ASSEMBLÉE NATIONALE

TABLE NOMINATIVE

(A à K)

établie par le Service des Archives de l'Assemblée nationale

Du 1er janvier au 31 décembre 1991

9e législature

Première session extraordinaire de 1990-1991 ...	16 janvier 1991.
Deuxième session extraordinaire de 1990-1991 ...	Du 19 mars au 28 mars 1991.
Seconde session ordinaire de 1990-1991	Du 2 avril au 29 juin 1991.
Troisième session extraordinaire de 1990-1991.	Du 1er juillet au 5 juillet 1991.
Première session ordinaire de 1991-1992	Du 2 octobre au 20 décembre 1991.
Première session extraordinaire de 1991-1992 ...	21 décembre 1991.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

	Pages
I. - **Composition de l'Assemblée nationale à la date du 1er janvier 1991 :**	
1. Liste des députés par circonscription	V
2. Liste alphabétique des députés	XI
II. - **Composition de l'Assemblée nationale du 1er janvier au 31 décembre 1991 :**	
1. Modifications	XVII
A. - Élections	XVII
1. Contestations d'élections et décisions du Conseil constitutionnel	XVII
2. Élections partielles	XVII
B. - Députés nommés membres du Gouvernement	XVII
C. - Députés décédés	XVII
D. - Démissions de députés	XVII
E. - Suppléants devenus députés	XVII
F. - Modifications de la composition de l'Assemblée nationale par ordre alphabétique	XVII
G. - Modifications de la composition de l'Assemblée nationale par circonscription	XVIII
2. Mission temporaire	XVIII
III. - **Groupes politiques**	XIX
IV. - **Bureau de l'Assemblée nationale**	XXI
V. - **Commissions permanentes**	XXIII
VI. - **Commissions mixtes paritaires**	XXVII
VII. - **Commissions d'enquête**	XXIX
VIII. - **Commission de contrôle**	XXXI
IX. - **Commission spéciale**	XXXIII
X. - **Missions d'information**	XXXV
XI. - **Délégations et organes divers : modifications du 1er janvier au 31 décembre 1991**	XXXVII
1. Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes	XXXVII
2. Délégation de l'Assemblée nationale pour la planification	XXXVII
3. Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques	XXXVII
4. Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques	XXXVII
5. Assemblée consultative du Conseil de l'Europe	XXXVII
XII. - **Représentants de l'Assemblée nationale dans des organismes extraparlementaires**	XXXIX
XIII. - **Sessions**	XLI
XIV. - **Table chronologique des débats**	XLIII
XV. - **Liste des rubriques utilisées dans la table des matières**	LIX
XVI. - **Liste des documents déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale par ordre des dépôts et concordance avec les rubriques de la table**	LXI
XVII. - **Composition du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard**	LXV
1. Par ordre alphabétique	LXV
2. Par ministère	LXV
3. Modifications	LXVI
4. Démission	LXVI
XVIII. - **Composition du gouvernement de Mme Edith Cresson**	LXVII
1. Par ordre alphabétique	LXVII
2. Par ministère	LXVII
3. Modifications	LXVIII
XIX. - **Tableau de concordance**	LXIX

I. - COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU 1er JANVIER 1991

1. LISTE DES DÉPUTÉS PAR CIRCONSCRIPTION

I. - DÉPARTEMENTS DE LA MÉTROPOLE

01 - Ain

1re	circonscription.	M. Boyon (Jacques).
2e	-	M. Guichon (Lucien).
3e	-	M. Millon (Charles).
4e	-	M. Voisin (Michel).

02 - Aisne

1re	circonscription.	M. Dosière (René).
2e	-	M. Le Meur (Daniel).
3e	-	M. Balligand (Jean-Pierre).
4e	-	M. Lefranc (Bernard).
5e	-	M. Rossi (André).

03 - Allier

1re	circonscription.	M. Colcombet (François).
2e	-	M. Goldberg (Pierre).
3e	-	M. Lajoinie (André).
4e	-	M. Belorgey (Jean-Michel).

04 - Alpes-de-Haute-Provence

1re	circonscription.	M. Massot (François).
2e	-	M. Bellon (André).

05 - Alpes (Hautes-)

1re	circonscription.	M. Chevallier (Daniel).
2e	-	M. Ollier (Patrick).

06 - Alpes-Maritimes

1re	circonscription.	M. Ehrmann (Charles).
2e	-	Mme Daugreilh (Martine).
3e	-	M. Salles (Rudy).
4e	-	M. Aubert (Emmanuel).
5e	-	M. Estrosi (Christian).
6e	-	Mme Sauvaigo (Suzanne).
7e	-	M. Merli (Pierre).
8e	-	Mme Moreau (Louise).
9e	-	M. Bachelet (Pierre).

07 - Ardèche

1re	circonscription.	M. Laréal (Claude).
2e	-	M. Perbet (Régis).
3e	-	M. Alaize (Jean-Marie).

08 - Ardennes

1re	circonscription.	M. Mas (Roger).
2e	-	M. Istace (Gérard).
3e	-	M. Bachy (Jean-Paul).

09 - Ariège

1re	circonscription.	M. Bonrepaux (Augustin).
2e	-	M. Massat (René).

10 - Aube

1re	circonscription.	M. Micaux (Pierre).
2e	-	M. Galley (Robert).
3e	-	M. Cartelet (Michel) .

11 - Aude

1re	circonscription.	M. Vidal (Joseph).
2e	-	M. Barailla (Régis).
3e	-	M. Cambolive (Jacques).

12 - Aveyron

1re	circonscription.	M. Briane (Jean).
2e	-	M. Rigal (Jean).
3e	-	M. Godfrain (Jacques).

13 - Bouches-du-Rhône

1re	circonscription.	M. Blum (Roland).
2e	-	M. Mattei (Jean-François).
3e	-	M. Sanmarco (Philippe).
4e	-	M. Hermier (Guy).
5e	-	Mme Ecochard (Janine).
6e	-	M. Tapie (Bernard).
7e	-	M. Pezet (Michel).
8e	-	M. Masse (Marius).
9e	-	M. Tardito (Jean).
10e	-	M. Vidal (Yves).
11e	-	M. Kert (Christian).
12e	-	M. d'Attilio (Henri).
13e	-	M. Lombard (Paul).
14e	-	M. de Peretti della Rocca (Jean-Pierre).
15e	-	M. Vachet (Léon).
16e	-	M. Vauzelle (Michel).

14 - Calvados

1re	circonscription.	M. Saint-Ellier (Francis).
2e	-	M. Mexandeau (Louis).
3e	-	Mme Roudy (Yvette).
4e	-	M. d'Ornano (Michel).
5e	-	M. d'Harcourt (François).
6e	-	M. Garrec (René).

15 - Cantal

1re	circonscription.	M. Coussain (Yves).
2e	-	M. Raynal (Pierre).

16 - Charente

1re	circonscription.	M. Chavanes (Georges).
2e	-	M. Houssin (Pierre-Rémy).
3e	-	M. Lambert (Jérôme).
4e	-	M. Boucheron (Jean-Michel).

17 - Charente-Maritime

1re	circonscription.	M. Crépeau (Michel).
2e	-	M. Branger (Jean-Guy).
3e	-	M. Beix (Roland).
4e	-	M. Daviaud (Pierre-Jean).
5e	-	M. de Lipkowski (Jean).

18 - Cher

1re	circonscription.	M. Deniau (Jean-François).
2e	-	M. Rimbault (Jacques).
3e	-	M. Calmat (Alain).

19 - Corrèze

1re	circonscription.	M. Hollande (François).
2e	-	M. Charbonnel (Jean).
3e	-	M. Chirac (Jacques).

20 A - Corse-du-Sud

1re	circonscription.	M. Rossi (José).
2e	-	M. de Rocca Serra (Jean-Paul).

20 B - Corse (Haute-)

1re	circonscription.	M. Zuccarelli (Emile).
2e	-	M. Pasquini (Pierre).

21 - Côte-d'Or

1re	circonscription.	M. Poujade (Robert).
2e	-	M. de Broissia (Louis).
3e	-	M. Carraz (Roland).
4e	-	M. Mathieu (Gilbert).
5e	-	M. Patriat (François).

22 - Côtes-d'Armor

1re	circonscription.	M. Dollo (Yves).
2e	-	M. Josselin (Charles).
3e	-	M. Chouat (Didier).
4e	-	M. Briand (Maurice).
5e	-	M. Trémel (Pierre-Yvon).

23 - Creuse

1re	circonscription.	M. Lejeune (André).
2e	-	M. Rimareix (Gaston).

24 - Dordogne

1re	circonscription.	M. Bioulac (Bernard).
2e	-	M. Suchod (Michel).
3e	-	M. Bonnet (Alain).
4e	-	M. Duvaleix (Paul).

25 - Doubs

1re	circonscription.	M. Schwint (Robert).
2e	-	M. Jacquemin (Michel).
3e	-	M. Bêche (Guy).
4e	-	Mme Bouchardeau (Huguette).
5e	-	M. Vuillaume (Roland).

26 - Drôme

1re	circonscription.	M. Léron (Roger).
2e	-	M. Fort (Alain).
3e	-	M. Michel (Henri).
4e	-	M. Durand (Georges).

27 - Eure

1re	circonscription.	M. Debré (Jean-Louis).
2e	-	M. Recours (Alfred).
3e	-	M. Poniatowski (Ladislas).
4e	-	M. Loncle (François).
5e	-	M. Deschaux-Beaume (Freddy).

28 - Eure-et-Loir

1re	circonscription.	M. Lemoine (Georges).
2e	-	Mme Stirbois (Marie-France).
3e	-	M. Gallet (Bertrand).
4e	-	M. Dousset (Maurice).

29 - Finistère

1re	circonscription.	M. Poignant (Bernard).
2e	-	M. Gourmelon (Joseph).
3e	-	M. Goasduff (Jean-Louis).
4e	-	Mme Jacq (Marie).
5e	-	M. Miossec (Charles).
6e	-	M. Cozan (Jean-Yves).
7e	-	M. Guellec (Ambroise).
8e	-	M. Le Bris (Gilbert).

30 - Gard

1re	circonscription.	M. Bousquet (Jean).
2e	-	M. Cambacérès (Jean-Marie).
3e	-	M. Benedetti (Georges).
4e	-	M. Millet (Gilbert).
5e	-	M. Journet (Alain).

31 - Garonne (Haute-)

1re	circonscription.	M. Baudis (Dominique).
2e	-	M. Bapt (Gérard).
3e	-	M. Ducert (Claude).
4e	-	M. Loïdi (Robert).
5e	-	M. Roger-Machart (Jacques).
6e	-	Mme Mignon (Hélène).
7e	-	M. Lamarque (Jean-François).
8e	-	M. Ortet (Pierre).

32 - Gers

1re	circonscription.	M. Laborde (Jean).
2e	-	M. Joseph (Jean-Pierre).

33 - Gironde

1re	circonscription.	M. Valleix (Jean).
2e	-	M. Chaban-Delmas (Jacques).
3e	-	M. Barande (Claude).
4e	-	M. Garmendia (Pierre).
5e	-	M. Brana (Pierre).
6e	-	M. Sainte-Marie (Michel).
7e	-	M. Ducout (Pierre).
8e	-	M. Cazalet (Robert).
9e	-	M. Lagorce (Pierre).
10e	-	M. Mitterrand (Gilbert).
11e	-	M. Madrelle (Bernard).

34 - Hérault

1re	circonscription.	M. Diméglio (Willy).
2e	-	M. Saumade (Gérard).
3e	-	M. Couveinhes (René).
4e	-	M. Frêche (Georges).
5e	-	M. Nayral (Bernard).
6e	-	M. Barrau (Alain).
7e	-	M. Lacombe (Jean).

35 - Ille-et-Vilaine

1re	circonscription.	M. Boucheron (Jean-Michel).
2e	-	M. Hervé (Edmond).
3e	-	M. Fréville (Yves).
4e	-	M. Madelin (Alain).
5e	-	M. Méhaignerie (Pierre).
6e	-	M. Cointat (Michel).
7e	-	M. Couanau (René).

36 - Indre

1re	circonscription.	M. Gateaud (Jean-Yves).
2e	-	M. Blin (Jean-Claude).
3e	-	M. Chanteguet (Jean-Paul).

37 - Indre-et-Loire

1re	circonscription.	M. Royer (Jean).
2e	-	M. Debré (Bernard).
3e	-	Mme Mora (Christiane).
4e	-	M. Proveux (Jean).
5e	-	M. Testu (Jean-Michel).

38 - Isère

1re	circonscription.	M. Cazenave (Richard).
2e	-	M. Luppi (Jean-Pierre).
3e	-	M. Destot (Michel).
4e	-	M. Migaud (Didier).
5e	-	M. Delahais (Jean-François).
6e	-	M. Moyne-Bressand (Alain).
7e	-	M. Colombier (Georges).
8e	-	M. Bourget (René).
9e	-	M. Pillet (Yves).

39 - Jura

1re	circonscription.	M. Brune (Alain).
2e	-	M. Charroppin (Jean).
3e	-	M. Santa Cruz (Jean-Pierre).

40 - Landes

1re	circonscription.	M. Vidalies (Alain).
2e	-	M. Pénicaut (Jean-Pierre).
3e	-	M. Emmanuelli (Henri).

41 - Loir-et-Cher

1re	circonscription.	M. Fromet (Michel).
2e	-	M. Lorgeoux (Jeanny).
3e	-	M. Desanlis (Jean).

42 - Loire

1re	circonscription.	M. Philibert (Jean-Pierre).
2e	-	M. Cabal (Christian).
3e	-	M. Rochebloine (François).
4e	-	M. Vial-Massat (Théo).
5e	-	M. Auroux (Jean).
6e	-	M. Clément (Pascal).
7e	-	M. Bayard (Henri).

43 - Loire (Haute-)

1re	circonscription.	M. Barrot (Jacques).
2e	-	M. Proriol (Jean).

44 - Loire-Atlantique

1re	circonscription.	Mme Papon (Monique).
2e	-	Mme Hubert (Elisabeth).
3e	-	M. Ayrault (Jean-Marc).
4e	-	M. Floch (Jacques).
5e	-	M. Landrain (Edouard).
6e	-	M. Hunault (Xavier).
7e	-	M. Guichard (Olivier).
8e	-	Mme Dieulangard (Marie-Madeleine).
9e	-	M. Richard (Lucien).
10e	-	M. Maujoüan du Gasset (Joseph-Henri).

45 - Loiret

1re	circonscription.	M. Sueur (Jean-Pierre).
2e	-	M. Doligé (Eric).
3e	-	M. Lapaire (Jean-Pierre).
4e	-	M. Deniau (Xavier).
5e	-	M. Charié (Jean-Paul).

46 - Lot

1re	circonscription.	M. Charles (Bernard).
2e	-	M. Malvy (Martin).

47 - Lot-et-Garonne

1re	circonscription.	M. Chollet (Paul).
2e	-	M. Gouzes (Gérard).
3e	-	M. Garrouste (Marcel).

48 - Lozère

1re	circonscription.	M. Durand (Adrien).
2e	-	M. Blanc (Jacques).

49 - Maine-et-Loire

1re	circonscription.	Mme Bachelot (Roselyne).
2e	-	M. Grimault (Hubert).
3e	-	M. Alphandéry (Edmond).
4e	-	M. Bégault (Jean).
5e	-	M. Ligot (Maurice).
6e	-	M. de Charette (Hervé).
7e	-	M. Laffineur (Marc).

50 - Manche

1re	circonscription.	M. Daillet (Jean-Marie).
2e	-	M. André (René).
3e	-	M. Cousin (Alain).
4e	-	M. Gatignol (Claude).
5e	-	M. Cauvin (Bernard).

51 - Marne

1re	circonscription.	M. Falala (Jean).
2e	-	M. Colin (Georges).
3e	-	M. Thomas (Jean-Claude).
4e	-	M. Bourg-Broc (Bruno).
5e	-	M. Bouquet (Jean-Pierre).
6e	-	M. Stasi (Bernard).

52 - Marne (Haute-)

1re	circonscription.	M. Fèvre (Charles).
2e	-	M. Chanfrault (Guy).

53 - Mayenne

1re	circonscription.	M. d'Aubert (François).
2e	-	M. de Gastines (Henri).
3e	-	M. Lestas (Roger).

54 - Meurthe-et-Moselle

1re	circonscription.	M. Rossinot (André).
2e	-	M. Léonard (Gérard).
3e	-	M. Gaillard (Claude).
4e	-	M. Reiner (Daniel).
5e	-	M. Dinet (Michel).
6e	-	M. Le Déaut (Jean-Yves).
7e	-	M. Durieux (Jean-Paul).

55 - Meuse

1re	circonscription.	M. Longuet (Gérard).
2e	-	M. Dumont (Jean-Louis).

56 - Morbihan

1re	circonscription.	M. Marcellin (Raymond).
2e	-	M. Kergueris (Aimé).
3e	-	M. Cavaillé (Jean-Charles)
4e	-	M. Bouvard (Loïc).
5e	-	M. Le Drian (Jean-Yves).
6e	-	M. Giovannelli (Jean).

57 - Moselle

1re	circonscription.	M. Laurain (Jean).
2e	-	M. Jacquat (Denis).
3e	-	M. Masson (Jean-Louis).
4e	-	M. Warhouver (Aloyse).
5e	-	M. Seitlinger (Jean).
6e	-	M. Metzinger (Charles).
7e	-	M. Berthol (André).
8e	-	M. Kiffer (Jean).
9e	-	M. Demange (Jean-Marie).
10e	-	M. Drouin (René).

58 - Nièvre

1re	circonscription.	M. Charmant (Marcel).
2e	-	M. Huyghues des Etages (Jacques).
3e	-	M. Bardin (Bernard).

59 - Nord

1re	circonscription.	M. Mauroy (Pierre).
2e	-	M. Derosier (Bernard).
3e	-	M. Dhinnin (Claude).
4e	-	M. Houssin (Jacques).
5e	-	Mme Cacheux (Denise).
6e	-	M. Anselin (Robert).
7e	-	M. Carton (Bernard).
8e	-	M. Vignoble (Gérard).
9e	-	M. Charles (Serge).
10e	-	M. Balduyck (Jean-Pierre).
11e	-	M. Durand (Yves).
12e	-	M. Denvers (Albert).
13e	-	M. Delattre (André).
14e	-	M. Paccou (Charles).
15e	-	M. Sergheraert (Maurice).
16e	-	M. Hage (Georges).
17e	-	M. Dolez (Marc).
18e	-	M. Le Garrec (Jean).
19e	-	M. Carpentier (René).
20e	-	M. Bocquet (Alain).
21e	-	M. Thiémé (Fabien).
22e	-	M. Bataille (Christian).
23e	-	M. Battist (Umberto).
24e	-	M. Dehoux (Marcel).

60 - Oise

1re	circonscription.	M. Dassault (Olivier).
2e	-	M. Mancel (Jean-François).
3e	-	M. Anciant (Jean).
4e	-	M. Dehaine (Arthur).
5e	-	M. Françaix (Michel) .
6e	-	M. Gonnot (François-Michel).
7e	-	M. Braine (Jean-Pierre).

61 - Orne

1re	circonscription.	M. Goulet (Daniel).
2e	-	M. Geng (Francis).
3e	-	M. Lambert (Michel).

62 - Pas-de-Calais

1re	circonscription.	M. Defontaine (Jean-Pierre).
2e	-	M. Delehedde (André).
3e	-	M. Vasseur (Philippe).
4e	-	M. Deprez (Léonce).
5e	-	M. Lengagne (Guy).
6e	-	M. Dupilet (Dominique).
7e	-	M. Capet (André).
8e	-	M. Huguet (Roland).
9e	-	M. Galametz (Claude).
10e	-	M. Wacheux (Marcel).
11e	-	M. Josèphe (Noël).
12e	-	M. Kucheida (Jean-Pierre).
13e	-	M. Bois (Jean-Claude).
14e	-	M. Facon (Albert).

63 - Puy-de-Dôme

1re	circonscription.	M. Pourchon (Maurice).
2e	-	M. Néri (Alain).
3e	-	M. Wolff (Claude).
4e	-	M. Lavédrine (Jacques).
5e	-	M. Adevah-Pœuf (Maurice).
6e	-	M. Vacant (Edmond).

64 - Pyrénées-Atlantiques

1re	circonscription.	M. Cazenave (René).
2e	-	M. Bayrou (François).
3e	-	M. Labarrère (André) .
4e	-	M. Inchauspé (Michel).
5e	-	M. Lamassoure (Alain).
6e	-	Mme Alliot-Marie (Michèle).

65 - Pyrénées (Hautes-)

1re	circonscription.	M. Forgues (Pierre).
2e	-	M. Gaits (Claude).
3e	-	M. Miqueu (Claude).

66 - Pyrénées-Orientales

1re	circonscription.	M. Barate (Claude).
2e	-	M. Esteve (Pierre).
3e	-	M. Farran (Jacques).
4e	-	M. Sicre (Henri).

67 - Rhin (Bas-)

1re	circonscription.	M. Kœhl (Emile).
2e	-	M. Reymann (Marc).
3e	-	M. Oehler (Jean).
4e	-	M. Durr (André).
5e	-	M. Gengenwin (Germain).
6e	-	M. Caro (Jean-Marie).
7e	-	M. Zeller (Adrien).
8e	-	M. Grussenmeyer (François).
9e	-	M. Schreiner (Bernard).

68 - Rhin (Haut-)

1re	circonscription.	M. Gerrer (Edmond).
2e	-	M. Fuchs (Jean-Paul).
3e	-	M. Reitzer (Jean-Luc).
4e	-	M. Ueberschlag (Jean).
5e	-	M. Bockel (Jean-Marie).
6e	-	M. Weber (Jean-Jacques).
7e	-	M. Baeumler (Jean-Pierre).

69 - Rhône

1re	circonscription.	Mme Isaac-Sibille (Bernadette).
2e	-	-
3e	-	-
4e	-	M. Barre (Raymond).
5e	-	M. Rigaud (Jean).
6e	-	M. Bret (Jean-Paul).
7e	-	M. Queyranne (Jean-Jack).
8e	-	M. Mayoud (Alain).
9e	-	M. Perrut (Francisque).
10e	-	M. Besson (Jean).
11e	-	M. Montcharmont (Gabriel).
12e	-	M. Terrot (Michel).
13e	-	Mme David (Martine).
14e	-	Mme Sublet (Marie-Joséphe).

70 - Saône (Haute-)

1re	circonscription.	M. Bergelin (Christian).
2e	-	M. Michel (Jean-Pierre).
3e	-	M. Legras (Philippe).

71 - Saône-et-Loire

1re	circonscription.	M. Worms (Jean-Pierre).
2e	-	M. Nesme (Jean-Marc).
3e	-	M. Billardon (André).
4e	-	M. Mathus (Didier).
5e	-	M. Perben (Dominique).
6e	-	M. Beaumont (René).

72 - Sarthe

1re	circonscription.	M. Chasseguet (Gérard).
2e	-	M. Douyère (Raymond).
3e	-	M. Chauveau (Guy-Michel).
4e	-	M. Fillon (François).
5e	-	M. Boulard (Jean-Claude).

73 - Savoie

1re	circonscription.	M. Calloud (Jean-Paul).
2e	-	M. Barnier (Michel).
3e	-	M. Rinchet (Roger).

74 - Savoie (Haute-)

1re	circonscription.	M. Brocard (Jean).
2e	-	M. Bosson (Bernard).
3e	-	M. Meylan (Michel).
4e	-	M. Birraux (Claude).
5e	-	M. Mazeaud (Pierre).

75 - Paris

1re circonscription.	M. Dominati (Jacques).
2e -	M. Tiberi (Jean).
3e -	M. Frédéric-Dupont (Edouard).
4e -	M. Kaspereit (Gabriel).
5e -	M. Marcus (Claude-Gérard).
6e -	M. Autexier (Jean-Yves).
7e -	M. Devaquet (Alain).
8e -	M. de Benouville (Pierre).
9e -	M. Le Guen (Jean-Marie).
10e -	M. Toubon (Jacques).
11e -	Mme Catala (Nicole).
12e -	M. Balladur (Edouard).
13e -	-
14e -	M. Mesmin (Georges).
15e -	M. Gantier (Gilbert).
16e -	M. Pons (Bernard).
17e -	Mme de Panafieu (Françoise).
18e -	M. Juppé (Alain).
19e -	M. Vaillant (Daniel).
20e -	M. Cambadelis (Jean-Christophe).
21e -	M. Charzat (Michel).

76 - Seine-Maritime

1re circonscription.	M. Bérégovoy (Michel).
2e -	M. Gambier (Dominique).
3e -	M. Bourguignon (Pierre).
4e -	M. Fabius (Laurent).
5e -	M. Bateux (Jean-Claude).
6e -	M. Dhaille (Paul).
7e -	M. Rufenacht (Antoine).
8e -	M. Duroméa (André).
9e -	Mme Bredin (Frédérique).
10e -	M. Leduc (Jean-Marie).
11e -	M. Beaufils (Jean).
12e -	M. Le Vern (Alain).

77 - Seine-et-Marne

1re circonscription.	M. Mignon (Jean-Claude).
2e -	M. Julia (Didier).
3e -	M. Hyest (Jean-Jacques).
4e -	M. Peyrefitte (Alain).
5e -	M. Drut (Guy).
6e -	M. Le Foll (Robert).
7e -	M. Planchou (Jean-Paul).
8e -	M. Fourré (Jean-Pierre).
9e -	M. Vivien (Alain).

78 - Yvelines

1re circonscription.	M. Pinte (Etienne).
2e -	M. Borotra (Franck).
3e -	M. Tenaillon (Paul-Louis).
4e -	M. Lequiller (Pierre).
5e -	M. Jonemann (Alain).
6e -	M. Péricard (Michel).
7e -	M. Guigné (Jean).
8e -	M. Schreiner (Bernard).
9e -	M. Cuq (Henri).
10e -	Mme Boutin (Christine).
11e -	M. Malandain (Guy).
12e -	M. Masdeu-Arus (Jacques).

79 - Sèvres (Deux-)

1re circonscription.	M. Clert (André).
2e -	Mme Royal (Ségolène).
3e -	M. de Gaulle (Jean).
4e -	M. Brochard (Albert).

80 - Somme

1re circonscription.	M. Dessein (Jean-Claude).
2e -	M. de Robien (Gilles).
3e -	M. Hiard (Pierre).
4e -	M. Becq (Jacques).
5e -	M. Audinot (Gautier).
6e -	M. Fleury (Jacques).

81 - Tarn

1re circonscription.	M. Bernard (Pierre).
2e -	M. Pistre (Charles).
3e -	M. Limouzy (Jacques).
4e -	Mme Alquier (Jacqueline).

82 - Tarn-et-Garonne

1re circonscription.	M. Gouze (Hubert).
2e -	M. Nunzi (Paul).

83 - Var

1re circonscription.	M. Colin (Daniel).
2e -	M. Colombani (Louis).
3e -	Mme Piat (Yann).
4e -	M. Couve (Jean-Michel).
5e -	M. Léotard (François).
6e -	M. Falco (Hubert).
7e -	M. Paecht (Arthur).

84 - Vaucluse

1re circonscription.	M. Ravier (Guy).
2e -	M. Borel (André).
3e -	M. Ferrand (Jean-Michel).
4e -	M. Gatel (Jean).

85 - Vendée

1re circonscription.	M. Preel (Jean-Luc).
2e -	M. Mestre (Philippe).
3e -	M. Mauger (Pierre).
4e -	M. de Villiers (Philippe).
5e -	M. Métais (Pierre).

86 - Vienne

1re circonscription.	M. Santrot (Jacques).
2e -	M. Chamard (Jean-Yves).
3e -	M. Lepercq (Arnaud).
4e -	M. Monjalon (Guy).

87 - Vienne (Haute-)

1re circonscription.	M. Savy (Robert).
2e -	M. Peyronnet (Jean-Claude).
3e -	M. Mocœur (Marcel).
4e -	M. Rodet (Alain).

88 - Vosges

1re circonscription.	M. Séguin (Philippe).
2e -	M. Pierret (Christian).
3e -	M. Spiller (Christian).
4e -	M. Beltrame (Serge).

89 - Yonne

1re circonscription.	M. Franchis (Serge).
2e -	M. Grézard (Léo).
3e -	M. Auberger (Philippe).

90 - Territoire de Belfort

1re circonscription.	M. Forni (Raymond).
2e -	Mme Marin-Moskovitz (Gilberte).

91 - Essonne

1re circonscription.	M. Guyard (Jacques).
2e -	M. Dugoin (Xavier).
3e -	M. Tavernier (Yves).
4e -	M. Wiltzer (Pierre-André).
5e -	M. Pelchat (Michel).
6e -	M. Germon (Claude).
7e -	Mme Lienemann (Marie-Noëlle).
8e -	M. Berson (Michel).
9e -	M. Mandon (Thierry).
10e -	M. Dray (Julien).

92 - Hauts-de-Seine

1re	circonscription.	M. Brunhes (Jacques).
2e	-	M. Tranchant (Georges).
3e	-	M. Haby (Jean-Yves).
4e	-	M. Sapin (Michel).
5e	-	M. Balkany (Patrick).
6e	-	M. Sarkozy (Nicolas).
7e	-	M. Baumel (Jacques).
8e	-	M. Labbé (Claude).
9e	-	M. Gorse (Georges).
10e	-	M. Santini (André).
11e	-	M. Bassinet (Philippe).
12e	-	M. Foucher (Jean-Pierre).
13e	-	M. Devedjian (Patrick).

93 - Seine-Saint-Denis

1re	circonscription.	M. Bonnemaison (Gilbert).
2e	-	M. Berthelot (Marcelin).
3e	-	Mme Jacquaint (Muguette).
4e	-	M. Pierna (Louis).
5e	-	M. Gayssot (Jean-Claude).
6e	-	M. Bartolone (Claude).
7e	-	M. Brard (Jean-Pierre).
8e	-	M. Pandraud (Robert).
9e	-	M. Gouhier (Roger).
10e	-	M. Delhy (Jacques).
11e	-	M. Asensi (François).
12e	-	M. Raoult (Eric).
13e	-	M. Mahéas (Jacques).

94 - Val-de-Marne

1re	circonscription.	Mme Papon (Christiane).
2e	-	M. Cathala (Laurent).
3e	-	M. Schwartzenberg (Roger-Gérard).
4e	-	M. Jegou (Jean-Jacques).
5e	-	M. Giraud (Michel).
6e	-	M. Vivien (Robert-André).
7e	-	M. Nungesser (Roland).
8e	-	M. Griotteray (Alain).
9e	-	M. Rouquet (René).
10e	-	M. Lefort (Jean-Claude).
11e	-	M. Marchais (Georges).
12e	-	M. Sève (Patrick).

95 - Val-d'Oise

1re	circonscription.	M. Lachenaud (Jean-Philippe).
2e	-	M. Richard (Alain).
3e	-	M. Bequet (Jean-Pierre).
4e	-	M. Delattre (Francis).
5e	-	M. Montdargent (Robert).
6e	-	M. Delalande (Jean-Pierre).
7e	-	Mme Lecuir (Marie-France).
8e	-	M. Strauss-Kahn (Dominique).
9e	-	M. Coffineau (Michel).

II. - DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Guadeloupe

1re	circonscription.	M. Jalton (Frédéric).
2e	-	M. Moutoussamy (Ernest).
3e	-	M. Larifla (Dominique).
4e	-	Mme Michaux-Chevry (Lucette).

Guyane

1re	circonscription.	M. Castor (Elie).
2e	-	M. Bertrand (Léon).

Martinique

1re	circonscription.	M. Lordinot (Guy).
2e	-	M. Lise (Claude).
3e	-	M. Césaire (Aimé).
4e	-	M. Louis-Joseph-Dogué (Maurice).

La Réunion

1re	circonscription.	M. Legros (Auguste).
2e	-	M. Pota (Alexis).
3e	-	M. Thien Ah Koon (André).
4e	-	M. Hoarau (Elie).
5e	-	M. Virapoullé (Jean-Paul).

III. - COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Mayotte

Circonscription unique. M. Jean-Baptiste (Henry).

Saint-Pierre-et-Miquelon

Circonscription unique. M. Grignon (Gérard).

IV. - TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie et dépendances

1re	circonscription.	M. Lafleur (Jacques).
2e	-	M. Nenou-Pwataho (Maurice).

Polynésie française

1re	circonscription.	M. Léontieff (Alexandre).
2e	-	M. Vernaudon (Emile).

Wallis-et-Futuna

Circonscription unique. M. Gata (Kamilo).

2. LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS

MM.	Adevah-Pœuf (Maurice)	Puy-de-Dôme.
	Alaize (Jean-Marie)	Ardèche.
Mme	Alliot-Marie (Michèle)	Pyrénées-Atlantiques.
M.	Alphandéry (Edmond)	Maine-et-Loire.
Mme	Alquier (Jacqueline)	Tarn.
MM.	Anciant (Jean)	Oise.
	André (René)	Manche.
	Anselin (Robert)	Nord.
	Asensi (François)	Seine-Saint-Denis.
	d'Attilio (Henri)	Bouches-du-Rhône.
	Auberger (Philippe)	Yonne.
	Aubert (Emmanuel)	Alpes-Maritimes.
	d'Aubert (François)	Mayenne.
	Audinot (Gautier)	Somme.
	Auroux (Jean)	Loire.
	Autexier (Jean-Yves)	Paris.
	Ayrault (Jean-Marc)	Loire-Atlantique.
	Bachelet (Pierre)	Alpes-Maritimes.
Mme	Bachelot (Roselyne)	Maine-et-Loire.
MM.	Bachy (Jean-Paul)	Ardennes.
	Baeumler (Jean-Pierre)	Haut-Rhin.
	Balduyck (Jean-Pierre)	Nord.
	Balkany (Patrick)	Hauts-de-Seine.
	Balladur (Edouard)	Paris.
	Balligand (Jean-Pierre)	Aisne.
	Bapt (Gérard)	Haute-Garonne.
	Barailla (Régis)	Aude.
	Barande (Claude)	Gironde
	Barate (Claude)	Pyrénées-Orientales.
	Bardin (Bernard)	Nièvre.
	Barnier (Michel)	Savoie.
	Barrau (Alain)	Hérault.
	Barre (Raymond)	Rhône.
	Barrot (Jacques)	Haute-Loire.
	Bartolone (Claude)	Seine-Saint-Denis.
	Bassinet (Philippe)	Hauts-de-Seine.
	Bataille (Christian)	Nord.
	Bateux (Jean-Claude)	Seine-Maritime.
	Battist (Umberto)	Nord.
	Baudis (Dominique)	Haute-Garonne.
	Baumel (Jacques)	Hauts-de-Seine.
	Bayard (Henri)	Loire.
	Bayrou (François)	Pyrénées-Atlantiques.
	Beaufils (Jean)	Seine-Maritime.
	Beaumont (René)	Saône-et-Loire.
	Bêche (Guy)	Doubs.
	Becq (Jacques)	Somme.
	Bégault (Jean)	Maine-et-Loire.
	Beix (Roland)	Charente-Maritime.
	Bellon (André)	Alpes-de-Haute-Provence.
	Belorgey (Jean-Michel)	Allier.
	Beltrame (Serge)	Vosges.
	Benedetti (Georges)	Gard.
	de Benouville (Pierre)	Paris.
	Bequet (Jean-Pierre)	Val-d'Oise.
	Bérégovoy (Michel)	Seine-Maritime.
	Bergelin (Christian)	Haute-Saône.
	Bernard (Pierre)	Tarn.
	Berson (Michel)	Essonne.
	Berthelot (Marcelin)	Seine-Saint-Denis.
	Berthol (André)	Moselle.
	Bertrand (Léon)	Guyane.
	Besson (Jean)	Rhône.
	Billardon (André)	Saône-et-Loire.
	Bioulac (Bernard)	Dordogne.
	Birraux (Claude)	Haute-Savoie.
	Blanc (Jacques)	Lozère.
	Blin (Jean-Claude)	Indre.
	Blum (Roland)	Bouches-du-Rhône.
	Bockel (Jean-Marie)	Haut-Rhin.
	Bocquet (Alain)	Nord.
	Bois (Jean-Claude)	Pas-de-Calais.
	Bonnemaison (Gilbert)	Seine-Saint-Denis.
	Bonnet (Alain)	Dordogne.
	Bonrepaux (Augustin)	Ariége.
	Borel (André)	Vaucluse.
	Borotra (Franck)	Yvelines.
	Bosson (Bernard)	Haute-Savoie.
Mme	Bouchardeau (Huguette)	Doubs.
MM.	Boucheron (Jean-Michel)	Charente.
	Boucheron (Jean-Michel)	Ille-et-Vilaine.
	Boulard (Jean-Claude)	Sarthe.
	Bouquet (Jean-Pierre)	Marne.
	Bourg-Broc (Bruno)	Marne.
	Bourget (René)	Isère.
	Bourguignon (Pierre)	Seine-Maritime.
	Bousquet (Jean)	Gard.
Mme	Boutin (Christine)	Yvelines.
MM.	Bouvard (Loïc)	Morbihan.
	Boyon (Jacques)	Ain.
	Braine (Jean-Pierre)	Oise.
	Brana (Pierre)	Gironde.
	Branger (Jean-Guy)	Charente-Maritime.
	Brard (Jean-Pierre)	Seine-Saint-Denis.
Mme	Bredin (Frédérique)	Seine-Maritime.
MM.	Bret (Jean-Paul)	Rhône.
	Briand (Maurice)	Côtes-d'Armor.
	Briane (Jean)	Aveyron.
	Brocard (Jean)	Haute-Savoie.
	Brochard (Albert)	Deux-Sèvres.
	de Broissia (Louis)	Côte-d'Or.
	Brune (Alain)	Jura.
	Brunhes (Jacques)	Hauts-de-Seine.
	Cabal (Christian)	Loire.
Mme	Cacheux (Denise)	Nord.
MM.	Calloud (Jean-Paul)	Savoie.
	Calmat (Alain)	Cher.
	Cambacérès (Jean-Marie)	Gard.

	Cambadelis (Jean-Christophe)	Paris.
	Cambolive (Jacques)	Aude.
	Capet (André)	Pas-de-Calais.
	Caro (Jean-Marie)	Bas-Rhin.
	Carpentier (René)	Nord.
	Carraz (Roland)	Côte-d'Or.
	Cartelet (Michel)	Aube.
	Carton (Bernard)	Nord.
	Castor (Elie)	Guyane.
Mme	Catala (Nicole)	Paris.
MM.	Cathala (Laurent)	Val-de-Marne.
	Cauvin (Bernard)	Manche.
	Cavaillé (Jean-Charles)	Morbihan.
	Cazalet (Robert)	Gironde.
	Cazenave (René)	Pyrénées-Atlantiques.
	Cazenave (Richard)	Isère.
	Césaire (Aimé)	Martinique.
	Chaban-Delmas (Jacques)	Gironde.
	Chamard (Jean-Yves)	Vienne.
	Chanfrault (Guy)	Haute-Marne.
	Chanteguet (Jean-Paul)	Indre.
	Charbonnel (Jean)	Corrèze.
	de Charette (Hervé)	Maine-et-Loire.
	Charié (Jean-Paul)	Loiret.
	Charles (Bernard)	Lot.
	Charles (Serge)	Nord.
	Charmant (Marcel)	Nièvre.
	Charroppin (Jean)	Jura.
	Charzat (Michel)	Paris.
	Chasseguet (Gérard)	Sarthe.
	Chauveau (Guy-Michel)	Sarthe.
	Chavanes (Georges)	Charente.
	Chevallier (Daniel)	Hautes-Alpes.
	Chirac (Jacques)	Corrèze.
	Chollet (Paul)	Lot-et-Garonne.
	Chouat (Didier)	Côtes-d'Armor.
	Clément (Pascal)	Loire.
	Clert (André)	Deux-Sèvres.
	Coffineau (Michel)	Val-d'Oise.
	Cointat (Michel)	Ille-et-Vilaine.
	Colcombet (François)	Allier.
	Colin (Daniel)	Var.
	Colin (Georges)	Marne.
	Colombani (Louis)	Var.
	Colombier (Georges)	Isère.
	Couanau (René)	Ille-et-Vilaine.
	Cousin (Alain)	Manche.
	Coussain (Yves)	Cantal.
	Couve (Jean-Michel)	Var.
	Couveinhes (René)	Hérault.
	Cozan (Jean-Yves)	Finistère.
	Crépeau (Michel)	Charente-Maritime.
	Cuq (Henri)	Yvelines.
	Daillet (Jean-Marie)	Manche.
	Dassault (Olivier)	Oise.
Mme	Daugreilh (Martine)	Alpes-Maritimes.
M.	Daviaud (Pierre-Jean)	Charente-Maritime.
Mme	David (Martine)	Rhône.
MM.	Debré (Bernard)	Indre-et-Loire.
	Debré (Jean-Louis)	Eure.
	Defontaine (Jean-Pierre)	Pas-de-Calais.
	Dehaine (Arthur)	Oise.
	Dehoux (Marcel)	Nord.
	Delahais (Jean-François)	Isère.
	Delalande (Jean-Pierre)	Val-d'Oise.
	Delattre (André)	Nord.
	Delattre (Francis)	Val-d'Oise.
	Delehedde (André)	Pas-de-Calais.
	Delhy (Jacques)	Seine-Saint-Denis.
	Demange (Jean-Marie)	Moselle.
	Deniau (Jean-François)	Cher.
	Deniau (Xavier)	Loiret.
	Denvers (Albert)	Nord.
	Deprez (Léonce)	Pas-de-Calais.
	Derosier (Bernard)	Nord.
	Desanlis (Jean)	Loir-et-Cher.
	Deschaux-Beaume (Freddy)	Eure.
	Dessein (Jean-Claude)	Somme.
	Destot (Michel)	Isère.
	Devaquet (Alain)	Paris.
	Devedjian (Patrick)	Hauts-de-Seine.
	Dhaille (Paul)	Seine-Maritime.
	Dhinnin (Claude)	Nord.
Mme	Dieulangard (Marie-Madeleine)	Loire-Atlantique.
MM.	Dimeglio (Willy)	Hérault.
	Dinet (Michel)	Meurthe-et-Moselle.
	Dolez (Marc)	Nord.
	Doligé (Eric)	Loiret.
	Dollo (Yves)	Côtes-d'Armor.
	Dominati (Jacques)	Paris.
	Dosière (René)	Aisne.
	Dousset (Maurice)	Eure-et-Loir.
	Douyère (Raymond)	Sarthe.
	Dray (Julien)	Essonne.
	Drouin (René)	Moselle.
	Drut (Guy)	Seine-et-Marne.
	Ducert (Claude)	Haute-Garonne.
	Ducout (Pierre)	Gironde.
	Dugoin (Xavier)	Essonne.
	Dumont (Jean-Louis)	Meuse.
	Dupilet (Dominique)	Pas-de-Calais.
	Durand (Adrien)	Lozère.
	Durand (Georges)	Drôme.
	Durand (Yves)	Nord.
	Durieux (Jean-Paul)	Meurthe-et-Moselle.
	Duroméa (André)	Seine-Maritime.
	Durr (André)	Bas-Rhin.
	Duvaleix (Paul)	Dordogne.
Mme	Ecochard (Janine)	Bouches-du-Rhône.
MM.	Ehrmann (Charles)	Alpes-Maritimes.
	Emmanuelli (Henri)	Landes.
	Esteve (Pierre)	Pyrénées-Orientales.
	Estrosi (Christian)	Alpes-Maritimes.
	Fabius (Laurent)	Seine-Maritime.
	Facon (Albert)	Pas-de-Calais.
	Falala (Jean)	Marne.
	Falco (Hubert)	Var.
	Farran (Jacques)	Pyrénées-Orientales.
	Ferrand (Jean-Michel)	Vaucluse.
	Fèvre (Charles)	Haute-Marne.
	Fillon (François)	Sarthe.
	Fleury (Jacques)	Somme.
	Floch (Jacques)	Loire-Atlantique.
	Forgues (Pierre)	Hautes-Pyrénées.
	Forni (Raymond)	Territoire de Belfort.
	Fort (Alain)	Drôme.
	Foucher (Jean-Pierre)	Hauts-de-Seine.
	Fourré (Jean-Pierre)	Seine-et-Marne.
	Françaix (Michel)	Oise.
	Franchis (Serge)	Yonne.
	Frêche (Georges)	Hérault.
	Frédéric-Dupont (Edouard)	Paris.

	Fréville (Yves)	Ille-et-Vilaine.
	Fromet (Michel)	Loir-et-Cher.
	Fuchs (Jean-Paul)	Haut-Rhin.
	Gaillard (Claude)	Meurthe-et-Moselle.
	Gaits (Claude)	Hautes-Pyrénées.
	Galametz (Claude)	Pas-de-Calais.
	Gallet (Bertrand)	Eure-et-Loir.
	Galley (Robert)	Aube.
	Gambier (Dominique)	Seine-Maritime.
	Gantier (Gilbert)	Paris.
	Garmendia (Pierre)	Gironde.
	Garrec (René)	Calvados.
	Garrouste (Marcel)	Lot-et-Garonne.
	de Gastines (Henri)	Mayenne.
	Gata (Kamilo)	Wallis-et-Futuna.
	Gateaud (Jean-Yves)	Indre.
	Gatel (Jean)	Vaucluse.
	Gatignol (Claude)	Manche.
	de Gaulle (Jean)	Deux-Sèvres.
	Gayssot (Jean-Claude)	Seine-Saint-Denis.
	Geng (Francis)	Orne.
	Gengenwin (Germain)	Bas-Rhin.
	Germon (Claude)	Essonne.
	Gerrer (Edmond)	Haut-Rhin.
	Giovannelli (Jean)	Morbihan.
	Giraud (Michel)	Val-de-Marne.
	Goasduff (Jean-Louis)	Finistère.
	Godfrain (Jacques)	Aveyron.
	Goldberg (Pierre)	Allier.
	Gonnot (François-Michel)	Oise.
	Gorse (Georges)	Hauts-de-Seine.
	Gouhier (Roger)	Seine-Saint-Denis.
	Goulet (Daniel)	Orne.
	Gourmelon (Joseph)	Finistère.
	Gouze (Hubert)	Tarn-et-Garonne.
	Gouzes (Gérard)	Lot-et-Garonne.
	Grézard (Léo)	Yonne.
	Grignon (Gérard)	Saint-Pierre-et-Miquelon.
	Grimault (Hubert)	Maine-et-Loire.
	Griotteray (Alain)	Val-de-Marne.
	Grussenmeyer (François)	Bas-Rhin.
	Guellec (Ambroise)	Finistère.
	Guichard (Olivier)	Loire-Atlantique.
	Guichon (Lucien)	Ain.
	Guigné (Jean)	Yvelines.
	Guyard (Jacques)	Essonne.
	Haby (Jean-Yves)	Hauts-de-Seine.
	Hage (Georges)	Nord.
	d'Harcourt (François)	Calvados.
	Hermier (Guy)	Bouches-du-Rhône.
	Hervé (Edmond)	Ille-et-Vilaine.
	Hiard (Pierre)	Somme.
	Hoarau (Elie)	La Réunion.
	Hollande (François)	Corrèze.
	Houssin (Jacques)	Nord.
	Houssin (Pierre-Rémy)	Charente.
Mme	Hubert (Elisabeth)	Loire-Atlantique.
MM.	Huguet (Roland)	Pas-de-Calais.
	Hunault (Xavier)	Loire-Atlantique.
	Huyghues des Etages (Jacques)	Nièvre.
	Hyest (Jean-Jacques)	Seine-et-Marne.
	Inchauspé (Michel)	Pyrénées-Atlantiques.
Mme	Isaac-Sibille (Bernadette)	Rhône.
M.	Istace (Gérard)	Ardennes.
Mmes	Jacq (Marie)	Finistère.
	Jacquaint (Muguette)	Seine-Saint-Denis.
MM.	Jacquat (Denis)	Moselle.
	Jacquemin (Michel)	Doubs.
	Jalton (Frédéric)	Guadeloupe.
	Jean-Baptiste (Henry)	Mayotte.
	Jegou (Jean-Jacques)	Val-de-Marne.
	Jonemann (Alain)	Yvelines.
	Joseph (Jean-Pierre)	Gers.
	Josèphe (Noël)	Pas-de-Calais.
	Josselin (Charles)	Côtes-d'Armor.
	Journet (Alain)	Gard.
	Julia (Didier)	Seine-et-Marne.
	Juppé (Alain)	Paris.
	Kaspereit (Gabriel)	Paris.
	Kergueris (Aimé)	Morbihan.
	Kert (Christian)	Bouches-du-Rhône.
	Kiffer (Jean)	Moselle.
	Koehl (Emile)	Bas-Rhin.
	Kucheida (Jean-Pierre)	Pas-de-Calais.
	Labarrère (André)	Pyrénées-Atlantiques.
	Labbé (Claude)	Hauts-de-Seine.
	Laborde (Jean)	Gers.
	Lachenaud (Jean-Philippe)	Val-d'Oise.
	Lacombe (Jean)	Hérault.
	Laffineur (Marc)	Maine-et-Loire.
	Lafleur (Jacques)	Nouvelle-Calédonie et dépendances.
	Lagorce (Pierre)	Gironde.
	Lajoinie (André)	Allier.
	Lamarque (Jean-François)	Haute-Garonne.
	Lamassoure (Alain)	Pyrénées-Atlantiques.
	Lambert (Jérôme)	Charente.
	Lambert (Michel)	Orne.
	Landrain (Edouard)	Loire-Atlantique.
	Lapaire (Jean-Pierre)	Loiret.
	Laréal (Claude)	Ardèche.
	Larifla (Dominique)	Guadeloupe.
	Laurain (Jean)	Moselle.
	Lavédrine (Jacques)	Puy-de-Dôme.
	Le Bris (Gilbert)	Finistère.
Mme	Lecuir (Marie-France)	Val-d'Oise.
MM.	Le Déaut (Jean-Yves)	Meurthe-et-Moselle.
	Le Drian (Jean-Yves)	Morbihan.
	Leduc (Jean-Marie)	Seine-Maritime.
	Le Foll (Robert)	Seine-et-Marne.
	Lefort (Jean-Claude)	Val-de-Marne.
	Lefranc (Bernard)	Aisne.
	Le Garrec (Jean)	Nord.
	Legras (Philippe)	Haute-Saône.
	Legros (Auguste)	La Réunion.
	Le Guen (Jean-Marie)	Paris.
	Lejeune (André)	Creuse.
	Le Meur (Daniel)	Aisne.
	Lemoine (Georges)	Eure-et-Loir.
	Lengagne (Guy)	Pas-de-Calais.
	Léonard (Gérard)	Meurthe-et-Moselle.
	Léontieff (Alexandre)	Polynésie française.
	Léotard (François)	Var.
	Lepercq (Arnaud)	Vienne.
	Lequiller (Pierre)	Yvelines.
	Lèron (Roger)	Drôme.
	Lestas (Roger)	Mayenne.
	Le Vern (Alain)	Seine-Maritime.
Mme	Lienemann (Marie-Noëlle)	Essonne.
MM.	Ligot (Maurice)	Maine-et-Loire.
	Limouzy (Jacques)	Tarn.

	de Lipkowski (Jean)	Charente-Maritime.
	Lise (Claude)	Martinique.
	Loïdi (Robert)	Haute-Garonne.
	Lombard (Paul)	Bouches-du-Rhône.
	Loncle (François)	Eure.
	Longuet (Gérard)	Meuse.
	Lordinot (Guy)	Martinique.
	Lorgeoux (Jeanny)	Loir-et-Cher.
	Louis-Joseph-Dogué (Maurice)	Martinique.
	Luppi (Jean-Pierre)	Isère.
	Madelin (Alain)	Ille-et-Vilaine.
	Madrelle (Bernard)	Gironde.
	Mahéas (Jacques)	Seine-Saint-Denis.
	Malandain (Guy)	Yvelines.
	Malvy (Martin)	Lot.
	Mancel (Jean-François)	Oise.
	Mandon (Thierry)	Essonne.
	Marcellin (Raymond)	Morbihan.
	Marchais (Georges)	Val-de-Marne.
	Marcus (Claude-Gérard)	Paris.
Mme	Marin-Moskovitz (Gilberte)	Territoire de Belfort.
MM.	Mas (Roger)	Ardennes.
	Masdeu-Arus (Jacques)	Yvelines.
	Massat (René)	Ariège.
	Masse (Marius)	Bouches-du-Rhône.
	Masson (Jean-Louis)	Moselle.
	Massot (François)	Alpes-de-Haute-Provence.
	Mathieu (Gilbert)	Côte-d'Or.
	Mathus (Didier)	Saône-et-Loire.
	Mattéi (Jean-François)	Bouches-du-Rhône.
	Mauger (Pierre)	Vendée.
	Maujoüan du Gasset (Joseph-Henri)	Loire-Atlantique.
	Mauroy (Pierre)	Nord.
	Mayoud (Alain)	Rhône.
	Mazeaud (Pierre)	Haute-Savoie.
	Méhaignerie (Pierre)	Ille-et-Vilaine.
	Merli (Pierre)	Alpes-Maritimes.
	Mesmin (Georges)	Paris.
	Mestre (Philippe)	Vendée.
	Métais (Pierre)	Vendée.
	Metzinger (Charles)	Moselle.
	Mexandeau (Louis)	Calvados.
	Meylan (Michel)	Haute-Savoie.
	Micaux (Pierre)	Aube.
Mme	Michaux-Chevry (Lucette)	Guadeloupe.
MM.	Michel (Henri)	Drôme.
	Michel (Jean-Pierre)	Haute-Saône.
	Migaud (Didier)	Isére.
Mme	Mignon (Hélène)	Haute-Garonne.
MM.	Mignon (Jean-Claude)	Seine-et-Marne.
	Millet (Gilbert)	Gard.
	Millon (Charles)	Ain.
	Miossec (Charles)	Finistère.
	Miqueu (Claude)	Hautes-Pyrénées.
	Mitterrand (Gilbert)	Gironde.
	Mocœur (Marcel)	Haute-Vienne.
	Monjalon (Guy)	Vienne.
	Montcharmont (Gabriel)	Rhône.
	Montdargent (Robert)	Val-d'Oise.
Mmes	Mora (Christiane)	Indre-et-Loire.
	Moreau (Louise)	Alpes-Maritimes.
MM.	Moutoussamy (Ernest)	Guadeloupe.
	Moyne-Bressand (Alain)	Isére.
	Nayral (Bernard)	Hérault.
	Nenou-Pwataho (Maurice)	Nouvelle-Calédonie et dépendances.
	Néri (Alain)	Puy-de-Dôme.
	Nesme (Jean-Marc)	Saône-et-Loire.
	Nungesser (Roland)	Val-de-Marne.
	Nunzi (Jean-Paul)	Tarn-et-Garonne.
	Oehler (Jean)	Bas-Rhin.
	Ollier (Patrick)	Hautes-Alpes.
	d'Ornano (Michel)	Calvados.
	Ortet (Pierre)	Haute-Garonne.
	Paccou (Charles)	Nord.
	Paecht (Arthur)	Var.
Mme	de Panafieu (Françoise)	Paris.
M.	Pandraud (Robert)	Seine-Saint-Denis.
Mmes	Papon (Christiane)	Val-de-Marne.
	Papon (Monique)	Loire-Atlantique.
MM.	Pasquini (Pierre)	Haute-Corse.
	Patriat (François)	Côte-d'Or.
	Pelchat (Michel)	Essonne.
	Pénicaut (Jean-Pierre)	Landes.
	Perben (Dominique)	Saône-et-Loire.
	Perbet (Régis)	Ardéche.
	de Peretti della Rocca (Jean-Pierre)	Bouches-du-Rhône.
	Péricard (Michel)	Yvelines.
	Perrut (Francisque)	Rhône.
	Peyrefitte (Alain)	Seine-et-Marne.
	Peyronnet (Jean-Claude)	Haute-Vienne.
	Pezet (Michel)	Bouches-du-Rhône.
	Philibert (Jean-Pierre)	Loire.
Mme	Piat (Yann)	Var.
MM.	Pierna (Louis)	Seine-Saint-Denis.
	Pierret (Christian)	Vosges.
	Pillet (Yves)	Isère.
	Pinte (Etienne)	Yvelines.
	Pistre (Charles)	Tarn.
	Planchou (Jean-Paul)	Seine-et-Marne.
	Poignant (Bernard)	Finistère.
	Poniatowski (Ladislas)	Eure.
	Pons (Bernard)	Paris.
	Pota (Alexis)	La Réunion.
	Poujade (Robert)	Côte-d'Or.
	Pourchon (Maurice)	Puy-de-Dôme.
	Preel (Jean-Luc)	Vendée.
	Proriol (Jean)	Haute-Loire.
	Proveux (Jean)	Indre-et-Loire.
	Queyranne (Jean-Jack)	Rhône.
	Raoult (Eric)	Seine-Saint-Denis.
	Ravier (Guy)	Vaucluse.
	Raynal (Pierre)	Cantal.
	Recours (Alfred)	Eure.
	Reiner (Daniel)	Meurthe-et-Moselle.
	Reitzer (Jean-Luc)	Haut-Rhin.
	Reymann (Marc)	Bas-Rhin.
	Richard (Alain)	Val-d'Oise.
	Richard (Lucien)	Loire-Atlantique.
	Rigal (Jean)	Aveyron.
	Rigaud (Jean)	Rhône.
	Rimareix (Gaston)	Creuse.
	Rimbault (Jacques)	Cher.
	Rinchet (Roger)	Savoie.
	de Robien (Gilles)	Somme.
	de Rocca Serra (Jean-Paul)	Corse-du-Sud.
	Rochebloine (François)	Loire.
	Rodet (Alain)	Haute-Vienne.
	Roger-Machart (Jacques)	Haute-Garonne.

	Rossi (André)	Aisne.
	Rossi (José)	Corse-du-Sud.
	Rossinot (André)	Meurthe-et-Moselle.
Mme	Roudy (Yvette)	Calvados.
M.	Rouquet (René)	Val-de-Marne.
Mme	Royal (Ségolène)	Deux-Sèvres.
MM.	Royer (Jean)	Indre-et-Loire.
	Rufenacht (Antoine)	Seine-Maritime.
	Saint-Ellier (Francis)	Calvados.
	Sainte-Marie (Michel)	Gironde.
	Salles (Rudy)	Alpes-Maritimes.
	Sanmarco (Philippe)	Bouches-du-Rhône.
	Santa Cruz (Jean-Pierre)	Jura.
	Santini (André)	Hauts-de-Seine.
	Santrot (Jacques)	Vienne.
	Sapin (Michel)	Hauts-de-Seine.
	Sarkozy (Nicolas)	Hauts-de-Seine.
	Saumade (Gérard)	Hérault.
Mme	Sauvaigo (Suzanne)	Alpes-Maritimes.
MM.	Savy (Robert)	Haute-Vienne.
	Schreiner (Bernard)	Bas-Rhin.
	Schreiner (Bernard)	Yvelines.
	Schwartzenberg (Roger-Gérard)	Val-de-Marne.
	Schwint (Robert)	Doubs.
	Séguin (Philippe)	Vosges.
	Seitlinger (Jean)	Moselle.
	Sergheraert (Maurice)	Nord.
	Sève (Patrick)	Val-de-Marne.
	Sicre (Henri)	Pyrénées-Orientales.
	Spiller (Christian)	Vosges.
M.	Stasi (Bernard)	Marne.
Mme	Stirbois (Marie-France)	Eure-et-Loir.
	Strauss-Kahn (Dominique)	Val-d'Oise.
Mme	Sublet (Marie-Josèphe)	Rhône.
MM.	Suchod (Michel)	Dordogne.
	Sueur (Jean-Pierre)	Loiret.
	Tapie (Bernard)	Bouches-du-Rhône.
	Tardito (Jean)	Bouches-du-Rhône.
	Tavernier (Yves)	Essonne.
	Tenaillon (Paul-Louis)	Yvelines.
	Terrot (Michel)	Rhône.
	Testu (Jean-Michel)	Indre-et-Loire.
	Thiémé (Fabien)	Nord.
	Thien Ah Koon (André)	La Réunion.
	Thomas (Jean-Claude)	Marne.
	Tiberi (Jean)	Paris.
	Toubon (Jacques)	Paris.
	Tranchant (Georges)	Hauts-de-Seine.
	Trémel (Pierre-Yvon)	Côtes-d'Armor.
	Ueberschlag (Jean)	Haut-Rhin.
	Vacant (Edmond)	Puy-de-Dôme.
	Vachet (Léon)	Bouches-du-Rhône.
	Vaillant (Daniel)	Paris.
	Valleix (Jean)	Gironde.
	Vasseur (Philippe)	Pas-de-Calais.
	Vauzelle (Michel)	Bouches-du-Rhône.
	Vernaudon (Emile)	Polynésie française.
	Vial-Massat (Théo)	Loire.
	Vidal (Joseph)	Aude.
	Vidal (Yves)	Bouches-du-Rhône.
	Vidalies (Alain)	Landes.
	Vignoble (Gérard)	Nord.
	de Villiers (Philippe)	Vendée.
	Virapoullé (Jean-Paul)	La Réunion.
	Vivien (Alain)	Seine-et-Marne.
	Vivien (Robert-André)	Val-de-Marne.
	Voisin (Michel)	Ain.
	Vuillaume (Roland)	Doubs.
	Wacheux (Marcel)	Pas-de-Calais.
	Warhouver (Aloyse)	Moselle.
	Weber (Jean-Jacques)	Haut-Rhin.
	Wiltzer (Pierre-André)	Essonne.
	Wolff (Claude)	Puy-de-Dôme.
	Worms (Jean-Pierre)	Saône-et-Loire.
	Zeller (Adrien)	Bas-Rhin.
	Zuccarelli (Emile)	Haute-Corse.

II. - COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1991

1. Modifications

A. - ÉLECTIONS

1. Contestations d'élections par circonscription et décisions du Conseil constitutionnel

Paris (13e circonscription) : contestation de l'élection de M. René Galy-Dejean par Mlle Marie-Amélie Defoy et M. Jean-Jacques Danton [*J.O.* du 19 mars 1991] (p. 3845) ; rejet des requêtes [*J.O.* du 3 août 1991] (p. 10391).

Loire-Atlantique (8e circonscription) : contestation de l'élection de M. Claude Evin par M. Etienne Garnier [*J.O.* du 4 octobre 1991] (p. 12968).

2. Élections partielles

- 3 février 1991 : élection de Michel NOIR (Rhône, 2e circonscription) [*J.O.* du 6 février 1991] (p. 1911) ; élection de M. Jean-Michel DUBERNARD (Rhône, 3e circonscription) [*J.O.* du 6 février 1991] (p. 1911) ; élection de M. René GALY-DEJEAN (Paris, 13e circonscription) [*J.O.* du 6 février 1991] (p. 1911).

- 9 juin 1991 : élection de M. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT (Territoire de Belfort) [*J.O.* du 10 juin 1991] (p. 7664).

- 22 septembre 1991 : élection de M. Claude EVIN (Loire-Atlantique, 8e circonscription) [*J.O.* du 26 septembre 1991] (p. 12589).

B. - DÉPUTÉS NOMMÉS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Mme Frédérique BREDIN : décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

M. Laurent CATHALA : décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

M. Jacques GUYARD : décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

M. Jean-Yves LE DRIAN : décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

M. Louis MEXANDEAU : décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

M. Michel SAPIN : décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

M. Dominique STRAUSS-KAHN : décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

M. Jean-Pierre SUEUR : décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

M. Alain VIVIEN : décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

C. - DÉPUTÉS DÉCÉDÉS

M. Michel d'ORNANO, décédé le 8 mars 1991 [*J.O.* du 9 mars 1991] (p. 3427).

M. Jacques HOUSSIN, décédé le 14 novembre 1991 [*J.O.* du 15 novembre 1991] (p. 14917).

D. - DÉMISSION DE DÉPUTÉS

Mme Gilberte MARIN-MOSKOVITZ [*J.O.* du 24 avril 1991] (p. 5448) ; Mme Marie-Madeleine DIEULANGARD [*J.O.* du 9 août 1991] (p. 10599).

E. - SUPPLÉANTS DEVENUS DÉPUTÉS

M. Jean ALBOUY, devenu député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Jacques Guyard, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

Mme Nicole AMELINE, devenue député le 9 mars 1991, en remplacement de M. Michel d'Ornano, décédé [*J.O.* du 9 mars 1991] (p. 3428).

M. Bernard ANGELS, devenu député le 17 juin 1991, en remplacement de M. Dominique Strauss-Kahn, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 18 juin 1991] (p. 7915).

M. David BOHBOT, devenu député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Laurent Cathala, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

M. Claude BOURDIN, devenu député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Jean-Pierre Sueur, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

M. Jacques HEUCLIN, devenu député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Alain Vivien, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

Mme Dominique ROBERT, devenue député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Louis Mexandeau, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

M. Michel THAUVIN, devenu député le 17 juin 1991, en remplacement de M. Michel Sapin, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 18 juin 1991] (p. 7915).

M. Jean VITTRANT, devenu député le 17 juin 1991, en remplacement de Mme Frédérique Bredin, nommée membre du Gouvernement [*J.O.* du 18 juin 1991] (p. 7915).

M. Pierre VICTORIA, devenu député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Jean-Yves Le Drian, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

F. - MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

M. Jean ALBOUY, devenu député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Jacques Guyard, nommé membre du Gouvernement.

Mme Nicole AMELINE, devenue député le 9 mars 1991, en remplacement de M. Michel d'Ornano, décédé.

M. Bernard ANGELS, devenu député le 17 juin 1991, en remplacement de M. Dominique Strauss-Kahn, nommé membre du Gouvernement.

M. David BOHBOT, devenu député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Laurent Cathala, nommé membre du Gouvernement.

M. Claude BOURDIN, devenu député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Jean-Pierre Sueur, nommé membre du Gouvernement.

Mme Frédérique BREDIN, nommée membre du Gouvernement le 16 mai 1991. Cessation de son mandat le 16 juin 1991.

M. Laurent CATHALA, nommé membre du Gouvernement le 17 mai 1991. Cessation de son mandat le 17 juin 1991.

M. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, élu le 9 juin 1991.

Mme Marie-Madeleine DIEULANGARD, démission le 8 août 1991.

M. Jean-Michel DUBERNARD, élu le 3 février 1991.

M. Claude EVIN, élu le 22 septembre 1991.

M. René GALY-DEJEAN, élu le 3 février 1991.

M. Jacques GUYARD, nommé membre du Gouvernement le 17 mai 1991. Cessation de son mandat le 17 juin 1991.

M. Jacques HEUCLIN, devenu député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Alain Vivien, nommé membre du Gouvernement.

M. Jacques HOUSSIN, décédé le 14 novembre 1991.

M. Jean-Yves LE DRIAN, nommé membre du Gouvernement le 17 mai 1991. Cessation de son mandat le 17 juin 1991.

Mme Gilberte MARIN-MOSKOVITZ, démission le 23 avril 1991.

M. Louis MEXANDEAU, nommé membre du Gouvernement le 17 mai 1991. Cessation de son mandat le 17 juin 1991.

M. Michel NOIR, élu le 3 février 1991.

M. Michel d'ORNANO, décédé le 8 mars 1991.

Mme Dominique ROBERT, devenue député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Louis Mexandeau, nommé membre du Gouvernement.

M. Michel SAPIN, nommé membre du Gouvernement le 16 mai 1991. Cessation de son mandat le 16 juin 1991.

M. Dominique STRAUSS-KAHN, nommé membre du Gouvernement le 16 mai 1991. Cessation de son mandat le 16 juin 1991.

M. Jean-Pierre SUEUR, nommé membre du Gouvernement le 17 mai 1991. Cessation de son mandat le 17 juin 1991.

M. Michel THAUVIN, devenu député le 17 juin 1991, en remplacement de M. Michel Sapin, nommé membre du Gouvernement.

M. Pierre VICTORIA, devenu député le 18 juin 1991, en remplacement de M. Jean-Yves Le Drian, nommé membre du Gouvernement.

M. Jean VITTRANT, devenu député le 17 juin 1991, en remplacement de Mme Frédérique Bredin, nommée membre du Gouvernement.

M. Alain VIVIEN, nommé membre du Gouvernement le 17 mai 1991. Cessation de son mandat le 17 juin 1991.

G. - MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR CIRCONSCRIPTION

Calvados (2e circonscription) : M. Louis MEXANDEAU jusqu'au 17 juin 1991 ; Mme Dominique ROBERT à partir du 18 juin 1991.

Calvados (4e circonscription) : M. Michel d'ORNANO, décédé le 8 mars 1991 ; Mme Nicole AMELINE à partir du 9 mars 1991.

Essonne (1re circonscription) : M. Jacques GUYARD jusqu'au 17 juin 1991 ; M. Jean ALBOUY à partir du 18 juin 1991.

Hauts-de-Seine (4e circonscription) : M. Michel SAPIN jusqu'au 16 juin 1991 ; M. Michel THAUVIN à partir du 17 juin 1991.

Loire-Atlantique (8e circonscription) : Mme Marie-Madeleine DIEULANGARD, démission le 8 août 1991 ; M. Claude EVIN, élu le 22 septembre 1991.

Loiret (1re circonscription) : M. Jean-Pierre SUEUR jusqu'au 17 juin 1991 ; M. Claude BOURDIN à partir du 18 juin 1991.

Morbihan (5e circonscription) : M. Jean-Yves LE DRIAN jusqu'au 17 juin 1991 ; M. Pierre VICTORIA à partir du 18 juin 1991.

Nord (4e circonscription) : M. Jacques HOUSSIN, décédé le 14 novembre 1991.

Paris (13e circonscription) : M. René GALY-DEJEAN, élu le 3 février 1991.

Rhône (2e circonscription) : M. Michel NOIR, élu le 3 février 1991.

Rhône (3e circonscription) : M. Jean-Michel DUBERNARD, élu le 3 février 1991,

Seine-et-Marne (9e circonscription) : M. Alain VIVIEN jusqu'au 17 juin 1991 ; M. Jacques HEUCLIN à partir du 18 juin 1991.

Seine-Maritime (9e circonscription) : Mme Frédérique BREDIN jusqu'au 16 juin 1991 ; M. Jean VITTRANT à partir du 17 juin 1991.

Territoire de Belfort (2e circonscription) : Mme Gilberte MARIN-MOSKOVITZ, démission le 23 avril 1991 ; M. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, élu le 9 juin 1991.

Val-de-Marne (2e circonscription) : M. Laurent CATHALA jusqu'au 17 juin 1991 ; M. David BOHBOT à partir du 18 juin 1991.

Val-d'Oise (8e circonscription) : M. Dominique STRAUSS-KAHN jusqu'au 16 juin 1991 ; M. Bernard ANGELS à partir du 17 juin 1991.

2. Mission temporaire

M. Roger LÉRON, chargé d'une mission temporaire, en application des dispositions de l'article L.O 144 du code électoral, auprès de Mme le secrétaire d'Etat chargé de la consommation [14 mai 1991] (p. 2113). Fin de sa mission, le 15 mai : démission du Gouvernement.

III. - GROUPES POLITIQUES

I. - Groupe socialiste

a) *Membres de ce groupe* (255) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441, 4442). - Président : M. Jean Auroux. - MM. Maurice Adevah-Pœuf, Jean-Marie-Alaize, Mme Jacqueline Alquier, MM. Jean Anciant, Robert Anselin, Henri d'Attilio, Jean Auroux, Jean-Yves Autexier, Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bachy, Jean-Pierre Baeumler, Jean-Pierre Balduyck, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Régis Barailla, Claude Barande, Bernard Bardin, Alain Barrau, Claude Bartolone, Philippe Bassinet, Christian Bataille, Jean-Claude Bateux, Umberto Battist, Jean Beaufils, Guy Bêche, Jacques Becq, Roland Beix, André Bellon, Jean-Michel Belorgey, Serge Beltrame, Georges Benedetti, Jean-Pierre Bequet, Michel Bérégovoy, Pierre Bernard, Michel Berson, André Billardon, Bernard Bioulac, Jean-Claude Blin, Jean-Marie Bockel, Jean-Claude Bois, Gilbert Bonnemaison, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Jean-Claude Boulard, Jean-Pierre Bouquet, René Bourget, Pierre Bourguignon, Jean-Pierre Braine, Pierre Brana, Mme Frédérique Bredin, MM. Jean-Paul Bret, Maurice Briand, Alain Brune, Mme Denise Cacheux, MM. Jean-Paul Calloud, Jean-Marie Cambacérès, Jean-Christophe Cambadelis, Jacques Cambolive, André Capet, Roland Carraz, Bernard Carton, Laurent Cathala, Bernard Cauvin, René Cazenave, Guy Chanfrault, Jean-Paul Chanteguet, Marcel Charmant, Michel Charzat, Guy-Michel Chauveau, Daniel Chevallier, Didier Chouat, André Clert, Michel Coffineau, François Colcombet, Georges Colin, Mme Martine David, MM. Marcel Dehoux, Jean-François Delahais, André Delattre, André Delehedde, Jacques Delhy, Albert Denvers, Bernard Derosier, Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Claude Dessein, Michel Destot, Paul Dhaille, Mme Marie-Madeleine Dieulangard, MM. Michel Dinet, Marc Dolez, Yves Dollo, René Dosière, Raymond Douyère, Julien Dray, René Drouin, Claude Ducert, Pierre Ducout, Jean-Louis Dumont, Dominique Dupilet, Yves Durand, Jean-Paul Durieux, Paul Duvaleix, Mme Janine Ecochard, MM. Henri Emmanuelli, Pierre Estève, Laurent Fabius, Albert Facon, Jacques Fleury, Jacques Floch, Pierre Forgues, Raymond Forni, Alain Fort, Jean-Pierre Fourré, Michel Françaix, Georges Frêche, Michel Fromet, Claude Galametz, Bertrand Gallet, Dominique Gambier, Pierre Garmendia, Marcel Garrouste, Jean-Yves Gateaud, Jean Gatel, Claude Germon, Jean Giovannelli, Joseph Gourmelon, Hubert Gouze, Gérard Gouzes, Léo Grézard, Jean Guigné, Jacques Guyard, Edmond Hervé, Pierre Hiard, François Hollande, Roland Huguet, Jacques Huyghues des Etages, Gérard Istace, Mme Marie Jacq, MM. Frédéric Jalton, Jean-Pierre Joseph, Noël Josèphe, Charles Josselin, Alain Journet, Jean-Pierre Kucheida, André Labarrère, Jean Laborde, Jean Lacombe, Pierre Lagorce, Jean-François Lamarque, Jérôme Lambert, Michel Lambert, Jean-Pierre Lapaire, Claude Laréal, Dominique Larifla, Jean Laurain, Jacques Lavédrine, Gilbert Le Bris, Mme Marie-France Lecuir, MM. Jean-Yves Le Déaut, Jean-Yves Le Drian, Jean-Marie Leduc, Robert Le Foll, Bernard Lefranc, Jean Le Garrec, Jean-Marie Le Guen, André Lejeune, Georges Lemoine, Guy Lengagne, Roger Léron, Alain Le Vern, Mme Marie-Noëlle Lienemann, MM. Robert Loïdi, François Loncle, Jeanny Lorgeoux, Maurice Louis-Joseph-Dogué, Bernard Madrelle, Jacques Mahéas, Guy Malandain, Martin Malvy, Thierry Mandon, Mme Gilberte Marin-Moskovitz, MM. Roger Mas, René Massat, Marius Masse, François Massot, Didier Mathus, Pierre Mauroy, Pierre Métais, Charles Metzinger, Louis Mexandeau, Henri Michel, Jean-Pierre Michel, Didier Migaud, Mme Hélène Mignon, MM. Gilbert Mitterrand, Marcel Mocœur, Guy Monjalon, Gabriel Montcharmont, Mme Christiane Mora, MM. Bernard Nayral, Alain Néri, Jean-Paul Nunzi, Jean Oehler, Pierre Ortet, François Patriat, Jean-Pierre Pénicaut, Jean-Claude Peyronnet, Michel Pezet, Christian Pierret, Yves Pillet, Charles Pistre, Jean-Paul Planchou, Bernard Poignant, Maurice Pourchon, Jean Proveux, Jean-Jack Queyranne, Guy Ravier, Alfred Recours, Daniel Reiner, Alain Richard, Gaston Rimareix, Roger Rinchet, Alain Rodet, Jacques Roger-Machart, Mme Yvette Roudy, M. René Rouquet, Mme Ségolène Royal, MM. Michel Sainte-Marie, Philippe Sanmarco, Jean-Pierre Santa-Cruz, Jacques Santrot, Michel Sapin, Gérard Saumade, Robert Savy, Bernard Schreiner (Yvelines), Robert Schwint, Patrick Sève, Henri Sicre, Dominique Strauss-Kahn, Mme Marie-Josèphe Sublet, MM. Michel Suchod, Jean-Pierre Sueur, Yves Tavernier, Jean-Michel Testu, Pierre-Yvon Trémel, Edmond Vacant, Daniel Vaillant, Michel Vauzelle, Joseph Vidal, Yves Vidal, Alain Vidalies, Alain Vivien, Marcel Wacheux, Jean-Pierre Worms.

S'inscrivent à ce groupe [*J.O.* du 18 juin 1991] (p. 7915) : MM. Bernard Angels, Jean-Pierre Chevènement, Michel Thauvin, Jean Vittrant ; [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965) : MM. Jean Albouy, David Bohbot, Claude Bourdin, Jacques Heuclin, Mme Dominique Robert ; [*J.O.* du 20 juin 1991] (p. 8033) : M. Pierre Victoria ; [*J.O.* du 18 juillet 1991] (p. 9498) : MM. Jean-Pierre Luppi, Michel Cartelet ; [*J.O.* du 21 juillet 1991] (p. 9709) : M. Claude Miqueu ; [*J.O.* du 1er octobre 1991] (p. 12808) : M. Claude Evin.

Cessent d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 6 avril 1991] (p. 4664) : M. Maurice Louis-Joseph-Dogué ; [*J.O.* du 11 avril 1991] (p. 4844) : M. Marcel Wacheux ; [*J.O.* du 24 avril 1991] (p. 5448) : Mme Gilberte Marin-Moskovitz ; [*J.O.* du 18 juin 1991] (p. 7915) : Mme Frédérique Bredin, MM. Dominique Strauss-Kahn, Michel Sapin ; [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965) : MM. Laurent Cathala, Jacques Guyard, Jean-Yves Le Drian, Louis Mexandeau, Jean-Pierre Sueur, Alain Vivien ; [*J.O.* du 9 août 1991] (p. 10599) : Mme Marie-Madeleine Dieulangard ; [*J.O.* du 9 novembre 1991] (p. 14684) : M. Yves Vidal.

b) *Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :*

Apparentés à ce groupe (20) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442) : M. Alain Bonnet, Mme Huguette Bouchardeau, MM. Jean-Michel Boucheron (Charente), Alain Calmat, Michel Cartelet, Elie Castor, Aimé Césaire, Bernard Charles, Michel Crépeau, Pierre-Jean Daviaud, Jean-Pierre Defontaine, Claude Gaits, Kamilo Gata, Claude Lise, Guy Lordinot, Jean-Pierre Luppi, Claude Miqueu, Jean Rigal, Roger-Gérard Schwartzenberg, Emile Zuccarelli.

S'apparente à ce groupe [*J.O.* du 6 avril 1991] (p. 4664) : M. Maurice Louis-Joseph-Dogué.

Cessent d'être apparentés à ce groupe [*J.O.* du 18 juillet 1991] (p. 9498) : MM. Jean-Pierre Luppi, Michel Cartelet ; [*J.O.* du 21 juillet 1991] (p. 9709) : M. Claude Miqueu.

II. - Groupe du Rassemblement pour la République

a) *Modification du 1er janvier au 2 avril 1991 :*

S'inscrit à ce groupe [*J.O.* du 16 février 1991] (p. 2404) : M. René Galy-Dejean.

b) *Membres de ce groupe* (125) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442). - Président : M. Bernard Pons. - Mme Michèle Alliot-Marie, MM. René André, Philippe Auberger, Emmanuel Aubert, Gautier Audinot, Pierre Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Patrick Balkany, Edouard Balladur, Claude Barate, Michel Barnier, Jacques Baumel, Pierre de Bénouville, Christian Bergelin, André Berthol, Jean Besson, Franck Borotra, Bruno Bourg-Broc, Jacques Boyon, Louis de Broissia, Christian Cabal, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Charles Cavaillé, Richard Cazenave, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Yves Chamard, Jean-Paul Charié, Serge Charles, Jean Charroppin, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Cointat, Alain Cousin, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Henri Cuq, Olivier Dassault, Mme Martine Daugreilh, MM. Bernard Debré, Jean-Louis Debré, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, Alain Devaquet, Patrick Devedjian, Claude Dhinnin, Eric Doligé, Guy Drut, Xavier Dugoin, André Durr, Christian Estrosi, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, René Galy-Dejean, Robert Galley, Henri de Gastines, Jean de Gaulle, Michel Giraud, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Lucien Guichon, Pierre-Rémy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Michel Inchauspé, Alain Jonemann, Didier Julia, Alain Juppé, Gabriel Kaspereit, Claude Labbé, Jacques Lafleur, Philippe Legras, Gérard Léonard, Arnaud Lepercq,

Jacques Limouzy, Jean de Lipkowski, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Mazeaud, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Maurice Nenou-Pwataho, Roland Nungesser, Patrick Ollier, Charles Paccou, Mme Françoise de Panafieu, M. Robert Pandraud, Mme Christiane Papon, MM. Pierre Pasquini, Dominique Perben, Régis Perbet, Michel Péricard, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Bernard Pons, Robert Poujade, Eric Raoult, Pierre Raynal, Jean-Luc Reitzer, Lucien Richard, Jean-Paul de Rocca Serra, Antoine Rufenacht, Nicolas Sarkozy, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Philippe Séguin, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Ueberschlag, Léon Vachet, Jean Valleix, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume.

c) *Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :*

Apparentés à ce groupe (2) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442) : MM. Edouard Frédéric-Dupont, Jean Kiffer.

III. - Groupe de l'Union pour la démocratie française

a) *Modifications du 1er janvier au 2 avril 1991 :*

S'inscrit à ce groupe [*J.O.* du 22 mars 1991] (p. 4017) : Mme Nicole Ameline.

Cessent d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 9 mars 1991] (p. 3428) : M. Michel d'Ornano ; [*J.O.* du 21 mars 1991] (p. 3950) : M. Jean-Pierre de Peretti della Rocca.

b) *Membres de ce groupe* (79) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442). - Président : M. Charles Millon. - Mme Nicole Ameline, MM. François d'Aubert, Henri Bayard, René Beaumont, Jean Bégault, Jacques Blanc, Roland Blum, Jean Brocard, Jean-Marie Caro, Robert Cazalet, Hervé de Charette, Pascal Clément, Daniel Colin, Louis Colombani, Georges Colombier, Francis Delattre, Jean-François Deniau, Léonce Deprez, Jean Desanlis, Willy Diméglio, Jacques Dominati, Maurice Dousset, Charles Ehrmann, Hubert Falco, Jacques Farran, Charles Fèvre, Claude Gaillard, Gilbert Gantier, René Garrec, Claude Gatignol, François-Michel Gonnot, Alain Griotteray, Jean-Yves Haby, Denis Jacquat, Aimé Kerguéris, Emile Koehl, Jean-Philippe Lachenaud, Marc Laffineur, Alain Lamassoure, François Léotard, Pierre Lequiller, Maurice Ligot, Gérard Longuet, Alain Madelin, Raymond Marcellin, Gilbert Mathieu, Jean-François Mattéi, Joseph-Henri Maujoüan du Gasset, Alain Mayoud, Pierre Merli, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Michel Meylan, Pierre Micaux, Charles Millon, Mme Louise Moreau, MM. Alain Moyne-Bressand, Jean-Marc Nesme, Arthur Paecht, Michel Pelchat, Francisque Perrut, Jean-Pierre Philibert, Ladislas Poniatowski, Jean-Luc Préel, Jean Proriol, Marc Reymann, Jean Rigaud, Gilles de Robien, André Rossi, José Rossi, André Rossinot, Francis Saint-Ellier, Rudy Salles, André Santini, Jean Seitlinger, Paul-Louis Tenaillon, Philippe Vasseur, Pierre-André Wiltzer, Claude Wolff.

S'inscrit à ce groupe [*J.O.* du 4 juillet 1991] (p. 8737) : Mme Yann Piat.

c) *Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :*

Apparentés à ce groupe (11) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442) : MM. Jean Bousquet, Jean-Guy Branger, Albert Brochard, Paul Chollet, Yves Coussain, Georges Durand, François d'Harcourt, Xavier Hunault, Roger Lestas, Mme Yann Piat, M. Philippe de Villiers.

Cesse d'être apparentée à ce groupe [*J.O.* du 4 juillet 1991] (p. 8737) : Mme Yann Piat.

IV. - Groupe de l'Union du centre

a) *Modifications du 1er janvier au 2 avril 1991 :*

S'inscrivent à ce groupe [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) : Mme Christine Boutin, M. Gérard Vignoble.

b) *Membres de ce groupe* (34) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442, 4443). - Président : M. Pierre Méhaignerie. - MM. Edmond Alphandéry, Jacques Barrot, François Bayrou, Bernard Bosson, Mme Christine Boutin, MM. Loïc Bouvard, Georges Chavanes, René Couanau, Jean-Yves Cozan, Adrien Durand, Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville, Jean-Paul Fuchs, Francis Geng, Germain Gengenwin, Edmond Gerrer, Gérard Grignon, Hubert Grimault, Ambroise Guellec, Jean-Jacques Hyest, Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Michel Jacquemin, Henry Jean-Baptiste, Jean-Jacques Jegou, Christian Kert, Pierre Méhaignerie, Mme Monique Papon, MM. François Rochebloine, Bernard Stasi, Gérard Vignoble, Jean-Paul Virapoullé, Michel Voisin, Jean-Jacques Weber, Adrien Zeller.

Président [*J.O.* du 19 septembre 1991] (p. 12292) : M. Jacques Barrot.

Cessent d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 21 juillet 1991] (p. 9709) : MM. Jean-Jacques Jegou ; Gérard Vignoble.

S'inscrit à ce groupe [*J.O.* du 10 octobre 1991] (p. 13321) : M. Gérard Vignoble.

c) *Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement :*

Modifications du 1er janvier au 2 avril 1991 :

Cessent d'être apparentés [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) : Mme Christine Boutin, M. Gérard Vignoble.

Apparentés à ce groupe (5) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443) : MM. Raymond Barre, Dominique Baudis, Claude Birraux, Jean Briane, Edouard Landrain.

V. - Groupe communiste

a) *Membres de ce groupe* (25) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443). - Président : M. André Lajoinie. - MM. François Asensi, Marcelin Berthelot, Alain Bocquet, Jean-Pierre Brard, Jacques Brunhes, René Carpentier, André Duroméa, Jean-Claude Gayssot, Pierre Goldberg, Roger Gouhier, Georges Hage, Guy Hermier, Mme Muguette Jacquaint, MM. André Lajoinie, Jean-Claude Lefort, Daniel Le Meur, Paul Lombard, Georges Marchais, Gilbert Millet, Robert Montdargent, Louis Pierna, Jacques Rimbault, Jean Tardito, Fabien Thiémé, Théo Vial-Massat.

b) *Apparenté aux termes de l'article 19 du règlement :*

Apparenté à ce groupe (1) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443) : M. Ernest Moutoussamy.

VI. - Liste des députés n'appartenant à aucun groupe

a) *Modifications du 1er janvier au 2 avril 1991 :*

Deviennent députés non inscrits [*J.O.* du 6 février 1991] (p. 1911) : MM. Jean-Michel Dubernard, René Galy-Dejean, Michel Noir ; [*J.O.* du 9 mars 1991] (p. 3428) : Mme Nicole Ameline ; [*J.O.* du 21 mars 1991] (p. 3950) : M. Jean-Pierre de Peretti Della Rocca.

Cessent d'être non inscrits [*J.O.* du 16 février 1991] (p. 2404) : M. René Galy-Dejean ; [*J.O.* du 22 mars 1991] (p. 4017) : Mme Nicole Ameline.

b) *Députés non inscrits* (20) [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443) : MM. Léon Bertrand, Jean Charbonnel, Jean-Marie Daillet, Jean-Michel Dubernard, Serge Franchis, Elie Hoarau, Jacques Houssin, Auguste Legros, Alexandre Léontieff, Michel Noir, Jean-Pierre de Peretti della Rocca, Alexis Pota, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, Mme Marie-France Stirbois, MM. Bernard Tapie, André Thien Ah Koon, Emile Vernaudon, Aloyse Warhouver.

Deviennent députés non inscrits [*J.O.* du 11 avril 1991] (p. 4844) : M. Marcel Wacheux ; [*J.O.* du 11 juin 1991] (p. 7664) : M. Jean-Pierre Chevénement ; [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965) : M. Pierre Victoria ; [*J.O.* du 21 juillet 1991] (p. 9709) : MM. Jean-Jacques Jegou, Gérard Vignoble ; [*J.O.* du 26 septembre 1991] (p. 12589) : M. Claude Evin ; [*J.O.* du 9 novembre 1991] (p. 14684) : M. Yves Vidal.

Cessent d'être députés non inscrits [*J.O.* du 18 juin 1991] (p. 7915) : M. Jean-Pierre Chevènement ; [*J.O.* du 20 juin 1991] (p. 8033) : M. Pierre Victoria ; [*J.O.* du 1er octobre 1991] (p. 12808) : M. Claude Evin ; [*J.O.* du 10 octobre 1991] (p. 13321) : M. Gérard Vignoble ; [*J.O.* du 15 novembre 1991] (p. 14917) : M. Jacques Houssin.

IV. - BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

1. Secrétaires d'âge [2 avril 1991] (p. 591) :

MM. Thierry Mandon, Gautier Audinot, Jean-Paul Calloud, Jérôme Lambert, Mmes Frédérique Bredin, Elisabeth Hubert.

2. Bureau de l'Assemblée nationale, nominations du 2 avril 1991 :

Nomination des six vice-présidents [2 avril 1991] (p. 591) : MM. André Billardon, Claude Labbé, Pascal Clément, Loïc Bouvard, Raymond Forni, Georges Hage.

Nomination des trois questeurs [2 avril 1991] (p. 591) : MM. Philippe Bassinet, Jacques Godfrain, Gilbert Bonnemaison.

Nomination des douze secrétaires [2 avril 1991] (p. 591) : MM. Jean-Marie Caro, Jacques Fleury, Michel Jacquemin, Marc Laffineur, Mme Marie-France Lecuir, MM. Georges Lemoine, Arnaud Lepercq, Pierre Mauger, Henri Michel, Mme Christiane Papon, MM. José Rossi, Roger-Gérard Schwartzenberg.

A la suite de ces nominations, le Bureau se trouve ainsi composé (p. 591) :

Président : M. Laurent Fabius.

Vice-présidents : MM. André Billardon, Claude Labbé, Pascal Clément, Loïc Bouvard, Raymond Forni, Georges Hage.

Questeurs : MM. Philippe Bassinet, Jacques Godfrain, Gilbert Bonnemaison.

Secrétaires : MM. Jean-Marie Caro, Jacques Fleury, Michel Jacquemin, Marc Laffineur, Mme Marie-France Lecuir, MM. Georges Lemoine, Arnaud Lepercq, Pierre Mauger, Henri Michel, Mme Christiane Papon, MM. José Rossi, Roger-Gérard Schwartzenberg.

V. - COMMISSIONS PERMANENTES

I. - Commission des affaires culturelles, familiales et sociales

a) *Modifications du 1er janvier au 2 avril 1991 :*

Cessent d'être membres de cette commission [*J.O.* du 16 janvier 1991] (p. 806) : M. Xavier Dugoin ; [*J.O.* du 1er mars 1991] (p. 2992) : M. François Rochebloine ; [*J.O.* du 6 mars 1991] (p. 3252) : M. Robert Le Foll ; [*J.O.* du 13 mars 1991] (p. 3593) : M. Didier Mathus ; [*J.O.* du 15 mars 1991] (p. 3693) : M. Adrien Durand ; [*J.O.* du 22 mars 1991] (p. 4017) : M. Jean-Pierre Peretti della Rocca ; [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) : M. Robert Le Foll.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 1er mars 1991] (p. 2992) : M. Adrien Durand ; [*J.O.* du 6 mars 1991] (p. 3252) : M. Didier Mathus ; [*J.O.* du 13 mars 1991] (p. 3593) : M. Robert Le Foll ; [*J.O.* du 15 mars 1991] (p. 3693) : M. François Rochebloine ; [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) : M. Pierre Bourguignon.

b) *Membres* [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486, 4487) : Mme Nicole Ameline, MM. Robert Anselin, Henri d'Attilio, Gautier Audinot, Mme Roselyne Bachelot, MM. Bernard Bardin, Jacques Barrot, Claude Bartolone, Jean-Claude Bateux, Umberto Battist, Henri Bayard, Roland Beix, Jean-Michel Belorgey, Jean-Pierre Bequet, Bernard Bioulac, Jean-Claude Boulard, Bruno Bourg-Broc, Pierre Bourguignon, Mme Christine Boutin, M. Jean-Pierre Braine, Mme Frédérique Bredin, MM. Jean-Paul Bret, Louis de Broissia, Christian Cabal, Jean-Paul Calloud, Alain Calmat, Jean-Christophe Cambadelis, René Carpentier, Roland Carraz, Laurent Cathala, Jean-Charles Cavaillé, René Cazenave, Aimé Césaire, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Yves Chamard, Guy Chanfrault, Bernard Charles, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Paul Chollet, Didier Chouat, André Clert, Michel Coffineau, Georges Colombier, Olivier Dassault, Bernard Debré, Marcel Dehoux, Bernard Derosier, Alain Devaquet, Patrick Devedjian, Mme Marie-Madeleine Dieulangard, MM. Willy Dimeglio, Jacques Dominati, Julien Dray, Guy Drut, Jean-Michel Dubernard, Jean-Paul Durieux, André Durr, Mme Janine Ecochard, MM. Christian Estrosi, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, Jean-Pierre Foucher, Michel Françaix, Michel Fromet, Jean-Paul Fuchs, Marcel Garrouste, Jean-Claude Gayssot, Jean Giovannelli, François-Michel Gonnot, Gérard Grignon, Jacques Guyard, Jean-Yves Haby, Georges Hage, Guy Hermier, Elie Hoarau, Mmes Elisabeth Hubert, Bernadette Isaac-Sibille, Marie Jacq, Muguette Jacquaint, MM. Denis Jacquat, Jean-Philippe Lachenaud, Marc Laffineur, Jacques Lafleur, Jean-François Lamarque, Edouard Landrain, Dominique Larifla, Jean Laurain, Mme Marie-France Lecuir, MM. Jean-Marie Le Guen, Robert Loïdi, Maurice Louis-Joseph-Dogué, Jean-Pierre Luppi, Thierry Mandon, Georges Marchais, Mme Gilberte Marin-Moskovitz, MM. Jean-François Mattei, Alain Mayoud, Charles Metzinger, Michel Meylan, Mme Hélène Mignon, M. Gilbert Mitterrand, Mme Christiane Mora, MM. Maurice Nenou-Pwataho, Alain Néri, Pierre Ortet, Mmes Françoise de Panafieu, Christiane Papon, Monique Papon, MM. Michel Pelchat, Michel Péricard, Francisque Perrut, Mme Yann Piat, MM. Yves Pillet, Bernard Pons, Alexis Pota, Jean-Luc Préel, Jean Proveux, Jean-Jack Queyranne, Guy Ravier, Alfred Recours, Gilles de Robien, François Rochebloine, Mme Yvette Roudy, MM. Rudy Salles, Philippe Sanmarco, André Santini, Jacques Santrot, Nicolas Sarkozy, Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Bernard Schreiner (Yvelines), Robert Schwint, Mmes Marie-France Stirbois, Marie-Josèphe Sublet, MM. Jean-Pierre Sueur, Bernard Tapie, Michel Terrot, Jean-Michel Testu, André Thien Ah Koon, Jean Ueberschlag, Jean Valleix, Alain Vidalies, Philippe de Villiers, Adrien Zeller.

c) *Deviennent membres de cette commission* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529) : M. Charles Miossec ; [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605) : M. Robert Le Foll ; [*J.O.* du 12 avril 1991] (p. 4892) : M. Didier Mathus ; [*J.O.* du 13 avril 1991] (p. 4938) : M. Robert Le Foll ; [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6754) : MM. Edmond Gerrer ; Jean-Paul Fuchs ; [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030) : Mmes Marie-Madeleine Dieulangard, Marie-France Lecuir ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : MM. Jean Albouy, David Bohbot, Jean-Michel Boucheron (Charente), Claude Bourdin, René Bourget, Michel Thauvin ; [*J.O.* du 29 juin 1991] (p. 8492) : M. Guy Bêche ; [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8578) : M. Alfred Recours ; [*J.O.* du 3 juillet 1991] (p. 8688) : M. Jérôme Lambert ; [*J.O.* du 5 juillet 1991] (p. 8825) : M. Marcel Charmant ; [*J.O.* du 27 septembre 1991] (p. 12652) : MM. Jean-Marie Le Guen, Jean Vittrant ; [*J.O.* du 4 octobre 1991] (p. 12969) : M. Jean-Jacques Jegou ; [*J.O.* du 10 octobre 1991] (p. 13322) : M. Claude Evin ; [*J.O.* du 4 décembre 1991] (p. 15847) : M. Christian Kert.

d) *Cessent d'appartenir à cette commission* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529) : M. Patrick Devedjian ; [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605) : M. Pierre Bourguignon ; [*J.O.* du 12 avril 1991] (p. 4892) : M. Robert Le Foll ; [*J.O.* du 13 avril 1991] (p. 4938) ; M. Didier Mathus ; [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6754) : M. Jean-Paul Fuchs ; [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888) : M. Edmond Gerrer ; [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971) : Mmes Marie-Madeleine Dieulangard ; Marie-France Lecuir ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : M. Jean-Paul Calloud ; [*J.O.* du 29 juin 1991] (p. 8492) : M. Alfred Recours ; [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8578) : M. Guy Bêche ; [*J.O.* du 3 juillet 1991] (p. 8688) : M. Jean-Marie Le Guen ; [*J.O.* du 5 juillet 1991] (p. 8825) : M. Jérôme Lambert ; [*J.O.* du 31 juillet 1991] (p. 10169) : Mme Marie-Madeleine Dieulangard ; [*J.O.* du 27 septembre 1991] (p. 12652) : MM. Marcel Charmant, Michel Thauvin ; [*J.O.* du 4 décembre 1991] (p. 15847) : M. Gérard Grignon.

e) *Bureau* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529). - Président : M. Jean-Michel Belorgey ; vice-présidents : MM. Alain Calmat, Jean-Paul Fuchs, Mme Yvette Roudy, M. André Santini ; secrétaires : MM. Jean-Pierre Foucher, Denis Jacquat, Mme Hélène Mignon, M. Jean-Jack Queyranne.

II. - Commission des affaires étrangères

a) *Modifications du 1er janvier au 2 avril 1991 :*

Cesse d'être membre de cette commission [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) : M. Georges Benedetti.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 9 janvier 1991] (p. 468) : M. Dominique Baudis ; [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) : M. Maurice Briand.

b) *Membres* [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487) : M. Maurice Adevah-Pœuf, Mme Michèle Alliot-Marie, MM. René André, Claude Barate, Alain Barrau, Raymond Barre, Dominique Baudis, André Bellon, Serge Beltrame, Michel Bérégovoy, Pierre Bernard, André Billardon, Jacques Blanc, Alain Bocquet, Bernard Bosson, René Bourget, Pierre Brana, Maurice Briand, Jean-Marie Caro, Jean Charbonnel, Michel Crépeau, Jean-Marie Daillet, André Delehedde, Jacques Delhy, Jean-François Deniau, Xavier Deniau, Paul Dhaille, Charles Ehrmann, Pierre Garmendia, Kamilo Gata, Jean-Yves Gateaud, Pierre Goldberg, Georges Gorse, Daniel Goulet, François d'Harcourt, Pierre Hiard, Henry Jean-Baptiste, Noël Josèphe, Didier Julia, Alain Juppé, Gabriel Kaspereit, Emile Koehl, André Labarrère, Jean Laborde, Jean Lacombe, Pierre Lagorce, Jean-Yves Le Déaut, Guy Lengagne, François Léotard, Mme Marie-Noëlle Lienemann, MM. Maurice Ligot, Jean de Lipkowski, François Loncle, Jeanny Lorgeoux, Claude-Gérard Marcus, Gilbert Mathieu, Pierre Mauroy, Charles Millon, Robert Montdargent, Mme Louise Moreau, MM. Roland Nungesser, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Charles Pistre, Bernard Poignant, Pierre Raynal, René Rouquet, Roger-Gérard Schwartzenberg, Philippe Séguin, Jean Seitlinger, Bernard Stasi, Michel Vauzelle, Théo Vial-Massat.

c) *Deviennent membres de cette commission* [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605) : M. Georges Benedetti ; [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030) : MM. André Delehedde, Pierre Hiard, Bernard Poignant, René Rouquet ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : M. Jean-Pierre Chevènement.

d) *Cessent d'appartenir à cette commission* [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605) : M. Maurice Briand ; [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971) : MM. André Delehedde, Pierre Hiard, Bernard Poignant, René Rouquet ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : M. René Bourget.

e) *Bureau* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529). - Président : M. Michel Vauzelle ; vice-présidents : MM. André Bellon, Jean-François Deniau, Charles Pistre ; secrétaires : MM. Michel Bérégovoy, Paul Dhaille, Charles Ehrmann.

III. - Commission de la défense nationale et des forces armées

a) *Modifications du 1er janvier au 2 avril 1991 :*

Cesse d'être membre de cette commission [*J.O.* du 15 janvier 1991] (p. 769) : M. Roland Huguet.

Devient membre de cette commission [*J.O.* du 15 janvier 1991] (p. 769) : M. Jean Auroux.

b) *Membres* [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487) : MM. Jean Auroux, Jean-Yves Autexier, Pierre Bachelet, Claude Barande, Jacques Baumel, Pierre de Bénouville, André Berthol, Léon Bertrand, Jean-Michel Boucheron (Charente), Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Loïc Bouvard, Jacques Boyon, Jean-Guy Branger, Jean Briane, Jean Brocard, Albert Brochard, Michel Cartelet, Bernard Cauvin, Hervé de Charette, Guy-Michel Chauveau, Daniel Colin, Jean-Yves Cozan, Mme Martine Daugreilh, MM. Jean-François Delahais, Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Claude Dessein, Yves Dollo, Paul Duvaleix, Laurent Fabius, François Fillon, Georges Frêche, Edouard Frédéric-Dupont, Claude Gaits, Claude Galametz, Bertrand Gallet, René Galy-Dejean, Henri de Gastines, Jean Gatel, Jacques Godfrain, Joseph Gourmelon, Hubert Gouze, Jean Guigné, Jacques Huyghues des Etages, Gérard Istace, Alain Journet, Jean Kiffer, Jacques Lavédrine, Jean-Yves Le Drian, Jean-Claude Lefort, Bernard Lefranc, Georges Lemoine, Marius Masse, Pierre Mauger, Joseph-Henri Maujoüan du Gasset, Pierre Merli, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Charles Miossec, Arthur Paecht, Jean-Pierre Peretti della Rocca, Louis Pierna, Robert Poujade, Daniel Reiner, Lucien Richard, Jean Rigal, Jacques Rimbault, Michel Sainte-Marie, Jean-Pierre Santa Cruz, Christian Spiller, Edmond Vacant, Michel Voisin, Jean-Jacques Weber, Pierre-André Wiltzer.

c) *Deviennent membres de cette commission* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529) : M. Jean-Louis Goasduff ; [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030) : MM. Jean-François Delahais, Bertrand Gallet, Jean Guigné ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : MM. Jacques Heuclin, Jean Vittrant ; [*J.O.* du 27 septembre 1991] (p. 12652) : M. Michel Thauvin.

d) *Cessent d'appartenir à cette commission* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529) : M. Charles Miossec ; [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971) : MM. Jean-François Delahais, Bertrand Gallet, Jean Guigné ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : M. Jean-Michel Boucheron (Charente) ; [*J.O.* du 27 septembre 1991] (p. 12652) : M. Jean Vittrant.

e) *Bureau* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529). - Président : M. Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine) ; vice-présidents : MM. Jean Gatel, Jean-Yves Le Drian, Arthur Paecht ; secrétaires : MM. Jean Briane, Freddy Deschaux-Beaume, Joseph-Henri Maujoüan du Gasset.

IV. - Commission des finances, de l'économie générale et du Plan

a) *Modifications du 1er janvier au 2 avril 1991 :*

Cesse d'être membre de cette commission [*J.O.* du 13 mars 1991] (p. 3593) : M. Pierre Bourguignon.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 16 janvier 1991] (p. 806) : M. Xavier Dugoin ; [*J.O.* du 13 mars 1991] (p. 3593) ; M. Guy Monjalon.

b) *Membres* [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487) : MM. Edmond Alphandéry, Jean Anciant, Philippe Auberger, François d'Aubert, Jean-Marc Ayrault, Patrick Balkany, Edouard Balladur, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Michel Barnier, François Bayrou, Guy Bêche, Michel Berson, Alain Bonnet, Augustin Bonrepaux, Jean Bousquet, Jean-Pierre Brard, Jean-Marie Cambacérès, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Albert Denvers, Raymond Douyère, Xavier Dugoin, Jean-Louis Dumont, Henri Emmanuelli, Pierre Forgues, Raymond Forni, Serge Franchis, Yves Fréville, Dominique Gambier, Gilbert Gantier, René Garrec, Jean de Gaulle, Claude Germon, Michel Giraud, Alain Griotteray, Edmond Hervé, François Hollande, Michel Inchauspé, Michel Jacquemin, Jean-Jacques Jegou, Charles Josselin, Jean Le Garrec, Claude Lise, Gérard Longuet, Alain Madelin, Martin Malvy, Jean-François Mancel, Raymond Marcellin, Louis Mexandeau, Guy Monjalon, Michel Noir, Christian Pierret, Jean-Paul Planchou, Ladislas Poniatowski, Maurice Pourchon, Jean Proriol, Eric Raoult, Alain Richard, Jean-Paul de Rocca Serra, Alain Rodet, Jacques Roger-Machart, André Rossi, Jean Royer, Antoine Rufenacht, Dominique Strauss-Kahn, Jean Tardito, Yves Tavernier, Fabien Thiémé, Georges Tranchant, Philippe Vasseur, Alain Vivien, Robert-André Vivien.

c) *Deviennent membres de cette commission* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529) : M. Patrick Devedjian ; [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605) : M. Emile Zuccarelli ; [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972) : MM. Alain Cousin, Jean-Marie Demange, Jean-Marie Alaize, Bernard Carton, Jean-François Delahais, Pierre Estève, Daniel Vaillant ; [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030) : MM. Patrick Devedjian, Jean-Paul de Rocca Serra, Jean-Pierre Balligand, Raymond Douyère, Louis Mexandeau, Dominique Strauss-Kahn, Alain Vivien ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : M. Jean-Pierre Bouquet, Mme Dominique Robert, M. Pierre Victoria ; [*J.O.* du 29 juin 1991] (p. 8492) : M. Alfred Recours ; [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8578) : M. Guy Bêche ; [*J.O.* du 2 octobre 1991] (p. 12858) : M. Roger Couanau.

d) *Cessent d'appartenir à cette commission* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529) : M. Michel Giraud ; [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605) : M. Guy Monjalon ; [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971) : MM. Jean-Pierre Balligand, Patrick Devedjian, Raymond Douyère, Louis Mexandeau, Jean-Paul de Rocca Serra, Dominique Strauss-Kahn, Alain Vivien ; [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030) : MM. Jean-Marie Alaize, Bernard Carton, Alain Cousin, Jean-François Delahais, Jean-Marie Demange, Pierre Estève, Daniel Vaillant ; [*J.O.* du 29 juin 1991] (p. 8492) : M. Guy Bêche ; [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8578) : M. Alfred Recours ; [*J.O.* du 31 juillet 1991] (p. 10169) : M. Jean-Jacques Jegou.

e) *Bureau* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529). - Président : M. Dominique Strauss-Kahn ; rapporteur général : M. Alain Richard ; vice-présidents : MM. Jean Anciant, François d'Aubert, Yves Tavernier ; secrétaires : MM. François Hollande, Jean-Jacques Jegou, Jean Proriol ; [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030) : président : M. Henri Emmanuelli.

V. - Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

a) *Modifications du 1er janvier au 2 avril 1991 :*

Cessent d'être membres de cette commission [*J.O.* du 9 janvier 1991] (p. 468) : M. Dominique Baudis ; [*J.O.* du 6 mars 1991] (p. 3252) : M. Didier Mathus ; [*J.O.* du 13 mars 1991] (p. 3593) : MM. Robert Le Foll, Guy Monjalon ; [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) : MM. Pierre Bourguignon, Maurice Briand.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 6 mars 1991] (p. 3252) : M. Robert Le Foll ; [*J.O.* du 13 mars 1991] (p. 3593) : MM. Pierre Bourguignon, Didier Mathus ; [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) : MM. Georges Benedetti, Robert Le Foll.

b) *Membres* [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487) : MM. François Asensi, Emmanuel Aubert, Georges Benedetti, Jean-Claude Blin, Gilbert Bonnemaison, Jacques Brunhes, Mmes Denise Cacheux, Nicole Catala, MM. Serge Charles, Marcel Charmant, Pascal Clément, François Colcombet, Henri Cuq, Pierre-Jean Daviaud, Mme Martine David, MM. Jean-Louis Debré, André Delattre, Francis Delattre, Marc Dolez, René Dosière, Georges Durand, Yves Durand, Jacques Floch, Alain Fort, Edmond Gerrer, Gérard Gouzes, Léo Grézard, Olivier Guichard, Pierre-Rémy Houssin, Jean-Jacques Hyest, Frédéric Jalton, Christian Kert, Alain Lamassoure, Jérôme Lambert, Jean-Pierre Lapaire, Robert Le Foll, Gérard Léonard, Alexandre Léontieff, Pierre Lequiller, Jacques Limouzy, Guy Lordinot, Jacques Mahéas, François Massot, Didier Mathus, Pierre Mazeaud, Jean-Pierre Michel, Didier Migaud, Gilbert Millet, Ernest Moutoussamy, Robert Pandraud, Pierre Pasquini, Dominique Perben, Jean-Claude Peyronnet, Michel Pezet, Jean-Pierre Philibert, Marc Reymann, José Rossi, André Rossinot, Michel Sapin, Gérard Saumade, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Robert Savy, Maurice Sergheraert, Michel Suchod, Paul-Louis Tenaillon, Jean Tibéri, Jacques Toubon, Emile Vernaudon, Jean-Paul Virapoullé, Aloyse Warhouver, Claude Wolff, Jean-Pierre Worms, Emile Zuccarelli.

c) *Deviennent membres de cette commission* [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605) : MM. Maurice Briand, Pierre Bourguignon, Guy Monjalon ; [*J.O.* du 12 avril 1991] (p. 4892) : M. Robert Le Foll ; [*J.O.* du 13 avril 1991] (p. 4938) : M. Didier Mathus ; [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6754) : M. Jean-Paul Fuchs ; [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888) : M. Edmond Gerrer ; [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972) : M. André Delehedde, Mme Marie-Madeleine Dieulangard, MM. Bertrand Gallet, Jean Guigné, Pierre Hiard, Mme Marie-France Lecuir, MM. Bernard Poignant, René Rouquet ; [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030) : MM. Alain Fort, Frédéric Jalton, Guy Lordinot, Guy Monjalon, Michel Sapin, Gérard Saumade, Robert Savy, Jean-Pierre Worms ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : M. Jean-Paul Calloud ; [*J.O.* du 3 juillet 1991] (p. 8688) : M. Jean-Marie Le Guen ; [*J.O.* du 5 juillet 1991] (p. 8825) : M. Jérôme Lambert ; [*J.O.* du 27 septembre 1991] (p. 12652) : M. Marcel Charmant ; [*J.O.* du 4 décembre 1991] (p. 15847) : M. Gérard Grignon.

d) *Cessent d'appartenir à cette commission* [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605) : MM. Georges Benedetti, Robert Le Foll, Emile Zuccarelli ; [*J.O.* du 12 avril 1991] (p. 4892) : M. Didier Mathus ; [*J.O.* du 13 avril 1991] (p. 4938) ; M. Robert Le Foll : [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6754) : M. Edmond Gerrer ; [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888) : M. Jean-Paul Fuchs ; [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972) : MM. Alain Fort, Frédéric Jalton, Guy Lordinot, Guy Monjalon, Michel Sapin, Gérard Saumade, Robert Savy, Jean-Pierre Worms ; [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030) : M. André Delehedde, Mme Marie-Madeleine Dieulangard, MM. Bertrand Gallet, Jean Guigné, Pierre Hiard, Mme Marie-France Lecuir, MM. Bernard Poignant, René Rouquet ; [*J.O.* du 3 juillet 1991] (p. 8688) : M. Jérôme Lambert ; [*J.O.* du 5 juillet 1991] (p. 8825) : M. Marcel Charmant ; [*J.O.* du 27 septembre 1991] (p. 12652) : M. Jean-Marie Le Guen ; [*J.O.* du 4 décembre 1991] (p. 15847) : M. Christian Kert.

e) *Bureau* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529). - Président : M. Michel Sapin ; vice-présidents : MM. Pascal Clément, Jean-Jacques Hyest, Michel Suchod ; secrétaires : MM. Jacques Floch, Paul-Louis Tenaillon, Jean-Pierre Worms ; [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030) : président : M. Gérard Gouzes.

VI. - Commission de la production et des échanges

a) *Modifications du 1er janvier au 2 avril 1991 :*

Cessent d'être membres de cette commission [*J.O.* du 15 janvier 1991] (p. 769) : M. Jean Auroux ; [*J.O.* du 1er mars 1991] (p. 2992) : M. Adrien Durand ; [*J.O.* du 15 mars 1991] (p. 3693) : M. François Rochebloine.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 15 janvier 1991] (p. 769) : M. Roland Huguet ; [*J.O.* du 28 février 1991] (p. 2933) : M. Michel Noir ; [*J.O.* du 1er mars 1991] (p. 2992) : M. François Rochebloine ; [*J.O.* du 15 mars 1991] (p. 3693) : M. Adrien Durand.

b) *Membres* [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487) : M. Jean-Marie Alaize, Mme Jacqueline Alquier, MM. Jean-Paul Bachy, Jean-Pierre Baeumler, Jean-Pierre Balduyck, Régis Barailla, Philippe Bassinet, Christian Bataille, Jean Beaufils, René Beaumont, Jacques Becq, Jean Bégault, Christian Bergelin, Marcelin Berthelot, Jean Besson, Claude Birraux, Roland Blum, Jean-Marie Bockel, Jean-Claude Bois, André Borel, Franck Borotra, Mme Huguette Bouchardeau, MM. Jean-Pierre Bouquet, Alain Brune, Jacques Cambolive, André Capet, Bernard Carton, Elie Castor, Robert Cazalet, Richard Cazenave, Jean-Paul Chanteguet, Jean-Paul Charié, Jean Charroppin, Michel Charzat, Georges Chavanes, Daniel Chevallier, Michel Cointat, Georges Colin, Louis Colombani, René Couanau, Alain Cousin, Yves Coussain, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Jean-Pierre Defontaine, Jean-Marie Demange, Léonce Deprez, Jean Desanlis, Michel Destot, Claude Dhinnin, Michel Dinet, Eric Doligé, Maurice Dousset, René Drouin, Claude Ducert, Pierre Ducout, Dominique Dupilet, Adrien Durand, André Duroméa, Pierre Esteve, Albert Facon, Hubert Falco, Jacques Farran, Charles Fèvre, Jacques Fleury, Jean-Pierre Fourré, Claude Gaillard, Robert Galley, Claude Gatignol, Francis Geng, Germain Gengenwin, Jean-Louis Goasduff, Roger Gouhier, Hubert Grimault, François Grussenmeyer, Ambroise Guellec, Lucien Guichon, Jacques Houssin, Roland Huguet, Xavier Hunault, Alain Jonemann, Jean-Pierre Joseph, Aimé Kerguéris, Jean-Pierre Kuchelda, Claude Labbé, André Lajoinie, Michel Lambert, Claude Laréal, Gilbert Le Bris, Jean-Marie Leduc, Philippe Legras, Auguste Legros, André Lejeune, Daniel Le Meur, Arnaud Lepercq, Roger Léron, Roger Lestas, Alain Le Vern, Paul Lombard, Bernard Madrelle, Guy Malandain, Roger Mas, Jacques Masdeu-Arus, René Massat, Jean-Louis Masson, Pierre Méhaignerie, Pierre Métais, Pierre Micaux, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Henri Michel, Jean-Claude Mignon, Claude Miqueu, Marcel Mocœur, Gabriel Montcharmont, Alain Moyne-Bressand, Bernard Nayral, Jean-Marc Nesme, Jean-Paul Nunzi, Jean Oehler, Patrick Ollier, Charles Paccou, François Patriat, Jean-Pierre Pénicaut, Régis Perbet, Jean-Luc Reitzer, Jean Rigaud, Gaston Rimareix, Roger Rinchet, Mme Ségolène Royal, MM. Francis Saint-Ellier, Patrick Sève, Henri Sicre, Jean-Claude Thomas, Pierre-Yvon Trémel, Léon Vachet, Daniel Vaillant, Joseph Vidal, Yves Vidal, Gérard Vignoble, Roland Vuillaume, Marcel Wacheux.

c) *Deviennent membres de cette commission* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529) : M Michel Giraud ; [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030) : MM. Alain Cousin, Jean-Marie Demange, Jean-Marie Alaize, Bernard Carton, Pierre Estève, Daniel Vaillant ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : M. Bernard Angels ; [*J.O.* du 2 août 1991] (p. 10313) : M. Gérard Vignoble ; [*J.O.* du 10 novembre 1991] (p. 14756) : M. Yves Vidal.

d) *Cessent d'appartenir à cette commission* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529) : M. Jean-Louis Goasduff ; [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972) : MM. Jean-Marie Alaize, Bernard Carton, Alain Cousin, Jean-Marie Demange, Pierre Estève, Daniel Vaillant ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : M. Jean-Pierre Bouquet ; [*J.O.* du 31 juillet 1991] (p. 10169) : M. Gérard Vignoble ; [*J.O.* du 2 octobre 1991] (p. 12858) : M. Roger Couanau ; [*J.O.* du 10 novembre 1991] (p. 14756) : M. Yves Vidal.

e) *Bureau* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529). - Président : M. Jean-Marie Bockel ; vice-présidents : MM. Claude Birraux, Alain Brune, Jean-Pierre Defontaine, Pierre Micaux ; secrétaires : MM. Léonce Deprez, Ambroise Guellec, Guy Malandain, Mme Ségolène Royal.

VII. - Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes

a) *Membres* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529) : MM. Jean Anciant, Guy Bêche, Roland Beix, Alain Bonnet, Pierre Bourguignon, Jean-Guy Branger, Xavier Deniau, René Dosière, Henri de Gastines, Francis Geng, Alain Griotteray, Pierre Micaux, Michel Péricard, Louis Pierna, Jean-Michel Testu.

b) *Bureau* [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529). - Président : M. Pierre Bourguignon ; vice-présidents : MM. Guy Bêche, Francis Geng ; secrétaires : MM. Jean-Guy Branger, René Dosière.

VI. - COMMISSIONS MIXTES PARITAIRES

Constituées pour l'examen :

- du projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692) [*J.O.* du 26 mars 1991] (p. 4175).

- du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [*J.O.* du 9 avril 1991] (p. 4751).

- du projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650) [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7032).

- du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

- du projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

- du projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

- du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7707).

- du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [*J.O.* du 22 juin 1991] (p. 8139).

- du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059) [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

- du projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8316).

- du projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8317).

- du projet de loi modifiant le code des postes et des télécommunications et la loi n° 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications (n° 1953) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

- du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

- du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

- de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaires (n° 1951) [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8580).

- du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [*J.O.* du 26 octobre 1991] (p. 14111).

- du projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242) [*J.O.* du 22 novembre 1991] (p. 15261).

- du projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [*J.O.* du 5 décembre 1991] (p. 15898).

- du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

- du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

- du projet de loi relatif à l'agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

- du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

- du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

- du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

- du projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

- du projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

- du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

- du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

- du projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284) [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

- du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

- du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

- du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et des délits contre les personnes (n° 2083) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

- du projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337) [*J.O.* du 21 décembre 1991] (p. 16755).

VII. - COMMISSIONS D'ENQUÊTE

Commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Vᵉ République

Membres [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888) : MM. Philippe Auberger, François d'Aubert, Claude Bartolone, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Louis Debré, Jean-François Deniau, Willy Diméglio, Marc Dolez, René Dosière, Mme Janine Ecochard, MM. Raymond Forni, Alain Fort, Dominique Gambier, François Hollande, Jean-Jacques Hyest, Jean-Claude Lefort, Jean Le Garrec, François Loncle, Thierry Mandon, Pierre Mazeaud, Jean-Pierre Michel, Robert Pandraud, Christian Pierret, Alain Richard, André Rossi, Philippe Séguin, Jacques Toubon, Philippe Vasseur, Alain Vidalies, Michel Voisin.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 29 mai 1991] (p. 7222) : MM. Jacques Floch, Jérôme Lambert, Charles Pistre ; [*J.O.* du 4 juin 1991] (p. 7395) : MM. Claude Bartolone, François Loncle ; [*J.O.* du 3 juillet 1991] (p. 8688) : M. Marc Reymann ; [*J.O.* du 4 octobre 1991] (p. 12968) : M. Jean Brocard.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 29 mai 1991] (p. 7222) : MM. Claude Bartolone, François Loncle, Alain Richard ; [*J.O.* du 4 juin 1991] (p. 7395) : MM. Jacques Floch, Jérôme Lambert ; [*J.O.* du 3 juillet 1991] (p. 8688) : M. André Rossi ; [*J.O.* du 4 octobre 1991] (p. 12968) : M. Willy Diméglio.

Bureau [*J.O.* du 30 mai 1991] (p. 7255). - Président : M. Jean-François Deniau ; vice-présidents : MM. Pierre Mazeaud, Jean-Pierre Michel ; secrétaires : MM. Jean-Claude Lefort, Michel Voisin ; rapporteur : M. Jean Le Garrec ; [*J.O.* du 25 septembre 1991] (p. 12524) ; [*J.O.* du 3 octobre 1991] (p. 12922) : président : M. Pierre Mazeaud ; vice-président : M. Jean-Jacques Hyest.

Commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française

Membres [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509) : MM. Maurice Adevah-Pœuf, François d'Aubert, Philippe Bassinet, Guy Bêche, Christian Bergelin, Jean-Marie Bockel, Franck Borotra, Jacques Brunhes, Georges Chavanes, Henri Cuq, Jean-Pierre Delalande, Jean-Claude Dessein, Paul Dhaille, Marc Dolez, René Drouin, Dominique Gambier, Gilbert Gantier, Claude Gatignol, Hubert Grimault, Jean Guigné, Edmond Hervé, Xavier Hunault, François Loncle, Jacques Masdeu-Arus, Pierre Micaux, Maurice Pourchon, Eric Raoult, Jean-Luc Reitzer, Mme Marie-Joséphe Sublet, M. Marcel Wacheux.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572) : MM. David Bohbot, Raymond Douyère, Léo Grézard, Jacques Lavédrine, Thierry Mandon, Mme Dominique Robert, M. Bernard Schreiner (Yvelines).

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572) : MM. Philippe Bassinet, Jean-Marie Bockel, Jean-Claude Dessein, Paul Dhaille, Marc Dolez, René Drouin, Maurice Pourchon.

Bureau [19 décembre 1991] (p. 8286). - Président : M. Jacques Masdeu-Arus ; vice-présidents : MM. Maurice Adevah-Pœuf, Jacques Brunhes ; secrétaires : MM. Xavier Hunault, Bernard Schreiner (Yvelines) ; rapporteur : M. Guy Bêche.

VIII. - COMMISSION DE CONTRÔLE

Commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires

Membres [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888) : Mme Michèle Alliot-Marie, MM. Jean-Pierre Baeumler, Guy Bêche, Roland Beix, Jean-Pierre Bequet, Bruno Bourg-Broc, Jean-Christophe Cambadelis, René Carpentier, Mme Nicole Catala, M. Jean-Yves Chamard, Mme Martine David, MM. Alain Devaquet, Charles Ehrmann, Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville, Jean Giovannelli, Mme Elisabeth Hubert, MM. Denis Jacquat, Alain Juppé, Jean Laurain, Mme Marie-France Lecuir, MM. Jean-Yves Le Déaut, Maurice Ligot, Jean-Pierre Luppi, Jean Proveux, Francis Saint-Ellier, Philippe Sanmarco, Bernard Schreiner (Yvelines), Roger-Gérard Schwartzenberg, Paul-Louis Tenaillon.

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 29 mai 1991] (p. 7222) : MM. André Clert, Jean-Paul Planchou, Alfred Recours ; [*J.O.* du 5 juin 1991] (p. 7431) : MM. Jean-Paul Bret, Jean Proveux.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 29 mai 1991] (p. 7222) : MM. Roland Beix, Jean Proveux, Philippe Sanmarco ; [*J.O.* du 5 juin 1991] (p. 7431) : MM. Jean-Paul Planchou, Alfred Recours.

Bureau [*J.O.* du 30 mai 1991] (p. 7255). - Président : M. Yves Fréville ; vice-présidents : Mme Nicole Catala, M. Roger-Gérard Schwartzenberg ; secrétaires : MM. Jean-Christophe Cambadelis, Francis Saint-Ellier ; rapporteur : M. Jean Giovannelli.

IX. - COMMISSION SPÉCIALE

constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) :

Modification de sa composition :

Deviennent membres de cette commission [*J.O.* du 2 février 1991] (p. 1765) : M. Jacques Guyard ; [*J.O.* du 18 avril 1991] (p. 5138) : M. Pierre Raynal ; [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089) : MM. Robert Le Foll, Bernard Schreiner (Yvelines) ; [*J.O.* du 28 septembre 1991] (p. 12710) : Mme Nicole Ameline ; [*J.O.* du 19 novembre 1991] (p. 15069) : M. Martin Malvy.

Cessent d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 2 février 1991] (p. 1765) : M. Jean-Marie Le Guen ; [*J.O.* du 28 septembre 1991] (p. 12710) : M. André Santini ; [*J.O.* du 19 novembre 1991] (p. 15069) : M. Jean-Pierre Joseph.

Bureau [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8313) : M. René Dosière en remplacement de M. Gérard Gouzes, démissionnaire.

X. - MISSIONS D'INFORMATION COMMUNES A PLUSIEURS COMMISSIONS PERMANENTES

Mission d'information chargée de l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme

Pas de changement dans sa composition.

Mission d'information sur la bioéthique

Modification de sa composition :

Devient membre de cette mission [*J.O.* du 15 février 1991] (p. 2314) : Mme Françoise de Panafieu.

Mission d'information sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale

Membres [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705) : Mme Nicole Ameline, M. Philippe Auberger, Mme Roselyne Bachelot, MM. Michel Berson, Augustin Bonrepaux, Bruno Bourg-Broc, Jean-Pierre Brard, Mme Nicole Catala, MM. Didier Chouat, Léonce Deprez, Bernard Derosier, Jean-Pierre Foucher, Michel Péricard, Michel Pezet, Guy Ravier, Alfred Recours, André Rossinot, Robert Savy, Jean-Michel Testu, Jean-Pierre Worms.

Bureau [*J.O.* du 20 juin 1991] (p. 8034). - Président : M. Didier Chouat ; rapporteur : M. Bernard Derosier ; vice-présidents : MM. Bruno Bourg-Broc, Jean-Pierre Brard, Léonce Deprez, Jean-Pierre Foucher.

Mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural

Membres [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076) : MM. Jean-Marie Alaize, Jean-Pierre Balligand, Augustin Bonrepaux, Jean Briane, Alain Brune, Daniel Chevallier, Michel Cointat, Pierre Estève, Hubert Falco, Jean de Gaulle, Daniel Goulet, Philippe Legras, Paul Lombard, Martin Malvy, René Massat, Jean-Marc Nesme, Patrick Ollier, Gaston Rimareix, Yves Tavernier, Philippe Vasseur.

Bureau [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076). - Président : M. Pierre Estève ; rapporteur : M. Augustin Bonrepaux ; vice-présidents : MM. Jean-Pierre Balligand, Jean Briane, Michel Cointat, Jean-Marc Nesme.

XI. - DÉLÉGATIONS ET ORGANES DIVERS

Modifications du 1er janvier au 31 décembre 1991

1. Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes

Sans changement.

2. Délégation de l'Assemblée nationale pour la planification

Devient membre [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8387) : M. Dominique Gambier.

Bureau [*J.O.* du 21 novembre 1991] (p. 15193). - Président : M. Jacques Roger-Machart ; vice-président : M. Jean Le Garrec.

3. Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques

Devient membre [*J.O.* du 5 octobre 1991] (p. 13061) : Mme Marie Jacq.

4. Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

Bureau [*J.O.* du 18 octobre 1991] (p. 13673). - Président : M. Jean-Yves Le Déaut ; secrétaire : M. Raymond Forni.

Devient membre titulaire [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189) : M. Christian Bataille.

Devient membre suppléant [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16230) : M. Thierry Mandon.

5. Représentants de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'U.E.O.

Membre titulaire [*J.O.* du 28 novembre 1991] (p. 15557) : M. Jean Valleix, en remplacement de M. François Fillon, démissionnaire.

Membre suppléant : [*J.O.* du 29 novembre 1991] (p. 15602) : M. Jean de Gaulle.

XII. - REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DANS DES ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

Comité directeur du fonds d'aide et de coopération

Membre [*J.O.* du 12 juillet 1991] (p. 9151) : M. Pierre Victoria.

Comité national des retraités et personnes âgées

Membre [*J.O.* du 13 décembre 1991] (p. 16317) : M. Robert Loïdi.

Commission centrale de classement des débits de tabac

Membres [*J.O.* du 6 décembre 1991] (p. 15951) : MM. Pierre Forgues, Philippe Vasseur.

Commission consultative des droits de l'homme

Membre [*J.O.* du 23 mars 1991] (p. 4082) : M. Michel Coffineau.

Commission d'accès aux documents administratifs

Membre titulaire [*J.O.* du 18 juillet 1991] (p. 9611) : M. Claude Gaits.

Membre suppléant [*J.O.* du 18 juillet 1991] (p. 9611) : M. François Massot.

Commission des comptes de la sécurité sociale

Membre [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8249) : M. Bernard Poignant.

Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations

Membres [*J.O.* du 6 juillet 1991] (p. 8871) : MM. Christian Pierret, Raymond Douyère, Edmond Alphandéry.

Commission nationale de l'informatique et des libertés

Membre [*J.O.* du 11 octobre 1991] (p. 13384) : M. Michel Pezet.

Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité

Membre [*J.O.* du 21 juillet 1991] (p. 9709) : M. François Massot.

Conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Membre [*J.O.* du 17 octobre 1991] (p. 13637) : M. Jean-Marie Bockel.

Conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance

Membres [*J.O.* du 11 octobre 1991] (p. 13384) : MM. Raymond Douyère, Yves Tavernier.

Conseil national d'aménagement du territoire

Membre [*J.O.* du 28 mai 1991] (p. 7199) : M. Jean-Pierre Kucheida.

Conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine

Membre [*J.O.* du 29 novembre 1991] (p. 15602) : Mme Nicole Ameline.

Haut Conseil du secteur public

Membres [*J.O.* du 29 novembre 1991] (p. 15602) : MM. Jean Gatel, Jean Le Garrec, Guy Bêche, Dominique Gambier, Michel Charzat, Jacques Masdeu-Arus.

XIII. - SESSIONS

Première session extraordinaire de 1990-1991 : ouverture le 16 janvier 1991 (décret du 16 janvier 1991) [*J.O.* du 16 janvier 1991] (p. 819) ; clôture le 16 janvier 1991 (décret du 16 janvier 1991) [*J.O.* du 17 janvier 1991] (p. 901).

Deuxième session extraordinaire de 1990-1991 : ouverture le 19 mars 1991 (décret du 12 mars 1991) [*J.O.* du 13 mars 1991] (p. 3560) ; clôture le 28 mars 1991 (décret du 28 mars 1991) [*J.O.* du 30 mars 1991] (p. 4352).

Seconde session ordinaire de 1990-1991 : ouverture le 2 avril 1991 [2 avril 1991] (p. 591) ; clôture le 29 juin 1991 [29 juin 1991] (p. 3930).

Troisième session extraordinaire de 1990-1991 : ouverture le 1er juillet 1991 (décret du 28 juin 1991) [*J.O.* du 29 juin 1991] (p. 8449) ; clôture le 5 juillet 1991 [*J.O.* du 6 juillet 1991] (p. 8846).

Première session ordinaire de 1991-1992 : ouverture le 2 octobre 1991 [2 octobre 1991] (p. 4020) ; clôture le 20 décembre 1991 [20 décembre 1991] (p. 8345).

Première session extraordinaire de 1991-1992 : ouverture le 21 décembre 1991 (décret du 20 décembre 1991) [*J.O.* du 22 décembre 1991] (p. 16703) ; clôture le 21 décembre 1991 (décret du 21 décembre 1991) [*J.O.* du 22 décembre 1991] (p. 16789).

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DÉBATS

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
16 janvier 1991	Unique	Fabius (Laurent) (P.). Billardon (André) (V.-P.).	Ouverture de la session extraordinaire de 1990-1991.	
		Fabius (Laurent) (P.).	Message de M. le Président de la République.	Président de la République.
			Politique au Moyen-Orient.	Affaires étrangères **11.**
19 mars 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Ouverture de la deuxième session extraordinaire de 1990-1991.	
		Fabius (Laurent) (P.). Bouvard (Loïc) (V.- P.).	Situation au Moyen-Orient.	Affaires étrangères **12.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Situation au Moyen-Orient *(suite).*	Affaires étrangères **12.**
20 mars 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (première lecture).	Communes **26.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (première lecture) *(suite).*	Communes **26.**
21 mars 1991	Première	Coffineau (Michel) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (première lecture) *(suite).*	Communes **26.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (première lecture) *(suite).*	Communes **26.**
22 mars 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (première lecture) *(suite).*	Communes **26.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (première lecture) *(suite).*	Communes **26.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Communes **26.**
25 mars 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.). Labbé (Claude) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture).	Collectivités locales **6.**
	Deuxième	Coffineau (Michel) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite).*	Collectivités locales **6.**
26 mars 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite).* - Avant l'article 1er à l'article 5.	Collectivités locales **6.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite).* - Après l'article 5 à après l'article 16.	Collectivités locales **6.**
27 mars 1991	Première	Coffineau (Michel) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite).* - Articles 17 à 23.	Collectivités locales **6.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite).* - Articles 24 à après l'article 34.	Collectivités locales **6.**
28 mars 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Statut de la magistrature (première lecture). - Adoption.	Magistrature **10.**
			Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite).* - Article 28, articles 35 et 36.	Collectivités locales **6.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite).* - Articles 36 à 48.	Collectivités locales **6.**
2 avril 1991	Première	Fabius (Laurent) (P).	Ouverture de la seconde session ordinaire de 1990-1991.	
			Eloge funèbre de M. Michel d'Ornano.	Assemblée nationale.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite).* - Article 49.	Collectivités locales **6.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite).* - Articles 49, 50.	Collectivités locales **6.**
3 avril 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Labbé (Claude) (V.-P.).	Statut de la région de Corse (nouvelle lecture).	Collectivités locales **9.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Statut de la région de Corse (nouvelle lecture) *(suite).*	Collectivités locales **9.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.). Billardon (André) (V.-P.).	Statut de la région de Corse (nouvelle lecture) *(suite).*	Collectivités locales **9.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
4 avril 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre de l'agriculture et de la forêt.	Agriculture, questions à un ministre.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Statut de la région de Corse (nouvelle lecture) *(suite)*.	Collectivités locales **9.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Statut de la région de Corse (nouvelle lecture) *(suite)*. - Adoption.	Collectivités locales **9.**
			Création à Cayenne d'une chambre détachée de la cour d'appel de Fort-de-France (première lecture). - Adoption définitive.	Justice **17.**
			Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite)*. - Avant l'article 53, articles 51 à 53.	Collectivités locales **6.**
5 avril 1991	Unique	Hage (Georges) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite)*. - Articles 53 à 54.	Collectivités locales **6.**
8 avril 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite)*. - Article 54 à après l'article 56.	Collectivités locales **6.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (première lecture) *(suite)*. - Articles 57 à 67 ; seconde délibération. - Adoption.	Collectivités locales **6.**
9 avril 1991	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Institution nationale des invalides (première lecture). - Adoption.	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre **5.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Rappels au règlement.	Rappels au règlement.
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Réforme des procédures civiles d'exécution (deuxième lecture).	Procédure civile **2.**
10 avril 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture).	Hôpitaux et cliniques **3.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*.	Hôpitaux et cliniques **3.**
11 avril 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.	Enseignement, questions à un ministre.
		Forni (Raymond) (V.-P.). Fabius (Laurent) (P.).	Motion de censure (art. 49, alinéa 2 de la Constitution).	Motions de censure **11.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Vote sur la motion de censure (la motion de censure n'est pas adoptée).	Motions de censure **11.**
12 avril 1991	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Statut de la collectivité territoriale de Corse (lecture définitive).	Collectivités locales **9.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Statut de la collectivité territoriale de Corse *(suite)*. - Adoption définitive.	Collectivités locales **9.**
	Troisième	Hage (Georges) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*.	Hôpitaux et cliniques **3.**
15 avril 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (nouvelle lecture).	Communes **26.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement (nouvelle lecture) *(suite)*. - Adoption.	Communes **26.**
16 avril 1991	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (première lecture).	Banques et établissements financiers **9.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (première lecture) *(suite)*.	Banques et établissements financiers **9.**
17 avril 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Bénévolat dans les associations (première lecture).	Associations **6.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Bénévolat dans les associations (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Associations **6.**
			Saisine pour avis de la Cour de cassation (première lecture). - Adoption.	Justice **18.**
18 avril 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques naturels majeurs.	Environnement, questions à un ministre.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Dotation globale de fonctionnement. - Adoption définitive.	Communes **26.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
			Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*.	Hôpitaux et cliniques **3.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*. - Avant l'article 1er, article 1er.	Hôpitaux et cliniques **3.**
19 avril 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*. - Articles 2, 3.	Hôpitaux et cliniques **3.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*. - Article 3.	Hôpitaux et cliniques **3.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*. - Articles 3 à 7.	Hôpitaux et cliniques **3.**
22 avril 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*. - Article 7.	Hôpitaux et cliniques **3.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.). Forni (Raymond) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*. - Article 7.	Hôpitaux et cliniques **3.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*. - Articles 7 à après l'article 27.	Hôpitaux et cliniques **3.**
23 avril 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Introduction dans le code des assurances de dispositions particulières aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle (première lecture). - Adoption définitive.	Assurances **5.**
			Protection des consommateurs (première lecture).	Consommation **6.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Protection des consommateurs (première lecture) *(suite)*.	Consommation **6.**
24 avril 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Protection des consommateurs (première lecture) *(suite)*.	Consommation **6.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Protection des consommateurs (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Consommation **6.**
25 avril 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.	Travail, questions à un ministre.
			Réforme des procédures civiles d'exécution (deuxième lecture) *(suite)*. - Adoption.	Procédure civile **2.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*. - Article 7 à après l'article 26 précédemment réservés.	Hôpitaux et cliniques **3.**
26 avril 1991	Unique	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
29 avril 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Aide juridique (première lecture).	Justice **20.**
			Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)*. - Engagement de la responsabilité du Gouvernement.	Hôpitaux et cliniques **3.**
	Deuxième	Billardon André (V.-P.).	Aide juridique (première lecture) *(suite)*.	Justice **20.**
30 avril 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Aide juridique (première lecture) *(suite)*.	Justice **20.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Aide juridique (première lecture) *(suite)*.	Justice **20.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Réforme hospitalière (première lecture) *(suite)* : pas de motion de censure déposée. - Prise d'acte de l'adoption du projet de loi.	Hôpitaux et cliniques **3.**
			Aide juridique (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Justice **20.**
2 mai 1991	Unique	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives.	Fonctionnaires et agents publics, questions à un ministre.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
6 mai 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Réformes des caisses d'épargne et de prévoyance (première lecture) *(suite)*.	Banques et établissements financiers **9.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Banques et établissements financiers **9.**
7 mai 1991	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Sociétés anonymes de crédit immobilier (première lecture). - Adoption définitive.	Banques et établissements financiers **10.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Accord entre la France et l'Ethiopie en vue d'éviter la double imposition en matière de transports aériens (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **94.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
			Accord entre la France et le Nigeria sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **95.**
			Pêches maritimes et cultures marines (deuxième lecture). - Adoption.	Mer et littoral **9.**
			Modification des articles 43, 83, 91, 103 à 107 et 146 du réglement de l'Assemblée. - Adoption.	Parlement **27.**
			Commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (première lecture). - Adoption.	Parlement **26.**
14 mai 1991	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Création d'une commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République. - Adoption.	Partis et mouvements politiques **3.**
			Création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires. - Adoption.	Enseignement supérieur **3.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Avenir des retraites : déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.	Retraites : généralités **5.**
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Avenir des retraites *(suite).*	Retraites : généralités **5.**
15 mai 1991	Unique	Fabius (Laurent) (P.).	Démission du Gouvernement Rocard.	Assemblée nationale.
22 mai 1991	Unique	Fabius (Laurent) (P.).	Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.	Politique générale **1.**
23 mai 1991	Unique	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre délégué au commerce et à l'artisanat.	Commerce et artisanat, questions à un ministre.
		Hage (Georges) (V.-P.).	Rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (première lecture). - Adoption.	Professions libérales et travailleurs indépendants **4.**
24 mai 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Fonction publique (première lecture).	Fonctionnaires et agents publics **12.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Fonction publique (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Fonctionnaires et agents publics **12.**
28 mai 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Ville (première lecture).	Urbanisme **11.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Ville (première lecture) *(suite).*	Urbanisme **11.**
	Troisième	Hage (Georges) (V.-P.). Billardon (André) (V.-P.).	Ville (première lecture) *(suite).*	Urbanisme **11.**
29 mai 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Ville (première lecture) *(suite).*	Urbanisme **11.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Ville (première lecture) *(suite).*	Urbanisme **11.**
30 mai 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre de la recherche et de la technologie.	Recherche, questions à un ministre.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Ville (première lecture) *(suite),* avant l'article 1er à après l'article 5.	Urbanisme **11.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Ville (première lecture) *(suite)* : après l'article 5 à article 13.	Urbanisme **11.**
31 mai 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Ville (première lecture) *(suite)* : article 13.	Urbanisme **11.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Ville (première lecture) *(suite),* article 13 à après l'article 17.	Urbanisme **11.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Ville (première lecture) *(suite)* : après l'article 17 à article 38. - Adoption.	Urbanisme **11.**
3 juin 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Accord entre la France et la Tchécoslovaquie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **96.**
			Convention d'application de l'accord de Schengen. - Adhésion de l'Italie à cette convention (première lecture).	Traités et conventions **101.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Convention d'application de l'accord de Schengen. - Adhésion de l'Italie à cette convention (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Traités et conventions **101.**
4 juin 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Réglementation des postes et télécommunications (première lecture). - Adoption.	Postes et télécommunications **11.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Diverses mesures d'ordre social (première lecture).	Sécurité sociale **21.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Diverses mesures d'ordre social (première lecture) *(suite)*.	Sécurité sociale **21.**
5 juin 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Diverses mesures d'ordre social (première lecture) *(suite)*.	Sécurité sociale **21.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Diverses mesures d'ordre social (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Sécurité sociale **21.**
6 juin 1991	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Questions à M. le secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux.	Transports, questions à un ministre.
			Orientations de la politique de défense.	Défense **17.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Orientations de la politique de défense *(suite)*.	Défense **17.**
7 juin 1991	Unique	Hage (Georges) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Conseil de l'ordre des médecins et des sages-femmes (première lecture). - Adoption.	Ordres professionnels **1.**
			Institution nationale des invalides (deuxième lecture). - Adoption.	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre **5.**
10 juin 1991	Unique	Hage (Georges) (V.-P.).	Réforme des procédures civiles d'exécution (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Procédure civile **2.**
11 juin 1991	Première	Forni (Raymond) (V.-P.). Clément (Pascal) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre économique et financier (première lecture).	Politique économique **2.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre économique et financier (première lecture) *(suite)*.	Politique économique **2.**
12 juin 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre économique et financier (première lecture) *(suite)*.	Politique économique **2.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.). Forni Raymond (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre économique et financier (première lecture) *(suite)*. - Engagement de la responsabilité du Gouvernement.	Politique économique **2.**
13 juin 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre des départements et territoires d'outre-mer.	D.O.M.-T.O.M., questions à un ministre.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Secret des correspondances par télécommunications (première lecture).	Droits de l'homme et libertés publiques **11.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Secret des correspondances par télécommunications (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Droits de l'homme et libertés publiques **11.**
14 juin 1991	Unique	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
		Hage (Georges) (V.-P.). Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Pêches maritimes et cultures marines (commission mixte paritaire). - Adoption.	Mer et littoral **9.**
17 juin 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Motion de censure.	Motions de censure **12.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Vote sur la motion de censure (rejet).	Motions de censure **12.**
			Diverses dispositions d'ordre économique et financier.	
			Prise d'acte de l'adoption.	Politique économique **2.**
18 juin 1991	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (deuxième lecture). - Adoption définitive.	Professions libérales et travailleurs indépendants **4.**
			Accord en matière d'enseignement, de culture, de sport, de communication audiovisuelle et de presse avec le Burkina Faso (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions **100.**
			Accord sur les procédures répressives (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **105.**
			Convention *ne bis in idem* (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **104.**
		Hage (Georges) (V.-P.).	Traité sur la chaîne culturelle européenne (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions **103.**
			Liberté de communication (première lecture).	Audiovisuel **11.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Liberté de communication (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Audiovisuel **11.**
			Fonction publique (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Fonctionnaires et agents publics **12.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
			Réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Banques et établissements financiers **9.**
			Règlement définitif du budget de 1989 (première lecture). - Adoption.	Lois de règlement **4.**
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Réforme hospitalière (nouvelle lecture).	Hôpitaux et cliniques **3.**
19 juin 1991	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Réforme hospitalière (nouvelle lecture) *(suite).*	Hôpitaux et cliniques **3.**
	Deuxième	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Réforme hospitalière (nouvelle lecture) *(suite).*	Hôpitaux et cliniques **3.**
	Troisième	Fabius (Laurent) (P.).	Réforme hospitalière (nouvelle lecture) *(suite).* - Adoption.	Hôpitaux et cliniques **3.**
	Quatrième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Conférences intergouvernementales sur l'union politique et sur l'union économique et monétaire (déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration).	Communautés européennes **20.**
20 juin 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre de la défense.	Défense, questions à un ministre.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Code pénal (première lecture).	Droit pénal **16.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Code pénal (première lecture) *(suite).*	Droit pénal **16.**
21 juin 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Code pénal (première lecture) *(suite).*	Droit pénal **16.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Code pénal (première lecture) *(suite).*	Droit pénal **16.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Code pénal (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Droit pénal **16.**
25 juin 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Bénévolat dans les associations (deuxième lecture). - Adoption.	Associations **6.**
			Suppression de certaines sanctions contre les avocats (première lecture) : adoption définitive.	Juridictions administratives **5.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.). Billardon (André) (V.-P.).	Accessibilité de certains locaux aux personnes handicapées (première lecture). - Adoption.	Handicapés **19.**
		Hage (Georges) (V.-P.).	Elimination des déchets radioactifs (première lecture).	Environnement **34.**
		Billardon (André) (V.-P.).	Elimination des déchets radioactifs (première lecture) *(suite).*	Environnement **34.**
26 juin 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Convention sur l'affacturage international (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions **97.**
			Convention sur le crédit - bail international (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions **98.**
			Réglementation des postes et télécommunications (deuxième lecture). - Adoption.	Postes et télécommunications **11.**
			Lutte contre la fièvre aphteuse (première lecture). - Adoption.	Animaux **4.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.). Billardon (André) (V.-P.).	Diverses mesures d'ordre social (nouvelle lecture). - Adoption.	Sécurité sociale **21.**
27 juin 1991	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Elimination des déchets radioactifs (première lecture) *(suite).*	Environnement **34.**
	Deuxième	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre délégué au tourisme.	Tourisme et loisirs, questions à un ministre.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Elimination des déchets radioactifs (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Environnement **34.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Maîtrise foncière urbaine (ville) (nouvelle lecture). - Adoption.	Urbanisme **11.**
28 juin 1991	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débats.
			Réglementation des télécommunications (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Postes et télécommunications **11.**
			Secret des correspondances par télécommunications (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Droits de l'homme et libertés publiques **11.**
			Aide juridique (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Justice **20.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre économique et financier (nouvelle lecture), engagement de la responsabilité de Gouvernement.	Politique économique **2.**
29 juin 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Diverses mesures d'ordre social. - Adoption définitive.	Sécurité sociale **21.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre économique et financier (nouvelle lecture). - Adoption, aucune motion de censure n'ayant été déposée.	Politique économique **2.**
			Clôture de la deuxième session ordinaire de 1990-1991.	
2 juillet 1991	Unique	Hage (Georges) (V.-P.).	Ouverture de la troisième session extraordinaire de 1990-1991.	
3 juillet 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Réforme hospitalière. - Adoption définitive.	Hôpitaux et cliniques **3.**
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Maîtrise foncière urbaine (ville). - Adoption définitive.	Urbanisme **11.**
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Congé de représentation en faveur des associations et contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (nouvelle lecture). - Adoption.	Associations **6.**
			Commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (nouvelle lecture). - Adoption.	Parlement **26.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre économique et financier (lecture définitive), engagement de la responsabilité du Gouvenement.	Politique économique **2.**
4 juillet 1991	Unique	Forni (Raymond) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre économique et financier. - Adoption définitive, aucune motion de censure n'ayant été déposée.	Politique économique **2.**
5 juillet 1991	Unique	Billardon (André) (V.-P.).	Bénévolat dans les associations. - Adoption définitive.	Associations **6.**
			Commissions d'enquête et de contrôle parlementaire. - Adoption définitive.	Parlement **26.**
			Clôture de la troisième session extraordinaire de 1990-1991.	
2 octobre 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Ouverture de la première session ordinaire de 1991-1992.	
			Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Code du service national (première lecture).	Service national **9.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Code du service national (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Service national **9.**
3 octobre 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre de l'agriculture et de la forêt.	Agriculture, questions à un ministre.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Agence du médicament (première lecture).	Santé publique **17.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Agence du médicament (première lecture) *(suite)*.	Santé publique **17.**
4 octobre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Conseils régionaux (première lecture). - Adoption.	Elections et référendums **69.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Agence du médicament (première lecture) *(suite)*. - Engagement de la responsabilité du Gouvernement.	Santé publique **17.**
7 octobre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Agence du médicament (première lecture). - Prise d'acte de l'adoption, aucune motion de censure n'ayant été déposée.	Santé publique **17.**
			Code pénal (première lecture).	Droit pénal **17.**
	Deuxième	Clément Pascal (V.-P.).	Code pénal (première lecture) *(suite)*.	Droit pénal **17.**
8 octobre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Code pénal (première lecture) *(suite)*.	Droit pénal **17.**
	Deuxième	Bouvard Loïc (V.-P.).	Code pénal (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Droit pénal **17.**
9 octobre 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Travail clandestin (première lecture).	Etrangers **25.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Travail clandestin (première lecture) *(suite)*.	Etrangers **25.**
10 octobre 1991	Unique	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur.	Industrie, questions à un ministre.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Travail clandestin (première lecture) *(suite)*.	Etrangers **25.**
11 octobre 1991	Unique	Forni (Raymond) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
15 octobre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Statut des agglomérations nouvelles (première lecture). - Adoption.	Villes nouvelles **1.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Fabius (Laurent) (P.).	Travail clandestin (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Etrangers **25.**
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture).	Loi de finances **7.**
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture *(suite)*.	Loi de finances **7.**
16 octobre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture) *(suite)*.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Fabius (Laurent) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture) *(suite)*.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture) *(suite)*.	Loi de finances **7.**
17 octobre 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Première partie : article 1er à après l'article 2.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Catastrophe ferroviaire de Melun.	Assemblée nationale.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Première partie *(suite)* : après l'article 2 à article 9.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Première partie *(suite)* : article 9 à après l'article 18.	Loi de finances **7.**
18 octobre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Première partie *(suite)* : après l'article 18 à après l'article 20.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Première partie *(suite)* : après l'article 20 à article 38 ; articles réservés.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Première partie *(suite)*. - Articles réservés. - Article 39 et état A ; engagement de la responsabilité du Gouvernement.	Loi de finances **7.**
22 octobre 1991	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Première partie *(suite)* : prise d'acte de l'adoption de la première partie, aucune motion de censure n'ayant été déposée.	Loi de finances **7.**
			Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Affaire sociales et intégration.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Affaire sociales et intégration *(suite)*.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Affaire sociales et intégration *(suite)*. - Réserve.	Loi de finances **7.**
23 octobre 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Agriculture et forêt, B.A.P.S.A.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Fabius (Laurent) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Agriculture et forêt, B.A.P.S.A. *(suite)*.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Agriculture et forêt, B.A.P.S.A. *(suite)*.	Loi de finances **7.**
24 octobre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Agriculture et forêt, B.A.P.S.A. *(suite)*.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Fabius (Laurent) (P.).	Motion de censure (art. 49, al. 2, de la Constitution) : non adoptée.	Motions de censure **13.**
		Hage (Georges) (V.-P.).		
		Fabius (Laurent) (P.).		
		Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Agriculture et forêt, B.A.P.S.A. *(suite)* : réserve.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Ville et aménagement du territoire. - Réserve.	Loi de finances **7.**
25 octobre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Equipement, logement, transport et espace : urbanisme et logement.	Loi de finances **7.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Equipement, logement, transport et espace : urbanisme et logement *(suite)*.	Loi de finances 7.
28 octobre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Equipement, logement, transport et espace : transports aériens et météorologie. - Budget annexe de l'aviation civile.	Loi de finances 7.
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Intérieur.	Loi de finances 7.
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Intérieur *(suite)*. - Réserve.	Loi de finances 7.
29 octobre 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Culture et communication : culture.	Loi de finances 7.
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Culture et communication : culture *(suite)* : réserve. - Communication.	Loi de finances 7.
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Culture et communication : communication *(suite)*.	Loi de finances 7.
30 octobre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Coopération et développement. - Réserve.	Loi de finances 7.
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Services du Premier ministre : Services généraux : réserve. - Secrétariat général de la défense nationale : réserve. - Conseil économique et social : réserve. - Plan : réserve. - Fonction publique et modernisation de l'administration. - Budget annexe des Journaux officiels : réserve.	Loi de finances 7.
31 octobre 1991	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Travail, emploi et formation professionnelle.	Loi de finances 7.
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Travail, emploi et formation professionnelle *(suite)*.	Loi de finances 7.
4 novembre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Equipement, logement, transports et espace : transports terrestres, routes et sécurité routière.	Loi de finances 7.
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Equipement, logement, transports et espace : transports terrestres, routes et sécurité routière *(suite)*.	Loi de finances 7.
	Troisième	Clément Pascal) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Environnement : réserve.	Loi de finances 7.
5 novembre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Affaires étrangères.	Loi de finances 7.
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Affaires étrangères *(suite)*.	Loi de finances 7.
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Affaires européennes. - Affaires étrangères *(suite)* : adoption.	Loi de finances 7.
6 novembre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Equipement, logement, transports et espace : tourisme.	Loi de finances 7.
	Deuxième	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Recherche et technologie.	Loi de finances 7.
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Recherche et technologie *(suite)* : réserve. - Travail, emploi et formation professionnelle *(suite)* : réserve.	Loi de finances 7.
7 novembre 1991	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Education nationale : enseignement scolaire.	Loi de finances 7.

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Education nationale : enseignement scolaire *(suite)*. - Enseignement supérieur.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Education nationale : enseignement supérieur *(suite)*. - Education nationale : réserve.	Loi de finances **7.**
8 novembre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Economie, finances et budget : postes et télécommunications : adoption. - Industrie et commerce extérieur.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Décès de Gaston Monnerville.	Assemblée nationale.
			Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Economie, finances et budget : industrie et commerce extérieur.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Economie, finances et budget : industrie et commerce extérieur. - Industrie : réserve.	Loi de finances **7.**
12 novembre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Jeunesse et sports.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Jeunesse et sports *(suite)* : réserve. - Départements et territoires d'outre-mer.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Départements et territoires d'outre-mer *(suite)*. - Adoption.	Loi de finances **7.**
13 novembre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Equipement, logement, transports et espace ; mer.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Equipement, logement, transports et espace : mer *(suite)*. - Equipement, logement, transport et espace ; réserve. - Défense.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Défense *(suite)*. - Réserve.	Loi de finances **7.**
14 novembre 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Economie, finances et budget. - Artisanat, commerce et consommation : réserve. - Budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération. - Adoption. - Justice.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Justice *(suite)*. - Réserve.	Loi de finances **7.**
15 novembre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.). Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Economie, finances et budget. - I. Charges communes. - II. Services financiers.	Loi de finances **7.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - I. Charges communes *(suite)* : réserve. - II. Services financiers *(suite)*. - Comptes spéciaux du Trésor : réserve. - Taxes parafiscales : réserve. - Budget annexe de l'Imprimerie nationale : adoption. - Bugdet annexe des Monnaies et médailles : adoption. - Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés. - Article 59 à avant l'article 68.	Loi de finances **7.**
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (première lecture). - Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés *(suite)*. - Article 68 à après l'article 87. - Crédits et dispositions précédemment réservés : réserve. - Articles de récapitulation. - Application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution. - Seconde délibération. - Engagement de la responsabilité du Gouvernement.	Loi de finances **7.**
18 novembre 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Discussion d'une motion de censure (art. 49, alinéa 3 de la Constitution).	Motions de censure **14.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Vote sur la motion de censure : la motion de censure n'est pas adoptée.	Motions de censure **14.**
			Loi de finances pour 1992 (première lecture) : considérée comme adoptée.	Loi de finances **7.**
19 novembre 1991	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Sapeurs-pompiers volontaires (première lecture). - Adoption.	Risques professionnels **4.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Trafic de stupéfiants (première lecture). - Adoption.	Drogue **7.**
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Prévention des risques professionnels (première lecture). - Adoption.	Risques professionnels **3.**
20 novembre 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.). Forni (Raymond) (V.-P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Statut de la magistrature (première lecture).	Magistrature **11.**
21 novembre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Questions à M. le secrétaire d'Etat à la mer.	Mer et littoral, questions à un ministre.
			Statut de la magistrature (première lecture) *(suite).*	Magistrature **11.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Statut de la magistrature (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Magistrature **11.**
			Magistrature du siége de la cour d'appel (première lecture). - Adoption.	Magistrature **16.**
22 novembre 1991	Unique	Hage (Georges) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
25 novembre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Conseils régionaux (deuxième lecture). - Adoption.	Elections et référendums **69.**
			Protection des consommateurs (deuxième lecture).	Consommation **6.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Protection des consommateurs (deuxième lecture) *(suite).* - Adoption.	Consommation **6.**
			Gestion des déchets radioactifs (deuxième lecture). - Adoption.	Environnement **34.**
26 novembre 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Représentation des lycéens au conseil supérieur de l'éducation (première lecture). - Adoption simplifiée.	Enseignement **10.**
			Droit d'ester en justice pour les associations d'anciens combattants (première lecture). - Adoption.	Anciens combattants et victimes de guerre **36.**
			Formation professionnelle et emploi (première lecture).	Formation professionnelle et promotion sociale **5.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Formation professionnelle et emploi (première lecture) *(suite).*	Formation professionnelle et promotion sociale **5.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Formation professionnelle et emploi (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Formation professionnelle et promotion sociale **5.**
27 novembre 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Etat des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht : déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.	Communautés européennes **22.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Etat des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht *(suite).*	Communautés européennes **22.**
28 novembre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions à M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre.	Anciens combattants et victimes de guerre, questions à un ministre.
			Administration territoriale de la République (deuxième lecture).	Collectivités locales **6.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (deuxième lecture) *(suite).*	Collectivités locales **6.**
29 novembre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Administration territoriale de la République (deuxième lecture) *(suite).*	Collectivités locales **6.**
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (deuxième lecture) *(suite).*	Collectivités locales **6.**
	Troisième	Hage (Georges) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (deuxième lecture) *(suite).*	Collectivités locales **6.**
30 novembre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (deuxième lecture) *(suite).*	Collectivités locales **6.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Administration territoriale de la République (deuxième lecture) *(suite)*. - Adoption.	Collectivités locales **6.**
2 décembre 1991	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Travail clandestin (nouvelle lecture). - Adoption.	Etrangers **25.**
			Code pénal (deuxième lecture).	Droit pénal **16.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Code pénal (deuxième lecture) *(suite)*. - Adoption.	Droit pénal **16.**
3 décembre 1991	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Dispositions diverses en matière de transports (première lecture). - Adoption.	Transports **20.**
			Accords en matière de brevets communautaires (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **107.**
			Convention entre la France et le Royaume de Suède en matière fiscale (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **108.**
			Protocole de Montréal sur la couche d'ozone (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **118.**
			Convention entre la France et l'ile Maurice relative aux infractions douanières (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **117.**
			Accord entre la France et la principauté de Monaco relatif à la construction d'un tunnel routier (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **109.**
			Accord entre la France et l'Espagne relatif à la construction d'un tunnel routier au col du Somport (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **122.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Convention générale avec le Cameroun sur la sécurité sociale (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions **99.**
			Statut des agglomérations nouvelles (deuxième lecture). - Adoption définitive.	Villes nouvelles **1.**
			Sécurité des chèques et des cartes de paiement (première lecture).	Moyens de paiement **2.**
	Troisième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Sécurité des chèques et des cartes de paiement (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Moyens de paiement **2.**
4 décembre 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances rectificative pour 1991 (première lecture).	Loi de finances rectificative **4.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Loi de finances rectificative pour 1991 (première lecture) *(suite)*.	Loi de finances rectificative **4.**
5 décembre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions à M. le ministre de l'intérieur.	Police, questions à un ministre.
			Loi de finances rectificative pour 1991 (première lecture) *(suite)*. - Engagement de la responsabilité du Gouvernement.	Loi de finances rectificative **4.**
			Répartition, police et protection des eaux (première lecture).	Eau **8.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Répartition, police et protection des eaux (première lecture) *(suite)*.	Eau **8.**
6 décembre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat	Questions orales sans débat
			Limite d'âge des militaires (première lecture). - Adoption.	Retraites : fonctionnaires civils et militaires **2.**
			Code du service national (nouvelle lecture). - Adoption.	Service national **9.**
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Répartition, police et protection des eaux (première lecture) *(suite)*.	Eau **8.**
			Loi de finances rectificative : prise d'acte de l'adoption, aucune motion de censure n'ayant été déposée.	Loi de finances rectificative **4.**
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Répartition, police et protection des eaux (première lecture) *(suite)*.	Eau **8.**
9 décembre 1991	Première	Billardon (André) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre social (première lecture).	Sécurité sociale **22.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre social (première lecture) *(suite)*.	Sécurité sociale **22.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre social (première lecture) *(suite)*.	Sécurité sociale **22.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séence	DÉBATS	RUBRIQUE
10 décembre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre social (première lecture) *(suite).*	Sécurité sociale **22.**
	Deuxième	Fabius (Laurent) (P.).	Répartition, police et protection des eaux (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Eau **8.**
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre social (première lecture) *(suite).*	Sécurité sociale **22.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre social (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Sécurité sociale **22.**
11 décembre 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
		Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Mandats locaux, indemnités des membres du Parlement, discussion générale commune.	Collectivités locales **13.** Parlement **31.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Mandats locaux, indemnités des membres du Parlement, discussion générale commune *(suite).*	Collectivités locales **13.** Parlement **31.**
12 décembre 1991	Première	Clément (Pascal) (V.-P.).	Questions à M. le ministre délégué aux postes et télécommunications.	Postes et télécommunications, questions à un ministre.
			Adaptation de la législation applicable à Mayotte (première lecture). - Adoption.	D.O.M.-T.O.M. **26, 27.**
			Adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (première lecture). - Adoption.	D.O.M.-T.O.M. **25.**
			Titularisation d'agents de l'office français de protection des réfugiés et apatrides (première lecture). - Adoption.	Fonctionnaires et agents publics **14.**
			Protocole relatif à la constitution de commissions internationales pour la protection de la Moselle et de la Sarre contre la pollution (première lecture). Adoption.	Traités et conventions **119.**
			Fonds de solidarité africain (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **120.**
		Hage (Georges) (V.-P.).	Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions **123.**
	Deuxième	Billardon (André) (V.-P.).	Liberté de communication (première lecture).	Audiovisuel **12.**
13 décembre 1991	Première	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Industrie automobile française. - Adoption.	Automobiles et cycles **2, 3.**
	Deuxième	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Cotisations sociales agricoles (première lecture).	Mutualité sociale agricole **2.**
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Cotisations sociales agricoles (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Mutualité sociale agricole **2.**
			Loi de finances pour 1992, nouvelle lecture : engagement de la responsabilité du Gouvernement.	Loi de finances **7.**
14 décembre 1991	Unique	Bouvard (Loïc) (V.-P.).	Mandats locaux (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Collectivités locales **13.**
			Indemnité des membres du Parlement (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Parlement **31.**
16 décembre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Loi de finances pour 1992 (nouvelle lecture). - Prise d'acte de l'adoption, aucune motion de censure n'ayant été déposée.	Loi de finances **7.**
			Liberté de communication (première lecture) *(suite).* - Adoption.	Audiovisuel **12.**
			Travail clandestin. - Adoption définitive.	Etrangers **25.**
			Prévention des risques professionnels (deuxième lecture). - Adoption.	Risques professionnels **3.**
	Deuxième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires (deuxième lecture). - Adoption.	Risques professionnels **4.**
			Conseils régionaux (nouvelle lecture). - Adoption.	Elections et référendums **69.**
			Dispositions diverses en matière de transports (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Transports **20.**
			Formation professionnelle et emploi (deuxième lecture). - Adoption.	Formation professionnelle et promotion sociale **5.**

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séance	DÉBATS	RUBRIQUE
17 décembre 1991	Première	Hage (Georges) (V.-P.).	Contrats et marchés de fournitures et de travaux (première lecture). - Adoption.	Marchés publics 2.
			Code pénal (première lecture).	Droit pénal 18.
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Code pénal (première lecture) *(suite)*.	Droit pénal 18.
	Troisième	Billardon (André) (V.-P.).	Code pénal (première lecture) *(suite)*. - Adoption.	Droit pénal 18.
			Sécurité des chèques et des cartes de paiement (deuxième lecture). - Adoption définitive.	Moyens de paiement 2.
			Protection des consommateurs (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Consommation 6.
			Recherches sur la gestion des déchets radioactifs (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Environnement 34.
			Eau (deuxième lecture). - Adoption.	Eau 8.
18 décembre 1991	Première	Fabius (Laurent) (P.).	Hommage à M. le secrétaire général de l'Assemblée nationale.	Assemblée nationale.
			Questions au Gouvernement.	Questions au Gouvernement.
			Eloge funèbre de Jacques Houssin.	Assemblée nationale.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Conseils régionaux. - Adoption définitive.	Elections et référendums 69.
			Diverses dispositions d'ordre social (nouvelle lecture).	Sécurité sociale 22.
	Deuxième	Clément (Pascal) (V.-P.).	Diverses dispositions d'ordre social (nouvelle lecture) *(suite)*. - Adoption.	Sécurité sociale 22.
19 décembre 1991	Première	Forni (Raymond) (V.-P.).	Convention fiscale France-Qatar (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions 106.
			Convention fiscale France-Irlande (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions 113.
			Convention fiscale France-Sénégal (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions 112.
			Convention sur la correction des bénéfices d'entreprises associées (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions 114.
			Protocole de coopération culturelle avec le Nigéria (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions 115.
			Convention fiscale France-Italie (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions 111.
			Convention fiscale France-Malaisie (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions 110.
			Convention fiscale France-Corée (première lecture). - Adoption définitive.	Traités et conventions 116.
			Convention judiciaire France-Argentine (première lecture). - Adoption.	Traités et conventions 121.
			Code du service national. - Adoption définitive.	Service national 9.
			Liberté de communication (nouvelle lecture). - Adoption.	Audiovisuel 12.
	Deuxième	Fabius (Laurent) (P.).	Questions à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace.	Transports, questions à un ministre.
		Clément (Pascal) (V.-P.).	Loi de finances rectificative pour 1991 (nouvelle lecture). - Adoption.	Loi de finances rectificative 4.
			Loi de finances pour 1992. - Adoption définitive.	Loi de finances 7.
	Troisième	Forni (Raymond) (V.-P.).	Entrée et séjour des étrangers (première lecture). - Adoption.	Etrangers 27.
20 décembre 1991	Première	Hage (Georges (V.-P.).	Questions orales sans débat.	Questions orales sans débat.
			Prévention des risques professionnels (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Risques professionnels 3.
			Formation professionnelle et emploi (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Formation professionnelle et promotion sociale 5.
			Protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Risques professionnels 4.
			Eau (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	Eau 8.

DATE	SÉANCE	PRÉSIDENT de séence	DÉBATS	RUBRIQUE
	Deuxième	Hage (Georges) (V.-P.).	Adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (texte de la commission mixte paritaire). - Adoption.	D.O.M.-T.O.M. **25.**
			Cotisations sociales agricoles (nouvelle lecture). - Adoption.	Mutualité sociale agricole **2.**
	Troisième	Hage (Georges) (V.-P.).	Liberté de communication. - Adoption définitive.	Audiovisuel **12.**
			Projet de loi de finances rectificative. - Adoption définitive.	Loi de finances rectificative **4.**
21 décembre 1991	Unique	Hage (Georges) (V.-P.).	Ouverture de la session extraordinaire de 1991-1992.	
			Diverses dispositions d'ordre social. - Adoption définitive.	Sécurité sociale **22.**
			Cotisations sociales agricoles : adoption définitive.	Mutualité sociale agricole **2.**

XV. - LISTE DES RUBRIQUES UTILISÉES DANS LA TABLE DES MATIÈRES

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE NATIONALE
AFFAIRES ETRANGERES
AGRICULTURE
AGROALIMENTAIRE
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AMNISTIE
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
ANIMAUX
ARCHIVES
ARMES
ARTS ET SPECTACLES
ASSEMBLEE NATIONALE
ASSOCIATIONS
ASSURANCE MALADIE MATERNITE
ASSURANCES
AUDIOVISUEL
AUTOMOBILES ET CYCLES
BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
BOIS ET FORETS
COLLECTIVITES LOCALES
COMMERCE ET ARTISANAT
COMMERCE EXTERIEUR
COMMUNAUTES EUROPEENNES
COMMUNES
CONSEIL CONSTITUTIONNEL
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
CONSOMMATION
CONSTITUTION
COOPERATION ET DEVELOPPEMENT
COOPERATIVES
COUR DES COMPTES
COURS D'EAU, ETANGS ET LACS
CREANCES ET PRIVILEGES
CULTES
CULTURE
DECLARATIONS DU GOUVERNEMENT
DEFENSE
DELINQUANCE ET CRIMINALITE
DEPARTEMENTS
DIVORCE
DOMAINE PUBLIC ET DOMAINE PRIVE
D.O.M. -T.O.M.
DOUANES
DROGUE
DROIT CIVIL
DROIT LOCAL
DROIT PENAL
DROITS DE L'HOMME ET LIBERTES PUBLIQUES
EAU
EDUCATION SURVEILLEE
ELECTIONS ET REFERENDUMS
EMPLOI
ENERGIE
ENFANTS
ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE
ENSEIGNEMENT PRIVE
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ENTREPRISES
ENVIRONNEMENT
EPARGNE
ESPACE
ETABLISSEMENTS DE SOINS ET DE CURE
ETAT
ETRANGERS
EUROPE
FEMMES
FILIATION
FINANCES PUBLIQUES
FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE
FRANÇAIS : LANGUE
FRANÇAIS : NATIONALITE FRANCAISE
FRONTALIERS
GOUVERNEMENT
HANDICAPES
HEURE LEGALE
HOPITAUX ET CLINIQUES
IMPOT SUR LE REVENU
IMPOT SUR LES SOCIETES
IMPOTS ET TAXES
IMPOTS LOCAUX
INDUSTRIE
INTERMEDIAIRES COMMERCIAUX ET FINANCIERS
JEUNES
JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES
JUSTICE
LANGUES ET CULTURES REGIONALES
LOGEMENT ET HABITAT
LOIS
LOIS DE FINANCES
LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES
LOIS DE REGLEMENT
MAGISTRATURE
MARCHES PUBLICS
MARIAGE ET REGIMES MATRIMONIAUX
MER ET LITTORAL
MORT
MOTIONS DE CENSURE
MOYENS DE PAIEMENT
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
ORDRE PUBLIC
ORDRES PROFESSIONNELS
PARLEMENT
PARTIS ET MOUVEMENTS POLITIQUES

PATRIMOINE
PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE ET DES VICTIMES DE LA GUERRE
PERSONNES AGEES
PETITIONS
PHARMACIE
PLAN
POLICE
POLICE DE LA ROUTE ET CIRCULATION ROUTIERE
POLITIQUE ECONOMIQUE
POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE
POLITIQUE GENERALE
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
PRESSE, EDITION ET IMPRIMERIE
PRESTATIONS FAMILIALES
PRIX ET CONCURRENCE
PROCEDURE CIVILE
PROCEDURE PENALE
PROFESSIONS LIBERALES ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS
PROFESSIONS MEDICALES
PROFESSIONS PARAMEDICALES
PROFESSIONS SOCIALES
PROPRIETE INTELLECTUELLE
QUESTIONS AU GOUVERNEMENT
QUESTIONS A UN MINISTRE
QUESTIONS ORALES SANS DEBAT
RAPATRIES
RAPPELS AU REGLEMENT
RECHERCHE
REGIONS
RESPONSABILITE CIVILE
RETRAITES : FONCTIONNAIRES CIVILS ET MILITAIRES
RETRAITES : GENERALITES
RETRAITES : REGIMES AUTONOMES ET SPECIAUX
RISQUES NATURELS
RISQUES PROFESSIONNELS
RISQUES TECHNOLOGIQUES
SALAIRES
SANTE PUBLIQUE
SECTEUR PUBLIC
SECURITE CIVILE
SECURITE SOCIALE
SERVICE NATIONAL
SOCIETES
SONDAGES ET ENQUETES
SPORTS
SUCCESSIONS ET LIBERALITES
SYSTEME PENITENTIAIRE
TABAC
TOURISME ET LOISIRS
TRAITES ET CONVENTIONS
TRANSPORTS
TRAVAIL
T.V.A.
URBANISME
VETERINAIRES
VIE, MEDECINE ET BIOLOGIE
VILLES NOUVELLES
VOIRIE

XVI. - LISTE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR ORDRE DES DÉPÔTS ET CONCORDANCE AVEC LES RUBRIQUES DE LA TABLE

1897 Président de la République (messages) **3**
1898 Affaires étrangères **11**
1899 Communes **26**
1900 Banques et établissements financiers **9**
1901 Constitution **6**
1902 Constitution **6**
1903 Consommation **6**
1904 Associations **6**
1905 Traités et conventions **96**
1906 Justice **18**
1907 Communes **26**
1908 Armes **2**
1909 Affaires étrangères **12**
1910 Tourisme et loisirs **7**
1911 Conseil économique et social **6**
1912 Consommation **6**
1913 Magistrature **10**
1914 Commerce extérieur **3**
1915 Collectivités locales **9**
1916 Collectivités locales **9**
1917 Elections et référendums **64**
1918 Magistrature **10**
1919 D.O.M. -T.O.M. **21**
1920 Vie, médecine et biologie **18**
1921 Anciens combattants et victimes de guerre **35**
1922 Impôt sur le revenu **6**
1923 Retraites : généralités **4**
1924 Impôt sur les sociétés **1**
1925 Fonction publique territoriale **5**
1926 Gouvernement **3**
1927 Enseignement privé **11**
1928 Environnement **33**
1929 Politique économique et sociale **16**
1930 Voirie **2**
1931 Police de la route et circulation routière **7**
1932 Communes **27**
1933 Travail **24**
1934 Divorce **3**
1935 Presse, édition et imprimerie **3**
1936 Impôt sur le revenu **7**
1937 Elections et référendums **65**
1938 Travail **25**
1939 Justice **19**
1940 Divorce **4**
1941 Traités et conventions **98**
1942 Logement et habitat **18**
1943 Justice **17**
1944 Collectivités locales **9**
1945 Droit pénal **14**
1946 Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre **5**
1947 Hôpitaux et cliniques **3**
1948 Communes **26**
1949 Justice **20**
1950 Agriculture **14**
1951 Parlement **26**
1952 Parlement **27**
1953 Postes et télécommunications **11**
1954 Communes **26**
1955 Associations **6**
1956 Pharmacie **4**
1957 Banques et établissements financiers **9**
1958 Travail **26**
1959 Tourisme et loisirs **8**
1960 Sports **6**
1961 Communes **26**
1962 Transports **18**
1963 Justice **18**
1964 Collectivités locales **9**
1965 Collectivités locales **9**
1966 Affaires étrangères **13**
1967 Affaires étrangères **14**
1968 Frontaliers **1**
1969 Elections et référendums **66**
1970 Mer et littoral **9**
1971 D.O.M.-T.O.M. **22**
1972 Pharmacie **5**
1973 Elections et référendums **67**
1974 Procédure pénale **11**
1975 Retraites : fonctionnaires civils et militaires **1**
1976 Vie, médecine et biologie **17**
1977 Mariage et régimes matrimoniaux **3**
1978 Bois et forêts **13**
1979 Juridictions administratives **4**
1980 Personnes âgées **6**
1981 Hôpitaux et cliniques **4**
1982 Urbanisme **10**
1983 Santé publique **16**
1984 Patrimoine **3**
1985 Amnistie **3**
1986 Transports **19**
1987 Vie, médecine et biologie **18**
1988 Régions **5**
1989 Banques et établissements financiers **10**
1990 Enseignement secondaire **2**
1991 Postes et télécommunications **11**
1992 Consommation **6**
1993 Communes **26**
1994 Communes **26**
1995 Assurances **5**
1996 Traités et conventions **95**
1997 Traités et conventions **94**
1998 Professions libérales et travailleurs indépendants **4**
1999 Traités et conventions **97**
2000 Traités et conventions **98**
2001 Traités et conventions **99**
2002 Traités et conventions **100**
2003 Pharmacie **4**
2004 Energie **7**
2005 Tourisme et loisirs **9**
2006 Emploi **6**
2007 Magistrature **11**
2008 Magistrature **12**
2009 Urbanisme **11**
2010 Justice **20**
2011 Environnement **32**
2012 Mer et littoral **9**
2013 Partis et mouvements politiques **3**
2014 Fonctionnaires et agents publics **12**
2015 Banques et établissements financiers **10**
2016 Armes **2**
2017 Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre **5**
2018 Traités et conventions **96**
2019 Parlement **27**
2020 Parlement **26**
2021 Ordre public **7**
2022 Villes nouvelles **1**
2023 Partis et mouvements politiques **3**
2024 Fonctionnaires et agents publics **12**
2025 Associations **6**
2026 Professions libérales et travailleurs indépendants **4**
2027 Enseignement **8**
2028 Traités et conventions **101**
2029 Traités et conventions **102**
2030 Anciens combattants et victimes de guerre **36**
2031 Associations **8**
2032 Retraites : généralités **5**
2033 Audiovisuel **11**
2034 Traités et conventions **103**
2035 Magistrature **13**
2036 Traités et conventions **104**
2037 Traités et conventions **105**
2038 Handicapés **18**

2039 Voirie **1**
2040 Logement et habitat **19**
2041 Amnistie **4**
2042 Sécurité sociale **20**
2043 Propriété intellectuelle **3**
2044 Commerce et artisanat **13**
2045 Amnistie **5**
2046 Enseignement **9**
2047 Vie, médecine et biologie **19**
2048 Anciens combattants et victimes de guerre **37**
2049 Environnement **34**
2050 Travail **26**
2051 Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre **5**
2052 Sports **6**
2053 Frontaliers **1**
2054 Parlement **28**
2055 Traités et conventions **101**
2056 Parlement **29**
2057 Politique générale **1**
2058 Traités et conventions **101**
2059 Sécurité sociale **21**
2060 Urbanisme **11**
2061 Droit pénal **16**
2062 Commerce extérieur **3**
2063 Handicapés **19**
2064 Procédure civile **2**
2065 Parlement **30**
2066 Banques et établissements financiers **9**
2067 Politique économique **2**
2068 Droits de l'homme et libertés publiques **11**
2069 Tourisme et loisirs **9**
2070 Emploi **6**
2071 Sécurité sociale **21**
2072 Traités et conventions **99**
2073 Traités et conventions **100**
2074 Environnement **35**
2075 Justice **20**
2076 Ordres professionnels **1**
2077 Professions libérales et travailleurs indépendants **4**
2078 Mer et littoral **9**
2079 Justice **20**
2080 Environnement **36**
2081 Europe **4**
2082 Europe **5**
2083 Droit pénal **17**
2084 Politique économique **2**
2085 Travail **27**
2086 Ordres professionnels **1**
2087 Audiovisuel **11**
2088 Droits de l'homme et libertés publiques **11**
2089 Défense **17**
2090 Fonctionnaires et agents publics **12**
2091 Procédure civile **2**
2092 Vie, médecine et biologie **20**
2093 Hôpitaux et cliniques **3**
2094 Juridictions administratives **5**
2095 Droits de l'homme et libertés publiques **12**
2096 Associations **7**
2097 Impôts locaux **7**
2098 Enseignement privé **12**
2099 Anciens combattants et victimes de guerre **38**
2100 Anciens combattants et victimes de guerre **39**
2101 Commerce et artisanat **14**
2102 Logement et habitat **20**
2103 Anciens combattants et victimes de guerre **40**
2104 Handicapés **20**
2105 Commerce et artisanat **15**
2106 Vie, médecine et biologie **21**
2107 Anciens combattants et victimes de guerre **41**
2108 Environnement **37**
2109 Europe **6**
2110 Commerce et artisanat **16**
2111 Anciens combattants et victimes de guerre **42**
2112 Professions sociales **1**
2113 Hôpitaux et cliniques **3**
2114 Professions libérales et travailleurs indépendants **4**
2115 Environnement **34**
2116 Traités et conventions **103**
2117 Traités et conventions **105**
2118 Traités et conventions **104**
2119 Energie **6**
2120 Lois de règlement **4**
2121 Droit pénal **14**
2122 Handicapés **19**
2123 Hôpitaux et cliniques **3**
2124 Banques et établissements financiers **9**
2125 Enseignement privé **13**
2126 Europe **7**
2127 Europe **8**
2128 Europe **9**
2129 Tourisme et loisirs **10**
2130 Animaux **4**
2131 Communautés européennes **20**
2132 Juridictions administratives **5**
2133 Tourisme et loisirs **7**
2134 Animaux **4**
2135 Personnes âgées **7**
2136 Responsabilité civile **1**
2137 Traités et conventions **97**
2138 Traités et conventions **96**
2139 Urbanisme **11**
2140 Risques professionnels **1**
2141 Postes et télécommunications **11**
2142 Sécurité sociale **21**
2143 Urbanisme **11**
2144 Sécurité sociale **21**
2145 Postes et télécommunications **11**
2146 Environnement **38**
2147 Justice **21**
2148 Communautés européennes **21**
2149 Droits de l'homme et libertés publiques **11**
2150 Urbanisme **11**
2151 Enseignement supérieur **8**
2152 Sécurité sociale **21**
2153 Défense **16**
2154 Justice **20**
2155 Justice **20**
2156 Droits de l'homme et libertés publiques **11**
2157 Politique économique **2**
2158 Politique économique **2**
2159 Agriculture **19**
2160 Police **9**
2161 Intermédiaires commerciaux et financiers **1**
2162 Bois et forêts **14**
2163 Procédure civile **3**
2164 Régions **6**
2165 Police de la route et circulation routière **8**
2166 Fonctionnaires et agents publics **13**
2167 Fonction publique territoriale **6**
2168 Procédure pénale **12**
2169 Armes **3**
2170 Anciens combattants et victimes de guerre **43**
2171 Plan **2**
2172 Banques et établissements financiers **11**
2173 Postes et télécommunications **11**
2174 Politique économique **2**
2175 Traités et conventions **106**
2176 Sécurité sociale **21**
2177 Hôpitaux et cliniques **3**
2178 Sécurité sociale **21**
2179 Hôpitaux et cliniques **3**
2180 Associations **6**
2181 Parlement **26**
2182 Elections et référendums **68**
2183 Parlement **26**
2184 Associations **6**
2185 Urbanisme **11**
2186 Magistrature **14**
2187 Magistrature **15**
2188 Parlement **26**
2189 Personnes âgées **8**
2190 Professions paramédicales **2**
2191 Procédure pénale **13**
2192 Prix et concurrence **1**
2193 Domaine public et domaine privé **2**
2194 Agroalimentaire **2**
2195 Politique économique **2**
2196 Urbanisme **11**
2197 Associations **6**
2198 Aménagement du territoire **6**
2199 Politique économique **2**
2200 Elections et référendums **69**
2201 Langues et cultures régionales **3**
2202 Droit local **2**
2203 Moyens de paiement **1**
2204 Collectivités locales **6**
2205 Impôts et taxes **15**
2206 Culture **3**
2207 Entreprises **10**

2208 Mutualité sociale agricole **2**
2209 Anciens combattants et victimes de guerre **44**
2210 Associations **6**
2211 Parlement **26**
2212 Associations **6**
2213 Parlement **26**
2214 Service national **9**
2215 D.O.M.-T.O.M. **23**
2216 Drogue **7**
2217 Anciens combattants et victimes de guerre **45**
2218 Eau **7**
2219 Santé publique **17**
2220 Travail **28**
2221 Logement et habitat **21**
2222 Etrangers **19**
2223 Prestations familiales **2**
2224 Travail **29**
2225 Vie, médecine et biologie **22**
2226 Assurance maladie maternité **2**
2227 Etrangers **20**
2228 Etrangers **21**
2229 Etrangers **22**
2230 Etrangers **23**
2231 Etrangers **24**
2232 Risques professionnels **2**
2233 Coopération et développement **11**
2234 Prix et concurrence **2**
2235 Emploi **7**
2236 Elections et référendums **70**
2237 Handicapés **21**
2238 Créances et privilèges **4**
2239 Ordres professionnels **2**
2240 Lois de finances **7**
2241 Service national **9**
2242 Etrangers **25**
2243 Propriété intellectuelle **4**
2244 Droit pénal **17**
2245 Santé publique **17**
2246 Elections et référendums **71**
2247 Elections et référendums **69**
2248 Enseignement **10**
2249 Traités et conventions **107**
2250 Etrangers **25**
2251 Droit pénal **16**
2252 Automobiles et cycles **2**
2253 Automobiles et cycles **3**
2254 Risques professionnels **3**
2255 Lois de finances **7**
2256 Lois de finances **7**
2257 Lois de finances **7**
2258 Lois de finances **7**
2259 Lois de finances **7**
2260 Lois de finances **7**
2261 Travail **30**
2262 Partis et mouvements politiques **4**
2263 Travail **31**
2264 Environnement **39**
2265 Impôt sur le revenu **8**
2266 Filiation **1**
2267 Assurances **6**
2268 Défense **19**
2269 Agriculture **20**
2270 Collectivités locales **13**
2271 Parlement **31**
2272 Industrie **3**
2273 Risques professionnels **4**
2274 Consommation **6**
2275 Environnement **40**
2276 D.O.M. -T.O.M. **24**
2277 Energie **9**
2278 Traités et conventions **108**
2279 Traités et conventions **109**
2280 Ordres professionnels **3**
2281 Affaires étrangères **15**
2282 Vie, médecine et biologie **20**
2283 Enseignement privé **13**
2284 Eau **8**
2285 Traités et conventions **110**
2286 Traités et conventions **111**
2287 Traités et conventions **112**
2288 Traités et conventions **113**
2289 Traités et conventions **114**
2290 Traités et conventions **115**
2291 Traités et conventions **116**
2292 Europe **10**.
2293 Moyens de paiement **2**
2294 Traités et conventions **117**
2295 Traités et conventions **116**
2296 Service national **9**
2297 Retraite : fonctionnaires civils et militaires **2**
2298 Elections et référendums **69**
2299 Transports **20**
2300 Europe **11**
2301 Vie, médecine et biologie **23**
2302 Archives **1**
2303 Magistrature **18**
2304 Handicapés **22**
2305 Traités et conventions **119**
2306 Vie, médecine et biologie **24**
2307 Service national **8**
2308 Parlement **32**
2309 Droit pénal **18**
2310 Travail **28**
2311 Energie **10**
2312 Transports **21**
2313 Bois et forêts **15**
2314 Agriculture **21**
2315 Formation professionnelle et promotion sociale **5**
2316 Sécurité sociale **22**
2317 Traités et conventions **120**
2318 Fonctionnaires et agents publics **14**
2319 Environnement **34**
2320 Magistrature **11**
2321 Magistrature **12**
2322 Retraites : fonctionnaires civils et militaires **2**
2323 Energie **11**
2324 Etrangers **26**
2325 Collectivités locales **14**
2326 Coopératives **1**
2327 Drogue **8**
2328 Industrie **4**
2329 Etrangers **25**
2330 D.O.M.-T.O.M. **24**
2331 Environnement **34**
2332 Logement et habitat **21**
2333 Automobiles et cycles **2, 3**
2334 Drogue **7, 8**
2335 Traités et conventions **121**
2336 Traités et conventions **122**
2337 D.O.M.-T.O.M. **25**
2338 Etrangers **27**
2339 Enseignement supérieur **3**
2340 Mutualité sociale agricole **2**
2341 Europe **12**
2342 Marchés publics **2**
2343 Risques professionnels **3**
2344 Risques professionnels **4**
2345 Villes nouvelles **1**
2346 Traités et conventions **109**
2347 Traités et conventions **118**
2348 Partis et mouvements politiques **3**
2349 Audiovisuel **12**
2350 D.O.M.-T.O.M. **26**
2351 D.O.M.-T.O.M. **27**
2352 Assurance maladie maternité **3**
2353 Politique économique et sociale **17**
2354 Sociétés **2**
2355 Elections et référendums **72**
2356 Service national **9**
2357 Vie, médecine et biologie **25**
2358 Parlement **33**
2359 Impôt sur le revenu **9**
2360 Police de la route et circulation routière **9**
2361 Commerce et artisanat **17**
2362 Logement et habitat **22**
2363 Emploi **8**
2364 Vie, médecine et biologie **26**
2365 Rapatriés **2**
2366 Droit pénal **19**
2367 Anciens combattants et victimes de guerre **46**
2368 Partis et mouvements politiques **5**
2369 Consommation **6**
2370 Parlement **34**
2371 Magistrature **16**
2372 Enseignement **10**
2373 Formation professionnelle et promotion sociale **5**
2374 Moyens de paiement **2**
2375 Anciens combattants et victimes de guerre **36, 21, 23, 37**
2376 Elections et référendums **69**
2377 Traités et conventions **108**

2378 Traités et conventions **107**
2379 Lois de finances rectificatives **4**
2380 Collectivités locales **6**
2381 Eau **8**
2382 Lois de finances rectificatives **4**
2383 Transports **20**
2384 Communautés européennes **22**
2385 Etrangers **25**
2386 Traités et conventions **123**
2387 Sécurité sociale **22**
2388 Traités et conventions **122**
2389 Traités et conventions **117**
2390 Lois de finances rectificatives **4**
2391 Etrangers **25**
2392 Droit pénal **16**
2393 Villes nouvelles **1**
2394 Fonctionnaires et agents publics **14**
2395 Affaires étrangères **16**
2396 Europe **13**
2397 Europe **14**
2398 Europe **15**
2399 Europe **16**
2400 Europe **17**
2401 Environnement **41**
2402 Europe **18**
2403 Europe **19**
2404 Europe **20**
2405 D.O.M. -T.O.M. **26, 27**
2406 D.O.M. -T.O.M. **25**
2407 Sécurité sociale **22**
2408 Traités et conventions **112**
2409 Traités et conventions **113**
2410 Traités et conventions **115**
2411 Traités et conventions **116**
2412 Traités et conventions **119**
2413 Traités et conventions **120**
2414 Traités et conventions **121**
2415 Collectivités locales **13**
2416 Parlement **31**
2417 Energie **12**
2418 Lois de finances **7**
2419 Elections et référendums **69**
2420 Bois et forêts **15**
2421 Audiovisuel **12**
2422 Collectivités locales **15**
2423 Risques professionnels **4**
2424 Risques professionnels **3**
2425 Formation professionnelle et promotion sociale **5**
2426 Transports **20**
2427 Lois de finances **7**
2428 Santé publique **17**
2429 Vie, médecine et biologie **27**
2430 Droit pénal **20**
2431 Transports **22**
2432 Service national **10**
2433 Postes et télécommunications **12**
2434 Postes et télécommunications **13**
2435 Anciens combattants et victimes de guerre **47**
2436 Police de la route et circulation routière **10**
2437 Prix et concurrence **3**
2438 Créances et privilèges **5**
2439 Elections et référendums **73**
2440 Prix et concurrence **4**
2441 Epargne **2**
2442 Formation professionnelle et promotion sociale **6**
2443 Urbanisme **12**
2444 Moyens de paiement **2**
2445 Etrangers **25**
2446 Santé publique **17**
2447 Elections et référendums **69**
2448 Défense **20**
2449 Ordres professionnels **4**
2450 Environnement **34**
2451 Traités et conventions **106**
2452 Traités et conventions **110**
2453 Traités et conventions **111**
2454 Traités et conventions **114**
2455 Traités et conventions **123**
2456 Traités et conventions **123**
2457 Audiovisuel **13**
2458 Lois de finances **7**
2459 Police **10**
2460 Risques professionnels **3**
2461 Risques professionnels **4**
2462 Formation professionnelle et promotion sociale **5**
2463 Etrangers **25**
2464 Environnement **34**
2465 Moyens de paiement **2**
2466 Elections et référendums **69**
2467 Marchés publics **2**
2468 Droit pénal **18**
2469 Conseil économique et social **7**
2470 Consommation **6**
2471 Service national **9**
2472 Traités et conventions **124**
2473 Traités et conventions **125**
2474 Eau **8**
2475 Energie **10**
2476 Agriculture **21**
2477 Energie **11**
2478 Eau **8**
2479 Consommation **6**
2480 Audiovisuel **12**
2481 Sécurité sociale **22**
2482 Audiovisuel **12**
2483 Sécurité sociale **23**
2484 Sécurité sociale **22**
2485 Lois de finances rectificatives **4**
2486 Automobiles et cycles **4**
2487 Sécurité sociale **22**
2488 Service national **9**
2489 Audiovisuel **12**
2490 Tourisme et loisirs **8**
2491 Etrangers **27**
2492 Collectivités locales **14**
2493 Elections et référendums **69**
2494 Elections et référendums **69**
2495 Risques professionnels **3**
2496 Formation professionnelle et promotion sociale **5**
2497 Lois de finances rectificatives **4**
2498 Cours d'eau, étangs et lacs **4**
2499 Lois de finances **7**
2500 Lois de règlement **5**
2501 Espace **2**
2502 D.O.M. -T.O.M. **25**
2503 Lois de finances rectificatives **4**
2504 Lois de finances **7**
2505 Mutualité sociale agricole **2**
2506 D.O.M. -T.O.M. **26**
2507 Risques professionnels **4**
2508 Mutualité sociale agricole **2**
2509 Eau **8**
2510 Elections et référendums **74**
2511 Elections et référendums **75**
2512 Rapatriés **3**
2513 Ordre public **6**
2514 Energie **13**
2515 Elections et référendums **76**
2516 Elections et référendums **67**
2517 Mutualité sociale agricole **2**
2518 D.O.M. -T.O.M. **25**
2519 Elections et référendums **77**
2520 Lois de finances rectificatives **4**
2521 Lois de finances rectificatives **4**
2522 Audiovisuel **12**
2523 Audiovisuel **12**
2524 Collectivités locales **16**
2525 Sécurité sociale **22**
2526 Sécurité sociale **22**
2527 Mutualité sociale agricole **2**
2528 Mutualité sociale agricole **2**
2529 Magistrature **11**
2530 Successions et libéralités **6**
2531 Droit civil **1**
2532 Banques et établissements financiers **12**

XVII. - COMPOSITION DU DEUXIÈME GOUVERNEMENT DE M. MICHEL ROCARD

à la date du 1er janvier 1991

1. Par ordre alphabétique

M. Michel ROCARD, Premier ministre.

Mmes Michèle ANDRE, secrétaire d'Etat chargé des droits des femmes.

Edwige AVICE, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.

MM. Roger BAMBUCK, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports.

Jean-Michel BAYLET, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme.

Thierry de BEAUCÉ, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales.

Pierre BÉRÉGOVOY, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget.

Louis BESSON, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer.

Emile BIASINI, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture, de la communication et des grands travaux, chargé des grands travaux.

Robert CHAPUIS, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de l'enseignement technique.

Michel CHARASSE, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget.

Jacques CHÉRÈQUE, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions.

Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, ministre de la défense.

Hubert CURIEN, ministre de la recherche et de la technologie.

Alain DECAUX, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie.

Michel DELEBARRE, ministre d'Etat, ministre de la ville.

Mme Hélène DORLHAC, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé de la famille et des personnes âgées.

MM. François DOUBIN, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du commerce et de l'artisanat.

Tony DREYFUS, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

Roland DUMAS, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.

Michel DURAFOUR, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives.

Bruno DURIEUX, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales, chargé de la santé.

Claude ÉVIN, ministre des affaires sociales et de la solidarité.

Roger FAUROUX, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire.

Michel GILLIBERT, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé des handicapés et des accidentés de la vie.

Mme Elisabeth GUIGOU, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes.

MM. Lionel JOSPIN, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Pierre JOXE, ministre de l'intérieur.

Georges KIEJMAN, ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice.

Bernard KOUCHNER, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire.

André LAIGNEL, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, chargé de la formation professionnelle.

Brice LALONDE, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs.

Jack LANG, ministre de la culture, de la communication et des grands travaux.

Louis LE PENSEC, ministre des départements et territoires d'outre-mer, porte-parole du Gouvernement.

Philippe MARCHAND, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur.

Jacques MELLICK, ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, des transports et de la mer, chargé de la mer.

André MÉRIC, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre.

Louis MERMAZ, ministre de l'agriculture et de la forêt.

Henri NALLET, garde des sceaux, ministre de la justice.

Mme Véronique NEIERTZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de la consommation.

MM. Jacques PELLETIER, ministre de la coopération et du développement.

Jean POPEREN, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Paul QUILÈS, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace.

Jean-Marie RAUSCH, ministre du commerce extérieur.

Gérard RENON, secrétaire d'Etat à la défense.

Georges SARRE, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports et de la mer, chargé des transports routiers et fluviaux.

Jean-Pierre SOISSON, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Lionel STOLÉRU, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Plan.

Mme Catherine TASCA, ministre délégué auprès du ministre de la culture, de la communication et des grands travaux, chargé de la communication.

2. Par ministère

Premier ministre	Michel ROCARD.
Ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports	Lionel JOSPIN.
Ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget	Pierre BÉRÉGOVOY.
Ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives	Michel DURAFOUR.
Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	Roland DUMAS.
Ministre d'Etat, ministre de la ville	Michel DELEBARRE.
Garde des sceaux, ministre de la justice	Henri NALLET.
Ministre de la défense	Jean-Pierre CHEVÈNEMENT.
Ministre de l'intérieur	Pierre JOXE.
Ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire	Roger FAUROUX.
Ministre de l'agriculture et de la forêt	Louis MERMAZ.

Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	Jean-Pierre SOISSON.
Ministre de la coopération et du développement	Jacques PELLETIER.
Ministre de la culture, de la communication et des grands travaux	Jack LANG.
Ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer	Louis BESSON.
Ministre des départements et territoires d'outre-mer, porte-parole du Gouvernement	Louis LE PENSEC.
Ministre des postes, des télécommunications et de l'espace	Paul QUILÈS.
Ministre chargé des relations avec le Parlement	Jean POPEREN.
Ministre des affaires sociales et de la solidarité	Claude ÉVIN.
Ministre de la recherche et de la technologie	Hubert CURIEN.
Ministre du commerce extérieur	Jean-Marie RAUSCH.
Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs	Brice LALONDE.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget	Michel CHARASSE.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie	Alain DECAUX.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	Edwige AVICE.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes	Elisabeth GUIGOU.
Ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice	Georges KIEJMAN.
Ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur	Philippe MARCHAND.
Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions	Jacques CHÉRÈQUE.
Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du commerce et de l'artisanat	François DOUBIN.
Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme	Jean-Michel BAYLET.
Ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé de la mer	Jacques MELLICK.
Ministre délégué auprès du ministre de la culture, de la communication et des grands travaux, chargé de la communication	Catherine TASCA.
Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé de la santé	Bruno DURIEUX.
Secrétaire d'Etat chargé des droits des femmes	Michèle ANDRÉ.
Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre	André MÉRIC.
Secrétaire d'Etat à la défense	Gérard RENON.
Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Plan	Lionel STOLÉRU.
Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre	Tony DREYFUS.
Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire	Bernard KOUCHNER.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de l'enseignement technique	Robert CHAPUIS.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports	Roger BAMBUCK.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de la consommation	Véronique NEIERTZ.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales	Thierry de BEAUCÉ.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé des transports routiers et fluviaux	Georges SARRE.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, chargé de la formation professionnelle	André LAIGNEL.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture, de la communication et des grands travaux, chargé des grands travaux	Emile BIASINI.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé de la famille et des personnes âgées	Hélène DORLHAC.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé des handicapés et des accidentés de la vie	Michel GILLIBERT.

3. Modifications

Décret du 29 janvier 1991 [*J.O.* du 30 janvier 1991] (p. 1551) :

M. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT : fin de ses fonctions de ministre de la défense.

M. Pierre JOXE : ministre de la défense.

M. Philippe MARCHAND : ministre de l'intérieur.

4. Démission du Gouvernement

Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

XVIII. - COMPOSITION DU GOUVERNEMENT DE Mme EDITH CRESSON

Décrets des 15, 16 et 17 mai 1991
et rectificatifs [*J.O.* des 16, 17, 18 mai et du 4 juin 1991] (p. 6472, 6545, 6789, 7389).

1. Par ordre alphabétique

Mmes Edith CRESSON, Premier ministre.
Martine AUBRY, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
Edwige AVICE, ministre de la coopération et du développement.
MM. Jean-Michel BAYLET, ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du tourisme.
Pierre BÉRÉGOVOY, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget.
Jean-Louis BIANCO, ministre des affaires sociales et de l'intégration.
Emile BIASINI, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé des grands travaux.
Mme Frédérique BREDIN, ministre de la jeunesse et des sports.
MM. Laurent CATHALA, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la famille et des personnes âgées.
Michel CHARASSE, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget.
Hubert CURIEN, ministre de la recherche et de la technologie.
Marcel DEBARGE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du logement.
Michel DELEBARRE, ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire.
François DOUBIN, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du commerce et de l'artisanat.
Roland DUMAS, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.
Bruno DURIEUX, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la santé.
Michel GILLIBERT, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés et accidentés de la vie.
Mme Elisabeth GUIGOU, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes.
MM. Jacques GUYARD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique.
Jean-Noël JEANNENEY, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, chargé du commerce extérieur.
Lionel JOSPIN, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale.
Pierre JOXE, ministre de la défense.
Georges KIEJMAN, ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé de la communication.
Bernard KOUCHNER, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de l'action humanitaire.
André LAIGNEL, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, chargé de la ville et de l'aménagement du territoire.
Brice LALONDE, ministre de l'environnement.
Jack LANG, ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement.
Jean-Yves LE DRIAN, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé de la mer.
Louis LE PENSEC, ministre des départements et territoires d'outre-mer.
Philippe MARCHAND, ministre de l'intérieur
Jacques MELLICK, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé de la défense.
Louis MERMAZ, ministre de l'agriculture et de la forêt.
Louis MEXANDEAU, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre.
Henri NALLET, garde des sceaux, ministre de la justice.
Mme Véronique NEIERTZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, chargé des droits des femmes.
MM. Jean POPEREN, ministre des relations avec le Parlement.
Paul QUILÈS, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace.
Jean-Marie RAUSCH, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé des postes et télécommunications.
Michel SAPIN, ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice.
Georges SARRE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé des transports routiers et fluviaux.
Jean-Pierre SOISSON, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la modernisation administrative.
Dominique STRAUSS-KAHN, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de l'industrie et du commerce extérieur.
Jean-Pierre SUEUR, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.
Mme Catherine TASCA, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie.
MM. Alain VIVIEN, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires étrangères.
Kofi YAMGNANE, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des affaires sociales et de l'intégration.

2. Par ministère

Premier ministre	Edith CRESSON.
Ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale	Lionel JOSPIN.
Ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget	Pierre BÉRÉGOVOY.
Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	Roland DUMAS.
Ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la modernisation administrative	Jean-Pierre SOISSON.
Ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire	Michel DELEBARRE.
Garde des sceaux, ministre de la justice	Henri NALLET.
Ministre de la défense	Pierre JOXE.
Ministre de l'intérieur	Philippe MARCHAND.
Ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement	Jack LANG.
Ministre de l'agriculture et de la forêt	Louis MERMAZ.

Ministre des affaires sociales et de l'intégration	Jean-Louis BIANCO.
Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	Martine AUBRY.
Ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace	Paul QUILÈS.
Ministre de la coopération et du développement	Edwige AVICE.
Ministre des départements et territoires d'outre-mer	Louis LE PENSEC.
Ministre de la recherche et de la technologie	Hubert CURIEN.
Ministre des relations avec le Parlement	Jean POPEREN.
Ministre de la jeunesse et des sports	Frédérique BREDIN.
Ministre de l'environnement	Brice LALONDE.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget	Michel CHARASSE.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de l'industrie et du commerce extérieur	Dominique STRAUSS-KAHN.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du commerce et de l'artisanat	François DOUBIN.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé des postes et télécommunications	Jean-Marie RAUSCH.
Ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice	Michel SAPIN.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes	Elisabeth GUIGOU.
Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie	Catherine TASCA.
Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la santé	Bruno DURIEUX.
Ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé de la communication	Georges KIEJMAN.
Ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du tourisme	Jean-Michel BAYLET.
Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre	Louis MEXANDEAU.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique	Jacques GUYARD.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de l'action humanitaire	Bernard KOUCHNER.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires étrangères	Alain VIVIEN.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, chargé de la ville et de l'aménagement du territoire	André LAIGNEL.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé de la défense	Jacques MELLICK.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales	Jean-Pierre SUEUR.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé des grands travaux	Emile BIASINI.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des affaires sociales et de l'intégration	Kofi YAMGNANE.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la famille et des personnes âgées	Laurent CATHALA.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés et accidentés de la vie	Michel GILLIBERT.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, chargé des droits des femmes	Véronique NEIERTZ.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du logement	Marcel DEBARGE.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé des transports routiers et fluviaux	Georges SARRE.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé de la mer	Jean-Yves LE DRIAN.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, chargé du commerce extérieur	Jean-Noël JEANNENEY.

3. Modifications

Décret du 25 mai 1991 [*J.O.* du 26 mai 1991] (p. 7149) :

M. François DOUBIN : ministre délégué à l'artisanat, au commerce et à la consommation.

Mme Véronique NEIERTZ : secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la vie quotidienne.

Décret du 22 juillet 1991 [*J.O.* du 23 juillet 1991] (p. 9727) :

M. Laurent CATHALA : secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés.

XIX. - TABLEAU DE CONCORDANCE

de la date des Séances avec la date de la publication,
la pagination, les numéros des Débats et les numéros des Microfiches.

(Compte rendu)

ANNÉE 1991

DATE des séances	DATE de la publication	PAGINATION		NUMEROS des microfiches	DATE des séances	DATE de la publication	PAGINATION		NUMEROS des microfiches
3 avril	4 avril	1 à 12	1	01	19 juin	20 juin	2277 à 2308	48	30
4 avril	5 avril	13 à 34	2	01	20 juin	22 juin	2347 à 2368	49	31
5 avril	6 avril	35 à 62	3	01	22 juin	23 juin	2369 à 2442	50	31-32
6 avril	7 avril	63 à 82	4	01	23 juin	24 juin	2444 à 2472	51	33
7 avril	8 avril	83 à 94	5	02	26 juin	27 juin	2473 à 2552	52	33
11 avril	12 avril	95 à 112	6	02	27 juin	28 juin	2533 à 2568	53	34
12 avril	13 avril	113 à 166	7	02	28 juin	29 juin	2569 à 2606	54	34
13 avril	14 avril	167 à 214	8	03	29 juin	30 juin	2607 à 2662	55	35
14 avril	15 avril	215 à 228	9	03	30 juin	1er juillet	2663 à 2760	56	36
18 avril	19 avril	229 à 278	10	04	1er juillet	2 juillet	2761 à 2862	57	37-38
19 avril	20 avril	279 à 316	11	04	2 juillet	3 juillet	2863 à 2874	58	38
20 avril	21 avril	317 à 368	12	05	3 juillet	4 juillet	2875 à 2932	59	38
21 avril	22 avril	369 à 380	13	05	4 juillet	5 juillet	2933 à 2974	60	38-39
25 avril	26 avril	381 à 434	14	06	2 octobre	3 octobre	2975 à 3019	61	40
26 avril	27 avril	435 à 519	15	06-07	3 octobre	4 octobre	3020 à 3071	62	40
27 avril	28 avril	521 à 558	16	07	4 octobre	5 octobre	3072 à 3137	63	41
28 avril	29 avril	559 à 573	17	08	5 octobre	6 octobre	3138 à 3192	64	41-42
2 mai	3 mai	575 à 632	18	09	6 octobre	7 octobre	3193 à 3305	65	42-43
3 mai	4 mai	633 à 666	19	09	9 octobre	10 octobre	3306 à 3321	66	43
9 mai	10 mai	667 à 712	20	10	10 octobre	11 octobre	3323 à 3369	67	44
10 mai	11 mai	713 à 762	21	10	11 octobre	12 octobre	3371 à 3449	68	45
11 mai	12 mai	763 à 826	22	11	12 octobre	13 octobre	3451 à 3540	69	46
12 mai	13 mai	827 à 880	23	11-12	13 octobre	14 octobre	3541 à 3620	70	47
16 mai	17 mai	881 à 916	24	12	17 octobre	18 octobre	3621 à 3662	71	48
17 mai	18 mai	917 à 968	25	12-13	18 octobre	19 octobre	3663 à 3748	72	48-49
18 mai	19 mai	969 à 1006	26	13	19 octobre	20 octobre	3749 à 3830	73	50
19 mai	20 mai	1007 à 1040	27	13	20 octobre	21 octobre	3831 à 3982	74	51-52
22 mai	23 mai	1041 à 1070	28	14	23 octobre	24 octobre	3983 à 4000	75	52
23 mai	24 mai	1071 à 1156	29	14-15	24 octobre	25 octobre	4009 à 4078	76	53
24 mai	25 mai	1157 à 1213	30	15	26 octobre	27 octobre	4079 à 4163	77	54
25 mai	26 mai	1215 à 1293	31	16	26 octobre	27 octobre	4164 à 4241	78	55
26 mai	27 mai	1295 à 1303	32	16	27 octobre	28 octobre	4242 à 4292	79	56
29 mai	30 mai	1304 à 1354	33	17	30 octobre	31 octobre	4293 à 4374	80	57
30 mai	31 mai	1355 à 1406	34	18	31 octobre	1er novembre	4375 à 4426	81	58
31 mai	1er juin	1407 à 1460	35	19	2 novembre	3 novembre	4427 à 4488	82	59
1er juin	2 juin	1461 à 1532	36	20	3 novembre	4 novembre	4489 à 4574	83	60
2 juin	3 juin	1533 à 1612	37	21	6 novembre	7 novembre	4575 à 4649	84	61
3 juin	4 juin	1613 à 1730	38	22-23	7 novembre	8 novembre	4650 à 4722	85	62
5 juin	6 juin	1731 à 1780	39	23	8 novembre	9 novembre	4723 à 4809	86	63
6 juin	7 juin	1781 à 1804	40	24	9 novembre	10 novembre	4811 à 4899	87	64
7 juin	8 juin	1805 à 1872	41	24	10 novembre	11 novembre	4901 à 4968	88	65
8 juin	9 juin	1873 à 1936	42	25	13 novembre	14 novembre	4969 à 5050	89	66
9 juin	10 juin	1937 à 2060	43	25-26	14 novembre	15 novembre	5051 à 5120	90	67
13 juin	14 juin	2061 à 2112	44	27	15 novembre	16 novembre	5121 à 5216	91	68
14 juin	15 juin	2113 à 2166	45	28	16 novembre	17 novembre	5217 à 5388	92	69-70
15 juin	16 juin	2167 à 2234	46	29	20 novembre	21 novembre	5389 à 5403	93	70
16 juin	17 juin	2235 à 2276	47	30	21 novembre	22 novembre	5413 à 5473	94	71

DATE des séances	DATE de la publication	PAGINATION		NUMEROS des microfiches	DATE des séances	DATE de le publication	PAGINATION		NUMEROS des microfiches
22 novembre.....	23 novembre.....	5475 à 5562	95	72	8 décembre.....	9 décembre.....	6175 à 6270	107	82
23 novembre.....	24 novembre.....	5563 à 5594	96	73	11 décembre.....	12 décembre.....	6271 à 6340	108	83
24 novembre.....	25 novembre.....	5595 à 5616	97	73	12 décembre.....	13 décembre.....	6341 à 6422	109	84
27 novembre.....	28 novembre.....	5617 à 5630	98	74	13 décembre.....	14 décembre.....	6423 à 6509	110	85
28 novembre.....	29 novembre.....	5631 à 5688	99	74	14 décembre.....	15 décembre.....	6510 à 6628	111	86-87
29 novembre.....	30 novembre.....	5689 à 5746	100	75	15 décembre.....	16 décembre.....	6629 à 6736	112	87-88
30 novembre.....	1er décembre...	5747 à 5814	101	76	18 décembre.....	19 décembre.....	6737 à 6816	113	88-89
1er décembre...	2 décembre.....	5815 à 5880	102	77	19 décembre.....	20 décembre.....	6817 à 6900	114	89
4 décembre.....	5 décembre.....	5881 à 5974	103	78	20 décembre.....	21 décembre.....	6901 à 6938	115	90
5 décembre.....	6 décembre.....	5975 à 6006	104	79	21 décembre.....	22 décembre.....	6939 à 7006	116	91
6 décembre.....	7 décembre.....	6007 à 6094	105	80	22 décembre.....	23 décembre.....	7007 à 7021	117	91
7 décembre.....	8 décembre.....	6095 à 6174	106	81					

TABLE NOMINATIVE

A

ADEVAH-PŒUF (Maurice)

Député du Puy-de-Dôme

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Vice-président de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [19 décembre 1991] (p. 8286).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur **l'industrie automobile européenne après l'accord conclu entre la Communauté et le Japon (n° 2488)** [17 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Démocratie en Afrique :** perspectives ; rôle de la France ; conférence de La Baule en juin 1990 ; Bénin : élection présidentielle ; Gabon : élections parlementaires [10 avril 1991] (p. 1019, 1020).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Article 17 *(commissions consultatives créées par le conseil municipal) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 504 de M. Xavier Dugoin (dispose que la représentation des groupes minoritaires est assurée dans les commissions municipales et dans les commissions consultatives) (p. 459).

Article 20 *(participation des représentants des usagers au fonctionnement des services publics locaux) :*

- *ses observations* (p. 462).

Article 21 *(mise à disposition des services municipaux dans des annexes mobiles de la mairie ; utilisation des locaux communaux par les associations, syndicats et partis politiques) :*

- *ses observations* (p. 465) ;

Cultes : associations cultuelles (p. 465).

Après l'article L. 318-2 du code des communes :

- *défavorable* à l'amendement n° 505 de M. Xavier Dugoin (dispose que les groupes minoritaires peuvent sur demande disposer sans frais du prêt d'un local commun) (p. 468).

Article 23 *(réunions facultatives du conseil municipal) :*

- *son* amendement n° 509 (dispose que dans les communes de moins de 3 500 habitants, la réunion du conseil municipal doit, pour être de droit, être demandée par la majorité des membres) : adopté (p. 474).

Article 24 *(convocation du conseil municipal) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 541 du Gouvernement (retient uniquement, pour les syndicats mixtes, ceux qui comportent une ville d'au moins 3 500 habitants) à l'amendement n° 221 de la commission (étend les dispositions relatives aux villes de plus de 3 500 habitants aux établissements publics de coopération intercommunale et aux syndicats mixtes lorsque ceux-ci comportent soit une commune d'au moins 3 500 habitants, soit un département, soit une région) (p. 487).

Article 25 *(règlement intérieur municipal) :*

- *ses observations* (p. 488) ;

Juridiction administrative (p. 488, 489).

Après l'article 28 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 401 de M. Jacques Brunhes (dispose que les commissions permanentes sont composées à la proportionnelle et assurent en leur sein l'expression pluraliste des élus) (p. 494).

Article 28 *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux) :*

- *favorable* (p. 497).

Après l'article 30 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 656 de M. Bernard Derosier (dispose que la rémunération des élus désignés dans les sociétés d'économie mixte locales est autorisée par délibération du conseil de la collectivité qui les désigne) (p. 501, 502).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [28 novembre 1991] :

Article 16 *bis* nouveau *(consultation des électeurs de la commune membre d'un groupement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 68 de la commission (de suppression) (p. 6770).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).**

Première lecture :

Discussion des articles [6 mai 1991] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 63 de M. François d'Aubert (institue le reversement annuel par la Caisse des dépôts et consignations aux caisses d'épargne de 30 p. 100 des remboursements des prêts consentis par la Caisse aux organismes H.L.M.) (p. 2015) ;

Livret A (p. 2015).

Logement social (financement) (p. 2015).

- *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Gilbert Gantier (prévoit que les caisses d'épargne se constituent sous forme de sociétés anonymes) (p. 2017) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean Proriol (supprime dans le statut des caisses d'épargne la référence à leur « but non lucratif ») (p. 2017) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 33 de M. Arthur Paecht (prévoit l'affectation des résultats bénéficiaires des caisses d'épargne au financement du logement social et à l'intéressement des déposants) (p. 2023).

Article 2 *(Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 39 de M. Arthur Paecht (institue un collège des présidents des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne auprés du Centre national des caisses d'épargne, lui attribue neuf siéges au conseil d'orientation et de surveillance du Centre national et définit ses attributions) (p. 2049).

Après l'article 8 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de M. Raymond Douyére (autorise les caisses d'épargne et de prévoyance à émettre des titres participatifs) (p. 2066) ;

Livret A (p. 2066).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1991] :

Article 29 *(création du service de sécurité civile) :*

Article L. 94-16 du code du service national (service de sécurité civile dans les corps des sapeurs-pompiers) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de la commission (précise que le service de sécurité civile s'exerce essentiellement dans les corps de sapeurs-pompiers) (p. 4084).

Article L. 94-17 du code du service national (sapeurs-pompiers auxiliaires) :

- *défavorable* au sous-amendement n° 71 du Gouvernement (limite à 10 p. 100 l'effectif des appelés incorporés dans les corps de sapeurs-pompiers professionnels) à l'amendement n° 21 de la commission (limite à 10 p. 100 l'effectif des appelés incorporés dans les corps de sapeurs-pompiers) (p. 4085).

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Article 1er *(rapport d'évaluation et programme de recherche) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (mentionne que la désignation d'experts étrangers est soumise à une consultation de l'Organisation de coopération et de développement économique - O.C.D.E.) (p. 6538).

ALAIZE (Jean-Marie)

Député de l'Ardèche

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284) [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

QUESTIONS

à un ministre :

- Commerce et artisanat [23 mai 1991] :

Sécurité sociale : Caisse nationale d'assurances maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles (C.A.N.A.M.) : négociations (p. 2232).

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1991] :

Communes : Vals-les-Bains (p. 7257).

Départements : Ardèche (p. 7257).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : décrets d'application (p. 7257).

Santé publique : qualité de l'eau : eaux minérales (p. 7251).

ALBOUY (Jean)

Député de l'Essonne

(1re circonscription)

Socialiste

Devenu député le 18 juin 1991 en remplacement de M. Jacques Guyard, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242) [*J.O.* du 22 novembre 1991] (p. 15261).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Plan pauvreté-précarité :** hiver 1991-1992 ; personnes sans abris ; associations caritatives : aides ; Etat : efforts financiers pour l'hébergement, la nourriture, la santé et le chauffage [4 décembre 1991] (p. 7125, 7126).

à un ministre :

- **Postes et télécommunications** [12 décembre 1991] :

France Télécom : plan : contrat de plan Etat/France Télécom (p. 7649).

Poste (La) :
- comptes chèques postaux : rémunération des avoirs par le Trésor (p. 7649) ;
- patrimoine : évaluation : retard (p. 7650) ;
- plan : contrat de plan Etat/La Poste (p. 7650) ;
- presse, édition et imprimerie : aides à la presse et accords Laurent (p. 7649).

- **Transports** [19 décembre 1991] :

Urbanisme : zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) : réforme (p. 8220).

orales sans débat :

- **n° 514,** posée le 3 décembre 1991 : **industrie aéronautique (emploi et activité)** (p. 7117). Appelée le 6 décembre 1991 : S.N.E.C.M.A. : suppression de 500 emplois en 1992 ; capacité concurrentielle ; carnet de commandes ; plan social : présentation au comité d'entreprise (p. 7284, 7485, 7286).

- **n° 533,** posée le 17 décembre 1991 : **politique extérieure (Togo)** (p. 8126). Appelée le 20 décembre 1991 : suppléant *Lordinot (Guy) :* armée : intervention ; démocratisation : perspectives (p. 8300, 8301).

- **n° 534,** posée le 17 décembre 1991 : **politiques communautaires (matériels électriques et électroniques)** (p. 8126, 8127). Appelée le 20 décembre 1991 : politique industrielle européenne : perspectives ; emploi et activité ; Etats-Unis et Japon : concurrence ; négociations bilatérales C.E.E. - Japon : possibilité (p. 8301, 8302).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Travail : travail clandestin :
- généralités (p. 4386) ;
- attestation d'embauche (p. 4386) ;
- définition et évolution (p. 4386) ;
- sous-traitance et responsabilité civile de cocontractants (p. 4386).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1991] :

Immigration : immigration clandestine : filières (p. 6967).

Travail : travail clandestin :
- attestation d'embauche (p. 6967) ;
- définition (p. 6967) ;
- législation : historique (p. 6967) ;
- répression : peines principales et complémentaires (p. 6967).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Santé publique : maladies sexuellement transmissibles (M.S.T.) : centres de planification familiale ou d'éducation sociale (p. 4871).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [31 octobre et 6 novembre 1991] :

Apprentissage : financement : réforme (p. 5387).

Travail clandestin : évaluation statistique, répression (p. 5612).

Economie, finances et budget : Postes et télécommunications. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Poste (La) : services financiers : élargissement des produits (p. 5722).

- **Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).**

Rapporteur suppléant.

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1991] :

Congé de bilan de compétences (p. 8310).

Contrats : contrat d'orientation (p. 8310).

Emploi : demandeurs d'emploi : obligations et contrôle (p. 8310).

Formation professionnelle :
- plan de formation : consultations du comité d'entreprise (p. 8310) ;
- clauses de dédit-formation (p. 8310).

- **Projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273).**

Rapporteur suppléant.

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1991] :

Parlement : commission mixte paritaire : accord (p. 8314).

ALLIOT-MARIE (Michèle)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(6e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative tchèque et slovaque sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (n° 1941) [11 avril 1991] (p. 1099).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 1941) autorisant l'approbation d'un **accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative tchèque et slovaque** sur **l'encouragement et la protection réciproques des investissements (n° 2018)** [30 avril 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Yougoslavie :** guerre civile ; Europe des douze : impuissance ; France : aide humanitaire ; force d'interposition sous l'égide de l'O.N.U. ; embargo pétrolier : perspectives ; conférence présidée par Lord Carrington ; commission d'arbitrage présidée par Robert Badinter [4 décembre 1991] (p. 7127, 7128).

à un ministre :

- Mer et littoral [21 novembre 1991] :

Communautés européennes :
- pêches maritimes : filets maillants dérivants (p. 6419) ;
- ressources : Atlantique (p. 6419).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).

Deuxième lecture :

Explications de vote [7 mai 1991] :

Abstention du groupe R.P.R. (p. 2095).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Discussion des articles [30 mai 1991] :

Article 1er *(égalité des droits entre les habitants des villes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 245 de M. Jacques Brunhes (précise que l'Etat met en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de la loi) (p. 2434).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative tchèque et slovaque sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (n° 1941).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1991] :

Banques et établissements financiers :
- banque centrale tchèque : création (p. 2648) ;
- banques de dépôt : création (p. 2648).

Commerce extérieur :
- Allemagne : concurrence (p. 2647) ;
- France : quatrième partenaire de la Tchécoslovaquie (p. 2647) ;
- Tchécoslovaquie : échanges avec les pays de l'Ouest et les pays du Comecon (p. 2647).

Communautés européennes : contrats d'association (p. 2649).

Coopération et développement : coopération culturelle : commission mixte culturelle (p. 2648) ;
- coopération scientifique et technique : accords sur l'enseignement technologique (p. 2648).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : rôle à l'exportation (p. 2647, 2648).

Organisations internationales :
- Banque européenne de reconstruction et de développement (B.E.R.D.) : programme d'action en Tchécoslovaquie (p. 2648) ;
- Conseil de l'Europe : adhésion de la Tchécoslovaquie (p. 2649) ;
- Fonds monétaire international (F.M.I.) : ligne de crédit à la Tchécoslovaquie (p. 2648).

Secteur public tchèque : privatisations, conditions des investissements étrangers (p. 2648).

- Déclaration du Gouvernement sur les conférences intergouvernementales sur l'union politique et sur l'union économique et monétaire et débat sur cette déclaration (n° 2131).

Principaux thèmes développés [19 juin 1991] :

Allemagne : unification (p. 3384).

Citoyenneté européenne (p. 3385).

Commission européenne : pouvoir d'initiative, responsabilité devant le Conseil européen (p. 3384, 3385).

Conseil européen :
- présidence : allongement du mandat (p. 3385) ;
- rôle et prééminence (p. 3384).

Guerre du Golfe : enseignements (p. 3384, 3385).

Institutions communautaires :
- conférences intergouvernementales (p. 3384) ;
- déficit démocratique (p. 3384) ;
- dérive bureaucratique (p. 3384) ;
- Europe politique : inexistence (p. 3384).

Parlement européen : compétence législative et contrôle de l'exécutif communautaire (p. 3385).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Allemagne : réunification (p. 5487).

Enseignement : bourses (p. 5488).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : aide : diminution (p. 5488) ;
- Europe centrale et de l'Est : industriels français : absence (p. 5488) ;
- Prague : conférence européenne (p. 5488).

Madagascar (p. 5488).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5487, 5488).

Moyen-Orient : conférence de Madrid (p. 5488).

Pays Baltes : indépendance, création de trois ambassades (p. 5487).

Roumanie : évolution (p. 5488).

Union soviétique : événements d'août 1991 : signification (p. 5488).

Yougoslavie (p. 5488).

Zaïre (p. 5488).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Classes bilingues : développement (p. 5658).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Après l'article 23 *bis* :

- *son* amendement n° 295 soutenu par M. Philippe Auberger (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A. applicable aux prestations de soins offertes par les établissements thermaux aux mêmes prestations dispensées par les établissements de thalassothérapie) (p. 7802) : vote réservé (p. 7803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *son* amendement n° 296 soutenu par M. Philippe Auberger (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A. applicable aux prestations de soins offertes par les établissements thermaux aux mêmes prestations dispensées par les établissements de thalassothérapie et donne une définition de la thalassothérapie pour l'application de cette mesure) (p. 7802) : vote réservé (p. 7803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *son* amendement n° 297 soutenu par M. Philippe Auberger (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A. applicable aux prestations de soins offertes par les établissements thermaux aux mêmes prestations dispensées par les établissements de thermalisme marin) (p. 7802) : vote réservé (p. 7803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République française et le Royaume d'Espagne en vue de la construction d'un tunnel routier au col du Somport (n° 2336).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1991] :

Aménagement du territoire : régions frontalières : désenclavement (p. 7066).

Industrie : développement économique régional (p. 7066).

ALPHANDERY (Edmond)

Député de Maine-et-Loire

(3e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

Membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations [*J.O.* du 6 juillet 1991] (p. 8871).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Réglement, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur l'état des **négociations** relatives à l'**union économique et monétaire (n° 2128)** [19 juin 1991].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Réglement, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur la **conclusion des négociations relatives à l'union économique et monétaire (n° 2402)** [4 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Relations entre le Parlement et le Gouvernement :** vote personnel au Parlement ; conditions de discussion et de vote du budget pour 1992 ; contrôle parlementaire ; mise à l'ordre du jour des propositions de loi ; utilisation de l'article 49-3 de la Constitution ; questions-crible du jeudi [23 octobre 1991] (p. 4921, 4922).

- **Programme autoroutier :** réseau autoroutier : extension : propos tenus par le Premier ministre ; ministère des finances ; emprunts nécessaires ; autoroutes transversales ; crédits destinés au réseau autoroutier ; construction de 3 700 kilomètres d'autoroutes à l'horizon 2005 ; secteur du bâtiment et des travaux publics (B.T.P.) [18 décembre 1991] (p. 8146, 8147).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 avril 1991] :

Caisse des dépôts et consignations : section générale et section d'épargne (p. 1263).

Cour des comptes : observations de la Cour sur la Caisse des dépôts et consignations (p. 1261, 1263).

Parlement : information sur la Caisse des dépôts et consignations et commission de surveillance (p. 1261).

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 61 de M. Edouard Balladur (supprime la centralisation des dépôts des caisses d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2008) ;

Logement social (financement) (p. 2008, 2009).

- *favorable* à l'amendement n° 62 de M. François d'Aubert (institue un mandat de six ans, renouvelable, pour le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2011) ;

Caisse des dépôts et consignations : commission de surveillance (p. 2011).

- *favorable* à l'amendement n° 66 de M. François d'Aubert (prévoit la production par la commission de surveillance d'un tableau prévisionnel annuel des ressources et des emplois de la Caisse des dépôts et consignations et sa transmission au Parlement) (p. 2012) ;

- *son* sous-amendement n° 97 (joint les comptes rendus de la commission de surveillance au tableau prévisionnel annuel transmis au Parlement) à l'amendement n° 66 de M. François d'Aubert : retiré (p. 2013) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. François d'Aubert (institue le reversement annuel par la Caisse des dépôts et consignations aux caisses d'épargne de 30 p. 100 des remboursements des prêts consentis par la Caisse aux organismes H.L.M.) (p. 2014) ;

Livret A (p. 2014).

Logement social (financement) (p. 2014).

Article 3 *(directoire des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *son* sous-amendement n° 99 corrigé (prévoit que les dispositions de l'amendement entreront en vigueur à compter de la publication de la loi) à l'amendement n° 14 de la commission (interdit la nomination comme membres du directoire d'une caisse les personnes en ayant présidé le conseil d'orientation et de surveillance dans les douze années précédentes et ramène ce délai à six ans en cas de candidature dans une autre caisse) (p. 2054) : adopté (p. 2055).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (fixe la composition et les modes d'élection des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2058, 2059) ;

Incompatibilités entre les fonctions de président du conseil d'orientation et de surveillance et l'exercice de mandats locaux (p. 2059).

Mode de scrutin (p. 2058).

- *favorable* à l'amendement n° 28 de M. Christian Pierret (réduit les incompatibilités entre les fonctions de président de conseil d'orientation et de surveillance et l'exercice de mandats locaux) (p. 2059).

Explications de vote :

Caisses d'épargne : restructuration (p. 2068).

Conseils d'orientation et de surveillance : mode de scrutin (p. 2068).

Sociétés financières SF 1 et SF 2 et société unique (p. 2068).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 2068).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).**

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Epargne : épargne-retraite (p. 2167).

Impôt sur le revenu : déductibilité des cotisations de retraite non obligatoires capitalisées (p. 2167).

Retraite par répartition ou capitalisation (p. 2166, 2167).

- **Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2057).**

Principaux thèmes développés [22 mai 1991] :

Aménagement du territoire (p. 2205).

Communautés européennes :
- construction européenne : rôle de la France (p. 2206) ;
- Strasbourg : capitale européenne (p. 2206) ;
- Union économique et monétaire (p. 2204, 2206).

Difficultés des entreprises : charges des entreprises : allégement (p. 2205).

Emploi : chômage (aggravation) (p. 2205).

Enseignement : universités : autonomie (p. 2205).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (augmentation) (p. 2204) ;
- dette publique (p. 2205).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- dialogue éducation-entreprises (p. 2205) ;
- insertion professionnelle et sociale (p. 2205).

Gouvernement : « grand ministère » : économie, finances, industrie, commerce extérieur (p. 2204).

Impôts locaux : taxe professionnelle : péréquation au profit du monde rural (p. 2206).

Industrie : appareil productif : modernisation et priorité (p. 2205).

Justice : indépendance et modernité (p. 2206).

Politique économique et sociale : conjoncture : retournement (p. 2204).

Recherche : bioéthique : contrôle (p. 2206).

Secteur public : dénationalisations (p. 2205).

Taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) : réduction (p. 2205).

Urbanisme : dotation de solidarité urbaine (p. 2205).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 juin 1991] :

Rappel au règlement : constate que le Gouvernement n'a pas déposé le rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques prévu par l'article 38 de la loi organique relative aux lois de finances et regrette qu'un nouveau prélèvement soit opéré sur la Caisse des dépôts et consignations (p. 2963).

Principaux thèmes développés [11 juin 1991] :

Banques et établissements financiers : Caisse des dépôts : nouveau prélèvement (p. 2963, 2991).

Commerce extérieur (p. 2991).

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 2990).

Finances publiques :
- dépenses : annulations (p. 2991) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 2969, 2991) ;
- fonds d'action conjoncturel fiscal (p. 2991) ;
- trésorerie de l'Etat (p. 2991).

Fonctionnaires et agents publics : effectifs (p. 2991).

Impôts locaux :
- taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 2992) ;
- taxe professionnelle : plafonnement par rapport à la valeur ajoutée (p. 2990).

Logement : l p. 100 logement : réduction (p. 2991).

Lois de finances : rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques (p. 2963).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 2990).

Marchés financiers : modernisation et harmonisation européenne (p. 2991).

Politique économique :
- croissance (p. 2991) ;
- pouvoir d'achat (p. 2991) ;
- taux d'intérêt (p. 2991).

Premier ministre : déclarations sur la fiscalité (p. 2990).

Prévisions et projections économiques (p. 2969, 2990, 2991).

T.V.A. : taux majoré : suppression (p. 2990).

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 7 *(réduction du taux des taxes locales sur l'électricité) :*

Rappel au règlement : s'élève contre l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution, contre l'éventualité du recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution et demande au ministre délégué d'indiquer les articles qu'il retire et les amendements qu'il accepte (p. 3043) ;

Conditions de discussion du projet (p. 3044).

Article 8 *(régime de T.V.A. applicable aux opérations de change, aux opérations portant sur des titres et aux opérations portant sur l'or) :*

- *son* amendement n° 39 (supprime la portée interprétative de la disposition du paragraphe I sur le caractère des prestations de service des opérations sur titres ou de change et la définition de leur chiffre d'affaires) (p. 3053) : vote réservé (p. 3054) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement n° 40 (maintient le droit d'option pour la T.V.A. pour les opérations de change scriptural) : vote réservé (p. 3054) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyage et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *ses observations* (p. 3056) ;

- *son* amendement n° 41 (de suppression) : vote réservé (p. 3057) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement n° 42 (reporte l'application des dispositions de l'article au 1er janvier 1993) (p. 3057) : vote réservé (p. 3058) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

- *ses observations* (p. 3060) ;

Gouvernement : ministre de l'économie et des finances : engagement sur la T.V.A. applicable à l'horticulture (p. 3060) ;

- *son* amendement n° 43 (de suppression) : vote réservé (p. 3062) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement n° 44 (reporte la date d'application de l'article au 1er janvier 1993) : vote réservé (p. 3063) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 11 *(aménagement du taux de la T.V.A. applicable aux terrains à bâtir) :*

- *son* amendement n° 45 (de suppression) : vote réservé (p. 3064) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement n° 117 (reporte l'application de l'article au 1er janvier 1992) (p. 3065) : vote réservé (p. 3066) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement n° 116 (reporte l'application de l'article au 1er octobre 1991) (p. 3065) : vote réservé (p. 3066) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Rappel au règlement : s'insurge contre le dépôt par le Gouvernement d'un amendement, après l'article 23, instituant un prélèvement sur le résultat de la Caisse nationale de prévoyance (p. 3066, 3068).

Article 12 *(suppression du taux majoré et intermédiaire de la T.V.A.) :*

- *son* amendement n° 46 (étend le bénéfice du taux réduit à tous les produits de l'horticulture et de l'agriculture) : vote réservé (p. 3071) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 13 *(harmonisation des droits à déduction de la T.V.A. portant sur certains produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 47 (supprime la réduction à 50 p. 100 de la déductibilité de la T.V.A. sur le gazole et le gaz de pétrole liquéfié utilisés par les véhicules de tourisme) (p. 3072) : vote réservé (p. 3073) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 48 (reporte la date d'application de l'article au 1er janvier 1993) : vote réservé (p. 3073) : non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 15 *(étalement de l'imputation de l'allégement accordé au titre des plafonnements de la taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée pour les impositions de 1991) :*

- *son* amendement n° 49 (de suppression) : vote réservé (p. 3074) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100). (p. 3073).

Article 16 *(modalités de versement des retenues à la source, du prélèvement libératoire et de la taxe sur les conventions d'assurance) :*

- *son* amendement n° 50 (supprime la réduction du délai de reversement à l'Etat des prélèvements sur les produits de placements à revenus fixes) : vote réservé (p. 3075) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 17 *(prélèvement exceptionnel sur les fonds, déposés auprès de la Caisse des dépôts et consignations, constitués par les produits des taxes instituées par l'article 3 de la loi du 13 juillet 1972 et les articles 104 et 106 de la loi de finances pour 1982) :*

- *son* amendement n° 51 (de suppression) : vote réservé (p. 3075) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 20 *(dispositions relatives aux titres de créances négociables) :*

- *son* amendement n° 52 (institue des règles de protection des titulaires de titres de créances négociables dématérialisés en cas de redressement judiciaire de l'intermédiaire financier) : vote réservé (p. 3077) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 53 (institue une procédure de nantissement pour les titres de créances négociables dématérialisés) (p. 3077) : vote réservé (p. 3078) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Après l'article 23 :

- *défavorable* à l'amendement n° 164 du Gouvernement (institue, au profit de l'Etat, un prélèvement sur le résultat net de la Caisse nationale de prévoyance) (p. 3078, 3079) ;

Caisse nationale de prévoyance : réforme du statut (p. 3079).

Article 25 *(réduction du taux de la participation des employeurs à l'effort de construction et relèvement de leur contribution au Fonds national d'aide au logement) :*

- *son* amendement n° 54 (de suppression) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 55 corrigé (avance au 1er juillet 1992 le passage au taux de 0,45 p. 100 afin d'en faire coïncider la date avec celle de la majoration du versement employeur au Fonds national d'aide au logement) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 142 (précise les compétences et les modalités d'action de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction) : vote réservé (p. 3090) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 118 (prévoit la publication d'un rapport annuel par l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction et l'autorise à proposer des modifications du taux de contribution) : vote réservé (p. 3090) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 34 *(taxe professionnelle des médecins et autres titulaires de revenus non commerciaux exerçant des remplacements) :*

- *son* amendement n° 152 (de suppression) : vote réservé (p. 3096) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 37 *(aménagement des règles d'inéligibilité des comptables de fait) :*

- *son* amendement n° 153 (porte à un an le délai de six mois donné au juge pour donner quitus de sa gestion à l'élu local déclaré comptable de fait) : vote réservé (p. 3098) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Rappel au règlement : conteste les conditions de vote sur le projet de réforme hospitalière, demande la convocation du Bureau de l'Assemblée nationale et une suspension de séance d'un quart d'heure [19 juin 1991] (p. 3374).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [28 juin 1991] :

Article 8 *(régime de T.V.A. applicable aux opérations de change, aux opérations portant sur des titres et aux opérations portant sur l'or) :*

- *ses* amendements nos 17 et 18 : discussion et vote réservés (p. 3888) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyage et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *ses* amendements nos 19 et 20 : discussion et vote réservés (p. 3888) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

- *ses* amendements nos 21 et 22 : discussion et vote réservés (p. 3889) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 11 *(aménagement du taux de la T.V.A. applicable aux terrains à bâtir) :*

- *son* amendement n° 23 : discussion et vote réservés (p. 3890) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 12 *(suppression des taux majoré et intermédiaire de la T.V.A.) :*

- *son* amendement n° 24 : discussion et vote réservés (p. 3892) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 15 *(étalement de l'imputation de l'allégement accordé au titre du plafonnement de la taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée pour les impositions de 1991) :*

- *son* amendement n° 25 : discussion et vote réservés (p. 3892) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 16 *(modalités de versement des retenues à la source, du prélèvement libératoire et de la taxe sur les conventions d'assurance)* (p. 3892) :

- *son* amendement n° 26 : discussion et vote réservés (p. 3893) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 17 *(prélèvement exceptionnel sur les fonds déposés auprès de la Caisse des dépôts et consignations et constitués par le produit des taxes instituées par l'article 3 de la loi du 13 juillet 1972 et les articles 104 et 106 de la loi de finances pour 1982) :*

- *son* amendement n° 27 : discussion et vote réservés (p. 3893) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 20 *(dispositions relatives aux titres de créances négociables) :*

- *ses* amendements n°s 28 et 29 : discussion et vote réservés (p. 3894) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 25 *(réduction du taux de la participation des employeurs à l'effort de construction et relèvement de leur contribution au Fonds national d'aide au logement) :*

- *ses* amendements n°s 30, 31 et 32 : discussion et vote réservés (p. 3897) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Chômage (p. 4578, 4579).

Commerce et artisanat : régimes de retraite (p. 4579, 4580).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 4580).

Entreprises : charges (p. 4580).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4491, 4579) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4579).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 4580).

Gouvernement : dissensions sur la politique économique et budgétaire (p. 4579).

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 4580).

Plus-values : imposition (p. 4579).

Politique économique :
- comparaisons internationales : Allemagne et pays anglo-saxons (p. 4578, 4580) ;
- « désinflation compétitive » (p. 4579, 4580) ;
- système monétaire international et européen (p. 4491) ;
- taux d'intérêt (p. 4491).

Premier ministre (p. 4579).

Prévisions et projections économiques (p. 4579).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4579).

Sécurité sociale : prestations familiales : fiscalisation des cotisations (p. 4580).

Première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 93 (institue la déductibilité fiscale des cotisations de retraite complémentaire aux régimes par capitalisation prévoyant une sortie en rente) (p. 4619) : vote réservé (p. 4621) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Epargne (p. 4619, 4620, 4621).

Impôt sur le revenu : progressivité (p. 4621).

Retraites : financement (p. 4620).

Tabac : augmentation du prix de 50 p. 100 (p. 4620).

- *son* amendement n° 194 (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location de logements vacants depuis plus de six mois à la date du 1er octobre 1991 dans les communes de moins de 10 000 habitants et limite l'application de cette disposition à un logement par propriétaire) (p. 4633) : vote réservé (p. 4637) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Assemblée nationale : amendements : recevabilité financière (p. 4636).

- *soutient* le sous-amendement n° 322 de M. Michel Jacquemin (étend le champ de l'amendement aux communes disposant de secteurs sauvegardés de centre ancien) à son amendement n° 194 (p. 4634) : vote réservé (p. 4637) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 269 soutenu par M. Gilbert Gantier (institue un crédit d'impôt de 10 p. 100 du montant des investissements réalisés par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) : vote réservé (p. 4645) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 7 :

Rappel au règlement : s'élève contre la procédure du vote bloqué (p. 4658, 4659).

Article 9 *(taux d'imposition des plus-values à long terme des sociétés) :*

- *défavorable* (p. 4668, 4669) ;

Entreprises : financement (p. 4669).

Recherche : plus-values sur les brevets (p. 4669).

- *son* amendement n° 94 (de suppression) : vote réservé (p. 4669) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* sous-amendement n° 311 (fixe la date d'application de l'article au 1er janvier 1992) à l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 4675) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* sous-amendement n° 314 (fixe la date d'application de l'article au 18 septembre 1991) à l'amendement n° 9 de la commission : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 95 (fixe la date d'application de l'article au 1er janvier 1992) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 96 (fixe la date d'application de l'article au 18 septembre 1991) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 97 deuxième correction (supprime immédiatement la règle du décalage d'un mois de la T.V.A. pour les nouvelles entreprises, fixe un échéancier la supprimant en dix ans pour les autres entreprises et finance ces mesures par des privatisations) : vote réservé (p. 4698) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 196 corrigé (réduit à 18,2 p. 100 le taux normal de la T.V.A. et finance cette mesure par des privatisations) (p. 4698) : vote réservé (p. 4699) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 116 corrigé de M. Gilbert Gantier (ramène à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux produits de l'horticulture et de la sylviculture) (p. 4705, 4706) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4705, 4706).

Gouvernement : ministre de l'économie et des finances : engagement pris envers les horticulteurs en 1988 (p. 4705, 4706).

- *favorable* à l'amendement n° 154 de M. Gilbert Gantier (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux véhicules automobiles terrestres à moteur fonctionnant exclusivement au moyen de l'énergie électrique) (p. 4707) ;

- *soutient* l'amendement n° 153 de M. Georges Colombier (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux prestations de traitement des ordures ménagères effectuées dans le cadre du service public local pour le compte des collectivités locales ou de leurs groupements à condition que ces prestations permettent la production d'énergie ou

de compost ou le recyclage des matières collectées) (p. 4708) : vote réservé (p. 4709) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 24 :

- *soutient* l'amendement n° 190 de M. François Rochebloine (relève de 20 p. 100 les limites d'application du régime d'imposition au forfait) : vote réservé (p. 4730) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 27 *(reconduction du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

- *son* amendement n° 99 (de suppression) (p. 4732) : vote réservé (p. 4733) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Energie : recherche pétrolière en France (p. 4732).

Impôts et taxes : tabac : augmentation du prix (p. 4733).

- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Jean Tardito (relève de 12 à 20 p. 100 le taux du prélèvement) (p. 4734) ;

Energie : taxe sur les énergies polluantes proposée par la Commission des Communautés européennes (p. 4734).

Article 29 *(hausse du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *son* amendement n° 100 (propose une hausse supérieure du droit de consommation) (p. 4740) : vote réservé (p. 4741) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4740).

Politique économique : indice des prix comprenant celui du tabac (p. 4740).

T.V.A. : baisse du taux normal pour compenser le relèvement du droit de consommation sur le tabac (p. 4740).

- *ses observations* sur l'amendement n° 333 du Gouvernement (reporte au 20 avril 1992 la hausse du droit de consommation prévue pour le 3 février 1992) (p. 4741, 4742) ;

Lois : remise en cause de dispositions législatives (p. 4741).

Politique économique : indice des prix (p. 4741).

Santé publique : coût du tabagisme (p. 4741, 4742).

Tabac : prix : cumul au 20 avril 1992 du relèvement du droit de consommation et de la majoration du prix industriel (p. 4741).

Après l'article 32 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 289 de M. Guy Malandain (unifie à 2,5 p. 100 les taux de la taxe additionnelle au droit de bail et y assujettit les immeubles de plus de quinze ans) (p. 4745) ;

- *son* sous-amendement n° 337 (réduit le taux à 2 p. 100) à l'amendement n° 336 du Gouvernement (unifie à 2,5 p. 100 les taux de la taxe additionnelle au droit de bail et y assujettit les immeubles de plus de quinze ans) : vote réservé (p. 4745) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 35 *(aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés) :*

- *son* amendement n° 104 (de suppression) (p. 4746) : vote réservé (p. 4747) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Finances publiques : nouveaux prélèvements effectués par l'Etat sur les collectivités locales et divers organismes (p. 4746, 4747).

- *soutient* l'amendement n° 309 de M. Germain Gengenwin (de suppression) (p. 4746, 4747) : vote réservé (p. 4747) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 36 *(ajustement du montant de la T.V.A. affecté au budget annexe des prestations sociales agricoles - B.A.P.S.A.) :*

- *son* amendement n° 105 (de suppression) : vote réservé (p. 4748) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 310 de M. Germain Gengenwin (de suppression) (p. 4747) : vote réservé (p. 4748) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 32 précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle) :*

- *son* amendement n° 102 (de suppression) (p. 4765) : vote réservé (p. 4768) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4767).

- *ses observations* sur l'amendement n° 343 du Gouvernement (maintient le versement de la fraction de la compensation excédant 2 p. 100 des recettes fiscales et exclut du dispositif de l'article les communes percevant la dotation de solidarité urbaine ou la dotation de solidarité Ile-de-France, les départements bénéficiaires de la dotation de solidarité ainsi que toutes les collectivités dont les bases de taxe professionnelle par habitant sont inférieures à la moyenne nationale des collectivités de même nature) (p. 4767, 4771) ;

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 4771).

Article 39 et Etat A *(équilibre général du budget) :*

- *ses observations* (p. 4786) ;

Banques et établissements financiers : Caisse des dépôts : prélèvement sur les fonds de garantie des caisses d'épargne et de l'épargne logement (p. 4786).

- *défavorable* à l'amendement n° 345 du Gouvernement (majore et minore des évaluations de recettes et prend en compte des dépenses acceptées par le Gouvernement en cours de discussion) (p. 4791) ;

Assemblée nationale :

- conditions de la discussion budgétaire (p. 4791) ;
- ordre du jour : modifications à la demande du Gouvernement (p. 4791).

Motion de censure : dépôt par l'opposition en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution (p. 4791).

Rappel au règlement : s'élève contre les conditions de l'examen du budget et la modification de la date de la discussion de la motion de censure qui contredisent la volonté de réévaluer l'image du Parlement [18 octobre 1991] (p. 4722, 4723).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 4965).

Départements : Maine-et-Loire : Baugeois : classement en zone 5 B (p. 4966).

Vote des crédits [24 octobre 1991] :

Après l'article 84 :

- *son* amendement n° 61 (prévoit la présentation, par le Gouvernement, d'un rapport sur l'attribution des bourses à des étudiants de l'enseignement supérieur issus des milieux agricoles) : retiré (p. 5028) ;

- *son* amendement n° 62 (prévoit que le Gouvernement exposera par une communication les solutions susceptibles de faire face à la suppression des crédits du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale) (p. 5028) : retiré (p. 5029).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe).

Vote des crédits [15 novembre 1991] :

Avant l'article 85 :

- *son* amendement n° 218 (dispose que le Gouvernement déposera un rapport sur les conditions d'attribution de la

garantie de la COFACE des ventes d'armements en précisant la solvabilité des bénéficiaires et les perspectives d'utilisation des armes vendues) (p. 6068) : vote réservé (p. 6070) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175) ;

Parlement : contrôle (p. 6070).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Article 68 *(participation des salariés au rachat de leur entreprise) :*

- *son* amendement n° 156 soutenu par M. Michel Jacquemin (porte à 200 000 F par an la limite de déduction des intérêts d'emprunt du revenu imposable des salariés) (p. 6112) : retiré (p. 6113) ;

- *son* amendement n° 157 soutenu par M. Michel Jacquemin (maintient à 150 000 F par an la limite de déduction des intérêts d'emprunt du revenu imposable des salariés) (p. 6112) : rejeté (p. 6113).

Après l'article 70 :

- *son* amendement n° 160 soutenu par M. Michel Jacquemin (institue un crédit d'impôt égal à 10 p. 100 du montant de leurs investissements amortissables en faveur des entreprises industrielles, commerciales et artisanales soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) (p. 6121) : rejeté (p. 6122).

Article 71 *(exonération de certaines plus-values d'apport) :*

- *son* amendement n° 161 soutenu par M. Michel Jacquemin (rédactionnel) : vote réservé (p. 6123) ; rejeté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6183).

Article 72 *(crédit d'impôt pour augmentation de capital) :*

- *son* amendement n° 163 soutenu par M. Michel Jacquemin (permet le report du crédit d'impôt qui n'a pu être imputé dans un délai de cinq ans suivant l'exercice au cours duquel l'augmentation de capital a été réalisée) : rejeté (p. 6128).

Article 76 *(régime fiscal des cessions ou concessions de droits de la propriété industrielle) :*

- *son* amendement n° 166 (de suppression) (p. 6141) : rejeté (p. 6142).

Après l'article 80 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Jean Tardito (supprime la réduction de 16 p. 100 des bases de la taxe professionnelle) (p. 6149) ;

Communes : dotation de solidarité rurale (p. 6149, 6150).

Article 82 *(pouvoirs de contrôle des agents du service de la redevance pour droit d'usage d'un appareil récepteur de télévision) :*

- *son* amendement n° 192 (de suppression) (p. 6151) : vote réservé (p. 6152) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175) ;

Audiovisuel : redevance : déclaration des appareils récepteurs de télévision jointe au formulaire de taxe d'habitation (p. 6151, 6153).

Après l'article 33 :

- *soutient* l'amendement n° 194 de M. Ambroise Guellec (porte de 10 à 20 p. 100 du bénéfice la déduction pour investissement que peuvent pratiquer les exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition et relève son plafond de 20 000 F à 75 000 F) : rejeté (p. 6156) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 corrigé de M. Ambroise Guellec (ramène de 11,8 p. 100 à 4,8 p. 100 le taux des droits de mutation à titre onéreux pour les immeubles ruraux, compense les pertes de recettes des départements par une majoration de leur dotation globale de fonctionnement et celles des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) (p. 6156) : rejeté (p. 6157) ;

Agriculture : exploitations : transmission (p. 6157).

Président de la République : déclarations sur l'agriculture (p. 6156, 6157).

- *son* amendement n° 164 (ramène de 11,8 p. 100 à 4,8 p. 100 le taux des droits de mutation à titre onéreux pour les immeubles ruraux et majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement) (p. 6156) : rejeté (p. 6157) ;

- *son* amendement n° 165 (porte à 500 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit si elles concernent les exploitations agricoles) (p. 6157) : rejeté (p. 6158) ;

Agriculture : exploitations : transmission (p. 6158).

Président de la République : déclarations sur l'agriculture (p. 6158).

- *soutient* l'amendement n° 36 corrigé de M. Germain Gengenwin (institue un dégrèvement de 100 p. 100 des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 6158) : rejeté (p. 6159) ;

- *son* amendement n° 153 (exonère les exploitants agricoles ou forestiers des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des départements et compense les pertes des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) (p. 6158) : rejeté (p. 6159) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 corrigé de M. Ambroise Guellec (même objet) : rejeté (p. 6159) ;

Agriculture : élevage (p. 6159).

- *son* amendement n° 154 (autorise les conseils régionaux à exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties les exploitations agricoles créées par les bénéficiaires de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs) (p. 6158) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 6159) ;

Assemblée nationale : amendements : discussion commune (p. 6159).

- *son* amendement n° 216 (réduit de 20 p. 100 la part communale de la valeur locative des propriétés non bâties à l'exception des terrains à bâtir et assure la répercussion de cet avantage fiscal sur les exploitants agricoles non propriétaires ou non usufruitiers desdites propriétés) (p. 6160) : rejeté (p. 6161) ;

Agriculture : élevage (p. 6160).

Président de la République : déclarations sur l'agriculture (p. 6160).

- *son* amendement n° 213 (institue un dégrèvement de 20 p. 100 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties au profit des exploitants agricoles ou forestiers, le plafonne à 3 000 F par contribuable et crée une taxe départementale sur les surfaces de vente supérieures à 1 000 m², assujetties à la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat) (p. 6160) : rejeté (p. 6161).

Article 87 *(réforme de la compensation des exonérations de taxe sur les propriétés bâties) :*

- *son* amendement n° 172 soutenu par M. Gilbert Gantier (de suppression) : rejeté (p. 6173).

- Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 2 *(plafonnement de la cotisation d'AMEXA due au titre des aides familiaux et associés d'exploitation) :*

- *son* amendement n° 24 soutenu par M. Germain Gengenwin (donne un caractère forfaitaire aux cotisations d'AMEXA dues par le chef d'exploitation au titre de ses aides familiaux et associés d'exploitation) (p. 7757) : retiré (p. 7758).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 25 soutenu par M. Germain Gengenwin (plafonne l'augmentation de la part des cotisations maladie assise sur le revenu) : vote réservé jusqu'à la fin de la discussion de l'ensemble des articles et amendements (p. 7759) ; rejeté (p. 7780).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Après l'article 4 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 47 du Gouvernement (ouvre un crédit de 361 millions de F au titre IV du budget de l'éducation nationale) (p. 8226).

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 25 rectifié de M. François Rochebloine (porte de 1 800 à 2 200 F et indexe l'abattement minimum sur les pensions et retraites) ; rectifié par le Gouvernement (suppression de la majoration à 2 200 F) : vote réservé (p. 8230) ; adopté avec modifications : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;
- *son* amendement n° 44 (exonère d'impôt sur le revenu les primes que la Commission nationale du sport de haut niveau attribuera aux athlètes français qui seront médaillés aux Jeux olympiques de 1992) (p. 8230) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : vote réservé (p. 8231) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 19 *(régime fiscal des fusions de sociétés) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 33 du Gouvernement (prévient une utilisation abusive des dispositions du paragraphe 7 de l'article 38 du code général des impôts relatif au régime fiscal des fusions de sociétés) (p. 8234) ;

Assemblée nationale : amendements : conditions d'examen (p. 8234).

ALQUIER (Jacqueline)

Député du Tarn

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code forestier (n° 2313) [13 novembre 1991].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2313), modifiant le **code forestier (n° 2420)** [10 décembre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Enseignement agricole : maisons familiales rurales : projet de décret (p. 4961).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Commerce extérieur : assurance-crédit et Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) (p. 5775).

Départements : Tarn (p. 5775).

Entreprises : P.M.E./P.M.I. : méconnaissance des modalités d'assurance de la COFACE (p. 5775).

Industrie : textile : filature Pierre Mailhé (p. 5775).

Mines et carrières : Bassin de Carmaux (p. 5775).

AMELINE (Nicole)

Député du Calvados

(4e circonscription)

U.D.F.

Devenue député le 9 mars 1991 en remplacement de M. Michel d'Ornano, décédé [*J.O.* du 9 mars 1991] (p. 3428).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 9 mars 1991] (p. 3428).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 22 mars 1991] (p. 4017) ; [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République [*J.O.* du 28 septembre 1991] (p. 12710).

Membre du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine [*J.O.* du 29 novembre 1991] (p. 15602).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Réforme des classes préparatoires :** grandes écoles scientifiques : accès ; formation des ingénieurs : qualité ; cursus : bac plus cinq [30 octobre 1991] (p. 5309, 5310).

à un ministre :

- **Mer et littoral** [21 novembre 1991] :

Ports maritimes :
- Caen (p. 5416) ;
- investissements portuaires (p. 6416).

Sécurité maritime : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 6416).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Agriculture : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4954).

Communautés européennes :
- aides (p. 4954, 4993) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4992).

Départements : Calvados (p. 4992).

Elevage : crise de l'élevage bovin et mesures (p. 4992).

Equipement, logement, transports et espace : Mer. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Politique maritime : estuaires : rôle (p. 5901).

Sécurité maritime : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5901).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1991] :

Code pénal : réforme : histoire et signification (p. 6983).

Délinquance et criminalité :
- empoisonnement (p. 6984) ;
- profanation de sépulture (p. 6984) ;
- viol (p. 6983, 6984).

Drogue : incriminations, juridictions compétentes et sanctions pénales (p. 6984).

Etrangers : peine d'interdiction du territoire français (p. 6983).

Femmes : interruption volontaire de grossesse (p. 6984).

Jeunes : protection des mineurs : kidnapping et agressions sexuelles (p. 6984).

Parlement : Sénat : modifications apportées au texte en deuxième lecture (p. 6983).

Peines : période de sûreté (p. 6983).

Santé publique : sida : transmission : sanctions pénales (p. 6984).

Discussion de l'article unique et des annexes [2 décembre 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 221-9 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Gilbert Millet (exclut de l'incrimination les collectivités publiques, les groupements de collectivités publiques, les partis et groupements politiques, les syndicats professionnels, les associations à but non lucratif et les institutions représentatives du personnel) (p. 7002).

Article 222-6 du code pénal (circonstances aggravantes des violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner) :

- *son* amendement n° 116 (définit comme aggravée l'infraction de violences commises sur une personne projetée au sol) (p. 7005) : retiré (p. 7006).

Article 223-11-1 B du code pénal (interruption de la grossesse pratiquée par la femme sur elle-même) :

- *favorable* aux amendements n°s 59 de la commission et 102 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 7022).

Explications de vote :

Assemblée nationale : examen du texte en deuxième lecture : « avancées » et sérieux du travail (p. 7032).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 7032).

ANCIANT (Jean)

Député de l'Oise

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (équipement, logement, transports et espace : urbanisme, logement et services communs) [9 octobre 1991] (p. 4394).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 26 : **équipement, logement, transports et espace : urbanisme, logement et services communs (n° 2255)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067).

Lecture définitive :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juillet 1991] :

Assemblée nationale : dernier texte considéré comme adopté (p. 3989).

Parlement :
- commission mixte paritaire (p. 3989) ;
- Sénat : question préalable (p. 3989).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [25 octobre 1991] :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5065, 5066) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5065) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5065, 5066).

Epargne : épargne-logement (p. 5066).

Impôts et taxes :
- fiscalité immobilière (p. 5066) ;
- taxe additionnelle au droit de bail (T.A.D.B.) : réforme (p. 5066, 5068).

Impôt sur le revenu : réductions d'impôt (p. 5065, 5066).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (p. 5065).

Logement social :
- attribution (p. 5066) ;
- construction (p. 5065) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5066) ;
- réhabilitation (p. 5066).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5066).

Régions : Ile-de-France (p. 5065).

Urbanisme et logement : ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5065, 5066).

Ville :
- contrats de ville et développement social des quartiers (p. 5066) ;
- politique de la ville (p. 5066).

ANDRE (Michèle)

Secrétaire d'Etat chargé des droits des femmes

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

ANDRE (René)

Député de la Manche

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Politique agricole du Gouvernement : prix agricoles : baisse ; situation du monde rural ; C.E.E. : politique agricole commune (P.A.C.) ; G.A.T.T. : négociations difficiles [19 juin 1991] (p. 3350, 3351).

orales sans débat :

- **n° 471,** posée le 2 octobre 1991 : **S.N.C.F. (fonctionnement)** (p. 4104). Appelée le 4 octobre 1991 : dessertes régionales : suppressions : conséquences ; S.N.C.F. : mission de service public (p. 4165, 4166).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

Article L. 160-1 du code des communes :

- *ses observations* sur l'amendement n° 721 du Gouvernement (adjoint au président un rapporteur général et deux assesseurs élus parmi les maires, précise le mode d'élection des membres de la commission et réduit son pouvoir d'incitation en matière de coopération communale) (p. 620).

- Projet de loi relatif à la lutte contre la fièvre aphteuse et portant modification du code rural et du code pénal.

Première lecture :

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Article 1er *(déclaration des maladies contagieuses) :*

- *son* amendement n° 12 soutenu par M. Arnaud Lepercq (étend à toutes les maladies contagieuses visées aux articles 224 et 225 du code rural l'obligation de déclaration par les professionnels en rapport avec l'élevage) : retiré (p. 3694) ;
- *son* amendement n° 13 soutenu par M. Arnaud Lepercq (prévoit qu'un comité départemental de lutte contre la fièvre aphteuse se réunit sous l'autorité du préfet en cas de suspicion de fièvre aphteuse) : retiré (p. 3695).

Article 2 *(interdiction de vacciner contre la fièvre aphteuse) :*

- *son* amendement n° 14 soutenu par M. Arnaud Lepercq (de précision) : retiré (p. 3696).

Article 5 *(plan d'intervention)* (p. 3697) : adopté (p. 3698).

- *son* amendement n° 15 soutenu par M. Arnaud Lepercq (prévoit un plan d'alerte national et en détermine le fonctionnement) : rejeté (p. 3697).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : réforme (p. 4989).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : installation (p. 4988).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4988).

Retraite et préretraite (p. 4988).

Affaires étrangères. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Albanie : aide culturelle (p. 5509).

Audiovisuel : satellites : utilisation des canaux libres (p. 5505).

ANGELS (Bernard)

Député du Val-d'Oise

(8e circonscription)

Socialiste

Devenu député le 17 juin 1991 en remplacement de M. Dominique Strauss-Kahn, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 18 juin 1991] (p. 7915).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 18 juin 1991] (p. 7915).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code des postes et des télécommunications et la loi n° 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications (n° 1953) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

- Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Enseignement supérieur : étudiants : logement (p. 5091).

ANSELIN (Robert)

Député du Nord

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

ARPAILLANGE (Pierre)

Premier président de la Cour des comptes

Dépose le rapport de la Cour des comptes au titre de l'année 1991 [26 juin 1991] (p. 3680).

ASENSI (François)

Député de la Seine-Saint-Denis

(11e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à instituer pour toute personne un droit d'accès direct à son fichier établi par les services de l'Etat (n° 1817) [18 avril 1991] (p. 1430).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (justice : administration centrale et services judiciaires) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jacques Rimbault et plusieurs de ses collègues, tendant à garantir le droit à l'affichage d'opinion (n° 2095) [10 octobre 1991] (p. 4453).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome VII : **justice : administration centrale et services judiciaires (n° 2259)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Difficultés des transports en région parisienne :** surcharge du trafic routier : transports en commun : fonctionnement ; vie en banlieue ; plan d'urgence ; schéma directeur de l'Ile-de-France ; matériel roulant : programme de modification ; ligne 13 : extension jusqu'à Saint-Denis-Université [11 décembre 1991] (p. 7589, 7590).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portent réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Deuxième lecture :

Discussion des articles [9 et 25 avril 1991] :

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 22 soutenu par M. René Carpentier (établit lors de la saisie, après ouverture des portes, un gardien au procès-verbal de l'huissier, indépendant de ce dernier et du créancier poursuivant) : rejeté (p. 1002).

Article 53 *(exécution forcée relative à une obligation de livraison ou de restitution d'une chose) :*

- *son* amendement n° 28 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime, s'il manque des meubles, les procès-verbaux de récolement au profit de procès-verbaux de déficit) : rejeté (p. 1754).

Article 77 A *(clercs habilités à procéder aux constats) :*

- *son* amendement n° 31 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de supression) : adopté (p. 1764).

Après l'article 77 B :

- *son* amendement n° 32 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (organise l'assistance ou la représentation des parties devant le tribunal d'instance) : rejeté (p. 1765).

- **Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 avril 1991] :

Aide juridique :
- dotations de l'Etat : critères de répartition (p. 1846) ;
- financement : participation de l'Etat (insuffisance) (p. 1846, 1847) ;
- historique (p. 1845, 1846) ;
- inégalités géographiques (p. 1846) ;
- loi n° 72-11 du 31 janvier 1972 (bilan) (p. 1845) ;
- plafonds de ressources (relèvement) (p. 1846) ;
- projet de loi (vacuité et insuffisance) (p. 1847) ;
- réforme : nécessité (p. 1846).

Avocats :
- barreaux : gestion de l'indemnisation versée au titre de l'aide juridictionnelle (p. 1846) ;
- indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (insuffisance) (p. 1845, 1846) ;
- opposition au projet (p. 1846) ;
- spécialisation dans l'aide judiciaire et « barreaux à deux vitesses » (risque) (p. 1845).

Département : Seine-Saint-Denis : situation du barreau (p. 1846).

Egalité d'accès à la justice (nécessité) (p. 1845).

Etat : désengagement (p. 1847).

Institution judiciaire : crise (p. 1845).

Ministère de la justice : budget (insuffisance) (p. 1846).

Professions juridiques et judiciaires : réforme du statut : loi n° 90-1259 du 31 décembre 1990 (lien avec le projet) (p. 1845).

Tribunaux : extension de l'aide à l'ensemble des tribunaux (p. 1846).

Tribunaux d'instance : surcharge (p. 1845).

Discussion des articles [29 et 30 avril 1991] :

Article 1er *(affirmation de l'aide à l'accès à la justice et de l'aide à l'accès au droit) :*

- *son* amendement n° 1 (précise que l'accès au droit et à la justice est garanti dans le cadre du libre choix de l'avocat pour le justiciable et du libre choix des actes nécessaires à la défense pour l'auxiliaire de justice, qui est rémunéré en conséquence) : rejeté (p. 1883).

Article 4 *(plafonds de ressources pour l'admission à l'aide juridictionnelle) :*

- *ses observations* (p. 1887) ;

Aide judiciaire : plafond de ressources : indexation (p. 1887).

Article 16 *(composition du bureau de l'aide juridictionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 rectifié de M. Jacques Brunhes (associe au bureau d'aide juridictionnelle un représentant des usagers désigné par le conseil départemental de l'aide juridique) : adopté (p. 1902).

Article 21 *(obligation de renseignements) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de M. Ernest Moutoussamy (propose que le demandeur compose lui-même son dossier de demande d'aide et supprime l'obligation faite à certains organismes de fournir au bureau d'aide juridictionnelle des renseignements sur la situation financière de l'intéressé) : rejeté (p. 1903).

Article 22 *(pouvoir du président du bureau ou de la section du bureau d'aide juridictionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de M. Jacques Brunhes (de suppression) : rejeté (p. 1904).

Article 25 *(droit à l'assistance d'un avocat ou d'un officier public ou ministériel) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de M. Ernest Moutoussamy (affirme le principe de libre choix de l'auxiliaire de justice par le requérant, la liberté pour l'avocat d'engager tous les actes nécessaires à la défense et la régle d'une rémunération « authentique ») : rejeté (p. 1906).

Article 27 *(affectation d'une dotation globale à chaque barreau) :*

- *défavorable* (p. 1907).

Article 29 *(règlement intérieur du barreau) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de M. Ernest Moutoussamy (supprime la disposition selon laquelle des avocats prêtent leur concours à l'aide juridictionnelle selon des modalités de collaboration ou de salariat prévues par convention avec l'ordre) (p. 1911) : rejeté (p. 1912).

Article 56 *(action du conseil départemental de l'aide juridique pour favoriser l'aide à la consultation) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de M. Gilbert Millet (dispose que les conseils départementaux doivent respecter les règlements des barreaux quand ils déterminent les conditions de consultation) : retiré (p. 1941).

Article 63 *(financement de l'aide à l'accès au droit) :*

- *défavorable* (p. 1953) ;

Etat : désengagement (p. 1953).

Après l'article 63 :

- *soutient* l'amendement n° 17 de M. Gilbert Millet (assure le financement du tiers des dépenses de l'Etat au titre de l'aide juridique par la taxation des plaideurs institutionnels tels que banques, assurances, employeurs et bailleurs d'immeubles locatifs) : rejeté (p. 1955).

Article 4 précédemment réservé *(plafonds de ressources pour l'admission à l'aide juridictionnelle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 168 du Gouvernement (propose qu'à compter du 1er janvier 1993, les plafonds soient fixés annuellement par la loi de finances en référence à l'évolution de la tranche la plus basse du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 1960).

Explications de vote :

Aide juridique : financement (insuffisance) (p. 1962).

Avocats :
- « barreaux à deux vitesses » (risque) (p. 1963) ;
- indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (p. 1962).

Egalité d'accès à la justice (nécessité) (p. 1962).

Etat : désengagement (p. 1962).

Abstention du groupe communiste (p. 1963).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014).

Première lecture :

Discussion des articles [24 mai 1991] :

Article 1er *(accès des ressortissants des Etats membres de la C.E.E. à la fonction publique française) :*

- *son* amendement n° 8 soutenu par M. Louis Pierna (de suppression) : vote réservé (p. 2288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300).

Article 2 *(modification de plusieurs articles de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984) :*

- *son* amendement n° 12 soutenu par M. Louis Pierna (dispose que lorsque le pouvoir disciplinaire est déconcentré, les commissions administratives paritaires qui siégent au conseil de discipline sont présidées par un juge administratif) : vote réservé (p. 2294) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [20 juin 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 222-16 du code pénal (menaces) :

- *son* amendement n° 195 : devenu sans objet (p. 3462).

Article 222-17 du code pénal (menaces) :

- *ses* amendements n°s 196 à 199 : devenus sans objet (p. 3462).

- Propoaition de loi tendant à supprimer les sanctions contre les avocats prévues aux articles 75 et 77 de l'ordonnance n° 45-1708 du 31 juillet 1945 sur le Conseil d'Etat (n° 2094).

Première lecture :

Procédure d'adoption simplifiée [25 juin 1991] :

Article 1er *(recours en révision contre une décision contradictoire du Conseil d'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Gilbert Millet (supprime l'article 75 de l'ordonnance n° 45-1708 du 31 juillet 1945 sur le Conseil d'Etat qui limite les cas de recours en révision et prévoit des sanctions pour les avocats présentant des recours interdits) : rejeté (p. 3598).

Explications de vote :

Conseil d'Etat : ordonnance n° 45-1708 du 31 juillet 1945 : encadrement des recours en révision et sanction des avocats (p. 3599).

Europe : convention européenne des droits de l'homme (p. 3599).

Médiateur de la République (p. 3599).

Vote pour du groupe communiste (p. 3599).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

Jeunes :
- insertion sociale (p. 5796) ;
- opération « été-jeunes », équipements de proximité, ticket sport (p. 5796).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5795) ;
- emplois : suppression et gestion prévisionnelle (p. 5795) ;
- relations avec le ministère de la ville (p. 5796).

Sports :
- Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : financement (p. 5796) ;
- football professionnel : assainissement (p. 5796) ;
- sport à deux vitesses (p. 5796) ;
- sport automobile : écurie Ligier : soutien exclusif (p. 5795) ;
- stades : grand stade de Tremblay-en-France (p. 5796).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

Communautés européennes :
- intégration économique des D.O.M.-T.O.M. (p. 5837) ;
- octroi de mer (p. 5837).

D.O.M.-T.O.M. :
- ressortissants d'outre-mer en métropole : situation (p. 5838) ;
- statut et institutions : réforme (p. 5837, 5838).

Fonctionnaires et agents publics : fonctionnaires ressortissants d'outre-mer : congés bonifiés (p. 5838).

Ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits : montant, évolution et régulation (p. 5837).

Politique économique et sociale :
- développement économique : généralités (p. 5837) ;
- égalité sociale (p. 5837).

Salaires : S.M.I.C. : rattrapage (p. 5837).

Sport : championnats de France d'athlétisme : organisation en outre-mer (p. 5838).

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [14 novembre 1991] :

Aide juridique : loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 : premier bilan (p. 5991, 5992).

Avocats : indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle et dotations aux barreaux (p. 5992).

Créances et privilèges : loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 sur le surendettement des particuliers et des familles : encombrement des juridictions d'instance (p. 5992).

Justice :
- « crise » et rapport Haenel-Arthuis (p. 5991) ;
- égalité d'accès à la justice (p. 5991, 5992) ;
- moyens immobiliers et matériels (p. 5991, 5992) ;
- réformes réalisées et réformes souhaitées (p. 5991).

Magistrature :
- Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.) : projet de réforme (p. 5991) ;
- Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) (p. 5991) ;
- effectifs et recrutement (p. 5991) ;
- formation (p. 5991) ;
- indépendance et statut des magistrats : projet de loi (p. 5991) ;
- « malaise » (p. 5991).

Ministère de la justice :
- budget : priorité gouvernementale (p. 5992) ;
- campagnes d'information du public (p. 5992) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5991) ;
- modernisation et informatisation (p. 5991, 5992).

Président de la République : réforme de la Constitution : propositions et indépendance de la justice (p. 5991).

Système pénitentiaire : prisons : programme d'équipement des « 13 000 places » (p. 5991).

Tribunaux : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement (p. 5992).

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants (n° 2216).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Amnistie : policiers et douaniers poursuivis ou inculpés pour actions illégales dans la lutte contre le trafic de stupéfiants : amendement de la commission des lois (p. 6311).

Communautés européennes : libre circulation des marchandises et lutte contre le trafic international des stupéfiants (p. 6312).

Douanes :
- douaniers : inculpation pour avoir joué le rôle de trafiquants (p. 6311) ;
- trafic de stupéfiants : lutte contre : rôle des douanes (p. 6311, 6312).

Drogue :
- ampleur du « fléau » et nécessaire renforcement de la lutte (p. 6311) ;
- « argent de la drogue » : lutte contre le blanchiment : dispositions législatives et contrôle douanier (p. 6311, 6312) ;
- production et trafic : répression en France : techniques actuelles et coordination nationale des différentes administrations et autorités concernées (p. 6311) ;
- projet de loi : « livraisons surveillées » et infiltration des réseaux de trafiquants et de blanchiment : garanties juridiques pour les agents des services d'enquête (p. 6311) ;
- trafic : intensification (p. 6311).

Régions : Nord-Pas-de-Calais : trafic de drogue et répression douanière : intensité (p. 6311).

Santé publique : sida : virus H.I.V. : propagation chez les toxicomanes (p. 6311).

Traités et conventions : Convention de Vienne du 19 décembre 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants (p. 6311).

ATTILIO (Henri d')

Député des Bouches-du-Rhône

(12e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

AUBERGER (Philippe)

Député de l'Yonne

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (justice) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : annexe n° 31 : **justice (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation économique ; progression du chômage :** ralentissement mondial de la croissance ; baisse des investissements : conséquence de la guerre du Golfe ; loi de finances rectificative : nécessité ; équilibre budgétaire et franc fort (maintien) ; contrats emploi-solidarité : mise en place [3 avril 1991] (p. 646, 647).

- **Conséquences sur l'emploi de l'accord C.E.E.-Japon :** convention avec le Japon : conséquences ; constructeurs européens : part du marché ; interprétation du texte de la convention ; implantation d'usines japonaises en Europe [2 octobre 1991] (p. 4026, 4027).

orales sans débat :

- **n° 379,** posée le 16 avril 1991 : **enseignement supérieur (I.U.T. : Yonne)** (p. 1286). Appelée le 19 avril 1991 : Auxerre : I.U.T. (création) ; schéma « Université 2000 » : mise en place ; concertation (p. 1438, 1439).

- **n° 380 de : *Broissia (Louis de)* : prestations familiales (équilibre financier)** (p. 1286). Appelée le 19 avril 1991 : cotisations : déplafonnement (perte pour les familles) ; aide de l'Etat (nécessité) (p. 1442,1443).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 avril 1991] :

Banques et établissements financiers : banalisation (p. 1272).

Caisse des dépôts et consignations :
- banque nationale d'investissement (p. 1272) ;
- investissements en actions (p. 1272) ;
- statut et réforme (p. 1273).

Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (C.E.N.C.E.P.) (p. 1271).

Conseils d'orientation et de surveillance (C.O.S.) : mode de scrutin (p. 1271, 1272).

Cour des comptes : observations de la Cour sur la Caisse des dépôts et consignations (p. 1273).

Epargne :
- niveau (p. 1272) ;
- rémunération (p. 1272).

Lois :
- loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1271) ;

- projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 : accord conclu entre la Caisse des dépôts et consignations et le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1271).

Parlement : information sur la Caisse des dépôts et consignations et commission de surveillance (p. 1272).

Produits financiers : livret A (p. 1272).

Sociétés financières SF 1 et SF 2 et société unique (p. 1271).

Discussion des articles [6 mai 1991] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 61 de M. Edouard Balladur (supprime la centralisation des dépôts des caisses d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2007, 2008) : rejeté au scrutin public (p. 2010) ;

Caisse des dépôts et consignations :

- contrôle du Parlement (p. 2007) ;
- investissements en actions (p. 2007).

Logement social (financement) (p. 2008).

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de M. Gilbert Gantier (prévoit que les caisses d'épargne se constituent sous forme de sociétés anonymes) (p. 2017) ;

Caisses d'épargne : fonds propres (p. 2017).

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Arthur Paecht (prévoit l'affectation des résultats bénéficiaires des caisses d'épargne au financement du logement social et à l'intéressement des déposants) (p. 2024) ;

- *son* sous-amendement n° 98 (supprime l'obligation pour la société financière unique de confier la gestion de ses fonds à la Caisse des dépôts et consignations) à l'amendement n° 7 de la commission (institue une société financière unique des caisses d'épargne et de prévoyance dont le capital est détenu à 65 p. 100 par les caisses d'épargne et à 35 p. 100 par la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2025) : rejeté (p. 2029) ;

Caisse des dépôts et consignations : investissements en actions (p. 2028).

Article 2 *(Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 57 de M. Jean-Paul Planchou (soumet la nomination des membres du directoire à l'agrément du ministre de l'économie et des finances) à l'amendement n° 9 de la commission (affirme le rôle d'organe central dévolu au Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, modifie la répartition de son capital, énumère ses compétences, dispose qu'il est administré par un directoire et contrôlé par un conseil de surveillance et détermine la composition et le mode de désignation des membres de ces instances) (p. 2049).

Article 3 *(directoire des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *son* sous-amendement n° 100 (réduit à six ans le délai de douze ans et supprime la restriction apportée à une nomination au directoire d'une autre caisse d'épargne) à l'amendement n° 14 de la commission (interdit la nomination comme membres du directoire d'une caisse les personnes en ayant présidé le conseil d'orientation et de surveillance dans les douze années précédentes et ramène ce délai à six ans en cas de candidature dans une autre caisse) : adopté (p. 2055).

Après l'article 4 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 corrigé de la commission (fixe la composition et les modes d'élection des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2059) ;

Incompatibilités entre les fonctions de président du conseil d'orientation et de surveillance et l'exercice de mandats locaux (p. 2059).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Raymond Douyère (autorise les caisses d'épargne et de prévoyance à émettre des titres participatifs) (p. 2066) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 81 de M. Jean-Paul Planchou (confère le régime fiscal du livret A aux titres participatifs) à l'amendement n° 27 de M. Raymond Douyère (p. 2066).

Explications de vote :

Caisse des dépôts et consignations : rôle à l'égard du réseau des caisses d'épargne (p. 2068).

Conseils d'orientation et de surveillance : mode de scrutin (p. 2068).

Epargne (p. 2068).

Sociétés financières SF 1 et SF 2 et société unique (p. 2068).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 2068).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture :

Discussion des articles [29 et 30 avril 1991] :

Article 5 *(nature des ressources prises en considération) :*

- *son* amendement n° 83 corrigé soutenu par M. Jacques Toubon (précise que la prise en compte des éléments extérieurs du train de vie est une obligation et non une possibilité) (p. 1890) : adopté (p. 1891).

Article 23 *(recours contre les décisions du bureau) :*

- *son* amendement n° 88 : devenu sans objet (p. 1985).

Après l'article 24 :

- *son* amendement n° 123 soutenu par M. Jacques Toubon (propose que les prestations fournies par les avocats au titre de l'aide juridictionnelle soient assujetties à une T.V.A. de 2,10 p. 100) (p. 1905) : rejeté (p. 1906) ;

- *son* amendement n° 124 soutenu par M. Jacques Toubon (propose que les prestations fournies par les avocats au titre de l'aide juridictionnelle soient assujetties à une T.V.A. à taux zéro) : adopté (p. 1906).

Article 35 *(honoraire complémentaire en cas d'aide juridictionnelle partielle) :*

- *son* amendement n° 99 : devenu sans objet (p. 1920).

Article 4 précédemment réservé *(plafonds de ressources pour l'admission à l'aide juridictionnelle) :*

- *son* amendement n° 80 soutenu par M. Jacques Toubon (dispose que les plafonds peuvent être révisés par une disposition de la loi de finances) (p. 1959) : devenu sans objet (p. 1960) ;

- *son* amendement n° 82 soutenu par M. Jacques Toubon (propose que le Gouvernement dépose chaque année, en annexe de la loi de finances, un rapport sur l'évolution de l'aide juridictionnelle et les effets de l'indexation des plafonds sur la dernière tranche du barème de l'impôt sur le revenu) : retiré (p. 1961).

- Proposition de résolution de M. Jean Auroux et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République (n° 2013).

Discussion de l'article unique [14 mai 1991] :

Article unique *(décide la création d'une commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République) :*

- *soutient* les amendements nos 1 de M. Jean-Louis Debré et 3 de M. Francis Delattre (proposent que le champ d'investigation de la commission d'enquête s'étende au-delà du 1er septembre 1990) : adoptés au scrutin public (p. 2121).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Principaux thèmes développés [11 juin 1991] :

Agriculture : horticulture : T.V.A. (p. 2997).

Assemblée nationale : article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 2998).

Collectivités locales :
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 2998) ;
- recettes : réduction du fait de l'Etat (p. 2998) ;
- taxe sur l'électricité : T.V.A. (p. 2998).

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 2997).

Finances publiques :
- dépenses : annulations (p. 2996) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 2997) ;
- fonds d'action conjoncturel fiscal (p. 2997) ;
- trésorerie de l'Etat (p. 2997).

Logement :
- logement social : bilan du Gouvernement (p. 2998) ;
- terrains à bâtir : T.V.A. (p. 2997) ;
- 1 p. 100 logement : réduction (p. 2998).

Paris : P.M.U. : prélèvement sur les enjeux (p. 2998).

Politique économique :
- croissance (p. 2996) ;
- environnement international (p. 2996, 2997).

Premier ministre : déclarations sur la fiscalité (p. 2997, 2998).

Prévisions et projections économiques (p. 2996, 2997).

T.V.A. :
- taux majoré : suppression (p. 2997) ;
- taux normal (p. 2997).

Tourisme : agences de voyages : T.V.A. (p. 2997).

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 3 *(modification de la détermination de la base d'imposition à la T.V.A. pour certains achats d'œuvres d'art) :*

- *soutient* l'amendement n° 133 de M. Jacques Toubon (de suppression) : vote réservé (p. 3035) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

  Culture : notion de biens culturels (p. 3035).

Article 4 *(application de la T.V.A. aux ventes publiques de biens d'occasion, d'antiquité et de collection, de pierres précieuses et perles et d'œuvres d'art originales) :*

- *soutient* l'amendement n° 134 de M. Jacques Toubon (de suppression) : vote réservé (p. 3036) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 5 *(assujettissement à la T.V.A. des auteurs et interprètes des œuvres de l'esprit, des artistes et des sportifs) :*

- *soutient* l'amendement n° 135 corrigé de M. Jacques Toubon (reporte la date d'application de l'article au 1er octobre 1992) : vote réservé (p. 3040) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

  Modalités d'application de l'article (p. 3040).

Après l'article 5 :

- *soutient* l'amendement n° 23 de M. Jean-Louis Masson (exonère de la T.V.A. les locations d'emplacements de stationnement de véhicules n'ayant pas un caractère commercial) : vote réservé (p. 3041) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 6 *(assujettissement obligatoire à la T.V.A. des fournitures d'eau faites par les personnes morales de droit public) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 67 de M. Pierre Micaux (autorise les communes et les établissements publics communaux ou intercommunaux en charge de la distribution d'eau potable ou de l'assainissement des eaux usées à placer en valeurs du Trésor les réserves constituées pour le renouvellement des ouvrages nécessaires au service) (p. 3042) ;
- *défavorable* à la proposition du Gouvernement pour l'organisation de la discussion des articles (p. 3052, 3053).

Rappel au règlement : déplore les conditions de discussion du projet et s'oppose à la proposition d'organisation du débat formulée par le ministre délégué (p. 3052).

Article 8 *(régime de T.V.A. applicable aux opérations de change, aux opérations portant sur des titres et aux opérations portant sur l'or) :*

- *son* amendement n° 107 (supprime la portée interprétative de la disposition du paragraphe I sur le caractère des prestations de service des opérations sur titres ou de change et la définition de leur chiffre d'affaires) (p. 3053) : vote réservé (p. 3054) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyage et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *défavorable* (p. 3055, 3056) ;

  Tourisme : excédent commercial (p. 3055, 3056).

- *son* amendement n° 108 (reporte l'application des dispositions de l'article au 1er janvier 1992) (p. 3057) : vote réservé (p. 3058) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

- *défavorable* (p. 3060) ;

- *son* amendement n° 109 (reporte la date d'application de l'article au 1er janvier 1993) : vote réservé (p. 3062) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

  Agriculture : horticulture : avantage aux produits importés (p. 3062).

Article 11 *(aménagement du taux de la T.V.A. applicable aux terrains à bâtir) :*

- *son* amendement n° 129 (reporte l'application de l'article au 1er octobre 1991) : vote réservé (p. 3064) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement n° 130 (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 aux sociétés d'économie mixte de construction) : vote réservé (p. 3064) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 12 *(suppression des taux majoré et intermédiaire de la T.V.A.) :*

Suppléant *Rocca Serra (Jean-Paul de) : ses observations* (p. 3069).

Régions : Corse : T.V.A. (p. 3069).

Article 24 *(harmonisation et aménagement des procédures de report ou de sursis d'imposition des plus-values provenant de l'échange de valeurs mobilières et de droits sociaux) :*

- *son* amendement n° 131 (de suppression) (p. 3080) : vote réservé (p. 3081) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 25 *(réduction du taux de la participation des employeurs à l'effort de construction et relèvement de leur contribution au Fonds national d'aide au logement) :*

- *défavorable* (p. 3088, 3089) ;

  Logement social (p. 3088, 3089).

  1 p. 100 logement : gestion (p. 3088).

- *son* amendement n° 110 (de suppression) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *soutient* l'amendement n° 137 de M. Michel Giraud (réduit à 0,3 p. 100 le versement employeur au Fonds national d'aide au logement à compter du 1er janvier 1992 et le ramène à 0,2 p. 100 au 1er janvier 1993) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

  Logement social (p. 3089).

Après l'article 31 :

- *défavorable* à l'amendement n° 128 de M. Jean Auroux (fixe au 1er janvier 1992 la date d'entrée en vigueur de la taxe départementale sur le revenu et majore les abattements prévus pour charge de famille au titre de cette imposition) (p. 3092, 3093) ;

Collectivités locales : libre administration (p. 3093).

Poll-tax (p. 3093).

Article 40 *(suppression de l'affectation du prélèvement au profit de la ville de Paris sur les enjeux engagés au pari mutuel) :*

- *son* amendement n° 132 (de suppression) : vote réservé (p. 3098) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 juin 1991] :

Cour des comptes : rapport : ministère de l'économie et des finances : transfert à Bercy : coût (p. 3883).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3883) ;
- dette publique (p. 3883) ;
- réserves de change (p. 3883).

Lois de finances : rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques (p. 3882, 3883).

Discussion des articles [28 juin 1991] :

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

- *ses observations* (p. 3889).

Communautés européennes : harmonisation fiscale : régle de l'unanimité (p. 3889).

Article 24 *(harmonisation et aménagement des procédures de report ou de sursis d'imposition des plus-values provenant de l'échange de valeurs mobilières et de droits sociaux) :*

- *ses observations* (p. 3894, 3895).

Article 31 bis *(taxe départementale sur le revenu) :*

- *ses observations* (p. 3898, 3899) ;

Finances publiques : « bénéfice fiscal » pour l'Etat (p. 3899).

Ministre délégué : réserves sur la taxe départementale sur le revenu (p. 3899).

- Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Pierre Méhaignerie, Charles Millon et 121 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 13 juin 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [17 juin 1991] :

Chômage (p. 3191).

Collectivités locales :
- recettes : diminution du fait de l'Etat (p. 3190) ;
- taxe sur l'électricité : T.V.A. (p. 3190).

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 3190).

Elections et référendums : dissolution de l'Assemblée nationale : éventualité (p. 3192).

Entreprises : charges sociales et investissements (p. 3191).

Etat : autorité (p. 3191, 3192).

Finances publiques :
- dépenses : annulations (p. 3190) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 3190).

Gouvernement : déclarations de M. Dominique Strauss-Kahn (p. 3190).

Impôts locaux : taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 3190, 3191).

Logement :
- construction (p. 3190) ;
- 1 p. 100 logement (p. 3190).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 3189, 3190).

Motion de censure : raisons de son dépôt (p. 3189, 3192).

Ordre public : sécurité (p. 3191).

Partis et mouvements politiques :
- majorité : faiblesse (p. 3192) ;
- Parti communiste : soutien apporté au Gouvernement (p. 3192) ;
- Parti socialiste : divisions (p. 3190).

Politique économique : prélèvements obligatoires (p. 3190, 3191).

Premier ministre : déclaration de politique générale (p. 3189, 3191).

Prévisions et projections économiques (p. 3189, 3190).

Professions médicales et paramédicales (p. 3191).

Projet de loi n° 2067 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (p. 3189).

Santé : rationnement des soins et médecine à deux vitesses (p. 3191).

Sécurité sociale : assurance maladie : déficit (p. 3191).

T.V.A. (p. 3190).

Urbanisme : banlieues (p. 3190, 3191).

Vote la censure (p. 3192).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 octobre 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 4499) ; rejetée au scrutin public (p. 4504).

Principaux thèmes développés :

Banques et établissements financiers : prélèvements au profit de l'Etat (p. 4499).

Chômage (p. 4499, 4500).

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4500).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4501).

Communautés européennes : Union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 4501, 4502).

Défense (p. 4499).

Emploi :
- niveau et créations (p. 4500) ;
- « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 4500).

Entreprises : investissements (p. 4501).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4499, 4500) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4499) ;
- dépenses de fonctionnement (p. 4499, 4501) ;
- dépenses d'équipement (p. 4499, 4501) ;
- dette publique (p. 4499, 4500) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4500) ;
- recettes : diminution induite par le ralentissement de la croissance (p. 4499).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 4500).

Gouvernement : dissensions sur la politique économique et budgétaire (p. 4500).

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 4500).

Impôt sur les sociétés (p. 4501).

Plus-values : imposition (p. 4501).

Politique économique :
- croissance (p. 4499) ;
- depuis 1988 (p. 4501) ;
- « désinflation compétitive » (p. 4501) ;
- franc (p. 4501) ;
- système monétaire international et européen (p. 4501) ;
- taux d'intérêt (p. 4501).

Prévisions et projections économiques (p. 4499).

Secteur public : entreprises publiques :
- dotations en capital et contributions au budget de l'Etat (p. 4501) ;
- privatisations (p. 4500).

Première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *son* amendement n° 252 (dispose que le Gouvernement présentera avant la fin de la prochaine session ordinaire un rapport au Parlement sur les conclusions qu'il compte tirer du onzième rapport du Conseil des impôts relatif à l'impôt sur le revenu) (p. 4614) : vote réservé (p. 4616) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Impôt sur le revenu :
- augmentation (p. 4614) ;
- entreprises individuelles : pénalisation par rapport aux sociétés (p. 4615).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 253 (rend la cotisation sociale généralisée déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu) (p. 4617) : vote réservé (p. 4619) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Impôt sur le revenu : rendement (p. 4618).

Personnes âgées : dépendance (financement par l'Etat) (p. 4619).

- *favorable* à l'amendement n° 262 de M. Adrien Zeller (porte à 70 kilomètres la distance entre le domicile et le lieu de travail autorisant la déductibilité des frais de déplacement de l'assiette de l'impôt sur le revenu) (p. 4623) ;

- *favorable* à l'amendement n° 234 de Jean-Pierre Delalande (institue la déductibilité de l'assiette de l'impôt sur le revenu pour l'emploi de personnel affecté à des tâches ménagères ou familiales dans la limite de 60 000 F) (p. 4625, 4626) ;

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits d'insertion (p. 4626).

- *son* amendement n° 257 (institue la déduction des déficits fonciers du revenu imposable dans la limite de 50 000 F) : vote réservé (p. 4637) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 256 (institue la déductibilité plafonnée des avantages en espèce ou en nature consentis à des collatéraux dans le besoin) (p. 4637) : vote réservé (p. 4638) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 254 (accorde une demi-part supplémentaire aux couples ayant élevé au moins quatre enfants lorsque ces derniers sont devenus majeurs) (p. 4638) : vote réservé (p. 4639) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 258 soutenu par M. Gilbert Gantier (porte à 15 p. 100 le taux de l'abattement sur les revenus fonciers) : vote réservé (p. 4646) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 251 (institue un livret d'épargne patrimoniale en vue du réglement des droits de mutation à titre gratuit sur des biens transmis par le titulaire du livret) : vote réservé (p. 4648) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Entreprises : transmissions (p. 4648).

Après l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 250 rectifié de M. François Grussenmeyer (institue une réduction de 75 p. 100 du droit de consommation, dans la limite de dix litres d'alcool pur par an, au profit des récoltants familiaux de fruits, bouilleurs de cru ne bénéficiant pas du « privilège des bouilleurs de cru ») (p. 4660, 4661) : vote réservé (p. 4661) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4660, 4661).

Article 8 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés sur les bénéfices distribués et de celui des acomptes) :*

- *son* amendement n° 264 (supprime la condition de détention du capital à plus de 50 p. 100 par des personnes physiques permettant aux P.M.E. de bénéficier du taux de 33,33 p. 100 pour les acomptes de l'impôt sur les sociétés) : vote réservé (p. 4664) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *favorable* à l'amendement n° 121 de M. Gilbert Gantier (étend le bénéfice de la réduction à 33,33 p. 100 du taux des acomptes de l'impôt sur les sociétés aux entreprises du bâtiment et des travaux publics satisfaisant aux conditions imposées par l'article aux P.M.E. industrielles) (p. 4664) ;

Bâtiment et travaux publics (p. 4664).

- *son* amendement n° 263 (étend le bénéfice de la réduction à 33,33 p. 100 du taux des acomptes de l'impôt sur les sociétés aux entreprises du bâtiment satisfaisant aux conditions imposées par l'article aux P.M.E. industrielles) (p. 4664) : vote réservé (p. 4665) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 265 (précise que les acomptes de l'impôt sur les sociétés sont calculés sur le montant du bénéfice prévisionnel après imputation des crédits d'impôt et avoirs fiscaux) (p. 4665) : vote réservé (p. 4666) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 266 (précise que les acomptes de l'impôt sur les sociétés sont calculés sur le montant de la cotisation totale d'impôt dont la société sera finalement redevable après imputation des crédits d'impôt et avoirs fiscaux) (p. 4665) : vote réservé (p. 4666) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 267 corrigé soutenu par M. Jean de Gaulle (ramène de 35 p. 100 à 25 p. 100 le taux du prélèvement libératoire applicable aux placements à revenu fixe autres que les obligations et titres assimilés) : vote réservé (p. 4667) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 9 *(taux d'imposition des plus-values à long terme des sociétés) :*

- *son* sous-amendement n° 316 (fixe la date d'application de l'article au 18 septembre 1991) à l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 268 (fixe la date d'application de l'article au 18 septembre 1991) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 11 :

- *son* amendement n° 278 (porte à 325 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 350 000 F celui bénéficiant au conjoint survivant) : vote réservé (p. 4690) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Fabien Thiémé (taxe à 10 p. 100 de leur valeur les achats d'actions de sociétés étrangères effectués par des sociétés françaises) (p. 4693) ;

Entreprises : investissements à l'étranger et investissements d'entreprises étrangères en France (p. 4693).

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 280 (supprime le précompte portant sur les distributions prélevées sur des résultats d'exercices clos depuis plus de cinq ans) : vote réservé (p. 4695) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *soutient* l'amendement n° 293 de M. Michel Voisin (supprime l'impôt de bourse) (p. 4695) : vote réservé (p. 4696) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Impôts et taxes : impôt de bourse : engagements du Gouvernement (p. 4695).

Marchés financiers : place de Paris (p. 4695).

- *son* amendement n° 279 (supprime l'impôt de bourse sur les opérations portant sur les blocs de contrôle) (p. 4695) : vote réservé (p. 4696) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 18 :

- *soutient* l'amendement n° 236 de M. Michel Giraud (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux prestations de traitement et de collecte des ordures ménagères effectuées dans le cadre du service public local pour le compte des collectivités locales ou de leurs groupements) (p. 4708, 4709) : vote réservé (p. 4709) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Collectivités locales : création d'une section particulière ou d'un budget annexe relatif au traitement des ordures ménagères (p. 4708).

- *soutient* l'amendement n° 237 de M. Michel Giraud (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux prestations de traitement des ordures ménagères effectuées dans le cadre du service public local pour le compte des collectivités locales ou de leurs groupements) (p. 4707, 4708) : vote réservé (p. 4709) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *favorable* à l'amendement n° 235 de M. Jacques Toubon (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les œuvres d'art originales) (p. 4709) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 330 de M. Christian Estrosi (étend la réduction du taux de la T.V.A. aux œuvres d'art originales d'auteurs décédés et exonère de la T.V.A., jusqu'au 31 décembre 1992, les prestations fournies par les guides et accompagnateurs, sportifs, artistes du spectacle et dresseurs d'animaux) à l'amendement n° 329 du Gouvernement (réduit à 5,5 p. 100, jusqu'au 31 décembre 1992, le taux de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les œuvres d'art originales d'auteurs vivants) (p. 4709) : vote réservé (p. 4712) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *soutient* l'amendement n° 176 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (réduit à 16,5 p. 100 le taux majoré de la T.V.A. applicable à la région de Corse) : vote réservé (p. 4713) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Impôts et taxes : Corse : régime fiscal (p. 4713).

Article 22 *(taxation au taux des taxes applicables au supercarburant plombé des produits employés ou vendus pour des usages non autorisés) :*

- *soutient* l'amendement n° 282 de M. Jean-Louis Masson (exonère le diester utilisé par les véhicules à moteur de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) : réservé (p. 4726) ; à nouveau examiné (p. 4728) : vote réservé (p. 4730) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Energie : carburants d'origine agricole (p. 4726).

- *soutient* le sous-amendement n° 283 de M. Jean-Louis Masson (étend le bénéfice des dispositions de l'amendement à tout utilisateur, comme carburant, d'ester d'huile de colza ou de tournesol) à l'amendement n° 22 de la commission (exonère l'ester d'huile de colza et de tournesol utilisé par les transports publics locaux de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses afférentes à la T.V.A. supportées par ces produits) (p. 4729) : vote réservé (p. 4730) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Energie : biocarburants (p. 4729).

Après l'article 22 :

- *soutient* l'amendement n° 106 de M. Léonce Deprez (exonère de droit de bail les loyers d'un montant annuel inférieur à 70 000 F) : vote réservé (p. 4727) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *soutient* l'amendement n° 240 corrigé de M. Patrick Ollier (exonère de droit de bail les loyers d'un montant annuel inférieur à 12 000 F ainsi que, dans la limite de deux locaux par propriétaire, ceux des meublés classés « tourisme » n'excédant pas 35 000 F) : vote réservé (p. 4727) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *soutient* l'amendement n° 241 corrigé de M. Patrick Ollier (exonère de droit de bail les loyers d'un montant annuel inférieur à 12 000 F ainsi que, dans la limite de deux locaux par propriétaire, ceux des meublés classés « tourisme » n'excédant pas 25 000 F) (p. 4726) : vote réservé (p. 4727) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 26 *(reconduction du régime fiscal des entreprises de presse) :*

- *soutient* l'amendement n° 202 de M. Jean-Louis Masson (étend le bénéfice des avantages fiscaux accordés à la presse aux publications paraissant régulièrement au moins quatre fois par an) : vote réservé (p. 4732) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 26 :

- *soutient* l'amendement n° 203 de M. Jean-Louis Masson (exonère de la T.V.A. les numéros d'écrits périodiques à caractère politique distribués gratuitement) : vote réservé (p. 4732) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 27 *(reconduction du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

- *soutient* l'amendement n° 204 de M. Jean-Louis Masson (de suppression) : vote réservé (p. 4733) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *soutient* l'amendement n° 205 de M. Jean-Louis Masson (réduit de moitié le taux du prélèvement) : vote réservé (p. 4734) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 28 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *soutient* l'amendement n° 206 de M. Jean-Louis Masson (accorde deux parts aux couples mariés pour le calcul de l'impôt de solidarité sur la fortune) : vote réservé (p. 4736) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 28 :

- *soutient* l'amendement n° 207 de M. Jean-Louis Masson (exclut la résidence principale de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune dans la limite de 2 000 000 F) : vote réservé (p. 4736) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *soutient* l'amendement n° 232 de M. Michel Barnier (étend la possibilité de dation en paiement des droits de succession aux immeubles dont la situation ainsi que l'intérêt écologique ou paysager justifient la conservation à l'état naturel) (p. 4737, 4738) : vote réservé (p. 4739) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Impôts et taxes : paiement en espèces (p. 4738).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : successions : dation (p. 4738).

- *soutient* l'amendement n° 233 de M. Michel Barnier (étend le bénéfice de l'amortissement à 100 p. 100 la première année prévu pour la protection de l'environnement aux investissements de sécurité réalisés par les installations classées au sens de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976) : vote réservé (p. 4739) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 34 :

- *soutient* l'amendement n° 43 de M. Philippe Vasseur (porte de 60 p. 100 à 70 p. 100 la possibilité de réduction du taux de la taxe sur les betteraves affectée au budget annexe des prestations sociales agricoles - B.A.P.S.A.) : vote réservé (p. 4746) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 37 *(relèvement du tarif et aménagement du recouvrement de la taxe de sûreté sur les aéroports) :*

- *soutient* l'amendement n° 305 de M. Michel Inchauspé (maintient les tarifs actuels de la taxe) (p. 4748) : vote réservé (p. 4749) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 17 précédemment réservé *(remplacement des dégrèvements d'office d'impôts locaux par une exonération) :*

- *soutient* l'amendement n° 246 de M. Patrick Ollier (de suppression) (p. 4760) : vote réservé (p. 4762) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

  Collectivités locales :
  - autonomie (p. 4761) ;
  - concours de l'Etat (p. 4760) ;
  - transferts de charges (p. 4760).

Après l'article 29 *(suite) :*

- *son* sous-amendement n° 344 (porte à 100 p. 100 du chiffre d'affaires le taux de la taxation des services d'informations téléphoniques ou télématiques à caractère pornographique) à l'amendement n° 341 du Gouvernement (porte de 30 à 50 p. 100 du chiffre d'affaires le taux de la taxation des services d'informations téléphoniques ou télématiques à caractère pornographique) (p. 4762) : vote réservé (p. 4763) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 32 précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle) :*

- *défavorable* (p. 4763, 4764) ;

  Collectivités locales :
  - concours de l'Etat (p. 4763, 4764) ;
  - discriminations entre les collectivités pour la perception de dotations (p. 4764).

  Président de la République : déclarations sur la responsabilité des hausses d'impôts locaux (p. 4764).

- *son* amendement n° 281 (de suppression) (p. 4765) : vote réservé (p. 4768) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

  Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4766).

- *ses observations* sur l'amendement n° 343 du Gouvernement (maintient le versement de la fraction de la compensation excédant 2 p. 100 des recettes fiscales et exclut du dispositif de l'article les communes percevant la dotation de solidarité urbaine ou la dotation de solidarité Ile-de-France, les départements bénéficiaires de la dotation de solidarité ainsi que toutes les collectivités dont les bases de taxe professionnelle par habitant sont inférieures à la moyenne nationale des collectivités de même nature) (p. 4771) ;

- *son* sous-amendement n° 346 (précise que l'appréciation du montant par habitant des bases de taxe professionnelle se fait par référence aux collectivités de même nature et de même strate de population) à l'amendement n° 343 du Gouvernement : vote réservé (p. 4774) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 39 et Etat A *(équilibre général du budget) :*

- *ses observations* (p. 4786, 4787) ;

  Assemblée nationale :
  - conditions de la discussion budgétaire (p. 4786, 4787) ;
  - députés : absentéisme (p. 4787) ;
  - ordre du jour : modifications à la demande du Gouvernement (p. 4787).

Rappel au règlement : s'élève contre les conditions d'examen du budget et la modification de la date de discussion de la motion de censure et demande au Gouvernement de réagir aux propositions de la Commission tendant à réformer la politique agricole commune [18 octobre 1991] (p. 4723).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

B.A.P.S.A. : démantèlement :
- taxe sur les betteraves (p. 4993) ;
- taxe sur les céréales (p. 4993).

Céréales : généralités (p. 4993).

Exploitants agricoles : revenu (p. 4993).

Formation professionnelle et promotion sociale : suppression des crédits du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale (p. 4994).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 5428).

Transports fluviaux :
- liaison Seine-Est (p. 5428) ;
- voies navigables (p. 5428) ;
- Voies navigables de France (p. 5428) ;
- Yonne : mise à grand gabarit (p. 5428).

Voirie :
- A 5 (p. 5420) ;
- A 160 (p. 5420) ;
- autoroutes : schéma directeur autoroutier national (p. 5419) ;
- Autoroutes de France : contribution (p. 5420).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Cycles universitaires : filières courtes professionnalisées : département d'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) d'Auxerre (p. 5696).

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* - Rapporteur [14 novembre 1991] :

Aide juridique :
- demandes d'aide juridique : accroissement (p. 5989) ;
- loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 : premier bilan (p. 5988).

Assemblée nationale : commission des lois : examen du budget de la justice (p. 5988).

Justice :
- « crise » et rapport Haenel-Arthuis (p. 5988) ;
- départementalisation : projet (p. 5990) ;
- greffiers (p. 5989) ;
- moyens immobiliers et matériels (p. 5989) ;
- textes normatifs : « inflation » (p. 5988).

Magistrature :
- effectifs et recrutement (p. 5989) ;
- « malaise » (p. 5988, 5990).

Ministère de la justice :
- budget : priorité gouvernementale (p. 5988, 5989) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5988, 5989, 5990) ;
- modernisation et informatisation (p. 5990).

Partis et mouvements politiques : « Affaires » (p. 5988).

Professions juridiques et judiciaires : « malaise » (p. 5988).

Système pénitentiaire :

- administration pénitentiaire : personnel : recrutement, formation et traitements (p. 5990) ;
- prisons : programme d'équipement des « 13 000 places » (p. 5990) ;
- prisons : rénovation et entretien (p. 5990).

Tribunaux : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement (p. 5989).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Après l'article 62 :

- *favorable* à l'amendement n° 3 de M. Gilbert Gantier (dispose que le Gouvernement établira avant le 31 décembre 1992 un rapport comprenant un état détaillé de la situation patrimoniale de l'Etat) (p. 6091, 6092) ;

Etat :

- « délocalisations » (p. 6092) ;
- patrimoine immobilier : acquisitions et cessions (p. 6092).

Avant l'article 68 :

- *soutient* l'amendement n° 151 corrigé de M. Jean de Gaulle (institue un compte d'épargne pour l'investissement des entreprises - C.E.P.I.E. - et en exonère les produits de l'impôt sur le revenu) : rejeté (p. 6098) ;
- *soutient* l'amendement n° 152 corrigé de M. Jean de Gaulle (module l'exonération d'impôt sur le revenu bénéficiant aux produits du compte d'épargne pour l'investissement des entreprises - C.E.P.I.E. - en fonction de la durée de l'engagement d'épargne) (p. 6098) : rejeté (p. 6099) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 183 de M. Guy Bêche (étend les compétences des centres de gestion agréés et les soumet à un examen d'activité professionnelle annuel effectué par des membres de l'Ordre des experts-comptables) (p. 6102) ;

Assemblée nationale : amendements : « cavaliers budgétaires » (p. 6102).

Professions libérales et travailleurs indépendants : experts-comptables : projet de loi portant réforme de la profession (p. 6102).

Article 66 *(participation des salariés au rachat de leur entreprise)* :

- *défavorable* (p. 6111) ;

Entreprises : reprise par les salariés : pourcentage de détention, par la société holding, du capital de la société rachetée pour l'attribution du crédit d'impôt à la société holding et éviction des actionnaires minoritaires (p. 6111).

- *ses observations* sur les amendements n°s 91 de la commission, 157 de M. Edmond Alphandéry et 200 de M. Gilbert Gantier (maintiennent à 150 000 F par an la limite de déduction des intérêts d'emprunt du revenu imposable des salariés) (p. 6113) ;

Entreprises : reprise par les salariés : pourcentage minimum de détention de la société holding par les salariés réduit à un tiers : entrée de financiers dans le capital (p. 6113).

- *favorable* à l'amendement n° 223 de M. Alain Richard (impose à la société holding la détention de plus de 70 p. 100 des droits de vote de la société rachetée et reconduit le mécanisme du crédit d'impôt en faveur de la société holding) (p. 6114) ;

Entreprises : reprise par les salariés : minorité de blocage de 5 p. 100 empêchant l'attribution du crédit d'impôt à la société holding (p. 6114).

- *son* amendement n° 139 (dispose que le nombre de salariés ne peut être inférieur à cinq et réduit le pourcentage de l'effectif de 10 à 5 p. 100 pour les entreprises de plus de mille salariés) (p. 6114) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 6115).

Article 71 *(exonération de certaines plus-values d'apport)* :

- *favorable* (p. 6122, 6123) ;
- *son* amendement n° 140 (étend le dispositif de l'article aux apports faits par des personnes extérieures à l'entreprise et porte de trente à soixante jours le délai de réalisation de l'augmentation de capital postérieure à la cession) (p. 6122) : vote réservé (p. 6123) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175).

Article 72 *(crédit d'impôt pour augmentation de capital)* :

- *son* amendement n° 141 (étend le dispositif de l'article aux sociétés détenues par une ou plusieurs personnes morales lorsque des personnes physiques détiennent plus de 75 p. 100 des droits de vote de ces dernières) : retiré (p. 6125) ;
- *son* amendement n° 142 (ramène de 50 p. 100 à un tiers la condition de détention du capital par des personnes physiques) (p. 6125) : rejeté (p. 6126) ;
- *son* amendement n° 145 (précise que les distributions de bénéfices constatées entre le 15 septembre 1991 et la date de l'augmentation de capital ne s'imputent pas sur le montant des souscriptions en numéraire) : retiré (p. 6127) ;
- *favorable* à l'amendement n° 238 du Gouvernement (précise que les distributions de bénéfices décidées par l'assemblée générale avant le 15 septembre 1991 ne s'imputent pas sur le montant des souscriptions en numéraire) (p. 6127) ;
- *son* amendement n° 146 (permet le report du crédit d'impôt qui n'a pu être imputé jusqu'au cinquième exercice suivant celui au cours duquel l'augmentation de capital a été réalisée) : rejeté (p. 6128) ;
- *son* amendement n° 144 (supprime la réduction ou la restitution du crédit d'impôt dans le cas de fusion ou d'absorption intervenant plus d'un an après la réalisation de l'augmentation de capital) : rejeté (p. 6128).

Avant l'article 74 :

- *son* amendement n° 35 soutenu par M. Patrick Balkany (opère un abattement de 12 000 F par personne à charge sur l'assiette de la contribution sociale généralisée) : rejeté (p. 6130) ;
- *favorable* aux amendements n°s 224 de M. Bernard Carton et 234 rectifié de M. Jean-Pierre Brard (assimilent les logements appartenant aux sociétés d'économie mixte - S.E.M. - attribués sous conditions de ressources à ceux des organismes d'H.L.M. attribués selon ces mêmes critères pour la détermination des valeurs locatives prévue par la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 et, à compter de l'année d'application de cette loi, exonèrent de la taxe spéciale d'équipement les logements des S.E.M. et des organismes d'H.L.M. attribués sous condition de ressources) (p. 6134, 6135).

Article 74 *(reconduction du prélèvement social de 1 p. 100 sur les revenus du patrimoine et les produits de placement)* :

- *son* amendement n° 131 (de suppression) : rejeté (p. 6137) ;

Sécurité sociale : déficit (p. 6137).

Article 75 *(aménagement de la fiscalité des groupes)* (p. 6137) :

- *son* amendement n° 132 (ramène de 95 p. 100 à 70 p. 100 le seuil de détention du capital pour l'application du régime de la fiscalité des groupes) : rejeté (p. 6138) ;
- *son* amendement n° 133 (étend à toutes les distributions intervenant au cours du premier exercice suivant la sortie du groupe la dispense de précompte prévue pour celles effectuées au cours de cet exercice et avant l'événement qui entraîne la sortie du groupe) : rejeté (p. 6140).

Article 76 *(régime fiscal des cessions ou concessions de droits de la propriété industrielle)* :

- *son* amendement n° 134 (de suppression) (p. 6141) : rejeté (p. 6142).

Après l'article 83 :

- *soutient* l'amendement n° 17 de M. Jean de Gaulle (ramène de 11,8 p. 100 à 4,8 p. 100 le taux des droits de mutation à titre onéreux pour les immeubles ruraux et majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement) : rejeté (p. 6157) ;

Président de la République : déclarations sur l'agriculture (p. 6157).

- *soutient* l'amendement n° 38 corrigé de M. Jean de Gaulle (institue le remboursement de la T.V.A. aux collectivités locales l'année suivant celle de la réalisation de leurs investissements) : rejeté (p. 6162) ;

- *soutient* l'amendement n° 40 de M. Patrick Ollier (soustrait les mises à disposition, visant à la création et au fonctionnement d'ateliers-relais par les communes, au remboursement des versements effectués par le fonds de compensation de la T.V.A.) : rejeté (p. 6163) ;

- *son* sous-amendement n° 175 (ramène le seuil d'agrément de trente à quinze millions de francs et attribue compétence au directeur des services fiscaux pour agréer les investissements ou souscriptions compris entre quinze et trente millions de francs) à l'amendement n° 117 de la commission (ramène de trente à cinq millions de francs le seuil d'agrément de certains investissements ou souscriptions, réalisés dans les départements d'outre-mer, donnant lieu à réduction d'impôt ou déduction du résultat imposable et attribue compétence au directeur des services fiscaux pour agréer les investissements ou souscriptions compris entre cinq et quinze millions de francs) (p. 6166) : devenu sans objet (p. 6167) ;

- *son* amendement n° 174 (porte à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt afférente, dans les départements d'outre-mer, aux souscriptions au capital de sociétés de capital-risque ou à l'acquisition de parts de fonds communs à risque) : rejeté (p. 6168) ;

- *soutient* l'amendement n° 171 de Mme Lucette Michaux-Chevry (précise que l'île de Saint-Barthélémy est exclue du dispositif de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à la déduction du résultat imposable de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer) : rejeté (p. 6168) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 232 du Gouvernement (institue un agrément des investissements réalisés dans les départements d'outre-mer et concernant les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et des transports pour l'attribution de la réduction d'impôt ou pour la déduction du résultat imposable prévues respectivement par les articles 199 *undecies* et 238 *bis* HA du code général des impôts) (p. 6172) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 121 de la commission (dispose que les contribuables personnes physiques ne peuvent se prévaloir de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à la déduction du résultat imposable de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer qu'en recourant à une entreprise agréée exploitant leurs investissements dans les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et des transports et limite, dans ce cas, la déduction du résultat imposable à 75 p. 100 du montant des investissements) (p. 6173) ;

Départements d'outre-mer : formation professionnelle : aide fiscale (p. 6173).

- *son* sous-amendement n° 176 (supprime l'agrément de l'entreprise exploitant les investissements) à l'amendement n° 121 de la commission (dispose que les contribuables personnes physiques ne peuvent se prévaloir de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à la déduction du résultat imposable de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer qu'en recourant à une entreprise agréée exploitant leurs investissements dans les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et des transports et limite, dans ce cas, la déduction du résultat imposable à 75 p. 100 du montant des investissements) (p. 6171) : devenu sans objet (p. 6172) ;

- *son* sous-amendement n° 177 (de coordination) à l'amendement n° 121 de la commission (p. 6171) : devenu sans objet (p. 6172) ;

- *son* sous-amendement n° 178 (de coordination et dispose en outre que l'exploitant des investissements doit être régulièrement inscrit au registre du commerce et ne pas être l'objet d'une procédure de faillite ou de dépôt de bilan) à l'amendement n° 121 de la commission (p. 6171) : devenu sans objet (p. 6172) ;

- *son* amendement n° 173 (porte de 25 à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt pour les investissements des particuliers portant, dans les départements d'outre-mer, sur des logements loués pour une longue période) : rejeté (p. 6173).

Explications de vote :

Agriculture : crédits (p. 6182).

Assemblée nationale : article 44, alinéa 3, de la Constitution : usage (p. 6181).

Emploi et « plan emploi » (p. 6181).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 6181).

Projet de loi de finances pour 1992 : dépenses non financées (p. 6181).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 6181).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Agriculture (p. 7786).

Chômage (p. 7786).

Départements d'outre-mer : investissements : avantages fiscaux (p. 7786).

Entreprises : reprise par les salariés (p. 7786).

Finances publiques : dépenses non financées (p. 7786).

Fonctionnaires et agents publics : financement de l'accord salarial (p. 7786).

Impôts et taxes : taxe intérieure sur les produits pétroliers : biocarburants (p. 7786).

Justice : huissiers : droit fixe sur leurs actes (p. 7786).

Parlement : Sénat : propositions (p. 7786).

Politique économique : environnement international (p. 7785).

Président de la République : engagements (p. 7786).

Prévisions et projections économiques et rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) (p. 7785).

Sécurité sociale (p. 7786).

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 8 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés sur les bénéfices distribués et de celui des acomptes) :*

- *ses observations* sur les amendements n^os^ 30 à 38 de la commission (rétablissent le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7792) ;

Sociétés : holdings familiales (p. 7792).

Avant l'article 12 :

- *soutient* l'amendement n° 293 de M. Michel Giraud (limite l'application de la taxe additionnelle au droit de bail aux immeubles achevés avant le 31 décembre 1965) : vote réservé (p. 7794) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *soutient* l'amendement n° 294 de M. Michel Giraud (limite l'application de la taxe additionnelle au droit de bail aux immeubles achevés avant le 31 décembre 1970) : vote réservé (p. 7794) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 18 supprimé par le Sénat *(aménagement des droits d'enregistrement sur les actes des huissiers de justice) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7795) ;

Justice :

- aide juridique : droits d'enregistrement sur les actes d'huissiers (p. 7795) ;
- procédures ne requérant pas ministère d'avocat : droits d'enregistrement sur les actes d'huissiers (p. 7795).

Article 18 *bis* *(T.V.A. applicable aux opérations portant sur les œuvres d'art orginales d'artistes vivants) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de la commission (de suppression) (p. 7796).

Après l'article 18 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 344 rectifié de M. Alain Richard (simplifie les obligations comptables des bénéficiaires de droits d'auteur en instituant une retenue à la source facultative de T.V.A. et en évaluant les charges donnant droit à déduction à 5 p. 100 du montant des droits) (p. 7798, 7799).

Article 23 *bis* *(exonération temporaire de la taxe intérieure sur les produits pétroliers - T.I.P.P. - applicable aux esters d'huile de colza et de tournesol) :*

- *favorable* (p. 7800, 7801) ;

Impôts et taxes : taxe intérieure sur les produits pétroliers : « super vert » (p. 7801).

Président de la République : déclarations sur l'agriculture (p. 7800, 7801).

Après l'article 23 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 295 de Mme Michèle Alliot-Marie (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A. applicable aux prestations de soins offertes par les établissements thermaux aux mêmes prestations dispensées par les établissements de thalassothérapie) (p. 7802) : vote réservé (p. 7803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *soutient* l'amendement n° 296 de Mme Michèle Alliot-Marie (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A. applicable aux prestations de soins offertes par les établissements thermaux aux mêmes prestations dispensées par les établissements de thalassothérapie et donne une définition de la thalassothérapie pour l'application de cette mesure) (p. 7802) : vote réservé (p. 7803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *soutient* l'amendement n° 297 de Mme Michèle Alliot-Marie (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A. applicable aux prestations de soins offertes par les établissements thermaux aux mêmes prestations dispensées par les établissements de thermalisme marin) (p. 7802) : vote réservé (p. 7803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 83 *duodecies* supprimé par le Sénat *(agrément des investissements dans les D.O.M. donnant droit à un avantage fiscal dans les domaines de l'hôtellerie, du tourisme et des transports) :*

- *son* sous-amendement n° 290 (dispose que les investissements immobiliers ayant obtenu un permis de construire avant le 1er janvier 1992 sont réputés avoir été réalisés avant cette date) à l'amendement n° 195 de la commission (dispose que les contribuables personnes physiques ne peuvent se prévaloir de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à la déduction du résultat imposable de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer qu'en recourant à une entreprise agréée exploitant leurs investissements) (p. 7861) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7865) ;

- *son* sous-amendement n° 291 rectifié (dispose que le Gouvernement présente un rapport annuel au Parlement sur les demandes d'agrément) à l'amendement n° 195 de la commission ; transféré sur l'amendement n° 330 du Gouvernement ; rectifié par le rapporteur général (rapport portant sur l'organisation financière des opérations projetées) : vote réservé (p. 7862) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Lecture définitive [19 décembre 1991] :

Principaux thèmes développés :

Audiovisuel : service de la redevance : pouvoirs de contrôle (art. 82 du projet de loi) (p. 8246, 8247).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1991] :

Chômage (p. 7149).

Commerce extérieur : Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) et prêt de la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur) (p. 7148, 7149).

Entreprises : investissements (p. 7149).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7148, 7149) ;
- dépenses : annulations de crédits et « régulation budgétaire » (p. 7148) ;
- dépenses : niveau, progression, reports et « promesses » (p. 7149) ;
- dette publique (p. 7147, 7148) ;
- recettes : plus-values enregistrées en 1988, 1989 et 1990 (p. 7148) ;
- recettes non fiscales : prélèvements sur divers organismes (p. 7148, 7149).

France : personnel politique : crédibilité (p. 7149).

Politique économique :
- croissance (p. 7148, 7149) ;
- environnement international (p. 7149) ;
- taux d'intérêt (p. 7148).

Prévisions et projections économiques (p. 7149).

Secteur public : entreprises publiques et privatisations (p. 7156).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Après l'article 4 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 47 du Gouvernement (ouvre un crédit de 361 millions de F au titre IV du budget de l'éducation nationale) (p. 8227).

AUBERT (Emmanuel)

Député des Alpes-Maritimes

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Rudy Salles et plusieurs de ses collègues, relative à la limitation de responsabilité du propriétaire de navire (n° 1605) [18 avril 1991] (p. 1430).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Dangers présentés par les pétroliers :** accident du supertanker « Haven » ; marée noire : lutte et prévention ; fabrication de bateaux à double bordé ; accords internationaux : conclusions [17 avril 1991] (p. 1303, 1304).

à un ministre :

- **Transports** [19 décembre 1991] :

Transports routiers : R.N. 204 : liaison transalpine (p. 8215).

orales sans débat :

- **n° 368,** posée le 9 avril 1991 : **hôpitaux et cliniques (centres hospitaliers : Alpes-maritimes)** (p. 1007).

Appelée le 12 avril 1991 : maternité : création (nécessité) ; préfet : déconcentration (p. 1113, 1114).

- **n° 378,** posée le 16 avril 1991 : **voirie (routes : Alpes-maritimes)** (p. 1285, 1286). Appelée le 19 avril 1991 : R.N. 204 : vocation européenne ; aménagement (nécessité) ; financement : inscription au 10e plan Etat-Région (p. 1444, 1445).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 534 corrigé soutenu par M. Pierre Mazeaud (impose un délai aux autorités locales pour communiquer les actes demandés par les citoyens) : rejeté (p. 430).

- **Proposition de loi de MM. Laurent Fabius, Jean Auroux, Bernard Pons, Charles Millon et Pierre Méhaignerie, tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (n° 1951).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Absentéisme et perte de crédibilité du Parlement (p. 2106).

Commissions d'enquête et de contrôle :
- publicité des débats (p. 2107) ;
- diffamation : sanctions pénales (p. 2107).

Constitution : prééminence du pouvoir exécutif et abaissement du Parlement (p. 2106).

Opposition : droits (respect) (p. 2105).

Rappel au règlement : regrette que son amendement à l'article 2 n'ait pas été appelé (p. 2107).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [3 juillet 1991] :

Article 1er supprimé par le Sénat *(publicité des auditions) :*

- *son* sous-amendement n° 16 soutenu par M. Pierre Mazeaud (propose que toute personne mise en cause au cours d'une audition publique soit entendue, sur sa demande, par la commission d'enquête) à l'amendement n° 12 de la commission (rétablit dans une nouvelle rédaction le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : retiré (p. 3982).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).**

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Familles : familles nombreuses : avantages (p. 2169).

Livre blanc (p. 2169).

Veuves :
- assurance veuvage (p. 2169) ;
- pensions de réversion (p. 2169).

- **Projet de loi d'orientation sur la ville (n° 2009).**

Première lecture :

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Après l'article 31 :

- *son* amendement n° 425 soutenu par M. Eric Raoult (prévoit que les sommes recueillies au titre du 1 p. 100 logement sont utilisées dans le département où est localisé l'établissement et non dans celui où est localisé le siège social) : rejeté (p. 2621).

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).**

Première lecture :

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Article 1er *(art. 2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : niveaux hiérarchiques et avancement) :*

- *soutient* l'amendement n° 46 de Mme Nicole Catala (dispose que le passage du premier au second groupe au sein du premier grade a lieu au choix et que, pour le second grade et les deux groupes du premier grade, les échelons d'ancienneté prennent en compte le rang de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature) : rejeté (p. 6431) ;

- *soutient* l'amendement n° 77 deuxième rectification de M. Jacques Toubon (propose que, au sein du second grade, le passage du premier au second groupe se fasse au choix) : rejeté (p. 6431).

AUBERT (François d')

Député de la Mayenne

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission de contrôle** sur le **service public de l'assurance-crédit et la COFACE (n° 1914)** [21 mars 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Etat partisan :** affaires politico-financières ; indépendance de la justice et des magistrats ; neutralité des fonctionnaires ; Conseil supérieur de la magistrature : projet de réforme [17 avril 1991] (p. 1295, 1296).

- **Fonctionnement de Framatome :** Usinor-Sacilor : M. Boublil : représentant de l'Etat ; délit d'initié ; présomption d'innocence [13 novembre 1991] (p. 5899, 5900).

- **Pluralisme de l'information :** chaîne : la Cinq : temps consacré à l'information : réduction ; affaire de la liste d'opposants libanais ; radios indépendantes et chaînes de télévision privées : développement ; presse écrite : aides de l'Etat : maintien [11 décembre 1991] (p. 7583, 7584).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1909).**

Principaux thèmes développés [19 mars 1991] :

Armes : ventes d'armes : nécessité du contrôle (p. 55).

Commerce extérieur : Compagnie française pour le commerce extérieur (COFACE) : charge pour la nation (p. 55).

Défense :
- coopération militaro-industrielle entre grandes puissances (nécessité) (p. 55) ;
- division Daguet : hommage (p. 54).

Etrangers :
- immigration de l'élite politique algérienne (p. 55) ;
- intégration (aptitude de la France) (p. 55).

Irak : surarmement de l'Irak (p. 55).

Moyen-Orient : terrorisme d'Etat (p. 55).

Parlement :
- commission de contrôle des activités de la COFACE (création) (p. 55) ;
- contrôle parlementaire sur les ventes d'armes (proposition de loi) (p. 55).

Turquie : adhésion à la C.E.E. (p. 55).

- Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [16 avril 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 1255, 1263) : rejetée au scrutin public (p. 1265).

Principaux thèmes développés :

« Affaires » boursières (Société générale, Sofitour) (p. 1257, 1258, 1259).

Caisse des dépôts et consignations :
- contrôle (insuffisance) (p. 1257) ;
- directeur général (p. 1257, 1258, 1259).
- investissements en actions (p. 1257, 1258, 1259) ;
- privilèges (p. 1256, 1257) ;
- rôle à l'égard du réseau des caisses d'épargne (p. 1255, 1259) ;
- section générale et section d'épargne (p. 1263) ;
- statut et réforme (p. 1255)

Cour des comptes : observations de la Cour sur la Caisse des dépôts et consignations (p. 1257, 1258, 1259).

Etat : rémunération pour la garantie apportée aux déposants des caisses d'épargne (p. 1257).

Gouvernement : ministre de l'économie et des finances : directeurs de cabinet (p. 1259).

Logement social (p. 1256, 1257).

Lois : loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1256).

Parlement : information sur la Caisse des dépôts et consignations et commission de surveillance (p. 1257).

Politique économique : économie mixte et « socialisme financier » (p. 1257, 1258, 1259).

Sociétés financières SF 1 et SF 2 et société unique (p. 1255, 1256, 1260).

Sociétés régionales de financement (SOREFI) (p. 1256).

Discussion des articles [6 mai 1991] (p. 2004, 2044).

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 61 de M. Edouard Balladur (supprime la centralisation des dépôts des caisses d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2008) ;

  Logement social (financement) (p. 2008).

- *son* amendement n° 92 (crée une caisse centrale d'épargne et de crédits chargée de gérer les fonds d'épargne et dont le capital est réparti entre les caisses d'épargne) : réservé jusqu'après l'article 1er (p. 2010) ;

- *son* amendement n° 62 (institue un mandat de six ans, renouvelable, pour le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2010) : rejeté au scrutin public (p. 2011) ;

  Caisse des dépôts et consignations : commission de surveillance (p. 2010).

- *son* amendement n° 64 (institue des comités de surveillance chargés de veiller au bon emploi des fonds figurant dans les sections d'épargne de la Caisse des dépôts et consignations) : rejeté (p. 2012) ;

  Caisse des dépôts et consignations :
  - commission de surveillance (p. 2012) ;
  - réforme du statut (p. 2011, 2012).

- *son* amendement n° 66 (prévoit la production par la commission de surveillance d'un tableau prévisionnel annuel des ressources et des emplois de la Caisse des dépôts et consignations et sa transmission au Parlement) (p. 2012) : rectifié (insère le tableau prévisionnel dans le rapport d'activité de la Caisse et y joint les comptes rendus de la commission de surveillance) : vote réservé (p. 2013) ; 2e rectification (précise qu'il s'agit du rapport annuel d'activité) : adopté (p. 2025) ;

- *son* amendement n° 63 (institue le reversement annuel par la Caisse des dépôts et consignations aux caisses d'épargne de 30 p. 100 des remboursements des prêts consentis par la Caisse aux organismes H.L.M.) (p. 2013) : rejeté (p. 2015) ;

  Logement social (financement) (p. 2013, 2014, 2015).

- *ses observations* sur l'amendement n° 43 de M. Jacques Roger-Machart (précise que les caisses d'épargne utilisent leurs ressources, relevant de l'activité bancaire et commerciale du réseau, au profit notamment du financement de l'économie locale et sociale en appui aux collectivités territoriales) (p. 2021, 2022) ;

  Logement social (financement) (p. 2021, 2022).

- *favorable* au sous-amendement n° 68 de M. Arthur Paecht (porte la limite à 50 p. 100 à partir du 1er janvier 1995) à l'amendement n° 3 de la commission (pérennise à 30 p. 100 des emplois de chaque caisse la limite fixée aux crédits consentis à des personnes morales de droit privé) (p. 2022).

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 92 précédemment réservé (crée une caisse centrale d'épargne et de crédits chargée de gérer les fonds d'épargne et dont le capital est réparti entre les caisses d'épargne) (p. 2025) : rejeté (p. 2029) ;

  Caisse des dépôts et consignations : réforme du statut (p. 2025, 2026).

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (institue une société financière unique des caisses d'épargne et de prévoyance dont le capital est détenu à 65 p. 100 par les caisses d'épargne et à 35 p. 100 par la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2029).

Titre : « Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance » (p. 2067) :

- *son* amendement n° 85 (ajoute la réforme de la Caisse des dépôts et consignations à l'intitulé du titre) : non soutenu (p. 2068).

Rappel au règlement : proteste au nom du groupe U.D.F. contre la modification de l'ordre du jour prioritaire par le Gouvernement et la suppression du vote personnel sur le projet de réforme hospitalière [29 avril 1991] (p. 1829).

Rappel au règlement : conteste le sort qui est fait aux commissions d'enquête qui « gênent » le Gouvernement et demande que sa proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur le Crédit lyonnais et sa filiale Netherlands Bank soit discutée en séance publique [29 avril 1991] (p. 1829).

Rappel au règlement : s'étonne que M. Jean-Michel Boucheron, député de la Charente, figure parmi les signataires de la proposition de résolution présentée par le groupe socialiste et tendant à la création d'une commission d'enquête sur le financement des partis et des campagnes électorales sous la Ve République [30 avril 1991] (p. 1944).

Rappel au règlement : estime que le Gouvernement a « menti » à la représentation nationale lors de la discussion de la modification du statut de Renault en déclarant qu'il n'y avait pas de négociations entre Mitsubishi et

Volvo et demande la tenue d'un débat à l'Assemblée nationale sur l'« impérialisme économique japonais » [6 mai 1991] (p. 2002).

Rappel au règlement : demande au ministre de l'économie et des finances d'obtenir des informations supplémentaires sur le soutien apporté à M. Paretti par la filiale hollandaise du Crédit lyonnais [6 mai 1991] (p. 2002, 2003).

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Désarmement :
- désarmement régional et arrangements régionaux de sécurité (p. 2883) ;
- plan global de maîtrise des armements : proposition française (p. 2883).

Etats-Unis : ventes d'armes : « droit au refus » du Président (p. 2883).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2882).

Industrie d'armement : programmes d'armement : internationalisation (p. 2883).

Parlement :
- politique de défense et définition du concept de sécurité : rôle du Parlement (p. 2882) ;
- ventes d'armes : contrôle du Parlement, rapport annuel sur les exportations d'armement (p. 2883).

- Projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1991] :

Conseil constitutionnel : jurisprudence sur les autorités administratives indépendantes (p. 3130).

Conseil d'Etat : avis sur le projet (p. 3130).

Ecoutes téléphoniques :
- commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité : composition et compétences (p. 3130, 3131) ;
- commissions parlementaires de contrôle : rapports Marcilhacy et Schmelck (p. 3130) ;
- écoutes administratives ou « de sécurité » : reconnaissance légale (p. 3130, 3131, 3132) ;
- écoutes administratives ou « de sécurité » : motifs légaux, autorités responsables et modalités d'exécution (p. 3131) ;
- écoutes administratives et judiciaires : contrôle (p. 3132) ;
- écoutes judiciaires : motifs légaux, autorités responsables et modalités d'exécution (p. 3132) ;
- écoutes « sauvages » dues à l'absence de loi : exemples et nombre (p. 3131, 3132) ;
- écoutes « sauvages » : sanctions pénales (p. 3132) ;
- groupement interministériel de contrôle (G.I.C.) (p. 3131) ;
- matériel d'écoute : commercialisation et utilisation : réglementation (p. 3131) ;
- projet de loi : crédibilité et efficacité (p. 3132).

Etat de droit et libertés publiques : respect et protection (p. 3130).

Ordre public : sûreté de l'Etat et libertés individuelles : conciliation (p. 3130, 3132).

Parlement : pouvoir législatif et pouvoir de contrôle : plein exercice (p. 3130).

Renseignements généraux : « écoutes sauvages » : pratique (p. 3132).

Vie privée : protection (p. 3130).

Discussion des articles [13 juin 1991] :

Article 1er *(inviolabilité des correspondances émises par la voie des télécommunications) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 25 rectifié de M. Gilbert Millet (affirme le caractère inviolable des correspondances téléphoniques, limite les cas d'atteintes à ce principe et interdit les écoutes téléphoniques à l'encontre d'une personne en raison de ses origines raciales, de ses opinions politiques et religieuses ou de son appartenance à un parti ou à un syndicat) (p. 3143) ;
- *son* sous-amendement n° 82 (supprime la possibilité de porter atteinte légalement au principe d'inviolabilité des correspondances téléphoniques) à l'amendement n° 25 rectifié de M. Gilbert Millet (p. 3143) : rejeté (p. 3144) ;
- *son* amendement n° 54 : devenu sans objet (p. 3144).

Article 2 *(art. 100 à 100-6 nouveaux du code de procédure pénale) :*

Article 100 du code de procédure pénale (conditions légales de l'interception) et article 100-1 du code de procédure pénale (décision d'interception) :

- *son* amendement n° 55 (dispose que la décision d'interception doit prendre une forme écrite) (p. 3145) : devenu sans objet (p. 3147) ;
- *son* amendement n° 56 (précise les conditions de mise en œuvre d'une écoute téléphonique) (p. 3145) : devenu sans objet (p. 3147) ;
- *son* amendement n° 57 (dispose que la décision écrite d'interception précise l'identité de la personne surveillée, la durée de l'écoute, l'infraction qui la motive ainsi que ses modalités) : retiré (p. 3147).

Article 100-3 du code de procédure pénale (réquisition des agents des services des télécommunications) :

- *favorable* à l'amendement n° 36 de M. Jacques Toubon (dispose que seuls des agents publics habilités par le procureur général peuvent procéder à l'exécution matérielle des interceptions) (p. 3148) ;
- *son* amendement n° 58 (dispose que seul le juge d'instruction peut requérir un agent qualifié en vue de procéder à l'installation d'un dispositif d'écoute) : retiré (p. 3149) ;
- *son* amendement n° 59 (précise que seuls les agents ayant la qualité d'agent public peuvent procéder à l'installation d'un dispositif d'écoute) : retiré (p. 3149) ;
- *son* amendement n° 60 (supprime la possibilité donnée au juge d'instruction de faire installer un dispositif d'écoute par un agent d'une entreprise privée de télécommunication) : retiré (p. 3149).

Article 100-6 du code de procédure pénale (destruction des enregistrements) :

- *son* amendement n° 61 (précise que les enregistrements sont détruits en cas de non-lieu, de relaxe ou d'acquittement) : retiré (p. 3150).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 74 (interdit les écoutes des élus, des responsables de formations politiques, des journalistes, des responsables syndicaux et des magistrats) (p. 3153) : rejeté (p. 3154).

Article 4 *(procédure d'autorisation des interceptions) :*

- *son* amendement n° 62 (dispose que la liste des personnes qui reçoivent délégation est publiée au *Journal officiel*) : non soutenu (p. 3155).

Article 10 *(destruction des enregistrements) :*

- *son* amendement n° 63 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (décide que lorsqu'une écoute a été déclarée illégale par la commission, l'enregistrement est détruit de façon automatique et immédiate) : rejeté (p. 3456).

Article 14 *(Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité) :*

- *son* amendement n° 66 (de précision) : non soutenu (p. 3159) ;
- *son* amendement n° 67 : devenu sans objet (p. 3159) ;
- *son* amendement n° 68 (propose que la commission comporte un conseiller d'Etat et deux conseillers à la Cour de cassation élus pour six ans par leur assemblée respective) : non soutenu (p. 3159) ;

- *son* amendement n° 69 (propose que la commission puisse se faire assister de rapporteurs désignés parmi les membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, de l'Inspection générale des finances ou de l'Inspection générale de l'administration du ministère de l'intérieur) : non soutenu (p. 3161).

Avant l'article 14 :

- *son* amendement n° 65 précédemment réservé (insère avant l'article 14 le titre II *bis* « de la Commission nationale de contrôle des interceptions de correspondance ») : devenu sans objet (p. 3161).

Article 15 *(contrôles exercés par la Commission nationale) :*

- *son* amendement n° 70 (propose que le pouvoir de contrôle de la commission s'étende aux écoutes judiciaires) : non soutenu (p. 3163) ;

- *son* amendement n° 71 (propose que les autorités qui ont procédé aux écoutes collaborent avec la commission pour la mise en œuvre de son contrôle, notamment en lui fournissant les enregistrements) : non soutenu (p. 3163).

Après l'article 16 :

- *son* amendement n° 72 (propose que la commission puisse mener un contrôle de légalité sur les écoutes judiciaires) : non soutenu (p. 3163).

Article 22 *(informations fournies par les exploitants des services de télécommunication) :*

- *son* amendement n° 73 (rédactionnel) : non soutenu (p. 3165).

Après l'article 24 :

- *son* amendement n° 79 (aggrave les peines d'emprisonnement et les amendes fixées par l'article 368 du code pénal qui sanctionne l'atteinte à l'intimité de la vie privée par des moyens audiovisuels) : non soutenu (p. 3167).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Agriculture : budget du ministère de l'agriculture et difficultés des agriculteurs (p. 4577).

Chômage (p. 4575, 4576).

Commerce et artisanat : régimes de retraite (p. 4577).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4575).

Communautés européennes :
- harmonisation fiscale (p. 4576) ;
- politique agricole commune (p. 4577) ;
- politique industrielle : accord avec le Japon sur l'automobile et refus du rachat de Havilland par l'Aérospatiale et Alénia (p. 4576).

Culture et grands travaux (p. 4578).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 4576).

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4576, 4577, 4578).

Entreprises : investissements (p. 4578).

Etat : productivité (p. 4577, 4578).

Finances publiques :
- dépenses : niveau et évolution (p. 4576, 4577) ;
- dépenses de fonctionnement (p. 4577) ;
- dépenses d'équipement (p. 4577) ;
- dette publique (p. 4576) ;
- recettes : plus-values (p. 4576).

Fonction publique : rémunérations et effectifs (p. 4576).

Gouvernement : dissensions sur la politique économique et budgétaire (p. 4575).

Impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 4577).

Politique économique :
- croissance (p. 4575) ;
- « désinflation compétitive » (p. 4575) ;
- taux d'intérêt (p. 4575).

Premier ministre (p. 4575).

Prévisions et projections économiques (p. 4575).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4577, 4578).

Deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Vote des crédits* [29 octobre 1991] :

Etat B, titres III et IV, état C, titres V et VI, état D :

- *favorable* à l'amendement n° 52 de M. Gilbert Gantier (réduit les crédits du chapitre destiné à la Bibliothèque de France dans l'attente d'une réflexion plus approfondie sur le projet) (p. 5241).

Rappel au règlement : regrette que la date de discussion de la motion de censure ait été modifiée à la demande du Premier ministre et constate que de ce fait elle n'aura pas à rencontrer les agriculteurs à Châtellerault [18 octobre 1991] (p. 4722).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *son* amendement n° 106 (dispose que le fonds d'indemnisation est administré par un conseil d'administration comprenant notamment des représentants des associations concernées) : retiré (p. 7457) ;

- *son* amendement n° 107 (précise que l'indemnisation peut intervenir même si le préjudice n'est pas consolidé et que la séropositivité constitue un chef de préjudice) : adopté après modifications (p. 7458) ;

- *son* amendement n° 108 (de conséquence) : adopté (p. 7459) ;

- *son* amendement n° 155 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (autorise une victime qui s'est désistée d'une action administrative à agir en justice contre le fonds d'indemnisation) : retiré (p. 7460) ;

- *son* amendement n° 156 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (de conséquence) : retiré (p. 7460) ;

- *son* amendement n° 157 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (précise que le fonds d'indemnisation est subrogé dans les droits de la victime à due concurrence des sommes versées) : adopté (p. 7461) ;

- *son* amendement n° 158 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (conserve à la victime le droit d'agir devant la juridiction pénale et de se constituer partie civile) (p. 7463) : retiré (p. 7464) ;

- *son* amendement n° 159 (institue une commission financière spéciale chargée de vérifier les comptes de la Fondation nationale de la transfusion sanguine) (p. 7469) : adopté au scrutin public (p. 7470).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *son* sous-amendement n° 32 rectifié (modifie la composition de la commission financière spéciale) à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8190) : rejeté (p. 8192).

AUBRY (Martine)

Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

NOMINATIONS

Est nommée ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Juppé (Alain) :* chômage :** taux et progression ; politique économique : fiscalité des entreprises ; apprentissage ; emplois de proximité ; aménagement du code du travail ; réorganisation et changement du travail : réforme capitale [29 mai 1991] (p. 2377, 2378).

- ***Spiller (Christian) :* suppression de conseils de prud'hommes :** Remiremont et Gérardmer : suppression de conseils : conséquences pour les justiciables ; maintien des services publics en zones rurales ; consultation des élus locaux [29 mai 1991] (p. 2386).

- ***Robien (Gilles de) :* mesures envisagées contre la montée du chômage :** budget de l'emploi et de la formation professionnelle : évolution ; entreprises : consultation et mobilisation ; emplois de proximité : développement ; formation professionnelle : relance [5 juin 1991] (p. 2777, 2778).

- ***Bellon (André) :* déclaration de l'O.C.D.E. sur le S.M.I.C. :** coût global du travail en France ; catégories socioprofessionnelles concernées par le S.M.I.C. ; secteurs exposés à la concurrence : production de qualité [12 juin 1991] (p. 3022, 3023).

- ***Lajoinie (André) :* pouvoir d'achat, emploi, avenir du monde rural :** emploi et pouvoir d'achat ; monde rural : devenir ; budget pour 1992 ; concertation avec les chefs d'entreprise ; emploi des jeunes : mesures gouvernementales ; accord C.E.E. - Japon sur l'automobile [2 octobre 1991] (p. 4020, 4021, 4022).

- ***Deprez (Léonce) :* chômage des jeunes :** croissance économique pour 1992 : prévision de 2,2 p. 100 ; besoins des entreprises et des professions ; emploi des jeunes ; services aux personnes et à l'environnement ; réflexion du Gouvernement avec les élus locaux ; contrats emploi-solidarité : formations qualifiantes [9 octobre 1991] (p. 4341, 4342).

- ***Laffineur (Marc) :* suppression de crédits de la formation professionnelle :** stages : arrêt des formations au 31 décembre 1991 ; pour chaque ministère : responsabilité totale des fonds attribués ; budget pour 1992 : réponses concrètes en faveur des instituts de formation [9 octobre 1991] (p. 4342, 4343).

- ***Méhaignerie (Pierre) :* conflit à l'usine Renault de Cléon :** grève ; liberté du travail ; décision de justice du 21 octobre : évacuation des lieux ; exécution ; revendications des grévistes ; médiateur : désignation et engagement des négociations [30 octobre 1991] (p. 5308, 5309).

- ***Hage (Georges) :* négociations entre la direction de Renault et les syndicats :** grève ; attitude du président de Renault ; revendications ; négociations ; décision du tribunal : liberté du travail et libre circulation des personnes et des biens [30 octobre 1991] (p. 5319, 5320).

- ***Bocquet (Alain) :* revendications des salariés du groupe Renault :** Cléon : revendications ; stratégie de la régie ; négociations : conciliateur ; Gouvernement : liberté du travail ; respect ; intervention de la police [6 novembre 1991] (p. 5569, 5570).

- ***Douyère (Raymond) :* conflit chez Renault :** rôle de l'Etat : organisation du dialogue social ; entreprises publiques : responsabilités économiques et sociales [6 novembre 1991] (p. 5576).

- ***Isaac-Sibille (Bernadette) :* associations de services à domicile :** professions sociales : agrément : conditions d'attribution ; associations intermédiaires : cadre juridique : création ; réduction d'impôt pour les ménages-employeurs ; simplifications administratives ; charges sociales : exonération partielle ; aide à la formation : 120 millions inscrits au budget de 1992 [20 novembre 1991] (p. 6378, 6379).

- ***Delalande (Jean-Pierre) :* emploi :** chômage : progression de 11 p. 100 en un an ; causes structurelles ; formations inadéquates ; entreprises : responsabilités sociales [27 novembre 1991] (p. 6659, 6660).

- ***Carpentier (René) :* formation et emploi des jeunes :** jeunes : 670 000 au chômage ; crédit-formation individualisé : acquisition d'une formation ; dispositif « Exo-jeunes » : embauche des jeunes sans qualification [27 novembre 1991] (p. 6663, 6664).

- ***Rigal (Jean) :* négociations sur l'apprentissage :** négociation interprofessionnelle avec le patronat ; aides de l'Etat et des régions ; formation des jeunes en entreprises ; modernisation des filières [27 novembre 1991] (p. 6665, 6666).

- ***Delattre (Francis) :* chômage :** stages et emplois précaires ; chômage : coût social ; « Exo-jeunes » : plan gouvernemental ; plan en faveur des P.M.E. - P.M.I. : apport de 12 milliards de F ; accords patronat-syndicat : 1 500 F par licenciement à la charge de l'employeur ; plan autoroutier [11 décembre 1991] (p. 7582, 7583).

- ***Dessault (Olivier) :* emploi :** analyses du Président de la République sur la construction de l'Europe ; propos tenus par M. Jacques Delors ; situation économique de l'Europe ; marché unique ; accroissement de la population active ; taux d'activité féminine [18 décembre 1991] (p. 8138, 8139).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [31 octobre 1991] :

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : missions et moyens : contrat de progrés (p. 5368).

Allocation d'insertion : suppression (p. 5373).

Apprentissage : rénovation, régionalisation (p. 5370).

Chômage : taux de chômage : situation et évolution (p. 5367).

Chômeurs de longue durée : insertion (p. 5373, 5374).

Conditions de travail : amélioration et adaptation (p. 5373, 5374).

Contrats emploi-solidarité (p. 5372).

Contrats de qualification (p. 5370).

Contrats de retour à l'emploi (p. 5372).

Droit du travail : directives européennes : normalisation (p. 5373).

Emploi :
- emplois de proximité : associations intermédiaires (p. 5369) ;
- emplois de proximité : réduction d'impôt (p. 5368, 5369) ;
- gestion prévisionnelle de l'emploi (p. 5374) ;
- politique de l'emploi : objectifs et moyens (p. 5368).

Enseignement :
- échec scolaire, deuxième chance (p. 5369) ;
- relation avec les entreprises (p. 5368).

Entreprises :
- charges sociales (p. 5372) ;
- licenciements (p. 5374).

Famille : assistante maternelle : aide (p. 5369).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : crédits, réforme, contrat d'objectif (p. 5370) ;
- contrôle et inspection : généralités (p. 5370, 5371) ;
- contrôle et inspection : indemnité (p. 5373) ;
- coopération interministérielle (p. 5373) ;
- crédit-formation individualisé (p. 5369, 5370) ;
- décentralisation (p. 5375) ;
- formation en alternance (p. 5370) ;
- programme des ministères : suppression (p. 5373).

Inspection du travail : missions et moyens (p. 5373).

Jeunes :
- « Carrefours-jeunes » (p. 5369) ;
- contrat local d'orientation (p. 5372, 5373) ;
- insertion professionnelle et sociale : « Exo-jeunes » (p. 5371, 5372).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5368, 5373) ;
- crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 5368, 5374).

Petites et moyennes entreprises (P.M.E. - P.M.I.) : plan de soutien (p. 5368).

Syndicats : formation (p. 5374).

Réponses aux questions :

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : contrat de progrès, moyens (Mme Hélène Mignon) (p. 5369).

Allocation d'insertion : suppression (Mme Denise Cacheux) (p. 5384).

Aménagement et durée du temps de travail : application des dispositions législatives (M. Guy Bêche) (p. 5611).

Apprentissage : financement : réforme (M. Jean Albouy) (p. 5387).

Apprentissage : relance (M. Bernard Schreiner) (Bas-Rhin) (p. 5383).

Apprentissage et formation en alternance : industrie : soutien (M. Léonce Deprez) (p. 5383).

Chômage : méthodes statistiques (Mme Marie-France Lecuir) (p. 5387).

Chômeurs : droit à l'accompagnement auprés des A.S.S.E.D.I.C. (M. Jean-Claude Lefort) (p. 5379).

Communautés européennes : Europe sociale (M. Jean-Paul Bachy) (p. 5385).

Contrats emploi-solidarité : réduction, sort des bénéficiaires (MM. Eric Raoult, Léonce Deprez et Pierre Forgues) (p. 5377, 5383).

D.O.M. - T.O.M. : apprentissage : revalorisation (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 5380).

Emploi : emplois de proximité : statut, aide des collectivités locales (M. René Carpentier) (p. 5384).

Entreprises :
- effort de formation (M. René Carpentier) (p. 5378) ;
- gestion prévisionnelle de l'emploi (Mme Marie-Joséphe Sublet) (p. 5390) ;
- licenciements : application de la loi n° 89-549 du 2 août 1989 relative à la prévention du licenciement économique (Mme Marie-Josèphe Sublet) (p. 5390) ;
- licenciements : conseiller du salarié : application (Mme Marie-Joséphe Sublet) (p. 5390) ;
- licenciements : plans sociaux (M. Alain Néri) (p. 5389).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : missions et moyens (M. Michel Berson) (p. 5611) ;
- centres de formation : agrément national (M. Jean de Lipkowski) (p. 5384) ;
- contrôle des organisations et des entreprises (M. Alain Néri) (p. 5613) ;
- crédits : présentation et discussion (M. Jean Ueberschlag) (p. 5375, 5376) ;
- programme des ministéres : suppression (M. Jean Ueberschlag) (p. 5376).

Handicapés :
- Association de gestion du fonds de financement de l'insertion professionnelle des handicapés (A.G.E.F.I.P.H.) : blocage (Mme Marie Jacq) (p. 5388) ;
- insertion professionnelle : allocation chômage et travail à temps partiel (M. Jean-Michel Testu) (p. 5388).

Inspection du travail :
- contrôleurs du travail : statut (M. Jean-Michel Testu) (p. 5388) ;
- effectifs (M. Jean-Claude Lefort) (p. 5378).

Jeunes :
- « Exo-jeunes » (MM. René Carpentier, Léonce Deprez et Mme Marie Jacq) (p. 5378, 5383, 5386) ;
- jeunes en situation d'échec scolaire et d'illettrisme : soutien et insertion professionnelle (M. Thierry Mandon) (p. 5390).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (M. Pierre Hiard) (p. 5612).

Petites et moyennes entreprises :
- formation professionnelle : aide de l'Etat au remplacement du salarié (M. Pierre Hiard) (p. 5610) ;
- représentation du personnel (M. Michel Coffineau) (p. 5610).

Salaires : bas salaires : relèvement, négociations (M. Guy Bêche) (p. 5609).

Travail clandestin : évaluation statistique, répression (M. Jean Albouy) (p. 5612).

Travailleurs frontaliers :
- formation continue : reconnaissance par l'Allemagne (M. François Grussenmeyer) (p. 5376, 5377) ;
- maintien dans les entreprises françaises : incitations (M. François Grussenmeyer) (p. 5376) ;
- observatoire économique transfrontalier (M. François Grussenmeyer) (p. 5376, 5377).

Tribunaux de prud'hommes : redéploiement géographique et moyens de fonctionnement (M. Jean-Paul Bachy) (p. 5386).

Vote des crédits [6 novembre 1991] :

Demande la réserve du vote des crédits de la ligne « travail, emploi et formation professionnelle » en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5613).

Demande la réserve du vote des crédits de la ligne « affaires sociales et travail - services communs » en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5613) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 80 de M. Michel Berson (réduit les crédits du chapitre 43-04, article 10, afin d'assurer le financement du relèvement de la prime des inspecteurs et contrôleurs de la formation professionnelle) (p. 5614) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 81 de M. Michel Berson (réduit les crédits afin d'assurer le financement du rétablissement du programme de formation professionnelle des ministéres) (p. 5614).

Article 89 *(redéfinition du champ des bénéficiaires de l'allocation d'insertion) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 5615).

Après l'article 89 :

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Muguette Jacquaint (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport annuel annexé à la loi de finances sur l'utilisation des fonds publics relatifs à la formation professionnelle) (p. 5616).

- Projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Accidents du travail :
- assurance et prévention : système de l'Alsace-Moselle (p. 6341) ;
- bâtiment et travaux publics (p. 6332, 6341) ;

- statistiques : dégradation (p. 6332, 6341) ;
- tarification (p. 6341).

Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail :
- moyens et compétences (p. 6334, 6341) ;
- secteur du bâtiment et des travaux publics : seuil (p. 6334, 6341, 6342).

Communautés européennes :
- directives : protection et santé des travailleurs (p. 6333) ;
- Europe sociale : méthode et signification (p. 6340).

Entreprises :
- chef d'entreprise : sécurité : responsabilité et obligations (p. 6334, 6341, 6342) ;
- environnement : bilan écologique (p. 6341) ;
- salariés : sécurité : responsabilités (p. 6341, 6342) ;
- sous-traitance : sécurité (p. 6333).

Parlement : droit communautaire : association et information (p. 6333, 6340).

Prévention et sécurité intégrée : signification (p. 6334, 6341).

Travail :
- conditions de travail : dégradation (p. 6332) ;
- inspection du travail : moyens et compétences (p. 6333, 6334, 6341, 6342) ;
- travail clandestin (p. 6333) ;
- travail de nuit : femmes (p. 6341) ;
- travail précaire : sécurité (p. 6332, 6333).

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de Mme Muguette Jacquaint (réduit la durée quotidienne maximale de travail de dix à huit heures) (p. 6342) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 18 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions du code du travail autorisant les aménagements et dérogations au décompte de la durée hebdomadaire du travail) (p. 6343) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 21 de Mme Muguette Jacquaint (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport sur les moyens d'assurer la réduction de la durée du travail) (p. 6343) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 22 de Mme Muguette Jacquaint (établit une procédure d'indemnisation des salariés d'une entreprise d'intérim victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) (p. 6344).

Article 1er *(principes généraux de prévention) :*

Article L. 230-2 du code du travail (obligations générales des chefs d'établissement) :

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rappelle le principe de coresponsabilité des employeurs lorsque des salariés de plusieurs entreprises travaillent sur le même lieu) (p. 6345) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de Mme Muguette Jacquaint (interdit le remplacement d'un équipement dangereux par un équipement qui présente encore une forme quelconque de danger) (p. 6346) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 26 de Mme Muguette Jacquaint (impose à l'employeur la vérification de la pleine maîtrise du salarié à mettre en œuvre les précautions de sécurité nécessaires) (p. 6347).

Article L. 230-3 du code du travail (obligations générales des travailleurs) :

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (supprime les dispositions relatives au concours des salariés pour le maintien des conditions de travail protectrices de la sécurité) (p. 6347).

Article L. 230-5 du code du travail (mise en demeure de remédier à une situation dangereuse) :

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de Mme Muguette Jacquaint (oblige le directeur départemental du travail à mettre en demeure les chefs d'établissement de remédier à une situation dangereuse constatée par l'inspecteur du travail) (p. 6348).

Article 4 *(formation et information des travailleurs dans le domaine de la sécurité) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (précise les modalités d'application de l'obligation de la formation périodique à la sécurité) (p. 6348).

Après l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (établit une procédure autorisant l'inspecteur du travail à soustraire immédiatement un salarié à une situation de danger grave et imminent sur un chantier du bâtiment et des travaux publics) (p. 6350) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 49 de M. Christian Cabal (attribue la compétence de statuer en référé au président du tribunal de grande instance) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 6351) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 48 du Gouvernement (élargit la définition de l'infraction passible de sanctions pénales) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 6350) : adopté (p. 6351).

Article 9 *(obligations relatives à la mise sur le marché des équipements de travail et des moyens de protection) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Adrien Zeller (attribue la responsabilité au locataire en cas de contrat de crédit-bail ou de location financière) (p. 6353) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 34 de Mme Muguette Jacquaint (supprime toute restriction à l'obligation d'entreprendre des vérifications, même inopinées) (p. 6353).

Article 10 *(régime applicable aux utilisateurs d'équipements de travail et de moyens de protection) :*

Article L. 233-5-3 du code du travail (exposition des équipements de travail et des moyens de protection) :

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6354).

Article 13 *(abaissement du seuil de création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans le secteur du bâtiment et des travaux publics) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Paul Chollet (précise que les cinquante salariés de l'établissement doivent être sur un même site) (p. 6355) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de Mme Muguette Jacquaint (autorise l'inspecteur du travail à imposer la création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans toutes les entreprises ou établissements pour des motifs de sécurité) (p. 6355).

Article 15 *(programme annuel de prévention : coordination) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 50 du Gouvernement (remplace le directeur départemental par l'inspecteur du travail) à l'amendement n° 11 corrigé de la commission (établit l'obligation de transmission de l'avis du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au directeur départemental du travail et de l'emploi) : adopté (p. 6356).

Article 17 *(élargissement des cas de recours à un expert) :*

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (réduit le délai maximal de l'expertise de deux mois à quarante-cinq jours) (p. 6357).

Article 18 *(formation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 42 rectifié de M. Alain Vidalies (étend le droit à la formation spécifique en matière d'hygiène et de sécurité aux délégués du personnel dans les entreprises de moins de cinquante salariés) à l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte initial du projet de loi relatif au renouvellement de la formation) (p. 6358).

Après l'article 19 :

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de Mme Muguette Jacquaint (élargit les compétences du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail à la protection de l'environnement contre les nuisances pouvant résulter de l'activité de l'établissement) (p. 6360) ;
- *favorable* à l'amendement n° 16 corrigé de la commission (établit la consultation et l'information du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail par le chef d'établissement sur les documents établis à l'intention des autorités publiques chargées de la protection de l'environnement) (p. 6360) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 51 de M. Christian Cabal (restreint le champ d'application du texte aux seules installations classées pour la protection de l'environnement) à l'amendement n° 16 corrigé de la commission (p. 6360).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1991] :

Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T.) : compétences : environnement (p. 7968).

Entreprises : sécurité : responsabilité des salariés (p. 7968).

Travail : inspection du travail : compétences (p. 7968).

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Article 9 *(obligations relatives à la mise sur le marché des équipements de travail et des moyens de protection) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 rectifié de M. Christian Cabal (précise que les règles techniques définies par décret peuvent être remplacées par de simples objectifs afin de tenir compte de l'état de la technique) (p. 7972).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1991] :

Travail : inspection du travail : compétences (p. 8307).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1991] :

Accès à la formation : inégalités (p. 6566).

Apprentissage : développement et soutien (p. 6589).

Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (p. 6567).

Congé de bilan de compétences : création (p. 6567).

Contrats :
- contrat d'orientation et contrat local d'orientation : création (p. 6567) ;
- contrat emploi-solidarité : reconduction ou transformation (p. 6590, 6591).

Crédit formation individualisé : échec (p. 6587, 6788).

Emploi :
- Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : réforme (p. 6590) ;
- chômage : causes (p. 6568) ;
- demandeurs d'emploi immédiatement disponibles : obligations, sanctions (p. 6568, 6569) ;
- emploi et environnement (p. 6590, 6591) ;
- emplois de proximité ; services aux personnes : aides et développement (p. 6568, 6569, 6590, 6591) ;
- emplois de proximité ; services aux personnes : associations et personnels (p. 6590, 6591).

Entreprises : licenciements et gestion prévisionnelle de l'emploi : responsabilité des entreprises (p. 6588).

Entreprises petites et moyennes (P.M.E.) :
- droit à la formation (p. 6567) ;
- plan pour l'emploi dans les P.M.E. (p. 6590).

Familles : assistantes maternelles : aides (p. 6569).

Formation continue : concept (p. 6566).

Formation en alternance : insuffisance (p. 6566).

Formation professionnelle :
- bilan (p. 6566) ;
- système : complexité (p. 6566).

Formation professionnelle et organisation du travail (p. 6567).

Jeunes :
- Carrefours-jeunes (p. 6588) ;
- Exo-jeunes (p. 6568, 6588).

Offre de formation : amélioration et contrôle (p. 6567, 6589).

Participation des employeurs :
- financement obligatoire : augmentation du taux de la masse salariale (p. 6566, 6567) ;
- entreprises de moins de dix salariés (p. 6567, 6589).

Patronat : responsabilités (p. 6588).

Personnes âgées : services d'aide ménagère : coordination avec le dispositif de développement des services aux personnes (p. 6590, 6591).

Régions : compétences (p. 6566).

Discussion des articles [26 novembre 1991] :

Article 2 *(exonération des charges sociales pour l'emploi d'un jeune sous contrat de qualification) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 6600) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 100 de M. Jean Ueberschlag (dispose que le montant plancher de la rémunération à partir duquel prend fin l'exonération de cotisations sociales ne peut être inférieur à la moitié du S.M.I.C.) (p. 6600).

Article 3 *(contrat d'orientation) :*

Article L. 981-7 du code du travail (définition et objectifs du contrat d'orientation) :

- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime l'interdiction de substituer un contrat d'orientation à un emploi permanent ou saisonnier et remplace la convention entre l'Etat et l'entreprise par un contrôle de légalité) (p. 6601) ;
- *soutient* l'amendement n° 101 du Gouvernement (précise que le contrat d'orientation ne peut se substituer à des emplois temporaires) : adopté (p. 6602) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Jean Ueberschlag (autorise la conclusion d'un contrat d'orientation avant la signature de la convention avec l'Etat à laquelle sa prise d'effet reste subordonnée) (p. 6602) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives aux modalités d'application des dérogations d'âge) (p. 6603).

Article L. 981-8 du code du travail (caractéristiques particulières du contrat d'orientation) :

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. René Carpentier (établit la rémunération minimale au S.M.I.C. et interdit les heures supplémentaires, le travail de nuit et le dimanche) (p. 6603) ;
- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (interdit les heures supplémentaires) (p. 6603).

Article 5 *(contrat d'insertion en alternance et coordination) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 30 corrigé de M. René Carpentier (supprime les dispositions relatives à la durée normale hebdomadaire du travail) (p. 6605) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 102 du Gouvernement (substitue « périodes d'inaction » à « heures d'équivalences ») à l'amendement n° 7 de la commission (exclut les contrats d'orientation du champ d'application du régime des heures d'équivalences) : adopté (p. 6605) ;
- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (ajoute l'accident du travail dans la liste des raisons pour lesquelles un contrat de qualification ou d'adaptation peut être renouvelé) (p. 6605).

Article 9 *(définition du contrat local d'orientation) :*

Contrats emploi-solidarité : prorogation et sort des bénéficiaires (p. 6608).

Article 14 *(négociation quinquennale de branche) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6611) ;

- *favorable* à l'amendement n° 93 de M. Thierry Mandon (exclut du champ d'application des clauses du dédit formation les entreprises dont l'effort financier en faveur de la formation professionnelle continue est inférieur au minimum légal) (p. 6611).

Article 15 *(information et consultation du comité d'entreprise en matière de formation et d'accueil des élèves, des étudiants et des enseignants) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. René Carpentier (impose la représentation du comité d'entreprise dans les discussions avec les enseignants) (p. 6612).

Article 15 *bis* *(rôle du comité d'entreprise à l'égard du plan de formation dans les entreprises publiques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 6612).

Après l'article 15 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission (impose la consultation annuelle des délégués du personnel et la présentation d'un document de synthèse sur les actions de formation professionnelle dans les entreprises de moins de cinquante salariés) (p. 6613).

Article 17 *(création d'une section « congé de bilan de compétences ») :*

Article L. 931-22 du code du travail (durée du congé de bilan de compétences) :

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Georges Hage (porte à quarante-huit heures la durée maximale du congé de bilan de compétences) (p. 6614).

Article L. 931-23 du code du travail (régime juridique du congé de bilan de compétences) :

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (précise que le salarié continue à bénéficier des droits aux prestations d'assurances sociales et aux prestations familiales pendant son congé de bilan de compétences) (p. 6614).

Article L. 931-25 du code du travail (rémunération du congé de bilan de compétences) :

- *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. Jean-Yves Chamard (définit la procédure applicable à défaut d'accord national interprofessionnel étendu) (p. 6615) ;

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (supprime la limitation de durée fixée par décret en Conseil d'Etat pour le calcul de la rémunération) (p. 6616).

Article 18 *(affectation de la participation des employeurs au titre du congé individuel de formation au financement du congé de bilan de compétences) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. René Carpentier (supprime toute restriction à la prise en charge de frais de transport et d'hébergement) (p. 6617).

Article 23 *(modalités d'application du congé de formation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives au calcul de la rémunération minimale du salarié en congé de formation) (p. 6618).

Article 24 *(programme pluriannuel de formation de l'entreprise) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de Mme Muguette Jacquaint (impose l'approbation préalable du programme pluriannuel de formation par le comité d'entreprise ou les délégués du personnel) (p. 6618) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 51 corrigé de M. Georges Hage (introduit dans le programme pluriannuel de formation la prise en compte de la nécessité d'élever le niveau de qualification de l'ensemble des salariés de l'entreprise) (p. 6619).

Article 25 *(« co-investissement » du salarié pour l'acquisition d'une qualification professionnelle) :*

Article L. 932-1 du code du travail :

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (définit la nature des engagements de l'employeur établis par l'accord interprofessionnel étendu sur les actions de formation réalisées en partie hors du temps de travail) (p. 6620).

Article 28 *(contribution minimale des entreprises de dix salariés et plus) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Georges Hage (porte à 2 p. 100 du montant de la masse salariale la contribution obligatoire des employeurs à la formation professionnelle) (p. 6621).

Article 29 *(contribution minimale des entreprises de moins de dix salariés à la formation professionnelle continue) :*

Article L. 952-2 du code du travail (mutualisation des sommes versées par les employeurs) :

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Germain Gengenwin (supprime les dispositions applicables lorsque l'organisme collecteur agréé est un fonds d'assurance-formation) (p. 6623).

Article 32 *(droit à la formation professionnelle des travailleurs indépendants, des membres des professions libérales et des professions non salariées) :*

- *favorable* à l'amendement n° 94 de M. Jean-Paul Fuchs (établit le régime juridique de la contribution obligatoire des travailleurs indépendants, des membres des professions libérales et des professions non salariées au financement des actions de formation professionnelle) (p. 6624).

Avant l'article 34 :

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Georges Hage (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport annuel annexé à la loi de finances sur l'utilisation des fonds publics relatifs à la formation professionnelle) (p. 6625).

Article 34 *(financement des congés de formation des titulaires de contrats à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 103 du Gouvernement (exonère les entreprises de versement lorsque le contrat à durée déterminée s'est poursuivi par un contrat à durée indéterminée) : adopté (p. 6626).

Article 38 *(contrôle des demandeurs d'emploi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 6628) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 du Gouvernement (précise que les personnes bénéficiaires de pensions d'invalidité de deuxième et troisième catégorie ne peuvent être inscrites sur la liste tenue par l'A.N.P.E. pendant la durée de leur incapacité) : adopté (p. 6629) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 du Gouvernement (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la détermination des conditions selon lesquelles une personne est considérée comme immédiatement disponible) : adopté (p. 6629) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 du Gouvernement (renvoie à un décret en Conseil d'Etat la détermination de la liste des changements affectant la situation des demandeurs d'emploi que ces derniers sont tenus de porter à la connaissance de l'A.N.P.E.) : adopté (p. 6630) ;

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (renforce le caractère intentionnel de la fausse déclaration justifiant une radiation de la liste des demandeurs d'emploi) (p. 6630).

Article 39 *(sanctions applicables aux chômeurs indemnisés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. René Carpentier (supprime les dispositions relatives à la radiation de la liste des demandeurs d'emploi des personnes qui refusent de se soumettre à une visite médicale destinée à vérifier leur aptitude au travail) (p. 6631) ;

- *soutient* l'amendement n° 113 du Gouvernement (précise que la visite médicale est destinée à vérifier l'aptitude au travail ou à certains types d'emplois) : adopté (p. 6631) ;

- *soutient* l'amendement n° 114 du Gouvernement (supprime les dispositions relatives à la fraude, la fausse déclaration et à l'omission de déclarations obligatoires) (p. 6530) : adopté (p. 6631).

Article 41 *(sanctions pénales) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 66 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 6632).

Article 42 *(aide forfaitaire pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (accorde le bénéfice de l'aide forfaitaire à l'ensemble des allocataires du R.M.I. sans emploi depuis plus d'un an) : adopté (p. 6633).

Article 43 *(exonération des charges sociales pour des embauches en contrat de retour à l'emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (étend le bénéfice de l'exonération pérenne des cotisations patronales de sécurité sociale à l'embauche des bénéficiaires du R.M.I. âgés de plus de cinquante ans et de moins de soixante-cinq ans et sans emploi depuis plus d'un an) : adopté (p. 6634) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 corrigé du Gouvernement (étend le bénéfice de l'exonération de dix-huit mois des cotisations patronales de sécurité sociale à l'embauche de bénéfiaires du R.M.I. sans emploi depuis plus d'un an) (p. 6633) : adopté (p. 6634).

Après l'article 43 :

- *soutient* l'amendement n° 87 corrigé du Gouvernement (étend l'aide accordée par l'Etat aux entreprises d'insertion aux entreprises de travail temporaire à caractère exclusivement social) : adopté (p. 6634).

Article 44 *(associations intermédiaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6634).

Article 44 *bis* *(pensions de retraite des mères de famille salariées) :*

- *soutient* l'amendement n° 88 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 6635).

Article 45 *(exonération des charges sociales pour l'embauche d'un premier salarié) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6635) ;
- *soutient* l'amendement n° 109 du Gouvernement (introduit dans le champ d'application du texte les mutuelles régies par le code de la mutualité) (p. 6635) : adopté (p. 6636) ;
- *soutient* l'amendement n° 111 du Gouvernement (introduit dans le champ d'application du texte les coopératives d'utilisation de matériel agricole régies par le titre II du livre V du code rural) : adopté (p. 6636) ;
- *soutient* l'amendement n° 110 du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 6636) ;
- *soutient* l'amendement n° 112 du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 6636).

Après l'article 46 :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Adrien Zeller (dispose que les statistiques du chômage et de l'emploi salarié font l'objet, chaque mois, d'une publication conjointe par le ministre chargé de l'emploi) (p. 6637).

Article 47 *(association de services aux personnes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 72 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6638).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1991] :

Congé de bilan de compétences : prise en charge (p. 7993).

Contrats : contrats d'orientation (p. 7993).

Emploi :
- chômage : causes et solutions (p. 7994, 7995) ;
- demandeurs d'emploi : obligations et contrôle (p. 7993).

Entreprises : exonération de charges sociales (p. 7993).

Formation professionnelle : clauses de dédit-formation (p. 7993).

Sécurité sociale : assurance chômage : protocole d'accord, financement (p. 7993, 7994).

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Article 14 *(négociation quinquennale de branche) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et introduit la référence aux accords collectifs de branche) (p. 7996) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 15 du Gouvernement (introduit dans le champ d'application du texte les entreprises qui consacrent à la formation un montant strictement égal à l'obligation minimale légale ou fixée par convention ou accord collectif de branche) à l'amendement n° 3 de la commission : adopté (p. 7996) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 16 du Gouvernement (impose aux entreprises l'affectation des versements effectués au titre des clauses de dédit-formation au financement d'actions dans le cadre du plan de formation) à l'amendement n° 3 de la commission : adopté (p. 7996).

Après l'article 43 :

- *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (exonère de charges sociales pour les deuxième et troisième salariés les employeurs inscrits au répertoire des métiers et exerçant leur activité dans les zones éligibles aux programmes d'aménagement concerté des territoires ruraux des contrats de plan ou dans les zones de montagne des départements d'outre-mer) : adopté (p. 8000).

Après l'article 45 :

- *soutient* l'amendement n° 14 du Gouvernement (supprime de la liste des exonérations de la contribution supplémentaire pour toute rupture de contrat de travail d'un salarié de plus de cinquante-cinq ans l'exonération constituée par une ancienneté inférieure à deux ans) : adopté (p. 8001) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 du Gouvernement (autorise le financement des prestations de l'assurance chômage par des contributions forfaitaires à la charge des employeurs) : adopté (p. 8001).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1991] :

Contrats : contrat d'orientation (p. 8310).

Formation professionnelle : innovations (p. 8310).

Sécurité sociale : assurance chômage : financement (p. 8310).

AUDINOT (Gautier)

Député de la Somme

(5e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire d'âge

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

AUROUX (Jean)

Député de la Loire

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

Président de ce groupe [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 15 janvier 1991] (p. 769).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 15 janvier 1991] (p. 769) ; [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux **commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (n° 1951)** [5 avril 1991].

Proposition de résolution tendant à modifier les articles 43, 83, 91, 103 à 107 et 146 du **Règlement de l'Assemblée nationale (n° 1952)** [5 avril 1991].

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la V^e^ République (n° 2013)** [25 avril 1991].

Proposition de loi tendant à compléter le code de procédure pénale pour **permettre aux associations de défense des intérêts moraux et de l'honneur des anciens combattants et des morts pour la France** de se **constituer partie civile (n° 2048)** [15 mai 1991].

Proposition de loi relative à la **déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement et des titulaires de certaines fonctions électives (n° 2368)** [20 novembre 1991].

Proposition de loi organique relative à la **déclaration du patrimoine des parlementaires (n° 2370)** [20 novembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Travail législatif :** fonctionnement des assemblées parlementaires : bilan législatif depuis 1988 ; procédures : article 49, alinéa 3, de la Constitution ; session de printemps 1991 ; obstruction parlementaire : « inflation » d'amendements et multiplication des motions de procédure [24 avril 1991] (p. 1675, 1676).

- **Banlieues :** violences ; mort d'une jeune femme policier ; situation de la jeunesse ; réforme du code pénal ; intégration ; sécurité intérieure ; forces de police et de gendarmerie : coordination ; polices municipales : statut [12 juin 1991] (p. 3020, 3021).

- **Problèmes agricoles :** élevage : proposition de loi socialiste ; surproduction : conséquence des politiques de soutien des prix et de subvention ; auteurs de violence : poursuites ; politique agricole commune (P.A.C.) : réforme ; fiscalité foncière : réforme ; prêts bonifiés ; exportation à destination de l'Union soviétique [23 octobre 1991] (p. 4915, 4916).

- **Accord salarial dans la fonction publique :** protocole du 22 octobre 1991 : revalorisation de 6,5 p. 100 pour 1991 et 1992 ; négociations : conditions de travail, formation professionnelle et mobilité [13 novembre 1991] (p. 5886, 5887).

- **Devenir des médias :** la Cinq : devenir ; pluralisme de l'information ; gestionnaires de la Cinq : responsabilités ; viabilité des entreprises ; engagements pris par le groupe Hachette ; Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : pouvoir de modulation des obligations des chaînes : perspectives [18 décembre 1991] (p. 8135, 8136, 8137).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 et 21 mars 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 110, 111).

Communes : gestion (notion de bonne ou de mauvaise gestion) (p. 111).

Communes : inégalités et solidarité (p. 110).

Coopération intercommunale (p. 110).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- inégalités entre communes (p. 111) ;
- réformes (propositions) (p. 110).

Politique générale : « opération politicienne » constituée par le projet (p. 110).

Président de la République : déclarations (p. 109).

Ville :
- politique (p. 109) ;
- projet de loi d'orientation pour la ville (p. 110) ;
- villes centres en zone rurale (p. 110).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Vote favorable du groupe socialiste sur le vote bloqué (p. 224).

Avant l'article 7 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 157 de M. Serge Charles (supprime l'intitulé du titre II qui se réfère à la solidarité entre communes d'Ile-de-France) (p. 261) ;

Assemblée nationale (conditions de travail) (p. 261).

Rappel au règlement : s'élève contre les « manipulations politiques » liées à l'affaire Urba et au dessaisissement du juge Jean-Pierre ; rappelle les positions du parti socialiste sur le financement des partis politiques et l'amnistie des délits qui lui sont liés [9 avril 1991] (p. 967, 968).

Rappel au règlement : souligne les efforts faits par le président de l'Assemblée et le Gouvernement pour réformer le travail parlementaire et l'attitude d'« obstruction systématique » des groupes de l'opposition [23 avril 1991] (p. 1617)

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).**

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Age de la retraite (p. 2143).

Gouvernement : réflexion et dialogue (p. 2143, 2144).

Livre blanc (p. 2143).

Personnes âgées : dépendance (p. 2143).

Retraite par répartition ou capitalisation (p. 2143).

Retraités : rôle dans la société (p. 2143).

Solidarité entre les générations (p. 2143).

- **Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Commission mixte paritaire :

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [10 juin 1991] :

- *son* amendement n° 2 soutenu par M. Gérard Gouzes (organise la présence d'un mandataire du représentant de l'Etat dans le département lors de la procédure d'expulsion si celui-ci le juge utile) : retiré (p. 2926).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).**

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Après l'article 31 :

- *son* amendement n° 128 (fixe au 1^er^ janvier 1992 la date d'entrée en vigueur de la taxe départementale sur le revenu et majore les abattements prévus pour charge de famille au titre de cette imposition) (p. 3091) : vote réservé (p. 3096) ; modifié, adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

- **Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).**

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 84 soutenu par M. René Dosière (prévoit qu'un projet de loi sur l'énergie nucléaire sera déposé dans un délai de trois ans) : retiré ; repris par M. Marc Laffineur : adopté (p. 3795).

- **Proposition de loi permettant aux associations d'anciens combattants d'ester en justice (n° 2030).**

Première lecture :

Discussion de l'article unique [26 novembre 1991] :

Article unique *(droit d'ester en justice pour les associations d'anciens combattants) :*

- *son* amendement n° 10 soutenu par M. Jean Laurain (réserve aux associations agréées le droit de se porter partie civile lorsque des dégradations ou destructions de monuments portent atteinte aux intérêts dont elles ont la charge) : retiré (p. 6560) ;

- *son* amendement n° 13 soutenu par M. Michel Pezet (réserve aux associations agréées le droit de se porter partie civile lorsqu'elles estiment que les intérêts moraux ou l'honneur de leurs adhérents ont été bafoués) (p. 6562) : retiré (p. 6563).

Après l'article unique :

- *son* amendement n° 11 (dispose qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'agrément des associations) : devenu sans objet (p. 6563).

Rappel au règlement : estime que les conditions nécessaires à un débat positif sur le dispositif d'indemnisation des victimes des transfusions sanguines sont réunies [9 décembre 1991] (p. 7391).

- **Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).**

Première lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1991] :

Après l'article 34 :

- *son* amendement n° 127 soutenu par M. Yves Durand (propose que l'indemnité parlementaire soit imposée dans les conditions de droit commun à compter d'une date fixée par la loi de finances pour 1993) (p. 7932) : adopté (p. 7933).

AUTEXIER (Jean-Yves)

Député de Paris

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 464,** posée le 25 juin 1991 : **handicapés (réinsertion professionnelle et sociale : Essonne)** (p. 3659). Appelée le 28 juin 1991 : remplaçant : *Germon (Claude)* : Orsay : équipes de préparation, de suite et de reclassement (E.P.S.R.) : moyens financiers ; aides de l'Etat : revalorisation (p. 3857, 3858).

- **n° 462,** posée le 25 juin 1991 : **politique extérieure (Syrie)** (p. 3658). Appelée le 28 juin 1991 : demande d'extradition du criminel nazi Aloïs Brunner ; démarche franco-allemande ; crimes contre l'humanité : imprescriptibilité (p. 3858, 3859).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).**

Première lecture :

Discussion de l'article unique [21 juin 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 227-18-2 du code pénal (atteintes sexuelles sans violence sur la personne d'un mineur du même sexe âgé de plus de quinze ans) :

- *favorable* à l'amendement n° 158 de la commission (de suppression) (p. 3568) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 292 rectifié de M. Jacques Toubon (incrimine les atteintes sexuelles exercées sans violence par un majeur sur la personne d'un mineur de quinze à dix-huit ans non émancipé par le mariage) (p. 3568).

Explications de vote :

Code pénal : réforme : histoire et signification (p. 3574).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3574).

AVICE (Edwige)

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères

puis

Ministre de la coopération et du développement

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommée ministre de la coopération et du développement. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Gatel (Jean) :*** **Togo :** coup de force militaire ; transition démocratique : blocage ; action de la France : résidents français : sécurité ; gouvernement de transition : mise en place [4 décembre 1991] (p. 7130).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [30 octobre 1991] :

Aide au développement :
- aide hors projets (p. 5294) ;
- assistance technique civile : crédits, évolution, restructuration (p. 5293).

Afrique :
- agriculture : revalorisation (p. 5295) ;
- démocratisation : incertitudes (p. 5292, 5295, 5296) ;
- entreprises : économie : stagnation (p. 5292) ;
- entreprises : investissements en Afrique : retrait (p. 5296) ;
- industries de main-d'œuvre (p. 5296) ;
- ordre public : insécurité (p. 5295) ;
- sécurité juridique (p. 5295) ;
- villes africaines : pôles d'attraction (p. 5295) ;
- Zaïre : événements (p. 5295).

Communautés européennes :
- concertation européenne (p. 5296) ;
- Lomé IV : Fonds européen de développement (p. 5295, 5297).

Coopération financière : zone franc (p. 5296).

Coopération militaire :
- généralités (p. 5294) ;
- gendarmerie : écoles (p. 5295).

Démographie (p. 5292).

Enseignement :
- Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (p. 5293) ;
- bourses (p. 5293).

Epargne : épargne mondiale : contraction (p. 5293).

Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 5294).

Haïti (p. 5296).

Madagascar (p. 5296).

Ministère de la coopération et du développement : crédits, montant, évolution, répartition (p. 5296).

Organisations internationales :
- Banque mondiale : baisse des encours (p. 5295) ;
- participation à l'aide publique (p. 5292).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 5294).

Parlement : Caisse centrale de coopération économique : représentation du Parlement (p. 5295).

Partis et mouvements politiques : proposition de loi du groupe communiste relative à la survie et au développement (p. 5296).

Pays hors champ : compétence du ministère de la coopération ou grand ministère du développement : perspectives (p. 5295).

Pays les moins avancés (P.M.A.) (p. 5295).

Santé publique : politique sanitaire (p. 5296).

Sommet de La Baule (p. 5292, 5295).

Réponses aux questions :

Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) : conférence des présidents d'assemblées de pays francophones (M. André Delehedde) (p. 5300).

Coopérants : sécurité (M. Jean Laborde) (p. 5301).

Coopération européenne, multilatérale et bilatérale : liens (M. Charles Pistre) (p. 5302, 5303).

Droits de l'homme et libertés publiques : démocratie et développement économique : liens (M. André Delehedde, Mme Marie-Noëlle Lienemann) (p. 5300, 5302).

Elections : observateurs européens (Mme Marie-Noëlle Lienemann) (p. 5301).

Enseignement :
- enseignement en français : Agence pour l'enseignement du français à l'étranger : rôle (M. Xavier Deniau) (p. 5298) ;
- professeurs « visitants » (M. Xavier Deniau) (p. 5299).

Ministère de la coopération : crédits : gel (M. Pierre Victoria) (p. 5299).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (M. Robert Galley, Mme Marie-Noëlle Lienemann) (p. 5297, 5302).

Pays les moins avancés (P.M.A.) (M. Charles Pistre) (p. 5303).

Santé publique : coopération sanitaire (M. Alain Calmat) (p. 5299).

Vote des crédits :

Demande la réserve des crédits : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5303).

AYRAULT (Jean-Marc)

Député de la Loire-Atlantique

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (économie, finances et budget : charges communes et services financiers) [9 octobre 1991] (p. 4394).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 12 : **économie, finances et budget : charges communes et services financiers (n° 2255)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour les charges communes et les services financiers [15 novembre 1991] :

Coopération et développement (p. 6029).

Douanes : résultats (p. 6030).

Drogue (p. 6030).

Epargne : plan d'épargne populaire (p. 6029).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6029) ;
- dette publique (p. 6029) ;
- impôts : remboursements et dégrèvements (p. 6029).

Ministère de l'économie et des finances :
- direction générale des impôts (D.G.I.) (p. 6030) ;
- installation à Bercy (p. 6029) ;
- Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.) (p. 6030) ;
- modernisation et déconcentration (p. 6030) ;
- personnels : effectifs, charge de travail, formation professionnelle, action sociale, logement (p. 6029, 6030) ;
- rapport Choussat sur le dialogue social et la gestion des services (p. 6030).

Politique économique : « désinflation compétitive » (p. 6029).

Revenu minimum d'insertion (p. 6029).

B

BACHELET (Pierre)

Député des Alpes-Maritimes

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

BACHELOT (Roselyne)

Député de Maine-et-Loire

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à compléter l'article 145 du Règlement afin de permettre la création de **missions permanentes d'information** sur les **questions européennes** au sein des **commissions permanentes de l'Assemblée nationale (n° 2065)** [28 mai 1991].

Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 113-1 et à supprimer l'article L. 132-7 du code des assurances en ce qui concerne les **risques garantis par l'assurance vie en cas de décès par suicide (n° 2267)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Négociations avec les infirmières :** revendications ; situation du système de santé français ; infirmières des hôpitaux : triplement des effectifs en vingt ans ; conditions de travail : négociations séparées par hôpital ; infirmières libérales : rémunérations [9 octobre 1991] (p. 4345, 4346, 4347).

à un ministre :

- **Travail** [25 avril 1991] :

Handicapés : formation et insertion professionnelle (p. 1739).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : proteste contre les conditions d'examen du projet portant réforme hospitalière [18 avril 1991] (p. 1371).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Conseil économique et social (avis) (p. 1377).

Santé publique : évaluation médicale (p. 1377).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Emploi : chômage : conséquences sur les régimes de retraite (p. 2177).

Livre blanc (p. 2177).

Observatoire des retraites (p. 2177).

- Projet de loi portant diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public (n° 2063).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Accessibilité :
- bâtiments publics (p. 3614) ;
- contrôle (p. 3614) ;
- lieux de travail (p. 3614) ;
- transports (p. 3614).

Allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) (p. 3614).

Centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 3615).

Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) : réforme (p. 3614).

Impôts et taxes : incitation fiscale (p. 3614).

Insertion professionnelle et sociale (p. 3615).

Discussion des articles [25 juin 1991] :

Article 4 *(accessibilité des ascenseurs) :*

- *ses observations* (p. 3624).

Explications de vote :

Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) (p. 3625).

Impôts et taxes : incitation fiscale (p. 3625).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 3626).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Inspecteurs de la santé (p. 4129).

Médicaments :
- Agence du médicament : missions et statut (p. 4128, 4129) ;
- Comité du médicament : missions et statut (p. 4128) ;
- dépenses de promotion : abus, plafonnement, pénalités (p. 4128) ;
- prix : réglementation (p. 4128).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4128).

Sécurité sociale : dépenses de santé et dépenses d'assurance-maladie : enveloppe globale, taux directeur, objectifs chiffrés (p. 4128).

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Article 2 *(détermination d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments remboursés et fixation contractuelle du prix desdits médicaments) :*

Article L. 162-18 du code de la sécurité sociale (détermination négociée d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments) :

- *défavorable* à l'amendement n° 172 du Gouvernement (établit le régime juridique du Comité du médicament) (p. 4191).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : lacunes (p. 4878).

Recherche et technologie. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Défense : recherche militaire (p. 5605).

Informatique :
- Institut national de la recherche en informatique et en automatique (I.N.R.I.A.) (p. 5606) ;
- situation (p. 5606).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 2 précédemment réservé *(modification de la loi sur le R.M.I. : échanges d'informations et prorogation de la durée d'application) :*

- *son* amendement n° 93 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (supprime les dispositions relatives à la prorogation de la durée d'application des dispositions de la loi sur le R.M.I.) (p. 7490) : rejeté (p. 7491).

Article 7 précédemment réservé *(financement de moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de la réforme hospitalière)* :

- *son* amendement n° 94 (de suppression) (p. 7522) : adopté au scrutin public (p. 7524).

BACHY (Jean-Paul)

Député des Ardennes

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4441).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur la première phase des **travaux de la conférence intergouvernementale** sur l'**union politique (n° 2126)** [18 juin 1991].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur les **régions et la Communauté européenne (n° 2399)** [3 décembre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique : discussion commune [3 juin 1991] :

Accords de Schengen : texte intergouvernemental et non intercommunautaire (p. 2692).

Communautés européennes :

- acte unique (p. 2692) ;
- citoyenneté européenne (p. 2692) ;
- Europe des citoyens (p. 2692).

Convention franco-allemande d'entraide judiciaire de 1984 (p. 2692).

Droit pénal : harmonisation européenne (p. 2692)

Police : polices nationales : coopération et droit de poursuite (p. 2692).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [31 octobre 1991] :

Communautés européennes : Europe sociale (p. 5385).

Tribunaux de prud'hommes : redéploiement géographique et moyens de fonctionnement (p. 5386).

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Conseil européen : sommet de Maastricht : 9 et 10 décembre 1991 (p. 5522).

Coopération et développement : aide aux pays en voie de développement et à l'Europe de l'Est (p. 5522).

Etats-Unis : entreprises américaines : implantation en Europe (p. 5522).

Europe sociale : charte sociale (p. 5522).

Fonctionnaires et agents publics : formation aux questions européennes (p. 5522).

Institutions communautaires :

- approfondissement et élargissement de la Communauté (p. 5522) ;
- déficit démocratique (p. 5523).

Japon : entreprises japonaises : implantation (p. 5522).

Parlement européen : irresponsabilité fiscale (p. 5523).

Parlement français : suivi des affaires communautaires (p. 5523).

Strasbourg : siège du Parlement européen (p. 5522).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Europe :

- Europe industrielle : perspectives (p. 6699) ;
- Europe sociale : charte sociale (p. 6699).

BAEUMLER (Jean-Pierre)

Député du Haut-Rhin

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (équipement, logement, transports et espace : transports terrestres et S.N.C.F.) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [*J.O.* du 5 décembre 1991] (p. 15898).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome X : **équipement, logement, transports et espace : transports terrestres et S.N.C.F. (n° 2260)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- Enseignement [11 avril 1991] :

Enseignement secondaire : lycées (réforme) (p. 1072).

orales sans débat :

- n° 395, posée le 23 avril 1991 : **risques technologiques (déchets industriels : Haut-Rhin) (p. 1664).** Appelée le 14 juin 1991 : mine de Wittelsheim ; projet de la société Stocamine : stockage en site minier ; commissions locales d'information ; droit du sous-sol : projet de loi (p. 3179, 3180, 3181).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 avril 1991] :

Caisses d'épargne :
- d'Alsace et de Moselle (p. 1280) ;
- missions (p. 1280).

Communautés européennes : marché unique (p. 1280).

Lois : loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1280).

- Projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).

Rapporteur suppléant.

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [14 juin 1991] :

Pêches maritimes :
- gestion des ressources (p. 3184) ;
- pêche à pied (p. 3184) ;
- permis de mise en exploitation (art. 4) (p. 3184) ;
- réglementation : notion de « région » (p. 3184).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Sécurité sociale : assurance maladie : régime local d'Alsace-Moselle (p. 4881).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [4 novembre 1991] :

Aménagement du territoire :
- Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 5400) ;
- infrastructures : rôle (p. 5399, 5400) ;
- liaisons interrégionales et internationales : rôle de service public (p. 5399).

Communautés européennes : harmonisation (p. 5400).

Entreprises : versement transport (p. 5399).

Environnement : respect (p. 5399, 5400).

Plan et contrats de plan : respect par l'Etat (p. 5400).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5400).

Régions : rôle et compétences (p. 5399).

Transports : ministère des transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5399, 5400).

Transports en commun :
- province (p. 5399) ;
- R.A.T.P. et transports parisiens (p. 5399).

Transports ferroviaires :
- contrat de plan Etat-S.N.C.F. et désendettement (p. 5399) ;
- T.G.V. - Est (p. 5400).

Transports fluviaux :
- liaison Rhin-Rhône (p. 5400) ;
- voies navigables (p. 5400, 5401) ;
- Voies navigables de France : création (p. 5401).

Transports routiers : automobiles : accroissement du trafic (p. 5399).

Voirie :
- autoroutes : investissements ; péages (p. 5400) ;
- Autoroutes de France : contribution (p. 5400) ;
- routes : investissements ; entretien (p. 5400).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : élèves professeurs : revendications (p. 5673).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Commerce extérieur : assurance-crédit et Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) (p. 5763).

Départements : Haut-Rhin (p. 5772).

Difficultés des entreprises : Cernay : règlement judiciaire (p. 5763).

Industrie : matériel textile : société Schlumberger (p. 5763).

Mines et carrières :
- Entreprise minière et chimique (E.M.C.) (p. 5772) ;
- Mines et potasses d'Alsace : avenir de la potasse (p. 5772).

- Projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1991] :

Etat : désengagement (p. 7045).

Transports fluviaux :
- liaison Rhin-Rhône (p. 7045) ;
- voie d'eau : capacités et avantages (p. 7045) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : création et statut (p. 7045) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : missions (p. 7045) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : Plan : contrat de plan Etat/V.N.F. (p. 7045) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : ressources (p. 7045).

Transports routiers : saturation (p. 7045).

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Article 1er *(statut et caractéristiques de Voies navigables de France) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 22 du Gouvernement (supprime le paragraphe V relatif au contrat de plan Etat/V.N.F.) (p. 7049).

Article 2 *(dispositions relatives à la taxe sur les ouvrages hydrauliques) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (supprime le paragraphe III qui prévoit la répercussion de la taxe sur l'usager bénéficiaire des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement) (p. 7051).

Collectivités locales : compétences (p. 7051).

BALDUYCK (Jean-Pierre)

Député du Nord

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [*J.O.* du 22 juin 1991] (p. 8139).

QUESTIONS

à un ministre :

- Police [5 décembre 1991] :

Délinquance et criminalité : drogue : trafic : lutte contre : coopération européenne (p. 7218).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014).

Première lecture :

Explications de vote [24 mai 1991] :

Administration : service public : démantèlement : risque (p. 2300).

Affectation dans un quartier en difficulté : prime à l'ancienneté (p. 2300).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2300).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Communes : Tourcoing (p. 2399, 2400).

Emploi (p. 2400).

Entreprises : implantation (p. 2400).

Impôts locaux : taxe professionnelle : exonération dans les grands ensembles (p. 2400).

Villes et banlieues :
- généralités (p. 2399) ;
- concertation (p. 2400).

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants (n° 2216).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Communautés européennes : accord de Schengen et convention d'application du 19 juillet 1990 (p. 6313).

Douanes :
- code des douanes : réglementation en matière de drogue (p. 6313) ;
- douaniers : inculpation pour avoir joué le rôle de trafiquants (p. 6313) ;
- trafic de stupéfiants : lutte contre : rôle des douanes (p. 6313).

Drogue :
- ampleur du « fléau » et nécessaire renforcement de la lutte (p. 6312) ;
- « argent de la drogue » : lutte contre le blanchiment : dispositions législatives et contrôle douanier (p. 6313) ;
- petite et grande délinquance : incitation (p. 6313) ;
- production et trafic : répression en France : techniques actuelles et coordination nationale des différentes administrations et autorités concernées (p. 6313) ;
- projet de loi : « livraisons surveillées » et infiltration des réseaux de trafiquants et de blanchiment : garanties juridiques pour les agents des services d'enquête (p. 6313) ;
- trafic : intensification (p. 6312).

Justice : autorité judiciaire : livraison contrôlée ou infiltration : autorisation (p. 6313).

BALKANY (Patrick)

Député des Hauts-de-Seine

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17 octobre 1991] :

Après l'article 11 :

- *son* amendement n° 239 corrigé (étend le bénéfice du crédit d'impôt recherche aux dépenses relatives à la création de nouvelles collections des industries saisonnières) : non soutenu (p. 4689).

Deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Avant l'article 74 :

- *soutient* l'amendement n° 35 de M. Philippe Auberger (opère un abattement de 12 000 F par personne à charge sur l'assiette de la contribution sociale généralisée) : rejeté (p. 6130).

BALLADUR (Edouard)

Député de Paris

(12e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).

Première lecture :

Discussion des articles [6 mai 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 61 soutenu par M. Philippe Auberger (supprime la centralisation des dépôts des caisses d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2007) : rejeté au scrutin public (p. 2010).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Chômage (p. 4569, 4570, 4583).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4571).

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4569, 4571).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4570) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4569, 4570, 4571) ;
- dette publique (p. 4570) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4570, 4571) ;
- recettes : allégements fiscaux (p. 4569, 4570, 4571) ;
- recettes : diminution induite par le ralentissement de la croissance (p. 4570) ;
- recettes : plus-values (p. 4569).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 4569).

Impôts locaux :
- taxe d'habitation (p. 4569) ;
- taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 4569).

Partis et mouvements politiques : parti de la réforme (p. 4571).

Politique économique :
- généralités (p. 4569) ;
- comparaisons internationales : Allemagne et pays anglo-saxons (p. 4569) ;
- de 1986 à 1988 (p. 4570) ;
- franc (p. 4570).

Retraites (p. 4571).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4570, 4571, 4584).

Sécurité sociale : prestations familiales : fiscalisation des cotisations (p. 4571, 4583).

BALLIGAND (Jean-Pierre)

Député de l'Aisne

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Vice-président de cette mission [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (Premier ministre : Services généraux - Plan - Budget annexe des Journaux officiels) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (ville et aménagement du territoire) [9 octobre 1991] (p. 4395).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 146 du Règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur l'**exécution du Xe Plan (n° 2171)** [27 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : annexe n° 32 : **Premier ministre : Services généraux - Plan - Budget annexe des Journaux officiels (n° 2255)** [9 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : annexe n° 38 : **ville et aménagement du territoire (n° 2255)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 et 26 mars 1991] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 356).

Communes : coopération intercommunale :
- généralités (p. 355) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 356) ;
- communautés urbaines, districts, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes (p. 355) ;
- création et fusion de communes (p. 355).

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Article 36 *(institut des collectivités territoriales et des services publics locaux) :*

- *ses observations* (p. 547) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 657 de M. Bernard Derosier (dispose que le groupement d'intérêt public peut comporter des antennes régionales) à l'amendement n° 236 de la commission (dispose que l'institut des collectivités territoriales et des services publics locaux est un groupement d'intérêt public et précise la composition de son conseil d'administration ainsi que son mode de financement) (p. 549) : retiré (p. 559).

Article 37 *(institution de l'entente interrégionale) :*

- *ses observations* (p. 561) ;

Aménagement du territoire (p. 561, 562).

Avant l'article 48 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 622 de M. Dominique Perben (dispose qu'en vertu du principe de libre administration des collectivités locales, les communes choisissent librement les modalités et les structures de coopération intercommunale) (p. 581) ;

Aménagement du territoire (p. 581).

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 417 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 603) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 253 de la commission (dispose que les communes associées dans le cadre de chartes intercommunales de développement sont représentées à la commission départementale et que leurs représentants, ainsi que ceux des établissements publics de coopération intercommunale sont élus à la proportionnelle à la plus forte moyenne) (p. 606).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 728 de M. Patrick Ollier (dispose que les communes peuvent, par une délibération prise à une majorité des deux tiers du conseil municipal, refuser de participer au schéma départemental) à l'amendement n° 722 du Gouvernement (dispose que la commission départementale de coopération communale élabore un projet de schéma de coopération communale en fonction des propositions émises librement par les communes et que ce projet est transmis pour avis aux communes et établissements publics de coopération intéressés qui se prononcent dans un délai de trois ou six mois) (p. 628, 629).

Après l'article 56 :

- *favorable* à l'amendement n° 316 de la commission (dispose que la transformation d'un organisme de coopération intercommunale non doté d'une fiscalité propre en établissement public doté d'une telle fiscalité s'effectue suivant les règles de création du nouvel établissement public de coopération) (p. 877) ;

- *ses observations* sur les amendements n°s 523 de M. Patrick Ollier et 388, 2e rectification, de M. Jean Briane (organisent un comité de développement local aux côtés d'une communauté de communes ou d'un district et autorisent ces derniers à prendre, dans ce cas, la dénomination de « communauté rurale ») (p. 879) ;

- *favorable* à l'amendement n° 686 rectifié de la commission (affirme que les décisions prises par les collectivités locales d'accorder ou de refuser une aide financière à une autre collectivité ne peuvent avoir pour effet l'établissement ou l'exercice d'une tutelle de quelque forme que ce soit) (p. 880, 881).

Article 59 *(impositions perçues au profit des communautés de communes) :*

- *soutient* les amendements n°s 324 et 325 de la commission (de coordination) (p. 907, 908) : adopté (p. 908).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1991] :

Communes : dotation de développement rural (D.D.R.) : création, communes bénéficiaires et mode de financement (p. 6742).

Coopération intercommunale :
- généralités et libre adhésion (p. 6742) ;
- communautés de communes et communautés de villes : création, compétences et régime fiscal (p. 6742).

Décentralisation :
- bilan, difficultés, relance (p. 6741) ;
- transferts de compétences : compensation financière (p. 6742).

Parlement : Assemblée nationale : commission spéciale : travaux sur le texte en première et deuxième lectures (p. 6742).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Ville et aménagement du territoire. - *Examen du fascicule ; principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [24 octobre 1991] :

Administration : déconcentration et maintien des services publics dans les zones fragiles (p. 5037).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et désertification (p. 5036, 5037) ;
- caractère interministériel de l'aménagement du territoire (p. 5036) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5035 à 5037).
- crise de l'aménagement du territoire (p. 5035, 5037).

Collectivités locales : coopération intercommunale et péréquation (p. 5035, 5037).

Communes : maires : comportement (p. 5036).

Décentralisation (p. 5036).

Etat : rôle (p. 5037).

Industrie : délocalisation (p. 5037).

Ordre public : manifestations agricoles (p. 5037).

Organismes et structures :
- Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 5035) ;
- Conseil national d'aménagement du territoire (C.N.A.T.) (p. 5035) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) : budget et effectifs (p. 5036) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) : prospection à l'étranger (p. 5036) ;
- Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 5036) ;
- Fonds d'intervention pour l'auto-développement en montagne (F.I.A.M.) (p. 5036).

Plan : contrats de plan Etat-régions (p. 5035) (p. 5039).

Prévisions et projections économiques : prospective (p. 5036).

Primes :
- aide à l'industrie en zone rurale (A.I.Z.R.) et « P.A.T. - petits projets » (p. 5036) ;
- prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) (p. 5036).

Régions : rôle et compétences (p. 5035, 5037).

Ville : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5036, 5037).

Services du Premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (Services généraux, Plan et budget annexe des Journaux officiels) [30 octobre 1991] :

Communautés européennes : planification européenne et groupe européen de stratégie (p. 5323).

Journaux officiels :
- Centre national d'information juridique (C.N.I.J.) (p. 5321) ;
- crédits : montant, évolution, perspective (p. 5321) ;
- effectifs (p. 5321) ;
- photocomposition : matériels de seconde génération (p. 5321).

Plan :
- Commissariat général au Plan : crédits (p. 5322) ;
- contractualisation hors contrats Etat-région (p. 5322) ;
- contrats de plan Etat-région (p. 5322) ;
- effectifs (p. 5322) ;
- XI[e] Plan : préparation (p. 5322) ;
- planification nationale : subsidiarité par rapport à la planification européenne (p. 5323).

Services généraux :
- Documentation française : crédits (p. 5321) ;
- Documentation française : immeuble du Quai Voltaire : rénovation : (p. 5321).

BAMBUCK (Roger)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

DEPOTS

Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des **activités physiques et sportives (n° 1960)** [10 avril 1991].

BAPT (Gérard)

Député de la Haute-Garonne

(2[e] circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (jeunesse et sports) [9 octobre 1991] (p. 4395).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 30 : **jeunesse et sports (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Urbanisme :** jeunes : mise à disposition d'équipements sportifs de proximité ; environnement : crédits supplémentaires ; ateliers de quartiers ; matériel : soutien des entreprises ; valeurs morales liées au sport : ouverture des gymnases d'universités [19 juin 1991] (p. 3353).

- **Situation des harkis :** Français musulmans : mesures d'urgence : nécessité ; incidents d'Amiens ; insertion ; formation ; emploi ; logements [4 décembre 1991] (p. 7130, 7131).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1909).

Principaux thèmes développés [19 mars 1991] :

Liban :
- accords de Taëf : mise en œuvre (p. 61) ;

- aide communautaire au Liban (refus des partenaires de la C.E.E.) (p. 60) ;
- retrait des troupes syriennes et israéliennes (p. 61) ;
- souveraineté : rétablissement : droit (p. 61).

Syrie : occupation syrienne du Liban (p. 61).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Rapatriés et harkis : réparations (p. 4890).

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [12 novembre 1991] :

Associations : vie associative : crédits, postes F.O.N.J.E.P. (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) (p. 5786).

Jeunes :
- échanges internationaux (p. 5786) ;
- information-jeunesse (p. 5786) ;
- insertion sociale (p. 5785) ;
- opération « été-jeunes », équipements de proximité, ticket sport (p. 5785).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5785) ;
- crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 5785) ;
- emplois : suppression et gestion prévisionnelle (p. 5785, 5786).

Sports :
- Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : financement (p. 5786) ;
- Jeux olympiques d'hiver de 1992 : engagement de l'Etat (p. 5785, 5786).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1991] :

Impôts locaux : taxe d'habitation : dégrèvements : prise en compte de réductions d'impôt pour le critère de non-imposition sur le revenu (p. 7158).

Jeunesse et sports : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : engagements du ministre délégué et réforme du financement (p. 7158).

BARAILLA (Régis)

Député de l'Aude

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Viticulture :** baisse des prix ; gelées ; politique agricole commune : droits d'accises : hausse des taux [12 juin 1991] (p. 3027, 3028).

- **Viticulture :** revenus : évolution ; récolte 1991 ; prix du vin ; importations d'Espagne et d'Italie : fraudes ; groupements des producteurs : fonctionnement : réforme ; aides de l'Etat [30 octobre 1991] (p. 5318).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Régions : Languedoc - Roussillon (p. 4951, 4952).

Viticulture (p. 4951).

BARANDE (Claude)

Député de la Gironde

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

BARATE (Claude)

Député des Pyrénées-Orientales

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à permettre l'attribution éventuelle de **primes d'intéressement aux fonctionnaires et agents de l'Etat et des collectivités territoriales (n° 2166)** [27 juin 1991].

Proposition de loi tendant à permettre la création de **« chartes de participation » dans les collectivités territoriales** et à déterminer les **modalités d'intéressement des agents de ces collectivités (n° 2167)** [27 juin 1991].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une **mission effectuée en Colombie, en Equateur et au Pérou du 27 août au 8 septembre 1991 (n° 2281)** [17 octobre 1991].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 527,** posée le 17 décembre 1991 : **police (fonctionnement : Pyrénées-orientales)** (p. 8125). Appelée le 20 décembre 1991 : Perpignan : délinquance : progression ; effectifs de policiers ; police urbaine : renforcement (p. 8297, 8298, 8299).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5095) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5092) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5092) ;
- 1 p. 100 logement (p. 5095).

Communes :
- Clermont-Ferrand : démission de M. Quilliot (p. 5092) ;
- Perpignan (p. 5095).

Droit au logement et politique du logement (p. 5095).

Etat : désengagement (p. 5095).

Logement social : habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5092, 5095).

Organismes et structures :
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5092) ;
- Fonds national d'aide au logement (F.N.A.L.) (p. 5095).

Urbanisme et logement : ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5092).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Questions* [15 novembre 1991] :

Rapatriés :
- audiovisuel public : émissions dévalorisant l'œuvre civilisatrice de la France (p. 6063) ;
- harkis et fils de harkis : intégration (p. 6063) ;
- indemnisation : loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés : exécution et situation des personnes âgées de plus de soixante-dix ans (p. 6062).

BARDIN (Bernard)

Député de la Nièvre

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (affaires étrangères : relations culturelles internationales) [9 octobre 1991] (p. 4395).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome I : **affaires étrangères : relations culturelles internationales (n° 2256)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (relations culturelles internationales) [5 novembre 1991] :

Audiovisuel (p. 5479).

Enseignement :
- Agence pour l'enseignement français à l'étranger : crédits (p. 5479) ;
- bourses (p. 5479).

Maghreb : coopération, espace « euro-méditerranéen » (p. 5480).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5479).

BARNIER (Michel)

Député de la Savoie

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (environnement) [9 octobre 1991] (p. 4394).

DEPOTS

Proposition de loi organique tendant à **renforcer l'action du Parlement** dans le domaine de l'**environnement (n° 2056)** [22 mai 1991].

Rapport d'information déposé en application de l'article 146 du Règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur l'**emploi des crédits du ministère de l'environnement (n° 2080)** [5 juin 1991].

Proposition de loi tendant à améliorer la **protection du cadre de vie (n° 2108)** [12 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 20 : **environnement (n° 2255)** [9 octobre 1991].

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête sur le coût de l'électricité d'origine nucléaire (n° 2311)** [31 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1991] :

Article 2 *(énoncé des formes du service national) :*

- *son* amendement n° 50 soutenu par M. François Fillon (permet aux jeunes gens d'effectuer leur service national dans le service de l'environnement et la protection de la nature) : rejeté (p. 4073).

Article 7 *(cohérence rédactionnelle) :*

- *son* amendement n° 51 (réaffirme l'intérêt du service national effectué au titre de l'environnement et de la protection de la nature) : devenu sans objet (p. 4076).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1991] :

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 232 soutenu par M. Philippe Auberger (étend la possibilité de dation en paiement des droits de succession aux immeubles dont la situation ainsi que l'intérêt écologique ou paysager justifient la conservation à l'état naturel) (p. 4737) : vote réservé (p. 4739) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 4792) ;
- *son* amendement n° 233 soutenu par M. Philippe Auberger (étend le bénéfice de l'amortissement à 100 p. 100 la première année prévu pour la protection de l'environnement aux investissements de sécurité réalisés par les installations classées au sens de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976) : vote réservé (p. 4739) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 4792).

Deuxième partie :

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [4 novembre 1991] :

Affaires étrangères : organisation des Nations Unies : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro (p. 5448).

Automobiles et cycles : voiture à moteur électrique (p. 5448).

Collectivités locales : rôle (p. 5447).

Déchets : impôts et taxes : taxe sur les déchets (p. 5448).

Eau : agences de bassin (p. 5448).

Ecologie : politique écologique (p. 5448).

Energie : énergie nucléaire : commission d'enquête : propositions (p. 5448).

Europe : Europe centrale (p. 5448).

Mer et littoral : Conservatoire du littoral (p. 5448, 5449).

Ministère de l'environnement : crédits :
- montant, évolution, répartition (p. 5447, 5448) ;
- régulation budgétaire : régularité (p. 5447).

Organismes et structures :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : mise en place ; difficultés : implantation à Cergy (p. 5448) ;
- Institut national de l'environnement industriel et des risques (I.N.E.R.I.S.) (p. 5448, 5449).

Parcs naturels régionaux (p. 5448, 5449).

Plan national pour l'environnement (p. 5447).

Service national : service national pour l'environnement ou service civil vert (p. 5448).

Successions et libéralités : paiement des droits par dation de terrains situés sur le littoral (p. 5448).

BARRAU (Alain)

Député de l'Hérault

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation de la viticulture :** Languedoc : qualité des vins ; récolte de 1991 ; cours ; importations frauduleuses : réglementation : crédits de modernisation ; Communautés européennes : règlements viti-vinicoles pour 1992 : réforme [13 novembre 1991] (p. 5897, 5898).

BARRE (Raymond)

Député du Rhône

(4e circonscription)

Apparenté U.D.C.

S'apparente au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

BARROT (Jacques)

Député de la Haute-Loire

(1re circonscription)

U.D.C.

Président du groupe U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).
Président de ce groupe [*J.O.* du 19 septembre 1991] (p. 12292).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur les **discriminations entre les élèves de l'enseignement privé et ceux de l'enseignement public** en matière de **financement des études (n° 2125)** [14 juin 1991].

Proposition de résolution tendant à la constitution d'une **commission d'enquête** sur les **missions, les moyens** et les **effectifs de l'Etat** depuis la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions **(n° 2325)** [8 novembre 1991].

Proposition de loi tendant à **éviter tout changement de mode de scrutin à l'approche des échéances électorales (n° 2511)** [19 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Valorisation de l'apprentissage :** politique et réglementation : rôle des régions ; chômage des jeunes : niveau supérieur aux autres pays industrialisés ; partenariat entre lycées techniques et professionnels, régions et entreprises ; formation en alternance : projet de loi [29 mai 1991] (p. 2374).

- **Problèmes de l'agriculture et du monde rural :** manifestation des agriculteurs à Paris ; monde rural : désertification ; comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : réunion ; déconcentration : volonté du Gouvernement ; impôt sur le foncier non bâti : réforme ; aide aux éleveurs : mise en place ; loi sur les calamités : rénovation ; politique agricole commune (P.A.C.) : droit d'amendement de la France [2 octobre 1991] (p. 4022, 4023).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Première lecture :

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 187 corrigé soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (institue un mécanisme de solidarité financière entre départements au sein de la D.G.F.) (p. 289) : vote réservé (p. 292) ; adopté après modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 296).

- **Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 avril 1991] :

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé :
- autonomie (p. 1180, 1181) ;
- budget global et taux directeur (p. 1181) ;
- hôpital et entreprise (p. 1180, 1181).

Santé publique :
- évaluation médicale (p. 1181) ;
- planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 1181, 1182).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1182).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé : services, départements, unités fonctionnelles (p. 1181).

Discussion des articles [18, 19, 22, 25 et 29 avril 1991] :

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

Article L. 711-1 du code de la santé publique (missions des établissements de soins) :

- *son* amendement n° 419 soutenu par M. Edouard Landrain (confie aux établissements de soins une fonction de coordination médico-sociale) : adopté (p. 1407) ;

- *son* amendement n° 420 rectifié soutenu par M. Edouard Landrain (rend obligatoire et précise l'activité d'évaluation) : retiré (p. 1407).

Article L. 711-2 du code de la santé publique (fonctions des établissements de soins) :

- *son* amendement n° 421 (ajoute l'odontologie à la liste des spécialités) : adopté (p. 1409).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 424 soutenu par M. Edouard Landrain (souligne l'importance des centres hospitaliers régionaux et universitaires) : adopté (p. 1414).

Article L. 711-5 du code de la santé publique (coopération du service public hospitalier avec les autres acteurs du système de santé) :

- *son* amendement n° 427 soutenu par M. Edouard Landrain (précise les modalités de l'aide technique du service public hospitalier) : retiré (p. 1417).

Article L. 711-8 du code de la santé publique (participation au service d'aide médicale urgente) :

- *son* amendement n° 429 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (précise que le fonctionnement des services d'aide médicale urgente peut être assuré sans le concours des praticiens non hospitaliers) : adopté (p. 1427).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

Article L. 711-15 (création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :

- *son* amendement n° 430 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (rend obligatoire la consultation du haut comité hospitalo-universitaire sur toute question intéressant les missions hospitalo-universitaires des centres hospitaliers universitaires) : retiré (p. 1452) ;

- *son* amendement n° 431 (inclut les centres hospitaliers généraux dans le champ d'application du texte) : retiré (p. 1452) ;

- *son* amendement n° 432 : retiré (p. 1453).

Article *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *son* amendement n° 433 rectifié soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (exclut de la carte sanitaire les activités de soins se situant dans des domaines de pointe) : vote réservé (p. 1472) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article L. 712-2 du code de la santé publique :

- *son* sous-amendement n° 593 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (dispose que l'annexe est un document à caractère indicatif) à l'amendement n° 93 de la commission (établit le régime juridique de l'annexe du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1474) : vote réservé (p. 1475) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3 et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-3 du code de la santé publique précédemment réservé *(contenu du schéma d'organisation sanitaire et de son annexe) :*

- *son* amendement n° 434 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (supprime l'annexe du schéma d'organisation sanitaire) : retiré (p. 1476) ;

- *son* amendement n° 435 (dispose que l'annexe est un document à caractère indicatif) : retiré (p. 1476).

Article L. 712-5 du code de la santé publique (organes compétents pour arrêter la carte sanitaire et les schémas d'organisation sanitaire) :

- *son* amendement n° 436 rectifié soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (institue une procédure d'appel du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1480) : vote réservé (p. 1481) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3 et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-6 du code de la santé publique (composition et organisation du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) :

- *son* amendement n° 437 soutenu par M. Edouard Landrain (précise que les représentants des institutions et des établissements de soins sont désignés selon une représentation proportionnelle à leur place respective dans le systéme régional de soins) : vote réservé (p. 1482) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 554 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (crée une commission régionale de l'évaluation médicale des établissements) (p. 1484) : vote réservé (p. 1485) ; considéré comme adopté aprés modifications : application des articles 44, alinéa 3 et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de renouvellement) :

- *son* amendement n° 438 rectifié soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (modifie le champ d'application de l'autorisation à durée déterminée et précise que la durée de l'autorisation doit être au moins identique à celle des amortissements des matériels et des équipements) : vote réservé (p. 1492) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 439 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (dispose que l'autorisation est renouvelée par tacite reconduction et que le renouvellement est de droit sauf faute imputable à l'établissement) : vote réservé (p. 1495) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 4 *(codification) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 511 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1507) ;

Assemblée nationale : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (liste des amendements retenus par le Gouvernement) (p. 1507).

Article 6 *(codification et conventions de coopération) :*

Rappel au règlement : se prononce en faveur de la poursuite de l'examen du texte (p. 1511).

Article L. 714-1 du code de la santé publique (principes généraux) :

- *son* amendement n° 443 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (dispose que les établissements publics de santé sont des établissements publics à caractére industriel et commercial) : vote réservé (p. 1533) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 455 rectifié soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (établit un régime de contrôle *a posteriori* de l'Etat sur les établissements publics de santé et précise que leur objet principal n'est pas industriel ou commercial) : vote réservé (p. 1534) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-4 du code de la santé publique (attributions du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 452 rectifié soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (dispose que le conseil d'administration délibère sur la politique d'intéressement) : retiré (p. 1555).

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 453 rectifié soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (diminue la liste des délibérations du conseil d'administration soumises au représentant de l'Etat en vue de leur approbation) : vote réservé (p. 1557) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 454 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (dispose que les délibérations soumises au représentant de l'Etat sont réputées approuvées si celui-ci n'a pas fait connaître son opposition dans un délai de six mois) : vote réservé (p. 1558) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 455 rectifié (de conséquence) : vote réservé (p. 1558) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 456 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (dispose que les délibérations qui ne sont pas soumises au représentant de l'Etat en vue de leur approbation sont exécutoires de plein droit dès leur notification au représentant de l'Etat) : vote réservé (p. 1559) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 457 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (rédactionnel) : vote réservé (p. 1560) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-7 du code de la santé publique (procédure d'élaboration du budget) :

- *son* amendement n° 473 corrigé soutenu par M. Edouard Landrain (substitue au pouvoir du représentant de l'Etat de modifier le montant global des dépenses prévisionnelles prévues celui de demander une nouvelle délibération au conseil d'administration et de saisir le tribunal administratif) : vote réservé (p. 1567) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-8 du code de la santé publique (procédure en cas de désaccord entre le conseil d'administration et l'autorité de tutelle sur le montant et la répartition des dépenses budgétaires) :

- *son* amendement n° 474 soutenu par M. Edouard Landrain (de suppression) : vote réservé (p. 1567) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-9 du code de la santé publique (procédure en cas de refus du conseil d'administration de délibérer sur le budget) :

- *son* amendement n° 475 (de suppression) : vote réservé (p. 1569) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 12 *(expérimentations et dispositions diverses) :*

Article L. 716-2 du code de la santé publique (expériences concernant le budget et la tarification) :

- *son* amendement n° 464 (introduit la prise en compte des activités et de l'organisation médicale) : retiré (p. 1601).

Article 14 *(codification et modification des articles maintenus de la loi du 31 décembre 1970) :*

- *son* amendement n° 466 corrigé (autorise, à titre expérimental, les établissements hospitaliers publics à organiser leurs structures internes en services et départements) (p. 1605) : vote réservé jusqu'à la discussion des articles réservés à l'article 7 (p. 1606) : vote réservé (p. 1807) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 21 *(coordination avec des dispositions de la loi relative à la fonction publique hospitalière) :*

- *son* amendement n° 468 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (supprime le détachement des directeurs des établissements sur leur emploi) (p. 1609) : rejeté (p. 1610).

Article 27 *(coordination avec les dispositions législatives en vigueur lors de la publication de la présente loi) :*

- *son* amendement n° 470 (substitue aux mots « établissements de soins privés » les mots « établissements privés de santé ») (p. 1612) : adopté aprés modifications (p. 1613).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux sociétés anonymes de crédit immobilier (n° 1989).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Logement et habitat : accession à la propriété : perspectives (p. 2080).

Sociétés anonymes de crédit immobilier (S.A.C.I.) :
- généralités (p. 2080) ;
- compétences : élargissement (p. 2080).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Epargne : épargne-retraite (p. 2142).

Financement : problème et solutions (p. 2141).

Gouvernement : attentisme (p. 2141).

Livre blanc (p. 2141).

Pensions de retraites :
- modalités de calcul et durée de cotisation (p. 2141) ;
- revalorisation (p. 2141).

Personnes âgées : dépendance (p. 2142).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : transparence (p. 2141).

Retraite par points (p. 2141).

Retraite par répartition ou capitalisation (p. 2142).

Sécurité sociale : transferts de la branche famille à la branche vieillesse (p. 2142).

Veuves : pensions de réversion (p. 2142).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Article 9 *(modification de l'article L. 123-1 du code de l'urbanisme : plans d'occupation des sols) :*

- *son* amendement n° 509 soutenu par Mme Bernadette Isaac-Sibille (précise que les plans d'occupation des sols déterminent non seulement l'affectation des sols mais aussi celle des espaces) : rejeté (p. 2469) ;

- *son* amendement n° 510 soutenu par Mme Bernadette Isaac-Sibille (rédactionnel) : rejeté (p. 2469).

Article 16 *(élaboration d'un programme de référence) :*

- *son* amendement n° 507 (élargit à l'organe compétent en matière d'habitat de l'établissement public de coopération intercommunale la faculté d'élaborer un programme de référence) : adopté (p. 2567).

Article 17 *(opérations programmées d'amélioration de l'habitat - O.P.A.H.) :*

- *ses observations* (p. 2568) ;

Logement et habitat : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) : financement (p. 2568).

Après l'article 17 :

- *favorable* à l'amendement n° 79 de la commission (uniformise à 3 p. 100 le taux de la taxe additionnelle au droit de bail pour l'ensemble des logements de plus de quinze ans) (p. 2571) ;

Logement et habitat : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : moyens financiers et rôle (p. 2570) ;

- *son* sous-amendement n° 462 (porte ce taux à 3,5 p. 100) à l'amendement n° 79 de la commission (p. 2570) : retiré (p. 2571).

- Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Pierre Méhaignerie, Charles Millon et 121 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 13 juin 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [17 juin 1991] :

Culture : Très grande bibliothèque (p. 3202).

Etat : rôle (p. 3203, 3204).

Finances publiques : dépenses d'investissement (p. 3202).

Gouvernement : contradictions (p. 3203).

Impôts locaux : taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 3202, 3203).

Impôt sur le revenu : réforme (p. 3203).

Logement : 1 p. 100 logement (p. 3202).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 3202).

Parlement : rôle (p. 3202).

Partis et mouvements politiques : Parti communiste : soutien apporté au Gouvernement (p. 3203).

Premier ministre : déclarations :
- de politique générale (p. 3202) ;
- sur la fiscalité (p. 3202).

Président de la République : déclaration sur le dialogue « fracassant » (p. 3203).

Régions : enseignement technologique et professionnel (p. 3203).

Santé :
- pharmacie (p. 3202) ;
- réforme du système (p. 3202).

Sécurité sociale :
- assurance maladie : cotisations (p. 3202) ;
- cotisation sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3202) ;
- réforme (p. 3203).

Urbanisme : banlieues (p. 3203).

Vote la censure (p. 3204).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2218).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 4140).

Médicaments :
- Comité du médicament : missions et statut (p. 4141) ;
- dépenses de promotion : abus, plafonnement, pénalités (p. 4141).

Sécurité sociale :
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4141) ;
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : enveloppe globale, taux directeur, objectifs chiffrés (p. 4141).

Rappel au règlement : déplore les conditions de travail de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (p. 4154).

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Article 2 *(détermination d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments remboursés et fixation contractuelle du prix desdits médicaments) :*

Article L. 162-18 du code de la sécurité sociale (détermination négociée d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments) :

- *défavorable* à l'amendement n° 172 du Gouvernement (établit le régime juridique du Comité du médicament) (p. 4191) ;

- *son* sous-amendement n° 183 (attribue au comité interministériel présidé par le Premier ministre la définition des objectifs annuels d'évolution des dépenses de médicaments prises en charge par les organismes d'assurance maladie) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4188) : vote réservé (p. 4189) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4192) ;

- *son* sous-amendement n° 184 (introduit la prise en compte de l'évolution moyenne des dépenses pharmaceutiques au sein de la C.E.E.) à l'amendement n° 172 du Gouvernement : vote réservé (p. 4189) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4192) ;

- *son* sous-amendement n° 185 rectifié (redéfinit la composition du Comité du médicament) à l'amendement n° 172 du Gouvernement : vote réservé (p. 4190) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4192).

- Motion de censure déposée par MM. Jacques Barrot, Charles Millon, Bernard Pons et 64 membres de l'Assemblée nationale, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 22 octobre 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [24 octobre 1991] :

Administration : restructuration (p. 5004).

Aménagement du territoire (p. 5005).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 5004).

Enseignement (p. 5005).

Entreprises : charges (p. 5004).

Epargne : niveau et orientation (p. 5004).

Finances publiques : dépenses : réduction (p. 5004).

Formation professionnelle : apprentis (p. 5005).

Gouvernement : ministre de l'économie et des finances : choix économiques (p. 5003).

Impôts et taxes : réforme fiscale (p. 5004).

Investissement : incitation et financement (p. 5004, 5005).

Motion de censure : objet et opportunité (p. 5003).

Partis et mouvements politiques : opposition : critiques et propositions en matière économique (p. 5005, 5010).

Politique économique : généralités (p. 5005, 5006).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 5004).

Sécurité sociale : financement et maîtrise des dépenses de santé (p. 5003).

Le groupe U.D.C. vote la censure (p. 5006).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1991] :

Article 38 *decies* nouveau *(concours des collectivités territoriales aux établissements d'enseignement privés) :*

- *favorable* (p. 6829) ;

- *son* sous-amendement n° 398 : devenu sans objet.

Après l'article 64 *bis* :

- *son* sous-amendement n° 325 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (propose un nouveau mode de répartition de la D.D.R. fondé sur la population et la superficie des communes et distribué par des fonds départementaux de développement rural) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (définit les bénéficiaires de la D.D.R. et précise la répartition de ses deux parts à partir de critères tels que l'appartenance à un groupement de communes, la situation de ville-centre, le potentiel fiscal par habitant, l'effort fiscal et la population) (p. 6946) : rejeté (p. 6947).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Discussion des articles [6 décembre 1991] :

Article 4 *(prescriptions spéciales) :*

- *son* amendement n° 278 soutenu par M. Ambroise Guellec (prévoit que l'autorité administrative fixe les conditions particulières applicables aux sources ou gisements d'eaux minérales naturelles) : devenu sans objet (p. 7329).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Foucher (Jean-Pierre)* (p. 7399) : rejetée au scrutin public (p. 7402).

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *son* amendement n° 203 (supprime les dispositions relatives au mécanisme de financement du fonds d'indemnisation) : adopté (p. 7464) ;
- *son* amendement n° 132 rectifié (alimente le fonds d'indemnisation par une taxe prélevée sur les ressources de la privatisation d'entreprises publiques) (p. 7465) : rejeté (p. 7466) ;
- *son* amendement n° 133 rectifié (alimente le fonds d'indemnisation par un droit additionnel sur le tabac) (p. 7466) : rejeté au scrutin public (p. 7467).

Explications de vote sur l'article 21 :

Santé publique :
- risque thérapeutique (p. 7471) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus de l'hépatite (p. 7471).

Le groupe U.D.C. ne prend pas part au vote (p. 7472).

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *soutient* l'amendement n° 123 de Mme Christine Boutin (de suppression) (p. 7540) : rejeté au scrutin public (p. 7541).

Après l'article 11 :

- *soutient* le sous-amendement n° 135 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que le président du conseil général informe la caisse d'allocations familiales des décisions de refus d'agrément) (p. 7542) à l'amendement n° 25 du Gouvernement (autorise, par dérogation, les personnes qui déposeront une demande d'agrément en qualité d'assistantes maternelles avant le 1er juillet 1992 à accueillir des enfants à leur domicile à la journée et à faire bénéficier leurs employeurs de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée, dès le dépôt de cette demande) : devenu sans objet (p. 7545).

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 185 soutenu par M. Edouard Landrain (établit les conditions d'affiliation des avocats à la sécurité sociale en distinguant les avocats salariés et les avocats libéraux) (p. 7548) : rejeté (p. 7550).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1991] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel : compétences et indépendance (p. 7698).

Diffusion : quotas (p. 7698).

Programmes : industrie et production : soutien (p. 7697).

Redevance : exonérations, compensation, tarif (p. 7697).

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Article 1er *(modifications des dispositions communes applicables aux secteurs public et privé de la communication audiovisuelle) :*

- *son* amendement n° 13 soutenu par M. Christian Kert (supprime les mentions chiffrées des quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques européennes ou françaises et substitue la notion d'heures d'écoute significative à celle d'heures de grande écoute) (p. 7951) : retiré (p. 7954) ;
- *son* sous-amendement n° 5 (dispose que la régulation exercée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel consiste à pouvoir substituer la notion d'heures d'écoute significative à celle d'heures de grande écoute) à l'amendement n° 1 de la commission (attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel une mission de régulation par tranches horaires des quotas de diffusion des œuvres audiovisuelles) (p. 7951) : adopté (p. 7955).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 32 *bis* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*

- *son* amendement n° 224 (étend le bénéfice du versement du fonds de compensation de la T.V.A. aux locaux et équipements construits par les collectivités locales et mis à la disposition d'associations à but non lucratif gérant des établissements touristiques, sanitaires, culturels, éducatifs ou sportifs) : non soutenu (p. 7809).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).

Première lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1991] :

Article 17 *(art. L. 123-4 du code des communes : indemnités allouées par les conseils municipaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 84 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime les dispositions relatives à la fiscalisation des indemnités des élus municipaux) : rejeté (p. 7915) ;

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 7915).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Article 35 *terdecies* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*

- *son* amendement n° 26 soutenu par M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 8241) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 8244) ;
- *son* amendement n° 27 (maintient les versements du fonds de compensation de la T.V.A. au titre des organismes à but non lucratif intervenant en matière touristique, sanitaire, sociale, culturelle, éducative ou sportive) : retiré (p. 8243).

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [19 décembre 1991] :

Sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Hyest (Jean-Jacques)* (p. 8274) : retirée (p. 8275).

BARTOLONE (Claude)

Député de la Seine-Saint-Denis

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 29 mai 1991] (p. 7222).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 4 juin 1991] (p. 7395).

BASSINET (Philippe)

Député des Hauts-de-Seine

(11e circonscription)

Socialiste

Questeur de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Est nommé questeur de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 17 décembre 1991] (p. 16444).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation au Togo :** Bénin : démocratisation ; manifestations de Lomé ; multipartisme ; Président Eyadéma ; commission constitutionnelle : mise en place ; perspectives [17 avril 1991] (p. 1302).

à un ministre :

- **Fonction publique** [2 mai 1991] :

Communautés européennes : droit communautaire : conséquences sur la fonction publique française (p. 1980).

- **Commerce et artisanat** [23 mai 1991] :

Moyens de paiement : chèques sans provision (p. 2231).

- **Recherche** [30 mai 1991] :

Ministère de la recherche : compétences : environnement et déchets nucléaires (p. 2424).

- **Transports** [6 juin 1991] :

Police de la route et circulation routière :
- départs en vacances : campagne de sensibilisation (p. 2839) ;
- sécurité routière (p. 2839).

- **Industrie** [10 octobre 1991] :

Secteur public : Thomson C.S.F. : déplacement de l'usine de Malakoff (p. 4413).

- **Anciens combattants et victimes de guerre** [28 novembre 1991] :

Carte du combattant volontaire de la Résistance : conditions d'attribution (p. 6719).

orales sans débat :

- **n° 384,** posée le 16 avril 1991 : **politiques communautaires (recherche)** (p. 1286). Appelée le 19 avril 1991 : troisième programme-cadre de recherche et développement de la C.E.E. : perspectives ; présidence luxembourgeoise : rôle moteur (p. 1439, 1440).

- **n° 406,** posée le 30 avril 1991 : **matériels électriques et électroniques (entreprises : Hauts-de-Seine)** (p. 1971). Appelée le 2 mai 1991 : Malakoff : entreprise Thomson C.S.F. (délocalisation) ; emploi et activité : adaptation au marché (p. 1986, 1987, 1988).

- **n° 407,** posée le 30 avril 1991 : **politiques communautaires (marché unique)** (p. 1971). Appelée le 2 mai 1991 : 1993 : conséquences ; commerce hors taxes (menaces et perspectives) ; aéroports et ports : pertes de recettes ; T.V.A. : réduction à 22 p. 100 (p. 1993, 1994).

- **n° 475,** posée le 2 octobre 1991 : **matériels électriques et électroniques (entreprises : Hauts-de-Seine)** (p. 4105). Appelée le 4 octobre 1991 : Malakoff-Montrouge : transfert du site Thomson à Elancourt ; emploi : 3 000 salariés concernés ; ressources communales : évolution incertaine (p. 4163, 4164).

- **n° 482,** posée le 8 octobre 1991 : **matériels électriques et électroniques (entreprises : Hauts-de-Seine)** (p. 4330). Appelée le 11 octobre 1991 : Malakoff-Montrouge : Thomson ; transfert à Elancourt : conséquences économiques et sociales ; groupe industriel : rationalisation ; politique de la ville : reconstitution d'activités économiques sur Malakoff-Montrouge (p. 4468, 4469).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998).**

Première lecture :

Discussion des articles [23 mai 1991] :

Article 1er *(définition de l'agent commercial) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Léonce Deprez (précise que les agents immobiliers sont concernés par le présent statut) (p. 2240) ;

Loi du 2 janvier 1970 dite « Loi Hoguet ».

Article 14 *(activité d'agence commerciale exercée à titre accessoire) :*

- *son* amendement n° 18 (précise que la renonciation aux mesures prévues par le texte est nulle si cette activité est exercée à titre déterminant) : adopté (p. 2246) ;

Intermédiaires commerciaux et financiers : automobiles et cycles : cas des agents de marque automobile (p. 2245, 2246).

Article 15 *bis* nouveau *(régime juridique des soldes périodiques ou saisonniers) :*

- *son* amendement n° 19 (prévoit que chaque période de soldes ne peut excéder une durée continue de six semaines) : retiré (p. 2247) ;

Commerce et artisanat : soldes : dates nationales (possibilité) (p. 2247).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Communes : Montrouge (p. 5437).

Logement et habitat :
- fonctionnaires et agents publics : logement en région parisienne (p. 5437) ;
- logement social (p. 5437).

Police de la route et circulation routière : automobiles et cycles : contrôle technique : protection des consommateurs (p. 5418).

Transports en commun : R.A.T.P. : politique foncière (p. 5437).

Recherche et technologie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : déconcentration hors de l'Ile-de-France (p. 5590).

Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.) : personnels : retraites (p. 5590).

Chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) :
- effectifs et créations d'emplois (p. 5589) ;
- étrangers : chercheurs étrangers (p. 5590) ;
- vieillissement (p. 5589).

Communautés européennes : programmes communautaires : Eurêka (p. 5590).

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : avenir ; missions (p. 5589).

Enseignement supérieur : étudiants : allocation de recherche (p. 5590).

Entreprises : P.M.E./P.M.I. : incitations en faveur de la recherche (p. 5589).

Espace : Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) (p. 5589).

Europe : Europe centrale et pays de l'Est : coopération scientifique (p. 5590).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 5590).

Industrie : aéronautique (p. 5589).

Programmes nationaux (p. 5589).

Recherche : ministère de la recherche et de la technologie :
- budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 5589) ;
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 5589) ;
- ratio dépense nationale de recherche-développement (D.N.R.D./P.I.B.) (p. 5589).

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Commerçants et artisans : sécurité sociale : régime d'indemnisation (p. 5979).

Consommation : associations et organisations de consommateurs (p. 5981).

- Projet de loi autorisant la ratification du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (ensemble huit protocoles) signé à Paris le 19 novembre 1990 ainsi que trois déclarations faites le même jour, deux déclarations faites le 14 juin 1991 et deux déclarations faites le 18 octobre 1991 (n° 2386).

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [12 décembre 1991] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 7675).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : politique européenne de défense (p. 7675).

France : Parlement français : ratification : « signal politique » international (p. 7675).

Pacte de Varsovie : dissolution (p. 7675).

Union soviétique :
- avenir institutionnel : incertitudes (p. 7675) ;
- Minsk : « engagement solennel » de l'Ukraine, de la Russie et de la Biélorussie : 8 décembre 1991 (p. 7675).

BATAILLE (Christian)

Député du Nord

(22e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [24 mai 1991] (p. 2301).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (économie, finances et budget : industrie) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 13 décembre 1991] (p. 16321).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 2049) relatif aux **recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2115)** [12 juin 1991].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome V : **économie, finances et budget : industrie (n° 2260)** [9 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2319), relatif aux **recherches sur la gestion des déchets radioactifs (n° 2331)** [13 novembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux **recherches sur la gestion des déchets radioactifs (n° 2464)** [12 décembre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- Tourisme et loisirs [27 juin 1991] :

Mer et littoral : plages : labels européens (p. 3773).

- Industrie [10 octobre 1991] :

Secteur public : « respiration » (p. 4412).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Affaires étrangères :
- coopération internationale (p. 3627) ;
- Suède (p. 3627).

Collectivités locales : concertation avec les élus et dédommagement (p. 3627).

Communes : La Hague : usines (p. 3628).

Déchets nucléaires :
- Agence nationale des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.) : rôle et statut ; comportement (p. 3627, 3628) ;
- définition (p. 3626) ;
- gestion (p. 3626, 3628, 3629) ;
- laboratoires souterrains de recherche de site : création et fonctionnement (p. 3627, 3628) ;
- moratoire (p. 3628).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits des générations futures (p. 3628).

Parlement :
- compétence (p. 3628) ;
- Constitution : article 34 : domaine de la loi (p. 3628) ;
- Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : mission d'études et rapport (p. 3627, 3645).

Recherche :
- conditionnement et entreposage des déchets (p. 3627) ;

- enfouissement : aptitude des formations géologiques profondes (p. 3626, 3627, 3628) ;
- évaluation : création d'une instance (p. 3627) ;
- retraitement et transmutation (p. 3627, 3628).

Son intervention lors de la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 3640).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 60 (prévoit que la gestion des déchets radioactifs doit être assurée dans le respect de la protection de la nature, de l'environnement et de la santé, en prenant en considération les droits des générations futures) : adopté (p. 3776) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 88 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que l'enfouissement dans les couches géologiques ou le stockage souterrain de déchets ne pourront être autorisés que par la loi) (p. 3777) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 39 de M. Marc Laffineur (crée une commission scientifique d'évaluation de la gestion des déchets radioactifs composée de personnalités choisies par l'Académie des sciences) (p. 3779).

Article 1er *(rapports d'évaluation des recherches portant sur l'élimination des déchets radioactifs) :*

- *son* amendement n° 61 (prévoit que des recherches sont entreprises sur l'entreposage en surface des déchets) : adopté (p. 3782) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (prévoit que les rapports sont établis sous l'autorité d'une commission nationale d'évaluation) (p. 3783) : adopté après modifications (p. 3784).

Article 2 *(laboratoires souterrains destinés à étudier les formations géologiques profondes) :*

- *son* amendement n° 3 (remplace la notion d'enfouissement des déchets radioactifs par celle de stockage) : devenu sans objet (p. 3785).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean-Louis Masson (interdit l'importation de déchets radioactifs ou provenant du retraitement de matières irradiées afin de les stocker définitivement) (p. 3785).

Article 4 *(autorisation d'installation et d'exploitation d'un laboratoire souterrain) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (soumet l'installation et l'exploitation des laboratoires souterrains aux dispositions des lois n° 87-585 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile et n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées ; fixe les modalités de l'enquête publique préalable au décret d'autorisation en Conseil d'État) : adopté après rectification (p. 3787).

Après l'article 4 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 33 de M. Daniel Le Meur (crée auprès de chaque futur laboratoire une commission locale d'information comprenant l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, le préfet, les élus locaux et des parlementaires ainsi que divers représentants des populations) (p. 3788).

Article 8 *(groupement d'intérêt public) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de rectification) : adopté (p. 3791).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (dote l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs [A.N.D.R.A.] d'un statut particulier et définit ses missions) (p. 3792) : adopté après modifications (p. 3793) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 85 de M. Jean-Louis Masson (inclut la coordination des recherches sur tous les autres moyens d'élimination des déchets radioactifs dans les missions de l'A.N.D.R.A.) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 3793) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 86 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que l'A.N.D.R.A. répertorie l'état et la localisation de tous les déchets radioactifs se trouvant sur le territoire national) à l'amendement n° 63 de la commission (p. 3793) ;
- *favorable* à l'amendement n° 62 de M. René Dosière (prévoit la création sur le site de chaque laboratoire d'un comité local d'information et de suivi) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 94 de M. Marc Laffineur (prévoit que le comité local est présidé par le président du conseil général du département où est la commission) à l'amendement n° 62 de M. René Dosière (p. 3795) ;
- *favorable* à l'amendement n° 84 de M. Jean Auroux (prévoit qu'une loi sur l'énergie nucléaire sera proposée dans un délai de trois ans) (p. 3795).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (donne au projet l'intitulé suivant « projet de loi relatif à la gestion des déchets radioactifs ») : adopté après modifications (p. 3797).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Déchets nucléaires : gestion (p. 6528).

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 6528).

Recherche : retraitement et transmutation (p. 6528).

Sénat : texte (p. 6528).

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Article 1er *(rapport d'évaluation et programme de recherche) :*

- *favorable* à l'amendement n° 29 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat désignent chacun un expert, étranger ou non) (p. 6537) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (mentionne que la désignation d'experts étrangers est soumise à une consultation de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) : adopté (p. 6538) ;
- *son* amendement n° 32 (substitue, à la notion d'experts étrangers, celle d'experts internationaux) : adopté (p. 6538).

Article 3 *bis* *(réversibilité du stockage souterrain des déchets radioactifs) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 6538) : adopté (p. 6539) ;

Déchets : stockage : réversibilité (p. 6538).

Article 8 *ter* *(comité local d'information et de suivi) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (prévoit que le comité peut faire effectuer des contre-expertises par des laboratoires agréés) : adopté (p. 6542).

Article 8 *quater* *(loi concernant la politique de l'énergie nucléaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Roger Gouhier (rétablit l'article) (p. 6542).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [17 décembre 1991] :

Commission mixte paritaire : texte (p. 8099).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et technologie. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : déconcentration hors de l'Ile-de-France (p. 5603, 5604).

Energie : recherche nucléaire (p. 5604).

Environnement : déchets nucléaires : recherche (p. 5604).

Régions :
- Ile-de-France (p. 5604) ;
- Nord - Pas-de-Calais (p. 5604).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis pour l'industrie [8 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : pôles de conversion (p. 5736).

Communautés européennes :
- Affaire « De Havilland » (p. 5738) ;
- énergie : directive de démantèlement des monopoles nationaux (p. 5736).

Energie :
- charbon (p. 5738) ;
- économies d'énergie (p. 5738) ;
- énergie nucléaire et Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5738).

Enseignement supérieur : ingénieurs : école des mines (p. 5735).

Entreprises : fonds propres (p. 5736).

Industrie : investissements matériels (p. 5736).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur :
- Comité interministériel de restructuration industrielle (C.I.R.I.) (p. 5735, 5736) ;
- crédits de l'industrie : montant, évolution, répartition (p. 5735) ;
- Fonds de redéveloppement industriel (F.R.I.) (p. 5735, 5736).

Plan :
- contrats de plan Etat/régions (p. 5736) ;
- plans productiques régionaux (p. 5736).

Politique industrielle (p. 5735).

Recherche : recherche industrielle (p. 5735).

Régions :
- Lorraine (p. 5736) ;
- Nord - Pas-de-Calais (p. 5736).

Secteur public : privatisation (p. 5738).

BATEUX (Jean-Claude)

Député de la Seine-Maritime

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

BATTIST (Umberto)

Député du Nord

(23e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [*J.O.* du 22 juin 1991] (p. 8139).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Discussion des articles [31 mai 1991] :

Article 13 *(progamme local de l'habitat) :*

Article 302-8 du code de la construction et de l'habitation (réalisation des logements locatifs sociaux par l'engagement d'un programme de construction) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 310 de M. Michel Giraud (inclut les logements intermédiaires dans les progammes de construction) (p. 2540) ;

Logement et habitat :
- logement intermédiaire (p. 2539) ;
- logement social : construction (p. 2539).

Après l'article 31 :

- *favorable* à l'amendement n° 425 de M. Emmanuel Aubert (prévoit que les sommes recueillies au titre du 1 p. 100 logement sont utilisées dans le département où est localisé l'établissement et non dans celui où est localisé le siège social) (p. 2621).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Régions : Nord - Pas-de-Calais : communes minières (p. 5095).

Secteur locatif privé (p. 5095).

Urbanisme : agences d'urbanisme : crédits (p. 5094).

Villes :
- centres-villes (p. 5095) ;
- politique de la ville (p. 5094).

BAUDIS (Dominique)

Député de la Haute-Garonne

(1re circonscription)

Apparenté U.D.C.

S'apparente au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 9 janvier 1991] (p. 468).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 9 janvier 1991] (p. 468) ; [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à l'**évaluation de certains terrains par les services de l'Etat** dans le cadre de la **réalisation des infrastructures routières nationales (n° 2193)** [2 juillet 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Situation de l'emploi ; entreprise Thomson : politique et réglementation (bilan et perspectives) ; entreprises Thomson-CSF, Bull ; actions menées par le Gouvernement pour l'industrie électronique [3 avril 1991] (p. 653, 654).

- Sécurité dans les villes et les banlieues : situation dans les banlieues : dégradation ; policiers auxiliaires : appelés du contingent volontaires [12 juin 1991] (p. 3019, 3020).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Article 2 *(organisation et missions des administrations civiles de l'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 386) : rejeté (p. 387) ;

Constitution : domaine de la loi (p. 386).

- *soutient* l'amendement n° 451 de M. Jean-Jacques Hyest (dispose que la répartition des missions au sein de l'administration d'Etat est fixée par décret en Conseil d'Etat) (p. 387) : rejeté au scrutin public (p. 388).

Article 3 *(définition des circonscriptions d'action des services déconcentrés de l'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 390) : rejeté (p. 391) ;

Constitution : domaine de la loi (p. 390).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 1 soutenu par Mme Bernadette Isaac-Sibille (prévoit que l'Etat s'engage à maintenir les conditions d'octroi de l'aide personnalisée au logement et de l'allocation logement) (p. 2476) : rejeté (p. 2477).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation (conséquences de la non-élaboration d'un programme local de l'habitat dans un certain délai) :

- *son* amendement n° 3 : devenu sans objet (p. 2516).

Article L. 302-7 du code de la construction et de l'habitation (sanction financière à la non-réalisation de logements sociaux) :

- *son* amendement n° 4 corrigé soutenu par M. Jacques Toubon (prévoit un barème dégressif de la contribution pour non-réalisation de logements sociaux pour les communes ayant un quota de logements sociaux allant de 7 p. 100 à 20 p. 100) : rejeté (p. 2531).

Article L. 302-8 du code de la construction et de l'habitation (réalisation des logements locatifs sociaux par l'engagement d'un programme de construction) :

- *son* amendement n° 5 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (donne un barème progressif des pourcentages des logements sociaux par rapport au nombre de résidences principales et par rapport au nombre de logements construits sur la commune au cours des dix années précédant l'engagement) (p. 2540) : rejeté (p. 2541).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

Article L. 332-21 du code de l'urbanisme (perception et affectation du produit de la participation à la diversité de l'habitat payée sous forme de contribution financière) :

- *son* amendement n° 153 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (précise que le produit de la participation à la diversité de l'habitat peut être affecté à toutes les opérations participant de la politique de l'habitat) : rejeté (p. 2561).

Article L. 332-23 du code de l'urbanisme (aliénation et cession des biens reçus en paiement de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 7 corrigé soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (prévoit que les biens non affectés peuvent être transférés aprés consultation du président de l'établissement public de coopération intercommunale ou, à défaut, le maire de la commune d'implantation) : rejeté (p. 2563).

Article 22 *(création d'établissements publics fonciers) :*

Article L. 324-1 du code de l'urbanisme (nature et compétences des établissements publics fonciers) :

- *son* amendement n° 244 (précise que les acquisitions foncières réalisées par l'établissement public foncier seront effectuées avec l'accord de la commune concernée) : non soutenu (p. 2603).

BAUMEL (Jacques)

Député des Hauts-de-Seine

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

à un ministre :

- Défense [20 juin 1991] :

Force nucléaire :
- force nucléaire stratégique : devenir des trois composantes, association du Parlement (p. 3417) ;
- Plateau d'Albion : devenir (p. 3417).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Armée : Force d'action rapide (F.A.R.) et division Daguet (p. 2880).

Armements classiques : forces classiques : suffisance (p. 2880).

Crédits militaires : montant : évolution (p. 2881).

Etats-Unis :
- missiles anti-missiles Patriot (p. 2880) ;
- missiles de croisière Tomahawk (p. 2880).

Force nucléaire stratégique :
- dissuasion française : perspectives (p. 2880) ;
- Force océanique stratégique (F.O.S.T.) (p. 2880) ;
- missile stratégique terrestre mobile S 4 (p. 2880) ;
- plateau d'Albion (p. 2880) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 2880).

Grande-Bretagne : coopération franco-britannique (p. 2881).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2881).

Parlement : politique de défense et définition du concept de sécurité : rôle du Parlement (p. 2880).

Union soviétique : missiles SCUD : caractéristiques (p. 2880).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1991] :

Appelés :
- conscription : rôle et devenir (p. 4066) ;
- guerre du Golfe : opération Daguet : absence d'appelés (p. 4066).

Armée de métier : nécessité (p. 4067).

Armée de terre :
- Force d'action rapide (F.A.R.) (p. 4066) ;
- réduction du format (p. 4067) ;
- troupes de marine : devenir (p. 4067).

Armements nucléaires préstratégiques : missile Hadès (p. 4067).

Armements nucléaires stratégiques :
- Missile M 5 (p. 4067) ;
- Missile S 45 (p. 4067) ;
- sous-marins nucléaires d'attaque (S.N.A.) (p. 4067).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 4066).

Europe centrale et de l'Est : nationalismes (p. 4066).

Exemptions du service national : taux (p. 4067).

France : indépendance nationale et sécurité (p. 4067).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1991] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel : compétences et indépendance (p. 7700).

Diffusion : quotas (p. 7700).

Publicité : recettes publicitaires (p. 7700).

Secteur public :
- F.R. 3 : vocation régionale (p. 7700) ;
- missions et moyens (p. 7700).

Télévisions privées :
- déséquilibre avec le secteur public (p. 7700) ;
- obligations et engagements (p. 7700).

BAYARD (Henri)

Député de la Loire

(7e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (prestations sociales agricoles) [9 octobre 1991] (p. 4396).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242) [*J.O.* du 22 novembre 1991] (p. 15261).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome XVIII : **prestations sociales agricoles (n° 2256)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Article 8 *(débat sur les orientations budgétaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 558 de M. Pierre Micaux (de suppression) (p. 416) : vote réservé (p. 418) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 434).

Article 21 *(mise à disposition des services municipaux dans des annexes mobiles de la mairie ; utilisation des locaux communaux par les associations, syndicats et partis politiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 560 de M. Pierre Micaux (de suppression) : rejeté (p. 466).

Article 22 *(droit à l'information des conseillers municipaux et généraux) :*

- *soutient* l'amendement n° 349 de M. Michel Meylan (de suppression) (p. 470) : rejeté (p. 471).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (B.A.P.S.A.) [23 octobre 1991] :

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales : hausse (p. 4905) ;
- rapport d'étape sur la réforme des cotisations sociales : absence (p. 4905) ;
- taxes : démantèlement (p. 4905).

Crise agricole (p. 4904).

Démographie : déséquilibre démographique du régime social des agriculteurs (p. 4905).

Exploitants agricoles : agriculteurs en difficulté : plan d'urgence (p. 4905).

Questions :

Enseignement agricole : maisons familiales rurales : projet de décret (p. 4962).

Educetion nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Calendrier scolaire : rythmes scolaires (p. 5655).

Education physique et sportive : développement (p. 5655).

Enseignement primaire : langues étrangères : bilan (p. 5654).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Enseignement privé : subventions : écoles d'ingénieurs (p. 5695).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Associations : vie associative : crédits, postes du fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (F.O.N.J.E.P.), fiscalité (p. 5806).

BAYLET (Jean-Michel)

Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme

puis

Ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du tourisme

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du tourisme. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'**organisation et** à la **vente de voyages ou de séjours (n° 1959)** [10 avril 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- *Forgues (Pierre)* : plan montagne : manque de neige ; baisse du chiffre d'affaires ; création d'unités touristiques : réglementation ; investissement hôtelier : aides de l'Etat ; locations : réforme de la fiscalité [24 avril 1991] (p. 1682,

à un ministre :

- Tourisme et loisirs [27 juin 1991] :

Affaires étrangères : Canada : délégation québécoise et canadienne : déplacement (p. 3770).

Agences de voyage : organisation (p. 3773).

Aménagement du territoire : zones rurales : tourisme rural (p. 3773).

Chèque-vacances : financement (p. 3769, 3770).

Collectivités locales : organisation territoriale du tourisme : loi-cadre (p. 3770, 3771).

Consommation : prix : hausses abusives (p. 3774).

Départements :
- organisation départementale du tourisme : proposition de loi du sénateur Mouly (p. 3770) ;
- Orne (p. 3770).

Environnement : naufrage du pétrolier « Haven » dans le golfe de Gênes (p. 3772).

Equipements touristiques : hôtellerie indépendante : plan de modernisation (p. 3772).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- formation en alternance (p. 3773) ;
- métiers du tourisme (p. 3773).

Mer et littoral : plages : labels européens (p. 3773, 3774).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 3770, 3774).

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur : littoral méditerranéen (p. 3772).

Tourisme social (p. 3769).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 5553).

Affaires étrangères : crise du Golfe : conséquences sur le tourisme (p. 5552).

Collectivités locales :
- rôle et compétences (p. 5555) ;
- T.V.A. : fonds de compensation (p. 5556).

Commerce extérieur : excédent de la balance des paiements touristique (p. 5552).

Départements : Alpes-Maritimes : statistiques touristiques (p. 5552, 5553).

Emploi : emplois touristiques (p. 5556).

Entreprises : entreprises touristiques et agences de voyage (p. 5552, 5553, 5556).

Environnement : rôle dans le développement du tourisme (p. 5555).

Equipements touristiques :
- hébergement à caractère social (p. 5556) ;
- hôtellerie indépendante : plan de rénovation (p. 5553).

Formation professionnelle et promotion sociale : métiers du tourisme (p. 5556).

Mer et littoral : ports de plaisance (p. 5555).

Ministère du tourisme : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5554).

Organismes et structures :
- Fonds d'intervention touristique (F.I.T.) (p. 5555) ;
- Observatoire national du tourisme (p. 5552, 5553).

Patrimoine : patrimoine historique et culturel (p. 5555).

Plan : contrats de plan Etat/régions : sous-consommation des crédits (p. 5555).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 5554, 5555).

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur : statistiques touristiques (p. 5552, 5553).

Saison 1991 : bilan (p. 5552).

Tourisme social et associatif :
- aides (p. 5554) ;
- associations touristiques : situation (p. 5556).

Réponses aux questions :

Agriculture : pluriactivité (MM. Patrick Ollier, Didier Migaud) (p. 5557, 5559).

Aménagement du territoire : zones de montagne :
- absence d'enneigement (M. Patrick Ollier) (p. 5557) ;
- plan montagne (MM. Patrick Ollier, Christian Estrosi, Dider Migaud) (p. 5557, 5558, 5559) ;
- zones rurales : tourisme rural (M. Daniel Chevallier) (p. 5559).

Collectivités locales :
- incitations en faveur de la qualité (M. Bernard Charles) (p. 5564) ;
- organisation territoriale du tourisme (MM. Dominique Gambier, Léonce Deprez) (p. 5563, 5564).

Départements :
- Alpes-maritimes (M. Christian Estrosi) (p. 5558) ;
- Lot (M. Bernard Charles) (p. 5563).

Environnement : marées noires : conséquences sur le tourisme (Mme Martine Daugreilh) (p. 5562).

Equipements touristiques :
- hébergement à caractère social (V.V.F.) (MM. Jean-Claude Blin, Pierre Forgues) (p. 5560, 5563) ;
- hôtellerie indépendante : financement (MM. Patrick Ollier, Christian Estrosi, Charles Fèvre, Claude Wolff) (p. 5557, 5558, 5559, 5561, 5562).

Promotion touristique et Maison de la France (M. Edouard Landrain, Mme Martine Daugreilh, M. Bernard Charles) (p. 5558, 5562, 5563, 5564).

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur (M. Christian Estrosi) (p. 5558, 5562).

Santé publique : thermalisme (M. Claude Wolff) (p. 5561).

Sécurité sociale : cures : remboursement (M. Claude Wolff) (p. 5561).

Tourisme social et associatif (MM. Jean-Claude Blin, Pierre Forgues) (p. 5560, 5563).

Vacances : calendrier scolaire (MM. Patrick Ollier, Christian Estrosi) (p. 5557, 5558).

BAYROU (François)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Indépendance de la justice : dessaisissement d'un juge d'instruction ; réforme du statut de la magistrature : projet en cours [24 avril 1991] (p. 1670, 1671, 1672).

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République française et le Royaume d'Espagne en vue de la construction d'un tunnel routier au col du Somport (n° 2336).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1991] :

Aménagement du territoire : régions frontalières : désenclavement (p. 7067).

Environnement : respect (p. 7067).

Transports : marchandises : utilisation du chemin de fer : perspectives (p. 7067).

BEAUCE (Thierry de)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Carpentier (René)* : situation du peuple kurde** : aide humanitaire : rôle de la France ; Palestiniens du Koweït ; Etats-Unis au Moyen-Orient (rôle) [10 avril 1991] (p. 1021, 1022).

- ***Lefort (Jean-Claude)* : reconnaissance du génocide arménien** : Turquie ; déclaration de l'ambassadeur de France à Ankara ; relations franco-turques [24 avril 1991] (p. 1683).

BEAUFILS (Jean)

Député de la Seine-Maritime

(11e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 1959) [17 avril 1991] (p. 1349).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650) [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7032).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 5 juin 1991] (p. 7433).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (équipement et transports : mer) [9 octobre 1991] (p. 4397).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome IX : **équipement et transports : mer (n° 2260)** [9 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 1959) fixant les **conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (n° 2490)** [18 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Plan pêche** : plan de réduction de la flotte française en conformité avec les directives communautaires ; sortie de flotte de 100 000 kilowatts ; aides de l'Etat ; volet social : cessations anticipées d'activité ; cas des pêcheurs artisans chefs d'entreprise : étude en cours [26 juin 1991] (p. 3677).

à un ministre :

- **Tourisme et loisirs** [27 juin 1991] :

Agences de voyage : organisation (p. 3772).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 3774).

- **Mer et littoral** [21 novembre 1991] :

Communautés européennes : conchyliculture et cultures marines : coquilles Saint-Jacques : harmonisation européenne (p. 6417).

Ports maritimes : Dieppe (p. 6417).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [13 novembre 1991] :

Communautés européennes :
- Europe bleue (p. 5868) ;
- pêches maritimes : filets maillants dérivants (p. 5868) ;
- pêches maritimes : programme d'orientation pluriannuel (P.O.P.) (p. 5868).

Communes : Le Havre (p. 5867).

Défense : guerre du Golfe : opération Daguet : soutien logistique de notre flotte (p. 5867).

Formation professionnelle et promotion sociale : enseignement et formation maritime (p. 5867).

Marine marchande :
- Compagnie générale maritime (C.G.M.) (p. 5867) ;
- situation et plan marine marchande (p. 5867) ;
- transports : trafic transmanche (p. 5867) ;
- transports : Société nouvelle d'armement transmanche (S.N.A.T.) (p. 5867).

Mer et littoral : secrétariat d'Etat à la mer :
- administration générale (p. 5867) ;
- crédits : montant, évolution, répartition ; annulation (p. 5866, 5867).

Pavillon français (p. 5867).

Pêches maritimes :
- plan Mellick et crise de la pêche (p. 5868) ;
- ressource (p. 5868).

Pétrole et dérivés : navires pétroliers (p. 5867).

Ports maritimes :
- activités portuaires (p. 5867).
- dockers (p. 5868).

Sécurité maritime :
- centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (C.R.O.S.S.) (p. 5867) ;
- Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5867).

Sécurité sociale : Etablissement national des invalides de la marine (E.N.I.M.) (p. 5865, 5866).

BEAUMONT (René)

Député de la Saône-et-Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [7 novembre 1991] (p. 5704).

Rapporteur de la proposition de loi tendant à créer un droit à l'acquisition de leur logement pour les locataires d'organismes publics (n° 2102) [28 novembre 1991] (p. 6773).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [*J.O.* du 5 décembre 1991] (p. 15898).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi adopté par le Sénat (n° 2299) aprés déclaration d'urgence portant **dispositions diverses en matière de transports (n° 2383)** [27 novembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **dispositions diverses en matière de transports (n° 2426)** [10 décembre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Article 1er *(principes de l'administration territoriale de la République) :*

- *son* amendement n° 571 (précise que la déconcentration des services de l'Etat est celle des services extérieurs) : rejeté (p. 383).

Article 4 *(rôle du préfet de région) :*

- *son* sous-amendement n° 572 à l'amendement n° 163 de la commission : devenu sans objet (p. 394).

Après l'article 5 :

- *son* amendement n° 575 (dispose que les départements ont le pouvoir de signer avec l'Etat des contrats de plan dans leurs domaines de compétences) : rejeté (p. 408).

Article 8 *(débat sur les orientations budgétaires) :*

- *son* amendement n° 577 (dispose que les services de l'Etat font parvenir au maire les informations nécessaires à la préparation du débat au moins trois semaines avant celui-ci) (p. 419) : vote réservé (p. 420) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 434).

Article 9 *(accès aux documents budgétaires) :*

- *défavorable* (p. 420) ;

- *son* sous-amendement n° 578 (supprime l'obligation de publier les prestations en nature fournies aux associations) à l'amendement n° 177 de la commission (dispose que les communes publient la liste des prestations en nature et des subventions allouées aux associations) (p. 422) : rejeté (p. 423) ;

- *son* amendement n° 579 (interdit aux communes d'accorder aux associations des prestations en nature gratuites) : devenu sans objet (p. 428).

Article 13 *(publication des actes des communes et des départements à caractère réglementaire dans un recueil des actes administratifs) :*

- *son* sous-amendement n° 582 (dispose que l'ensemble des délibérations des communes de plus de 3 500 habitants est publié) à l'amendement n° 186 de la commission (précise que seul le dispositif des délibérations est publié dans le recueil et rabaisse le seuil d'application à 3 500 habitants) : rejeté (p. 431).

Article 15 *(publicité des séances des conseils municipaux et généraux et retransmission de ces séances par les moyens de communication audiovisuelle) :*

- *son* amendement n° 585 (dispose que la décision du conseil général de se réunir à huis clos ne peut donner lieu à un débat) : adopté (p. 434).

Article 16 *(consultation des électeurs de la commune) :*

- *soutient* l'amendement n° 342 de M. Michel Meylan (de suppression) (p. 435) : rejeté au scrutin public (p. 437).

Article L. 125-2 du code des communes :

- *soutient* l'amendement n° 344 de M. Michel Meylan (dispose que seuls le maire ou les adjoints peuvent proposer une consultation) : retiré (p. 439).

Article 20 *(participation des représentants des usagers au fonctionnement des services publics locaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 365 de M. Jean-Claude Mignon (de suppression) (p. 463) ;

- *favorable* à l'amendement n° 559 de M. Pierre Micaux (étend la participation des usagers aux services publics exploités dans le cadre d'une gestion déléguée par voie de convention) (p. 464) ;

- *reprend* l'amendement n° 559 de M. Pierre Micaux : rejeté (p. 465).

Article 22 *(droit à l'information des conseillers municipaux et généraux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 561 de M. Pierre Micaux (dispose que le droit à l'information du conseiller municipal ne s'étend pas forcément à la totalité des affaires de la commune) (p. 472).

Article 24 *(convocation du conseil municipal) :*

- *son* sous-amendement n° 709 (précise que par les mots « sur place », il faut entendre « à la mairie ») à l'amendement n° 217 de la commission (dispose que les conseillers municipaux consultent « sur pièce » et « sur place » les contrats de délégation de service public) : adopté (p. 486) ;

- *soutient* l'amendement n° 352 de M. Michel Meylan (dispose que les conseillers municipaux consultent sur pièce et à la mairie les contrats de délégation de service public) : devenu sans objet (p. 486).

Article 25 *(règlement intérieur municipal) :*

- *défavorable* (p. 488) ;
  Juridiction administrative (p. 488).

- *soutient* l'amendement n° 353 de M. Michel Meylan (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 489).

Article 26 *(questions orales) :*

- *soutient* l'amendement n° 355 de M. Michel Meylan (de suppression) : rejeté (p. 492) ;

- *soutient* l'amendement n° 356 corrigé de M. Michel Meylan (précise que seules les affaires de la commune peuvent faire l'objet de questions orales) : rejeté (p. 493).

Après l'article 26 :

- *défavorable* à l'amendement n° 401 de M. Jacques Brunhes (dispose que les commissions permanentes sont composées à la proportionnelle et assurent en leur sein l'expression pluraliste des élus) (p. 495).

Article 27 *(nouvelle dénomination du bureau des conseils généraux et régionaux) :*

- *défavorable* (p. 495, 496) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 357 de M. Michel Meylan (de suppression) (p. 496).

Article 28 *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux) :*

- *ses observations* (p. 497, 498, 499) ;

- *son* amendement n° 643 soutenu par M. André Rossinot (organise l'élection des membres du bureau) : rejeté (p. 533) ;

- *son* amendement n° 590 soutenu par M. André Rossinot (dispose que le président du conseil général est président de droit de la commission permanente) (p. 533) : rejeté (p. 535) ;

- *son* amendement n° 589 soutenu par M. André Rossinot (supprime la possibilité pour chaque conseiller général ou groupe de conseillers généraux de présenter une liste pour l'élection de la commission permanente) : retiré (p. 536).

Article 36 *(institut des collectivités territoriales et des services publics locaux) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 702 de M. Claude Wolff (dispose que les sociétés d'économie mixte font partie du groupement d'intérêt public) à l'amendement n° 236 de la commission (dispose que l'institut des collectivités territoriales et des services publics locaux est un groupement d'intérêt public et précise la composition de son conseil d'administration ainsi que son mode de financement) (p. 549) : vote réservé (p. 559) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 928) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 703 de M. Claude Wolff (dispose que le groupement d'intérêt public peut recevoir des contributions volontaires des sociétés d'économie mixte) à l'amendement n° 236 de la commission (p. 550) : vote réservé (p. 560) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 928).

Article 41 *(recettes de l'entente) :*

- *soutient* l'amendement n° 467 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) : rejeté (p. 570).

Article 45 *(modification des statuts de l'entente) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 33 de M. André Rossinot (dispose que les transferts de compétence entre les régions et l'entente se font avec l'accord des conseils régionaux) (p. 572).

Après l'article 47 :

- *soutient* l'amendement n° 647 de M. Paul-Louis Tenaillon (institue dans chaque région un conseil d'orientation qui réunit le président du conseil régional et les présidents des conseils généraux de la région) (p. 575) : rejeté (p. 576).

Avant l'article 48 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 622 de M. Dominique Perben (dispose qu'en vertu du principe de libre administration des collectivités locales, les communes choisissent librement les modalités et les structures de coopération intercommunale) (p. 581) ;

Communes : coopération intercommunale (liberté de choix) (p. 581).

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

Article L. 160-1 du code des communes :

- *ses observations* sur l'amendement n° 252 de la commission (dispose que les communes sont représentées à la commission départementale en fonction de leur importance démographique, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne) (p. 605) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 253 de la commission (dispose que les communes associées dans le cadre de chartes intercommunales de développement sont représentées à la commission départementale et que leurs représentants, ainsi que ceux des établissements publics de coopération intercommunale, sont élus à la proportionnelle à la plus forte moyenne) (p. 606, 607) ;

- *son* sous-amendement n° 727 (dispose que le rapporteur général doit être élu parmi les maires membres de la commission départementale) à l'amendement n° 721 du Gouvernement (adjoint au président un rapporteur général et deux assesseurs élus parmi les maires, précise le mode d'élection des membres de la commission et réduit son pouvoir d'incitation en matière de coopération communale) : vote réservé (p. 618) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 622).

Article 56 *(syndicats intercommunaux d'études et de programmation) :*

- *ses observations* (p. 871) ;

Enseignement privé : financement (p. 871).

Après l'article 56 :

- *défavorable* à l'amendement n° 686 rectifié de la commission (affirme que les décisions prises par les collectivités locales d'accorder ou de refuser une aide financière à une autre collectivité ne peuvent avoir pour effet l'établissement ou l'exercice d'une tutelle de quelque forme que ce soit) (p. 881) ;

- *son* sous-amendement n° 751 (précise que l'éventuelle tutelle ne peut pas non plus être le fait de l'Etat) à l'amendement n° 686 rectifié de la commission : rejeté au scrutin public (p. 882).

Article 57 *(régime fiscal des communautés de villes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 555 de M. Yves Fréville (propose de continuer à appliquer aux communes membres d'une communauté de villes les dispositions des articles 1648 A et 1648 B du code général des impôts relatives aux fonds départementaux et au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 898).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Discussion des articles [30 mai 1991] :

Article 3 *(construction de logements sociaux) :*

- *son* amendement n° 397 soutenu par M. Francis Delattre (de suppression) : (p. 2440) : vote réservé (p. 2441) : retiré (p. 2442).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation (définition du programme local de l'habitat) :

- *son* sous-amendement n° 398 (précise que les établissements publics de coopération intercommunale sont à créer sur proposition du représentant de l'Etat) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale peuvent être soit des établissements existants, soit des établissements créés sur proposition du représentant de l'Etat) (p. 2479) : devenu sans objet (p. 2480).

Article L. 302-2 du code de la construction et de l'habitation (élaboration du programme local de l'habitat) :

- *son* amendement n° 399 soutenu par M. Francis Delattre (retire au représentant de l'Etat la faculté de déterminer les objectifs locaux à prendre en compte) (p. 2483) : rejeté (p. 2484).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1991] :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5071) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5071) ;
- 1 p. 100 logement (p. 5071).

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 5070, 5071).

Banques et établissements financiers : prêts conventionnés (p. 5070).

Collectivités locales :
- compétences (p. 5071) ;
- T.V.A. : suppression de la récupération pour des immobilisations mises à disposition de tiers (p. 5071).

Départements : Saône-et-Loire (p. 5071).

Droit au logement : « loi Besson » n° 90-449 du 31 mai 1990 (p. 5070).

Impôts et taxes :
- fiscalité immobilière (p. 5071) ;
- taxe additionnelle au droit de bail (T.A.D.B.) : réforme (p. 5072).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (p. 5070).

Logement social : réhabilitation (p. 5070).

Ordre public : banlieues et manifestations agricoles (p. 5070).

Organismes et structures :
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5072) ;
- fonds de solidarité (F.S.L.) (p. 5070).

Parlement : rôle (p. 5069, 5070).

Secteur locatif privé (p. 5071, 5072).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Transports fluviaux :
- liaison Rhin-Rhône (p. 5416) ;
- voies navigables (p. 5416) ;
- Voies navigables de France (p. 5416).

- Projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1991] :

Etat : désengagement (p. 7042).

Sénat : texte (p. 7043).

Transports fluviaux :
- liaison Rhin-Rhône (p. 7042) ;
- voie d'eau : capacités et avantages (p. 7042) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : création et statut (p. 7042, 7043) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : délocalisation à Béthune (p. 7043) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : Plan : contrat de plan Etat/V.N.F. (p. 7043) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : ressources (p. 7043).

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Article 1er *(statut et caractéristiques de Voies navigables de France) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7048) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (prévoit que le président de V.N.F. et les directeurs des ports autonomes peuvent saisir le tribunal administratif territorialement compétent) : devenu sans objet (p. 7048) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Roger Gouhier (supprime le paragraphe III qui exclut V.N.F. de la liste des établissements soumis à la loi de démocratisation du secteur public) (p. 7049) ;

Conseil d'administration : représentation des salariés (p. 7049).

- *défavorable* à l'amendement n° 22 du Gouvernement (supprime le paragraphe V relatif au contrat de plan Etat/V.N.F.) (p. 7049).

Article 2 *(dispositions relatives à la taxe sur les ouvrages hydrauliques) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (précise que la copie des procés-verbaux transmis au procureur de la République est adressée dans le même délai à la personne faisant l'objet des poursuites) : adopté (p. 7050) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (assujettit à la taxe les tiers au profit desquels des prélévements ou écoulements d'eau existant antérieurement à l'entrée en vigueur d'un acte de concession ont été réalisés) : devenu sans objet (p. 7050) ;
- *favorable* à l'amendement n° 20 de Michel Jacquemin (étend l'exonération de la taxe aux ouvrages et équipements annexes prévus dans les cahiers des charges relatifs aux concessions) (p. 7051) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7051) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (supprime le paragraphe III qui prévoit la répercussion de la taxe sur l'usager bénéficiaire des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement) : adopté (p. 7051) ;

Collectivités locales : compétences (p. 7051).

- *ses observations* sur l'amendement n° 25 du Gouvernement (donne aux régions la possibilité de percevoir la taxe sur les ouvrages hydrauliques sur des voies d'eau dont la gestion aurait été confiée antérieurement à V.N.F. ; prévoit que le produit de cette taxe est affecté aux voies navigables concernées) (p. 7052) ;

Régions : transfert des taxes (p. 7052).

- *son* sous-amendement n° 26 (rédactionnel) (p. 7052) à l'amendement n° 25 du Gouvernement : adopté après modifications (p. 7053) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (donne aux régions la possibilité de percevoir la taxe sur les ouvrages hydrauliques sur des voies d'eau dont la gestion aurait été confiée antérieurement à V.N.F.) (p. 7052) : devenu sans objet (p. 7053) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (prévoit que le produit de ces taxes est affecté à l'entretien des voies navigables qui ont été transférées aux régions) (p. 7052) : devenu sans objet (p. 7053).

Article 4 *(attribution à V.N.F. de biens meubles et de la garantie de l'Etat en cas d'accident) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7053).

Article 4 *bis* nouveau *(rapport du Gouvernement au Parlement) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (reporte au 1er janvier 1994 la date de dépôt du rapport et ajoute à son objet l'évaluation des coûts directs et indirects du transport par voie d'eau) (p. 7053) : adopté (p. 7054) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 corrigé de la commission (de coordination) : adopté (p. 7054).

Article 11 *(consistance des servitudes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Germain Gengenwin (précise ce qui doit être évacué des terres périodiquement inondables au bord du Rhin) (p. 7055).

Article 12 *(régime des indemnités) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de précision) : rejeté (p. 7055).

Article 14 *(sanctions) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7056).

Article 16 *bis* nouveau *(extension des missions du port autonome de Paris) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (prévoit la consultation des collectivités locales avant la participation du port à de nouvelles activités relatives aux voies navigables de sa circonscription) (p. 7056) : adopté (p. 7057) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 18 de M. Francisque Perrut à l'amendement n° 15 de la commission (précise que les collectivités donnent leur accord et non leur avis) (p. 7056).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [16 décembre 1991] :

Commission mixte paritaire : texte (p. 7990).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Deuxième lecture :

Explications de vote [16 décembre 1991] :

Abstention du groupe U.D.F. (p. 8001).

BECHE (Guy)

Député du Doubs

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7707).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059) [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

Cesse d'appartenir à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 29 juin 1991] (p. 8492).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 29 juin 1991] (p. 8492).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8578).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8578).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (intérieur : sécurité) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Membre du Haut Conseil du secteur public [*J.O.* du 29 novembre 1991] (p. 15602).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Rapporteur de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [19 décembre 1991] (p. 8286).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : annexe n° 29 : **intérieur : sécurité (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Commerce extérieur - T.G.V.** : développement des échanges ; exportations : évolution ; balance commerciale : solde positif avec l'Allemagne ; vente au Texas d'une ligne T.G.V. ; déficit industriel [29 mai 1991] (p. 2385, 2386).

à un ministre :

- **Recherche** [30 mai 1991] :

Automobile (p. 2425).

- **Police** [5 décembre 1991] :

Administration : service public de la sécurité intérieure : réforme globale : projet de loi et annexe budgétaire (p. 7220).

Environnement : risques technologiques et agressions contre la nature : prévention (p. 7220).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Inscrit contre la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 1391).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : motion de renvoi en commission (rejet) (p. 1391).

Humanisation des hôpitaux (p. 1379, 1380).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Fonction publique hospitalière : concertation et participation (p. 3279).

Infirmiers et infirmières (p. 3279).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 3279).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé : services, départements, unités fonctionnelles (p. 3279).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 2744).

D.O.M.-T.O.M. : égalité sociale et développement économique (p. 2745).

Hôpitaux et cliniques : secteur privé, secteur public (p. 2745).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation (p. 2745).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1991] :

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 3708).

D.O.M.-T.O.M. :
- action sanitaire et sociale : cantines scolaires : fonds d'action sanitaire et sociale obligatoire (F.A.S.S.O.) (p. 3708) ;
- égalité sociale et développement économique (p. 3708) ;
- prestations familiales : alignement sur la métropole (p. 3708) ;
- prestations familiales : allocation au premier enfant (p. 3708).

Personnes âgées : dépendance (p. 3709).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation (p. 3708, 3709).

Explications de vote :

Dépenses de santé : maîtrise (p. 3737).

D.O.M.-T.O.M. : égalité sociale et développement économique (p. 3737).

Retraite : pensions : revalorisation (p. 3737).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3737).

Lecture définitive :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés [29 juin 1991] :

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 3920).

Pharmacie : contribution exceptionnelle des grossistes et plafonnement des remises (p. 3920).

Retraites : pensions : revalorisation (p. 3920).

Sénat : rejet du texte (p. 3918).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 juin 1991] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Millon (Charles)* (p. 2978).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : taxe sur l'électricité : T.V.A. (p. 2978).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi : principe de la libre administration des collectivités territoriales : article 72 de la Constitution (p. 2978).

Logement :
- logement social (p. 3003) ;
- 1 p. 100 logement : gestion (p. 3003) ;
- 1 p. 100 logement : réduction (p. 2978).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 2978).

Paris : P.M.U. : prélèvement sur les enjeux (p. 2978).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1991] :

Article 29 *(création du service de sécurité civile) :*

Article L. 94-17 du code du service national (sapeurs-pompiers auxiliaires) :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 71 du Gouvernement (limite à 10 p. 100 l'effectif des appelés incorporés dans les corps de sapeurs-pompiers professionnels) à l'amendement n° 21 de la commission (limite à 10 p. 100 l'effectif des appelés incorporés dans les corps de sapeurs-pompiers) (p. 4085).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Stirbois (Marie-France)* (p. 4362).

Principaux thèmes développés :

Immigration : politique générale (p. 4362).

Partis et mouvements politiques : U.D.F. : complaisance à l'égard du Front national (p. 4362).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 octobre 1991] :

Son explication de vote sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 4503).

Première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1991] :

Après l'article 32 :

- *soutient* l'amendement n° 289 de M. Guy Malandain (unifie à 2,5 p. 100 les taux de la taxe additionnelle au droit de bail et y assujettit les immeubles de plus de quinze ans) : retiré (p. 4745) ;
- *favorable* à l'amendement n° 336 du Gouvernement (unifie à 2,5 p. 100 les taux de la taxe additionnelle au droit de bail et y assujettit les immeubles de plus de quinze ans) (p. 4745).

Article 32 précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle) :*

- *ses observations* (p. 4765) ;

Collectivités locales : autonomie (p. 4765).

- *favorable* à l'amendement n° 343 du Gouvernement (maintient le versement de la fraction de la compensation excédant 2 p. 100 des recettes fiscales et exclut du dispositif de l'article les communes percevant la dotation de solidarité urbaine ou la dotation de solidarité Ile-de-France, les départements bénéficiaires de la dotation de solidarité ainsi que toutes les collectivités dont les bases de taxe professionnelle par habitant sont inférieures à la moyenne nationale des collectivités de même nature) (p. 4765) ;

Taxe professionnelle : cotisation minimale (p. 4770).

Article 39 et Etat A *(équilibre général du budget) :*

- *favorable* (p. 4787, 4788) ;

Collectivités locales : dotation de compensation de la taxe professionnelle (p. 4788).

Emploi : plan (p. 4787).

Finances publiques : généralités (p. 4787).

Deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Handicapés :
- auxiliaires de vie : financement (p. 4885) ;
- insertion professionnelle : Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (A.G.E.F.I.P.H.) : difficultés (p. 4885).

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour la sécurité [28 octobre 1991] :

Délinquance et criminalité : violences urbaines : banlieues et grandes agglomérations (p. 5155).

Police :
- budget : objectifs généraux (p. 5156) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5156, 5157) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 5156, 5157) ;
- « îlotage » et « police de proximité » (p. 5155, 5156) ;
- informatique et transmissions (p. 5157) ;
- logement des policiers (p. 5157) ;
- plan de modernisation et départementalisation (p. 5156) ;
- polices municipales (p. 5156) ;
- service public de la sécurité intérieure : réforme globale ; projet de loi (p. 5156) ;
- vigiles et sociétés privées de protection (p. 5156).

Sécurité civile :
- crédits : évolution, montant et répartition (p. 5157) ;
- matériel aérien (p. 5157) ;
- personnel (p. 5157) ;
- sapeurs-pompiers volontaires : projet de statut (p. 5158).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [31 octobre 1991] :

Aménagement et durée du temps de travail : application des dispositions législatives (p. 5610).

Salaires : bas salaires : relèvement, négociations (p. 5609).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Enseignants :
- congé de mobilité (p. 5663) ;
- revalorisation (p. 5663).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Universités : plan Université 2000 : état d'avancement (p. 5697).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Automobiles et cycles : équipementiers et sous-traitants (p. 5776).

Communautés européennes : automobiles et cycles : accord C.E.E. - Japon (p. 5776).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Associations : vie associative : crédits, postes du fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (F.O.N.J.E.P.), fiscalité (p. 5812).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1991] :

Communautés européennes (p. 6040).

Comptes spéciaux du Trésor : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) et engagements du ministre délégué (p. 6041).

Douanes :
- commissionnaires (p. 6041) ;
- compétences : marché unique et accords de Schengen (p. 6040) ;
- résultats (p. 6041).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6041) ;
- dette publique (p. 6041).

Ministère de l'économie et des finances :
- Direction générale des impôts (D.G.I.) (p. 6040, 6041) ;
- modernisation et déconcentration (p. 6041).

Rapatriés :
- entreprises : remise des prêts et consolidation des dettes (p. 6042) ;
- indemnisation : loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés : exécution (p. 6041, 6042) ;
- partis et mouvements politiques : opposition : attitude à l'égard des rapatriés (p. 6042) ;
- retraites (p. 6041).

Observations sur le fait personnel de : *Dimeglio (Willy)* (p. 6051).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Avant l'article 68 :

- *son* amendement n° 180 (subordonne l'exonération des entreprises nouvelles de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu à leur adhésion à un centre de gestion agréé) (p. 6100) : retiré (p. 6101) ;
- *son* amendement n° 182 (relève les limites supérieures du régime simplifié d'imposition) : retiré (p. 6101) ;
- *son* amendement n° 183 (étend les compétences des centres de gestion agréés et les soumet à un examen d'activité professionnelle annuel effectué par des membres de l'Ordre des experts-comptables) (p. 6101) : retiré (p. 6103) ;

Professions libérales et travailleurs indépendants : experts-comptables : projet de loi portant réforme de la profession (p. 6102, 6103).

Avant l'article 74 :

- *soutient* l'amendement n° 224 de M. Bernard Carton (assimile les logements appartenant aux sociétés d'économie mixte - S.E.M. - attribués sous conditions de ressources à ceux des organismes d'H.L.M. attribués selon ces mêmes critères pour la détermination des valeurs locatives prévue par la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 et, à compter de l'année d'application de cette loi, exonère de la taxe spéciale d'équipement les logements des S.E.M. et des organismes d'H.L.M. attribués sous conditions de ressources) (p. 6134) : vote réservé (p. 6135) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175).

Après l'article 65 (amendements précédemment réservés) :

- *soutient* l'amendement n° 179 de M. Paul Dhaille (accorde un crédit d'impôt égal à 25 p. 100 des dépenses engagées aux entreprises transférant ou modifiant notablement leur stockage de gaz combustible liquéfié lorsque ces opérations sont relatives à un stockage de plus de 200 tonnes et permettent une diminution importante du nombre des tiers exposés aux conséquences d'un accident et majore à due concurrence le droit de timbre sur les bulletins du loto national) (p. 6154) : retiré (p. 6155).

Explications de vote :

Anciens combattants (p. 6182).

Assemblée nationale : article 44, alinéa 3, de la Constitution : usage (p. 6182) ;

Communautés européennes (p. 6182).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : « plan P.M.E. - P.M.I. » (p. 6182).

Finances publiques : dépenses (p. 6182).

Rapatriés (p. 6182).

Vote du groupe socialiste (p. 6182).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Avant l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 55 de M. Jacques Santrot (exonère de la taxe d'habitation les foyers fiscaux titulaires de la seule allocation spécifique de solidarité versée aux « chômeurs en fin de droit ») : retiré (p. 7174).

Article 20 *(modification des règles applicables aux sommes perçues en vertu d'un contrat d'assurance sur la vie en matière de droits de mutation par décès et d'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *soutient* l'amendement n° 61 de M. Jacques Roger-Machart (soumet au dispositif de l'article les primes versées après l'âge de soixante-six ans) : retiré (p. 7194) ;
- *soutient* l'amendement n° 60 de M. Jacques Roger-Machart (ramène de 200 000 à 100 000 F l'abattement sur le montant des primes versées après soixante-dix ans pour le calcul des droits de mutation par décès) : retiré (p. 7194).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion : prolongation (p. 7430).

Départements : services d'action sociale de l'Etat : tutelle (p. 7430).

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) : pouvoir d'achat (p. 7430).

Jeunes : majorité sociale (p. 7431).

Logement et habitat : allocations de logement : associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées (p. 7430).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation (p. 7430).

Santé publique :
- sida : dépistage obligatoire (p. 7430) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : fonds d'indemnisation, procédure (p. 7430).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1991] :

Fonctionnaires et agents publics : contradictions de l'opposition (p. 8159).

Fonction publique territoriale : régime des primes (p. 8159).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation et indexation (p. 8159).

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Article 20 *duodecies* nouveau *(régimes indemnitaires de la fonction publique territoriale) :*

- *défavorable* (p. 8186).

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur l'industrie automobile française (n° 2252) et proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée de déterminer la situation actuelle et l'avenir de l'industrie automobile française après l'accord conclu entre la Communauté économique européenne et le Japon (n° 2253).**

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Communautés européennes : accord C.E.E./Japon (p. 7731).

Commerce extérieur : Japon : importations en provenance du Japon (p. 7732).

Gouvernement : ministre de l'industrie (p. 7732).

Industrie automobile :
- équipementiers (p. 7731) ;
- poids lourds (p. 7731) ;
- situation (p. 7731).

BECQ (Jacques)

Député de la Somme

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [*J.O.* du 5 décembre 1991] (p. 15898).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

BEGAULT (Jean)

Député de Maine-et-Loire

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

BEIX (Roland)

Député de la Charente-Maritime

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 29 mai 1991] (p. 7222).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Chèques postaux :** personnes à faibles revenus : exclusion d'un service public ; régime juridique des comptes bancaires ; coût des chèques impayés ; délivrance des chéquiers [20 novembre 1991] (p. 6373, 6374).

orales sans débat :

- **n° 481,** posée le 8 octobre 1991 : **S.N.C.F. (fonctionnement : Charente-maritime)** (p. 4330). Appelée le 11 octobre 1991 : Saintes : dépôt des conducteurs ; transfert à Angoulême : conséquences ; loi d'orientation des transports intérieurs : gestion optimale ; effectifs de la région : stabilisation (p. 4459, 4460).

BELLON (André)

Député des Alpes-de-Haute-Provence

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (coopération et développement) [9 octobre 1991] (p. 4396).

Rapporteur d'information sur les exportations et ventes d'armes [10 octobre 1991].

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la commission des affaires étrangères, à la suite d'une **mission effectuée en Union soviétique, du 15 au 23 mars 1991, à l'occasion du référendum du 17 mars 1991 sur l'Union (n° 1967)** [12 avril 1991].

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome VIII : **coopération et développement (n° 2257)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Déclaration de l'O.C.D.E. sur le S.M.I.C. :** coût global du travail en France ; catégories socio-professionnelles concernées par le S.M.I.C. ; secteurs exposés à la concurrence : production de qualité [12 juin 1991] (p. 3022, 3023).

orales sans débat :

- **n° 405,** posée le 30 avril 1991 : **risques naturels (calamités agricoles : Alpes-de-Haute-Provence)** (p. 1971). Appelée le 2 mai 1991 : fruits : gelées d'avril 1991 ; indemnisation des producteurs sinistrés ; déductions fiscales (perspectives) ; risques assurables (projet de loi) (p. 1995).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).**

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [3 juin 1991] :

Inscrit contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Mazeaud (Pierre)* (p. 2679).

Principaux thèmes développés :

Accords de Schengen : comité exécutif : création, instance intergouvernementale (p. 2688).

Communautés européennes :
- acte unique (p. 2679, 2687) ;
- citoyenneté européenne (p. 2688) ;
- libre circulation des personnes (p. 2687).

Etat : souveraineté nationale : transfert de souveraineté (p. 2688).

Etrangers : droit d'asile politique : garanties (p. 2688).

Informatique : Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) : consultation, référence pour les autres pays signataires (p. 2688).

Parlement : organisme parlementaire de contrôle des accords de Schengen (p. 2687).

Police :
- polices nationales : coopération et droit de poursuite (p. 2687) ;
- sécurité publique : renforcement (p. 2687).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 2698).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Musique : chanson française : soutien (p. 5234).

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [30 octobre 1991] :

Aide au développement : assistance technique civile : crédits, évolution, restructuration (p. 5285).

Afrique : démocratisation : incertitudes (p. 5285).

Enseignement :
- Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (p. 5285) ;
- bourses (p. 5285).

Europe : Europe de l'Est : risque de transfert de l'aide publique à son profit (p. 5285).

Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 5285).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 5285).

Parlement : Caisse centrale de coopération économique : représentation du Parlement (p. 5285, 5297).

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Communautés européennes : sommet de Maastricht (p. 5489).

Communisme : effondrement de la doctrine : signification (p. 5489).

Etrangers : immigration : contrôle, intégration, secrétariat d'Etat (p. 5490).

Europe : Europe centrale et de l'Est : intégration progressive à la C.E.E. (p. 5489).

Français : langue : francophonie : sommets (p. 5490).

Maghreb : coopération, espace « euro-méditerranéen » (p. 5490).

Organisations internationales :
- G.A.T.T. : négociations (p. 5490) ;
- Organisation des Nations Unies : pouvoirs, renforcement (p. 5491).

Union soviétique : événements d'août 1991 : signification (p. 5489).

Yougoslavie (p. 5489).

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Article 10-1 (lettre rectificative) *(calcul des indices des prix à la consommation) :*

- *ses observations* (p. 6524) ;

Bilans, études et statistiques : indice I.N.S.E.E. : calcul des indices de prix à la consommation : rôle (p. 6524).

Santé publique : alcool et tabac : consommation (p. 6524).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- contexte géopolitique : évolution (p. 6672) ;
- espace méditerranéen (p. 6673) ;
- General Agreement on Tariffs and Trade (G.A.T.T.) : négociations (p. 6673).

Audiovisuel : « quotas » de production européenne (p. 6673).

Commission européenne : méthodes « technocratiques » de la Commission (p. 6672).

Conseil européen : Maastricht : enjeux du Sommet (p. 6672).

Droit communautaire : « subsidiarité » : principe : définition (p. 6672).

Espace :
- Ariane (p. 6673) ;
- Hermès (p. 6673).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : aide, association à la C.E.E. (p. 6673) ;
- Europe de la recherche : nécessité (p. 6673) ;
- Europe sociale : charte sociale (p. 6672).

France : Parlement français : commission permanente compétente dans le domaine communautaire (p. 6691).

Industrie : industrie aéronautique : Airbus (p. 6673).

Parlements nationaux : « assises régulières » entre parlements nationaux et Parlement européen (p. 6672).

Union soviétique : désintégration (p. 6673).

Yougoslavie : médiation européenne : échec (p. 6673).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (n° 2295).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1991] :

Parlement :
- amendement : droit reconnu au Parlement pour les traités importants : perspectives (p. 7062) ;
- commission des affaires étrangères : association aux travaux du ministère des affaires étrangères pour les traités importants (p. 7062).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République française et le Royaume d'Espagne en vue de la construction d'un tunnel routier au col du Somport (n° 2336).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1991] :

Transports : marchandises : utilisation du chemin de fer : perspectives (p. 7065).

BELORGEY (Jean-Michel)

Député de l'Allier

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7707).

Président de cette commission [*J.O.* du 13 juin 1991] (p. 7753).

Rapporteur de sa proposition de loi relative à la prorogation des mandats des membres du Conseil de l'Ordre des médecins et du Conseil de l'Ordre des sages-femmes (n° 2076) [6 juin 1991].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059) [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

Président de cette commission [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242) [*J.O.* du 22 novembre 1991] (p. 15261).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 28 novembre 1991] (p. 15562).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Président de cette commission [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Président de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16576).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16576).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **prorogation des mandats des membres du Conseil de l'Ordre des médecins et du Conseil de l'Ordre des sages-femmes (n° 2076)** [31 mai 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur sa proposition de loi (n° 2076) relative à la **prorogation des mandats des membres du Conseil de l'Ordre des médecins et du Conseil de l'Ordre des sages-femmes (n° 2086)** [6 juin 1991].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 485,** posée le 8 octobre 1991 : **enseignement (élèves)** (p. 4330). Appelée le 11 octobre 1991 : bizutage : excès ; règlement intérieur des lycées : respect ; chef d'établissement : application des lois (p. 4461, 4462, 4463).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Première lecture :

Discussion des articles [17 avril 1991] :

Après l'article 2 :

- *son* sous-amendement n° 25 soutenu par M. Jean-Pierre Bequet (dispose que les modalités de présentation du compte d'emploi sont fixées par arrêté ministériel pris après avis d'une commission consultative dont la composition est fixée par décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 24 de M. Jean-Pierre Bequet (oblige les organismes faisant appel à la générosité publique à établir, pour chaque campagne, un compte d'emploi des ressources collectées auprès du public) : adopté (p. 1334) ;

- *son* amendement n° 26 (oblige les organismes faisant appel à la générosité publique à organiser une assemblée générale annuelle à laquelle sont convoqués les donateurs) (p. 1334) : non soutenu (p. 1335) ;

- *son* sous-amendement n° 29 rectifié (p. 1335) à l'amendement n° 28 rectifié de M. Jean-Pierre Bequet (dispose que les observations formulées par la Cour des comptes sont adressées au président de l'organisme faisant appel à la générosité publique qui doit les communiquer au conseil d'administration et à l'assemblée générale) : devenu sans objet (p. 1336).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Discussion des articles [4 et 5 juin 1991] :

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

Article L. 162-14-1 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 79 de M. Jean-Marie Le Guen (dispose que le montant total des frais d'analyse

et examens de laboratoire pris en charge par les régimes d'assurance maladie peut être révisé pour des raisons médicales à caractère exceptionnel) (p. 2790).

Article L. 162-14-2 du code de la sécurité sociale (annexe de répartition de l'enveloppe globale) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 du Gouvernement (dispose que l'annexe peut préciser les conditions dans lesquelles il est tenu compte du taux de croissance de l'activité et des caractéristiques des laboratoires) (p. 2793, 2794).

- Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles sur la proposition de loi relative à la prorogation des mandats des membres du Conseil de l'Ordre des médecins et du Conseil de l'Ordre des sages-femmes (n° 2076).

Première lecture :

Rapporteur suppléé par : *Proveux (Jean)* [7 juin 1991] (p. 2905).

BELTRAME (Serge)

Député des Vosges.

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

BENEDETTI (Georges)

Député du Gard

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692) [*J.O.* du 26 mars 1991] (p. 4175).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) ; [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [3 avril 1991] :

Article 1er *(reconnaissance de l'entité corse) :*

- *favorable* (p. 691) ;

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 691, 692).

BENOUVILLE (Pierre de)

Député de Paris

(8e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

BEQUET (Jean-Pierre)

Député du Val-d'Oise

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Rapporteur du projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904) [3 avril 1991].

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 3 juillet 1991] (p. 8690).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (culture et communication : enseignement scolaire) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 1904) portant diverses mesures de **soutien au bénévolat dans les associations (n° 1955)** [10 avril 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2025), portant diverses mesures de **soutien au bénévolat dans les associations (n° 2031)** [14 mai 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au **congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles** et au **contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 2184)** [2 juillet 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par le Sénat en deuxième lecture (n° 2180), relatif au **congé de représentation en faveur des**

associations et au **contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 2197)** [3 juillet 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en vue de la lecture définitive du projet de loi relatif au **congé de représentation en faveur des associations** et au **contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 2212)** [5 juillet 1991].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome X : **éducation nationale : enseignement scolaire (n° 2256)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Enseignement** [11 avril 1991] :

Formation professionnelle et promotion sociale : classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) et classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) (suppression) (p. 1072).

- **Travail** [25 avril 1991] :

Salaire minimum interprofessionnel de croissance (S.M.I.C.) : revalorisation et négociation sur les bas salaires (p. 1738).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 avril 1991] :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle des fonds collectés (p. 1307).

Bénévolat :
- congé de représentation et couverture sociale (p. 1307) ;
- formation (p. 1307).

Droits de l'homme et libertés publiques : liberté d'association : bloc de constitutionnalité (p. 1307).

Elus associatifs : statut (p. 1306).

Vie associative : Fonds national de développement de la vie associative (F.N.D.V.A.) (p. 1307).

Discussion des articles [17 avril 1991] :

Article 1er *(congé de représentation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Jean-Paul Fuchs (exclut les entreprises de moins de dix salariés du champ d'application du texte) (p. 1328) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Edouard Landrain (précise que l'association doit avoir au moins deux années d'existence) (p. 1329) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Francisque Perrut (limite le bénéfice du congé de représentation à la participation à des réunions de niveau national) (p. 1329) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Francisque Perrut (réduit la durée maximale du congé de représentation à six jours) (p. 1329) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Jean-Paul Fuchs (précise que la consultation des institutions représentatives se fait lors de leur réunion régulière) (p. 1329).

Article 2 *(protection contre les accidents du travail) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rédactionnel).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Jean-Luc Reitzer (autorise les entreprises à déduire de leur bénéfice imposable le montant des salaires correspondant aux autorisations d'absences) (p. 1331) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de M. Jean-Luc Reitzer (autorise la déduction du revenu imposable des frais liés à l'activité bénévole) (p. 1331) ;
- *son* amendement n° 23 (oblige les organismes faisant appel à la générosité publique à déclarer leur campagne à la préfecture) (p. 1332) : adopté (p. 1334) ;
- *son* amendement n° 24 soutenu par M. Jean-Pierre Sueur (oblige les organismes faisant appel à la générosité publique à établir, pour chaque campagne, un compte d'emploi des ressources collectées auprés du public) : adopté aprés modifications (p. 1334) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 25 de M. Jean-Michel Belorgey (dispose que les modalités de présentation du compte d'emploi sont fixées par arrêté ministériel pris aprés avis d'une commission consultative dont la composition est fixée par décret en Conseil d'Etat) à son propre amendement n° 24 : adopté (p. 1334) ;
- *son* amendement n° 27 (attribue aux chambres régionales des comptes et à la Cour des comptes le contrôle du compte d'emploi des ressources collectées auprés du public) : adopté au scrutin public (p. 1335) ;
- *son* amendement n° 28 rectifié soutenu par M. Jean-Pierre Sueur (dispose que les observations formulées par la Cour des comptes sont adressées au président de l'organisme faisant appel à la générosité publique qui doit les communiquer au conseil d'administration et à l'assemblée générale) : adopté (p. 1336) ;
- *son* amendement n° 30 soutenu par M. Jean-Pierre Sueur (précise l'objet du décret d'application) : adopté (p. 1336) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean-Luc Reitzer (exonére les associations de la participation proportionnelle aux recettes pour deux manifestations par an) (p. 1336) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de M. Jean-Luc Reitzer (impose au Gouvernement de présenter au Parlement un rapport sur l'application de la loi) (p. 1337) ;
- *favorable* à l'amendement n° 43 du Gouvernement (impose au Gouvernement de présenter au Parlement un rapport sur l'application de la loi) (p. 1337).

Titre :

- *favorable* à l'amendement n° 44 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 1338).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle de l'emploi des fonds collectés (p. 3580).

Bénévolat : congé de représentation et couverture sociale (p. 3580).

Elus associatifs : statut (p. 3580).

Discussion des articles [25 juin 1991] :

Article 1er *(congé de représentation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 27 du Gouvernement (étend le bénéfice du congé de représentation aux salariés mutualistes bénévoles) (p. 3587) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'application du congé de représentation aux représentants dans les instances de concertation départementales et régionales) (p. 3587) : adopté (p. 3588) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'application du congé de représentation aux salariés de l'ensemble des entreprises) : adopté (p. 3588) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'indemnité compensatrice) : adopté (p. 3588) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et intégre la disposition introduite par le Sénat relative au fractionnement du congé par demi-journées) : adopté (p. 3588) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3588) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à la consultation des institutions représentatives du personnel dans la procédure de refus d'une autorisation d'absence) (p. 3588) : adopté (p. 3589) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3589) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (supprime les dispositions relatives à la fixation par arrêté de la liste des instances représentatives) : adopté (p. 3589).

Article 2 *bis* *(rapport au Parlement sur les conséquences pour les entreprises du congé de représentation) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) : adopté (p. 3589).

Après l'article 2 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de M. Jean-Louis Masson (autorise les associations d'Alsace-Lorraine à demander l'application du droit commun) (p. 3589).

Article 3 *(déclaration auprès de la préfecture des projets d'appel à la générosité publique) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3590) : adopté après modifications (p. 3591) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 29 de M. Adrien Zeller (exclut du champ d'application du texte les campagnes menées à l'échelon régional ou départemental) à l'amendement n° 11 de la commission (p. 3591) ;

Article 4 *(établissement d'un compte d'emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (définit l'obligation d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public) : adopté après modifications (p. 3592) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 25 du Gouvernement (établit un droit à la consultation du compte d'emploi pour les adhérents ou les donateurs) à l'amendement n° 12 de la commission (p. 3592).

Article 5 *(contrôle des comptes d'emploi des organismes faisant appel à la générosité publique) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 de M. Jean-Luc Reitzer (soumet les associations faisant appel à l'épargne publique au même contrôle que les sociétés commerciales) (p. 3593) ;

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (attribue à la Cour des comptes et aux chambres régionales des comptes le contrôle du compte d'emploi des ressources collectées auprès du public par les organismes faisant appel à la générosité publique) (p. 3592) : adopté après modifications au scrutin public (p. 3594) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 19 de M. Adrien Zeller (supprime les dispositions relatives au contrôle du compte d'emploi dans le cadre de campagnes menées à l'échelon régional ou départemental) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 3593).

Après l'article 5 :

- *favorable* à l'amendement n° 26 du Gouvernement (établit la procédure applicable aux organismes qui font appel à la générosité publique sans avoir préalablement satisfait à l'obligation de déclaration) (p. 3595).

Article 6 *(communication des observations de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et précise la date de la communication au conseil d'administration et à l'assemblée générale) : adopté (p. 3595).

Article 7 *(conditions d'application de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3595) : adopté (p. 3596).

Article 8 *(rapport au Parlement sur les conséquences de la loi sur les entreprises) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport d'évaluation des conséquences de l'institution du congé de représentation pour les entreprises) : adopté (p. 3596).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté après modifications (p. 3596) ;

- *favorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (ajoute les mutuelles) (p. 3596).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juillet 1991] :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle de l'emploi des fonds collectés (p. 3965, 3967).

Bénévolat : congé de représentation et protection sociale (p. 3965, 3967).

Discussion des articles [3 juillet 1991] :

Article 1er *(congé de représentation) :*

- *soutient* les amendements nos 1 à 6 de la commission (rétablissent le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adoptés (p. 3968).

Article 3 *(déclaration auprès de la préfecture des projets d'appel à la générosité publique) :*

- *soutient* les amendements nos 7 à 10 de la commission (rétablissent le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adoptés (p. 3968).

Article 4 *(établissement d'un compte d'emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 3968).

Article 7 *(conditions d'application de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 3970).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 3970).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juillet 1991] :

Assemblée nationale : lecture définitive (p. 4010).

Discussion des articles [5 juillet 1991] :

Article 1er *(congé de représentation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Pierre Mazeaud (supprime la consultation des institutions représentatives du personnel dans la procédure de refus d'autorisation d'absence) (p. 4011).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Danse : enseignement et développement (p. 5233).

Culture et communication. - Communication. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Radiodiffusion :
- fréquences : service public : priorité (p. 5270) ;
- radios associatives : soutien (p. 5276).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [7 novembre 1991] :

Baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 5623).

Bourses et allocations d'études (p. 5623).

Collectivités locales : décentralisation : éducation (p. 5624).

Education civique (p. 5624).

Elèves :
- effectifs (p. 5623) ;
- taux d'encadrement (p. 5623).

Enseignants :
- recrutement : plan pluriannuel, allocations de pré-recrutement (p. 5624) ;
- revalorisation (p. 5624).

Enseignement maternel et primaire :
- accueil des enfants (p. 5623) ;
- regroupements pédagogiques intercommunaux (p. 5623).

Entreprises : relations école-entreprise (p. 5624).

Formation des enseignants : Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (mise en place) (p. 5624).

Lycées : fonds social lycéen (p. 5623).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5623).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5623).

- Projet de loi modifiant la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation et visant à permettre la représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation (n° 2248).

Première lecture :

Explications de vote [26 novembre 1991] :

Lycéens : droits et obligations (p. 6553).

Vote pour du groupe socialiste (p. 6553).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1991] :

Apprentissage : développement et soutien (p. 6587).

Emploi : chômage : dégradation (p. 6586).

Enseignement : échec scolaire (p. 6587).

Entreprises :
- licenciements et gestion prévisionnelle de l'emploi : responsabilité des entreprises (p. 6587) ;
- partenariat avec l'école (p. 6587).

Formation professionnelle : système : complexité (p. 6587).

Jeunes : Exo-jeunes (p. 6587).

Discussion des articles [26 novembre 1991] :

Article 25 *(« co-investissement » du salarié pour l'acquisition d'une qualification professionnelle) :*

Article L. 933-5 du code du travail :

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 6620).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 6639).

BEREGOVOY (Michel)

Député de la Seine-Maritime

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Rapporteur d'information sur les intégrismes dans le monde arabe [10 octobre 1991].

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Maurice relative à l'assistance administrative mutuelle internationale en vue de prévenir, rechercher et réprimer les infractions douanières (n° 2294) [7 novembre 1991] (p. 5704).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 2294) autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la **République française** et le gouvernement de **Maurice** relative à l'**assistance administrative mutuelle internationale en vue de prévenir, rechercher et réprimer les infractions douanières (n° 2389)** [28 novembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Proche-Orient - Cambodge :** conférence de Madrid sur la paix au Proche-Orient ; accords de Paris sur le Cambodge ; réunion des dix ministres des affaires étrangères des pays de la Méditerranée occidentale ; France : participation active [30 octobre 1991] (p. 5311, 5312).

- **Situation dans les ports :** emploi et activité ; concurrence internationale ; dockers : statut : réforme ; marine marchande : rôle ; filière portuaire : modernisation ; autonomie portuaire [4 décembre 1991] (p. 7124, 7125).

orales sans débat :

- **n° 523,** posée le 10 décembre 1991 : **délinquance et criminalité (sécurité des biens et des personnes : Seine-Maritime)** (p. 7570). Appelée le 13 décembre 1991 : Rouen : vandalisme ; prévention ; usage de stupéfiants ; effectifs de police ; sécurité intérieure : police de proximité (p. 7722).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1909).

Principaux thèmes développés [19 mars 1991] :

Chypre (p. 58).

Défense : division Daguet : hommage (p. 57).

Droit international :
- nouvel ordre international, instauration, crédibilité (p. 57) ;
- principes fondamentaux (rétablissement) (p. 57).

Guerre : phase diplomatique du conflit : efforts de la France avant l'offensive (p. 57).

Irak : peuple kurde : protection des droits (p. 58).

Israël :
- Intifada (p. 58) ;
- reconnaissance d'Israël par l'Egypte (p. 58) ;
- sécurité d'Israël : droit absolu (p. 58) ;
- territoires occupés : implantation des colons d'Union soviétique (p. 58).

Jordanie :
- confédération jordano-palestinienne (éventualité) (p. 58) ;
- « Septembre noir » (p. 58).

Koweït :
- libération (p. 57) ;
- Palestiniens du Koweït (p. 58).

Liban : souveraineté (rétablissement) (p. 57).

Maghreb : amitié avec le Maghreb (p. 58).

Moyen-Orient :
- conférence internationale (p. 58) ;
- zone démilitarisée (p. 58).

Organisation des Nations Unies : renouveau de l'O.N.U. (monopole de la décision du recours à la force) (p. 58).

Palestine :
- droit à l'autodétermination et à un Etat (p. 58) ;
- représentativité de l'Organisation de Libération de la Palestine (O.L.P.) (p. 58).

Pétroles et dérivés :
- Banque arabe de développement alimentée par les ressources pétrolières (p. 57) ;
- revenus du pétrole (répartition plus équilibrée) (p. 57).

Président de la République :
- attitude durant la crise (p. 57) ;
- conférence internationale (proposition) (p. 58) ;
- plan de paix du 24 septembre 1990 devant les Nations Unies (p. 57).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Liban : évacuation des troupes étrangères, retour à la souveraineté (p. 5504).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Affaires étrangères : espace méditerranéen (p. 6708).

Conseil européen : Maastricht : enjeux du Sommet (p. 6709).

Moyen-Orient :
- Conférence de Madrid : absence de l'Europe (p. 6708) ;
- guerre du Golfe : rôle prépondérant des Etats-Unis (p. 6709).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Maurice relative à l'assistance administrative mutuelle internationale en vue de prévenir, rechercher et réprimer les infractions douanières (n° 2294).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1991] :

Commerce extérieur :
- Asie du Sud-Est : concurrence pour la France (p. 7063) ;
- France : part du marché de l'île Maurice (p. 7063).

Coopération et développement : assistance administrative en matière douanière (p. 7063).

Français : langue : île Maurice : pays francophone (p. 7063).

Procédure civile :
- agents français : comparution devant les tribunaux de l'île Maurice (p. 7063) ;
- renseignement : échanges de documents (p. 7063).

BEREGOVOY (Pierre)

Ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant **réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900)** [19 mars 1991].

Projet de loi renforçant la **protection des consommateurs (n° 1903)** [19 mars 1991].

Projet de loi portant **diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067)** [29 mai 1991].

Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [24 septembre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation des amendements à l'accord portant création du **Fonds de solidarité africain (n° 2317)** [6 novembre 1991].

Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [22 novembre 1991].

Projet de loi relatif à la **profession d'expert-comptable** et portant modification de la loi n° 46-942 du 7 mars 1946 instituant l'ordre des **géomètres-experts (n° 2449)** [11 décembre 1991].

Projet de loi portant **règlement définitif du budget de 1990 (n° 2500)** [18 décembre 1991].

Projet de loi relatif aux **caisses de crédit municipal (n° 2532)** [23 décembre 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Auberger (Philippe)* : situation économique ; progression du chômage :** ralentissement mondial de la croissance ; baisse des investissements : conséquence de la guerre du Golfe ; loi de finances rectificative : nécessité ; équilibre budgétaire et franc fort ; maintien contrats emploi-solidarité : mise en place [3 avril 1991] (p. 646, 647).

- ***Fréville (Yves)* : charge de la dette publique :** charges des intérêts : évolution ; rôle du Parlement ; différentiel d'intérêt avec l'Allemagne : réduction ; maîtrise de la dette publique [10 avril 1991] (p. 1016, 1017).

- ***Séguin (Philippe)* : crise de l'industrie textile :** société V.E.V. : dépôt de bilan à venir ; consolidation de la dette et restructuration ; déficit commercial : aggravations ; vétusté de l'appareil productif ; capitalisme sauvage : conséquences ; système monétaire international : stabilité ; G.A.T.T. : négociations en cours [29 mai 1991] (p. 2378, 2379).

- ***Gaulle (Jean de)* : aggravation des charges fiscales :** taxe d'habitation : assiette : réintégration des revenus des placements financiers ; taux des prélèvements obligatoires : stabilisation ; taxe professionnelle : allégements [9 octobre 1991] (p. 4339, 4340).

- ***Toubon (Jacques)* : taux directeurs de la Banque de France :** argent cher : frein à la croissance économique ; système monétaire européen (S.M.E.) : stabilité et défense du franc ; dollar : faiblesse et transferts des capitaux sur le deutschemark ; différentiels d'intérêt et d'inflation avec l'Allemagne : annulation ; taux de base bancaire : stabilité ; réserves obligatoires : négociations [20 novembre 1991] (p. 6368, 6369, 6370).

- ***Thiémé (Fabien)* : privatisations :** politique industrielle ; Crédit local de France : privatisation partielle ; rentabilité des entreprises publiques : critère essentiel ; valeur des entreprises publiques : commission d'évaluation ; recettes des cessions de titres : mobilisation au profit d'autres entreprises publiques et aide à la croissance économique [20 novembre 1991] (p. 6377, 6378).

- ***Longuet (Gérard)* : politique économique :** déficit budgétaire ; chômage : progression de 10 p. 100 ; marchés financiers : inquiétude ; taux d'intérêt directeurs : relèvement ; solde industriel : redressement ; mesures structurelles : plan en faveur des P.M.E. - P.M.I. ; emplois de proximité [27 novembre 1991] (p. 6655, 6656).

INTERVENTIONS

Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Michel d'Ornano [2 avril 1991] (p. 592).

- Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [16 avril 1991] :

Contre la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 1263, 1264).

Contre la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 1284).

Renvoie la discussion des articles à une séance ultérieure (p. 1284).

Principaux thèmes développés :

Banques et établissements financiers :
- banalisation (p. 1254) ;
- Crédit mutuel (p. 1281, 1282).

Caisse des dépôts et consignations :
- directeur général (p. 1264) ;
- investissements en actions (p. 1258, 1259, 1263, 1264) ;
- rôle à l'égard du réseau des caisses d'épargne (p. 1255, 1281) ;
- section générale et section d'épargne (p. 1263).

Caisses d'épargne :
- d'Alsace et de Moselle (p. 1281) ;
- des Etats-Unis (p. 1255) ;
- directoire (p. 1254) ;
- dirigeants (p. 1254) ;
- restructuration (p. 1254, 1282) ;
- titres participatifs (p. 1282).

Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (C.E.N.C.E.P.) (p. 1254, 1255).

Conseils d'orientation et de surveillance (C.O.S.) : mode de scrutin (p. 1254, 1282).

Epargne :
- niveau (p. 1281, 1283) ;
- rémunération (p. 1253, 1254).

Etat : rôle à l'égard du réseau des caisses d'épargne (p. 1254, 1255).

Gouvernement : ministre de l'économie et des finances :
- bilan législatif (p. 1264) ;
- directeurs de cabinet (p. 1264).

Logement social (p. 1254, 1281, 1282).

Lois :
- loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1253) ;
- projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 : accord conclu entre la Caisse des dépôts et consignations et le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1264, 1281, 1282, 1284).

Produits financiers :
- livret A (p. 1253) ;
- autres produits d'épargne (p. 1254).

Sociétés financières SF 1 et SF 2 et société unique (p. 1255, 1282).

Discussion des articles [6 mai 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Edouard Balladur (supprime la centralisation des dépôts des caisses d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2007, 2009) ;

  Caisse des dépôts et consignations : investissements en actions (p. 2009).

  Logement social : financement (p. 2009).

- *ses observations* sur l'amendement n° 62 de M. François d'Aubert (institue un mandat de six ans, renouvelable, pour le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2011) ;

  Caisse des dépôts et consignations :
  - commission de surveillance (p. 2011) ;
  - réforme du statut (p. 2011).

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. François d'Aubert (prévoit la production par la commission de surveillance d'un tableau prévisionnel annuel des ressources et des emplois de la Caisse des dépôts et consignations et sa transmission au Parlement) (p. 2013) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 97 de M. Edmond Alphandéry (joint les comptes rendus de la commission de surveillance au tableau prévisionnel annuel transmis au Parlement) à l'amendement n° 66 de M. François d'Aubert (p. 2013) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. François d'Aubert (institue le reversement annuel par la Caisse des dépôts et consignations aux caisses d'épargne de 30 p. 100 des remboursements des prêts consentis par la Caisse aux organismes H.L.M.) (p. 2014, 2015) ;

  Livret A (p. 2014, 2015).

  Logement social (financement) (p. 2014, 2015).

- *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Gilbert Gantier (prévoit que les caisses d'épargne se constituent sous forme de sociétés anonymes) (p. 2016, 2017, 2018) ;

  Caisses d'épargne :
  - fonds propres (p. 2018) ;
  - propriété (p. 2016, 2017).

  Secteur public : privatisations (p. 2018).

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean Proriol (supprime dans le statut des caisses d'épargne la référence à leur « but non lucratif ») (p. 2016, 2017, 2018) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Charles Millon (rend les déposants propriétaires du réseau des caisses d'épargne) (p. 2020) ;

- *favorable* à l'amendement n° 43 de M. Jacques Roger-Machart (précise que les caisses d'épargne utilisent leurs ressources, relevant de l'activité bancaire et commerciale du réseau, au profit notamment du financement de l'économie locale et sociale en appui aux collectivités territoriales) (p. 2021) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Michel Jacquemin (précise que les caisses d'épargne affectent une partie de leurs ressources au financement de l'économie locale, en association avec les collectivités territoriales) (p. 2021) ;

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (pérennise à 30 p. 100 des emplois de chaque caisse la limite fixée aux crédits consentis à des personnes morales de droit privé) (p. 2022) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 68 de M. Arthur Paecht (porte la limite à 50 p. 100 à partir du 1er janvier 1995) à l'amendement n° 3 de la commission (p. 2022) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 33 de M. Arthur Paecht (prévoit l'affectation des résultats bénéficiaires des caisses d'épargne au financement du logement social et à l'intéressement des déposants) ; en propose la rectification (affectation d'au moins 25 p. 100 des résultats du financement du logement social) (p. 2023).

Après l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. François d'Aubert précédemment réservé (crée une caisse centrale d'épargne et de crédits chargée de gérer les fonds d'épargne et dont le capital est réparti entre les caisses d'épargne) (p. 2027, 2028, 2029) ;

  Caisse des dépôts et consignations : investissements en actions (p. 2027, 2028).

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de la commission (institue une société financière unique des caisses d'épargne et de prévoyance dont le capital est détenu à 65 p. 100 par les caisses d'épargne et à 35 p. 100 par la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2027, 2029) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 50 rectifié de M. Arthur Paecht (institue une société financière unique des caisses d'épargne et de prévoyance dont le capital est détenu à 65 p. 100 par les caisses d'épargne et à 35 p. 100 par la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2027, 2029) ;

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (organise la dévolution des actifs des sociétés régionales de financement - S.O.R.E.F.I. - et fixe la date limite de leur dissolution au 1er janvier 1992) ; en propose la rectification (suppression de son financement) (p. 2045) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 90 de M. Jean Proriol (fixe la date limite au 30 juin 1992) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 2045) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 94 de M. Michel Jacquemin (fixe la date limite au 30 mars 1992) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 2045) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 70 de M. Michel Jacquemin (précise la répartition des actifs entre les caisses d'épargne et la Caisse des dépôts et consignations) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 2045).

Article 2 *(Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (affirme le rôle d'organe central dévolu au Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, modifie la répartition de son capital, énumère ses compétences, dispose qu'il est administré par un directoire et contrôlé par un conseil de surveillance et détermine la composition et le mode de désignation des membres de ces instances) (p. 2048) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 93 de M. Fabien Thiémé (dispose que la fusion de caisses d'épargne doit recueillir l'accord de la majorité des membres des conseils d'orientation et de surveillance des caisses concernées et que toute fusion reçoit l'accord du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 2048, 2049) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 71 de M. Michel Jacquemin (de précision) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 2048) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 57 de M. Jean-Paul Planchou (soumet la nomination des membres du directoire à l'agrément du ministre de l'économie et des finances) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 2049) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 39 de M. Arthur Paecht (institue un collège des présidents des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne auprés du Centre national des caisses d'épargne, lui attribue neuf siéges au conseil d'orientation et de surveillance du Centre national et définit ses attributions) (p. 2049) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 de M. Arthur Paecht (dispose que le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance adresse chaque année un rapport au Parlement sur ses activités et sur l'usage des fonds d'épargne) ; en propose la rectification (rapport portant sur ses activités et sur l'usage des fonds d'épargne ordinaires) (p. 2050).

Après l'article 2 :

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (institue un censeur dans chacune des caisses d'épargne et de prévoyance, désigné par le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2051) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 59 de M. Michel Jacquemin (prévoit la nomination du censeur par le directoire du Centre national aprés avis conforme de son conseil de surveillance) à l'amendement n° 10 de la commission (p. 2051) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 58 de M. Michel Jacquemin (dispose que le censeur adresse chaque année un rapport d'information au conseil de surveillance) à l'amendement n° 10 de la commission (p. 2051) ;

- *favorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean Proriol (étend le statut des baux commerciaux aux caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2051).

Article 3 *(directoire des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Arthur Paecht (supprime l'agrément des membres du directoire par le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2053) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (interdit la nomination comme membres du directoire d'une caisse les personnes en ayant présidé le conseil d'orientation et de surveillance dans les douze années précédentes et ramène ce délai à six ans en cas de candidature dans une autre caisse) (p. 2054).

Après l'article 3 :

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (regroupe les dispositions relatives aux conseils consultatifs institués au sein des caisses d'épargne et dispose que leurs membres sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle) (p. 2056) ;

Après l'article 4 :

- *favorable* à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (fixe la composition et les modes d'élection des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2058) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 75 de M. Jean-Paul Planchou (rédactionnel) à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (p. 2058) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 96 de M. Michel Jacquemin (détermine la répartition des siéges attribués aux déposants entre les conseils consultatifs et attribue au moins un siége à chaque département lorsqu'une caisse regroupe plusieurs départements) à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (p. 2058) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 77 de M. Michel Jacquemin (institue le scrutin uninominal à un tour pour l'élection des membres représentant les déposants et organise leur désignation dans le cadre des conseils consultatifs) à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (p. 2059) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 54 de M. Jean Proriol (assure la représentation des artisans et des commerçants aux conseils d'orientation et de surveillance) à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (p. 2058) ;

- *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Fabien Thiémé (fixe la composition et les modes d'élection des conseil d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2058).

Article 6 *(fusions des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 19 de la commission (dispose que les fusions sont effectuées soit dans le cadre d'un département, soit par regroupements de départements entiers) (p. 2061, 2062) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 86 rectifié de M. Jean-Louis Masson (exclut du champ de l'amendement les regroupements proposés par le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance avant le 31 décembre 1992) à l'amendement n° 19 de la commission (p. 2061, 2062) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean-Louis Masson (dispose que les fusions ou modifications des ressorts de caisses d'épargne intervenant aprés le 31 décembre 1992 ne devront pas chevaucher les limites des régions et des départements) (p. 2061, 2062).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Gilbert Gantier (soumet les personnels du réseau des caisses d'épargne et de prévoyance au régime commun du droit du travail) (p. 2064) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Raymond Douyère (autorise les caisses d'épargne et de prévoyance à émettre des titres participatifs) (p. 2066, 2067) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 81 de M. Jean-Paul Planchou (confère le régime fiscal du livret A aux titres participatifs) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 2066).

Son intervention à l'issue des explications de vote :

Caisse des dépôts et consignations : rôle dans l'économie et investissements en actions (p. 2068).

Epargne (p. 2068).

Projet de loi :
- accord conclu entre la Caisse des dépôts et consignations et le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 2068) ;
- report de la discussion des articles (p. 2068).

Observations sur les rappels au règlement de : *Pandraud (Robert), Aubert (François d')* et *Mazeaud (Pierre)* [6 mai 1991] (p. 2003, 2004).

Observations sur le rappel au règlement de : *Millon (Charles)* [11 juin 1991] (p. 2967).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 juin 1991] :

Son intervention (p. 2982).

Principaux thèmes développés :

Assurances : bonus-malus (p. 2965).

Banques et établissements financiers : Caisse nationale de prévoyance (p. 2966).

Commerce extérieur (p. 2999).

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 2965, 3000).

Coopération et développement : prêts et annulations de dettes (p. 3000).

Emploi : politique (p. 2966, 2999).

Entreprises : investissements à l'étranger (p. 2999).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 2964, 2965, 3000) ;
- dépenses : annulations (p. 2964) ;
- dette publique (p. 3000).

Gouvernement : ministère de l'économie, des finances et du budget : nouvelles attributions (p. 2966).

Lois de finances : rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques (p. 2966).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 2999).

Marchés financiers : modernisation et harmonisation européenne (p. 2965, 2966).

Parlement : information (p. 2999).

Partis et mouvements politiques : courants conservateur et progressiste (p. 3001).

Politique économique :
- balance des paiements (p. 2999) ;
- endettement mondial (p. 2964) ;
- environnement international (p. 2964) ;
- inflation (p. 2964, 2999) ;
- maintien de la politique économique suivie par le Gouvernement (p. 2966, 2999, 3000, 3001) ;
- O.C.D.E. : jugement sur la politique économique française et situation des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne (p. 2999) ;
- taux d'intérêt (p. 2964, 2999).

Premier ministre : déclarations sur la fiscalité (p. 3000).

Prévisions et projections économiques (p. 2969, 2975, 2976).

T.V.A. : taux majoré : suppression (p. 3000).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 et 16 octobre 1991] :

Ses interventions (p. 4487, 4500, 4502, 4575, 4580).

Principaux thèmes développés :

Agriculture : budget du ministère de l'agriculture et difficultés des agriculteurs (p. 4488, 4492).

Chômage (p. 4487, 4583).

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4502, 4583).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4488, 4502, 4503, 4582).

Communautés européennes :
- politique agricole commune (p. 4488) ;
- Union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 4491).

Défense (p. 4583).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 4492, 4582).

Entreprises :
- investissements (p. 4503) ;
- placements financiers (p. 4516).

Epargne :
- niveau (p. 4583) ;
- rémunération et fiscalité (p. 4493).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4487, 4488, 4491, 4492) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4487) ;
- dépenses d'équipement (p. 4503) ;
- recettes : allégements fiscaux (p. 4492, 4584).

Fonction publique : rémunérations et effectifs (p. 4492).

France : place dans le monde (p. 4488, 4493).

Gouvernement : dissensions sur la politique économique et budgétaire (p. 4489).

Impôts locaux : réforme (p. 4583).

Impôt sur le revenu : réforme et retenue à la source (p. 4583).

Impôt sur les sociétés (p. 4492, 4584).

Logement (p. 4493).

Parlement : rôle (p. 4487).

Partis et mouvements politiques :
- opposition : attitude à l'égard du Front national (p. 4581) ;
- politique économique et fiscale : différences entre la majorité et l'opposition (p. 4585).

Plus-values : imposition (p. 4492, 4584).

Politique économique :
- comparaisons internationales : Allemagne et pays anglo-saxons (p. 4490, 4502, 4581, 4582) ;
- croissance (p. 4487, 4488, 4581) ;
- depuis 1988 (p. 4489) ;
- « désinflation compétitive » (p. 4489, 4490, 4491, 4492, 4493, 4581, 4582) ;
- environnement international (p. 4487, 4575) ;
- franc (p. 4490, 4491, 4502, 4581, 4582) ;
- inflation (p. 4488, 4489, 4490) ;
- négociations commerciales internationales : Uruguay round (p. 4488) ;
- pouvoir d'achat (p. 4488, 4500) ;
- système monétaire international et européen (p. 4487, 4490) ;
- taux d'intérêt (p. 4490, 4491).

Président de la République (p. 4489).

Prévisions et projections économiques (p. 4487, 4502).

Secteur public : entreprises publiques :
- dotations en capital et contributions au budget de l'Etat (p. 4503) ;
- privatisations (p. 4492, 4503, 4582, 4583, 4584).

Sécurité sociale : prestations familiales : fiscalisation des cotisations (p. 4582, 4583).

Observations sur le rappel au règlement de : *Vasseur (Philippe)* [16 octobre 1991] (p. 4565, 4566).

BERGELIN (Christian)

Député de la Haute-Saône

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Professions sociales : travailleurs sociaux et assistantes sociales : recrutement, formation, statut (p. 4883)

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Communautés européennes :
- aides (p. 4944) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4944).

Exploitants agricoles : revenu (p. 4944).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Communes : Besançon : déviation : crédits (p. 5438).

Police de la route et circulation routière : limitations de vitesse : assouplissement (p. 5438).

Régions : Franche-Comté : réseau routier (p. 5438).

BERNARD (Pierre)

Député du Tarn

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Français : langue : missions d'information : mise en place (p. 5506).

BERSON (Michel)

Député de l'Essonne

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 37 : **travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Professionnalisation des enseignements :** filières de professionnalisation : développement ; besoin des entreprises : formation en alternance ; apprentissage ; développement des T.U.C. ; régions et partenaires sociaux : consultation [5 juin 1991] (p. 2771, 2772).

orales sans débat :

- **n° 524,** posée le 10 décembre 1991 : **communes (finances locales : Essonne)** (p. 7570). Appelée le 13 décembre 1991 : prêts consentis à la Société d'économie mixte (S.E.M.) de Yerres Objectif Loisirs : irrégularités et malversations ; garantie communale : conséquences ; impôts locaux : augmentation ; subvention d'équilibre exceptionnelle accordée en 1990 ; dotation particulière de solidarité urbaine : perspectives (p. 7722, 7723).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Action sociale et solidarité nationale : acteurs sociaux : rôle (p. 2406).

Emploi (p. 2406).

Entreprises : implantation (p. 2406).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage, formation par alternance (p. 2406).

Jeunes : malaise (p. 2405, 2406).

Villes et banlieues : généralités (p. 2405).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 octobre 1991] :

Formation professionnelle et apprentissage (p. 4524, 4525).

Deuxième partie :

Intérieur. - *Questions* [28 octobre 1991] :

Police : effectifs : petite et grande couronnes parisiennes : déséquilibre (p. 5203).

Sécurité civile : pilotes d'hélicoptères : statut (p. 5203).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (formation professionnelle) [31 octobre 1991] :

Entreprises : effort de formation (p. 5347).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : crédits, réforme, contrat d'objectif (p. 5348) ;
- contrôle et inspection : généralités (p. 5348) ;
- crédit-formation individualisé (p. 5347) ;
- crédits (p. 5347) ;
- programme des ministères : suppression (p. 5348).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 5348).

Questions :

Formation professionnelle et promotion sociale : Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : missions et moyens (p. 5611).

Vote des crédits [6 novembre 1991] :

Etat B, titre IV :

- *son* amendement n° 80 (réduit les crédits du chapitre 43-04, article 10, afin d'assurer le financement du relèvement de la prime des inspecteurs et contrôleurs de la formation professionnelle) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5614) ; non soumis au vote [15 novembre 1991] (p. 6175) ;
- *son* amendement n° 81 (réduit les crédits afin d'assurer le financement du rétablissement du programme de formation professionnelle des ministères) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5614) ; non soumis au vote [15 novembre 1991] (p. 6175).

Après l'article 89 :

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Muguette Jacquaint (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport annuel annexé à la loi de finances sur l'utilisation des fonds publics relatifs à la formation professionnelle) (p. 5616).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1991] :

Accès à la formation : inégalités (p. 6579, 6580).

Congé de bilan de compétences : création (p. 6580).

Contrats : contrat d'orientation et contrat local d'orientation : création (p. 6580).

Emploi : demandeurs d'emploi immédiatement disponibles : obligations, sanctions (p. 6581).

Entreprises petites et moyennes (P.M.E.) : droit à la formation (p. 6580).

Formation professionnelle : systéme : complexité (p. 6581).

Formation professionnelle et organisation du travail (p. 6580).

Jeunes : Exo-jeunes (p. 6580).

Offre de formation : amélioration et contrôle (p. 6581).

Participation des employeurs :
- financement obligatoire : augmentation du taux de la masse salariale (p. 6580) ;
- entreprises de moins de dix salariés (p. 6581).

Programmes pluriannuels de formation : consultation du comité d'entreprise (p. 6579).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1991] :

Congé de bilan de compétences : prise en charge (p. 7994).

Contrats : contrats d'orientation (p. 7994).

Emploi : demandeurs d'emploi : obligations et contrôle (p. 7994).

Formation professionnelle : engagement des salariés et des employeurs (p. 7994).

BERTHELOT (Marcelin)

Député de la Seine-Saint-Denis

(2e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Développement des transports routiers :** S.N.C.F. : suppression de quatre mille huit cents emplois ; développement des transports routiers au détriment du chemin de fer ; inadaptation du réseau autoroutier ; avantages des transports routiers ; réglementation : limiteurs de vitesse ; aides de l'Etat à la S.N.C.F. [18 décembre 1991] (p. 8146).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Postes et télécommunications. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1991] :

Administration : service public (p. 5715).

France Télécom :
- Etat : prélèvement au profit du budget général et de la recherche (p. 5715) ;
- Plan : contrats de plan Etat/France Télécom (p. 5715) ;
- statut : privatisation (p. 5715).

Ministère des postes et télécommunications : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5714).

Organismes et structures : Commission supérieure du service public (p. 5714).

Poste (La) :
- services financiers : élargissement des produits (p. 5715) ;
- zones rurales et de montagne : bureaux de poste : suppressions (p. 5715).

Secteur public : transformation des postes et télécommunications en deux exploitants publics (loi du 2 juillet 1990) :
- application de la réforme (p. 5714) ;
- personnels : statuts (p. 5715).

Questions :

France Télécom : recherche (p. 5724).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Communautés européennes : énergie : directive de démantèlement des monopoles nationaux (p. 5761).

BERTHOL (André)

Député de la Moselle

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 361,** posée le 2 avril 1991 : **enseignement secondaire (constructions scolaires : Moselle)** (p. 635). Appelée le 5 avril 1991 : Faulquemont-Créhange : création d'un lycée (nécessité) ; conseil régional : responsabilité des nouvelles constructions (p. 833, 834).

- **n° 417,** posée le 28 mai 1991 : **charbon (houillères)** (p. 2368). Appelée le 31 mai 1991 : houillères du bassin de Lorraine : dynamisme ; aides de l'Etat : diminution ; investissements : emprunts : gestion plus difficile (p. 2499, 2500).

- **n° 446,** posée le 18 juin 1991 : **chimie (entreprises : Moselle)** (p. 3309). Appelée le 21 juin 1991 : site de Carling - Saint-Avold : réductions d'emplois ; Elf : mission d'industrialisation (p. 3488, 3489).

- **n° 477,** posée le 8 octobre 1991 : **armée (armée de terre : Moselle)** (p. 4329). Appelée le 11 octobre 1991 : Morhange : 61e régiment d'artillerie : dissolution ; forces militaires : réduction dans toute l'Europe ; forces françaises d'Allemagne : retrait ; Morhange : conséquences économiques et sociales ; réutilisation du site de Morhange à des fins civiles (p. 4463, 4464).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Armée de terre :
- effectifs : déflation (p. 5943) ;
- encadrement et carrière des officiers (p. 5943) ;
- régiments : Morhange : suppression du site (p. 5943).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Première lecture :

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Avant l'article 39 :

- *son* amendement n° 43 corrigé rectifié (permet pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle l'accès à la fonction de juge du livre foncier pour les greffiers en chef présentant au moins quinze ans d'ancienneté et prévoit pour les juges du livre foncier une possibilité d'accès aux autres fonctions des deux grades de la hiérarchie judiciaire) (p. 6464) : rejeté (p. 6465) ;

- *soutient* l'amendement n° 1 corrigé rectifié de M. Jean-Louis Masson (permet pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle l'accès à la fonction de juge du livre foncier pour les greffiers en chef présentant au moins quinze ans d'ancienneté et prévoit pour les juges du livre foncier une possibilité d'accès aux autres fonctions des deux grades de la hiérarchie judiciaire) (p. 6464) : rejeté (p. 6465).

BERTRAND (Léon)

Député de la Guyane

(2e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Don du sang :** circulaire nationale relative aux donneurs de sang ; racisme et xénophobie : dérive ; centres de transfusion sanguine : réglementation ; Sida : dépistage ; sécurité du sang : garantie [23 octobre 1991] (p. 4926).

à un ministre :

- **Fonctionnaires et agents publics** [2 mai 1991] :

Départements d'outre-mer : fonctionnaires : rémunérations (p. 1985).

orales sans débat :

- **n° 525,** posée le 17 décembre 1991 : **D.O.M. - T.O.M. (Guyane : domaine public et domaine privé)** (p. 8125). Appelée le 20 décembre 1991 : terrains appartenant au domaine privé de l'Etat ; baux emphytéotiques : délivrance à des personnes privées : conséquences ; communes : concessions en vue de la création de réserves foncières : perspectives (p. 8305, 8306).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 72 soutenu par M. Jacques Toubon (décide que le Gouvernement présentera au Parlement avant le 1er février 1992 un rapport sur l'application de la présente loi dans les T.O.M.) : vote réservé (p. 294) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 avril 1991] :

Départements d'outre-mer et projet de suppression des majorations de traitement accordées aux fonctionnaires qui y sont affectés (p. 682, 683).

Impôts et taxes : statut fiscal pour la Corse (p. 683).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 683).

Statut : de 1982 (p. 682, 683).

- Motion de censure déposée par MM. Jacques Barrot, Charles Millon, Bernard Pons et 64 membres de l'Assemblée nationale, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 22 octobre 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [24 octobre 1991] :

Finances publiques : généralités (p. 5018).

France : crise politique et morale (p. 5017, 5018).

Politique économique et sociale : « crise » sociale (p. 5017).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

Agriculture : politique foncière (p. 5845).

Communautés européennes : programme P.O.S.E.I.D.O.M. (p. 5845).

Enseignement : construction d'établissements publics et privés : financement (p. 5845).

Ministère des départements et territoires d'outre-mer :
- budget : objectifs et priorités (p. 5846) ;
- crédits : montant, évolution et régulation (p. 5844, 5845).

Parlement : droits : respect (p. 5845).

BESSON (Jean)

Député du Rhône

(10e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code des postes et des télécommunications et la loi n° 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications (n° 1953) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Polynésie :** assemblée territoriale : session d'automne 1991 : refus du Président de convoquer l'Assemblée ; avis du tribunal administratif de Papeete ; avis demandé au Conseil d'Etat sur l'interprétation de l'article 50 portant statut de la Polynésie [4 décembre 1991] (p. 7128, 7129).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Postes et télécommunications. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1991] :

Administration : service public (p. 5713, 5714).

D.O.M. - T.O.M. :
- Polynésie française (p. 5713) ;
- subventions (p. 5713).

France Télécom :
- Etat : prélèvement au profit du budget général et de la recherche (p. 5713) ;
- Plan : contrats de plan Etat/France Télécom (p. 5713).

Ministère des postes et télécommunications : personnels : effectifs (p. 5714).

Poste (La) :
- comptes chèques postaux et Caisse nationale d'épargne : rémunération des avoirs par le Trésor (p. 5714) ;
- Plan : contrat de plan Etat/La Poste (p. 5713) ;
- presse, édition et imprimerie : aides à la presse et accords Laurent (p. 5713) ;
- services financiers : élargissement des produits (p. 5714) ;
- situation financière (p. 5713) ;
- zones rurales et de montagne : bureaux de poste : suppressions (p. 5714).

BESSON (Louis)

Ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

DEPOTS

Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [24 avril 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Rossinot (André) :* T.G.V. Paris-Strasbourg :** T.G.V. Est-européen : perspectives ; accords avec l'Allemagne (nécessité) ; Strasbourg : capitale européenne ; Conseil européen des transports du 17 décembre 1990 [10 avril 1991] (p. 1020, 1021).

- ***Giraud (Michel) :* infrastructures routières et autoroutières :** autoroutes et routes : dotation financière ; transports terrestres : augmentation ; schémas directeurs routier et ferroviaire [24 avril 1991] (p. 1683, 1684).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux sociétés anonymes de crédit immobilier (n° 1989).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Epargne : livret A (p. 2081, 2082).

Impôt et taxes : poids des prélèvements obligatoires (p. 2080).

Logement et habitat :
- accession à la propriété : perspectives (p. 2076, 2077, 2080, 2081) ;
- aide personnalisée au logement (A.P.L.) : ouverture sur l'habitat ancien (p. 2077, 2081) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) : diminution (p. 2076, 2081) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) (p. 2082).

Sociétés anonymes de crédit immobilier (S.A.C.I.) :
- généralités (p. 2076) ;
- bâtiment et travaux publics : activité de maîtrise d'ouvrage des S.A.C.I. (p. 2077) ;
- compétences : élargissement (p. 2076, 2077) ;
- réseau des sociétés anonymes de crédit immobilier : constitution et organisation (p. 2077).

BIANCO (Jean-Louis)

Ministre des affaires sociales et de l'intégration

NOMINATIONS

Est nommé ministre des affaires sociales et de l'intégration. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi portant **diverses mesures d'ordre social (n° 2059)** [22 mai 1991].

Projet de loi relatif à l'**Agence du médicament** et à la **régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219)** [11 septembre 1991].

Projet de loi portant **diverses dispositions d'ordre social (n° 2316)** [6 novembre 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Dimeglio (Willy) :* droit d'asile et immigration clandestine :** demandes de droit d'asile : politique et réglementation ; convention de Genève de 1951 ; réfugiés économiques : augmentation ; rôle de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) ; travail clandestin : lutte et prévention ; grèves de la faim ; traitement des dossiers : durée [29 mai 1991] (p. 2376, 2377).

- ***Birraux (Claude) :* revalorisation des allocations familiales :** montant : revalorisation ; politique familiale ; déplafonnement des cotisations des entreprises : compensation [29 mai 1991] (p. 2384).

- ***Crépeau (Michel) :* transfusion sanguine :** 1984-1985 : lots de sang contaminés ; erreur collective d'appréciation ; séropositivité : dépistage ; comité scientifique chargé de suivre la sécurité des transfusions : création ; bénévolat des donneurs de sang : maintien [5 juin 1991] (p. 2772, 2773).

- ***Geng (Francis) :* industrie pharmaceutique et politique du médicament :** remboursement des dépenses de soins ; mesures prises par le Gouvernement ; prix des médicaments en France : inadaptation ; dépenses de publicité ; dépenses de recherche ; agence du médicament : création [5 juin 1991] (p. 2778, 2779).

- ***Daugreilh (Martine) :* situation des rapatriés et des harkis :** indemnisation des harkis ; Corse : rapatriés persécutés ; cimetières français d'Algérie : état d'abandon ; solidarité nationale : effort exceptionnel pour la formation et l'insertion [26 juin 1991] (p. 3673, 3674).

- ***Zeller (Adrien)* : revalorisation des retraites** : revalorisation de 0,8 p. 100 au 1er juillet 1991 ; baisse du pouvoir d'achat des pensions pour 1990 et 1991 ; retraite à soixante ans : maintien ; pensions de réversion : taux porté à 52 p. 100 [26 juin 1991] (p. 3675, 3676).

- ***Chamard (Jean-Yves)* : pouvoir d'achat des retraites** : progression inférieure à celle du coût de la vie ; taux de réversion à 60 p. 100 : engagement électoral du Président [26 juin 1991] (p. 3678, 3679).

- ***Colin (Daniel)* : transfusion sanguine et sida** : rapport de l'inspection générale des affaires sociales sur la transfusion sanguine et le sida en 1985 ; hémophiles : ouverture d'une instruction judiciaire contre X ; fautes et responsabilités ; indemnisation par les compagnies d'assurance ; transfusions sanguines : dépistage du virus [2 octobre 1991] (p. 4031, 4032).

- ***Brard (Jean-Pierre)* : revendications des salariés de la santé** : personnels des hôpitaux et professions sociales : statut ; conditions de travail ; multiplication des effectifs ; moyens financiers [9 octobre 1991] (p. 4347, 4348).

- ***Tenaillon (Paul-Louis)* : situation des travailleurs socieux** : statut et rémunérations ; effectifs et conditions de travail ; négociations : mission interministérielle [9 octobre 1991] (p. 4348).

- ***Chamard (Jean-Yves)* : contamination des hémophiles par le virus du sida** : hémophiles : contamination en 1985 ; Centre national de la transfusion sanguine : fonctionnement ; indemnisation des hémophiles contaminés par le virus du sida ; enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (I.G.A.S.) : indemnisation de tous les transfusés : projet de loi [16 octobre 1991] (p. 4551, 4552).

- ***Chavanes (Georges)* : accroissement de la misère** : France : pauvreté : aggravation ; démission du maire de Clermont-Ferrand ; budget pour 1992 : infrastructures : réduction ; investisseurs étrangers : implantation en France ; économie de marché : facteur d'inégalités ; dotation du revenu minimum d'insertion (R.M.I.) [16 octobre 1991] (p. 4555, 4556).

- ***Gouhier (Roger)* : mouvements sociaux** : mouvements revendicatifs des différentes catégories de travailleurs ; relance de l'économie ; négociations dans la fonction publique ; plan pour l'emploi des jeunes : exonération des charges patronales ; salariés à domicile : réduction d'impôt pour les familles [16 octobre 1991] (p. 4563).

- ***Poniatowski (Ladislas)* : transfusion sanguine et sida** : produits sanguins contaminés ; inculpation de trois responsables ; état d'avancement de la recherche sur le sida en 1984 ; indemnisation des victimes : projet de loi et participation des assurances [23 octobre 1991] (p. 4914, 4915).

- ***Calmat (Alain)* : transfusion sanguine** : sang contaminé : enquête et rapport de l'Inspection générale des affaires sociales ; don du sang : principe de gratuité ; indemnisation de toutes les victimes : hémophiles et transfusés ; assurances : association à l'effort d'indemnisation ; projet de loi [23 octobre 1991] (p. 4918, 4919).

- ***Bertrand (Léon)* : don du sang** : circulaire nationale relative aux donneurs de sang ; racisme et xénophobie : dérive ; centres de transfusion sanguine : réglementation ; sida : dépistage ; sécurité du sang : garantie [23 octobre 1991] (p. 4926).

- ***Millon (Charles)* : transfusion sanguine** : personnes contaminées par le virus du sida ; indemnisation : devoir de solidarité nationale ; responsabilités : action de la justice ; fonds d'indemnisation des victimes ; système de transfusion sanguine : refonte [30 octobre 1991] (p. 5309).

- ***Bohbot (David)* : professions sanitaires et sociales** : travailleurs sociaux : projet de loi relatif à leur statut ; accès au cadre A ; homologation du diplôme ; infirmières : revalorisation des rémunérations ; réduction du travail de nuit ; bourses d'études [6 novembre 1991] (p. 5580, 5581).

- ***Boulard (Jean-Claude)* : maîtrise des dépenses de santé** : accord du 16 octobre 1991 entre l'Etat et les caisses d'assurance maladie ; dépenses de santé en France : objectif annuel : fixation [13 novembre 1991] (p. 5887, 5888).

- ***Hubert (Elisabeth)* : professions de santé** : manifestation du 17 novembre 1991 ; politique sanitaire : maintien du système de soins ; dépenses de santé : croissance et maîtrise ; médecine de prévention ; restructuration hospitalière [20 novembre 1991] (p. 6367, 6368).

- ***Douyère (Raymond)* : programme du Front national** : Front national : parti xénophobe ; non-rétroactivité des lois ; intégration [20 novembre 1991] (p. 6372, 6373).

- ***Bohbot (David)* : transfusions sanguines** : personnes contaminées par le virus du sida ; indemnisation : projet de loi ; fonds d'indemnisation : création ; délai de six mois pour l'offre d'indemnisation [27 novembre 1991] (p. 6658).

- ***Cacheux (Denise)* : travailleurs sociaux** : revendications ; statut : reconnaissance des diplômes ; rapport de M. Blocquaux : publication ; négociations en cours : bourses d'études et rémunérations [27 novembre 1991] (p. 6658, 6659).

- ***Sauvaigo (Suzanne)* : assistantes sociales** : diplôme : homologation ; conditions de travail ; salaires ; Gouvernement : engagement des négociations [27 novembre 1991] (p. 6666, 6667).

- ***Geng (Francis)* : comptes de la sécurité sociale** : plans successifs ; opacité des comptes ; déficits : accumulation ; stagnation économique : déficit : aggravation ; causes structurelles ; démographie médicale : maîtrise négociée ; commission des comptes : réunion en janvier 1992 [4 décembre 1991] (p. 7121).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Dépenses de santé :
- maîtrise négociée (p. 2719, 2721, 2745) ;
- progression (p. 2719).

D.O.M. - T.O.M. :
- action sanitaire et sociale : caisses familiales (p. 2721) ;
- action sanitaire et sociale : fonds d'action sanitaire et sociale obligatoire (F.A.S.S.O.) (p. 2721) ;
- égalité sociale et développement économique (p. 2720) ;
- prestations familiales : alignement sur la métropole (p. 2720) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 2720).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation (p. 2745).

Santé publique : laboratoires d'analyses médicales : enveloppe globale et « B flottant » (p. 2720, 2746).

Tiers payant (p. 2720).

Discussion des articles [4 et 5 juin 1991] :

Article 1er *(tiers payant et conditions d'exécution des analyses et examens de laboratoires) :*

- *ses observations* (p. 2753) ;

Professions médicales et paramédicales : inquiétudes (p. 2753).

Dépenses de santé : maîtrise (p. 2754).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 2754).

Article 2 *(convention nationale) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 du Gouvernement (précise que la convention définit les exigences particulières et sans motif médical des patients donnant lieu à dépassement des tarifs) : adopté (p. 2759).

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jean-Luc Préel (de suppression) (p. 2787).

Demande la réserve des votes sur les amendements à l'article 3 ainsi que sur l'article (p. 2787).

Article L. 162-14-1 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 36 de Mme Muguette Jacquaint (impose l'accord des organisations syndicales nationales les plus représentatives) (p. 2789) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 79 de M. Jean-Marie Le Guen (dispose que le montant total des frais d'analyse et examens de laboratoire pris en charge par les régimes d'assurance maladie peut être révisé pour des raisons médicales à caractère exceptionnel) (p. 2790) ;

- *défavorable* au sous-amendement oral de M. Jean-Yves Chamard (supprime le mot « médicales ») à l'amendement n° 79 de M. Jean-Marie Le Guen (p. 2790).

Article L. 162-14-2 du code de la sécurité sociale (annexe de répartition de l'enveloppe globale) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Jean-Yves Chamard (modifie le contenu de l'annexe de répartition de l'enveloppe globale) (p. 2792) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (dispose que l'annexe peut préciser les conditions dans lesquelles il est tenu compte du taux de croissance de l'activité et des caractéristiques des laboratoires) (p. 2793) : vote réservé (p. 2794) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article L. 162-14-4 du code de la sécurité sociale (dispositions applicables à défaut d'accord, de convention ou d'annexe à la convention) :

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Bernard Debré (introduit la consultation du comité professionnel national de la biologie dans la procédure applicable à défaut de la signature de la convention) (p. 2795).

Article 4 *(tiers payant) :*

Hôpitaux et cliniques : secteur privé et secteur public (p. 2797).

Article 5 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *ses observations* (p. 2800).

Demande la réserve des votes sur les amendements à l'article 5 ainsi que sur l'article (p. 2800).

Article L. 162-22-1 du code de la sécurité sociale (convention nationale et convention type annexée) :

- *soutient* l'amendement n° 9 rectifié du Gouvernement (de clarification) : vote réservé (p. 2805) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 du Gouvernement (de clarification) (p. 2805) : vote réservé (p. 2806) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article L. 162-22-2 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *soutient* l'amendement n° 42 du Gouvernement (autorise la révision du montant total annuel des frais d'hospitalisation comportant un hébergement dans les établissements de soins ayant passé convention s'il se produit une modification importante et imprévisible des conditions économiques ou de l'activité médicale) : vote réservé (p. 2806) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 rectifié du Gouvernement (de conséquence) : vote réservé (p. 2806) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 rectifié du Gouvernement (de conséquence) : vote réservé (p. 2807) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article L. 162-22-3 du code de la sécurité sociale (annexe de répartition de l'enveloppe globale) :

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean-Yves Chamard (modifie le contenu de l'annexe de répartition de l'enveloppe globale) (p. 2807) ;

- *soutient* l'amendement n° 64 du Gouvernement (de conséquence) : vote réservé (p. 2807) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article L. 162-22-5 du code de la sécurité sociale (dispositions applicables à défaut d'accord, de convention ou d'annexe à la convention) :

- *soutient* les amendements n°s 65, 12 rectifié, 13 rectifié, 14 rectifié et 66 du Gouvernement (de cohérence) : vote réservé (p. 2808) ; adoptés : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article 7 *(dispositions transitoires) :*

- *ses observations* (p. 2809) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 rectifié du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 2809) ;

- *favorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean-Marie Le Guen (dispose qu'à défaut de convention les tarifs d'hospitalisation afférents aux soins dispensés avec hébergement sont homologués dans les mêmes conditions que les tarifs conventionnels) (p. 2809) ;

- *soutient* l'amendement n° 16 rectifié du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 2809).

Article 15 *(dates d'entrée en vigueur) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 du Gouvernement (maintient les droits acquis au titre des allocations familiales et des majorations pour âge perçues par les familles de deux enfants) (p. 2819) : adopté (p. 2820).

Seconde délibération à la demande du Gouvernement :

Article 7 *bis* *(adoption à titre provisoire des dispositions du titre premier) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) : vote réservé (p. 2820) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2820).

Son intervention après les explications de vote :

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 2823).

D.O.M.-T.O.M. : égalité sociale et développement économique (p. 2823).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1991] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 3704).

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Demande la réserve du vote sur les articles et amendements jusqu'à l'amendement portant article additionnel après l'article 7 (p. 3712).

Article 1er *(tiers payant et conditions d'exécution des analyses et examens de laboratoires) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 19 de M. Jean-Yves Chamard (restreint l'application du tiers payant aux titulaires d'une prise en charge à 100 p. 100 et aux bénéficiaires de l'aide médicale gratuite) à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3713).

Article 2 *(convention nationale) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 35 du Gouvernement (dispose que la convention est conclue avec les organisations constituant le comité professionnel national de la biologie) à l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : retiré (p. 3714).

- *défavorable* au sous-amendement n° 18 de M. Jean-Pierre Foucher (prévoit la consultation des conseils nationaux des ordres des professions médicales) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 3714).

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *ses observations* (p. 3715) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 36 du Gouvernement (attribue aux organisations syndicales signataires de l'accord annuel la gestion de la convention) à l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3717) : vote réservé (p. 3718) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 37 du Gouvernement (autorise la représentation des organisations syndicales nationales les plus représentatives non signataires de l'accord au comité professionnel national) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 3718) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 25 de M. Jean-Yves Chamard (redéfinit le contenu de l'annexe et de l'avenant à la convention) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 3718) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 38 du Gouvernement (désigne les signataires de l'annexe à la convention) à l'amendement n° 8 de la commission : retiré (p. 3718) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 39 du Gouvernement (redéfinit la procédure applicable à défaut de signature ou d'approbation de la convention ou de l'avenant dans les délais prévus) à l'amendement n° 8 de la commission : vote réservé (p. 3719) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Article 5 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 40 du Gouvernement (de conséquence) à l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : retiré (p. 3720) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 28 de M. Jean-Luc Préel (dispose que la convention nationale détermine la liste des pathologies et non pas la classification des prestations d'hospitalisation comportant un hébergement) à l'amendement n° 10 de la commission (p. 3721) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 41 du Gouvernement (précise que la classification des prestations d'hospitalisation comportant un hébergement ne tiendra compte des traitements par pathologie que pour les services de médecine, de chirurgie et d'obstétrique) à l'amendement n° 10 de la commission (p. 3720) : vote réservé (p. 3721) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 42 du Gouvernement (de clarification) à l'amendement n° 10 de la commission : vote réservé (p. 3721) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 43 rectifié du Gouvernement (habilite les signataires de l'accord à gérer la convention) à l'amendement n° 10 de la commission : vote réservé (p. 3722) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 44 du Gouvernement (permet la participation au comité professionnel national des organisations syndicales nationales les plus représentatives non signataires) à l'amendement n° 10 de la commission : vote réservé (p. 3722) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 45 du Gouvernement (de conséquence) à l'amendement n° 10 de la commission : retiré (p. 3722) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 46 du Gouvernement (redéfinit la procédure applicable à défaut de signature ou d'approbation de l'annexe dans les délais prévus) à l'amendement n° 10 de la commission : vote réservé (p. 3722) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 47 du Gouvernement (de conséquence) à l'amendement n° 10 de la commission ; vote réservé (p. 3722) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738) ;
- *soutient* les sous-amendements n°s 48 et 49 du Gouvernement (de cohérence) à l'amendement n° 10 de la commission : vote réservé (p. 3723) ; adoptés au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Article 6 *(coordination) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 50 du Gouvernement (exclut du champ d'application du texte les établissements de rééducation fonctionnelle à double tarification) à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 3723) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Article 7 *(dispositions transitoires) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 51 du Gouvernement (de clarification) à l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 3724) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Après l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (crée une contribution exceptionnelle à la charge des grossistes-répartiteurs de spécialités pharmaceutiques au profit des régimes d'assurance maladie et plafonne les remises accordées par les grossistes aux pharmacies d'officine) : vote réservé (p. 3724) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Demande la réserve des votes sur le reste du texte (p. 3724).

Article 9 *(conditions d'attribution des allocations familiales) :*

- *soutient* l'amendement n° 52 du Gouvernement (prévoit la suppression de l'allocation au premier enfant à partir du 1er janvier 1993) : retiré (p. 3725).

Article 10 *(coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 53 du Gouvernement (de conséquence) : retiré (p. 3726).

Avant l'article 17 :

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (de coordination) : vote réservé (p. 3727) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (revalorise les prestations vieillesse, invalidité et accidents du travail de 0,8 p. 100 au 1er juillet 1991) (p. 3727) : vote réservé (p. 3729) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3737, 3738) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 corrigé du Gouvernement (aligne le régime de l'assurance maladie des détenus en placement extérieur sur celui des détenus en semi-liberté) vote réservé (p. 3729) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Article 17 *(abrogation d'une disposition législative sur le régime d'assurance maladie de certains retraités) :*

- *soutient* l'amendement n° 58 du Gouvernement (de suppression) (p. 3730) : vote réservé (p. 3731) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Article 18 *(redéploiement des crédits non consommés destinés à l'insertion des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion) :*

- *soutient* l'amendement n° 56 du Gouvernement (de suppression) (p. 3731) : vote réservé (p. 3732) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Après l'article 18 :

- *soutient* l'amendement n° 57 du Gouvernement (abaisse de vingt à dix-huit ans l'âge d'affiliation au régime étudiant de sécurité sociale des étudiants et élèves actuellement ayants droit au régime général) : vote réservé (p. 3732) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Article 15 *(coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 55 rectifié du Gouvernement (de coordination) : vote réservé (p. 3735) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur la liste des amendements et articles retenus par le Gouvernement ainsi que sur l'ensemble du projet de loi (p. 3735).

- Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles sur la proposition de loi de M. Jean-Michel Belorgey relative à la prorogation des mandats des membres du Conseil de l'Ordre des médecins et du Conseil de l'Ordre des sages-femmes (n° 2078).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juin 1991] :

Médecins : organisation et fonctionnement de l'Ordre (p. 2907).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Inspecteurs de la santé (p. 4149).

Laboratoire national de la santé (p. 4149).

Lois : projet de loi : élaboration, rapport Weber (p. 4149).

Médicaments :
- Agence du médicament : missions et statut (p. 4124, 4149) ;
- Agence du médicament : subvention de l'Etat (p. 4124, 4149) ;
- Comité du médicament : missions et statut (p. 4124, 4149) ;
- consommation (p. 4124) ;
- dépenses de promotion : abus, plafonnement, pénalités (p. 4149) ;
- prix : réglementation (p. 4150).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4124, 4125, 4151).

Sécurité sociale :
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4124, 4125, 4150, 4151) ;
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : enveloppe globale, taux directeur, objectifs chiffrés (p. 4150).

Vie, médecine et biologie : contraception : remboursement des pilules contraceptives (p. 4125, 4149).

Demande la réserve de la discussion et du vote des articles et amendements avant l'article 2 (p. 4155).

Article 2 *(détermination d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments remboursés et fixation contractuelle du prix desdits médicaments) :*

Article L. 162-18 du code de la sécurité sociale (détermination négociée d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments) (p. 4183) :

- *soutient* l'amendement n° 172 du Gouvernement (établit le régime juridique du Comité du médicament) (p. 4185) : rejeté au scrutin public (p. 4192) ;

Sécurité sociale : dépenses de santé : régulation et maîtrise (p. 4192).

- *défavorable* au sous-amendement n° 186 de M. Jean-Yves Chamard (supprime la mention des objectifs annuels d'évolution des dépenses de médicaments prises en charge par les organismes d'assurance maladie) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4188) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 188 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime la mention des objectifs annuels d'évolution des dépenses de médicaments prises en charge par les organismes d'assurance maladie) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4189) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 189 de M. Denis Jacquat (supprime la mention des objectifs annuels d'évolution des dépenses de médicaments prises en charge par les organismes d'assurance maladie) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4189) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 183 de M. Jacques Barrot (attribue au comité interministériel présidé par le Premier ministre la définition des objectifs annuels d'évolution des dépenses de médicaments prises en charge par les organismes d'assurance maladie à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4189) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 185 rectifié de M. Jacques Barrot (redéfinit la composition du Comité du médicament) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4189) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 187 de M. Jean-Yves Chamard (précise que les motifs de santé publique autorisant les ministres compétents à demander une seconde délibération des conventions doivent être impérieux) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4190, 4191).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4192).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1991] :

Action sociale et solidarité nationale :
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : croissance (p. 4846) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : insertion (p. 4846).

Etrangers : immigration : intégration (p. 4848).

Famille : prestations familiales : revalorisation (p. 4847).

Handicapés :
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) : allocation différentielle et minimum vieillesse (p. 4847) ;
- Centres d'aide par le travail (C.A.T.) : création de places (p. 4847).

Hôpitaux et cliniques :
- excédents de lits (p. 4847) ;
- réforme : financement et application (p. 4847).

Ministère des affaires sociales et de l'intégration :
- agents : hommage (p. 4848) ;
- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4845) ;
- modernisation (p. 4848).

Professions médicales : infirmiéres : statut et revendications (p. 4845).

Professions sociales : travailleurs sociaux et assistantes sociales (p. 4845).

Rapatriés et harkis (p. 4847).

Santé publique :
- Centre national de la santé publique, observatoires de la santé, haut comité de santé publique (p. 4847) ;
- prévention (p. 4847) ;
- risque thérapeutique (p. 4846) ;
- tabagisme, prix du tabac (p. 4847) ;
- transfusion sanguine : hémophiles et transfusés atteints du sida : indemnisation (p. 4845) ;
- transfusion sanguine : hémophiles et transfusés atteints du sida : responsabilités (p. 4845) ;
- transfusion sanguine : organisation et sécurité (p. 4846) ;
- transfusion sanguine : virus de l'hépatite (p. 4846).

Sécurité sociale :
- caisses de sécurité sociale : modernisation (p. 4848) ;
- dépenses d'assurance maladie et dépenses de santé (p. 4847).

Urbanisme : quartiers difficiles (p. 4848).

Réponses aux questions :

Anciens combattants : rente mutualiste (M. Jean Proveux) (p. 4890).

D.O.M. - T.O.M. : Guadeloupe : services de santé : dégradation (M. Ernest Moutoussamy) (p. 4859).

Famille :
- emplois de proximité (Mme Hélène Mignon) (p. 4889) ;
- prestations familiales : recul de l'âge limite de versement (M. Jean Ueberschlag) (p. 4883).

Femmes :
- veuves : pensions de réversion : cumul avec une retraite personnelle (M. François Grussenmeyer) (p. 4858) ;
- veuves : pensions de réversion : revalorisation (M. François Grussenmeyer) (p. 4857).

Handicapés :
- Centres d'aide par le travail (C.A.T.) : affectations des places par région (M. André Durr) (p. 4858) ;
- Centres d'aides par le travail (C.A.T.) et maisons d'accueil spécialisé : création de places et utilisation des crédits (MM. François Rochebloine, Jacques Toubon, Alfred Recours) (p. 4867, 4869, 4872) ;
- Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) : réforme (M. Francisque Perrut, Mme Hélène Mignon, M. André Durr) (p. 4862, 4871, 4885) ;
- enseignement : intégration scolaire (M. Jacques Toubon) (p. 4861, 4872) ;
- insertion professionnelle : Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (A.G.E.F.I.P.H.) : difficultés (MM. René Carpentier, Denis Jacquat) (p. 4859, 4861) ;
- loi d'orientation de 1975 : actualisation (M. Jacques Toubon) (p. 4872) ;
- ressources : insuffisance (MM. René Carpentier, Denis Jacquat) (p. 4859, 4861).

Jeunes :
- banlieues : continuité de l'action (M. Julien Dray) (p. 4889) ;
- insertion professionnelle et sociale : fonds d'aide aux jeunes (MM. Gilbert Mitterrand, Robert Galley) (p. 4870, 4879) ;
- majorité sociale (M. Jean Ueberschlag) (p. 4887).

Professions médicales : médecins : démographie médicale, reconversion (M. David Bohbot) (p. 4870).

Professions sociales : travailleurs sociaux et assistantes sociales : recrutement, formation, statut (Mme Denise Cacheux, M. Christian Bergelin) (p. 4856, 4884).

Retraites : pensions : revalorisation et indexation (M. Alfred Recours) (p. 4883).

Santé publique : transfusion sanguine : éthique (Mme Muguette Jacquaint) (p. 4860).

Sécurité sociale :
- assurance maladie : régime local d'Alsace-Moselle (M. Jean-Pierre Baeumler) (p. 4881) ;
- dépenses de santé : maîtrise négociée, enveloppe globale, objectifs chiffrés (MM. Gilbert Millet, David Bohbot, Robert Galley) (p. 4860, 4870, 4878).

Travail : travailleurs frontaliers : pensions d'invalidité (M. Jean Seitlinger) (p. 4861).

Vote des crédits :

Demande la réserve du vote des crédits : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4891).

Article 84 *(modification des conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés - A.A.H. - aux personnes âgées) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Philippe Vasseur (de suppression) (p. 4891) ;
- *favorable* à l'amendement n° 49 de M. Charles Metzinger (permet aux handicapés exerçant une activité professionnelle de continuer à percevoir l'allocation aux adultes handicapés - A.A.H. - après l'âge limite déterminé par décret en Conseil d'Etat) (p. 4892) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Charles Metzinger (exclut la prise en compte des rentes viagères pour l'examen du droit à l'allocation supplémentaire) (p. 4892).

Après l'article 84 :

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Léonce Deprez (prévoit que chaque année le Gouvernement soumet au Parlement un rapport sur l'évolution du plafond de la rente mutualiste majorée par l'Etat) (p. 4892).

Observations sur le rappel au règlement de : *Madelin (Alain)* [9 décembre 1991] (p. 7392).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 7406).

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 7434).

Principaux thèmes développés :

Assurances : compagnies d'assurances : indemnisation : victimes de la transfusion sanguine (p. 7399, 7439).

Logement et habitat : allocations de logement : associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées (p. 7397).

Retraites : généralités :
- pensions : indexation (p. 7397) ;
- pensions : revalorisation (p. 7397).

Santé publique :
- risque thérapeutique (p. 7398, 7439) ;
- sida : dépistage obligatoire (p. 7399) ;
- sida : prévention (p. 7399) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus de l'hépatite (p. 7398) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : estimation (p. 7398, 7439) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : historique : rapport Lucas (p. 7397, 7398, 7407, 7438) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : financement (p. 7399) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : fonds d'indemnisation, procédure (p. 7398, 7439) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : preuves (p. 7398) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7398, 7407, 7439) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : situation des pays étrangers (p. 7407, 7438).

Vie, médecine et biologie :
- bioéthique : projet de loi (p. 7397, 7439) ;
- corps humain : commerce (p. 7439) ;
- procréation médicalement assistée : dons de sperme : contrôle, gratuité, anonymat (p. 7397, 7440).

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Articles 1er à 20 : ***demande la réserve*** (p. 7441).

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *ses observations* (p. 7451, 7452) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 202 de M. Alain Madelin (distingue le régime juridique de l'indemnisation des contaminations antérieures et postérieures au 1er octobre 1984 afin de l'adapter à l'évolution de la jurisprudence administrative) (p. 7453) ;

- *soutient* l'amendement n° 189 du Gouvernement (supprime la date limite du 1er janvier 1990 pour la prise en compte de l'indemnisation des contaminations) (p. 7453) : adopté (p. 7455).
- *défavorable* à l'amendement n° 128 de M. Alain Madelin (précise que la réparation des préjudices peut être demandée par les victimes ou leurs ayants droit aux personnes qui les ont causés dans les conditions de droit commun de la responsabilité) (p. 7455) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 163 de M. Alain Madelin (dispose que toute clause de quittance pour solde valant renonciation à toute instance et action contre tout tiers au titre de sa contamination ne fait pas obstacle à la procédure d'indemnisation) (p. 7456) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 176 de M. Christian Estrosi (dispose que la procédure d'indemnisation s'applique sans préjudice des actions qui pourraient être exercées conformément au droit commun) (p. 7457) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 61 de la commission (dispose que le fonds d'indemnisation est administré par un conseil d'administration comprenant notamment des représentants des associations concernées) (p. 7457) ;
- *soutient* l'amendement n° 204 du Gouvernement (dispose qu'un conseil composé notamment de représentants des associations concernées est placé auprès du président du fonds d'indemnisation) : adopté (p. 7457) ;
- *favorable* à l'amendement n° 186 de M. Jean-Claude Boulard (établit la procédure régissant la demande d'indemnisation et son instruction par le fonds d'indemnisation) (p. 7458) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 197 du Gouvernement (oblige le fonds à verser une provision en cas d'admission de la justification d'indemnisation si la demande lui en est faite) à l'amendement n° 186 (p. 7457) : adopté (p. 7458) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 16 de M. Georges Hage (élargit les possibilités de recours judiciaire des victimes contre les décisions du fonds d'indemnisation et rétablit la compétence de l'ensemble des degrés de juridiction) (p. 7460) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 157 de M. François d'Aubert (précise que le fonds d'indemnisation est subrogé dans les droits de la victime à due concurrence des sommes versées) (p. 7461) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 164 de M. Alain Madelin (exclut les compagnies d'assurance de la catégorie des personnes contre lesquelles le fonds d'indemnisation est subrogé dans les droits de la victime) (p. 7462) ;
- *favorable* à l'amendement n° 208 rectifié de M. Jean-Claude Boulard (restreint la subrogation du fonds d'indemnisation au dommage imputable à une faute) (p. 7462) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 134 de M. Alain Madelin (établit une compétence subsidiaire de subrogation dans les droits des victimes en faveur des entreprises d'assurance et affecte à ces mêmes entreprises les sommes recouvrées par le fonds d'indemnisation à la suite de ses interventions de subrogation) (p. 7467) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. François d'Aubert (institue une commission financière spéciale chargée de vérifier les comptes de la fondation nationale de la transfusion sanguine) (p. 7469).

Explications de vote sur l'article 21 :

Son intervention (p. 7473).

Article 1er précédemment réservé *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées) :*

- *ses observations* (p. 7487) ;
- *soutient* l'amendement n° 138 du Gouvernement (exclut le cumul de deux aides à la personne et rend compatible la nouvelle mesure avec les interventions des collectivités locales en faveur de l'hébergement des personnes défavorisées) : adopté (p. 7487).

Article 2 précédemment réservé *(modification de la loi sur le R.M.I. : échanges d'informations et prorogation de la durée d'application) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 36 de la commission (supprime les dispositions relatives à la prorogation de la durée d'application des dispositions de la loi sur le R.M.I.) (p. 7490, 7491).

Article 3 précédemment réservé *(transfert de la totalité du service départemental d'action sociale sous l'autorité du président du conseil général) :*

- *ses observations* (p. 7493) ;

Professions sociales (p. 7493).

Article 5 précédemment réservé *(pérennisation du régime local d'assurance maladie applicable dans les départements d'Alsace et de Moselle) :*

- *ses observations* (p. 7496, 7497) ;
- *soutient* l'amendement n° 212 du Gouvernement (précise que les dispositions du régime local en vigueur et les modalités du passage au régime général pour la tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles sont déterminées par décret) : adopté au scrutin public (p. 7499).

Après l'article 5 :

- *favorable* à l'amendement n° 192 de M. Jean-Claude Boulard (modifie la loi hospitalière afin d'attribuer la présidence des comités techniques d'établissement au directeur de l'hôpital) (p. 7500).

Article 6 précédemment réservé *(modification de la réforme hospitalière à la suite de la décision du Conseil constitutionnel du 22 juillet 1991) :*

- *ses observations* (p. 7501) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Bernard Debré (supprime les dispositions relatives aux chefs de service et aux chefs de département) (p. 7514) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 42 rectifié de la commission (dispose que les chefs de service et de département sont nommés sur proposition du conseil d'administration après avis de la commission médicale d'établissement) (p. 7515) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Georges Hage (supprime l'avis de la commission médicale d'établissement dans la procédure de nomination des chefs de service et de département) (p. 7515) ;
- *favorable* à l'amendement n° 80 de M. Bernard Debré (rend les avis du conseil d'administration et de la commission médicale d'établissement exclusifs de tout autre avis dans la procédure de nomination des chefs de service et de département) (p. 7516) ;
- *soutient* l'amendement n° 23 du Gouvernement (de cohérence) : retiré (p. 7516) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Bernard Debré (supprime les dispositions relatives à l'application de la présente loi au renouvellement des chefs de service déjà nommés) (p. 7516) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 151 de M. Jean-Yves Chamard (fixe à huit mois avant l'expiration du mandat la date de dépôt de la demande de renouvellement) (p. 7516) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. Philippe Legras (impose l'avis préalable de la commission nationale compétente à toute décision de non-renouvellement) (p. 7517) ;
- *soutient* l'amendement n° 24 du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 7518) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Bernard Debré (dispose que les chefs de service doivent être professeurs d'université-praticien hospitalier dans les centres hospitaliers régionaux ayant passé une convention avec une unité de formation et de recherches médicales) (p. 7518) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Georges Hage (supprime la mention des décisions prises dans l'intérêt du service) (p. 7518).

Article 7 précédemment réservé *(financement de moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de la réforme hospitalière) :*

- *ses observations* (p. 7523, 7524) ;

Parlement : débat sur la santé (p. 7523).

Sécurité sociale : comptes (p. 7523).

Article 8 précédemment réservé *(intégration dans la fonction publique hospitalière des personnels non médicaux de l'Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant et des centres régionaux d'étude de biologie prénatale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Jean-François Mattei (institue des centres de diagnostic prénatal) (p. 7525, 7526).

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *ses observations* (p. 7540) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 85 de M. Jean-Yves Chamard (de suppression) (p. 7540).

Après l'article 11 :

- *soutient* l'amendement n° 25 du Gouvernement (autorise, par dérogation, les personnes qui déposeront une demande d'agrément en qualité d'assistante maternelle avant le 1er juillet 1992 à accueillir des enfants à leur domicile à la journée et à faire bénéficier leurs employeurs de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée, dès le dépôt de cette demande) (p. 7541) : adopté après modifications (p. 7545) ;
- *soutient* l'amendement n° 27 du Gouvernement (autorise l'ensemble des centres de planification familiale à pratiquer le dépistage et les soins de maladies sexuellement transmissibles et renvoie à un décret en Conseil d'Etat la définition de leurs conditions de fonctionnement et de contrôle) : adopté (p. 7545).

Article 14 précédemment réservé *(plafonnement de la cotisation proportionnelle d'assurance vieillesse à la charge des membres des professions libérales) :*

- *ses observations* (p. 7546) ;

Professions médicales : médecins : assurance vieillesse (p. 7546, 7547).

Santé publique : soins ambulatoires (p. 7546).

Après l'article 15 :

- *soutient* l'amendement n° 28 deuxième rectification du Gouvernement (établit les conditions d'affiliation des nouveaux avocats salariés à la Caisse nationale des barreaux français) (p. 7548) : adopté (p. 7550) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 154 de Mme Elisabeth Hubert (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport sur le coût de la pluriactivité pour les régimes de sécurité sociale) (p. 7550).

Article 16 précédemment réservé *(assiette de la cotisation proportionnelle d'assurance vieillesse due par les médecins bénéficiaires de l'allocation de remplacement) :*

- *ses observations* (p. 7550).

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *soutient* l'amendement n° 214 du Gouvernement (reprend le dispositif de l'article 10 à l'exclusion des dispositions susceptibles de se rattacher au prochain projet de loi sur la bioéthique) : adopté (p. 7551).

Article 18 précédemment réservé *(transfert de la gestion du régime spécial des chemins de fer secondaires et des tramways à la Caisse nationale d'assurance veillesse des travailleurs salariés - C.N.A.V.T.S.) :*

- *soutient* l'amendement n° 142 du Gouvernement (affirme le droit du personnel de la Caisse autonome mutuelle de retraites à continuer de bénéficier de l'affiliation au régime de retraite complémentaire) : adopté (p. 7552).

Après l'article 18 :

- *soutient* l'amendement n° 32 du Gouvernement (revalorise les pensions du régime général) (p. 7554) : adopté (p. 7554) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 124 de M. François Rochebloine (impose au Gouvernement la présentation d'un rapport relatif au Fonds national de l'assurance veuvage) (p. 7555).

Après l'article 19 :

- *soutient* l'amendement n° 29 du Gouvernement (valide les appels de cotisations effectués de 1979 à 1991 par la Caisse de mutualité sociale agricole dans le département des Bouches-du-Rhône sous réserve des décisions de justice devenues définitives) : adopté (p. 7556).

Après l'article 20 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de la commission (institue un dépistage obligatoire de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine lors des examens prénuptiaux et prénataux) (p. 7559).
- *soutient* l'amendement n° 127 du Gouvernement (précise les modalités de remplacement des infirmières exerçant dans le secteur libéral) : adopté (p. 7559) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Jean-Pierre Foucher (autorise les médecins titulaires du certificat d'études supérieures de cancérologie à solliciter l'attribution d'une qualification en cancérologie) (p. 7560) ;
- *soutient* l'amendement n° 31 du Gouvernement (prolonge d'un an le délai d'option ouvert aux personnels de la fonction publique territoriale par l'article 153 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale) (p. 7560) : adopté (p. 7561) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 126 du Gouvernement (supprime les dispositions modifiant le code du travail) à l'amendement n° 57 de la commission (applique les dispositions de la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés à La Poste et à France Télécom) : adopté (p. 7561) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 du Gouvernement (proroge les délais d'application prévus par l'article 19 de la loi n° 91-411 du 2 mai 1991 relative à l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins) : adopté (p. 7561) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 201 de Mme Françoise de Panafieu (abroge l'article 5 de la loi n° 91-716 du 26 juillet 1991 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier qui assujettit les auteurs des œuvres de l'esprit à la taxe sur la valeur ajoutée) (p. 7562).

Après l'article 21 :

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean-Claude Boulard (dispense du ministère obligatoire d'avocat devant la Cour de cassation les litiges relevant du droit de la sécurité sociale) (p. 7562) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Denis Jacquat (autorise la déduction du revenu imposable des sommes versées au titre des dépenses occasionnées du fait d'un enfant atteint d'adrénoleucodystrophie à charge d'un contribuable) (p. 7563).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1991] :

Famille : assistantes maternelles : statut (p. 8159).

Gouvernement : avenir (p. 8161).

Santé publique :

- agence du médicament : projet de loi : retrait (p. 8160, 8161) ;
- débat parlementaire (p. 8160) ;
- risque thérapeutique (p. 8159) ;
- sida : dépistage obligatoire (p. 8160) ;
- sida : prévention (p. 8160) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus de l'hépatite (p. 8159) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : financement (p. 8159, 8160) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité (p. 8159, 8160).

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Article 3 *(transfert du service départemental d'action sociale sous l'autorité du président du conseil général) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 25 du Gouvernement (rend facultative la convention passée entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général) à l'amendement

n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8169) : adopté (p. 8170) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 23 du Gouvernement (supprime les dispositions relatives au contenu de la convention) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 8169) : adopté (p. 8170) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 21 de M. Jean-Luc Préel (impose la conclusion d'une convention entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général précisant les conditions financières dans lesquelles le service départemental d'action sociale est amené à participer à l'exercice de nouvelles missions) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 8170) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 24 du Gouvernement (de conséquence) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 8169) : adopté (p. 8170).

Article 5 *(pérennisation du régime local d'assurance maladie applicable dans les départements d'Alsace et de Moselle) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8171).

Observations sur le rappel au règlement de : *Préel (Jean-Luc)* (p. 8171).

Après l'article 9 :

- *soutient* l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (institue une contribution exceptionnelle à la charge des grossistes répartiteurs, reconduit le plafonnement des remises consenties aux pharmacies d'officine et crée un fonds d'entraide de l'officine) (p. 8172) : adopté au scrutin public (p. 8174).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 33 du Gouvernement (intègre dans l'assiette des cotisations sociales la part de l'indemnité de licenciement supérieure aux indemnités légales ou conventionnelles de branche et aux indemnités plus favorables prévues par les accords d'entreprise) (p. 8174) : retiré (p. 8176).

Après l'article 11 :

- *soutient* l'amendement n° 34 du Gouvernement (établit le régime juridique de l'autorisation des véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres par le représentant de l'Etat) : adopté (p. 8176) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 du Gouvernement (établit le régime transitoire qui s'applique aux véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres) (p. 8176) : adopté (p. 8177).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 1 rectifié du Gouvernement précédemment réservé (autorise les organismes de sécurité sociale à recouvrer auprès des professionnels de santé les indus résultant de l'inobservation de la nomenclature générale des actes professionnels ou de la facturation d'un acte non effectué) (p. 8178) : adopté (p. 8179).

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 4 rectifié du Gouvernement (autorise les organismes de sécurité sociale à suspendre leur participation au financement des cotisations sociales en cas de violation des règles conventionnelles par les professions de santé) (p. 8180) : rejeté au scrutin public (p. 8181).

Après l'article 15 :

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jean-Pierre Philibert (abroge les dispositions de l'article 42 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 relatives à la Caisse nationale des barreaux français) (p. 8183) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Jean-François Mattei (reporte à une date fixée par décret l'application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 relatives à la réforme du mode de financement du régime de base d'assurance vieillesse des professions libérales) (p. 8184).

Article 20 *octies* nouveau *(personnels des maisons de retraite gérées par les collectivités locales ou les centres communaux d'action sociale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (de suppression) (p. 8185).

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 26 du Gouvernement (dispose que le rapport déposé au Parlement par le Gouvernement traitera des conditions d'application du présent article) à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8190) : adopté (p. 8192).

Après l'article 21 :

- *défavorable* à l'amendement n° 19 de la commission (dispense du ministère obligatoire d'avocat devant la Cour de cassation les litiges relevant du droit de la sécurité sociale) (p. 8192).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1991] :

Santé publique :

- agence du médicament : projet de loi : retrait (p. 8351) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité (p. 8351).

Sécurité sociale : dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 8349, 8350, 8351).

BIASINI (Emile)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture, de la communication et des grands travaux, chargé des grands travaux

puis

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé des grands travaux

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé des grands travaux. Décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

REPONSES AUX QUESTIONS

orales sans débat de :

- ***Panafieu (Françoise de) (n° 425) :*** **spectacles (théâtre : Paris) :** Comédie-Française : fonctionnement ; théâtre du Vieux-Colombier : réouverture [7 juin 1991] (p. 2897, 2898).

- ***Germon (Claude) (n° 433) :*** **logement (construction : Ile-de-France) :** solidarité financière entre les communes : loi : conséquences ; potentiel fiscal par habitant : distorsion [7 juin 1991] (p. 2898, 2899).

- ***Lordinot (Guy) (n° 496) :*** **D.O.M. - T.O.M. (Martinique : communes) :** finances locales : droits d'octroi de mer ; fonds collectés : répartition [22 novembre 1991] (p. 6477, 6478).

- ***Lordinot (Guy) (n° 495) :*** **D.O.M. - T.O.M. (Martinique : sécurité civile) :** centres de secours : fonctionnement ; centre opérationnel à la direction départementale des services d'incendie et de secours (C.O.D.I.S.) : mise en place par le préfet [22 novembre 1991] (p. 6478, 6479).

- ***Spiller (Christian) (n° 489) :*** **élections et référendums (vote par procuration) :** retraités : exception au principe du vote personnel : risques de fraudes [22 novembre 1991] (p. 6479, 6480).

- ***Weber (Jean-Jacques) (n° 494) :*** **police (fonctionnement : Haut-Rhin) :** effectifs de la police de l'air et des frontières ; sécurité des biens et des personnes ; immigra-

tion frontalière clandestine ; plan « armées 2000 » : éloignement de la gendarmerie [22 novembre 1991] (p. 6480, 6481).

- ***Toubon (Jacques) (n° 492)* : patrimoine (politique du patrimoine : Paris)** : mobilier national et Manufacture des Gobelins : délocalisation à Beauvais et à Aubusson ; patrimoine : politique de sauvegarde des lieux [22 novembre 1991] (p. 6482, 6483).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1991] :

Bibliothèques :
- Bibliothèque nationale (p. 5226, 5227) ;
- Grande bibliothèque de France (p. 5225, 5226, 5227).

Grands travaux :
- coûts de fonctionnement (p. 5226) ;
- démocratisation (p. 5226, 5227) ;
- utilité et fonctionnalité (p. 5226, 5227).

Pratiques culturelles : démocratisation (p. 5227).

Vote des crédits :

Etat C, titre VI :

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Gilbert Gantier (réduit les crédits du chapitre destiné à la Bibliothèque de France dans l'attente d'une réflexion plus approfondie sur le projet) (p. 5241).

BILLARDON (André)

Député de la Saône-et-Loire

(3e circonscription)

Socialiste

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture [21 et 22 mars 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 176) ; *Bonrepaux (Augustin)* (p. 182).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 415) ; *Millon (Charles)* (p. 418) ; *Mazeaud (Pierre)* (p. 438) ; *Ollier (Patrick)* (p. 556) ; *Rossinot (André)* (p. 569).

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Deuxième lecture [9 avril 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* : insiste sur le fait que deux sessions de trois mois obligent à siéger après minuit (p. 1003).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture [10 avril 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Millon (Charles)* (p. 1060).

Discussion des articles [25 avril 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Debré (Bernard)* et *Pandraud (Robert)* (p. 1778).

Souhaite la bienvenue à une délégation parlementaire soviétique et à une délégation parlementaire de la République d'Indonésie [17 avril 1991] (p. 1294).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture [29 avril 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Debré (Jean-Louis)* (p. 1883).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code des postes et des télécommunications et la loi n° 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications (n° 1953).

Première lecture [4 juin 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 2709).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).

Première lecture [3 juin 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 2677) ; *Pezet (Michel)* et *Catala (Nicole)* (p. 2680).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture [12 juin 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Gantier (Gilbert)* (p. 3052).

- Conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 8 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (n° 1951).

Lecture définitive [5 juillet 1991] :

Ses observations sur le vote favorable du groupe R.P.R. (p. 4015).

Prononce la clôture de la troisième session extraordinaire de 1990-1991 [5 juillet 1991] (p. 4015, 4016).

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* [18 octobre 1991] (p. 4722).

Souhaite la bienvenue à M. Jean-Bertrand Aristide, président de la République d'Haïti [30 octobre 1991] (p. 5308).

Répond au rappel au règlement de : *Raoult (Eric)* [12 novembre 1991] (p. 5849).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Après l'article 83 :

Assemblée nationale : amendements : discussion commune (p. 6159).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Première lecture :

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Article 31 *(art. 41 à 41-10 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : détachement judiciaire) :*

- *ses observations* (p. 6457) ;

Assemblée nationale : conditions de travail et absentéisme (p. 6457).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Fréville (Yves)* (p. 7183).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Discussion des articles [5 décembre 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Ollier (Patrick)* (p. 7274).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Article 5 *(régime de la déclaration ou d'autorisation des installations et ouvrages) :*

- *ses observations* (p. 8112) ;

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 8112).

Répond au rappel au règlement de : *Madelin (Alain)* [9 décembre 1991] (p. 7392).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Jacquat (Denis)* (p. 7394).

En qualité de député :

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 et 26 mars 1991] :

Communes : coopération intercommunale :

- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 369) ;
- communautés urbaines, districts, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes (p. 369).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Après l'article 54 :

- *son* amendement n° 399 soutenu par M. Christian Pierret (prévoit que le nombre de vice-présidents d'une communauté urbaine est déterminé librement sans pouvoir dépasser 30 p. 100 de l'effectif du conseil) : adopté (p. 6891).

BIOULAC (Bernard)

Député de la Dordogne

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7707).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (recherche et technologie : recherche) [9 octobre 1991] (p. 4396).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome XIV : **recherche et technologie : recherche (n° 2256)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1676).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 et 12 avril 1991] :

Inscrit contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 1051).

Principaux thèmes développés :

Généralités (p. 1188).

Assemblée nationale : exception d'irrecevabilité (fondement) (p. 1051, 1052).

Fonction publique hospitalière : concertation et participation (p. 1188).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé : autonomie (p. 1188).

Historique de la fonction hospitalière (p. 1187).

Lois : rétroactivité (p. 1052).

Santé publique :

- évaluation médicale (p. 1188) ;
- planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 1189) ;
- réseau de soins et conférences interhospitalières de secteur (p. 1188, 1189).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1189).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé :

- chefs de service, chefs de départements (nomination) (p. 1052) ;
- services, départements, unités fonctionnelles (p. 1189, 1190).

Discussion des articles [18, 19, 22, 25 et 29 avril 1991] :

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

Article L. 711-1 du code de la santé publique (missions des établissements de soins) :

- *son* amendement n° 217 (impose la prise en compte des aspects psychologiques du patient) (p. 1406) : adopté (p. 1407).

Article L. 711-2 du code de la santé publique (fonctions des établissements de soins) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 233 de M. Jean-Michel Dubernard (substitue aux mots « personnes n'ayant pas leur autonomie de vie » les mots « personnes ayant une autonomie restreinte » et supprime l'expression « traitements d'entretien ») (p. 1411).

Article L. 711-3 du code de la santé publique (communication du dossier médical et information des personnes soignées) :

- *favorable* à l'amendement n° 75 de la commission (supprime l'avis du Conseil national de l'Ordre des médecins dans la procédure d'établissement des modalités d'application du texte) (p. 1413).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *favorable* à l'amendement n° 424 de M. Jacques Barrot (souligne l'importance des centres hospitaliers régionaux et universitaires) (p. 1414) ;

- *favorable* à l'amendement n° 541 corrigé de M. Jean Royer (supprime la dissociation des activités d'enseignement et de recherche des centres hospitaliers régionaux) (p. 1414) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 221 de M. Bernard Debré (supprime la dissociation des activités d'enseignement et de recherche et concentre les activités de recherche sur les centres hospitaliers régionaux) (p. 1414) ;

- *favorable* à l'amendement n° 335 de Mme Elisabeth Hubert (substitue au mot « médecin » le mot « praticien ») (p. 1415).

Article L. 711-6 du code de la santé publique (composantes et principes de fonctionnement du service public hospitalier) :

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de la commission (substitue aux mots « établissements publics de santé » les mots « les établissements de soins publics ») (p. 1418).

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *défavorable* à l'amendement n° 238 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les centres hospitaliers régionaux ont une vocation régionale liée à leur haute spécialisation et peuvent assurer en outre les soins courants à la population proche) (p. 1420) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 223 de M. Bernard Debré (supprime la référence à la population proche) (p. 1421) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 46 de Mme Muguette Jacquaint (définit les soins assurés par les hôpitaux locaux) (p. 1423).

Article L. 711-8 du code de la santé publique (participation au service d'aide médicale urgente) :

- *défavorable* à l'amendement n° 567 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les hôpitaux de proximité ont un rôle déterminant dans l'accueil des urgences) (p. 1425).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

Article L. 711-15 (création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :

Rappel au règlement : souligne le retard occasionné par l'opposition du fait de l'utilisation systématique des motions de procédure (p. 1451).

- *ses observations* sur l'amendement n° 603 du Gouvernement (dispose que la composition, les règles de fonctionnement et les compétences du haut comité hospitalo-universitaire sont fixées par décret) (p. 1452) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la fixation par décret de la composition et des règles de fonctionnement du haut comité hospitalo-universitaire) (p. 1453).

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

Article L. 712-1 du code de la santé publique (objet et révision de la carte sanitaire et des schémas d'organisation sanitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 548 de M. Bernard Debré (impose la prise en compte des projets d'établissement) (p. 1467) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 365 de M. Jean-Luc Préel (soumet la procédure de révision de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire à des critères restrictifs) (p. 1468) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 244 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les limites des régions sanitaires correspondent à celles des collectivités territoriales) (p. 1469) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 604 rectifié de Bernard Debré (exclut de la carte sanitaire les activités liées à la chirurgie ambulatoire et à l'hospitalisation à domicile) à l'amendement n° 212 de M. Léonce Deprez (exclut de la carte sanitaire les activités de soins se situant dans des domaines de pointe ou nécessitant des dispositions particulières dans l'intérêt de la santé publique) (p. 1472) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 339 de Mme Elisabeth Hubert (supprime l'établissement par voie réglementaire de la liste des structures alternatives à l'hospitalisation régies par la carte sanitaire) (p. 1473).

Après l'article L. 712-3 du code de la santé publique :

- *défavorable* au sous-amendement n° 592 de M. Jean-Luc Préel (introduit la prise en compte des besoins exprimés par la population) à l'amendement n° 93 de la commission (établit le régime juridique de l'annexe du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1474).

Article L. 712-4 du code de la santé publique (contrats pluriannuels pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 95 de la commission (institue des contrats pluriannuels de redéploiement des moyens sanitaires excédentaires) (p. 1477).

Article L. 712-5 du code de la santé publique (organes compétents pour arrêter la carte sanitaire et les schémas d'organisation sanitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 246 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que le président du conseil régional arrête le schéma régional d'organisation sanitaire après avis du conseil régional de santé de la région concernée) (p. 1479).

Article L. 712-6 du code de la santé publique (composition et organisation du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1481) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 97 de la commission (précise que le conseiller d'Etat ou le conseiller maître à la Cour des comptes qui préside le comité national doit être en exercice) (p. 1483).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de renouvellement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 374 de M. Jean-Luc Préel (de suppression) (p. 1491).

Article L. 712-16 du code de la santé publique (procédure d'attribution ou de renouvellement des autorisations) :

- *défavorable* à l'amendement n° 252 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que l'autorisation est donnée ou renouvelée par le président de la région) (p. 1504).

Article 4 *(codification) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 511 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1507) ;

Assemblée nationale : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (liste des amendements retenus par le Gouvernement) (p. 1507).

Article 6 *(codification et conventions de coopération) :*

- *favorable* à l'amendement n° 119 de la commission (autorise les établissements publics de santé à participer à un groupement économique) (p. 1511).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 507 de M. Jean-Claude Boulard (introduit une représentation des usagers au sein du conseil d'administration des établissements comportant des unités de soins de longue durée) (p. 1537) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 120 de la commission (prévoit la représentation de la commune d'accueil de l'établissement public de santé au sein du conseil d'administration) (p. 1538) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 446 de M. Edouard Landrain (dispose que le directeur de l'unité de formation et de recherche en odontologie siège au conseil d'administration des centres hospitaliers régionaux faisant partie d'un centre hospitalier universitaire) (p. 1538) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 556 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la fixation par décret des modalités d'élection ou de désignation des membres du conseil d'administration) (p. 1539) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 259 corrigé de M. Bernard Debré (attribue au conseil régional la désignation des présidents des conseils d'administration des établissements communaux et départementaux) (p. 1540) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 447 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime la délégation permanente de la présidence du conseil d'administration par le maire ou le président du conseil général) (p. 1541).

Article L. 714-4 du code de la santé publique (attributions du conseil d'administration) :

- *favorable* à l'amendement n° 125 de la commission (dispose que le conseil d'administration définit la politique générale de l'établissement) (p. 1543) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 620 de M. Bernard Debré (dispose que le conseil d'administration délibère sur le projet infirmier présenté par le service infirmier) à l'amendement n° 449 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que le conseil d'administration délibère sur le projet médical rapporté par le président du comité médical de l'établissement et sur le projet d'établissement présenté par le directeur général) (p. 1544, 1545) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 450 de M. Jean-Pierre Foucher (prévoit la délibération du conseil d'administration sur le renouvellement des services ou des départements médicaux) (p. 1547) ;

- *favorable* à l'amendement n° 130 de la commission (dispose que le conseil d'administration délibère sur les modalités d'une politique d'intéressement) (p. 1555).

Article L. 714-6 du code la santé publique (rapport prévisionnel d'activité) :

- *favorable* à l'amendement n° 458 de M. Jean-Pierre Foucher (associe le président de la commission médicale d'établissement à la présentation du rapport prévisionnel d'activité) (p. 1561).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-13 du code de la santé publique (attributions du directeur) :

- *ses observations* (p. 1571) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 396 de M. Jean-Luc Préel (dispose que le directeur informe le conseil d'administration lorsqu'il procède à des virements de crédits excédant le dixième des autorisations de dépenses des comptes concernés) (p. 1571).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (institution, composition et attributions de la commission médicale d'établissement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 307 de M. Jean-Michel Dubernard (crée une commission de soins) (p. 1573) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 149 de la commission (dispose que la commission médicale d'établissement émet un avis sur le bilan social, le plan de formation des personnels et les modalités de mise en œuvre d'une politique d'intéressement) (p. 1577).

Article L. 714-17 du code de la santé publique (institution et composition du comité technique d'établissement) :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 611 du Gouvernement (confie la présidence du comité technique d'établissement au directeur en cas d'empêchement du président du conseil d'administration) à l'amendement n° 153 de la commission (confie la direction du comité technique d'établissement au président du conseil d'administration ou à un représentant des élus des collectivités territoriales membres du conseil d'administration) (p. 1578).

Article L. 714-19 du code de la santé publique (renvoi au règlement des modalités d'application des articles L. 714-17 et L. 714-18).

Rappel au règlement : déclare que les débats ont été d'une grande qualité eu égard à la technicité et à la complexité du texte (p. 1588, 1589).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements privés qui assurent l'exécution du service public hospitalier ou sont associés à son fonctionnement) :*

Article L. 715-6 du code de la santé publique (obligations des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) :

- *défavorable* à l'amendement n° 460 de M. Jean-Pierre Foucher (de suppression) (p. 1595).

Article 11 *(établissements de soins privés ne participant pas au service public hospitalier) :*

Article L. 715-12 du code de la santé publique (conférence médicale) :

- *favorable* au sous-amendement n° 625 du Gouvernement (dispose que la conférence médicale donne aussi son avis sur l'élaboration des prévisions annuelles d'activité de l'établissement) à l'amendement n° 462 de M. Edouard Landrain (dispose que la conférence médicale donne son avis sur la politique médicale de l'établissement) (p. 1599) ;

- *soutient* l'amendement n° 180 de la commission (substitue au mot « médecins » le mot « praticiens ») : vote réservé (p. 1599) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article 14 *(codification et modification des articles maintenus de la loi du 31 décembre 1970) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 534 de M. Georges Hage (interdit le prélèvement, le transport ou la greffe de tissu humain en exercice libéral hospitalier) (p. 1605).

Article 21 *(coordination avec des dispositions de la loi relative à la fonction publique hospitalière) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 468 de M. Jacques Barrot (supprime le détachement des directeurs des établissements sur leur emploi) (p. 1610).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-20 du code de la santé publique (services, départements et unités fonctionnelles) :

- *défavorable* à l'amendement n° 263 de M. Bernard Debré (dispose que les établissements publics de santé, autres que les hôpitaux locaux, sont organisés en services et que le conseil d'administration arrête l'organisation des établissements) (p. 1782) ;

- *favorable* à l'amendement n° 627 du Gouvernement (définit les unités fonctionnelles) (p. 1786).

Article L. 714-21 du code de la santé publique (mode de nomination des chefs de service ou de département) :

- *défavorable* à l'amendement n° 267 de M. Bernard Debré (précise que, dans les centres hospitaliers régionaux ayant passé une convention avec une unité de formation et de recherches médicales, les chefs de service doivent être professeur d'université praticien hospitalier) (p. 1790) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 544 de M. Jean Royer (supprime les dispositions relatives à la cessation des fonctions hospitalières exercées par les professeurs des universités-praticiens hospitaliers) (p. 1792).

Article L. 714-23 du code de la santé publique (attributions des chefs de service ou de département) :

- *défavorable* à l'amendement n° 275 de M. Bernard Debré (dispose que le rapport d'activité et d'évaluation est établi périodiquement) (p. 1796).

Article L. 714-24 du code de la santé publique (modalités d'organisation des unités fonctionnelles) :

- *favorable* à l'amendement n° 619 du Gouvernement (permet aux praticiens hospitalo-universitaires d'être responsables d'unités fonctionnelles) (p. 1799).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (possibilité de créer des fédérations) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 501 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que les résultats financiers peuvent être réaffectés à la fédération) (p. 1803).

Après l'article L. 714-25 du code la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 628 du Gouvernement (autorise, par dérogation, le conseil d'administration d'un établissement public de santé à décider de l'organisation des soins et du fonctionnement médical de l'établissement) (p. 1805).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Départements : Dordogne (p. 4953).

Elevage : crise de l'élevage bovin et mesures (p. 4953).

Recherche et technologie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [6 novembre 1991] :

Agence nationale pour la valorisation de la recherche (A.N.V.A.R.) (p. 5586).

Aménagement du territoire : déconcentration hors de l'Ile-de-France (p. 5586).

Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.) : missions et moyens (p. 5586).

Chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) :
- effectifs et créations d'emplois (p. 5586) ;
- formation : conventions industrielles de formation pour la recherche (C.I.F.R.E.) (p. 5586).

Communautés européennes : programmes communautaires : Eurêka (p. 5587).

Enseignement supérieur : étudiants : allocation de recherche (p. 5587).

Entreprises : P.M.E./P.M.I. : incitations en faveur de la recherche (p. 5586).

INSERM (p. 5586).

Pharmacie : recherche pharmaceutique (p. 5586).

Recherche : ministère de la recherche et de la technologie :
- budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 5585, 5586) ;
- ratio dépense nationale de recherche-développement (D.N.R.D./P.I.B.) (p. 5585).

Vie, médecine et biologie :
- projet génome humain (p. 5586) ;
- recherche biomédicale (p. 5586).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Santé publique :
- sida : historique (p. 7425) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : historique : rapport Lucas (p. 7425, 7426) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7426) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : situation des pays étrangers (p. 7426).

Vie, médecine et biologie :
- bioéthique : projet de loi (p. 7425) ;
- procréation médicalement assistée : dons de sperme : contrôle, gratuité, anonymat (p. 7425).

BIRRAUX (Claude)

Député de la Haute-Savoie

(4e circonscription)

Apparenté U.D.C.

S'apparente au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à prévoir des dispositions relatives au **contrat de qualification exécuté dans une zone frontalière (n° 1933)** [27 mars 1991].

Rapport fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur le **contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires. - Tome I : Fonctionnement du contrôle et réacteurs du futur (n° 2417)** [6 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Revalorisation des allocations familiales :** montant : revalorisation ; politique familiale ; déplafonnement des cotisations des entreprises : compensation [29 mai 1991] (p. 2384).

- **Sûreté nucléaire :** information du public ; sécurité internationale : assistance aux pays de l'Est ; commissions départementales d'information et de surveillance : proposition de loi ; accords internationaux ; sécurité des ouvriers ; débat au Parlement [4 décembre 1991] (p. 7129).

à un miniatre :

- **Recherche** [30 mai 1991] :

Etablissements publics : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 2429).

Retraites : fonctionnaires civils et militaires : chercheurs contractuels titularisés (p. 2429).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Affaires étrangères :
- coopération internationale (p. 3647) ;
- Etats-Unis (p. 3647) ;
- Japon : programme Omega (p. 3647) ;
- Suède (p. 3646).

Commerce extérieur :
- déchets : exportation dans les pays en voie de développement : impossibilité (p. 3647) ;
- déchets : importation (p. 3648) ;
- électricité : exportation (p. 3648).

Déchets nucléaires :
- Agence nationale des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.) : rôle et statut ; comportement (p. 3646) ;
- élimination (p. 3647) ;
- gestion (p. 3646).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits des générations futures (p. 3647).

Energie :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 3646, 3647) ;
- E.D.F. : responsabilités (p. 3646).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 3646, 3647).

Parlement :
- compétence (p. 3646) ;
- Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : mission d'études et rapport (p. 3646, 3648).

Recherche :
- axes de la recherche (p. 3648) ;
- financement (p. 3647, 3648) ;
- retraitement et transmutation (p. 3647).

Risques technologiques :
- sûreté nucléaire : recommandations (p. 3647) ;
- Tchernobyl (p. 3646, 3647).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* sous-amendement n° 89 (prévoit que l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques élabore chaque année un rapport sur l'évolution des techniques nucléaires) à l'amendement n° 88 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que l'enfouissement dans les couches géologiques ou le stockage souterrain de déchets ne pourront être autorisés que par la loi) : devenu sans objet (p. 3778).

Article 1er *(rapports d'évaluation des recherches portant sur l'élimination des déchets radioactifs) :*

- *son* amendement n° 25 soutenu par M. Marc Laffineur (prévoit que des recherches sur l'élimination des déchets seront entreprises et qu'un rapport sera transmis au Parlement dans les trois ans ; stipule que, au cas où l'enfouissement s'avérerait être en 2006 la meilleure solution, celui-ci ne pourra être que provisoire et réversible) : rejeté (p. 3781) ;
- *son* amendement n° 90 (prévoit que l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, dans le cadre de la mission permanente sur le contrôle des installations nucléaires, est saisi des rapports annuels d'évaluation et que le Parlement en débat en séance publique) : non soutenu (p. 3782).

Article 7 *(utilisation de sources radioactives) :*

- *son* amendement n° 28 soutenu par M. Marc Laffineur (prévoit que des experts désignés par la commission locale d'information et de contrôle vérifient *in situ* que des déchets radioactifs ne sont pas entreposés ou stockés) : rejeté (p. 3790).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 29 soutenu par M. Marc Laffineur (prévoit que les déchets radioactifs provenant des pays étrangers ne peuvent être stockés en France) : rejeté (p. 3796).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- Allemagne (p. 6530) ;
- Bulgarie : opération de Kozluduy (p. 6531) ;
- Etats-Unis (p. 6530) ;
- Japon (p. 6530, 6531) ;
- Suède (p. 6530).

Commerce extérieur :
- déchets : importation (p. 6530) ;
- électricité : exportation (p. 6530).

Déchets nucléaires : Agence nationale des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.) (p. 6531).

Energie :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 6530) ;
- énergie nucléaire : débat ; loi-cadre (p. 6531).

Europe : pays de l'Est : coopération scientifique (p. 6531).

Parlement :
- compétence (p. 6531) ;
- Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques : mission d'études et rapport (p. 6531).

Recherche : retraitement et transmutation (p. 6530).

Risques technologiques : sûreté nucléaire (p. 6531).

Sénat : texte (p. 6530).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 4957).

Exploitations agricoles : pluriactivité : statut fiscal et social (p. 4957).

Environnement. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Energie : énergies renouvelables, biocarburants (p. 5459).

Organismes et structures : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : mise en place ; implantation à Cergy (p. 5459).

Recherche et technologie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1991] :

Agence nationale pour la valorisation de la recherche (A.N.V.A.R.) (p. 5592).

Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.) : personnels : retraites (p. 5593).

Energie :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : avenir ; missions (p. 5593) ;
- énergie nucléaire : recherche (p. 5593).

Environnement : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (p. 5593).

Espace : Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) (p. 5593).

Evaluation et Comité national d'évaluation de la recherche (p. 5592, 5593).

Industrie :
- aéronautique (p. 5593) ;
- recherche industrielle (p. 5592).

Recherche : ministère de la recherche et de la technologie :
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 5592) ;
- ratio dépense nationale de recherche-développement (D.N.R.D./P.I.B.) (p. 5593).

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Prix et concurrence : transparence tarifaire (p. 5978).

BLANC (Jacques)

Député de la Lozère

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Généralités (p. 1372).

Fonction publique hospitalière : statuts, revalorisation (p. 1372, 1373).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé : régionalisation (p. 1373).

Historique de la fonction hospitalière (p. 1372).

Infirmiers et infirmières (p. 1372).

Personnes âgées : hébergement dans les établissements de soins (critères de partage entre secteurs sanitaire et social) (p. 1372).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1372).

Sécurité sociale : dépenses de santé et consommation de soins (p. 1372).

Lecture définitive [3 juillet 1991] :

Rappel au règlement : estime que la loi portant réforme hospitalière met en danger l'organisation du système de santé en France (p. 3953).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 4151) : rejetée au scrutin public (p. 4154).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 4153).

Laboratoire national de la santé (p. 4152).

Médicaments :
- Agence du médicament : missions et statut (p. 4152) ;
- Comité du médicament : missions et statut (p. 4152) ;
- dépenses de promotion : abus, plafonnement, pénalités (p. 4152) ;
- prix : réglementation (p. 4151).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4151).

Sécurité sociale :
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4151, 4152) ;
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : enveloppe globale, taux directeur, objectifs chiffrés (p. 4152).

Vie, médecine et biologie : contraception : remboursement des pilules contraceptives (p. 4151).

BLIN (Jean-Claude)

Député de l'Indre

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de loi organique de M. Jean Auroux et plusieurs de ses collègues, relative à la représentation du monde combattant au sein du Conseil économique et social et à la composition du bureau du Conseil économique et social (n° 1729) [18 avril 1991] (p. 1430).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 4991).

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : réforme (p. 4991).

Elevage : viandes : baisse des cours (p. 4991).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : installation (p. 4991).

Risques naturels : calamités agricoles : fonds de garantie (p. 4991).

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Equipements touristiques : hébergement à caractère social (V.V.F.) (p. 5559).

Tourisme social et associatif (p. 5559).

BLUM (Roland)

Député des Bouches-du-Rhône

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

BOCKEL (Jean-Marie)

Député du Haut-Rhin

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [*J.O.* du 17 octobre 1991] (p. 13637).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission de la production et des échanges sur la **gestion des déchets (n° 2275)** [16 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 mai 1991] :

Ses observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 2334).

Principaux thèmes développés [28 mai 1991] :

Collectivités locales : coopération intercommunale (p. 2324).

Enseignement supérieur : urbanistes (p. 2323).

Logement et habitat :
- logement locatif privé : incitations (p. 2323) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 2323, 2324).

Villes et banlieues : politique de la ville (p. 2324).

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Affaires étrangères : coopération internationale (p. 3629).

Collectivités locales : concertation avec les élus et dédommagement (p. 3629).

Déchets nucléaires :
- gestion (p. 3629) ;
- réduction (p. 3629).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 3630).

Parlement :
- compétence (p. 3629) ;
- Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : mission d'études et rapport (p. 3629).

Recherche : évaluation : création d'une instance (p. 3629).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Intégration, « francisation » (p. 4384).

Travail : travail clandestin : généralités (p. 4384).

BOCQUET (Alain)

Député du Nord

(20e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à créer une **commission d'enquête** sur les **pratiques de certains organismes effectuant des opérations de construction de logements en accession sociale à la propriété (n° 2221)** [17 septembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Indépendance de la justice, réforme du Conseil supérieur de la magistrature : fonctionnement ; moyens financiers : insuffisance ; statut des magistrats : projet de loi [24 avril 1991] (p. 1679).

- Revendications des salariés du groupe Renault : Cléon : revendications ; stratégie de la régie ; négociations : conciliateur ; Gouvernement : liberté du travail : respect ; intervention de la police [6 novembre 1991] (p. 5569, 5570).

orales sans débat :

- n° 439, posée le 11 juin 1991 : **logement (prêts)** (p. 3009). Appelée le 14 juin 1991 : renégociation des prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) ; prêts substitutifs aux P.A.P. à taux constant ; mobilisation du fonds du « 1 p. 100 logement » ; possibilité de rester dans le logement avec le statut de locataire H.L.M. (p. 3176, 3177).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Recherche et technologie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1991] :

Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) (p. 5594).

Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) : missions et moyens (p. 5594).

Chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) : effectifs et créations d'emplois (p. 5594).

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : avenir ; missions (p. 5594).

Enseignement supérieur : recherche universitaire (p. 5595).

Entreprises : P.M.E./P.M.I. : incitations en faveur de la recherche (p. 5594).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 5594).

Industrie :
- aéronautique (p. 5594) ;
- recherche industrielle (p. 5594).

Programmes nationaux (p. 5594).

Recherche : ministère de la recherche et de la technologie :
- budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 5594) ;
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 5595) ;
- ratio dépense nationale de recherche-développement (D.N.R.D./P.I.B.) (p. 5594, 5595).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5595).

BOHBOT (David)

Député du Val-de-Marne

(2e circonscription)

Socialiste

Devenu député le 18 juin 1991 en remplacement de M. Laurent Cathala, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

Rapporteur de la proposition de résolution, présentée par M. Jean-Claude Lefort, tendant à créer une commission d'enquête sur le travail clandestin au marché d'intérêt national de Rungis (n° 2220) [17 octobre 1991].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de résolution (n° 2220) de M. Jean-Claude Lefort et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une **commission d'enquête sur le travail clandestin au marché d'intérêt national de Rungis (n° 2310)** [31 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Professions sanitaires et sociales : travailleurs sociaux : projet de loi relatif à leur statut ; accès au cadre A ; homologation du diplôme ; infirmières : revalori-

sation des rémunérations ; réduction du travail de nuit ; bourses d'études [6 novembre 1991] (p. 5580, 5581).

- **Transfusions sanguines :** personnes contaminées par le virus du sida ; indemnisation : projet de loi ; fonds d'indemnisation : création ; délai de six mois pour l'offre d'indemnisation [27 novembre 1991] (p. 6658).

à un ministre :

- **Transports** [19 décembre 1991] :

Environnement : bruit : plan d'exposition au bruit (P.E.B.) (p. 8219).

Transports aériens : Aéroport d'Orly : nuisances aériennes (p. 8218).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Médicaments :
- dépenses de promotion : abus, plafonnement, pénalités (p. 4132) ;
- prix : réglementation (p. 4132).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4132).

Sécurité sociale : dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4132).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 4153).

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 4153).

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Article 2 *(détermination d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments remboursés et fixation contractuelle du prix desdits médicaments) :*

Article L. 162-18 du code de la sécurité sociale (détermination négociée d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments) :

- *favorable* à l'amendement n° 172 du Gouvernement (établit le régime juridique du Comité du médicament) (p. 4187).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Professions médicales : médecins : démographie médicale, reconversion (p. 4870).

Santé publique : Haut Comité pour la santé (p. 4876).

Sécurité sociale : dépenses de santé : maîtrise négociée, enveloppe globale, objectifs chiffrés (p. 4870).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Familles : assistantes maternelles : soutien (p. 7433).

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Après l'article 20 :

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (proroge les dispositions relatives aux prêts de consolidation prévus par la loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés) : adopté (p. 7560).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1991] :

Famille : assistantes maternelles : statut (p. 8155).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation et indexation (p. 8155).

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Après l'article 11 *ter* :

- *soutient* l'amendement n° 30 de M. Jean-Claude Boulard (rend facultative la mention des cotisations patronales sur les bulletins mensuels de paie des salariés détenteurs d'un emploi de proximité ou d'assistante maternelle) : adopté (p. 8178).

Lecture définitive :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1991] :

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 8349).

Discussion des articles [21 décembre 1991] :

Article 9 *(modifications de l'article 24 de la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (introduit les établissements de santé privés dans le champ d'application de l'article 24 de la loi hospitalière, relatif aux structures alternatives à l'hospitalisation) : adopté (p. 8354).

Après l'article 9 :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (intègre les frais d'hospitalisation sans hébergement dans le montant total annuel des frais d'hospitalisation des établissements de soins privés) (p. 8354) : adopté (p. 8355).

BOIS (Jean-Claude)

Député du Pas-de-Calais

(13e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Fonction publique hospitalière : statuts, revalorisation (p. 1381).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé :
- autonomie (p. 1381) ;
- budget global et taux directeur (p. 1382).

BONNEMAISON (Gilbert)

Député de la Seine-Saint-Denis

(1re circonscription)

Socialiste

Questeur de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Est nommé questeur de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la dotation globale de

fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [*J.O.* du 9 avril 1991] (p. 4751).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 et 21 mars 1991] :

Inscrit contre la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 159).

Principaux thèmes développés :

Communes : inégalités et solidarité (p. 161, 162).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : inégalités entre communes (p. 161).

Président de la République : déclarations (p. 160).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris : solidarité (coopération intercommunale, péréquation financière et proposition du maire de Paris) (p. 161).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la Nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 octobre 1991] :

Code pénal : réforme : histoire, signification et buts (p. 4217, 4218).

Communautés européennes : législations pénales : harmonisation (p. 4219).

Communes : ingérence et trafic d'influence (p. 4219).

Droits de l'homme et libertés publiques : manifestations : interdictions (p. 4218).

Etat : sûreté de l'Etat et « intérêts fondamentaux de la Nation » (p. 4217, 4218).

Justice : action : atteintes et notion de « contempt of court » (p. 4218).

Patrimoine culturel : atteintes (p. 4218).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et pénalisation de la désinformation (p. 4218).

BONNET (Alain)

Député de la Dordogne

(3e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code des postes et des télécommunications et la loi n° 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications (n° 1953) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (économie, finances et budget : postes et télécommunications) [9 octobre 1991] (p. 4394).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284) [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 17 : **économie, finances et budget : postes et télécommunications (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- Agriculture [4 avril 1991] :

Elevage bovin : viandes : distorsion de concurrence (p. 752).

Revenu agricole (aide) (p. 752).

- Environnement [18 avril 1991] :

Agriculture : protection de l'environnement, préservation des eaux (rôle) (p. 1362).

Eau :
- qualité (p. 1362) ;
- réforme du droit de l'eau (p. 1362).

- Commerce et artisanat [23 mai 1991] :

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : commerçants et artisans (p. 2231).

- Tourisme et loisirs [27 juin 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales : tourisme rural (p. 3773).

Départements : Dordogne (p. 3773).

- Agriculture [3 octobre 1991] :

Exploitants agricoles :
- femmes : veuves (p. 4111) ;
- retraites : application de la réforme (p. 4111).

- Anciens combattants et victimes de guerre [28 novembre 1991] :

Retraite mutualiste :
- augmentation du plafond (p. 6720) ;
- délais de souscription (p. 6720).

- Police [5 décembre 1991] :

Collectivités locales et finances locales : dotation de développement rural (D.D.R.) : critères de répartition : cas du département de la Dordogne (p. 7219).

- Postes et télécommunications [12 décembre 1991] :

Poste (La) :
- centres de tri : restructuration (p. 7649) ;
- centres informatiques : agents : devenir (p. 7649).

Secteur public : transformation des postes et télécommunications en deux exploitants publics : personnels : « reclassification » (p. 7649).

orales sans débat :

- **n° 365,** posée le 2 avril 1991 : **mutualité sociale agricole (retraites)** (p. 636). Appelée le 5 avril 1991 : régime agricole : bilan et perspectives ; loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 ; Fonds national de solidarité : accès aux agriculteurs ; pensions de réversion : proposition de loi (dépôt) (p. 836, 837, 838).

- **n° 504,** posée le 26 novembre 1991 : **enseignement maternel et primaire (fonctionnement)** (p. 6642). Appelée le 29 novembre 1991 : zones rurales : fermeture de classes ; mission de réflexion : création ; carte scolaire : classement des départements en cinq groupes (p. 6787, 6788, 6789).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et relatif à l'institution nationale des invalides (n° 1785).**

Première lecture :

Explications de vote [9 avril 1991] :

Vote pour du groupe socialiste (p. 964).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).**

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Pensions de retraites : inégalités sociales et sectorielles (p. 2172).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 mai 1991] :

Inscrit contre la question préalable de : *Lajoinie (André)* (p. 2270).

Principaux thèmes développés :

Administration : service public : démantèlement : risque (p. 2270).

Communautés européennes :
- Cour de justice : jurisprudence en matière de fonction publique nationale (p. 2272) ;
- marché unique : construction (p. 2272) ;
- traité de Rome : article 48 : accès des ressortissants de la Communauté aux « emplois de l'administration publique » : principe et application (p. 2272).

Concours : préservation (p. 2272).

Etat : souveraineté nationale : abandon (p. 2270, 2272).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).**

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyage et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *ses observations* (p. 3056).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Agriculture :
- élevage (p. 4537) ;
- retraites (p. 4537).

Aménagement du territoire (p. 4537).

Commerce et artisanat : régimes de retraite (p. 4537).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4537).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Vote des crédits* [24 octobre 1991] :

- *ses observations* sur l'amendement n° 61 de M. Edmond Alphandéry (prévoit la présentation, par le Gouvernement, d'un rapport sur l'attribution des bourses à des étudiants de l'enseignement supérieur issus des milieux agricoles) (p. 5028) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 62 de M. Edmond Alphandéry (prévoit que le Gouvernement exposera par une communication les solutions susceptibles de faire face à la suppression des crédits du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale) (p. 5029).

Economie, finances et budget : Postes et télécommunications. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [8 novembre 1991] :

Audiovisuel :
- câble (p. 5711) ;
- télévision haute définition : norme D2 Mac (p. 5711).

Administration : service public (p. 5709).

France Télécom :
- Etat : prélèvement au profit du budget général et de la recherche (p. 5710) ;
- industrie : matériel de télécommunications, filière électronique (p. 5710, 5711) ;
- Numéris : réseau numérique à intégration de services (p. 5710) ;
- résultats et désendettement (p. 5710).

Ministère des postes et télécommunications : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5709).

Organismes et structures :
- Commission supérieure du service public (p. 5709) ;
- Conseil national des études de télécommunications (C.N.E.T.) (p. 5710).

Poste (La) :
- comptes chèques postaux et Caisse nationale d'épargne : rémunération des avoirs par le Trésor (p. 5710) ;
- presse, édition et imprimerie : aides à la presse et accords Laurent (p. 5709) ;
- service postal : qualité et modernisation (p. 5709, 5710) ;
- services financiers : élargissement des produits (p. 5709, 5710) ;
- zones rurales et de montagne : bureaux de poste : suppressions (p. 5710).

Secteur public : transformation des postes et télécommunications en deux exploitants publics (loi du 2 juillet 1990) : application de la réforme (p. 5709).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 82 supprimé par le Sénat *(pouvoirs de contrôle des agents du service de la redevance pour droit d'usage d'un appareil récepteur de télévision) :*

- *son* amendement n° 203 (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture et prévoit que ce n'est qu'à partir du 1er avril 1992 que les diffuseurs ou les distributeurs de services de télévision devront communiquer des informations qui ne pourraient porter que sur des personnes préalablement déterminées par le service de la redevance) (p. 7851) : vote réservé (p. 7852) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7865).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).**

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Après l'article 35 :

- *son* amendement n° 62 corrigé (étend le dispositif du crédit d'impôt-recherche aux dépenses engagées pour la création de collections nouvelles par les entreprises des secteurs manufacturiers) : retiré (p. 7189).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1991] :

Communes : Amiens (p. 7258).

Cours d'eau, étangs et lacs : aménagement, protection et entretien (p. 7258).

Droit de l'eau : loi du 16 décembre 1964 (p. 7258).

Gestion et distribution de l'eau : ressource : unicité ; quantité (p. 7258).

Prix et concurrence : prix de l'eau (p. 7259).

Régions : Aquitaine (p. 7259).

Risques naturels : sécheresse (p. 7258).

Usagers : droits de l'usager : information (p. 7258).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2318).

Première lecture :

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 17 précédemment réservé *(prorogation des dispositions relatives au régime social applicable aux correspondants locaux de presse) :*

- *ses observations* (p. 7550).

BONREPAUX (Augustin)

Député de l'Ariège

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [*J.O.* du 9 avril 1991] (p. 4751).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Rapporteur de cette mission [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (intérieur : collectivités locales) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 28 : **intérieur : collectivités locales (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Solidarité rurale :** dotation de développement rural (D.D.R.) : péréquation de la taxe professionnelle ; gestion de l'espace : nouvelles dispositions législatives ; propos tenus par le Président de la République à Chinon ; dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) : rapport [30 octobre 1991] (p. 5318, 5319).

à un ministre :

- **Agriculture** [4 avril 1991] :

Aménagement du territoire : zones de montagne et zones défavorisées (p. 751).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 751).

Jeunes agriculteurs : installation (p. 751).

Lait et produits laitiers : quotas (mobilité) (p. 751).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 et 21 mars 1991] :

Communes : inégalités et solidarité (p. 119).

Communes rurales et dotation de solidarité rurale (p. 119).

Constitution : collectivités locales : libre administration (art. 34 et 72) (p. 118).

Constitution : égalité devant la loi (art. 2) (p. 119).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- garantie de progression minimale (p. 118) ;
- réformes successives (p. 119) ;
- résidences secondaires (p. 119).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :
- critères : 10 000 habitants (seuil) (p. 118) ;
- critères : potentiel fiscal et effort fiscal (p. 119).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 135 (reporte au 1er janvier 1992 le dispositif de l'amendement n° 42 et demande au Gouvernement de présenter des simulations avant le 1er juillet 1991) : rejeté au scrutin public (p. 180).

Article 1er *(part des concours particuliers au sein de la D.G.F.) :*

Rappel au règlement : signale que son amendement n° 136 avant l'article 1er n'a pas été appelé (p. 182).

Avant l'article 2 :

- *son* amendement n° 136 rectifié (dispose que la strate de population prise en compte pour le calcul de la dotation de base des communes membres d'un groupement à fiscalité propre est celle de ce groupement, quand son critère d'intégration fiscale est supérieur à 10 p. 100) (p. 182) : vote réservé (p. 183) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 53 (institue une dotation de solidarité rurale) (p. 218) : vote réservé (p. 223) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 225).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *son* amendement n° 121 corrigé (précise le mode de financement de la dotation de solidarité rurale) (p. 234) : vote réservé (p. 238) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 296).

Après l'article 9 :

- *son* sous-amendement n° 191 soutenu par M. Michel Sapin (précise que le mécanisme de solidarité financière entre départements a pour but d'améliorer la situation en milieu rural) à l'amendement n° 187 corrigé de M. Jacques Barrot (institue un mécanisme de solidarité financière entre départements au sein de la D.G.F.) (p. 289) : vote réservé (p. 292) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 296) ;
- *son* amendement n° 134 (dispose que le Gouvernement présentera un rapport au Parlement avant le 30 septembre 1992 sur une modification de la notion de potentiel fiscal et ses conséquences) : vote réservé (p. 292) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 296) ;
- *son* sous-amendement n° 194 soutenu par M. René Dosière (dispose que l'étude du Gouvernement prend la forme d'un rapport au Parlement déposé avant le 15 octobre 1991, et précise les modifications de D.G.F. envisagées pour les communes rurales) à l'amendement n° 26 de la commission (dispose que le Gouvernement déposera, lors du projet de loi de finances pour 1992, une étude sur la création d'une dotation pour les communes rurales de montagne et les effets de celle-ci sur la D.G.F.) (p. 293) : vote réservé (p. 294) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 296).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 et 26 mars 1991] :

Inscrit contre la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 333).

Principaux thèmes développés :

Communes : coopération intercommunale :
- commission départementale (p. 334) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 334, 335) ;
- communautés urbaines, districts, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes (p. 334).

Coopération décentralisée : généralités (p. 335).

Démocratie locale : généralités (p. 333).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 334).

Etat : déconcentration : extension (p. 333).

Impôts locaux : taxe professionnelle (spécialisation et harmonisation) (p. 335).

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Article 4 *(rôle du préfet de région) :*
- *ses observations* (p. 392) ;

Aménagement du territoire : zones de montagne (p. 392).

Avant l'article 48 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 622 de M. Dominique Perben (dispose qu'en vertu du principe de libre administration des collectivités locales, les communes choisissent librement les modalités et les structures de coopération intercommunale) (p. 580, 581) ;

Aménagement du territoire : zones de montagne (p. 580).

Communes : coopération intercommunale (liberté de choix) (p. 580, 581).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

Observations sur le rappel au règlement de : *Brunhes (Jacques)* (p. 809).

Avant l'article 53 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 735 du Gouvernement (organise la création des communautés de communes proposées par le schéma départemental et la possibilité de refus de participation pour les communes pressenties) (p. 811) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 739 de M. Patrick Ollier (précise que les communes ayant manifesté à une majorité des deux tiers leur volonté de ne pas participer à la communauté des communes ne peuvent en aucun cas y être associées) à l'amendement n° 735 du Gouvernement (p. 813).

Article 53 *(communautés de communes) :*

Article 167-4 du code des communes :

- *ses observations* sur l'amendement n° 737 du Gouvernement (propose que lorsque des communes précédemment associées, à l'exclusion de toute autre, dans un syndicat de communes ou un district décident de créer une communauté de communes, cette dernière est substituée de plein droit au syndicat ou au district préexistant) (p. 840) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 740 de M. Patrick Ollier (précise que la substitution n'est possible que si le syndicat ou le district en a manifesté l'intention par un vote à la majorité des deux tiers de ses membres) à l'amendement n° 737 (p. 840) ;
- *favorable* à l'amendement n° 658 2e rectification de M. Bernard Derosier (dispose que les districts existants à la publication de la loi peuvent se transformer en communauté de communes en conservant l'intégralité de leurs compétences, par une décision du conseil de district prise à la majorité des deux tiers de ses membres) (p. 841) ;
- *son* sous-amendement oral (supprime la mention selon laquelle la communauté de communes conserve l'intégralité des compétences du syndicat dont elle est issue) à l'amendement n° 658 deuxième rectification : adopté (p. 841).

Après l'article 53 :

- *favorable* à l'amendement n° 659 de M. Bernard Derosier (confie au district des compétences en matière d'aménagement d'espaces, d'urbanisme prévisionnel et de développement économique) (p. 842).

Après l'article 56 :

- *favorable* à l'amendement n° 316 de la commission (dispose que la transformation d'un organisme de coopération intercommunale non doté d'une fiscalité propre en établissement public doté d'une telle fiscalité s'effectue suivant les règles de création du nouvel établissement public de coopération) (p. 877).

Après l'article 57 :

- *soutient* l'amendement n° 322 de la commission (étend le mécanisme de spécialisation de la taxe professionnelle aux communautés urbaines et aux districts dotés d'une fiscalité propre qui exercent les compétences proposées aux communautés de villes en matière d'urbanisme prévisionnel et de développement économique) : adopté (p. 905).

Après l'article 59 :

- *rectifie* oralement l'amendement n° 662 rectifié de M. Bernard Derosier (attribue aux districts le régime fiscal des communautés de villes lorsqu'ils exercent les compétences fixées pour ces communautés en matière d'urbanisme prévisionnel et de développement économique) : (p. 909).

Article 63 *(dotation globale de fonctionnement des communautés de villes et des communautés de communes) :*
- *ses observations* (p. 915) ;

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation) (p. 915).

Après l'article 63 :

- *favorable* à l'amendement n° 669 de M. Bernard Derosier (rend les groupements de communes prioritaires dans le versement de la dotation supplémentaire aux communes touristiques et thermales) (p. 920) ;

- *soutient* l'amendement n° 668 de M. Bernard Derosier (prévoit que, à compter du 1er janvier 1992, les communes qui n'appartiennent pas à un groupement à fiscalité propre et qui disposent de bases de taxe professionnelle particulièrement élevées font l'objet d'un écrêtement perçu au profit du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle et affecté aux groupements à fiscalité propre) : retiré (p. 921) ;

- *soutient* l'amendement n° 671 rectifié de M. Bernard Derosier (propose des dispositions particulières de péréquation de la taxe professionnelle lorsque les bases nettes d'un groupement à fiscalité propre excèdent deux fois et demie la moyenne nationale des bases de la catégorie de groupement dont il relève) : retiré (p. 922) ;

- *soutient* l'amendement n° 678 de M. Bernard Derosier (modifie de façon progressive les modalités d'indexation de la D.G.F. sur le P.I.B. en vue de faciliter la création de nouveaux groupements de communes suscitée par la loi) (p. 922) : adopté (p. 923).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : aménagement et développement rural (p. 6739, 6740).

Communes : dotation de développement rural (D.D.R.) : création, communes bénéficiaires et mode de financement (p. 6739).

Coopération intercommunale :
- généralités et libre adhésion (p. 6739) ;
- communautés de communes et communautés de villes : création, compétences et régime fiscal (p. 6739).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 6739).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1991] :

Article 46 *bis* supprimé par le Sénat *(fonds de correction des déséquilibres interrégionaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 124 de la commission (crée un fonds de correction des déséquilibres régionaux, précise son mode d'alimentation et organise la répartition de ses ressources) (p. 6853).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 131 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; supprime l'obligation de conformité entre les propositions des communes et le projet de schéma) (p. 6860) ;

Coopération intercommunale : libre adhésion des communes (p. 6860).

Après l'article 56 :

- *soutient* l'amendement n° 279 de M. Jean-François Delahais (prévoit que lorsqu'un établissement public de coopération se transforme en un autre établissement public de coopération, il suit les régles de création du nouvel établissement) : adopté aprés modifications (p. 6895) ;

- *son* sous-amendement n° 415 (précise qu'il s'agit des établissements publics de coopération dénués de fiscalité propre) à l'amendement n° 279 de M. Jean-François Delahais : adopté (p. 6895).

Après l'article 63 :

- *soutient* l'amendement n° 223 de la commission (instaure, à compter du 1er janvier 1992, un écrêtement des bases de taxe professionnelle des communes, perçu au titre du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle et redistribué aux groupements de communes) (p. 6929, 6930) : adopté (p. 6931) ;

- *son* sous-amendement n° 403 (supprime la référence à la moyenne nationale globale pour l'application du dispositif) à l'amendement n° 223 de la commission (p. 6929) : retiré (p. 6931) ;

- *son* sous-amendement n° 404 (propose que le dispositif s'applique à partir de 1993) à l'amendement n° 223 de la commission (p. 6929) : rejeté (p. 6931) ;

- *son* sous-amendement n° 405 (propose que le dispositif s'applique à partir de 1993) à l'amendement n° 224 de la commission (instaure, à compter du 1er janvier 1992, un écrêtement des bases de taxe professionnelle des groupements à fiscalité propre, perçu au profit du fonds national de péréquation et redistribué à d'autres groupements) (p. 6931) : retiré (p. 6932).

Après l'article 63 *bis* :

- *son* amendement n° 284 corrigé (élargit aux groupements de communes de plus de 2 000 habitants, pour une durée déterminée, l'exercice du droit d'option en faveur de la deuxième part de la dotation globale d'équipement) (p. 6932) : devenu sans objet (p. 6933) ;

- *son* amendement n° 280 corrigé (dispose que les crédits de la dotation globale d'équipement sont répartis à égalité entre les deux parts de celle-ci) (p. 6933) : adopté (p. 6934) ;

- *son* amendement n° 282 (dispose que les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine - D.S.U. - bénéficient de la majoration de la dotation globale d'équipement des communes) : adopté (p. 6934) ;

- *son* amendement n° 281 (réserve les majorations de dotation globale d'équipement aux groupements à fiscalité propre dont le potentiel fiscal est faible et aux groupements sans fiscalité propre dont la moitié au moins des communes membres remplissent les conditions pour bénéficier de la majoration) : rejeté (p. 6935).

Après l'article 64 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 227 de la commission (modifie la répartition de la première part de la dotation du fonds de péréquation de la taxe professionnelle aux dépens des communes de plus de 200 000 habitants) (p. 6936) ;

- *soutient* l'amendement n° 228 de la commission (dispose que le versement de la deuxième part du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle est suspendu lorsque les bases de taxe professionnelle deviennent supérieures de 10 p. 100 à leur niveau de l'année précédant l'admission au fonds) : rejeté (p. 6937).

Article 64 *bis* nouveau *(versement du fonds de compensation pour la T.V.A. au profit de certaines communes urbaines et de certains districts) :*

- *ses observations* (p. 6938).

Après l'article 64 *bis* :

- *son* amendement n° 380 corrigé (majore la dotation de compensation de la dotation globale de fonctionnement attribuée aux communes rurales les plus défavorisées en regard de leur potentiel fiscal à l'hectare et de leur densité de population) (p. 6942) : adopté après modifications (p. 6943) ;

- *son* sous-amendement n° 363 corrigé (évalue l'importance relative des critéres de répartition de la première part de la D.D.R. entre les départements) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (définit les bénéficiaires de la D.D.R. et précise la répartition de ses deux parts à partir de critéres tels que l'appartenance à un groupement de communes, la situation de ville-centre, le potentiel fiscal par habitant, l'effort fiscal et la population) : retiré (p. 6949).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Principaux thèmes développés [11 juin 1991] :

Collectivités locales :
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 3005, 3006) ;
- taxe sur l'électricité : T.V.A. (p. 3005).

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 3005).

Finances publiques : dépenses : investissements routiers (p. 3006).

Impôts locaux : taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 3006).

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Après l'article 15 :

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (réserve le bénéfice du non-écrêtement des bases de la taxe professionnelle aux seuls groupements de communes à fiscalité propre) (p. 3074).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Agriculture :
- budget du ministère de l'agriculture et difficultés des agriculteurs (p. 4533) ;
- élevage (p. 4533).

Aménagement du territoire (p. 4533).

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4534).

Culture et grands travaux (p. 4533).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 4533).

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4533).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : plan P.M.E. - P.M.I. (p. 4533).

Etat : décentralisation d'activités (p. 4533).

Impôts locaux :
- taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 4534) ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 4533, 4534) ;
- taxe professionnelle (p. 4534).

Politique économique : « désinflation compétitive » (p. 4533).

Première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 24 rectifié de la commission (institue un dégrèvement de 70 p. 100 des parts régionale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, classées dans la catégorie des prés, prairies naturelles, herbages et pâturages, le réserve aux propriétés exploitées réalisant un bénéfice inférieur à 800 fois le S.M.I.C. horaire et en fait bénéficier le fermier) (p. 4683, 4684) : vote réservé (p. 4684) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [17 octobre 1991] (p. 4686).

Article 22 précédemment réservé *(taxation au taux des taxes applicables au supercarburant plombé des produits employés ou vendus pour des usages non autorisés)* et amendements **après l'article 23 :**

- *soutient* l'amendement n° 290 deuxième correction de M. Laurent Fabius (exonère l'ester d'huile de colza et de tournesol utilisé par les transports publics locaux de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses afférentes à la T.V.A. supportées par ces produits) (p. 4728) : vote réservé (p. 4730) ; adopté avec modifications : application de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;

  Agriculture : débouché offert par l'ester d'huile de colza et de tournesol (p. 4728).

  Environnement (p. 4728).

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 332 du Gouvernement (limite l'exonération de la taxe intérieure sur les produits pétroliers à l'année 1992, supprime l'éligibilité des dépenses de T.V.A. au fonds de compensation de la T.V.A. ainsi que le financement de l'amendement) à l'amendement n° 290 deuxième correction de M. Laurent Fabius (p. 4730).

Article 32 précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle) :*

- *ses observations* (p. 4764) ;

  Collectivités locales :
  - concours de l'Etat (p. 4764) ;
  - discriminations entre les collectivités pour la perception de dotations (p. 4764).

- *favorable* à l'amendement n° 343 du Gouvernement (maintient le versement de la fraction de la compensation excédant 2 p. 100 des recettes fiscales et exclut du dispositif de l'article les communes percevant la dotation de solidarité urbaine ou la dotation de solidarité Ile-de-France, les départements bénéficiaires de la dotation de solidarité ainsi que toutes les collectivités dont les bases de taxe professionnelle par habitant sont inférieures à la moyenne nationale des collectivités de même nature) (p. 4764, 4771).

Deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour les collectivités locales [28 octobre 1991] :

Administration : préfectures : plan de modernisation (p. 5151).

Collectivités locales et finances locales :
- coopération intercommunale et projet de loi sur l'administration territoriale de la République (p. 5153) ;
- crédits : répartition et évolution (p. 5151) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 5151) ;
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 5153).

Communes : solidarité intercommunale : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de développement rural (D.D.R.) (p. 5151, 5152, 5153).

Impôts locaux :
- péréquation fiscale (p. 5152) ;
- taxe foncière sur les propriétés bâties (p. 5152) ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 5153) ;
- taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (T.D.R.) (p. 5153) ;
- taxe professionnelle : dotation de compensation (p. 5152).

Questions :

Administration : préfectures : politique du personnel : insuffisance des crédits (p. 5194).

Collectivités locales et finances locales :
- coopération intercommunale : accroissement des incitations financières (p. 5199) ;
- fonds de compensation de la T.V.A. : réforme des règles d'attribution et effet rétroactif (p. 5200).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Article 67 *(paiement mensuel des taxes foncières) :*

- *ses observations* (p. 6096) ;

  Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : projet de décret limitant les investissements éligibles (p. 6096).

Avant l'article 74 :

- *soutient* l'amendement n° 104 corrigé rectifié de la commission (institue un prélèvement sur les bases de taxe professionnelle de communes n'appartenant pas à un groupement à fiscalité propre et l'affecte aux communautés urbaines et districts à fiscalité propre dont le potentiel fiscal est inférieur de 10 p. 100 à la moyenne de leur catégorie) : retiré (p. 6131) ;

- *soutient* l'amendement n° 106 de la commission (institue un prélèvement sur les bases de taxe professionnelle de communautés urbaines et de districts à fiscalité propre et l'affecte à ceux d'entre eux dont le potentiel fiscal est inférieur de 10 p. 100 à la moyenne de leur catégorie) (p. 6131, 6132) : retiré (p. 6132) ;

- *soutient* l'amendement n° 107 corrigé de la commission (avance du 30 septembre au 30 juin 1992 la date de dépôt du rapport du Gouvernement au Parlement sur les modalités et les conséquences d'une réforme de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 6135) : retiré (p. 6136) ;

  Gouvernement : engagement du ministre délégué : dépôt avant le 30 juin 1992 d'un rapport relatif au calcul de la taxe sur la base de la valeur ajoutée (p. 6136).

Après l'article 83 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 216 de M. Edmond Alphandéry (réduit de 20 p. 100 la part communale de la valeur locative des propriétés non bâties à l'exception des

terrains à bâtir et assure la répercussion de cet avantage fiscal sur les exploitants agricoles non propriétaires ou non usufruitiers desdites propriétés) (p. 6160) ;

Agriculture : élevage (p. 6160).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 32 *bis* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*

- *son* sous-amendement n° 350 (maintient le versement du fonds de compensation de la T.V.A. au titre des logements sociaux construits et gérés directement par les communes de moins de 1 000 habitants) à l'amendement n° 347 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article et étend le bénéfice d'un versement du fonds de compensation de la T.V.A. aux mises à disposition donnant lieu à participation financière ou au paiement d'un loyer qui obéissent à un objectif à caractère social) : devenu sans objet (p. 7809) ;
- *son* amendement n° 322 (étend le bénéfice du versement du fonds de compensation de la T.V.A. aux locaux et équipements construits par les collectivités locales et mis à la disposition d'associations à but non lucratif gérant des établissements touristiques, sanitaires, culturels, éducatifs ou sportifs) : non soutenu (p. 7809).

Article 10 *bis* précédemment réservé *(dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour certains éleveurs) :*

- *son* amendement n° 346 (précise que le dégrèvement bénéficie à l'exploitant pour des terres exploitées et dispose que les commissions communales rendent compte aux services fiscaux des dégrèvements non justifiés) : vote réservé (p. 7813) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 7839).

BOREL (André)

Député de Vaucluse

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

BOROTRA (Franck)

Député des Yvelines

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Aérospatiale :** rachat de De Havilland ; décision de la Commission européenne : veto ; commissaires français : attitude ; contrôle *a priori* des concentrations industrielles par Bruxelles : principe contestable ; recours juridictionnel : possibilité [9 octobre 1991] (p. 4338, 4339).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, première partie :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 octobre 1991] :

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4496).

Deuxième partie :

Culture et communication : Culture. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Musées : château de Versailles : conditions d'accueil, Grand Versailles (p. 5234).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Départements : Yvelines : infrastructures (p. 5441).

Voirie :

- A 12 (p. 5441) ;
- A 86 (p. 5441) ;
- R.N. 12 : déviation de Sainte-Appoline (p. 5442).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1991] :

Affaires étrangères :

- Etats-Unis (p. 5740) ;
- Japon (p. 5740).

Communautés européennes :

- Affaire « De Havilland » (p. 5739) ;
- automobiles et cycles : accord C.E.E. - Japon (p. 5740) ;
- énergie : directive de démantèlement des monopoles nationaux (p. 5740) ;
- « Interventionnisme » (p. 5739, 5740) ;
- politique industrielle (p. 5740).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur : structure (p. 5739).

Politique économique : politique monétaire (p. 5741).

Politique industrielle (p. 5739, 5741).

Secteur public :

- financement (p. 5740, 5741) ;
- privatisation (p. 5740).

BOSSON (Bernard)

Député de la Haute-Savoie

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifer la loi du 1er décembre 1988 instituant un **revenu minimum d'insertion (n° 1929)** [27 mars 1991].

Proposition de loi tendant à **protéger** les **monuments d'intérêt local (n° 1984)** [17 avril 1991].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 et 21 mars 1991] :

Ses observations sur la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 97).

Principaux thèmes développés :

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :
- critères : 10 000 habitants (seuil) (p. 97) ;
- critères : logement social (p. 97) ;
- critères : potentiel fiscal et effort fiscal (p. 97).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1991] :

Accord de réadmission multilatéral avec la Pologne du 8 avril 1991 (p. 2686).

Accords de Schengen :
- comité exécutif : création, instance intergouvernementale (p. 2686) ;
- texte intergouvernemental et non intercommunautaire (p. 2685).

Communautés européennes : acte unique (p. 2685).

Drogue : Pays-Bas : législation sur les stupéfiants : renforcement (p. 2686).

Droit pénal : juridictions nationales : coopération (p. 2686).

Etrangers :
- contrôles frontaliers nationaux : possibilité de rétablissement (p. 2686) ;
- droit d'asile politique : garanties (p. 2686) ;
- immigration clandestine : contrôle (p. 2686) ;
- visas : attribution : harmonisation (p. 2685).

Police : polices nationales : coopération et droit de poursuite (p. 2686).

Transports : transporteurs d'immigrés clandestins : réglementation et responsabilité : projet de loi (p. 2686).

- Déclaration du Gouvernement sur les conférences intergouvernementales sur l'union politique et sur l'union économique et monétaire et débat sur cette déclaration (n° 2131).

Principaux thèmes développés [19 juin 1991] :

Allemagne : unification (p. 3380).

Citoyenneté européenne (p. 3380).

Commission européenne :
- pouvoir d'initiative, responsabilité devant le Conseil européen (p. 3381) ;
- président : investiture par le Parlement européen (p. 3381).

Conseil européen : « codécision » : procédure de « conciliation » entre le Parlement et le Conseil (p. 3381).

Défense :
- défense et sécurité européenne (p. 3380, 3381) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : force de réaction rapide : absence de la France (p. 3381) ;
- renseignement : mise en place d'un système européen de renseignement indépendant (p. 3381).

Europe : Europe centrale et de l'Est : incertitudes, association à la Communauté (p. 3380, 3381).

Grande-Bretagne : attitude (p. 3380).

Guerre du Golfe : enseignements (p. 3380).

Institutions communautaires :
- déficit démocratique (p. 3381) ;
- Europe fédérale : démarche progressive (p. 3380, 3381) ;
- Europe politique : inexistence (p. 3380) ;
- « subsidiarité » : principe (p. 3380) ;
- union politique : projet de traité (p. 3380).

Politique monétaire européenne :
- Banque centrale européenne (p. 3380) ;
- union économique et monétaire (p. 3380).

Union soviétique : incertitudes (p. 3380).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- G.A.T.T. : négociations (p. 5527) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : réforme (p. 5528).

Commission européenne :
- commissaires : réduction de leur nombre (p. 5528) ;
- président : investiture par le Parlement européen : nécessité (p. 5528).

Conseil européen :
- politique étrangère européenne et exécutif responsable (p. 5528) ;
- sommet de Maastricht : 9 et 10 décembre 1991 (p. 5528).

Défense :
- défense européenne : propositions franco-allemandes (p. 5528) ;
- industrie européenne d'armement (p. 5528).

Europe :
- Conseil de l'Europe : rôle (p. 5528) ;
- Europe centrale et de l'Est : aide, association à la Communauté (p. 5527) ;
- Union européenne occidentale (U.E.O.) : intégration dans la Communauté (p. 5528).

Moyen-Orient : conférence de Madrid : absence de l'Europe (p. 5527).

Parlement européen : pouvoirs : renforcement (p. 5528).

Système monétaire européen (S.M.E.) :
- monnaie unique ou monnaie commune (p. 5528) ;
- Union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 5528).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Commission européenne :
- commissaires : limitation du mandat à cinq ans (p. 6677) ;
- méthodes « technocratiques » de la Commission (p. 6676) ;
- Président : investiture par le Parlement (p. 6677).

Conseil européen : Maastricht : enjeux du Sommet (p. 6677).

Défense :
- forces françaises d'Allemagne : retrait (p. 6676) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 6676).

Droit communautaire : « subsidiarité » : principe : définition (p. 6677).

Europe : Europe centrale et de l'Est : aide, association à la C.E.E. (p. 6676).

Institutions communautaires : approfondissement et élargissement de la Communauté (p. 6676).

Parlements nationaux : « assises régulières » entre parlements nationaux et Parlement européen (p. 6677).

Politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 6676).

Union économique et monétaire : ecu : monnaie unique (p. 6676, 6677).

Union politique : perspectives (p. 6676).

BOUCHARDEAU (Huguette)

Député du Doubs

(4e circonscription)

Apparentée socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1991] :

Collectivités locales : concertation avec les élus et dédommagement (p. 3750).

Communes : La Hague : usines (p. 3750).

Déchets nucléaires :
- gestion (p. 3750) ;
- stockage : réversibilité (p. 3750).

Energie :
- énergie nucléaire : programme électronucléaire (p. 3749) ;
- surgénérateur : filière (p. 3750).

Opinion publique :
- consultation des populations concernées (p. 3750) ;
- information et transparence des décisions (p. 3749, 3751).

Parlement : compétence (p. 3749, 3750).

Recherche :
- évaluation : création d'une instance (p. 3750) ;
- retraitement et transmutation (p. 3750).

Risques technologiques :
- sûreté nucléaire : recommandation (p. 3750) ;
- Tchernobyl (p. 3749, 3751).

BOUCHERON (Jean-Michel)

Député de la Charente

(4e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

BOUCHERON (Jean-Michel)

Député d'Ille-et-Vilaine

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14111).

Président de cette commission [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14322).

QUESTIONS

à un ministre :

- Défense [20 juin 1991] :

Armements classiques : hélicoptère franco-allemand (p. 3414).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Affaires étrangères :
- crises régionales : multiplication (p. 2846) ;
- mouvements de population (p. 2847).

Allemagne : unification : problèmes (p. 2847).

Armée :
- force d'action rapide (F.A.R.) et division Daguet (p. 2847) ;
- renseignement (p. 2847) ;
- transports militaires (p. 2847).

Armements classiques :
- aéronavale et porte-avions nucléaire : renouvellement (p. 2840) ;
- avions Rafale (p. 2848) ;
- chars légers (p. 2848) ;
- hélicoptères NH 90 (p. 2848) ;
- missile de croisière à moyenne portée (p. 2848) ;
- technologies nouvelles (p. 2847).

Audiovisuel : communication : massification (p. 2846).

Crédits militaires : montant : évolution (p. 2848).

Etats-Unis :
- guerre du Golfe : conséquences politiques de la victoire militaire américaine (p. 2847) ;
- industrie d'armement américaine : exportation : concurrence pour la France (p. 2847).

Europe :
- armements : préférence communautaire : perspectives (p. 2847) ;
- défense européenne : perspectives (p. 2847).

Force nucléaire stratégique : missile stratégique terrestre mobile S 4 (p. 2847).

Guerre : guerre froide : fin (p. 2846).

Industrie d'armement : programmes d'armement : internationalisation (p. 2847).

Loi de programmation militaire : planification de la défense à l'horizon 2002 (p. 2848).

Parlement :
- politique de défense et définition du concept de sécurité : rôle du Parlement (p. 2846) ;
- ventes d'armes : contrôle du Parlement, rapport annuel sur les exportations d'armement (p. 2847).

Union soviétique : capacités militaires (p. 2846).

Traités et conventions : Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : rôle dans la résolution des guerres (p. 2847).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1991] :

Appelés : conscription : rôle et devenir (p. 4045).

Armée de terre : disponibilité opérationnelle différée (p. 4045).

Désarmement : désarmement nucléaire : négociations (p. 4044).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 4044).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : nationalismes (p. 4044) ;
- « ordre géopolitique européen » (p. 4044).

France : indépendance nationale (p. 4045).

Moyen-Orient : incertitudes (p. 4044).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- armes nucléaires : prolifération (p. 5923) ;
- Cambodge : présence de 600 soldats français (p. 5923) ;
- Pacte de Varsovie : dissolution (p. 5922).

Armée de terre : effectifs : déflation (p. 5931).

Armements classiques : missiles aérobies (p. 5923).

Espace :
- crédits de paiement et autorisations de programme (p. 5923) ;
- renseignement (p. 5923).

Etats-Unis :
- défense stratégique : « protection globale contre les attaques limitées » (G.P.A.L.S.) : systèmes anti-missiles balistiques (p. 5923) ;
- position dominante (p. 5922).

Europe :
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : rôle (p. 5922, 5923) ;
- Europe centrale et de l'Est : instabilité (p. 5922).

Gendarmerie : effectifs : création de postes (p. 5923).

Guerre du Golfe : enseignements (p. 5922, 5923).

Industries d'armement :
- importance (p. 5922) ;
- internationalisation des programmes (p. 5923).

Loi de programmation militaire (p. 5923).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5922).

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : mission (p. 5922, 5923).

Union soviétique : évolution (p. 5922).

BOULARD (Jean-Claude)

Député de la Sarthe

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Rapporteur du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [14 novembre 1991]

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16576).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur les **personnes âgées dépendantes : vivre ensemble (n° 2135)** [20 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 2316 et lettre rectificative n° 2387) portant **diverses dispositions d'ordre social (n° 2407)** [5 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **diverses dispositions d'ordre social (n° 2484)** [17 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2481), portant **diverses dispositions d'ordre social (n° 2487)** [18 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en vue de la lecture définitive du projet de loi portant **diverses dispositions d'ordre social (n° 2528)** [21 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Statut des infirmiers et des infirmières :** anesthésistes : revendications et statut ; diplôme ; gardes et astreintes ; grille indiciaire : risque de demandes reconventionnelles ; infirmières : représentation au conseil d'administration des hôpitaux [19 juin 1991] (p. 3348, 3349).

- **Prise en charge des personnes âgées dépendantes :** soutien moral et financier à domicile ; vieillissement de la population ; allongement de la vie ; projet de loi : hébergement, équipes soignantes et prise en charge par l'assurance maladie [23 octobre 1991] (p. 4923, 4924).

- **Maîtrise des dépenses de santé :** accord du 16 octobre 1991 entre l'Etat et les caisses d'assurance maladie ; dépenses de santé en France : objectif annuel : fixation [13 novembre 1991] (p. 5887, 5888).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Personnes âgées :
- établissements publics de santé : conseil d'administration : représentants des personnes âgées (p. 1378) ;
- hébergement dans les établissements de soins (critères de partage entre secteurs sanitaire et social) (p. 1378).

Discussion des articles [22, 25 et 29 avril 1991] :

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 507 soutenu par M. Jean-Paul Calloud (introduit une représentation des usagers au sein du conseil d'administration des établissements comportant des unités de soins de longue durée) : vote réservé (p. 1536) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Pensions de retraites :
- modalités de calcul et durée de cotisation (p. 2163) ;
- revalorisation (p. 2163).

Personnes âgées : dépendance (p. 2164).

Retraite par répartition ou capitalisation (p. 2163).

Solidarité entre les générations (p. 2162).

Veuves : pensions de réversion (p. 2164).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 2732).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation (p. 2732, 2733).

Rappel au règlement : évoque la possibilité d'une session extraordinaire sur les questions sociales [10 décembre 1991] (p. 7537).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Rapporteur.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Son intervention sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Barrot (Jacques)* (p. 7401).

Son intervention sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 7406).

Principaux thèmes développés :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion : prolongation (p. 7395).

Assurances : compagnies d'assurances : indemnisation : victimes de la transfusion sanguine (p. 7396).

Impôts et taxes : principe d'universalité budgétaire : non-affectation d'une recette à une dépense (p. 7396).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 7395).

Logement et habitat : allocations de logement : associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées (p. 7394).

Parlement : relations majorité-Gouvernement (p. 7394).

Retraites : généralités :
- pensions : indexation (p. 7395) ;
- pensions : petites pensions (p. 7395) ;
- pensions : revalorisation (p. 7394).

Santé publique :
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : délai (p. 7395) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : financement (p. 7395) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : fonds d'indemnisation, procédure (p. 7395, 7401) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7395, 7401, 7406) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : situation des pays étrangers (p. 7395).

Vie, médecine et biologie : procréation médicalement assistée : dons de sperme : contrôle, gratuité, anonymat (p. 7394).

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *ses observations* (p. 7451) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 202 de M. Alain Madelin (distingue le régime juridique de l'indemnisation des contaminations antérieures et postérieures au 1er octobre 1984 afin de l'adapter à l'évolution de la jurisprudence administrative) (p. 7453) ;
- *favorable* à l'amendement n° 189 du Gouvernement (supprime la date limite du 1er janvier 1990 pour la prise en compte de l'indemnisation des contaminations) (p. 7454) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 128 de M. Alain Madelin (précise que la réparation des préjudices peut être demandée par les victimes ou leurs ayants droit aux personnes qui les ont causés dans les conditions de droit commun de la responsabilité) (p. 7455) ;
- *favorable* à l'amendement n° 163 de M. Alain Madelin (dispose que toute clause de quittance pour solde valant renonciation à toute instance et action contre tout tiers au titre de sa contamination ne fait pas obstacle à la procédure d'indemnisation) (p. 7456) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 176 de M. Christian Estrosi (dispose que la procédure d'indemnisation s'applique sans préjudice des actions qui pourraient être exercées conformément au droit commun) (p. 7456) ;
- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (dispose que le fonds d'indemnisation est administré par un conseil d'administration comprenant notamment des représentants des associations concernées) : retiré (p. 7457) ;
- *favorable* à l'amendement n° 204 du Gouvernement (dispose qu'un conseil composé notamment de représentants des associations concernées est placé auprès du président du fonds d'indemnisation) (p. 7457) ;
- *son* amendement n° 186 (établit la procédure régissant la demande d'indemnisation et son instruction par le fonds d'indemnisation) (p. 7457) : adopté après modifications (p. 7458) ;
- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (précise que l'indemnisation peut intervenir même si le préjudice n'est pas consolidé et que la séropositivité constitue un chef de préjudice) : adopté après modifications (p. 7458) ;
- *son* sous-amendement n° 190 (rédactionnel) à l'amendement n° 63 de la commission : adopté (p. 7458) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 177 de M. Christian Estrosi (réduit de six à trois mois le délai maximal accordé au fonds pour présenter à la victime une offre d'indemnisation à compter du jour de la réception de la justification complète des préjudices) (p. 7458) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Georges Hage (prend en compte le caractère évolutif du préjudice) (p. 7458) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 178 de M. Christian Estrosi (supprime les dispositions obligeant la victime à informer le fonds d'indemnisation des procédures juridictionnelles en cours) (p. 7459) ;
- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7459) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Georges Hage (élargit les possibilités de recours judiciaire des victimes contre les décisions du fonds d'indemnisation et rétablit la compétence de l'ensemble des degrés de juridiction) (p. 7459) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 155 de M. François d'Aubert (autorise une victime qui s'est désistée d'une action administrative à agir en justice contre le fonds d'indemnisation) (p. 7460) ;
- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (limite aux procédures relatives à l'action des victimes contre le fonds d'indemnisation la dérogation au principe selon lequel le juge civil est tenu de surseoir à statuer jusqu'à la décision définitive de la juridiction répressive) (p. 7460) : rejeté (p. 7461) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives à la subrogation du fonds d'indemnisation dans les droits de la victime) (p. 7461) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 157 de M. François d'Aubert (précise que le fonds d'indemnisation est subrogé dans les droits de la victime à due concurrence des sommes versées) (p. 7461) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 164 de M. Alain Madelin (exclut les compagnies d'assurance de la catégorie des personnes contre lesquelles le fonds d'indemnisation est subrogé dans les droits de la victime) (p. 7462) ;
- *son* amendement n° 208 rectifié (restreint la subrogation du fonds d'indemnisation au dommage imputable à une faute) (p. 7462) : adopté (p. 7463).
- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (supprime les dispositions relatives au mécanisme de financement du fonds d'indemnisation) : adopté (p. 7464) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Georges Hage (crée un prélèvement additionnel de 10 p. 100 sur le montant de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 7465) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Georges Hage (alimente les ressources du fonds d'indemnisation par une taxe sur les bénéfices des compagnies d'assurance et interdit la répercussion de cette charge sur le montant des primes ou des indemnités) (p. 7465) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 132 rectifié de M. Jacques Barrot (alimente le fonds d'indemnisation par une taxe prélevée sur les ressources de la privatisation d'entreprises publiques) (p. 7466) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 133 rectifié de M. Jacques Barrot (alimente le fonds d'indemnisation par un droit additionnel sur le tabac) (p. 7466) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 134 de M. Alain Madelin (établit une compétence subsidiaire de subrogation dans les droits des victimes en faveur des entreprises d'assurance et affecte à ces mêmes entreprises les sommes recouvrées par le fonds d'indemnisation à la suite de ses interventions de subrogation) (p. 7467) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Georges Hage (dispose que l'alimentation du fonds d'indemnisation sera définie par une loi ultérieure) (p. 7468) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. François d'Aubert (institue une commission financière spéciale chargée de vérifier les comptes de la Fondation nationale de la transfusion sanguine) (p. 7469, 7470).

Explications de vote sur l'article 21 :

Son intervention (p. 7473).

Article 1er précédemment réservé *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées) :*

- *ses observations* (p. 7486) ;

Logement et habitat : allocation logement : personnes hébergées dans les unités et centres de long séjour (p. 7486).

Article 2 précédemment réservé *(modification de la loi sur le R.M.I. : échanges d'informations et prorogation de la durée d'application) :*

- *ses observations* (p. 7488) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives à la transmission des informations demandées par les organismes payeurs aux organismes concourant aux dispositifs d'insertion ou versant des rémunérations au titre de l'aide à l'emploi) (p. 7489) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (supprime les dispositions relatives à la prorogation de la durée d'application des dispositions de la loi sur le R.M.I.) (p. 7490) : rejeté (p. 7491).

Article 3 précédemment réservé *(transfert de la totalité du service départemental d'action sociale sous l'autorité du président du conseil général) :*

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (de suppression) : rejeté (p. 7494).

Article 5 *(pérennisation du régime local d'assurance maladie applicable dans les départements d'Alsace et de Moselle) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (supprime les dispositions relatives aux modalités de passage du régime local au régime général) : retiré (p. 7499) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7499).

Après l'article 5 :

- son amendement n° 192 (modifie la loi hospitalière afin d'attribuer la présidence des comités techniques d'établissement au directeur de l'hôpital) : adopté (p. 7500).

Article 6 *(modification de la réforme hospitalière à la suite de la décision du Conseil constitutionnel du 22 juillet 1991) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Bernard Debré (supprime les dispositions relatives aux chefs de service et aux chefs de département) (p. 7514) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Edouard Landrain (élargit le champ d'application du texte aux chefs de secteur) (p. 7514) ;

- *soutient* l'amendement n° 42 rectifié de la commission (dispose que les chefs de service et de département sont nommés sur proposition du conseil d'administration après avis de la commission médicale d'établissement) (p. 7515) : rejeté (p. 7516) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Bernard Debré (supprime les dispositions relatives à l'application de la présente loi au renouvellement des chefs de service déjà nommés) (p. 7516) ;

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (dispose que l'avis de la commission nationale statutaire compétente est obligatoirement requis pour toutes les situations de non-renouvellement) : retiré (p. 7517) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Bernard Debré (dispose que les chefs de service doivent être professeur d'université-praticien hospitalier dans les centres hospitaliers régionaux ayant passé une convention avec une unité de formation et de recherches médicales) (p. 7518).

Article 7 *(financement de moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de la réforme hospitalière) :*

- *défavorable* (p. 7521, 7522) ;

- *soutient* l'amendement n° 44 rectifié de la commission (de suppression) (p. 7522) : adopté au scrutin public (p. 7524).

Article 8 *(intégration dans la fonction publique hospitalière des personnels non médicaux de l'Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant et des centres régionaux d'étude de biologie prénatale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 113 de M. Jean-François Mattei (institue des centres de diagnostic prénatal) (p. 7525).

Article 10 *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *ses observations* (p. 7540).

Après l'article 11 :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 147 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (soumet la dérogation à un accord tacite du président du conseil général habilité à délivrer l'agrément dans les trois mois suivant la demande et dispose qu'en l'absence de refus l'agrément doit être regardé comme accordé dès la date de la demande) à l'amendement n° 25 du Gouvernement (autorise, par dérogation, les personnes qui déposeront une demande d'agrément en qualité d'assistante maternelle avant le 1er juillet 1992 à accueillir des enfants à leur domicile à la journée et à faire bénéficier leurs employeurs de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée, dès le dépôt de cette demande) (p. 7542, 7543, 7544).

Article 14 précédemment réservé *(plafonnement de la cotisation proportionnelle d'assurance vieillesse à la charge des membres des professions libérales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 7547).

Après l'article 15 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 deuxième rectification du Gouvernement (établit les conditions d'affiliation des nouveaux avocats salariés à la Caisse nationale des barreaux français) (p. 7549).

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *son* sous-amendement n° 195 à l'amendement n° 47 de la commission : devenu sans objet (p. 7551).

Après l'article 18 :

- *favorable* à l'amendement n° 32 du Gouvernement (revalorise les pensions du régime général) (p. 7553) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 168 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (majore la revalorisation des pensions du régime général) (p. 7552) à l'amendement n° 32 du Gouvernement (p. 7553) ;

Retraites : généralités : retraite par répartition/par capitalisation (p. 7553).

- *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. François Rochebloine (impose au Gouvernement la présentation d'un rapport relatif au Fonds national de l'assurance veuvage) (p. 7554).

Article 19 précédemment réservé *(institution d'une procédure d'opposition sur les fonds détenus par des tiers pour le compte d'assurés débiteurs au profit des caisses d'assurance maladie-maternité et vieillesse des professions non salariées non agricoles)* :

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (de précision) : adopté (p. 7555) ;
- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7555).

Après l'article 20 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de la commission (institue un dépistage obligatoire de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine lors des examens prénuptiaux et prénataux) (p. 7557, 7558) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 31 du Gouvernement (prolonge d'un an le délai d'option ouvert aux personnels de la fonction publique territoriale par l'article 153 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale) (p. 7560).

Après l'article 21 :

- *son* amendement n° 58 (dispense du ministère obligatoire d'avocat devant la Cour de cassation les litiges relevant du droit de la sécurité sociale) (p. 7562) : rejeté (p. 7563).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1991] :

Fonction publique territoriale : régime des primes (p. 8152).

Santé publique :
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : délai (p. 8152) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : décentralisation (p. 8153).

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Article 1er *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées)* :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 8167) ;
- *favorable* à l'amendement n° 22 du Gouvernement (ouvre le droit à l'allocation logement aux personnes âgées hébergées en long séjour dans des établissements qui ont amorcé des opérations de rénovation et d'adaptation des chambres aux normes requises) (p. 8168).

Article 2 *(échanges d'informations et prorogation de la durée d'application du R.M.I.)* :

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 8168).

Article 3 *(transfert du service départemental d'action sociale sous l'autorité du président du conseil général)* :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8169) : adopté après modifications (p. 8170) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 21 de M. Jean-Luc Préel (impose la conclusion d'une convention entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général précisant les conditions financières dans lesquelles le service départemental d'action sociale est amené à participer à l'exercice de nouvelles missions) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 8170).

Article 5 *(pérennisation du régime local d'assurance maladie applicable dans les départements d'Alsace et de Moselle)* :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 8171).

Article 5 *bis* A nouveau *(obligation d'information des personnes demandant la liquidation de leurs avantages de retraite)* :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8171).

Article 9 *(structures de soins alternatives à l'hospitalisation installées avant la promulgation de la loi du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière)* :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 8172).

Après l'article 9 :

- *favorable* à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (institue une contribution exceptionnelle à la charge des grossistes répartiteurs, reconduit le plafonnement des remises consenties aux pharmacies d'officine et crée un fonds d'entraide de l'officine) (p. 8172).

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 33 du Gouvernement (intègre dans l'assiette des cotisations sociales la part de l'indemnité de licenciement supérieure aux indemnités légales ou conventionnelles de branche et aux indemnités plus favorables prévues par les accords d'entreprise) (p. 8174).

Après l'article 11 *ter* :

- *son* amendement n° 30 soutenu par M. David Bohbot (rend facultative la mention des cotisations patronales sur les bulletins mensuels de paie des salariés détenteurs d'un emploi de proximité ou d'assistante maternelle) : adopté (p. 8178).

Article 13 *(prorogation des dispositions limitant le cumul emploi-retraite et régime applicable en cas de transmission d'entreprise)* :

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 8178).

Après l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 1 rectifié du Gouvernement précédemment réservé (autorise les organismes de sécurité sociale à recouvrer auprès des professionnels de santé les indus résultant de l'inobservation de la nomenclature générale des actes professionnels ou de la facturation d'un acte non effectué) (p. 8179).

Après l'article 14 :

- *favorable* à l'amendement n° 4 rectifié du Gouvernement (autorise les organismes de sécurité sociale à suspendre leur participation au financement des cotisations sociales en cas de violation des règles conventionnelles par les professions de santé) (p. 8180).

Après l'article 15 :

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Jean-François Mattei (reporte à une date fixée par décret l'application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 relatives à la réforme du mode de financement du régime de base d'assurance vieillesse des professions libérales) (p. 8183).

Article 19 *(procédure d'opposition sur les fonds détenus par des tiers pour le compte d'assurés débiteurs au profit des caisses d'assurance maladie, maternité et vieillesse des professions non salariées non agricoles)* :

- *soutient* l'amendement n° 12 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 8185).

Article 20 *ter* *(prorogation de la suspension des poursuites liées au surendettement de certains rapatriés)* :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : adopté (p. 8185).

Article 20 *octies* nouveau *(personnels des maisons de retraite gérées par les collectivités locales ou les centres communaux d'action sociale)* :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8185).

Article 20 *duodecies* nouveau *(régimes indemnitaires de la fonction publique territoriale)* :

- *défavorable* (p. 8186) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8187).

Article 20 *quindecies* nouveau *(dépistage du virus V.I.H. lors des examens prénuptiaux et prénataux) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8188).

Article 20 *sedecies* nouveau *(rapport au Parlement sur l'évolution de la lutte contre les maladies transmissibles) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8189).

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8190) : adopté après modifications (p. 8192) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 32 rectifié de M. François d'Aubert (modifie la composition de la commission financière spéciale) à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (p. 8191).

Après l'article 21 :

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (dispense du ministère obligatoire d'avocat devant la Cour de cassation les litiges relevant du droit de la sécurité sociale) : rejeté (p. 8192).

Article 22 nouveau *(modification d'un intitulé du code des assurances) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8192).

Lecture définitive [21 décembre 1991] :

Rapporteur suppléé par : *Bohbot (David)* (p. 8349).

BOUQUET (Jean-Pierre)

Député de la Marne

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998) [30 avril 1991] (p. 1969).

Cesse d'appartenir à cette commission de la production et des échanges [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (fonction publique et modernisation de l'administration) [9 octobre 1991] (p. 4394).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284) [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1998), relatif aux **rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 2026)** [7 mai 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, modifié par le Sénat en deuxième lecture (n° 2077), relatif aux **rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 2114)** [12 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 27 : **fonction publique et modernisation de l'administration (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Commerce et artisanat** [23 mai 1991] :

Foires et marchés : relations forains/mairies (p. 2231).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 mai 1991] :

Commerce et artisanat : soldes : régime juridique (p. 2233).

Communautés européennes : directive communautaire sur les agents commerciaux (p. 2233, 2234).

Intermédiaires commerciaux et financiers : agents commerciaux :
- généralités (p. 2233) ;
- contrat d'agence (p. 2233).

Discussion des articles [23 mai 1991] :

Article 1er *(définition de l'agent commercial) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean-Paul Charié (précise que l'activité de l'agent commercial est soumise au droit commercial) (p. 2240) ;

Intermédiaires commerciaux et financiers : jurisprudence (p. 2240).

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Roger Gouhier (exclut les V.R.P. du champ d'application du présent statut) (p. 2241).

Article 3 *bis* nouveau *(réciprocité des droits et obligations) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 rectifié de la commission (supprime les deux derniers alinéas de l'article relatifs aux devoirs de loyauté et d'information et aux règles nécessaires à une bonne exécution du mandat) : retiré (p. 2242).

Article 10 *(durée du contrat et délai de préavis) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (autorise la rupture immédiate du contrat d'agence dès que l'une des parties a commis une faute grave) (p. 2243) : adopté (p. 2244).

Article 11 *(réparation du préjudice subi par l'agent commercial en cas de cessation de contrat) :*

- *soutient* les amendements nos 3 et 4 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 2244) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Roger Gouhier (prévoit que les concubins bénéficient du droit à réparation lorsque la cessation du contrat est due au décès de l'agent) (p. 2244).

Article 12 *(exceptions au droit à réparation du préjudice) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2245).

Article 15 *(dispositions d'ordre public) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (interdit les clauses contractuelles de non-concurrence s'étendant, après le contrat, sur une durée supérieure à deux ans) (p. 2246) : adopté (p. 2247).

Article 15 *bis* nouveau *(régime juridique des soldes périodiques ou saisonniers) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de M. Jean-Paul Charié (prévoit que les dates de début des périodes de soldes sont fixées par décret) (p. 2248) ;

Département : préfet : prise en compte des particularismes locaux (p. 2249).

Après l'article 15 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Léonce Deprez (précise qu'un décret détermine les périodes de l'année pendant lesquelles les soldeurs professionnels ne sont pas autorisés à exercer leur activité dans les communes touristiques) (p. 2250).

Article 15 *ter* nouveau *(utilisation commerciale du mot « solde(s) ») :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de précision) : adopté aprés modifications (p. 2250).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Commerce et artisanat : soldes : régime juridique (p. 3219).

Communautés européennes : directive communautaire sur les agents commerciaux (p. 3219).

Sénat : texte (p. 3219).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (fonction publique et réformes administratives) [30 octobre 1991] :

Communautés européennes : intégration économique et sociale (p. 5326).

Fonctionnaires et agents publics : fonction publique : modernisation : revalorisation des tâches (p. 5327).

Services généraux : crédits (p. 5327).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Discussion des articles [6 décembre 1991] :

Article 26 A nouveau *(champ d'application de la réglementation relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles) :*

- *ses observations* (p. 7381) ;

Chasse et pêche ; loi « pêche » n° 84-512 du 29 juin 1984 :
- difficultés d'application (p. 7381) ;
- taxe piscicole (p. 7381).

Explications de vote [10 décembre 1991] :

Collectivités locales : décentralisation (p. 7512).

Droit de l'eau : uniformisation (p. 7512).

Organismes et structures :
- agences de bassin (p. 7512) ;
- commission locale de l'eau (p. 7512).

Santé publique : qualité de l'eau (p. 7512).

BOURDIN (Claude)

Député du Loiret

(1re circonscription)

Socialiste

Devenu député le 18 juin 1991 en remplacement de M. Jean-Pierre Sueur, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

QUESTIONS

à un ministre :

- Agriculture [3 octobre 1991] :

Calamités agricoles : gel : indemnisation des arboriculteurs (p. 4113).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Coopération et développement : Afrique : politique minière et recherche (p. 5780).

Mines et carrières : Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) (p. 5780).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Sports : Jeux olympiques d'hiver de 1992 : engagement de l'Etat et place de la France (p. 5812).

BOURG-BROC (Bruno)

Député de la Marne

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Vice-président de cette mission [*J.O.* du 20 juin 1991] (p. 8034).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (culture et communication : culture) [9 octobre 1991] (p. 4395).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome VIII : **culture et communication : culture (n° 2256)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Mesures en faveur de l'enseignement privé : moyens financiers ; rôle des collectivités locales ; projet de loi sur l'administration territoriale ; égalité entre l'enseignement privé et l'enseignement public : nécessité [17 avril 1991] (p. 1299, 1300).

- Problèmes de l'enseignement : grève des enseignants : conséquences pour les élèves ; situation dans les écoles ; création de postes ; qualité du système éducatif français ; paiement des instituteurs : rectorat de Paris : dysfonctionnements [11 décembre 1991] (p. 7590, 7591).

à un ministre :

- Enseignement [11 avril 1991] :

Enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : mise en place et généralisation (p. 1074).

- **Transports** [6 juin 1991] :

Police de la route et circulation routière :
- permis de conduire : suspension administrative (p. 2836) ;
- sécurité routière (p. 2836).

orales sans débat :

- **n° 388,** posée le 23 avril 1991 : **enseignement secondaire (fonctionnement)** (p. 1663). Appelée le 26 avril 1991 : lycées : plan d'urgence ; programme de rénovation : mise en place ; financement : prêts bonifiés (conditions d'attribution et d'utilisation) (p. 1822, 1823).

- **n° 445,** posée le 18 juin 1991 : **enseignement agricole (établissements)** (p. 3309). Appelée le 21 juin 1991 : institut des sciences et techniques du vivant : implantation en Champagne-Ardennes (p. 3487, 3488).

- **n° 478,** posée le 8 octobre 1991 : **politique extérieure (Europe de l'Est)** (p. 4329). Appelée le 11 octobre 1991 : coopération économique : mission interministérielle de coopération pour l'Europe centrale et orientale (M.I.C.E.C.O.) ; aide humanitaire et aide technique ; plafond de crédits : relèvement ; réseau des Alliances françaises : renforcement (p. 4460, 4461).

- **n° 500,** posée le 26 novembre 1991 : **enseignement (fonctionnement)** (p. 6642). Appelée le 29 novembre 1991 : décentralisation : Etat et collectivités locales : rôles et charges respectifs (p. 6789, 6790).

- **n° 528,** posée le 17 décembre 1991 : **postes et télécommunications (courrier)** (p. 8125, 8126). Appelée le 20 décembre 1991 : culture française : acheminement de livres à destination de l'Europe centrale et de l'Est ; expédition par les éditeurs et par avion ; tarifs préférentiels : suppression ; envois de plus de 100 kilos : accord avec la profession ; petits colis : solutions à l'étude (p. 8302, 8303).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [29 octobre 1991] :

Bibliothèques : Grande bibliothèque de France (p. 5212).

Communautés européennes : compétences dans le domaine culturel (p. 5212).

Déséquilibre Paris-Province (p. 5212).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5212, 5213).

Grands travaux :
- coûts de fonctionnement (p. 5212) ;
- crédits (p. 5211).

Ministère de la culture : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5211).

Patrimoine :
- audiovisuel : dépôt légal : réforme (p. 5212) ;
- loi de programme : exécution (p. 5211).

Presse, édition et imprimerie : exportations : surtaxe aérienne (p. 5212).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Transports ferroviaires : sécurité :
- accident de Melun (p. 5440) ;
- train Paris-Strasbourg : incident (p. 5440).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Apprentissage et formation en alternance : développement (p. 5638).

Baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 5636).

Classes préparatoires : ingénieurs (p. 5638).

Collectivités locales : décentralisation : éducation (p. 5636).

Echec scolaire (p. 5637).

Elèves : taux d'encadrement (p. 5636).

Enseignants :
- recrutement : crise (p. 5637) ;
- recrutement : plan pluriannuel, allocations de prérecrutement (p. 5637) ;
- revalorisation (p. 5637).

Enseignement privé :
- dépenses d'investissement : financement des collectivités locales (p. 5638) ;
- forfait d'externat : remboursement (p. 5638) ;
- liberté de choix, parité avec le secteur public (p. 5638).

Enseignement technique et professionnel : auxiliariat : résorption (p. 5638).

Etablissements scolaires : insécurité (p. 5637).

Formation des enseignants : Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (mise en place) (p. 5637).

Uniformité et diversité (p. 5636).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5637).

Questions :

Classes préparatoires : ingénieurs : réduction de la durée (p. 5660).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Ingénieurs : Ecole nationale supérieure des arts et métiers (E.N.S.A.M.) : avenir (p. 5695).

Universités : gestion et dotation de l'Etat (p. 5696).

- Projet de loi modifiant la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation et visant à permettre la représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation (n° 2248).

Première lecture :

Explications de vote [26 novembre 1991] :

Conseil supérieur de l'éducation : avis (p. 6552).

Lycéens :
- conseils académiques de la vie lycéenne : représentation, absentéisme (p. 6552) ;
- délégués élèves : déception (p. 6552).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 6553).

- Proposition de loi permettant aux associations d'anciens combattants d'ester en justice (n° 2030).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 novembre 1991] :

Associations :
- associations d'anciens combattants : droit d'ester en justice : proposition de loi : intérêt et nécessité (p. 6557) ;
- associations d'anciens combattants : missions (p. 6557).

Devoir de la Nation envers les anciens combattants : respect et réparation (p. 6557).

Parlement : propositions de loi de MM. André Berthol, Jean-Jacques Jegou et Jean Auroux sur le droit des associations d'anciens combattants d'ester en justice : imperfections (p. 6557).

Presse, édition et imprimerie : campagne contre les anciens combattants (p. 6557).

Discussion de l'article unique [26 novembre 1991] :

Article unique *(droit d'ester en justice pour les associations d'anciens combattants) :*

- *son* sous-amendement n° 15 (précise que les conditions d'inscription auprès de l'Office national sont fixées par décret

en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 14 du Gouvernement (réserve aux associations inscrites auprés de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre le droit de se porter partie civile lorsque des dégradations ou destructions de monuments portent atteinte aux intérêts dont elles ont la charge) (p. 6561) : adopté (p. 6562) ;

- *son* sous-amendement oral (précise que les conditions d'inscription à l'Office national sont fixées par décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (réserve aux associations inscrites auprés de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre le droit de se porter partie civile lorsqu'elles estiment que les intérêts moraux ou l'honneur de leurs adhérents ont été bafoués) : adopté (p. 6563).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1991] :

Article 36 *decies* nouveau *(concours des collectivités territoriales aux établissements d'enseignement privé) :*

- *favorable* (p. 6828).

BOURGET (René)

Député de l'Isère

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

BOURGUIGNON (Pierre)

Député de la Seine-Maritime

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 13 mars 1991] (p. 3593).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 13 mars 1991] (p. 3593).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) ; [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605).

BOUSQUET (Jean)

Député du Gard

(1re circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

BOUTIN (Christine)

Député des Yvelines

(10e circonscription)

Apparentée U.D.C.

puis U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) ; [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **protection des mineurs face aux services téléphoniques et télématiques à caractère érotique ou pornographique (n° 2434)** [11 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Utilisation du RU 486 :** pilule abortive : danger ; contrôles préalables : mise en œuvre ; Roussel-Uclaf : information des médecins [10 avril 1991] (p. 1022, 1023).

- **Situation des infirmières en France :** infirmiers et infirmières : revendications ; manifestations à Paris ; effectifs de personnels ; carrières ; formation ; rémunérations ; loi hospitalière : mise en place ; diplôme unique : création [2 octobre 1991] (p. 4030, 4031).

- **Autonomie de la Croatie :** Yougoslavie ; Croatie : indépendance ; droit international : autodétermination des républiques ; Communautés européennes : conférence de la paix confiée à Lord Carrington ; commission d'arbitrage : fixation des frontières entre Serbie et Croatie [6 novembre 1991] (p. 5577, 5578).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Discussion des articles [22, 25 et 29 avril 1991] :

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 570 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (introduit des représentants du personnel infirmier dans la composition du conseil d'administration) : vote réservé (p. 1534) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 571 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (de conséquence) : vote réservé (p. 1535) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 572 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (prévoit la présence d'une infirmière libérale dans la composition du conseil d'administration des établissements publics de santé) : vote réservé (p. 1536) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-17 du code de la santé publique (institution et composition du comité technique d'établissement) :

- *son* amendement n° 573 soutenu par M. Edouard Landrain (précise la composition des représentants du personnel au

comité technique d'établissement) : vote réservé (p. 1580) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-26 du code de la santé publique (institution et attributions du service de soins infirmiers) :

- *son* amendement n° 569 rectifié soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (crée une commission au sein du service de soins infirmiers) : vote réservé (p. 1591) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3 et 49, alinéa 3 de la Constitution (p. 1808, 1848) ;
- *son* amendement n° 504 rectifié soutenu par M. Edouard Landrain (établit la composition du service de soins hospitaliers et dispose que la direction en est confiée à un infirmier général) : vote réservé (p. 1593) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3 et 49, alinéa 3 de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé :*

Article L. 714-22 du code de la santé publique (institution, composition et attributions du conseil de service ou de département) :

- *son* amendement n° 577 soutenu par M. Edouard Landrain (dispose que les modalités de fonctionnement des conseils sont fixées par décret) : vote réservé (p. 1795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 1808).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Professions médicales : infirmières : statut et revendications (p. 4867, 4868).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).

Deuxième lecture :

Discussion de l'article unique et des annexes [2 décembre 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 227-17 du code pénal supprimé par le Sénat *(excitation des mineurs à la débauche) :*

- *son* amendement n° 109 : devenu sans objet (p. 7031).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Vie, médecine et biologie :
- bioéthique : projet de loi (p. 7428) ;
- procréation médicalement assistée : dons de sperme : contrôle, gratuité, anonymat (p. 7428).

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *son* amendement n° 123 soutenu par M. Jacques Barrot (de suppression) (p. 7540) : rejeté au scrutin public (p. 7541).

BOUVARD (Loïc)

Député du Morbihan

(4e circonscription)

U.D.C.

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 429,** posée le 4 juin 1991 : **enseignement maternel et primaire (fonctionnement : Morbihan)** (p. 2763). Appelée le 7 juin 1991 : effectifs ; instituteurs absents : remplacement ; instituteurs titulaires remplaçants : diminution des candidats ; créations de postes d'enseignants ; fonction enseignante : revalorisation (p. 2896, 2897).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

Répond au rappel au règlement de : *Colin (Daniel)* [19 mars 1991] (p. 44).

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 225, 273, 274).

Avant l'article 7 :

- *ses observations* sur les modalités de la discussion (p. 261) ; Assemblée nationale (conditions de travail) (p. 261).

Répond au rappel au règlement de : *Charles (Serge)* [26 mars 1991] (p. 378).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mars 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Ollier (Patrick)* (p. 506).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Nouvelle lecture [3 avril 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 688).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Discussion des articles [19 avril 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Chamard (Jean-Yves)* (p. 1451) ; *Pons (Bernard)* (p. 1500) ; *Jacquaint (Muguette)* (1506) ; *Debré (Bernard)* (p. 1511, 1512) et *Barrot (Jacques)* (p. 1511, 1512).

Répond aux rappels au règlement de : *Pandraud (Robert)* et *Charette (Hervé de)* [23 avril 1991] (p. 1618, 1619).

Répond aux rappels au règlement de : *Pandraud (Robert)* [30 avril 1991] (p. 1950) ; *Wiltzer (Pierre-André)* (p. 1951) ; *Limouzy (Jacques)* (p. 1951).

Répond au rappel au règlement de : *Ollier (Patrick)* [14 mai 1991] (p. 2133).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 2405).

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Toubon (Jacques)* (p. 2480).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-4 du code de la construction et de l'habitation (convention entre l'Etat et l'établissement public de coopération intercommunale) :

- *ses observations* sur les modalités de discussion d'un amendement (p. 2510).

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* [31 mai 1991] (p. 2507).

Répond au rappel au règlement de : *Raoult (Eric) ;* signale à M. Eric Raoult que son intervention n'est pas un rappel au règlement [13 juin 1991] (p. 3122).

Répond aux rappels au règlement de : *Madelin (Alain)* [19 juin 1991] (p. 3372) ; *Gouzes (Gérard)* (p. 3372) : rappelle les conditions du vote sur le projet de réforme hospitalière et remarque qu'une suspension de séance demandée par un président de groupe ou son délégataire pour une réunion du groupe est de droit (p. 3374) ; *Millon (Charles)* (p. 3373) ; *Alphandéry (Edmond)* (p. 3374).

Répond aux rappels au règlement de : *Loncle (François)* [20 juin 1991] (p. 3418) ; *Pandraud (Robert)* [21 juin 1991] (p. 3506) ; *Millet (Gilbert)* (p. 3506).

Rappelle au Gouvernement que la présence des ministres est indispensable au bon déroulement de la séance de questions orales sans débat [21 juin 1991] (p. 3485).

Répond au rappel au règlement de : *Spiller (Christian)* [2 octobre 1991] (p. 4036)

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Après l'article 2 :

Communication : catastrophe ferroviaire de Melun : observation d'une minute de silence [17 octobre 1991] (p. 4632).

Après l'article 7 :

Répond au rappel au règlement de : *Alphandéry (Edmond)* (p. 4658, 4659).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur [8 novembre 1991].

Répond au rappel au règlement de : *Brunhes (Jacques)* (p. 5771).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Mestre (Philippe)* (p. 5930).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [24 octobre 1991] (p. 4976).

Observations sur le fait personnel de : *Estrosi (Christian)* [25 octobre 1991] (p. 5127).

Rend hommage à la mémoire de Gaston Monnerville [8 novembre 1991] (p. 5735).

Répond aux rappels au règlement de : *Paecht (Arthur)* et *Lengagne (Guy)* [13 novembre 1991] (p. 5901).

Répond aux rappels au règlement de : *Clément (Pascal)* [3 décembre 1991] (p. 7071).

- Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 83-636 du 13 juillet 1983 portant modification du statut des agglomérations nouvelles (n° 1748).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [3 décembre 1991] :

Son intervention : procédure d'adoption simplifiée : opportunité (p. 7075).

Répond au rappel au règlement de : *Raoult (Eric)* [5 décembre 1991] (p. 7220).

Répond au rappel au règlement de : *Paecht (Arthur)* [10 décembre 1991] (p. 7513).

Répond au rappel au règlement de : *Millon (Charles)* [11 décembre 1991] (p. 7609).

- Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur l'industrie automobile française (n° 2252) et proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée de déterminer la situation actuelle et l'avenir de l'industrie automobile française après l'accord conclu entre la Communauté économique européenne et le Japon (n° 2253).

Répond au rappel au règlement de : *Raoult (Eric)* [13 décembre 1991] (p. 7732).

- Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208).

Répond au rappel au règlement de : *Charié (Jean-Paul)* [13 décembre 1991] (p. 7737).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) et projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).

Première lecture :

Avant la discussion des articles : discussion commune [11 décembre 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 7609) ; *Raoult (Eric)* (p. 7897) et *Gouzes (Gérard)* (p. 7897).

Discussion des articles [14 décembre 1991] :

Article 17 *(art. L. 123-4 du code des communes : indemnités allouées par les conseils municipaux) :*

- *ses observations* sur les conditions de la discussion (p. 7915) ; Assemblée nationale : conditions de travail (p. 7915).

En qualité de député :

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Allemagne : coopération franco-allemande (p. 2855).

Armée :
- condition militaire : professionnalisation (p. 2854) ;
- force d'action rapide (F.A.R.) et division Daguet (p. 2854) ;
- plan « armées 2000 » (p. 2855) ;
- renseignement (p. 2854) ;
- transports militaires (p. 2854).

Armements classiques :
- aéronavale et porte-avions nucléaire : renouvellement (p. 2854) ;
- avions Jaguar (p. 2854) ;
- chars AMX Leclerc (p. 2854, 2855).

Armements nucléaires préstratégiques : doctrine d'emploi (p. 2855).

Crédits militaires : montant : évolution (p. 2855).

Désarmement :
- désarmement nucléaire (p. 2854) ;
- plan global de maîtrise des armements : proposition française (p. 2855).

Etats-Unis :
- budget de la défense : répartition des charges entre les Etats-Unis et l'Europe (p. 2855) ;
- guerre du Golfe : hommage dû aux Etats-Unis (p. 2853).

Europe :
- conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : perspectives (p. 2855) ;
- défense européenne : perspectives (p. 2855) ;
- Europe centrale et de l'Est : incertitudes (p. 2855) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : renouveau (p. 2855).

Force nucléaire stratégique :
- composition : double et triple composante (p. 2854) ;
- missile stratégique terrestre mobile S 4 (p. 2854, 2855) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 2854).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2854).

Service national : perspectives (p. 2855).

Union soviétique : capacités militaires (p. 2854).

Traités et conventions :
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : commandement intégré : absence de la France (p. 2855) ;
- Traité de réduction des forces conventionnelles en Europe (F.C.E.) du 19 novembre 1990 (p. 2855) ;
- Traité START : perspectives (p. 2855).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Exploitants agricoles :
- jeunes agriculteurs : installation (p. 4958) ;
- revenu (p. 4958).

Ville et aménagement du territoire. - *Questions* (remplacé par M. Georges Chavanes, lui-même étant président de séance) [24 octobre 1991] :

Départements : Morbihan (p. 5056).

Régions : Bretagne : désenclavement (p. 5056).

Transports :
- infrastructures : R. N. 24 (p. 5056) ;
- transports ferroviaires : ligne Questembert-La Brohinière (p. 5056).

BOYON (Jacques)

Député de l'Ain

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 et 27 juin 1991] :

Agroalimentaire : zones d'appellation d'origine contrôlée (p. 3753).

Déchets nucléaires :
- laboratoires souterrains de recherche de site : création et fonctionnement (p. 3753, 3754) ;
- moratoire (p. 3750) ;
- stockage : réversibilité (p. 3754).

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 3753).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 3753).

Parlement : compétence (p. 3753, 3754).

Recherche : enfouissement : aptitude des formations géologiques profondes (p. 3754).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 4 *(autorisation d'installation et d'exploitation d'un laboratoire souterrain) :*

- *son* amendement n° 87 (soumet l'installation et l'exploitation d'un laboratoire souterrain à l'article 5 de la loi n° 90-558 du 2 juillet 1990 qui prévoit que le ministre de l'agriculture doit donner son avis sur tout projet affectant une zone d'appellation d'origine contrôlée) : rejeté (p. 3787).

Article 8 *(groupement d'intérêt public) :*

- *son* amendement n° 91 (rédactionnel) : adopté (p. 3792).

Après l'article 8 :

- *soutient* le sous-amendement n° 72 de M. Jean-Louis Masson (étend l'interdiction aux déchets radioactifs provenant du retraitement en France de combustible étranger) à l'amendement n° 29 de M. Claude Birraux (prévoit que les déchets radioactifs provenant des pays étrangers ne peuvent être stockés en France) : rejeté (p. 3796).

Article 9 *(décret d'application) :*

- *soutient* l'amendement n° 55 de M. Jean-Marie Demange (organise la participation des citoyens à la préparation du contenu des décrets) : rejeté (p. 3796).

BRAINE (Jean-Pierre)

Député de l'Oise

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

BRANA (Pierre)

Député de la Gironde

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Etat du Qatar en vue d'éviter les doubles impositions (n° 2175) [7 novembre 1991] (p. 5704).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées (n° 2289) [7 novembre 1991] (p. 5704).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation des amendements à l'accord portant création du Fonds de solidarité africain (n° 2317) [21 novembre 1991] (p. 6472).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 2317) autorisant l'approbation des **amendements à l'accord portant création du Fonds de solidarité africain (n° 2413)** [5 décembre 1991] (adoption simplifiée le 12 décembre 1991).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 2175), adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la **République française** et le gouvernement de

l'**Etat du Qatar** en vue d'**éviter les doubles impositions (n° 2451)** [11 décembre 1991] (adoption simplifiée le 19 décembre 1991).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la **convention relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées (n° 2454)** [11 décembre 1991] (adoption simplifiée le 19 décembre 1991).

BRANGER (Jean-Guy)

Député de la Charente-Maritime

(2e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (défense : recherche et industrie d'armement) [9 octobre 1991] (p. 4396).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome VI : **défense : recherche et industrie d'armement (n° 2258)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [28 mars 1991] :

Article 8 *(débat sur les orientations budgétaires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 577 de M. René Beaumont (dispose que les services de l'Etat font parvenir au maire les informations nécessaires à la préparation du débat au moins trois semaines avant celui-ci) (p. 420).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Exploitations agricoles : impôt sur les sociétés : application aux bénéfices réinvestis des exploitations agricoles (p. 4955).

Lait et produits laitiers : filière caprine (p. 4953).

Régions : Poitou-Charentes (p. 4953).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [13 novembre 1991] :

Affaires étrangères :

- contexte géopolitique : évolution (p. 5919) ;
- Pacte de Varsovie : dissolution (p. 5919).

Armements classiques : chars AMX Leclerc (p. 5919).

Armements nucléaires stratégiques : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5920).

Espace : recherche-développement (p. 5919).

Europe : Europe centrale et de l'Est : instabilité (p. 5919).

Industries d'armement :

- exportations : nécessité (p. 5920) ;
- importance (p. 5920) ;
- industrie aéronautique : devenir (p. 5920).

Loi de programmation militaire (p. 5920).

Union soviétique : évolution (p. 5919).

Questions :

Armements nucléaires stratégiques : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : crédits : évolution (p. 5947).

Ministère de la défense : retraites des personnels civils du ministère de la défense : pouvoir d'achat : évolution (p. 5954).

BRARD (Jean-Pierre)

Député de la Seine-Saint-Denis

(7e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Vice-président de cette mission [*J.O.* du 20 juin 1991] (p. 8034).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Réduction de la participation des employeurs à l'effort de construction : 1 p. 100 patronal : évolution ; logement social : perspectives ; transfert de l'ancien 1 p. 100 sur le Fonds national d'aide au logement : gestion par l'Etat [5 juin 1991] (p. 2781, 2782, 2783).

- Revendications des salariés de la santé : personnels des hôpitaux et professions sociales : statut ; conditions de travail ; multiplication des effectifs ; moyens financiers [9 octobre 1991] (p. 4347, 4348).

à un ministre :

- Recherche [30 mai 1991] :

Budget civil de recherche : croissance (p. 2427).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 et 21 mars 1991] :

Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) (p. 122).

Communes : inégalités et solidarité (p. 121).

Constitution : collectivités locales : libre administration (art. 34 et 72) (p. 124).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : indexation (réforme) (p. 122).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :

- conditions de mise en œuvre (p. 124) ;
- critères : logement social (p. 123) ;
- date d'entrée en vigueur (p. 144).

Etat :
- concours aux communes (p. 122) ;
- rôle (p. 122) ;
- transferts de charges sur les collectivités locales (p. 122).

Impôts locaux :
- taxe professionnelle (allégements) (p. 124) ;
- taxe professionnelle (péréquation) (p. 124).

Politique économique :
- inégalités (p. 123, 124) ;
- pouvoir d'achat (p. 122).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris : logement H.L.M. et politique du logement à Paris (p. 123).

Rappel au règlement : s'interroge sur la date d'entrée en vigueur des dispositions du projet de loi (p. 112).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Patrick Ollier (modifie le mode de calcul de la dotation de péréquation afin de prendre en compte, d'une part, le rapport entre le potentiel fiscal de la commune et celui de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique et, d'autre part, le rapport entre l'effort fiscal moyen de la commune et celui de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique) (p. 178) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Augustin Bonrepaux (reporte au 1er janvier 1992 le dispositif de l'amendement n° 42 et demande au Gouvernement de présenter des simulations avant le 1er juillet 1991) (p. 178) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Yves Fréville (prévoit la prise en compte sans condition des logements sociaux en accession à la propriété dans le total des logements sociaux) (p. 180) ;
- *son* amendement n° 55 (intégre dans la notion de logement social les foyers de jeunes travailleurs, les foyers de travailleurs immigrés, les résidences universitaires et les maisons de retraite à caractère social) (p. 180) : retiré ; repris par M. Michel Péricard (p. 181).

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Yves Fréville (réduit de moitié la D.S.U. pour les villes de moins de 10 000 habitants dont le nombre de logements sociaux est compris entre 950 et 1 100) (p. 194) ;
- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission des finances (rabaisse le pourcentage de logements sociaux rapportés à la population à 9,5 p. 100) (p. 196) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. André Santini (oblige les communes bénéficiaires de la D.S.U. à passer un contrat de développement social des quartiers, une convention de quartier ou un contrat de ville avec l'Etat) (p. 197) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 104 de M. Robert Pandraud (dispose que les communes ayant passé un contrat de D.S.Q. bénéficient de la D.S.U. pendant la durée du contrat) (p. 199) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 115 de M. Serge Charles (modifie la définition du logement social retenue par le texte en y ajoutant les chambres de bonne, les logements régis par la loi de 1948 et les logements à loyer plafonné) (p. 215, 216).

Après l'article 3 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 133 de M. Jacques Floch (prévoit que le Gouvernement présentera au Parlement avant le 15 octobre 1991 un rapport et une simulation sur la prise en compte des bénéficiaires de l'aide au logement dans la définition des logements sociaux) (p. 218) ;
- *ses observations* sur les amendements nos 53 de M. Augustin Bonrepaux, 43 de M. Philippe Vasseur et 47 de M. Patrick Ollier (instituent une dotation de solidarité rurale) (p. 223) ;

Abstention du groupe communiste sur le vote bloqué (p. 225).

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) :*

Article L. 263-14 du code des communes :

- *soutient* l'amendement n° 163 de M. Jacques Brunhes (exonère les communes ayant une population à revenus modestes du prélèvement au titre du fonds de solidarité) (p. 277) : vote réservé (p. 278) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 66 rectifié de M. Alain Richard (transforme la dotation de solidarité au concours particulier au sein de la D.G.F. et assure son financement par un prélèvement sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée aux communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 282) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 168 de M. Alain Richard (transforme la dotation de solidarité en concours particulier au sein de la D.G.F. et assure son financement par un prélèvement sur la D.G.F. des communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 282).

Après l'article 9 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 159 de M. Yves Fréville (crée un fonds interdépartemental de solidarité de la taxe professionnelle) (p. 290) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 187 corrigé de M. Jacques Barrot (institue un mécanisme de solidarité financière entre départements au sein de la D.G.F.) (p. 290, 292).

Explications de vote :

Collectivités locales : ressources (p. 299).

Logement social (critéres) (p. 299).

Région : Ile-de-France (solidarité financière) (p. 298).

Abstention du groupe communiste (p. 299).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [8 avril 1991] :

Article 60 *(possibilité pour la communauté de communes d'opter pour le régime fiscal de la communauté de villes) :*

- *ses observations* (p. 910) ;

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 910).

- *soutient* l'amendement de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 910) : rejeté (p. 911).

Article 65 *(conventions passées par les collectivités territoriales et leurs groupements avec des collectivités territoriales étrangères) :*

- *défavorable* (p. 925).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Rappel au règlement : s'oppose à la nouvelle réduction du 1 p. 100 patronal (p. 2405).

Discussion des articles [31 mai 1991] :

Article 22 *(création d'établissements publics fonciers) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 498 de M. Christian Estrosi (de suppression) (p. 2602) ;

Politique foncière : programmes d'action foncière (p. 2602).

Article L. 324-1 du code de l'urbanisme (nature et compétences des établissements publics fonciers) :

- *soutient* l'amendement n° 270 de M. Jacques Brunhes (prévoit qu'aucune opération de l'établissement public foncier ne peut être réalisée sans l'avis conforme du maire de la commune concernée) : adopté après modifications (p. 2604).

Article 23 *(taxe spéciale d'équipement perçue par les établissements publics fonciers) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 351 de M. Michel Giraud (de suppression) (p. 2608) ;

Impôts locaux : petits contribuables : exonération (p. 2609).

- *ses observations* sur l'amendement n° 412 de M. Bernard Carton (exonère les logements locatifs sociaux et les locataires de ces logements) (p. 2609).

Après l'article 31 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 425 de M. Emmanuel Aubert (prévoit que les sommes recueillies au titre du 1 p. 100 logement sont utilisées dans le département où est localisé l'établissement et non dans celui où est localisé le siège social) (p. 2621) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 528 du Gouvernement (prolonge de cinq ans le dispositif fiscal incitant les investisseurs à acheter des logements neufs destinés à être loués) (p. 2627).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 3 *(modification de la détermination de la base d'imposition à la T.V.A. pour certains achats d'œuvres d'art) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 133 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 3035) ;

Impôt de solidarité sur la fortune : œuvres d'art (p. 3035).

Article 7 *(réduction du taux des taxes locales sur l'électricité) :*

- *ses observations* (p. 3043) ;

T.V.A. : application à la facture taxes locales incluses (p. 3043).

- *défavorable* à la proposition du Gouvernement pour l'organisation de la discussion des articles (p. 3046).

Article 12 *(suppression des taux majoré et intermédiaire de la T.V.A.) :*

- *ses observations* (p. 3069, 3070) ;

Agriculture : horticulture : T.V.A. (p. 3069, 3070).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 27 (réserve l'exonération de la plus-value des Français non résidents lorsqu'ils cèdent leur résidence secondaire aux vendeurs ayant eu leur domicile fiscal en France pendant au moins un an) : vote réservé (p. 3073) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 28 (institue, au profit du budget de l'Etat, un prélèvement égal à 50 p. 100 des dépenses fiscales afférentes à l'avoir fiscal) : vote réservé (p. 3074) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 25 *(réduction du taux de la participation des employeurs à l'effort de construction et relèvement de leur contribution au Fonds national d'aide au logement) :*

- *défavorable* (p. 3085, 3086) ;

1 p. 100 logement : gestion (p. 3086).

- *son* amendement n° 31 (de suppression) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 30 (augmente de 0,2 p. 100 le taux de participation des employeurs à l'effort de construction et le porte à 0,85 p. 100 au 1er janvier 1992) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Déclaration du Gouvernement sur les conférences intergouvernementales sur l'union politique et sur l'union économique et monétaire et débat sur cette déclaration (n° 2131).

Principaux thèmes développés [19 juin 1991] :

Allemagne : « hégémonie » au sein de la Communauté (p. 3394).

Conseil européen : rôle et prééminence (p. 3394).

Coopération et développement : généralités (p. 3395).

Europe : Europe centrale et de l'Est : incertitudes, association à la Communauté (p. 3395).

Europe sociale : Charte sociale (p. 3393, 3394).

Institutions communautaires :

- compétences communautaires : extension (p. 3394) ;
- déficit démocratique (p. 3395).

Politique économique :

- « convergence » économique (p. 3395) ;
- Europe ultralibérale (p. 3395).

Politique monétaire européenne :

- Banque centrale européenne (p. 3394, 3395) ;
- union économique et monétaire (p. 3394).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 octobre 1991] :

Collectivités locales :

- Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.) (p. 4526) ;
- Clermont-Ferrand : démission de M. Roger Quilliot (p. 4526) ;
- concours de l'Etat (p. 4593) ;
- transferts de charges (p. 4526, 4593).

Défense (p. 4526).

Gouvernement : ministre de l'économie et des finances : ses valeurs de référence (p. 4526).

Impôts locaux :

- taxe d'habitation (p. 4526) ;
- taxe foncière sur les propriétés bâties : suppression de la compensation d'exonérations (p. 4526) ;
- taxe professionnelle (p. 4526).

Logement (p. 4526).

Président de la République (p. 4526).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4526, 4527).

Première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 194 de M. Edmond Alphandéry (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location de logements vacants depuis plus de six mois à la date du 1er octobre 1991 dans les communes de moins de 10 000 habitants et limite l'application de cette disposition à un logement par propriétaire) (p. 4635) ;
- *son* amendement n° 287 (porte à 17 000 F et indexe le plafond de dépenses retenu pour l'obtention de la réduction d'impôt au titre de l'hébergement en établissement de long séjour et ajoute une tranche taxée à 65 p. 100 au barème de l'impôt sur le revenu) : vote réservé (p. 4642) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *ses* amendements nos 223, 224, 226 et 225 (tiennent compte des réductions d'impôt dans la détermination de la cotisation d'impôt sur le revenu susceptible d'ouvrir droit à des dégrèvements de la taxe d'habitation et relèvent à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4642, 4643, 4644) : votes réservés (p. 4643, 4644) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 5 *(amélioration des incitations fiscales à l'acquisition de logements neufs à usage d'habitation principale) :*

- *ses observations* (p. 4650, 4651) ;

Logement :

- accession à la propriété (p. 4650, 4651) ;
- logement social (p. 4651).

Article 7 *(pérennisation des mesures d'allégement de la taxe d'habitation) :*

- *soutient* l'amendement n° 53 de M. Jean Tardito (réduit à 2 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu à l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) (p. 4656, 4657) ; à nouveau examiné (p. 4755) : vote réservé (p. 4756) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Collectivités locales : concours de l'Etat (fonds de compensation pour la T.V.A. et dégrèvements de la taxe d'habitation) (p. 4656).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 62 (porte de 3 000 F à 10 000 F la déduction de l'actif successoral au titre des frais funéraires et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés) (p. 4659) : vote réservé (p. 4660) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 60 de M. Jean Tardito (diminue de 25 p. 100 les bases d'imposition sur les propriétés non bâties pour les sols, terres et terrains affectés à une exploitation agricole de moins de 50 hectares de surface agricole utile et n'accorde l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle qu'aux entreprises situées dans les communes où le taux de taxe professionnelle est supérieur au taux moyen national) (p. 4684) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 octobre 1991] (p. 4686).

Après l'article 18 :

- *défavorable* à l'amendement n° 235 de M. Jacques Toubon (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les œuvres d'art originales) (p. 4711) ;

Arts et spectacles : encouragement à la création et 1 p. 100 culturel (p. 4711).

- *défavorable* à l'amendement n° 329 du Gouvernement (réduit à 5,5 p. 100, jusqu'au 31 décembre 1992, le taux de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les œuvres d'art originales d'auteurs vivants) (p. 4711).

Après l'article 20 :

- *son* amendement n° 71 (institue une taxation progressive des plus-values sur valeurs mobilières au taux de 16 p. 100 pour celles comprises entre 50 000 F et 200 000 F et à celui de 25 p. 100 au-delà) (p. 4715) : vote réservé (p. 4717) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Assemblée nationale : amendements : ordonnancement dans la discussion (p. 4715).

Gouvernement et ministre de l'économie et des finances : leurs valeurs de référence (p. 4715).

Taxe foncière sur les propriétés bâties (p. 4715, 4716).

- *son* amendement n° 72 soutenu par M. Jean Tardito (intègre les plus-values sur valeurs mobilières dans le revenu imposable ou dans le bénéfice lorsque le montant des cessions excède 150 000 F par an) (p. 4717) : vote réservé (p. 4718) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 73 soutenu par M. Fabien Thiémé (institue une taxe de 25 p. 100 sur le bénéfice net réalisé par les entreprises qui commercialisent du pétrole en France) : vote réservé (p. 4724) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 27 :

- *son* amendement n° 75 soutenu par M. Fabien Thiémé (inclut les biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune lorsque leur valeur totale excède 6 000 000 F) (p. 4734) : vote réservé (p. 4735) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 76 soutenu par M. Fabien Thiémé (exclut de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune les objets d'art et de collection créés depuis moins de quinze ans et dont la valeur globale n'excède pas 1 000 000 F) : vote réservé (p. 4735) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 77 soutenu par M. Fabien Thiémé (inclut dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune les objets d'art et de collection dont le prix d'achat unitaire excède 1 000 000 F) : vote réservé (p. 4735) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 28 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *son* amendement n° 79 soutenu par M. Fabien Thiémé (propose un nouveau barème) (p. 4735) : vote réservé (p. 4736) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 80 soutenu par M. Jean Tardito (institue une taxation spécifique des biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune) : vote réservé (p. 4737) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 18 précédemment réservé *(aménagement des droits d'enregistrement sur les actes des huissiers de justice) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 335 de M. Alain Richard (porte de 40 F à 50 F le montant du droit simple applicable aux interventions des huissiers de justice) (p. 4751).

Article 7 précédemment réservé *(pérennisation des mesures d'allégement de la taxe d'habitation) :*

- *soutient* l'amendement n° 53 de M. Jean Tardito (réduit à 2 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) (p. 4755, 4756) : vote réservé (p. 4756) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 4755, 4756).

- *soutient* l'amendement n° 52 de M. Jean Tardito (réduit à 2 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts, réserve le bénéfice de cette disposition aux habitations dont la valeur locative n'excède pas 50 000 F et supprime l'avoir fiscal) : vote réservé (p. 4756) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 4756).

- *son* amendement n° 212 (réduit à 2,1 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) (p. 4756) : vote réservé (p. 4757) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Taxe d'habitation : progression (p. 4756).

- *son* amendement n° 213 (réduit à 2,2 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) : vote réservé (p. 4757) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Taxe d'habitation :

- prise en compte des revenus (p. 4757) ;
- progression (p. 4757, 4758).

- *son* amendement n° 214 (réduit à 2,3 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) (p. 4757) : vote réservé (p. 4758) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 215 (réduit à 2,4 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des

impôts et supprime l'avoir fiscal) : vote réservé (p. 4758) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Politique économique : chômage et pouvoir d'achat (p. 4758).

Taxe d'habitation : prise en compte des revenus (p. 4758).

- *son* amendement n° 216 (réduit à 2,5 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) : vote réservé (p. 4758) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 217 (réduit à 2,6 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) (p. 4758) : vote réservé (p. 4759) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Président de la République : engagements (p. 4759).

Taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu : attitude du groupe communiste (p. 4759).

- *son* amendement n° 218 (réduit à 2,7 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts et supprime l'avoir fiscal) : retiré (p. 4759) ;

- *son* amendement n° 219 (porte le plafonnement du dégrèvement de la taxe d'habitation effectué en fonction du revenu imposable à 80 p. 100 de la différence entre la cotisation brute et le montant de référence mentionné à l'article 1414 C du code général des impôts et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4759) : vote réservé (p. 4760) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 17 précédemment réservé *(remplacement des dégrèvements d'office d'impôts locaux par une exonération) :*

- *ses observations* (p. 4760) ;

Collectivités locales : concours de l'Etat (p. 4760).

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 158 corrigé de M. Gilbert Gantier et 246 de M. Patrick Ollier (de suppression) (p. 4761) ;

Collectivités locales : autonomie (p. 4761).

Politique économique : pouvoir d'achat (p. 4761).

Article 32 précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 343 du Gouvernement (maintient le versement de la fraction de la compensation excédant 2 p. 100 des recettes fiscales et exclut du dispositif de l'article les communes percevant la dotation de solidarité urbaine ou la dotation de solidarité Ile-de-France, les départements bénéficiaires de la dotation de solidarité ainsi que toutes les collectivités dont les bases de taxe professionnelle par habitant sont inférieures à la moyenne nationale des collectivités de même nature) (p. 4773) ;

- *son* amendement n° 228 soutenu par M. Fabien Thiémé (exclut du dispositif de l'article les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4769) : vote réservé (p. 4774) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 222 (exclut du dispositif de l'article les communes éligibles à la dotation de solidarité Ile-de-France ou comportant au moins un quartier faisant l'objet d'une procédure de développement social urbain) (p. 4769) : retiré (p. 4774) ;

- *son* amendement n° 221 (exclut du dispositif de l'article les communes éligibles à la dotation de solidarité Ile-de-France et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4770) : vote réservé (p. 4774) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Régions : Ile-de-France (p. 5423, 5424).

Transports en commun :
- banlieue Est : Montreuil, Rosny : desserte (p. 5424) ;
- projet Orbitale (p. 5424).

Villes : politique de la ville : quartiers défavorisés : désenclavement (p. 5423).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Communes : Montreuil (p. 5762).

Coopération et développement : coopération décentralisée (p. 5762).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Vote des crédits* [15 novembre 1991] :

Avant l'article 85 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 218 de M. Edmond Alphandéry (dispose que le Gouvernement déposera un rapport sur les conditions d'attribution de la garantie de la COFACE aux ventes d'armements en précisant la solvabilité des bénéficiaires et les perspectives d'utilisation des armes vendues) (p. 6069) ;

Affaires étrangères : Afrique (p. 6069).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Avant l'article 74 :

- *son* amendement n° 234 rectifié soutenu par Mme Muguette Jacquaint (assimile les logements appartenant aux sociétés d'économie mixte - S.E.M. - attribués sous conditions de ressources à ceux des organismes d'H.L.M. attribués selon ces mêmes critères pour la détermination des valeurs locatives prévue par la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 et, à compter de l'année d'application de cette loi, exonère de la taxe spéciale d'équipement les logements des S.E.M. et des organismes d'H.L.M. attribués sous condition de ressources) (p. 6133) : vote réservé (p. 6135) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175).

Après l'article 80 :

- *son* amendement n° 33 soutenu par M. Jean Tardito (exonère de la taxe départementale sur le revenu afférente à la résidence principale les contribuables exonérés de l'impôt sur le revenu l'année précédente et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) : rejeté (p. 6146) ;

- *soutient* l'amendement n° 73 de M. Jean Tardito (réserve le bénéfice de la réduction de 16 p. 100 des bases de la taxe professionnelle aux entreprises situées dans les communes ayant un taux de taxe professionnelle supérieur au taux moyen national) (p. 6146) : rejeté (p. 6147) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 rectifié de M. Jean Tardito (institue une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 1,7 p. 100 de la valeur ajoutée) : rejeté (p. 6147) ;

- *ses* amendements n°s 30 rectifié, 29 rectifié, 28 rectifié et 27 rectifié (instituent une cotisation minimale de taxe professionnelle égale respectivement à 1,5 p. 100, 1,3 p. 100, 1 p. 100 et 0,8 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 6147, 6148) : non soutenus (p. 6148) ;

- *son* amendement n° 26 rectifié (institue une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 0,7 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 6148) : rejeté (p. 6149) ;

Taxe professionnelle : banques et assurances (p. 6148).

- *son* amendement n° 84 (module la réduction de 16 p. 100 des bases de la taxe professionnelle en fonction du taux de la taxe pratiqué par la commune, fixe la réduction maximale à 16 p. 100 et crée un fonds de solidarité alimenté par les communes dont le taux de réduction des bases se trouve ramené à moins de 16 p. 100, leur cotisation étant calculée par application à leur produit de taxe

professionnelle sans compensations d'un taux égal au quart de la différence entre 16 p. 100 et le taux de la réduction des bases en vigueur) (p. 6150) : rejeté (p. 6151).

Après l'article 87 :

- *son* amendement n° 34 (supprime l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les locaux à usage de bureaux et autres locaux à usage professionnel ainsi que pour les locaux d'habitation n'ayant pas bénéficié d'un prêt aidé par l'Etat) : satisfait (p. 6175).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Chômage (p. 7783).

Communautés européennes (p. 7783).

Défense (p. 7783).

Douanes : suppression d'emplois de transitaires (p. 7783).

Emploi : politique : efficacité (p. 7785).

Enseignement :
- dépenses (p. 7784, 7785) ;
- enseignants : paiement des traitements : retard (p. 7784) ;
- Mantes-la-Jolie (p. 7784).

Entreprises :
- charges : allégement (p. 7783) ;
- petites et moyennes entreprises : plan P.M.E. - P.M.I. (p. 7785).

Finances publiques :
- recettes : diminution induite par le ralentissement de la croissance (p. 7783) ;
- « régulation budgétaire » (p. 7783).

Formation professionnelle : dépenses : efficacité (p. 7785).

Impôts locaux :
- taxe d'habitation (p. 7785) ;
- taxe professionnelle : cotisation minimale (p. 7785) ;
- taxe professionnelle : compensations versées par l'Etat (p. 7785).

Mer et littoral : ports (p. 7784).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : propositions en matière fiscale (p. 7783, 7784).

Politique économique : « désinflation compétitive » (p. 7783).

Secteur public : entreprises publiques : suppressions d'emploi (p. 7783).

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 2 (détermine le caractère de non-imposition à l'impôt sur le revenu pour le calcul des dégrèvements de taxe d'habitation après prise en compte des réductions d'impôt accordées au titre des dépenses afférentes à l'habitation principale et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 7789) : vote réservé (p. 7790) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *son* amendement n° 3 (détermine le caractère de non-imposition à l'impôt sur le revenu pour le calcul des dégrèvements de taxe d'habitation après prise en compte de la réduction d'impôt accordée au titre de l'aide à domicile et de l'hébergement en établissement de long séjour et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) : vote réservé (p. 7790) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *son* amendement n° 4 (détermine le caractère de non-imposition à l'impôt sur le revenu pour le calcul des dégrèvements de taxe d'habitation après prise en compte de la réduction d'impôt accordée au titre des frais de garde des jeunes enfants et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) : vote réservé (p. 7790) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Après l'article 18 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 344 rectifié de M. Alain Richard (simplifie les obligations comptables des bénéficiaires de droits d'auteur en instituant une retenue à la source facultative de T.V.A. et en évaluant les charges donnant droit à déduction à 5 p. 100 du montant des droits) (p. 7799) ;

Communautés européennes : directives (p. 7799).

Après l'article 22 *bis* :

- *son* amendement n° 5 (propose une nouvelle rédaction du premier alinéa de l'article 990 D du code général des impôts relatif à la taxe sur la valeur vénale des immeubles possédés en France par des personnes morales n'y ayant pas leur siège social) : vote réservé (p. 7800) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *son* amendement n° 8 (précise les conditions d'exigibilité et de recouvrement de la taxe prévue par l'article 990 D du code général des impôts) : vote réservé (p. 7800) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 14 (institue la révision annuelle du tarif de l'impôt sur la fortune de manière que le rendement de cet impôt soit égal aux crédits inscrits dans la loi de finances pour le revenu minimum d'insertion) (p. 7803) : vote réservé (p. 7804) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 32 *bis* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*

- *son* amendement n° 309 (de suppression) : vote réservé (p. 7806) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *son* amendement n° 323 (étend le bénéfice du versement du fonds de compensation de la T.V.A. aux locaux et équipements construits par les collectivités locales et mis à la disposition d'associations à but non lucratif gérant des établissements touristiques, sanitaires, culturels, éducatifs ou sportifs et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés) : non soutenu (p. 7809).

Après l'article 32 *bis* :

- *son* amendement n° 10 (prévoit le dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur la situation des douanes et leurs perspectives en matière d'emploi et de fiscalité) : vote réservé (p. 7810) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

Communautés européennes : marché unique (p. 7810).

Article 8 *quater* nouveau précédemment réservé *(mécénat d'entreprises : déduction des dons en faveur des établissements d'enseignement) :*

- *son* amendement n° 307 (de suppression) : vote réservé (p. 7812) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 32 supprimé par le Sénat, précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe profes-*

- *favorable* à l'amendement n° 78 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, maintient intégralement la compensation pour les communes comptant une forte proportion de logements sociaux par rapport à leur population et réduit le plafonnement de la réduction de la dotation de compensation des groupements de communes au prorata de leur population vivant dans des communes éligibles aux dotations de solidarité urbaine ou de solidarité Ile-de-France ou comptant une forte proportion de logements sociaux par rapport à leur population) (p. 7819) ;

- *son* sous-amendement n° 301 (maintient intégralement la compensation pour les communes comptant plus de 20 p. 100 de logements sociaux) à l'amendement n° 78 de la commission (p. 7818) : vote réservé (p. 7820) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *son* sous-amendement n° 302 (maintient intégralement la compensation pour les communes comptant plus de 30 p. 100 de logements sociaux) à l'amendement n° 78 de la commission (p. 7818) : vote réservé (p. 7820) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;
- *son* sous-amendement n° 303 (maintient intégralement la compensation pour les communes comptant plus de 40 p. 100 de logements sociaux) à l'amendement n° 78 de la commission (p. 7818) : vote réservé (p. 7820) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 351 du Gouvernement (supprime les deux modifications apportées par l'amendement n° 78 de la commission au texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) à l'amendement n° 78 de la commission (p. 7819).

Après l'article 80 :

- *son* amendement n° 310 (majore les tarifs annuels des licences des débits de boissons) : vote réservé (p. 7850) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7865) ;
- *son* amendement n° 311 (autorise les communes de plus de 80 000 habitants à instituer un tarif annuel progressif des débits de boissons et supprime son plafonnement) : vote réservé (p. 7850) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7865).

Après l'article 81 :

- *son* amendement n° 12 (assujettit à la taxe d'habitation les logements vacants durant une année civile pleine et prévoit que cette durée peut être portée jusqu'à trois ans dans les communes ayant enregistré une baisse de leur population supérieure à 5 p. 100 entre les deux derniers recensements) (p. 7850) : vote réservé (p. 7851) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7865) ;
- *son* amendement n° 11 (assujettit à la taxe d'habitation les logements vacants durant une année civile pleine) (p. 7850) : vote réservé (p. 7851) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7865).

Article 82 supprimé par le Sénat *(pouvoirs de contrôle des agents du service de la redevance pour droit d'usage d'un appareil récepteur de télévision)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 289 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article) (p. 7852) ;

Audiovisuel : câble : difficultés (p. 7852).

Après l'article 83 *bis* :

- *son* amendement n° 13 (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,7 p. 100 de la valeur ajoutée) : vote réservé (p. 7854) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7865).

Article 83 *ter* A nouveau *(majoration spéciale du taux de la taxe professionnelle)* :

- *favorable* à l'amendement n° 202 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article précisant que les communes contributaires aux dotations de solidarité urbaine et de solidarité Ile-de-France peuvent, en 1992, majorer leur taux de taxe professionnelle dans la limite d'un point sans modification corrélative des taux des autres taxes si leur taux de taxe d'habitation est supérieur à la moitié du taux moyen national de cette taxe) (p. 7854, 7855).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1991] :

Conseil supérieur de la magistrature :
- projet de réforme constitutionnelle (intervention du Président de la République) (p. 6424, 6425) ;
- réforme : propositions du groupe communiste (p. 6425).

Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) : premier et troisième concours (p. 6426).

Justice :
- « crise » et propositions de réformes du groupe communiste (p. 6424, 6425) ;
- garde des sceaux : pouvoir disciplinaire sur les magistrats du siège et instructions au parquet (p. 6426) ;
- indépendance : principe à valeur constitutionnelle (art. 64 de la Constitution) (p. 6424, 6426) ;
- institution judiciaire : place dans l'Etat et dans la société (p. 6424).

Magistrats :
- avancement à l'ancienneté au sein du second grade et dissociation du grade et de l'emploi (p. 6426) ;
- carrière : transparence des nominations et évaluation annuelle des aptitudes (p. 6426) ;
- commission d'avancement et commission de discipline du parquet : élection, composition et pouvoirs (p. 6426) ;
- formation continue : droit : reconnaissance (p. 6426) ;
- inamovibilité (p. 6426) ;
- indépendance et statut (p. 6426) ;
- ministère public : commission consultative du parquet : composition et compétences (p. 6426) ;
- mobilité territoriale pour l'accès au premier grade (p. 6426) ;
- recrutement : généralités (p. 6426) ;
- statut : origine, évolution et spécificité (p. 6426).

Partis et mouvements politiques : « affaires » : jugements (p. 6424).

Projet de loi : esprit, contenu et innovations (p. 6426).

BREDIN (Frédérique)

Député de la Seine-Maritime

(9e circonscription)

Socialiste

Secrétaire d'âge

puis

Ministre de la jeunesse et des sports

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

Cessation de son mandat de député [*J.O.* du 18 juin 1991] (p. 7915).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Est nommée ministre de la jeunesse et des sports. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Bapt (Gérard)* : urbanisme :** jeunes : mise à disposition d'équipements sportifs de proximité ; environnement : crédits supplémentaires ; ateliers de quartier ; matériel : soutien des entreprises ; valeurs morales liées au sport : ouverture des gymnases d'universités [19 juin 1991] (p. 3353).

- ***Dolez (Marc)* : mesures en faveur des jeunes :** vacances : 300 000 jeunes bénéficiaires ; équipements sportifs de proximité : 531 implantations en 1991 ; terrains de sport : ouverture durant l'été ; ateliers pour la rénovation des quartiers [2 octobre 1991] (p. 4033, 4034).

INTERVENTIONS

En qualité de député :

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mars 1991] :

Communes : gestion (notion de bonne ou de mauvaise gestion) (p. 151).

Communes : inégalités et solidarité (p. 151).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation) (p. 151).

Ville : politique (p. 151).

En qualité de ministre de la jeunesse et des sports :

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

Associations :
- clubs : petits clubs : soutien (p. 5800) ;
- vie associative : crédits, postes F.O.N.J.E.P. (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) (p. 5797, 5798).

Audiovisuel : sport et télévision (p. 5799, 5800).

Collectivités locales : financement de la politique du sport (p. 5802).

Culture : culture et sport (p. 5799).

Enfants :
- conseils municipaux d'enfants (p. 5798) ;
- sport et rythmes scolaires : contrat d'aménagement du temps de l'enfant (p. 5797, 5798).

Jeunes :
- animateurs et encadrement (p. 5798) ;
- échanges internationaux (p. 5797) ;
- éducation populaire (p. 5798) ;
- information-jeunesse (p. 5797) ;
- insertion sociale (p. 5797) ;
- opération « été-jeunes », équipements de proximité, ticket sport (p. 5801) ;
- projets : aide aux projets (p. 5797).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5796, 5802) ;
- emplois : suppression et gestion prévisionnelle (p. 5802) ;
- personnel : hommage (p. 5802) ;
- modernisation (p. 5802).

Sports :
- définition et missions (p. 5799) ;
- fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : financement (p. 5800) ;
- football professionnel : assainissement (p. 5799) ;
- Jeux olympiques d'hiver de 1992 : engagement de l'Etat (p. 5799) ;
- pratiques sportives : développement et généralisation (p. 5800).

Réponses aux questions :

Associations :
- associations de jeunesse et d'éducation populaire : soutien, fiscalité (M. Jean Laurain) (p. 5807) ;
- associations sportives : publicité : taux de T.V.A. (M. Charles Ehrmann) (p. 5805) ;
- bénévolat : congé de représentation : application (M. Michel Fromet) (p. 5813) ;
- clubs : petits clubs : définition et critères (Mme Martine David) (p. 5811) ;
- patronages : soutien (M. Edouard Landrain) (p. 5810) ;
- vie associative : crédits, postes du fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (F.O.N.J.E.P.), fiscalité (MM. Henri Bayard, Jean-Paul Fuchs, Guy Bêche) (p. 5806, 5807, 5810, 5813).

Collectivités locales : financement de la politique du sport (M. Charles Erhrmann) (p. 5806).

Enfants : contrats d'aménagement du temps de l'enfant : développement (Mme Hélène Mignon) (p. 5812).

Jeunes :
- équipements de proximité : bilan et prolongements (M. Thierry Mandon) (p. 5808) ;
- insertion professionnelle et sociale (M. Thierry Mandon) (p. 5808) ;
- projets : aide aux projets (p. 5807).

Sports :
- clubs professionnels : statut (M. Dominique Gambier) (p. 5814) ;
- fonds national de développement du sport (F.N.D.S.) : dépenses et missions (M. Francisque Perrut) (p. 5805) ;
- football professionnel : statut des clubs (M. Guy Drut) (p. 5809) ;
- guides de haute montagne : diplômes, assujettissement à la T.V.A. (M. Bertrand Gallet) (p. 5813) ;
- jeux méditerranéens en Languedoc-Roussillon : soutien (M. Willy Diméglio) (p. 5811) ;
- Jeux olympiques d'hiver de 1992 : engagement de l'Etat et place de la France (M. Claude Bourdin) (p. 5812) ;
- Jeux olympiques : préparation olympique (M. Alain Calmat) (p. 5814) ;
- sport automobile : écurie Ligier : soutien exclusif (M. Edouard Landrain) (p. 5811) ;
- stades : grand stade de Tremblay-en-France (M. Eric Raoult) (p. 5809).

Vote des crédits :

Demande la réserve du vote des crédits : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5815).

BRET (Jean-Paul)

Député du Rhône

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Rapporteur du projet de loi relatif au recrutement et à la promotion des enseignants-chercheurs et portant dispositions diverses relatives à l'enseignement supérieur (n° 2027) [24 mai 1991] (p. 2301).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 5 juin 1991] (p. 7431).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 2027) relatif au **recrutement et à la promotion des enseignants-chercheurs** et portant **dispositions diverses relatives à l'enseignement supérieur (n° 2151)** [26 juin 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi complétant l'article 26 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2033).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1991] :

Réseaux câblés : comparaison France/Allemagne (p. 3235).

Télévision : chaîne culturelle européenne : diffusion et réception (p. 3235).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1991] :

Bibliothèques :
- bibliothèques centrales de prêt : réseau national (p. 5215) ;
- Grande bibliothèque de France (p. 5216).

Collectivités locales : compétences dans le domaine culturel (p. 5215).

Déséquilibre Paris-Province (p. 5215).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5215).

Grands travaux : démocratisation (p. 5216).

Ministère de la culture : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5215).

Musique : écoles et conservatoires (p. 5215).

Politique culturelle (p. 5215).

Culture et communication. - Communication. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Câble : soutien (p. 5275).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Enseignement maternel et primaire : cycles scolaires : mise en place (p. 5669).

Enseignements artistiques : reconnaissance et formation (p. 5672).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Classes préparatoires aux grandes écoles : débat et réflexion (p. 5700).

Formation professionnelle et promotion sociale : acquis professionnels : validation universitaire (p. 5702).

Universités : conseil national des universités (p. 5702).

BRIAND (Maurice)

Député des Côtes-d'Armor

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 28 mars 1991] (p. 4286) ; [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 avril 1991] (p. 4605).

BRIANE (Jean)

Député de l'Aveyron

(1re circonscription)

Apparenté U.D.C.

S'apparente au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Vice-président de cette mission [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (défense : air) [9 octobre 1991] (p. 4397).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome X : **défense : air (n° 2258)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Investissements routiers :** plan autoroutier : moyens financiers : diminution ; conséquences pour les zones enclavées ; guerre du Golfe : annulation de crédits pour les opérations nouvelles [12 juin 1991] (p. 3026, 3027).

- **Contrôle des importations de viande :** contrôles sanitaires aux frontières ; importations frauduleuses : répression et démantèlement des filières [13 novembre 1991] (p. 5900).

à un ministre :

- **Fonction publique** [2 mai 1991] :

Aménagement du territoire : administration (concentration en Ile-de-France) (p. 1979).

- **Transports** [19 décembre 1991] :

Départements : Aveyron (p. 8218).

Logement et habitat :
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 8218) ;
- fiscalité (p. 8218).

Transports routiers :
- A 75 : échéancier (p. 8218) ;
- R.N. 88 (p. 8218).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Communes : coopération intercommunale :
- généralités (p. 346) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 345) ;
- communautés urbaines, districts, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes (p. 345).

Contrôle juridictionnel (p. 345).

Décentralisation : bilan, difficultés, relance (p. 345).

Démocratie locale : consultation et participation des citoyens (p. 345).

Etat : déconcentration : charte, extension (p. 345).

Discussion des articles [27 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Après l'article 30 :

- *son* amendement n° 553 (dispose que la population à prendre en compte pour l'application des chapitres 1er à 3 du titre II est celle qui résulte des recensements généraux et complémentaires) : non soutenu ; repris par M. Patrick Ollier (p. 500) ; retiré (p. 501) ;

- *son* amendement n° 35 soutenu par M. Yves Fréville (précise que la population à prendre en compte pour l'application des dispositions des chapitres 1er à 3 du titre II est celle qui résulte des recensements généraux) : retiré (p. 501).

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

- *ses observations* (p. 596, 597).

Article 51 précédemment réservé *(création des communautés de communes prévues par le schéma départemental) :*

- *ses* amendements nos 41 et 42 : devenus sans objet (p. 814).

Article 53 *(communautés de communes) :*

Article L. 167-3 du code des communes :

- *son* amendement n° 383 (fixe pour mission aux communautés de communes le développement économique, l'aménagement de l'espace et la protection et la mise en valeur de l'environnement) : rejeté (p. 817) ;
- *son* amendement n° 384 (crée un quatrième groupe de compétences pour la communauté de communes qui concerne l'organisation des services aux populations) : rejeté (p. 818) ;
- *son* amendement n° 385 soutenu par M. Patrick Ollier (précise que les compétences nécessaires à l'exécution de ses missions sont transférées à la communauté de communes par délibérations concordantes du conseil de communauté et de la majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres) : devenu sans objet (p. 819) ;
- *son* amendement n° 386 rectifié (propose que la communauté de communes puisse confier par convention la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de sa compétence à une ou plusieurs communes membres ou à leurs établissements publics) : rejeté (p. 820).

Après l'article 53 :

- *son* amendement n° 47 (redéfinit la notion de district et ses règles de constitution) (p. 841, 842) : rejeté (p. 842) ;
- *son* amendement n° 49 soutenu par M. Yves Fréville (dispose que le président et le bureau du district présentent chaque année au conseil avant le 15 février un rapport sur les activités du district) (p. 842) : rejeté (p. 843) ;
- *son* amendement n° 46 (crée après l'article 53 un chapitre 3 *bis* intitulé « des districts ») : devenu sans objet (p. 843).

Après l'article 56 :

- *son* amendement n° 388, 2e rectification, soutenu par M. Patrick Ollier (organise un comité de développement local aux côtés d'une communauté de communes ou d'un district et autorise ces derniers à prendre, dans ce cas, la dénomination de « communauté rurale ») (p. 878) : rejeté (p. 879).

Article 57 *(régime fiscal des communautés de villes) :*

- *son* amendement n° 52 : devenu sans objet (p. 902) ;
- *son* amendement n° 53 soutenu par M. André Rossinot (dispose que les reversements de taxe professionnelle constituent une dépense obligatoire pour la communauté de villes qui communique chaque année aux communes membres le montant de reversement qui leur revient) : rectifié : adopté après modifications (p. 903) ;
- *son* amendement n° 55 : devenu sans objet (p. 903).

Après l'article 57 :

- *son* amendement n° 56 corrigé soutenu par M. André Rossinot (transfère les compétences communales en matière d'exonération de taxe professionnelle aux groupements de communes) (p. 903) : rejeté (p. 904) ;
- *son* amendement n° 57 soutenu par M. André Rossinot (propose de prendre en compte, pour l'augmentation du taux de taxe professionnelle des communautés de villes, la variation du taux moyen des communes membres pondéré par l'importance des bases d'imposition de chaque commune) : rejeté (p. 905).

Article 59 *(impositions perçues au profit des communautés de communes) :*

- *son* amendement n° 61 soutenu par M. André Rossinot (rappelle que le régime fiscal des districts est similaire à celui des communautés urbaines) : rejeté (p. 907) ;
- *son* amendement n° 58 (permet aux districts à fiscalité propre d'opter pour le régime fiscal des communautés de communes à fiscalité de zone) : rejeté (p. 908) ;
- *son* amendement n° 59 soutenu par M. André Rossinot (rend applicable aux communautés de communes, par délibération du conseil de communauté statuant à la majorité des deux tiers, le régime fiscal des communautés de villes défini par l'article 57 du projet) : adopté après rectification (p. 908).

Après l'article 59 :

- *son* amendement n° 62 : devenu sans objet (p. 909).

Article 60 *(possibilité pour la communauté de communes d'opter pour le régime fiscal de la communauté de villes) :*

- *son* amendement n° 60 soutenu par M. Patrick Ollier (de suppression) (p. 910) : rejeté (p. 911).

Article 63 *(dotation globale de fonctionnement des communautés de villes et des communautés de communes) :*

- *son* amendement n° 65 soutenu par M. Yves Fréville (garantit un niveau de progression minimum de la D.G.F. pour les communes et les collectivités territoriales concernées) : rejeté (p. 915) ;
- *son* amendement n° 66 (précise les règles d'évolution et de majoration de la D.G.F. versée aux organismes de coopération intercommunale) : adopté (p. 916) ;
- *son* amendement n° 390 soutenu par M. Adrien Zeller (modifie la définition de la dotation de base prévue au paragraphe II de l'article) : rejeté (p. 916) ;
- *son* amendement n° 67 soutenu par M. Adrien Zeller (propose que la dotation de base de la communauté de villes soit pondérée par le coefficient d'intégration fiscale) : rejeté (p. 916) ;
- *son* amendement n° 391 soutenu par M. André Rossinot (rédactionnel) : rejeté (p. 917) ;
- *son* amendement n° 68 soutenu par M. Yves Fréville (propose que la dotation de péréquation des communautés de villes soit pondérée par le coefficient d'intégration fiscale) : rejeté (p. 917) ;
- *son* amendement n° 392 soutenu par M. André Rossinot (prend en compte le critère du coefficient d'intégration fiscale pour le calcul de la D.G.F. des communautés de villes et précise le mode de calcul de ce coefficient) : rejeté (p. 918) ;
- *son* amendement n° 70 (dispose que lorsque les groupements sont substitués aux communes pour la perception de la taxe professionnelle, le coefficient d'intégration fiscale du groupement est établi sur la base du produit de la taxe professionnelle net des reversements aux communes) : devenu sans objet (p. 918) ;
- *son* amendement n° 71 corrigé soutenu par M. André Rossinot (de coordination) : rejeté (p. 918) ;
- *son* amendement n° 72 corrigé soutenu par M. Yves Fréville (supprime le régime transitoire de D.G.F. spécifique aux groupements de communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur ou égal au potentiel fiscal moyen par habitant de la catégorie de groupement dont ils relèvent) : rejeté (p. 918).

Après l'article 63 :

- *son* amendement n° 73 soutenu par M. Yves Fréville (propose un nouveau mode de répartition pour la dotation globale d'équipement) : rejeté (p. 919) ;
- *son* amendement n° 74 soutenu par M. André Rossinot (réserve les majorations de D.G.E. aux groupements de communes à fiscalité propre présentant une insuffisance de potentiel fiscal et aux groupements de communes non dotés de fiscalité propre dont la moitié au moins des communes remplissent les conditions pour bénéficier de la majoration réservée aux communes) (p. 919) : rejeté (p. 929) ;
- *son* amendement n° 63 corrigé soutenu par M. André Rossinot (rend les groupements de communes prioritaires dans le versement de la dotation supplémentaire aux communes touristiques et thermales) : adopté (p. 920) ;
- *son* amendement n° 75 soutenu par M. Yves Fréville (fixe les règles de péréquation de taxe professionnelle entre les groupements de commune à fiscalité propre) (p. 920) : rejeté (p. 921) ;
- *son* amendement n° 76 soutenu par M. André Rossinot (détermine le montant par commune du versement du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle en proportion du rapport entre le potentiel fiscal par habitant de la commune et le potentiel fiscal moyen des communes du même groupe démographique admissibles aux dotations du fonds) : rejeté (p. 921).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : aménagement et développement rural (p. 6740).

Coopération intercommunale : généralités et libre adhésion (p. 6740).

Départements : Aveyron : désertification (p. 6740).

Enseignement privé : investissements : participation des collectivités locales : abrogation de la loi Falloux (p. 6740).

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1991] :

Article 46 *bis* supprimé par le Sénat *(fonds de correction des déséquilibres interrégionaux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 124 de la commission (crée un fonds de correction des déséquilibres régionaux, précise son mode d'alimentation et organise la répartition de ses ressources) (p. 6853).

Après l'article 62 :

- *son* amendement n° 4 (modifie le mode de calcul de la dotation de péréquation de la dotation globale de fonctionnement) : rejeté (p. 6927).

Après l'article 63 *bis* :

- *son* amendement n° 311 corrigé (élargit aux groupements de communes de plus de 2 000 habitants et de moins de 10 000 habitants, pour une durée déterminée, l'exercice du droit d'option en faveur de la deuxième part de la dotation globale d'équipement) (p. 6932) : devenu sans objet (p. 6933) ;
- *son* amendement n° 6 (dispose que les crédits de la dotation globale d'équipement sont répartis à égalité entre les deux parts de celle-ci et modifie le mode de calcul des crédits de la dotation globale d'équipement destinés aux groupements de communes) (p. 6933) : retiré (p. 6934) ;
- *son* amendement n° 7 (dispose que les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine - D.S.U. - bénéficient de la majoration de la dotation globale d'équipement des communes) : adopté (p. 6934) ;
- *son* amendement n° 8 corrigé (réserve les majorations de dotation globale d'équipement aux groupements à fiscalité propre dont le potentiel fiscal est faible et aux groupements sans fiscalité propre dont la moitié au moins des communes membres remplissent les conditions pour bénéficier de la majoration) (p. 6934) : rejeté (p. 6935).

Article 64 supprimé par le Sénat *(versement aux communautés de communes et aux communautés de villes des attributions au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée l'année même de la réalisation des dépenses éligibles) :*

- *ses observations* (p. 6935) ;

Communes : zones rurales et de montagne : solidarité (p. 6935).

Après l'article 64 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 227 de la commission (modifie la répartition de la première part de la dotation du fonds de péréquation de la taxe professionnelle aux dépens des communes de plus de 200 000 habitants) (p. 6936) ;

Communes : solidarité rurale (p. 6936).

Après l'article 64 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 3 rectifié de M. Patrick Ollier et son amendement n° 381 (majorent la dotation de compensation de la dotation globale de fonctionnement attribuée aux communes de moins de 2 000 habitants caractérisées par la faible densité de leur population, la faiblesse de leur potentiel fiscal à l'hectare et leur appartenance à une zone aidée par le FEDER) (p. 6942) : rejetés (p. 6943) ;
- *son* sous-amendement n° 269 (exclut du bénéfice de la D.D.R. les communes membres de zones de peuplement industriel ou urbain) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (définit les bénéficiaires de la D.D.R. et précise la répartition de ses deux parts à partir de critères tels que l'appartenance à un groupement de communes, la situation de ville-centre, le potentiel fiscal par habitant, l'effort fiscal et la population) (p. 6947) : rejeté (p. 6948) ;
- *son* sous-amendement n° 270 (retire la population des communes des critères retenus pour la répartition de la première part de la D.D.R. entre les départements) à l'amendement n° 12 du Gouvernement : rejeté (p. 6949) ;
- *son* sous-amendement n° 271 deuxième rectification (propose une majoration de la dotation pour les groupements constitués autour d'un bourg centre de moins de 15 000 habitants) à l'amendement n° 12 du Gouvernement : adopté (p. 6949) ;
- *son* sous-amendement n° 272 (supprime les dispositions qui organisent la répartition de la deuxième part de la D.D.R., destinée aux communes de moins de 10 000 habitants jouant le rôle de ville-centre) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (p. 6949) : rejeté (p. 6950).

Article 66 supprimé par le Sénat *(commission nationale de la coopération décentralisée) :*

- *ses observations* (p. 6952) ;

Communes : solidarité rurale : apport du projet de loi (p. 6952).

Enseignement privé : investissements : participation des collectivités locales (p. 6952).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [3 avril 1991] :

Article 1er *(reconnaissance de l'entité corse) :*

- *son* sous-amendement n° 146 (susbstitue aux mots « le peuple corse » les mots : « l'entité corse ») à l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et reconnaît l'existence du peuple corse, composante du peuple français) : vote réservé (p. 696) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 703).

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Affaires étrangères : crises régionales : multiplication (p. 2868).

Armée :
- assistance humanitaire : rôle des armées (p. 2869) ;
- condition militaire : professionnalisation (p. 2868) ;
- force d'action rapide (F.A.R.) et division Daguet (p. 2868) ;
- rechanges et munitions (p. 2868).

Crédits militaires : montant : évolution (p. 2868).

Etats-Unis : budget de la défense : réduction (p. 2868).

Europe :
- défense européenne : perspectives (p. 2868) ;
- Europe centrale et de l'Est : incertitudes (p. 2868) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : renouveau (p. 2869).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2868).

Union soviétique : capacités militaires (p. 2868).

Traités et conventions :
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : commandement intégré : absence de la France (p. 2868) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : force de réaction rapide : non-participation de la France (p. 2869).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Avant l'article 25 :

- *son* amendement n° 34 soutenu par M. Gaston Rimareix (réduit à 15 jours le délai de paiement pour les achats de

produits agricoles aux exploitations agricoles ainsi que ceux de produits alimentaires périssables et à 30 jours fin de mois celui concernant les boissons alcooliques) : vote réservé (p. 3084) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement n° 35 soutenu par M. Gaston Rimareix (réduit à 15 jours le délai de paiement pour les achats de produits alimentaires périssables et à 30 jours fin de mois celui concernant les boissons alcooliques) : vote réservé (p. 3084) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement n° 36 soutenu par M. Gaston Rimareix (réduit à 20 jours le délai de paiement pour les achats de produits alimentaires périssables et à 30 jours fin de mois celui concernant les boissons alcooliques) (p. 3083) : vote réservé (p. 3084) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Après l'article 11 :

- *son* amendement n° 294 soutenu par M. Gilbert Gantier (exonère de droits de mutation les transmissions à titre gratuit des biens professionnels agricoles dont la valeur n'excède pas 800 000 F et les exonère de 50 p. 100 lorsque la valeur totale des biens transmis excède ce montant) : vote réservé (p. 4690) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 32 précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle) :*

- *son* amendement n° 272 (exclut du dispositif de l'article les départements éligibles à la dotation de solidarité) : vote réservé (p. 4774) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Animaux : contrôles vétérinaires aux frontières (p. 4951).

Elevage : crise de l'élevage bovin et mesures (p. 4951).

Vétérinaires : vétérinaires inspecteurs : effectifs (p. 4951).

Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1991] :

Aides :
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5069) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5069).

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 5069).

Bâtiment et travaux publics : plan de relance (p. 5069).

Collectivités locales : compétences (p. 5069).

Droit au logement : « loi Besson » n° 90-449 du 31 mai 1990 (p. 5069).

Etat : désengagement (p. 5069).

Logement social :
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5069) ;
- réhabilitation (p. 5069).

Organismes et structures :
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5069) ;
- fonds de solidarité (F.S.L.) (p. 5069).

Secteur locatif privé (p. 5069).

Urbanisme et logement : ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5068, 5069).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [13 novembre 1991] :

Armée de l'air :
- crédits : évolution (p. 5914) ;
- effectifs : évolution et rémunération (p. 5914).

Armements classiques :
- avion de combat tactique (A.C.T.) « Rafale » (p. 5914) ;
- avion « Jaguar » (p. 5914) ;
- avions de combat : arrêt des commandes (p. 5914).

Guerre du Golfe : enseignements (p. 5915).

Industries d'armement : industrie aéronautique : devenir (p. 5915).

Loi de programmation militaire (p. 5915).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5914).

Parlement : consultation, revalorisation (p. 5914).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 83 ter *(modalités de calcul du taux maximum de la taxe départementale sur le revenu en 1992) :*

- *son* amendement n° 1 rectifié (dispose que les départements percevant la dotation minimale de fonctionnement sont attributaires du fonds national d'aide institué par la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 relative à la révision des valeurs locatives et que les sommes collectées par ce fonds sont réparties en fonction de l'insuffisance de revenu par habitant par rapport au revenu moyen des départements bénéficiaires) : non soutenu (p. 7855).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Article 1er *(modifications des dispositions communes applicables aux secteurs public et privé de la communication audiovisuelle) :*

- *son* amendement n° 14 (établit un quota de diffusion d'émissions régionales de 10 p. 100) (p. 7955) : rejeté (p. 7956).

BROCARD (Jean)

Député de la Haute-Savoie

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République [*J.O.* du 4 octobre 1991] (p. 12968).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 323-8-4 du code du travail relatif à **l'emploi des handicapés (n° 2304)** [30 octobre 1991].

QUESTIONS

orales sans débat :

- n° 428, posée le 4 juin 1991 : **politique sociale (surendettement)** (p. 2763). Appelée le 7 juin 1991 : surendettement : loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 (application) ; associations familiales : participation aux travaux des commissions départementales ; aide aux familles : conseillère en économie sociale et familiale (p. 2901, 2902).

- **n° 530,** posée le 17 décembre 1991 : **anciens combattants et victimes de guerre (politique et réglementation - Alpes-Maritimes)** (p. 8126). Appelée le 20 décembre 1991 : Vence : domaine de la Conque : foyer des veuves de guerre (p. 8295, 8296).

- **n° 531,** posée le 17 décembre 1991 : **retraites : fonctionnaires civils et militaires (majoration des pensions)** (p. 8126). Appelée le 20 décembre 1991 : majoration pour enfants : conditions d'attribution ; pensions proportionnelles liquidées avant le 1er décembre 1964 : exclusion de la majoration ; non-rétroactivité des lois (p. 8299, 8300).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [28 mars 1991] ; [8 avril 1991] :

Article 28 précédemment réservé *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 358 de M. Michel Meylan (de suppression) (p. 532).

Article 63 *(dotation globale de fonctionnement des communautés de villes et des communautés de communes) :*

- *son* amendement n° 650 corrigé (crée une dotation de compensation calculée en fonction de la longueur de voirie publique de la commune) : rejeté (p. 917).

- Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles sur la proposition de loi de M. Jean-Michel Belorgey relative à la prorogation des mandats des membres du Conseil de l'Ordre des médecins et du Conseil de l'Ordre des sages-femmes (n° 2078).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juin 1991] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 2906, 2907).

Le groupe U.D.F. ne prend pas part au vote (p. 2907).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1991] :

Appelés :
- conscription : rôle et devenir (p. 4065) ;
- formation professionnelle des appelés et intégration sociale (p. 4065).

Condition militaire : revalorisation (p. 4065).

Engagés : recrutement : difficultés (p. 4065).

Loi de programmation militaire (p. 4065).

Réserves : gestion (p. 4065).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1991] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- aide sociale, fonds de solidarité (p. 5105) ;
- retraite anticipée (p. 5105, 5106).

Commission tripartite (p. 5105, 5106).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) (p. 5106).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » et plafonnement (p. 5105) ;
- immutabilité (p. 5105) ;
- rapport constant : réforme (p. 5105) ;
- régime des suffixes (p. 5105) ;
- retraite mutualiste (p. 5105).

Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre : effectifs, modernisation (p. 5106).

Vote des crédits :

Après l'article 89 :

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Jean Proveux (élargit les compétences de la commission tripartite à toute modification du système des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre) (p. 5124) ;

- *favorable* à l'amendement n° 70 du Gouvernement (établit un fonds de solidarité en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord en situation de chômage de longue durée, âgés de plus de cinquante-sept ans) (p. 5124).

Equipement, logement, transports et espace : Mer. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Sécurité maritime : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5902).

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Formation professionnelle et promotion sociale : artisanat : qualification professionnelle préalable à l'installation (p. 5979).

BROCHARD (Albert)

Député des Deux-Sèvres

(4e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

BROISSIA (Louis de)

Député de la Côte-d'Or

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à étendre le bénéfice des **réductions accordées aux familles nombreuses** sur les tarifs de la **Société nationale des chemins de fer français (n° 1986)** [17 avril 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **La Cinq :** cinquième chaîne : fermeture ; audiovisuel privé et public : financement ; réglementation : assouplissement ; intérêts culturels français : respect ; presse écrite : aides de l'Etat [18 décembre 1991] (p. 8139, 8140, 8141).

orales sans débat :

- **n° 380,** posée le 16 avril 1991 : **prestations familiales (équilibre financier)** (p. 1286). Appelée le 19 avril 1991 : remplacé par : *Auberger (Philippe)* (p. 1442, 1443).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [2 avril 1991] :

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

Article L. 160-1 du code des communes :

- *défavorable* à l'amendement n° 253 de la commission (dispose que les communes associées dans le cadre de chartes intercommunales de développement sont représentées à la commission départementale et que leurs représentants, ainsi que ceux des établissements publics de coopération intercommunale, sont élus à la proportionnelle à la plus forte moyenne) (p. 606) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 595 de M. André Rossinot (dispose que des représentants du conseil régional siégent à la commission départementale et que celle-ci est présidée par un de ses membres élu parmi les représentants des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale) (p. 608).

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Consommateurs : information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 1646).

Politique économique et sociale (p. 1645).

Publicité comparative :
- généralités (p. 1645) ;
- commerce et artisanat : conséquences de la publicité comparative sur le commerce de détail (p. 1646) ;
- presse, édition et imprimerie : ressources et campagnes publicitaires (p. 1645, 1646) ;
- prix et concurrence : conséquences de la publicité comparative sur la concurrence (p. 1646).

Discussion des articles [24 avril 1991] :

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *son* amendement n° 132 (prévoit que les supports ayant accepté de publier une publicité comparative s'engagent à publier aux frais de l'annonceur une annonce de réplique dans des conditions analogues) : vote réservé (p. 1720) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1991] :

Câble : soutien (p. 5260).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : compétences (p. 5259, 5260).

Impôts et taxes : impôt sur le revenu : privilège fiscal des journalistes (p. 5260).

Presse, édition et imprimerie :
- aides à la presse : évolution et adaptation (p. 5260) ;
- crise (p. 5260).

Publicité :
- coupures publicitaires (p. 5259) ;
- marché publicitaire : crise (p. 5260).

Redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5259).

Secteur public : déficit et financement (p. 5259).

Télévision :
- Antenne 2 - F.R. 3 : financement, plan Bourges, missions (p. 5259) ;
- Canal Plus (p. 5260) ;
- diffusion : œuvres françaises : quotas (p. 5260) ;
- télévisions privées : obligations (p. 5260).
- T.F. 1 : hommage (p. 5260).

Questions :

Presse, édition et imprimerie :
- correspondants de presse : statut (p. 5275) ;
- vendeurs-colporteurs : statut (p. 5275).

Economie, finances et budget : Postes et télécommunications. - *Questions* [8 novembre 1991] :

France Télécom : minitel rose (p. 5723).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12 décembre 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 7688) ; rejetée au scrutin public (p. 7690).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 7706).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : directive « télévision sans frontière » : transposition (p. 7687).

Conseil supérieur de l'audiovisuel : compétences et indépendance (p. 7688, 7706).

Financement (p. 7688, 7706).

Œuvre audiovisuelle : définition française (p. 7688).

Publicité :
- centrales d'achat (p. 7687) ;
- nouveaux secteurs (p. 7688).

Redevance : exonérations, compensation, tarif (p. 7687, 7688).

Télévisions privées :
- la Cinq : avenir (p. 7687) ;
- obligations et engagements (p. 7687).

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 15 rectifié (redéfinit la composition et le mode de désignation des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel) (p. 7944) : rejeté au scrutin public (p. 7947) ;
- *son* amendement n° 16 rectifié (dispose que le Conseil supérieur de l'audiovisuel élit son président en son sein) (p. 7945) : rejeté au scrutin public (p. 7948).

Article 1er *(modifications des dispositions communes applicables aux secteurs public et privé de la communication audiovisuelle) :*

- *ses observations* (p. 7948) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de M. Robert-André Vivien (autorise une deuxième coupure publicitaire pendant la diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques sur les chaînes du secteur privé) (p. 7950) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 5 de M. Jacques Barrot (dispose que la régulation exercée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel consiste à pouvoir substituer la notion d'heures d'écoute significative à celle d'heures de grande écoute) à l'amendement n° 1 de la commission (attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel une mission de régulation par tranches horaires des quotas de diffusion des œuvres audiovisuelles) (p. 7955).

Article 3 *(dispositions relatives à la diffusion des œuvres cinématographiques de longue durée ; coordination) :*

- *ses observations* (p. 7957) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 9 de M. Robert-André Vivien (de coordination) (p. 7958).

Explications de vote :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : compétences et indépendance (p. 7961).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 7960).

BRUNE (Alain)

Député du Jura

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Rapporteur du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) et de la lettre rectificative (n° 1912) [28 mars 1991] (p. 587).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (agriculture et forêt) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [*J.O.* du 5 décembre 1991] (p. 15898).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 17 décembre 1991] (p. 16444).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 1903 et lettre rectificative n°. 1912) renforçant la **protection des consommateurs (n° 1992)** [17 avril 1991].

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome I : **agriculture et forêt (n° 2260)** [9 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2274), **renforçant la protection des consommateurs (n° 2369)** [20 novembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi **renforçant la protection des consommateurs (n° 2479)** [16 décembre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Commerce et artisanat** [23 mai 1991] :

Formation professionnelle et promotion sociale : formation des jeunes (p. 2230).

Métiers d'art (p. 2230).

- **Agriculture** [3 octobre 1991] :

Lait et produits laitiers : quotas et indemnisations (p. 4112).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Abus de faiblesse : élargissement du délit (p. 1625).

Codification du droit à la consommation (p. 1625).

Consommateurs :
- associations : action en représentation conjointe (p. 1625) ;
- information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 1625).

Contrats : clauses abusives : contrôle et encadrement (p. 1625).

Publicité comparative :
- généralités (p. 1624) ;
- Communautés européennes : projet de réglementation (p. 1624) ;
- jurisprudence : évolution (p. 1624) ;
- prix et concurrence : conséquences de la publicité comparative sur la concurrence (p. 1624).

Discussion des articles [23 et 24 avril 1991] :

Article 1er *(extension du délit d'abus de faiblesse) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Roger Gouhier (étend la notion d'abus de faiblesse à toutes les transactions commerciales) (p. 1653) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 82 de M. Jean-Pierre Delalande (élargit la notion d'abus de faiblesse aux cas de remise d'argent ou autres valeurs) (p. 1653) ;
- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (élargit le champ du délit d'abus de faiblesse aux démarchages par télécopie, restreint le champ de l'application de la sollicitation à se rendre sur un lieu de vente, précise que le délit s'applique aux réunions ou excursions organisées au profit de l'auteur de l'infraction même s'il n'est pas l'organisateur et vise expressément les transactions conclues dans le cadre de foires ou de salons) (p. 1652) : adopté après rectification (p. 1656) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 158 de M. Jean-Paul Charié (précise que la sollicitation directe à se rendre sur un lieu de vente doit être personnelle) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 1653) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 84 de M. Jean-Paul Charié (précise que toute transaction conclue dans une situation d'urgence avec possibilité de consulter un tiers n'est pas soumise aux dispositions de l'abus de faiblesse) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 1654) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 85 de M. Jean-Paul Charié (exclut du champ de l'article 1er les transactions conclues dans une situation d'urgence portant sur des prestations de dépannage, de réparation et d'entretien dans le secteur du bâtiment et de l'électroménager) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 1654) ;

  Services : dépannages (p. 1654).
- *défavorable* au sous-amendement n° 157 de M. Jean-Paul Charié (supprime l'extension aux foires et salons du champ d'application de l'article) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 1655) ;

  Foires et expositions : pratiques commerciales (p. 1655).
- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jean-Pierre Delalande (étend le délit d'abus de faiblesse aux offres d'avantages gratuits ou à des prix dérisoires sur le lieu de vente) (p. 1656).

Article 2 *(obligation générale d'information) :*

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (précise que le professionnel doit indiquer le délai prévu de disponibilité des pièces détachées) : adopté (p. 1657) ;
- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (étend l'obligation d'information au fabricant ou à l'importateur) : adopté (p. 1657) ;
- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (de précision) : adopté (p. 1658).

Article 3 *(exécution différée de la livraison de la chose ou de la prestation de service) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jean-Paul Charié (fixe à la valeur du S.M.I.C. le seuil de prix déclenchant l'obligation d'indiquer la date de livraison) (p. 1659) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 121 de M. Roger Gouhier (prévoit que le consommateur peut résilier un contrat en cas de dépassement de date limite) (p. 1661) ;
- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (aligne le régime des arrhes en matière de prestations de service sur le régime existant en matière de ventes mobilières) (p. 1685) : adopté (p. 1686).

Article 4 *(prolongation de la garantie contractuelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (réduit à sept jours la durée minimale d'immobilisation susceptible de s'ajouter à la durée de la garantie contractuelle restant à courir) (p. 1686) : adopté (p. 1687) ;
- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (avance le décompte de la durée d'immobilisation au moment de la demande d'intervention par le consommateur) : adopté (p. 1687) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Paul Charié (précise que les dispositions de l'article 4 ne s'appliquent pas quand le professionnel propose un bien de remplacement) (p. 1687).

Article 5 *(mention de l'adresse des entreprises de vente à distance) :*

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (oblige les annonceurs à mentionner dans leur publicité le nom et l'adresse de leur entreprise) (p. 1687) : adopté (p. 1688) ;
- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (prévoit l'indication éventuelle de l'adresse de l'établissement responsable de l'offre) : adopté après modifications (p. 1688) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 140 de M. Jean-Paul Charié (prévoit l'indication de l'adresse de l'établissement responsable de l'offre si elle est différente de celle du siège social) à l'amendement n° 64 de la commission (p. 1688) ;
- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (autorise les agents de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes à constater et poursuivre les infractions) : adopté (p. 1688).

Article 6 *(extension de l'interdiction de la publicité pour le crédit gratuit) :*

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (de correction) : adopté (p. 1688).

Article 7 *(extension de l'interdiction de l'envoi forcé aux prestataires de services) :*

- *ses observations* sur les amendements n°s 31 de M. Jean-Paul Charié et 52 de M. Francis Geng (prévoient que l'article 7 ne s'applique pas aux contrats qui font l'objet d'un consentement tacite) (p. 1689) ;

  Banques et établissements financiers : pratiques (p. 1689).
- *ses observations* sur l'amendement n° 32 de M. Jean-Paul Charié (supprime la notion d'engagement « exprès » nécessaire à tout prélèvement sur un compte bancaire) (p. 1690) ;

  Justice : jurisprudence : signification du mot « exprès » (p. 1690).
- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (précise que le paiement résultant d'une obligation légale ou réglementaire n'exige pas d'engagement exprès et préalable) : adopté (p. 1691).

Article 8 *(action en représentation conjointe) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 corrigé de la commission des lois (prévoit qu'une association peut se constituer partie civile dès lors que plusieurs consommateurs lui ont donné un mandat écrit et précise qu'il s'agit d'une action en réparation) (p. 1692) ;
- *favorable* à l'amendement n° 103 de M. Jacques Farran (prévoit la possibilité de saisir la juridiction du lieu du siège de l'association mandatée lorsque la résidence du professionnel mis en cause est inconnue ou erronée) (p. 1692) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Christian Estrosi (permet à une association de représenter un consommateur ayant subi un préjudice assimilable à un préjudice subi par l'ensemble des consommateurs) (p. 1692).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 146 rectifié de M. Jean-Louis Masson (prévoit que le vendeur peut subordonner son accord de règlement par carte bancaire à la facturation du coût de la commission prélevée par la banque) (p. 1693) ;

  Banques et établissements financiers : Conseil national du crédit (réflexion) (p. 1693).

  Moyens de paiement : cartes de crédit (cas du crédit gratuit) (p. 1693).

Article 9 *(contrôle juridictionnel des clauses abusives) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Francis Geng (de suppression) (p. 1694) ;

  Commission des clauses abusives (rôle) (p. 1694).
- *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Jacques Farran (confirme le rôle de la commission des clauses abusives) (p. 1695) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Jean-Paul Charié (précise les cas où un professionnel peut modifier les termes d'un contrat) (p. 1696).

Après l'article 9 :

- *favorable* à l'amendement n° 101 rectifié de M. Jean-Louis Masson (supprime la règle du repos hebdomadaire pour les activités fonctionnant de manière automatique) (p. 1697) ;

  Lois : cavaliers législatifs (p. 1697).
- *défavorable* à l'amendement n° 102 rectifié de M. Jean-Louis Masson (prévoit la consultation du comité départemental de la consommation dans les cas de demande de dérogation pour la création de pharmacies) (p. 1698).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *ses observations* sur les amendements n°s 130 de M. Jacques Farran, 114 de M. Jean-Paul Charié et 123 de M. Roger Gouhier (de suppression) (p. 1701) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 4 corrigé de M. Jean-Paul Charié (remplace la publicité comparative par l'information comparative) (p. 1702) ;
- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (précise que la publicité comparative doit être véridique et ne pas être de nature à induire en erreur) : vote réservé (p. 1703) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 6 rectifié de M. Jean-Paul Charié (précise que la comparaison doit se faire entre des biens destinés aux mêmes catégories d'utilisateurs et aux mêmes usages) (p. 1704) ;
- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (de précision) (p. 1710) : vote réservé (p. 1711) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (limite la comparaison aux caractéristiques essentielles des biens ou services) : vote réservé (p. 1711) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (précise que les biens ou services comparés doivent être disponibles sur le marché) : vote réservé (p. 1712) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Jean-Paul Charié (précise que les biens ou services comparés doivent être situés dans une même zone de chalandise) (p. 1712) ;
- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (exclut les comparaisons s'appuyant sur des opinions ou appréciations individuelles ou collectives) : vote réservé (p. 1712) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 35 rectifié de M. Jean-Paul Charié (exclut les comparaisons ne portant que sur des prix) (p. 1713) ;
- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (précise les conditions de licéité des comparaisons portant exclusivement sur les prix) (p. 1713) : vote réservé (p. 1714) ; adopté après modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Francis Geng (précise que la définition des types de commerces comparables est faite par référence à la nomenclature d'activités et de produits de l'I.N.S.E.E.) (p. 1714) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 13 corrigé de M. Jean-Paul Charié (prévoit que la comparaison ne peut avoir pour objet ni pour effet de tirer avantage de la notoriété attachée à une marque) (p. 1715) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 98 de M. Jacques Farran (prévoit que la comparaison ne peut avoir pour objet ni pour effet de tirer avantage de la notoriété attachée à une marque) (p. 1715) ;
- *soutient* l'amendement n° 77 de la commission (renforce la protection des marques contre le parasitisme) : vote réservé (p. 1715) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Jean-Paul Charié (n'autorise la comparaison que si elle porte sur des produits bénéficiant de la même appellation contrôlée ou du même signe distinctif) (p. 1716) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Francis Geng (interdit à des entreprises de grande dimension de chercher à porter atteinte à des concurrents de moindre envergure commerciale et financière par le biais de la publicité comparative) (p. 1717) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 117 de M. Jean-Paul Charié (précise que les annonces comparatives parues dans la presse ne pourront donner lieu à l'exercice du droit de réponse) (p. 1717) ;
- *soutient* l'amendement n° 78 de la commission (institue une communication obligatoire au professionnel visé avant diffusion de l'annonce comparative) (p. 1717) : vote réservé (p. 1718) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *soutient* l'amendement n° 79 de la commission (précise que les annonces comparatives parues dans la presse ne pourront donner lieu à l'exercice du droit de réponse) (p. 1718) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 88 de M. Jean-Paul Charié (prévoit la sanction des infractions à l'article 10) (p. 1719) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. Jean-Paul Charié (précise qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions dans lesquelles l'annonceur peut soumettre l'annonce comparative à un organisme compétent) (p. 1720) ;
- *soutient* l'amendement n° 80 de la commission (prévoit l'intervention du Conseil d'Etat en tant que de besoin) : vote réservé (p. 1720) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *favorable* à l'amendement n° 90 de M. Jacques Farran (prévoit une période probatoire pour l'application des dispositions de l'article 10) (p. 1720).

Après l'article 10-1 :

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Jean-Jacques Hyest (institue un fichier national recensant l'ensemble des crédits accordés aux personnes physiques pour des besoins non professionnels) (p. 1722).

Article 11 *(création d'un code de la consommation) :*

- *soutient* l'amendement n° 81 de la commission (rédactionnel) : retiré (p. 1723).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Abus de faiblesse :
- élargissement du délit (p. 6500) ;
- foires et expositions (p. 6500).

Consommateurs :
- associations : action en représentation conjointe (p. 6500) ;
- information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 6500).

Contrats :
- clauses abusives : contrôle et encadrement (p. 6500) ;
- garanties (p. 6500).

Publicité comparative : généralités (p. 6500).

Sénat : texte (p. 6500).

Services : envoi forcé : interdiction (p. 6500).

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Article 1er *(extension du délit d'abus de faiblesse) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de M. Roger Gouhier (étend la notion d'abus de faiblesse à toutes les transactions commerciales) (p. 6508) ;
- *son* amendement n° 12 corrigé rectifié (de conséquence) : adopté (p. 6508) ;
- *son* amendement n° 13 (réintroduit les cas d'abus de faiblesse constatés dans le cadre des foires et salons) : adopté (p. 6509) ;
- *son* amendement n° 14 (étend la notion d'abus de faiblesse à toutes les transactions conclues dans une situation d'urgence) : adopté (p. 6509) ;
- *son* amendement n° 15 corrigé (supprime l'exclusion légale pour les accords conclus conformément aux usages professionnels ou lorsqu'il existe un dispositif législatif particulier) : adopté (p. 6509).

Article 2 *(obligation générale d'information) :*

- *son* amendement n° 16 (rédactionnel) : adopté (p. 6509) ;
- *son* amendement n° 17 (supprime l'obligation de faire figurer la provenance géographique des denrées alimentaires) : adopté (p. 6510) ;

Communautés européennes : réglementation (p. 6509).

Article 3 *(exécution différée de la livraison de la chose ou de la prestation de services) :*

- *son* amendement n° 18 (supprime le délai de 40 jours pour exercer le droit de résiliation) : adopté (p. 6511) ;
- *son* amendement n° 19 (rédactionnel) : adopté (p. 6511) ;
- *son* amendement n° 20 (prévoit l'obligation de faire figurer sur le contrat la définition des sommes versées d'avance, arrhes ou acompte) : retiré (p. 6511).

Article 7 *(extension de l'interdiction de l'envoi forcé aux prestataires de services) :*

- *son* amendement n° 21 (supprime l'exception pour les accords conclus conformément à des usages professionnels contrôlés par une autorité administrative) : vote réservé jusqu'après la discussion des amendements après l'article 13 (p. 6512) : retiré (p. 6527).

Article 8 *(action en représentation conjointe) :*

- *son* amendement n° 23 (autorise l'action en représentation conjointe des associations devant toute juridiction) : adopté (p. 6512) ;
- *son* amendement n° 24 (supprime la prohibition de l'appel public ajoutée par le Sénat) : adopté (p. 6512).

Article 9 *(contrôle juridictionnel des clauses abusives) :*

- *son* amendement n° 25 (supprime la disposition restrictive à l'intervention des magistrats) : adopté (p. 6513) ;
- *son* amendement n° 26 (supprime les dispositions introduites par le Sénat qui détaillent les procédures de saisine et d'avis de la commission des clauses abusives) : adopté (p. 6513).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *son* amendement n° 37 (de forme) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6521) ; adopté au scrutin public (p. 6528) ;

- *son* amendement n° 27 (autorise les annonces comparatives portant sur une seule caractéristique du produit) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6522) ; adopté au scrutin public (p. 6528) ;

Information comparative (p. 6521).

- *son* amendement n° 28 (rédactionnel) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6522) ; adopté au scrutin public (p. 6528) ;

- *son* amendement n° 29 (limite les exceptions aux seules appellations d'origine contrôlée) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6522) ; adopté au scrutin public (p. 6528) ;

- *son* amendement n° 30 (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6522) ; adopté au scrutin public (p. 6528) ;

- *son* amendement n° 31 (rédactionnel) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6522) ; adopté au scrutin public (p. 6528) ;

- *son* amendement n° 32 (supprime un alinéa introduit par le Sénat rappelant le respect du libre jeu de la concurrence) (p. 6522) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6523) ; adopté au scrutin public (p. 6528) ;

- *son* amendement n° 33 (supprime le système de sanctions spécifiques pour les infractions aux règles de la publicité comparative, introduit par le Sénat) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6523) ; adopté au scrutin public (p. 6528) ;

- *son* amendement n° 34 (supprime la période probatoire d'application de la loi prévue par le Sénat) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6523) ; adopté au scrutin public (p. 6528) ;

- *son* amendement n° 35 (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat précise les modalités d'application de l'article 10) (p. 6523) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6524) ; adopté au scrutin public (p. 6528) ;

- *son* amendement n° 36 (supprime le dernier alinéa de l'article, introduit par le Sénat, relatif aux médicaments) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6524) ; adopté au scrutin public (p. 6528).

Article 10-1 (lettre rectificative) *(calcul des indices des prix à la consommation) :*

- *son* amendement n° 38 (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6525) ; adopté au scrutin public (p. 6528).

Article 12 nouveau *(conditions d'établissement dans les métiers d'artisanat) :*

- *favorable* à l'amendement n° 39 du Gouvernement (de suppression) (p. 6525).

Après l'article 13 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 de M. Jean-Louis Masson (prévoit la création par décret d'une chambre régionale des métiers en Lorraine) (p. 6527).

Article 7 précédemment réservé *(extension de l'interdiction de l'envoi forcé aux prestataires de services) :*

- *son* amendement n° 22 (rédactionnel) : adopté (p. 6527).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [17 décembre 1991] :

Abus de faiblesse (p. 8096).

Bilans : études et statistiques : indice I.N.S.E.E. (p. 8096).

Commission mixte paritaire : texte (p. 8096).

Consommateurs : associations : action en représentation conjointe (p. 8096).

Publicité : publicité comparative (p. 8096).

Service : envoi forcé : interdiction (p. 8096).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (agriculture et forêt) [23 octobre 1991] :

Agriculture : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4900).

Agroalimentaire : industrie (p. 4900).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et mises en jachère (p. 4900, 4901) ;
- zones défavorisées et de montagne (p. 4900).

Bois et forêts : protection (p. 4900).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round (p. 4899).

Communautés européennes :
- aides (p. 4900) ;
- excédents agricoles (p. 4899) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4899).

Crise agricole (p. 4899, 4900).

Elevage : commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande bovine et ovine (p. 4900).

Energie : biocarburants et produits agro-industriels (p. 4900).

Enseignement agricole : généralités (p. 4909).

Exploitants agricoles : agriculteurs en difficulté : plan d'urgence (p. 4900).

Exploitations agricoles :
- pluriactivité (p. 4900) ;
- succession et transmission des exploitations : régime fiscal (p. 4900).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : réforme (p. 4900).

Offices d'intervention : réduction de la dotation (p. 4900).

Prix agricoles (p. 4899).

Risques naturels : calamités agricoles : fonds de garantie (p. 4900).

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1991] :

Administration : effectifs ; directions régionales (p. 5452).

Affaires étrangères : Organisation des Nations Unies : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro (p. 5452).

Automobiles et cycles : voiture à moteur électrique (p. 5452).

Eau : agences de bassin (p. 5452).

Ministère de l'environnement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5452).

Organismes et structures : Fonds interministériel de la qualité de la vie (F.I.Q.V.) : crédits : diminution (p. 5452).

Parcs naturels régionaux (p. 5452).

Parlement : rôle (p. 5452).

Plan national pour l'environnement (p. 5452).

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 5970).

Chambres consulaires : chambres de commerce (p. 5971).

Commerçants et artisans : retraite : régimes de retraite : aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés (art. 35 du projet de loi de finances pour 1992) (p. 5971).

Commerce et artisanat : ouverture dominicale (p. 5971).

Consommation : associations et organismes de consommateurs (p. 5970).

Entreprises commerciales et artisanales : Plan P.M.E./P.M.I. (p. 5970).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- apprentissage (p. 5970) ;
- formation en alternance (p. 5970).

Ministère de l'artisanat, du commerce et de la consommation : structure et rattachement au ministère de l'économie, des finances et du budget (p. 5970).

Urbanisme : urbanisme commercial et loi Royer n° 73-1193 du 27 décembre 1973 (p. 5971).

Vote des crédits :

Article 85 *(taxe pour frais de chambres de métiers) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Jean-Paul Charié (prévoit la création d'un fonds national destiné à la promotion et à la communication de l'artisanat et financé par une majoration de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle) (p. 5983) ;
- *son* amendement n° 169 (prévoit les modalités de financement exceptionnel pour les élections consulaires de 1992) : adopté au scrutin public (p. 5984).

BRUNHES (Jacques)

Député des Hauts-de-Seine

(1re circonscription)

Communiste.

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [*J.O.* du 9 avril 1991] (p. 4751).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Vice-président de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [19 décembre 1991] (p. 8286).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Problèmes posés dans les banlieues :** Mantes-la-Jolie : violences ; mort d'un jeune ; ghettos ; traitement social du chômage : insuffisance ; aides de l'Etat pour le développement social des quartiers ; formation professionnelle : meilleur accès à l'emploi ; loi sur la solidarité des communes : application ; loi sur la ville [29 mai 1991] (p. 2373, 2374).

- **Revalorisation du rôle du Parlement :** Président de la République : propositions constitutionnelles ; institutions de la Ve République : déséquilibre entre l'exécutif et le législatif ; approfondissement des textes ; commissions mixtes paritaires : rôle ; Commission des Communautés européennes : extension des pouvoirs [13 novembre 1991] (p. 5891, 5892).

orales sans débat :

- **n° 493,** posée le 19 novembre 1991 : **aménagement du territoire (politique et réglementation)** (p. 6362). Appelée le 22 novembre 1991 : secteur public : délocalisation ; entreprises privées : incitation financière à la décentralisation ; logement social : acquisitions par l'Etat en province et ventes d'immeubles à Paris (p. 6483, 6484, 6485).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mars 1991] :

Constitution : collectivités locales : libre administration (art. 34 et 72) (p. 113, 114).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : indexation (réforme) (p. 113).

Emploi (p. 113).

Enseignement (p. 113).

Etat : concours aux communes (p. 113).

Impôts locaux : réforme (p. 113).

Partis et mouvements politiques : Parti communiste (gestion des villes dont il a la charge) (p. 113).

Ville : politique (p. 112, 113).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 183 de M. Michel Noir (introduit dans l'énoncé du titre Ier la notion de solidarité financière) (p. 164).

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) :*

Article L. 263-14 du code des communes :

- *son* amendement n° 163 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (exonère les communes ayant une population à revenus modestes du prélèvement au titre du fonds de solidarité) (p. 277) : vote réservé (p. 278) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Lajoinie (André)* (p. 323) : rejetée au scrutin public (p. 330).

Principaux thèmes développés :

Communes : coopération intercommunale :
- généralités (p. 324) ;
- commission départementale (p. 326) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 324, 325, 326) ;
- création et fusion de communes (p. 325).

Communes : droits des communes (p. 323).

Constitution :
- collectivités locales : compétence législative (art. 34) (p. 325) ;
- collectivités territoriales : libre administration (art. 72) (p. 324) ;
- Conseil constitutionnel : décision n° 90-277 du 25 juillet 1990 (p. 325) ;
- égalité devant la loi (p. 325, 326) ;
- vote de l'impôt (p. 326).

Coopération décentralisée : généralités (p. 326).

Démocratie locale :
- champ d'application (seuil de population) (p. 325, 326) ;
- consultation et participation des citoyens (p. 324).

Impôts locaux : taxe professionnelle (spécialisation et harmonisation) (p. 325).

Préfets : préfet de région (compétences) (p. 324).

Régions : Europe des régions (p. 326).

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 393 soutenu par M. Jean Tardito (précise les principes de base d'une véritable décentralisation) (p. 381) : rejeté (p. 382).

Article 1er *(principes de l'administration territoriale de la République) :*

- *son* amendement n° 394 soutenu par M. Jean Tardito (dispose que l'administration territoriale de la République s'organise dans le respect de la libre administration des collectivités locales et des services déconcentrés de l'Etat) (p. 383) : rejeté (p. 384).

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 395 soutenu par M. Gilbert Millet (affirme que les collectivités territoriales doivent disposer des moyens nécessaires pour assurer leurs compétences et crée à ce titre une commission chargée d'effectuer un bilan de la décentralisation et des transferts de compétences) (p. 384) : rejeté (p. 385).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 396 (donne pour objet à la déconcentration de rapprocher les moyens de l'Etat des collectivités locales afin de favoriser la réalisation de leurs missions) (p. 389) : rejeté (p. 390).

Article 3 *(définition des circonscriptions d'action des services déconcentrés de l'Etat) :*

- *son* amendement n° 397 (dispose que les services extérieurs de l'administration d'Etat sont également constitués dans le cadre de circonscriptions communales) : retiré (p. 391).

Article 4 *(rôle du préfet de région) :*

- *son* amendement n° 398 soutenu par M. René Carpentier (de suppression) (p. 391, 392) : adopté au scrutin public (p. 394).

Article 8 *(débat sur les orientations budgétaires) :*

- *son* amendement n° 399 soutenu par M. Gilbert Millet (dispose que l'ensemble des communes organise un débat d'orientation budgétaire) (p. 418) : vote réservé (p. 419) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 434).

Article 16 *(consultation des électeurs de la commune) :*

Article L. 125-1 du code des communes :

- *son* amendement n° 400 rectifié soutenu par M. Jean Tardito (oblige les autorités locales à se prononcer sur les questions exprimées par pétition, référendum ou autre expression directe des habitants et autorise une consultation directe des habitants quelle que soit la collectivité locale) : rejeté (p. 438).

Après l'article 26 :

- *son* amendement n° 401 soutenu par M. Jean Tardito (dispose que les commissions permanentes sont composées à la proportionnelle et assurent en leur sein l'expression pluraliste des élus) (p. 494) : adopté au scrutin public après modifications (p. 495).

Article 28 précédemment réservé *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 711 du Gouvernement (dispose que les vice-présidents sont élus au sein de la commission permanente et forment le bureau avec le président) (p. 536, 537).

Article 36 *(institut des collectivités territoriales et des services publics locaux) :*

- *défavorable* (p. 545) ;
- *son* amendement n° 402 (de suppression) (p. 548) : vote réservé (p. 549) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 928).

Avant l'article 37 :

- *son* amendement n° 403 rectifié (définit, selon le mode d'élection et d'administration, les pouvoirs et la procédure d'élection de l'exécutif de la région) (p. 560) : vote réservé (p. 561) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 928).

Article 37 *(institution de l'entente interrégionale) :*

- *son* amendement n° 404 (de suppression) : rejeté (p. 565) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 239 de la commission (précise que l'entente interrégionale associe les régions et ne les groupe pas) (p. 566).

Article 38 *(organes de l'entente) :*

- *son* amendement n° 405 (de suppression) : rejeté (p. 568).

Article 39 *(organe exécutif de l'entente) :*

- *son* amendement n° 406 (de suppression) (p. 568) : rejeté (p. 568).

Observations sur le rappel au règlement de : *Rossinot (André)* (p. 569).

Article 40 *(compétences de l'entente) :*

- *son* amendement n° 407 (de suppression) (p. 569) : rejeté (p. 569).

Article 41 *(recettes de l'entente) :*

- *son* amendement n° 408 (de suppression) : rejeté (p. 570).

Article 42 *(exonération de l'impôt sur les sociétés) :*

- *son* amendement n° 409 (de suppression) : rejeté (p. 570).

Article 43 *(contrôle de l'entente) :*

- *son* amendement n° 410 (de suppression) : rejeté (p. 571).

Article 44 *(règles budgétaires et comptables) :*

- *son* amendement n° 411 (de suppression) : rejeté (p. 571).

Article 45 *(modification des statuts de l'entente) :*

- *son* amendement n° 412 (de suppression) : rejeté (p. 571).

Article 46 *(modification des limites territoriales des régions) :*

- *son* amendement n° 413 (de suppression) (p. 573) : rejeté (p. 573).

Article 47 *(élaboration d'un rapport d'évaluation sur la mise en place des ententes) :*

- *son* amendement n° 414 (de suppression) : adopté (p. 575).

Avant l'article 48 :

- *son* amendement n° 415 (dispose que la coopération intercommunale doit respecter le principe de libre administration des collectivités locales) (p. 576) : rejeté (p. 577) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 622 de M. Dominique Perben (dispose qu'en vertu du principe de libre administration des collectivités locales, les communes choisissent librement les modalités et les structures de coopération intercommunale) (p. 582) ;

Communes : coopération intercommunale (liberté de choix) (p. 582).

Article 48 *(principes du renouveau de la coopération intercommunale) :*

- *son* amendement n° 416 (de suppression) : vote réservé (p. 585) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 928).

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

- *défavorable* (p. 598) ;
- *son* amendement n° 417 (de suppression) (p. 602) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 622).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 603).

Article L. 160-1 du code des communes :

- *défavorable* à l'amendement n° 721 du Gouvernement (adjoint au président un rapporteur général et deux assesseurs élus parmi les maires, précise le mode d'élection des membres de la commission et réduit son pouvoir d'incitation en matière de coopération communale) (p. 616) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 725 de M. Gérard Gouzes (précise que les représentants du conseil général et ceux du conseil régional, élus au scrutin proportionnel à la

plus forte moyenne, représentent chacun 10 p. 100 du total des membres de la commission) à l'amendement n° 721 du Gouvernement (p. 620).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

- *son* amendement n° 418 soutenu par M. Paul Lombard (de suppression) : vote réservé (p. 623) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 629) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 728 de M. Patrick Ollier (dispose que les communes peuvent, par une délibération prise à une majorité des deux tiers du conseil municipal, refuser de participer au schéma départemental) à l'amendement n° 722 du Gouvernement (dispose que la commission départementale de coopération communale élabore un projet de schéma de coopération communale en fonction des propositions émises librement par les communes et que ce projet est transmis pour avis aux communes et établissements publics de coopération intéressés qui se prononcent dans un délai de trois ou six mois) (p. 628).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 630).

Rappel au règlement : conteste la façon dont l'article 50 a été voté (p. 631).

Rappel au règlement : demande à la présidence et au ministre d'annoncer leurs intentions quant à l'organisation des débats (p. 809).

Avant l'article 53 :

- *défavorable* à l'amendement n° 735 du Gouvernement (organise la création des communautés de communes proposées par le schéma départemental et la possibilité de refus de participation pour les communes pressenties) (p. 811) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 739 de M. Patrick Ollier (précise que les communes ayant manifesté à une majorité des deux tiers leur volonté de ne pas participer à la communauté des communes ne peuvent en aucun cas y être associées) à l'amendement n° 735 du Gouvernement (p. 813).

Article 51 précédemment réservé *(création des communautés de communes prévues par le schéma départemental) :*

- *son* amendement n° 419 (de suppression) : adopté (p. 814).

Article 53 *(communautés de communes) :*

- *son* amendement n° 421 (de suppression) : rejeté (p. 815).

Avant l'article 54 :

- *défavorable* à l'amendement n° 738 du Gouvernement (organise la création des communautés de villes prévues pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants et prévoit, pour les communes pressenties, la possibilité de refus de participation, ces règles s'appliquant également aux créations de communautés urbaines et aux modifications de leurs périmètres) (p. 843, 845).

Article 54 *(communautés de villes) :*

- *son* amendement n° 422 (de suppression) (p. 846) : rejeté (p. 847).

Article 52 précédemment réservé *(création de communautés de villes prévues par le schéma départemental) :*

- *son* amendement n° 420 (de suppression) : retiré (p. 851).

Article 55 *(non-application à la région d'Ile-de-France des nouvelles dispositions relatives à la coopération intercommunale) :*

- *ses observations* (p. 867, 868).

Article 56 *(syndicats intercommunaux d'études et de programmation) :*

- *défavorable* (p. 871) ;
- *son* amendement n° 423 (de suppression) (p. 871) : rejeté (p. 872).

Article 57 *(régime fiscal des communautés de villes) :*

- *défavorable* (p. 895, 896) ;

Impôts locaux (réforme) (p. 896).

- *son* amendement n° 424 (de suppression) (p. 896) : rejeté (p. 897).

Article 58 *(régime fiscal des communes membres d'une communauté ou d'un syndicat d'agglomération nouvelle ou d'une communauté de villes) :*

- *défavorable* (p. 907) ;
- *son* amendement n° 425 (de suppression) : rejeté (p. 906).

Article 59 *(impositions perçues au profit des communautés de communes) :*

- *défavorable* (p. 907) ;
- *son* amendement n° 426 (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 907).

Article 60 *(possibilité pour la communauté de communes d'opter pour le régime fiscal de la communauté de villes) :*

- *son* amendement n° 427 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 910) : rejeté (p. 911).

Article 61 *(versement destiné aux transports en commun) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 476 de M. Jean-Jacques Hyest et 649 de M. Claude Wolff (de suppression) (p. 912).

Article 62 *(détermination du potentiel fiscal des communes membres de communautés de villes ou de communautés de communes ayant opté pour le régime fiscal des communautés de villes) :*

- *son* amendement n° 428 (de suppression) : rejeté (p. 914).

Article 63 *(dotation globale de fonctionnement des communautés de villes et des communautés de communes) :*

- *défavorable* (p. 915) ;
- *son* amendement n° 429 (de suppression) : rejeté (p. 915).

Article 64 *(versement aux communautés de communes et aux communautés de villes des attributions au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée l'année même de la réalisation des dépenses éligibles) :*

- *son* amendement n° 430 (de suppression) : rejeté (p. 923).

Article 65 *(conventions passées par les collectivités territoriales et leurs groupements avec des collectivités territoriales étrangères) :*

- *son* amendement n° 431 (de suppression) : rejeté (p. 926).

Article 66 *(commission nationale de la coopération décentralisée) :*

- *son* amendement n° 432 (de suppression) : rejeté (p. 927).

Article 67 *(décret en Conseil d'Etat) :*

- *son* amendement n° 433 (de suppression) : rejeté (p. 928).

Explications de vote :

Communes : libre administration (p. 930).

Vote contre du groupe communiste (p. 930).

Rappel au règlement : souhaite plus de précisions de la part du président de séance lors de l'annonce des résultats des votes à main levée [5 avril 1991] (p. 838).

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [9 et 25 avril 1991] :

Article 20 *bis* *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *son* amendement n° 21 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime la possibilité pour l'huissier de se faire assister de deux témoins majeurs à défaut de la présence d'un officier de police ou d'un conseiller municipal) : rejeté (p. 1001).

Article 55 *(exécution forcée sur les véhicules terrestres à moteur) :*

- *son* amendement n° 29 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 1754).

Article 58 *(conditions exigées pour procéder à une expulsion) :*

- *son* amendement n° 30 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (permet aux débiteurs de bonne foi de rester dans le logement) : rejeté (p. 1755).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture :

Discussion des articles [30 avril 1991] :

Article 16 *(composition du bureau de l'aide juridictionnelle) :*

- *son* amendement n° 6 rectifié soutenu par M. François Asensi (associe au bureau d'aide juridictionnelle un représentant des usagers désigné par le conseil départemental de l'aide juridique) : adopté (p. 1902).

Article 22 *(pouvoir du président du bureau ou de la section du bureau d'aide juridictionnelle) :*

- *son* amendement n° 8 soutenu par M. François Asensi (de suppression) : rejeté (p. 1904).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014).

Première lecture :

Discussion des articles [24 mai 1991] :

Article 2 *(modification de plusieurs articles de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984) :*

- *son* amendement n° 10 soutenu par M. Louis Pierna (supprime le paragraphe IV de l'article relatif à la mise à disposition) : vote réservé (p. 2293) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 14 rectifié soutenu par M. Louis Pierna (inclut les maîtres d'internat et les surveillants d'externat dans le champ d'application du décret du 28 mai 1982 instituant des commissions administratives paritaires) : vote réservé (p. 2299) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1991] :

Conseil économique et social : avis (p. 2358).

Délinquance et criminalité (p. 2358).

Emploi (p. 2358).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2358, 2359).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage, formation par alternance (p. 2358).

Impôts locaux : taxe professionnelle : exonération dans les grands ensembles (p. 2358).

Jeunes : malaise (p. 2358).

Logement et habitat :
- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2358, 2359) ;
- organismes d'H.L.M. (p. 2358, 2359).

Ordre public : sécurité (p. 2358).

Police : commissariats, effectifs (p. 2358).

Transports : transports en commun (p. 2358).

Villes et banlieues : événements : Vaulx-en-Velin, Sartrouville, Mantes-la-Jolie (p. 2357).

Zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.) : quartiers en difficulté et grands ensembles (p. 2358, 2359).

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Article 1er *(égalité des droits entre les habitants des villes) :*

- *son* amendement n° 245 (précise que l'Etat met en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de la loi) (p. 2434) : adopté (p. 2435) ;

Etat : rôle (p. 2434, 2435).

Urbanisme ségrégatif (p. 2434, 2435).

Article 2 *(politiques urbaines et lutte contre la ségrégation) :*

- *son* amendement n° 246 corrigé de M. Jacques Brunhes (confirme le rôle de l'Etat) (p. 2439) : vote réservé (p. 2440) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2485).

Article 3 *(construction de logements sociaux) :*

- *son* amendement n° 247 : devenu sans objet (p. 2442).

Article 5 *(participation des habitants) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (organise les modalités de la concertation) (p. 2442) ;

Concertation : « comités d'habitants » (p. 2444).

- *son* amendement n° 248 soutenu par M. André Duroméa (affirme le rôle de la démocratie dans la vie locale) (p. 2443) : devenu sans objet (p. 2447) ;

Conseil économique et social : avis (p. 2444).

Après l'article 5 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 226 de M. Francis Delattre (donne aux maires le pouvoir de disperser les personnes incitant à la consommation des stupéfiants sur les lieux publics et dans les établissements recevant des mineurs) (p. 2449) ;

Communes : maire : pouvoirs de police (p. 2449).

Drogue : lutte (p. 2449).

Ordre public : sécurité (p. 2449).

Police : police municipale (p. 2449).

Après l'article 12 :

- *défavorable* à l'amendement n° 280 de M. Michel Giraud (prévoit que les concours financiers de l'Etat sont attribués en priorité aux communes où l'ensemble des logements locatifs sociaux représentent moins de 20 p. 100 du total des résidences principales et qu'ils sont accordés dans la limite de la construction non aidée dans les communes où les logements sociaux excèdent 40 p. 100 du total des résidences principales) (p. 2475) ;

Logement et habitat : logement social : construction (p. 2475).

- *son* amendement n° 250 (institue un programme d'amélioration de la vie quotidienne élaboré en concertation entre l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes bailleurs) (p. 2475) : retiré (p. 2476) ;

Logement et habitat :
- aides : primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 2475) ;
- logement social : réhabilitation (p. 2475) ;
- 1 p. 100 logement (p. 2475).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation (définition du programme local de l'habitat) :

- *son* amendement n° 253 soutenu par M. André Duroméa (précise que l'établissement public de coopération intercommunale doit être créé par décision concordante des conseils municipaux concernés par un établissement public foncier) (p. 2479) : rejeté au scrutin public (p. 2480) ;

- *son* amendement n° 251 (précise que le programme local de l'habitat tient compte du protocole d'occupation du patrimoine social des communes lorsqu'il existe) : adopté (p. 2481).

Article L. 302-4 du code de la construction et de l'habitation (convention entre l'Etat et l'établissement public de coopération intercommunale) :

- *son* amendement n° 458 (prévoit que l'Etat peut signer une convention avec la commune comme avec l'établissement public de coopération intercommunale) (p. 2510) : adopté (p. 2511) ;

Collectivités locales : coopération intercommunale (p. 2511).

Communes : compétences (p. 2510, 2511).

Article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation (conséquences de la non-élaboration d'un programme local de l'habitat dans un certain délai) :

- *son* sous-amendement n° 293 (exclut les logements construits à l'aide de prêts locatifs intermédiaires et ajoute les résidences universitaires, les maisons de retraite à caractère social et les foyers de travailleurs immigrés) à l'amendement n° 38 de la commission (exclut de la définition des logements sociaux les logements acquis à l'aide de prêts aidés en accession à la propriété souscrits depuis plus de dix ans) : devenu sans objet (p. 2517).

Article L. 302-8 du code de la construction et de l'habitation (réalisation des logements locatifs sociaux par l'engagement d'un programme de construction) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 310 de M. Michel Giraud (inclut les logements intermédiaires dans les progammes de construction) (p. 2540) ;

Logement et habitat :

- logement intermédiaire (p. 2540) ;
- logement social : construction (p. 2540).

Urbanisme ségrégatif (p. 2540).

Après l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 135 de la commission des lois (de conséquence) (p. 2547).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

Article L. 332-24 du code de l'urbanisme (règles d'établissement, de liquidation, de recouvrement et de cumul de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 260 (précise que le prix d'acquisition du terrain est pris en compte pour le calcul du montant de la surcharge foncière dans les opérations bénéficiant de prêts locatifs aidés) : retiré (p. 2564).

Article 15 *(prise en compte de la participation à la diversité de l'habitat dans le code de l'urbanisme et le code général des impôts) :*

- *ses observations* (p. 2567) ;

Logement et habitat : accession sociale à la propriété (p. 2567).

Avant l'article 16 :

- *son* amendement n° 264 (précise que la mise en œuvre de procédures d'amélioration et de réhabilitation de l'habitat doit garantir le maintien sur place des occupants et définit les conditions de ce maintien) : rejeté (p. 2566).

Article 19 *(suppression de plein droit des zones à urbaniser en priorité - Z.U.P.) :*

- *ses observations* (p. 2588) ;

Emploi (p. 2588).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 2588).

Jeunes (p. 2588).

- *soutient* l'amendement n° 265 de M. Roger Gouhier (prévoit que l'affectation de logements en locaux professionnels doit être assortie de la construction de logements sociaux pour les anciens occupants au sein de la même commune) (p. 2591) : rejeté (p. 2592) ;

Urbanisme ségrégatif (p. 2592).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 250 rectifié (instaure pour les grands ensembles un programme d'amélioration de la vie quotidienne proposé par la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale en concertation avec l'Etat) : rejeté (p. 2593).

Après l'article 21 :

- *soutient* l'amendement n° 456 rectifié de M. Louis Pierna (prévoit que des locaux insalubres ne peuvent être affectés à des fins de logement) (p. 2599) : retiré (p. 2600) ;

Etrangers : foyers d'immigrés (p. 2599, 2600).

Logement et habitat :

- « marchands de sommeil » (p. 2599) ;
- rapport « Catoire » (p. 2600).

Article 22 *(création d'établissements publics fonciers) :*

Article L. 324-1 du code de l'urbanisme (nature et compétences des établissements publics fonciers) :

- *son* amendement n° 270 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit qu'aucune opération de l'établissement public foncier ne peut être réalisée sans l'avis conforme du maire de la commune concernée) : adopté aprés modifications (p. 2604).

Après l'article 31 :

- *son* sous-amendement n° 266 rectifié (prévoit que les sociétés civiles immobilières dont le capital est constitué en majorité par les fonds provenant du 1 p. 100 patronal peuvent informer le conseil municipal de chaque commune dès qu'elles possédent plus de cent logements sur son territoire) à l'amendement n° 107 de la commission (réintroduit les dispositions de l'article 21 du projet relatives à l'institutionnalisation des relations entre les autorités municipales et les organismes H.L.M.) : adopté (p. 2622) ;
- *son* sous-amendement n° 532 (prévoit que les organismes collecteurs du 1 p. 100 patronal peuvent informer le conseil municipal de chaque commune dès qu'ils possèdent plus de cent logements sur son territoire) à l'amendement n° 107 de la commission : retiré (p. 2622) ;
- *son* amendement n° 459 deuxième rectification (prévoit que les maires donnent un avis préalable sur toute attribution de logement social sur le territoire de leur commune) (p. 2623) : adopté après modifications (p. 2624).

Explications de vote :

Communes : maires : compétences (p. 2637).

Etat : engagement financier (p. 2637).

Logement et habitat :

- droit à la ville (p. 2637) ;
- logement social (p. 2637).

Abstention du groupe communiste (p. 2636).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1991] :

Communes : maires : rôle et compétences (p. 3812).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 3812).

Etrangers : immigration (p. 3811).

Logement et habitat :

- généralités (p. 3812) ;
- logement social : construction, attribution, affectation (p. 3812) ;
- 1 p. 100 patronal (p. 3812).

Villes et banlieues : généralités (p. 3811).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 12 *(modification de l'article L. 301-1 du code de la construction et de l'habitation : politique d'aide au logement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale) (p. 3815) ;

Logement et habitat : accession sociale à la propriété : prêts conventionnés (p. 3815).

Après l'article 20 *bis* :

- *son* amendement n° 120 (prévoit que des locaux insalubres ne peuvent être affectés à des fins de logements) (p. 3832) : retiré (p. 3833) ;

Logement et habitat :

- législation existante (p. 3833) ;
- « marchands de sommeil » (p. 3832).

Article 32 *bis* nouveau *(commissions d'attribution de logements H.L.M.) :*

- *son* sous-amendement n° 117 (précise que chaque logement est attribué nominativement) à l'amendement n° 84 de la commission (prévoit que le maire de la commune où sont implantés les logements attribués est membre de droit de la commission d'attribution) (p. 3840) : adopté (p. 3841).

Après l'article 32 *bis* :

- *son* amendement n° 115 (prévoit que, si un protocole d'occupation du patrimoine social a été conclu, le maire donne un avis préalable et motivé sur toute attribution de logement social sur le territoire de la commune) : retiré (p. 3841) ;
- *son* amendement n° 116 (prévoit la création d'une commission d'attribution dans chaque société civile immobilière dont le capital est constitué en majorité par les fonds provenant du 1 p. 100 patronal) (p. 3841) : adopté (p. 3842) ;

Logement et habitat : 1 p. 100 patronal : affectation (p. 3841).

Zones à urbaniser en priorité : quartiers en difficulté et grands ensembles (p. 3841).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [3 juillet 1991] :

Communes : maires : rôle et compétences (p. 3954).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 3954).

Logement et habitat :
- logement social : réhabilitation, construction, attribution (p. 3955) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 3955).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2081).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [20 et 21 juin 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 221-8 du code pénal (homicide involontaire) :

- *soutient* l'amendement n° 272 de M. Gilbert Millet (réduit les plafonds des montants des amendes) : rejeté (p. 3449).

Article 221-9 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 185 de M. Gilbert Millet (exclut les collectivités publiques, les groupements de collectivités publiques, les partis et groupements politiques, les syndicats professionnels, les associations à but non lucratif et les institutions représentatives du personnel du champ d'application du texte) (p. 3450) : rejeté (p. 3451).

Article 222-11 du code pénal (violences ayant entraîné une maladie ou une incapacité totale de travail de plus de huit jours) :

- *soutient* l'amendement n° 189 de M. Gilbert Millet (réduit le plafond des amendes) : rejeté (p. 3460).

Article 222-25 du code pénal (agressions sexuelles et circonstances aggravantes de celles-ci) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de la commission (p. 3491) ;

Assemblée nationale : absence des groupes de l'opposition (p. 3491).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1991] :

Collectivités locales et finances locales :
- coopération intercommunale et projet de loi sur l'administration territoriale de la République (p. 5164) ;
- crédits : répartition et évolution (p. 5163) ;
- frais financiers et difficultés financières (p. 5163) ;
- transferts de charges et compensation financière (p. 5163).

Délinquance et criminalité :
- évolution de la délinquance (p. 5162) ;
- violences urbaines : banlieues et grandes agglomérations (p. 5162).

Impôts locaux :
- taxe foncière sur les propriétés bâties (p. 5163) ;
- taxe professionnelle : dotation de compensation (p. 5163).

Ordre public : force publique : utilisation (p. 5163).

Police :
- budget : objectifs généraux (p. 5162) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5162) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 5162) ;
- « îlotage » et « police de proximité » (p. 5162) ;
- personnels administratifs (p. 5162) ;
- service public de la sécurité intérieure : réforme globale : projet de loi (p. 5163).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Communes : Gennevilliers : port autonome de Paris : desserte (p. 5422).

Régions : Ile-de-France (p. 5422).

Transports fluviaux :
- liaison Rhin-Rhône (p. 5422) ;
- liaison Seine-Est (p. 5422) ;
- liaison Seine-Nord (p. 5422) ;
- voies navigables (p. 5422).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Automobiles et cycles :
- Chausson (usines) (p. 5769) ;
- équipementiers et sous-traitants (p. 5769) ;
- industrie automobile : salaires, formation (p. 5769).

Communautés européennes : automobiles et cycles : accord C.E.E. - Japon (p. 5769).

Rappel au règlement : déplore que les dépassements de temps de parole soient reprochés aux députés et jamais au Gouvernement (p. 5770).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Première lecture :

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Article 31 *(art. 41 à 41-10 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : détachement judiciaire) :*

- *ses observations* (p. 6457, 6458) ;

Assemblée nationale : conditions de travail et absentéisme (p. 6457, 6458).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) et projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [11 décembre 1991] :

Décentralisation :
- loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative à la liberté des communes, des départements et des régions : parachèvement (p. 7606) ;
- transferts de charges et compensation financière (p. 7607).

Elus locaux :
- généralités et définition (p. 7607) ;
- activité professionnelle : garanties, absences, crédit d'heures et interruption (p. 7607) ;
- formation : droit (p. 7607, 7608) ;
- indemnités de fonction : montant, cumul et fiscalisation (p. 7608) ;
- projet de loi : financement : participation de l'Etat (p. 7608) ;
- projet de loi : insuffisance (p. 7607) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et opportunité (p. 7606) ;
- retraites : couverture et cotisations (p. 7608) ;
- statut de l'élu : commission et rapports Debarge (p. 7607, 7608) ;
- statut de l'élu : définition : risque de professionnalisation (p. 7607).

Discussion des articles [14 décembre 1991] :

Article 1er *(art. L. 121-36 à L. 121-45 du code des communes : garanties accordées aux membres des conseils municipaux dans l'exercice de leur mandat et dans leur activité professionnelle) :*

- *son* amendement n° 47 (dispose que les employeurs sont également tenus de laisser à leurs salariés membres d'un conseil municipal le temps nécessaire pour participer aux réunions statutaires des associations d'élus auxquelles ils appartiennent) : non soutenu (p. 7899) ;

- *son* amendement n° 48 (dispose que les employeurs sont également tenus de laisser à leurs salariés membres d'un conseil municipal le temps nécessaire pour participer aux réunions de concertation avec les habitants) : non soutenu (p. 7899) ;

- *son* amendement n° 49 (dispose que les heures passées en séances plénières et en réunions sont payées comme des heures de travail et ne peuvent être remplacées) : non soutenu (p. 7899) ;

- *son* amendement n° 51 (supprime les dispositions qui instituent une compensation des pertes de revenu subies du fait du temps passé en séances plénières du conseil municipal et en réunions) : non soutenu (p. 7899) ;

- *son* amendement n° 53 rectifié (propose que le plafonnement du temps d'absences autorisées ne s'applique pas aux maires des communes de plus de 10 000 habitants) : non soutenu (p. 7899) ;

- *son* amendement n° 101 (propose que la compensation financière des absences autorisées et des crédits d'heures soit assurée par une caisse nationale de compensation gérée par la Caisse des dépôts et consignations) : non soutenu (p. 7899) ;

- *son* amendement n° 55 (dispose que les élus ne peuvent être poursuivis pour les responsabilités qu'ils assument dans la défense des intérêts de la population) (p. 7899) : non soutenu (p. 7900) ;

- *son* amendement n° 56 rectifié (propose que les élus locaux puissent être invités par les sections syndicales à des réunions dans leur entreprise après information du chef d'entreprise) : non soutenu (p. 7900) ;

- *son* amendement n° 57 rectifié (précise que les membres de conseils municipaux bénéficient en matière de licenciement d'une protection identique à celle des délégués du personnel) : non soutenu (p. 7900) ;

- *son* amendement n° 60 (dispose qu'à la fin de son mandat, l'élu bénéficie, à sa demande, d'un stage de remise à niveau organisé dans son entreprise) : non soutenu (p. 7900) ;

- *son* amendement n° 61 (précise que les déplacements et nominations des agents de l'Etat maires ou adjoints ne peuvent entraver l'exercice de leur mandat) : non soutenu (p. 7900).

Article 8 *(art. 2 à 9 de la loi du 10 août 1871 : garanties accordées aux membres des conseils généraux) :*

- *son* amendement n° 64 (dispose que les employeurs sont également tenus de laisser à leurs salariés membres d'un conseil général le temps nécessaire pour participer aux réunions statutaires des associations d'élus auxquelles ils appartiennent) : non soutenu (p. 7902) ;

- *son* amendement n° 65 (dispose que les employeurs sont également tenus de laisser à leurs salariés membres d'un conseil général le temps nécessaire pour participer aux réunions de concertation avec les habitants) : non soutenu (p. 7902) ;

- *son* amendement n° 66 (dispose que les heures passées en séances plénières et en réunions sont payées comme des heures de travail et ne peuvent être remplacées) : non soutenu (p. 7902) ;

- *son* amendement n° 67 (étend à l'ensemble des conseillers généraux qui ont suspendu leur activité professionnelle le bénéfice des dispositions du code du travail relatives aux droits des salariés élus membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat) (p. 7903) : rejeté (p. 7904).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 143 (précise que les membres de conseils municipaux bénéficient, en matière de licenciement, d'une protection identique à celle des délégués du personnel) : rejeté (p. 7905) ;

- *son* amendement n° 142 (dispose qu'à la fin de son mandat, l'élu bénéficie, à sa demande, d'un stage de remise à niveau organisé dans son entreprise) (p. 7905) : adopté (p. 7906).

Article 10 *(art. L. 121-46 à L. 121-49 du code des communes : droit des élus municipaux à la formation) :*

- *son* amendement n° 69 (précise que la formation est assurée par des organisations de formation soumises à agrément et par des associations d'élus non soumises à agrément) : rejeté (p. 7906) ;

- *son* amendement n° 71 (porte la durée du congé de formation à deux jours par an et par élu) (p. 7907) : rejeté (p. 7908) ;

- *son* amendement n° 72 (propose que le congé de formation soit payé comme temps de travail et ne puisse pas être récupéré) : rejeté (p. 7908).

Article 13 *(art. 10 à 13 de la loi du 10 août 1871 : droit des élus départementaux à la formation) :*

- *son* amendement n° 99 (précise que la formation est assurée par des organisations de formation soumises à agrément et par des associations d'élus non soumises à agrément) : rejeté (p. 7909) ;

- *son* amendement n° 74 (porte la durée du congé de formation à deux jours par an et par élu) : rejeté (p. 7909).

Article 16 *(agréments délivrés aux organismes de formation - Conseil national de la formation des élus locaux) :*

- *son* amendement n° 100 (de coordination) : devenu sans objet (p. 7910).

Article 17 *(art. L. 123-4 du code des communes : indemnités allouées par les conseils municipaux) :*

- *ses observations* (p. 7912, 7913) ;

Maire : indemnités de fonction actuelles et charge de travail : disproportion (p. 7913).

- *ses observations* sur l'amendement n° 84 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime les dispositions relatives à la fiscalisation des indemnités des élus municipaux) (p. 7915) ;

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 7915).

Article 18 *(art. L. 123-5 du code des communes : majoration d'indemnités) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de la commission (étend la possibilité de majorer les indemnités aux communes attributaires de la dotation de solidarité urbaine lors de l'un au moins des trois exercices précédents) (p. 7917) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 144 de M. Eric Raoult (étend la possibilité de majoration aux communes attributaires de la dotation particulière de solidarité urbaine ou signataires d'un contrat de développement social des quartiers) à l'amendement n° 22 de la commission (p. 7918).

Article 28 *(art. L. 123-10 à L. 123-13 du code des communes : retraite des élus municipaux) :*

- *ses observations* (p. 7925).

Après l'article 34 :

- *favorable* à l'amendement n° 138 du Gouvernement (propose la création d'une dotation particulière de l'Etat à destination des petites communes rurales afin de compenser la charge financière générée par le projet de loi) (p. 7930) ;

Projet de loi : financement : participation de l'Etat : « juste retour » de la fiscalisation des indemnités (p. 7930).

- *ses observations* sur l'amendement n° 127 de M. Jean Auroux (propose que l'indemnité parlementaire soit imposée dans les conditions de droit commun à compter d'une date fixée par la loi de finances pour 1993) (p. 7932).

Explications de vote :

Abstention du groupe communiste (p. 7934).

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur l'industrie automobile française (n° 2252) et proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée de déterminer la situation actuelle et l'avenir de l'industrie automobile française après l'accord conclu entre la Communauté économique européenne et le Japon (n° 2253).**

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Communautés européennes : Accord C.E.E./Japon (p. 7730).

Industrie automobile :
- emploi (p. 7730) ;
- situation (p. 7730).

Salaires (p. 7730).

- **Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309).**

Première lecture :

Discussion de l'article unique [17 décembre 1991] :

Article unique *(réforme du livre III du code pénal relatif aux crimes et délits contre les biens) :*

Article 301-3 du code pénal (peines applicables au vol) :

- *son* amendement n° 1 rectifié soutenu par M. Gilbert Millet (abaisse les peines plafond à deux ans d'emprisonnement et 20 000 F d'amende) (p. 8038) : rejeté (p. 8039).

Après l'article 301-3 du code pénal :

- *son* amendement n° 2 soutenu par M. Gilbert Millet (sanctionne le larcin et le vol à l'étalage de six mois d'emprisonnement et de 10 000 F d'amende maximum) : rejeté (p. 8039).

Article 301-4 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 3 soutenu par M. Gilbert Millet (abaisse l'amende à 250 000 F maximum pour un vol aggravé) : rejeté (p. 8040) ;
- *son* amendement n° 4 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la qualification de vol aggravé pour les vols commis par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteurs ou de complices, sans qu'il y ait bande organisée) : rejeté (p. 8040) ;
- *son* amendement n° 5 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la référence au vandalisme comme circonstance aggravante d'un vol) : devenu sans objet (p. 8041).

Article 301-12 du code pénal (peines complémentaires applicables aux personnes physiques) :

- *son* amendement n° 8 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime l'interdiction de séjour de la liste des peines complémentaires) : rejeté (p. 8045).

Article 301-12-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *son* amendement n° 9 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : adopté (p. 8046).

Article 301-13 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *son* amendement n° 10 soutenu par M. Gilbert Millet (limite le principe de responsabilité aux personnes morales à but lucratif) : rejeté au scrutin public (p. 8046).

Article 302-2 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 11 soutenu par M. Gilbert Millet (punit également de quinze ans de réclusion criminelle et de 1 000 000 F d'amende maximum l'extorsion avec menace ou usage d'une arme et supprime la peine de sûreté obligatoire) (p. 8048) : rejeté (p. 8049).

Article 302-3 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 12 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 8049).

Article 302-4 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 116 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 8049) : rejeté (p. 8050) ;
- *son* amendement n° 13 soutenu par M. Gilbert Millet (punit de vingt ans de réclusion criminelle et de 1 000 000 F d'amende maximum l'extorsion en bande organisée en cas de récidive) : rejeté (p. 8050).

Article 302-8-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *son* amendement n° 14 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : adopté (p. 8065).

Article 303-4 du code pénal (filouterie) :

- *son* amendement n° 15 soutenu par M. Gilbert Millet (définit notamment la filouterie comme le fait de se faire servir et de consommer des boissons et des aliments dans un établissement vendant ces biens en sachant que l'on est dans l'impossibilité de les payer) : rejeté (p. 8067).

Article 305-4 nouveau du code pénal (sanctions pénales en cas d'omission de la tenue d'un registre par les revendeurs de certains objets mobiliers et par les organisateurs de manifestations publiques) :

- *son* amendement n° 16 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 8073) : rejeté (p. 8074).

Article 305-6-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *son* amendement n° 17 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 8075).

Article 306-1 du code pénal (vandalisme, destruction, dégradation ou détérioration d'un bien) :

- *son* amendement n° 18 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la mention des actes de vandalisme) : devenu sans objet (p. 7076) ;
- *son* amendement n° 19 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la pénalisation pour l'inscription de graffitis sur les façades, les véhicules, la voie publique ou le mobilier urbain) (p. 8076) : adopté (p. 8077).

Article 306-1-1 nouveau du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 20 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 8077).

Article 306-1-2 nouveau du code pénal (tentative) :

- *son* amendement n° 21 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 8078).

Article 306-2 A nouveau du code pénal (incendie involontaire) :

- *son* amendement n° 22 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : retiré (p. 8079).

Article 306-3 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 23 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 8080).

Article 306-4-1 nouveau du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 24 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 8080) : rejeté (p. 8081).

Article 306-4-2 nouveau du code pénal (tentative) :

- *son* amendement n° 25 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 8081).

Article 306-5 du code pénal (peines complémentaires applicables aux personnes physiques) :

- *son* amendement n° 26 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 8083).

Article 306-5-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *son* amendement n° 27 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : adopté (p. 8084).

Article 306-6 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *son* amendement n° 28 soutenu par M. Gilbert Millet (dispose que la responsabilité ne joue pas lorsque les faits qui ont donné lieu à l'effraction étaient relatifs à l'exercice du droit de manifestation ou à un conflit collectif du travail) : rejeté (p. 8084).

Article 307-4-1 nouveau du code pénal (usage de faux informatiques) :

- *son* amendement n° 29 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : adopté (p. 8086).

Article 307-5 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* amendement n° 30 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime l'interdiction faite au coupable d'exercer, pour une durée de cinq ans au plus, une fonction publique ou l'activité professionnelle ou sociale au sein de laquelle l'infraction a été commise) : rejeté (p. 8087).

C

CABAL (Christian)

Député de la Loire

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (affaires sociales et intégration : famille) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome IV : **affaires sociales et intégration : famille (n° 2256)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Anciens combattants d'Afrique du Nord :** revendications ; carte du combattant ; chômeurs en fin de droits ; attitude du Gouvernement ; commission tripartite : réunion en juin-juillet 1991 [19 juin 1991] (p. 3355, 3356).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et relatif à l'Institution nationale des invalides (n° 1785).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1991] :

Anciens combattants et victimes de guerre :

- Afrique du Nord : reconnaissance des droits des anciens d'A.F.N. (p. 954) ;
- Afrique du Nord : retraite anticipée pour les chômeurs en fin de droits (p. 954) ;
- politique en faveur des anciens combattants (insuffisance) (p. 954, 955) ;
- rapport constant : modalités de calcul (p. 954).

Institution nationale des invalides (I.N.I.) :

- Cour des comptes : rapport de l'année 1988 (p. 955) ;
- statut : composition du conseil d'administration (p. 955) ;
- statut : création d'un établissement public administratif (p. 955).

Discussion des articles [9 avril 1991] :

Article 2 *(organisation administrative de l'I.N.I.) :*

Article L. 529 du code des pensions militaires d'invalidité :

- *son* amendement n° 20 (établit la liste des priorités et des bénéficiaires de l'I.N.I.) : rejeté (p. 958).

Après l'article L. 529 du code des pensions militaires d'invalidité :

- *son* amendement n° 21 (établit la liste des priorités et des bénéficiaires de l'I.N.I.) : rejeté (p. 959).

Article L. 530 du code des pensions militaires d'invalidité :

- *son* amendement n° 22 (dispose que le président du conseil d'administration de l'I.N.I. est désigné pour trois ans parmi les membres dudit conseil par décret en conseil des ministres) (p. 959) : rejeté (p. 960) ;
- *son* amendement n° 23 (de précision) : adopté (p. 961) ;
- *son* amendement n° 24 (établit la représentation du personnel au sein du conseil d'administration) : retiré (p. 961).

Article L. 531 du code des pensions militaires d'invalidité :

- *son* amendement n° 25 (de précision) : retiré (p. 962).

Deuxième lecture :

Procédure d'adoption simplifiée [7 juin 1991] :

Article 2 *(organisation administrative de l'Institution nationale des invalides) :*

Article L. 529 du code des pensions militaires d'invalidité (missions de l'institution) :

- *son* amendement n° 9 (limite le nombre des bénéficiaires du centre de pensionnaires aux invalides bénéficiaires d'une pension attribuée à un taux égal ou supérieur à 85 p. 100 au titre du code des pensions militaires d'invalidité) : retiré (p. 2909).

Article L. 530 du code des pensions militaires d'invalidité (composition du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 11 (confie la présidence du conseil d'administration au directeur de l'établissement) : retiré (p. 2910) ;
- *son* amendement n° 10 (confie la présidence du conseil d'administration à une personnalité du monde combattant) : retiré (p. 2910) ;
- *son* amendement n° 12 (ajoute deux personnalités élues par les pensionnaires à la composition du conseil d'administration) : devenu sans objet (p. 2911).

Article L. 531 du code des pensions militaires d'invalidité (pouvoirs du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 13 (fixe la participation maximale des pensionnaires à 30 p. 100 de leurs revenus) (p. 2911) : retiré (p. 2912) ;
- *son* amendement n° 14 (établit le régime des abattements sur les revenus des pensionnaires) : retiré (p. 2912).

Titre :

- *son* amendement n° 15 (modifie le titre du projet de loi) (p. 2912) : rejeté (p. 2913).

Explications de vote :

Anciens combattants et victimes de guerre : anciens d'Afrique du Nord (p. 2913).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 avril 1991] :

Caisse des dépôts et consignations : rôle à l'égard du réseau des caisses d'épargne (p. 1277).

Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (C.E.N.C.E.P.) (p. 1277, 1278).

Communautés européennes : marché unique (p. 1277).

Lois : loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1277).

Produits financiers :
- livret A (p. 1277) ;
- autres produits d'épargne (p. 1277).

Sociétés financières SF 1 et SF 2 et société unique (p. 1277, 1278).

Sociétés régionales de financement (S.O.R.E.F.I.) (p. 1277).

Discussion des articles [6 mai 1991] :

Article 2 *(Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *ses observations* (p. 2047).

Article 3 *(directoire des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *ses observations* (p. 2052).

Après l'article 3 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 16 de la commission (regroupe les dispositions relatives aux conseils consultatifs institués au sein des caisses d'épargne et dispose que leurs membres sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle) (p. 2052).

Après l'article 4 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 corrigé de la commission (fixe la composition et les modes d'élection des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2058) ;

Incompatibilités entre les fonctions de président du conseil d'orientation et de surveillance et l'exercice de mandats locaux (p. 2058).

Mode de scrutin (p. 2058).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission paritaire [18 juin 1991] :

Caisse des dépôts et consignations : rôle à l'égard du réseau des caisses d'épargne (p. 3253).

Caisses d'épargne : personnels (p. 3253).

Communautés européennes : marché unique (p. 3253).

Conseils consultatifs : mode d'élection (p. 3253).

Conseils d'orientation et de surveillance (C.O.S.) : incompatibilités (p. 3253).

Parlement : rôle législatif (p. 3253).

Produits financiers : livret A (p. 3253).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 3253).

- Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles sur la proposition de loi de M. Jean-Michel Belorgey relative à la prorogation des mandats des membres du Conseil de l'Ordre des médecins et du Conseil de l'Ordre des sages-femmes (n° 2076).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juin 1991] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 2907).

Médecins : organisation et fonctionnement de l'Ordre (p. 2907).

Vote des groupes [7 juin 1991] :

Groupe R.P.R. : ne prend pas part au vote (p. 2907).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (famille) [22 octobre 1991] :

Famille :
- Conseil économique et social : propositions (p. 4854) ;
- environnement et vie familiale (p. 4824) ;
- prestations familiales : financement et priorités (p. 4824, 4825).

Sécurité sociale : branche famille : excédents (p. 4824).

Travail : travail féminin (p. 4824).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1991] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- carte du combattant (p. 5107) ;
- pathologie (p. 5107) ;
- retraite anticipée (p. 5107).

Associations : associations d'anciens combattants (p. 5107).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » et plafonnement (p. 5107) ;
- immutabilité (p. 5107) ;
- pensions de réversion : veuves et orphelins (p. 5106, 5107) ;
- rapport constant : réforme (p. 5107) ;
- régime des suffixes (p. 5107) ;
- retraite mutualiste (p. 5107).

Presse, édition et imprimerie : campagne contre les anciens combattants (p. 5107).

Vote des crédits :

Après l'article 89 :

- *favorable* à l'amendement n° 70 du Gouvernement (établit un fonds de solidarité en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord en situation de chômage de longue durée, âgés de plus de cinquante-sept ans) (p. 5126).

- Projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Accidents du travail :
- bâtiment et travaux publics (p. 6339) ;
- statistiques : dégradation (p. 6339, 6340) ;
- tarification (p. 6340).

Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail :
- moyens et compétences (p. 6340) ;
- secteur du bâtiment et des travaux publics : seuil (p. 6340).

Communautés européennes :
- directives : protection et santé des travailleurs (p. 6339) ;
- Europe sociale : méthode et signification (p. 6339).

Entreprises :
- environnement : bilan écologique (p. 6340) ;
- salariés : sécurité : responsabilités (p. 6340) ;
- sous-traitance : sécurité (p. 6339).

Maladies professionnelles : statistiques (p. 6339).

Prévention et sécurité intégrée : signification (p. 6339).

Travail :
- inspection du travail : moyens et compétences (p. 6340) ;
- travail précaire : sécurité (p. 6339).

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Après l'article 8 :

- *son* sous-amendement n° 49 (attribue la compétence de statuer en référé au président du tribunal de grande instance) à l'amendement n° 8 de la commission (établit une procédure autorisant l'inspecteur du travail à soustraire immé-

diatement un salarié à une situation de danger grave et imminent sur un chantier du bâtiment et des travaux publics) (p. 6350) : adopté (p. 6351).

Après l'article 19 :

- *son* sous-amendement n° 51 (restreint le champ d'application du texte aux seules installations classées pour la protection de l'environnement) à l'amendement n° 16 corrigé de la commission (établit la consultation et l'information du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail par le chef d'établissement sur les documents établis à l'intention des autorités publiques chargées de la protection de l'environnement) (p. 6359) : adopté (p. 6360).

Explications de vote :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6340).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1991] :

Communautés européennes : Europe sociale (p. 7967, 7968).

Emploi : création d'emplois (p. 7969).

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Article 8 *bis* *(intervention de l'inspecteur du travail en cas de danger grave et imminent sur un chantier du secteur du bâtiment et des travaux publics) :*

- *son* amendement n° 14 (précise que la procédure s'applique à l'égard d'un salarié qui n'a pas utilisé son droit de retrait) : retiré (p. 7970).

Article 9 *(obligations relatives à la mise sur le marché des équipements de travail et des moyens de protection) :*

- *son* amendement n° 13 rectifié (précise que les règles techniques définies par décret peuvent être remplacées par de simples objectifs afin de tenir compte de l'état de la technique) (p. 7971) : retiré (p. 7972).

CACHEUX (Denise)

Député du Nord

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la police de la conservation des parcs et jardins départementaux (n° 1836 rectifié) [18 avril 1991] (p. 1430).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8317).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8316).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaires (n° 1951) [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8580).

Rapporteur du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants (n° 2216) [2 octobre 1991] (p. 4100).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (intérieur : police) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jacques Toubon tendant à fixer les règles de procédure pénale applicables à la poursuite, à l'instruction et au jugement du trafic organisé de stupéfiants (n° 2327) [13 novembre 1991].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et des délits contre les personnes (n° 2083) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome V : **intérieur : police (n° 2259)** [9 octobre 1991].

Rapport (n° 2334) [13 novembre 1991], fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur :

1° Le projet de loi (n° 2216) relatif au **renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants ;**

2° La proposition de loi (n° 2327) de M. Jacques Toubon, tendant à fixer les **règles de procédure pénale applicables à la poursuite, à l'instruction et au jugement du trafic organisé de stupéfiants.**

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Travailleurs sociaux :** revendications ; statut : reconnaissance des diplômes ; rapport de M. Blocquaux : publication ; négociations en cours : bourses d'études et rémunérations [27 novembre 1991] (p. 6658, 6659).

à un ministre :

- **Police** [5 décembre 1991] :

Police : statut et carrières : réforme (p. 7218, 7219).

orales sans débat :

- **n° 484,** posée le 8 octobre 1991 : **postes et télécommunications (courrier)** (p. 4330). Appelée le 11 octobre 1991 : tarifs : hausse ; colis à destination du tiers monde ; conséquences pour les associations humanitaires ; poste : exploitant autonome de droit public ; surtaxe S.A.L. pour l'acheminement par avion : exonération (p. 4465, 4466).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Démocratie locale :
- consultation et participation des citoyens (p. 368) ;
- information des citoyens (p. 368).

Elus locaux :
- droits des minorités (p. 367) ;
- statut de l'élu (p. 368).

Institut des collectivités territoriales (p. 368).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).**

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Familles : familles nombreuses (avantages) (p. 2175).

Femmes :
- égalité professionnelle (p. 2176) ;
- taux d'activité (p. 2176).

Livre blanc (p. 2175).

Veuves : pensions de réversion (p. 2176).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Médicaments : dépenses de promotion : abus, plafonnement, pénalités (p. 4142).

Professions paramédicales : visiteuses médicales (p. 4142).

Vie, médecine et biologie : contraception : remboursement des pilules contraceptives (p. 4142).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Famille : enfants : Convention internationale des droits de l'enfant : applications (p. 4887).

Professions sociales : travailleurs sociaux et assistantes sociales : recrutement, formation, statut (p. 4856).

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis pour la police [28 octobre 1991] :

Délinquance et criminalité :
- évolution de la délinquance (p. 5158) ;
- répression : efficacité (p. 5158, 5160).

Parlement : Assemblée nationale : commission des lois : conditions d'examen du budget de la police (p. 5160).

Police :
- auxiliaires de police (p. 5158) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5158, 5159) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 5158, 5159) ;
- « îlotage » et « police de proximité » (p. 5159) ;
- informatique et transmissions (p. 5159) ;
- logement des policiers (p. 5159) ;
- moyens matériels (p. 5159) ;
- personnels administratifs (p. 5158) ;
- plan de modernisation et départementalisation (p. 5158, 5159) ;
- polices municipales (p. 5160) ;
- policiers décédés dans l'exercice de leurs fonctions : hommage (p. 5158) ;
- service public de la sécurité intérieure : réforme globale : projet de loi (p. 5160) ;
- statut et carrières : réforme (p. 5159) ;
- vigiles et sociétés privées de protection (p. 5160).

Questions :

Police :
- directions départementales de la police urbaine : mise en place (p. 5202) ;
- police en tenue : droits des femmes policiers (p. 5198).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [31 octobre 1991] :

Allocation d'insertion : suppression (p. 5384).

Femmes : travail de nuit (p. 5385).

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants (n° 2216).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Amnistie : policiers et douaniers poursuivis ou inculpés pour actions illégales dans la lutte contre le trafic de stupéfiants : amendement de la commission des lois (p. 6306).

Communautés européennes : accord de Schengen et convention d'application du 19 juillet 1990 (p. 6304, 6305).

Douanes :
- code des douanes : réglementation en matière de drogue (p. 6305) ;
- douaniers : inculpation pour avoir joué le rôle de trafiquant (p. 6304).

Drogue :
- ampleur du « fléau » et nécessaire renforcement de la lutte (p. 6303) ;
- consommateurs et victimes : statistiques (p. 6303, 6304) ;
- petite et grande délinquance : incitation (p. 6304) ;
- production et trafic : répression : coopération europeenne internationale (p. 6303, 6305) ;
- production et trafic : répression en France : techniques actuelles et coordination nationale des différentes administrations et autorités concernées (p. 6303, 6304) ;
- projet de loi : fourniture ou vente de stupéfiants par les agents des services d'enquête (p. 6305) ;
- projet de loi : « livraisons surveillées » et infiltration des réseaux de trafiquants et de blanchiment : garanties juridiques pour les agents des services d'enquête (p. 6304, 6305) ;
- proposition de loi n° 2327 de M. Jacques Toubon tendant à fixer les règles de procédure pénale applicables à la poursuite, à l'instruction et au jugement du trafic organisé de stupéfiants (p. 6303, 6304, 6305) ;
- soins dispensés aux toxicomanes (p. 6303) ;
- trafic : intensification (p. 6304).

Justice : autorité judiciaire : livraison contrôlée ou infiltration : autorisation (p. 6305, 6306).

Police : fonctionnaires : poursuite pour « provocation » aux trafiquants de drogue (p. 6304, 6306).

Santé publique : sida : virus H.I.V. : propagation chez les toxicomanes (p. 6304, 6305).

Traités et conventions : convention de Vienne du 19 décembre 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants (p. 6303, 6304).

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 1er *(art. L. 627-7 du code de la santé publique) (livraisons surveillées et infiltration de réseaux par des officiers de police judiciaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Jacques Toubon (propose que la livraison surveillée de stupéfiants et la surveillance de l'acheminement de ces substances en vue d'identifier les producteurs ou trafiquants, lorsqu'elles sont autorisées par l'autorité judiciaire, ne soient pas punissables) (p. 6318) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Christian Estrosi (précise que la procédure de livraison surveillée a également pour but l'identification des coauteurs de l'infraction) (p. 6319) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (dégage les officiers et agents de police judiciaire de leur responsabilité pénale lorsqu'ils sont amenés à commettre des actes illicites pour identifier des trafiquants et les autorise à leur « fournir » des stupéfiants avec l'autorisation du procureur) (p. 6319) : adopté après modifications (p. 6320) ;

- *ses réserves personnelles* sur l'amendement n° 21 de la commission (p. 6319) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 27 du Gouvernement (supprime la possibilité de « fournir » des stupéfiants) à l'amendement 21 de la commission (p. 6320) ;

Drogue : fourniture ou vente de stupéfiants par les agents des services d'enquête (p. 6319).

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission de la défense (propose que l'autorité judiciaire exerce son contrôle durant tout le déroulement de l'enquête) (p. 6319) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 rectifié de la commission de la défense (propose que les agents des services d'enquête puissent mettre à la disposition des trafiquants des moyens de stockage et de conservation des produits et matériels) (p. 6320) ;

- *favorable* à l'amendement n° 19 de M. Jean-Pierre Michel (dispose que l'autorisation ne peut être accordée pour des actes qui feraient naître l'intention de commettre les délits de trafic ou de vente) (p. 6320) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (dispose que l'autorisation doit, dans tous les cas, se faire par écrit) : retiré (p. 6321) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6321) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission de la défense (élargit la liste des matériels visés par l'article) (p. 6321).

Article 2 *(art. 67* bis *du code des douanes) (livraisons surveillées et infiltrations par des agents du service des douanes) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (dégage les fonctionnaires des douanes de leur responsabilité pénale lorsqu'ils sont amenés à commettre des actes illicites pour identifier des trafiquants et les autorise à leur « fournir » des stupéfiants avec l'autorisation et sous le contrôle du procureur) : adopté après modifications (p. 6322) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 5 rectifié de la commission de la défense (de coordination) (p. 6322) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de coordination) : retiré (p. 6323).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 9 rectifié de la commission (amnistie les délits de trafics de stupéfiants commis avant le 19 novembre 1991 par des agents ou commissaires de police ou par des agents des douanes, au cours d'opérations tendant à constater ou à rechercher les infractions à la législation sur les stupéfiants) (p. 6323) : adopté (p. 6324) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Jacques Toubon (supprime ou réduit de moitié la peine encourue par tout participant à un délit de trafic de drogue qui permet soit d'éviter que l'infraction ne se réalise, soit d'identifier les autres coupables) (p. 6324).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) et projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [11 décembre 1991] :

Démocratie locale : renforcement (p. 7631, 7632).

Elus locaux : élus minoritaires : conditions de travail (p. 7631, 7632).

CALLOUD (Jean-Paul)

Député de la Savoie

(1re circonscription)

Socialiste

Secrétaire d'âge

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et des délits contre les personnes (n° 2083) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 403,** posée le 30 avril 1991 : **établissements sociaux et de soins (stations thermales : Savoie)** (p. 1970). Appelée le 2 mai 1991 : Aix-les-Bains : thermes nationaux (rénovation) ; financement : aides de l'Etat et des collectivités locales (nécessité) (p. 1992, 1993).

- **n° 473,** posée le 2 octobre 1991 : **parcs naturels (parcs régionaux)** (p. 4105). Appelée le 4 octobre 1991 : massifs de la Chartreuse et des Bauges : classement ; développement économique « de qualité » ; ministre de l'environnement : habilité pour décider le classement (p. 4162, 4163).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Discussion des articles [22, 25 et 29 avril 1991] :

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 507 de M. Jean-Claude Boulard (introduit une représentation des usagers au sein du conseil d'administration des établissements comportant des unités de soins de longue durée) : vote réservé (p. 1536) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

CALMAT (Alain)

Député du Cher

(3e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Rapporteur du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [30 janvier 1991].

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7707).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 13 juin 1991] (p. 7753).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059) [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

Rapporteur de la proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur la commercialisation par le Centre national de transfusion sanguine de produits sanguins contaminés par le virus du sida (n° 2092) [2 octobre 1991] (p. 4100).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (affaires sociales et intégration : santé) [9 octobre 1991] (p. 4395).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 1876) portant **réforme hospitalière (n° 1947)** [4 avril 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **réforme hospitalière (n° 2113)** [12 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2093), portant **réforme hospitalière (n° 2123)** [13 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en vue de la lecture définitive du projet de loi (n° 2177) portant **réforme hospitalière (n° 2179)** [29 juin 1991].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome II : **affaires sociales et intégration : santé (n° 2256)** [9 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 2092) de M. Denis Jacquat et plusieurs de ses collègues tendant à la constitution d'une **commission d'enquête** sur la **commercialisation par le Centre national de transfusion sanguine de produits sanguins contaminés par le virus du sida (n° 2282)** [17 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Transfusion sanguine :** sang contaminé : enquête et rapport de l'Inspection générale des affaires sociales ; don du sang : principe de gratuité ; indemnisation de toutes les victimes : hémophiles et transfusés ; assurances : association à l'effort d'indemnisation ; projet de loi [23 octobre 1991] (p. 4918, 4919).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 avril 1991] :

Généralités (p. 1025).

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles, familiales et sociales : travaux et amendements (p. 1028, 1029).

Fonction publique hospitalière : concertation et participation (p. 1028).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé : autonomie (p. 1027).

Personnes âgées : hébergement dans les établissements de soins (critères de partage entre secteurs sanitaire et social) (p. 1025).

Santé publique :
- évaluation médicale (p. 1027) ;
- planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 1026) ;
- réseau de soins et conférences interhospitalières de secteur (p. 1025, 1026).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1026, 1027).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé :
- services de long séjour (p. 1025) ;
- services, départements, unités fonctionnelles (p. 1027).

Discussion des articles [18, 19, 22, 25 et 29 avril 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Jean-Michel Dubernard (établit une charte des droits des malades hospitalisés) (p. 1399) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 358 de M. Jean-Luc Préel (dispose que le malade est au centre du dispositif hospitalier dont le but est d'être à son service) (p. 1399) ;

- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (renforce le libre choix du malade en imposant la prise en compte des capacités techniques et des modes de tarification des établissements) : adopté après modifications (p. 1400) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 509 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés pour les cliniques privées à but lucratif, filiales de groupes industriels et financiers) (p. 1401).

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de Mme Muguette Jacquaint (substitue aux mots « établissements de soins » les mots « services publics de santé ») (p. 1406).

Article L. 711-1 du code de la santé publique (missions des établissements de soins) :

- *favorable* à l'amendement n° 217 de M. Bernard Bioulac (impose la prise en compte des aspects psychologiques du patient) (p. 1407) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 419 de M. Jacques Barrot (confie aux établissements de soins une fonction de coordination médico-sociale) (p. 1407) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 420 rectifié de M. Jacques Barrot (rend obligatoire et précise l'activité d'évaluation) (p. 1407) ;

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (précise que l'évaluation de la qualité des soins n'est pas exclusive) : adopté (p. 1408) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 331 rectifié de Mme Elisabeth Hubert (établit le régime juridique et les missions des structures de soins alternatives à l'hospitalisation) (p. 1409).

Article L. 711-2 du code de la santé publique (fonctions des établissements de soins) :

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (ajoute l'odontologie à la liste des spécialités) : adopté (p. 1409) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de Mme Muguette Jacquaint (substitue au but de réinsertion le but de nouvelle intégration dans la vie sociale) (p. 1410) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 233 de M. Jean-Michel Dubernard (substitue aux mots « personnes n'ayant pas leur autonomie de vie » les mots « personnes ayant une autonomie restreinte » et supprime l'expression « traitements d'entretien ») (p. 1410) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de Mme Muguette Jacquaint (intégre la notion de raison médico-sociale à l'absence d'autonomie) (p. 1410).

Article L. 711-3 du code de la santé publique (communication du dossier médical et information des personnes soignées) :

- *défavorable* à l'amendement n° 361 de M. Jean-Luc Préel (inclut les services d'alternative à l'hospitalisation dans le champ d'application du texte) (p. 1411) ;

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (reconnaît le droit à la communication du dossier médical aux personnes ayant reçu des soins dans l'établissement) : adopté (p. 1412) ;

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1412).

Article L. 711-3 du code de la santé publique (communication du dossier médical et information des personnes soignées) :

- *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (dispose que les praticiens sont tenus informés des soins dispensés aux personnes dont ils ont prescrit l'hospitalisation) : adopté (p. 1412) ;

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (supprime l'avis du Conseil national de l'Ordre des médecins dans la procédure d'établissement des modalités d'application du texte) : adopté (p. 1413) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 334 de Mme Elisabeth Hubert (introduit l'avis du Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes dans la procédure d'établissement des modalités d'application du texte) (p. 1413).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (dispose que les missions de soins doivent être exercées par le service public hospitalier dans le respect des principes essentiels du service public) : adopté (p. 1414) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 541 corrigé de M. Jean Royer (supprime la dissociation des activités d'enseignement et de recherche des centres hospitaliers régionaux) (p. 1414) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 221 de M. Bernard Debré (supprime la dissociation des activités d'enseignement et de recherche et concentre les activités de recherche sur les centres hospitaliers régionaux) (p. 1414) ;

- *soutient* l'amendement n° 77 de la commission (de précision) : adopté (p. 1415) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 335 de Mme Elisabeth Hubert (substitue au mot « médecin » le mot « praticien ») (p. 1415).

Article L. 711-5 du code de la santé publique (coopération du service public hospitalier avec les autres acteurs du système de santé) :

- *défavorable* à l'amendement n° 362 de M. Jean-Luc Préel (prévoit la coopération du service public hospitalier avec les établissements de suite ou de réadaptation à but non lucratif) (p. 1416) ;

- *soutient* l'amendement n° 78 de la commission (prévoit la coopération du service public hospitalier avec les établissements de suite ou de réadaptation à but non lucratif) : adopté (p. 1416) ;

- *soutient* l'amendement n° 79 de la commission (permet au service public hospitalier de participer, en collaboration avec le médecin traitant, à l'organisation de soins au domicile du malade) : adopté (p. 1417) ;

- *soutient* l'amendement n° 80 de la commission (introduit le concours des services sociaux et médico-sociaux à l'organisation de soins au domicile du malade) : adopté (p. 1417).

Article L. 711-6 du code de la santé publique (composantes et principes de fonctionnement du service public hospitalier) :

- *soutient* l'amendement n° 81 de la commission (substitue aux mots « établissements publics de santé » les mots « les établissements de soins publics ») : rejeté (p. 1418).

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *soutient* l'amendement n° 82 de la commission (de coordination) : rejeté (p. 1419) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les centres hospitaliers régionaux peuvent assurer les fonctions d'établissements hospitaliers de proximité) (p. 1420) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 238 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les centres hospitaliers régionaux ont une vocation régionale liée à leur haute spécialisation et peuvent assurer en outre les soins courants à la population proche) (p. 1420) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 209 de M. Léonce Deprez (permet la coexistence dans les mêmes centres hospitaliers de services caractérisés par leur haute spécialisation et de services consacrés aux soins courants) (p. 1420) ;

- *soutient* l'amendement n° 83 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1421) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 211 de M. Léonce Deprez (supprime la mission des centres hospitaliers régionaux consistant à assurer les soins courants à la population proche) (p. 1420) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 223 de M. Bernard Debré (supprime la référence à la population proche) (p. 1421) ;

- *soutient* l'amendement n° 84 rectifié de la commission (définit la catégorie des centres hospitaliers régionaux universitaires) : adopté (p. 1421) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de Mme Muguette Jacquaint (définit les soins assurés par les hôpitaux locaux) (p. 1423) ;

- *soutient* l'amendement n° 85 rectifié de la commission (permet aux hôpitaux locaux de passer convention avec un établissement à but non lucratif) (p. 1423) : adopté (p. 1424) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la fixation par voie réglementaire des modalités particulières du fonctionnement médical des hôpitaux locaux) (p. 1424).

Article L. 711-8 du code de la santé publique (participation au service d'aide médicale urgente) :

- *défavorable* à l'amendement n° 240 de M. Jean-Michel Dubernard (précise que les missions et l'organisation des unités participant au service d'aide médicale urgente sont fixées par décret pris en conseil des ministres) (p. 1425) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 567 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les hôpitaux de proximité ont un rôle déterminant dans l'accueil des urgences) (p. 1425) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 241 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les soins d'urgence adéquats doivent être assurés en tout état de cause sur l'ensemble du territoire) (p. 1426) ;

- *soutient* l'amendement n° 86 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1427).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

Article L. 711-15 (création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 242 de M. Jean-Michel Dubernard (étend les compétences du haut comité hospitalo-universitaire) (p. 1450) ;

- *favorable* à l'amendement n° 603 du Gouvernement (dispose que la composition, les règles de fonctionnement et les compétences du haut comité hospitalo-universitaire sont fixées par décret) (p. 1452) ;

- *soutient* l'amendement n° 87 de la commission (précise que le haut comité hospitalo-universitaire peut être consulté sur l'évaluation de la qualité de la formation médicale) : vote réservé (p. 1452) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1454).

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1465) ;

Alternatives à l'hospitalisation (p. 1465).

Article L. 712-1 du code de la santé publique (objet et révision de la carte sanitaire et des schémas d'organisation sanitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives à l'établissement de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1465) ;

- *soutient* l'amendement n° 88 de la commission (précise que le but de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire est de satisfaire de manière optimale la demande de santé) : vote réservé (p. 1466) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 548 de M. Bernard Debré (impose la prise en compte des projets d'établissement) (p. 1466) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 365 de M. Jean-Luc Préel (soumet la procédure de révision de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire à des critères restrictifs) (p. 1467).

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 244 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les limites des régions sanitaires correspondent à celles des collectivités territoriales) (p. 1469) ;

- *soutient* l'amendement n° 89 corrigé de la commission (de précision) : vote réservé ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* aux amendements nos 366 de M. Jean-Luc Préel et 212 de M. Léonce Deprez (excluent de la carte sanitaire les activités de soins se situant dans des domaines de pointe ou d'un coût élevé ou nécessitant des dispositions particulières dans l'intérêt de la santé publique) (p. 1470) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 604 rectifié de Bernard Debré (exclut de la carte sanitaire les activités liées à la chirurgie ambulatoire et à l'hospitalisation à domicile) à l'amendement n° 212 de M. Léonce Deprez (p. 1471) ;

- *soutient* l'amendement n° 90 corrigé de la commission (exclut de la carte sanitaire les activités de soins se situant dans des domaines de pointe) : vote réservé (p. 1472) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 339 de Mme Elisabeth Hubert (supprime l'établissement par voie réglementaire de la liste des structures alternatives à l'hospitalisation régies par la carte sanitaire) (p. 1472) ;

- *soutient* l'amendement n° 91 de la commission (définit les zones sanitaires) : vote réservé (p. 1473) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 245 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que la liste des activités de soins est établie par décret pris en conseil des ministres) (p. 1473).

Après l'article L. 712-3 du code de la santé publique :

- *soutient* l'amendement n° 93 de la commission (établit le régime juridique de l'annexe du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1473) : vote réservé (p. 1475) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 592 de M. Jean-Luc Préel (introduit la prise en compte des besoins exprimés par la population) à l'amendement n° 93 de la commission (p. 1474) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 593 de M. Jacques Barrot (dispose que l'annexe est un document à caractère indicatif) à l'amendement n° 93 de la commission (p. 1474).

Article L. 712-3 du code de la santé publique précédemment réservé *(contenu du schéma d'organisation sanitaire et de son annexe) :*

- *soutient* l'amendement n° 92 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1475) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-4 du code de la santé publique (contrats pluriannuels pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 94 de la commission (rend obligatoire la passation de contrats pluriannuels) : vote réservé (p. 1476) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-5 du code de la santé publique (organes compétents pour arrêter la carte sanitaire et les schémas d'organisation sanitaire) :

- *favorable* à l'amendement n° 436 rectifié de M. Jacques Barrot (institue une procédure d'appel du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1480).

Article L. 712-6 du code de la santé publique (composition et organisation du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) :

- *soutient* l'amendement n° 96 corrigé de la commission (modifie la composition du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) (p. 1480) : vote réservé (p. 1482) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 214 de M. Léonce Deprez (introduit la représentation des praticiens des centres hospitaliers) (p. 1482) ;

- *soutient* l'amendement n° 97 de la commission (précise que le conseiller d'Etat ou le conseiller maître à la Cour des comptes qui préside le comité national doit être en exercice) : vote réservé (p. 1483) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 98 de la commission (précise que le magistrat qui préside le comité régional est en exercice) : vote réservé (p. 1484) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Après l'article L. 712-6 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 554 de M. Jacques Barrot (crée une commission régionale de l'évaluation médicale des établissements) (p. 1484).

Article L. 712-7 du code de la santé publique (mise en place d'un système d'informations) :

- *soutient* l'amendement n° 99 de la commission (dispose que le système commun d'informations respecte l'anonymat) (p. 1485) : vote réservé (p. 1486) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-8 du code de la santé publique (projets soumis à autorisation) :

- *soutient* l'amendement n° 100 de la commission (substitue au mot « transformation » les mots « conversion totale ou partielle ») : vote réservé (p. 1486) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 101 de la commission (dispose que la décision attribuant ou refusant une autorisation doit être motivée) : vote réservé (p. 1486) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-9 du code de la santé publique (conditions d'autorisation) :

- *soutient* l'amendement n° 102 de la commission (garantit la non-opposabilité de l'annexe au schéma) : vote réservé (p. 1487) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-10 du code de la santé publique (régime dérogatoire des structures de soins alternatives à l'hospitalisation) :

- *défavorable* à l'amendement n° 340 de Mme Elisabeth Hubert (rend obligatoire l'autorisation des projets de structures de soins alternatives à l'hospitalisation lorsque les conditions requises sont remplies) (p. 1487).

Article L. 712-11 du code de la santé publique (régime dérogatoire des autorisations de regroupement d'établissements) :

- *soutient* l'amendement n° 578 de M. Bernard Charles (prévoit la reconversion des établissements dispensant des soins de suite ou de réadaptation) : vote réservé (p. 1488) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 597 du Gouvernement (prévoit la reconversion de l'ensemble des établissements de soins) à l'amendement n° 578 de M. Bernard Charles (p. 1488) ;

- *soutient* l'amendement n° 104 de la commission (rend obligatoire l'autorisation de regroupement ou de reconversion lorsque les conditions requises sont remplies) : vote réservé (p. 1488) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 579 de M. Bernard Charles (de conséquence) (p. 1488) : vote réservé (p. 1489) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 105 de la commission (dispose que les modalités d'application du texte seront fixées par décret) : vote réservé (p. 1489) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-12 du code de la santé publique (dispositions générales applicables à l'autorisation) :

- *soutient* l'amendement n° 106 de la commission (de cohérence) : vote réservé (p. 1489) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article L. 712-12 du code de la santé publique :

- *soutient* l'amendement n° 107 de la commission (subordonne l'autorisation à des conditions d'évaluation des activités de soins et de maîtrise des coûts) : vote réservé (p. 1489) : considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de renouvellement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 374 de M. Jean-Luc Préel (de suppression) (p. 1490) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 376 de M. Jean-Luc Préel (modifie le champ d'application de l'autorisation à durée déterminée et précise que la durée de l'autorisation doit être au moins identique à celle des amortissements des matériels et des équipements) (p. 1492) ;

- *soutient* l'amendement n° 108 de la commission (généralise l'autorisation à durée déterminée) (p. 1492) : vote réservé (p. 1493) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 109 de la commission (de précision) (p. 1493) : vote réservé (p. 1493) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 110 de la commission (dispose que la durée de l'autorisation ne peut être inférieure à cinq ans sauf pour les activités de soins nécessitant des dispositions particulières dans l'intérêt de la santé publique) : vote réservé (p. 1494) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 439 de M. Jacques Barrot (dispose que l'autorisation est renouvelée par tacite reconduction et que le renouvellement est de droit sauf faute imputable à l'établissement) (p. 1493) ;

- *soutient* l'amendement n° 111 de la commission (dispose que l'autorisation est réputée renouvelée par tacite reconduction en cas d'absence de réponse de l'autorité compétente à la demande de renouvellement huit mois avant l'échéance) : vote réservé (p. 1495) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 378 de M. Jean-Luc Préel (dispose que l'autorisation est renouvelée par tacite reconduction sauf dans les cas où le représentant de l'Etat se prononce pour une révision de l'autorisation afin de tenir compte des évolutions de la carte sanitaire) (p. 1493).

Article L. 712-15 du code de la santé publique (périodicité de l'examen des demandes d'autorisation ou de renouvellement) :

- *soutient* l'amendement n° 112 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1503) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 113 de la commission (dispose que les comités émettent un avis après avoir entendu le représentant désigné par la personne intéressée) : vote réservé (p. 1503) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-16 du code de la santé publique (procédure d'attribution ou de renouvellement des autorisations) :

- *défavorable* à l'amendement n° 380 de M. Jean-Luc Préel (impose la motivation des refus d'autorisations) (p. 1504) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Claude Wolff (dispose que le représentant désigné par la personne morale promotrice du projet est entendu, sur sa demande, par le comité régional ou national de l'organisation sanitaire et sociale) (p. 1504) ;

- *soutient* les amendements n°s 114 et 115 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1505) ; considérés comme adoptés : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-18 du code de la santé publique (suspension de l'autorisation de fonctionner en cas d'urgence) :

- *soutient* l'amendement n° 116 de la commission (précise que la suspension peut être totale ou partielle) : vote réservé (p. 1505) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. Claude Wolff (précise que la suspension peut être totale ou partielle) : vote réservé (p. 1505) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 381 de M. Jean-Luc Préel (précise que la suspension peut être totale ou partielle) : vote réservé (p. 1505) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 581 de M. Christian Estrosi (précise que la suspension peut être totale ou partielle) : vote réservé (p. 1505) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 117 de la commission (précise que le comité régional de l'organisation sanitaire et sociale émet un avis au vu des observations formulées par l'établissement ou le service concerné) : vote réservé (p. 1506) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article 5 *(actions de coopération) :*

Article L. 713-3 du code de la santé publique (modalités de représentation des établissements) :

- *défavorable* à l'amendement n° 282 de M. Jean-Michel Dubernard (attribue le titre de directeur général aux directeurs des établissements publics de santé) (p. 1509) ;

- *favorable* à l'amendement n° 441 de M. Jean-Jacques Jegou (dispose que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement sont membres de droit de la conférence interhospitalière de secteur) (p. 1509) ;

- *défavorable* aux amendements n°s 255 de M. Bernard Debré, 383 de M. Jean-Luc Préel et 558 de M. Jean Royer (disposent que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement assistent aux réunions de la conférence avec voix délibérative) (p. 1509).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 384 de M. Jean-Luc Préel (crée un comité pour les alternatives à l'hospitalisation) (p. 1510).

Article 6 *(codification et conventions de coopération) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 512 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1511) ;

- *soutient* l'amendement n° 118 de la commission (dispose que les conditions des actions de coopération sont définies par voie réglementaire) : adopté (p. 1511) ;

- *soutient* l'amendement n° 119 de la commission (autorise les établissements publics de santé à participer à un groupement économique) : adopté au scrutin public (p. 1511).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-1 du code de la santé publique (principes généraux) :

- *défavorable* à l'amendement n° 285 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les établissements publics de santé sont au plus régionaux ou interrégionaux mais non nationaux) (p. 1532) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 513 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les établissements publics de santé peuvent être régionaux) (p. 1532) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 443 de M. Jacques Barrot (dispose que les établissements publics de santé sont des établissements publics à caractère industriel et commercial) (p. 1532) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 455 rectifié de M. Jacques Barrot (établit un régime de contrôle *a posteriori* de l'Etat sur les établissements publics de santé et précise que leur objet principal n'est pas industriel ou commercial) (p. 1534).

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 571 de Mme Christine Boutin (de conséquence) (p. 1535) ;

Observations sur le rappel au règlement de : *Foucher (Jean-Pierre)* (p. 1536).

- *défavorable* à l'amendement n° 572 de Mme Christine Boutin (prévoit la présence d'une infirmière libérale dans la composition du conseil d'administration des établissements publics de santé) (p. 1536) ;

- *favorable* à l'amendement n° 507 de M. Jean-Claude Boulard (introduit une représentation des usagers au sein du conseil d'administration des établissements comportant des unités de soins de longue durée) (p. 1536) ;

- *soutient* l'amendement n° 120 de la commission (prévoit la représentation de la commune d'accueil de l'établissement public de santé au sein du conseil d'administration) : vote réservé (p. 1538) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 121 de la commission (introduit la représentation des professions paramédicales dans la composition des conseils d'administration des établissements publics de santé) : vote réservé (p. 1538) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 446 de M. Edouard Landrain (dispose que le directeur de l'unité de formation et de recherche en odontologie siège au conseil d'administration des centres hospitaliers régionaux faisant partie d'un centre hospitalier universitaire) (p. 1538) ;

- *soutient* l'amendement n° 122 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1539) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 556 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la fixation par décret des modalités d'élection ou de désignation des membres du conseil d'administration) (p. 1539) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 259 corrigé de M. Bernard Debré (attribue au conseil régional la désignation des présidents des conseils d'administration des établissements communaux et départementaux) (p. 1540) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 447 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime la délégation permanente de la présidence du conseil d'administration par le maire ou le président du conseil général) (p. 1541) ;

- *soutient* l'amendement n° 123 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1542) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-3 du code de la santé publique (incompatibilités encourues par les membres du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 124 de la commission (autorise l'ensemble des membres du personnel des établissements de soins privés assurant l'exécution du service public hospitalier dans une zone géographique déterminée par décret à être membres d'un conseil d'administration d'un établissement public de santé) : vote réservé (p. 1542) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-4 du code de la santé publique (attributions du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 125 de la commission (dispose que le conseil d'administration définit la politique générale de l'établissement) : vote réservé (p. 1543) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *favorable* à l'amendement n° 449 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que le conseil d'administration délibère sur le projet médical rapporté par le président du comité médical de l'établissement et sur le projet d'établissement présenté par le directeur général) (p. 1544) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 621 de la commission (supprime après « le directeur » le mot « général ») à l'amendement n° 449 de M. Jean-Pierre Foucher : vote réservé (p. 1546) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 561 de M. Robert Poujade (dispose que le conseil d'administration délibère sur le projet d'établissement y compris après avoir entendu le président de la commission médicale d'établissement sur le projet médical) (p. 1544) ;

- *soutient* l'amendement n° 126 de la commission (dispose que le conseil d'administration délibère sur le contrat pluriannuel pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) : vote réservé (p. 1546) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 127 de la commission (dispose que le conseil d'administration délibère sur les comptes et l'affectation des résultats d'exploitation) : vote réservé (p. 1546) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 514 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives à la délibération du conseil d'administration sur les créations, suppressions et transformations des services ou départements médicaux) (p. 1546) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 450 de M. Jean-Pierre Foucher (prévoit la délibération du conseil d'administration sur le renouvellement des services ou des départements médicaux) (p. 1547) ;

- *soutient* l'amendement n° 128 de la commission (rectifie une erreur matérielle) : vote réservé (p. 1553) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 129 rectifié de la commission (dispose que le conseil d'administration délibère sur les actions de coopération visées au chapitre III) : vote réservé (p. 1554) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 130 de la commission (dispose que le conseil d'administration délibère sur les modalités d'une politique d'intéressement) : vote réservé (p. 1556) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 131 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1556) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 132 de la commission (diminue la liste des délibérations du conseil d'administration soumises au représentant de l'Etat en vue de leur approbation) : vote réservé (p. 1557) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 133 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1559) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 549 de M. Bernard Debré (dispose que le représentant de l'Etat peut annuler une délibération qui entraînerait des dépenses supérieures à celles qui ont été votées par le conseil d'administration) (p. 1559) ;

- *favorable* à l'amendement n° 614 du Gouvernement (de conséquence) (p. 1569) ;

- *soutient* l'amendement n° 134 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1560) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-6 du code de la santé publique (rapport prévisionnel d'activité) :

- *défavorable* aux amendements n[os] 295 de M. Jean-Michel Dubernard et 390 de M. Jean-Luc Préel (établissent la procédure de présentation du rapport prévisionnel d'activité) (p. 1560) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 458 de M. Jean-Pierre Foucher (associe le président de la commission médicale d'établissement à la présentation du rapport prévisionnel d'activité) (p. 1561) ;

- *soutient* l'amendement n° 135 de la commission (précise que la délibération du conseil d'administration et le rapport prévisionnel d'activité sont transmis aux organismes de sécurité sociale et au représentant de l'Etat dans un délai de huit jours) : vote réservé (p. 1561) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-7 du code de la santé publique (procédure d'élaboration du budget) :

- *soutient* l'amendement n° 136 de la commission (précise que le budget doit être présenté au conseil d'administration avant le 15 octobre de chaque année) : vote réservé (p. 1564) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* aux amendements n[os] 261 corrigé de M. Bernard Debré et 516 de Mme Muguette Jacquaint (suppriment le vote du budget par groupes fonctionnels de dépenses) (p. 1564) ;

- *soutient* l'amendement n° 137 de la commission (précise que le vote du budget se fait selon quatre groupes fonctionnels de dépenses) : retiré (p. 1565) ;

- *soutient* l'amendement n° 138 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1565) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 139 de la commission (porte à quarante-cinq jours le délai accordé au représentant de l'Etat pour faire connaître son opposition) : retiré (p. 1566) ;

- *soutient* l'amendement n° 140 de la commission (introduit l'activité de l'établissement mentionnée dans le rapport prévisionnel d'activité comme critère d'appréciation des prévisions budgétaires mis à la disposition du représentant de l'Etat) : retiré (p. 1566) ;

- *soutient* l'amendement n° 141 corrigé de la commission (introduit une possibilité de contre-proposition du conseil d'administration en cas de refus d'approbation de la première délibération par le représentant de l'Etat) : vote réservé (p. 1567) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-8 du code de la santé publique (procédure en cas de désaccord entre le conseil d'administration et l'autorité de tutelle sur le montant et la répartition des dépenses budgétaires) :

- *favorable* à l'amendement n° 610 du Gouvernement (allège la procédure en cas de désaccord et supprime l'intervention de la chambre régionale des comptes) (p. 1567) ;

- *soutient* l'amendement n° 142 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1567) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 143 de la commission (détermine les pouvoirs du représentant de l'Etat lorsque le budget n'est pas adopté conformément à la répartition par groupes fonctionnels) : vote réservé (p. 1568) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-9 du code de la santé publique (procédure en cas de refus du conseil d'administration de délibérer sur le budget) :

- *défavorable* à l'amendement n° 393 de M. Jean-Luc Préel (de suppression) (p. 1568) ;

- *soutient* l'amendement n° 144 de la commission (précise que la procédure s'applique si le budget n'est pas adopté par le conseil d'administration avant le 1[er] janvier de l'exercice auquel il s'applique) : vote réservé (p. 1569) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-10 du code de la santé publique (déséquilibre financier grave ou durable) :

- *défavorable* à l'amendement n° 299 de M. Jean-Michel Dubernard (de suppression) (p. 1569) ;

- *soutient* l'amendement n° 145 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1569) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-12 du code de la santé publique (projet d'établissement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 520 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la compatibilité du projet d'établissement avec les objectifs du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1570).

Article L. 714-13 du code de la santé publique (attributions du directeur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 396 de M. Jean-Luc Préel (dispose que le directeur informe le conseil d'administration lorsqu'il procède à des virements de crédits excédant le dixième des autorisations de dépenses des comptes concernés) (p. 1571).

Article L. 714-14 du code de la santé publique (possibilité d'assurer des prestations de service et d'exploiter des brevets) :

- *défavorable* à l'amendement n° 521 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1572) ;

- *soutient* l'amendement n° 147 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1572) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 478 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que la comptabilité des établissements publics de santé est tenue sous la responsabilité d'agents comptables ayant la qualité d'agents titulaires de l'établissement) (p. 1572).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (institution, composition et attributions de la commission médicale d'établissement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 307 de M. Jean-Michel Dubernard (crée une commission de soins) (p. 1573, 1574) ;

- *soutient* l'amendement n° 148 de la commission (supprime le qualificatif d'élus pour les représentants des personnels médicaux) : vote réservé (p. 1575) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 149 de la commission (dispose que la commission médicale d'établissement émet un avis sur le bilan social, le plan de formation des personnels et les modalités de mise en œuvre d'une politique d'intéressement) : vote réservé (p. 1577) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 151 de la commission (ajoute le chef de département et le coordinateur dans la liste des autorités habilitées à saisir la commission médicale d'établissement d'une demande de délibération sur les choix médicaux de l'année à venir) : vote réservé (p. 1577) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 152 de la commission (autorise la commission médicale d'établissement à mandater son président pour préparer certaines décisions) : vote réservé (p. 1578) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-17 du code de la santé publique (institution et composition du comité technique d'établissement) :

- *soutient* l'amendement n° 153 de la commission (confie la direction du comité technique d'établissement au président du conseil d'administration ou à un représentant des élus des collectivités territoriales membres du conseil d'administration) : vote réservé (p. 1578) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-18 du code de la santé publique (attributions du comité technique d'établissement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 262 de M. Bernard Debré (substitue aux mots « services des départements et des fédérations » les mots « structures de l'établissement ») (p. 1581) ;
- *soutient* l'amendement n° 154 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1581) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 557 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives à la consultation du comité technique d'établissement sur la constitution de groupements d'intérêt public et l'adhésion à un syndicat interhospitalier) (p. 1581) ;
- *soutient* l'amendement n° 155 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1581) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 310 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que le comité technique d'établissement est consulté sur les modalités de mise en œuvre de la politique d'intéressement du personnel aux résultats de la gestion) (p. 1581) ;
- *soutient* l'amendement n° 156 de la commission (prévoit la représentation du comité technique d'établissement et de la commission médicale d'établissement à chacune des réunions respectives de ces deux organes) : vote réservé (p. 1581) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-19 du code de la santé publique (renvoi au règlement des modalités d'application des articles L. 714-17 et L. 714-18) :

- *soutient* l'amendement n° 157 de la commission (précise que les moyens dont disposent la commission médicale d'établissement et le comité technique d'établissement seront définis par décret) : vote réservé (p. 1582) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article L. 714-25 du code de la santé publique :

- *soutient* l'amendement n° 170 de la commission (précise les compétences des sages-femmes) : vote réservé (p. 1591) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-26 du code de la santé publique (institution et attributions du service de soins infirmiers) :

- *défavorable* à l'amendement n° 320 de M. Jean-Michel Dubernard (de suppression) (p. 1591) ;
- *favorable* à l'amendement n° 569 rectifié de Mme Christine Boutin (crée une commission au sein du service de soins infirmiers) (p. 1591) ;
- *soutient* l'amendement n° 171 de la commission (dispose que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement consultent le service de soins infirmiers) : vote réservé (p. 1592) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 532 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives à la consultation du service de soins infirmiers sur l'organisation générale de soins infirmiers et de l'accompagnement des malades) (p. 1593).

Après l'article L. 714-26 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 505 corrigé de M. Jean-Pierre Foucher (crée un collège cadres dans chaque établissement) (p. 1593).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements privés qui assurent l'exécution du service public hospitalier ou sont associés à son fonctionnement) :*

- *soutient* les amendements n°s 172 et 173 de la commission (rédactionnels) : vote réservé (p. 1595) ; considérés comme adoptés : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 715-6 du code de la santé publique (obligations des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) :

- *défavorable* à l'amendement n° 460 de M. Jean-Pierre Foucher (de suppression) (p. 1595) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Claude Wolff (supprime les dispositions relatives au respect des obligations de service public des établissements de soins privés admis à assurer l'exécution du service public hospitalier) (p. 1596).

Article L. 715-7 du code de la santé publique (budget des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier et recours à des praticiens hospitaliers) :

- *soutient* l'amendement n° 174 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1598) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 715-8 du code de la santé publique (projet d'établissement et instance de représentation du personnel médical des établissements de soins privés participant au service public hospitalier) :

- *soutient* l'amendement n° 175 de la commission (impose aux établissements privés à but non lucratif participant au service public hospitalier l'obligation de préparer un rapport prévisionnel d'activité) : vote réservé (p. 1598) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;
- *soutient* l'amendement n° 176 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1598) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;
- *soutient* l'amendement n° 177 de la commission (précise que le délai d'approbation du projet d'établissement est de six mois) : vote réservé (p. 1598) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;
- *soutient* l'amendement n° 178 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1598) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;
- *soutient* l'amendement n° 179 de la commission (rectifie une erreur matérielle) (p. 1598) : vote réservé (p. 1599) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article 11 *(établissements de soins privés ne participant pas au service public hospitalier) :*

Article L. 715-12 du code de la santé publique (conférence médicale) :

- *défavorable* à l'amendement n° 462 de M. Edouard Landrain (dispose que la conférence médicale donne son avis sur la politique médicale de l'établissement) (p. 1599).

Article 12 *(expérimentations et dispositions diverses) :*

- *soutient* les amendements n°s 181 et 182 de la commission (rédactionnels) : vote réservé (p. 1600) ; considérés comme adoptés : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 716-1 du code de la santé publique (régime expérimental et dérogatoire d'autorisation d'installation des équipements lourds) :

- *soutient* l'amendement n° 183 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1600) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article L. 716-2 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 465 de M. Jean-Pierre Foucher (établit une procédure expérimentale de nomination et de renouvellement des chefs de service des établissements publics de santé) (p. 1601).

Article L. 716-3 du code de la santé publique (régime applicable à l'Assistance publique de Paris, aux hospices civils de Lyon, à l'Assistance publique de Marseille et aux établissements publics nationaux - Régime des marchés) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 538 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les conditions d'application du texte à l'Assistance publique de Paris, aux hospices civils de Lyon, à l'Assistance publique de Marseille et aux établissements publics nationaux seront déterminées par voie réglementaire) (p. 1601).

Article 14 *(codification et modification des articles maintenus de la loi du 31 décembre 1970) :*

- *soutient* les amendements n°s 184, 185, 186, 187 rectifié, 188 et 189 de la commission (rédactionnels) : vote réservé (p. 1603) ; considérés comme adoptés : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 190 de la commission (interdit le transport ou la greffe d'organes ou de tissu humain en exercice libéral hospitalier) : vote réservé (p. 1605) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 191 de la commission (rectifie une erreur matérielle) : vote réservé (p. 1605) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* les amendements n°s 192, 193, 194 et 195 de la commission (rédactionnels) (p. 1605) : vote réservé (p. 1606) ; considérés comme adoptés : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article 15 :

- *défavorable* à l'amendement n° 220 de M. Michel Meylan (établit le régime juridique des stations climatiques médicales et thérapeutiques) (p. 1607).

Article 16 *(échanges d'informations entre l'Etat et les organismes de sécurité sociale) :*

- *soutient* l'amendement n° 196 de la commission (de précision) : adopté (p. 1607) ;

- *soutient* l'amendement n° 197 de la commission (dispose que les modalités d'application du texte seront fixées par décret en Conseil d'Etat) : adopté (p. 1607).

Article 20 *(incompatibilité entre d'une part l'exercice des mandats de conseiller général et de conseiller municipal et d'autre part les fonctions de direction dans des établissements publics de santé, des hospices publics et des maisons de retraite publiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 199 de la commission (limite les incompatibilités aux chefs d'établissements) : adopté (p. 1609) ;

- *soutient* l'amendement n° 218 de M. Gaston Rimareix (précise que l'incompatibilité avec un mandat de conseiller général ne s'applique qu'aux directeurs des établissements départementaux ou interdépartementaux dont le conseil d'administration est présidé par le président du conseil général) : adopté (p. 1609) ;

- *soutient* l'amendement n° 219 de M. Gaston Rimareix (précise que l'incompatibilité avec un mandat de conseiller municipal ne s'applique qu'aux directeurs des établissements communaux ou intercommunaux dont le conseil d'administration est présidé par le maire) : adopté (p. 1609).

Article 21 *(coordination avec des dispositions de la loi relative à la fonction publique hospitalière) :*

- *soutient* l'amendement n° 200 de la commission (rectifie une erreur matérielle) : adopté (p. 1609) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 468 de M. Jacques Barrot (supprime le détachement des directeurs des établissements sur leur emploi) (p. 1610).

Article 22 *(régime applicable aux structures de soins alternatives à l'hospitalisation déjà installées) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 280 de M. Bernard Debré (supprime la référence à la date du 1er janvier 1989) (p. 1610) ;

- *soutient* l'amendement n° 201 de la commission (rectifie une erreur matérielle) : adopté (p. 1610).

Après l'article 23 :

- *soutient* l'amendement n° 202 de la commission (soumet à la procédure de renouvellement les installations et équipements autorisés avant l'entrée en vigueur de la loi) : adopté (p. 1611) ;

- *soutient* l'amendement n° 203 de la commission (détermine la date d'entrée en vigueur des dispositions relatives à la soumission des autorisations à des conditions d'évaluation et de maîtrise des dépenses) : adopté (p. 1611).

Article 24 *(dispositions transitoires applicables aux unités d'obstétrique des hôpitaux locaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 535 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 1611).

Après l'article 25 :

- *soutient* l'amendement n° 204 de la commission (impose une évaluation de l'organisation des établissements de soins publics autres que les hôpitaux locaux en services ou en départements) : adopté (p. 1611) ;

- *soutient* l'amendement n° 205 de la commission (impose une délibération du conseil d'administration des établissements de soins publics sur la création des unités fonctionnelles) : réservé jusqu'à la discussion des dispositions réservées de l'article 7 (p. 1612) : repris après l'article 14 précédemment réservé (p. 1807) : vote réservé (p. 1808) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article 27 *(coordination avec les dispositions législatives en vigueur lors de la publication de la présente loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 206 de la commission (de coordination) : devenu sans objet (p. 1612) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 470 de M. Jacques Barrot (substitue aux mots « établissements de soins privés » les mots « établissements privés de santé ») (p. 1612).

Après l'article 27 :

- *soutient* l'amendement n° 207 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1613).

Rappel au règlement : estime que la commission a accompli un travail remarquable (p. 1778).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-20 du code de la santé publique (services, départements et unités fonctionnelles) :

- *défavorable* à l'amendement n° 263 de M. Bernard Debré (dispose que les établissements publics de santé, autres que les hôpitaux locaux, sont organisés en services et que le conseil d'administration arrête l'organisation des établissements) (p. 1780) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 401 de M. Jean-Luc Préel (dispose que le conseil d'administration peut modifier l'organisation des établissements publics de santé autres que les hôpitaux locaux) (p. 1784) ;

- *soutient* l'amendement n° 158 de la commission (rectifie une erreur matérielle) : vote réservé (p. 1784) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 484 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que les services et les départements sont placés sous la responsabilité d'un médecin sans préjudice de la responsabilité individuelle de chaque praticien) (p. 1785) ;

- *favorable* à l'amendement n° 627 du Gouvernement (définit les unités fonctionnelles) (p. 1785, 1786) ;

- *soutient* l'amendement n° 574 de la commission (supprime les dispositions relatives à la constitution des services et des départements en unités fonctionnelles) : retiré (p. 1787) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 485 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime la qualification médicale des unités fonctionnelles) (p. 1787).

Article L. 714-21 du code de la santé publique (mode de nomination des chefs de service ou de département) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 486 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime le caractère exceptionnel de la constitution d'un service ou d'un département en une seule unité fonctionnelle) (p. 1788) ;

- *soutient* l'amendement n° 159 de la commission (dispose que la commission médicale d'établissement siège en formation restreinte limitée aux praticiens hospitaliers lorsqu'elle donne un avis sur la nomination du chef de département) (p. 1789) : vote réservé (p. 1789) ; considéré comme adopté aprés modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 160 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1791) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 544 de M. Jean Royer (supprime les dispositions relatives à la cessation des fonctions hospitalières exercées par les professeurs des universités-praticiens hospitaliers) (p. 1792) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 528 de M. Georges Hage (dispose que le conseil de service ou de département a pour objet d'assurer la participation effective des personnels) (p. 1793) ;

- *soutient* l'amendement n° 161 de la commission (précise que le conseil de service ou de département favorise les échanges d'informations, notamment celles ayant trait aux moyens afférents au service ou au département) : vote réservé (p. 1794) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 404 de M. Jean-Luc Préel (précise que le conseil de service ou de département participe aux modalités de réalisation du projet de service et du rapport d'activité) (p. 1794) ;

- *soutient* l'amendement n° 162 de la commission (de coordination) : vote réservé (p. 1794) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 490 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que le conseil de service ou de département suit la gestion des moyens budgétaires propre au service ou au département) (p. 1795) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 577 de Mme Christine Boutin (dispose que les modalités de fonctionnement des conseils sont fixées par décret) (p. 1795).

Article L. 714-23 du code de la santé publique (attributions des chefs de service ou de département) :

- *soutient* l'amendement n° 163 de la commission (précise que le chef de service ou de département agit dans le respect de la responsabilité médicale de chaque praticien et des missions dévolues à chaque unité fonctionnelle par le projet de service ou de département) : vote réservé (p. 1795) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 275 de M. Bernard Debré (dispose que le rapport d'activité et d'évaluation est établi périodiquement) (p. 1796) ;

- *soutient* l'amendement n° 164 de la commission (supprime l'attribution au service et au département de moyens budgétaires propres) : vote réservé (p. 1797) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 rectifié du Gouvernement (dispose que le chef de service ou de département peut faire bénéficier le service ou le département des résultats de la gestion des moyens budgétaires du service ou du département) (p. 1797).

Article L. 714-24 du code de la santé publique (modalités d'organisation des unités fonctionnelles) :

- *défavorable* à l'amendement n° 276 de M. Bernard Debré (de suppression) (p. 1798) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 527 rectifié de M. Georges Hage (dispose que chaque unité fonctionnelle est dirigée par un praticien hospitalier) (p. 1798) ;

- *soutient* l'amendement n° 165 de la commission (supprime le caractère médical de la responsabilité du praticien hospitalier en charge de l'unité fonctionnelle) : vote réservé (p. 1798) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 417 de M. Jean-Luc Préel (supprime la possibilité pour un praticien hospitalier d'être chargé de plusieurs unités fonctionnelles) (p. 1800) ;

- *soutient* l'amendement n° 166 de la commission (précise qu'un praticien hospitalier peut être chargé de plusieurs unités fonctionnelles à titre exceptionnel) : vote réservé (p. 1800) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 497 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que le conseil d'administration fixe l'étendue de la délégation confiée au praticien hospitalier chargé de l'unité fonctionnelle) (p. 1800) ;

- *soutient* l'amendement n° 167 de la commission (dispose que le praticien hospitalier chargé de l'unité fonctionnelle est désigné avec l'accord du chef de service ou de département) : vote réservé (p. 1800) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 168 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1801) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (possibilité de créer des fédérations) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 277 de M. Bernard Debré (de suppression) (p. 1801) ;

- *soutient* l'amendement n° 169 de la commission (de conséquence) (p. 1802) : vote réservé (p. 1798) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article L. 714-25 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 628 du Gouvernement (autorise, par dérogation, le conseil d'administration d'un établissement public de santé à décider de l'organisation des soins et du fonctionnement médical de l'établissement) (p. 1804).

Article 14 *(suite)* précédemment réservé *(codification) :*

- *soutient* l'amendement n° 192 de la commission (rectifie une erreur matérielle) : vote réservé (p. 1807) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Rappel au règlement : estime que la discussion du projet de loi portant réforme hospitalière a été sérieuse et fructueuse (p. 1849).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) (p. 3277).

Fonction publique hospitalière : concertation et participation (p. 3278).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé :
- autonomie (p. 3278) ;
- régionalisation (p. 3277).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 3278).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 3278).

Sénat : modifications (p. 3277).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé : services, départements, unités fonctionnelles (p. 3278).

Discussion des articles [18 et 19 juin 1991] :

Article 1er A *(principes fondamentaux : droits du malade, évaluation et analyse de l'activité hospitalière) :*

Article L. 710-2 du code de la santé publique (communication des informations médicales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean-Michel Dubernard (redéfinit le régime juridique du droit à l'information des patients) (p. 3289) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 118 de M. Jean-Michel Dubernard (autorise le médecin traitant qui a délivré le certificat d'hospitalisation à accéder au dossier médical hospitalier avec l'accord du malade) (p. 3290).

Après l'article L. 710-3 du code de la santé publique :

- *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Jean-Michel Dubernard (reconnaît un droit à réparation aux victimes d'un dommage hors de proportion manifeste avec les risques normalement encourus par un traitement médical mis en œuvre dans un établissement de santé) (p. 3291) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que la définition complémentaire des droits et des devoirs des personnes accueillies dans un établissement de soins sera établie par voie réglementaire) (p. 3291).

Article L. 710-4 du code de la santé publique (évaluation de l'activité hospitalière) :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (élargit le contenu des politiques d'évaluation) (p. 3292) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 93 du Gouvernement (définit l'objectif des politiques d'évaluation) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 3291).

Article L. 710-5 du code de la santé publique (analyse de l'activité hospitalière) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (précise le contenu et les objectifs des systèmes d'informations médicalisées) (p. 3292) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 98 de M. Jean-Luc Préel (introduit la prise en compte de l'organisation des soins et du fonctionnement médical dans la mise en œuvre des systèmes d'informations) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 3292).

Article L. 710-6 du code de la santé publique (agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale) :

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (redéfinit les fonctions dévolues à l'agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale et supprime les dispositions relatives à la création d'instances régionales) (p. 3292) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359)

Article 1er *(missions et obligations des établissements de santé) :*

Article L. 711-1 du code de la santé publique (missions des établissements de santé) :

- *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Jean-Luc Préel (précise que les établissements de santé assurent les soins d'urgence) (p. 3295) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit la prise en compte des aspects psychologiques du patient) (p. 3296) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (autorise les centres hospitaliers non universitaires à participer à la formation continue des praticiens et à la recherche) (p. 3296) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (ajoute la coordination des actions de médecine préventive et d'éducation pour la santé à la liste des missions du service public hospitalier) (p. 3296) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3297) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précise la définition des centres hospitaliers universitaires) (p. 3297) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives au rôle prédominant des centres hospitaliers universitaires) (p. 3297) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives à la vocation nationale ou internationale de certains centres hospitaliers) (p. 3297) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de précision) (p. 3297) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 711-8 du code de la santé publique (participation au service d'aide médicale urgente) :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif au contenu du décret concernant le S.A.M.U.) (p. 3297) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'association des praticiens non hospitaliers au fonctionnement du S.A.M.U.) (p. 3298) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

Article L. 711-15 du code de la santé publique (création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives à l'autosaisine du haut comité hospitalo-universitaire) (p. 3298) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 3 *(organisation et équipement sanitaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 3301).

Article L. 712-1 du code de la santé publique (objet et révision de la carte sanitaire et des schémas d'organisation sanitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) (p. 3301) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 3301) : vote réservé (p. 3302) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les orientations du système de protection sanitaire et l'évolution du fonctionnement du service public de santé font l'objet d'une loi annuelle) (p. 3302).

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'exercice de la chirurgie ambulatoire) (p. 3302) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif aux activités de soins régies par la carte sanitaire) (p. 3302) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 712-4 du code de la santé publique (contrats pluriannuels pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives à l'automaticité des autorisations portant sur les installations et activités de soins faisant l'objet d'un contrat pluriannuel) (p. 3303) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 712-5 du code de la santé publique (organes compétents pour arrêter la carte sanitaire et les schémas d'organisation sanitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives à l'avis obligatoire du conseil régional et du comité économique et social de la région concernée) (p. 3303) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 712-6-1 du code de la santé publique (commission régionale d'évaluation) :

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rétablit les commissions régionales de l'évaluation médicale des établissements et prévoit leur collaboration avec l'agence nationale) (p. 3303) ; vote réservé (p. 3304) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 712-10 du code de la santé publique (régime d'autorisation dérogatoire applicable aux structures de soins alternatives à l'hospitalisation) :

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3304) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 712-11 du code de la santé publique (régime d'autorisation dérogatoire applicable au regroupement d'établissements) :

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3304) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 712-12-1 du code de la santé publique (conditions d'évaluation et de maîtrise des coûts) :

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3304) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de son renouvellement) :

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (redéfinit le régime juridique des autorisations à durée déterminée) (p. 3304) : vote réservé (p. 3305) ; adopté aprés modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 103 du Gouvernement (précise que la durée d'amortissement des seuls investissements mobiliers doit être prise en compte) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 3305) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 104 du Gouvernement (supprime la prise en compte de l'importance des moyens en personnels) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 3305) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 105 du Gouvernement (de coordination) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 3305) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 106 du Gouvernement (dispose que l'autorisation est réputée renouvelée par tacite reconduction en cas d'absence de réponse de l'autorité compétente six mois avant l'échéance) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 3305).

Article L. 712-15 du code de la santé publique (périodicité de l'examen des demandes) :

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3305) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 712-16 du code de la santé publique (procédure d'attribution ou de renouvellement des autorisations) :

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (supprime l'obligation faite au comité régional de l'organisation sanitaire et sociale d'auditionner le demandeur) (p. 3305) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif aux conditions de notification des décisions) (p. 3306) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 712-17 du code de la santé publique (caducité des autorisations) :

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives au régime de caducité) (p. 3306) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 712-18-1 du code de la santé publique (structures alternatives à l'hospitalisation) :

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat limitant le champ du dispositif applicable aux structures de soins alternatives à l'hospitalisation) (p. 3306) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-1 du code de la santé publique (statut des établissements publics de santé) :

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif au mode de création des établissements publics de santé) (p. 3322) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à la tutelle de l'Etat) (p. 3322) : vote réservé (p. 3323) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359) ;

- *favorable* à l'amendement n° 84 du Gouvernement (de précision) (p. 3323).

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration des établissements publics de santé) :

- *favorable* à l'amendement n° 85 du Gouvernement (de conséquence) (p. 3323) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (prévoit la représentation de la commission du service de soins infirmiers au conseil d'administration) (p. 3323) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives à la présence de droit du président du conseil régional au conseil d'administration des centres hospitaliers régionaux) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (de conséquence) (p. 3323) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat instituant un système de remplacement en cas d'empêchement de certains membres de droit du conseil d'administration) (p. 3323) : vote réservé (p. 3324) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-3 du code de la santé publique (incompatibilités encourues par les membres du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3324) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-4 du code de la santé publique (attributions du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (de précision) (p. 3324) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3324) : vote réservé (p. 3325) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359) ;

- *favorable* à l'amendement n° 88 rectifié du Gouvernement (allège le régime de contrôle des délibérations du conseil d'administration) (p. 3325).

Article L. 714-5-1 du code de la santé publique (contrôle a priori *de certaines délibérations) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat modifiant le régime d'autorisation préalable pour certains investissements) (p. 3325) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-7 du code de la santé publique (procédure d'élaboration et d'approbation du budget) :

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif au nombre de groupes fonctionnels) (p. 3325) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif aux critères d'appréciation du préfet) (p. 3326) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'étendue du contrôle du préfet sur la délibération concernant le budget) (p. 3326) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à la procédure de conciliation) (p. 3326) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'approbation tacite du préfet) (p. 3326) : vote réservé (p. 3327) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-8 du code de la santé publique (pouvoir de substitution du préfet) :

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3327) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-10 du code de la santé publique (déséquilibre financier grave et durable) :

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3327) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

Article L. 714-11 du code de la santé publique (procédure d'approbation des marchés) :

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat prévoyant l'obligation pour le représentant de l'Etat d'informer le conseil d'administration de son intention de ne pas exercer son droit de contrôle de la légalité de la passation d'un marché) (p. 3327) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-12 du code de la santé publique (projet d'établissement) :

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat excluant de l'obligation d'autorisation les équipements prévus dans le projet d'établissement) (p. 3328) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-13 du code de la santé publique (attributions du directeur) :

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3328) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (commission médicale d'établissement) :

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat obligeant à choisir le président de la commission médicale d'établissement parmi les chefs de service de l'établissement) (p. 3328) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3328) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (rédactionnel) (p. 3328) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 54 rectifié de la commission (de coordination) (p. 3329) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-17 du code de la santé publique (comité technique d'établissement) :

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à la présidence du comité technique d'établissement) (p. 3329) : vote réservé ; adopté après modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 128 du Gouvernement (autorise le directeur à présider le comité technique d'établissement par délégation du président du conseil d'administration) à l'amendement n° 55 de la commission (p. 3329) ;

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif au mode d'élection des représentants au comité technique d'établissement) (p. 3329) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à la représentativité des organisations syndicales) (p. 3329) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-20 du code de la santé publique (organisation médicale des établissements) :

- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3330) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-21 du code de la santé publique (mode de nomination des chefs de service et de département) :

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et maintient le consultanat) (p. 3330) : vote réservé ; adopté aprés modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-22 du code de la santé publique (conseil de service ou de département) :

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3330) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-24 du code de la santé publique (organisation des unités fonctionnelles) :

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif au nombre d'unités fonctionnelles dont peut être chargé un praticien) (p. 3331) : vote réservé ; adopté aprés modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 109 du Gouvernement (de précision) (p. 3331) ;

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à la désignation du praticien chargé de l'unité fonctionnelle) (p. 3331) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (fédérations) :

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3331) : vote réservé ; adopté aprés modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements de santé privés assurant l'exécution du service public hospitalier ou associés à son fonctionnement) :*

Article L. 715-6 du code de la santé publique (obligations des établissements de santé privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) :

- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3333) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 715-8 du code de la santé publique (projet d'établissement et instances de représentation du personnel médical des établissements de santé privés à but non lucratif participant au service public hospitalier) :

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à la définition du projet d'établissement) (p. 3333) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'approbation du projet d'établissement) (p. 3333) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 12 *(expérimentations et dispositions diverses) :*

Article L. 716-1 du code de la santé publique (régime expérimental d'autorisation d'installation des équipements lourds) :

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3334) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 716-2 du code de la santé publique (expériences relatives au budget et à la tarification) :

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3334) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 14 *(codification et modifications des articles maintenus de la loi du 31 décembre 1970) :*

- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (rédactionnel) (p. 3335) : vote réservé (p. 3335) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3335) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

Article 18 *(dotation globale des établissements publics de santé et des établissements privés à but non lucratif participant au service public hospitalier) :*

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3336) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 21 *(coordination avec des dispositions de la loi relative à la fonction publique hospitalière) :*

- *son* amendement n° 114 (redéfinit le régime juridique de l'aménagement et de la répartition des horaires de travail) (p. 3337) : vote réservé (p. 3338) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 129 du Gouvernement (de précision) à son amendement n° 114 (p. 3338).

Article 21 *bis* nouveau *(calendrier de la planification sanitaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (modifie les étapes du calendrier de la mise en œuvre de la réforme) (p. 3338) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 23 *bis* *(autorisations accordées avant l'entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (de coordination) (p. 3339) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 23 *ter* *(autorisations accordées avant l'entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3339) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 25 *bis* A nouveau *(actions de conversion ou de regroupement) :*

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (de suppression) (p. 3339) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 25 ter *(délibération obligatoire des conseils d'administration sur la création des unités fonctionnelles) :*

- *soutient* l'amendement nº 76 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3340) : vote réservé ; adopté après modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Après l'article 27 :

- *soutient* l'amendement nº 77 de la commission (prévoit que la loi nº 70-1318 du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière demeure applicable jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions prévues par le projet de loi) (p. 3340) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [3 juillet 1991] :

Constitution : article 45, alinéa 4 : application (p. 3942).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (nº 2059).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 2751).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 2751).

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 2751).

- Projet de loi de finances pour 1992 (nº 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (santé) [22 octobre 1991] :

Hôpitaux et cliniques : réforme : financement et application (p. 4820).

Professions médicales : médecins : reconversion (p. 4819).

Santé publique :
- Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (A.N.D.E.M.) (p. 4820) ;
- Centre national de la santé publique, observatoires de la santé, haut comité de santé publique (p. 4819) ;
- maladies sexuellement transmissibles (M.S.T.) : prise en charge par les centres de planning familial (p. 4819) ;
- prévention (p. 4819) ;
- sida : lutte contre (p. 4819) ;
- tabagisme, prix du tabac (p. 4819) ;
- toxicomanie : lutte contre (p. 4819) ;
- transfusion sanguine : hémophiles et transfusés atteints du sida : indemnisation (p. 4819).

Sécurité sociale : dépenses d'assurance maladie et dépenses de santé : maîtrise négociée, enveloppe globale, objectif annuel de dépenses (p. 4819, 4820).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : immutabilité et régime des suffixes (p. 5123).

Coopération et développement. - *Questions* [30 octobre 1991] :

Santé publique : coopération sanitaire (p. 5299).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Sports : Jeux olympiques : préparation olympique (p. 5814).

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Armements classiques : missile anti-navire supersonique (A.N.S.) : coopération franco-allemande (p. 5949).

Industries d'armement : groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : site de Bourges (p. 5949).

Rappel au règlement : estime que la coordination des infirmières est noyautée par des éléments d'extrême droite [22 octobre 1991] (p. 4868).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (nº 2316).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1991] :

Santé publique : sida : dépistage obligatoire (p. 8158).

Vie, médecine et biologie : diagnostic prénatal (p. 8158).

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *ses observations* (p. 8191).

CAMBACERES (Jean-Marie)

Député du Gard

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (nº 2240) (affaires étrangères) [9 octobre 1991] (p. 4394).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (nº 2240) :** annexe nº 1 : **affaires étrangères (nº 2255)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (nº 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [5 novembre 1991] :

Asie du Sud-Est : présence française : renforcement (p. 5473).

Audiovisuel (p. 5473).

Cambodge :
- réouverture de l'ambassade de Phnom Penh (p. 5474) ;
- retour à la paix (p. 5474).

Communautés européennes : Strasbourg : capitale européenne (p. 5474).

Coopération et développement : assistance humanitaire : devoir (p. 5476).

Enseignement : Agence pour l'enseignement français à l'étranger : crédits (p. 5474).

Etrangers : réfugiés : prise en charge par la France des dépenses du Haut-Commissariat pour les réfugiés (H.C.R.) (p. 5474).

Europe : Europe centrale et de l'Est : aide : diminution (p. 5474).

Ministère des affaires étrangères :
- crédits : montant, répartition, évolution (p. 5473) ;
- personnel : effectifs, revalorisation des tâches (p. 5474) ;
- réseaux radio-sécurité : création (p. 5474).

Pacifique Sud : aide : diminution (p. 5474).

Pays Baltes : indépendance, création de trois ambassades (p. 5474).

CAMBADELIS (Jean-Christophe)

Député de Paris

(20e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 30 mai 1991] (p. 7255).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (éducation nationale : enseignement supérieur) [9 octobre 1991] (p. 4395).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome XI : **éducation nationale : enseignement supérieur (n° 2256)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [7 novembre 1991] :

Action sociale : crédits, plan social, bourses (p. 5676).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat (p. 5676).

Cycles universitaires :
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) : mise en place (p. 5677) ;
- premier cycle : dysfonctionnements, diversification, réforme (p. 5677).

Enseignants : recrutement et revalorisation (p. 5676).

Etudiants :
- effectifs (p. 5676) ;
- prêts garantis (p. 5676) ;
- sécurité sociale : majorité sociale à dix-huit ans (p. 5676).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : mise en place (p. 5677).

Ingénieurs : formation, effectifs (p. 5677).

Ministère de l'éducation nationale : enseignement supérieur : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5675, 5676).

Recherche : crédits (p. 5676, 5677).

Universités :
- bibliothèques : emplois et développement (p. 5677) ;
- plan Université 2000 (p. 5676).

CAMBOLIVE (Jacques)

Député de l'Aude

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

CAPET (André)

Député du Pas-de-Calais

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

CARO (Jean-Marie)

Député du Bas-Rhin

(6e circonscription)

U.D.F.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification d'un traité entre la République française et les Laender de Bade-Wurtemberg, de l'Etat libre de Bavière, de Berlin, de la ville libre hanséatique de Brême, de la ville libre et hanséatique de Hambourg, de Hesse, de Basse-Saxe, de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, du Schleswig-Holstein sur la chaîne culturelle européenne (n° 2034) [24 mai 1991] (p. 2301).

Rapporteur d'information sur le droit d'ingérence et la réforme de l'O.N.U. [10 octobre 1991].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2034), autorisant la ratification d'un **traité entre la République française et les Laender de Bade-Wurtemberg, de l'Etat libre de Bavière, de Berlin, de la ville libre hanséatique de Brême, de la ville libre et hanséatique de Hambourg, de Hesse, de Basse-Saxe, de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, du Schleswig-Holstein** sur la **chaîne culturelle européenne (n° 2116)** [12 juin 1991].

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à l'introduction dans le code des assurances de dispositions particulières aux départements du Bas-Rhin et de la Moselle (n° 1503).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Assurance fluviale : préparation d'une réglementation nationale (p. 1621).

Contrats d'assurance en Alsace-Moselle :
- droit local (loi de 1908) : assurance fluviale (p. 1621) ;
- droit local (loi de 1908) : avantages procurés aux assurés et conservés par la proposition (p. 1621) ;
- droit local (loi de 1908) : inadaptation et nécessaire harmonisation (p. 1621).

Départements : Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle : commission d'harmonisation du droit local (p. 1621).

- Projet de loi autorisant la ratification d'un traité entre la République française et les Laender de Bade-Wurtemberg, de l'Etat libre de Bavière, de Berlin, de la ville libre hanséatique de Brême, de la ville libre et hanséatique de Hambourg, de Hesse, de Basse-Saxe, de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, du Schleswig-Holstein sur la chaîne culturelle européenne (n° 2034).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1991] :

Allemagne : application du traité aux seuls Laender de l'Allemagne de l'Ouest (p. 3225).

Arts et spectacles : œuvres européennes : protection et promotion (p. 3225, 3226).

Audiovisuel :
- chaîne culturelle européenne : création (p. 3225, 3229) ;
- chaîne culturelle européenne : indépendance (p. 3225) ;
- conseil supérieur de l'audiovisuel européen : création, perspectives (p. 3225) ;
- réseaux câblés et réseaux hertziens (p. 3226) ;
- SEPT (la) : autonomie (p. 3225) ;
- SEPT (la) : ressources : parité de financement (p. 3226).

Belgique : adhésion au traité (p. 3226, 3230).

Communautés européennes : directive communautaire du 3 octobre 1989 sur la programmation audiovisuelle : respect (p. 3225, 3230).

Droit international :
- accord avec des Etats fédérés : forme juridique : groupement européen d'intérêt économique (p. 3225) ;
- accord avec des Etats fédérés : Laender de la partie ouest de l'Allemagne : portée d'un tel accord au regard du droit international (p. 3225, 3230).

Parlement français : information (p. 3225, 3230).

Suisse : adhésion au traité (p. 3226, 3230).

- Déclaration du Gouvernement sur les conférences intergouvernementales sur l'union politique et sur l'union économique et monétaire et débat sur cette déclaration (n° 2131).

Principaux thèmes développés [19 juin 1991] :

Commission européenne : responsabilité respective de la Commission et des gouvernements (p. 3386).

Défense :
- défense et sécurité européenne (p. 3387) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : force de réaction rapide : absence de la France (p. 3387).

Europe :
- Association économique de libre-échange (A.E.L.E.) : association avec la Communauté (p. 3386) ;
- Europe centrale et de l'Est : incertitudes, association à la Communauté (p. 3387) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : lien avec la Communauté (p. 3386, 3387).

Guerre du Golfe : enseignements (p. 3386).

Institutions communautaires :
- compétences communautaires : extension (p. 3387) ;
- conférences intergouvernementales (p. 3386) ;
- Europe fédérale : démarche progressive (p. 3386).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Yougoslavie : embargo économique : nécessité (p. 5535).

- Déclaration du Gouvernement présentée par M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Conseil européen : Maastricht : enjeux du Sommet (p. 6701).

Défense : corps d'armée franco-allemand (p. 6701).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : aide, association à la C.E.E. (p. 6701) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : placement sous l'autorité du Conseil européen des Communautés européennes (p. 6701).

Union soviétique : désintégration (p. 6701).

Yougoslavie : médiation européenne : échec (p. 6701).

CARPENTIER (René)

Député du Nord

(19e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **démarchage de droits litigieux (n° 2438)** [11 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Situation du peuple kurde : aide humanitaire : rôle de la France ; Palestiniens du Koweït ; Etats-Unis au Moyen-Orient (rôle) [10 avril 1991] (p. 1021, 1022).

- Formation et emploi des jeunes : jeunes : 670 000 au chômage ; crédit-formation individualisé : acquisition d'une formation ; dispositif « Exo-jeunes » : embauche des jeunes sans qualification [27 novembre 1991] (p. 6663, 6664).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [26 mars 1991] :

Article 4 *(rôle du préfet de région) :*

- *défavorable* (p. 391, 392) ;
- *soutient* l'amendement n° 398 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 391, 392) : adopté au scrutin public (p. 394).

Article 7 *(droit des habitants à être informés des affaires de la commune et à participer aux décisions qui les concernent) :*

- *défavorable* (p. 409, 410).

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1991] :

Créances et privilèges :
- débiteur : protection (p. 987) ;
- dettes : délais de paiement (p. 988) ;
- surendettement des ménages (p. 987).

Justice : tribunaux d'instance : encombrement (p. 988).

Logement et habitat :
- expulsions : délais, « trêve d'hiver » (p. 987) ;
- logement social : construction (p. 987).

Propriété : droit et protection des propriétaires (p. 987).

Ville : loi sur la ville (insuffisance) (p. 987).

Voies d'exécution : frais d'exécution forcée à la charge du débiteur, tarification : plafond (p. 988).

Discussion des articles [9 avril 1991] :

Après l'article 28 :

- *soutient* l'amendement n° 22 de M. François Asensi (établit lors de la saisie, après ouverture des portes, un gardien au procès-verbal de l'huissier, indépendant de ce dernier et du créancier poursuivant) : rejeté (p. 1002).

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 avril 1991] :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle des fonds collectés (p. 1315).

Bénévolat : congé de représentation et couverture sociale (p. 1314, 1315).

Collectivités locales : élus locaux : statut (p. 1315).

Elus associatifs : statut (p. 1314).

Impôts et taxes : fiscalité des associations (clarification) (p. 1315).

Vie associative :
- histoire et développement (p. 1314) ;
- projet d'ensemble (p. 1315).

Discussion des articles [17 avril 1991] :

Article 1er *(congé de représentation) :*

- *ses observations* (p. 1326) ;

Collectivités locales : élus locaux : statut (p. 1326).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Jean-Pierre Bequet (oblige les organismes faisant appel à la générosité publique à déclarer leur campagne à la préfecture) (p. 1333).

Explications de vote :

Abstention du groupe communiste (p. 1339).

- Projet de loi portant diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public (n° 2063).

Première lecture :

Discussion des articles [25 juin 1991] :

Article 1er *(accessibilité des locaux d'habitation, des lieux de travail et des établissements recevant du public) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de M. Georges Hage (impose des dispositions architecturales et des aménagements tels que l'accès des handicapés aux postes de travail et aux toilettes soit concrètement possible) : rejeté (p. 3621).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 6 corrigé de M. Georges Hage (fixe un délai de trois ans pour la mise en conformité des lieux de travail et des établissements recevant du public aux nouvelles dispositions relatives à l'accessibilité) (p. 3623) : rejeté (p. 3624).

Article 4 *(accessibilité des ascenseurs) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de M. Georges Hage (précise que les modifications apportées aux ascenseurs doivent permettre l'accessibilité de la cabine à une personne circulant en fauteuil roulant) : rejeté (p. 3624) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de M. Georges Hage (dispose que la dérogation accordée par l'autorité administrative en cas de difficultés techniques graves est provisoire) (p. 3624) : rejeté (p. 3625).

Explications de vote :

Vote pour du groupe communiste (p. 3626).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Handicapés :
- insertion professionnelle : Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (A.G.E.F.I.P.H.) : difficultés (p. 4858) ;
- ressources : insuffisance (p. 4859).

Ville et aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1991] :

Administration : déconcentration et maintien des services publics dans les zones fragiles (p. 5045).

Emploi (p. 5044, 5045).

Etat : rôle (p. 5045).

Industrie : délocalisation (p. 5045).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5045).

Ville : banlieues : crise (p. 5044, 5045).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [31 octobre 1991] :

Emploi : emplois de proximité : statut, aide des collectivités locales (p. 5384).

Entreprises : effort de formation (p. 5378).

Jeunes : « Exo jeunes » (p. 5378).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Bourses et allocations d'études : développement (p. 5665).

Enseignants : recrutement : plan pluriannuel : crise (p. 5658).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : enseignants et formation (p. 5658).

Impôts et taxes : T.V.A. : fournitures scolaires (p. 5665).

Lycées : fonds social lycéen (p. 5665).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat (p. 5681, 5682).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.), brevets de technicien supérieur (B.T.S.) : création de places et affectation (p. 5682) ;
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) : mise en place (p. 5682) ;
- premier cycle : délocalisation (p. 5682) ;
- premier cycle : dysfonctionnements, diversification, réforme (p. 5681).

Enseignants :
- recrutement et revalorisation (p. 5682) ;
- « secondarisation » (p. 5682).

Etudiants :
- effectifs (p. 5681) ;
- encadrement (p. 5682) ;
- prêts garantis (p. 5681) ;
- sécurité sociale : majorité sociale à dix-huit ans (p. 5681).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : mise en place (p. 5682).

Ingénieurs : formation, effectifs (p. 5682).

Ministère de l'éducation nationale : enseignement supérieur : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5681).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) : création d'emplois (p. 5681).

Recherche : crédits (p. 5681).

Universités :
- droits d'inscription : hausse (p. 5681) ;
- moyens pédagogiques : dégradation (p. 5682).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Discussion des articles [26 novembre 1991] :

Article 3 *(contrat d'orientation) :*

Article L. 981-8 du code du travail (caractéristiques particulières du contrat d'orientation) :

- *son* amendement n° 26 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (établit la rémunération minimale au S.M.I.C. et

interdit les heures supplémentaires, le travail de nuit et le dimanche) : rejeté (p. 6603).

Article L. 981-9 du code du travail (exonération des charges sociales pour l'emploi d'un jeune sous contrat d'orientation) :

- *soutient* l'amendement n° 27 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 6603).

Article 4 *(création d'un chapitre « stages de formation professionnelle organisés avec le concours de l'Etat ») :*

- *ses observations* (p. 6604).

Article 5 *(contrat d'insertion en alternance et coordination) :*

- *son* amendement n° 30 corrigé soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives à la durée normale hebdomadaire du travail) (p. 6604) : rejeté (p. 6605).

Article 6 *(coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 6606) : rejeté au scrutin public (p. 6607).

Article 7 *(contrat local d'orientation) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6607) : rejeté au scrutin public (p. 6608).

Article 9 *(définition du contrat local d'orientation) :*

- *son* amendement n° 33 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6608) : rejeté (p. 6609).

Article 11 *(rémunération du titulaire du contrat local d'orientation et coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 34 de M. Georges Hage (de suppression) : rejeté (p. 6609).

Article 14 *(négociation quinquennale de branche) :*

- *son* amendement n° 90 (de suppression) (p. 6610) : rejeté (p. 6611).

Article 15 *(information et consultation du comité d'entreprise en matière de formation et d'accueil des élèves, des étudiants et des enseignants) :*

- *son* amendement n° 39 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (impose la représentation du comité d'entreprise dans les discussions avec les enseignants) : rejeté (p. 6612) ;

- *son* amendement n° 38 (à défaut de comité d'entreprise, applique les dispositions de l'article aux délégués du personnel) : rejeté (p. 6612).

Article 17 *(création d'une section « congé de bilan de compétences ») :*

Article L. 931-22 du code du travail (durée du congé de bilan de compétences) :

- *soutient* l'amendement n° 41 de M. Georges Hage (porte à quarante-huit heures la durée maximale du congé de bilan de compétences) : rejeté (p. 6614).

Article L. 931-24 du code du travail (prise en charge des dépenses afférentes au congé de bilan de compétences) :

- *son* amendement n° 43 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (restreint les motifs de refus de prise en charge et précise la procédure d'inscription des organismes chargés de la réalisation des bilans de compétence sur la liste arrêtée par le ministre de la formation professionnelle) : rejeté (p. 6615).

Article L. 931-25 du code du travail (rémunération du congé de bilan de compétences) :

- *son* amendement n° 44 (supprime la limitation de durée fixée par décret en Conseil d'Etat pour le calcul de la rémunération) : adopté (p. 6616) ;

- *soutient* l'amendement n° 45 de M. Georges Hage (supprime toute restriction à la prise en charge par l'organisme paritaire des frais afférents au bilan de compétences) : rejeté (p. 6616) ;

- *soutient* l'amendement n° 46 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives au concours de l'Etat et des régions au financement des dépenses causées par le bilan de compétences) : rejeté (p. 6616).

Article 18 *(affectation de la participation des employeurs au titre du congé individuel de formation au financement du congé de bilan de compétences) :*

- *son* amendement n° 47 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime toute restriction à la prise en charge de frais de transport et d'hébergement) (p. 6616) : rejeté (p. 6617).

Article 22 *(report du congé individuel de formation lié aux effectifs) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 6617).

Article 24 *(programme pluriannuel de formation de l'entreprise) :*

- *soutient* l'amendement n° 50 de Mme Muguette Jacquaint (impose l'approbation préalable du programme pluriannuel de formation par le comité d'entreprise ou les délégués du personnel) : rejeté (p. 6618).

Article 25 *(« co-investissement » du salarié pour l'acquisition d'une qualification professionnelle) :*

- *son* amendement n° 52 (de suppression) (p. 6619) : rejeté (p. 6620).

Article 28 *(contribution minimale des entreprises de dix salariés et plus) :*

- *soutient* l'amendement n° 54 de M. Georges Hage (porte à 2 p. 100 du montant de la masse salariale la contribution obligatoire des employeurs à la formation professionnelle) : rejeté (p. 6621).

Article 29 *(contribution minimale des entreprises de moins de dix salariés à la formation professionnelle continue) :*

Article L. 952-1 du code du travail (principe de la contribution et modalités de versement) :

- *son* amendement n° 56 (porte à 0,6 p. 100 du montant de la masse salariale la participation obligatoire des employeurs à la formation professionnelle) : rejeté (p. 6622).

Article L. 952-2 du code du travail (mutualisation des sommes versées par les employeurs) :

- *soutient* l'amendement n° 57 de Mme Muguette Jacquaint (double le montant du reversement au Trésor public des fonds dont l'emploi ne correspond pas aux règles posées par l'article L. 952-2) : rejeté (p. 6623).

Article L. 952-3 du code du travail (sanction en cas de non-versement ou de versement insuffisant) :

- *son* amendement n° 58 (double la majoration du montant de la participation due par l'employeur qui n'a pas effectué le versement dans les délais ou qui a effectué un versement insuffisant) : rejeté (p. 6623).

Article L. 952-5 du code du travail (conditions d'agrément des organismes collecteurs) :

- *soutient* l'amendement n° 59 de M. Georges Hage (supprime la prise en compte de la capacité financière, de l'organisation territoriale, professionnelle ou interprofessionnelle des organismes collecteurs dans la procédure de l'agrément par l'Etat) : rejeté (p. 6623).

Article 34 *(financement des congés de formation des titulaires de contrats à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 61 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions de l'article à l'exception de celles s'appliquant à l'employeur qui n'a pas rempli ses obligations) : rejeté (p. 6625).

Article 39 *(sanctions applicables aux chômeurs indemnisés) :*

- *son* amendement n° 64 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives à la radiation de la liste des demandeurs d'emplois des personnes qui refusent de se soumettre à une visite médicale destinée à vérifier leur aptitude au travail) (p. 6630) : rejeté (p. 6631) ;

- *soutient* l'amendement n° 65 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives à la fausse déclaration et à l'omission de déclarations obligatoires) : devenu sans objet (p. 6631).

Article 41 *(sanctions pénales) :*

- *soutient* l'amendement n° 66 de M. Georges Hage (de suppression) : rejeté (p. 6632).

Article 46 *(extension des groupements d'intérêt public au domaine du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 71 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 6636).

Article 47 *(association de services aux personnes) :*

- *soutient* l'amendement n° 72 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 6637) : rejeté au scrutin public (p. 6638).

Article 48 *(convention pour favoriser l'embauche de jeunes sans qualification) :*

- *ses observations* (p. 6638).

- Projet de loi relatif à la sécurité des chèques et des cartes de paiement (n° 2293).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 25 de M. Gilbert Millet (légalise le système de paiement par chèques à des dates successives) : rejeté (p. 7097) ;

- *soutient* l'amendement n° 26 de M. Gilbert Millet (dispose qu'une commission départementale de traitement des impayés bancaires a compétence pour régler à l'amiable les différends entre un établissement bancaire et un tireur en situation de découvert non autorisé) : rejeté (p. 7098).

Article 4 *(art. 65-3 du décret du 30 octobre 1935) (recouvrement de la faculté d'émettre des chèques) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de M. Gilbert Millet (dispose que la présentation de l'impayé par les circuits bancaires ne peut donner lieu à perception d'honoraires au profit des huissiers de justice) : rejeté (p. 7102) ;

- *soutient* l'amendement n° 32 de M. Gilbert Millet (fait obligation à l'huissier de justice qui a reçu paiement du chèque de procéder, dans un délai de quinze jours, à la radiation de l'interdiction de chéquier sur le registre des protêts et auprès de la Banque de France) : rejeté (p. 7103) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de M. Gilbert Millet (dispose que les huissiers peuvent prêter leur concours aux porteurs de chèques impayés sans leur demander de provisions ou de frais en cas d'échec de recouvrement) : rejeté (p. 7103).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Explications de vote [10 décembre 1991] :

Assainissement : assainissement autonome (p. 7511).

Communes : contraintes (p. 7511).

Etat : volonté centralisatrice (p. 7511).

Organismes et structures :
- commission locale de l'eau (p. 7511) ;
- schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (p. 7511).

Santé publique : qualité de l'eau (p. 7511).

Vote contre du groupe communiste (p. 7511).

CARRAZ (Roland)

Député de la Côte-d'Or

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Action sociale : crédits, plan social, bourses (p. 5686, 5687).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat (p. 5687).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.), brevets de technicien supérieur (B.T.S.) : création de places et affectation (p. 5687) ;
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) : mise en place (p. 5687) ;
- premier cycle : dysfonctionnements, diversification, réforme (p. 5687).

Enseignants :
- recrutement et revalorisation (p. 5687) ;
- « secondarisation » (p. 5687, 5688).

Etudiants :
- effectifs (p. 5686) ;
- prêts garantis (p. 5686, 5687) ;
- sécurité sociale : majorité sociale à dix-huit ans (p. 5686).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : mise en place (p. 5688).

Impôts et taxes : impôt sur le revenu : quotient familial : étudiants de moins de vingt-cinq ans (p. 5687).

Ingénieurs : formation, effectifs (p. 5687).

Ministère de l'éducation nationale : enseignement supérieur : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5686).

Recherche : crédits (p. 5688).

Universités :
- carte universitaire (p. 5687) ;
- plan Université 2000 (p. 5687).

CARTELET (Michel)

Député de l'Aube

(3e circonscription)

Apparenté socialiste

puis socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 18 juillet 1991] (p. 9498).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Automobiles et cycles :
- bicyclettes : importations en provenance de Chine (p. 5779) ;
- cycles Peugeot (p. 5779).

Communautés européennes : encadrement des importations : produits en provenance de Chine ou de Corée (p. 5779).

CARTON (Bernard)

Député du Nord

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [*J.O.* du 22 juin 1991] (p. 8139).

Président de cette commission [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (équipement, logement, transports et espace : urbanisme, logement et services communs) [9 octobre 1991] (p. 4397).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome XII : **équipement, logement, transports et espace : urbanisme, logement et services communs (n° 2260)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Recherche** [30 mai 1991] :

Aménagement du territoire (p. 2426).

orales sans débat :

- **n° 422 de : *Louis-Joseph-Dogué (Maurice)* : D.O.M.-T.O.M. (Antilles-Guyane : enseignement technique).** Appelée le 31 mai 1991 : institut universitaire de formation des maîtres : absence de formations à caractère technique ; filières universitaires locales : développement (p. 2499).

- **n° 463,** posée le 25 juin 1991 : **textile et habillement (entreprises)** (p. 3658, 3659). Appelée le 28 juin 1991 : groupe V.E.V. : emploi et activité ; pouvoirs publics et banques : plan en trois étapes (p. 3864, 3865).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 avril 1991] :

Article 59 *(respect d'un délai supplémentaire d'un mois après le commandement pour procéder à l'expulsion) :*

- *son* amendement n° 129 soutenu par M. Guy Malandain (oblige la présence du représentant de l'Etat dans le département lors de l'expulsion en vue de la prise en compte du besoin de relogement) : adopté (p. 1761).

- **Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 mai 1991] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 2329).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 2416).

Principaux thèmes développés [28 et 29 mai 1991] :

Aménagement du territoire (p. 2349).

Collectivités locales :
- coopération intercommunale (p. 2348) ;
- décentralisation : remise en cause (p. 2348).

Communes : maires : rôle et compétences (p. 2348).

Conseil économique et social : avis (p. 2330).

Emploi (p. 2349).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2349).

Etrangers : immigration (p. 2329, 2348).

Impôts locaux : taxe additionnelle au droit de bail (p. 2350).

Jeunes : malaise (p. 2350).

Logement et habitat :
- fiscalité immobilière (p. 2350) ;
- logement locatif privé : incitations (p. 2350) ;
- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2348) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 2348, 2350).

Parlement : commission de la production : travail accompli (p. 2416).

Politique foncière :
- droit de préemption (p. 2350) ;
- établissements publics fonciers : création (p. 2350) ;
- proposition de loi relative à la maîtrise foncière urbaine et la diversification de l'habitat (p. 2348) ;
- terrains à bâtir : rareté, coût (p. 2350).

Régions : Ile-de-France (p. 2350).

Villes et banlieues :
- généralités (p. 2348) ;
- centres villes (p. 2350) ;
- « droit à la ville » (p. 2349) ;
- événements : Vaulx-en-Velin, Sartrouville, Mantes-la-Jolie (p. 2348) ;
- politique de la ville (p. 2330, 2331, 2349).

Zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et pré-Z.A.D. (p. 2348, 2350).

Zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.) : quartiers en difficulté et grands ensembles (p. 2348, 2350).

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Article 1er *(égalité des droits entre les habitants des villes) :*

- *son* sous-amendement n° 392 (inscrit dans la loi le « droit à la ville ») à l'amendement n° 8 rectifié de la commission (précise les conditions de l'égalité des droits) (p. 2432) : retiré (p. 2434).

Article 5 *(participation des habitants) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 12 de la commission (organise les modalités de la concertation) (p. 2446).

Après l'article 12 :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Dominique Baudis (prévoit que l'Etat s'engage à maintenir les conditions d'octroi de l'aide personnalisée au logement et de l'allocation-logement) (p. 2477).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation (définition du programme local de l'habitat) :

- *son* amendement n° 393 (précise que le programme local de l'habitat indique les moyens à mettre en œuvre par l'Etat) : retiré : repris par M. Jacques Toubon (p. 2482) : rejeté (p. 2482).

Avant l'article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation :

- *son* amendement n° 506 (modifie l'intitulé de la section 2 pour prendre en compte les agglomérations de moins de 350 000 habitants) : adopté (p. 2514) ;

- *son* amendement n° 394 (modifie l'intitulé de la section 2 pour prendre en compte les agglomérations à compter de 200 000 habitants) : retiré (p. 2514).

Article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation (conséquences de la non-élaboration d'un programme local de l'habitat dans un certain délai) :

- *favorable* à l'amendement n° 514 du Gouvernement (étend les dispositions particulières prévues pour les communes comprises dans une agglomération de plus de 350 000 habitants à celles de plus de 200 000 habitants ayant une forte évolution de population) (p. 2516).

Article L. 302-7 du code de la construction et de l'habitation (sanction financière à la non-réalisation de logements sociaux) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 301 de M. Michel Giraud (entend prendre en compte les contraintes budgétaires des collectivités locales) (p. 2521) ;

Logement et habitat : mixité (p. 2521).

- *son* amendement n° 396 (prévoit que la contribution ne peut excéder 7 p. 100 du potentiel fiscal de la commune) : retiré (p. 2532).

Article L. 302-8 du code de la construction et de l'habitation (réalisation des logements locatifs sociaux par l'engagement d'un programme de construction) :

- *son* amendement n° 529 (de coordination) : adopté (p. 2542).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

Article L. 332-18 du code de l'urbanisme (opérations de construction exonérées de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 400 : devenu sans objet (p. 2556) ;

- *son* amendement n° 401 (précise que l'exonération s'applique également aux constructions édifiées dans le cadre de concessions ou de mandats délivrés par les collectivités publiques) : adopté (p. 2557).

Article L. 332-21 du code de l'urbanisme (perception et affectation du produit de la participation à la diversité de l'habitat payée sous forme de contribution financière) :

- *son* amendement n° 402 (ajoute les sociétés d'économie mixte aux organismes susceptibles de percevoir le produit de la participation à la diversité de l'habitat) : adopté (p. 2561).

Article L. 332-22 du code de l'urbanisme (bénéficiaires des biens donnés en paiement de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 403 (ajoute les sociétés d'économie mixte aux organismes susceptibles de recevoir un terrain en dation) : adopté (p. 2562).

Article L. 332-23 du code de l'urbanisme (aliénation et cession des biens reçus en paiement de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 404 (prévoit que les biens non affectés peuvent être transférés à une société d'économie mixte locale) : adopté (p. 2563).

Article 17 *(opérations programmées d'amélioration de l'habitat - O.P.A.H.) :*

- *son* amendement n° 405 (précise que les opérations programmées d'amélioration de l'habitat doivent améliorer en particulier l'offre de logements locatifs) (p. 2568) : adopté (p. 2569) ;

- *son* amendement n° 406 (précise les actions concourant à la réalisation des opérations programmées d'amélioration de l'habitat) : adopté (p. 2569).

- *son* amendement n° 407 (inscrit l'amélioration du cadre de vie parmi les actions figurant dans la convention passée entre la commune, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et l'Etat) : adopté (p. 2569) ;

- *son* amendement n° 408 (prévoit que la convention doit préciser les actions destinées à activer l'insertion sociale des occupants et à maintenir le caractère social de l'occupation des logements locatifs) : adopté après rectification (p. 2569).

Après l'article 17 :

- *favorable* à l'amendement n° 79 de la commission (uniformise à 3 p. 100 le taux de la taxe additionnelle au droit de bail pour l'ensemble des logements de plus de quinze ans) (p. 2571) ;

Logement et habitat : agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : moyens financiers et rôle (p. 2571).

Après l'article 20 :

- *son* amendement n° 409 (précise que seront mises en œuvre des procédures d'accompagnement pour aider la création d'entreprises dans les grands ensembles) : rejeté (p. 2598).

Article 22 *(création d'établissements publics fonciers) :*

Article L. 324-1 du code de l'urbanisme (nature et compétences des établissements publics fonciers) :

- *son* amendement n° 410 (précise que l'établissement public ne peut ni aménager ni construire) : retiré (p. 2603) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 270 de M. Jacques Brunhes (prévoit qu'aucune opération de l'établissement public foncier ne peut être réalisée sans l'avis conforme du maire de la commune concernée) (p. 2604) ;

- *son* sous-amendement oral (supprime le droit de veto du maire) à l'amendement n° 270 de M. Jacques Brunhes : adopté (p. 2604) ;

- *soutient* l'amendement n° 411 de M. Alain Néri (prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale à vocation unique antérieurement créés sont transformés en établissements publics fonciers) : retiré (p. 2605).

Article 23 *(taxe spéciale d'équipement perçue par les établissements publics fonciers) :*

- *son* amendement n° 412 (exonère les logements locatifs sociaux et les locataires de ces logements) : adopté (p. 2609).

Article 26 *(élargissement de l'objet des réserves) :*

- *son* amendement n° 415 (précise que lorsque le bien à préempter est situé en zone d'aménagement différé, il doit être fait référence aux motivations générales de la création de la Z.A.D.) : rejeté (p. 2612).

Après l'article 31 :

- *défavorable* à l'amendement n° 425 de M. Emmanuel Aubert (prévoit que les sommes recueillies au titre du 1 p. 100 logement sont utilisées dans le département où est localisé l'établissement et non dans celui où est localisé le siège social) (p. 2621) ;

- *son* sous-amendement n° 419 (précise que le maire est informé, mensuellement, des attributions de logements effectuées par les organismes H.L.M.) à l'amendement n° 107 de la commission (réintroduit les dispositions de l'article 21 du projet relatives à l'institutionnalisation des relations entre les autorités municipales et les organismes H.L.M.) : adopté (p. 2622) ;

- *son* amendement n° 418 (ouvre la possibilité aux offices de créer des filiales sous forme de sociétés pour favoriser leurs conditions d'intervention sur les marchés locaux du foncier, de l'aménagement et de l'habitat) : retiré (p. 2622) ;

- *son* sous-amendement n° 508 (de précision) à l'amendement n° 112 de la commission (prévoit la représentation des associations de locataires aux conseils d'administration des sociétés anonymes d'H.L.M.) : adopté (p. 2623) ;

- *son* amendement n° 417 (étend aux syndicats et associations professionnels les droits d'occupation accordés aux locataires par la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948) : adopté (p. 2629).

Explications de vote :

Collectivités locales : coopération intercommunale (p. 2637).

Logement et habitat : diversification de l'habitat (p. 2637).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2638).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1991] :

Bâtiment et travaux publics : participation des constructeurs à la diversité de l'habitat (P.D.H.) (p. 3811).

Collectivités locales : décentralisation : remise en cause (p. 3811).

Logement et habitat : généralités (p. 3811).

Sénat : texte (p. 3811).

Villes et banlieues : généralités (p. 3811).

Zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et pré-Z.A.D. (p. 3811).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 5 *(participation des habitants) :*

- *son* sous-amendement n° 113 (de précision) à l'amendement n° 6 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale ; précise en outre que le comité d'habitants est créé par le maire et que les représentants de la population et des associations seront associés au comité à leur demande) (p. 3813) : adopté (p. 3814).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

Article L. 332-19 du code de l'urbanisme (modalités de paiement de la P.D.H.) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 de la commission (rétablit pour l'alinéa *c* le texte adopté par l'Assemblée nationale en remplaçant le mot « locaux » par le mot « logements ») (p. 3824) ;

Logement et habitat : transformation de locaux en logements (p. 3824).

Article L. 332-22 du code de l'urbanisme (bénéficiaires des biens donnés en paiement de la P.D.H.) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de la commission (prévoit que les biens remis à la commune sous forme de dation en échange du versement de la P.D.H. ne sont pas aliénables) (p. 3825).

Après l'article 17 :

- *son* amendement n° 96 (uniformise à 3 p. 100 le taux de la taxe additionnelle au droit de bail pour l'ensemble des logements de plus de quinze ans) : vote réservé (p. 3827) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3845) ;

Logement et habitat : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : moyens financiers (p. 3827).

Article 20 *(faculté d'exonérer de la taxe professionnelle les établissements s'implantant dans les grands ensembles) :*

- *son* amendement n° 97 (prévoit pour les communes une attribution compensatrice du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) : vote réservé (p. 3831) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3845).

Article 25 *(extension des pouvoirs du maire en matière de délégation des droits de préemption) :*

- *son* amendement n° 114 (prévoit qu'un titulaire de droit de préemption peut déléguer son droit à une société d'économie mixte bénéficiant d'une concession d'actions foncières) : retiré (p. 3836) ;

Sociétés d'économie mixte : nature (p. 3836).

Article 27 *(obligation par le titulaire du droit de préemption de consigner la moitié de la valeur du bien) :*

- *ses observations* (p. 3837) ;

Communes : maire : pouvoirs (p. 3837).

- *défavorable* à l'amendement n° 121 du Gouvernement (réduit le taux de consignation de 25 à 15 p. 100) (p. 3837).

Après l'article 32 *bis* :

- *favorable* à l'amendement n° 116 de M. Jacques Brunhes (prévoit la création d'une commission d'attribution dans chaque société civile immobilière dont le capital est constitué en majorité par les fonds provenant du 1 p. 100 patronal) (p. 3842) ;

Zones à urbaniser en priorité : quartiers en difficulté et grands ensembles (p. 3842).

Après l'article 37 :

- *son* amendement n° 98 (étend aux syndicats et associations professionnels les droits d'occupation accordés aux locataires par la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948) : adopté (p. 3844).

Après l'article 38 *bis* :

- *son* amendement n° 99 (précise le mode de détermination des bases des impôts directs locaux) : vote réservé (p. 3844) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3845).

Lecture définitive :

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale [3 juillet 1991] :

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 du Gouvernement (art. 5 : participation des habitants : rétablit le texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) (p. 3963) ;

Logement et habitat :

- concertation (p. 3963) ;
- logement social : réhabilitation : locataires : accord (p. 3963).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 11 *(aménagement du taux de la T.V.A. applicable aux terrains à bâtir) :*

- *son* amendement n° 122 (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 aux opérations réalisées par les sociétés d'économie mixte si elles font l'objet de prêts locatifs aidés - P.L.A.) : vote réservé (p. 3065) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Travail : travail clandestin :

- généralités (p. 4387) ;
- définition et évolution (p. 4387) ;
- sous-traitance et responsabilité civile des cocontractants (p. 4387).

Discussion des articles [10 octobre 1991] :

Article 2 *(mise en jeu de la responsabilité civile des cocontractants du travailleur clandestin) :*

Avant l'article L. 324-14 du code du travail :

- *son* sous-amendement n° 71 (introduit la prise en compte du remboursement des sommes correspondant au montant des aides publiques reçues) à l'amendement n° 68 du Gouvernement (maintient la possibilité de mise en jeu de la responsabilité des personnes condamnées pénalement pour avoir recouru aux services d'un travailleur clandestin) : adopté (p. 4421).

Article L. 324-14 du code du travail (règles applicables en cas de relation contractuelle directe) :

- *son* amendement n° 72 (de coordination) : adopté (p. 4422).

Article L. 324-14-1 du code du travail (règles applicables en cas de sous-traitance) :

- *son* amendement n° 73 (de coordination) : adopté (p. 4422).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [25 octobre 1991] :

Aides :

- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5067, 5068) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5067) ;

- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5067).

Banques et établissements financiers : prêts conventionnés (p. 5067).

Bâtiment et travaux publics : plan de relance (p. 5067, 5068).

Droit au logement : « loi Besson » n° 90-449 du 31 mai 1990 (p. 5067).

Impôts et taxes :
- fiscalité immobilière (p. 5067, 5068) ;
- taxe additionnelle au droit de bail (T.A.D.B.) : réforme (p. 5066, 5068).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (p. 5068).

Logement social :
- construction (p. 5067) ;
- financement : collecte du livret A et du livret bleu (p. 5068) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5067) ;
- réhabilitation (p. 5067).

Loyers (p. 5067).

Organismes et structures :
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5068) ;
- conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (C.A.U.E.) : difficultés (p. 5069) ;
- fonds de solidarité (F.S.L.) (p. 5067) ;
- protocoles d'occupation du patrimoine social (P.O.P.S.) (p. 5067).

Rapport Lebègue : propositions (p. 5067, 5068).

Régions : Ile-de-France (p. 5067).

Urbanisme et logement : ministère : crédits : montant, évolution, répartition : (p. 5066, 5067).

Villes :
- administration : « projet de services publics » (p. 5068) ;
- centres villes (p. 5068) ;
- contrats de ville et développement social des quartiers (p. 5068) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5068) ;
- politique de la ville (p. 5066, 5068).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Avant l'article 74 :

- *son* amendement n° 224 soutenu par M. Guy Bêche (assimile les logements appartenant aux sociétés d'économie mixte - S.E.M. attribués sous conditions de ressources à ceux des organismes d'H.L.M. attribués selon ces mêmes critères pour la détermination des valeurs locatives prévue par la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 et, à compter de l'année d'application de cette loi, exonère de la taxe spéciale d'équipement les logements des S.E.M. et des organismes d'H.L.M. attribués sous condition de ressources) (p. 6133) : vote réservé (p. 6135) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Avant l'article 13 :

- *son* amendement n° 54 rectifié (assimile les logements appartenant aux sociétés d'économie mixte (S.E.M.) attribués sous conditions de ressources à ceux des organismes d'H.L.M. attribués selon ces mêmes critères pour la détermination des valeurs locatives prévue par la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 et, à compter de l'année d'application de cette loi, les exonère de la taxe spéciale d'équipement prévue par la loi d'orientation sur la ville n° 91-662 du 13 juillet 1991) : le rectifie (suppression de l'assimilation des logements des S.E.M. à ceux des organismes d'H.L.M.) (p. 7175) : retiré (p. 7176).

CASTOR (Elie)

Député de la Guyane

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

Communautés européennes : octroi de mer (p. 5837).

D.O.M. - T.O.M. :
- statut et institutions : réforme (p. 5837) ;
- Guyane (p. 5836, 5837).

Emploi, formation professionnelle et promotion sociale : formation : nécessité et mécanismes (p. 5836).

Etrangers : immigration : travail clandestin (p. 5836).

Logement et habitat :
- ligne budgétaire unique : évolution (p. 5837) ;
- logement social (p. 5837).

Ministère des départements et territoires d'outre-mer : budget : objectifs et priorités (p. 5836).

Transports : infrastructures et désenclavement (p. 5837).

Questions :

Guyane :
- hôpital de Cayenne (p. 5855) ;
- politique foncière (p. 5855).

CATALA (Nicole)

Député de Paris

(11e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à assurer la protection des conditions de vie et de travail des magistrats (n° 1862) [18 avril 1991] (p. 1430).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Vice-présidente de cette commission [*J.O.* du 30 mai 1991] (p. 7255).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 8 juin 1991] (p. 7595).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Rapporteur de la proposition de résolution de Mme Roselyne Bachelot, tendant à compléter l'article 145 du Règlement afin de permettre la création de missions permanentes d'information sur les questions européennes au sein des commissions permanentes de l'Assemblée nationale (n° 2065) [20 juin 1991] (p. 3472).

Rapporteur de sa proposition de loi organique tendant à modifier l'article 1er de l'ordonnance n° 58-1271 du 22 décembre 1958 portant loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (n° 2186) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à instituer un collège des procureurs généraux près la Cour de cassation et les cours d'appel (n° 2187) [10 octobre 1991] (p. 4453).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **réforme des procédures civiles d'exécution (n° 2091)** [7 juin 1991].

Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 1er de l'ordonnance n° 58-1271 du 22 décembre 1958 portant loi organique sur le **Conseil supérieur de la magistrature (n° 2186)** [2 juillet 1991].

Proposition de loi organique tendant à instituer un **collège des procureurs généraux près la Cour de cassation et les cours d'appel (n° 2187)** [2 juillet 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Relations de la France avec les régimes terroristes :** Chapour Bakhtiar : assassinat ; France-Iran : relations ; contentieux financier : règlement ; attentat perpétré contre le DC 10 d'U.T.A. : implication de la Libye ; procédures en cours [30 octobre 1991] (p. 5315, 5316).

à un ministre :

- **Enseignement** [11 avril 1991] :

Formation professionnelle et promotion sociale : classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) et classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) (suppression) (p. 1074).

- **Travail** [25 avril 1991] :

Contrats emploi-solidarité : jeunes (p. 1739).

Emploi :
- Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) (réforme) (p. 1739) ;
- préretraite (augmentation) (p. 1739).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 1739, 1740).

orales sans débat :

- **n° 387,** posée le 23 avril 1991 : **justice (tribunaux d'instance)** (p. 1663). Appelée le 26 avril 1991 : fonctionnement : encombrement des tribunaux d'instance ; moyens financiers (insuffisance) ; personnel : créations de postes ; budget 1991 : augmentation (p. 1820, 1821, 1822).

- **n° 457,** posée le 25 juin 1991 : **enseignement secondaire (enseignement technique et professionnel : Paris)** (p. 3657). Appelée le 28 juin 1991 : stagnation du recrutement ; fermeture d'établissements d'enseignement professionnel à Paris ; gonflement des effectifs des classes de seconde ; sociologie de la population parisienne (p. 3862, 3863, 3864).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Discussion des articles [26 mars 1991] :

Article 3 *(définition des circonscriptions d'action des services déconcentrés de l'Etat) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 391).

- **Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [4 avril 1991] :

Article 59 *(aides au développement économique) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 158 du Gouvernement (autorise la collectivité territoriale à participer à un fonds de développement économique géré par une société de développement régional ayant pour objet l'apport de fonds propres aux entreprises en développement) (p. 772).

- **Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Rapporteur.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1991] :

Créances et privilèges :
- débiteur : protection (p. 982) ;
- plan de règlement des créances (p. 982) ;
- redressement judiciaire (p. 982) ;
- surendettement des ménages (p. 982).

Justice :
- auxiliaires de justice : rôle accru : nécessité, statut (p. 982) ;
- huissiers de justice : contrôle par le juge de l'exécution (p. 982) ;
- ministère de la justice : budget : moyens accrus (nécessité) (p. 982) ;
- tribunaux de grande instance : juge de l'exécution : président du tribunal de grande instance et juge exclusif des cas de surendettement (p. 982) ;
- tribunaux d'instance : encombrement (p. 982).

Moyens de paiement : chèques à l'encaissement et contrepassation des chèques (date, paiement) (p. 983).

Voies d'exécution :
- frais d'exécution forcée à la charge du débiteur, tarification : plafond (p. 983) ;
- frais de première réclamation : à la charge du créancier (p. 984) ;
- procédures d'exécution : humanisation (p. 982, 984) ;
- procédures d'exécution : modernisation (p. 982) ;
- saisies-arrêt sur salaire (p. 982) ;
- saisies-attribution sur comptes courants : délai de huit jours (p. 983) ;
- saisies immobilières : projet de loi ultérieur (p. 981) ;
- saisies mobilières conservatoires : droit du créancier (p. 982) ;
- saisies-ventes au domicile du débiteur : caractère exceptionnel de la procédure : plafond et requête du juge de l'exécution (p. 982, 983) ;
- sociétés de recouvrement amiable : réglementation (p. 984) ;
- titre exécutoire (p. 982).

Discussion des articles [9 et 25 avril 1991] :

Article 1er *(principes généraux) :*

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 993) ;

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 994).

Article 3 *(énumération des titres exécutoires) :*

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (rappelle que les actes reçus par les notaires en la forme authentique ne sont pas toujours des titres exécutoires) : adopté après modifications (p. 994) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 150 de M. Patrick Devedjian (marque le caractère limitatif de la liste des titres exécutoires) à l'amendement n° 35 de la commission (p. 994).

Article 7 *(institution d'un juge de l'exécution) :*

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 995) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 995) ;

- *favorable* à l'amendement n° 104 du Gouvernement (accorde au juge de l'exécution unique les compétences du juge du surendettement) (p. 995).

Article 8 *(compétences du juge de l'exécution) :*

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (permet au juge de l'exécution de se prononcer sur le fond du droit) : adopté (p. 996) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (organise l'appel des décisions du juge de l'exécution devant le premier président de la cour d'appel) : adopté (p. 996).

Article 13 *(principes de saisissabilité des biens du débiteur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 du Gouvernement (supprime la disposition introduite par le Sénat relative à l'action en distraction des biens saisissables par le tiers détenteur) (p. 997) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 154 de M. Patrick Devedjian (unifie les délais prévus au code de procédure civile avec ceux du code général des impôts) (p. 997) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que les modalités des saisies sur créances conditionnelles ou à terme seront fixées par décret pris en Conseil d'Etat) (p. 997).

Article 14 *(biens saisissables) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (prévoit que des biens mobiliers de grande valeur puissent être saisis, perdant ainsi leur caractère de nécessité) : adopté après modifications (p. 998) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 165 du Gouvernement (précise que les biens mobiliers de grande valeur saisissables doivent se trouver dans un lieu autre que celui où le débiteur saisi demeure ou travaille habituellement) à l'amendement n° 40 de la commission (p. 998).

Article 18 *(mission des agents chargés de l'exécution) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 88 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que, en cas d'insolvabilité du débiteur, le refus d'exécuter par l'huissier soit porté en marge du titre exécutoire permettant d'interrompre le délai de prescription) (p. 999) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Patrick Devedjian (prévoit, en cas d'insolvabilité du débiteur, la mention en marge du titre exécutoire du refus d'exécuter par l'huissier et l'interruption des délais de prescription) (p. 999) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (permet à l'huissier de refuser son concours dans le cas où les frais de recouvrement de la créance sont supérieurs au montant de la créance réclamée) : adopté après modifications (p. 999) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 172 du Gouvernement (prend en compte les créances symboliques auxquelles le débiteur se refuserait abusivement) à l'amendement n° 41 de la commission (p. 999).

Article 19 *(conditions d'exercice de ses prérogatives par l'agent chargé de l'exécution) :*

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (rédactionnel) (p. 999) : adopté (p. 1000).

Article 20 *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Jacques Hyest (permet au débiteur de bonne foi de fournir sous huit jours la liste de ses biens meubles à l'huissier, la communication valant saisie) (p. 1000) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 119 de Mme Muguette Jacquaint (permet au débiteur de bonne foi de remettre une déclaration sur l'honneur de ses biens à l'huissier, cette déclaration valant saisie-vente sans autres frais) (p. 1000) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 131 de M. Patrick Devedjian (permet au débiteur de bonne foi de remettre une déclaration sur l'honneur de ses biens, titres et valeurs à l'huissier, cette déclaration valant saisie-vente sans autres frais) (p. 1000).

Article 20 *bis* *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1001) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Jacques Brunhes (supprime la possibilité pour l'huissier de se faire assister de deux témoins majeurs à défaut de la présence d'un officier de police ou d'un conseiller municipal) (p. 1001).

Après l'article 28 :

- *favorable* au sous-amendement n° 171 de M. Gérard Gouzes (oblige l'huissier de justice à prendre les dispositions nécessaires pour tenir les lieux clos) à l'amendement n° 132 de M. Patrick Devedjian (établit lors de la saisie, après ouverture des portes, un gardien au procès-verbal de l'huissier, indépendant de ce dernier et du créancier poursuivant) (p. 1002).

Article 29 *(vente à l'amiable d'objets saisis) :*

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1002).

Article 31 *(prise en charge des frais de l'exécution) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime les notions de « frais nécessaires » ou de « frais abusifs » introduits par le Sénat et autorise le juge de l'exécution - à la demande du créancier - à mettre tout ou partie des frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire à la charge du débiteur) (p. 1005) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Jean-Louis Debré (précise que les frais de première réclamation - entrepris sans titre exécutoire - sont à la charge du créancier et que les frais ultérieurement engagés sont provisoirement à la charge du créancier qui peut demander au juge de l'exécution de les imputer au nom du débiteur) (p. 1005) ;

- *favorable* à l'amendement n° 105 du Gouvernement (précise les cas où le juge de l'exécution peut imputer les frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire à la charge du débiteur et prévoit que l'activité des agences de recouvrement fera l'objet d'une réglementation fixée par décret en Conseil d'Etat) (p. 1005) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 168 de la commission (impute les frais de première réclamation à la charge du créancier dans le cas du recouvrement sans titre exécutoire) à l'amendement n° 105 du Gouvernement (p. 1005) : rejeté (p. 1006) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 169 de la commission (fixe forfaitairement par décret les frais à la charge du débiteur afin d'éviter les abus dans le cas du recouvrement amiable) à l'amendement n° 105 du Gouvernement (p. 1005) : rejeté (p. 1006) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 156 de M. Pierre Mazeaud (dispense de la réglementation fixée par décret en Conseil d'Etat les sociétés filiales d'un même groupe) à l'amendement n° 105 du Gouvernement (p. 1006).

Article 31 *bis* nouveau *(recouvrement des frais effectué au moyen de traitements automatisés) :*

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1742).

Article 38 *(mission du ministère public) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 92 de M. Jean-Louis Debré et 134 de M. Patrick Devedjian (rédactionnels) (p. 1744) ;

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (supprime la référence à l'établissement d'un procès-verbal de carence établi par l'huissier de justice mais, en revanche, donne force juridique à la notion de « justification de recherches infructueuses tentées pour l'exécution ») : adopté (p. 1744) ;

- *soutient* l'amendement n° 158 de la commission (prévoit la fixation par décret en Conseil d'Etat d' un délai pour la recherche des coordonnées du débiteur au-delà duquel le créancier peut engager la procédure de saisie-vente) : rejeté (p. 1744) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 157 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 135 de M. Patrick Devedjian (prévoit la fixation par décret en Conseil d'Etat d'un délai au-delà duquel la réquisition du procureur de la République sera considérée comme infructueuse) : adopté (p. 1744).

Article 40 *(confidentialité des renseignements obtenus) :*

- *soutient* l'amendement n° 159 de la commission (permet à l'huissier saisi de plusieurs titres exécutoires à l'encontre d'un même débiteur d'utiliser tous les renseignements qu'il a pu rassembler) : adopté (p. 1745) ;

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (simplifie la procédure de recherche d'informations en supprimant la référence à l'établissement d'un procès-verbal dressé par l'huissier lors de la réquisition) : adopté (p. 1745).

Article 42 *(effets de la saisie-attribution) :*

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (supprime le délai de huit jours introduit par le Sénat entre l'acte de saisie et la date où celle-ci produit ses effets) : adopté après modifications (p. 1746) ;

- *favorable* à l'amendement n° 10 du Gouvernement (supprime le délai de huit jours introduit par le Sénat entre l'acte de saisie et la date où celle-ci produit ses effets) (p. 1746) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 160 de la commission (permet, dans le cas où plusieurs actes de saisie interviennent au cours de la même journée, aux créanciers saisissants de venir en concours) à l'amendement n° 10 du Gouvernement : adopté (p. 1746) ;

- *soutient* l'amendement n° 161 de la commission (dispose que les sommes résiduelles à l'issue d'une saisie à titre provisionnel sont indisponibles, sans pour autant faire l'objet d'une attribution immédiate au profit d'un tiers saisissant) : adopté (p. 1746).

Après l'article 42 :

- *défavorable* aux amendements n°s 94 corrigé de M. Jean-Louis Debré et 114 de M. Pascal Clément (imputent à la charge du débiteur les frais de saisie dès lors que la procédure est justifiée) (p. 1747).

Article 44 *(paiement immédiat ou différé du créancier saisissant) :*

- *favorable* à l'amendement n° 107 du Gouvernement (limite à un mois le délai pendant lequel les contestations relatives à une saisie peuvent être élevées) (p. 1747).

Article 46 *(obligations spécifiques de l'établissement bancaire, tiers saisi) :*

- *soutient* l'amendement n° 163 de la commission (ramène de deux mois à trois jours le délai durant lequel le solde du compte bancaire du saisi peut être affecté par diverses opérations bancaires) (p. 1747) : rejeté (p. 1748) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 109 du Gouvernement (permet l'imputation des opérations bancaires en cours, dès lors que les comptes bénéficiaires sont crédités avant la saisie) (p. 1748) ;

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (permet l'imputation des opérations bancaires en cours, dès lors que les comptes bénéficiaires sont crédités avant la saisie) : retiré (p. 1749) ;

- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1749) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que, lorsque le tiers s'oppose à la saisie ou à la communication de ses références bancaires, il en est référé au juge de l'exécution, cependant qu'il est sursis à la saisie) (p. 1749).

Article 47 *(saisie des rémunérations)* (p. 1749) :

- *défavorable* à l'amendement n° 140 de M. Patrick Devedjian (permet au tiers déclaré débiteur par le juge de frais supplémentaires de se défendre en étant entendu par ce dernier) (p. 1750) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 139 de M. Patrick Devedjian (précise que toutes les lettres recommandées auxquelles donne lieu la procédure de cession ou de saisie bénéficient de la franchise postale) (p. 1750) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Gilbert Millet (permet au débiteur de ne pas se rendre à toutes les audiences) (p. 1751) ;

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1751).

Article 48 *bis* *(caractère subsidiaire de la saisie-vente pour les recouvrements de créances de faible montant) :*

- *soutient* l'amendement n° 164 de la commission (remplace le plafond de 3 000 F prévu pour les créances non alimentaires par une référence mobile) (p. 1751) : rejeté (p. 1753).

Article 49 *(vente amiable et vente aux enchères publiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (précise le point de départ du délai d'un mois à compter du jour de la saisie, durant lequel le débiteur peut procéder à une vente volontaire de ses biens) : adopté (p. 1753) ;

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (permet au débiteur de vendre volontairement ses biens et non pas à l'amiable et d'en affecter le prix au paiement des créanciers) : adopté (p. 1753).

Article 53 *(exécution forcée relative à une obligation de livraison ou de restitution d'une chose) :*

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (supprime l'obligation pour le juge d'entendre ou d'appeler le tiers, préalablement à l'appréhension du meuble que le débiteur est tenu de livrer ou de restituer au créancier) : adopté (p. 1754).

Article 55 *(exécution forcée sur les véhicules terrestres à moteur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 1754).

Article 58 *(conditions exigées pour procéder à une expulsion) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Patrick Devedjian (précise que l'expulsion ne peut être poursuivie qu'après signification par huissier délivrée aux personnes habitant les lieux) (p. 1755) ;

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1755) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jacques Brunhes (permet aux débiteurs de bonne foi de rester dans le logement) (p. 1755) ;

- *soutient* l'amendement n° 162 de la commission (dispose que lorsque l'appartement est occupé par des personnes « non dénommées », l'acte doit être remis au parquet) (p. 1755) : adopté (p. 1756) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 120 de Mme Muguette Jacquaint (permet au juge, saisi par le locataire de bonne foi, de rejeter - pour un délai de six mois, renouvelable une fois - la résiliation du contrat de location) (p. 1756).

Article 59 *(respect d'un délai supplémentaire d'un mois après le commandement pour procéder à l'expulsion) :*

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (porte de un à deux mois le délai supplémentaire accordé après le commandement pour procéder à l'expulsion) : adopté (p. 1758) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 142 de M. Patrick Devedjian (interdit au juge la possibilité de réduire le délai d'expulsion) (p. 1759) ;

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (supprime la référence au tarif des huissiers pour le commandement d'avoir à libérer les locaux) : adopté (p. 1760) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 121 de Mme Muguette Jacquaint (permet aux personnes menacées d'expulsion d'être maintenues dans les lieux entre le 15 décembre et le 15 mars) (p. 1760) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 110 rectifié du Gouvernement (permet au juge de repousser l'expulsion de trois mois en cas de circonstances atmosphériques exceptionnelles) (p. 1760) ;

- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1760) ;

- *favorable* à l'amendement n° 129 de M. Bernard Carton (oblige la présence du représentant de l'Etat dans le département lors de l'expulsion en vue de la prise en compte du besoin de relogement) (p. 1760).

Article 62 *(sort des meubles situés dans le logement de la personne expulsée) :*

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (supprime la référence à l'accord du créancier pour l'entrepôt des meubles) : adopté (p. 1761).

Article 66 *(compétence du juge) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 143 de M. Patrick Devedjian (supprime l'autorisation des mesures conservatoires accordée par le président du tribunal de commerce) (p. 1762) ;

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (déplace la disposition relative à la constitution bancaire irrévocable à la fin de l'article 69 du projet) : adopté (p. 1762).

Article 69 *(mainlevée de la mesure conservatoire) :*

- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1762) ;

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (prévoit que la constitution d'une caution bancaire irrévocable entraîne la mainlevée de la mesure de sûreté) : adopté (p. 1762).

Article 70 *(paiement des frais) :*

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (met à la charge du débiteur les frais résultant de la mesure conservatoire) : adopté (p. 1763) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Jean-Louis Debré (prévoit la condamnation à réparation du créancier en cas de mainlevée ordonnée par le juge) (p. 1763).

Article 72 *(saisie conservatoire sur une créance portant sur une somme d'argent) :*

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1763).

Après l'article 77 A :

- *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Patrick Devedjian (organise la compétence territoriale des commissaires-priseurs) (p. 1764) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Patrick Devedjian (organise la compétence territoriale des huissiers) (p. 1764).

Après l'article 77 B :

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. François Asensi (organise l'assistance ou la représentation des parties devant le tribunal d'instance) (p. 1765) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 99 rectifié de M. Jean-Louis Debré (modifie la compétence territoriale des huissiers de justice) (p. 1765) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 122 de Mme Muguette Jacquaint (permet la notification postale des actes judiciaires) (p. 1765) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 147 de M. Patrick Devedjian (permet la notification postale des actes judiciaires) (p. 1765).

Article 78 *(délais de grâce) :*

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (autorise le juge à imputer les paiements successifs du débiteur sur le capital) : rejeté (p. 1766).

Article 79 *(avis à tiers détenteur) :*

- *favorable* à l'amendement n° 98 de M. Jean-Louis Debré (organise les conditions de l'attribution immédiate de la créance saisie-arrêtée) (p. 1767) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 166 de la commission (fixe à deux mois le délai d'attribution de la créance saisie-arrêtée) à l'amendement n° 98 de M. Jean-Louis Debré : adopté (p. 1767) ;

- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (supprime l'obligation de réaliser les avis à tiers détenteur dans la forme des actes d'exécution) : retiré (p. 1767) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 123 de Mme Muguette Jacquaint (impute à la charge du créancier l'avis à tiers détenteur au-delà de deux notifications) (p. 1767).

Article 80 *bis* *(revendication des biens saisis) :*

- *soutient* l'amendement n° 77 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1768).

Après l'article 80 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 124 de Mme Muguette Jacquaint (précise les formalités des mises en demeure et des mises en recouvrement) (p. 1768) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Patrick Devedjian (précise les autorités habilitées à signer les avis de mise en recouvrement et de mise en demeure) (p. 1768).

Article 86 *(dispositions d'abrogation) :*

- *soutient* l'amendement n° 78 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1768).

Après l'article 86 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 112 du Gouvernement (de coordination) (p. 1769).

Seconde délibération :

Article 38 *(mission du ministère public) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime la référence au décret en Conseil d'Etat pour fixer le délai imparti aux recherches des coordonnées du débiteur) (p. 1770).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [10 juin 1991] :

Créances et priviléges :
- créances fiscales : avis à tiers détenteur : notification au débiteur (p. 2921) ;
- débiteur : déclaration volontaire de patrimoine (p. 2920) ;
- effets de commerce : contre-passation (p. 2921) ;
- mesures conservatoires (p. 2921) ;
- recouvrement amiable des créances : réglementation de la profession (p. 2920).

Justice :
- clercs d'huissiers : habilitation à dresser des constats (p. 2921) ;
- huissiers de justice : concours obligatoire (p. 2920) ;
- huissiers de justice : obligations (p. 2920) ;
- juge de l'exécution : appel de ses décisions (p. 2920).

Logement et habitat : expulsions : délais, « trêve d'hiver » (p. 2921).

Magistrature : procureur de la République : rôle (p. 2920).

Voies d'exécution :
- frais d'exécution forcée à la charge du débiteur (p. 2920) ;
- saisie-attribution sur comptes courants (p. 2921) ;
- saisie-vente (p. 2921).

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [10 juin 1991] :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime le dernier alinéa de l'article 42, qui prévoit que les sommes saisies à titre provisionnel ne peuvent faire l'objet d'une attribution immédiate au profit du saisissant) (p. 2926) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean Auroux (organise la présence d'un mandataire du représentant de l'Etat dans le département lors de la procédure d'expulsion si celui-ci le juge utile) (p. 2926).

Explications de vote :

Créances et privilèges : réserves que le projet inspire (p. 2926).

Parlement : qualité du travail parlementaire (p. 2926).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 2926).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture :

Discussion des articles [29 et 30 avril 1991] :

Article 3 *(détermination des bénéficiaires, personnes physiques) :*

- *son* amendement n° 76 rectifié soutenu par M. Jacques Toubon (pose comme conditions d'accès à l'aide juridictionnelle la résidence en France pour les ressortissants de pays membres de la C.E.E., la résidence habituelle en France pour les ressortissants de pays membres de la convention de La Haye du 25 octobre 1980 et la résidence habituelle et régulière en France pour les autres ressortissants étrangers) (p. 1884) : rejeté au scrutin public (p. 1886).

Article 7 *(caractère sérieux de la demande en justice) :*

- *son* amendement n° 140 soutenu par M. Jacques Toubon (dispose que, lorsque la demande n'a pas été accompagnée d'un avis écrit d'un auxiliaire de justice, le bureau d'aide juridictionnelle ou son président doivent motiver explicitement leur décision) (p. 1891) : adopté (p. 1892).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 86 soutenu par M. Serge Charles (précise que les demandes d'aide juridictionnelle pour les réclamations portées devant le Conseil constitutionnel sont examinées par le bureau d'aide juridictionnelle près le tribunal de grande instance du lieu de domicile du demandeur) : adopté (p. 1901).

Article 27 *(affectation d'une dotation globale à chaque barreau) :*

- *son* amendement n° 91 soutenu par M. Jacques Toubon (précise le mode d'évaluation du taux horaire) : retiré (p. 1909).

Article 28 *(versement d'une provision à valoir sur la dotation) :*

- *son* amendement n° 142 soutenu par M. Jacques Toubon (précise que la provision est versée en début d'année et ajustée à la fin du premier semestre) (p. 1909) : rejeté (p. 1910).

Article 35 *(honoraire complémentaire en cas d'aide juridictionnelle partielle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 43 de la commission (ajoute comme critère de calcul du complément la complexité du dossier et les diligences et frais imposés par la nature de l'affaire, affirme la nature forfaitaire de ce complément et supprime l'homologation par le garde des sceaux de la méthode d'évaluation des honoraires que peuvent mettre en place les barreaux) (p. 1919) ;

Avocat : indemnisation pour l'aide juridictionnelle partielle : imposition (p. 1919).

Article 43 *(condamnation aux dépens de l'adversaire du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle partielle) :*

- *favorable* à l'amendement n° 130 de M. Patrick Devedjian (dispose que lorsqu'une affaire est terminée avant le jugement au fond ou qu'une transaction intervient avec le concours de l'avocat, l'auxiliaire de justice reçoit la totalité des émoluments prévus à l'article 31) (p. 1933).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 mai 1991] :

Communautés européennes :
- Cour de justice : jurisprudence en matière de fonction publique nationale (p. 2282, 2283) ;
- traité de Rome : article 48 : accès des ressortissants de la Communauté aux « emplois de l'administration publique » : principe et application (p. 2282, 2283).

Fonction publique à deux vitesses : risque (p. 2283).

Statut général des fonctionnaires : spécificité française et nécessaire préservation (p. 2282).

Discussion des articles [24 mai 1991] :

Article 1er *(accès des ressortissants des Etats membres de la C.E.E. à la fonction publique française) :*

- *son* amendement n° 22 rectifié soutenu par M. Robert Pandraud (propose que la connaissance de la langue française soit une des conditions requises pour accéder à la fonction publique française) (p. 2289) : vote réservé (p. 2290) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300) ;

- *son* amendement n° 23 (réserve au Parlement le pouvoir de désigner les corps, cadres d'emplois et emplois ouverts aux ressortissants de la Communauté) (p. 2290) : vote réservé (p. 2291) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300) ;

Constitution : domaine de la loi (p. 2290).

Explications de vote :

Affectation dans un quartier en difficulté : prime à l'ancienneté (p. 2300).

Assemblée nationale : réserve de tous les amendements (p. 2300).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 2300).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1991] :

Armes : législation : harmonisation (p. 2691).

Communautés européennes :
- acte unique (p. 2690) ;
- libre circulation des personnes (p. 2690).

Délinquance et criminalité :
- banditisme international (p. 2690) ;
- terrorisme international (p. 2690).

Désengagement d'un traité : difficultés (p. 2691).

Drogue : Pays-Bas : législation sur les stupéfiants : renforcement (p. 2691).

Etrangers :
- « nouvelle frontière européenne » : contrôle aux frontières externes (p. 2690) ;
- regroupement familial (p. 2691).

Transports : transporteurs d'immigrés clandestins : réglementation et responsabilité : projet de loi (p. 2691).

Rappel au règlement : article 58 du Règlement : s'indigne que le Gouvernement se soit refusé à communiquer un rapport utile au débat parlementaire (p. 2680).

- Déclaration du Gouvernement sur les conférences intergouvernementales sur l'union politique et sur l'union économique et monétaire et débat sur cette déclaration (n° 2131).

Principaux thèmes développés [19 juin 1991] :

Allemagne : « hégémonie » au sein de la Communauté (p. 3396).

Conseil européen : rôle et prééminence (p. 3396).

Cour de justice des Communautés européennes : transformation en Cour constitutionnelle (p. 3396).

Défense :
- défense et sécurité européenne (p. 3397) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : réorganisation et rôle prédominant des Etats-Unis (p. 3397).

Europe :
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (p. 3397) ;
- Europe centrale et de l'Est : incertitudes, association à la Communauté (p. 3397) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : lien avec la Communauté (p. 3397).

Institutions communautaires :
- compétences communautaires : extension (p. 3396) ;
- conférences intergouvernementales (p. 3395) ;
- « subsidiarité » : principe (p. 3396) ;
- union politique : projet de traité (p. 3397).

Parlement européen :
- compétence législative et contrôle de l'exécutif communautaire (p. 3397) ;
- élections : mode de scrutin (p. 3397).

Politique monétaire européenne :
- monnaie commune et monnaie unique (p. 3396) ;
- union économique et monétaire (p. 3396).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 octobre 1991] :

Armes : définition (p. 4214).

Code pénal :
- infractions : définition et classification : actualisation (p. 4213) ;
- livre IV : contenu et conditions d'examen (p. 4212, 4213) ;
- réforme : histoire, signification et buts (p. 4212).

Défense : temps de guerre : code de justice militaire (p. 4214).

Environnement et milieu naturel : atteintes (p. 4213).

Etat :
- intégrité du territoire : « séparatisme » (p. 4212) ;
- sûreté de l'Etat et « intérêts fondamentaux de la nation » (p. 4213).

Justice : action : atteintes et notion de « contempt of court » (p. 4212, 4213).

Ordre public : « groupes de combat » (p. 4213, 4214).

Patrimoine culturel : atteintes (p. 4213).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et pénalisation de la désinformation (p. 4213).

Terrorisme :
- définition (p. 4214) ;
- livre IV : innovation (p. 4214) ;
- loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme (p. 4214).

Discussion de l'article unique [7 et 8 octobre 1991] :

Article unique *(adoption du document annexé : livre IV du code pénal)*

Avant l'article 410-1 du code pénal :

- *son* amendement n° 235 (intitule le titre Ier du livre IV « des atteintes à la sûreté de l'Etat et aux intérêts fondamentaux de la nation ») : rejeté (p. 4222).

Article 410-1 du code pénal (intérêts fondamentaux de la nation) :

- *son* amendement n° 236 (de conséquence) (p. 4222) : rejeté (p. 4223) ;
- *favorable* à l'amendement n° 123 de M. Jacques Toubon (substitue les mots « la Constitution » à l'expression « la forme républicaine des institutions » dans l'énoncé des intérêts fondamentaux de la nation) (p. 4223).

Après l'article 411-1 du code pénal :

- *son* amendement n° 184 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (punit de la détention criminelle à perpétuité le fait pour un Français de participer directement ou indirectement à une activité militaire étrangère contre la France) : rejeté (p. 4232).

Article 411-7 du code pénal (obtention d'informations en vue de leur livraison) :

- *son* amendement n° 185 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (pénalise le recueil ou le rassemblement de renseignements, procédés, objets ou documents lorsqu'il est réalisé « dans l'éventualité de les livrer ultérieurement ») : rejeté (p. 4234).

Article 412-1 du code pénal (attentat) :

- *son* amendement n° 186 (dispose qu'un attentat peut avoir pour but de troubler gravement la paix publique par la violence ou la dévastation) (p. 4235) : devenu sans objet (p. 4236).

Article 412-2 du code pénal (complot) :

- *soutient* l'amendement n° 125 de M. Jacques Toubon (supprime la disposition précisant que seuls sont retenus dans l'incrimination de complot les actes matériels « tendant à en préparer l'exécution ») : adopté (p. 4237) ;
- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (porte les peines à vingt ans de détention criminelle et à 2 000 000 F d'amende lorsque le comploteur est dépositaire de l'autorité publique) (p. 4237).

Avant l'article 412-4 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 126 de M. Jacques Toubon (propose une définition de l'arme par nature et par l'usage) : retiré (p. 4239) ;
- *son* amendement n° 237 (propose une définition de l'arme par nature et par l'usage) : retiré (p. 4239).

Après l'article 412-4 du code pénal :

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (punit de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 F d'amende la participation à un mouvement insurrectionnel en sachant que certains participants sont armés) (p. 4240, 4241).

Après l'article 412-6 du code pénal :

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (propose de réprimer les entreprises séparatistes non violentes de dix ans d'emprisonnement et de 1 000 000 F d'amende) (p. 4242) ;
- *soutient* l'amendement n° 130 rectifié de M. Jacques Toubon (propose de réprimer les entreprises séparatistes non violentes de dix ans d'emprisonnement) : rejeté (p. 4242) ;
- *soutient* l'amendement n° 127 de M. Jacques Toubon (place la section 3 du chapitre Ier du titre III concernant les groupes de combat et les mouvements dissous à la suite de l'article 412-6 du code pénal) : rejeté (p. 4242).

Article 413-1 du code pénal (provocation de militaires à passer au service d'une puissance étrangère) :

- *soutient* l'amendement n° 128 de M. Jacques Toubon (porte la peine d'emprisonnement à quinze ans de détention criminelle) : rejeté (p. 4243) ;
- *son* amendement n° 187 (porte la peine d'emprisonnement à quinze ans de détention criminelle) : rejeté (p. 4243).

Article 413-10 du code pénal (atteintes au secret de la défense nationale par un dépositaire) :

- *soutient* l'amendement n° 129 de M. Jacques Toubon (élève la peine à dix ans de détention criminelle pour la divulgation d'un secret de défense par son dépositaire) : rejeté (p. 4248).

Article 413-12 du code pénal (tentative d'atteinte au secret de la défense nationale) :

- *son* amendement n° 188 (de suppression) : rejeté (p. 4249).

Article 414-1 du code pénal (état de siège et autres situations intermédiaires) :

- *soutient* l'amendement n° 131 de M. Jacques Toubon (dispose que, en état de guerre, toutes les peines prévues par le présent titre sont doublées, définit l'état de guerre et y assimile l'état d'urgence ou de siège, la mobilisation générale et la mise en garde) (p. 4249) : rejeté (p. 4250) ;

- *son* amendement n° 189 (dispose que, en état de guerre, toutes les peines prévues par le présent titre sont doublées et propose une définition de l'état de guerre) : rejeté (p. 4250).

Après l'article 414-1 du code pénal :

- *son* amendement n° 191 (sanctionne la provocation, même non suivie d'effet, à commettre les infractions définies au présent titre, par des peines correspondant à la moitié des peines prévues pour les infractions elles-mêmes) : rejeté (p. 4250) ;

- *son* amendement n° 190 (propose que la tentative de délit, dans les cas prévus au titre Ier, soit sanctionnée comme le délit lui-même) : rejeté (p. 4250) ;

- *son* amendement n° 192 (punit l'offre de commettre l'une des infractions du titre Ier, lorsqu'elle n'est pas agréée, de la moitié des peines prévues pour ces infractions et de quinze ans de détention criminelle quand la peine est la détention criminelle à perpétuité) : rejeté (p. 4250).

Article 414-2 du code pénal (exemption de peine en cas de dénonciation) :

- *son* amendement n° 193 (supprime la peine quand la dénonciation a permis d'éviter l'infraction et la réduit de moitié quand elle a permis d'en limiter les effets) (p. 4250) : rejeté (p. 4251) ;

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (applique l'exemption de peine dans deux cas différents et non cumulatifs : éviter que l'infraction se réalise ou permettre l'identification des autres coupables) (p. 4251) ;

- *favorable* à l'amendement n° 132 de M. Jacques Toubon (applique l'exemption de peine dans deux cas différents et non cumulatifs : éviter que l'infraction se réalise ou permettre l'identification des autres coupables) (p. 4251).

Article 414-3 du code pénal (exemption de peine en cas de dénonciation de complot) :

- *son* amendement n° 194 (de suppression) : devenu sans objet (p. 4252).

Article 414-4 du code pénal (réduction de peine en cas de dénonciation) :

- *son* amendement n° 195 (de suppression) : rejeté (p. 4252).

Article 414-6 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *son* amendement n° 196 (transforme l'interdiction du territoire en peine automatique) : rejeté (p. 4253).

Article 421-5 du code pénal (participation à un groupe terroriste) :

- *son* amendement n° 197 (de coordination) : devenu sans objet (p. 4255).

Article 422-1 du code pénal (exemption de peine en cas de dénonciation) :

- *son* amendement n° 239 (dispose que le coupable est exempté de sa peine lorsqu'il permet d'éviter la réalisation de l'infraction et supprime la condition supplémentaire d'identification des complices) : rejeté (p. 4256).

Article 422-2 du code pénal (exemption de peine en cas de dénonciation du groupement terroriste) :

- *son* amendement n° 240 (dispose que le coupable est exempté de sa peine lorsqu'il permet d'éviter la réalisation de l'infraction et supprime la condition supplémentaire d'identification des complices) (p. 4256) : rejeté (p. 4257).

Article 422-3 du code pénal (réduction de peine en cas de dénonciation) :

- *son* amendement n° 241 (précise que la peine est réduite lorsque le coupable a permis soit de faire cesser les agissements incriminés, soit d'éviter que l'infraction entraîne mort d'homme et supprime la condition supplémentaire d'identification des complices) : rejeté (p. 4257).

Article 431-1 du code pénal (définition de l'attroupement) :

- *son* amendement n° 238 (dispose qu'un rassemblement peut être qualifié d'attroupement lorsqu'il trouble la paix publique et précise la définition des lieux publics) (p. 4262) : rejeté (p. 4263).

Article 431-3 du code pénal (port d'arme dans un attroupement) :

- *son* amendement n° 198 (étend l'incrimination aux participants à l'attroupement qui savent que d'autres participants sont armés) : rejeté (p. 4263).

Après l'article 431-3 du code pénal :

- *son* amendement n° 200 (précise que la poursuite pour délit d'attroupement ne fait pas obstacle à la poursuite pour d'autres crimes ou délits commis à la faveur de l'attroupement et décide que toute personne demeurant dans l'attroupement après les deux sommations pourra être condamnée à la réparation civile des dommages causés par l'attroupement) (p. 4263) : rejeté (p. 4264).

Article 431-6 du code pénal (port d'arme dans une manifestation ou une réunion publique) :

- *son* amendement n° 199 (étend l'incrimination aux participants à la manifestation qui savent que d'autres manifestants sont armés) : rejeté (p. 4264).

Après l'article 431-6 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 145 rectifié de M. Jacques Toubon (introduit dans le présent code un ensemble de dispositions qui punissent l'association de malfaiteurs) (p. 4264) : rejeté (p. 4265) ;

- *son* amendement n° 201 (introduit dans le présent code un ensemble de dispositions qui punissent l'association de malfaiteurs) (p. 4264) : rejeté (p. 4265).

Avant l'article 431-7 du code pénal :

- *ses observations* sur l'amendement n° 258 de la commission (définit le groupe de combat comme tout groupement illégal de personnes détenant ou ayant accès à des armes, doté d'une organisation hiérarchisée et susceptible de troubler l'ordre public) (p. 4265) ;

- *son* amendement n° 202 (définit le groupe de combat et la milice privée comme la réunion illégale de plusieurs personnes dans le cadre d'une organisation durable caractérisée par une organisation hiérarchique, un système de transmissions et la détention ou l'accès possible à des armes) (p. 4265) : devenu sans objet (p. 4266).

Article 431-7 du code pénal (participation à une formation paramilitaire) :

- *son* amendement n° 203 (précise les sanctions en distinguant l'organisation d'un groupe de combat, la simple participation et la récidive) : rejeté (p. 4266).

Article 431-9 du code pénal (organisation d'une formation paramilitaire) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 146 de M. Jacques Toubon (propose une nouvelle rédaction de l'article qui punit d'un doublement de peine la récidive en matière d'organisation ou de participation à un groupe de combat) (p. 4267).

Article 431-12 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 147 de M. Jacques Toubon (propose que l'interdiction du territoire soit prononcée à titre définitif) : rejeté (p. 4268) ;

- *son* amendement n° 204 (propose que l'interdiction du territoire soit prononcée à titre définitif) : rejeté (p. 4268).

Après l'article 431-13 du code pénal :

- *son* amendement n° 205 (introduit dans le code pénal des dispositions punissant le vagabondage et la mendicité) (p. 4268) : retiré (p. 4273) ;

- *soutient* l'amendement n° 149 de M. Jacques Toubon (introduit dans le code pénal des dispositions punissant le vagabondage et la mendicité) (p. 4269) : retiré (p. 4273) ;

Action sociale et solidarité nationale : personnes sans domicile fixe (p. 4269, 4272).

Article 432-1 du code pénal (mesures destinées à faire échec à l'exécution des lois) :

- *soutient* l'amendement n° 150 de M. Jacques Toubon (supprime la disposition précisant que l'échec à l'exécution des lois doit découler d'une action concertée pour être sanctionnée pénalement) : adopté (p. 4274) ;

- *son* amendement n° 206 (porte la peine à cinq ans d'emprisonnement et supprime l'amende) ; rectifié oralement (ajoute une amende de 500 000 francs) ; adopté après rectification (p. 4275).

Après l'article 432-1 du code pénal :

- *son* amendement n° 207 (porte la peine à dix ans de réclusion criminelle lorsque la tentative de faire échec à l'exécution des lois a été concertée par plusieurs personnes, a été suivie d'effet ou a été accomplie par un magistrat) (p. 4275) : rejeté (p. 4276).

Après l'article 432-2 du code pénal :

- *son* amendement n° 208 (dispose que, en dehors des cas prévus par la loi, les fonctionnaires et officiers publics ayant participé à des crimes ou délits qu'ils étaient chargés de réprimer sont punis du double des peines prévues pour ces infractions) : rejeté (p. 4276).

Avant l'article 432-3 du code pénal :

- *son* amendement n° 242 (sanctionne les violences illégitimes perpétrées par une personne chargée de l'autorité publique contre une personne privée) (p. 4276) : rejeté (p. 4277).

Article 432-3 du code pénal (actes attentatoires à la liberté individuelle) :

- *son* amendement n° 209 (propose de sanctionner tout dépositaire de l'autorité publique qui, dans l'exercice des ses fonctions, arrête, retient ou détient une personne en dehors des formes et cas prévus par la loi) : rejeté (p. 4277).

Article 432-4 du code pénal (abstention face à une privation illégale de liberté) :

- *son* amendement n° 210 (réserve pour un autre article l'incrimination de toute personne détentrice de l'autorité publique qui, dans l'exercice de ses fonctions, s'abstient d'agir face à une privation de liberté dont l'illégalité est alléguée) : rejeté (p. 4277).

Après l'article 432-4 du code pénal :

- *son* amendement n° 211 (punit toute personne détentrice de l'autorité publique qui, dans l'exercice de ses fonctions, s'abstient d'agir face à une privation de liberté dont l'illégalité est avérée) : devenu sans objet (p. 4277).

Article 432-7 du code pénal (violation du domicile) :

- *son* amendement n° 212 (définit la violation de domicile comme le fait, pour une personne détentrice de l'autorité publique, de pénétrer dans le domicile d'autrui sans l'accord de celui-ci, hors les cas prévus par la loi et sans les formalités qu'elle a prescrites) : rejeté (p. 4278).

Après l'article 432-9 du code pénal :

- *son* amendement n° 213 (précise que, lorsque l'agent public a agi dans un intérêt personnel, la peine est de dix ans d'emprisonnement) : rejeté (p. 4279).

Article 432-16 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* amendement n° 214 (précise que, en cas de confiscation, la restitution des biens au propriétaire n'est pas opérée si celui-ci a participé à l'infraction ou en a eu connaissance) : adopté (p. 4296).

Article 433-5 du code pénal (délit de rébellion) :

- *son* amendement n° 215 (propose une autre rédaction de l'article 433-5 en cohérence avec les amendements à l'article 433-6) (p. 4297) : adopté (p. 4298).

Article 433-6 du code pénal (délit de rébellion) :

- *son* amendement n° 216 (de suppression) : rejeté (p. 4298) ;

- *son* amendement n° 217 (précise les cas de rébellion et les peines qui y correspondent) : rejeté (p. 4298).

Article 434-1 du code pénal (non-dénonciation d'un crime) :

- *son* amendement n° 218 (sanctionne également les personnes ayant connaissance d'un délit contre l'intégrité corporelle des personnes, tenté ou consommé) : rejeté (p. 4302) ;

- *son* amendement n° 219 : devenu sans objet (p. 4302) ;

- *soutient* l'amendement n° 170 de M. Jacques Toubon (supprime l'impunité pour les concubins de criminel en cas de non-dénonciation) : rejeté (p. 4303) ;

- *son* sous-amendement oral (accorde l'impunité aux seules personnes ayant fait une déclaration de concubinage à la mairie) : rejeté (p. 4303).

Article 434-4 du code pénal (pressions exercées sur la victime d'une infraction) :

- *favorable* à l'amendement n° 74 de la commission (punit la tentative des infractions définies par l'article des mêmes peines que celles prévues pour lesdites infractions) (p. 4304).

Article 434-5 du code pénal :

- *son* amendement n° 220 (supprime l'impunité pour le concubin notoire de l'auteur du crime en cas de recel de criminel) : rejeté (p. 4305).

Après l'article 434-5 du code pénal :

- *son* amendement n° 243 (punit de dix ans de réclusion criminelle le fait d'apporter une aide aux délinquants récidivistes ou professionnels) (p. 4305) : rejeté (p. 4306).

Article 434-6 du code pénal (recel de cadavre) :

- *favorable* à l'amendement n° 75 de la commission (punit la tentative de recel de cadavre des mêmes peines que celles prévues pour ladite infraction) (p. 4306).

Article 434-7 du code pénal (menaces exercées sur un magistrat, un juré ou un avocat) :

- *son* amendement n° 222 (propose de sanctionner de façon distincte la tentative d'influencer par la menace et celle d'influencer par la commission ou la tentative d'actes de violence) (p. 4306) : rejeté (p. 4307).

Article 434-9 du code pénal (omission de témoigner en faveur d'un innocent) :

- *son* amendement n° 223 (supprime l'impunité au concubin notoire de l'auteur ou du complice de l'infraction qui motive la poursuite) : retiré (p. 4307).

Après l'article 434-9 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 171 de M. Jacques Toubon (sanctionne dans un même article le refus de témoignage et le faux témoignage) : rejeté (p. 4308) ;

- *son* amendement n° 224 (sanctionne dans un même article le refus de témoignage et le faux témoignage) : rejeté (p. 4308).

Article 434-12 du code pénal (circonstances aggravantes du faux témoignage) :

- *son* amendement n° 225 (dispose que, lorsque le faux témoignage a été porté lors d'une procédure pénale, il expose son auteur à la même peine que la personne poursuivie lorsqu'elle est supérieure à la peine prévue pour faux témoignage aggravé) : rejeté (p. 4308).

Article 434-13 du code pénal (subornation de témoin) :

- *son* amendement n° 226 (limite les peines prévues au présent article au délit de subornation de témoin non suivie d'effet) : rejeté (p. 4309) ;

- *son* amendement n° 227 (soumet l'auteur d'une subornation de témoin suivie d'effet à la même peine que le faux témoin) : rejeté (p. 4309).

Article 434-20 du code pénal (bris de scellés) :

- *défavorable* à l'amendement n° 82 de la commission (frappe la tentative de bris de scellés de la même peine que le délit lui-même) (p. 4310).

Article 434-22 du code pénal (outrages envers un magistrat ou un juré) :

- *son* amendement n° 244 (punit de six mois d'emprisonnement et de 50 000 F d'amende le fait d'empêcher l'exécution ou de s'abstenir d'exécuter une décision de justice) : retiré (p. 4310).

Après l'article 434-22 du code pénal :

- *favorable* à l'amendement n° 172 rectifié de M. Jacques Toubon (propose un ensemble de dispositions sanctionnant l'atteinte aux décisions de justice) (p. 4311).

Article 434-23 du code pénal (dénonciation de faits imaginaires) :

- *son* amendement n° 245 (incrimine les outrages non publics à magistrat par voie d'écrits ou envoi d'objets) (p. 4312) : retiré (p. 4313).

Article 434-24 du code pénal (évasion) :

- *son* amendement n° 246 (pénalise de façon distincte l'évasion simple et l'évasion accompagnée de violences, effractions et corruption et supprime de l'article la définition du détenu) : rejeté (p. 4313).

Article 434-26 du code pénal (circonstance aggravante) :

- *son* amendement n° 228 (pénalise de façon distincte les évasions accompagnées de menaces d'une arme ou d'une substance explosive et les évasions accompagnées de l'usage de telles armes) : adopté aprés modifications (p. 4314).

Article 434-31 du code pénal (remise et sortie irrégulières d'objets et de correspondances) :

- *son* amendement n° 229 (précise que les objets visés par l'article ne comprennent pas les armes, par nature ou par usage) : retiré (p. 4316) ;

- *son* amendement n° 230 (porte la peine à sept ans d'emprisonnement pour toute personne et à dix ans de réclusion criminelle pour les gardiens et les personnes habilitées à pénétrer dans un établissement pénitentiaire lorsque les objets transportés sont des armes ou des explosifs) : retiré (p. 4316).

Article 434-39 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* amendement n° 231 soutenu par M. Jacques Toubon (porte à dix ans l'interdiction d'exercer une fonction publique ou une activité professionnelle pour les gardiens coupables de connivence lors de l'évasion d'un détenu) : adopté (p. 4318).

Article 441-2 du code pénal (faux et usage de faux dans un document administratif) :

- *favorable* à l'amendement n° 96 de la commission (punit le faux et l'usage de faux commis de façon régulière de sept ans d'emprisonnement et de 700 000 F d'amende et cette même infraction, commise par une personne chargée d'une fonction publique dans l'exercice de ses fonctions, de quinze ans de réclusion criminelle et de 1 500 000 F d'amende) (p. 4319).

Article 441-6 du code pénal (obtention d'un document administratif) :

- *son* amendement n° 247 (vise également dans l'incrimination les organismes chargés d'une mission de service public) : adopté (p. 4320).

Article 441-8 du code pénal (faits de corruption en vue de l'établissement d'un faux certificat ou attestation) :

- *son* amendement n° 232 : devenu sans objet (p. 4320).

Article 442-9 du code pénal (repentir) :

- *son* amendement n° 233 (supprime des causes d'exemption de peine le fait d'avoir permis l'identification des autres coupables) : rejeté (p. 4322).

Après l'article unique :

- *favorable* à l'amendement n° 270 de la commission (propose une définition de l'arme par nature et par l'usage et qualifie de violence contre les personnes le fait de menacer quelqu'un avec une reproduction inefficace d'arme par nature) (p. 4326).

Explications de vote :

Action sociale et solidarité nationale : personnes sans domicile fixe (p. 4326).

Assemblée nationale : commission des lois : attitude du rapporteur (p. 4327).

Code pénal :
- infractions : définitions : actualisation (p. 4326) ;
- livre IV : contenu et conditions d'examen (p. 4326).

Communes : ingérence et trafic d'influence (p. 4326).

Justice : action et dignité : atteintes (p. 4327).

Ordre public : sûreté de l'Etat et « intérêts fondamentaux de la nation » (p. 4326).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 4327).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Allemagne : unification : agriculture : charges supplémentaires pour la Communauté (p. 5523).

Automobiles et cycles : accord C.E.E. - Japon (p. 5523).

Budget communautaire :
- évolution (p. 5523) ;
- fonds structurels : aide au développement des régions (p. 5523).

Commission européenne : marchés publics : directives communautaires (p. 5523).

Conseil européen : prééminence du Conseil sur la Commission (p. 5524).

Droit communautaire : principe de subsidiarité : appréciation par la Cour de justice européenne : risques (p. 5524).

Europe :
- Association européenne de libre échange (A.E.L.E.) et Espace économique européen (E.E.E.) (p. 5524) ;
- Etats Baltes : reconnaissance (p. 5524) ;
- Europe centrale et de l'Est : aide, association à la Communauté (p. 5524).

Europe industrielle et concurrence (p. 5523).

Institutions communautaires :
- approfondissement et élargissement de la Communauté (p. 5524) ;
- « codécision » : procédure de conciliation entre le Parlement européen et le Conseil des ministres (p. 5524) ;
- conférences intergouvernementales : révision des traités (p. 5524) ;
- déficit démocratique (p. 5524) ;
- union politique : perspectives (p. 5524).

Moyen-Orient : conférence de Madrid : absence de l'Europe (p. 5524).

Parlement européen :
- compétence législative et réglementaire (p. 5524) ;
- mode d'élection : réforme (p. 5524).

Parlement français : suivi des affaires communautaires (p. 5524).

Politique agricole commune (P.A.C.) :
- préférence communautaire (p. 5523) ;
- réforme : baisse des prix garantis (p. 5523).

Système monétaire européen (S.M.E.) : monnaie unique ou monnaie commune (p. 5524).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Enseignement technique et professionnel : lycées professionnels : revalorisation et soutien (p. 5665).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.), brevets de technicien supérieur (B.T.S.) : création de places et affectation (p. 5686) ;
- premier cycle : dysfonctionnements, diversification, réforme (p. 5685, 5686).

Enseignants :
- enseignants chercheurs (p. 5685) ;
- recrutement et revalorisation (p. 5685) ;
- « secondarisation » (p. 5685).

Etudiants :
- effectifs (p. 5685) ;
- encadrement (p. 5685).

Ministère de l'éducation nationale : enseignement supérieur : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5685).

Questions :

Apprentissage et formation en alternance : débouchés sur le titre d'ingénieur et utilisation de la taxe d'apprentissage (p. 5699).

Communautés européennes : reconnaissance de diplômes à finalité professionnelle (p. 5699).

Vote des crédits :

Après l'article 62 :

- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Gilbert Gantier (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport d'évaluation de l'efficacité des crédits destinés à l'éducation nationale avant le 31 décembre 1992) : rejeté (p. 5703).

Justice. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Justice : garde des sceaux : instructions au parquet : communication par écrit (p. 6023).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1991] :

Conseil constitutionnel : projet de loi organique : soumission automatique au Conseil : risque d'inconstitutionnalité (p. 6424).

Conseil supérieur de la magistrature : projet de réforme constitutionnelle (intervention du Président de la République) (p. 6423).

Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) :
- accès sur titres : suppression (p. 6423) ;
- premier et troisième concours (p. 6423).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : détachement judiciaire (p. 6424).

Justice :
- garde des sceaux : pouvoir disciplinaire sur les magistrats du siège et instructions au parquet (p. 6423) ;
- indépendance : principe à valeur constitutionnelle (art. 64 de la Constitution) (p. 6423).

Magistrats :
- avancement à l'ancienneté au sein du second grade et dissociation du grade et de l'emploi (p. 6424) ;
- commission d'avancement et commission de discipline du parquet : élection, composition et pouvoirs (p. 6424) ;
- inamovibilité (p. 6424) ;
- indépendance et statut (p. 6423, 6424) ;
- ministère public : commission consultative du parquet : composition et compétences (p. 6424) ;
- mobilité territoriale pour l'accès au premier grade (p. 6424) ;
- recrutement : généralités (p. 6423) ;
- recrutement latéral (p. 6423, 6424).

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Article 1er *(art. 2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : niveaux hiérarchiques et avancement) :*

- *son* amendement n° 46 soutenu par M. Emmanuel Aubert (dispose que le passage du premier au second groupe au sein du premier grade a lieu au choix et que, pour le second grade et les deux groupes du premier grade, les échelons d'ancienneté prennent en compte le rang de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature) : rejeté (p. 6431).

Article 7 *(art. 27-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : diffusion des projets de nomination et de la liste des candidats à une fonction) :*

- *son* amendement n° 47 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime la disposition qui prévoit qu'un candidat à une fonction peut transmettre toute observation sur le projet de nomination à cette fonction au parquet, au ministère de la justice et au Conseil supérieur de la magistrature) : rejeté (p. 6434).

Article 8 *(art. 27-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : mécanisme de promotion à l'ancienneté au sein du second grade) :*

- *son* amendement n° 48 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) : rejeté (p. 6434).

Article 9 *(art. 28 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : nomination des magistrats) :*

- *son* amendement n° 49 soutenu par M. Pierre Mazeaud (soustrait les décrets de promotion ou de nomination des magistrats du parquet au dispositif prévu par l'article) : rejeté (p. 6435).

Article 10 *(art. 37-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : exceptions aux listes de transparence) :*

- *son* amendement n° 50 rectifié soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que les fonctions de procureur de la République prés le tribunal de grande instance de Paris, celles du parquet de la Cour de cassation et celles de procureur général prés une cour d'appel ne font pas exception au principe de transparence) : rejeté (p. 6435).

Article 14 *(art. 13-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : élection directe des magistrats appelés à siéger à la commission d'avancement et à la commission de discipline du parquet par le collège des magistrats) :*

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Pierre Mazeaud (abroge le chapitre 1er *bis* de l'ordonnance du 22 décembre 1958) : rejeté (p. 6437).

Article 15 *(art. 13-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : suppression de la mention des magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat parmi les électeurs du collège des magistrats) :*

- *son* amendement n° 52 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) : rejeté (p. 6437).

Article 23 *(art. 22 à 25-4 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : intégration directe) :*

Article 22 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *son* amendement n° 53 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime la possibilité d'intégration directe dans le second grade des fonctionnaires de catégorie A du ministére de la justice justifiant de sept années de service effectif) : rejeté (p. 6441).

Avant l'article 25 :

- *son* amendement n° 54 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de coordination) : devenu sans objet (p. 6443).

Article 25 *(art. 34 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : pouvoirs de la commission d'avancement) :*

- *son* amendement n° 55 rectifié soutenu par M. Pierre Mazeaud (de coordination) : devenu sans objet (p. 6443).

Article 26 *(art. 35 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : composition de la commission d'avancement) :*

- *son* amendement n° 58 soutenu par M. Pierre Mazeaud (renvoie la fixation du mode d'élection des représentants des magistrats à l'article 35-2 de l'ordonnance) : rejeté (p. 6444).

Après l'article 27 :

- *son* amendement n° 59 soutenu par M. Pierre Mazeaud (prévoit que la commission d'avancement est élue dans le cadre national au scrutin proportionnel direct) : retiré (p. 6445).

Avant l'article 29 :

- *son* amendement n° 60 (de coordination) : devenu sans objet (p. 6446).

Article 29 *(art. 36-1 à 36-4 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : commission consultative du parquet) :*

- *son* amendement n° 61 soutenu par M. Pierre Mauger (substitue à la commission consultative du parquet un collège des procureurs généraux près la Cour de cassation et les cours d'appel) : rejeté (p. 6447).

Article 31 *(art. 41 à 41-10 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : détachement judiciaire) :*

- *son* amendement n° 62 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) : vote réservé à la demande du Gouvernement (p. 6450) : retiré (p. 6457).

Article 41-3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *soutient* l'amendement n° 67 de Mme Suzanne Sauvaigo (prévoit l'éventualité d'une période de formation) : rejeté (p. 6460).

Article 41-9 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 37 de la commission (limite le nombre de détachements possibles à un vingtième des emplois de chacun des deux grades) (p. 6461).

Après l'article 38 :

- *son* amendement n° 63 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 6463).

Article 37 *(art. 60 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : désignation des membres de la commission de discipline du parquet) :*

- *son* amendement n° 64 (de coordination) : devenu sans objet (p. 6463).

Après l'article 38 :

- *son* amendement n° 65 (de coordination) : devenu sans objet (p. 6463).

Avant l'article 40 :

- *défavorable* à l'amendement n° 70 deuxième correction de la commission (supprime l'automaticité du maintien en fonction sur place des magistrats ayant atteint l'âge de la retraite) (p. 6466) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 13 du Gouvernement (modifie les règles de maintien en activité des magistrats ayant atteint l'âge de la retraite en permettant leur passage d'un degré de juridiction à un autre, du siège au parquet et du parquet au siège) (p. 6467).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Audiovisuel : norme D 2 Mac (p. 6703).

Commission européenne : méthodes « technocratiques » de la commission (p. 6703).

Conseil européen : Maastricht : enjeux du sommet (p. 6702).

Défense : politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 6702).

Droit communautaire : « subsidiarité » : principe : définition (p. 6703).

Europe :

- Europe des régions : Comité des régions de l'Europe : création prévue par Maastricht (p. 6703) ;
- Europe sociale : charte sociale (p. 6703).

Institutions communautaires :

- approfondissement et élargissement de la Communauté (p. 6702) ;
- « codécision » : procédure de conciliation entre le Conseil des ministres et le Parlement européen (p. 6703).
- conférences intergouvernementales (p. 6702).

Parlement européen : déficit démocratique (p. 6702, 6703).

Union économique et monétaire : écu ; monnaie unique (p. 6702).

- Projet de loi relatif aux recours en matière de passation de certains contrats et marchés de fournitures et de travaux (n° 2342).

Première lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Après l'article 2 :

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (précise que les dispositions de la loi seront applicables au bénéfice des requérants ressortissants d'Etats de la Communauté européenne sous réserve d'application réciproque au bénéfice des requérants français dans ces Etats (p. 8010, 8015, 8019) ;

Communautés européennes : défense des intérêts français (p. 8015, 8016).

Entreprises : pénalisation des entreprises françaises par rapport à la concurrence communautaire (p. 8015).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [17 décembre 1991] :

Article unique *(réforme du livre III du code pénal relatif aux crimes et délits contre les biens) :*

Article 301-4 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 120 soutenu par M. Jacques Toubon (supprime la qualification de vol aggravé pour les vols commis par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions) : retiré (p. 8040) ;
- *son* amendement n° 121 : retiré (p. 8040) ;
- *son* amendement n° 122 rectifié soutenu par M. Jacques Toubon (précise que sont également qualifiés d'aggravés, d'une part les vols commis dans un lieu d'habitation ou un entrepôt, et d'autre part les vols commis par ruse, escalade ou effraction) (p. 8040) : rejeté (p. 8041) ;
- *son* amendement n° 123 (supprime la référence au vandalisme comme circonstance aggravante d'un vol) : devenu sans objet (p. 8041).

Après l'article 301-4-1 du code pénal :

- *son* amendement n° 124 (punit de dix ans d'emprisonnement et de 1 000 000 de F d'amende maximum le vol commis par une personne dépositaire de l'autorité publique, ou chargée d'une mission de service public, dans l'exercice de ses fonctions) : devenu sans objet (p. 8041).

Article 301-5 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 125 soutenu par M. Jacques Toubon (supprime la peine de sûreté obligatoire) : rejeté (p. 8041).

Article 301-6 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 126 soutenu par M. Jacques Toubon (supprime la peine de sûreté obligatoire) : retiré (p. 8042).

Article 301-7 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 127 : retiré (p. 8042).

Article 301-8 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 128 : retiré (p. 8045).

Article 301-9 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 129 : retiré (p. 8045).

Article 301-11 du code pénal (utilisation frauduleuse d'énergie) :

- *son* amendement n° 130 (de conséquence) : adopté (p. 8045).

Article 301-11-2 nouveau du code pénal (tentative) :

- *son* amendement n° 131 : retiré (p. 8045).

Article 301-13 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *son* amendement n° 132 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 8046).

Avant l'article 302-1 du code pénal :

- *son* amendement n° 133 soutenu par M. Jacques Toubon (insère une section 1 intitulée « de l'extorsion simple et du chantage ») : rejeté (p. 8048).

Article 302-1 du code pénal (extorsion simple) :

- *son* amendement n° 134 soutenu par M. Jacques Toubon (dispose que l'obtention par la force de la révélation d'un secret n'est pas constitutive d'un délit d'extorsion) : rejeté (p. 8048).

Article 302-3 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 135 : retiré (p. 8049).

Article 302-4 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 136 : retiré (p. 8050).

Article 302-5 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 137 : retiré (p. 8050).

Article 302-7 du code pénal (chantage) :

- *son* amendement n° 138 (dispose que l'obtention par la force de la révélation d'un secret n'est pas constitutive d'un délit de chantage) : rejeté (p. 8064).

Après l'article 302-7-1 du code pénal :

- *son* amendement n° 139 (insère une section 2 intitulée « dispositions générales ») : devenu sans objet (p. 8064).

Article 302-9 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *son* amendement n° 140 (limite la responsabilité des personnes morales au seul délit de chantage) : rejeté (p. 8065).

Après l'article 302-9 du code pénal :

- *son* amendement n° 141 (applique les dispositions relatives à la peine de sûreté obligatoire aux délits d'extorsion aggravée) : retiré (p. 8065).

Article 303-1 du code pénal (escroquerie simple) :

- *son* amendement n° 142 (écarte l'abus de qualité vraie des éléments constitutifs du délit d'escroquerie) : rejeté (p. 8066).

Article 303-3 du code pénal (exploitation frauduleuse de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse d'une personne vulnérable) :

- *son* amendement n° 143 (dispose que constitue une exploitation frauduleuse de l'état d'ignorance ou de faiblesse d'un mineur ou d'une personne vulnérable le fait d'inciter ces derniers à un acte ou une abstention qui leur est gravement dommageable) : rejeté (p. 8066).

Article 303-4 du code pénal (filouterie) :

- *son* amendement n° 144 (définit également la filouterie comme le fait pour une personne de se faire délivrer un bien ou un service marchand alors qu'elle se sait dans l'impossibilité de le payer) : rejeté (p. 8067).

Article 303-6 du code pénal (autres peines complémentaires pour les personnes coupables d'un délit d'escroquerie) :

- *son* amendement n° 145 (supprime la peine complémentaire d'interdiction de chéquier) : rejeté (p. 8068).

Article 304-1 du code pénal (abus de confiance simple) :

- *son* amendement n° 146 (précise les titres en vertu desquels la remise de fonds a été effectuée) : rejeté (p. 8069).

Article 304-8 du code pénal (peines complémentaires encourues par les personnes physiques coupables d'un abus de confiance) :

- *son* amendement n° 147 (supprime la peine complémentaire d'interdiction de chéquier) : rejeté (p. 8071).

Article 305-6 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* amendement n° 148 (supprime la peine complémentaire d'interdiction de chéquier) : rejeté (p. 8074).

Avant l'article 306-1 du code pénal :

- *son* amendement n° 149 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (de conséquence) (p. 8075) : adopté (p. 8076).

Article 306-1 du code pénal (vandalisme, destruction, dégradation ou détérioration d'un bien) :

- *son* amendement n° 150 (supprime la mention des actes de vandalisme) : devenu sans objet (p. 7076) ;

- *son* amendement n° 151 (précise qu'il n'y a pas exemption de peine lorsque seul un dommage léger a été causé) : rejeté (p. 8076).

Article 306-1-1 nouveau du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 154 : devenu sans objet (p. 8078) ;

- *son* amendement n° 155 (précise que la destruction commise au préjudice d'un témoin, d'une victime ou d'une partie civile est considérée comme aggravée lorsqu'elle a été perpétuée en raison de la plainte, dénonciation ou déposition de ladite personne) : rejeté (p. 8078) ;

- *son* amendement n° 156 (précise que sont également qualifiées d'aggravées les destructions commises d'une part dans un lieu d'habitation ou un entrepôt, et d'autre part par ruse, escalade ou effraction) : rejeté (p. 8078).

Article 306-2 A nouveau du code pénal (incendie involontaire) :

- *son* amendement n° 157 (de suppression) : retiré (p. 8079).

Article 306-2 du code pénal (destructions, dégradations et détériorations volontaires dangereuses pour les personnes) :

- *son* amendement n° 158 (supprime la possibilité de sanctionner une destruction commise par tout autre moyen que l'explosion ou l'incendie alors même qu'il présente un danger pour les personnes) : rejeté (p. 8079).

Après l'article 306-2 du code pénal :

- *son* amendement n° 159 (insère une section 2 qui précise le régime pénal des destructions, dégradations et détériorations par imprudence) (p. 8079) : rejeté (p. 8080).

Avant l'article 306-5 A nouveau du code pénal :

- *son* amendement n° 160 (supprime la section 3) : rejeté (p. 8081).

Article 306-5 C nouveau du code pénal (fausse alerte) :

- *son* amendement n° 161 (de suppression) : rejeté (p. 8082).

Avant l'article 306-5 du code pénal :

- *son* amendement n° 166 (applique la peine de sûreté obligatoire aux peines prévues par les articles de la section) (p. 8082) : rejeté (p. 8083) ;

- *son* amendement n° 165 (punit de la réclusion criminelle à perpétuité et de 1 000 000 de F d'amende les destructions, dégradations et détériorations ayant entraîné la mort d'autrui) : rejeté (p. 8083) ;

- *son* amendement n° 164 (précise le régime pénal des circonstances aggravantes en matière de destructions, détériorations et dégradations) : rejeté (p. 8083) ;

- *son* amendement n° 163 (punit de quinze ans de réclusion criminelle et de 1 000 000 de F d'amende les infractions de destruction, dégradation et détérioration ayant entraîné pour autrui une incapacité de travail de plus de huit jours) : rejeté (p. 8083) ;

- *son* amendement n° 167 (punit des mêmes peines la tentative d'infraction) : rejeté (p. 8083).

Article 306-6 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *son* amendement n° 168 (de suppression) : rejeté (p. 8084).

Après l'article 306-6 du code pénal :

- *son* amendement n° 169 (précise le régime pénal de la fausse alerte) (p. 8084) : rejeté (p. 8085).

Avant l'article 307-1 du code pénal :

- *son* amendement n° 170 (supprime le chapitre VII) : rejeté (p. 8085).

Article 307-1 du code pénal (accès et maintien frauduleux dans un système de traitement de données) :

- *son* amendement n° 171 (de suppression) : rejeté (p. 8085).

Article 307-2 du code pénal (atteintes volontaires au fonctionnement d'un système de traitement de données) :

- *son* amendement n° 172 (de suppression) : rejeté (p. 8085).

Article 307-3 du code pénal (atteintes volontaires aux données contenues dans un système de traitement automatisé) :

- *son* amendement n° 173 (de suppression) : rejeté (p. 8085).

Article 307-4 du code pénal (falsification de documents informatisés) :

- *son* amendement n° 174 (de suppression) : adopté (p. 8086).

Article 307-4-1 nouveau du code pénal (usage de faux informatiques) :

- *son* amendement n° 175 (de suppression) : adopté (p. 8086).

Article 307-4-2 nouveau du code pénal (recel de données) :

- *son* amendement n° 176 (de suppression) : adopté (p. 8086).

Article 307-4-3 nouveau du code pénal (association de malfaiteurs en matière d'infractions informatiques) :

- *son* amendement n° 177 (de suppression) : rejeté (p. 8087).

Article 307-5 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* amendement n° 178 (de suppression) : rejeté (p. 8087).

Article 307-7 du code pénal (responsabilité des personnes morales) :

- *son* amendement n° 179 (de suppression) : rejeté (p. 8087).

Article 307-8 du code pénal (tentative) :

- *son* amendement n° 180 (de suppression) (p. 8087) : rejeté (p. 8088).

Avant l'article 308-1 du code pénal :

- *son* amendement n° 181 (supprime l'intitulé du chapitre VIII : rejeté (p. 8088).

Article 308-1 du code pénal (associations de malfaiteurs) :

- *son* amendement n° 182 (de suppression) : rejeté (p. 8088).

Article 308-2 du code pénal (excuse absolutoire de dénonciation) :

- *son* amendement n° 183 (de suppression) : rejeté (p. 8088) ;
- *son* amendement n° 185 soutenu par M. Eric Doligé (accorde l'exemption de peine au complice qui a simplement révélé aux autorités, avant toute poursuite, l'existence du groupement ou de l'entente) : rejeté (p. 8088).

Article 308-3 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* amendement n° 184 (de suppression) (p. 8088) : rejeté (p. 8089).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1991] :

Santé publique : transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité (p. 8350).

Sécurité sociale : dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 8350).

Discussion des articles [21 décembre 1991] :

Après l'article 9 :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (intègre les frais d'hospitalisation sans hébergement dans le montant total annuel des frais d'hospitalisation des établissements de soins privés) (p. 8354).

- Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1991] :

Affaires étrangères : politique agricole internationale (p. 8355).

Agriculture : plan d'adaptation : préretraites (p. 8355).

Cotisations : réforme : assiette (p. 8355).

CATHALA (Laurent)

Député du Val-de-Marne

(2e circonscription)

Socialiste

puis

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la famille et des personnes âgées

puis

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la famille, des personnes âgées et des rapatriés

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

Cessation de son mandat de député [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la famille et des personnes âgées. Décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la famille, des personnes âgées et des rapatriés. Décret du 22 juillet 1991 [*J.O.* du 23 juillet 1991] (p. 9727).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Boulard (Jean-Claude)* : prise en charge des personnes âgées dépendantes :** soutien moral et financier à domicile ; vieillissement de la population ; allongement de la vie ; projet de loi : hébergement, équipes soignantes et prise en charge par l'assurance maladie [23 octobre 1991] (p. 4923, 4924).

- ***Goldberg (Pierre)* : problèmes de l'enfance :** convention internationale des droits de l'enfant ; situation de l'enfance dans le monde ; actions internationales françaises : convention internationale sur le travail des enfants ; France : statut de « prémajorité » de l'enfant [20 novembre 1991] (p. 6370, 6371).

- ***Bapt (Gérard)* : situation des harkis :** Français musulmans : mesures d'urgence : nécessité ; incidents d'Amiens ; insertion ; formation ; emploi ; logements [4 décembre 1991] (p. 7130, 7131).

orales sans débat de :

- ***Jacquaint (Muguette) (n° 411)* :** montant : revalorisation ; politique familiale : souci national [24 mai 1991] (p. 2263, 2264).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [29 juin 1991] :

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 3918).

D.O.M. - T.O.M. :
- égalité sociale et développement économique (p. 3921) ;
- prestations familiales : allocation au premier enfant (p. 3918).

Pharmacie : contribution exceptionnelle des grossistes et plafonnement des remises (p. 3920).

Retraites : pensions : revalorisation (p. 3920).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1991] :

Famille :
- Conseil économique et social : propositions (p. 4853) ;
- prestations familiales : revalorisation (p. 4833) ;
- prestations familiales : financement et priorités (p. 4853).

Personnes âgées :
- dépendance : établissements d'accueil (p. 4854) ;
- dépendance : maintien à domicile (p. 4853) ;
- dépendance : prise en charge (p. 4854) ;
- hospices : rénovation (p. 4854).

Rapatriés et harkis (p. 4853, 4854).

Réponses aux questions :

Départements : transferts de charges et de ressources (M. Georges Colombier) (p. 4874).

Famille :

- assistantes maternelles : statut (M. Robert Le Foll) (p. 4888) ;
- enfants : convention internationale des droits de l'enfant : applications (Mme Denise Cacheux) (p. 4887) ;
- enfants : petite enfance : contrats enfance (Mme Marie Jacq) (p. 4888) ;
- politique familiale : objectifs et méthodes (Mme Bernadette Isaac-Sibille, M. Robert Le Foll) (p. 4875, 4886).

Personnes âgées : dépendance : prise en charge et établissements d'accueil (M. Edouard Frédéric-Dupont, Mme Muguette Jacquaint, MM. Georges Colombier, Marcel Garrouste) (p. 4872, 4873, 4874, 4882).

Rapatriés et harkis : réparations (MM. Jean Tardito, Gérard Bapt) (p. 4880, 4890).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Réponses aux questions* [15 novembre 1991] :

Rapatriés :

- harkis et fils de harkis : intégration (M. Claude Barate) (p. 6063, 6064) ;
- indemnisation : loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au réglement de l'indemnisation des rapatriés : exécution et situation des personnes âgées de plus de soixante-dix ans (M. Claude Barate) (p. 6063) ;
- mémorial de la France d'outre-mer (p. 6064).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 1er précédemment réservé *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées) :*

- *ses observations* (p. 7487) ;

Logement et habitat : allocation logement : personnes hébergées dans les unités et centres de long séjour (p. 7487).

Après l'article 11 :

- *soutient* l'amendement n° 25 du Gouvernement (autorise, par dérogation, les personnes qui déposeront une demande d'agrément en qualité d'assistante maternelle avant le 1er juillet 1992 à accueillir des enfants à leur domicile à la journée et à faire bénéficier leurs employeurs de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée, dès le dépôt de cette demande) (p. 7541) : adopté après modifications (p. 7545) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 147 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (soumet la dérogation à un accord tacite du président du conseil général habilité à délivrer l'agrément dans les trois mois suivant la demande et dispose qu'en l'absence de refus l'agrément doit être regardé comme accordé dès la date de la demande) à l'amendement n° 25 du Gouvernement (p. 7544) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 135 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que le président du conseil général informe la caisse d'allocations familiales des décisions de refus d'agrément) à l'amendement n° 25 du Gouvernement (p. 7543) ;

- *soutient* l'amendement n° 26 du Gouvernement (institue une majoration à l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée) : adopté (p. 7545).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Article 1er *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 du Gouvernement (ouvre le droit à l'allocation logement aux personnes âgées hébergées en long séjour dans des établissements qui ont amorcé des opérations de rénovation et d'adaptation des chambres aux normes requises) (p. 8167) : adopté (p. 8168).

Après l'article 11 *ter* :

- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (établit un dispositif de tiers payant pour l'allocation de garde d'enfants à domicile) (p. 8177) : adopté (p. 8178).

CAUVIN (Bernard)

Député de la Manche

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 et 27 juin 1991] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 3645).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 3756).

Principaux thèmes développés [25 et 27 juin 1991] :

Commerce extérieur : déchets : importation (p. 3646).

Communes : La Hague : usines (p. 3646, 3757).

Déchets nucléaires :

- Agence nationale des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.) : rôle et statut ; comportement (p. 3757) ;
- gestion (p. 3646).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 3757).

Parlement :

- compétence (p. 3646) ;
- Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : mission d'études et rapport (p. 3757).

Recherche :

- conditionnement et entreposage des déchets (p. 3646) ;
- évaluation : création d'une instance (p. 3757) ;
- retraitement et transmutation (p. 3646, 3757).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Armements classiques : sous-marins nucléaires d'attaque (S.N.A.) : suspension du programme (p. 5942).

Armements nucléaires stratégiques : sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) : décalage du programme (p. 5942).

Industries d'armement :
- délégation générale à l'armement (D.G.A.) : enjeu industriel (p. 5942) ;
- direction des constructions navales (D.C.N.) : devenir (p. 5942).

CAVAILLE (Jean-Charles)

Député du Morbihan

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

CAZALET (Robert)

Député de la Gironde

(8e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

CAZENAVE (René)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

CAZENAVE (Richard)

Député de l'Isère

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284) [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à faire bénéficier les **associations agréées** ayant pour objet la **réinsertion sociale des personnes handicapées** d'une partie de la **contribution financière versée par les entreprises à l'association chargée de la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (n° 2237)** [18 septembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Paralysie de la justice :** greffiers : revendications ; moyens donnés au service public de la justice ; missions dévolues aux greffiers ; conditions de travail et créations de postes ; statut ; formation ; concertation avec les syndicats [18 décembre 1991] (p. 8145).

orales sans débat :

- **n° 418,** posée le 28 mai : **automobiles et cycles (pollution et nuisances)** (p. 2368). Appelée le 31 mai 1991 : lutte et prévention ; procédé « Gasox » : amélioration du rendement ; Gouvernement : soutien technique (p. 2503, 2504).

- **n° 508,** posée le 3 décembre 1991 : **police (fonctionnement : Isère)** (p. 7116). Appelée le 6 décembre 1991 : insécurité : recrudescence ; personnels : moyens matériels ; îlotage : renforcement (p. 7282, 7283).

- **n° 515,** posée le 10 décembre 1991 : **recherche (C.E.A.)** (p. 7568). Appelée le 13 décembre 1991 : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : réforme ; perspectives ; contraintes budgétaires ; Grenoble : recherche sur les composants électroniques : maintien (p. 7725, 7726).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [30 octobre 1991] :

Afrique :
- avenir du continent : incertitudes (p. 5289) ;
- démocratisation : incertitudes (p. 5290) ;
- entreprises : investissements en Afrique : retrait (p. 5289) ;
- faim (p. 5289) ;
- Zaïre : événements (p. 5290).

Démographie (p. 5289).

Europe : Europe de l'Est : risque de transfert de l'aide publique à son profit (p. 5289).

Ministère de la coopération et du développement : crédits, montant, évolution, répartition (p. 5290).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 5290).

Organismes et structures : Haut Conseil de la coopération au développement : création (p. 5290).

Pays hors champ : compétence du ministère de la coopération ou grand ministère du développement : perspectives (p. 5290).

Environnement. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Déchets :
- filière papier (p. 5466) ;
- ordures ménagères : traitement par les collectivités locales : incitations (p. 5467).

Affaires étrangères. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Europe : Europe centrale et de l'Est : aide, évolution (p. 5503).

Français : langue :
- Arménie : école française de Léninakan (p. 5507) ;
- francophonie : aspects culturel et économique (p. 5508) ;
- francophonie : crédits (p. 5508) ;
- francophonie : sommets (p. 5508).

Union soviétique : fragmentation et aide aux républiques de l'ex - U.R.S.S. (p. 5503).

- **Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1991] :

Assainissement (p. 7261).

Collectivités locales : compétences (p. 7261).

Cours d'eau, étangs et lacs : aménagement, protection et entretien (p. 7262).

Environnement :
- pollution : pollutions diffuses (p. 7262) ;
- principe « pollueur-payeur » (p. 7262).

Etat : compétences ; coordination (p. 7261, 7262).

Gestion et distribution de l'eau :
- décentralisation : coopération décentralisée (p. 7261) ;
- ressource : unicité : quantité (p. 7261).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : décrets d'application (p. 7261).

Discussion des articles [5 et 6 décembre 1991] :

Avant l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de la commission (prévoit la mise en place de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux fixant les orientations fondamentales au niveau des bassins) (p. 7272).

Article 5 *(régime de la déclaration ou d'autorisation des installations et ouvrages) :*

- *son* amendement n° 281 soutenu par M. Pierre-Rémy Houssin (rédactionnel) : rejeté (p. 7331) ;
- *son* amendement n° 283 soutenu par M. Pierre-Rémy Houssin (prévoit que le bénéficiaire de l'autorisation devra déclarer à l'autorité administrative l'achèvement des travaux afin que celle-ci puisse effectuer le récolement) : rejeté (p. 7333).

Article 13 *(délit de pollution des eaux)* (p. 7357) :

- *son* amendement n° 118 soutenu par M. Robert Galley (prévoit le cas de dysfonctionnement de l'exploitation d'un ouvrage ou d'une installation) (p. 7357) : retiré (p. 7358).

Article 17 *(sanctions administratives) :*

- *son* amendement n° 288 soutenu par M. Robert Galley (précise que l'injonction pèse soit sur l'exploitant ou sur le propriétaire de l'installation, soit sur le responsable de l'opération) : retiré (p. 7362) ;
- *son* amendement n° 289 : devenu sans objet (p. 7362).

Article 31 nouveau *(modification de la loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique) :*

- *son* amendement n° 300 soutenu par M. Robert Galley (précise que la procédure suivie dans le renouvellement de la concession sera strictement identique à celle suivie par l'obtention d'une concession nouvelle) : rejeté (p. 7385).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Article 5 *(régime de la déclaration ou d'autorisation des installations et ouvrages) :*

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Robert Galley (prévoit que le bénéficiaire de l'autorisation devra déclarer à l'autorité administrative l'achèvement des travaux afin que celle-ci puisse effectuer le récolement) (p. 8109) : rejeté (p. 8110).

CESAIRE (Aimé)

Député de la Martinique

(3e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

CHABAN-DELMAS (Jacques)

Député de la Gironde

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

CHAMARD (Jean-Yves)

Député de la Vienne

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7707).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059) [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Problème des retraites :** financement ; livre blanc : parution ; retraite à soixante ans : droit ; système de répartition : maintien ; calcul des pensions : années de référence [24 avril 1991] (p. 1681, 1682).
- **Pouvoir d'achat des retraites :** progression inférieure à celle du coût de la vie ; taux de réversion à 60 p. 100 : engagement électoral du Président [26 juin 1991] (p. 3678, 3679).
- **Contamination des hémophiles par le virus du sida :** hémophiles : contamination en 1985 ; Centre national de la transfusion sanguine : fonctionnement ; indemnisation des hémophiles contaminés par le virus du sida ; enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (I.G.A.S.) : indemnisation de tous les transfusés : projet de loi [16 octobre 1991] (p. 4551, 4552).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Discussion des articles [27 mars 1991] ; [2 et 8 avril 1991] :

Article 28 *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux) :*

- *ses observations* (p. 498, 499).

Article 30 *(conseil d'administration des centres communaux d'action sociale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 549 de M. Gérard Gouzes (aligne la durée du mandat des administrateurs des établissements publics de coopération communale nommés par le maire sur celle du conseil municipal, renvoie à un décret en Conseil d'Etat l'actualisation de la réglementation des centres d'action sociale et prévoit le renouvellement des administrateurs de ces centres à la publication du décret) (p. 500).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 722 du Gouvernement (dispose que la commission départementale de coopération communale élabore un projet de schéma de coopération communale en fonction des propositions émises librement par les communes et que ce projet est transmis pour avis aux communes et établissements publics de coopération intéressés qui se prononcent dans un délai de trois ou six mois) (p. 624).

Après l'article 60 :

- *son* amendement n° 639 soutenu par M. Christian Estrosi (prévoit que l'affectation du versement destiné aux transports urbains est effectué après consultation d'une commission composée en majorité des représentants des professions cotisantes) : rejeté (p. 913).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [28 novembre 1991] :

Article 15 *(publicité des séances des conseils municipaux et généraux et retransmission de ces séances par les moyens de communication audiovisuelle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 60 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 6766).

Article 16 *(consultation des électeurs de la commune) :*

Article L. 125-2 du code des communes :

- *ses observations* sur l'amendement n° 64 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et précise que, dans les communes de moins de 3 500 habitants, la demande de délibération doit émaner de la majorité du conseil municipal) (p. 6768).

Article 16 *bis* nouveau *(consultation des électeurs de la commune membre d'un groupement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de la commission (de suppression) (p. 6770, 6771).

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Première lecture :

Discussion des articles [17 avril 1991] :

Après l'article 2 :

- *favorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean-Luc Reitzer (exonère les associations de la participation proportionnelle aux recettes pour deux manifestations par an) (p. 1337).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Généralités (p. 1374).

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 1374).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) : application (p. 1375).

Fonction publique hospitalière : statuts, revalorisation (p. 1375).

Hospitalisation : alternatives (p. 1374).

Personnes âgées : hébergement dans les établissements de soins (critères de partage entre secteurs sanitaire et social) (p. 1374).

Santé publique : évaluation médicale (p. 1374).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1374).

Discussion des articles [18, 19, 22, 25 et 29 avril 1991] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 358 de M. Jean-Luc Préel (dispose que le malade est au centre du dispositif hospitalier dont le but est d'être à son service) (p. 1399).

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

- *ses observations* (p. 1403, 1404) ;

Santé publique : financement (p. 1403).

Article L. 711-1 du code de la santé publique (missions des établissements de soins) :

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de la commission (précise que l'évaluation de la qualité des soins n'est pas exclusive) (p. 1408).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *favorable* à l'amendement n° 335 de Mme Elisabeth Hubert (substitue au mot « médecin » le mot « praticien ») (p. 1415).

Article L. 711-6 du code de la santé publique (composantes et principes de fonctionnement du service public hospitalier) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 81 de la commission (substitue aux mots « établissements publics de santé » les mots « les établissements de soins publics ») (p. 1418).

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 82 de la commission (de coordination) (p. 1419) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 223 de M. Bernard Debré (supprime la référence à la population proche) (p. 1421, 1422) ;

- *son* sous-amendement n° 600 (permet aux hôpitaux locaux de passer convention avec un établissement de soins privé) à l'amendement n° 85 rectifié de la commission (permet aux hôpitaux locaux de passer convention avec un établissement à but non lucratif) : rejeté (p. 1424).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

- *ses observations* (p. 1449, 1450) ;

Santé publique : dépenses de santé et financement des soins (p. 1449).

Rappel au règlement : déplore les conditions de l'examen du projet portant réforme hospitalière qui expliquent l'absence des députés (p. 1450).

- *soutient* l'amendement n° 560 de M. Robert Poujade (rend obligatoire la consultation du haut comité hospitalo-universitaire sur toute question intéressant les missions hospitalo-universitaires des centres hospitaliers universitaires) : retiré (p. 1452).

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

Article L. 712-4 du code de la santé publique (contrats pluriannuels pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 95 de la commission (institue des contrats pluriannuels de redéploiement des moyens sanitaires excédentaires) (p. 1478).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 614 du Gouvernement (de conséquence) (p. 1560).

Article L. 714-7 du code de la santé publique (procédure d'élaboration du budget) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 137 de la commission (précise que le vote du budget se fait selon quatre groupes fonctionnels de dépenses) (p. 1565) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 607 corrigé et rectifié du Gouvernement (dispose que le nombre des groupes fonctionnels est fixé à quatre au plus, pour la section d'exploitation) (p. 1565).

Article L. 714-11 du code de la santé publique (caractère exécutoire des marchés) :

- *soutient* l'amendement n° 300 de M. Jean-Michel Dubernard (substitue le président de la région au représentant de l'Etat) : vote réservé (p. 1570) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-13 du code de la santé publique (attributions du directeur) :

- *ses observations* (p. 1571) ;

- *soutient* l'amendement n° 301 de M. Jean-Michel Dubernard (de conséquence) : vote réservé (p. 1570) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 302 de M. Jean-Michel Dubernard (substitue le président de la région au représentant de l'Etat) : vote réservé (p. 1570) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 584 de M. Christian Estrosi (soustrait le personnel médical à l'autorité du directeur) : vote réservé (p. 1570) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-15 du code de la santé publique (attributions du comptable et relations avec l'ordonnateur) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 478 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que la comptabilité des établissements publics de santé est tenue sous la responsabilité d'agents comptables ayant la qualité d'agents titulaires de l'établissement) (p. 1572).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (institution, composition et attributions de la commission médicale d'établissement) :

- *favorable* à l'amendement n° 307 de M. Jean-Michel Dubernard (crée une commission de soins) (p. 1574) ;

Assemblée nationale : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1574).

- *soutient* l'amendement n° 559 de M. Jean Royer (rédactionnel) : vote réservé (p. 1575) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 563 de M. Robert Poujade (rédactionnel) : vote réservé (p. 1575) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 565 de M. Robert Poujade (dispose que la commission médicale d'établissement est consultée sur la politique générale de formation du personnel) : retiré (p. 1577) ;

- *soutient* l'amendement n° 564 de M. Robert Poujade (autorise la commission médicale d'établissement à mandater son président pour préparer certaines décisions) : vote réservé (p. 1578) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-17 du code de la santé publique (institution et composition du comité technique d'établissement) :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 611 du Gouvernement (confie la présidence du comité technique d'établissement au directeur en cas d'empêchement du président du conseil d'administration) à l'amendement n° 153 de la commission (confie la direction du comité technique d'établissement au président du conseil d'administration ou à un représentant des élus des collectivités territoriales membres du conseil d'administration) (p. 1578).

Article L. 714-19 du code de la santé publique (renvoi au règlement des modalités d'application des articles L. 714-17 et L. 714-18) :

Rappel au règlement : interroge le Gouvernement sur les raisons de ses choix de procédure (p. 1589).

Rappel au règlement : s'interroge à nouveau sur les motivations du Gouvernement dans le choix des procédures (p. 1590).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements privés qui assurent l'exécution du service public hospitalier ou sont associés à son fonctionnement) :*

Article L. 715-7 du code de la santé publique (budget des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier et recours à des praticiens hospitaliers) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 461 de M. Jean-Pierre Foucher (simplifie la procédure budgétaire des établissements privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) (p. 1597) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 622 du Gouvernement (dispose que la procédure budgétaire s'applique aux décisions modificatives des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) (p. 1597).

Article 27 *(coordination avec les dispositions législatives en vigueur lors de la publication de la présente loi) :*

- *son* sous-amendement n° 626 (substitue aux mots « privés de santé » les mots « de santé privés ») (p. 1612) à l'amendement n° 470 de M. Jacques Barrot (substitue aux mots « établissements de soins privés » les mots « établissements privés de santé ») : adopté (p. 1613).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-22 du code de la santé publique (institution, composition et attributions du conseil de service ou de département) :

- *son* amendement n° 274 soutenu par M. Bernard Debré (précise que le conseil de service ou de département favorise les échanges d'informations, notamment celles ayant trait aux moyens afférents au service) : retiré (p. 1794).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé : régionalisation (p. 3280).

Personnes âgées : dépendance (p. 3281).

Santé publique : système de santé (p. 3281).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 3280).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé : services, départements, unités fonctionnelles (p. 3280).

Discussion des articles [18 et 19 juin 1991] :

Article 1er A *(principes fondamentaux : droits du malade, évaluation et analyse de l'activité hospitalière) :*

Article L. 710-2 du code de la santé publique (communication des informations médicales) :

- *favorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean-Michel Dubernard (redéfinit le régime juridique du droit à l'information des patients) (p. 3288).

Article L. 710-5 du code de la santé publique (analyse de l'activité hospitalière) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (précise le contenu et les objectifs des systèmes d'informations médicalisées) (p. 3292).

Article 1er *(missions et obligations des établissements de santé) :*

- *ses observations* (p. 3294) ;

Personnes âgées : hébergement dans les établissements de soins (p. 3294).

Santé publique : service d'aide médicale urgente (S.A.M.U.) (p. 3295).

Tarification et pathologie (p. 3294).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 5 de la commission (autorise les centres hospitaliers non universitaires à participer à la formation continue des praticiens et à la recherche) (p. 3296).

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (précise la définition des centres hospitaliers universitaires) (p. 3297).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

Article L. 711-15 du code de la santé publique (création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives à l'autosaisine du haut comité hospitalo-universitaire) (p. 3298).

Article 3 *(organisation et équipement sanitaires) :*

- *défavorable* (p. 3300).

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'exercice de la chirurgie ambulatoire) (p. 3302).

Article L. 712-5 du code de la santé publique (organes compétents pour arrêter la carte sanitaire et les schémas d'organisation sanitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives à l'avis obligatoire du conseil régional et du comité économique et social de la région concernée) (p. 3303).

Article L. 712-11 du code de la santé publique (régime d'autorisation dérogatoire applicable au regroupement d'établissements) :

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3304).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de son renouvellement) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 25 de la commission (redéfinit le régime juridique des autorisations à durée déterminée) (p. 3305) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 103 du Gouvernement (précise que la durée d'amortissement des seuls investissements mobiliers doit être prise en compte) (p. 3305).

Article L. 712-16 du code de la santé publique (procédure d'attribution ou de renouvellement des autorisations) :

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (supprime l'obligation faite au comité régional de l'organisation sanitaire et sociale d'auditionner le demandeur) (p. 3305).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

- *défavorable* (p. 3319) ;

Médecine de ville : contrats de santé (p. 3319, 3322).

Médecine d'urgence (p. 3319, 3320).

Professions médicales : démographie médicale (p. 3319).

Secteur privé : inquiétudes (p. 3319).

Structures médicales : services, départements, unités fonctionnelles (p. 3322).

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *défavorable* à l'amendement n° 88 rectifié du Gouvernement (allège le régime de contrôle des délibérations du conseil d'administration) (p. 3325).

Article L. 714-8 du code de la santé publique (pouvoir de substitution du préfet) :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3327).

Article L. 714-17 du code de la santé publique (comité technique d'établissement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à la présidence du comité technique d'établissement) (p. 3329) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 128 du Gouvernement (autorise le directeur à présider le comité technique d'établissement par délégation du président du conseil d'administration) (p. 3329) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à la représentativité des organisations syndicales) (p. 3329).

Article 21 *(coordination avec des dispositions de la loi relative à la fonction publique hospitalière) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 112 du Gouvernement (permet la représentation au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière d'une fédération syndicale de fonctionnaires disposant d'une représentativité supérieure à celle d'une fédération syndicale confédérée) (p. 3336).

Explications de vote :

Santé publique : système de santé (p. 3360).

Vote électronique : disparition de clés (p. 3361).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 3360).

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Discussion des articles [24 avril 1991] :

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 117 de M. Jean-Paul Charié (précise que les annonces comparatives parues dans la presse ne pourront donner lieu à l'exercice du droit de réponse) (p. 1717) ;

Presse, édition et imprimerie : droit de réponse (p. 1717).

- *soutient* le sous-amendement n° 145 de M. Jean-Louis Masson (précise que la communication doit être faite sept jours francs avant diffusion de l'annonce comparative) à l'amendement n° 78 de la commission (institue une communication obligatoire au professionnel visé avant diffusion de l'annonce comparative) : vote réservé (p. 1718) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725).

Article 10-1 *(calcul des indices de prix à la consommation) (lettre rectificative) :*

- *ses observations* (p. 1721) ;

Tabac :

- Chevignon (affaire) (p. 1721) ;
- exclusion de l'indice des prix pour la détermination des prestations (p. 1721) ;
- taxe (p. 1721).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Age de la retraite (p. 2138, 2140).

Epargne : épargne-retraite (p. 2140).

Familles : familles nombreuses : avantages (p. 2139, 2140).

Gouvernement : attentisme (p. 2140).

Livre blanc (p. 2138).

Pensions de retraites :

- inégalités sociales et sectorielles (p. 2139) ;
- revalorisation (p. 2139).

Personnes âgées : taux d'activité (p. 2140).

Retraite par points (p. 2138).

Retraite par répartition ou capitalisation (p. 2140).

Retraités : niveau de vie et ressources (p. 2138).

Solidarité entre les générations (p. 2139).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 mai 1991] :

Rappel au règlement : rappelle les termes du rapport du Conseil économique et social sur le projet de loi (p. 2331).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Caisses de sécurité sociale : déficit et solutions (p. 2730).

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 2729).

Hôpitaux et cliniques : reconversion (p. 2729).

Professions médicales : démographie médicale (p. 2729).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation (p. 2728, 2729).

Discussion des articles [4 et 5 juin 1991] :

Article 1er *(tiers payant et conditions d'exécution des analyses et examens de laboratoires) :*

- *ses observations* (p. 2753) ;

Dépenses de santé : maîtrise (p. 2753).

- *son* amendement n° 54 (restreint l'application du tiers payant aux assurés titulaires d'une prise en charge à 100 p. 100 ou relevant du régime de la prise en charge au titre de l'aide médicale gratuite) (p. 2754) : rejeté (p. 2756) ;

- *son* amendement n° 75 (rédactionnel) : rejeté (p. 2757).

Article 2 *(convention nationale) :*

- *défavorable* (p. 2758) ;

Convention : méthodes de négociations (p. 2758).

- *ses observations* sur l'amendement n° 40 du Gouvernement (précise que la convention définit les exigences particulières et sans motif médical des patients donnant lieu à dépassement des tarifs) (p. 2759) ;

- *son* amendement n° 76 : devenu sans objet (p. 2759).

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *défavorable* (p. 2760) ;

- *soutient* l'amendement n° 70 de M. Christian Estrosi (de suppression) (p. 2786) : vote réservé (p. 2787) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article L. 162-14-1 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *favorable* à l'amendement n° 36 de Mme Muguette Jacquaint (impose l'accord des organisations syndicales nationales les plus représentatives) (p. 2788) ;

- *soutient* l'amendement n° 61 de M. Bernard Debré (précise que, outre les directeurs de laboratoire, les organisations syndicales nationales doivent être représentatives des biologistes hospitaliers exerçant une activité libérale) : vote réservé (p. 2789) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821) ;

- *favorable* à l'amendement n° 79 de M. Jean-Marie Le Guen (dispose que le montant total des frais d'analyse et examens de laboratoire pris en charge par les régimes d'assurance maladie peut être révisé pour des raisons médicales à caractère exceptionnel) (p. 2790) ;

- *son* sous-amendement oral (supprime le mot « médicales ») à l'amendement n° 79 (p. 2790) : vote réservé (p. 2790) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 58 de M. Jean-Luc Préel (dispose que les organisations professionnelles nationales agréées constituent le comité professionnel national de la biologie) (p. 2791).

Article L. 162-14-2 du code de la sécurité sociale (annexe de répartition de l'enveloppe globale) :

- *son* amendement n° 59 (modifie le contenu de l'annexe de répartition de l'enveloppe globale) (p. 2791) : vote réservé (p. 2792) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823) ;

- *soutient* l'amendement n° 72 de M. Christian Estrosi (supprime les dispositions relatives à la répartition par zone géographique du montant total des frais d'analyses et examens de laboratoire pris en charge par les régimes d'assurance maladie) : vote réservé (p. 2792) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823) ;

- *favorable* à l'amendement n° 8 du Gouvernement (dispose que l'annexe peut préciser les conditions dans lesquelles il est tenu compte du taux de croissance de l'activité et des caractéristiques des laboratoires) (p. 2793).

Article L. 162-14-4 du code de la sécurité sociale (dispositions applicables à défaut d'accord, de convention ou d'annexe à la convention) :

- *soutient* l'amendement n° 62 de M. Bernard Debré (introduit la consultation du comité professionnel national de la biologie dans la procédure applicable à défaut de la signature de la convention) : vote réservé (p. 2795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823) ;

- *soutient* l'amendement n° 71 de M. Christian Estrosi (de conséquence) : vote réservé (p. 2795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article 4 *(tiers payant) :*

- *ses observations* (p. 2795, 2796) ;

Hôpitaux et cliniques : secteur privé et secteur public (p. 2796).

- *soutient* l'amendement n° 73 de M. Christian Estrosi (de suppression) : rejeté (p. 2797).

Article 5 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *ses observations* (p. 2798).

Article L. 162-22-1 du code de la sécurité sociale (convention nationale et convention type annexée) :

- *son* amendement n° 48 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (précise que la convention nationale détermine les modalités du contrôle de l'exécution de leurs obligations par les établissements de soins privés mais aussi par les organismes d'assurance maladie) : vote réservé (p. 2805) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article L. 162-22-2 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *son* amendement n° 77 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (introduit la prise en compte du taux d'évolution des dépenses hospitalières constaté l'année précédente) : vote réservé (p. 2806) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821) ;

- *son* amendement n° 78 soutenu par M. Marc Laffineur (introduit la prise en compte de la part de prestations dispensées dans des établissements de soins privés par rapport à l'ensemble des dépenses hospitalières) : vote réservé (p. 2806) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article L. 162-22-3 du code de la sécurité sociale (annexe de répartition de l'enveloppe globale) :

- *son* amendement n° 52 (modifie le contenu de l'annexe de répartition de l'enveloppe globale) : vote réservé (p. 2807) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article 6 *(coordination) :*

- *ses observations* (p. 2808).

Article 8 *(service et base de calcul des prestations familiales) :*

- *ses observations* (p. 2812, 2813) ;

D.O.M. - T.O.M : prestations familiales (p. 2812).

Article 9 *(conditions d'attribution des allocations familiales) :*

Rappel au règlement : rappelle qu'un député inscrit sur un article a le droit d'intervenir (p. 2814).

Seconde délibération à la demande du Gouvernement :

Article 7 bis *(adoption à titre provisoire des dispositions du titre premier) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) (p. 2820).

Explications de vote :

Santé publique : système de santé (p. 2821).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 2821).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1991] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 3705).

Caisses de sécurité sociale :
- déficit et solutions (p. 3706) ;
- caisse nationale d'assurance maladie : contrôle des dépenses (p. 3706).

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 3707).

Famille :
- politique familiale (p. 3707) ;
- prestations familiales : revalorisation (p. 3707).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation (p. 3705, 3706).

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Article 1er *(tiers payant et conditions d'exécution des analyses et examens de laboratoires) :*

- *défavorable* (p. 3712) ;
- *son* sous-amendement n° 19 (restreint l'application du tiers payant aux titulaires d'une prise en charge à 100 p. 100 et aux bénéficiaires de l'aide médicale gratuite) à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 3713) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735).

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *défavorable* (p. 3714) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 23 de M. Bernard Debré (précise que les organisations syndicales doivent être représentatives des biologistes hospitaliers exerçant une activité libérale) à l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3717) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735) ;
- *son* sous-amendement n° 25 (redéfinit le contenu de l'annexe et de l'avenant à la convention) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 3718) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 27 de M. Bernard Debré (redéfinit la procédure applicable à défaut de signature ou d'approbation de la convention ou de l'avenant dans les délais prévus) à l'amendement n° 8 de la commission : vote réservé (p. 3719) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735).

Article 4 *(tiers payant) :*

- *ses observations* (p. 3719).

Article 5 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *défavorable* (p. 3719) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 28 de M. Jean-Luc Préel (dispose que la convention nationale détermine la liste des pathologies et non pas la classification des prestations d'hospitalisation comportant un hébergement) à l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3720) : vote réservé (p. 3721) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735) ;
- *son* sous-amendement n° 29 (élargit le contrôle des obligations contractuelles aux caisses partie prenante à la convention) à l'amendement n° 10 de la commission : vote réservé (p. 3721) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 31 de M. Bernard Debré (dispose que l'accord fixe la liste des actes exploratoires et les tarifs y afférents) à l'amendement n° 10 de la commission (p. 3721) : vote réservé (p. 3722) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735) ;
- *son* sous-amendement n° 33 (redéfinit le contenu de l'annexe à la convention) à l'amendement n° 10 de la commission : vote réservé (p. 3722) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

Après l'article 7 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (crée une contribution exceptionnelle à la charge des grossistes-répartiteurs de spécialités pharmaceutiques au profit des régimes d'assurance maladie et plafonne les remises accordées par les grossistes aux pharmacies d'officine) (p. 3724).

Avant l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (revalorise les prestations vieillesse, invalidité et accidents du travail de 0,8 p. 100 au 1er juillet 1991) (p. 3727, 3728).

Article 17 *(abrogation d'une disposition législative sur le régime d'assurance maladie de certains retraités) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 58 du Gouvernement (de suppression) (p. 3731).

Article 18 *(redéploiement des crédits non consommés destinés à l'insertion des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 56 du Gouvernement (de suppression) (p. 3731).

Après l'article 18 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 du Gouvernement (abaisse de vingt à dix-huit ans l'âge d'affiliation au régime étudiant de sécurité sociale des étudiants et élèves actuellement ayants droit au régime général) (p. 3733, 3734) ;
- *son* sous-amendement oral (supprime la dérogation accordée aux envois nominatifs) à l'amendement n° 16 de la commission (par dérogation aux dispositions législatives de lutte contre l'alcoolisme, dispense de l'obligation de message sanitaire les envois nominatifs et les affichettes, tarifs, menus ou objets à l'intérieur des lieux de vente à caractère spécialisé) : vote réservé (p. 3733) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735).

Rappel au règlement : dénonce le dépôt, par le Gouvernement « en dernière minute » et sans exposé des motifs, d'un amendement qui vise à faire cotiser à la sécurité sociale 600 000 étudiants qui en étaient dispensés (p. 3735).

Explications de vote :

Politique économique et sociale (p. 3736).

Retraite : pensions : revalorisation (p. 3736).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 3736).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 4139).

Lois : projet de loi : élaboration, rapport Weber (p. 4139).

Médicaments : dépenses de promotion : abus, plafonnement, pénalités (p. 4140).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4139).

Sécurité sociale :
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4139, 4140) ;
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : enveloppe globale, taux directeur, objectifs chiffrés (p. 4139, 4140).

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Article 2 *(détermination d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments remboursés et fixation contractuelle du prix desdits médicaments) :*

- *ses observations* (p. 4184).

Article L. 162-18 du code de la sécurité sociale (détermination négociée d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 172 du Gouvernement (établit le régime juridique du Comité du médicament) (p. 4191) ;

Sécurité sociale : dépenses de santé : régulation et maîtrise (p. 4191).

- *son* sous-amendement n° 186 (supprime la mention des objectifs annuels d'évolution des dépenses de médicaments prises en charge par les organismes d'assurance maladie) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4187) : vote réservé (p. 4188) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4192) ;

- *son* sous-amendement n° 187 (précise que les motifs de santé publique autorisant les ministres compétents à demander une seconde délibération des conventions doivent être impérieux) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4190) : vote réservé (p. 4191) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4192).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1991] :

Etrangers : immigration : intégration (p. 4833).

Professions médicales : infirmières : statut et revendications (p. 4832, 4833).

Retraites :
- commerçants et artisans (p. 4833) ;
- pensions : revalorisation et pouvoir d'achat (p. 4833) ;
- retraite par points (p. 4833).

Santé publique :
- tabagisme, prix du tabac (p. 4833) ;
- transfusion sanguine : hémophiles et transfusés atteints du sida : détournement de fonds (p. 4832) ;
- transfusion sanguine : hémophiles et transfusés atteints du sida : responsabilités (p. 4832).

Sécurité sociale : dépenses d'assurance maladie et dépenses de santé : maîtrise négociée, enveloppe globale, objectif annuel de dépenses (p. 4833).

Vote des crédits :

Après l'article 84 :

- *soutient* l'amendement n° 4 de M. Léonce Deprez (prévoit que chaque année le Gouvernement soumet au Parlement un rapport sur l'évolution du plafond de la rente mutualiste majorée par l'Etat) (p. 4892) : vote réservé en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4893) ; non soumis au vote [15 novembre 1991] (p. 6176).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

B.A.P.S.A. : financement : contribution du régime des non-salariés non agricoles et abaissement du taux de la cotisation incluse dans la T.V.A. (p. 4998).

Enseignement agricole : enseignement privé agricole (p. 4997, 4998).

Retraite et préretraite (p. 4998).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule* [7 novembre 1991] :

Rappel au règlement : déplore les conditions de travail du Parlement et le manque d'influence de l'institution sur les décisions importantes (p. 5626).

- Projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273).

Première lecture :

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 19 *(abrogation de dispositions du code des communes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (abroge les dispositions du code des communes reprises par le projet de loi) (p. 6300).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Discussion des articles [26 novembre 1991] :

Article 3 *(contrat d'orientation) :*

Article L. 981-7 du code du travail (définition et objectifs du contrat d'orientation) :

- *son* amendement n° 108 (autorise la conclusion d'un contrat d'orientation avant la signature de la convention avec l'Etat à laquelle sa prise d'effet reste subordonnée) : rejeté (p. 6602).

Article 17 *(création d'une section « congé de bilan de compétences ») :*

Article L. 981-24 du code du travail (prise en charge des dépenses afférentes au congé de bilan de compétences) :

- *son* amendement n° 107 (précise que la procédure régissant l'inscription des organismes sur la liste arrêtée par l'organisme paritaire ne s'applique qu'à défaut d'accord national interprofessionnel étendu) : non soutenu (p. 6615).

Article L. 931-25 du code du travail (rémunération du congé de bilan de compétences) :

- *son* amendement n° 106 soutenu par M. Jean Ueberschlag (définit la procédure applicable à défaut d'accord national interprofessionnel étendu) : rejeté (p. 6615).

Rappel au règlement : dénonce les conditions d'examen du dispositif d'indemnisation des victimes de transfusions sanguines [9 décembre 1991] (p. 7391).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion : prolongation (p. 7420).

Départements : services d'action sociale de l'Etat : tutelle (p. 7419).

Familles : prestations familiales : revalorisation (p. 7420).

Hôpitaux et cliniques : réforme hospitalière : application (p. 7419).

Parlement : relations majorité-Gouvernement (p. 7421).

Personnes âgées : dépendance : projet de loi (p. 7420).

Retraites : généralités :
- décisions gouvernementales (p. 7420) ;
- pensions : indexation (p. 7419) ;
- pensions : revalorisation (p. 7419).

Santé publique :
- débat parlementaire (p. 7419) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus de l'hépatite (p. 7420) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : financement (p. 7421) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7420).

Sécurité sociale :
- comptes : besoin de financement (p. 7420) ;
- dépenses : maîtrise négociée (p. 7419).

Vie, médecine et biologie : bioéthique : projet de loi (p. 7420).

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *ses observations* (p. 7450) ;

Santé publique : risque thérapeutique : indemnisation (p. 7450).

Santé publique : transfusion sanguine : contamination du virus de l'hépatite (p. 7450).

- *ses observations* sur l'amendement n° 189 du Gouvernement (supprime la date limite du 1er janvier 1990 pour la prise en compte de l'indemnisation des contaminations) (p. 7454) ;
- *favorable* à l'amendement n° 163 de M. Alain Madelin (dispose que toute clause de quittance pour solde valant renonciation à toute instance et action contre tout tiers au titre de sa contamination ne fait pas obstacle à la procédure d'indemnisation) (p. 7456) ;
- *son* amendement n° 172 (dispose que le fonds d'indemnisation est administré par un conseil d'administration comprenant notamment des représentants des associations concernées) : retiré (p. 7457) ;
- *son* amendement n° 175 (précise que l'indemnisation peut intervenir même si le préjudice n'est pas consolidé et que la séropositivité constitue un chef de préjudice) : adopté aprés modifications (p. 7458) ;
- *son* amendement n° 174 (de conséquence) : adopté (p. 7459) ;
- *soutient* l'amendement n° 155 de M. François d'Aubert (autorise une victime qui s'est désistée d'une action administrative à agir en justice contre le fonds d'indemnisation) : retiré (p. 7460) ;
- *soutient* l'amendement n° 156 de M. François d'Aubert (de conséquence) : retiré (p. 7460) ;
- *soutient* l'amendement n° 157 de M. François d'Aubert (précise que le fonds d'indemnisation est subrogé dans les droits de la victime à due concurrence des sommes versées) : adopté (p. 7461) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 164 de M. Alain Madelin (exclut les compagnies d'assurance de la catégorie des personnes contre lesquelles le fonds d'indemnisation est subrogé dans les droits de la victime) (p. 7462) ;
- *son* amendement n° 86 (supprime les dispositions relatives au mécanisme de financement du fonds d'indemnisation) : adopté (p. 7464) ;
- *soutient* l'amendement n° 158 de M. François d'Aubert (conserve à la victime le droit d'agir devant la juridiction pénale et de se constituer partie civile) (p. 7463) : retiré (p. 7464) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 88 de M. Georges Hage (alimente les ressources du fonds d'indemnisation par une taxe sur les bénéfices des compagnies d'assurance et interdit la répercussion de cette charge sur le montant des primes ou des indemnités) (p. 7465) ;
- *favorable* à l'amendement n° 90 de M. Georges Hage (dispose que l'alimentation du fonds d'indemnisation sera définie par une loi ultérieure) (p. 7468).

Article 1er précédemment réservé *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées) :*

- *ses observations* (p. 7486) ;

Logement et habitat : allocation logement : personnes hébergées dans les unités et centres de long séjour (p. 7486).

Article 2 précédemment réservé *(modification de la loi sur le R.M.I. : échanges d'informations et prorogation de la durée d'application) :*

- *ses observations* (p. 7488) ;

Assurances : indemnisation : victimes de la transfusion sanguine (p. 7488).

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives à la transmission des informations demandées par les organismes payeurs aux organismes concourant aux dispositifs d'insertion ou versant des rémunérations au titre de l'aide à l'emploi) (p. 7489) ;
- *son* amendement n° 82 (supprime les dispositions relatives à la prorogation de la durée d'application des dispositions de la loi sur le R.M.I.) (p. 7490) : rejeté (p. 7491) ;
- *soutient* l'amendement n° 93 de Mme Roselyne Bachelot (supprime les dispositions relatives à la prorogation de la durée d'application des dispositions de la loi sur le R.M.I.) (p. 7490) : rejeté (p. 7491).

Article 3 précédemment réservé *(transfert de la totalité du service départemental d'action sociale sous l'autorité du président du conseil général) :*

- *défavorable* (p. 7492) ;

Professions sociales (p. 7492).

- *soutient* l'amendement n° 77 de M. Pierre-Rémy Houssin (de suppression) : rejeté (p. 7494) ;
- *soutient* l'amendement n° 148 de Mme Elisabeth Hubert (de suppression) : rejeté (p. 7494) ;
- *son* amendement n° 83 (renvoie à une convention passée entre le représentant de l'Etat dans le département et le président du conseil général les modalités d'application du texte) (p. 7494) : rejeté (p. 7495).

Article 6 précédemment réservé *(modification de la réforme hospitalière à la suite de la décision du Conseil constitutionnel du 22 juillet 1991) :*

- *ses observations* (p. 7501) ;
- *son* amendement n° 149 (rédactionnel) : adopté (p. 7515) ;
- *son* amendement n° 150 (dispose que l'avis de la commission médicale d'établissement doit précéder celui du conseil d'administration dans la procédure de renouvellement des nominations) : adopté (p. 7516) ;
- *son* amendement n° 151 (fixe à huit mois avant l'expiration du mandat la date de dépôt de la demande de renouvellement) (p. 7516) : retiré (p. 7517) ;
- *soutient* l'amendement n° 152 de M. Philippe Legras (impose l'avis préalable de la commission nationale compétente à toute décision de non-renouvellement) : retiré (p. 7517) ;
- *son* amendement n° 153 (précise que le non-renouvellement est notifié à l'intéressé dans les quatre mois) : retiré (p. 7518).

Article 7 précédemment réservé *(financement de moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de la réforme hospitalière) :*

- *défavorable* (p. 7519) ;

Parlement : débat sur la santé (p. 7519).

Sécurité sociale : comptes (p. 7519).

- *son* amendement n° 84 (de suppression) (p. 7522) : adopté au scrutin public (p. 7524).

Article 9 précédemment réservé *(régime applicable aux structures de soins alternatives à l'hospitalisation installées avant la promulgation de la loi du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière) :*

- *ses observations* (p. 7538) ;

Santé publique : soins ambulatoires (p. 7538).

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *ses observations* (p. 7539) ;
- *son* amendement n° 85 (de suppression) (p. 7540) : rejeté au scrutin public (p. 7541).

Après l'article 11 :

- *son* sous-amendement n° 147 rectifié (soumet la dérogation à un accord tacite du président du conseil général habilité à délivrer l'agrément dans les trois mois suivant la demande et dispose qu'en l'absence de refus l'agrément doit être regardé comme accordé dès la date de la demande) à l'amendement n° 25 du Gouvernement (autorise, par dérogation, les personnes qui déposeront une demande d'agrément en qualité d'assistante maternelle avant le 1er juillet 1992 à accueillir des enfants à leur domicile à la

journée et à faire bénéficier leurs employeurs de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée, dès le dépôt de cette demande) (p. 7542) : adopté (p. 7545).

Article 13 précédemment réservé *(prorogation des dispositions limitant le cumul emploi-retraite et régime applicable en cas de transmission d'entreprise) :*

- *ses observations* (p. 7546) ;

Professions médicales : médecins libéraux : cumul emploi-retraite (p. 7546).

Santé publique : soins ambulatoires (p. 7546).

Article 14 précédemment réservé *(plafonnement de la cotisation proportionnelle d'assurance vieillesse à la charge des membres des professions libérales) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 111 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 7547).

Après l'article 15 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 deuxième rectification du Gouvernement (établit les conditions d'affiliation des nouveaux avocats salariés à la Caisse nationale des barreaux français) (p. 7548) ;
- *soutient* l'amendement n° 154 de Mme Elisabeth Hubert (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport sur le coût de la pluriactivité pour les régimes de sécurité sociale) : rejeté (p. 7550).

Article 16 précédemment réservé *(assiette de la cotisation proportionnelle d'assurance vieillesse due par les médecins bénéficiaires de l'allocation de remplacement) :*

- *ses observations* (p. 7550).

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *soutient* l'amendement n° 145 rectifié de M. Jacques Toubon (affirme le principe de gratuité et interdit toute insémination par sperme frais provenant de dons) : retiré (p. 7551).

Après l'article 18 :

- *son* sous-amendement n° 168 rectifié (majore la revalorisation des pensions du régime général) à l'amendement n° 32 du Gouvernement (revalorise les pensions du régime général) (p. 7552) : rejeté au scrutin public (p. 7553) ;

Retraites : généralités : retraite par répartition/par capitalisation (p. 7552).

Après l'article 19 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 29 du Gouvernement (valide les appels de cotisations effectués de 1979 à 1991 par la Caisse de mutualité sociale agricole dans le département des Bouches-du-Rhône sous réserve des décisions de justice devenues définitives) (p. 7556).

Après l'article 20 :

- *son* amendement n° 171 : retiré (p. 7556) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 31 du Gouvernement (prolonge d'un an le délai d'option ouvert aux personnels de la fonction publique territoriale par l'article 153 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale) (p. 7560).

Explications de vote :

Parlement : conditions de travail (p. 7563).

Le groupe R.P.R. ne participe pas au vote (p. 7564).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1991] :

Gouvernement : avenir (p. 8158).

Santé publique :

- agence du médicament : projet de loi : retrait (p. 8157) ;
- pharmacie : grossistes-répartiteurs : contribution exceptionnelle (p. 8158).

Sécurité sociale : dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 8158).

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Article 1er *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées) :*

- *favorable* à l'amendement n° 22 du Gouvernement (ouvre le droit à l'allocation logement aux personnes âgées hébergées en long séjour dans des établissements qui ont amorcé des opérations de rénovation et d'adaptation des chambres aux normes requises) (p. 8167).

Article 3 *(transfert du service départemental d'action sociale sous l'autorité du président du conseil général) :*

- *ses observations* (p. 8168).

Après l'article 9 :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (institue une contribution exceptionnelle à la charge des grossistes-répartiteurs, reconduit le plafonnement des remises consenties aux pharmacies d'officine et crée un fonds d'entraide de l'officine) (p. 8173).

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 33 du Gouvernement (intègre dans l'assiette des cotisations sociales la part de l'indemnité de licenciement supérieure aux indemnités légales ou conventionnelles de branche et aux indemnités plus favorables prévues par les accords d'entreprise) (p. 8176).

Après l'article 11 :

- *favorable* à l'amendement n° 34 du Gouvernement (établit le régime juridique de l'autorisation des véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres par le représentant de l'Etat) (p. 8176).

Après l'article 8 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 rectifié du Gouvernement précédemment réservé (autorise les organismes de sécurité sociale à recouvrer auprés des professionnels de santé les indus résultant de l'inobservation de la nomenclature générale des actes professionnels ou de la facturation d'un acte non effectué) (p. 8179).

Article 15 *ter* nouveau *(abrogation de l'article 9 de la loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales n° 90-1260 du 31 décembre 1990) :*

- *favorable* (p. 8184).

Article 20 *duodecies* nouveau *(régimes indemnitaires de la fonction publique territoriale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (de suppression) (p. 8187).

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *ses observations* (p. 8191).

Rappel au règlement : regrette que le débat sur les problémes de la santé n'ait pas été inscrit dans l'ordre du jour adopté par la conférence des présidents [10 décembre 1991] (p. 7537).

CHANFRAULT (Guy)

Député de la Haute-Marne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

CHANTEGUET (Jean-Paul)

Député de l'Indre

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

CHAPUIS (Robert)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de l'enseignement technique

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Bourg-Broc (Bruno)* : mesures en faveur de l'enseignement privé :** moyens financiers ; rôle des collectivités locales ; projet de loi sur l'administration territoriale ; égalité entre l'enseignement privé et l'enseignement public : nécessité [17 avril 1991] (p. 1299, 1300).

- ***Couanau (René)* : rapports entre l'enseignement et les entreprises :** formation initiale : rôle des entreprises ; financement : déductions fiscales ; collectivités territoriales : rôle financier : respect [17 avril 1991] (p. 1300, 1301).

CHARASSE (Michel)

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi rectifié portant **diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067)** [29 mai 1991].

Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [24 septembre 1991].

Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [22 novembre 1991].

Projet de loi portant **règlement définitif du budget de 1990 (n° 2500)** [18 décembre 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Hiard (Pierre)* : fiscalité des entreprises :** crédits d'impôts : abus et détournement ; rapport de la Cour des comptes de 1989 [17 avril 1991] (p. 1298).

- ***Le Garrec (Jean)* : industrie textile :** groupe V.E.V. : comptabilité analytique : endettement ; licenciements ; G.A.T.T. : négociations ; importations frauduleuses : action des douanes ; modernisation du secteur [29 mai 1991] (p. 2381, 2382).

- ***Duroméa (André)* : accords Volvo-Mitsubishi :** Renault-Volvo : accord ; Volvo-Mitsubishi : nouvel accord : conséquences pour Renault ; accord C.E.E. - Japon : application en 1996 ; Europe automobile : objectif de la France [29 mai 1991] (p. 2383, 2384).

- ***Jacquaint (Muguette)* : réduction des dépenses de surarmement :** budget du surarmement ; arrêt des essais nucléaires : perspectives ; transfert de quarante milliards de F à l'éducation ; budgets de la défense et de l'éducation nationale : comparaison ; contexte international : incertitude ; défense nationale : nécessité [5 juin 1991] (p. 2775, 2776).

- ***Brard (Jean-Pierre)* : réduction de la participation des employeurs à l'effort de construction :** 1 p. 100 patronal : évolution ; logement social : perspectives ; transfert de l'ancien 1 p. 100 sur le Fonds national d'aide au logement : gestion par l'Etat [5 juin 1991] (p. 2781, 2782, 2783).

- ***Grimault (Hubert)* : T.V.A. applicable aux produits horticoles et sylvicoles :** hausse du taux : application de la directive européenne ; harmonisation totale de la T.V.A. : 1er janvier 1993 [5 juin 1991] (p. 2784, 2785).

- ***Giraud (Michel)* : suppression de la compensation de la taxe professionnelle :** entreprises embauchant ou investissant : abattements ; budget pour 1992 : suppression de la compensation de la taxe professionnelle ; association des collectivités locales à la maîtrise du déficit budgétaire [16 octobre 1991] (p. 4552, 4553).

orales sans débat de :

- ***Lordinot (Guy) (n° 393)* : D.O.M. - T.O.M. (Antilles : sports) :** équitation ; courses hippiques : développement et financement [26 avril 1991] (p. 1816, 1817).

- ***Mandon (Thierry) (n° 394)* : impôt sur le revenu (quotient familial) :** anciens combattants : octroi d'une demi-part supplémentaire à soixante-quinze ans ; abattements pour personnes âgées [26 avril 1991] (p. 1817, 1818).

- ***Rimbault (Jacques) (n° 480)* : tabac (S.E.I.T.A.) :** emploi et activité ; 1980 : nouveau statut ; tabac brun : régression du marché ; produits importés : pénétration ; législation anti-tabac [11 octobre 1991] (p. 4464, 4465).

- ***Charié (Jean-Paul) (n° 498)* : impôts et taxes (taxe annuelle sur les immeubles de certaines sociétés étrangères) :** code général des impôts : article 990 D : champ d'application ; France Grande-Bretagne : convention fiscale avec clause d'assistance administrative [29 novembre 1991] (p. 6782, 6783).

- ***Salles (Rudy) (n° 502)* : T.V.A. (taux) :** horticulture : taxe à 18,60 p. 100 ; Communautés européennes : harmonisation des taux [29 novembre 1991] (p. 6783).

- ***Dosière (René) (n° 505)* : environnement (politique et réglementation) :** vallée de l'Oise : gravières : ouverture de carrières ; perspectives et conséquences [29 novembre 1991] (p. 6784, 6785).

- ***Thiémé (Fabien) (n° 526)* : douanes (agences en douane) :** Communautés européennes : marché unique de 1993 ; transitaires en douanes : devenir de la profession [20 décembre 1991] (p. 8304, 8305).

- ***Bertrand (Léon) (n° 525)* : D.O.M. - T.O.M. : (Guyane : domaine public et domaine privé) :** terrains appartenant au domaine privé de l'Etat ; baux emphytéotiques : délivrance à des personnes privées : conséquences ; communes : concessions en vue de la création de réserves foncières : perspectives [20 décembre 1991] (p. 8305, 8306).

INTERVENTIONS

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [12 juin 1991] (p. 3028).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1991] :

Agriculture : horticulture : T.V.A. (p. 2971, 2972, 3030).

Assemblée nationale :

- commission des finances : président (p. 2967) ;
- hommage à Michel d'Ornano (p. 2967).

Banques et établissements financiers : Caisse de consolidation et de mobilisation des crédits à moyen terme (C.A.C.O.M.) (p. 2972).

Chômage (p. 2970).

Collectivités locales :
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 3030, 3031) ;
- taxe sur l'électricité : T.V.A. (p. 2971, 3029, 3030).

Commerce et artisanat : Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce (O.R.G.A.N.I.C.) : fonds d'aide au départ des commerçants et artisans (p. 2972, 2973).

Commerce extérieur (p. 2968).

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 2971, 2972, 3029, 3030).

Epargne :
- fiscalité (p. 3029) ;
- niveau (p. 2968).

Finances publiques (p. 2968, 2969, 3029) :
- déficit budgétaire (p. 2968, 2969, 3029) ;
- dépenses : annulations (p. 2968, 2969, 2970, 2975) ;
- dépenses : crédits militaires (p. 3031) ;
- dépenses : investissements routiers (p. 3031) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 2969) ;
- recettes (p. 2968, 2969) ;
- trésorerie de l'Etat (p. 2972).

Impôts locaux :
- taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 3029) ;
- taxe professionnelle : plafonnement par rapport à la valeur ajoutée (p. 2990, 3029).

Jeux et paris : prélèvement par l'Etat d'une partie des impayés du P.M.U. (p. 2974).

Logement :
- logement social (p. 2973, 2974, 2981, 3030) ;
- logement social : bilan du Gouvernement (p. 2973, 3030) ;
- terrains à bâtir : T.V.A. (p. 2972, 3030) ;
- 1 p. 100 logement : gestion (p. 2974, 3030) ;
- 1 p. 100 logement : réduction (p. 2973).

Lois de finances : rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques (p. 2967).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 2970, 2976).

Objets d'art, collections, antiquités : T.V.A. (p. 2971).

Paris : P.M.U. : prélèvement sur les enjeux (p. 2974).

Parlement : information (p. 2970, 3029).

Partis et mouvements politiques : Parti communiste : propositions (p. 3029).

Politique économique :
- balance des paiements (p. 2968) ;
- croissance (p. 2969) ;
- endettement mondial (p. 2968) ;
- prélèvements obligatoires (p. 2971) ;
- taux d'intérêt (p. 2968).

Premier ministre : déclarations sur la fiscalité (p. 3029).

Prévisions et projections économiques (p. 2968).

Professions libérales et travailleurs indépendants : T.V.A. (p. 2971).

T.V.A. :
- droits à déduction (p. 2972) ;
- taux majoré : suppression (p. 2972).

Tourisme : agences de voyages : T.V.A. (p. 2971, 2972).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution : réserve des votes sur l'ensemble des articles et des amendements qui s'y rattachent ainsi que sur les articles additionnels et les sous-amendements qui s'y rattachent (p. 3031).

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 rectifié de M. Charles Millon (élargit les délais et le champ de dérogations pour la mise en place d'enseignements universitaires prévues par la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) (p. 3032).

Article 1er *(dispositions relatives à la liberté de prestation de services en assurance de responsabilité civile automobile) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Claude Wolff (prévoit le sursis à exécution en cas de recours contre les sanctions prévues à l'article 212-3 du code des assurances (p. 3034).

Article 4 *(application de la T.V.A. aux ventes publiques de biens d'occasion, d'antiquité et de collection, de pierres précieuses et perles et d'œuvres d'art originales) :*

- *soutient* l'amendement n° 169 du Gouvernement (reporte la date d'application de l'article au 15 juillet 1991 et prévoit son entrée en vigueur le premier lundi suivant la promulgation de la loi si celle-ci est postérieure au 15 juillet 1991) : vote réservé (p. 3037) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

Article 5 *(assujettissement à la T.V.A. des auteurs et interprètes des œuvres de l'esprit, des artistes et des sportifs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Gilbert Gantier (porte la franchise à 350 000 F de chiffre d'affaires) (p. 3038) ;
- *soutient* l'amendement n° 155 du Gouvernement (de coordination) (p. 3039) : vote réservé (p. 3039) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 66 de M. Gilbert Gantier (rédactionnel) (p. 3040) ;
- *soutient* l'amendement n° 157 du Gouvernement (rédactionnel) : vote réservé (p. 3040) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 135 corrigé de M. Jacques Toubon (reporte la date d'application de l'article au 1er octobre 1992) (p. 3040) ;

  Modalités d'application de l'article (p. 3040).
- *soutient* l'amendement n° 156 du Gouvernement (définit les modalités de cumul de la franchise instituée par l'article avec celles prévues au II de l'article 32 de la loi n° 90-1168 du 29 décembre 1990 et à l'article 293 B du code général des impôts) : vote réservé (p. 3041) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

Article 6 *(assujettissement obligatoire à la T.V.A. des fournitures d'eau faites par les personnes morales de droit public) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 67 de M. Pierre Micaux (autorise les communes et les établissements publics communaux ou intercommunaux en charge de la distribution d'eau potable ou de l'assainissement des eaux usées à placer en valeurs du Trésor les réserves constituées pour le renouvellement des ouvrages nécessaires au service) (p. 3042).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Pierre Micaux (majore la redevance perçue par le Fonds national pour le développement des adductions d'eau) (p. 3042).

Article 7 *(réduction du taux des taxes locales sur l'électricité) :*

- *ses observations* (p. 3043) ;

  T.V.A. : application à la facture taxes locales incluses (p. 3043).

Observations sur le rappel au règlement de : *Alphandéry (Edmond)* (p. 3044).

Conditions de discussion du projet (p. 3044).

Sa proposition pour l'organisation de la discussion des articles (p. 3045, 3046).

Observations sur le rappel au règlement de : *Auberger (Philippe)* (p. 3053).

Article 8 *(régime de T.V.A. applicable aux opérations de change, aux opérations portant sur des titres et aux opérations portant sur l'or) :*

- *défavorable* aux amendements identiques nos 25 de M. Jean Tardito, 39 de M. Edmond Alphandéry, 72 de M. Gilbert Gantier et 107 de M. Philippe Auberger (suppriment la portée interprétative de la disposition du paragraphe I sur le caractère des prestations de service des opérations sur titres ou de change et la définition de leur chiffre d'affaires) (p. 3053, 3054) ;

Banques et établissements financiers : T.V.A. : droit d'option (p. 3054).

Lois : rétroactivité (p. 3054).

- *soutient* l'amendement no 170 du Gouvernement (reporte la date d'application du paragraphe II au 15 juillet 1991 et prévoit son entrée en vigueur le premier lundi suivant la promulgation de la loi si celle-ci est postérieure au 15 juillet 1991) : vote réservé (p. 3054) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyage et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *défavorable* à l'amendement no 42 de M. Edmond Alphandéry (reporte l'application des dispositions de l'article au 1er janvier 1993) (p. 3058) ;

- *défavorable* aux amendements nos 108 de M. Philippe Auberger et 151 de M. René Couveinhes (reportent l'application des dispositions de l'article au 1er janvier 1992) (p. 3058) ;

- *défavorable* à l'amendement no 75 de M. Gilbert Gantier (reporte l'application des dispositions de l'article au 1er novembre 1991) (p. 3058) ;

- *défavorable* à l'amendement no 6 de la commission (reporte l'application des dispositions de l'article au 1er octobre 1991) (p. 3058) ;

- *soutient* l'amendement no 171 rectifié du Gouvernement (reporte l'application des dispositions de l'article au 1er août 1991) : vote réservé (p. 3058) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

Gouvernement : ministre de l'économie et des finances : engagement sur la T.V.A. applicable à l'horticulture (p. 3062).

- *défavorable* aux amendements nos 26 de M. Jean Tardito, 43 de M. Edmond Alphandéry, 113 de M. Charles Millon et 144 de M. Christian Estrosi (de suppression) (p. 3062) ;

- *soutient* l'amendement no 173 rectifié du Gouvernement (reporte la date d'application de l'article au 1er août 1991) : vote réservé (p. 3062) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211) ;

- *défavorable* aux amendements nos 7 de la commission, 44 de M. Edmond Alphandéry et 109 de M. Philippe Auberger (reportent la date d'application de l'article au 1er janvier 1993) (p. 3062).

Article 11 *(aménagement du taux de la T.V.A. applicable aux terrains à bâtir) :*

- *défavorable* aux amendements nos 8 de la commission et 45 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) (p. 3064) ;

- *défavorable* à l'amendement no 129 de M. Philippe Auberger (reporte l'application de l'article au 1er octobre 1991) (p. 3064) ;

- *défavorable* à l'amendement no 130 de M. Philippe Auberger (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 aux sociétés d'économie mixte de construction) (p. 3064) ;

- *ses observations* sur l'amendement no 121 de M. Guy Malandain (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 aux bénéficiaires de prêts destinés à la construction de logements loués pendant une durée minimale de neuf ans à un prix inférieur à un plafond fixé par décret) (p. 3064, 3065) ;

- *défavorable* à l'amendement no 122 de M. Bernard Carton (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 aux opérations réalisées par les sociétés d'économie mixte si elles font l'objet de prêts locatifs aidés - P.L.A.) (p. 3065) ;

- *soutient* l'amendement no 174 du Gouvernement (reporte l'application des dispositions de l'article au 1er juillet 1991 et prévoit son entrée en vigueur le premier lundi suivant la promulgation de la loi si celle-ci est postérieure au 15 juillet 1991) (p. 3065) : vote réservé (p. 3066) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211) ;

- *soutient* l'amendement no 158 du Gouvernement (précise que les dispositions en vigueur pourront continuer de s'appliquer aux acquisitions réalisées avant le 1er janvier 1992 dont la promesse de vente aura été enregistrée avant le 29 mai 1991) (p. 3065, 3066).

Observations sur les rappels au règlement de : *Alphandéry (Edmond)* et *Gantier (Gilbert)* (p. 3067, 3068).

Article 12 *(suppression des taux majoré et intermédiaire de la T.V.A.) :*

- *ses observations* (p. 3070) ;

Régions : Corse :

- droits de succession (p. 3070) ;
- T.V.A. (p. 3070).

- *soutient* les amendements nos 176 corrigé et 159, 160, 161 et 162 du Gouvernement (excluent du champ d'application du taux réduit les cessions de droits portant sur les publications interdites aux mineurs, sur les œuvres théâtrales à caractère pornographique ou d'incitation à la violence et sur l'interprétation des œuvres cinématographiques ou théâtrales à caractère pornographique ou d'incitation à la violence) : vote réservé (p. 3071) ; adoptés : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

Article 13 *(harmonisation des droits à déduction de la T.V.A. portant sur certains produits pétroliers) :*

- *soutient* l'amendement no 175 du Gouvernement (reporte au 15 juillet 1991 la date d'application de la disposition relative au gazole et au gaz de pétrole liquéfié utilisés par les véhicules de tourisme et prévoit son entrée en vigueur le premier lundi suivant la promulgation de la loi si celle-ci est postérieure au 15 juillet 1991) : vote réservé (p. 3073) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

Après l'article 15 :

- *ses observations* sur l'amendement no 12 de la commission (réserve le bénéfice du non-écrêtement des bases de la taxe professionnelle aux seuls groupements de communes à fiscalité propre) (p. 3074).

Article 16 *(modalités de versement des retenues à la source, du prélèvement libératoire et de la taxe sur les conventions d'assurance) :*

- *soutient* l'amendement no 163 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 3075) : vote réservé (p. 3075) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

Article 17 *(prélèvement exceptionnel sur les fonds, déposés auprès de la Caisse des dépôts et consignations, constitués par les produits des taxes instituées par l'article 3 de la loi du 13 juillet 1972 et les articles 104 et 106 de la loi de finances pour 1982) :*

- *défavorable* aux amendements nos 14 de la commission, 51 de M. Edmond Alphandéry et 88 de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 3075).

Article 18 *(suppression de la Caisse de consolidation et de mobilisation des crédits à moyen terme - C.A.C.O.M.) :*

- *ses observations* (p. 3076).

Article 19 *(aménagements du régime juridique et fiscal du prêt de titres) :*

- *défavorable* à l'amendement no 123 de M. Raymond Douyère (oblige les prêteurs de titres à bloquer au nom du bénéficiaire les espèces reçues en gage et prévoit que ces sommes peuvent donner lieu à rémunération) (p. 3076).

Article 20 *(dispositions relatives aux titres de créances négociables) :*

- *favorable* à l'amendement n° 120 de M. Alain Richard (institue la dématérialisation des titres de créances négociables et prévoit les règles applicables en cas de redressement judiciaire de l'intermédiaire financier ou de nantissement des titres) (p. 3077).

Article 21 *(modification de la liste des marchés à terme reconnus légaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (exclut le marché à terme sur devises de la liste des marchés à terme reconnus légaux par l'article 1er de la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme) (p. 3078).

Après l'article 21 :

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de la commission (soustrait les opérations à terme sur devises du champ d'application de l'article 1965 du code civil relatif aux jeux et paris) (p. 3078).

Après l'article 23 :

- *soutient* l'amendement n° 164 du Gouvernement (institue, au profit de l'Etat, un prélèvement sur le résultat net de la Caisse nationale de prévoyance) (p. 3078, 3079) : vote réservé (p. 3079) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

Article 24 *(harmonisation et aménagement des procédures de report ou de sursis d'imposition des plus-values provenant de l'échange de valeurs mobilières et de droits sociaux) :*

- *ses observations* (p. 3081) ;

  Entreprises : transmissions (p. 3081).

- *défavorable* aux amendements identiques nos 131 de M. Philippe Auberger et 150 de M. Jacques Roger-Machart (de suppression) (p. 3081) ;

- *soutient* l'amendement n° 177 du Gouvernement (exonère définitivement la plus-value dont l'imposition a été reportée lorsque les titres font l'objet d'une mutation à titre gratuit) (p. 3081) : vote réservé (p. 3082) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211) ;

- *soutient* l'amendement n° 165 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 3081) : vote réservé (p. 3082) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211) ;

- *soutient* l'amendement n° 166 du Gouvernement (étend le report d'imposition à la transmission à titre gratuit des titres reçus en échange à condition que le bénéficiaire de la transmission s'engage à acquitter l'impôt sur la plus-value lors de la transmission ou du rachat ultérieur des titres) : retiré (p. 3082) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) (p. 3082).

Avant l'article 25 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 58 de M. Charles Millon (fixe à 30 jours maximum l'échéance devant figurer dans les lettre de change ou les billets à ordre) (p. 3083) ;

- *ses observations* sur les amendements identiques nos 33 de M. Ladislas Poniatowski, 34 de M. Jean Briane, 103 de M. Patrick Ollier et 125 de M. Gaston Rimareix (réduisent à 15 jours le délai de paiement pour les achats de produits agricoles aux exploitations agricoles ainsi que ceux de produits alimentaires périssables et à 30 jours fin de mois celui concernant les boissons alcooliques) (p. 3084).

Article 25 *(réduction du taux de la participation des employeurs à l'effort de construction et relèvement de leur contribution au Fonds national d'aide au logement) :*

- *ses observations* (p. 3086, 3087, 3088, 3089) ;

  Logement social (p. 3086, 3089).

  1 p. 100 logement : gestion (p. 3086, 3087, 3088).

- *défavorable* aux amendements nos 19 de la commission, 31 de M. Jean-Pierre Brard, 54 de M. Edmond Alphandéry, 94 de M. Gilbert Gantier, 110 de M. Philippe Auberger et 145 de M. Christian Estrosi (de suppression) (p. 3089).

Après l'article 27 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 119 de M. Guy Drut (dispose que les groupements sportifs doivent détenir au moins 34 p. 100 du capital des sociétés sportives instituées par la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984) (p. 3091).

Après l'article 31 :

- *favorable* à l'amendement n° 128 de M. Jean Auroux (fixe au 1er janvier 1992 la date d'entrée en vigueur de la taxe départementale sur le revenu et majore les abattements prévus pour charge de famille au titre de cette imposition) (p. 3092) ;

  Poll-tax (p. 3093).

- *favorable* au sous-amendement n° 154 de M. Alain Richard (introduit la taxe départementale sur le revenu dans le dispositif de lien entre les taux des contributions locales et apporte des précisions relatives aux valeurs locatives et aux revenus de référence) à l'amendement n° 128 de M. Jean Auroux (p. 3092, 3093).

Après l'article 35 :

- *soutient* l'amendement n° 167 du Gouvernement (dispose que les présidents du comité de délimitation des secteurs d'évaluation et de la commission départementale des évaluations cadastrales institués par les articles 43 et 44 de la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 relative à la révision des valeurs locatives sont élus parmi les représentants des collectivités locales) (p. 3097) : vote réservé (p. 3098) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

Après l'article 36 :

- *soutient* l'amendement n° 168 du Gouvernement (majore de 40 p. 100 les valeurs locatives servant de base à la taxe locale d'équipement) (p. 3097) : vote réservé (p. 3098) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 juin 1991] (p. 3211).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 juin 1991] :

Cour des comptes : rapport :

- Caisse de consolidation et de mobilisation des crédits à moyen terme (C.A.C.O.M.) (p. 3884) ;
- collectivités locales et ville de Bordeaux : investissements immobiliers (p. 3884).

Finances publiques : réserves de change (p. 3883).

Discussion des articles [28 juin 1991] :

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution : réserve du vote sur tous les amendements et tous les articles et réserve de la discussion de certains articles (p. 3885).

Article 3 *(modification de la détermination de la base d'imposition à la T.V.A. pour certains achats d'œuvres d'art) :*

- *soutient* l'amendement n° 62 du Gouvernement (exclut du champ d'application de l'article les objets d'occasion, d'antiquité ou de collection, œuvres d'art originales, pierres précieuses et perles importés en vue d'une vente aux enchères publiques) : vote réservé (p. 3886) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [29 juin 1991] (p. 3929).

Article 5 *(assujettissement à la T.V.A. des auteurs et interprètes des œuvres de l'esprit, des artistes et des sportifs) :*

- *soutient* l'amendement n° 63 du Gouvernement (supprime l'exonération de T.V.A. bénéficiant aux importations d'œuvres d'art originales, timbres, objets de collection ou d'antiquité effectuées par des négociants les destinant à la revente) : vote réservé (p. 3888) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [29 juin 1991] (p. 3929).

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

- *ses observations* (p. 3889) ;

  Communautés européennes : harmonisation fiscale : règle de l'unanimité (p. 3889).

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (applique le taux réduit aux semences, qu'elles soient ou non utilisées en agriculture ainsi qu'aux plants d'essences forestières pouvant être utilisés pour le reboisement et les plantations d'alignement) (p. 3889) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Gilbert Gantier (applique le taux réduit aux produits de l'horticulture et de la sylviculture constituant des plants ou des semences faisant l'objet d'une utilisation non agricole) (p. 3889).

Article 11 *(aménagement du taux de la T.V.A. applicable aux terrains à bâtir) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. Guy Malandain (étend le bénéfice du taux réduit aux bénéficiaires de prêts destinés à la construction de logements loués pendant une durée minimale de neuf ans à un prix inférieur à un plafond fixé par décret dans les communes satisfaisant à des critères relatifs aux pourcentages de logements sociaux et d'allocataires de l'allocation logement) (p. 3890) ;

- *favorable* à l'amendement n° 3 rectifié de la commission (étend le bénéfice du taux réduit aux terrains à bâtir destinés au logement social, y compris ceux acquis par les sociétés d'économie mixte) (p. 3890) ;

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (précise que les dispositions actuellement en vigueur pourront continuer de s'appliquer aux acquisitions réalisées avant le 1er janvier 1992 dont la promesse de vente aura été enregistrée avant le 15 juillet 1991) (p. 3891).

Article 12 *(suppression des taux majoré et intermédiaire de la T.V.A.) :*

- *soutient* l'amendement n° 64 du Gouvernement (rédactionnel) : vote réservé (p. 3892) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [29 juin 1991] (p. 3929).

Article 24 *(harmonisation et aménagement des procédures de report ou de sursis d'imposition des plus-values provenant de l'échange de valeurs mobilières et de droits sociaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (reporte au 1er janvier 1992 la date d'entrée en vigueur de la nouvelle procédure de report d'imposition des plus-values provenant de l'échange de titres) (p. 3896) ;

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (reporte au 1er janvier 1992 la date d'entrée en vigueur de la nouvelle procédure de report d'imposition des plus-values provenant de l'apport de titres à une société non passible de l'impôt sur les sociétés) (p. 3896) ;

- *défavorable* aux amendements nos 8 de la commission et 50 de M. Gilbert Gantier (substituent la valeur d'échange à la valeur nominale pour le calcul de la soulte en cas d'échange de titres) (p. 3896) ;

- *favorable* à l'amendement n° 34 de M. Alain Richard (rédactionnel) (p. 3896).

Avant l'article 25 :

- *favorable* à l'amendement n° 9 rectifié de la commission (réserve le bénéfice du non-écrêtement des bases de la taxe professionnelle aux seuls groupements de communes à fiscalité propre) (p. 3897).

Article 31 *bis* *(taxe départementale sur le revenu) :*

- *ses observations* (p. 3899) ;

Agriculture : dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 3899).

Dégrèvements de taxe départementale sur le revenu (p. 3899).

Ministre délégué : réserves sur la taxe départementale sur le revenu (p. 3899).

Article 35 *bis* *(présidence du comité de délimitation du secteur d'évaluation et de la commission départementale des évaluations cadastrales) :*

- *soutient* l'amendement n° 65 du Gouvernement (précise que les présidents sont élus par l'ensemble des formations réunies-foncier bâti et non bâti) (p. 3900) : vote réservé (p. 3901) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [29 juin 1991] (p. 3929).

Article 36 *bis* *(revalorisation de l'assiette de la taxe locale d'équipement) :*

- *soutient* l'amendement n° 66 du Gouvernement (modifie la liste et le contenu des catégories de locaux et de constructions) (p. 3901) : vote réservé (p. 3902) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [29 juin 1991] (p. 3929) ;

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (de coordination) (p. 3902) ;

- *soutient* l'amendement n° 67 du Gouvernement (dispose que le taux de l'ancienne catégorie n° 7 s'appliquera aux catégories nos 7, 8 et 9 en l'absence de délibération des conseils locaux) : vote réservé (p. 3902) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [29 juin 1991] (p. 3929).

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1989 (n° 1877).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Coopération et développement : allégement de la dette des pays les moins avancés (p. 3258).

Cour des comptes : rapport (p. 3263).

Finances publiques :
- crédits : dépassements (p. 3258) ;
- crédits : reports (p. 3258) ;
- déficit budgétaire (p. 3258) ;
- dépenses : anciens combattants : présentation des crédits (p. 3258) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 3258) ;
- dette publique : obligations renouvelables du Trésor (O.R.T.) échangées contre des obligations assimilables du Trésor (O.A.T.) (p. 3263) ;
- dette publique : présentation comptable (p. 3264) ;
- politiques suivies de 1981 à 1986 et de 1986 à 1988 (p. 3263) ;
- recettes : plus-values (p. 3263).

Lois de règlement : objet (p. 3263).

Ministère de l'économie et des finances : grèves de 1989 : conséquences (p. 3258).

Parlement : rôle (p. 3258, 3263).

Secteur public : entreprises publiques : contribution au budget de l'Etat (p. 3263).

Discussion des articles [18 juin 1991] :

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution et un seul vote sur l'ensemble des articles 1er à 14, à l'exclusion de tout amendement (p. 3264).

Article 1er *(résultats généraux de l'exécution des lois de finances pour 1989) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Yves Fréville (inscrit au titre 1er du budget de l'Etat 13 776 millions de F correspondant à des intérêts courus sur des obligations renouvelables du Trésor (p. 3265) ;

Lois de règlement : objet (p. 3265).

- Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission paritaire [18 juin 1991] :

Caisse des dépôts et consignations : rôle à l'égard du réseau des caisses d'épargne (p. 3251).

Caisses d'épargne :
- directoire (p. 3251) ;
- économie locale (p. 3252) ;
- restructuration (p. 3251).

Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (C.E.N.C.E.P.) : rôle (p. 3252).

Conseils consultatifs : mode d'élection (p. 3251).

Parlement :
- commission mixte paritaire : travaux (p. 3251) ;
- rôle législatif (p. 3252).

Sociétés régionales de financement (S.O.R.E.F.I.) (p. 3252).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 et 16 octobre 1991] :

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 4596).

Principaux thèmes développés :

Agriculture :
- budget du ministère de l'agriculture et difficultés des agriculteurs (p. 4591, 4592) ;
- élevage (p. 4591) ;
- violences (p. 4522, 4592) ;
- viticulture (p. 4590, 4591).

Aménagement du territoire (p. 4593).

Collectivités locales :
- concours de l'Etat (p. 4493, 4541, 4592, 4593) ;
- transferts de charges (p. 4592, 4593, 4596).

Commerce et artisanat : régimes de retraite (p. 4536, 4537, 4593).

Communautés européennes :
- harmonisation fiscale (p. 4537) ;
- politique agricole commune (p. 4590, 4592) ;
- prélèvements à leur profit (p. 4493) ;
- Union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 4493).

Coopération et développement : aide publique (p. 4498).

Défense (p. 4498, 4594, 4595).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 4497, 4595).

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4496, 4497).

Entreprises :
- charges (p. 4495, 4589) ;
- financement (p. 4590) ;
- petites et moyennes entreprises : plan P.M.E. - P.M.I. (p. 4495, 4496).

Environnement et fiscalité de l'environnement (p. 4498, 4589).

Epargne :
- niveau (p. 4590) ;
- orientation (p. 4590) ;
- rémunération et fiscalité (p. 4495, 4590) ;
- retraite (p. 4590).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4494) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4494, 4495) ;
- dépenses d'équipement (p. 4594) ;
- dette publique (p. 4494) ;
- Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) (p. 4594) ;
- politique menée de 1986 à 1988 (p. 4494, 4495, 4595) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4494, 4594, 4595) ;
- recettes : allégements fiscaux (p. 4494, 4495, 4594) ;
- recettes : diminution induite par le ralentissement de la croissance (p. 4493).

Fonction publique : rémunérations et effectifs (p. 4546).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 4497, 4593).

France : place dans le monde (p. 4497).

Gouvernement :
- ministre de l'économie et des finances : ses valeurs de référence (p. 4595) ;
- ministres : déplacements (p. 4521, 4591).

Impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 4521, 4522, 4577, 4591).

Impôt sur les sociétés (p. 4495, 4589).

Industrie (p. 4496).

Justice (p. 4498).

Logement (p. 4497, 4498).

Marchés financiers (p. 4494).

Objets d'art, collections, antiquités : T.V.A. (p. 4589).

Parlement : rôle (p. 4499).

Plus-values : imposition (p. 4589, 4590).

Politique économique : comparaisons internationales (p. 4594, 4595).

Président de la République (p. 4493, 4495, 4497, 4594).

Prévisions et projections économiques (p. 4494, 4495).

Recherche (p. 4496).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 4497, 4543, 4592).

Secteur public : entreprises publiques :
- dotations en capital et contributions au budget de l'Etat (p. 4496) ;
- gestion et suppressions d'emplois (p. 4595).

Ville : politique (p. 4498).

Première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Fabien Thiémé (propose un nouveau baréme, accorde une demi-part supplémentaire aux couples mariés de salariés, crée une surtaxe sur des revenus du capital et supprime l'avoir fiscal) (p. 4613) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 274 de M. Gilbert Gantier (propose un nouveau baréme) (p. 4613) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean de Gaulle (propose un nouveau baréme) (p. 4613).

Demande la réserve des votes sur les amendements (p. 4614).

- *défavorable* à l'amendement n° 125 corrigé de M. Gilbert Gantier (supprime le plafonnement du quotient familial pour les contribuables ayant au moins trois enfants à charge) (p. 4614) ;
- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (maintient, jusqu'au 31 décembre de l'année suivant le décès d'un des conjoints, le bénéfice de la réduction d'impôt pour hébergement dans un établissement de long séjour) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4614) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 252 de M. Philippe Auberger (dispose que le Gouvernement présentera avant la fin de la prochaine session ordinaire un rapport au Parlement sur les conclusions qu'il compte tirer du onziéme rapport du Conseil des impôts relatif à l'impôt sur le revenu) (p. 4615, 4616) ;

Impôt sur le revenu : réforme (p. 4615, 4616).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Fabien Thiémé (asseoit sur la base des nouveaux revenus l'impôt dû au titre de l'année antérieure pour certains contribuables ayant subi un changement de situation sociale) (p. 4616) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 47 de M. Fabien Thiémé (majore de 50 p. 100 la déduction forfaitaire bénéficiant aux médecins conventionnés du secteur I) (p. 4617) ;
- *défavorable* aux amendements n°s 28 de M. Jean de Gaulle et 253 de M. Philippe Auberger (rendent la cotisation sociale généralisée déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu) (p. 4618, 4619) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Edmond Alphandéry (institue la déductibilité fiscale des cotisations de retraite complémentaire aux régimes par capitalisation prévoyant une sortie en rente) (p. 4620) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. François Rochebloine (porte à 2 200 F le minimum de la déduction forfaitaire pour frais professionnels) (p. 4622) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 262 de M. Adrien Zeller (porte à 70 kilomètres la distance entre le domicile et le lieu de travail autorisant la déductibilité des frais de déplacement de l'assiette de l'impôt sur le revenu) (p. 4623) ;

  Impôt sur le revenu : déductions pour frais professionnels (p. 4623).

- *ses observations* sur l'amendement n° 234 de M. Jean-Pierre Delalande (institue la déductibilité de l'assiette de l'impôt sur le revenu pour l'emploi de personnel affecté à des tâches ménagères ou familiales dans la limite de 60 000 F) (p. 4625, 4626, 4627) ;

  Handicapés : allocation compensatrice : déclaration du nom de la personne employée (p. 4625, 4626, 4627).

- *défavorable* à l'amendement n° 194 de M. Edmond Alphandéry (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location de logements vacants depuis plus de six mois à la date du 1er octobre 1991 dans les communes de moins de 10 000 habitants et limite l'application de cette disposition à un logement par propriétaire) (p. 4634, 4635, 4636) ;

  Assemblée nationale : amendements : recevabilité financière (p. 4635).

- *défavorable* à l'amendement n° 257 de M. Philippe Auberger (institue la déduction des déficits fonciers du revenu imposable dans la limite de 50 000 F) (p. 4637) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 256 de M. Philippe Auberger (institue la déductibilité plafonnée des avantages en espèce ou en nature consentis à des collatéraux dans le besoin) (p. 4637, 4638) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Fabien Thiémé (porte à 15 p. 100 l'abattement sur les pensions et retraites avec un minimum de 50 p. 100 du S.M.I.C. et un maximum de quatre fois le S.M.I.C.) (p. 4638) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 181 de M. François Rochebloine (porte à 2 200 F et indexe le plancher de l'abattement de 10 p. 100 sur les pensions et retraites) (p. 4638) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 254 de M. Philippe Auberger (accorde une demi-part supplémentaire aux couples ayant élevé au moins quatre enfants lorsque ces derniers sont devenus majeurs) (p. 4639) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Gilbert Gantier (institue, au profit des contribuables âgés de moins de trente-cinq ans, une réduction d'impôt égale à 60 p. 100 des intérêts - retenus dans la limite de 3 000 F - au titre des prêts contractés en vue du financement d'études supérieures) (p. 4639) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 29 de M. Jean de Gaulle (porte à 17 000 F le plafond retenu pour l'obtention de la réduction d'impôt au titre des frais de garde d'enfants) (p. 4640) ;

- *ses observations* sur les amendements nos 2 de la commission et 285 de M. Jean Proriol (instituent une réduction d'impôt au profit des handicapés réalisant des travaux d'adaptation de leur résidence principale à leur handicap) (p. 4640, 4641) ;

  Impôt sur le revenu : handicapés (p. 4641).

- *défavorable* à l'amendement n° 183 de M. François Rochebloine (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour hébergement en établissement de long séjour aux contribuables non mariés et âgés de moins de soixante-dix ans) (p. 4641) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 184 de M. François Rochebloine (étend le bénéfice de la réduction d'impôt pour hébergement en établissement de long séjour aux contribuables âgés de moins de soixante-dix ans) (p. 4641) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 287 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 17 000 F et indexe le plafond de dépenses retenu pour l'obtention de la réduction d'impôt au titre de l'hébergement en établissement de long séjour et ajoute une tranche taxée à 65 p. 100 au barème de l'impôt sur le revenu) (p. 4642) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 182 de M. François Rochebloine (porte à 15 000 F et indexe le plafond de dépenses retenu pour l'obtention de la réduction d'impôt au titre de l'hébergement en établissement de long séjour) (p. 4642) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 185 de M. François Rochebloine (indexe le plafond de dépenses retenu pour l'obtention de la réduction d'impôt au titre de l'hébergement en établissement de long séjour) (p. 4642) ;

- *défavorable* aux amendements n° 223, 224, 226 et 225 de M. Jean-Pierre Brard (tiennent compte des réductions d'impôt dans la détermination de la cotisation d'impôt sur le revenu susceptible d'ouvrir droit à des dégrèvements de la taxe d'habitation et relèvent à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4643, 4644) ;

  Taxe d'habitation : augmentation du nombre de redevables du fait de la non-prise en compte de réductions d'impôt dans la détermination de la cotisation d'impôt sur le revenu (p. 4643, 4644).

- *défavorable* à l'amendement n° 208 de M. Gilles de Robien (accorde, sous certaines conditions, une réduction d'impôt de 5 000 F à toute personne âgée de moins de quarante ans ayant obtenu un nouveau diplôme reconnu par l'Etat) (p. 4645) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 209 de M. Gilles de Robien (exonère les revenus professionnels, dans la limite de deux mois d'activité, des personnes âgées de moins de vingt-cinq ans rattachées au foyer fiscal de leurs parents et justifiant de leur participation aux examens universitaires et assimilés du second semestre) (p. 4645) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 210 de M. Gilles de Robien (accorde une réduction de 5 000 F sur l'impôt dû au titre des revenus professionnels de toute personne imposable âgée de moins de vingt-cinq ans justifiant de sa participation à l'ensemble des examens d'une année universitaire) (p. 4645) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 269 de M. Edmond Alphandéry (institue un crédit d'impôt de 10 p. 100 du montant des investissements réalisés par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) (p. 4645).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 127 de M. Gilbert Gantier (porte à 15 p. 100 le taux de l'abattement sur les revenus fonciers) (p. 4646) ;

- *défavorable* aux amendements nos 128 de M. Philippe Vasseur et 258 de M. Philippe Auberger (portent à 15 p. 100 le taux de l'abattement sur les revenus fonciers) (p. 4646) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 186 de M. François Rochebloine (porte à 10 p. 100 le taux de l'abattement sur les revenus fonciers) (p. 4646) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 251 de M. Philippe Auberger (institue un livret d'épargne patrimoniale en vue du règlement des droits de mutation à titre gratuit sur des biens transmis par le titulaire du livret) (p. 4648) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 171 de M. Gilbert Gantier (institue un plan d'épargne pour l'éducation donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements et dont les produits ou la rente viagère sont exonérés d'impôt sur le revenu) (p. 4649) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 172 de M. Gilbert Gantier (institue un « plan d'épargne entreprise retraite » donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements ; permet à l'employeur de les abonder et, à ce titre, l'autorise à déduire jusqu'à 10 000 F par an de son bénéfice imposable et exonère d'impôt sur le revenu les produits du plan ou la rente viagère) (p. 4649) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Gilbert Gantier (institue un plan d'épargne en actions donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements et dont les produits ou la rente viagère sont exonérés d'impôt sur le revenu) (p. 4649).

Article 5 *(amélioration des incitations fiscales à l'acquisition de logements neufs à usage d'habitation principale) :*

- *ses observations* (p. 4651, 4652) ;

  Logement : accession à la propriété (p. 4651, 4652).

- *défavorable* à l'amendement n° 130 corrigé de M. Ladislas Poniatowski (étend le champ d'application de l'article à l'acquisition de logements anciens nécessitant d'importants travaux de rénovation) (p. 4652) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (porte de trois à cinq ans le délai laissé aux contribuables pour occuper le logement qu'ils acquièrent en conservant le bénéfice de la réduction d'impôt) (p. 4652).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 131 de M. Gilbert Gantier (permet aux propriétaires bailleurs, s'engageant à louer un logement pour une période de six ans, d'en déduire les dépenses de réparation et d'entretien de leur revenu global imposable) (p. 4654) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 200 de M. Jean-Louis Masson (aligne le régime fiscal des donations et legs faits aux musées gérés par les collectivités territoriales ou leurs groupements sur ceux faits au profit des musées nationaux ou municipaux) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 4654).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 174 de M. Fabien Thiémé (exonère les chauffeurs de taxi salariés de la taxe intérieure sur les produits pétroliers dans la limite de 5 000 litres pour chaque véhicule) (p. 4655) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 242 de M. Patrick Ollier (exonère de droit de bail les locations dont le loyer annuel n'excède pas 10 000 F ainsi que celles dont le bail n'excède pas douze semaines et dont le loyer annuel est compris entre 10 000 F et 50 000 F) (p. 4656) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 325 de M. Jean de Gaulle (porte le seuil d'exonération à 12 000 F en règle générale et le ramène à 25 000 F pour les locations dont le bail n'excède pas douze semaines) à l'amendement n° 242 de M. Patrick Ollier (p. 4656) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 243 de M. Patrick Ollier (relève le seuil d'exonération du droit de bail pour les locations de meublés classés en catégorie « tourisme ») (p. 4656).

Article 7 *(pérennisation des mesures d'allégement de la taxe d'habitation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 53 de M. Jean Tardito (réduit à 2 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts, et supprime l'avoir fiscal) (p. 4656, 4657) ;

Collectivités locales : concours de l'Etat (fonds de compensation pour la T.V.A. et dégrèvements de la taxe d'habitation) (p. 4656, 4657).

Demande la réserve de la discussion de l'article 7 (p. 4656).

Après l'article 7 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 58 de M. Fabien Thiémé (soumet l'exonération de la plus-value réalisée sur la résidence principale à la condition que le vendeur ait été antérieurement domicilié fiscalement en France pendant au moins un an) (p. 4657) ;

- *soutient* l'amendement n° 326 du Gouvernement (soumet l'exonération de la plus-value réalisée sur la résidence principale à la condition que le vendeur ait été antérieurement domicilié fiscalement en France pendant au moins un an) : vote réservé (p. 4657) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;

- *ses observations* sur le rappel au règlement de : *Alphandéry (Edmond)* (p. 4658) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Gilbert Gantier (porte de 6 000 F à 10 000 F l'abattement sur le total des plus-values de cession à titre onéreux de biens ou de droits de toute nature réalisées par les particuliers) (p. 4659) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean-Pierre Brard (porte de 3 000 F à 10 000 F la déduction de l'actif successoral au titre des frais funéraires et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés) (p. 4660) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 250 rectifié de M. François Grussenmeyer (institue une réduction de 75 p. 100 du droit de consommation, dans la limite de dix litres d'alcool pur par an, au profit des récoltants familiaux de fruits, bouilleurs de cru ne bénéficiant pas du « privilège des bouilleurs de cru ») (p. 4661).

Article 8 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés sur les bénéfices distribués et de celui des acomptes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Gilbert Gantier (fixe à 33,33 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 1991) (p. 4663) ;

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (rédactionnel) (p. 4663) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Fabien Thiémé (porte à 45 p. 100 le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués) (p. 4663) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Gilbert Gantier (fixe à 33,33 p. 100 le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués) (p. 4663) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Fabien Thiémé (subordonne la réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices distribués à l'information et à la consultation des comités d'entreprise ou à défaut des délégués du personnel sur les projets de l'entreprise visant à traduire cette mesure au niveau de l'emploi et de l'investissement) (p. 4663) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 264 de M. Philippe Auberger (supprime la condition de détention du capital à plus de 50 p. 100 par des personnes physiques permettant aux P.M.E. de bénéficier du taux de 33,33 p. 100 pour les acomptes de l'impôt sur les sociétés) (p. 4664) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Gilbert Gantier (étend le bénéfice de la réduction à 33,33 p. 100 du taux des acomptes de l'impôt sur les sociétés aux entreprises du bâtiment et des travaux publics satisfaisant aux conditions imposées par l'article aux P.M.E. industrielles) (p. 4665) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 263 de M. Philippe Auberger (étend le bénéfice de la réduction à 33,33 p. 100 du taux des acomptes de l'impôt sur les sociétés aux entreprises du bâtiment satisfaisant aux conditions imposées par l'article aux P.M.E. industrielles) (p. 4665) ;

- *soutient* l'amendement n° 320 du Gouvernement (précise la notion d'activité principale dans le secteur de l'industrie pour le bénéfice de la réduction à 33,33 p. 100 du taux des acomptes de l'impôt sur les sociétés) ; vote réservé (p. 4665) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (de précision) ; le rectifie (ajoute les chiffres 36 p. 100 et 33,33 p. 100 aux mots « taux normal » et « taux réduit ») (p. 4665) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 265 de M. Philippe Auberger (précise que les acomptes de l'impôt sur les sociétés sont calculés sur le montant du bénéfice prévisionnel après imputation des crédits d'impôt et avoirs fiscaux) (p. 4666) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 266 de M. Philippe Auberger (précise que les acomptes de l'impôt sur les sociétés sont calculés sur le montant de la cotisation totale d'impôt dont la société sera finalement redevable après imputation des crédits d'impôt et avoirs fiscaux) (p. 4666) ;

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (fixe la date d'entrée en vigueur des dispositions relatives à la cessation du versement d'acomptes aux acomptes échus en cours d'exercices ouverts à compter du 1er janvier 1992) (p. 4666) ;

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) (p. 4666).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 143 de M. Gilbert Gantier (institue un amortissement à 100 p. 100 dès l'année de leur réalisation sur les investissements affectés à la recherche par les entreprises du secteur pharmaceutique) (p. 4667) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 267 corrigé de M. Philippe Auberger (ramène de 35 p. 100 à 25 p. 100 le taux du prélèvement libératoire applicable aux placements à revenu fixe autres que les obligations et titres assimilés) (p. 4667) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 142 de M. Gilbert Gantier (autorise les entreprises à déduire de leur bénéfice imposable les versements à des établissements d'enseignement public ou privé sous contrat dans la limite de 5/1000 de leur chiffre d'affaires) (p. 4668).

Article 9 *(taux d'imposition des plus-values à long terme des sociétés) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 33 de M. Jean de Gaulle et 94 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) (p. 4669) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 192 de M. Gilbert Gantier (supprime les dispositions de l'article applicables à compter du 1er juillet 1991) (p. 4670) ;

Loi : rétroactivité (p. 4670).

- *ses observations* sur le rappel au règlement de : *Gantier (Gilbert)* (p. 4674) ;
- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) (p. 4675) ;
- *défavorable* aux sous-amendements n°s 311 de M. Edmond Alphandéry et 312 de M. Gilbert Gantier (fixent la date d'application de l'article au 1er janvier 1992) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 4675) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 313 de M. Gilbert Gantier (fixe la date d'application de l'article au 24 septembre 1991) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 4675) ;
- *défavorable* aux sous-amendements n°s 314 de M. Edmond Alphandéry, 315 de M. Philippe Vasseur, 316 de M. Philippe Auberger (fixent la date d'application de l'article au 18 septembre 1991) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 4676) ;
- *défavorable* aux amendements n°s 95 de M. Edmond Alphandéry et 147 de M. Gilbert Gantier (fixent la date d'application de l'article au 1er janvier 1992) (p. 4676) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 148 corrigé de M. Gilbert Gantier (fixe la date d'application de l'article au 24 septembre 1991) (p. 4676) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Edmond Alphandéry (fixe la date d'application de l'article au 18 septembre 1991) (p. 4676) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Philippe Vasseur (fixe la date d'application de l'article au 18 septembre 1991) (p. 4676) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 268 de M. Philippe Auberger (fixe la date d'application de l'article au 18 septembre 1991) (p. 4676) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 319 de M. Philippe Vasseur (fixe au 18 septembre 1991 la date d'application du nouveau régime de compensation de certaines plus-values à long terme) (p. 4677) ;
- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (précise les conditions d'imputation des moins-values) (p. 4677) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Gilbert Gantier (impute les moins-values à long terme afférentes à des éléments d'actif sur la base du taux de 19 p. 100) (p. 4677) ;
- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) (p. 4677) ;
- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (fixe la date d'application de l'article aux exercices clos à compter du 1er octobre 1991) ; le rectifie (pour coordination) (p. 4677).

Après l'article 9 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 133 de M. Gilbert Gantier (exonère les plus-values dégagées à l'occasion de scissions ou d'apports partiels d'actifs) (p. 4678) ;

Communautés européennes : fusions transfrontalières de sociétés (p. 4678).

- *ses observations* sur l'amendement n° 134 de M. Charles Millon (réduit de 4,8 p. 100 à 1 p. 100 le droit d'enregistrement applicable aux cessions de parts sociales des sociétés dont le capital n'est pas divisé en actions) (p. 4678) ;

Entreprises : transmissions (p. 4678).

Article 10 *(réforme du droit d'apport) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (étend le bénéfice du droit fixe de 430 F aux apports de terrains à bâtir) (p. 4679) ;
- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (de conséquence) (p. 4679) ;
- *favorable* à l'amendement n° 175 de M. Alain Richard (soumet de plein droit au régime des fusions les apports faits à une société étrangère) (p. 4679) ;
- *soutient* l'amendement n° 321 du Gouvernement (de coordination) : vote réservé (p. 4680) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817).

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 89, deuxième rectification, de M. Léonce Deprez (institue le dégrèvement total de la taxe foncière sur les propriétés non bâties perçue sur les prés, prairies naturelles, herbages, pâturages et autres terrains concourant à l'élevage) (p. 4681) ;

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : réforme (p. 4681, 4682, 4683).

- *défavorable* à l'amendement n° 197, deuxième rectification, de M. Jean de Gaulle (institue le dégrèvement total des parts régionale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 4682) ;
- *soutient* l'amendement n° 327 du Gouvernement (porte de 45 p. 100 à 70 p. 100 pour 1991 et 1992 le dégrèvement des parts régionale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties prévu par l'article 6 de la loi de finances pour 1991) (p. 4682, 4683) : vote réservé (p. 4684) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 octobre 1991] (p. 4686) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 24 rectifié de la commission (institue un dégrèvement de 70 p. 100 des parts régionale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, classées dans la catégorie des prés, prairies naturelles, herbages et pâturages, le réserve aux propriétés exploitées réalisant un bénéfice inférieur à 800 fois le S.M.I.C. horaire et en fait bénéficier le fermier) (p. 4683, 4684) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 198, deuxième rectification, de M. Jean de Gaulle (institue un dégrèvement de 70 p. 100 des parts régionale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, classées dans la catégorie des prés, prairies naturelles, herbages et pâturages, le réserve aux propriétés réalisant un revenu fiscal inférieur à 120 000 F et en fait bénéficier le fermier) (p. 4683) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. Jean Tardito (diminue de 25 p. 100 les bases d'imposition sur les propriétés non bâties pour les sols, terres et terrains affectés à une exploitation agricole de moins de 50 hectares de surface agricole utile et n'accorde l'abattement de 16 p. 100 sur les bases de la taxe professionnelle qu'aux entreprises situées dans les communes où le taux de taxe professionnelle est supérieur au taux moyen national) (p. 4685) ;

Taxe professionnelle : réforme (p. 4685).

Article 11 *(aménagement des règles de rappel des donations antérieures pour l'application des droits de mutation à titre gratuit) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 245 de M. Patrick Ollier (ramène de dix à cinq ans le délai de rappel fiscal des donations antérieures concernant des terres agricoles) (p. 4686) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 273 de M. Gilbert Gantier (supprime tout délai pour le rappel fiscal des donations de biens professionnels en cas de succession ouverte à la suite du décès accidentel du donateur) (p. 4687).

Après l'article 11 :

- *défavorable* à l'amendement n° 162 corrigé de M. Philippe Vasseur (relève les déductions du bénéfice que les exploitants agricoles peuvent pratiquer au titre de leurs investissements) (p. 4688) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean de Gaulle (relève les déductions du bénéfice que les exploitants agricoles peuvent pratiquer au titre de leurs investissements et étend leur utilisation à l'acquisition de parts ou actions de sociétés coopératives agricoles et de leurs unions) (p. 4688) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 296 de M. Philippe Vasseur (étend l'utilisation des déductions du bénéfice que les exploitants agricoles peuvent pratiquer au titre de leurs investissements à l'acquisition de parts ou d'actions de sociétés coopératives agricoles et de leurs unions) (p. 4688) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 298 de M. Philippe Vasseur (étend l'exonération des plus-values accordée aux exploitants agricoles à la suite d'une expropriation si en cas de force majeure l'exploitant ne peut poursuivre son activité) (p. 4688) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de M. Jean de Gaulle (maintient les modalités d'imposition du régime agricole pour les activités de nature artisanale, industrielle ou commerciale ne dépassant pas 30 p. 100 du chiffre d'affaires des exploitations agricoles) (p. 4688) ;

Agriculture : pluriactivité (p. 4688).

- *ses observations* sur les amendements n^os^ 137 corrigé de M. Gilbert Gantier et 239 corrigé de M. Patrick Balkany (étendent le bénéfice du crédit d'impôt recherche aux dépenses relatives à la création de nouvelles collections des industries saisonnières) (p. 4689) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Jean de Gaulle (institue une exonération totale à hauteur de 500 000 F et une réfaction de moitié au-delà sur la valeur des immeubles affectés à l'exercice d'une activité agricole faisant l'objet d'une mutation à titre gratuit) (p. 4689) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Jean de Gaulle (porte à 350 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 400 000 F celui bénéficiant au conjoint survivant) (p. 4690) ;

Impôts sur la fortune et le patrimoine : droits de succession : abattements : indexation (p. 4690).

- *défavorable* à l'amendement n° 278 de M. Philippe Auberger (porte à 325 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 350 000 F celui bénéficiant au conjoint survivant) (p. 4690) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 189 corrigé de M. François Rochebloine (porte à 310 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 340 000 F celui bénéficiant au conjoint survivant) (p. 4690) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 303 de M. Ambroise Guellec (porte à 500 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe ou bénéficiant au conjoint survivant lorsqu'elles concernent des exploitations agricoles) (p. 4690) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 294 de M. Jean Briane (exonère de droits de mutation les transmissions à titre gratuit des biens professionnels agricoles dont la valeur n'excède pas 800 000 F et les exonère de 50 p. 100 lorsque la valeur totale des biens transmis excède ce montant) (p. 4691) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Léonce Deprez (étend à toutes les transmissions des biens agricoles loués à bail à long terme l'exonération des trois quarts de leur valeur prévue pour leur première transmission par l'article 793 du code général des impôts) (p. 4691) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean de Gaulle (étend à toutes les transmissions des biens agricoles loués à bail à long terme l'exonération des trois quarts de leur valeur prévue pour leur première transmission par l'article 793 du code général des impôts) (p. 4691) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Philippe Vasseur (exonère de droits de mutation à titre gratuit les terres agricoles d'une valeur inférieure à 600 000 F dans la succession à condition que l'héritier s'engage à les maintenir en exploitation pendant une durée de cinq ans) (p. 4691) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Jean de Gaulle (porte à 750 000 F le plafond, mentionné à l'article 793 *bis* du code général des impôts, dans la limite duquel un abattement de 75 p. 100 est pratiqué sur la valeur de biens agricoles faisant l'objet d'une mutation à titre gratuit) (p. 4691) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 308 de M. Germain Gengenwin (supprime progressivement la taxe sur les betteraves perçue au profit du budget annexe des prestations agricoles (B.A.P.S.A.) et majore à due concurrence la cotisation de T.V.A. affectée au B.A.P.S.A.) (p. 4692) ;

Agriculture : cotisations sociales : réforme (p. 4692).

- *ses observations* sur l'amendement n° 110 rectifié de M. Jean de Gaulle (indexe les abattements pratiqués sur les mutations à titre gratuit) (p. 4692) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Fabien Thiémé (taxe à 10 p. 100 de leur valeur les achats d'actions de sociétés étrangères effectués par des sociétés françaises) (p. 4692).

Article 12 *(allégement des droits sur les cessions de fonds de commerce) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 140 corrigé de M. Gilbert Gantier (porte à 700 000 F la fraction de la valeur taxable au taux de 6 p. 100) (p. 4693) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 191 de M. Jean de Gaulle (porte l'exonération à 150 000 F et ramène les taux de 6 p. 100 et de 11,8 p. 100 à respectivement 5 p. 100 et 10 p. 100) (p. 4693, 4694).

Après l'article 12 :

- *défavorable* à l'amendement n° 193 de M. Gilbert Gantier (réduit les montants de l'imposition forfaitaire annuelle sur les sociétés) (p. 4694) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 151 de M. Gilbert Gantier (réduit de 13,8 p. 100 à 10 p. 100 le taux du droit d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux de propriétés) (p. 4694) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. Charles Millon (réduit de 8,6 p. 100 à 5 p. 100 le taux du droit d'apport portant sur les immeubles et les fonds de commerce) (p. 4694).

Article 14 *(aménagement du régime d'imposition des plus-values d'apport en société) :*

- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) (p. 4695) ;
- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (applique les dispositions de l'article aux opérations réalisées à compter du 18 septembre 1991) (p. 4695).

Après l'article 15 :

- *défavorable* à l'amendement n° 280 de M. Philippe Auberger (supprime le précompte portant sur les distributions prélevées sur des résultats d'exercices clos depuis plus de cinq ans) (p. 4695) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 293 de M. Michel Voisin (supprime l'impôt de bourse) (p. 4696) ;

Impôts et taxes : impôt de bourse : engagements du Gouvernement (p. 4696).

Avant l'article 16 :

- *défavorable* à l'amendement n° 155 de M. Gilbert Gantier (attribue une majoration de la dotation de compensation au titre de la dotation globale de fonctionnement aux communes qui passeraient avec l'Etat des conventions mettant en œuvre des actions en faveur de l'environnement et du cadre de vie) (p. 4696) ;

Assemblée nationale : amendements : « cavaliers budgétaires » (p. 4696).

Article 16 *(amortissement exceptionnel des véhicules électriques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 157 corrigé de M. Gilbert Gantier (étend le bénéfice des dispositions de l'article aux véhicules fonctionnant au gaz propane liquéfié) (p. 4697).

Après l'article 18 :

- *défavorable* à l'amendement n° 156 corrigé de M. Gilbert Gantier (porte à 75 000 F le plafond de la déduction pour amortissement des véhicules de société) (p. 4697).

Demande la réserve de la discussion de l'article 17, de l'amendement n° 328 après l'article 17 et de l'article 18 (p. 4697) :

Après l'article 18 :

- *défavorable* à l'amendement n° 179 de M. Fabien Thiémé (exonère de la taxe sur les salaires les organismes et associations de tourisme social et familial à but non lucratif) (p. 4698) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 118 corrigé de M. Gilbert Gantier (ramène le décalage de la T.V.A. à 50 p. 100 de son montant et finance cette mesure par des privatisations) (p. 4698) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 97, deuxième correction, de M. Edmond Alphandéry (supprime immédiatement la règle du décalage d'un mois de la T.V.A. pour les nouvelles entreprises, fixe un échéancier la supprimant en dix ans pour les autres entreprises et finance ces mesures par des privatisations) (p. 4698) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 275 corrigé de M. Gilbert Gantier (réduit à 17,6 p. 100 le taux normal de la T.V.A. et finance cette mesure par des privatisations) (p. 4699) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 196 corrigé de M. Edmond Alphandéry (réduit à 18,2 p. 100 le taux normal de la T.V.A. et finance cette mesure par des privatisations) (p. 4699) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Fabien Thiémé (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable à certains produits alimentaires, relève le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués, supprime l'avoir fiscal et crée une surtaxe sur les revenus des placements financiers et immobiliers) (p. 4699) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Fabien Thiémé (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux fournitures scolaires et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4699) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Fabien Thiémé (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux produits pharmaceutiques et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4699) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Fabien Thiémé (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux journaux d'opinion et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4699) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 259 corrigé de M. Robert-André Vivien (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. sur la redevance pour droit d'usage des réseaux câblés télévisuels) (p. 4703) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Fabien Thiémé (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux ventes de voitures automobiles adaptées pour les handicapés ainsi qu'à tous les équipements spéciaux, accessoires et équipements des voitures automobiles adaptées pour les handicapés et majore l'imposition forfaitaire annuelle des sociétés) (p. 4704) ;

- *défavorable* aux amendements n[os] 116 corrigé de M. Gilbert Gantier et 284 de M. Claude Dhinnin (ramènent à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux produits de l'horticulture et de la sylviculture) (p. 4706) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4706).

Gouvernement : ministre de l'économie et des finances : engagement pris envers les horticulteurs en 1988 (p. 4706).

- *défavorable* à l'amendement n° 199 de M. Jean Tardito (ramène à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux produits de l'horticulture et de la sylviculture et supprime l'avoir fiscal) (p. 4706) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Gilbert Gantier (reporte au 1[er] janvier 1993 le relèvement à 18,6 p. 100 du taux de la T.V.A. sur les produits de l'horticulture et de la sylviculture) (p. 4706) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 114 corrigé de M. Ladislas Poniatowski (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux produits issus du débroussaillement des forêts) (p. 4707) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 154 de M. Gilbert Gantier (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux véhicules automobiles terrestres à moteur fonctionnant exclusivement au moyen de l'énergie électrique) (p. 4707) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Léonce Deprez (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux locations d'espaces publicitaires sur les terrains de sport consenties par les associations sportives, les sociétés à objet sportif et les sociétés d'économie mixte) (p. 4707) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 236 de M. Michel Giraud (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux prestations de traitement et de collecte des ordures ménagères effectuées dans le cadre du service public local pour le compte des collectivités locales ou de leurs groupements) (p. 4708) ;

- *ses observations* sur les amendements n[os] 237 de M. Michel Giraud et 299 de M. Ladislas Poniatowski (réduisent à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux prestations de traitement des ordures ménagères effectuées dans le cadre du service public local pour le compte des collectivités locales ou de leurs groupements) (p. 4708) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 153 de M. Georges Colombier (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux prestations de traitement des ordures ménagères effectuées dans le cadre du service public local pour le compte des collectivités locales ou de leurs groupements à condition que ces prestations permettent la production d'énergie ou de compost ou le recyclage des matières collectées) (p. 4708) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 235 de M. Jacques Toubon (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les œuvres d'art originales) (p. 4709) ;

Arts et spectacles : encouragement à la création et 1 p. 100 culturel (p. 4712).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4711).

- *soutient* l'amendement n° 329 du Gouvernement (réduit à 5,5 p. 100, jusqu'au 31 décembre 1992, le taux de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les œuvres d'art originales d'auteurs vivants) (p. 4709) : vote réservé (p. 4712) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 330 de M. Christian Estrosi (étend la réduction du taux de la T.V.A. aux œuvres d'art originales d'auteurs décédés et exonère de la T.V.A., jusqu'au 31 décembre 1992, les prestations fournies par les guides et accompagnateurs, sportifs, artistes du spectacle et dresseurs d'animaux) à l'amendement n° 329 du Gouvernement (p. 4709) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Charles Millon (supprime le taux majoré de la T.V.A. et finance cette mesure par des privatisations) (p. 4713) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 176 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (réduit à 16,5 p. 100 le taux majoré de la T.V.A. applicable à la région Corse) (p. 4713) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4713).

Impôts et taxes : Corse : régime fiscal (p. 4713).

Article 19 *(assujettissement au droit de mutation à titre onéreux des ventes aux enchères publiques de meubles) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de la commission (maintient l'assujettissement à la T.V.A. des ventes aux enchères publiques de meubles effectuées par les vendeurs redevables de la T.V.A.) (p. 4714).

Article 20 *(réduction du taux de la taxe sur les conventions d'assurances applicable à certains contrats) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 159 corrigé de M. Gilbert Gantier (réduit à 6 p. 100 le taux de la taxe sur les conventions relatives aux véhicules d'un poids supérieur à 3,5 tonnes) (p. 4715) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 160 corrigé de M. Gilbert Gantier (réduit à 10 p. 100 le taux de la taxe sur les conventions relatives aux véhicules d'un poids inférieur à 3,5 tonnes dont le propriétaire est inscrit au registre des métiers ou au registre du commerce et des sociétés) (p. 4715).

Après l'article 20 :

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Jean-Pierre Brard (institue une taxation progressive des plus-values sur valeurs mobilières au taux de 16 p. 100 pour celles comprises entre 50 000 F et 200 000 F et à celui de 25 p. 100 au-delà) (p. 4717) ;

Assemblée nationale : amendements : ordonnancement dans la discussion (p. 4715, 4716).

Taxe foncière sur les propriétés bâties (p. 4716).

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Jean-Pierre Brard (intègre les plus-values sur valeurs mobilières dans le revenu imposable ou dans le bénéfice lorsque le montant des cessions excède 150 000 F par an) (p. 4717) ;

Plus-values mobilières : revalorisation ou non du montant des cessions déclenchant l'imposition (p. 4717).

- *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Jean-Pierre Brard (institue une taxe de 25 p. 100 sur le bénéfice net réalisé par les entreprises qui commercialisent du pétrole en France) (p. 4724) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 230 de M. Jacques Roger-Machart (soumet aux droits de succession les primes d'assurance vie versées après 66 ans) (p. 4724).

Article 21 *(modification du tarif de la taxe intérieure de consommation applicable au gazole) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 161 corrigé de M. Gilbert Gantier et 247 de M. Patrick Ollier (de suppression) (p. 4725) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4725).

Article 22 *(taxation au taux des taxes applicables au supercarburant plombé des produits employés ou vendus pour des usages non autorisés) :*

Demande la réserve de la discussion de l'article (p. 4726).

Après l'article 22 :

- *soutient* l'amendement n° 331 du Gouvernement (exonère de droit de bail les loyers d'un montant annuel inférieur à 12 000 F) : vote réservé (p. 4727) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;

Impôts et taxes : droit de bail : application de l'exonération quelle que soit la durée de la location (p. 4727).

Article 22 précédemment réservé *(taxation au taux des taxes applicables au supercarburant plombé des produits employés ou vendus pour des usages non autorisés)* et amendements **après l'article 23 :**

- *défavorable* à l'amendement n° 282 précédemment réservé de M. Jean-Louis Masson (exonère le diester utilisé par les véhicules à moteur de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 4729, 4730) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 283 de M. Jean-Louis Masson (étend le bénéfice des dispositions de l'amendement à tout utilisateur, comme carburant, d'ester d'huile de colza ou de tournesol) à l'amendement n° 22 de la commission (exonère l'ester d'huile de colza et de tournesol utilisé par les transports publics locaux de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses afférentes à la T.V.A. supportées par ces produits) (p. 4729, 4730) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 290 deuxième correction de M. Laurent Fabius (exonère l'ester d'huile de colza et de tournesol utilisé par les transports publics locaux de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses afférentes à la T.V.A. supportées par ces produits) (p. 4729, 4730) ;

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : objet (p. 4729).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4729).

- *soutient* le sous-amendement n° 332 du Gouvernement (limite l'exonération de la taxe intérieure sur les produits pétroliers à l'année 1992, supprime l'éligibilité des dépenses de T.V.A. au fonds de compensation de la T.V.A. ainsi que le financement de l'amendement) ; le rectifie (applique l'exonération de la taxe intérieure sur les produits pétroliers aux années 1992 et 1993) à l'amendement n° 290, deuxième correction, de M. Laurent Fabius (p. 4729) : vote réservé (p. 4730) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Fabien Thiémé (exonère de la taxe sur les salaires les associations d'aide à domicile, les caisses des écoles ainsi que les hôpitaux et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4730) ;

Impôts et taxes : taxe sur les salaires : réduction du taux (p. 4730).

Après l'article 24 :

- *défavorable* à l'amendement n° 190 de M. François Rochebloine (relève de 20 p. 100 les limites d'application du régime d'imposition au forfait) (p. 4730) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission (prévoit que l'abattement dont bénéficient les adhérents à un centre de gestion agréé s'applique distinctement sur le bénéfice net agricole déclaré par chacun des membres du foyer fiscal gérant une exploitation agricole autonome et adhérant, à titre personnel, à un centre de gestion agréé) (p. 4731).

Article 25 *(relèvement des taux du droit de francisation et de navigation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 163 corrigé de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 4731).

Article 26 *(reconduction du régime fiscal des entreprises de presse) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 202 de M. Jean-Louis Masson (étend le bénéfice des avantages fiscaux accordés à la presse aux publications paraissant régulièrement au moins quatre fois par an) (p. 4732).

Après l'article 26 :

- *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Jean-Louis Masson (exonère de la T.V.A. les numéros d'écrits périodiques à caractère politique distribués gratuitement) (p. 4732).

Article 27 *(reconduction du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

- *ses observations* sur les amendements n°s 99 de M. Edmond Alphandéry, 164 corrigé de M. Gilbert Gantier et 204 de M. Jean-Louis Masson (de suppression) (p. 4733) ;

Impôts et taxes : tabac : augmentation du prix (p. 4733).

- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Jean Tardito (relève de 12 à 20 p. 100 le taux du prélèvement) (p. 4734) ;

Energie : taxe sur les énergies polluantes proposée par la Commission des Communautés européennes (p. 4734).

- *défavorable* à l'amendement n° 205 de M. Jean-Louis Masson (réduit de moitié le taux du prélèvement) (p. 4734).

Après l'article 27 :

- *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Jean-Pierre Brard (inclut les biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune lorsque leur valeur totale excède 6 000 000 F) (p. 4735) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Jean-Pierre Brard (exclut de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune les objets d'art et de collection créés depuis moins de quinze ans et dont la valeur globale n'excède pas 1 000 000 F) (p. 4735) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jean-Pierre Brard (inclut dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune les objets d'art et de collection dont le prix d'achat unitaire excède 1 000 000 F) (p. 4735).

Article 28 *(actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Jean-Pierre Brard (propose un nouveau barème) (p. 4736) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Jean-Louis Masson (accorde deux parts aux couples mariés pour le calcul de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4736).

Après l'article 28 :

- *défavorable* à l'amendement n° 165 corrigé de M. Gilbert Gantier (exclut la résidence principale de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4736) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Jean-Pierre Brard (institue une taxation spécifique des biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 4737) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Fabien Thiémé (limite l'exonération de la plus-value réalisée lors de la cession d'une résidence principale et réduit les abattements pour durée de détention sur les plus-values immobilières taxables) (p. 4737) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Michel Barnier (étend la possibilité de dation en paiement des droits de succession aux immeubles dont la situation ainsi que l'intérêt écologique ou paysager justifient la conservation à l'état naturel) (p. 4738) ;

  Assemblée nationale : amendements : recevabilité financière (p. 4738).

  Impôts et taxes : paiement en espèces (p. 4738, 4739).

  Impôts sur la fortune et le patrimoine : successions : dation (p. 4738, 4739).

  Lois de finances : loi organique : non-affectation des recettes (p. 4738, 4739).

- *défavorable* à l'amendement n° 233 de M. Michel Barnier (étend le bénéfice de l'amortissement à 100 p. 100 la première année prévu pour la protection de l'environnement aux investissements de sécurité réalisés par les installations classées au sens de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976) (p. 4739).

Article 29 *(hausse du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Edmond Alphandéry (propose une hausse supérieure du droit de consommation) (p. 4741) ;

- *soutient* l'amendement n° 333 du Gouvernement (reporte au 20 avril 1992 la hausse du droit de consommation prévue pour le 3 février 1992) (p. 4741, 4742) : vote réservé (p. 4742) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;

  Santé publique : coût du tabagisme (p. 4742).

  Tabac : prix : cumul au 20 avril 1992 du relèvement du droit de consommation et de la majoration du prix industriel (p. 4741).

- *défavorable* à l'amendement n° 300 de M. André Santini (diminue la hausse du droit de consommation sur les cigares) (p. 4742).

Après l'article 29 :

- *défavorable* à l'amendement n° 82 rectifié de M. Jean Tardito (institue un dégrèvement de quinze ans à compter de la date d'achèvement, avec effet rétroactif, de la taxe foncière sur les propriétés bâties portant sur les constructions financées principalement ou non par un prêt aidé à l'accession à la propriété) (p. 4743).

Article 30 *(relèvement de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 167 corrigé de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 4744).

Demande la réserve de la discussion de l'article 32 (p. 4744) ; examiné p. 4763.

Après l'article 32 :

- *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Philippe Vasseur (attribue une majoration de la dotation de compensation au titre de la dotation de fonctionnement aux communes de moins de 2 000 habitants concluant avec l'Etat des conventions portant sur le maintien de commerces de proximité et le développement d'activités économiques) (p. 4744) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 289 de M. Guy Malandain (unifie à 2,5 p. 100 les taux de la taxe additionnelle au droit de bail et y assujettit les immeubles de plus de quinze ans) (p. 4745) ;

- *soutient* l'amendement n° 336 du Gouvernement (unifie à 2,5 p. 100 les taux de la taxe additionnelle au droit de bail et y assujettit les immeubles de plus de quinze ans) : vote réservé (p. 4745) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 337 de M. Edmond Alphandéry (réduit le taux à 2 p. 100) à l'amendement n° 336 du Gouvernement (p. 4745).

Après l'article 34 :

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Philippe Vasseur (porte de 60 p. 100 à 70 p. 100 la possibilité de réduction du taux de la taxe sur les betteraves affectée au budget annexe des prestations sociales agricoles - B.A.P.S.A.) (p. 4746).

Article 35 *(aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 44 de M. Philippe Vasseur, 86 de M. Jean Tardito, 104 de M. Edmond Alphandéry, 248 de M. Patrick Ollier, 260 de M. Jean de Lipowski et 309 de M. Germain Gengenwin (de suppression) (p. 4747).

Article 36 *(ajustement du montant de la T.V.A. affectée au budget annexe des prestations sociales agricoles - B.A.P.S.A.) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 45 de M. Philippe Vasseur, 105 de M. Edmond Alphandéry, 249 de M. Patrick Ollier et 310 de M. Germain Gengenwin (de suppression) (p. 4747, 4748).

Article 37 *(relèvement du tarif et aménagement du recouvrement de la taxe de sûreté sur les aéroports) :*

- *ses observations* (p. 4749) ;

  Transports : aviation civile : Direction générale de l'aviation civile (p. 4749).

- *défavorable* à l'amendement n° 305 de M. Michel Inchauspé (maintient les tarifs actuels de la taxe) (p. 4749) ;

- *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (de précision) (p. 4749) ;

- *soutient* l'amendement n° 334 du Gouvernement (mentionne expressément le caractère contradictoire de la procédure préalable à la mise en recouvrement de pénalités) : vote réservé (p. 4749) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817).

Article 38 *(majoration des rentes viagères) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. André Rossi (dispose que le Gouvernement présentera avant le 31 décembre 1992 un rapport précisant la perte de pouvoir d'achat subie par les rentes viagères du fait de leur indexation sur l'indice des prix à la consommation hors tabac) (p. 4750).

Après l'article 17 *(suite) :*

- *favorable* à l'amendement n° 328 rectifié, précédemment réservé, de M. Alain Richard (assouplit les conditions mises à la déductibilité des intérêts d'emprunts afférents à l'acquisition de la résidence principale) (p. 4751).

Article 18 précédemment réservé *(aménagement des droits d'enregistrement sur les actes des huissiers de justice) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 335 de M. Alain Richard (porte de 40 F à 50 F le montant du droit simple applicable aux interventions des huissiers de justice) (p. 4752).

Article 7 précédemment réservé *(pérennisation des mesures d'allégement de la taxe d'habitation)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean Tardito (réduit à 2 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts, et supprime l'avoir fiscal) (p. 4756) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean Tardito (réduit à 2 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts, réserve le bénéfice de cette disposition aux habitations dont la valeur locative n'excède pas 50 000 F et supprime l'avoir fiscal) (p. 4756) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,1 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts, et supprime l'avoir fiscal) (p. 4757) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 213 de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,2 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts, et supprime l'avoir fiscal) (p. 4757) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 214 de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,3 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts, et supprime l'avoir fiscal) (p. 4758) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 215 de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,4 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts, et supprime l'avoir fiscal) (p. 4758) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 216 de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,5 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts, et supprime l'avoir fiscal) (p. 4758) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 217 de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,6 p. 100 le taux de plafonnement de la taxe d'habitation par rapport au revenu imposable, prévu par l'article 1414 C du code général des impôts, et supprime l'avoir fiscal) (p. 4758) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (dégrève d'office les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion - R.M.I. - de la taxe départementale sur le revenu) (p. 4759) ;

  Taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu : engagement du ministre délégué au budget de publier une instruction ministérielle relative au dégrèvement par voie gracieuse de la taxe départementale sur le revenu pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (R.M.I.) ayant été imposables à l'impôt sur le revenu au titre de l'année précédente (p. 4759).
- *ses observations* sur l'amendement n° 219 de M. Jean-Pierre Brard (porte le plafonnement du dégrèvement de la taxe d'habitation effectué en fonction du revenu imposable à 80 p. 100 de la différence entre la cotisation brute et le montant de référence mentionné à l'article 1414 C du code général des impôts et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4760).

Article 17 précédemment réservé *(remplacement des dégrèvements d'office d'impôts locaux par une exonération)* :

- *défavorable* aux amendements n°s 158 corrigé de M. Gilbert Gantier et 246 de M. Patrick Ollier (de suppression) (p. 4760) ;
- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (dégrève d'office les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion - R.M.I. - de la taxe d'habitation) (p. 4762) ;
- *favorable* à l'amendement n° 19 corrigé de la commission (corrige une erreur matérielle) (p. 4762).

Après l'article 29 *(suite)* :

- *soutient* l'amendement n° 341 du Gouvernement (porte de 30 à 50 p. 100 du chiffre d'affaires le taux de la taxation des services d'informations téléphoniques ou télématiques à caractère pornographique) (p. 4762) : vote réservé (p. 4763) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 344 de M. Philippe Auberger (porte à 100 p. 100 du chiffre d'affaires le taux de la taxation des services d'informations téléphoniques ou télématiques à caractère pornographique) à l'amendement n° 341 du Gouvernement (p. 4763) ;

  Constitution : constitutionnalité du sous-amendement (p. 4763).
- *soutient* l'amendement n° 339 du Gouvernement (majore les tarifs du droit de timbre de dimension) (p. 4762) : vote réservé (p. 4763) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;
- *soutient* l'amendement n° 342 du Gouvernement (majore les tarifs des droits de timbre perçus au titre de la délivrance de la carte nationale d'identité et lors du renouvellement de la carte de séjour des étrangers) (p. 4762) : vote réservé (p. 4763) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;
- *soutient* l'amendement n° 340 du Gouvernement (majore le tarif du droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire des véhicules à moteur) (p. 4762, 4763) : vote réservé (p. 4763) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;
- *soutient* l'amendement n° 338 du Gouvernement (majore le tarif du droit fixe d'enregistrement et de la taxe de publicité foncière) : vote réservé (p. 4763) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817).

Article 32 précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle)* :

- *défavorable* aux amendements n°s 25 de la commission, 41 de M. Jean de Gaulle, 85 de M. Jean Tardito, 168 corrigé de M. Gilbert Gantier et 281 de M. Philippe Auberger (de suppression) (p. 4768) ;
- *soutient* l'amendement n° 343 du Gouvernement (maintient le versement de la fraction de la compensation excédant 2 p. 100 des recettes fiscales et exclut du dispositif de l'article les communes percevant la dotation de solidarité urbaine ou la dotation de solidarité Ile-de-France, les départements bénéficiaires de la dotation de solidarité ainsi que toutes les collectivités dont les bases de taxe professionnelle par habitant sont inférieures à la moyenne nationale des collectivités de même nature) ; le rectifie (ajout de précisions rédactionnelles) (p. 4768, 4769, 4772, 4773) : vote réservé (p. 4774) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817) ;

  Assemblée nationale : conditions de travail (p. 4772).

  Paris : coût du dispositif (p. 4772).
- *défavorable* au sous-amendement n° 346 de M. Philippe Auberger (précise que l'appréciation du montant par habitant des bases de taxe professionnelle se fait par référence aux collectivités de même nature et de même strate de population) à l'amendement n° 343 du Gouvernement (p. 4772) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 222 de M. Jean-Pierre Brard (exclut du dispositif de l'article les communes éligibles à la dotation de solidarité Ile-de-France ou comportant au moins un quartier faisant l'objet d'une procédure de développement social urbain) (p. 4773) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 272 de M. Jean Briane (exclut du dispositif de l'article les départements éligibles à la dotation de solidarité) (p. 4774).

Article 39 et Etat A *(équilibre général du budget)* :

- *soutient* l'amendement n° 345 du Gouvernement (majore et minore des évaluations de recettes et prend en compte des dépenses acceptées par le Gouvernement en cours de discussion) (p. 4790) : vote réservé (p. 4791) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles

(budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1991] :

Son retard dû aux « embarras de Paris » (p. 6029).

Agriculture : importations de viande et de bétail (p. 6050).

Collectivités locales : comptes d'avances : présentation en équilibre et déficit d'exécution (p. 6057).

Communautés européennes (p. 6049, 6050, 6060).

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) et assurance-crédit (p. 6043, 6044).

Comptes spéciaux du Trésor :
- généralités : création, suppression, soldes financiers (p. 6057) ;
- compte de gestion de titres du secteur public (p. 6057) ;
- directions départementales de l'équipement : compte de commerce (p. 6057, 6058) ;
- Fonds d'aménagement de l'Ile-de-France (p. 6057) ;
- Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) et engagements du ministre délégué (p. 6057, 6058).

Coopération et développement (p. 6044, 6057).

Douanes :
- commissionnaires (p. 6056) ;
- compétences : marché unique et accords de Schengen (p. 6049, 6050) ;
- résultats (p. 6048).

Drogue (p. 6048, 6049, 6050).

Epargne : niveau (p. 6043, 6046).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6043, 6046) ;
- dépenses (p. 6043) ;
- dette publique (p. 6043, 6046) ;
- impôts : remboursements et dégrèvements (p. 6043) ;
- nomenclature budgétaire (p. 6042) ;
- recettes : diminution induite par le ralentissement de la croissance (p. 6043) ;
- régulation budgétaire (p. 6045).

Fonctionnaires et agents publics : accord salarial : financement (p. 6045).

Imprimerie nationale :
- généralités : dépenses, recettes, productions (p. 6059) ;
- Communautés européennes : marché unique (p. 6060) ;
- établissement de Bondoufle (p. 6059) ;
- La Poste et France Télécom : nouveau statut leur permettant de choisir leurs fournisseurs (p. 6059) ;
- livres en braille (p. 6060) ;
- personnels : effectifs, intérim, statut (p. 6059) ;
- statut (p. 6060) ;
- versement au Trésor (p. 6060).

Ministère de l'économie et des finances :
- « délocalisations » (p. 6060) ;
- direction générale des impôts (D.G.I.) (p. 6048) ;
- modernisation et déconcentration (p. 6048, 6049) ;
- personnels : effectifs, charge de travail, formation professionnelle, action sociale, logement (p. 6048, 6049) ;
- rapport Choussat sur le dialogue social et la gestion des services (p. 6048, 6049).

Monnaies et médailles :
- généralités : dépenses, recettes, productions (p. 6060, 6061) ;
- « délocalisation » (p. 6061) ;
- missions (p. 6061) ;
- personnels : effectifs : statut (p. 6061) ;
- pièce de 20 F (p. 6060) ;
- pièce de 5 F à l'effigie de Pierre Mendès France (p. 6061).

Parlement : contrôle (p. 6044).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 6043).

Postes et télécommunications : La Poste (p. 6045).

Rapatriés :
- entreprises : remise des prêts et consolidation des dettes (p. 6044, 6048) ;
- harkis et enfants de harkis (p. 6044) ;
- indemnisation : loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au réglement de l'indemnisation des rapatriés : exécution (p. 6044, 6046, 6047, 6048) ;
- mémorial de la France d'outre-mer (p. 6048) ;
- retraites (p. 6044, 6046).

Revenu minimum d'insertion (p. 6044).

Secteur public : entreprises publiques :
- dotations en capital : niveau et financement (p. 6044) ;
- privatisations (p. 6044, 6045).

Taxes parafiscales :
- généralités : création, suppression, produit, renouvellement (p. 6059) ;
- agriculture (p. 6059).

Réponses aux questions :

Imprimerie nationale :
- Communautés européennes : marché unique (p. 6065) ;
- personnels : statut (p. 6065, 6066) ;
- statut (M. Marc Dolez) (p. 6065, 6066) ;
- La Poste et France Télécom : nouveau statut leur permettant de choisir leurs fournisseurs (p. 6065).

Monnaies et médailles :
- missions (M. Pierre Ducout) (p. 6064) ;
- personnels : statut (M. Pierre Ducout) (p. 6065) ;
- pièce d'un écu (M. Pierre Ducout) (p. 6064) ;
- société « Distribution monnaie Paris international » (M. Pierre Ducout) (p. 6064, 6065) ;
- statut (M. Pierre Ducout) (p. 6064).

Rapatriés : indemnisation : loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au réglement de l'indemnisation des rapatriés : exécution et situation des personnes âgées de plus de soixante-dix ans (M. Jean-Michel Couve) (p. 6067).

Revenu minimum d'insertion : bilan et imputation sur le budget des charges communes (M. Gilbert Gantier) (p. 6062).

Vote des crédits :

Demande la réserve des crédits des charges communes et des votes sur les comptes spéciaux du Trésor et maintien de la réserve sur les lignes 48 (redevance T.V.) et 49 (taxe sur la publicité radiodiffusée et télévisée) de l'Etat E annexé à l'article 58 relatif aux taxes parafiscales (p. 6068).

Etat B, titres Ier à IV, et état C, titres V et VI :

- *ses observations* sur l'amendement n° 53 de M. Gilbert Gantier (réduit de 3 290 000 000 F les autorisations de programme et les crédits de paiement du titre V de l'Etat C (p. 6068) ;

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation de leur produit au compte de gestion de titres du secteur public et apports en capital (compte de commerce n° 904-09) (p. 6068).

Avant l'article 85 :

- *défavorable* à l'amendement n° 218 de M. Edmond Alphandéry (dispose que le Gouvernement déposera un rapport sur les conditions d'attribution de la garantie de la COFACE aux ventes d'armements en précisant la solvabilité des bénéficiaires et les perspectives d'utilisation des armes vendues) (p. 6069) ;

Armes : ventes : Afrique (p. 6069).

Parlement : contrôle (p. 6069).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Après l'article 82 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. Gilbert Gantier (dispose que le Gouvernement établira avant le 31 décembre 1992 un rapport comprenant un état détaillé

de la situation patrimoniale de l'Etat) (p. 6092, 6093) ; le rectifie (rapport relatif à la situation patrimoniale de l'Etat adressé au Parlement) (p. 6093) ;

Etat : « délocalisations » (p. 6093).

Article 63 *(suppression de l'exonération temporaire de taxe foncière sur les propriétés non bâties des terres incultes et friches mises en culture) :*

- *ses observations* (p. 6093, 6094) ;

Environnement : fiscalité : taxe sur les déchets (p. 6093, 6094).

Article 64 *(exonération temporaire et facultative de taxe professionnelle des investissements de désulfuration et de conversion du fioul lourd) :*

- *favorable* à l'amendement n° 88 de la commission (étend le dispositif de l'article aux investissements conduisant à la production de soufre liquide) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 6094).

Article 65 *(exonération temporaire et facultative de taxe professionnelle des installations de stockage de gaz) :*

- *favorable* à l'amendement n° 89 de la commission (rédactionnel) (p. 6095).

Après l'article 65 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 90 de la commission (applique la réduction de valeur locative prévue à l'article 1518 B du code général des impôts aux seules immobilisations corporelles directement concernées par la restructuration et supprime ce dispositif à compter du 1er janvier 1992 pour les opérations réalisées depuis le 1er janvier 1989) (p. 6095).

Demande la réserve de la discussion des amendements nos 179 de M. Paul Dhaille et 90 de la commission (p. 6094, 6095) : examinés p. 6154.

Avant l'article 68 :

- *défavorable* à l'amendement n° 43 corrigé de M. Gilbert Gantier (institue un « plan d'épargne entreprise retraite » donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements, permet à l'employeur de les abonder et, à ce titre, l'autorise à déduire jusqu'à 10 000 F par an et par salarié de son bénéfice imposable et exonère d'impôt sur le revenu les produits du plan ou la rente viagère) (p. 6097) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 44 corrigé de M. Gilbert Gantier (institue un plan d'épargne en actions donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements et dont les produits ou la rente viagère sont exonérés d'impôt sur le revenu) (p. 6097) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 151 corrigé de M. Jean de Gaulle (institue un compte d'épargne pour l'investissement des entreprises - C.E.P.I.E. - et en exonère les produits de l'impôt sur le revenu) (p. 6098) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 152 corrigé de M. Jean de Gaulle (module l'exonération d'impôt sur le revenu bénéficiant aux produits du compte d'épargne pour l'investissement des entreprises - C.E.P.I.E. - en fonction de la durée de l'engagement d'épargne) (p. 6098) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Guy Bêche (subordonne l'exonération des entreprises nouvelles de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu à leur adhésion à un centre de gestion agréé) (p. 6100, 6101) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 182 de M. Guy Bêche (relève les limites supérieures du régime simplifié d'imposition) (p. 6101) ;

Assemblée nationale : amendements : recevabilité financière (p. 6101).

- *ses observations* sur l'amendement n° 183 de M. Guy Bêche (étend les compétences des centres de gestion agréés et les soumet à un examen d'activité professionnelle annuel effectué par des membres de l'Ordre des experts-comptables) (p. 6102, 6103) ;

Assemblée nationale : amendements : « cavaliers budgétaires » (p. 6103).

Professions libérales et travailleurs indépendants : experts-comptables : projet de loi portant réforme de la profession (p. 6102).

Article 68 *(participation des salariés au rachat de leur entreprise) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 156 de M. Edmond Alphandéry (porte à 200 000 F par an la limite de déduction des intérêts d'emprunt du revenu imposable des salariés) (p. 6112) ;

- *défavorable* aux amendements identiques nos 91 de la commission, 157 de M. Edmond Alphandéry et 200 de M. Gilbert Gantier (maintiennent à 150 000 F par an la limite de déduction des intérêts d'emprunt du revenu imposable des salariés) (p. 6113) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 223 de M. Alain Richard (impose à la société holding la détention de plus de 70 p. 100 des droits de vote de la société rachetée et reconduit le mécanisme du crédit d'impôt en faveur de la société holding) (p. 6114) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 139 de M. Philippe Auberger (dispose que le nombre de salariés ne peut être inférieur à cinq et réduit le pourcentage de l'effectif de 10 à 5 p. 100 pour les entreprises de plus de mille salariés) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 6115) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Gilbert Gantier (dispose que le nombre de salariés ne peut être inférieur à trois pour les entreprises de moins de cinquante salariés) (p. 6115) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 201 de M. Gilbert Gantier (institue une reprise des avantages fiscaux consentis aux salariés au prorata des titres cédés) (p. 6115) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Gilbert Gantier (supprime le paragraphe VI de l'article disposant que les avantages fiscaux consentis aux salariés cessent de s'appliquer lorsqu'une des conditions fixées pour leur obtention n'est plus satisfaite) (p. 6116) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 184 de M. Jacques Roger-Machart (autorise l'emploi des fonds de participation ou d'intéressement au rachat de parts sociales des sociétés constituées entre salariés et précise que les salariés d'entreprises dont le capital est détenu à plus de 50 p. 100 par une autre société peuvent participer à la reprise de cette dernière) (p. 6116) ;

Gouvernement : instruction ministérielle relative à l'emploi des fonds de participation ou d'intéressement au rachat de parts sociales des sociétés constituées entre salariés (p. 6116).

- *défavorable* à l'amendement n° 207 de M. Gilbert Gantier (réduit à 80 p. 100 le pourcentage de détention du capital de la société rachetée par la société holding pour l'attribution du crédit d'impôt à cette dernière) (p. 6117).

Après l'article 68 :

- *défavorable* à l'amendement n° 217 de M. Jacques Roger-Machart (institue une procédure d'éviction des actionnaires minoritaires de la société rachetée par cession de leurs titres à la société holding ou conversion de ceux-ci en actions de cette société si elle détient plus de 70 p. 100 du capital de la société rachetée) (p. 6118) ;

Assemblée nationale : amendements : « cavaliers budgétaires » (p. 6118).

Constitution : constitutionnalité de l'amendement (p. 6118).

- *ses observations* sur l'amendement n° 92 de la commission (institue à certaines conditions la déductibilité fiscale des primes d'assurance vie souscrite par les entreprises à leur profit au titre de leurs dirigeants ou collaborateurs) (p. 6118, 6119) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 93 de la commission (maintient jusqu'au 31 décembre 1992 le dispositif de la reprise d'entreprise par ses salariés) (p. 6119).

Article 69 *(institution d'une réduction d'impôt pour la formation des chefs d'entreprises individuelles) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 189 de M. Michel Jacquemin (porte à 12 000 F le plafond des dépenses prises en compte pour l'obtention de la réduction d'impôt) (p. 6119) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Gilbert Gantier (porte à 10 000 F le plafond des dépenses prises en compte pour l'obtention de la réduction d'impôt) (p. 6119) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 188 de M. Michel Jacquemin (étend le dispositif de l'article à la formation des conjoints participant à l'exercice de la profession) (p. 6120) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 190 de M. Michel Jacquemin (rend les frais de voyage et de déplacement éligibles à la réduction d'impôt) (p. 6120) ;

- *favorable* à l'amendement n° 94 de la commission (rédactionnel) (p. 6120).

Article 70 *(exonération partielle des rémunérations versées à l'ancien chef d'entreprise individuelle par le repreneur) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 95 de la commission (de suppression) (p. 6120, 6121).

Après l'article 70 :

- *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. Germain Gengenwin (opère un abattement de 50 p. 100 sur la valeur des biens professionnels transmis à titre gratuit) (p. 6121) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 158 de M. Germain Gengenwin (étend le bénéfice des dispositions relatives aux donations-partage à l'enfant ou au descendant unique) (p. 6121) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 160 de M. Edmond Alphandéry (institue un crédit d'impôt égal à 10 p. 100 du montant de leurs investissements amortissables en faveur des entreprises industrielles, commerciales et artisanales soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) (p. 6121).

Article 71 *(exonération de certaines plus-values d'apport) :*

Demande la réserve des votes sur l'article 71 et les amendements qui s'y rattachent (p. 6122).

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de la commission (de suppression) (p. 6122) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 140 de M. Philippe Auberger (étend le dispositif de l'article aux apports faits par des personnes extérieures à l'entreprise et porte de trente à soixante jours le délai de réalisation de l'augmentation de capital postérieure à la cession) (p. 6123) ;

- *favorable* à l'amendement n° 161 de M. Edmond Alphandéry (rédactionnel) (p. 6123) ;

- *soutient* l'amendement n° 237 du Gouvernement (rédactionnel) : vote réservé (p. 6123) ; rejeté en première délibération : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6183) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. Germain Gengenwin (exonère la plus-value réalisée par une entreprise industrielle, artisanale, commerciale ou agricole à l'occasion de la cession, de l'expropriation ou de la perception d'une indemnité d'assurance sous condition de réinvestissement dans un délai d'un an) (p. 6123).

Article 72 *(crédit d'impôt pour augmentation de capital) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Gilbert Gantier (porte le crédit d'impôt de 25 à 30 p. 100 du montant des souscriptions en numéraire) (p. 6125) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Gilbert Gantier (porte de 500 à 700 millions de F pour les entreprises industrielles et de 100 à 300 millions de F pour les autres entreprises les plafonds de chiffres d'affaires ouvrant droit au crédit d'impôt) (p. 6125) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 202 de M. Gilbert Gantier (étend le dispositif de l'article aux entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics) (p. 6125) ;

- *favorable* à l'amendement n° 97 de la commission (retient le tiers du chiffre d'affaires de l'activité commerciale des entreprises industrielles pour l'application du plafond de 500 millions de francs) (p. 6125) ;

- *défavorable* aux amendements n°s 99 corrigé de la commission et 141 de M. Philippe Auberger (étendent le dispositif de l'article aux sociétés détenues par une ou plusieurs personnes morales lorsque des personnes physiques détiennent plus de 75 p. 100 des droits de vote de ces dernières) (p. 6126) ;

- *défavorable* aux amendements n°s 11 de M. Gilbert Gantier et 142 de M. Philippe Auberger (ramènent de 50 p. 100 à un tiers la condition de détention du capital par des personnes physiques) (p. 6126) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Gilbert Gantier (supprime l'imputation de la variation nette négative du montant global des comptes courants d'associés sur celui des souscriptions en numéraire) (p. 6127) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Philippe Auberger (précise que les distributions de bénéfices constatées entre le 15 septembre 1991 et la date de l'augmentation de capital ne s'imputent pas sur le montant des souscriptions en numéraire) (p. 6127) ;

- *soutient* l'amendement n° 238 du Gouvernement (précise que les distributions de bénéfices décidées par l'assemblée générale avant le 15 septembre 1991 ne s'imputent pas sur le montant des souscriptions en numéraire) : adopté (p. 6127) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 204 de M. Gilbert Gantier (impute le crédit d'impôt en totalité sur l'impôt dû au titre du premier exercice clos à compter du 31 décembre de l'année de réalisation de l'augmentation de capital) (p. 6127) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Philippe Auberger (permet le report du crédit d'impôt qui n'a pu être imputé jusqu'au cinquième exercice suivant celui au cours duquel l'augmentation de capital a été réalisée) (p. 6129) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Edmond Alphandéry (permet le report du crédit d'impôt qui n'a pu être imputé dans un délai de cinq ans suivant l'exercice au cours duquel l'augmentation de capital a été réalisée) (p. 6128) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 205 de M. Gilbert Gantier (de coordination) (p. 6128) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 144 de M. Philippe Auberger (supprime la réduction ou la restitution du crédit d'impôt dans le cas de fusion ou d'absorption intervenant plus d'un an après la réalisation de l'augmentation de capital) (p. 6128) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 206 de M. Gilbert Gantier (de coordination) (p. 6128) ;

- *favorable* à l'amendement n° 98 corrigé de la commission (étend aux fusions ou absorptions de sociétés les clauses de non-réduction ou de non-restitution du crédit d'impôt pour apurement des pertes ou incorporation des comptes courants d'associés au capital) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 6129) ;

- *soutient* l'amendement n° 226 du Gouvernement (étend le dispositif de l'article aux augmentations de capital décidées et réalisées entre le 15 novembre et le 31 décembre 1991) : adopté (p. 6129).

Article 73 *(incitation fiscale à la résiliation anticipée de certains baux de construction) :*

- *favorable* à l'amendement n° 100 de la commission (rédactionnel) (p. 6129) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 101 de la commission (précise que le dispositif de l'article s'applique à la condition que les droits sociaux reçus en rémunération de l'apport correspondent à une augmentation de capital) (p. 6129) ;

- *favorable* à l'amendement n° 102 de la commission (retient le tiers du chiffre d'affaires de l'activité commerciale des entreprises industrielles pour l'application du plafond de 500 millions de francs) (p. 6130) ;

- *favorable* à l'amendement n° 103 de la commission (de précision) (p. 6130).

Après l'article 73 :

- *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Claude Wolff (amortit à 100 p. 100 les investissements d'amélioration effectués en 1993 par les entreprises d'hôtellerie et de restauration) (p. 6130).

Avant l'article 74 :

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Charles Millon (ramène à 50 p. 100 le taux de la dernière tranche de l'impôt sur le revenu pour l'année 1993) (p. 6130) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Philippe Auberger (opère un abattement de 12 000 F par personne à charge sur l'assiette de la contribution sociale généralisée) (p. 6130) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 104 corrigé rectifié de la commission (institue un prélèvement sur les bases de taxe professionnelle de communes n'appartenant pas à un groupement à fiscalité propre et l'affecte aux communautés urbaines et districts à fiscalité propre dont le potentiel fiscal est inférieur de 10 p. 100 à la moyenne de leur catégorie) (p. 6131) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 106 de la commission (institue un prélèvement sur les bases de taxe professionnelle de communautés urbaines et de districts à fiscalité propre et l'affecte à ceux d'entre eux dont le potentiel fiscal est inférieur de 10 p. 100 à la moyenne de leur catégorie) (p. 6132) ;
- *soutient* l'amendement n° 225 du Gouvernement (étend aux groupements de communes le bénéfice de la seconde part du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) : adopté (p. 6132) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 105 de la commission (exonère du prélèvement, prévu à l'article 1648 AA du code général des impôts, les bases de taxe professionnelle des grandes surfaces qui s'installeraient sur des zones d'activités faisant l'objet d'une convention de partage de la taxe professionnelle conclue antérieurement au 1er mai 1991) (p. 6133) ;
- *défavorable* aux amendements nos 224 de M. Bernard Carton et 234 rectifié de M. Jean-Pierre Brard (assimilent les logements appartenant aux sociétés d'économie mixte - S.E.M. - attribués sous conditions de ressources à ceux des organismes d'H.L.M. attribués selon ces mêmes critères pour la détermination des valeurs locatives prévue par la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 et, à compter de l'année d'application de cette loi, exonèrent de la taxe spéciale d'équipement les logements des S.E.M. et des organismes d'H.L.M. attribués sous conditions de ressources) (p. 6134, 6135) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 107 corrigé de la commission (avance du 30 septembre au 30 juin 1992 la date de dépôt du rapport du Gouvernement au Parlement sur les modalités et les conséquences d'une réforme de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 6135, 6136) ;

  Gouvernement : engagement du ministre délégué : dépôt avant le 30 juin 1992 d'un rapport relatif au calcul de la taxe sur la base de la valeur ajoutée (p. 6135, 6136).
- *défavorable* à l'amendement n° 108 de la commission (porte de 2 à 10 p. 100 le taux du prélèvement fixe sur le produit des jeux des « machines à sous ») (p. 6136) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Gilbert Gantier (institue un plan d'épargne pour l'éducation donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements et dont les produits ou la rente viagère sont exonérés d'impôt sur le revenu) (p. 6136) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 64 de M. Gilbert Gantier (étend le bénéfice du crédit d'impôt recherche aux dépenses relatives à la création des nouvelles collections des industries saisonnières) (p. 6137).

Article 74 *(reconduction du prélèvement social de 1 p. 100 sur les revenus du patrimoine et les produits de placement)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 131 de M. Philippe Auberger (de suppression) (p. 6137).

Article 75 *(aménagement de la fiscalité des groupes)* (p. 6137) :

- *défavorable* à l'amendement n° 132 de M. Philippe Auberger (ramène de 95 p. 100 à 70 p. 100 le seuil de détention du capital pour l'application du régime de la fiscalité des groupes) (p. 6138) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 208 de M. Gilbert Gantier (précise que les sommes réintégrées au résultat d'ensemble à raison des subventions et abandons de créances déductibles font l'objet d'une déduction de ce même résultat lors de la sortie du groupe d'une des sociétés concernées) (p. 6139) ;

  Gouvernement : ministère de l'économie et des finances : maintien de l'instruction administrative du 9 mai 1988 (p. 6139).
- *favorable* à l'amendement n° 109 de la commission (précise que le nouveau régime des réintégrations consécutives à des opérations de restructuration ne remet pas en cause le mécanisme et les effets d'une dispense intervenue avant le 1er janvier 1992) (p. 6139) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 110 de la commission (introduit à l'article 223 B du code général des impôts - détermination du résultat d'ensemble - le régime appliqué aux dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation des créances sur d'autres sociétés du groupe par l'instruction administrative du 9 mai 1988 relative aux groupes de sociétés) (p. 6139) ;

  Loi : domaine (p. 6139).
- *ses observations* sur l'amendement n° 111 de la commission (introduit à l'article 223 D du code général des impôts - détermination des plus-values ou moins-values d'ensemble - le régime appliqué aux dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation des créances sur d'autres sociétés du groupe par l'instruction administrative du 9 mai 1988 relative aux groupes de sociétés) (p. 6139) ;
- *favorable* à l'amendement n° 112 de la commission (rédactionnel) (p. 6140) ;
- *favorable* à l'amendement n° 113 de la commission (applique les dispositions des paragraphes IV et V de l'article à la détermination des résultats des exercices ouverts à compter du 1er janvier 1992) (p. 6140) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Philippe Auberger (étend à toutes les distributions intervenant au cours du premier exercice suivant la sortie du groupe la dispense de précompte prévue pour celles effectuées au cours de cet exercice et avant l'événement qui entraîne la sortie du groupe) (p. 6140).

Article 76 *(régime fiscal des cessions ou concessions de droits de la propriété industrielle)* :

- *défavorable* aux amendements nos 114 de la commission, 134 de M. Philippe Auberger et 166 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) (p. 6142) ;

  Impôt sur les sociétés : baisse du taux et réduction concomitante des dispositions dérogatoires (p. 6142).

  Recherche : fiscalité (p. 6142).
- *défavorable* à l'amendement n° 210 de M. Gilbert Gantier (propose une nouvelle rédaction du 2e alinéa du paragraphe I précisant et étendant l'application du régime des plus-values à long terme et substitue la notion de produits nets de cession à celle de résultat net) (p. 6143) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 211 de M. Gilbert Gantier (propose une nouvelle rédaction du 2e alinéa du paragraphe I précisant et étendant l'application du régime des plus-values à long terme, définit la notion de produits nets de cession et la substitue à celle de résultat net) (p. 6143) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 123 de M. Alain Richard (étend l'application du régime des plus-values à long terme aux procédés et techniques industriels nécessaires à l'exploitation des brevets ou inventions brevetables et cédés ou concédés en même temps que ces derniers) (p. 6143) ;
- *soutient* l'amendement n° 227 du Gouvernement (étend l'application du régime des plus-values à long terme aux procédés et techniques industriels résultant d'opérations de recherche et indispensables à l'exploitation des droits cédés ou concédés en même temps que ces derniers) : adopté (p. 6143) ;
- *favorable* à l'amendement n° 124 de M. Alain Richard (rédactionnel) (p. 6144) ;
- *favorable* à l'amendement n° 125 de M. Alain Richard (rédactionnel) (p. 6144) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Alain Richard (précise que les dispositions de l'article ne s'appliquent qu'aux concessions de licences conclues à compter du 1er janvier 1992) (p. 6144) ;

- *soutient* l'amendement n° 228 du Gouvernement (précise que la condition d'exclusivité relative aux licences d'exploitation s'applique aux contrats conclus à partir du 1er janvier 1992 et aux contrats renouvelés ou faisant l'objet d'un avenant à compter de la même date) : devenu sans objet (p. 6144).

Article 78 *(plafonnement du tarif des droits de mutation à titre onéreux afférents aux immeubles à usage d'habitation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Gilbert Gantier (réduit de 0,5 p. 100 chacun des taux proposés) (p. 6145).

Article 79 *(exonération facultative de taxe professionnelle de certaines locations en meublé) :*

- *favorable* à l'amendement n° 127 de M. Alain Richard (rédactionnel) (p. 6145).

Après l'article 80 :

- *défavorable* à l'amendement n° 20 rectifié de M. Jean Tardito (exonère de la taxe d'habitation afférente à la résidence principale les contribuables exonérés de l'impôt sur le revenu l'année précédente avant imputation de l'avoir fiscal et crédits d'impôt, des prélèvements ou retenues à la source non libératoires de l'impôt sur le revenu et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6146) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la taxe départementale sur le revenu afférente à la résidence principale les contribuables exonérés de l'impôt sur le revenu l'année précédente et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6146) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 73 de M. Jean Tardito (réserve le bénéfice de la réduction de 16 p. 100 des bases de la taxe professionnelle aux entreprises situées dans les communes ayant un taux de taxe professionnelle supérieur au taux moyen national) (p. 6147) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 22 rectifé de M. Jean Tardito (institue une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 1,7 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 6147) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 26 rectifié de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimale de taxe professionnelle égale à 0,7 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 6148) ;

  Entreprises : charges : allégement (p. 6148).
- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean Tardito (supprime la réduction de 16 p. 100 des bases de la taxe professionnelle) (p. 6149) ;

  Communes : dotation de solidarité rurale (p. 6150).
- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Jean-Pierre Brard (module la réduction de 16 p. 100 des bases de la taxe professionnelle en fonction du taux de la taxe pratiqué par la commune, fixe la réduction maximale à 16 p. 100 et crée un fonds de solidarité alimenté par les communes dont le taux de réduction des bases se trouve ramené à moins de 16 p. 100, leur cotisation étant calculée par application à leur produit de taxe professionnelle sans compensations d'un taux égal au quart de la différence entre 16 p. 100 et le taux de la réduction des bases en vigueur) (p. 6151).

Article 82 *(pouvoirs de contrôle des agents du service de la redevance pour droit d'usage d'un appareil récepteur de télévision) :*

Demande la réserve du vote sur l'article (p. 6153).

- *défavorable* aux amendements nos 115 de la commission, 65 de M. Gilbert Gantier et 192 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) (p. 6153) ;

  Audiovisuel : redevance :
  - déclaration des appareils récepteurs de télévision jointe au formulaire de taxe d'habitation (p. 6153) ;
  - visites domiciliaires (p. 6152, 6153).

  Droits de l'homme et libertés publiques : loi informatique et libertés et lutte contre la fraude fiscale (p. 6152).
- *défavorable* à l'amendement n° 128 de M. Alain Richard (précise que les agents habilités des services de la redevance interviennent pour la recherche ponctuelle et motivée d'informations) (p. 6152, 6153) ;
- *favorable* à l'amendement n° 129 de M. Alain Richard (précise que la recherche d'informations est effectuée par les agents assermentées du service de la redevance chargés du contrôle de celle-ci) (p. 6152, 6153) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Gilbert Gantier (supprime la communication par les gestionnaires d'immeubles de documents de service relatifs aux raccordements aux antennes collectives ou aux réseaux câblés) (p. 6152, 6154) ;
- *favorable* à l'amendement n° 130 de M. Alain Richard (rédactionnel et de coordination) (p. 6152, 6154).

Après l'article 65 (amendements précédemment réservés) :

- *défavorable* à l'amendement n° 179 de M. Paul Dhaille (accorde un crédit d'impôt égal à 25 p. 100 des dépenses engagées aux entreprises transférant ou modifiant notablement leur stockage de gaz combustible liquéfié lorsque ces opérations sont relatives à un stockage de plus de 200 tonnes et permettent une diminution importante du nombre des tiers exposés aux conséquences d'un accident et majore à due concurrence le droit de timbre sur les bulletins du loto national) (p. 6154) ;

  Impôt sur les sociétés : réduction du taux et aide fiscale à l'investissement : incompatibilité avec la multiplication d'aides spécifiques (p. 6154).

  Jeux et paris : effet pervers de la majoration des droits (p. 6154).
- *soutient* l'amendement n° 243 rectifié du Gouvernement (applique la réduction de valeur locative prévue à l'article 1518 B du code général des impôts aux seules immobilisations corporelles directement concernées par la restructuration, précise que les valeurs locatives ainsi déterminées sont soumises à majorations annuelles et dispose que pour les opérations réalisées à compter du 1er janvier 1992 la valeur locative des immobilisations corporelles ne peut être inférieure aux trois quarts de celle retenue l'année précédant l'opération, ce plancher étant porté aux quatre cinquièmes lorsque les bases des établissements concernés représentaient plus de 20 p. 100 des bases de taxe professionnelle de la commune d'implantation) (p. 6155) : adopté (p. 6156).

Après l'article 83 :

- *défavorable* à l'amendement n° 194 de M. Ambroise Guellec (porte de 10 à 20 p. 100 du bénéfice la déduction pour investissement que peuvent pratiquer les exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition et relève son plafond de 20 000 F à 75 000 F) (p. 6156) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 corrigé de M. Ambroise Guellec (ramène de 11,8 p. 100 à 4,8 p. 100 le taux des droits de mutation à titre onéreux pour les immeubles ruraux, compense les pertes de recettes des départements par une majoration de leur dotation globale de fonctionnement et celles des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) (p. 6157) ;

  Agriculture : exploitations : transmission (p. 6157).

  Président de la République : déclarations sur l'agriculture (p. 6157).
- *défavorable* aux amendements nos 17 de M. Jean de Gaulle et 164 de M. Edmond Alphandéry (ramènent de 11,8 p. 100 à 4,8 p. 100 le taux des droits de mutation à titre onéreux pour les immeubles ruraux et majorent à due concurrence la dotation globale de fonctionnement) (p. 6157) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Edmond Alphandéry (porte à 500 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit si elles concernent les exploitations agricoles) (p. 6158) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 36 corrigé de M. Germain Gengenwin (institue un dégrèvement de 100 p. 100 des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 6159) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 corrigé de M. Philippe Vasseur (exonère les exploitants agricoles ou forestiers des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des départements et des régions) (p. 6159) ;

- *défavorable* aux amendements nos 153 de M. Edmond Alphandéry et 39 corrigé de M. Ambroise Guellec (exonèrent les exploitants agricoles ou forestiers des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, majorent à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des départements et compensent les pertes des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) (p. 6159) ;

- *favorable* à l'amendement no 154 de M. Edmond Alphandéry (autorise les conseils régionaux à exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties les exploitations agricoles créées par les bénéficiaires de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 6159) ;

- *défavorable* à l'amendement no 216 de M. Edmond Alphandéry (réduit de 20 p. 100 la part communale de la valeur locative des propriétés non bâties à l'exception des terrains à bâtir et assure la répercussion de cet avantage fiscal sur les exploitants agricoles non propriétaires ou non usufruitiers desdites propriétés) (p. 6160) ;

- *défavorable* à l'amendement no 213 de M. Edmond Alphandéry (institue un dégrèvement de 20 p. 100 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties au profit des exploitants agricoles ou forestiers, le plafonne à 3 000 F par contribuable et crée une taxe départementale sur les surfaces de vente supérieures à 1 000 m², assujetties à la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat) (p. 6160) ;

- *soutient* l'amendement no 135 deuxième rectification du Gouvernement (permet aux conseils généraux de fixer le taux de la taxe départementale sur le revenu de manière que son produit n'excède pas de plus de 3 p. 100 celui qui aurait été assuré au titre de la taxe d'habitation et autorise les conseils généraux à ne pas réduire les taux des taxes directes locales dans le cas contraire) : adopté (p. 6161) ;

- *soutient* l'amendement no 136 du Gouvernement (permet au contribuable de réduire son versement au titre de la taxe départementale sur le revenu si celle-ci n'a pas été assise sur les revenus de l'année précédente et s'il estime que la taxe dont il sera finalement redevable sera d'un montant inférieur) : adopté (p. 6162) ;

- *soutient* l'amendement no 137 du Gouvernement (précise que les personnes fiscalement domiciliées en France mais qui n'y disposent pas de revenus imposables demeurent redevables, pour leur habitation principale, de la taxe d'habitation perçue par le département) : adopté (p. 6162) ;

- *soutient* l'amendement no 138 du Gouvernement (reporte au 1er janvier 1993 la substitution des abattements votés par les communes à ceux fixés par les départements pour la part régionale de la taxe d'habitation à défaut de vote d'abattements par les conseils régionaux) : adopté (p. 6162) ;

- *défavorable* à l'amendement no 38 corrigé de M. Jean de Gaulle (institue le remboursement de la T.V.A. aux collectivités locales l'année suivant celle de la réalisation de leurs investissements) (p. 6162) ;

- *défavorable* à l'amendement no 45 de M. Fabien Thiémé (institue le remboursement de la T.V.A. afférente aux dépenses de fonctionnement des collectivités locales et finance cette mesure par la suppression de diverses dispositions fiscales) (p. 6163) ;

- *défavorable* à l'amendement no 40 de M. Patrick Ollier (soustrait les mises à disposition, visant à la création et au fonctionnement d'ateliers relais par les communes, au remboursement des versements effectués par le fonds de compensation de la T.V.A.) (p. 6163) ;

- *ses observations* sur l'amendement no 116 de la commission (proroge jusqu'au 31 décembre 2006 les dispositifs de réduction d'impôt et de déduction du résultat imposable au titre de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer, prévus respectivement par les articles 199 *undecies* et 238 *bis* HA du code général des impôts) ; le rectifie (prorogation jusqu'au 31 décembre 2001 et suppression du financement de l'amendement) (p. 6163, 6164) ;

Réduction d'impôt : poursuite de sa pratique au-delà de la date limite de réalisation de l'investissement (p. 6164).

- *favorable* au sous-amendement no 195 de M. Jean-Paul Virapoullé (proroge jusqu'au 31 décembre 2010 le dispositif de réduction d'impôt accordée au titre des investissements immobiliers) à l'amendement no 116 de la commission ; rectifié (prorogation jusqu'au 31 décembre 2005) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 6164) ;

- *soutient* l'amendement no 229 du Gouvernement (renforce les conditions d'attribution, de maintien et d'acquisition définitive de la réduction d'impôt accordée au titre de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer, prévue par l'article 199 *undecies* du code général des impôts) : adopté (p. 6165) ;

- *défavorable* à l'amendement no 199 de M. Jean-Paul Virapoullé (étend aux souscriptions en numéraire au capital des filiales spécialisées en fonds propres des sociétés de développement régional détenues à au moins 35 p. 100 par ces dernières, le bénéfice de la réduction d'impôt accordée au titre de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer, prévue par l'article 199 *undecies* du code général des impôts) (p. 6166) ;

- *défavorable* à l'amendement no 117 de la commission (ramène de trente à cinq millions de F le seuil d'agrément de certains investissements ou souscriptions, réalisés dans les départements d'outre-mer, donnant lieu à réduction d'impôt ou déduction du résultat imposable et attribue compétence au directeur des services fiscaux pour agréer les investissements ou souscriptions compris entre cinq et quinze millions de francs) (p. 6167) ;

- *défavorable* au sous-amendement no 175 de M. Philippe Auberger (ramène le seuil d'agrément de trente à quinze millions de F et attribue compétence au directeur des services fiscaux pour agréer les investissements ou souscriptions compris entre quinze et trente millions de francs) à l'amendement no 117 de la commission (p. 6167) ;

- *soutient* l'amendement no 230 du Gouvernement (porte de 25 à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt afférente aux investissements ou souscriptions effectués de 1992 à 1995 dans les départements d'outre-mer et concernant les logements neufs faisant l'objet d'une convention entre l'Etat et le propriétaire) : adopté (p. 6168) ;

- *défavorable* à l'amendement no 174 de M. Philippe Auberger (porte à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt afférente, dans les départements d'outre-mer, aux souscriptions au capital de sociétés de capital-risque ou à l'acquisition de parts de fonds communs à risque) (p. 6168) ;

- *défavorable* à l'amendement no 171 de Mme Lucette Michaux-Chevry (précise que l'île de Saint-Barthelemy est exclue du dispositif de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à la déduction du résultat imposable de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer) (p. 6168) ;

- *défavorable* à l'amendement no 187 de M. Claude Lise (étend à la production et à la diffusion audiovisuelle et cinématographique le dispositif de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à la déduction du résultat imposable de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer) (p. 6169) ;

- *ses observations* sur l'amendement no 119 de la commission (étend au secteur de la maintenance le dispositif de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à la déduction du résultat imposable de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer) (p. 6169) ;

- *soutient* l'amendement no 248 du Gouvernement (étend au secteur de la maintenance au profit d'activités industrielles le dispositif de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à la déduction du résultat imposable et celui de la réduction d'impôt accordée aux personnes physiques au titre de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer) (p. 6169) : adopté (p. 6170) ;

- *soutient* l'amendement no 231 du Gouvernement (réintègre les sommes déduites du résultat imposable en application de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer lorsque, dans certains délais, les investissements ayant ouvert droit à déduction sont cédés, cessent d'être affectés à l'exploitation de l'entreprise utilisatrice ou si l'acquéreur met fin à son activité) : adopté (p. 6170) ;

- *soutient* l'amendement n° 232 du Gouvernement (institue un agrément des investissements réalisés dans les départements d'outre-mer et concernant les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et des transports pour l'attribution de la réduction d'impôt ou pour la déduction du résultat imposable prévues respectivement par les articles 199 *undecies et 238 bis* HA du code général des impôts) (p. 6167, 6172) : adopté après modifications (p. 6172) ;

  Agrément :

  - attribution à des personnes physiques (p. 6172) ;
  - conseils généraux : consultation sur le décret précisant les conditions de délivrance (p. 6171) ;
  - décret en Conseil d'Etat précisant ses conditions de délivrance (p. 6172).

- *favorable* au sous-amendement n° 245 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que l'agrément est tacitement accordé à défaut de réponse de l'administration dans le délai de six mois) à l'amendement n° 232 du Gouvernement (p. 6167, 6172) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 121 de la commission (dispose que les contribuables personnes physiques ne peuvent se prévaloir de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à la déduction du résultat imposable de certains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer qu'en recourant à une entreprise agréée exploitant leurs investissements dans les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et des transports et limite, dans ce cas, la déduction du résultat imposable à 75 p. 100 du montant des investissements) ; le rectifie (suppression du recours à une société agréée) (p. 6172) ;

  Article 238 *bis* HA du code général des impôts : déduction du résultat imposable limitée à 75 p. 100 du montant des investissements : application aux seules personnes physiques (p. 6172).

- *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Philippe Auberger (porte de 25 à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt pour les investissements des particuliers portant, dans les départements d'outre-mer, sur des logements loués pour une longue période) (p. 6173).

Article 87 *(réforme de la compensation des exonérations de taxe sur les propriétés bâties) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 15 de M. Gilbert Gantier et 172 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) (p. 6173) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 122 corrigé de la commission (supprime l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties sauf pour les immeubles appartenant aux entreprises nouvelles et les immeubles d'habitation pour lesquels les propriétaires ont bénéficié d'un prêt conventionné et porte de 10 à 12,5 p. 100 la perte de produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties ne donnant pas lieu à compensation par l'Etat) (p. 6174).

Après l'article 87 :

- *soutient* l'amendement n° 244 rectifié du Gouvernement (supprime l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les opérations achevées à compter du 1er janvier 1991 sauf pour les immeubles d'habitation ayant bénéficié d'un prêt conventionné) ; le rectifie (prévoit l'entrée en application pour les opérations achevées après le 31 décembre 1990) (p. 6174) : adopté (p. 6175) ;

  Exonération de deux ans : suppression : date d'entrée en vigueur (p. 6174).

  Prêt conventionné : notion (p. 6174).

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de M. Jean-Pierre Brard (supprime l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les locaux à usage de bureaux et autres locaux à usage professionnel ainsi que pour les locaux d'habitation n'ayant pas bénéficié d'un prêt aidé par l'Etat) (p. 6175).

Crédits et dispositions précédemment réservés [15 novembre 1991] :

Article 61 et état H *(reports de crédits) :*

- *soutient* l'amendement n° 242 du Gouvernement (insère à l'état H le chapitre 44-78 « exonérations de cotisations sociales en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle ») : vote réservé (p. 6175) ; rejeté en première délibération : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6183).

Demande la réserve du vote sur l'amendement n° 242 (p. 6175).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175).

Son intervention (p. 6182).

Sa demande de seconde délibération des articles 40, 41 et Etat B, 42 et Etat C, 43, 44, 45 et Etat D, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58 et Etat E, 61 et Etat H, 62, 68, 70, 71, 76, 82, 83 *nonies*, 83 *undecies*, 84, 84 *bis*, 88 et 89 de la deuxième partie du projet de loi de finances et de l'article 39 et de l'Etat A de la première partie, dans la rédaction des amendements n°s 1 à 31 et n°s 33 et 34 du Gouvernement (p. 6183) ;

- *soutient* les amendements n°s 1 à 31 et n°s 33 et 34 du Gouvernement (rétablissent les articles rejetés en première délibération, modifient les articles 68 et 76 adoptés en première délibération et, pour coordination, l'article 39 de la première partie du projet de loi de finances et suppriment les articles 83 *nonies*, 83 *undecies* et 84 *bis* introduits en première délibération) (p. 6208) ; adoptés : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 novembre 1991] (p. 6269).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Son interruption (p. 7784).

Principaux thèmes développés :

Enseignement : enseignants : paiement des traitements : retard (p. 7784).

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Demande la réserve des votes sur les articles de la première partie et de la discussion des articles, à l'exception de l'article 18, pour lesquels des amendements de la commission des finances ont pour objet de rétablir le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture (p. 7789).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 221 de M. François Rochebloine (porte à 2 200 F et indexe le plancher de l'abattement de 10 p. 100 sur les pensions et retraites) (p. 7789).

Article 5 *bis* A nouveau *(réduction d'impôt pour l'aménagement de l'habitation principale des handicapés dont l'incapacité permanente atteint 80 p. 100) :*

- *soutient* l'amendement n° 206 du Gouvernement (de suppression) : vote réservé (p. 7789) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840).

Après l'article 7 :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Brard (détermine le caractère de non-imposition à l'impôt sur le revenu pour le calcul des dégrèvements de taxe d'habitation après prise en compte des réductions d'impôt accordées au titre des dépenses afférentes à l'habitation principale et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 7790) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Brard (détermine le caractère de non-imposition à l'impôt sur le revenu pour le calcul des dégrèvements de taxe d'habitation après prise en compte de la réduction d'impôt accordée au titre de l'aide à domicile et de l'hébergement en établissement de long séjour et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 7790) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean-Pierre Brard (détermine le caractère de non-imposition à l'impôt sur le revenu pour le calcul des dégrèvements de taxe d'habitation après prise en compte de la réduction d'impôt accordée au titre des frais de garde des jeunes enfants et majore à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 7790) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 292 de M. Patrick Ollier (soustrait les mises à disposition par les communes, visant à la création et au fonctionnement d'ateliers relais, au remboursement des versements effectués par le fonds de compensation de la T.V.A.) (p. 7790).

Article 8 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés sur les bénéfices distribués et de celui des acomptes) :*

- *soutient* l'amendement n° 314 du Gouvernement (exclut les distributions prélevées sur la réserve spéciale des plus-values à long terme, des sommes à déduire de l'assiette du supplément d'impôt prévu par l'article 219-I-C du code général des impôts) : vote réservé (p. 7791) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840) ;
- *favorable* aux amendements nos 30 à 38 de la commission (rétablissent le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7791).

Article 9 *(taux d'imposition des plus-values à long terme des sociétés) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (de coordination) (p. 7793) ;
- *soutient* l'amendement n° 339 du Gouvernement (rédactionnel) : vote réservé (p. 7793) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Gilbert Gantier (reporte la date d'application de l'article du 1er juillet 1991 au 1er janvier 1992) (p. 7793) ;
- *favorable* à l'amendement n° 44 de la commission (précise que les cessions de parts de fonds communs de placements à risque bénéficient du régime des plus-values à long terme si les parts cédées ont été détenues par l'entreprise depuis plus de cinq ans) (p. 7793) ;
- *favorable* à l'amendement n° 45 de la commission (supprime le bénéfice du régime des plus-values à long terme pour les cessions de parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières spécialisés en actions) (p. 7793) ;
- *soutient* l'amendement n° 207 du Gouvernement (supprime le financement des modifications de l'article introduites par le Sénat) : vote réservé (p. 7793) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840).

Après l'article 9 :

- *défavorable* à l'amendement n° 333 de M. Germain Gengenwin (supprime la réduction de la base d'amortissement des immobilisations acquises ou créées par utilisation de la déduction pour investissement accordée aux exploitants agricoles) (p. 7793).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 208 du Gouvernement (supprime le paragraphe III de l'article 809 du code général des impôts relatif au droit d'apport des sociétés d'exercice libéral) : vote réservé (p. 7794) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840).

Avant l'article 12 :

- *défavorable* à l'amendement n° 293 de M. Michel Giraud (limite l'application de la taxe additionnelle au droit de bail aux immeubles achevés avant le 31 décembre 1965) (p. 7794) ;

Logement locatif : régime fiscal (p. 7794).

- *défavorable* à l'amendement n° 294 de M. Michel Giraud (limite l'application de la taxe additionnelle au droit de bail aux immeubles achevés avant le 31 décembre 1970) (p. 7794).

Article 18 supprimé par le Sénat *(aménagement des droits d'enregistrement sur les actes des huissiers de justice) :*

- *favorable* à l'amendement n° 59 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7795) ;

Justice : aide juridique : droits d'enregistrement sur les actes d'huissiers (p. 7795).

Après l'article 18 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 319 de Mme Dominique Robert (soumet à la T.V.A. les prestations d'hébergement, fournies dans les terrains de camping et de caravanage classés) (p. 7795, 7796) ;

Communautés européennes (p. 7795, 7796).

Article 18 *bis* *(T.V.A. applicable aux opérations portant sur les œuvres d'art orginales d'artistes vivants) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de la commission (de suppression) (p. 7796) ;
- *soutient* l'amendement n° 337 du Gouvernement (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7796) : vote réservé (p. 7797) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840).

Après l'article 18 *bis* :

- *favorable* à l'amendement n° 344 rectifié de M. Alain Richard (simplifie les obligations comptables des bénéficiaires de droits d'auteur en instituant une retenue à la source facultative de T.V.A. et en évaluant les charges donnant droit à déduction à 5 p. 100 du montant des droits) (p. 7798, 7799) ;

Communautés européennes : directives (p. 7799).

- *soutient* le sous-amendement n° 349 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 344 rectifié de M. Alain Richard (p. 7798) : vote réservé (p. 7799) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840).

Article 19 *(assujettissement au droit de mutation à titre onéreux des ventes aux enchères publiques de meubles) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 67 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7799).

Article 20 *(réduction du taux de la taxe sur les conventions d'assurances applicable à certains contrats) :*

- *favorable* à l'amendement n° 68 de la commission (rétablit la date d'application de l'article au 1er juillet 1992) (p. 7800) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 209 du Gouvernement (supprime le financement de la réduction à 5 p. 100 du taux de la taxe introduite par le Sénat) à l'amendement n° 68 de la commission : vote réservé (p. 7800) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840).

Après l'article 22 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Jean-Pierre Brard (propose une nouvelle rédaction du premier alinéa de l'article 990 D du code général des impôts relatif à la taxe sur la valeur vénale des immeubles possédés en France par des personnes morales n'y ayant pas leur siége social) (p. 7800) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Pierre Brard (précise les conditions d'exigibilité et de recouvrement de la taxe prévue par l'article 990 D du code général des impôts) (p. 7800).

Après l'article 23 :

- *soutient* l'amendement n° 210 rectifié du Gouvernement (exonère de l'impôt de bourse toutes les opérations de mise sur le marché de titres ou de capital) : vote réservé (p. 7800) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840).

Article 23 *bis* *(exonération temporaire de la taxe intérieure sur les produits pétroliers - T.I.P.P. - applicable aux esters d'huile de colza et de tournesol) :*

- *favorable* à l'amendement n° 71 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article et étend son application jusqu'au 31 décembre 1996) ; le rectifie (suppression de son financement) (p. 7802).

Après l'article 23 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 295 de Mme Michèle Alliot-Marie (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A. applicable aux prestations de soins offertes par les établissements thermaux aux mêmes prestations dispensées par les établissements de thalassothérapie) (p. 7803) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 296 de Mme Michèle Alliot-Marie (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A. applicable aux prestations de soins offertes par les établissements thermaux aux mêmes prestations dispensées par les établissements de thalassothérapie et donne une définition de la thalassothérapie pour l'application de cette mesure) (p. 7803) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 297 de Mme Michèle Alliot-Marie (étend le bénéfice du taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A. applicable aux prestations de soins offertes par les établissements thermaux aux mêmes prestations dispensées par les établissements de thermalisme marin) (p. 7803).

Article 23 *ter* nouveau *(exonération de la taxe intérieure sur les produits pétroliers - T.I.P.P. - sur les bioéthanols) :*

- *favorable* à l'amendement n° 72 de la commission (de suppression) (p. 7803) ;

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 229 de M. Philippe Vasseur et 327 de M. Yves Fréville (pérennisent l'exonération prévue par l'article) (p. 7803).

Après l'article 28 :

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Jean-Pierre Brard (institue la révision annuelle du tarif de l'impôt sur la fortune de manière que le rendement de cet impôt soit égal aux crédits inscrits dans la loi de finances pour le revenu minimum d'insertion) (p. 7804).

Article 29 supprimé par le Sénat *(hausse du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 313 de M. Germain Gengenwin (réduit à 26,92 p. 100 le taux normal du droit sur les cigares) à l'amendement n° 75 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7804) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 320 de Mme Marie Jacq (réduit à 26,92 p. 100 le taux normal du droit sur les cigares) à l'amendement n° 75 de la commission (p. 7804, 7805) ;

- *favorable* à l'amendement n° 76 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7805) ; le rectifie (y apporte des modifications rédactionnelles) (p. 7806) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 308 du Gouvernement (aligne progressivement en trois ans les taux de la taxe sur les bureaux publics sur les tarifs applicables aux bureaux privés) à l'amendement n° 76 de la commission : vote réservé (p. 7805) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840).

Après l'article 32 :

- *soutient* l'amendement n° 211 du Gouvernement (assujettit à un droit de 100 F la délivrance des documents de circulation des étrangers mineurs et institue une taxe de 50 F sur les documents de voyage provisoires délivrés aux étrangers titulaires d'une carte de résident) : vote réservé (p. 7806) ; adopté avec modifications : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 332 de M. Alain Richard (rédactionnel) ; le rectifie (modifications rédactionnelles) (p. 7806).

Article 32 *bis* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 226 de M. Gilbert Gantier et 309 de M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 7806) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de la commission (abroge l'article 42 de la loi de finances rectificative pour 1988 relatif au remboursement du versement du fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) attribué au titre d'immobilisations faisant ultérieurement l'objet de cessions ou de mises à disposition au profit de tiers non bénéficiaires du F.C.T.V.A.) (p. 7807, 7808) ;

- *soutient* l'amendement n° 347 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article et étend le bénéfice d'un versement du fonds de compensation de la T.V.A. aux mises à disposition donnant lieu à participation financière ou au paiement d'un loyer qui obéissent à un objectif à caractère social) : retiré (p. 7809) ;

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : mises à disposition : « montages » ayant donné lieu à des versements indus (p. 7807, 7808).

Article 32 *bis* supprimé par le Sénat *(aménagement du régime de la taxe additionnelle au droit de bail) :*

- *favorable* à l'amendement n° 80 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7810) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 306 de M. Yves Fréville (exonère de la taxe additionnelle au droit de bail les immeubles achevés après le 31 décembre 1969) à l'amendement n° 80 de la commission (p. 7810) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 335 de M. Gilbert Gantier (exonère de la taxe additionnelle au droit de bail les immeubles achevés après le 31 décembre 1970) à l'amendement n° 80 de la commission (p. 7810).

Après l'article 32 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Brard (prévoit le dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur la situation des douanes et leurs perspectives en matière d'emploi et de fiscalité) (p. 7810).

Article 2 *bis* nouveau précédemment réservé *(création d'une provision pour investissement déductible du résultat imposable des entreprises individuelles soumises à l'impôt sur le revenu) :*

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (de suppression) (p. 7810).

Article 2 *ter* nouveau précédemment réservé *(base forfaitaire minimum de l'impôt sur le revenu des personnes expatriées disposant d'une habitation en France) :*

- *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (de suppression) (p. 7810).

Article 2 *quater* nouveau précédemment réservé *(réduction d'impôt pour l'acquisition de la résidence principale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (de suppression) (p. 7811).

Article 7 *bis* A nouveau précédemment réservé *(relèvement du montant des frais d'obsèques déductibles de l'actif successoral) :*

- *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (de suppression) (p. 7811).

Article 7 *bis* B nouveau précédemment réservé *(aménagement du régime fiscal des bouilleurs de cru) :*

- *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (de suppression) (p. 7811).

Article 7 *bis* supprimé par le Sénat, précédemment réservé *(limitation de l'exonération des plus-values réalisées lors de la cession d'actifs immobiliers constituant la résidence en France des Français domiciliés hors de France) :*

- *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7811).

Article 7 *ter* nouveau précédemment réservé *(non-taxation au titre des plus-values des retraits d'actifs immobiliers en cas de cessation de l'activité professionnelle du propriétaire des locaux affectés à l'exploitation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (de suppression) (p. 7811).

Article 8 *bis* nouveau précédemment réservé *(imputation des déficits des exploitations d'aquaculture marine) :*

- *favorable* à l'amendement n° 39 de la commission (de suppression) (p. 7812).

Article 8 *ter* nouveau précédemment réservé *(remboursement anticipé de la créance du Trésor née du report en arrière des déficits) :*

- *favorable* à l'amendement n° 40 de la commission (de suppression) (p. 7812).

Article 8 *quater* nouveau précédemment réservé *(mécénat d'entreprises : déduction des dons en faveur des établissements d'enseignement) :*

- *favorable* aux amendements identiques nos 41 de la commission et 307 de M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 7812).

Article 8 *quinquies* nouveau précédemment réservé *(extension du crédit d'impôt recherche aux frais de collection) :*

- *favorable* à l'amendement no 42 de la commission (de suppression) (p. 7812).

Article 9 *bis* nouveau précédemment réservé *(diminution du droit d'enregistrement applicable aux cessions de parts de sociétés dont le capital n'est pas divisé en actions) :*

- *favorable* à l'amendement no 46 de la commission (de suppression) (p. 7812).

Article 10 *bis* A nouveau précédemment réservé *(diminution du droit d'enregistrement applicable en cas d'incorporation de réserves, de bénéfices ou de provisions) :*

- *favorable* à l'amendement no 47 de la commission (de suppression) (p. 7813) ;
- *ses observations* sur l'amendement no 346 de M. Augustin Bonrepaux (précise que le dégrèvement bénéficie à l'exploitant pour des terres exploitées et dispose que les commissions communales rendent compte aux services fiscaux des dégrèvements non justifiés) (p. 7813).

Article 11 *bis* nouveau précédemment réservé *(doublement de la provision pour autofinancement des agriculteurs) :*

- *favorable* à l'amendement no 49 de la commission (de suppression) 7813).

Article 11 *ter* nouveau précédemment réservé *(évaluation des revenus accessoires à une activité agricole) :*

- *favorable* à l'amendement no 50 de la commission (de suppression) (p. 7814).

Article 11 *quater* nouveau précédemment réservé *(exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit en cas de transmission de parts de groupements fonciers agricoles) :*

- *favorable* à l'amendement no 51 de la commission (de suppression) (p. 7814).

Article 11 *quinquies* nouveau précédemment réservé *(exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit en cas de transmission de biens professionnels agricoles) :*

- *favorable* à l'amendement no 52 de la commission (de suppression) (p. 7814).

Article 12 *bis* nouveau précédemment réservé *(prélèvement libératoire sur les intérêts versés aux associés ou actionnaires) :*

- *favorable* à l'amendement no 53 de la commission (de suppression) (p. (p. 7814).

Article 14 *bis* nouveau précédemment réservé *(aménagement du régime des plus-values réalisées sur cessions de titres de sociétés non cotées) :*

- *favorable* à l'amendement no 54 de la commission (de suppression) (p. 7814).

Article 15 *bis* nouveau précédemment réservé *(allégement des droits de mutation à titre onéreux en cas de cessions d'immeubles ruraux) :*

- *favorable* à l'amendement no 55 de la commission (de suppression) (p. 7814).

Article 16 A nouveau précédemment réservé *(aménagement du barème de l'impôt de bourse) :*

- *favorable* à l'amendement no 56 de la commission (de suppression) (p. 7815).

Article 16 *bis* nouveau précédemment réservé *(amortissement exceptionnel des matériels et logiciels nécessaires à la recherche et au développement de produits à courte durée de commercialisation) :*

- *favorable* à l'amendement no 57 de la commission (de suppression) 7815).

Article 17 supprimé par le Sénat *(remplacement des dégrèvements d'office d'impôts locaux par une exonération) :*

- *favorable* à l'amendement no 58 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7815).

Article 18 *bis* A nouveau précédemment réservé *(application du taux réduit de T.V.A. aux prestations d'enlèvement des ordures ménagères) :*

- *favorable* à l'amendement no 60 de la commission (de suppression) (p. 7815).

Article 18 *ter* nouveau précédemment réservé *(suspension jusqu'au 1er janvier 1993 de l'assujettissement des œuvres de l'esprit à la T.V.A.) :*

- *favorable* à l'amendement no 62 de la commission (de suppression) (p. 7816).

Article 18 *quater* nouveau précédemment réservé *(aménagements divers en matière de remboursement de T.V.A.) :*

- *favorable* à l'amendement no 63 de la commission (de suppression) (p. 7816).

Article 18 *quinquies* nouveau *(taux de T.V.A. applicable aux opérations portant sur les produits de l'horticulture et de la sylviculture) :*

- *favorable* à l'amendement no 64 de la commission (de suppression) (p. 7816).

Article 18 *sexies* nouveau précédemment réservé *(assujettissement des ventes de bois de chauffage au taux réduit de T.V.A.) :*

- *favorable* à l'amendement no 65 de la commission (de suppression) (p. 7816).

Article 18 *septies* nouveau précédemment réservé *(assujettissement des travaux de débroussaillement au taux réduit de T.V.A.) :*

- *favorable* à l'amendement no 66 de la commission (de suppression) (p. 7816).

Article 21 supprimé par le Sénat, précédemment réservé *(modification du tarif de la taxe intérieure de consommation applicable au gazole) :*

- *favorable* à l'amendement no 69 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7817).

Article 22 *ter* nouveau précédemment réservé *(relèvement à 25 000 F du seuil de loyer annuel au-delà duquel sont exonérées de droit de bail les locations de locaux meublés classés de tourisme) :*

- *favorable* à l'amendement no 70 de la commission (de suppression) (p. 7817).

Article 24 A nouveau précédemment réservé *(participation des employeurs au financement des titres restaurant) :*

- *favorable* à l'amendement no 73 de la commission (de suppression) (p. 7817).

Article 27 supprimé par le Sénat, précédemment réservé *(reconduction du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

- *favorable* à l'amendement no 74 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7817).

Article 31 précédemment réservé *(versements des exploitants publics La Poste et France Télécom) :*

- *favorable* à l'amendement no 77 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7817).

Article 32 supprimé par le Sénat, précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle) :*

- *ses observations* sur l'amendement no 78 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, maintient intégralement la

compensation pour les communes comptant une forte proportion de logements sociaux par rapport à leur population et réduit le plafonnement de la réduction de la dotation de compensation des groupements de communes au prorata de leur population vivant dans des communes éligibles aux dotations de solidarité urbaine ou de solidarité Ile-de-France ou comptant une forte proportion de logements sociaux par rapport à leur population) (p. 7819) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 351 du Gouvernement (supprime les deux modifications apportées par l'amendement n° 78 de la commission au texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) à l'amendement n° 78 de la commission : retiré (p. 7819) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 312 corrigé de M. Alain Richard (rédactionnel) à l'amendement n° 78 de la commission (p. 7819).

Article 32 *ter* nouveau précédemment réservé *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour certains groupements de communes à fiscalité propre) :*

- *favorable* à l'amendement n° 81 de la commission (de suppression) (p. 7820).

Article 33 A nouveau précédemment réservé *(majoration du tarif de la redevance sur les consommations d'eau affectée au Fonds national pour le développement des adductions d'eau) :*

- *favorable* à l'amendement n° 82 de la commission (de suppression) (p. 7820).

Article 35 supprimé par le Sénat, précédemment réservé *(aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés) :*

- *favorable* à l'amendement n° 83 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7820).

Article 36 supprimé par le Sénat, précédemment réservé *(ajustement du montant de T.V.A. affecté au B.A.P.S.A.) :*

- *favorable* à l'amendement n° 84 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7820).

Article 36 *bis* nouveau précédemment réservé *(aménagement de la taxe fiscale sur les betteraves alimentant le B.A.P.S.A.) :*

- *favorable* à l'amendement n° 85 de la commission (de suppression) (p. 7820).

Article 36 *ter* nouveau précédemment réservé *(réduction de la taxe sur le produit des exploitations forestières perçue au profit du B.A.P.S.A.) :*

- *favorable* à l'amendement n° 86 de la commission (de suppression) (p. 7821).

Article 37 précédemment réservé *(relèvement du tarif et aménagement du recouvrement de la taxe de sûreté sur les aéroports) :*

- *favorable* à l'amendement n° 87 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7821).

Article 39 A nouveau précédemment réservé *(prorogation du délai de privatisation prévu par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986) :*

- *favorable* à l'amendement n° 88 de la commission (de suppression) (p. 7821).

Article 39 et état A *(équilibre général du budget) :*

- *soutient* l'amendement n° 352 du Gouvernement (modifie l'équilibre général du budget compte tenu des décisions intervenues et à intervenir, en recettes et en dépenses, depuis l'adoption, en première lecture, du projet de loi de finances) (p. 7838) : vote réservé (p. 7839) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840) ;

Agriculture (p. 7838).

Départements d'outre-mer : logement (p. 7838).

Etat : « délocalisations » d'administrations (p. 7838).

Demande la réserve des votes sur les articles de la deuxième partie et de la discussion des articles pour lesquels des amendements de la commission ont pour objet de rétablir le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture (p. 7840).

Article 49 *(comptes d'affectation spéciale - opérations définitives - mesures nouvelles) :*

- *favorable* à l'amendement n° 156 de la commission (majore les autorisations de programme de 85 millions de francs) (p. 7840) ;

- *soutient* l'amendement n° 288 du Gouvernement (majore les autorisations de programme et les crédits de paiement de 38 millions de francs) : vote réservé (p. 7840) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

Régions : Ile-de-France : Fonds pour l'aménagement de l'Ile-de-France (p. 7840).

- *favorable* à l'amendement n° 157 de la commission (de conséquence) (p. 7840).

Après l'article 65 :

- *soutient* l'amendement n° 212 du Gouvernement (institue l'amortissement sur douze mois de matériels destinés à réduire le niveau acoustique d'installations existant au 31 décembre 1990) : vote réservé (p. 7842) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *soutient* l'amendement n° 214 du Gouvernement (améliore et harmonise le dispositif des provisions pour implantation commerciale à l'étranger et l'étend aux implantations de services commerciaux) : vote réservé (p. 7842) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *soutient* l'amendement n° 213 du Gouvernement (porte à 50 p. 100 l'abattement sur la valeur locative des matériels destinés à lutter contre la pollution de l'air ou de l'eau acquis ou créés par les entreprises à partir du 1er janvier 1992 et autorise les collectivités territoriales à le porter jusqu'à 100 p. 100) : vote réservé (p. 7842) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Article 65 *bis* *(minimum de valeur locative pour le calcul de la taxe professionnelle en cas de restructuration d'entreprises) :*

- *favorable* à l'amendement n° 164 de la commission (dispose que pour les opérations réalisées à compter du 1er janvier 1992 la valeur locative des immobilisations corporelles faisant l'objet de la réduction prévue à l'article 1518 B du code général des impôts ne peut être inférieure aux quatre cinquièmes de celle retenue l'année précédant l'opération, ce plancher étant porté à 85 p. 100 pour les opérations réalisées depuis le 1er janvier 1989 lorsque les bases des établissements concernés représentaient plus de 20 p. 100 des bases de taxe professionnelle de la commune d'implantation) (p. 7842) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 342 du Gouvernement (limite l'application du plancher de 85 p. 100 aux opérations réalisées entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1991) à l'amendement n° 164 de la commission : vote réservé (p. 7843) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 343 du Gouvernement (enjoint aux entreprises concernées de souscrire des déclarations modificatives pour l'établissement des impositions complémentaires au titre de l'année 1992) à l'amendement n° 164 de la commission : vote réservé (p. 7843) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Article 65 *ter* nouveau *(extension de la procédure de dation en paiement par la remise d'immeubles dont la protection du littoral justifie la conservation en l'état) :*

- *soutient* l'amendement n° 315 du Gouvernement (de suppression) : vote réservé (p. 7843) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Article 68 *(participation des salariés au rachat de leur entreprise) :*

- *favorable* à l'amendement n° 166 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7844).

Après l'article 68 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. Jacques Roger-Machart (institue une procédure d'éviction des actionnaires minoritaires de la société rachetée lors de la reprise d'une entreprise par ses salariés) (p. 7845).

Article 70 *(exonération partielle des rémunérations versées à l'ancien chef d'entreprise individuelle par le repreneur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 168 de la commission (de suppression) (p. 7845) ;

- *soutient* l'amendement n° 345 du Gouvernement (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : vote réservé (p. 7845) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Article 71 *(exonération de certaines plus-values d'apport) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 169 de la commission (de suppression) (p. 7846) ;

- *soutient* l'amendement n° 215 du Gouvernement (autorise la limitation de l'apport à 500 000 F si le produit de la cession excède cette somme) : vote réservé (p. 7846) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *soutient* l'amendement n° 316 du Gouvernement (rétablit le 5e alinéa du paragraphe I dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : vote réservé (p. 7846) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *soutient* l'amendement n° 317 du Gouvernement (supprime le financement des dispositions introduites par le Sénat) : vote réservé (p. 7846) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Article 72 *(crédit d'impôt pour augmentation de capital) :*

- *favorable* à l'amendement n° 170 de la commission (exclut du bénéfice du crédit d'impôt les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics) (p. 7847) ;

- *favorable* à l'amendement n° 171 de la commission (rétablit le plafond de chiffre d'affaires des entreprises non industrielles pour le bénéfice du crédit d'impôt) (p. 7847) ;

- *favorable* à l'amendement n° 172 de la commission (exclut du bénéfice du crédit d'impôt les sociétés contrôlées indirectement par des personnes physiques) (p. 7847) ;

- *favorable* à l'amendement n° 173 de la commission (précise que le crédit d'impôt qui n'a pu être imputé n'est ni reportable ni restituable) (p. 7847) ;

- *soutient* l'amendement n° 216 du Gouvernement (rédactionnel) : vote réservé (p. 7847) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *soutient* l'amendement n° 217 du Gouvernement (de précision) : vote réservé (p. 7847) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *favorable* à l'amendement n° 174 de la commission (supprime le financement de dispositions introduites par le Sénat) (p. 7847).

Article 74 B nouveau *(prélèvement sur les recettes de taxe professionnelle de certains groupements de communes au profit du fonds départemental de péréquation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 176 de la commission (de suppression) (p. 7848).

Article 75 *(aménagement de la fiscalité des groupes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 178 de la commission (supprime les précisions introduites par le Sénat relatives à la double neutralisation des abandons de créances et des subventions) (p. 7848) ;

- *soutient* l'amendement n° 318 du Gouvernement (précise les modalités de calcul de la quote-part de frais et charges à réintégrer en cas de sortie d'un groupe) : vote réservé (p. 7848) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Article 76 *(régime fiscal des cessions ou concessions de droits de la propriété industrielle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 179 de la commission (de suppression) (p. 7849) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 304 de M. Alain Richard (réserve le bénéfice du régime des plus-values à long terme aux plus-values de cession de brevets ou d'inventions brevetables et au résultat net de la concession de leurs licences d'exploitation ainsi qu'aux mêmes opérations portant sur des procédés de fabrication industriels constituant le résultat d'opérations de recherche et étant les accessoires indispensables de l'exploitation d'un brevet ou d'une invention brevetable) (p. 7849) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 340 du Gouvernement (dispose que le dispositif du régime des plus-values à long terme s'applique aux plus-values de cession ou de concession de procédés industriels cédés ou concédés conjointement au brevet ou à l'invention brevetable dont ils sont l'accessoire et au terme du même contrat) à l'amendement n° 179 de la commission : vote réservé (p. 7849) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 341 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 179 de la commission : vote réservé (p. 7849) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *favorable* à l'amendement n° 305 de M. Alain Richard (dispose que l'article s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 1992) (p. 7849).

Après l'article 80 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 310 de M. Jean-Pierre Brard (majore les tarifs annuels des licences des débits de boissons) (p. 7850) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 311 de M. Jean-Pierre Brard (autorise les communes de plus de 80 000 habitants à instituer un tarif annuel progressif des débits de boissons et supprime son plafonnement) (p. 7850).

Après l'article 81 :

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Jean-Pierre Brard (assujettit à la taxe d'habitation les logements vacants durant une année civile pleine et prévoit que cette durée peut être portée jusqu'à trois ans dans les communes ayant enregistré une baisse de leur population supérieure à 5 p. 100 entre les deux derniers recensements) (p. 7851) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Jean-Pierre Brard (assujettit à la taxe d'habitation les logements vacants durant une année civile pleine) (p. 7851).

Article 82 supprimé par le Sénat *(pouvoirs de contrôle des agents du service de la redevance pour droit d'usage d'un appareil récepteur de télévision) :*

- *soutient* l'amendement n° 289 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article) (p. 7851, 7852) : vote réservé (p. 7852) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Alain Bonnet (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture et prévoit que ce n'est qu'à partir du 1er avril 1992 que les diffuseurs ou les distributeurs de services de télévision devront communiquer des informations qui ne pourraient porter que sur des personnes préalablement déterminées par le service de la redevance) (p. 7853).

Après l'article 83 :

- *soutient* l'amendement n° 218 du Gouvernement (précise que l'extension de la procédure de taxation d'office aux droits d'enregistrement prévue par l'article 67 de la loi de finances pour 1986 s'applique depuis le 1er janvier 1986 quelle que soit la date du fait générateur de l'imposition) : vote réservé (p. 7852) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Article 83 *bis* supprimé par le Sénat *(dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les jeunes agriculteurs)* :

- *favorable* à l'amendement n° 182 rectifié de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article, étend son dispositif à toutes les collectivités territoriales, majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements et compense les pertes des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 7853) ;

Collectivités territoriales : potentiel fiscal : effet de l'exonération (p. 7853).

Après l'article 83 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 324 de Mme Dominique Robert (autorise les collectivités territoriales à exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties les parcelles situées dans des périmètres habituellement inondés ou gorgés d'eau, majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements et compense les pertes des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) (p. 7854) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 325 de Mme Dominique Robert (supprime pour les terrains habituellement inondés ou dévastés par les eaux la renonciation de propriété, prévue par l'article 1401 du code général des impôts, conditionnant l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties et majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des communes) (p. 7854) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 13 de M. Jean-Pierre Brard (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,7 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 7854).

Article 83 *ter* A nouveau *(majoration spéciale du taux de la taxe professionnelle)* :

- *favorable* à l'amendement n° 202 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article précisant que les communes contributaires aux dotations de solidarité urbaine et de solidarité Ile-de-France peuvent, en 1992, majorer leur taux de taxe professionnelle dans la limite d'un point sans modification corrélative des taux des autres taxes si leur taux de taxe d'habitation est supérieur à la moitié du taux moyen national de cette taxe) (p. 7854).

Article 83 *ter* *(modalités de calcul du taux maximum de la taxe départementale sur le revenu en 1992)* :

- *favorable* à l'amendement n° 183 de la commission (ramène de 4 à 3 p. 100 l'augmentation maximum du produit de la taxe départementale sur le revenu par rapport à celui obtenu au titre de la taxe d'habitation perçue par les départements) (p. 7855).

Article 83 *octies* *(maintien de l'affectation des biens acquis dans les D.O.M. par des particuliers et ayant ouvert droit à réduction d'impôt)* :

- *favorable* à l'amendement n° 187 de la commission (rétablit les conditions d'affectation des immeubles acquis directement par les particuliers pour l'obtention et le maintien de la réduction d'impôt) (p. 7856) ;

Départements d'outre-mer : investissements : avantages fiscaux (p. 7856).

- *favorable* à l'amendement n° 188 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture disposant que les sociétés doivent effectuer les investissements dans les douze mois de la clôture de la souscription pour l'obtention de la réduction d'impôt) (p. 7857) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 219 de M. Jean-Paul Virapoullé (porte le délai à dix-huit mois) à l'amendement n° 188 de la commission (p. 7857) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 rectifié de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que les sociétés doivent engager les investissements dans les dix-huit mois de la clôture de la souscription pour l'obtention de la réduction d'impôt) (p. 7857) ;

- *soutient* l'amendement n° 328 du Gouvernement (dispose que les sociétés doivent s'engager à achever les fondations des immeubles dans les vingt-quatre mois de la clôture de la souscription pour l'obtention de la réduction d'impôt) ; le rectifie (corrige une erreur matérielle) : vote réservé (p. 7857) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *favorable* à l'amendement n° 189 de la commission (supprime le financement prévu par le Sénat de l'allongement à dix-huit mois, à compter de la clôture de la souscription, du délai imparti aux sociétés pour effectuer les investissements) (p. 7857).

Article 83 *septies* *(prorogation pour cinq ans des dispositifs d'incitation fiscale à l'investissement dans les D.O.M.)* :

- *favorable* à l'amendement n° 16 de M. Jean-Paul Virapoullé (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 7858).

Après l'article 83 *nonies* A nouveau :

- *ses observations* sur l'amendement n° 205 de M. Claude Lise (porte de 25 à 50 p. 100 le taux de réduction d'impôt) (p. 7858).

Article 83 *decies* *(extension de la défiscalisation dans les D.O.M. aux secteurs de la maintenance industrielle et de la production audiovisuelle)* :

- *favorable* à l'amendement n° 191 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture étendant la défiscalisation aux investissements réalisés dans le secteur de la maintenance au profit d'activités industrielles et en fait bénéficier la production et la diffusion audiovisuelles et cinématographiques) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 7859) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 338 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 191 de la commission : vote réservé (p. 7859) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;

- *favorable* à l'amendement n° 18 de M. Jean-Paul Virapoullé (substitue un décret simple au décret en Conseil d'Etat pour la détermination des conditions d'application de l'article) (p. 7859).

Article 83 *undecies* *(maintien de l'affectation des biens ayant bénéficié de la défiscalisation dans les D.O.M.)* :

- *favorable* à l'amendement n° 192 de la commission (rédactionnel) (p. 7860) ;

- *favorable* à l'amendement n° 193 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture disposant que les sociétés doivent effectuer les investissements dans le délai de douze mois de la clôture de la souscription pour le bénéfice de la déduction du résultat imposable des entreprises) (p. 7860) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 220 de M. Jean-Paul Virapoullé (porte le délai à dix-huit mois) à l'amendement n° 193 de la commission (p. 7860) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 19 rectifié de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que les sociétés doivent engager les investissements dans le délai de dix-huit mois de la clôture de la souscription pour le bénéfice de la déduction du résultat imposable des entreprises) (p. 7860) ;

- *soutient* l'amendement n° 329 du Gouvernement (dispose que les sociétés doivent s'engager à achever les fondations des immeubles dans les vingt-quatre mois de la clôture de la souscription pour le bénéfice de la déduction du résultat imposable des entreprises) : vote réservé (p. 7860) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Article 83 *duodecies* supprimé par le Sénat *(agrément des investissements dans les D.O.M. donnant droit à un avantage fiscal dans les domaines de l'hôtellerie, du tourisme et des transports)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Paul Virapoullé (propose une nouvelle rédaction de l'article supprimé par le Sénat) (p. 7862) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 195 de la commission (dispose que les contribuables personnes physiques ne peuvent se prévaloir de l'article 238 *bis* HA du code général des impôts relatif à la déduction du résultat imposable de cer-

tains investissements réalisés dans les départements d'outre-mer qu'en recourant à une entreprise agréée exploitant leurs investissements) (p. 7862) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 290 de M. Philippe Auberger (dispose que les investissements immobiliers ayant obtenu un permis de construire avant le 1er janvier 1992 sont réputés avoir été réalisés avant cette date) à l'amendement n° 195 de la commission (p. 7862) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 291 rectifié de M. Philippe Auberger (dispose que le Gouvernement présente un rapport annuel au Parlement sur les demandes d'agrément) ; le transfère sur l'amendement n° 330 du Gouvernement ; rectifié par le rapporteur général (rapport portant sur l'organisation financière des opérations projetées) (p. 7862) ;
- *soutient* l'amendement n° 330 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article supprimé par le Sénat) : vote réservé (p. 7862) ; adopté avec modifications : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Après l'article 83 *duodecies* :

- *soutient* l'amendement n° 331 du Gouvernement (maintient le bénéfice de la réduction d'impôt en cas de location du logement, dans des conditions fixées par décret, à un organisme public ou privé l'affectant à la résidence principale d'un membre de son personnel) : vote réservé (p. 7863) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944).

Article 83 *tredecies* *(réduction du taux de déduction fiscale dans les D.O.M.) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Jean-Paul Virapoullé (précise que la limitation de la déduction du résultat imposable à 75 p. 100 du montant de l'investissement s'applique lorsque la déduction s'impute sur des résultats directement ou indirectement imposables à l'impôt sur le revenu) (p. 7863) ;
- *favorable* à l'amendement n° 196 de la commission (précise que la limitation de la déduction du résultat imposable à 75 p. 100 du montant de l'investissement s'applique aux investissements réalisés à compter du 1er janvier 1992 et énumère les secteurs concernés) (p. 7863) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 336 du Gouvernement (ajoute le secteur de la production cinématographique) à l'amendement n° 196 de la commission : vote réservé (p. 7863) ; adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 décembre 1991] (p. 7944) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de M. Jean-Paul Virapoullé (énumère les secteurs concernés par la limitation de la déduction du résultat imposable à 75 p. 100 du montant de l'investissement lorsqu'elle s'impute sur les résultats d'une entreprise non soumise à l'impôt sur les sociétés) (p. 7863).

Article 87 *bis* supprimé par le Sénat *(régime des exonérations de courte durée de taxe foncière sur les propriétés bâties) :*

- *favorable* à l'amendement n° 200 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article supprimé par le Sénat, limitant la portée de la suppression de l'exonération adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 7864).

Article 90 nouveau *(création d'une annexe regroupant les crédits relatifs à l'aménagement du territoire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 201 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article) (p. 7864).

Observations sur le rappel au règlement de : *Tardito (Jean)* [17 octobre 1991] (p. 4653).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1991] :

Affaires étrangères : guerre du Golfe : conséquences pour le budget de l'Etat (p. 7140, 7141).

Agriculture (p. 7139, 7140, 7160).

Chômage (p. 7138, 7139).

Collectivités locales : concours de l'Etat, transferts de charges (p. 7139, 7140).

Commerce extérieur :
- balance commerciale et compétitivité (p. 7138, 7159, 7160) ;
- Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) et prêt de la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur) (p. 7141, 7160).

Communautés européennes :
- harmonisation fiscale (p. 7139) ;
- prélèvements à leur profit (p. 7139) ;
- Union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 7140, 7141).

Départements d'outre-mer :
- aides fiscales à l'investissement (p. 7160) ;
- octroi de mer : éventuelle remise en cause par la Cour de justice des Communautés européennes (p. 7160).

Emploi : politique et créations (p. 7139).

Enseignement secondaire : « plan lycées » (p. 7140).

Epargne (p. 7140).

Etat : patrimoine (p. 7159).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7139, 7140, 7160) ;
- dépenses : annulations de crédits et « régulation budgétaire » (p. 7140, 7159, 7160) ;
- dépenses : niveau, progression, reports et « promesses » (p. 7140) ;
- dépenses d'investissement (p. 7147) ;
- dette publique (p. 7140, 7147) ;
- recettes : allégements fiscaux (p. 7159) ;
- recettes : diminution induite par le ralentissement de la croissance (p. 7138, 7139) ;
- recettes : plus-values enregistrées en 1988, 1989 et 1990 (p. 7139) ;
- recettes non fiscales : prélèvements sur divers organismes (p. 7139).

Impôts et taxes : impôt supplémentaire ou alourdissement de prélèvements : refus par le Gouvernement (p. 7139, 7143).

Impôt sur les sociétés : rendement (p. 7139).

Jeunesse et sports : Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : engagements du ministre délégué et réforme du financement (p. 7160).

Parlement : rôle (p. 7160).

Politique économique :
- croissance (p. 7138) ;
- environnement international (p. 7138) ;
- inflation (p. 7138) ;
- mouvements de capitaux : liberté (p. 7159, 7160) ;
- Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) : rapport sur la France (p. 7145) ;
- pouvoir d'achat (p. 7139).

Prévisions et projections économiques (p. 7138, 7159).

Recherche (p. 7144).

Revenu minimum d'insertion (p. 7140, 7159).

Sécurité sociale : santé publique : dépenses (p. 7139).

T.V.A. : rendement (p. 7139, 7159).

Transports :
- routes (p. 7159).
- S.N.C.F. : contribution de l'Etat (p. 7140) ;
- transports parisiens : subvention de l'Etat (p. 7140).

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Article 1er *(versement de l'Institut national de la propriété industrielle au profit du budget général) :*

- *défavorable* aux amendements nos 27 de M. Gilbert Gantier et 92 de M. Yves Fréville (de suppression) (p. 7161).

Article 2 *(prélèvement sur la Caisse nationale des télécommunications) :*

- *défavorable* aux amendements nos 28 de M. Gilbert Gantier et 93 de M. Yves Fréville (de suppression) : rejetés (p. 7161).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement no 29 de M. Gilbert Gantier (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport relatif aux relations financières entre l'Etat, les établissements publics nationaux et les différents organismes qui versent à l'Etat une partie de leurs résultats) (p. 7161).

Avant l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement no 30 de M. Gilbert Gantier (porte de 8 à 15 p. 100 le taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) (p. 7170) ;
- *défavorable* à l'amendement no 31 de M. Gilbert Gantier (dispose que le propriétaire qui s'engage à louer un logement pendant six ans peut déduire de son revenu global imposable les déficits fonciers engendrés par ce logement dans la limite de 50 000 F par an) (p. 7171) ;
- *défavorable* à l'amendement no 56 de M. Raymond Douyère (détermine le caractère de non-imposition à l'impôt sur le revenu pour le calcul des dégrèvements de taxe d'habitation après prise en compte, plafonnées à 1 500 francs, des réductions d'impôt prévues au titre des intérêts d'emprunt et de l'aide à domicile) (p. 7171) ;
- *défavorable* à l'amendement no 57 de M. Raymond Douyère (porte de 30 à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt appliqué au montant des cotisations syndicales) (p. 7172) ;
- *favorable* à l'amendement no 119 de M. Raymond Douyère (porte de trois à cinq ans le délai durant lequel un logement doit être affecté à usage de résidence principale pour la non-restitution des réductions d'impôt afférentes aux intérêts d'emprunt ou à la réalisation de certaines dépenses et réserve le bénéfice de ce dispositif aux contribuables non propriétaires de leur résidence principale ou fiscalement considérés comme tels) : le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 7172) ;
- *ses observations* sur l'amendement no 58 de M. Raymond Douyère (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location, sous certaines conditions, de logements vacants dans les communes de moins de 5 000 habitants et limite l'application de cette disposition à un logement par propriétaire) (p. 7173) ;
- *soutient* l'amendement no 120 du Gouvernement (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location, avant le 1er mai 1992 et sous certaines conditions, de logements vacants depuis plus de deux ans dans les communes de moins de 5 000 habitants et limite l'application de cette disposition à un logement par propriétaire) (p. 7173, 7174) : adopté (p. 7173) ;
- *ses observations* sur l'amendement no 55 de M. Jacques Santrot (exonère de la taxe d'habitation les foyers fiscaux titulaires de la seule allocation spécifique de solidarité versée aux « chômeurs en fin de droit ») (p. 7174) ;
- *ses observations* sur l'amendement no 54 rectifié de M. Bernard Carton (assimile les logements appartenant aux sociétés d'économie mixte (S.E.M.) attribués sous conditions de ressources à ceux des organismes d'H.L.M. attribués selon ces mêmes critères pour la détermination des valeurs locatives prévue par la loi no 90-669 du 30 juillet 1990 et, à compter de l'année d'application de cette loi, les exonère de la taxe spéciale d'équipement prévue par la loi d'orientation sur la ville no 91-662 du 13 juillet 1991) (p. 7175, 7176) ;

  Impôts locaux : valeurs locatives : classement des logements des S.E.M. attribués sous conditions de ressources, abattement forfaitaire et amendement no 117 du Gouvernement après l'article 35 examiné p. 7181 (p. 7175).

Après l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement no 52 de M. Gilles de Robien (institue une réduction d'impôt égale à 50 p. 100 des sommes versées dans la limite de 20 000 F pour le remplacement des installations d'adduction d'eau des logements équipés de tuyaux de plomb par des dispositifs exempts de ce matériau et de composition neutre pour l'eau) (p. 7176).

Article 14 *(simplification des obligations des contribuables imposés dans la catégorie des bénéfices non commerciaux) :*

- *soutient* l'amendement no 109 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article et étend son application aux bénéfices industriels et commerciaux) (p. 7177, 7178) : adopté (p. 7178).

Article 15 *(modalités de détermination des plus-values immobilières en cas de cession de biens acquis par donation depuis moins de cinq ans) :*

- *défavorable* à l'amendement no 99 de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 7178).

Après l'article 15 :

- *défavorable* à l'amendement no 35 de M. Gilbert Gantier (institue une provision pour investissement déductible des bénéfices jusqu'à 200 000 F pour les entreprises imposables à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) (p. 7178).

Article 18 *(introduction en droit interne des dispositions de la directive communautaire sur le régime des sociétés mères et filiales relative à la retenue à la source sur les dividendes) :*

- *ses observations* sur l'amendement no 69 de M. Gilbert Gantier (substitue la notion de bénéfices à celle de dividendes et supprime la référence au taux normal de l'impôt sur les sociétés) (p. 7179) ;
- *soutient* l'amendement no 118 du Gouvernement (supprime la référence au taux normal de l'impôt sur les sociétés et dispose que la société qui reçoit les dividendes doit être passible de l'impôt sur les sociétés sans en être exonérée) : adopté (p. 7180) ;
- *favorable* à l'amendement no 90 de M. Gilbert Gantier (supprime la référence au taux normal de l'impôt sur les sociétés) (p. 7179) ;
- *soutient* le sous-amendement no 123 du Gouvernement (rédactionnel et de suppression du financement de l'amendement) à l'amendement no 90 de M. Gilbert Gantier : adopté (p. 7180) ;
- *ses observations* sur l'amendement no 73 de M. Gilbert Gantier (supprime la disposition - *e* du 2 de l'article 119 *ter* du code général des impôts - excluant de l'exonération de la retenue à la source les sociétés mères étrangères ayant droit en application d'une convention fiscale à un paiement du Trésor, au titre de l'avoir fiscal, d'un montant supérieur à la retenue à la source prévue par cette convention) (p. 7179, 7180).

Après l'article 35 :

- *soutient* l'amendement no 24 du Gouvernement (exclut du mécanisme de lissage du seuil de dix salariés, pour la participation des employeurs à l'effort de construction, les entreprises ayant franchi ce seuil par absorption ou reprise d'une entreprise ayant employé dix salariés ou plus au cours de l'une des trois années précédentes) (p. 7180) : adopté (p. 7181) ;
- *soutient* l'amendement no 45 du Gouvernement (modifie le 3o du paragraphe I de l'article 20 de la loi no 90-669 du 30 juillet 1990 relative à l'évaluation des immeubles afin que, dans les départements comportant une proportion notable de landes, l'évaluation des chemins de fer, carrières et jardins d'agrément soit majorée et que celle des landes non pacables soit réduite) : adopté (p. 7181) ;
- *soutient* l'amendement no 117 du Gouvernement (opère un abattement forfaitaire sur la valeur locative des logements appartenant aux sociétés d'économie mixte (S.E.M.) attribués sous les mêmes conditions de ressources que ceux des organismes d'H.L.M.) : adopté (p. 7181) ;
- *soutient* l'amendement no 51 du Gouvernement (exonère de la taxe de publicité foncière le transfert des biens des anciens comités interprofessionnels des pêches maritimes aux nouveaux comités créés par la loi no 91-411 du 2 mai 1991) : adopté (p. 7181) ;
- *soutient* l'amendement no 106 du Gouvernement (modifie les modalités d'imposition des primes de remboursement sur les obligations) (p. 7185, 7186) : adopté après modifications (p. 7186) ;
- *favorable* aux sous-amendements nos 121 et 122 de M. Alain Richard (rédactionnels) (p. 7186) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 42 corrigé de M. André Rossi (ramène de 10 à 2 p. 100 le taux de la taxe sur les betteraves perçue au profit du budget annexe des prestations agricoles (B.A.P.S.A.) et prévue par l'article 1617 du code général des impôts) (p. 7187) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 98 de M. Yves Fréville (exonère les exploitants agricoles ou forestiers des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des départements et compense les pertes des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) (p. 7188) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 43 corrigé de M. Gilbert Gantier (exonère les exploitants agricoles ou forestiers de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des départements) (p. 7188) ;
- *ses observations* sur les amendements n°s 62 corrigé de M. Alain Bonnet et 110 de M. Adrien Zeller (étendent le dispositif du crédit d'impôt-recherche aux dépenses engagées pour la création de collections nouvelles par les entreprises des secteurs manufacturiers) (p. 7188) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 76 de M. Gilbert Gantier (étend le dispositif du crédit d'impôt-recherche aux dépenses engagées pour l'élaboration des collections exposées par les entreprises des secteurs manufacturiers qui les renouvellent fréquemment) (p. 7188) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 88 de M. Jacques Godfrain (étend le dispositif du crédit d'impôt-recherche aux frais de création et collection exposés par les entreprises manufacturières présentant au moins deux collections par an) (p. 7188) ;
- *soutient* l'amendement n° 64 du Gouvernement (étend le dispositif du crédit d'impôt-recherche aux dépenses liées à l'élaboration de nouvelles collections par les entreprises industrielles du secteur textile-habillement-cuir, énumère les dépenses éligibles et détermine leur prise en compte) (p. 7188) : adopté (p. 7189) ;

Industrie : chaussure (p. 7189).

Article 19 *(régime fiscal des fusions de sociétés) :*

- *soutient* l'amendement n° 101 du Gouvernement (permet, à certaines conditions, de comptabiliser pour leur valeur réelle les titres reçus dans le cadre d'apports de participation) : adopté (p. 7191) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Gilbert Gantier (supprime l'obligation d'inscrire au bilan les titres reçus en échange pour la même valeur comptable que celle des titres échangés) (p. 7191) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Gilbert Gantier (détermine la plus-value de cession des titres reçus en échange à partir de leur valeur fiscale) (p. 7191) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Gilbert Gantier (étend le bénéfice du report d'imposition des plus-values de cession aux échanges de titres effectués avec une soulte dépassant de 10 p. 100 la valeur nominale des titres ou excédant la plus-value réalisée) (p. 7191) ;
- *soutient* l'amendement n° 65 du Gouvernement (de précision) : adopté (p. 7191) ;
- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) (p. 7191) (p. 7192) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Gilbert Gantier (fait figurer la valeur fiscale des éléments d'actifs non amortissables sur le registre prévu par l'article 54 *septies* du code général des impôts) (p. 7192) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de précision) (p. 7192) ;
- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (précise les conditions de tenue du registre prévu par l'article 54 *septies* du code général des impôts) (p. 7192) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Gilbert Gantier (étend le bénéfice des dispositions de l'article aux personnes physiques) (p. 7192) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Gilbert Gantier (substitue l'étalement de la réintégration des plus-values à leur réintégration annuelle par parts égales) (p. 7192) ;
- *soutient* l'amendement n° 102 du Gouvernement (réintègre les plus-values concernant les immeubles bâtis sur la durée moyenne pondérée d'amortissement lorsqu'elles représentent plus de 90 p. 100 des profits résultant de la fusion) : adopté (p. 7192) ;
- *soutient* l'amendement n° 103 du Gouvernement (autorise l'inscription au bilan des éléments d'actif non immobilisé pour leur valeur réelle si la société absorbante acquitte l'impôt sur le profit ainsi comptabilisé) : adopté (p. 7192) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Gilbert Gantier (supprime l'exigence d'une option globale de la société absorbée pour l'imposition des plus-values au taux réduit) (p. 7193) ;
- *favorable* à l'amendement n° 17 de M. Alain Richard (rédactionnel) (p. 7193) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 85 corrigé de M. Gilbert Gantier (exonère certaines opérations de l'agrément du ministre de l'économie et des finances pour le bénéfice du régime fiscal des fusions de sociétés) (p. 7193) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Gilbert Gantier (assimile à une branche complète d'activité les apports de participation ou échanges de titres conférant la majorité des droits de vote) (p. 7193) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Gilbert Gantier (exonère de l'agrément du ministre de l'économie et des finances pour le bénéfice du régime fiscal des fusions de sociétés les apports faits à une société ayant son siège dans un Etat de la Communauté économique européenne) (p. 7193) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Gilbert Gantier (supprime le droit d'apport majoré de 1,20 p. 100 en cas de fusion de sociétés) (p. 7193) ;
- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (précise le régime des sanctions pour non-respect des obligations d'information de l'administration prévues par l'article 54 *septies* du code général des impôts) (p. 7193).

Article 20 *(modification des règles applicables aux sommes perçues en vertu d'un contrat d'assurance sur la vie en matière de droits de mutation par décès et d'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 61 de M. Jacques Roger-Machart (soumet au dispositif de l'article les primes versées après l'âge de soixante-six ans) (p. 7194) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Jacques Roger-Machart (ramène de 200 000 à 100 000 F l'abattement sur le montant des primes versées après soixante-dix ans pour le calcul des droits de mutation par décès) (p. 7194) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 du Gouvernement (précise que sont pris en compte tous les contrats portant sur la tête d'un même assuré et non pas ceux conclus par un même assuré) : adopté (p. 7194) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 7194) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de précision) : adopté (p. 7194) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 du Gouvernement (précise que les dispositions de l'article relatives à l'impôt de solidarité sur la fortune s'appliquent à compter de la période d'imposition s'ouvrant le 1er janvier 1992) (p. 7194) : adopté (p. 7195).

Article 21 *(conditions d'imposition des personnes mariées à l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 7195) ;
- *soutient* l'amendement n° 21 du Gouvernement (précise que les dispositions de l'article s'appliquent à compter de la période d'imposition s'ouvrant le 1er janvier 1992) : adopté (p. 7195).

Article 23 *(modalités de déduction des provisions pour pertes à terminaison) :*

- *ses observations* (p. 7196) ;
- *défavorable* aux amendements n°s 37 de M. Gilbert Gantier et 107 de M. Jean de Gaulle (de suppression) (p. 7196).

Article 24 *(régime fiscal des contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises conclus par les établissements de crédit) :*

- *soutient* l'amendement n° 66 du Gouvernement (fixe les règles de calcul du taux d'intérêt du marché) : adopté (p. 7197) ;
- *soutient* l'amendement n° 67 rectifié du Gouvernement (soumet les modalités d'évaluation des contrats au contrôle de la commission bancaire) : adopté (p. 7197).

Avant l'article 25 :

- *favorable* à l'amendement n° 63 de M. Jacques Roger-Machart (réduit les taux des redevances communale et départementale des mines sur les hydrocarbures, substitue l'indice des prix estimé dans la projection économique présentée en annexe au projet de loi de finances de l'année à l'indexation sur le produit intérieur brut et compense les pertes des collectivités locales concernées par une majoration à due concurrence de leur dotation globale de fonctionnement) ; le rectifie (suppression du financement de l'amendement) (p. 7197).

Article 26 *(paiement de la T.V.A. par virement) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n^os^ 38 de M. Gilbert Gantier et 95 de M. Yves Fréville (de suppression) (p. 7198) ;
- *soutient* l'amendement n° 22 corrigé du Gouvernement (précise que l'obligation de paiement par virement est fondée sur le montant du chiffre d'affaires de l'année précédente) : adopté (p. 7198) ;
- *soutient* l'amendement n° 23 corrigé du Gouvernement (précise que l'obligation de paiement par virement entre en vigueur le 1er décembre 1992) : adopté (p. 7198) ;
- *favorable* aux amendements n^os^ 7 et 8 de la commission (rédactionnels) (p. 7198).

Après l'article 26 :

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Gilbert Gantier (prévoit que la déduction de la T.V.A. est opérée à 50 p. 100 en 1992 et à 100 p. 100 à partir de 1993 sur le mois pendant lequel le droit à déduction a pris naissance pour les biens ne constituant pas des immobilisations ainsi que pour les services ; reprend le programme de privatisations) (p. 7199) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Yves Fréville (supprime immédiatement la règle du décalage d'un mois de la T.V.A. pour les nouvelles entreprises, fixe un échéancier la supprimant en dix ans pour les autres entreprises ; reprend le programme de privatisations) (p. 7199).

Article 27 *(contrôle des droits de timbre) :*

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (dispose que le contribuable n'est pas astreint à présenter ses observations par écrit) (p. 7199).

Article 28 *(effet de l'avis à tiers détenteur) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article mettant le Trésor en concours avec les autres créanciers dans les conditions prévues à l'article 43 de la loi n° 91-650 portant réforme des procédures civiles d'exécution) (p. 7199).

Article 30 *(exercice des actions en restitution en matière douanière) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 7200) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Gilbert Gantier (porte la période de remboursement de trois à quatre ans à compter du 1er janvier précédant la date de la décision sanctionnant le défaut de validité du texte fondant la perception de la taxe) (p. 7200) ;
- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (applique les dispositions de l'article aux litiges engagés par des réclamations présentées après l'entrée en vigueur de la présente loi) (p. 7200) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 104 du Gouvernement (applique les dispositions de l'article aux litiges engagés par des réclamations présentées après le 20 novembre 1991) à l'amendement n° 11 de la commission : adopté (p. 7200).

Article 33 *(taxes de constitution de dossier applicables aux réseaux de télécommunications et taxes diverses en matière de télécommunications) :*

- *soutient* l'amendement n° 113 du Gouvernement (précise que les taxes sont dues à la fois par les demandeurs et par les titulaires d'autorisation) : adopté (p. 7202) ;
- *soutient* l'amendement n° 114 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 7202) ;
- *soutient* l'amendement n° 115 du Gouvernement (précise la nature du brouillage ou de la non-conformité des installations donnant lieu au paiement d'une taxe forfaitaire de 1 000 F par intervention) : adopté (p. 7202) ;
- *soutient* l'amendement n° 116 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 7202).

Article 35 *(modification de l'assiette de la taxe affectée au compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels) :*

- *favorable* aux amendements n^os^ 13 corrigé, 14, 15 et 16 de la commission (rédactionnels) (p. 7203).

Article 13 précédemment réservé *(réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Raymond Douyère (permet aux collectivités locales d'agréer les associations prestataires de services à domicile) (p. 7204) ;

  Action sociale et solidarité nationale : bureaux d'aide sociale : réduction d'impôt au titre des prestations fournies (p. 7204).

- *ses observations* sur l'amendement n° 32 de M. Gilbert Gantier (précise que les sommes retenues pour le calcul de la réduction d'impôt comprennent les salaires et les cotisations sociales qui y sont attachées) (p. 7204) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 33 de M. Gilbert Gantier (porte de 25 000 à 36 000 F le plafond des sommes retenues pour le calcul de la réduction d'impôt) (p. 7205).

Seconde délibération des articles 13 A, 13 B, 19 et 20 [5 décembre 1991] :

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7222).

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime l'article 13 A résultant de l'adoption de l'amendement n° 56 de M. Raymond Douyère relatif à la modification du critère de non-imposition sur le revenu) (p. 7221) : vote réservé (p. 7222) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [6 décembre 1991] (p. 7323) ;

  Impôts locaux : taxe d'habitation : procédure gracieuse pour certains contribuables à la suite de la modification du critère de non-imposition sur le revenu (p. 7222).

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (supprime l'article 13 B résultant de l'adoption de l'amendement n° 57 de M. Raymond Douyère fixant à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt appliqué au montant des cotisations syndicales) (p. 7221) : vote réservé (p. 7222) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [6 décembre 1991] (p. 7323) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (reprend l'amendement n° 81 de M. Gilbert Gantier faisant figurer la valeur fiscale des éléments d'actifs non amortissables sur le registre prévu à l'article 54 *septies* du code général des impôts, créé par l'article 19) (p. 7221) : vote réservé (p. 7222) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [6 décembre 1991] (p. 7323) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (précise que les dispositions de l'article 20 concernant l'impôt de solidarité sur la fortune s'appliquent aux contrats souscrits à compter du 20 novembre 1991) (p. 7221) : vote réservé (p. 7222) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [6 décembre 1991] (p. 7323).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Demande la réserve des votes jusqu'après l'article 3 (p. 8224).

Article 1er supprimé par le Sénat *(versement de l'Institut national de la propriété industrielle au profit du budget général) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8224).

Article 2 *(prélèvement sur la Caisse nationale des télécommunications) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8224).

Article 3 et état A supprimé par le Sénat *(équilibre général) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8226).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 47 du Gouvernement (ouvre un crédit de 361 millions de F au titre IV du budget de l'éducation nationale) (p. 8226) : adopté au scrutin public (p. 8227).

Demande la réserve des votes sur tous les articles et amendements (p. 8227).

Après l'article 5 :

- *soutient* l'amendement n° 48 du Gouvernement (ouvre une autorisation de programme de 50 millions de F au profit du fonds d'industrialisation de la Lorraine) : vote réservé (p. 8227) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 6 supprimé par le Sénat *(dépenses ordinaires des services militaires - ouvertures) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8227).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. José Rossi (reprend deux paragraphes de l'article 78 de la loi n° 91-428 du 13 mai 1991 portant statut de la collectivité territoriale de Corse, annulés par le Conseil constitutionnel au motif qu'ils auraient dû figurer dans une loi de finances) (p. 8228) ;

  Lois de finances : création d'un chapitre budgétaire : compétence du Gouvernement (p. 8228).

Article 10 supprimé par le Sénat *(modification du compte spécial du Trésor n° 904-09 « gestion de titres du secteur public et apports et avances aux entreprises publiques ») :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8228).

Article 13 A *(réduction d'impôt pour l'acquisition de la résidence principale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8229).

Article 13 B *(exonération d'impôt sur le revenu au titre de certains revenus fonciers) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 du Gouvernement (supprime le financement du report au 1er juillet 1992 de la date limite de prise d'effet de la location) : vote réservé (p. 8229) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

  Logement : logements vacants : preuve de la vacance (p. 8229).

Avant l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Gilbert Gantier (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement le premier jour de la prochaine session ordinaire un rapport sur le coût financier des « délocalisations » ainsi que sur les plans sociaux qui les accompagnent) (p. 8230).

Après l'article 13 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 25 rectifié de M. François Rochebloine (porte de 1 800 à 2 200 F et indexe l'abattement minimum sur les pensions et retraites) ; le rectifie (suppression de la majoration à 2 200 F) (p. 8230) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 50 du Gouvernement (supprime le financement de l'amendement) à l'amendement n° 25 rectifié de M. François Rochebloine : vote réservé (p. 8230) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

- *favorable* à l'amendement n° 44 de M. Edmond Alphandéry (exonère d'impôt sur le revenu les primes que la commission nationale du sport de haut niveau attribuera aux athlètes français qui seront médaillés aux Jeux olympiques de 1992) (p. 8231).

Après l'article 14 :

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Léonce Deprez (assujettit à la T.V.A. les prestations d'hébergement fournies dans les terrains de camping et de caravane) (p. 8231).

Article 14 *bis* nouveau *(prélèvement libératoire sur les intérêts versés aux associés ou actionnaires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (de suppression) (p. 8231).

Article 18 supprimé par le Sénat *(introduction en droit interne des dispositions de la directive communautaire sur le régime des sociétés mères et filiales relative à la retenue à la source sur les dividendes) :*

- *favorable* aux amendements nos 8 et 9 de la commission (rétablissent le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8231, 8232).

Article 19 *(régime fiscal des fusions de sociétés) :*

- *soutient* l'amendement n° 43 du Gouvernement (précise que les profits et pertes résultant de la cession ultérieure des titres reçus à l'échange ainsi que les provisions pour dépréciation de ceux-ci sont déterminés par rapport à la valeur fiscale des éléments d'actifs auxquels ils se substituent et renforce les obligations déclaratives des sociétés concernées) (p. 8233, 8234) : vote réservé (p. 8234) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 du Gouvernement (prévient une utilisation abusive des dispositions du paragraphe 7 de l'article 38 du code général des impôts relatif au régime fiscal des fusions de sociétés) (p. 8234, 8235) : vote réservé (p. 8235) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (assimile à une branche complète d'activité les apports de participation portant sur plus de 50 p. 100 du capital de la société dont les titres sont apportés) (p. 8235).

Article 19 *bis* nouveau *(aménagement des procédures de report ou de sursis d'imposition des plus-values provenant de l'échange de valeurs mobilières et de droits sociaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) (p. 8235).

Article 23 supprimé par le Sénat *(modalités de déduction des provisions pour pertes à terminaison) :*

- *soutient* l'amendement n° 34 du Gouvernement (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8235, 8236) : vote réservé (p. 8236) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 45 de M. Michel Jacquemin (autorise la déduction des provisions pour pertes des travaux réalisés et à réaliser par rapport au prix de vente global de l'opération) à l'amendement n° 34 du Gouvernement (p. 8236).

Article 28 *(effet de l'avis à tiers détenteur) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8236).

Article 34 *bis* nouveau *(aménagement de la taxe fiscale sur les betteraves alimentant le B.A.P.S.A.) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) (p. 8237).

Article 35 *(modification de l'assiette de la taxe affectée au compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels) :*

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8237) ;

- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) (p. 8237).

Après l'article 35 :

- *soutient* l'amendement n° 36 du Gouvernement (précise que les plus-values réalisées par les personnes physiques via les fonds communs d'intervention sur les marchés à terme sont taxées au taux de 16 p. 100) (p. 8237) : vote réservé (p. 8238) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

- *soutient* l'amendement n° 42 du Gouvernement (supprime l'indexation du montant maximal de la réduction d'impôt au titre de revenus perçus dans les départements d'outre-mer) : vote réservé (p. 8238) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

- *soutient* l'amendement n° 40 du Gouvernement (de coordination pour l'application de l'article 9 du projet de loi de finances pour 1992 relatif au taux d'imposition des plus-values à long terme des sociétés) : vote réservé (p. 8238) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 du Gouvernement (supprime l'assujettissement à la T.V.A. des opérations portant sur la fourniture d'eau dans les communes de moins de 3 000 habitants) (p. 8238) : vote réservé (p. 8239) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

  Communautés européennes (p. 8239).

- *soutient* l'amendement n° 38 du Gouvernement (étend aux opérations portant sur toutes les œuvres d'art originales l'assujettissement au taux réduit de T.V.A. prévu pour les œuvres d'artistes vivants par l'article 18 *bis* du projet de loi de finances pour 1992) (p. 8239) : vote réservé (p. 8240) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

  Objets d'art, collections, antiquités : œuvre originale : définition (p. 8240).

- *soutient* l'amendement n° 37 du Gouvernement (précise que sont maintenues les régles de répartition, entre bailleur et preneur, de la taxe additionnelle au droit de bail afférente à des locaux commerciaux) : vote réservé (p. 8240) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 du Gouvernement (majore divers tarifs de droits d'enregistrement et de timbre) : vote réservé (p. 8240) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 35 *bis* A nouveau *(régime de la T.V.A. applicable aux objets d'occasion, d'antiquité ou de collection et aux œuvres d'art originales importés en vue d'une vente aux enchères publiques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (de suppression) (p. 8240).

Article 35 *septies* *(amélioration du régime de la provision pour investissement dans l'agriculture) :*

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8241).

Article 35 *duodecies* *(aménagement des droits de mutation pour les cessions à titre onéreux d'immeubles ruraux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8241).

Article 35 *terdecies* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*

- *favorable* aux amendements n^os^ 23 de M. Gilbert Gantier, 26 de M. Jacques Barrot et 49 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 8242).

Article 35 *terdecies* B nouveau *(exonération de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France pour certains locaux appartenant aux collectivités territoriales) :*

- *soutient* l'amendement n° 35 du Gouvernement (de suppression) : vote réservé (p. 8243) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 35 *terdecies* *(extension du crédit d'impôt-recherche aux frais de collection) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Michel Voisin (étend le bénéfice du crédit d'impôt-recherche aux dépenses exposées par l'industrie automobile pour l'élaboration de nouvelles séries de produits) (p. 8244) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Michel Voisin (porte le crédit d'impôt à la totalité des dépenses engagées et supprime son plafonnement) (p. 8243) ;

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (rétablit l'entrée en vigueur des dispositions de l'article pour le seul crédit d'impôt afférent à l'année 1992) : vote réservé (p. 8243).

Après l'article 35 *terdecies* :

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (autorise, par décision unanime des communes membres, le transfert aux syndicats d'agglomération nouvelle de la perception des taxes et droits divers autres que les quatre taxes directes locales et permet à chaque commune de revenir sur sa décision) (p. 8244).

Demande une seconde délibération de l'article 3 et de l'état A (p. 8244).

Article 3 et état A *(équilibre général) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (majore les dépenses à caractère définitif et le solde général de 361 millions de F en conséquence de l'ouverture d'un crédit de même montant en faveur de l'enseignement privé) : adopté (p. 8246).

CHARBONNEL (Jean)

Député de la Corrèze

(2e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

CHARETTE (Hervé de)

Député de Maine-et-Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

à un ministre :

- Défense [20 juin 1991] :

Force nucléaire : force nucléaire stratégique : devenir des trois composantes, association du Parlement (p. 3412).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1909).

Principaux thèmes développés [19 mars 1991] :

Défense : division Daguet : hommage (p. 44).

Israël : amitié franco-israélienne (p. 45).

Liban : souveraineté (rétablissement) (p. 45).

Moyen-Orient :
- dialogue euro-arabe (p. 45) ;
- relations bilatérales (instauration avec chaque pays du monde arabe) (p. 44) ;
- unité arabe (mythe) (p. 44).

Organisation des Nations Unies : Conseil de Sécurité (mise en œuvre des résolutions sur le Golfe) (p. 45).

Palestine : représentativité de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) (p. 45).

Union soviétique : rôle modérateur dans les conflits régionaux et fin de la guerre froide (p. 44).

Rappel au règlement : conteste que le comportement de l'opposition soit « antidémocratique » et s'indigne des propos tenus par M. Kiejman sur le « langage de la haine » pratiqué par l'opposition [23 avril 1991] (p. 1618).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 4363) : rejetée au scrutin public (p. 4374).

Principaux thèmes développés :

Aide au retour volontaire (p. 4364).

Droit d'asile : droit au travail et régularisation (p. 4365).

Droits de l'homme et libertés publiques : racisme et antiracisme (p. 4364, 4365).

Elections et référendum : droit de vote (p. 4364).

Immigration :
- immigration clandestine : évaluation et régularisation (p. 4363, 4365) ;
- politique générale (p. 4363, 4364, 4366).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Agriculture : budget du ministère de l'agriculture et difficultés des agriculteurs (p. 4546).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 4546).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 4546).

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4546).

Etat :
- productivité (p. 4546) ;
- rôle (p. 4546).

Finances publiques :
- généralités (p. 4546) ;
- dépenses de fonctionnement (p. 4546) ;
- dépenses d'équipement (p. 4546).

Formation professionnelle et apprentissage (p. 4546).

Justice (p. 4546).

Politique économique :
- « désinflation compétitive » (p. 4546) ;
- franc (p. 4546) ;
- négociations commerciales internationales : Uruguay round (p. 4546).

Président de la République (p. 4546).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4546).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Enseignement agricole : maisons familiales rurales : projet de décret (p. 4982).

Formation professionnelle et promotion sociale : suppression des crédits du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale (p. 4982, 4983).

Culture et communication. - Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1991] :

Audiovisuel : coupures publicitaires (p. 5214).

Collectivités locales : compétences dans le domaine culturel (p. 5214).

Déséquilibre Paris-Province (p. 5213).

Grands travaux : démocratisation (p. 5215).

Impôts et taxes : vente d'œuvres d'art : taxation (p. 5214).

Ministère de la culture : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5213).

Patrimoine :
- loi de programme : exécution (p. 5213) ;
- patrimoine rural (p. 5213).

Politique culturelle (p. 5214, 5215).

Révolution française : bicentenaire (p. 5214).

Rappel au règlement : s'indigne des décisions prises par le Président de la République à l'égard des agriculteurs et annoncées par la presse, alors que l'Assemblée nationale traite du budget de l'agriculture ; s'interroge sur le rôle du Parlement [24 octobre 1991] (p. 4979).

CHARIE (Jean-Paul)

Député du Loiret

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Louis de Broissia, visant à développer l'utilisation des plastiques biodégradables (n° 1538) [20 juin 1991].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (économie, finances et budget : artisanat, commerce et consommation) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome III : **économie, finances et budget : artisanat, commerce et consommation (n° 2260)** [9 octobre 1991].

Proposition de loi relative à la **liberté de la concurrence (n° 2437)** [11 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation des commerçants :** situation du petit commerce de détail ; grandes surfaces : concurrence ; régulation et rééquilibrage entre les différentes formes de commerce [19 juin 1991] (p. 3351, 3352).

à un ministre :

- **Commerce et artisanat** [23 mai 1991] :

Prix et concurrence : discriminations tarifaires (p. 2230).

orales sans débat :

- **n° 498,** posée le 20 novembre 1991 : **impôts et taxes (taxe annuelle sur les immeubles de certaines sociétés étrangères)** (p. 6407). Appelée le 29 novembre 1991 : code général des impôts : article 990 D : champ d'application ; France Grande-Bretagne : convention fiscale avec clause d'assistance administrative (p. 6782, 6783).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Abus de faiblesse : élargissement du délit (p. 1640, 1642).

Codification du droit à la consommation (p. 1641).

Consommateurs : information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 1640, 1642).

Entreprises : charges et contraintes (p. 1640).

Politique économique et sociale (p. 1641, 1642).

Discussion des articles [23 et 24 avril 1991] :

Article 1er *(extension du délit d'abus de faiblesse) :*

- *soutient* l'amendement n° 82 de M. Jean-Pierre Delalande (élargit la notion d'abus de faiblesse aux cas de remise d'argent ou autres valeurs) (p. 1652) : adopté (p. 1653) ;
- *son* sous-amendement n° 158 (précise que la sollicitation directe à se rendre sur un lieu de vente doit être personnelle) à l'amendement n° 56 de la commission (élargit le champ du délit d'abus de faiblesse aux démarchages par télécopie, restreint le champ de l'application de la sollicitation à se rendre sur un lieu de vente, précise que le délit s'applique aux réunions ou excursions organisées au profit de l'auteur de l'infraction même s'il n'est pas l'organisateur et vise expressément les transactions conclues dans le cadre de foires ou de salons) (p. 1653) : rejeté (p. 1654) ;
- *son* sous-amendement n° 84 (précise que toute transaction conclue dans une situation d'urgence avec possibilité de consulter un tiers n'est pas soumise aux dispositions de l'abus de faiblesse) à l'amendement n° 56 de la commission : rejeté (p. 1654) ;
- *son* sous-amendement n° 85 (exclut du champ de l'article 1er les transactions conclues dans une situation d'urgence portant sur des prestations de dépannage, de réparation et d'entretien dans le secteur du bâtiment et de l'électroménager) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 1654) : rejeté (p. 1655) ;

  Services : dépannages (p. 1654).
- *son* sous-amendement n° 157 (supprime l'extension aux foires et salons du champ d'application de l'article) à l'amendement n° 56 de la commission : rejeté (p. 1655) ;

  Foires et expositions : pratiques commerciales (p. 1655).
- *son* sous-amendement n° 86 (exclut du champ d'application de l'article les établissements bancaires ou financiers) à l'amendement n° 56 de la commission : rejeté (p. 1655) ;
- *son* sous-amendement n° 87 (exclut du champ d'application de l'article les accords conclus conformément aux dispositions particulières, législatives, réglementaires ou aux usages professionnels établis et contrôlables par une autorité administrative) à l'amendement n° 56 de la commission (p. 1655) : rejeté (p. 1656) ;
- *ses* amendements nos 21, 22, 23, 24 et 25 : devenus sans objet (p. 1656) ;
- *soutient* l'amendement n° 83 de M. Jean-Pierre Delalande (étend le délit d'abus de faiblesse aux offres d'avantages gratuits ou à des prix dérisoires sur le lieu de vente) : rejeté (p. 1656).

Article 2 *(obligation générale d'information) :*

- *son* amendement n° 26 (précise que l'obligation générale d'information doit s'appliquer conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur) (p. 1656) : rejeté (p. 1657) ;
- *son* amendement n° 27 (de précision) (p. 1657) : rejeté (p. 1658).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que tout objet étranger vendu en France doit comporter des indications de composition ou de fonctionnement en langue française) : rejeté (p. 1658) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Jean-Louis Masson (garantit la primauté de la langue française tant en ce qui concerne la présentation que le contenu d'un bien ou d'un service) (p. 1658) : rejeté (p. 1659) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de M. Jean-Louis Masson (interdit la fabrication, l'importation ou la vente de produits ne comportant pas l'indication de leur poids ou de leur volume en unités de mesures appartenant au système métrique) : rejeté (p. 1659).

Article 3 *(exécution différée de la livraison de la chose ou de la prestation de service) :*

- *son* amendement n° 28 (fixe à la valeur du S.M.I.C. le seuil de prix déclenchant l'obligation d'indiquer la date de livraison) : rejeté (p. 1659) ;
- *son* amendement n° 29 soutenu par M. Francis Geng (remplace la notion de date limite de livraison ou d'exécution par celle de délai) (p. 1659) : rejeté (p. 1660) ;
- *son* amendement n° 91 (énumère les cas où la responsabilité du professionnel ne peut être engagée en cas de dépassement de date limite) (p. 1660) : rejeté (p. 1661) ;
- *son* sous-amendement n° 159 (précise que la notion de force majeure s'applique) à l'amendement n° 121 de M. Roger Gouhier (prévoit que le consommateur peut résilier un contrat en cas de dépassement de date limite) : adopté (p. 1661).

Article 4 *(prolongation de la garantie contractuelle) :*

- *son* amendement n° 20 (précise que les dispositions de l'article 4 ne s'appliquent pas quand le professionnel propose un bien de remplacement) : rejeté (p. 1687).

Article 5 *(mention de l'adresse des entreprises de vente à distance) :*

- *soutient* l'amendement n° 134 de M. Christian Estrosi (rédactionnel) : rejeté (p. 1687) ;
- *son* amendement n° 30 (oblige les annonceurs à mentionner dans leur publicité l'adresse géographique d'un établissement) (p. 1687) : retiré (p. 1688) ;
- *son* sous-amendement n° 140 (prévoit l'indication de l'adresse de l'établissement responsable de l'offre si elle est différente de celle du siège social) à l'amendement n° 64 de la commission (prévoit l'indication éventuelle de l'adresse de l'établissement responsable de l'offre) : adopté (p. 1688).

Article 7 *(extension de l'interdiction de l'envoi forcé aux prestataires de services) :*

- *son* amendement n° 31 (prévoit que l'article 7 ne s'applique pas aux contrats qui font l'objet d'un consentement tacite) : rejeté (p. 1690) ;

Banques et établissements financiers :

- Association française des banques (p. 1689) ;
- pratiques (p. 1689, 1690).

Contrats : consentement tacite (p. 1689).

- *son* amendement n° 32 (supprime la notion d'engagement « exprès » nécessaire à tout prélèvement sur un compte bancaire) (p. 1690) : retiré (p. 1691) ;

Justice : jurisprudence : signification du mot « exprès » (p. 1690).

- *son* amendement n° 33 : devenu sans objet (p. 1691).

Article 9 *(contrôle juridictionnel des clauses abusives) :*

- *défavorable* (p. 1693) ;

Contrats : instabilité juridique (p. 1693).

Commission des clauses abusives (rôle) (p. 1693).

- *son* amendement n° 34 (précise les cas où un professionnel peut modifier les termes d'un contrat) (p. 1696) : rejeté (p. 1697).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *ses observations* (p. 1698) ;

Commerce et artisanat : conséquences de la publicité comparative sur le commerce de détail (p. 1698).

Consommateurs : protection et information (p. 1698).

Information comparative (p. 1698, 1699).

Prix et concurrence : conséquences de la publicité comparative sur la concurrence (p. 1698, 1699).

Propriété intellectuelle : marques (p. 1699).

- *son* amendement n° 114 (de suppression) (p. 1700) : vote réservé (p. 1702) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

Consommateurs : protection et information (p. 1701).

Information comparative (p. 1701).

- *son* amendement n° 4 corrigé (remplace la publicité comparative par l'information comparative) (p. 1702) : vote réservé (p. 1703) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 6 rectifié (précise que la comparaison doit se faire entre des biens destinés aux mêmes catégories d'utilisateurs et aux mêmes usages) (p. 1703) : vote réservé (p. 1704) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de M. Pierre Mazeaud (autorise la publicité comparative sous réserve de l'accord du titulaire de la marque, de la raison ou de la dénomination sociale, du nom commercial ou de l'enseigne cité ou représenté) : retiré (p. 1710) ;

- *son* amendement n° 7 (précise que les biens et services doivent être disponibles à la vente au moment de la publication de la comparaison) : vote réservé (p. 1710) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 10 (prévoit que les comparaisons doivent porter sur des qualités représentatives des caractéristiques essentielles des biens ou services comparés) : vote réservé (p. 1710) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que la comparaison doit porter sur l'ensemble des qualités des biens ou des services) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 9 (prévoit que la comparaison doit porter sur plusieurs des qualités des biens ou des services) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *soutient* l'amendement n° 137 de M. Christian Estrosi (limite la comparaison aux caractéristiques essentielles des biens ou services) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *soutient* l'amendement n° 138 de M. Christian Estrosi (précise que la comparaison doit porter sur des produits ou services identiques) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *soutient* l'amendement n° 139 de M. Christian Estrosi (précise que la comparaison doit porter sur des biens ou services vendus dans les mêmes conditions) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 74 de la commission (précise que les biens ou services comparés doivent être disponibles sur le marché) (p. 1712) ;

- *son* amendement n° 115 (précise que les biens ou services comparés doivent être situés dans une même zone de chalandise) : vote réservé (p. 1712) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 159 de M. Jean-Louis Masson (exclut les comparaisons s'appuyant sur des sondages ou des enquêtes) à l'amendement n° 75 de la commission (exclut les comparaisons s'appuyant sur des opinions ou appréciations individuelles ou collectives) : retiré (p. 1712) ;

- *son* amendement n° 35 rectifié (exclut les comparaisons ne portant que sur des prix) (p. 1713) : vote réservé (p. 1714) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 13 corrigé (prévoit que la comparaison ne peut avoir pour objet ni pour effet de tirer avantage de la notoriété attachée à une marque) (p. 1714) : vote réservé (p. 1715) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 36 (renforce la protection des marques contre le parasitisme) : vote réservé (p. 1715) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 14 (prévoit que la publicité comparative ne peut mettre en valeur les imitations ou répliques de marque déposée) : satisfait (p. 1715) ;

- *son* amendement n° 37 (n'autorise la comparaison que si elle porte sur des produits bénéficiant de la même appellation contrôlée ou du même signe distinctif) (p. 1715) : vote réservé (p. 1716) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 38 (n'autorise la comparaison que si elle porte sur des produits bénéficiant de la même appellation contrôlée ou réglementée) (p. 1715) : vote réservé (p. 1716) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 117 (précise que les annonces comparatives parues dans la presse ne pourront donner lieu à l'exercice du droit de réponse) : vote réservé (p. 1717) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 78 de la commission (institue une communication obligatoire au professionnel visé avant diffusion de l'annonce comparative) (p. 1718) ;

- *son* amendement n° 88 (prévoit la sanction des infractions à l'article 10) (p. 1718) : vote réservé (p. 1719) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 15 (précise qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions dans lesquelles l'annonceur peut soumettre l'annonce comparative à un organisme compétent) : retiré (p. 1720) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de M. Pierre Mazeaud (reporte l'entrée en vigueur de l'article 10 au terme du délai fixé par la directive européenne sur la publicité comparative lorsque celle-ci aura été adoptée) : vote réservé (p. 1721) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725).

Explications de vote :

Codification du droit de la consommation (p. 1723).

Consommateurs : information et protection (p. 1723).

Contrats : droit des contrats (p. 1724).

Parlement : droits (p. 1723).

Publicité comparative (p. 1724).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 1724).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Abus de faiblesse :
- élargissement du délit (p. 6505) ;
- foires et expositions (p. 6505).

Consommateurs : information, protection et déséquilibre professionnels/ consommateurs (p. 6505, 6506).

Contrats :
- clauses abusives : contrôle et encadrement (p. 6506) ;
- garanties (p. 6505).

Entreprises : charges et contraintes (p. 6506).

Publicité comparative :
- généralités (p. 6505, 6507) ;
- prix et concurrence : conséquences de la publicité comparative sur la concurrence (p. 6507).

Sénat : texte (p. 6505).

Services : envoi forcé : interdiction (p. 6505).

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Article 7 *(extension de l'interdiction de l'envoi forcé aux prestataires de services) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Alain Brune (supprime l'exception pour les accords conclus conformément à des usages professionnels contrôlés par une autorité administrative) (p. 6512).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *ses observations* (p. 6519) ;

Information comparative (p. 6520).

Sénat : texte (p. 6520).

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de M. Alain Brune (autorise les annonces comparatives portant sur une seule caractéristique du produit) ;

Information comparative (p. 6521, 6522).

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Alain Brune (supprime le système de sanctions spécifiques pour les infractions aux règles de la publicité comparative, introduit par le Sénat) (p. 6523).

Article 10-1 (lettre rectificative) *(calcul des indices des prix à la consommation) :*

- *ses observations* (p. 6525) ;

Bilans, études et statistiques : indice I.N.S.E.E. : calcul des indices de prix à la consommation : rôle (p. 6525).

Article 12 nouveau *(conditions d'établissement dans les métiers d'artisanat) :*

- *ses observations* (p. 6525) ;

Commerce et artisanat : liberté d'établissement (p. 6525).

Article 13 nouveau *(substances édulcorantes possédant un pouvoir sucrant) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 du Gouvernement (adapte les dispositions de l'article 13 aux prescriptions du droit communautaire) (p. 6526) ;

Communautés européennes : droit communautaire : sucre (p. 6526).

Article 7 précédemment réservé *(extension de l'interdiction de l'envoi forcé aux prestataires de services) :*

- *favorable* à l'amendement n° 46 du Gouvernement (précise que les dispositions de l'article ne s'appliquent pas au découvert bancaire ou à la mise en œuvre d'une clause de variation de prix) (p. 6527).

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Première lecture :

Discussion des articles [17 avril 1991] :

Article 1er *(congé de représentation) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 42 du Gouvernement (précise que les associations doivent être légalement constituées) à l'amendement n° 21 de M. Jean Laurain (précise la nature des associations concernées par le texte) (p. 1328).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 mai 1991] :

Automobiles et cycles : cas des agents de marque automobile (p. 2236).

Commerce et artisanat : soldes : régime juridique (p. 2236).

Intermédiaires commerciaux et financiers : agents commerciaux : commercialité de l'agent commercial.

Logement et habitat : cas des agents immobiliers (p. 2236).

Discussion des articles [23 mai 1991] :

Article 1er *(définition de l'agent commercial) :*

- *son* amendement n° 23 (précise que l'activité de l'agent commercial est soumise au droit commercial) (p. 2239) : rejeté (p. 2240) ;

Intermédiaires commerciaux et financiers :
- contrat d'agence : caractère commercial (p. 2240) ;
- jurisprudence (p. 2240).

Article 14 *(activité d'agence commerciale exercée à titre accessoire) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 18 de M. Philippe Bassinet (précise que la renonciation aux mesures prévues par le texte est nulle si cette activité est exercée à titre déterminant) (p. 2246) ;

Intermédiaires commerciaux et financiers : automobiles et cycles : cas des agents de marque automobile (p. 2246).

- *son* amendement n° 24 (précise que la renonciation aux mesures prévues par le texte est nulle si cette activité détermine l'enseigne de l'agent) : retiré (p. 2246).

Article 15 *bis* nouveau *(régime juridique des soldes périodiques ou saisonniers) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de M. Michel Jacquemin (prévoit que chaque période de soldes ne peut excéder une durée continue d'un mois) (p. 2247) : rejeté (p. 2248) ;

Commerce et artisanat : revente à perte (p. 2247).

- *son* amendement n° 27 (prévoit que les dates de début des périodes de soldes sont fixées par décret) (p. 2248) : rejeté (p. 2249) ;

Département : préfet : prise en compte des particularismes locaux (p. 2249).

Explications de vote :

Politique générale (p. 2251).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 2251).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : réforme (p. 4955).

Exploitations agricoles :
- sociétés : transformation en exploitation de type sociétaire (p. 4965) ;
- succession et transmission des exploitations : régime fiscal (p. 4955).

Impôts et taxes : fiscalité agricole (p. 4955).

Vétérinaires : vétérinaires inspecteurs : effectifs (p. 4955).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Associations : associations d'anciens combattants : droit d'ester en justice (p. 5120, 5121).

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [14 novembre 1991] :

Administration : simplification administrative (p. 5965).

Commerçants et artisans : retraite : régimes de retraite : aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés (art. 35 du projet de loi de finances pour 1992) (p. 5966).

Grandes surfaces : politique commerciale et prix pratiqués (p. 5965, 5966).

Prix et concurrence : concurrence : ordonnances de 1986 (p. 5965, 5966).

Urbanisme : urbanisme commercial et loi Royer n° 73-1193 du 27 décembre 1973 (p. 5965).

Vote des crédits :

Article 85 *(taxe pour frais de chambres de métiers) :*

- *son* amendement n° 59 (prévoit la création d'un fonds national destiné à la promotion et à la communication de l'artisanat et financé par une majoration de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle) (p. 5982) : rejeté au scrutin public (p. 5983) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 169 de M. Alain Brune (prévoit les modalités de financement exceptionnel pour les élections consulaires de 1992) (p. 5984).

Rappel au règlement : s'interroge sur le rôle du Parlement en citant des propos du ministre de l'agriculture sur la prééminence du ministère des finances [24 octobre 1991] (p. 4979).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Articles 54 *bis* nouveau à 54 *quaterdecies* nouveau *(modifications apportées au statut des communautés urbaines) :*

- *son* amendement n° 2 : devenu sans objet (p. 6894).

- Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Rappel au règlement : s'élève contre l'organisation des travaux de l'Assemblée nationale qui a entraîné le report répété du projet de loi relatif aux cotisations sociales agricoles, ce qui empêche les parlementaires pris par des engagements antérieurs de participer à la totalité du débat (p. 7737).

Principaux thèmes développés :

Agriculture :
- exploitations agricoles : transmission (p. 7742) ;
- plan d'adaptation : préretraites (p. 7742).

Cotisations : réforme :
- assiette : revenu cadastral, revenu professionnel, revenu disponible (p. 7741, 7742) ;
- conséquences pour les exploitants agricoles : par catégorie, par secteur (p. 7741, 7742).

Exploitants agricoles :
- démographie (p. 7742) ;
- revenus (p. 7742).

Parlement : conditions de travail (p. 7741).

Prestations : pensions de retraite : revalorisation (p. 7742).

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Après l'article 8 :

- *son* sous-amendement n° 33 soutenu par M. Patrick Ollier (autorise le preneur à résilier son bail à tout moment pendant la première année d'application de la préretraite avec un préavis de trois mois) à l'amendement n° 26 du Gouvernement (établit le régime juridique des préretraites des chefs d'exploitation agricole âgés de cinquante-cinq ans) (p. 7765) : rejeté (p. 7767).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1991] :

Agriculture : plan d'adaptation : préretraites (p. 8328).

Cotisations : réforme : assiette : revenu cadastral, revenu professionnel, revenu disponible (p. 8328).

Discussion des articles [20 décembre 1991] :

Article 4 *(cotisations de solidarité à la charge des petits exploitants et des associés de sociétés de personnes non affiliées au régime des non-salariés agricoles) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8329).

Explications de vote :

Agriculture : plan d'adaptation : préretraites (p. 8330).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 8330).

CHARLES (Bernard)

Député du Lot

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la pharmacie d'officine (n° 1956) [10 avril 1991].

Rapporteur du projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219) [2 octobre 1991] (p. 4108).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1956), relatif à la **pharmacie d'officine (n° 2003)** [23 avril 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 2219) relatif à l'**Agence du médicament** et à la **régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2245)** [26 septembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'**Agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2446)** [11 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Sida : expérimentation sur les malades en phase terminale de traitements nouveaux : procédure et déontologie ; comités d'éthique : respect des recommandations [17 avril 1991] (p. 1297, 1298).

- **Réorganisation de la transfusion sanguine :** éthique française : sécurité transfusionnelle et bénévolat ; contrôles du ministère : renforcement ; Centre national de la transfusion sanguine : restructuration et fractionnement [6 novembre 1991] (p. 5579).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1676).

Première lecture :

Discussion des articles [19, 25 et 29 avril 1991] :

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

Article L. 712-11 du code de la santé publique (régime dérogatoire des autorisations de regroupement d'établissements) :

- *son* amendement n° 578 soutenu par M. Alain Calmat (prévoit la reconversion des établissements dispensant des soins de suite ou de réadaptation) : vote réservé (p. 1488) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *son* amendement n° 579 soutenu par M. Alain Calmat (de conséquence) (p. 1488) : vote réservé (p. 1489) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [19 juin 1991] :

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *favorable* à l'amendement n° 88 rectifié du Gouvernement (allège le régime de contrôle des délibérations du conseil d'administration) (p. 3325).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Laboratoire national de la santé (p. 4121).

Médicaments :

- Agence du médicament : commissions scientifiques (p. 4120, 4121) ;
- Agence du médicament : missions et statut (p. 4120) ;
- Agence du médicament : subvention de l'Etat (p. 4121) ;
- dépenses de promotion : abus, plafonnement, pénalités (p. 4120, 4121) ;
- prix : réglementation (p. 4120).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4120).

Sécurité sociale : dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4121).

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Article 2 *(détermination d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments remboursés et fixation contractuelle du prix desdits médicaments) :*

Article L. 162-18 du code de la sécurité sociale (détermination négociée d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments) (p. 4183) :

- *favorable* à l'amendement n° 172 du Gouvernement (établit le régime juridique du Comité du médicament) (p. 4186) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 186 de M. Jean-Yves Chamard (supprime la mention des objectifs annuels d'évolution des dépenses de médicaments prises en charge par les organismes d'assurance maladie) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4186) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 183 de M. Jacques Barrot (attribue au comité interministériel présidé par le Premier ministre la définition des objectifs annuels d'évolution des dépenses de médicaments prises en charge par les organismes d'assurance maladie) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4189) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 184 de M. Jacques Barrot (introduit la prise en compte de l'évolution moyenne des dépenses pharmaceutiques au sein de la C.E.E.) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4189) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 185 rectifié de M. Jacques Barrot (redéfinit la composition du Comité du médicament) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4189) ;

- *son* sous-amendement n° 180 (redéfinit la composition du Comité du médicament) à l'amendement n° 172 du Gouvernement : retiré (p. 4190) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 187 de M. Jean-Yves Chamard (précise que les motifs de santé publique autorisant les ministres compétents à demander une seconde délibération des conventions doivent être impérieux) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (p. 4190) ;

- *son* sous-amendement n° 181 (précise que les motifs de santé publique autorisant les ministres compétents à demander une seconde délibération des conventions doivent être majeurs) à l'amendement n° 172 du Gouvernement : retiré (p. 4190).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Hôpitaux et cliniques : programmes de médicalisation du système d'information (P.M.S.I.) (p. 4876).

Santé publique : psychiatrie : schémas départementaux (p. 4876).

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales : tourisme rural (p. 5563).

Collectivités locales : incitations en faveur de la qualité (p. 5563).

Départements : Lot (p. 5563).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 5563).

CHARLES (Serge)

Député du Nord

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242) [*J.O.* du 22 novembre 1991] (p. 15261).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Transporteurs routiers :** mouvements revendicatifs ; dépôts de bilan : augmentation de 26 p. 100 ; déréglementation : concurrence étrangère et sous-traitance ; fiscalité : aménagement ; Europe des transports : législations

sociales : harmonisation ; contrats de plan Etat-régions : programme autoroutier [20 novembre 1991] (p. 6375, 6376, 6377).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : s'interroge sur l'effacement par l'Etat de dettes de la Polynésie, de communes de ce territoire et d'autres communes d'outre-mer ou de métropole, dont Angoulême [21 mars 1991] (p. 142).

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mars 1991] :

Communes : gestion (notion de bonne ou de mauvaise gestion) (p. 143).

Délinquance et criminalité (p. 143).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :

- communes bénéficiaires (p. 143) ;
- communes contributaires (p. 143, 144) ;
- conditions de mise en œuvre (p. 143, 144) ;
- critères : logement social (p. 144).

Etat :

- rôle (p. 144) ;
- transferts de charges sur les collectivités locales (p. 143).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation) (p. 144).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *son* amendement n° 139 soutenu par M. Jacques Toubon (supprime la référence à la définition des logements sociaux) (p. 191) : vote réservé (p. 193) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *son* amendement n° 140 soutenu par M. René Dosière (prend en compte la population de la commune telle qu'elle résulte des recensements généraux ou complémentaires) : vote réservé (p. 195) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *son* amendement n° 141 soutenu par M. Jacques Toubon (compare les potentiels fiscaux des communes par groupes démographiques) : vote réservé (p. 196) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 225) ;

- *son* amendement n° 142 soutenu par M. Jacques Toubon (de coordination) (p. 196) : vote réservé (p. 197) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *son* amendement n° 83 soutenu par M. Jacques Toubon (dispose que les communes bénéficiant d'une garantie de progression minimale de la D.G.F. supérieure à 10 p. 100 de la D.G.F. initiale ne peuvent se voir attribuer la D.S.U.) : vote réservé (p. 197) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *son* amendement n° 143 soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que la D.S.U. doit être affectée par les communes bénéficiaires à des opérations à caractère social) (p. 207) : vote réservé (p. 213) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 205) ;

- *son* amendement n° 144 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime l'évaluation du montant de la D.S.U. pour 1991, 1992 et 1993 ainsi que ses principes d'évolution pour les années suivantes) : vote réservé (p. 213) ; non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *son* amendement n° 115 soutenu par M. Jacques Toubon (modifie la définition du logement social retenue par le texte en y ajoutant les chambres de bonne, les logements régis par la loi de 1948 et les logements à loyer plafonné) (p. 215) : vote réservé (p. 216) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *son* amendement n° 147 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime la distinction effectuée selon que la garantie de progression minimale représente plus ou moins de 20 p. 100 du total des attributions au titre de la dotation de base) : vote réservé (p. 239) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 148 soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que le potentiel fiscal est corrigé de la redistribution opérée par le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 239) ; vote réservé : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 149 soutenu par M. Jacques Toubon (de coordination) (p. 242) : vote réservé (p. 244) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 85 soutenu par M. Eric Raoult (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre total de logements) : vote réservé (p. 244) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 84 soutenu par M. Eric Raoult (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre de logements soumis à la taxe d'habitation dont la valeur locative brute est inférieure de moitié à la moyenne départementale) : vote réservé (p. 244) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 150 (dispose que la population de la commune est celle qui résulte des recensements généraux ou complémentaires) : vote réservé (p. 245) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 151 soutenu par M. Jacques Toubon (supprime la possibilité de réduire le taux de progression garantie de la D.G.F. à 10 p. 100) (p. 247) : vote réservé (p. 248) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 152 soutenu par M. Jacques Toubon (supprime la référence à l'effort fiscal pour déterminer les communes contributives) : vote réservé (p. 249) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 153 soutenu par M. Jacques Toubon (précise que le potentiel fiscal moyen national par habitant auquel l'on se réfère est celui de la strate démographique de la commune concernée) : vote réservé (p. 250) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 94 soutenu par M. Pierre Mazeaud (organise une période transitoire de trois ans pour l'écrêtement de la dotation de progression garantie) : vote réservé (p. 251) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article 5 *(financement de la dotation de solidarité urbaine en 1991, 1992 et 1993) :*

- *son* amendement n° 154 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) : vote réservé (p. 254) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 86 soutenu par M. Pierre Mazeaud (prévoit un abaissement progressif sur les trois prochaines années du taux de garantie de progression de la D.G.F.) : vote réservé : devenu sans objet (p. 254) ;

- *son* amendement n° 87 corrigé soutenu par M. Pierre Mazeaud (modifie le régime transitoire de l'écrêtement) : vote réservé : devenu sans objet (p. 254) ;

- *son* amendement n° 155 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime le régime transitoire pour les communes dont la dotation de progression garantie représente plus de 20 p. 100 de la D.G.F. initiale) : vote réservé : devenu sans objet (p. 254).

Après l'article 6 :

- *son* amendement n° 93 soutenu par M. Pierre Mazeaud (prévoit la réunion des établissements de coopération intercommunale deux mois après la publication de la loi afin d'évaluer ses conséquences sur les mécanismes de coopération locale préexistants) : vote réservé (p. 259) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Avant l'article 7 :

- *son* amendement n° 157 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime l'intitulé du titre II qui se réfère à la solidarité entre communes d'Ile-de-France) (p. 266) : vote réservé (p. 270) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) :*

- *son* amendement n° 156 (de suppression) : vote réservé (p. 272) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [15 avril 1991] :

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *son* amendement n° 45 soutenu par M. Pierre Mazeaud (compare les potentiels fiscaux des communes par groupes démographiques) : rejeté (p. 1212) ;
- *son* amendement n° 46 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de coordination) : rejeté (p. 1212) ;
- *son* amendement n° 47 soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que la dotation de solidarité urbaine doit être affectée par les communes bénéficiaires à des opérations à caractère social) : rejeté (p. 1212) ;
- *son* amendement n° 48 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime l'évaluation des montants de la dotation de solidarité urbaine pour 1991, 1992 et 1993) : rejeté (p. 1214).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *son* sous-amendement n° 50 soutenu par M. Pierre Mazeaud (supprime la distinction effectuée selon que la garantie de progression minimale représente plus ou moins de 20 p. 100 du total des attributions au titre de la dotation de base) à l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le cinquième alinéa de l'article) (p. 1216) : rejeté (p. 1217) ;
- *ses* amendements n°s 51 et 52 : devenus sans objet (p. 1217).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Communes : coopération intercommunale :
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 350, 351) ;
- création et fusion de communes (p. 350).

Communes : droits des communes (p. 350, 351).

Impôts locaux : taxe professionnelle (spécialisation et harmonisation) (p. 350).

Régions : région et département (p. 350).

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 5 et 8 avril 1991] :

Article 1er *(principes de l'administration territoriale de la République) :*

- *son* sous-amendement n° 651 (précise que l'administration territoriale de la République est organisée dans le respect de la règle de droit) à l'amendement n° 156 de la commission (dispose que le principe à valeur constitutionnelle de libre administration des collectivités locales est celui qui inspire l'action de l'Etat) (p. 383) : rejeté (p. 384).

Article 5 *(publication d'une charte de la déconcentration) :*

- *son* amendement n° 437 : devenu sans objet (p. 396).

Article 15 *(publicité des séances des conseils municipaux et généraux et retransmission de ces séances par les moyens de communication audiovisuelle) :*

- *son* amendement n° 438 soutenu par M. Robert Poujade (dispose que la décision du conseil municipal de se réunir à huis clos est prise à la majorité des membres présents ou représentés) : satisfait (p. 433).

Article 16 *(consultation des électeurs de la commune) :*

Article L. 125-2 du code des communes :

- *son* amendement n° 439 : devenu sans objet (p. 440).

Article 24 *(convocation du conseil municipal) :*

- *son* amendement n° 440 (ramène le délai de convocation du conseil municipal des villes de plus de 3 500 habitants en cas d'urgence à un jour franc) (p. 486) : adopté (p. 487).

Article 25 *(règlement intérieur municipal) :*

- *son* amendement n° 441 soutenu par M. Pierre Mazeaud (précise que le réglement intérieur peut être déféré devant la juridiction administrative et non devant le tribunal administratif) : retiré (p. 491).

Article 26 *(questions orales) :*

- *son* amendement n° 442 soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que les questions orales sont transmises au maire au moins un jour franc avant la séance) : adopté (p. 493).

Article 30 *(conseil d'administration des centres communaux d'action sociale) :*

- *son* amendement n° 444 soutenu par M. Pierre Mazeaud (précise le mode de scrutin pour l'élection des membres du conseil d'administration des centres communaux d'action sociale) : rejeté (p. 500).

Article 28 précédemment réservé *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux) :*

- *son* amendement n° 443 soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que l'effectif de la commission permanente ne peut excéder 30 p. 100 de l'effectif du conseil général) (p. 535) : retiré (p. 536).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 722 du Gouvernement (dispose que la commission départementale de coopération communale élabore un projet de schéma de coopération communale en fonction des propositions émises librement par les communes et que ce projet est transmis pour avis aux communes et établissements publics de coopération intéressés qui se prononcent dans un délai de trois ou six mois) (p. 624).

Article 54 *(communautés de villes) :*

Article L. 168-2 du code des communes :

- *son* amendement n° 445 (précise que chaque commune est directement représentée par ses délégués) : rejeté (p. 852) ;
- *son* amendement n° 446 soutenu par M. Pierre Mazeaud (crée des postes de délégués au conseil de la communauté pour les communes non directement représentées) : rejeté (p. 853).

Article L. 168-3 du code des communes :

- *son* amendement n° 447 : devenu sans objet (p. 861).

Article L. 168-7 du code des communes :

- *son* amendement n° 448 soutenu par M. Dominique Perben (supprime la possibilité, pour les communautés urbaines et les districts existants à la date de publication de la loi, de se transformer en communautés de villes en conservant

l'intégralité de leurs compétences, par une décision du conseil de communauté ou de district prise à la majorité des deux tiers des conseils municipaux des communes membres) : rejeté (p. 865) ;

- *son* amendement n° 449 soutenu par M. Dominique Perben (dispose que la transformation d'une communauté urbaine ou d'un district en communauté de villes se fait par délibération concordante du conseil de la communauté ou du district et d'une majorité qualifiée des conseils municipaux) : rejeté (p. 866) ;

- *son* amendement n° 652 soutenu par M. Dominique Perben (élève la majorité nécessaire pour transformer une communauté urbaine ou un district en communauté de villes) : rejeté (p. 866) ;

- *son* amendement n° 653 soutenu par M. Dominique Perben (dispose que la transformation ne peut se réaliser si un tiers des conseils municipaux représentant au moins un tiers de la population totale, ou bien une commune représentant plus de la majorité de la population totale s'y opposent) : rejeté (p. 866).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Article 54 supprimé par le Sénat *(communautés de villes) :*

- *son* sous-amendement n° 312 soutenu par M. Georges Tranchant (supprime les dispositions qui permettent la transformation des communautés urbaines et des districts en communautés de villes) à l'amendement n° 154 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; prévoit en outre que les communautés de villes doivent obligatoirement exercer les compétences relevant de l'aménagement de l'espace et du développement économique et, au total, trois des six groupes de compétences proposées) : rejeté (p. 6890) ;

- *son* sous-amendement n° 313 soutenu par M. Georges Tranchant (reprend les régles de majorité qualifiée traditionnelles pour autoriser la transformation d'un district ou d'une communauté urbaine en communauté de villes) à l'amendement n° 154 de la commission : rejeté (p. 6890) ;

- *son* sous-amendement n° 314 corrigé soutenu par M. Georges Tranchant (porte aux trois quarts la majorité qualifiée nécessaire pour la transformation d'un district ou d'une communauté urbaine en communauté de villes) à l'amendement n° 154 de la commission : rejeté (p. 6890).

Article 57 *(taxe professionnelle de zone et taux unique de taxe professionnelle) :*

Article 1609 nonies *C du code général des impôts :*

- *son* amendement n° 294 soutenu par M. Robert Poujade (élève les majorités nécessaires pour que les communautés urbaines et les districts se substituent aux communes membres pour la perception de la taxe professionnelle) : rejeté (p. 6919) ;

- *son* amendement n° 295 soutenu par M. Robert Poujade (dispose que les communes représentant un cinquiéme de la population totale doivent être favorables à la substitution des communautés urbaines et des districts aux communes membres pour la perception de la taxe professionnelle) : rejeté (p. 6919).

Article 1609 nonies *D du code général des impôts :*

- *ses* amendements n°s 296 et 297 : devenus sans objet (p. 6919).

Rappel au règlement : déplore les conditions d'examen des textes en séance publique, notamment lors des sessions extraordinaires [26 mars 1991] (p. 378).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 avril 1991] :

Aide juridique :
- aide à l'accès au droit : intérêt et nécessité (p. 1877) ;
- conseils départementaux de l'aide juridique (rôle et composition) (p. 1877) ;
- demandes d'aide judiciaire : accroissement et filtrage (p. 1877) ;
- financement : participation de l'Etat (insuffisance) (p. 1877) ;
- projet de loi (vacuité et insuffisance) (p. 1877) ;
- réforme : incidence sur le nombre de recours (inflation) (p. 1877) ;
- réforme : nécessité (p. 1876).

Avocats :
- indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (insuffisance) (p. 1877) ;
- spécialisation dans l'aide judiciaire et « barreaux à deux vitesses » (risque) (p. 1877).

Banques et établissements financiers : crédit bonifié pour l'accés à la justice (p. 1877).

Egalité d'accès à la justice (nécessité) (p. 1876).

Professions juridiques et judiciaires : réforme du statut : loi n° 90-1259 du 31 décembre 1990 (lien avec le projet) (p. 1876).

Discussion des articles [29 et 30 avril 1991] :

Article 4 *(plafonds de ressources pour l'admission à l'aide juridictionnelle) :*

- *ses observations* (p. 1887) ;

Aide judiciaire : plafond de ressources : indexation (p. 1887).

Banques et établissements financiers : crédit bonifié pour l'accés à la justice (p. 1887).

Constitution : article 40 : irrecevabilité financiére des amendements (p. 1887).

Article 7 *(caractère sérieux de la demande en justice) :*

- *favorable* à l'amendement n° 84 rectifié de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que la demande d'aide juridictionnelle ne peut être acceptée lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'un avis émis par un auxiliaire de justice qui démontre son caractére recevable) (p. 1891).

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 86 de Mme Nicole Catala (précise que les demandes d'aide juridictionnelle pour les réclamations portées devant le Conseil constitutionnel sont examinées par le bureau d'aide juridictionnelle près le tribunal de grande instance du lieu de domicile du demandeur) : adopté (p. 1901).

Article 21 *(obligation de renseignements) :*

- *favorable* à l'amendement n° 31 de la commission (supprime les établissements bancaires ou financiers et les entreprises d'assurance de la liste des organismes tenus de communiquer des renseignements sur la situation familiale du demandeur) (p. 1904).

Article 27 *(affectation d'une dotation globale à chaque barreau) :*

- *son* amendement n° 90 (propose que le baréme d'heures soit constitué par une grille minimale forfaitaire et que, par exception, un avocat puisse bénéficier d'un complément de rémunération aprés contrôle du bâtonnier) : retiré (p. 1909).

Article 29 *(règlement intérieur du barreau) :*

- *défavorable* (p. 1910) ;

Avocat : salarié d'un barreau (p. 1911).

- *favorable* à l'amendement n° 39 deuxiéme correction de la commission (dispose que les conventions entre l'ordre et les avocats prennent en compte la formation et la spécialisation des avocats concernés et mettent en œuvre des modalités de collaboration exclusives du salariat) (p. 1912) ;

Avocat : salarié d'un barreau (p. 1912).

- *son* amendement n° 92 (supprime la possibilité pour l'avocat de passer un contrat de travail avec l'ordre) : retiré (p. 1914).

Article 32 *(caractère exclusif de la contribution due à l'auxiliaire de justice au titre de l'aide juridictionnelle totale) :*

- *soutient* l'amendement n° 96 de M. Jean-Louis Debré (précise que toute stipulation contraire à l'article est interdite) : adopté (p. 1916).

Article 33 *(déduction des honoraires, émoluments et provisions reçus avant l'admission à l'aide juridictionnelle totale) :*

- *soutient* l'amendement n° 97 de M. Jean-Louis Debré (limite les sommes prises en compte aux seuls émoluments ou honoraires perçus par l'auxiliaire de justice) : adopté (p. 1916).

Après l'article 35 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 166 de M. Jacques Toubon (prévoit, en dehors des cas d'aide juridictionnelle, que l'honoraire d'un avocat, à défaut de convention entre celui-ci et son client, est fixé en fonction de la situation de fortune du client, de la difficulté de l'affaire, des frais exposés par l'avocat, de la notoriété et des diligences de ce dernier et précise que si des honoraires uniquement fixés en fonction des résultats sont interdits, la prévision d'honoraires complémentaires en fonction du résultat obtenu ou du service rendu reste licite) (p. 1927).

Article 42 *(condamnation aux dépens du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 129 de M. Patrick Devedjian (précise que le bénéficiaire de l'aide juridictionnelle supporte la charge des dépens taxés par le juge du fond dans les termes de l'article 699 et suivants du code de procédure civile) : rejeté (p. 1929).

Article 43 *(condamnation aux dépens de l'adversaire du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle partielle) :*

- *soutient* l'amendement n° 110 de M. Jean-Louis Debré (de précision) : adopté (p. 1933) ;

- *soutient* l'amendement n° 131 de M. Patrick Devedjian (précise que la prescription de cinq ans ne concerne pas uniquement les sommes dues à l'Etat) : adopté (p. 1933).

Article 44 *(remboursement en cas de retour à meilleure fortune) :*

- *son* amendement n° 111 (supprime comme condition au remboursement en cas de retour à une meilleure fortune le fait que l'intéressé ait été condamné aux dépens) : rejeté (p. 1933) ;

- *soutient* l'amendement n° 113 de M. Jean-Louis Debré (propose que le remboursement des sommes exposées par l'Etat au titre de l'aide juridictionnelle puisse être prélevé sur les sommes encaissées lors de l'exécution forcée) : adopté (p. 1934).

Article 53 *(conventions passées par le conseil départemental de l'aide juridique) :*

- *favorable* à l'amendement n° 56 de la commission (de suppression) (p. 1940).

Article 56 *(action du conseil départemental de l'aide juridique pour favoriser l'aide à la consultation) :*

- *son* amendement n° 116 (précise que seules peuvent assurer des permanences de conseils, outre les membres des professions juridiques et judiciaires, les personnes qui répondent aux exigences de qualification du titre II de la loi du 31 décembre 1971) (p. 1942) : adopté (p. 1943) ;

- *son* amendement n° 117 : devenu sans objet (p. 1943).

Article 63 *(financement de l'aide à l'accès au droit) :*

- *son* amendement n° 120 soutenu par M. Jacques Toubon (limite la participation des C.A.R.P.A. au financement de l'aide à l'accès au droit à 10 p. 100 des produits financiers de leurs placements) : rejeté (p. 1954).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [10 juin 1991] :

Article 27 *(affectation d'une dotation globale à chaque barreau) :*

- *son* sous-amendement n° 41 soutenu par M. Jacques Toubon (précise le mode de calcul de la dotation globale) à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 2941) : rejeté (p. 2942).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Lecture définitive :

Explications de vote [3 juillet 1991] :

Communes : compétences (p. 3964, 3965).

Constitution : article 34 (p. 3964, 3965).

Fonction publique territoriale : grilles salariales (p. 3964, 3965).

Villes et banlieues : droit à la ville (p. 3964).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Enseignement privé : forfait d'externat, dépenses d'investissement, parité avec le secteur public (p. 5659).

Justice. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Magistrature : magistrats : créations de postes et vacances d'emplois (p. 6016).

Tribunaux :
- accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement (p. 6016) ;
- tribunaux de grande instance de Lille-Roubaix-Tourcoing (p. 6016).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Première lecture :

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Article 10 *(art. 37-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : exceptions aux listes de transparence) :*

- *son* amendement n° 45 soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que les fonctions de président et de procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris ne font pas exception au principe de la liste de transparence) : rejeté (p. 6435).

CHARMANT (Marcel)

Député de la Nièvre

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Rapporteur pour avis du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [28 mars 1991] (p. 587).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) [2 mai 1991] (p. 1997).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 5 juillet 1991] (p. 8825).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 5 juillet 1991] (p. 8825).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 27 septembre 1991] (p. 12652).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 27 septembre 1991] (p. 12652).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la sécurité des chèques et des cartes de paiement (n° 2293) [31 octobre 1991] (p. 5392).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code

électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337) [*J.O.* du 21 décembre 1991] (p. 16755).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1395) modifiant le code civil et relatif à la **responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 2136)** [20 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2293), relatif à la **sécurité des chèques et des cartes de paiement (n° 2374)** [21 novembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture (n° 2444), relatif à la **sécurité des chèques et des cartes de paiement (n° 2465)** [12 décembre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- Fonctionnaires et agents publics [2 mai 1991] :

Ville : politique : présence de fonctionnaires dans les quartiers difficiles (incitation) (p. 1982).

INTERVENTIONS

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Codification du droit à la consommation (p. 1626).

Consommateurs :
- associations : action en représentation conjointe (p. 1626) ;
- information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 1625).

Contrats : clauses abusives : contrôle et encadrement (p. 1626).

Discussion des articles [23 et 24 avril 1991] :

Article 8 *(action en représentation conjointe) :*

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission des lois (précise que les consommateurs concernés sont des personnes physiques) : adopté (p. 1691) ;

- *soutient* l'amendement n° 43 corrigé de la commission des lois (prévoit qu'une association peut se constituer partie civile dès lors que plusieurs consommateurs lui ont donné un mandat écrit et précise qu'il s'agit d'une action en réparation) (p. 1691) : adopté (p. 1692).

Article 9 *(contrôle juridictionnel des clauses abusives) :*

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission des lois (précise que les pouvoirs reconnus au juge ne peuvent s'exercer qu'à l'occasion d'un litige) : adopté (p. 1695) ;

- *soutient* les amendements n°s 45 et 46 de la commission des lois (rédactionnels) : adoptés (p. 1696) ;

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission des lois (précise que les dispositions de l'article sont applicables aux contrats quels que soient leur forme ou leur support) : adopté (p. 1696).

- Projet de loi relatif à la sécurité des chèques et des cartes de paiement (n° 2293).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1991] :

Banques et établissements financiers :
- Banque de France : fichier des interdits bancaires ou judiciaires : consultation (p. 7077) ;
- chèques sans provision : renforcement du contrôle et obligation de payer (p. 7077) ;
- relations avec le client : information et conseil (p. 7077).

Cartes de paiement : sécurité d'utilisation (p. 7077).

Chèques :
- chèques sans provision : projet de loi : interdiction bancaire, sanctions financières et dépénalisation (p. 7077) ;
- chèques sans provision : remboursement (p. 7077) ;
- chèques sans provision : système actuel de l'interdiction bancaire : insuffisances (p. 7077) ;
- garantie bancaire : montant (p. 7077) ;
- utilisation et impayés : accroissement (p. 7077).

Commerce et artisanat : chèques sans provision : principales victimes (p. 7077).

Lois : loi sur la sécurité des chèques et des cartes de paiement :
- élaboration : concertation (p. 7077) ;
- intérêt et nécessité (p. 7077, 7078).

Parlement :
- Assemblée nationale : commission des lois : examen du projet : concertation et publicité (p. 7078) ;
- Sénat : modifications apportées au texte en première lecture (p. 7077).

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Article 1er *(modification de l'intitulé du décret du 30 octobre 1935 unifiant le droit en matière de chèques) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (supprime dans l'intitulé la mention de la sécurité juridique des transactions introduite par le Sénat et ne conserve que celle des cartes de paiement) : adopté (p. 7088).

Après l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Gilbert Millet (propose que les chèques bancaires comportent une date limite d'utilisation) (p. 7088) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Gilbert Millet (supprime de la législation les dispositions relatives au protêt) (p. 7088).

Article 2 *(art. 57-1 et 57-2 du décret du 30 octobre 1935) (définition de la carte de paiement ; irrévocabilité de l'ordre de paiement par carte) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (prévoit un régime de protection du titulaire d'une carte bancaire en cas d'utilisation frauduleuse de cette carte) (p. 7089, 7090) : retiré (p. 7090) ;

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 43 de M. Michel Jacquemin et 57 de M. Claude Wolff (définissent les rôles des émetteurs, gestionnaires de réseau, accepteurs et acquéreurs de cartes de paiement, ainsi que la notion de « système de carte ») (p. 7090) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Claude Wolff (dispose que lorsque les systèmes de cartes offrent des services liés à une carte de débit ou de crédit, chaque fonction est négociée séparément ou indépendamment) (p. 7091) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Michel Jacquemin (dispose que l'on ne peut pas interdire à un commerçant de répercuter tout ou partie de la commission bancaire sur le montant d'un règlement par carte) (p. 7091) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 22 corrigé de M. Jean-Louis Masson (autorise le vendeur à répercuter le coût de la commission bancaire sur le montant d'un réglement par carte) (p. 7091).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Gilbert Millet (légalise le système de paiement par chèques à des dates successives) (p. 7097) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (dispose qu'une banque qui refuse de confier un chéquier à un client venant d'ouvrir un compte doit motiver sa décision) (p. 7097) : adopté (p. 7098) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise que le banquier doit demander la restitution des chéquiers à la fermeture du compte) : adopté (p. 7098) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Gilbert Millet (dispose qu'une commission départementale de traitement des impayés bancaires a compétence pour régler à l'amiable les différends entre un établissement bancaire et un tireur en situation de découvert non autorisé) (p. 7098).

Article 3 *(art. 65-2 du décret du 30 octobre 1935) (interdiction bancaire d'émettre des chèques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 27 rectifié de M. Roger Gouhier (propose que la banque, avant de débiter le compte du tireur des frais et commissions, paye le bénéficiaire d'un chèque lorsque la provision disponible sur le compte du tireur correspond au moins au tiers de la valeur du chèque) (p. 7099).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Gilbert Millet (propose que chaque institution bancaire dispose d'au moins un médiateur pour régler à l'amiable les conflits entre la banque et ses clients) (p. 7099).

Article 4 *(art. 65-3 du décret du 30 octobre 1935) (recouvrement de la faculté d'émettre des chèques) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 47 corrigé de M. Michel Jacquemin et 65 de M. Claude Wolff (proposent que le banquier dispose de 24 heures pour enjoindre le titulaire d'un compte en découvert non autorisé de restituer tous ses chéquiers) (p. 7100) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que le titulaire du compte informe lui-même ses mandataires de l'obligation de restituer les chéquiers et de sa situation d'interdit de paiement) (p. 7100) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Gilbert Millet (dispose que, à l'occasion du rejet ou du refus de paiement d'un chèque, le banquier tiré ne peut percevoir de frais autres que les déboursés versés au greffe du tribunal de commerce) (p. 7100) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean-Pierre Philibert (décide que la provision constituée par le tireur en situation d'impayé est prioritairement destinée au paiement de la créance par la banque) (p. 7101) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Roger Gouhier (supprime la disposition qui permet le recouvrement de la faculté d'émettre des chèques grâce au paiement d'une pénalité libératoire) (p. 7101) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7101) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Jean-Pierre Philibert (propose que, lorsqu'un tireur a eu trois accidents de paiement dans un délai de douze mois, la troisième régularisation ne prenne effet qu'un an après le remboursement et le paiement de l'amende) (p. 7101) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime l'envoi automatique d'un certificat de non-paiement au possesseur d'un chèque sans provision présenté depuis plus d'un mois) (p. 7102) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (propose que la notification effective du certificat de non-paiement, sans précision de forme, ait valeur de commandement de payer) : adopté (p. 7102) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Gilbert Millet (dispose que la présentation de l'impayé par les circuits bancaires ne peut donner lieu à perception d'honoraires au profit des huissiers de justice) (p. 7102) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Gilbert Millet (fait obligation à l'huissier de justice qui a reçu paiement du chèque de procéder, dans un délai de quinze jours, à la radiation de l'interdiction de chéquier sur le registre des protêts et auprès de la Banque de France) (p. 7103) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Gilbert Millet (dispose que les huissiers peuvent prêter leur concours aux porteurs de chèques impayés sans leur demander de provisions ou de frais en cas d'échec de recouvrement) (p. 7103).

Article 5 *(art. 65-3-1 à 65-3-5 du décret du 30 octobre 1935) (pénalité libératoire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 7104).

Article 65-3-1 du décret du 30 octobre 1935 :

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Gilbert Millet (exempte le tireur du paiement de l'amende lorsqu'il justifie, dans un délai d'un mois à compter de l'injonction, avoir réglé le montant du chèque ou constitué une provision suffisante et disponible) (p. 7104) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (porte à un mois le délai laissé au tireur pour prouver qu'il a réglé le chèque ou constitué une provision suffisante et disponible) : adopté (p. 7104) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7104).

Article 65-3-2 du décret du 30 octobre 1935 :

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Gilbert Millet (supprime la disposition qui double la pénalité lorsque le titulaire du compte ou son mandataire a déjà procédé à trois régularisations d'impayés durant les douze mois précédents) (p. 7104) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Jean-Pierre Philibert (ramène à deux le nombre de régularisations d'impayés qui entraîne un doublement de l'amende à l'accident suivant) (p. 7104) ;

- *favorable* à l'amendement n° 52 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 7105).

Article 65-3-4 du décret du 30 octobre 1935 :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (ramène à cinq ans la durée d'interdiction de chéquier, même lorsque le tireur n'a pas réglé le ou les chèques sans provision) : adopté (p. 7105).

Article 65-3-5 du décret du 30 octobre 1935 :

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Gilbert Millet (décide que la contestation en justice de l'interdiction de chéquier a, de droit, un effet suspensif sur l'interdiction) (p. 7105).

Après l'article 65-3-5 du décret du 30 octobre 1935 :

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Gilbert Millet (dispose que les chèques certifiés utilisés par un interdit bancaire sont gratuits) (p. 7105).

Article 6 supprimé par le Sénat *(art. 65-4 du décret du 30 octobre 1935) (incident de paiement provoqué par le titulaire d'un compte collectif) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte du projet de loi initial en ce qui concerne les incidents de paiement dans le cadre d'un compte collectif) : adopté (p. 7106).

Article 7 *(art. 66 du décret du 30 octobre 1935) (sanctions pénales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean-Pierre Philibert (punit des peines prévues par l'article le délit d'habitude en matière de chèques sans provision) (p. 7106).

Article 9 *(art. 67-1 et 67-2 du décret du 30 octobre 1935) (contrefaçon et falsification de cartes de paiement - destruction et confiscation des matériels de fabrication) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de clarification) : adopté (p. 7107).

Article 12 *(art. 72 du décret du 30 octobre 1935) (sanction pénale des obligations du banquier) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que la banque qui refuse le paiement d'un chèque sans provision doit indiquer sur le certificat de non-paiement, lorsque c'est le cas, que ce chèque avait été signé au mépris d'une injonction ou d'une interdiction) (p. 7108).

Article 13 *(art. 73 du décret du 30 octobre 1935) (sanction civile des obligations des banques) :*

- *soutient* les amendements n°s 13 et 14 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 7108) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (supprime la disposition qui crée une exception au principe de responsabilité illimitée du banquier) : adopté (p. 7108).

Article 15 *(art. 73-3 et 73-4 du décret du 30 octobre 1935) (communication des déclarations d'incidents de paiement de chèques) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (propose que les établissements bancaires avertissent la Banque de France lorsqu'ils clôturent un compte sur lequel des chèques ont été tirés et lorsqu'ils ont enregistré une opposition pour perte ou vol de chéques) : adopté (p. 7109) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (propose que la Banque de France communique également les régularisations effectuées par les interdits de chéquier) : adopté après modifications (p. 7109) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 76 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que seules les levées d'interdiction d'émettre des chéques sont communiquées) à l'amendement n° 17 de la commission (p. 7109) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Philibert (propose que les établissements tirés de chéques, leurs organes centraux et les organismes professionnels auxquels ils adhérent soient également habilités à centraliser les informations relatives aux interdits de chéquier) (p. 7109) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Michel Jacquemin (dispose que les établissements de crédit peuvent utiliser les informations communiquées par la Banque de France pour apprécier l'opportunité d'une ouverture de compte ou d'un accord de crédit) (p. 7109) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de précision) : adopté (p. 7110) ;

- *favorable* à l'amendement n° 53 du Gouvernement (sanctionne la violation du principe de centralisation des informations sur les incidents de paiement et les interdictions de chéquier par la seule Banque de France) (p. 7110).

Article 15 *bis* nouveau *(vérification par les commerçants de la régularité d'émission d'un chèque) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de coordination) : adopté (p. 7110).

Après l'article 15 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que les personnes qui ont régularisé leur situation mais ont eu plus de trois incidents de paiement demeurent inscrites pour un an au fichier de la Banque de France) (p. 7110).

Article 20 nouveau *(art. 32 et 65-1 A du décret du 30 octobre 1935) (opposition au paiement d'un chèque) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Jean-Pierre Philibert (de suppression) (p. 7111) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (permet au tireur de faire opposition par téléphone au paiement d'un chèque sous réserve d'une confirmation par écrit dans un délai de sept jours) : adopté (p. 7111) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 74 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime l'obligation de confirmer par écrit) à l'amendement n° 19 de la commission (p. 7111).

Article 21 nouveau *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 rectifié de la commission (de coordination) : adopté (p. 7112) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Jean-Pierre Philibert (retarde au 1er octobre 1992 la date d'entrée en vigueur de la loi) (p. 7112).

Après l'article 21 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 41 de M. Gilbert Millet (engage le Gouvernement à présenter au Parlement un rapport sur l'application de cette loi un an après son entrée en vigueur) (p. 7113) ;

- *son* sous-amendement n° 75 (dispose que le rapport doit être présenté avant le 1er juin 1994) à l'amendement n° 41 : adopté (p. 7113).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1991] :

Banques et établissements financiers :

- Banque de France : fichier des interdits bancaires ou judiciaires : consultation (p. 8090) ;
- relations avec le client : information et conseil (p. 8090).

Chéques :

- chèques sans provision : projet de loi : interdiction bancaire, sanctions financières et dépénalisation (p. 8090) ;
- opposition : confirmation par écrit (p. 8091).

Commerce et artisanat : chèques sans provision : principales victimes (p. 8091).

Lois : loi sur la sécurité des chèques et des cartes de paiement : intérêt et nécessité (p. 8090).

Parlement :

- accord global des deux assemblées (p. 8090) ;
- Assemblée nationale : modifications apportées au texte en première lecture (p. 8090) ;
- Sénat : modifications apportées au texte en deuxième lecture (p. 8090).

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Article 5 *(pénalité libératoire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Philibert (précise que la pénalité s'applique pour chaque chéque émis) (p. 8094) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Philibert (ramène à deux le nombre de régularisations d'impayés qui entraîne un doublement de l'amende à l'incident suivant) (p. 8094).

Après l'article 15 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que les personnes qui ont régularisé leur situation mais ont eu plus de trois incidents de paiement demeurent inscrites pour un an au fichier de la Banque de France) (p. 8095).

CHARROPPIN (Jean)

Député du Jura

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 4989).

Communautés européennes : environnement : financement du programme défini par l'article 19 du règlement communautaire n° 797/85 (p. 4989).

Départements : Jura (p. 4989).

Exploitants agricoles : revenu (p. 4988, 4989).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4989).

Environnement. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Communes : Champagnole (p. 5464).

Déchets : ordures ménagères : traitement par les collectivités locales : incitations (p. 5464).

Départements : Jura (p. 5464).

CHARZAT (Michel)

Député de Paris

(21e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre du Haut Conseil du secteur public [*J.O.* du 29 novembre 1991] (p. 15602).

CHASSEGUET (Gérard)

Député de la Sarthe

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **faire publier le nombre** des **animaux utilisés dans l'expérimentation animale (n° 1987)** [17 avril 1991].

Proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la **liberté des prix et de la concurrence (n° 2440)** [11 décembre 1991].

CHAUVEAU (Guy-Michel)

Député de la Sarthe

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [2 octobre 1991] (p. 4100).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (coopération et développement) [9 octobre 1991] (p. 4396).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14111).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14322).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi (n° 2214) **modifiant le code du service national (n° 2241)** [25 septembre 1991].

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome II : **coopération et développement (n° 2258)** [9 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi **modifiant le code du service national (n° 2307)** [30 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la défense et des forces armées, en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2296), **modifiant le code du service national (n° 2356)** [20 novembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées en vue de la lecture définitive du projet de loi (n° 2471) **modifiant le code du service national (n° 2488)** [18 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Plan de maîtrise des armements et de désarmement : désarmement : propositions françaises ; traité F.C.E. : forces conventionnelles en Europe : accord américano-soviétique ; traité de non-prolifération des armes nucléaires : ratification par la France ; Moyen-Orient : plan français pour l'élimination des armements de destruction massive [5 juin 1991] (p. 2770).

à un ministre :

- **Défense** [20 juin 1991] :

Industries d'armement : groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : restructuration (p. 3415).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1909).

Principaux thèmes développés [19 mars 1991] :

Armes : ventes d'armes : nécessité du contrôle (p. 56).

Communautés européennes : politique étrangère et de défense commune (absence) (p. 56).

Défense :
- avion Jaguar (absence d'équipement de nuit) (p. 57) ;
- budget de la défense (évolution, pourcentage du produit national) (p. 57) ;
- chars AMX 30 B2 et AMX 10 RC (capacités limitées) (p. 57) ;
- comité de l'évaluation de l'O.T.A.N. (participation de la France) (p. 57) ;
- division Daguet : hommage (p. 56) ;
- Force d'action rapide (F.A.R.) (réorganisation) (p. 56) ;
- service national (devenir) (p. 56).

Droit international : nouvel ordre international, instauration, crédibilité (p. 56).

Europe : Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : présence navale dans le Golfe (p. 56).

Organisation des Nations Unies : accord de désarmement régional contrôlé par l'O.N.U. au Proche-Orient (p. 56).

Traités et conventions :
- conférence d'Helsinki de 1975 (p. 56) ;
- Pacte de Varsovie : dissolution, fin de la menace soviétique (p. 56).

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Affaires étrangères :
- crises régionales : multiplication (p. 2856) ;
- richesse mondiale : redistribution (p. 2856).

Allemagne : coopération franco-allemande (p. 2856).

Armée :
- Force d'action rapide (F.A.R.) et division Daguet (p. 2858) ;
- « intégration opérationnelle » (p. 2857) ;
- plan « armées 2000 » (p. 2858) ;
- rechanges et munitions (p. 2858) ;
- renseignement (p. 2858).

Armements classiques : interopérabilité (p. 2857).

Armes chimiques : interdiction et élimination (p. 2856).

Crédits militaires : montant : évolution (p. 2857).

Désarmement : plan global de maîtrise des armements : proposition française (p. 2856).

Etats-Unis :
- armements : contrats à prix fixes : transposition en Europe (p. 2857) ;
- exportations d'armements au Moyen-Orient (p. 2856) ;
- industrie d'armement américaine : exportation : concurrence pour la France (p. 2857).

Europe :
- armements : préférence communautaire : perspectives (p. 2857) ;
- confédération européenne : perspectives (p. 2856) ;
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : perspectives (p. 2856, 2858) ;
- défense européenne : perspectives (p. 2857, 2858) ;
- Europe centrale et de l'Est : incertitudes (p. 2856) ;
- Groupement européen indépendant des programmes (G.E.I.P.) (p. 2857).
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : renouveau : *Chauveau (Guy-Michel)* (p. 2858).

Force nucléaire stratégique : dissuasion française : perspectives (p. 2858).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2856, 2858).

Industrie d'armement : programmes d'armement : internationalisation (p. 2857).

Loi de programmation militaire : projet de loi de programmation 1992-1996 (p. 2857, 2858).

Union soviétique :
- capacités militaires (p. 2856) ;
- participation au G 7 de Londres de juillet 1991 (p. 2856).

Traités et conventions :
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : commandement intégré : absence de la France (p. 2857) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : renouveau de sa stratégie (p. 2857) ;
- traité de non-prolifération nucléaire : signature par la France (p. 2856).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1991] :

Allemagne : armée : limitation des effectifs à 370 000 hommes (p. 4040).

Appelés :
- conscription : rôle et devenir (p. 4039, 4040) ;
- dommages corporels : indemnisation (p. 4043) ;
- formation professionnelle des appelés et intégration sociale (p. 4040) ;
- incorporation (p. 4041).

Armée de métier : coût (p. 4040, 4041).

Armée de terre :
- disponibilité opérationnelle différée (p. 4044) ;
- dissolution de 35 régiments (p. 4041) ;
- divisions blindées : réduction de 6 à 4 (p. 4041) ;
- encadrement : taux : amélioration (p. 4041) ;
- Force d'action rapide (F.A.R.) (p. 4040) ;
- forces françaises d'Allemagne : retrait (p. 4041) ;
- réduction du format (p. 4040).

Désarmement : désarmement conventionnel en Europe (p. 4040).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 4039).

Etats-Unis : retrait des forces américaines stationnées en Europe (p. 4040).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : nationalismes (p. 4041) ;
- « ordre géopolitique européen » : changements (p. 4039).

Exemptions du service national : taux (p. 4042).

Grande-Bretagne : armée stationnée en Allemagne : limitation à 25 000 hommes (p. 4040).

Moyen-Orient : incertitudes (p. 4041).

Service civil :
- handicapés et accidentés de la vie : aide (p. 4042) ;
- police (p. 4040, 4043) ;
- sécurité civile et sapeurs-pompiers (p. 4043).

Union soviétique : troupes soviétiques stationnées en Allemagne et dans les pays Baltes : retrait (p. 4040).

Universalité du service national (p. 4042).

Volontariat :
- volontaires du service national en entreprise (V.S.N.E.) (p. 4042) ;
- volontaires pour un service long (V.S.L.) (p. 4043, 4044).

Discussion des articles [2 octobre 1991] :

Article 2 *(énoncé des formes du service national) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (établit la distinction entre le service militaire et les formes civiles du service national) (p. 4072) : adopté (p. 4073) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Michel Barnier (permet aux jeunes gens d'effectuer leur service national dans un service de l'environnement et de la protection de la nature) (p. 4073) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Michel Voisin (précise que le service national comprend des obligations d'activité et des obligations de réserve) (p. 4073).

Article 3 *(durée du service actif) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4074) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 38 de M. Etienne Pinte (fixe à douze mois la durée du service pour les scientifiques, les médecins, vétérinaires, pharmaciens et chirurgiens-dentistes effectuant un service autre que ceux de l'aide technique ou de la coopération) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 4074) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Michel Voisin (fixe à quatorze mois le service national effectué au sein des services de l'aide technique et de la coopération et à vingt-deux mois le service des objecteurs de conscience) (p. 4074) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Louis Pierna (fixe à seize mois le temps de service pour les objecteurs de conscience) (p. 4074) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Louis Pierna (réaffirme le principe de la conscription et insiste sur l'instruction civique et militaire donnée aux appelés) (p. 4075).

Article 4 *(extension du service de défense) :*

- *favorable* à l'amendement n° 74 de M. Michel Voisin (permet aux jeunes femmes de nationalité étrangère d'accéder - comme les Françaises volontaires - aux différentes formes du service national) (p. 4075).

Article 6 *(suppression des dispositions caduques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 75 de M. Jean-Jacques Weber (fixe au 1er octobre la date limite de dépôt des demandes de report) (p. 4075) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 77 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 75 de M. Jean-Jacques Weber (p. 4075).

Article 7 *(cohérence rédactionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4076).

Après l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 55 de M. Michel Voisin (distingue les jeunes gens insoumis de ceux qui sont victimes d'une erreur de l'administration) (p. 4076).

Article 8 *(harmonisation et cohérence rédactionnelles) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Michel Voisin (crée une commission nationale pour assurer une répartition plus juste des jeunes gens entre les différentes formes du service national) (p. 4076) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4077).

Article 10 *(dispositions de l'article L. 12 du code du service national : mise en cohérence des durées des reports d'incorporation) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (prévoit les changements dans la situation familiale des jeunes gens) : retiré (p. 4078) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Etienne Pinte (fixe à seize mois la durée du service national effectué au titre de l'aide technique ou de la coopération pour les jeunes médecins) (p. 4078) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4078).

Article 11 *(harmonisation des durées des reports) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Michel Voisin (précise que les autorisations de dispense seront accordées par le ministre de la défense après avis de la commission régionale prévue à cet effet) (p. 4078).

Article 12 *(opérations de sélection) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Michel Voisin (limite le temps de la durée d'observation hospitalière à cinq jours) (p. 4079).

Après l'article 12 :

- *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Michel Voisin (précise comment les jeunes gens sont informés des décisions prises à leur sujet par la commission locale d'aptitude) (p. 4079).

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (dispense des obligations militaires les jeunes gens qui ont perdu un membre de leur famille alors qu'il servait au titre du service national) : adopté (p. 4079).

Article 14 *(situation des jeunes gens condamnés) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précise que les condamnés à des peines de réclusion seront tenus d'accomplir le service national actif) : adopté (p. 4080).

Article 15 *(extension de l'indemnisation des dommages corporels) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Georges Colombier (accorde des autorisations d'absence de un à cinq jours aux jeunes gens candidats à un concours) (p. 4080).

Après l'article 15 :

Article L. 66 du code du service national : droits résultant de l'accomplissement du service national actif :

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Michel Voisin (étend aux volontaires féminins ayant accompli le service national les mêmes conditions d'accès à la gendarmerie) (p. 4080) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (fait bénéficier les jeunes gens ayant accompli leur service dans la police nationale ou le service de sécurité civile de la réserve d'emplois pour l'accès à certains emplois publics) : adopté (p. 4081).

Article 16 *(durée du volontariat pour un service long) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4081).

Article 20 *(suppression de la présentation du chapitre sur le service de défense) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4081).

Article 21 *(définition du service de défense) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4081).

Article 22 *(suppression du service actif de défense) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 corrigé de la commission (énumère les personnes soumises aux obligations du service de défense) : adopté après modifications (p. 4082) ;
- *son* sous-amendement n° 48 (précise que les jeunes gens recensés et non encore appelés peuvent faire l'objet d'une affectation de défense) à l'amendement n° 15 corrigé de la commission : adopté (p. 4082).

Article 23 *(périodes d'exercice du service de défense) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 4082).

Article 24 *(affectation de défense) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 corrigé de la commission (rédactionnel) : adopté après modifications (p. 4083) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 73 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (p. 4083).

Article 27 *(durée du volontariat pour un service long dans la police) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 4083).

Article 29 *(création du service de sécurité civile) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4083).

Article L. 94-16 du code du service national (service de sécurité civile dans les corps des sapeurs-pompiers) :

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (précise que le service de sécurité civile s'exerce essentiellement dans les corps de sapeurs-pompiers) : adopté après modifications (p. 4084).

Article L. 94-17 du code du service national (sapeurs-pompiers auxiliaires) :

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (limite à 10 p. 100 l'effectif des appelés incorporés dans les corps de sapeurs-pompiers) (p. 4085) : adopté après modifications (p. 4086) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 71 du Gouvernement (limite à 10 p. 100 l'effectif des appelés incorporés dans les corps de sapeurs-pompiers professionnels) à l'amendement n° 21 de la commission (p. 4085) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Michel Voisin (favorise - pour l'affectation dans les corps de sapeurs-pompiers - les jeunes gens qui ont, avant le service national, été membres de ce corps) (p. 4086).

Article L. 94-18 du code du service national (statut des sapeurs-pompiers auxiliaires) :

- *favorable* à l'amendement n° 78 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 4086) ;
- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (aligne le statut des sapeurs-pompiers auxiliaires sur celui des gendarmes auxiliaires) : devenu sans objet (p. 4086) ;
- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (précise que les jeunes gens ayant accompli le service de sécurité civile sont versés, à l'issue de ce service actif, dans la réserve du service de défense) : adopté (p. 4087) ;
- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (codifie les diverses formes du service de sécurité civile) : adopté (p. 4087).

Après l'article 29 :

- *son* amendement n° 42 (codifie le service effectué par les jeunes gens volontaires du service national en entreprises) (p. 4087) : retiré (p. 4088).

Article 30 *(cohérence rédactionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) : adopté après modifications (p. 4088) ;
- *son* sous-amendement n° 49 (de précision) à l'amendement n° 25 de la commission : adopté (p. 4088).

Article 32 *(durée des services de l'aide technique et de la coopération en cas d'inaptitude physique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Michel Voisin (aligne les obligations des volontaires féminines sur celles des jeunes gens appelés) (p. 4088).

Article 33 *(durée des services de l'aide technique et de la coopération en cas de suppression d'emploi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Michel Voisin (aligne les obligations des volontaires féminines sur celles des jeunes gens appelés) (p. 4088).

Article 35 *(demande d'admission au service des objecteurs de conscience) :*

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4089).

Article 36 *(dispositions pénales en cas de fraudes) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4089).

Article 37 *(dispositions particulières au service de défense) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (adapte les dispositions pénales et disciplinaires prévues pour les policiers auxiliaires aux conditions d'exécution du service de défense) : retiré (p. 4089).

Article 38 *(dispositions particulières au service de sécurité civile) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4089) ;
- *favorable* à l'amendement n° 79 du Gouvernement (adapte les dispositions pénales et disciplinaires, prévues pour les policiers auxiliaires, aux conditions d'exécution du service de sécurité civile) (p. 4089) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (adapte les dispositions pénales et disciplinaires prévues dans les réglements intérieurs des services de police aux conditions d'exécution du service de sécurité civile) : retiré (p. 4089).

Article 39 *(rappel en métropole) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4090) ;
- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (précise la durée du volontariat pour les jeunes femmes rapatriées en métropole) : adopté (p. 4090).

Article 40 *(extension des formes du service de sécurité civile) :*

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (de suppression) : adopté (p. 4090).

Article 41 *(date d'application de la réduction de la durée du service actif) :*

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (prévoit la libération anticipée d'une partie de la fraction du contingent incorporée à partir du 1er août 1991) : retiré (p. 4090).

Article 42 *(service actif de défense) :*

- *soutient* l'amendement n° 35 (précise que les jeunes gens incorporés au titre du service actif de défense et terminant leur service national dans cette forme de service, bénéficient de la réduction du service actif) : adopté (p. 4091).

Après l'article 42 *(prise en compte du temps du service national dans le calcul de la retraite et présentation par le Gouvernement d'un rapport sur les réserves) :*

- *favorable* à l'amendement n° 72 du Gouvernement (dispose que le service de sécurité civile fera l'objet d'un décret en Conseil d'Etat) (p. 4091) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Michel Voisin (fixe le régime pénal des insoumis) (p. 4091) ;
- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (propose que le Gouvernement présente au Parlement, avant le 31 décembre 1992, un rapport sur les réserves et les conditions de leur mobilisation) (p. 4091) : adopté après modifications (p. 4092) ;
- *favorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (fixe au 2 avril 1993 la date limite du dépôt du rapport du Gouvernement) à l'amendement n° 37 de la commission (p. 4092).

Seconde délibération du projet de loi [2 octobre 1991] :

Article 9 *(bénéficiaires du report de l'article L. 10 du code du service national) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (fixe à vingt-sept ans l'âge limite du report) (p. 4092).

Article 13 *bis* *(dispense en cas de décès d'un membre de la famille au cours du service national) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 4092).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1991] :

Appelés :
- dommages corporels : indemnisation (p. 7297) ;
- instruction : réforme (p. 7298) ;
- report (p. 7298) ;
- volontariat féminin (p. 7297).

Armée de terre : disponibilité opérationnelle différée (p. 7298).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 7298).

Engagés : recrutement : difficultés (p. 7298).

Gendarmerie : recrutement : réforme (p. 7298).

Loi de programmation militaire (p. 7299).

Objecteurs de conscience : statut (p. 7298).

Parlement : commission mixte paritaire : désaccords (p. 7297).

Service civil :
- diversification (p. 7298) ;
- sapeurs-pompiers (p. 7297).

Volontariat :
- volontaires du service national en entreprise (V.S.N.E.) (p. 7298) ;
- volontaires pour un service long (V.S.L.) (p. 7298).

Discussion des articles [6 décembre 1991] :

Article 1er *(présentation du projet de loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7302).

Article 2 *(énoncé des formes du service national) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (supprime la codification du service national économique et du service national de solidarité) : adopté (p. 7302) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (supprime toute référence législative au service national de solidarité) : adopté (p. 7302) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7302).

Article 3 *(durée du service actif) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7302).

Article 7 *(cohérence rédactionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7303) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7303).

Article 8 *(harmonisation et cohérence rédactionnelles) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 7303).

Article 16 *bis* *(emploi des appelés dans des tâches de protection civile ou d'intérêt général) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de suppression) (p. 7303) : adopté (p. 7303).

Article 22 *(suppression du service actif de défense) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7304).

Article 29 *(création du service de sécurité civile) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (organise le service de sécurité civile dans le corps des sapeurs-pompiers) : adopté (p. 7303).

Après l'article 29 :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (clarifie sur le plan juridique le service des volontaires du service national en entreprise) : adopté (p. 7304).

Article 34 *bis* nouveau *(création d'un service national économique et d'un service national de solidarité) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7305).

Article 34 *ter* nouveau *(dispositions particulières au service national économique et au service national de solidarité) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7305).

Article 39 *bis* *(dispositions pénales et disciplinaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7305).

Article 39 *ter* *(dispositions pénales et disciplinaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7305).

Article 41 *(date d'application de la réduction de la durée du service actif) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (organise la libération anticipée des jeunes gens incorporés entre le 1er août 1991 et le 1er octobre 1991) : adopté (p. 7306).

Article 43 *(renvoi à des décrets en Conseil d'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7306).

Lecture définitive [19 décembre 1991] :

Rapporteur suppléé par : *Guigné (Jean)* (p. 8206).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [30 octobre 1991] :

Afrique :
- agriculture : revalorisation (p. 5286) ;
- démocratisation : incertitudes (p. 5286) ;
- Etat de droit : mise en place (p. 5286) ;
- sécurité juridique (p. 5286) ;
- Zaïre : événements (p. 5286).

Coopération militaire :
- généralités (p. 5286) ;
- gendarmerie : écoles (p. 5286).

Ministère de la coopération et du développement : crédits, montant, évolution, répartition (p. 5286).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1991] :

Affaires étrangères : contexte géopolitique : évolution (p. 5930).

Allemagne : budget militaire (p. 5931).

Armée de métier : perspectives (p. 5931).

Armée de terre : rémunérations : revalorisation (p. 5932).

Armements nucléaires d'ultime avertissement : missile Hadès : limitation du programme (p. 5930).

Armements nucléaires stratégiques :
- missile Pluton : retrait (p. 5930) ;
- missile S45 : annulation du programme (p. 5930).

Désarmement : nucléaire : traité Start et nouvelles propositions (p. 5930).

Espace : crédits de paiement et autorisations de programme (p. 5932).

Etats-Unis :
- budget militaire (p. 5931) ;
- défense stratégique : « protection globale contre les attaques limitées » (G.P.A.L.S.) : systèmes anti-missiles balistiques (p. 5930).

Europe :
- défense européenne : coopération et inter-opérabilité (p. 5931) ;
- Europe centrale et de l'Est : instabilité (p. 5932).

France :
- rôle mondial (p. 5932) ;
- « solidarité » avec les alliés : principe : application en cas de crise (p. 5931).

Gendarmerie : effectifs : création de postes (p. 5932).

Grande-Bretagne : budget militaire (p. 5931).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5931).

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : mission (p. 5931).

Union soviétique : évolution (p. 5932).

CHAVANES (Georges)

Député de la Charente

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Accroissement de la misère :** France : pauvreté : aggravation ; démission du maire de Clermont-Ferrand ; budget pour 1992 : infrastructures : réduction ; investisseurs étrangers : implantation en France ; économie de marché : facteur d'inégalités ; dotation du revenu minimum d'insertion (R.M.I.) [16 octobre 1991] (p. 4555, 4556).

à un ministre :

- **Police** [5 décembre 1991] :

Collectivités locales et finances locales :

- commune d'Angoulême : budget communal (p. 7214) ;
- fonction publique territoriale : statut, licenciements et régime indemnitaire : dysfonctionnements (p. 7214).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] :

Article 8 *(débat sur les orientations budgétaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 455 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 416) : vote réservé (p. 418) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 434).

Article 9 *(accès aux documents budgétaires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 538 corrigé du Gouvernement (dispose que les communes communiquent une présentation consolidée des comptes locaux, une synthèse des comptes administratifs des organismes de coopération communale, les bilans ou résultats des sociétés d'économie mixte ainsi que la synthèse et l'échéancier des garanties d'emprunt) (p. 424, 425) ;
- *son* sous-amendement n° 698 rectifié (dispose que la commune publie les comptes des organismes bénéficiant d'une subvention municipale supérieure à 50 p. 100 de leur budget et à 500 000 F) à l'amendement n° 538 corrigé du Gouvernement (p. 426) : adopté après rectification (p. 427) ;
- *son* sous-amendement n° 699 (dispose que la commune communique l'évolution des effectifs fonctionnaires et contractuels, de la dette et l'évolution de la dette par habitant) à l'amendement n° 538 corrigé du Gouvernement : retiré (p. 427).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 9 (dispose que les communes de plus de 20 000 habitants présentent chaque année les comptes consolidés de la commune, des sociétés d'économie mixte dont elles sont membres, des organismes de coopération et des organismes subventionnés quand la subvention dépasse 200 000 F et représente plus de 50 p. 100 des produits du compte de résultat) : satisfait (p. 428).

Article 22 *(droit à l'information des conseillers municipaux et généraux) :*

- *son* amendement n° 641 (dispose que tout membre du conseil municipal est convoqué aux réunions du bureau d'adjudication des marchés publics) : non soutenu (p. 473).

Avant l'article 31 :

- *son* amendement n° 679 soutenu par M. Yves Fréville (dispose que, dans les communes de plus de 10 000 habitants, la moitié au moins des membres du conseil municipal peut décider de transmettre les comptes consolidés de la commune à la chambre régionale des comptes pour certification) : retiré (p. 505).

Après l'article 35 :

- *son* amendement n° 10 soutenu par M. Yves Fréville (dispose que la responsabilité de l'Etat est engagée en cas de défaut de fonctionnement normal du contrôle de légalité des actes budgétaires locaux) (p. 540) : rejeté (p. 541) ;
- *son* amendement n° 12 rectifié soutenu par M. Yves Fréville (dispose que les élus locaux ainsi que les ordonnateurs élus d'établissements publics locaux sont justiciables de la cour de discipline budgétaire) (p. 541) : rejeté (p. 542) ;
- *son* amendement n° 11 deuxième rectification (dispose que lorsque le produit des quatre impôts locaux levés par une collectivité locale dépasse 80 p. 100 du produit obtenu en appliquant les taux plafond nationaux, cette collectivité peut saisir la chambre régionale des comptes compétente d'une demande d'annulation ou de consolidation de la dette) : non soutenu (p. 542).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1991] :

Après l'article 35 :

- *son* amendement n° 18 soutenu par M. Yves Fréville (dispose que lorsque le produit des quatre impôts locaux levés par une collectivité locale dépasse 80 p. 100 du produit obtenu en appliquant les taux plafond nationaux, cette collectivité peut saisir la chambre régionale des comptes compétente d'une demande d'annulation ou de consolidation de la dette) (p. 6814) : vote réservé (p. 6816) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6939) ;
- *son* amendement n° 19 soutenu par M. Yves Fréville (dispose que les élus locaux ainsi que les ordonnateurs élus d'établissements publics locaux sont justiciables de la cour de discipline budgétaire) : vote réservé (p. 6816) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6939) ;
- *son* amendement n° 20 soutenu par M. Yves Fréville (dispose que la responsabilité de l'Etat est engagée en cas de défaut de fonctionnement normal du contrôle de légalité des actes budgétaires locaux) : vote réservé (p. 6817) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6939).

Article 54 supprimé par le Sénat *(communautés de villes) :*

- *son* sous-amendement n° 317 soutenu par M. Yves Fréville (dispose qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions dans lesquelles les compétences d'un syndicat mixte peuvent être dévolues à une communauté de villes) à l'amendement n° 154 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; prévoit en outre que les communautés de villes doivent obligatoirement exercer les compétences relevant de l'aménagement de l'espace et du développement économique et, au total, trois des six groupes de compétences proposées) (p. 6890) : retiré (p. 6891).

- Motion de censure déposée par MM. Pierre Méhaignerie, Charles Millon, Bernard Pons et 60 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, le 9 avril 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [11 avril 1991] :

Amnistie : infractions liées au financement des campagnes électorales et des partis politiques : loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 (p. 1078).

Droits de l'homme et libertés publiques : Etat de droit (extension) (p. 1081).

Elections et référendums : abstention (croissance) (p. 1078).

Etat : impartialité (p. 1081).

Justice :

- crise (p. 1079) ;
- indépendance : « principe » de la République (p. 1078) ;
- juges : garanties d'indépendance (renforcement) (p. 1079) ;
- juges : juge Jean-Pierre (Affaire Urba) (p. 1078) ;
- justice à « deux vitesses » (p. 1079) ;
- séparation des pouvoirs (p. 1078, 1079).

Magistrature : Conseil supérieur de la magistrature (réforme) (p. 1079).

Parlement : députés : corruption et enrichissement personnel (p. 1078).

Partis et mouvements politiques : financement : « Affaires » (jugement) (p. 1078, 1079).

Vote la censure (p. 1079).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Energie : biocarburants : développement de la production (p. 4951).

Jachères industrielles et énergétiques (p. 4951).

Ville et aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1991] :

Associations : E.G.E.E. (p. 5044).

Démographie : déséquilibre (p. 5044).

Industrie : délocalisation (p. 5044).

Organismes et structures :

- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) : budget et effectifs (p. 5044) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) : prospection à l'étranger (p. 5044).

Primes : aide à l'industrie en zone rurale (A.I.Z.R.) et « P.A.T. - petits projets » (p. 5044).

Transports : infrastructures (p. 5044).

Questions (remplaçant M. Loïc Bouvard empêché en qualité de président de séance) :

Départements : Morbihan (p. 5056).

Régions : Bretagne : désenclavement (p. 5056).

Transports :

- infrastructures : R.N. 24 (p. 5056) ;
- transports ferroviaires : ligne Questembert-La Brohinière (p. 5056).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1991] :

Affaires étrangères : Japon (p. 5743).

Entreprises : P.M.E./P.M.I. : aides (p. 5742).

Informatique : Bull (p. 5743).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur : dépendance du ministère des finances (p. 5742).

Recherche : recherche industrielle (p. 5742).

Secteur public : privatisation (p. 5742).

Questions :

Départements : Charente : Papeteries de la Couronne : plan social (p. 5763).

CHEREQUE (Jacques)

Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Tardito (Jean)* : situation de la construction navale :** chantiers de La Ciotat : développement, perspectives ; chantiers du Havre et de Saint-Nazaire : sites majeurs ; La Ciotat : reconversion plaisance et tertiaire [17 avril 1991] (p. 1305).

- ***Fèvre (Charles)* : déclarations du ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux reconversions :** propos tenus par M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur les zones rurales en difficulté ; P.M.I. : aides de l'Etat ; maintien des services publics d'éducation ; loi de programme pour les zones rurales : nécessité [17 avril 1991] (p. 1305, 1306).

orales sans débat de :

- ***Hage (Georges)* (n° 367) : matériels électriques et électroniques (entreprises : Sarthe) :** Le Mans : usine Philips, licenciements ; emploi et activité dans la région ; télévision haute définition et terminaux télématiques : nouveaux débouchés mondiaux [12 avril 1991] (p. 1109, 1110).

- ***Sublet (Marie-Josèphe)* (n° 374) : chimie (entreprises Rhône) :** Lyon ; Rhône-Poulenc : emploi et activité ; nouvelles gammes de produits (nécessité) [12 avril 1991] (p. 1110, 1111).

- ***Laurain (Jean)* (n° 373) : sidérurgie (emploi et activité : Lorraine) :** compétitivité internationale : nécessité ; T.G.V. Est : solution franco-allemande [12 avril 1991] (p. 1111, 1112).

CHEVALLIER (Daniel)

Député des Hautes-Alpes

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (environnement) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome VII : **environnement (n° 2260)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement :** conférence de Rio de Janeiro en juin 1992 ; réunions d'organisations non gouvernementales à Paris ; relations entre pays développés et pays en voie de développement ; effet de serre : conservation de la diversité biologique ; Charte de la terre ; forêt tropicale ; « agenda XXI » : liste des problèmes pour le siècle suivant [11 décembre 1991] (p. 7588, 7589).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Aménagement du territoire :

- Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 5426) ;
- infrastructures : rôle (p. 5426) ;
- secteur public : entreprises publiques : S.N.C.F. : rôle (p. 5426).

Départements : Hautes-Alpes : percées alpines (rapport Legrand) (p. 5418).

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur (p. 5418).

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [4 novembre 1991] :

Administration : effectifs ; directions régionales (p. 5449).

Affaires étrangères : organisation des Nations Unies : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro (p. 5449).

Europe : dimension européenne de l'environnement (p. 5449).

Mer et littoral : Conservatoire du littoral (p. 5449).

Ministère de l'environnement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5449).

Organismes et structures :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : mise en place : difficultés ; implantation à Cergy (p. 5449) ;
- Fonds interministériel de la qualité de la vie (F.I.Q.V.) : crédits : diminution (p. 5449).

Parcs naturels régionaux (p. 5449).

Traités et conventions : Atlantique : sauvegarde (p. 5449).

Vie, médecine et biologie : ressources biologiques (p. 5449, 5450).

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales : tourisme rural (p. 5559).

Recherche et technologie. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Environnement : bois et forêts : éco-systèmes forestiers (p. 5607).

Vie, médecine et biologie : recherche génétique (p. 5607).

CHEVENEMENT (Jean-Pierre)

Ministre de la défense

puis député du territoire de Belfort

(2e circonscription)

Non inscrit

puis socialiste

Elu le 9 juin 1991 [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 11 juin 1991] (p. 7664).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 18 juin 1991] (p. 7915).

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions de ministre de la défense. Décret du 29 janvier 1991 [*J.O.* du 30 janvier 1991] (p. 1551).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Rapporteur d'information sur le droit d'ingérence et la réforme de l'O.N.U. [10 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Plan : contrats de plan interrégions : respect par l'Etat (p. 5437).

Régions : Franche-Comté : réseau routier (p. 5437).

Transports ferroviaires :
- réseaux T.G.V. (p. 5436) ;
- T.G.V. Est et mission Essig (p. 5433) ;
- T.G.V. Rhin-Rhône : financement (p. 5432, 5433).

Affaires européennes. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Parlement français :
- Assemblée nationale : commission permanente compétente dans le domaine communautaire : création (p. 5537) ;
- Congrès : réunion conjointe en « congrès » des membres du Parlement européen élus par la France et de membres du Parlement français (p. 5536).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Après l'article 65 (amendements précédemment réservés) :

- *favorable* à l'amendement n° 243 rectifié du Gouvernement (applique la réduction de valeur locative prévue à l'article 1518 B du code général des impôts aux seules immobilisations corporelles directement concernées par la restructuration, précise que les valeurs locatives ainsi déterminées sont soumises à majorations annuelles et dispose que pour les opérations réalisées à compter du 1er janvier 1992 la valeur locative des immobilisations corporelles ne peut être inférieure aux trois quarts de celle retenue l'année précédant l'opération, ce plancher étant porté aux quatre cinquièmes lorsque les bases des établissements concernés représentaient plus de 20 p. 100 des bases de taxe professionnelle de la commune d'implantation) (p. 6156) ;

- *son* sous-amendement n° 246 (dispose que la valeur locative des immobilisations corporelles ne peut être inférieure à 85 p. 100 de celle retenue l'année précédant l'opération lorsque les bases des établissements concernés représentaient plus de 20 p. 100 des bases de taxe professionnelle de la commune d'implantation) à l'amendement n° 243 rectifié du Gouvernement (p. 6155) : retiré (p. 6156).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Allemagne : Constitution : interdiction d'engager les troupes allemandes hors du champ de l'O.T.A.N. (p. 6704).

Commission européenne : méthodes « technocratiques » de la Commission (p. 6704).

Défense :
- corps d'armée franco-allemand (p. 6705) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 6704).

Droit communautaire :
- « législation » communautaire et législation nationale (p. 6704) ;
- « subsidiarité » : principe : définition (p. 6704).

Etats-Unis : déficit et endettement (p. 6704).

Europe :
- Europe de la recherche : nécessité (p. 6705) ;
- Europe de l'espace : perspectives (p. 6705) ;
- Europe des grands groupes industriels (p. 6705) ;
- Europe industrielle : perspectives (p. 6705).

France : Parlement français : commission permanente compétente dans le domaine communautaire (p. 6691, 6704).

Institutions communautaires :
- citoyenneté européenne : généralités (p. 6705) ;
- fédéralisme « décentralisateur » : définition (p. 6704).

Parlements nationaux : rôle dans la future architecture institutionnelle (p. 6704).

Politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 6705).

Transports : « T.G.V. » : réseau européen (p. 6705).

Union économique et monétaire :
- Banque centrale européenne (p. 6704) ;
- Ecu : monnaie unique (p. 6604).

Union soviétique : désintégration (p. 6704).

Yougoslavie : médiation européenne : échec (p. 6705).

CHIRAC (Jacques)

Député de la Corrèze

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à compléter l'article L. 1er du code de la route afin d'étendre, sous certaines conditions, les mesures relatives à la **lutte contre l'alcoolisme au volant,** à la **conduite automobile sous l'influence de drogues illicites (n° 2165)** [27 juin 1991].

Proposition de loi tendant à la **réparation des préjudices moraux et matériels** subis par les **Français musulmans rapatriés d'Afrique du Nord** et tendant à **définir les moyens de leur insertion et de leur promotion (n° 2365)** [20 novembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Quartiers urbains défavorisés :** urbanisme inadapté : délinquance et criminalité ; chômage ; éducation et formation ; immigration : contrôle ; insécurité ; police : rôle et effectifs ; réforme du code de la nationalité ; office national des eaux et forêts : accueil des jeunes ; stages en milieu rural ; école interarmées des sports de Fontainebleau : organisation de stages [12 juin 1991] (p. 3015, 3016, 3017, 3018).

- **Fonctionnement du Parlement :** Président de la République : projet de réforme constitutionnelle ; Gouvernement : procédures contraignantes : article 49, alinéa 3, de la Constitution ; Parlement : droit d'amendement et droit d'initiative [13 novembre 1991] (p. 5888, 5889, 5890).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1898).**

Principaux thèmes développés [16 janvier 1991] :

Armes : ventes d'armes : prolifération des armements (p. 14).

Défense :
- capacité militaire de la France (nécessaire renforcement) (p. 15) ;
- forces françaises en Arabie Saoudite : commandement en coordination avec les autres forces (p. 14) ;
- forces françaises en Arabie Saoudite : effectifs (renforcement éventuel) (p. 14) ;
- personnel : affection de la France pour ses soldats (p. 14).

Droit international : respect (nécessité) (p. 14).

Embargo et blocus naval (p. 13).

Europe : absence et implication de l'Europe des Douze (p. 13, 15).

Gouvernement : diplomatie française (échec) (p. 13).

Guerre :
- buts (p. 14) ;
- population civile (sauvegarde de la population irakienne) (p. 14).

Irak : conquête et destruction de l'Irak (refus) (p. 14).

Israël : sécurité d'Israël (p. 14).

Koweït :
- annexion par l'Irak (p. 13) ;
- évacuation (but de la France) (p. 14).

Liban : intégrité et souveraineté (p. 14).

Monde arabe : relations avec la France (p. 14, 15).

Ordre public : terrorisme (menaces) (p. 14).

Organisation des Nations Unies (O.N.U.) :
- Conseil de sécurité : résolutions (respect) (p. 13) ;
- renouveau de l'O.N.U. (p. 14).

Paix : attachement de la France à la paix (p. 14).

Palestine : considérations générales (p. 14).

Politique économique et sociale : incidences de la crise sur l'économie française (p. 14, 15).

Proche-Orient : conférence internationale pour la paix au Proche-Orient (p. 14).

Service national : appelés : absence des appelés au sein des forces françaises (p. 14).

Union soviétique :
- aide à l'Union soviétique (suspension) (p. 15) ;
- équilibre Est-Ouest (instabilité) (p. 15) ;
- pays Baltes (situation dans les pays Baltes et position de la France) (p. 14).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 15).

- **Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1909).**

Principaux thèmes développés [19 mars 1991] :

Armes :
- armements, non-prolifération (p. 36, 37) ;
- ventes d'armes : nécessité du contrôle (p. 38).

Défense :
- budget de la défense (évolution, pourcentage du produit national) (p. 38) ;
- division Daguet : hommage (p. 36, 38) ;
- lois de programmation militaire (irrespect) (p. 38).

Droit international : principes fondamentaux (rétablissement) (p. 35).

Irak :
- dommages de guerre : paiement par l'Irak (p. 36) ;
- intégrité territoriale (p. 36).

Israël :
- politique de retenue pendant la guerre (p. 37) ;
- sécurité d'Israël : droit absolu (p. 36, 37).

Jordanie : confédération jordano-palestinienne (éventualité) (p. 37).

Koweït : libération (p. 35).

Liban :
- fonds international de reconstruction du Liban (proposition) (p. 37) ;
- souveraineté (rétablissement) (p. 37).

Moyen-Orient : conférence des pays de la région (p. 37).

Organisation des Nations Unies :
- force de paix panarabe sous mandat de l'O.N.U. (p. 37) ;
- siège de la France au Conseil de Sécurité (p. 36).

Palestine : représentation du peuple palestinien (p. 37).

Pétroles et dérivés : revenus du pétrole (répartition plus équilibrée) (p. 36, 37).

Syrie :
- Golan (devenir) (p. 37) ;
- occupation syrienne du Liban (p. 37).

Traités et conventions : traité de non-prolifération nucléaire de 1968 (adhésion de la France) (p. 37, 38).

CHOLLET (Paul)

Député de Lot-et-Garonne

(1re circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **abroger l'amnistie** prévue à l'article 19 de la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990, et à **mieux sanctionner les entraves au fonctionnement de la justice (n° 2041)** [15 mai 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sida et transfusions sanguines :** hémophiles : utilisation des stocks sanguins en 1984-1985 ; Sida : responsabilités ; indemnisation des victimes ; contrôle des lots : chauffage ; démobilisation des donneurs de sang ; comité de suivi pour la sécurité transfusionnelle : mise en place [12 juin 1991] (p. 3024, 3025).

- **Problèmes agricoles :** revenus agricoles : baisse ; faillites ; négociations du G.A.T.T. : fermeté française ; compétitivité agricole : restructurations indispensables ; traitement social : préretraites et mesures annexes [20 novembre 1991] (p. 6375).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Médicaments : consommation (p. 4147).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4147).

Sécurité sociale :
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4147) ;
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : enveloppe globale, taux directeur, objectifs chiffrés (p. 4147).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Armée de terre : délégation aux restructurations : crédits et propositions (p. 5952).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Accidents du travail : statistiques : dégradation (p. 6336).

Communautés européennes :
- directives : distinction directive/règlement (p. 6336) ;
- directives : protection et santé des travailleurs (p. 6336) ;
- Europe sociale : méthode et signification (p. 6336).

Entreprises :
- chef d'entreprise : sécurité : responsabilité et obligations (p. 6336) ;
- salariés : sécurité : responsabilités (p. 6336).

Parlement : droit communautaire : association et information (p. 6336).

Travail : inspection du travail : moyens et compétences (p. 6336).

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 1er *(principes généraux de prévention)* :

Article L. 230-4 du code du travail (maintien du principe de la responsabilité de l'employeur) :

- *son* amendement n° 44 (limite la responsabilité de l'employeur au champ d'application des règles de prévention) (p. 6347) : retiré (p. 6348).

Article 13 *(abaissement du seuil de création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans le secteur du bâtiment et des travaux publics):*

- *son* amendement n° 45 (porte de cinquante à cent cinquante le seuil de création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) : retiré (p. 6355) ;

- *son* amendement n° 46 (précise que les cinquante salariés de l'établissement doivent être sur un même site) : rejeté (p. 6355) ;

- *son* amendement n° 47 (de conséquence) : retiré (p. 6356).

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6336).

CHOUAT (Didier)

Député des Côtes-d'Armor

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Président de cette mission [*J.O.* du 20 juin 1991] (p. 8034).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

CLEMENT (Pascal)

Député de la Loire

(6e circonscription)

U.D.F.

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [*J.O.* du 9 avril 1991] (p. 4751).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à favoriser le parrainage d'entreprises nouvelles (n° 1818) [18 avril 1991] (p. 1430).

Rapporteur de sa proposition de loi constitutionnelle tendant à interdire la rétroactivité des lois et des réglements (n° 1901) [18 avril 1991] (p. 1430).

Rapporteur de la proposition de loi organique de M. André Santini tendant à obliger les candidats aux élections législatives et sénatoriales à détenir un mandat local (n° 1917) [18 avril 1991] (p. 1430).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Raymond Marcellin et plusieurs de ses collègues tendant à instituer le scrutin uninominal à un tour pour l'élection des députés (n° 1937) [2 mai 1991] (p. 1998).

Rapporteur de la proposition de loi organique de M. André Rossi tendant au non-cumul entre le mandat de député et tout autre mandat électoral local (n° 2054) [20 juin 1991] (p. 3471).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8316).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8317).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaires (n° 1951) [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8580).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (intérieur : administration générale et collectivités locales) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Philippe Vasseur et plusieurs de ses collègues tendant à réformer la dotation globale de fonctionnement des communes et à créer une dotation de solidarité rurale (n° 1932) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Marc Nesme tendant à modifier les articles 110 et 183 du code de commerce afin de limiter à quarante-cinq jours les échéances des effets de commerce (n° 2101) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Rapporteur de la proposition de loi organique de M. Philippe de Villiers tendant à améliorer le fonctionnement du ministère public ainsi que de la Haute Cour de justice (n° 2147) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Philippe de Villiers et plusieurs de ses collègues tendant à permettre l'action populaire et celles des collectivités en cas de crime ou délit d'un élu, et à préciser la mission du ministère public (n° 2168) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Charles Millon tendant à instituer la réserve de propriété au profit du vendeur (n° 2234) [24 octobre 1991] (p. 5061).

Rapporteur de la proposition de loi constitutionnelle de Mme Louise Moreau et plusieurs de ses collègues tendant à compléter l'article 47 de la Constitution afin de renforcer les liens entre le Parlement et la Cour des comptes (n° 2308) [21 novembre 1991] (p. 6472).

Rapporteur de la proposition de loi de M. François d'Harcourt et plusieurs de ses collègues tendant à la mise en œuvre d'une indemnisation des riverains concernés par les projets de création ou d'extension des voiries routières et ferroviaires en milieu rural (n° 2039) [21 novembre 1991] (p. 6472).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Xavier Hunault tendant à insérer une garantie de paiement au profit du locateur d'ouvrage dans les marchés privés de travaux (n° 1388) [12 décembre 1991] (p. 7710).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jacques Farran tendant à améliorer la protection des professionnels ayant souscrit des contrats de crédit-bail ou de location de longue durée (n° 2361) [12 décembre 1991] (p. 7710).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et des délits contre les personnes (n° 2083) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337) [*J.O.* du 21 décembre 1991] (p. 16755).

DEPOTS

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **interdire la rétroactivité des lois et des règlements (n° 1901)** [19 mars 1991].

Proposition de loi tendant à **étendre le bénéfice de l'allocation de logement à caractère social, sans autre critère d'attribution que le montant des ressources et le montant du loyer, à l'ensemble du territoire national (n° 2040)** [15 mai 1991].

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome IV : **intérieur : administration générale et collectivités locales (n° 2259)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Grève des électroniciens de l'aviation civile :** direction générale de l'aviation civile (D.G.A.C.) : fonctionnement ; centres de Brest et d'Athis-Mons : pannes : taux élevé ; déréglementation européenne ; contrôle aérien : harmonisation communautaire : nécessité [13 novembre 1991] (p. 5893).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Discussion des articles [2 avril 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 618, 629, 630, 631) ; *Rossinot (André)* (p. 631).

Répond aux rappels au règlement de : *Méhaignerie (Pierre), Villiers (Philippe de), Derosier (Bernard), Méhaignerie (Pierre)* et de *Gouzes (Gérard)* [9 avril 1991] (p. 971).

Invite MM. Philippe de Villiers, Charles Ehrmann et Hubert Falco à regagner leur place [9 avril 1991] (p. 975).

Répond au rappel au règlement de : *Millon (Charles)* [24 avril 1991] (p. 1685).

- **Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).**

Première lecture :

Discussion des articles [24 avril 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Geng (Francis)* (p. 1686).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [12 juin 1991] (p. 3028).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).**

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Alphandéry (Edmond)* (p. 3044, 3045).

Conditions de discussion du projet (p. 3044, 3045).

Ses observations sur la proposition du Gouvernement pour l'organisation de la discussion des articles (p. 3045, 3046).

Hommage de bienvenue à une délégation de la Chambre des représentants de Belgique [18 juin 1991] (p. 3243).

Répond au rappel au règlement de : *Daillet (Jean-Marie)* [27 juin 1991] (p. 3775).

- Conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (n° 1951).

Nouvelle lecture [3 juillet 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 3971, 3977) et *Pons (Bernard)* (p. 3975).

Répond au rappel au règlement de : *Vasseur (Philippe)* [16 octobre 1991] (p. 4565).

Répond aux rappels au règlement de : *Vasseur (Philippe)* [20 novembre 1991] (p. 6387, 6389) et *Mazeaud (Pierre)* (p. 6388).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [2 décembre 1991] (p. 6962).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires allemands, conduite par M. Hans Stercken, président de la commission des affaires étrangères du Bundestag de la République fédérale d'Allemagne [12 décembre 1991] (p. 7648).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).

Deuxième lecture [2 décembre 1991] :

Son intervention après les explications de vote : opportunité d'un vote au scrutin public (p. 7032).

Répond aux rappels au règlement de : *Millet (Gilbert)* et *Mazeaud (Pierre)* [19 décembre 1991] (p. 8223).

En qualité de député :

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mars 1991] :

Avant l'article 31 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 370 de M. Pierre Mazeaud (rétablit un contrôle *a priori* du préfet sur les actes financiers des communes) (p. 503, 504) ;

Communes : maire (sanction pour ingérence) (p. 504).

- Projet de loi organique, adopté par le Sénat, modifiant la loi organique n° 80-844 du 29 octobre 1980 relative au statut de la magistrature (n° 1913).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mars 1991] :

Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.) : réforme (p. 524).

Justice : ministère de la justice (crédits) (p. 524, 525).

Magistrats :
- recrutement (crise) (p. 524) ;
- stages d'intégration (p. 524).

Discussion des articles [28 mars 1991] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 2 (impose au Gouvernement de réaliser une économie d'un milliard de F sur la subvention prévue au bénéfice des chaînes publiques de télévision) : déclaré irrecevable en application de l'article 127 du réglement (p. 529).

Rappel au règlement : conteste la décision du président déclarant l'amendement n° 2 irrecevable sans le soumettre au vote (p. 530).

Rappel au règlement : conteste les conditions de travail de l'Assemblée nationale, déplore l'impossibilité de procéder au vote personnel sur la réforme hospitalière et s'interroge sur la nécessité de dissoudre l'Assemblée nationale [23 avril 1991] (p. 1617).

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 avril 1991] :

Après l'article 42 :

- *son* amendement n° 114 soutenu par M. Pierre Mazeaud (impute à la charge du débiteur les frais de saisie dès lors que la procédure est justifiée) : rejeté (p. 1747).

Article 46 *(obligations spécifiques de l'établissement bancaire, tiers saisi) :*

- *son* amendement n° 115 (permet l'imputation des opérations bancaires en cours, dès lors que les comptes bénéficiaires sont crédités avant la saisie) : non soutenu (p. 1749) ;
- *son* amendement n° 116 (rédactionnel) : non soutenu (p. 1749).

Article 72 *(saisie conservatoire sur une créance portant sur une somme d'argent) :*

- *son* amendement n° 117 (supprime certaines obligations spécifiques des établissements bancaires en cas de saisie conservatoire) : non soutenu (p. 1763).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).

Première lecture [25 avril 1991] :

Rappel au règlement : estime que la Conférence des présidents est responsable de la mauvaise organisation des débats et que l'utilisation de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution est due à l'absence d'une majorité favorable au Gouvernement (p. 1848, 1949).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 avril 1991] :

Soutient la question préalable opposée par *Millon (Charles)* (p. 1839) : rejetée au scrutin public (p. 1845).

Principaux thèmes développés :

Aide juridique :
- conseils départementaux de l'aide juridique (rôle et composition) (p. 1842) ;
- financement : participation de l'Etat (insuffisance) (p. 1841) ;
- loi n° 72-11 du 31 janvier 1972 (bilan) (p. 1839) ;
- projet de loi (vacuité et insuffisance) (p. 1840, 1843) ;
- rapport Bouchet (p. 1841) ;
- réforme : incidence sur le nombre de recours (inflation) (p. 1840).

Assemblée nationale :
- engagement de la responsabilité du Gouvernement (art. 49.3) sur la réforme hospitalière (p. 1839) ;
- majorité (absence) (p. 1839).

Assurances : assurance de protection juridique (p. 1843).

Avocats :
- indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (insuffisance) (p. 1841, 1880) ;
- spécialisation dans l'aide judiciaire et « barreaux à deux vitesses » (risque) (p. 1842, 1843).

Institution judiciaire : crise (p. 1842).

Magistrature :
- Conseil supérieur de la magistrature (réforme) (p. 1842) ;
- magistrats : indépendance et réforme du recrutement (p. 1842).

Ministère de la justice : budget (insuffisance) (p. 1841).

Procédure pénale : instruction collégiale : loi n° 85-1303 du 10 décembre 1985 (p. 1840).

« Socialisation de la justice » (risque) (p. 1840, 1841).

Tribunaux : extension de l'aide à l'ensemble des tribunaux (p. 1840).

Tribunaux d'instance : surcharge (p. 1840).

Discussion des articles [29 avril 1991] :

Article 4 *(plafonds de ressources pour l'admission à l'aide juridictionnelle) :*

- *défavorable* (p. 1887) ;

Assurances : assurance de protection juridique (p. 1888).

- Proposition de résolution de M. Laurent Fabius, Jean Auroux, Bernard Pons, Charles Millon et Pierre Méhaignerie tendant à modifier les articles 43, 83, 91, 103 à 107 et 146 du Règlement de l'Assemblée nationale (n° 1952).

Avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Absentéisme et perte de crédibilité du Parlement (p. 2100).

Assemblée nationale : groupe de réflexion sur la réforme du travail parlementaire et réformes déjà effectuées (p. 2100).

Commissions d'enquête et de contrôle : publicité des travaux (proposition de loi) (p. 2100).

Constitution :

- prééminence du pouvoir exécutif et abaissement du Parlement (p. 2099) ;
- réforme (p. 2099).

Discussion en séance : lecture des interventions (critique) (p. 2099).

Etat : modèle anglo-saxon (p. 2099).

Questions au Gouvernement (p. 2100).

Réglement : modifications proposées (p. 2099).

Discussion des articles [7 mai 1991] :

Après l'article 11 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (de coordination) (p. 2104) ;

Discussion en séance : lecture des interventions (critique) (p. 2104).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [20 juin 1991] :

Code pénal :

- livre II : conditions d'examen (p. 3432) ;
- réforme : histoire et signification (p. 3432).

Délinquance et criminalité : profanation de sépulture : circonstance aggravante (p. 3433).

Etrangers : peine d'interdiction du territoire français (p. 3433).

Femmes : interruption volontaire de grossesse (p. 3434).

Jeunes :

- homosexualité : incrimination et sanctions pénales (p. 3433) ;
- protection des mineurs : agressions sexuelles (p. 3433).

Lois : lois et mœurs (p. 3433, 3434).

Santé publique : sida : dissémination : sanctions pénales (p. 3433).

Discussion de l'article unique [20 et 21 juin 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 221-1 du code pénal (meurtre) :

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (supprime la disposition relative à la période de sûreté obligatoire) (p. 3445).

Article 221-7-1 du code pénal (empoisonnement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) (p. 3448).

Article 222-1-1 du code pénal (tortures et actes de barbarie en concours avec un autre crime) :

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de la commission (de suppression) (p. 3455).

Article 222-2 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de la commission (supprime la circonstance aggravante constituée par la qualité d'ascendant de la victime et la circonstance aggravante passible de trente ans de réclusion criminelle) (p. 3456).

Article 222-11 du code pénal (violences ayant entraîné une maladie ou une incapacité totale de travail de plus de huit jours) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 221 du Gouvernement (supprime la référence à la notion de maladie) (p. 3460).

Article 222-18 du code pénal (atteintes involontaires à l'intégrité de la personne) :

- *ses observations* (p. 3464) ;

Sida : transmission par imprudence et transmission volontaire : nécessité ou non de sanctions spécifiques (p. 3464).

- *ses observations* sur l'amendement n° 39 de la commission (porte la peine d'emprisonnement de un à deux ans en cas d'incapacité de travail de plus de trois mois causée à autrui) (p. 3467) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 44 de la commission (supprime les dispositions relatives à la dissémination d'une maladie transmissible épidémique) (p. 3467).

Article 222-33 du code pénal (infractions liées au trafic de stupéfiants : importation, production, fabrication) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 62, deuxième correction, de la commission (redéfinit l'énoncé des infractions et l'échelle des peines) (p. 3492) ;

Procédure pénale : cour d'assise et cour d'assise spéciale (p. 3492).

Article 222-34 du code pénal (infractions liées au trafic de stupéfiants : autres infractions) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 63 de la commission (redéfinit l'énoncé des infractions et l'échelle des peines) (p. 3493) ;

Drogue : lutte (p. 3493).

Article 222-35 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 297 de M. Jean-Jacques Hyest (de coordination) : retiré (p. 3495).

Article 222-35-1 du code pénal (exemption ou réduction de peine pour les repentis) :

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de la commission (supprime les dispositions relatives à l'exemption de peine des repentis) (p. 3495).

Article 222-36 du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* le sous-amendement n° 263 de M. Jean-Jacques Hyest (rédactionnel) à l'amendement n° 67 corrigé de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3495) ;
- *soutient* l'amendement n° 264 de M. Jean-Jacques Hyest (ajoute la confiscation du véhicule, de l'arme et de la chose qui a servi à commettre l'infraction ou qui en est le produit à la liste des peines complémentaires) : adopté (p. 3495).

Article 222-39 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de la commission (rend facultative l'interdiction du territoire français et interdit sa mise en œuvre dans certaines circonstances) (p. 3497) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 229 du Gouvernement (interdit l'application de l'interdiction du territoire français à l'endroit d'un étranger marié depuis au moins six mois avec un conjoint de nationalité française) à l'amendement n° 70 de la commission (p. 3497).

Article 223-1 du code pénal (exposition d'autrui à un risque immédiat de mort par la violation délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence) :

- *soutient* l'amendement n° 258 de M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 3499).

Article 223-2 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 73 rectifié de la commission (de coordination) (p. 3509).

Article 222-25 du code pénal précédemment réservé *(agressions sexuelles autres que le viol) :*

- *son* sous-amendement n° 287 (porte la peine d'emprisonnement de trois à cinq ans et le montant de l'amende de 300 000 F à 500 000 F) à l'amendement n° 55 de la commission (redéfinit les agressions sexuelles autres que le viol et allège les peines) (p. 3509) : retiré (p. 3510).

Article 222-26 du code pénal précédemment réservé *(circonstances aggravantes) :*

- *son* sous-amendement n° 288 (porte la peine d'emprisonnement de cinq à sept ans et le montant de l'amende de 500 000 F à 700 000 F) à l'amendement n° 56 de la commission (rassemble les circonstances aggravantes des agressions sexuelles commises sur des personnes âgées de plus de quinze ans) : retiré (p. 3510).

Article 222-27 du code pénal précédemment réservé *(agressions sexuelles autres que le viol sur des mineurs de moins de quinze ans ou des personnes particulièrement vulnérables) :*

- *son* sous-amendement n° 289 (porte la peine d'emprisonnement de sept à dix ans et le montant de l'amende de 700 000 F à 1 000 000 F) à l'amendement n° 57 de la commission (établit le régime juridique des agressions sexuelles autres que le viol sur des mineurs de moins de quinze ans ou des personnes particulièrement vulnérables) (p. 3510) : retiré (p. 3513) ;

- *son* sous-amendement n° 290 (élargit l'application du texte aux mineurs de quinze à dix-huit ans) à l'amendement n° 57 de la commission (p. 3510) : rejeté (p. 3513).

Article 223-11 du code pénal (interruption illégale de la grossesse) :

- *ses observations* (p. 3517) ;

- *favorable* à l'amendement n° 265 de M. Jean-Jacques Hyest (inclut dans le champ d'application du texte l'interruption de grossesse pratiquée par la femme sur elle-même) (p. 3517).

Article 223-11-1 A du code pénal (qualification de l'interruption illégale de grossesse) :

Rappel au règlement : regrette que sur l'interruption de grossesse, qui fait appel à la liberté de conscience de chacun, la procédure de vote personnel n'ait pas été proposée (p. 3519).

Après l'article 222-31 du code pénal précédemment réservé :

- *défavorable* à l'amendement n° 283 de Mme Yvette Roudy (définit et punit le harcèlement sexuel en fixant le montant plafond de l'amende à 5 000 F) (p. 3529) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 300 de M. Gilbert Millet (définit et punit le harcèlement sexuel) (p. 3529) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 301 de M. Gilbert Millet (définit les circonstances aggravantes du harcèlement sexuel) (p. 3529) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 303 de Mme Yvette Roudy (définit et punit le harcèlement sexuel en fixant le montant plafond de l'amende à 100 000 F) (p. 3529).

Article 225-22 du code pénal (exhumation de cadavres) :

- *défavorable* à l'amendement n° 118 de la commission (rétablit la circonstance aggravante de la motivation raciale) (p. 3537).

Article 227-17 du code pénal (excitation habituelle d'un mineur à la débauche) :

- *défavorable* à l'amendement n° 253 du Gouvernement (incrimine l'organisation habituelle de réunions comportant des exhibitions ou des relations sexuelles auxquelles participe ou assiste un mineur de plus de quinze ans et l'organisation d'une seule de ces réunions en présence d'un mineur de moins de quinze ans) (p. 3562).

Article 227-18 du code pénal (atteintes sexuelles sans violence sur un mineur de quinze ans) :

- *son* amendement n° 291 (porte la peine maximale d'emprisonnement de deux à quatre ans et la peine d'amende maximale de 200 000 F à 400 000 F) (p. 3564) : rejeté (p. 3565).

Article 227-18-2 du code pénal (atteintes sexuelles sans violence sur la personne d'un mineur du même sexe âgé de plus de quinze ans) :

- *défavorable* à l'amendement n° 158 de la commission (de suppression) (p. 3567) ;

- *favorable* à l'amendement n° 292 rectifié de M. Jacques Toubon (incrimine les atteintes sexuelles exercées sans violence par un majeur sur la personne d'un mineur de quinze à dix-huit ans non émancipé par le mariage) (p. 3567).

Explications de vote :

Code pénal : réforme : histoire et signification (p. 3573).

Lois : lois et mœurs (p. 3574).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 3574).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 octobre 1991] :

Assemblée nationale : commission des lois et commission de la défense nationale : examen du projet de loi (p. 4216).

Code pénal :
- infractions : définition et classification : actualisation (p. 4216) ;
- réforme : histoire, signification et buts (p. 4216).

Communes : ingérence et trafic d'influence (p. 4217).

Presse, édition et imprimerie : liberté de la presse et pénalisation de la désinformation (p. 4217).

Procédure pénale : code : réforme (p. 4219).

Terrorisme : livre IV : innovation (p. 4217).

Discussion de l'article unique [7 et 8 octobre 1991] :

Article 432-12 du code pénal (prise illégale d'intérêts par une personne en fonctions) :

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (dispose qu'un maire, un adjoint ou un conseiller municipal délégué peut acquérir un lot communal pour son usage professionnel après accord de la chambre régionale des comptes et délibération motivée du conseil municipal) (p. 4282, 4286) : rejeté au scrutin public (p. 4286) ;

- *son* sous-amendement n° 271 (précise que la délibération du conseil municipal se fait en l'absence du maire, de l'adjoint ou du conseiller municipal concerné) (p. 4281) à l'amendement n° 56 de la commission : rejeté (p. 4286).

Explications de vote :

Assemblée nationale : commission des lois : attitude du rapporteur (p. 4327).

Code pénal :
- Gouvernement : politique « réactionnaire » (p. 4327) ;
- livre IV : contenu et conditions d'examen (p. 4327) ;
- réforme : histoire, signification et buts (p. 4327).

Terrorisme : loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme : position du groupe socialiste à l'époque (p. 4327).

Abstention du groupe U.D.F. (p. 4327).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis

pour l'administration générale et les collectivités locales [28 octobre 1991] :

Collectivités locales et finances locales :
- coopération intercommunale et projet de loi sur l'administration territoriale de la République (p. 5155) ;
- crédits : répartition et évolution (p. 5155) ;
- décentralisation (p. 5154) ;
- fonction publique territoriale : statut et régime indemnitaire (p. 5176) ;
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 5155) ;
- transferts de charges et compensation financière (p. 5154, 5155) ;
- universités : financement (p. 5155).

Communes : solidarité intercommunale : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de développement rural (D.D.R.) (p. 5155).

Elections et référendums : mode de scrutin : proportionnelle (p. 5153, 5154).

Impôts locaux : accroissement (p. 5154).

Parlement : Assemblée nationale : commission des lois : conditions d'examen du budget de la police (p. 5160).

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1991] :

Justice :
- greffiers (p. 5995) ;
- « maisons de justice et du droit » : médiation pour les petits délits (p. 5995, 5996).

Magistrature :
- Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.) : projet de réforme (p. 5995) ;
- effectifs et recrutement (p. 5995) ;
- indépendance et statut des magistrats : projet de loi (p. 5995, 5996).

Ministère de la justice :
- budget : priorité gouvernementale (p. 5995) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5995).

Système pénitentiaire : administration pénitentiaire : personnel : recrutement, formation et traitements (p. 5995).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [21 novembre 1991] (p. 6422).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1991] :

Conseil supérieur de la magistrature : projet de réforme constitutionnelle (intervention du Président de la République) (p. 6427).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : détachement judiciaire (p. 6429).

Gouvernement : Henri Nallet, garde des sceaux : hommage (p. 6427).

Justice : Institution judiciaire : place dans l'Etat et dans la société (p. 6427).

Magistrats :
- avancement à l'ancienneté au sein du second grade et dissociation du grade et de l'emploi (p. 6427, 6428) ;
- inamovibilité (p. 6428) ;
- indépendance et statut (p. 6428, 6429) ;
- mobilité fonctionnelle (p. 6429) ;
- mobilité territoriale pour l'accès au premier grade (p. 6428, 6429) ;

recrutement : généralités (p. 6428) ;

traitements : augmentation (p. 6428).

Projet de loi : esprit, contenu et innovations (p. 6427).

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Article 1er *(art. 2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : niveaux hiérarchiques et avancement) :*

- *son* amendement n° 91 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (propose que le passage du second au premier grade soit subordonné à l'inscription du magistrat sur une liste d'aptitude) : rejeté (p. 6431).

Article 24 *(art. 40 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : intégration directe aux fonctions hors hiérarchie) :*

- *son* amendement n° 71 soutenu par M. Alain Fort (dispose que la commission d'avancement donne un avis conforme pour la nomination des avocats aux fonctions hors hiérarchie) : adopté (p. 6443).

Article 31 *(art. 41 à 41-10 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : détachement judiciaire) :*

Article 41 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *favorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean-Jacques Hyest (réserve le détachement judiciaire aux membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, du corps des chambres régionales des comptes et aux professeurs et maîtres de conférence des universités) (p. 6458).

Article 41-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *son* amendement n° 93 (dispose que le détachement judiciaire est prononcé pour une durée de cinq ans non renouvelable) : retiré (p. 6459).

Article 41-5 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 35 de la commission (dispose que le détachement judiciaire est effectué pour une période de cinq ans non renouvelable pendant laquelle l'interruption du détachement ne peut se faire que sur demande de l'intéressé ou par mesure disciplinaire) (p. 6460) ;

- *son* amendement n° 72 soutenu par M. Alain Fort (dispose que le détachement judiciaire est effectué pour une période de cinq ans non renouvelable pendant laquelle l'interruption du détachement ne peut se faire que sur demande de l'intéressé ou par mesure disciplinaire) (p. 6460) : adopté (p. 6461).

Avant l'article 39 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 90 du Gouvernement (prévoit pour les juges fonciers des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle la possibilité d'accéder aux autres emplois du second groupe après trois ans d'exercice, sous réserve de l'avis conforme de la commission d'avancement lorsque la personne n'est pas licenciée en droit) (p. 6465).

Avant l'article 40 :

- *favorable* à l'amendement n° 70, deuxième correction, de la commission (supprime l'automaticité du maintien en fonction sur place des magistrats ayant atteint l'âge de la retraite) (p. 6466).

Rappel au règlement : regrette le « vide juridique » du règlement de l'Assemblée relatif au vote des non-inscrits et insiste pour que nul ne vote en leur nom lorsque la majorité n'est pas atteinte [3 décembre 1991] (p. 7071).

Rappel au règlement : regrette que des débats importants aient lieu le lundi [3 décembre 1991] (p. 7071).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) et projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [11 décembre 1991] :

Elections et référendums : élus : déclaration de patrimoine (p. 7618).

Elus locaux :
- généralités et définition (p. 7618) ;

- activité professionnelle : garanties, absences, crédit d'heures et interruption (p. 7618) ;
- formation : droit (p. 7618) ;
- indemnités de fonction : historique (p. 7618) ;
- indemnités de fonction : montant, cumul et fiscalisation (p. 7618, 7619, 7633) ;
- projet de loi : insuffisance (p. 7617, 7619) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et opportunité (p. 7617) ;
- statut de l'élu : définition : risque de professionnalisation (p. 7618).

Parlement :
- Assemblée nationale : commission des lois : travail sur les deux projets de loi (p. 7617, 7619) ;
- indemnités : cumul avec les indemnités locales : plafonnement (p. 7619) ;
- indemnités : fiscalisation totale (p. 7618, 7633).

- Projet de loi relatif aux recours en matière de passation de certains contrats et marchés de fournitures et de travaux (n° 2342).

Première lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Après l'article 2 :

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (précise que les dispositions de la loi seront applicables au bénéfice des requérants ressortissants d'Etats de la Communauté européenne sous réserve d'application réciproque au bénéfice des requérants français dans ces Etats (p. 8010, 8014) ;

Conseil constitutionnel (p. 8014).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1991] :

Code pénal : livre III : contenu, intérêt actuel et modernisation (p. 8033).

Délinquance et criminalité :
- crimes et délits contre les biens : généralités et statistiques (p. 8033) ;
- graffiti et « tags » : sanctions : travaux d'intérêt général ;
- peines : échelle des peines et période de sûreté obligatoire (p. 8034) ;
- vols : vols simples et aggravés (p. 8033, 8034).

Etrangers : peine d'interdiction du territoire français (p. 8034, 8035, 8036).

Justice : « maisons de justice et du droit » (p. 8034).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1991] :

Article unique *(réforme du livre III du code pénal relatif aux crimes et délits contre les biens) :*

Article 301-7 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *son* amendement n° 162 soutenu par M. Jacques Toubon (dispose que l'étranger non ressortissant d'un Etat membre des Communautés européennes ayant commis un vol à main armée est passible de la seule peine d'interdiction du territoire pour une durée de dix ans minimum) : rectifié oralement (p. 8042) ; rejeté au scrutin public (p. 8044).

CLERT (André)

Député des Deux-Sèvres

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 29 mai 1991] (p. 7222).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Personnes âgées :
- dépendance : allocation de dépendance (p. 1376) ;
- hébergement dans les établissements de soins (critères de partage entre secteurs sanitaire et social) (p. 1376, 1377).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé : services de long séjour (p. 1376).

Discussion des articles [19 et 25 avril 1991] :

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

Article L. 712-4 du code de la santé publique (contrats pluriannuels pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 95 de la commission (institue des contrats pluriannuels de redéploiement des moyens sanitaires excédentaires) : vote réservé (p. 1479) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 2168).

Gouvernement : réflexion et dialogue (p. 2167).

Personnes âgées : dépendance (p. 2167, 2168).

Solidarité entre les générations (p. 2168).

- Projet de loi portant diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public (n° 2063).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Accessibilité : transports (p. 3616).

Insertion professionnelle et sociale (p. 3616).

COFFINEAU (Michel)

Député du Val-d'Oise

(9e circonscription)

Socialiste

Vice-président de l'Assemblée nationale jusqu'au 1er avril 1991

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission consultative des droits de l'homme [*J.O.* du 23 mars 1991] (p. 4082).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Rapporteur de la proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission de contrôle sur les institutions sociales du personnel des industries électriques et gazières (n° 1875) [3 avril 1991].

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 1875) de M. Jean Brocard, tendant à la création d'une **commission de contrôle sur les institutions sociales du personnel des industries électriques et gazières (n° 2004)** [23 avril 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Yougoslavie :** conflit entre Serbes et Croates ; nouvelles républiques : caractère inévitable ; minorités : respect ; initiatives communautaires ; Conseil de sécurité : résolution 713 ; embargo ; droit international et souveraineté des peuples ; action humanitaire : mise en place [9 octobre 1991] (p. 4337, 4338).

à un ministre :

- **Travail** [25 avril 1991] :

Ministère du travail : crédits : régulation budgétaire (p. 1736).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

Répond aux rappels au règlement de : *Gantier (Gilbert)* et *Mazeaud (Pierre)* [21 mars 1991] (p. 142).

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 mars 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 144).

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Discussion des articles [27 mars 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 454).

En qualité de député :

- **Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).**

Première lecture :

Discussion des articles [10 octobre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 70 de M. Alain Vidalies (établit l'obligation d'affiliation du salarié aux organismes de sécurité sociale avant l'embauche) (p. 4419).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports aériens et météorologie ; Budget annexe de l'aviation civile. - *Questions* [28 octobre 1991] :

Aéroports : Roissy - Charles-de-Gaulle (p. 5146).

Communes : Athis-Mons (p. 5146).

Environnement : bruit : taxe d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage d'aérodromes (p. 5146).

Organismes et structures : direction générale de l'aviation civile (D.G.A.C.) : personnels : logement (p. 5146).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [31 octobre 1991] :

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : missions et moyens : contrat de progrès (p. 5356).

Chômeurs : contrôle (p. 5357).

Conditions de travail : amélioration et adaptation (p. 5357, 5358).

Emploi :
- emplois de proximité : réduction d'impôt (p. 5356, 5357) ;
- gestion prévisionnelle de l'emploi (p. 5357).

Entreprises : licenciements (p. 5357).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- crédit-formation individualisé (p. 5357) ;
- programme des ministères : suppression (p. 5357).

Inspection du travail : missions et moyens (p. 5357).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : « Exo jeunes » (p. 5356, 5357).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5356).

Syndicats : formation (p. 5357).

Questions :

Petites et moyennes entreprises : représentation du personnel (p. 5610).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 7440).

Principaux thèmes développés :

Assurances : compagnies d'assurances : indemnisation : victimes de la transfusion sanguine (p. 7440).

Santé publique :
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : financement (p. 7440) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7440).

COINTAT (Michel)

Député d'Ille-et-Vilaine

(6e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Léon Vachet, tendant à la prévention des incendies de forêt (n° 1863) [20 juin 1991].

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Vice-président de cette mission [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur le **projet de budget général des Communautés européennes pour 1992 (n° 2398)** [3 décembre 1991].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).**

Première lecture :

Discussion des articles [6 décembre 1991] :

Article 2 *bis* nouveau *(établissement public local de l'eau) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 187 rectifié du Gouvernement (prévoit que les collectivités territoriales peuvent s'associer dans une communauté locale de l'eau, qui est associée à titre consultatif aux travaux de la commission locale de l'eau) (p. 7322).

Article 18 *bis* nouveau *(droit du montant des contraventions de grande voirie) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 158 de M. André Santini (de suppression) (p. 7362).

Après l'article 18 *bis* :

- *favorable* aux amendements n°s 80 de la commission et 162 de M. Ambroise Guellec (permettent l'amortissement exceptionnel des aménagements ou équipements à usage agricole qui économisent l'eau) (p. 7364) ;

Agriculture : consommation d'eau (p. 7364).

- *son* sous-amendement oral (prévoit qu'un décret fixera les conditions d'application des dispositions prévues) (p. 7364) à l'amendement n° 80 de la commission : devenu sans objet (p. 7365).

Article 20 *(extension de l'utilisation de la taxe départementale des espaces naturels sensibles) :*

- *favorable* à l'amendement n° 292 de M. Robert Galley (de suppression) (p. 7369).

Article 21 *(transfert de compétences) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 90 de la commission (limite la possibilité de concéder l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau à des personnes de droit public et aux seules sociétés d'économie mixte) (p. 7371).

Après l'article 24 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 97 de la commission (prévoit que les immeubles et installations existants destinés à un usage autre que l'habitat et non soumis à la loi sur les installations classées doivent être dotés, dans un délai de trois ans, d'un dispositif de traitement des effluents autres que domestiques qui doit être maintenu en bon état de fonctionnement) (p. 7377) ;

Entreprises : petites entreprises (p. 7377).

Article 26 A nouveau *(champ d'application de la réglementation relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles) :*

- *ses observations* (p. 7380) ;

Cours d'eau, étangs et lacs : étangs libres (p. 7380).

Chasse et pêche ; loi « pêche » n° 84-512 du 29 juin 1984 :

- difficultés d'application (p. 7380) ;
- taxe piscicole (p. 7380).

Propriété : atteinte au droit de propriété (p. 7380).

Tourisme et loisirs : tourisme rural (p. 7380).

COLCOMBET (François)

Député de l'Allier

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949) [11 avril 1991] (p. 1099).

Rapporteur du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083) [20 juin 1991] (p. 3472).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8316).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8317).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8317).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaires (n° 1951) [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8580).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284) [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et des délits contre les personnes (n° 2083) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337) [*J.O.* du 21 décembe 1991] (p. 16755).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1949) relatif à l'**aide juridique (n° 2010)** [25 avril 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi modifié par le Sénat (n° 2075) relatif à l'**aide juridique (n° 2079)** [5 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'**aide juridique (n° 2155)** [26 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 2083) portant réforme des dispositions du **code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2244)** [26 septembre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Agriculture** [4 avril 1991] :

Elevage bovin : fièvre aphteuse bovine : suppression de l'obligation de vaccination (p. 750).

Sécurité sociale : cotisations sociales : rapport du Gouvernement sur la mise en œuvre de la réforme de l'assiette (p. 750).

INTERVENTIONS

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Discussion des articles [24 avril 1991] :

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *son* amendement n° 39 (précise que la comparaison ne peut s'appuyer sur des résultats de sondages ou d'enquêtes d'opinion) : non soutenu (p. 1712) ;

- *son* amendement n° 40 (précise que la comparaison ne doit pas porter atteinte à l'ensemble des droits conférés par la marque) : non soutenu (p. 1714).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 avril 1991] :

Aide juridique :
- aide à l'accès au droit : intérêt et nécessité (p. 1834) ;
- conseils départementaux de l'aide juridique (rôle et composition) (p. 1834) ;
- contentieux et personnes concernées (p. 1831) ;
- demandes d'aide judiciaire : accroissement et filtrage (p. 1831) ;
- dotations de l'Etat : critères de répartition (p. 1832, 1833) ;
- financement : participation de l'Etat (insuffisance) (p. 1834) ;
- historique (p. 1831) ;
- initiatives décentralisées d'aide à l'accès au droit antérieures au projet (p. 1834) ;
- loi n° 72-11 du 31 janvier 1972 (bilan) (p. 1831) ;
- plafonds de ressources (relèvement) (p. 1832) ;
- rapport Bouchet (p. 1831) ;
- réforme : nécessité (p. 1831).

Assemblée nationale : commission des lois (sérieux du travail) (p. 1831).

Avocats :
- indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (insuffisance) (p. 1833) ;
- indépendance de la profession (nécessité) (p. 1831, 1832).

Egalité d'accès à la justice (nécessité) (p. 1831).

Etat : participation financière à l'aide judiciaire : récupération (p. 1833).

Etrangers : accès à l'aide juridictionnelle (p. 1832).

Tribunaux : extension de l'aide à l'ensemble des tribunaux (p. 1831).

Discussion des articles [29 et 30 avril 1991] :

Article 1er *(affirmation de l'aide à l'accès à la justice et de l'aide à l'accès au droit) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. François Asensi (précise que l'accès au droit et à la justice est garanti dans le cadre du libre choix de l'avocat pour le justiciable et du libre choix des actes nécessaires à la défense pour l'auxiliaire de justice, qui est rémunéré en conséquence) (p. 1883) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (précise que l'aide juridique comprend l'aide juridictionnelle et l'aide à l'accès au droit) : adopté (p. 1883).

Article 2 *(bénéficiaires de l'aide) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (limite l'octroi exceptionnel de l'aide juridictionnelle aux personnes morales à but non lucratif à celles qui ne disposent pas de ressources suffisantes) (p. 1883) : adopté (p. 1884).

Article 3 *(détermination des bénéficiaires, personnes physiques) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 76 rectifié de Mme Nicole Catala (pose comme conditions d'accès à l'aide juridictionnelle la résidence en France pour les ressortissants de pays membres de la C.E.E., la résidence habituelle en France pour les ressortissants de pays membres de la convention de La Haye du 25 octobre 1980 et la résidence habituelle et régulière en France pour les autres ressortissants étrangers) (p. 1884) ;

  Traités et conventions : accords en matière de justice et de droit des gens (respect) (p. 1884).
- *défavorable* au sous-amendement n° 165 de M. Jacques Toubon (précise que seules les personnes étrangères résidant habituellement en France et bénéficiant de la convention de La Haye du 25 octobre 1980 sont admises au bénéfice de l'aide juridictionnelle) à l'amendement n° 164 du Gouvernement (vise dans le premier alinéa de l'article à assimiler plus clairement les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne aux ressortissants français) (p. 1886) ;
- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (étend le bénéfice de l'aide juridictionnelle aux étrangers qui, n'étant pas autorisés à demeurer sur le territoire, font l'objet d'un maintien administratif) : adopté (p. 1886).

Article 4 *(plafonds de ressources pour l'admission à l'aide juridictionnelle) :*

- *ses observations* (p. 1889) ;

  Aide judiciaire : plafond de ressources : indexation (p. 1889).

  Assurances : assurance de protection juridique (p. 1889).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Jean-Pierre Philibert (propose que les primes versées au titre d'une assurance de protection juridique soient déductibles de l'impôt sur le revenu) (p. 1889, 1890).

Article 5 *(nature des ressources prises en considération) :*

- *favorable* à l'amendement n° 83 corrigé de M. Philippe Auberger (précise que la prise en compte des éléments extérieurs du train de vie est une obligation et non une possibilité) (p. 1890) ;
- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (limite, dans l'appréciation des ressources du demandeur, l'exclusion des biens, et notamment de la résidence principale, aux seuls cas où ceux-ci ne peuvent être vendus ou gagés sans troubles graves pour l'intéressé) : adopté (p. 1891).

Article 6 *(admission en cas de situation particulièrement digne d'intérêt) :*

- *son* amendement n° 139 (permet d'accorder l'aide juridictionnelle aux personnes dont la situation est particulièrement digne d'intérêt en raison de leur niveau d'endettement) : rejeté (p. 1891).

Article 7 *(caractère sérieux de la demande en justice) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 84 rectifié de Mme Suzanne Sauvaigo (dispose que la demande d'aide juridictionnelle ne peut être acceptée lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'un avis émis par un auxiliaire de justice qui démontre son caractère recevable) (p. 1891) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 140 de Mme Nicole Catala (dispose que, lorsque la demande n'a pas été accompagnée d'un avis écrit d'un auxiliaire de justice, le bureau d'aide juridictionnelle ou son président doivent motiver explicitement leur décision) (p. 1892).

Article 11 *(extension de l'aide juridictionnelle aux procédures et actes d'exécution des décisions de justice obtenues avec l'aide juridictionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (dispose que l'aide juridictionnelle s'applique de plein droit aux mesures d'exécution qui sont la conséquence de la décision de justice) : adopté (p. 1900) ;
- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (supprime l'obligation faite aux dépositaires publics de délivrer gratuitement au bénéficiaire de l'aide juridictionnelle les actes et expéditions nécessaires à la procédure ou à la mesure de l'exécution) : adopté (p. 1900).

Article 13 *(établissement d'un bureau d'aide juridictionnelle unique près chaque tribunal de grande instance) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (précise dans le 1er alinéa de l'article que le bureau de l'aide juridictionnelle est compétent pour se prononcer sur les demandes d'admission concernant l'exécution des décisions des juridictions des premier et second degrés) (p. 1900) : adopté (p. 1901) ;
- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1901).

Après l'article 14 :

- *favorable* à l'amendement n° 86 de Mme Nicole Catala (précise que les demandes d'aide juridictionnelle pour les réclamations portées devant le Conseil constitutionnel sont examinées par le bureau d'aide juridictionnelle près le tribunal de grande instance du lieu de domicile du demandeur) (p. 1901).

Article 16 *(composition du bureau de l'aide juridictionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (garantit la présence d'au moins un avocat dans chaque bureau ou section de bureau d'aide juridictionnelle) (p. 1901) : adopté après modifications (p. 1902) ;
- *favorable* à l'amendement n° 6 rectifié de M. Jacques Brunhes (associe au bureau d'aide juridictionnelle un représentant des usagers désigné par le conseil départemental de l'aide juridique) (p. 1902).

Article 18 *(possibilité de demander le bénéfice de l'aide juridictionnelle en cours d'instance) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean-Louis Debré (précise que la demande d'aide juridictionnelle ne peut pas retarder la procédure) (p. 1903).

Article 21 *(obligation de renseignements) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Ernest Moutoussamy (propose que le demandeur compose lui-même son dossier de demande d'aide et supprime l'obligation faite à certains organismes de fournir au bureau d'aide juridictionnelle des renseignements sur la situation financière de l'intéressé) (p. 1903) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1903) ;
- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (supprime les établissements bancaires ou financiers et les entreprises d'assurance de la liste des organismes tenus de communiquer des renseignements sur la situation familiale du demandeur) : adopté (p. 1904).

Article 22 *(pouvoir du président du bureau ou de la section du bureau d'aide juridictionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 1904).

Article 23 *(recours contre les décisions du bureau) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 rectifié de la commission (permet dans certains cas à la personne qui s'est vu refuser le bénéfice de l'aide juridictionnelle de former un recours devant la juridiction compétente et reconnaît dans tous les cas ce droit de recours au bâtonnier ou au président de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, au ministère public et, à défaut, au garde des sceaux) : adopté après modifications (p. 1905) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 132 du Gouvernement (limite le droit de récours du garde des sceaux aux décisions du bureau institué près le Conseil d'Etat) à l'amendement n° 32 rectifié de la commission (p. 1905).

Après l'article 24 :

- *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Philippe Auberger (propose que les prestations fournies par les avocats au titre de l'aide juridictionnelle soient assujetties à une T.V.A. de 2,10 p. 100) (p. 1906) ;
- *favorable* à l'amendement n° 124 de M. Philippe Auberger (propose que les prestations fournies par les avocats au titre de l'aide juridictionnelle soient assujetties à une T.V.A. à taux zéro) (p. 1906).

Article 25 *(droit à l'assistance d'un avocat ou d'un officier public ou ministériel) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Ernest Moutoussamy (affirme le principe de libre choix de l'auxiliaire de justice par le requérant, la liberté pour l'avocat d'engager tous les actes nécessaires à la défense et la règle d'une rémunération « authentique ») (p. 1906).

Article 26 *(continuité de la défense en cas d'appel) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Jean-Louis Debré (propose que le bénéficiaire justifie son refus de conserver en appel le même avocat et que l'avocat motive son refus de continuer à défendre en appel la personne qu'il a défendue en première instance) (p. 1907) ;
- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (de précision) : adopté (p. 1907).

Article 27 *(affectation d'une dotation globale à chaque barreau) :*

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (propose que la dotation de l'Etat soit calculée à partir du produit d'un coefficient par type de procédure et d'une unité de valeur de référence) (p. 1907) : adopté (p. 1909) ;
- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (propose, pour les aides juridictionnelles totales, une majoration de l'unité de valeur de référence en fonction des missions effectuées au titre de ce type d'aide) : adopté (p. 1909) ;
- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (supprime la mention dans l'article d'un décret en Conseil d'Etat) : adopté (p. 1909).

Article 28 *(versement d'une provision à valoir sur la dotation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 142 de Mme Nicole Catala (précise que la provision est versée en début d'année et ajustée à la fin du premier semestre) (p. 1910) ;
- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (précise que la provision est versée en début d'année) : adopté (p. 1910) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 158 de M. Jean-Pierre Philibert (précise que la provision est versée en début d'année) (p. 1910).

Article 29 *(règlement intérieur du barreau) :*

- *ses observations* (p. 1911) ;

  Avocat : salarié d'un barreau (p. 1911).
- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Ernest Moutoussamy (supprime la disposition selon laquelle des avocats prêtent leur concours à l'aide juridictionnelle selon des modalités de collaboration ou de salariat prévues par convention avec l'ordre) (p. 1912) ;
- *soutient* l'amendement n° 39, deuxième correction, de la commission (dispose que les conventions entre l'ordre et les avocats prennent en compte la formation et la spécialisation des avocats concernés et mettent en œuvre des modalités de collaboration exclusives du salariat) (p. 1912, 1914) : adopté (p. 1914) ;
- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (précise que le contrat doit laisser suffisamment de temps au collaborateur pour se consacrer à une clientèle particulière et qu'il peut être dénoncé à tout moment ou révisé annuellement sur demande du collaborateur) : adopté (p. 1914).

Article 31 *(indemnisation des autres professionnels du droit) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 94 de M. Jean-Louis Debré (dispose que les auxiliaires de justice peuvent s'adresser directement à la partie condamnée aux dépens et non bénéficiaire de l'aide juridictionnelle pour recouvrer les honoraires auxquels ils peuvent prétendre) (p. 1915).

Article 32 *(caractère exclusif de la contribution due à l'auxiliaire de justice au titre de l'aide juridictionnelle totale) :*

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (fait référence à l'article 36 du projet, qui précise que l'avocat peut demander des honoraires au bénéficiaire de l'aide lorsque le gain du procès a procuré à ce dernier de nouvelles ressources) (p. 1915) : adopté (p. 1916) ;
- *favorable* à l'amendement n° 96 de M. Jean-Louis Debré (précise que toute stipulation contraire à l'article est interdite) (p. 1916).

Article 33 *(déduction des honoraires, émoluments et provisions reçus avant l'admission à l'aide juridictionnelle totale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 103 de M. René Dosière (exclut le cas de diligences et de frais importants qui auraient été effectués par l'avocat avant l'admission à l'aide juridictionnelle dans le cas où le client aurait laissé croire qu'il ne demanderait pas le bénéfice de celle-ci) (p. 1916) ;
- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 1916) ;
- *favorable* à l'amendement n° 97 de M. Jean-Louis Debré (limite les sommes prises en compte aux seuls émoluments ou honoraires perçus par l'auxiliaire de justice) (p. 1916) ;

- *favorable* à l'amendement n° 125 de M. Jacques Toubon (propose que, lorsqu'une juridiction saisie d'un litige pour lequel l'aide juridictionnelle a été accordée se déclare incompétente, l'indemnisation finale versée à l'avocat prenne en compte les diligences exercées auprès de cette première instance) (p. 1917).

Article 35 *(honoraires complémentaires en cas d'aide juridictionnelle partielle) :*

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (ajoute comme critère de calcul du complément la complexité du dossier et les diligences et frais imposés par la nature de l'affaire, affirme la nature forfaitaire de ce complément et supprime l'homologation par le garde des sceaux de la méthode d'évaluation des honoraires que peuvent mettre en place les barreaux) (p. 1917) : adopté (p. 1920) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 161 de M. Jacques Toubon (supprime la nature forfaitaire du complément d'honoraires) à l'amendement n° 43 de la commission (p. 1918) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 162 de M. Jacques Toubon (ajoute comme critère de calcul les intérêts en cause, la notoriété de l'avocat et le temps passé) à l'amendement n° 43 de la commission (p. 1918) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 163 de M. Jacques Toubon (propose que, en dehors de l'aide juridictionnelle, la fixation des honoraires d'un avocat tienne compte de la complexité du dossier, du temps passé, de l'importance des intérêts en cause et de la notoriété de l'avocat et que, en accord avec le client, des honoraires complémentaires puissent être prévus en fonction du service rendu ou du résultat à intervenir) à l'amendement n° 43 de la commission (p. 1919) ;
- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (de coordination) : adopté après modifications (p. 1920) ;
- *soutient* l'amendement n° 144 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1920).

Après l'article 35 :

- *défavorable* à l'amendement n° 127 de M. Patrick Devedjian (abroge l'article 10 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 qui fixe les règles concernant les honoraires des avocats) (p. 1920) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 137 de M. Jacques Toubon (propose que, en dehors de l'aide juridictionnelle, la fixation des honoraires de l'avocat prenne en compte la complexité du dossier, le temps passé, l'importance des intérêts en cause, la notoriété de l'avocat et qu'il puisse être prévu des honoraires complémentaires en fonction du service rendu ou du résultat à intervenir, la rémunération dans le cadre de l'aide juridictionnelle partielle devant prendre en compte les ressources du client) (p. 1920) ;

  Avocat : honoraires de résultat (principe) (p. 1920).
- *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. Jacques Toubon (prévoit, en dehors des cas d'aide juridictionnelle, que l'honoraire d'un avocat, à défaut de convention entre celui-ci et son client, est fixé en fonction de la situation de fortune du client, de la difficulté de l'affaire, des frais exposés par l'avocat, de la notoriété et des diligences de ce dernier et précise que, si des honoraires uniquement fixés en fonction des résultats sont interdits, la prévision d'honoraires complémentaires en fonction du résultat obtenu ou du service rendu reste licite) (p. 1927) ;

  Avocat : honoraires de résultat (principe) (p. 1927).

Article 36 *(réclamation d'honoraires en cas de retour à meilleure fortune par suite du gain du procès) :*

- *favorable* à l'amendement n° 101 de M. Jean-Louis Debré (dispose que l'avocat ne peut demander ses honoraires qu'après que la décision eut été effectivement exécutée) (p. 1928) ;
- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (précise que l'autorisation de réclamer des honoraires est donnée soit par le bâtonnier, soit par le président de l'ordre auquel appartient l'avocat) : adopté (p. 1928).

Article 39 *(frais couverts par l'aide juridictionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (supprime de l'article l'énumération détaillée des instances, procédures et actes couverts par l'aide juridictionnelle) : adopté (p. 1929).

Article 40 *(droits et taxes) :*

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (propose dans une nouvelle rédaction de l'article que les dépositaires publics délivrent gratuitement au bénéficiaire de l'aide juridictionnelle les actes et expéditions nécessaires à la procédure ou à la mesure d'exécution) : adopté (p. 1929).

Article 42 *(condamnation aux dépens du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Patrick Devedjian (précise que le bénéficiaire de l'aide juridictionnelle supporte la charge des dépens taxés par le juge du fond dans les termes de l'article 699 et suivants du code de procédure civile) (p. 1929) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean-Louis Debré (précise que la décision du juge de laisser une partie des dépens à la charge de l'Etat doit être motivée) (p. 1930) ;
- *favorable* à l'amendement n° 106 rectifié de Mme Suzanne Sauvaigo (propose que les bénéficiaires de l'aide juridictionnelle soient informés dès le début de la procédure des conséquences financières d'une condamnation aux dépens) (p. 1930).

Après l'article 42 :

- *soutient* l'amendement n° 145 rectifié de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1930).

Article 43 *(condamnation aux dépens de l'adversaire du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle partielle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Jean-Louis Debré (p. 1930) ;
- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (dispose que le remboursement est une obligation pour la partie condamnée aux dépens et non la conséquence d'une décision du juge) : adopté (p. 1931) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 143 de Mme Suzanne Sauvaigo (exclut des remboursements effectués à l'Etat par la partie condamnée aux dépens les sommes exposées au titre des honoraires de l'avocat) (p. 1931) ;
- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (inclut dans les remboursements effectués à l'Etat par la partie condamnée aux dépens la part contributive de ce dernier à l'aide juridictionnelle) : adopté (p. 1931) ;
- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1932) ;
- *soutient* l'amendement n° 160 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1932) ;
- *favorable* à l'amendement n° 149 de M. Pierre Mazeaud (rédactionnel) (p. 1932) ;
- *favorable* à l'amendement n° 130 de M. Patrick Devedjian (dispose que, lorsqu'une affaire est terminée avant le jugement au fond ou qu'une transaction intervient avec le concours de l'avocat, l'auxiliaire de justice reçoit la totalité des émoluments prévus à l'article 31) (p. 1932) ;
- *soutient* le sous-amendement oral de la commission (supprime la référence à l'article 31) à l'amendement n° 130 de M. Patrick Devedjian (p. 1932) : adopté (p. 1933) ;
- *favorable* à l'amendement n° 110 de M. Jean-Louis Debré (de précision) (p. 1933) ;
- *favorable* à l'amendement n° 131 de M. Patrick Devedjian (précise que la prescription de cinq ans ne concerne pas uniquement les sommes dues à l'Etat) (p. 1933).

Après l'article 43 :

- *défavorable* à l'amendement n° 147 rectifié de M. Pierre Mazeaud (propose que le juge condamne la partie perdante, dans la même proportion que les dépens, aux frais irrépétibles selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat, sauf s'il est manifeste que la partie ne peut en assumer la charge) (p. 1933).

Article 44 *(remboursement en cas de retour à meilleure fortune) :*

- *soutient* l'amendement n° 102 de la commission (supprime comme condition au remboursement en cas de retour à une meilleure fortune le fait que l'intéressé ait été condamné aux dépens) (p. 1933) : rejeté (p. 1934) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Jacques Toubon (propose que les deux conditions énoncées par l'article, l'obtention de ressources supérieures au plafond d'admission et la condamnation aux dépens, soient alternatives et non cumulatives) (p. 1934) ;

- *favorable* à l'amendement n° 113 de M. Jean-Louis Debré (propose que le remboursement des sommes exposées par l'Etat au titre de l'aide juridictionnelle puisse être prélevé sur les sommes encaissées lors de l'exécution forcée) (p. 1934).

Après l'article 46 :

- *soutient* l'amendement n° 146 de la commission (propose que les dispositions concernant les modalités de recouvrement par l'Etat de sa participation à l'aide juridictionnelle soient portées à la connaissance du bénéficiaire lors de son admission) (p. 1934) : adopté (p. 1935).

Article 51 *(mission du conseil départemental de l'aide juridique) :*

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1936) ;

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (prévoit que le conseil départemental de l'aide juridique établit chaque année un rapport sur l'aide juridictionnelle et sur l'aide à l'accès au droit dans le département) : adopté (p. 1936).

Article 52 *(statut et composition du conseil départemental de l'aide juridique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Jacques Toubon (prévoit la représentation des sociétés d'assurance et de protection juridique au conseil départemental de l'aide juridique) (p. 1937) ;

  Assurances : assurance de protection juridique (p. 1937).

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (prévoit que le conseil de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation est représenté au conseil départemental de l'aide juridique de Paris) (p. 1938) : adopté après rectification (p. 1938) ;

- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (propose que les représentants des ordres d'avocats et des caisses des règlements pécuniaires des barreaux (C.A.R.P.A.) au conseil d'administation des conseils départementaux soient en nombre au moins égal à celui des représentants des autres catégories) (p. 1938) : adopté après modifications (p. 1940) ;

  Conseils départementaux de l'aide juridique : composition (représentation des professions juridiques et judiciaires) (p. 1938).

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (précise que le conseil d'administration du conseil départemental est présidé par le président du tribunal de grande instance du chef-lieu du département ou son représentant) : adopté (p. 1940).

Article 53 *(conventions passées par le conseil départemental de l'aide juridique) :*

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (de suppression) (p. 1940) : rejeté (p. 1941).

Article 54 *(domaine de l'aide à l'accès au droit) :*

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (circonscrit l'aide, par suppression de dispositions indicatives, aux droits fondamentaux et aux conditions essentielles de vie du bénéficiaire) : adopté (p. 1941).

Article 55 *(prestations d'aide à la consultation) :*

- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1941).

Article 56 *(action du conseil départemental de l'aide juridique pour favoriser l'aide à la consultation) :*

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (dispose que les conseils départementaux doivent respecter les règles déontologiques des professions juridiques et judiciaires quand ils déterminent les conditions de consultation) (p. 1941) : adopté (p. 1942) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 116 de M. Serge Charles (précise que seules peuvent assurer des permanences de conseils, outre les membres des professions juridiques et judiciaires, les personnes qui répondent aux exigences de qualification du titre II de la loi du 31 décembre 1971) (p. 1942) ;

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (dispose que les centres d'accueil du public prévus par l'article sont gratuits et supprime toute autre mention relative au fonctionnement de ces centres) : adopté (p. 1943).

Article 57 *(prise en charge du coût de la consultation) :*

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (précise que le barème de participation aux frais de la consultation est établi par le conseil départemental) : adopté (p. 1943).

Article 58 *(domaine de l'assistance au cours des procédures non juridictionnelles) :*

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (exclut de l'aide les procédures de médiation ou de conciliation) : adopté (p. 1943).

Article 59 *(actions du conseil départemental de l'aide juridique en matière d'assistance au cours des procédures non juridictionnelles) :*

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (réduit le caractère indicatif du texte) (p. 1943) : adopté (p. 1944) ;

- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (supprime des actions assignées au conseil départemental la création et le fonctionnement de services en vue de la prévention ou du règlement non juridictionnel des litiges) : adopté (p. 1944).

Article 60 *(statut et missions du Conseil national de l'aide juridique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 154 de M. Jean-Pierre Philibert (de suppression) (p. 1952) ;

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (prévoit que le rapport annuel du Conseil national de l'aide juridique est rendu public) : adopté (p. 1952).

Article 61 *(composition et fonctionnement du Conseil national de l'aide juridique) :*

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (propose que le nombre des représentants des professions juridiques et judiciaires au Conseil national de l'aide juridique soit au moins égal à la moitié des membres du conseil) : adopté (p. 1953).

Article 63 *(financement de l'aide à l'accès au droit) :*

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (attribue à la liste des financements un caractère normatif) : rejeté (p. 1954) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Serge Charles (limite la participation des C.A.R.P.A. au financement de l'aide à l'accès au droit à 10 p. 100 des produits financiers de leurs placements) (p. 1954) ;

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (dispose que le financement de l'aide à l'accès au droit est partiellement assuré par le recueil de fonds auprès des sociétés d'assurance et de toute autre personne publique ou privée) : adopté (p. 1955).

Article 64 *(participation de l'Etat au financement de l'aide à l'accès au droit) :*

- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (précise que la participation de l'Etat a pour but une péréquation entre les départements et le soutien des initiatives d'intérêt général) : adopté (p. 1955).

Article 65 *(mesures d'application) :*

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1956) ;

- *favorable* à l'amendement n° 121 de M. Jean-Louis Debré (dispose que le décret fixe également les modalités de la répétibilité) (p. 1956).

Article 67 *(substitution des termes d'aide juridictionnelle à ceux d'aide judiciaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1956).

Article 68 *(honorariat du président du bureau d'aide sociale) :*

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1956).

Article 69 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (de coordination) : adopté (p. 1957).

Article 70 *(mise en place des conseils départementaux de l'aide juridique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 1957).

Après l'article 71 :

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (propose que le Gouvernement présente au Parlement, avant le 1er avril 1993, un rapport établissant le bilan d'application de la loi) (p. 1957) : rejeté (p. 1958) ;
- *favorable* à l'amendement n° 136 du Gouvernement (propose que le Gouvernement présente au Parlement, avant le 1er juillet 1995, un rapport sur le bilan d'application de la loi ainsi qu'un rapport intermédiaire avant le 1er avril 1993) (p. 1958).

Article 4 précédemment réservé *(plafonds de ressources pour l'admission à l'aide juridictionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Jacques Toubon (propose que le plafond de revenus retenu pour l'attribution de l'aide juridictionnelle totale soit relevé progressivement de 3 700 F à 4 400 F entre 1992 et 1994) (p. 1959) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Jacques Toubon (propose que le plafond de revenus retenu pour l'attribution de l'aide juridictionnelle partielle soit relevé progressivement de 6 000 F à 6 600 F entre 1992 et 1994) (p. 1959) ;
- *favorable* à l'amendement n° 168 du Gouvernement (propose que, à compter du 1er janvier 1993, les plafonds soient fixés annuellement par la loi de finances en référence à l'évolution de la tranche la plus basse du barème de l'impôt sur le revenu) (p. 1959) ;
- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (dispose que l'admission à l'aide juridictionnelle est de droit devant les juridictions des pensions) (p. 1960) : rejeté (p. 1961).

Article 71 précédemment réservé *(abrogation de la loi de 1972) :*

- *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (de coordination) : rejeté (p. 1961).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1991] :

Aide juridique :
- aide à l'accès au droit : rôle de l'Etat (p. 2928) ;
- conseils départementaux de l'aide juridique : composition (p. 2928) ;
- inégalités géographiques (p. 2928) ;
- réforme : intérêt et nécessité (p. 2927, 2928) ;
- réforme : progrès social (p. 2927).

Avocats :
- barreaux : gestion de l'indemnisation versée au titre de l'aide juridictionnelle (p. 2928) ;
- indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle totale et partielle : modes de calcul (p. 2928) ;
- mutations et problèmes de la profession (p. 2927) ;
- opposition au projet (p. 2927).

Droits de l'homme et libertés publiques : Etat de droit (p. 2929).

Egalité d'accès à la justice : nécessité et apport du projet (p. 2927).

Etrangers : accès à l'aide juridictionnelle (p. 2928).

Institution judiciaire : réformes souhaitées et déjà réalisées (p. 2927).

Parlement : Assemblée nationale et Sénat : modifications apportées au projet de loi (p. 2927, 2928).

Professions juridiques et judiciaires : réforme du statut : loi n° 90-1259 du 31 décembre 1990 (p. 2927).

Discussion des articles [10 juin 1991] :

Article 1er *(affirmation de l'aide à l'accès à la justice et de l'aide à l'accès au droit) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Gilbert Millet (dispose que l'accès à la justice et au droit est garanti par l'Etat) (p. 2935) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 2934) : adopté après modifications (p. 2935).

Article 3 *(détermination des bénéficiaires personnes physiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit pour le premier alinéa le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 2935).

Article 7 *(caractère sérieux de la demande en justice) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 2936).

Article 13 *(établissement d'un bureau d'aide juridictionnelle unique près chaque tribunal de grande instance) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et précise que le demandeur s'adresse au bureau de son lieu de domicile) (p. 2936) : adopté après modifications (p. 2937) ;
- *favorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (dispose que le demandeur a seulement la faculté d'adresser sa demande au bureau de son lieu de domicile) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 2937).

Article 14 *(bureaux d'aide juridictionnelle près la Cour de cassation, le Conseil d'Etat et la commission des recours des réfugiés) :*

- *soutient* les amendements nos 5, 6 et 7 de la commission (de coordination) : adoptés (p. 2937).

Article 14 *bis* supprimé par le Sénat *(réclamations portées devant le Conseil constitutionnel) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture à l'Assemblée nationale) (p. 2937) : rejeté (p. 2938).

Article 16 *(composition du bureau d'aide juridictionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2938).

Article 24 *bis* *(exonération de la T.V.A. des prestations indemnisées totalement ou partiellement par l'Etat dans le cadre de l'aide juridictionnelle) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 du Gouvernement (de suppression) (p. 2940) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 43 du Gouvernement (p. 2940).

Article 25 *(droit à l'assistance d'un avocat ou d'un officier public ou ministériel) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 2941).

Article 27 *(affectation d'une dotation globale à chaque barreau) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 2941) : adopté (p. 2942) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 41 de M. Serge Charles (précise le mode de calcul de la dotation globale) à l'amendement n° 11 de la commission (p. 2941).

Article 28 supprimé par le Sénat *(versement d'une provision à valoir sur la dotation) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 2942).

Article 29 *(règlement intérieur du barreau) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Gilbert Millet (supprime le quatrième alinéa de l'article qui permet aux barreaux de passer des conventions avec les avocats afin d'organiser leur participation à l'aide juridictionnelle) (p. 2943) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (encadre la possibilité pour les barreaux de passer des conventions avec les avocats afin d'organiser leur participation à l'aide juridictionnelle) : adopté (p. 2943) ;

Avocats : spécialisation dans l'aide juridictionnelle et « barreau à deux vitesses » (p. 2943).

Article 31 *(indemnisation des autres professionnels du droit) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 2943) : adopté (p. 2944).

Article 33 *(déduction des honoraires, émoluments et provisions reçus avant l'admission à l'aide juridique totale) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 corrigé de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 2944).

Article 35 *(honoraires complémentaires en cas d'aide juridictionnelle partielle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 du Gouvernement (précise que le complément d'honoraires est forfaitaire) (p. 2945) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de précision) : adopté (p. 2945) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (incite les barreaux à organiser par réglementation intérieure le mode de calcul du complément d'honoraires) (p. 2945) : adopté (p. 2946).

Après l'article 38 :

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (dispose que, lorsqu'une affaire est terminée avant le jugement au fond ou qu'une transaction intervient avec le concours de l'avocat, l'auxiliaire de justice reçoit la totalité de ses émoluments) : adopté après modifications (p. 2946) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 45 du Gouvernement (précise que l'affaire doit être terminée au profit du bénéficiaire de l'aide et que, dans le cas où ce dernier renonce à poursuivre l'instance engagée, il est tenu compte de l'état d'avancement de la procédure pour le calcul des émoluments de l'auxiliaire de justice) à l'amendement n° 18 de la commission (p. 2946).

Article 42 *(condamnation aux dépens du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2947).

Article 43 *(condamnation aux dépens de l'adversaire du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle partielle) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (dispose que le bénéficiaire de l'aide peut demander au juge de condamner la partie perdante au paiement d'une somme au titre des frais qu'il a exposés) : adopté (p. 2947) ;
- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2947) ;
- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2947).

Article 52 *(statut et composition du conseil départemental de l'aide juridique) :*

- *favorable* à l'amendement n° 47 du Gouvernement (dispose que la chambre de discipline des commissaires-priseurs de la région parisienne choisit dans un délai de six mois le conseil départemental d'aide juridique dont elle fait partie et, à défaut, est membre du conseil du département de son ressort le plus peuplé) (p. 2948).

Article 53 *bis* *(aide à l'accès au droit des Français à l'étranger) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (supprime l'énoncé de matières donnant spécifiquement l'accès au droit aux Français à l'étranger) (p. 2948) : adopté (p. 2949).

Article 56 *(action du conseil départemental d'aide juridique pour favoriser l'aide à la consultation) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2949) ;
- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (dispose que l'aide à la consultation s'organise en conformité avec les règles de déontologie des professions juridiques et judiciaires) : adopté (p. 2949) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Gilbert Millet (dispose que le conseil départemental peut conclure des conventions avec les personnes habilitées par le titre II de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971) (p. 2949) ;
- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (après le dernier alinéa de l'article, rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 2949) : adopté (p. 2950).

Article 59 *(actions du conseil départemental de l'aide juridique en matière d'assistance au cours des procédures non juridictionnelles) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2950) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Gilbert Millet (propose que le conseil départemental ait pour mission de favoriser la création et le fonctionnement de services en vue de la prévention ou du règlement non juridictionnel des litiges) (p. 2950).

Article 63 *(financement de l'aide à l'accès au droit) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 rectifié de la commission (dispose que le financement de l'aide à l'accès au droit est notamment assuré par les participations de l'Etat et des autres membres du groupement d'intérêt public, les contributions des caisses de règlement pécuniaires des barreaux du ressort, les participations des organismes professionnels des professions juridiques et judiciaires et diverses subventions) (p. 2950) : adopté au scrutin public (p. 2952).

Après l'article 63 :

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Gilbert Millet (assure le financement du tiers des dépenses de l'Etat au titre de l'aide juridique par la taxation des plaideurs institutionnels tels que banques, assurances, employeurs et bailleurs d'immeubles locatifs) (p. 2952).

Article 65 *(mesures d'application) :* adopté après modifications (p. 2952) :

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2952) ;
- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2952).

Après l'article 65 :

- *favorable* à l'amendement n° 42 de M. Michel Pezet (dispose que l'ensemble des litiges nés du contrat de travail d'un avocat est soumis à l'arbitrage, non du conseil des prud'hommes, mais du bâtonnier) (p. 2952).

Article 88 *(règles générales de répétibilité) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (permet au juge de dispenser la partie condamnée du paiement des frais exposés et non compris dans les dépens, même si elle a omis de le demander) : adopté (p. 2953) ;
- *soutient* l'amendement n° 33 rectifié de la commission (applique aux tribunaux administratifs et aux cours administratives d'appel la présente législation en matière de répétibilité) (p. 2953) : adopté (p. 2954).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur suppléé par : *Massot (François)* [28 juin 1991] (p. 3873).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1991] :

Droit pénal :
- harmonisation européenne (p. 2694) ;
- juridictions nationales : coopération (p. 2694).

Etrangers : droit d'asile politique : garanties (p. 2695).

Police :
- polices nationales : coopération et droit de poursuite (p. 2694) ;
- sécurité publique : renforcement (p. 2695).

Transports : transporteurs d'immigrés clandestins : réglementation et responsabilité : projet de loi (p. 2695).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [20 juin 1991] :

Code pénal : réforme : histoire et signification (p. 3434, 3435).

Délinquance et criminalité :
- crimes contre l'humanité et génocide (p. 3436) ;
- exposition d'autrui à un risque immédiat de mort (p. 3435, 3436).

Drogue : incriminations, juridictions compétentes, sanctions pénales (p. 3435, 3436).

Femmes : statut de la femme (p. 3435).

Jeunes : protection des mineurs : agressions sexuelles (p. 3435).

Justice : crise (p. 3435).

Lois : lois et mœurs (p. 3436).

Peines : échelle (p. 3436).

Travail : accidents du travail : sanctions pénales (p. 3436).

Discussion de l'article unique [20 juin 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 221-9 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 185 de M. Gilbert Millet (exclut les collectivités publiques, les groupements de collectivités publiques, les partis et groupements politiques, les syndicats professionnels, les associations à but non lucratif et les institutions représentatives du personnel du champ d'application du texte) (p. 3451).

Article 222-5 du code pénal (violences ayant entraîné la mort) :

- *son* amendement n° 181 (réduit la peine plafond de quinze à dix ans de réclusion criminelle) : rejeté (p. 3457).

Article 222-18 du code pénal (atteintes involontaires à l'intégrité de la personne) :

- *ses observations* (p. 3464) ;

Sida : transmission par imprudence et transmission volontaire : nécessité ou non de sanctions spécifiques (p. 3464).

- *favorable* à l'amendement n° 44 de la commission (supprime les dispositions relatives à la dissémination d'une maladie transmissible épidémique) (p. 3467).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 octobre 1991] :

Administration : autorité : atteintes (p. 4205).

Armes : définition (p. 4205).

Code pénal :
- infractions : définition et classification : actualisation (p. 4205) ;
- livre IV : contenu et conditions d'examen (p. 4203, 4204) ;
- réforme : histoire, signification et buts (p. 4203).

Délinquance et criminalité : crime : faux et usage de faux (p. 4206).

Environnement et milieu naturel : atteintes (p. 4204).

Etat : sûreté de l'Etat et « intérêts fondamentaux de la nation » (p. 4204, 4206).

Justice : action : atteintes et notion de « contempt of court » (p. 4205).

Ordre public :
- « éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la nation » : sauvegarde (p. 4204) ;
- « groupes de combat » (p. 4205).

Terrorisme :
- définition (p. 4205) ;
- livre IV : innovation (p. 4204) ;
- loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme (p. 4204).

Discussion de l'article unique [7 et 8 octobre 1991] :

Article unique *(adoption du document annexé, livre IV du code pénal) :*

Avant l'article 410-1 du code pénal :

- *ses observations* sur l'amendement n° 235 de Mme Nicole Catala (intitule le titre Ier du livre IV « des atteintes à la sûreté de l'Etat et aux intérêts fondamentaux de la nation » (p. 4222).

Article 410-1 du code pénal (intérêts fondamentaux de la nation) :

- *défavorable* à l'amendement n° 236 de Mme Nicole Catala (de conséquence) (p. 4222) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Jacques Toubon (substitue les mots « la Constitution » à l'expression « la forme républicaine des institutions » dans l'énoncé des intérêts fondamentaux de la nation) (p. 4223) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 108 rectifié de la commission de la défense (précise que la sauvegarde de la population s'étend aux ressortissants français à l'étranger) (p. 4224) ;

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (propose que les « éléments essentiels du patrimoine culturel français » fassent partie des intérêts fondamentaux de la nation) (p. 4224) : adopté (p. 4225) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Jacques Toubon (dispose que les intérêts fondamentaux de la nation sont définis par l'article 410-1 du code pénal « hors les cas prévus par la loi ») (p. 4231).

Article 411-1 du code pénal (trahison et espionnage) :

- *défavorable* à l'amendement n° 109 de la commission de la défense (qualifie de trahison les faits définis aux articles 411-2 à 411-11 du code pénal lorsqu'ils sont commis par le ressortissant d'un pays membre d'une alliance militaire conclue avec la France) (p. 4231).

Après l'article 411-1 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 184 de Mme Nicole Catala (punit de la détention criminelle à perpétuité le fait pour un Français de participer directement ou indirectement à une activité militaire étrangère contre la France) (p. 4232).

Article 411-2 du code pénal (livraison de tout ou partie du territoire national ou des forces armées) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (punit la livraison soit de troupes françaises, soit de tout ou partie du territoire national non seulement à une puissance étrangère mais aussi à une organisation étrangère ou sous contrôle étranger) : adopté (p. 4232) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (précise que les dispositions du code pénal relatives à la peine de sûreté obligatoire s'appliquent aux peines définies par le présent article) (p. 4232) : adopté (p. 4233).

Article 411-3 du code pénal (livraison de matériel) :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise que la livraison de biens immobiliers affectés à la défense nationale est également visée par l'article) : adopté (p. 4233).

Article 411-5 du code pénal (intelligences de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation) :

- *favorable* à l'amendement n° 111 de la commission de la défense (porte les peines prévues par l'article à dix ans d'emprisonnement et à un million de F d'amende) (p. 4233).

Article 411-6 du code pénal (livraison d'informations) :

- *défavorable* à l'amendement n° 175 de M. Gilbert Millet (supprime la sanction de la livraison de documents, d'objets, de procédés ou de renseignements dont la réunion est de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation) (p. 4233).

Article 411-7 du code pénal (obtention d'informations en vue de leur livraison) :

- *défavorable* à l'amendement n° 185 de Mme Nicole Catala (pénalise le recueil ou le rassemblement de renseignements, procédés, objets ou documents lorsqu'il est réalisé « dans l'éventualité de les livrer ultérieurement ») (p. 4234) ;

- *favorable* à l'amendement n° 112 de la commission de la défense (porte les peines prévues par l'article à dix ans d'emprisonnement et à un million de F d'amende) (p. 4234).

Article 411-8 du code pénal (activités ayant pour but l'obtention ou la livraison d'informations) :

- *favorable* à l'amendement n° 113 de la commission de la défense (de cohérence) (p. 4234).

Article 411-10 du code pénal (fourniture de fausses informations) :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (supprime la limitation de l'incrimination à « tout Français ou tout étranger résidant sur le territoire national ») (p. 4234) : adopté (p. 4235) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (incrimine la fourniture de fausses informations en vue de servir les intérêts d'une entreprise ou d'une organisation étrangère ou sous contrôle étranger) : adopté (p. 4235).

Article 412-1 du code pénal (attentat) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 234 du Gouvernement (définit l'attentat comme le fait de mettre en péril les institutions de la République ou de porter atteinte à l'intégrité du territoire en usant, à cette fin, d'actes de violence) (p. 4236) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (définit l'attentat comme le fait de commettre un ou plusieurs actes de violence en vue de mettre en péril les institutions de la République ou de porter atteinte à l'intégrité du territoire national) (p. 4236) ; rectifié oralement (substitue les termes « de nature à » aux termes « en vue de ») : adopté après rectification (p. 4236) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 186 de Mme Nicole Catala (dispose qu'un attentat peut avoir pour but de troubler gravement la paix publique par la violence ou la dévastation) (p. 4235) : devenu sans objet (p. 4236) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précise que les dispositions du code pénal relatives à la peine de sûreté obligatoire s'appliquent aux infractions d'attentat définies par le présent article) : adopté (p. 4236).

Article 412-2 du code pénal (complot) :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (supprime la disposition précisant que seuls sont retenus dans l'incrimination de complot les actes matériels « tendant à en préparer l'exécution ») : adopté (p. 4237) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (porte les peines à vingt ans de détention criminelle et à 2 000 000 F d'amende lorsque le comploteur est dépositaire de l'autorité publique) : adopté (p. 4237).

Article 412-3 du code pénal (définition du mouvement insurrectionnel) :

- *défavorable* à l'amendement n° 115 de la commission de la défense (substitue aux termes « violence collective » les termes « action collective » dans la définition du mouvement insurrectionnel) (p. 4237, 4238) ;

Agriculture : manifestations dans l'Allier (p. 4238).

Avant l'article 412-4 du code pénal :

- *ses observations* sur les amendement nos 126 de M. Jacques Toubon et 237 de Mme Nicole Catala (proposent une définition de l'arme par nature et par l'usage) (p. 4239).

Article 412-4 du code pénal (participation à un mouvement insurrectionnel) :

- *favorable* à l'amendement n° 116 de la commission de la défense (dispose que se substituer, ou tenter de se substituer, même sans action violente, à une autorité légale constitue une participation à un mouvement insurrectionnel) : rectifié oralement par son auteur (supprime l'expression « même sans action violente ») (p. 4240) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (punit de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 F d'amende la participation à un mouvement insurrectionnel en sachant que certains participants sont armés) (p. 4240) : rejeté (p. 4241) ; ses réserves personnelles sur l'amendement (p. 4240).

Article 412-6 du code pénal (direction et organisation d'un mouvement insurrectionnel) :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (porte les peines à la détention criminelle à perpétuité et à 5 000 000 F d'amende) : adopté (p. 4241).

Après l'article 412-6 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (propose de réprimer les entreprises séparatistes non violentes de dix ans d'emprisonnement et de 1 000 000 F d'amende) (p. 4241) : rejeté (p. 4242) ; ses réserves personnelles sur l'amendement (p. 4242) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 130 rectifié de M. Jacques Toubon (propose de réprimer les entreprises séparatistes non violentes de dix ans d'emprisonnement) (p. 4242) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 127 de M. Jacques Toubon (place la section 3 du chapitre Ier du titre III concernant les groupes de combat et les mouvements dissous à la suite de l'article 412-6 du code pénal) (p. 4242).

Article 412-8 du code pénal (provocation à s'armer illégalement) :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) (p. 4242) : adopté (p. 4243) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rappelle que lorsque la provocation est effectuée par voie de presse, les dispositions particulières des lois régissant cette matière sont applicables) : adopté (p. 4243).

Article 413-1 du code pénal (provocation de militaires à passer au service d'une puissance étrangère) :

- *défavorable* aux amendements nos 128 de M. Jacques Toubon et 187 de Mme Nicole Catala (portent la peine d'emprisonnement à quinze ans de détention criminelle) (p. 4243).

Article 413-3 du code pénal (provocation de militaires à la désobéissance) :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rappelle que lorsque la provocation est effectuée par voie de presse, les dispositions particulières des lois régissant cette matière sont applicables) (p. 4243) : adopté (p. 4244).

Article 413-4 du code pénal (démoralisation de l'armée) :

- *défavorable* à l'amendement n° 176 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 4244) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rappelle que, lorsque l'infraction est commise par voie de presse, les dispositions particulières des lois régissant cette matière sont applicables) : adopté (p. 4244).

Article 413-6 du code pénal (entrave au fonctionnement des organismes intéressant la défense nationale) :

- *défavorable* à l'amendement n° 177 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 4245) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 117 de la commission de la défense (relève les peines à cinq ans d'emprisonnement et à 500 000 F d'amende) (p. 4245) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (relève les peines à trois ans d'emprisonnement et à 300 000 F d'amende) : adopté (p. 4245).

Article 413-7 du code pénal (pénétration dans des locaux intéressant la défense nationale) :

- *défavorable* à l'amendement n° 178 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 4246) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 118 de la commission de la défense (supprime la disposition qui prévoit un décret en Conseil d'État) (p. 4246).

Article 413-9 du code pénal (secret de la défense nationale) :

- *soutient* l'amendement n° 19 rectifié de la commission (complète la définition du secret de défense en visant nommément les supports numériques d'information) : adopté (p. 4247) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 179 de M. Gilbert Millet (propose une classification des informations en deux niveaux de protection et une définition par décret simple des critères et modalités de protection) (p. 4247).

Article 413-10 du code pénal (atteintes au secret de la défense nationale par un dépositaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Jacques Toubon (élève la peine à dix ans de détention criminelle pour la divulgation d'un secret de défense par son dépositaire) (p. 4248) ;
- *soutient* l'amendement n° 250 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4248) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (précise que l'incrimination concerne la personne qui détruit, détourne, soustrait ou reproduit un document secret en vue de le divulguer) : adopté (p. 4248).

Article 413-11 du code pénal (atteintes au secret de la défense nationale par un non-dépositaire) :

- *soutient* l'amendement n° 251 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4249) ;
- *soutient* l'amendement n° 252 de la commission (ajoute à l'incrimination le fait de détourner le ou les documents secrets) : rejeté (p. 4249).

Article 413-12 du code pénal (tentative d'atteinte au secret de la défense nationale) :

- *défavorable* à l'amendement n° 188 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 4249).

Article 414-1 du code pénal (état de siège et autres situations intermédiaires) :

- *défavorable* à l'amendement n° 131 de M. Jacques Toubon (dispose que, en état de guerre, toutes les peines prévues par le présent titre sont doublées, définit l'état de guerre et y assimile l'état d'urgence ou de siège, la mobilisation générale et la mise en garde) (p. 4250) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 189 de Mme Nicole Catala (dispose que, en état de guerre, toutes les peines prévues par le présent titre sont doublées et propose une définition de l'état de guerre) (p. 4250).

Après l'article 414-1 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 191 de Mme Nicole Catala (sanctionne la provocation, même non suivie d'effet, à commettre les infractions définies au présent titre par des peines correspondant à la moitié des peines prévues pour les infractions elles-mêmes) (p. 4250) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 190 de Mme Nicole Catala (propose que la tentative de délit, dans les cas prévus au titre Ier, soit sanctionnée comme le délit lui-même) (p. 4250).

Article 414-2 du code pénal (exemption de peine en cas de dénonciation) :

- *défavorable* à l'amendement n° 193 de Mme Nicole Catala (supprime la peine quand la dénonciation a permis d'éviter l'infraction et la réduit de moitié quand elle a permis d'en limiter les effets) (p. 4250) ;
- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (applique l'exemption de peine dans deux cas différents et non cumulatifs : éviter que l'infraction se réalise ou permettre l'identification des autres coupables) (p. 4251) : rejeté (p. 4252) ; ses réserves personnelles sur l'amendement (p. 4251) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 132 de M. Jacques Toubon (applique l'exemption de peine dans deux cas différents et non cumulatifs : éviter que l'infraction se réalise ou permettre l'identification des autres coupables) (p. 4251).

Article 414-3 du code pénal (exemption de peine en cas de dénonciation de complot) :

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de coordination) : rejeté (p. 4252).

Article 414-4 du code pénal (réduction de peine en cas de dénonciation) :

- *soutient* l'amendement n° 253 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 4252).

Article 414-6 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4252) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 196 de Mme Nicole Catala (transforme l'interdiction du territoire en peine automatique) (p. 4253).

Article 414-7 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 248 de M. Gilbert Millet (exclut les collectivités publiques et leurs groupements, les partis et groupements politiques, les syndicats professionnels, les associations à but non lucratif et les organisations représentatives du personnel des personnes morales visées par l'article) (p. 4253) ;
- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4253).

Article 421-1 du code pénal (actes de terrorisme) :

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (supprime le vandalisme de la liste des infractions susceptibles d'être doublées de l'accusation de terrorisme) : adopté (p. 4254) ;
- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (complète la liste du présent article par des infractions figurant dans la loi 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme et se rapportant essentiellement à la détention d'armes et d'explosifs) : adopté (p. 4254).

Article 421-3 du code pénal (peines applicables aux actes de terrorisme) :

- *soutient* l'amendement n° 254 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 4255) ;
- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (précise que les dispositions du code pénal relatives à la peine de sûreté obligatoire s'appliquent aux peines définies par le présent article) : adopté (p. 4255).

Article 421-4 du code pénal (peines applicables au terrorisme écologique) :

- *soutient* l'amendement n° 255 de la commission (prévoit une amende de 1 500 000 F pour les actes de terrorisme écologique) : adopté (p. 4255) ;

- *soutient* l'amendement n° 256 de la commission (prévoit une amende de 5 000 000 F pour les actes de terrorisme écologique ayant entraîné la mort) : adopté (p. 4255) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (précise que les dispositions du code pénal relatives à la peine de sûreté obligatoire s'appliquent aux peines définies par le présent article) : adopté (p. 4255).

Article 421-5 du code pénal (participation à un groupe terroriste) :

- *soutient* l'amendement n° 257 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 4255) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (abaisse la peine d'emprisonnement à dix ans de réclusion) : adopté (p. 4256).

Article 422-1 du code pénal (exemption de peine en cas de dénonciation) :

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (accorde l'exemption de peine dans deux cas différents et non cumulatifs : éviter que l'infraction se réalise ou permettre l'identification des autres coupables) : rejeté (p. 4256) ; ses réserves personnelles sur l'amendement (p. 4256) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 134 de M. Jacques Toubon (accorde l'exemption de peine dans deux cas différents et non cumulatifs : éviter que l'infraction se réalise ou permettre l'identification des autres coupables) (p. 4256).

Article 422-2 du code pénal (exemption de peine en cas de dénonciation du groupement terroriste) :

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (accorde l'exemption de peine dans deux cas différents et non cumulatifs : éviter que l'infraction se réalise ou permettre l'identification des autres coupables) : rejeté (p. 4257).

Article 422-4 du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 4257).

Article 422-5 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (supprime la référence aux articles 23 et suivants de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 portant code de la nationalité) : adopté (p. 4257).

Article 422-6 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 4257).

Article 431-1 du code pénal (définition de l'attroupement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 137 de M. Jacques Toubon (définit l'attroupement par l'intention de troubler l'ordre public et non par la menace potentielle qu'il représente pour celui-ci) (p. 4262) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 238 de Mme Nicole Catala (dispose qu'un rassemblement peut être qualifié d'attroupement lorsqu'il trouble la paix publique et précise la définition des lieux publics) (p. 4262) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (propose que les représentants de la force publique puissent intervenir directement sans sommation lorsque des violences ou voies de fait sont dirigées contre eux par les membres de l'attroupement) : adopté (p. 4263).

Article 431-3 du code pénal (port d'arme dans un attroupement) :

- *défavorable* aux amendements n°s 139 de Jacques Toubon et 198 de Mme Nicole Catala (étendent l'incrimination aux participants à l'attroupement qui savent que d'autres participants sont armés) (p. 4263).

Après l'article 431-3 du code pénal :

- *défavorable* aux amendements n°s 140 de M. Jacques Toubon et 200 de Mme Nicole Catala (précisent que la poursuite pour délit d'attroupement ne fait pas obstacle à la poursuite pour d'autres crimes ou délits commis à la faveur de l'attroupement et décide que toute personne demeurant dans l'attroupement après les deux sommations pourra être condamnée à la réparation civile des dommages causés par l'attroupement) (p. 4263).

Article 431-6 du code pénal (port d'arme dans une manifestation ou une réunion publique) :

- *défavorable* aux amendements n°s 141 de M. Jacques Toubon et 199 de Mme Nicole Catala (étendent l'incrimination aux participants à la manifestation qui savent que d'autres manifestants sont armés) (p. 4264).

Après l'article 431-6 du code pénal :

- *défavorable* aux amendements n°s 145 rectifié et 201 de Mme Nicole Catala (introduisent dans le présent code un ensemble de dispositions qui punissent l'association de malfaiteurs) (p. 4264).

Avant l'article 431-7 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 258 de la commission (définit le groupe de combat comme tout groupement illégal de personnes détenant ou ayant accès à des armes, doté d'une organisation hiérarchisée et susceptible de troubler l'ordre public) (p. 4265) : adopté (p. 4266) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 202 de Mme Nicole Catala (définit le groupe de combat et la milice privée comme la réunion illégale de plusieurs personnes dans le cadre d'une organisation durable caractérisée par une organisation hiérarchique, un système de transmissions et la détention ou l'accès possible à des armes) (p. 4265).

Article 431-7 du code pénal (participation à une formation paramilitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 203 de Mme Nicole Catala (précise les sanctions en distinguant l'organisation d'un groupe de combat, la simple participation et la récidive) (p. 4266) ;

- *soutient* l'amendement n° 259 de la commission (remplace l'expression « une formation paramilitaire présentant le caractère d'un groupe de combat » par l'expression « groupe de combat ») : adopté (p. 4266).

Article 431-9 du code pénal (organisation d'une formation paramilitaire) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 146 de M. Jacques Toubon (propose une nouvelle rédaction de l'article qui punit d'un doublement de peine la récidive en matière d'organisation ou de participation à un groupe de combat) (p. 4267) ;

- *soutient* l'amendement n° 260 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 4267).

Article 431-10 du code pénal (organisation de la reconstitution d'une formation paramilitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (sanctionne également l'organisation du maintien d'un groupe de combat) : adopté (p. 4267) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (de précision) : adopté (p. 4267) ;

- *soutient* l'amendement n° 261 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 4267).

Article 431-11 du code pénal (peines complémentaires applicables) :

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (supprime de la liste des peines la confiscation des biens mobiliers et immobiliers appartenant au groupe de combat) : adopté (p. 4267) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (d'harmonisation) (p. 4267) : adopté (p. 4268).

Article 431-12 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (supprime la référence à l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 portant code de la nationalité) : adopté (p. 4268) ;

- *défavorable* aux amendements n°s 147 de M. Jacques Toubon et 204 de Mme Nicole Catala (proposent que l'interdiction du territoire soit prononcée à titre définitif) (p. 4268).

Article 431-13 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 4268).

Après l'article 431-13 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 4268) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 205 de Mme Nicole Catala (introduit dans le code pénal des dispositions punissant le vagabondage et la mendicité) (p. 4269) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Jacques Toubon (introduit dans le code pénal des dispositions punissant le vagabondage et la mendicité) (p. 4269) ;

Action sociale et solidarité nationale : personnes sans domicile fixe (p. 4269, 4272).

Avant l'article 432-1 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (modifie l'énoncé du chapitre en substituant à l'expression « les personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public » les mots « des personnes exerçant une fonction publique ») : adopté (p. 4274).

Article 432-1 du code pénal (mesures destinées à faire échec à l'exécution des lois) :

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (supprime la disposition précisant que l'échec à l'exécution des lois doit découler d'une action concertée pour être sanctionnée pénalement) : adopté (p. 4274) ;

- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4274) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 151 de M. Jacques Toubon (porte la peine à sept ans d'emprisonnement et supprime l'amende) (p. 4275) ;

- *favorable* à l'amendement n° 206 de Mme Nicole Catala (porte la peine à cinq ans d'emprisonnement et supprime l'amende) (p. 4275).

Après l'article 432-1 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. Jacques Toubon (porte la peine à dix ans de réclusion criminelle lorsque la tentative de faire échec à l'exécution des lois a été concertée par plusieurs personnes, a été suivie d'effet ou a été accomplie par un magistrat) (p. 4276) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 207 de Mme Nicole Catala (porte la peine à dix ans de réclusion criminelle lorsque la tentative de faire échec à l'exécution des lois a été concertée par plusieurs personnes, a été suivie d'effet ou a été accomplie par un magistrat) (p. 4276) ;

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (applique à l'auteur de l'entrave les peines prévues pour les crimes ou délits commis à la suite de cette entrave lorsque celles-ci sont plus élevées) : rejeté (p. 4276) ; ses réserves personnelles sur l'amendement (p. 4276) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 153 de M. Jacques Toubon (applique à l'auteur de l'entrave les peines prévues pour les crimes ou délits commis à la suite de cette entrave lorsque celles-ci sont plus élevées) (p. 4276).

Article 432-2 du code pénal (exercice illégal de fonctions) :

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (supprime la mention des officiers publics ou ministériels) : adopté (p. 4276).

Après l'article 432-2 du code pénal :

- *défavorable* aux amendements n°s 154 de M. Jacques Toubon et 208 de Mme Nicole Catala (disposent que, en dehors des cas prévus par la loi, les fonctionnaires et officiers publics ayant participé à des crimes ou délits qu'ils étaient chargés de réprimer sont punis du double des peines prévues pour ces infractions) (p. 4276).

Avant l'article 432-3 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 242 de Mme Nicole Catala (sanctionne les violences illégitimes perpétrées par une personne chargée de l'autorité publique contre une personne privée) (p. 4277).

Article 432-3 du code pénal (actes attentatoires à la liberté individuelle) :

- *défavorable* à l'amendement n° 209 de Mme Nicole Catala (propose de sanctionner tout dépositaire de l'autorité publique qui, dans l'exercice des ses fonctions, arrête, retient ou détient une personne en dehors des formes et cas prévus par la loi) (p. 4277) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 155 de M. Jacques Toubon (disjoint l'incrimination du dépositaire de l'autorité publique qui ordonne un acte attentatoire à la liberté individuelle de celle du dépositaire qui l'exécute directement) (p. 4277).

Après l'article 432-3 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 156 de M. Jacques Toubon (propose que, lorsque l'attentat à la liberté individuelle a été commis sur ordre d'un supérieur hiérarchique, l'auteur soit exempt de la peine et que celle-ci soit appliquée au supérieur hiérarchique) (p. 4277).

Article 432-4 du code pénal (abstention face à une privation illégale de liberté) :

- *défavorable* aux amendements n°s 157 de M. Jacques Toubon et 210 de Mme Nicole Catala (réservent pour un autre article l'incrimination de toute personne détentrice de l'autorité publique qui, dans l'exercice de ses fonctions, s'abstient d'agir face à une privation de liberté dont l'illégalité est alléguée) (p. 4277).

Article 432-7 du code pénal (violation du domicile) :

- *défavorable* aux amendements n°s 160 de M. Jacques Toubon et 212 de Mme Nicole Catala (définissent la violation de domicile comme le fait, pour une personne détentrice de l'autorité publique, de pénétrer dans le domicile d'autrui sans l'accord de celui-ci, hors les cas prévus par la loi et sans les formalités qu'elle a prescrites) (p. 4278).

Article 432-8 du code pénal (violation des correspondances) :

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 4278).

Article 432-9 du code pénal (délit de concussion) :

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4279).

Après l'article 432-9 du code pénal :

- *défavorable* aux amendements n°s 161 de M. Jacques Toubon et 213 de Mme Nicole Catala (précisent que, lorsque l'agent public a agi dans un intérêt personnel, la peine est de dix ans d'emprisonnement) (p. 4279).

Avant l'article 432-10 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (complète l'intitulé du paragraphe 2 par les mots « et du trafic d'influence commis par des personnes exerçant une fonction publique ») : adopté (p. 4279).

Article 432-10 du code pénal (délit de corruption passive) :

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (regroupe dans un même article les dispositions concernant la corruption passive et le trafic d'influence et propose de ne pas viser ici comme auteurs possibles les magistrats, jurés, arbitres et experts) : adopté (p. 4279).

Avant l'article 432-11 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (supprime l'intitulé « paragraphe 3 : du trafic d'influence ») (p. 4279) : adopté (p. 4280).

Article 432-11 du code pénal (délit de trafic d'influence) :

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (de suppression) : adopté (p. 4280).

Article 432-12 du code pénal (prise illégale d'intérêts par une personne en fonctions) :

- *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Jacques Toubon (exclut le maire de l'incrimination d'ingérence lorsque l'infraction relève d'un secteur pour lequel il a donné délégation à un autre élu municipal) (p. 4280) ;

- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (relève à 3 500 habitants le plafond au-dessous duquel les élus municipaux sont autorisés à passer un contrat avec leur commune) : adopté (p. 4281) ;

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (rabaisse à 75 000 F le montant maximum du contrat que peuvent passer les élus municipaux avec leur commune dont la population est inférieure à 3 500 habitants) : adopté (p. 4281) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 56 de la commission (dispose qu'un maire, un adjoint ou un conseiller municipal délégué peut acquérir un lot communal pour son

usage professionnel après accord de la chambre régionale des comptes et délibération motivée du conseil municipal) (p. 4282).

Article 432-14 du code pénal (délit de soustraction et de détournement de biens) :

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4295).

Article 432-15 du code pénal (délit de soustraction et de détournement de biens) :

- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4295).

Article 432-16 du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 262 de la commission (de coordination) (p. 4295) : adopté (p. 4296) ;

- *défavorable* aux amendements n°s 165 de M. Jacques Toubon et 214 de Mme Nicole Catala (précisent que, en cas de confiscation, la restitution des biens au propriétaire n'est pas opérée si celui-ci a participé à l'infraction ou en a eu connaissance) (p. 4296).

Article 433-1 du code pénal (délit de corruption active ou de trafic d'influence) :

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (modifie le libellé relatif aux infractions et retire les magistrats de la liste des personnes susceptibles de faire l'objet de corruption) : adopté (p. 4296).

Article 433-2 du code pénal (agissements d'un particulier en vue de trafiquer de son influence) :

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4296).

Article 433-3 du code pénal (agissements d'un particulier pour obtenir d'un autre qu'il trafique de son influence) :

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (de suppression) (p. 4296) : adopté (p. 4297).

Article 433-5 du code pénal (délit de rébellion) :

- *défavorable* aux amendements n°s 167 de M. Jacques Toubon et 215 de Mme Nicole Catala (proposent une autre rédaction de l'article 433-5 en cohérence avec les amendements à l'article 433-6) (p. 4297, 4298).

Article 433-6 du code pénal (délit de rébellion) :

- *défavorable* aux amendements n°s 168 de M. Jacques Toubon et 216 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 4298) ;

- *défavorable* aux amendements n°s 169 de M. Jacques Toubon et 217 de Mme Nicole Catala (précisent les cas de rébellion et les peines qui y correspondent) (p. 4298).

Après l'article 433-6 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (prévoit que, lorsque l'auteur de la rébellion est un détenu, la peine prononcée pour le délit de rébellion s'ajoute à celles auxquelles le détenu a déjà été condamné) : adopté (p. 4299).

Article 433-7 du code pénal (provocation à la rébellion) :

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (supprime la peine d'emprisonnement pour provocation à la rébellion) : adopté (p. 4299) ;

- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (rappelle que, lorsque le délit est commis par voie de presse, les dispositions particulières des lois régissant ces matières sont applicables) : adopté (p. 4299).

Article 433-8 du code pénal (délit d'opposition à l'exécution de travaux publics) :

- *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 4299).

Article 433-9 du code pénal (délit d'usurpation de fonction) :

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4300).

Article 433-13 du code pénal (usurpation de signes en vue de commettre un crime ou un délit) :

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (de précision) : adopté (p. 4300).

Article 433-15 du code pénal (délit d'usage irrégulier de qualité) :

- *favorable* à l'amendement n° 181 de M. Gilbert Millet (protège de l'usage irrégulier de leur nom suivi de leur qualité les élus et anciens élus des collectivités locales) (p. 4301).

Après l'article 433-17 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (punit le ministre d'un culte qui procède à un mariage religieux sans avoir eu la preuve de la célébration préalable du mariage civil) : adopté (p. 4301).

Article 433-18 du code pénal (peines complémentaires applicables aux personnes physiques) :

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 4302).

Article 433-19 du code pénal (peines complémentaires applicables aux personnes physiques) :

- *soutient* l'amendement n° 263 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4302).

Article 433-20 (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 4302).

Article 434-1 du code pénal (non-dénonciation d'un crime) :

- *défavorable* à l'amendement n° 218 de Mme Nicole Catala (sanctionne également les personnes ayant connaissance d'un délit contre l'intégrité corporelle des personnes, tenté ou consommé) (p. 4302) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Jacques Toubon (supprime l'impunité pour les concubins de criminel en cas de non-dénonciation) (p. 4303) ;

- *défavorable* au sous-amendement oral de Mme Nicole Catala (accorde l'impunité aux seules personnes ayant fait une déclaration de concubinage à la mairie) à l'amendement n° 170 de M. Jacques Toubon (p. 4303) ;

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4303).

Article 434-2 du code pénal (défaut d'informer les autorités judiciaires ou administratives des sévices ou privations infligés à un mineur de quinze ans ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger) :

- *soutient* l'amendement n° 264 de la commission (remplace le mot « sévices » par les mots « mauvais traitements ») : adopté (p. 4303) ;

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (rédactionnel) (p. 4303) : adopté (p. 4304).

Article 434-3 du code pénal (suppression ou altération d'indices ou de documents intéressant la justice pénale) :

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4304).

Article 434-4 du code pénal (pressions exercées sur la victime d'une infraction) :

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (exclut de l'article l'incrimination d'atteinte à la personne ou aux biens) : adopté (p. 4304) ;

- *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (punit la tentative des infractions définies par l'article des mêmes peines que celles prévues pour lesdites infractions) : rejeté ; ses réserves personnelles sur l'amendement (p. 4304).

Article 434-5 du code pénal (recel de criminel) :

- *soutient* l'amendement n° 265 de la commission (porte les peines à cinq ans d'emprisonnement et 500 000 F d'amende lorsque le recel de criminel est commis de façon habituelle) : adopté (p. 4305) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 220 de Mme Nicole Catala (supprime l'impunité pour le concubin notoire de l'auteur du crime en cas de recel de criminel) (p. 4305).

Après l'article 434-5 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 243 de Mme Nicole Catala (punit de dix ans de réclusion criminelle le fait d'apporter une aide aux délinquants récidivistes ou professionnels) (p. 4305).

Article 434-6 du code pénal (recel de cadavre) :

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (punit la tentative de recel de cadavre des mêmes peines que celles prévues pour ladite infraction) : rejeté (p. 4306).

Article 434-7 du code pénal (menaces exercées sur un magistrat, un juré ou un avocat) :

- *défavorable* à l'amendement n° 222 de Mme Nicole Catala (propose de sanctionner de façon distincte la tentative d'influencer par la menace et celle d'influencer par la commission ou la tentative d'actes de violence) (p. 4306, 4307).

Après l'article 434-7 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (place au sein de la section 2 l'incrimination et la pénalisation de la corruption active et passive commise à l'occasion d'une procédure judiciaire et accroît les pénalités prévues par le projet) : adopté (p. 4307).

Article 434-9 du code pénal (omission de témoigner en faveur d'un innocent) :

- *soutient* l'amendement n° 77 de la commission (assure l'impunité aux personnes astreintes au secret) : adopté (p. 4307).

Après l'article 434-9 du code pénal :

- *défavorable* aux amendements n°s 171 de M. Jacques Toubon et 224 de Mme Nicole Catala (sanctionnent dans un même article le refus de témoignage et le faux témoignage) (p. 4308).

Article 434-12 du code pénal (circonstances aggravantes du faux témoignage) :

- *défavorable* à l'amendement n° 225 de Mme Nicole Catala (dispose que, lorsque le faux témoignage a été porté lors d'une procédure pénale, il expose son auteur à la même peine que la personne poursuivie lorsqu'elle est supérieure à la peine prévue pour faux témoignage aggravé) (p. 4308).

Article 434-13 du code pénal (subornation de témoin) :

- *défavorable* à l'amendement n° 226 de Mme Nicole Catala (limite les peines prévues au présent article au délit de subornation de témoin non suivie d'effet) (p. 4309) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 227 de Mme Nicole Catala (soumet l'auteur d'une subornation de témoin suivie d'effet à la même peine que le faux témoin) (p. 4309).

Article 434-14 du code pénal (pressions exercées sur les témoignages et sur les décisions juridictionnelles) :

- *soutient* les amendements n°s 78 et 79 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 4309).

Article 434-16 (dénaturation de traduction commise par un interprète) :

- *soutient* l'amendement n° 80 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4309).

Article 434-18 du code pénal (falsification d'expertise) :

- *soutient* l'amendement n° 81 de la commission (rédactionnel) (p. 4309) : adopté (p. 4310).

Article 434-20 du code pénal (bris de scellés) :

- *soutient* l'amendement n° 82 de la commission (frappe la tentative de bris de scellés de la même peine que le délit lui-même) : adopté (p. 4310).

Article 434-22 du code pénal (outrages envers un magistrat ou un juré) :

- *soutient* l'amendement n° 83 de la commission (porte les peines pour outrage simple à un magistrat ou à un juré à un an d'emprisonnement et à 100 000 F d'amende) : adopté (p. 4310) ;

- *soutient* l'amendement n° 84 de la commission (élève à deux ans d'emprisonnement et à 200 000 F d'amende les peines encourues pour outrage à magistrat ou à juré au cours de l'audience de la cour ou du tribunal) (p. 4310) : adopté (p. 4311).

Après l'article 434-22 du code pénal :

- *ses observations* sur l'amendement n° 172 rectifié de M. Jacques Toubon (propose un ensemble de dispositions sanctionnant l'atteinte aux décisions de justice) (p. 4311) ;

- *soutient* l'amendement n° 266 de la commission (propose un ensemble de dispositions sanctionnant l'atteinte aux décisions de justice) : adopté (p. 4312) ; ses réserves personnelles sur l'amendement (p. 4311).

Article 434-23 du code pénal (dénonciation de faits imaginaires) :

- *défavorable* à l'amendement n° 245 de Mme Nicole Catala (incrimine les outrages non publics à magistrat part voie d'écrits ou envoi d'objets) (p. 4313).

Article 434-24 du code pénal (évasion) :

- *défavorable* à l'amendement n° 246 de Mme Nicole Catala (pénalise de façon distincte l'évasion simple et l'évasion accompagnée de violences, effractions et corruption et supprime de l'article la définition du détenu) (p. 4313) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 183 de M. Gilbert Millet (dispose qu'une personne placée en garde à vue ne doit pas être regardée comme détenue) (p. 4313).

Article 434-26 du code pénal (circonstance aggravante) :

- *soutient* l'amendement n° 86 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4314) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 228 de Mme Nicole Catala (pénalise de façon distincte les évasions accompagnées de menaces d'une arme ou d'une substance explosive et les évasions accompagnées de l'usage de telles armes) (p. 4314).

Article 434-28 du code pénal (connivence des tiers) :

- *soutient* l'amendement n° 87 de la commission (propose que la corruption soit un motif d'aggravation de la peine, au même titre que la violence ou l'effraction) : adopté (p. 4314).

Article 434-29 du code pénal (connivence des gardiens) :

- *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Jacques Toubon (prévoit une peine de cinq ans d'emprisonnement pour le délit de connivence lorsqu'il est involontaire et relève le niveau des peines sanctionnant la connivence volontaire) (p. 4315) ;

- *soutient* l'amendement n° 88 de la commission (porte les peines à dix ans d'emprisonnement et à un million de F d'amende pour le délit de connivence volontaire d'un gardien) (p. 4315) : adopté (p. 4316) ;

- *soutient* l'amendement n° 89 de la commission (porte les peines à quinze ans de réclusion criminelle et à un million et demi de F lorsque le délit de connivence est assorti de la fourniture ou de l'usage d'une arme ou d'une substance explosive) : adopté (p. 4316).

Article 434-31 du code pénal (remise et sortie irrégulières d'objets et de correspondances) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 229 de Mme Nicole Catala (précise que les objets visés par l'article ne comprennent pas les armes, par nature ou par usage) (p. 4316) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 230 de Mme Nicole Catala (porte la peine à sept ans d'emprisonnement pour toute personne et à dix ans de réclusion criminelle pour les gardiens et les personnes habilitées à pénétrer dans un établissement pénitentiaire lorsque les objets transportés sont des armes ou des explosifs) (p. 4316).

Article 434-34 du code pénal (violation des règles sur l'interdiction de séjour) :

- *ses observations* (p. 4317) ;

Etrangers : interdiction de séjour (p. 4317).

- *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4317).

Article 434-36 du code pénal (violation de la peine d'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou sociale) :

- *soutient* l'amendement n° 91 de la commission (de précision) : adopté (p. 4317).

Article 434-37 du code pénal (violation des peines d'interdiction et de confiscation) :

- *soutient* l'amendement n° 92 de la commission (de précision) : adopté (p. 4317).

Article 434-39 du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 267 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 93 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 4318) ;

- *favorable* à l'amendement n° 231 de Mme Nicole Catala (porte à dix ans l'interdiction d'exercer une fonction publique ou une activité professionnelle pour les gardiens coupables de connivence lors de l'évasion d'un détenu) (p. 4318).

Article 434-40 du code pénal (responsabilité des personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 94 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4318) ;

- *soutient* l'amendement n° 95 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 4318).

Article 441-2 du code pénal (faux et usage de faux dans un document administratif) :

- *soutient* l'amendement n° 96 de la commission (punit le faux et l'usage de faux commis de façon régulière de sept ans d'emprisonnement et de 700 000 F d'amende et cette même infraction, commise par une personne chargée d'une fonction publique dans l'exercice de ses fonctions, de quinze ans de réclusion criminelle et de 1 500 000 F d'amende) : retiré (p. 4319).

Article 441-4 du code pénal (faux et usage de faux en écriture publique ou authentique) :

- *son* amendement n° 273 (élève les peines d'amende à dix ans d'emprisonnement et à un million de F pour faux en écriture publique ou authentique et à quinze ans d'emprisonnement et à 1 500 000 F d'amende lorsque l'infraction est le fait d'une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou officier ministériel) : adopté (p. 4320) ;

- *soutient* l'amendement n° 97 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4320).

Article 441-6 du code pénal (obtention d'un document administratif) :

- *favorable* à l'amendement n° 247 de Mme Nicole Catala (vise également dans l'incrimination les organismes chargés d'une mission de service public) (p. 4320).

Article 441-8 du code pénal (faits de corruption en vue de l'établissement d'un faux certificat ou attestation) :

- *soutient* l'amendement n° 268 de la commission (de précision) : adopté (p. 4321).

Article 441-9 du code pénal (déclaration mensongère en vue de l'obtention d'un avantage indu) :

- *soutient* l'amendement n° 98 de la commission (vise également dans l'incrimination les organismes chargés d'une mission de service public) : adopté (p. 4321).

Article 441-12 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 99 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4321).

Article 442-1 du code pénal (contrefaçon ou falsification de monnaie) :

- *soutient* l'amendement n° 100 de la commission (précise que les dispositions du code pénal relatives à la peine de sûreté obligatoire s'appliquent aux peines définies par le présent article) : adopté (p. 4321).

Article 442-2 du code pénal (trafic de fausse monnaie) :

- *soutient* l'amendement n° 101 corrigé de la commission (précise que les dispositions du code pénal relatives à la peine de sûreté obligatoire s'appliquent aux peines définies par le présent article) : adopté (p. 4322).

Article 442-9 du code pénal (repentir) :

- *défavorable* à l'amendement n° 233 de Mme Nicole Catala (supprime des causes d'exemption de peine le fait d'avoir permis l'identification des autres coupables) (p. 4322) ;

- *soutient* l'amendement n° 102 de la commission (dispose que l'exemption de peine est prononcée dans deux cas différents et distincts : éviter que l'infraction ne se réalise et identifier les autres coupables) : rejeté (p. 4322) ; ses réserves personnelles sur l'amendement (p. 4322).

Après l'article 442-11 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 103 rectifié de la commission (prévoit l'interdiction du territoire français pour dix ans ou à titre définitif pour les infractions relatives à la fausse monnaie, exception faite des infractions prévues aux articles 442-5 à 442-7 du présent code) : adopté (p. 4323).

Article 442-13 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *soutient* les amendements n^{os} 104 et 105 de la commission (de précision) : adoptés (p. 4323).

Article 443-6 du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 269 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4324).

Article 443-7 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 106 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 4324).

Article 444-8 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 107 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 4325).

Après l'article unique :

- *soutient* l'amendement n° 270 de la commission (propose une définition de l'arme par nature et par l'usage et qualifie de violence contre les personnes le fait de menacer quelqu'un avec une reproduction inefficace d'arme par nature) (p. 4325) : rejeté (p. 4326) ;

- *son* amendement n° 272 (propose une définition de l'arme par nature, et par l'usage en ce qui concerne les objets dangereux) (p. 4325) : adopté (p. 4326).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Première lecture :

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Article 29 *(art. 36-1 à 36-4 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : commission consultative du parquet) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 98 de M. Jacques Toubon (précise que la commission doit donner un avis conforme sur les propositions de nomination) (p. 6448).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1991] :

Agriculture : pollution d'origine agricole (p. 7255).

Cours d'eau, étangs et lacs : Allier (p. 7255).

Droit de l'eau : loi du 16 décembre 1964 (p. 7255).

Environnement : pollution : délit de pollution : création (p. 7255).

Gestion et distribution de l'eau : ressource : unicité ; quantité (p. 7255).

Police des eaux (p. 7255).

Discussion des articles [6 décembre 1991] :

Article 8 *(débits affectés) :*

- *son* amendement n° 179 soutenu par M. Guy Malandain (rédactionnel) : adopté (p. 7341).

Article 12 *bis* nouveau *(procès-verbaux) :*

- *son* amendement n° 180 (de précision) : adopté (p. 7357).

Article 13 *(délit de pollution des eaux) :*

- *son* amendement n° 181 soutenu par M. Yves Tavernier (prévoit les dommages causés pour les poissons d'eau de mer) (p. 7358) : adopté (p. 7359) ;

- *son* amendement n° 182 soutenu par M. Yves Tavernier (prévoit l'application de l'article à l'encontre de quiconque dont l'action a entraîné des modifications du régime normal d'alimentation des eaux, et non plus des modifications significatives) : rejeté (p. 7359) ;
- *son* amendement n° 184 soutenu par M. Yves Tavernier (supprime les mots « en quantité importante » pour l'application des peines à l'encontre de quiconque a jeté ou abandonné des déchets) : adopté (p. 7360).

COLIN (Daniel)

Député du Var

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14111).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur les **négociations START (Strategic Arms Reductions Talks) (n° 2153)** [26 juin 1991].

Proposition de loi tendant à compléter l'article L. 506 du code de la santé publique à l'effet de **permettre aux Français qui, en Algérie ou en Afrique du Nord, ont exercé la profession d'opticien lunetier titulaire, d'exercer cette profession sur le territoire français (n° 2190)** [2 juillet 1991].

Proposition de loi tendant à **indemniser les victimes contaminées par le virus de l'immunodéficience humaine (n° 2364)** [20 novembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Affaire Boudarel :** activités d'un ancien commissaire politique d'un camp de prisonniers du Vietminh ; rôle de l'administration de l'éducation nationale pour la sanction en première instance ; loi d'amnistie : application à M. Boudarel [3 avril 1991] (p. 652, 653).
- **Centre national de transfusion sanguine - sida :** contaminations par transfusions en 1984 et 1985 ; utilisation des stocks contaminés ; responsabilités ; actions en justice ; indemnisation des victimes : mise en place de deux fonds dotés de 50 et 170 millions de F [26 juin 1991] (p. 3676).
- **Transfusion sanguine et sida :** rapport de l'inspection générale des affaires sociales sur la transfusion sanguine et le sida en 1985 ; hémophiles : ouverture d'une instruction judiciaire contre X ; fautes et responsabilités ; indemnisation par les compagnies d'assurance ; transfusions sanguines : dépistage du virus [2 octobre 1991] (p. 4031, 4032).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : demande au Gouvernement de suspendre M. Boudarel de ses fonctions universitaires pour crimes contre l'humanité commis pendant la guerre d'Indochine [19 mars 1991] (p. 44).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 147 (étend le bénéfice du taux réduit aux équipements de sécurité pour les enfants à l'arrière des véhicules) : vote réservé (p. 3072) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1991] :

Appelés :
- conscription : rôle et devenir (p. 4062) ;
- guerre du Golfe : opération Daguet : absence d'appelés (p. 4062).

Armée de métier : nécessité (p. 4062).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 4062).

Europe : « ordre géopolitique européen » : changements (p. 4062).

Service civil : sécurité civile et sapeurs-pompiers (p. 4062).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Certificats d'hébergement : maires et Office des migrations internationales (O.M.I.) (p. 4383).

Travail : travail clandestin :
- attestation d'embauche (p. 4383) ;
- employeurs (p. 4383) ;
- sous-traitance et responsabilité civile des cocontractants (p. 4383).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Maroc : frontières sahariennes du Maroc (p. 5501).

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Union soviétique : armes nucléaires : prolifération et dissémination dans les républiques soviétiques (p. 5946).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Assurances : compagnies d'assurances : indemnisation : victimes de la transfusion sanguine (p. 7433).

Santé publique :
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : historique : rapport Lucas (p. 7432) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : financement (p. 7432, 7433) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : fonds d'indemnisation, procédure (p. 7432, 7433) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7432, 7433).

COLIN (Georges)

Député de la Marne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284) [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Article 26 A *(champ d'application de la réglementation relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles) :*

- *défavorable* (p. 8121) ;

Chasse et pêche : loi « pêche » n° 84-512 du 29 juin 1984 (p. 8121) ;

COLOMBANI (Louis)

Député du Var

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

COLOMBIER (Georges)

Député de l'Isère

(7e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à faire bénéficier les **anciens combattants ayant servi en Afrique du Nord** du **droit à la retraite anticipée à cinquante-cinq ans (n° 2209)** [4 juillet 1991].

Proposition de loi tendant à compléter le **code électoral** en vue de la **prise en considération du vote blanc (n° 2439)** [11 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Quotas laitiers, jeunes agriculteurs :** conseil agricole de Bruxelles : prix du lait et de la viande : baisse ; jeunes agriculteurs : installation ; quotas laitiers : baisse de 2 p. 100 ; mobilité des quotas : mise en place [5 juin 1991] (p. 2783, 2784).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 84 soutenu par M. Adrien Zeller (étend le bénéfice du taux réduit au traitement des ordures ménagères effectué par les communes ou leurs groupements, dans le cadre du service public de collecte d'ordures ménagères, si les procédés utilisés permettent la production d'énergie, de compost ou le recyclage des matières ainsi collectées) : vote réservé (p. 3072) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1991] :

Article 15 *(extension de l'indemnisation des dommages corporels) :*

- *son* amendement n° 46 (accorde des autorisations d'absence de un à cinq jours aux jeunes gens candidats à un concours) : rejeté (p. 4080).

- Conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de loi tendant à modifier la loi n° 83-636 du 13 juillet 1983 portant modification du statut des agglomérations nouvelles (n° 1748).

Première lecture :

Procédure d'adoption simplifiée [15 octobre 1991] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 2 (dispose que lorsqu'une zone d'activité économique se situe sur le territoire d'une ville nouvelle et sur celui d'une commune limitrophe et que cette zone est comprise dans le périmètre d'intervention d'un établissement public d'aménagement des villes nouvelles, le taux de taxe professionnelle de la zone d'activité économique peut être aligné sur celui de la ville nouvelle) (p. 4473) ; adopté (p. 4475) ;

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 4473).

Article 4 *(relations financières entre la communauté ou le syndicat d'agglomération nouvelle et les communes membres) :*

- *son* amendement n° 3 (de précision) : adopté (p. 4475).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1991] :

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 153 soutenu par M. Edmond Alphandéry (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux prestations de traitement des ordures ménagères effectuées dans le cadre du service public local pour le compte des collectivités locales ou de leurs groupements à condition que ces prestations permettent la production d'énergie ou de compost ou le recyclage des matières collectées) (p. 4708) : vote réservé (p. 4709) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Départements : transferts de charges et de ressources (p. 4873, 4874).

Personnes âgées : dépendance : prise en charge et établissements d'accueil (p. 4874)

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Exploitations agricoles : impôt sur les sociétés : application aux bénéfices réinvestis des exploitations agricoles (p. 4996).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : dégrèvement (p. 4996).

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [30 octobre 1991] :

Afrique : faim (p. 5289).

Europe : Europe de l'Est : risque de transfert de l'aide publique à son profit (p. 5289).

Ministère de la coopération et du développement : crédits, montant, évolution, répartition (p. 5289).

Organisations internationales : Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D.) : rapport annuel (p. 5289).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 5289).

Organismes et structures : Haut Conseil de la coopération au développement : création (p. 5289).

Parlement : Caisse centrale de coopération économique : représentation du Parlement (p. 5289).

Pays les moins avancés (P.M.A.) (p. 5289).

Sommet de La Baule (p. 5289).

- Projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273).

Première lecture :

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 1er *(droits du sapeur-pompier volontaire en cas d'accident ou de maladie lié au service) :*

- *ses observations* (p. 6291) ;

Sapeurs-pompiers volontaires : formation et disponibilité (p. 6291).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Discussion des articles [6 décembre 1991] :

Article 10 *(intervention en cas d'incident ou d'accident) :*

- *soutient* l'amendement n° 232 de M. Michel Meylan (prévoit que le préfet et le maire doivent prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'information des populations concernées) (p. 7345) : rejeté (p. 7346).

Article 11 *(personnes habilitées à rechercher et à constater les infractions) :*

- *soutient* l'amendement n° 130 de M. Paul-Louis Tenaillon (laisse au représentant de l'Etat le soin d'établir la liste des personnes habilitées à exercer la police dans le domaine de l'eau) : rejeté (p. 7346) ;

- *soutient* l'amendement n° 233 de M. Michel Meylan (supprime les agents des collectivités territoriales de la liste des personnes ayant pouvoir de police dans le domaine de l'eau) : adopté (p. 7347).

Article 12 *bis* nouveau *(procès-verbaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 157 de M. André Santini (de suppression) : rejeté (p. 7357).

Article 13 *(délit de pollution des eaux) :*

- *son* amendement n° 234 (de précision) : rejeté (p. 7360).

Article 26 A nouveau *(champ d'application de la réglementation relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles) :*

- *ses observations* (p. 7380) ;

Chasse et pêche : loi « pêche » n° 84-512 du 29 juin 1984 : difficultés d'application (p. 7380).

Propriété : atteinte au droit de propriété (p. 7380).

- *défavorable* à l'amendement n° 103 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article afin de permettre la pratique de la pêche de loisir dans des enclos et de régulariser la situation des enclos piscicoles créés sans autorisation avant le 1er janvier 1986) (p. 7382) ;

Chasse et pêche : pêche : loi « pêche » n° 84-512 du 29 juin 1984 :

- difficultés d'application (p. 7382) ;
- taxe piscicole (p. 7382).

Propriété : atteinte au droit de propriété (p. 7382).

- *son* amendement n° 264 : devenu sans objet (p. 7382).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Article 26 A *(champ d'application de la réglementation relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles) :*

- *favorable* (p. 8121) ;

Chasse et pêche : loi « pêche » n° 84-512 du 29 juin 1984 (p. 8121).

Propriété : atteinte au droit de propriété (p. 8121).

- Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 7 corrigé de M. Philippe Vasseur (impose la prise en compte des déficits dans le calcul de la moyenne triennale des revenus professionnels) : rejeté (p. 7754).

Article 1er *(assiette et mode de calcul des cotisations de prestations familiales agricoles) :*

- *ses observations* (p. 7754).

Article 2 *(plafonnement de la cotisation d'AMEXA due au titre des aides familiaux et associés d'exploitation) :*

- *ses observations* (p. 7756).

Article 3 *(assiette de la cotisation destinée au financement de la retraite forfaitaire) :*

- *ses observations* (p. 7759).

Article 4 *(cotisations de solidarité à la charge des petits exploitants et des associés des sociétés de personnes non affiliés au régime des non-salariés agricoles) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de M. Philippe Vasseur (interdit l'application de l'assiette prévue pour les nouveaux installés aux cotisants de solidarité) : retiré (p. 7761).

Article 8 *(coordination) :*

- *ses observations* (p. 7763).

COUANAU (René)

Député d'Ille-et-Vilaine

(7e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 2 octobre 1991] (p. 12858).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 2 octobre 1991] (p. 12858).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à créer une procédure de **recours administratif** contre les **décisions des architectes des Bâtiments de France (n° 2443)** [11 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Rapports entre l'enseignement et les entreprises : formation initiale : rôle des entreprises ; financement : déductions fiscales ; collectivités territoriales : rôle financier : respect [17 avril 1991] (p. 1300, 1301).

- Activité du secteur du bâtiment et des travaux publics : logement, autoroutes et routes : retards et baisse d'activité ; investisseurs : confiance nécessaire ; soutien à

l'investissement locatif privé : déductions fiscales ; autoroutes : progression en 1992 [9 octobre 1991] (p. 4348, 4349).

- **Enseignement privé : financement :** locaux : financement possible par les collectivités locales ; attitude du Gouvernement : refus ; dette de l'Etat ; forfait d'externat ; postes d'enseignants : création à parité pour le public et le privé [27 novembre 1991] (p. 6661, 6662, 6663).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Apprentissage et formation en alternance : développement (p. 5629).

Collectivités locales : décentralisation : éducation (p. 5628, 5629).

Echec scolaire (p. 5628).

Ecole : réforme (p. 5627).

Enseignants : recrutement : plan pluriannuel, allocations de pré-recrutement (p. 5628).

Enseignement privé : liberté de choix, parité avec le secteur public (p. 5628).

Entreprises : relations école-entreprise (p. 5629).

Etablissements scolaires : autonomie et déconcentration (p. 5629).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (mise en place) (p. 5628).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 5628).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5627).

Syndicats enseignants : influence (p. 5628).

Uniformité et diversité (p. 5628).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5628).

Questions :

Enseignement privé : forfait d'externat, dépenses d'investissement, parité avec le secteur public (p. 5653).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Action sociale : crédits, plan social, bourses (p. 5683).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat (p. 5683, 5684).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.), brevets de technicien supérieur (B.T.S.) : création de places et affectation (p. 5683) ;
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) : mise en place (p. 5684) ;
- premier cycle : dysfonctionnements, diversification, réforme (p. 5683).

Enseignants :
- recrutement et revalorisation (p. 5683) ;
- « secondarisation » (p. 5683).

Enseignement privé : subventions (p. 5684).

Etudiants :
- effectifs (p. 5683) ;
- prêts garantis (p. 5683).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : mise en place (p. 5683).

Ingénieurs : formation, effectifs (p. 5684).

Recherche : crédits (p. 5683).

Universités :
- carte universitaire (p. 5683) ;
- droits d'inscription : hausse (p. 5683) ;
- gestion : autonomie (p. 5684) ;
- plan Université 2000 (p. 5683).

COUSIN (Alain)

Député de la Manche

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

QUESTIONS

à un ministre :

- Agriculture [4 avril 1991] :

Lois de finances : budget de l'agriculture, annulations de crédits (p. 749).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace ; Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : infrastructures : rôle (p. 5439).

Régions : Basse-Normandie : désenclavement (p. 5439).

Transports ferroviaires : ligne Caen-Rennes : tronçon Coutances-Dol (p. 5439).

COUSSAIN (Yves)

Député du Cantal

(1re circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

à un ministre :

- Agriculture [4 avril 1991] :

Exploitations agricoles : financement (prêts bonifiés) (p. 747).

- Travail [25 avril 1991] :

Emploi : chômage (dégradation) (p. 1735).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Droits de l'homme et libertés publiques : droits des générations futures (p. 3654).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 3654).

Recherche :
- conditionnement et entreposage des déchets (p. 3650) ;
- enfouissement : aptitude des formations géologiques profondes (p. 3654) ;
- financement (p. 3654) ;
- retraitement et transmutation (p. 3654).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Agroalimentaire : appellations d'origine contrôlée : position française face aux normes sanitaires imposées par les Communautés européennes (p. 4987).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4987).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4987).

Président de la République : annonce de mesures en faveur de l'agriculture (p. 4987).

Retraite et préretraite (p. 4987).

Ville et aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1991] :

Administration : déconcentration et maintien des services publics dans les zones fragiles (p. 5040).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et désertification (p. 5040) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5039) ;
- crise de l'aménagement du territoire (p. 5039, 5040).

Collectivités locales : coopération intercommunale et péréquation (p. 5040).

Communautés européennes : dimension européenne de l'aménagement du territoire : prise en compte (p. 5040).

Communes : Clermont-Ferrand : démission de M. Quilliot (p. 5040).

Organismes et structures : Conseil national d'aménagement du territoire (C.N.A.T.) (p. 5040).

Régions :
- Auvergne : Massif central (p. 5040) ;
- Ile-de-France et grand Bassin parisien (p. 5039).

Transports : transports ferroviaires : S.N.C.F. : politique (p. 5040).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Départements : Cantal (p. 5431).

Régions : Auvergne : Massif central : désenclavement (p. 5431).

Voirie : R.N. 122 (p. 5431).

Environnement. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Agriculture : zones écologiques : application de l'article 19 du règlement communautaire n° 797/85 (p. 5461).

Réserves naturelles (p. 5461).

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Commerce et artisanat : ouverture dominicale (p. 5982).

COUVE (Jean-Michel)

Député du Var

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

à un ministre :

- Tourisme et loisirs [27 juin 1991] :

Environnement : naufrage du pétrolier « Haven » dans le golfe de Gênes (p. 3771).

Equipements touristiques : hôtellerie indépendante : plan de modernisation (p. 3772).

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur : littoral méditerranéen (p. 3771).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyage et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *défavorable* (p. 3055) ;

Culture : Opéra Bastille et Très grande bibliothèque (p. 3055).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1991] :

Agriculture : pluriactivité (p. 5549).

Aménagement du territoire : zones rurales : tourisme rural (p. 5549).

Entreprises : entreprises touristiques et agences de voyage (p. 5549).

Equipements touristiques : hébergement à caractère social (p. 5548).

Etat : rôle (p. 5549).

Ministère du tourisme : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5548).

Organismes et structures :
- Fonds d'intervention touristique (F.I.T.) (p. 5548) ;
- Observatoire national du tourisme (p. 5548).

Plan : contrats de plan Etat/régions : sous-consommation des crédits (p. 5549).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 5548).

Saison 1991 : bilan (p. 5548).

Tourisme social et associatif : aides (p. 5548).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Questions* [15 novembre 1991] :

Rapatriés :
- harkis : logement : accession à la propriété et logement locatif (p. 6066) ;
- indemnisation : loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés : exécution et situation des personnes âgées de plus de soixante-dix ans (p. 6067).

COUVEINHES (René)

Député de l'Hérault

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Crise de la viticulture :** revendications ; récolte de 1991 ; importations illégales ; aides de l'Etat ; interprofession : rénovation [13 novembre 1991] (p. 5898).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).**

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyage et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *son* amendement n° 151 (reporte l'application des dispositions de l'article au 1er janvier 1992) (p. 3057) : vote réservé (p. 3058) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

- *ses observations* (p. 3058) ;

Boissons et alcools : vin : T.V.A. (p. 3058).

Président de la République : proposition de loi, signée antérieurement par M. François Mitterrand en qualité de député, relative au vin et à sa fiscalité (p. 3058, 3059).

- **Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).**

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 4 *(autorisation d'installation et d'exploitation d'un laboratoire souterrain) :*

- *son* amendement n° 49 soutenu par M. Jean-Louis Masson (de suppression) : retiré (p. 3786).

Rappel au règlement : demande au Gouvernement l'organisation d'un débat sur la situation désastreuse des viticulteurs méridionaux [3 juillet 1991] (p. 3941).

COZAN (Jean-Yves)

Député du Finistère

(6e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

CREPEAU (Michel)

Député de la Charente-Maritime

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Transfusion sanguine :** 1984-1985 : lots de sang contaminés ; erreur collective d'appréciation ; séropositivité : dépistage ; comité scientifique chargé de suivre la sécurité des transfusions : création ; bénévolat des donneurs de sang : maintien [5 juin 1991] (p. 2772, 2773).

orales sans débat :

- **n° 364,** posée le 2 avril 1991 : **chimie (entreprises : Charente-Maritime) :** La Rochelle : Rhône-Poulenc ; déchets industriels : stockage, pollution et nuisances (p. 636) : non appelée.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1909).**

Principaux thèmes développés [19 mars 1991] :

Armes : armements, non-prolifération (p. 47).

Communautés européennes : renforcement de la C.E.E. (nécessité) (p. 46).

Défense :
- budget de la défense (évolution, pourcentage du produit national) (p. 46) ;
- division Daguet : hommage (p. 46) ;
- service national (devenir) (p. 46).

Français : langue : francophonie arabe (p. 46).

Irak : peuple irakien (p. 45).

Koweït : territoire dévasté (p. 45).

CRESSON (Edith)

Premier ministre

NOMINATIONS

Est nommée Premier ministre. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

DEPOTS

Déclaration du Gouvernement (n° 2057) [22 mai 1991].

Projet de loi portant **diverses mesures d'ordre social (n° 2059)** [22 mai 1991].

Projet de loi portant **diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067)** [29 mai 1991].

Projet de loi relatif au **secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068)** [29 mai 1991].

Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la **répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083)** [5 juin 1991].

Projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'**effectif des conseils régionaux** et à la **répartition des sièges entre les départements (n° 2200)** [3 juillet 1991].

Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux **cotisations sociales agricoles (n° 2208)** [4 juillet 1991].

Projet de loi modifiant le code du **service national (n° 2214)** [10 juillet 1991].

Projet de loi relatif au **renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants (n° 2216)** [7 août 1991].

Projet de loi relatif à l'**attribution du titre de reconnaissance de la Nation** aux **fonctionnaires de police ayant pris part aux opérations d'Afrique du Nord (n° 2217)** [21 août 1991].

Projet de loi relatif à l'**Agence du médicament** et à la **régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219)** [11 septembre 1991].

Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [24 septembre 1991].

Projet de loi renforçant la **lutte contre le travail clandestin** et la lutte contre l'**organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242)** [25 septembre 1991].

Projet de loi relatif au **code de la propriété intellectuelle (partie législative) (n° 2243)** [26 septembre 1991].

Projet de loi modifiant la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation et visant à permettre la **représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation (n° 2248)** [2 octobre 1991].

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord en matière de **brevets communautaires, ensemble la convention relative au brevet européen pour le marché commun** (convention sur le brevet communautaire) et un règlement d'exécution, le protocole sur le **règlement des litiges en matière de contrefaçon et de validité des brevets communautaires** (protocole sur les litiges), le protocole sur les **privilèges et immunités de la cour d'appel commune, le protocole sur le statut de la cour d'appel commune, ainsi que la ratification du protocole relatif à une éventuelle modification des conditions d'entrée en vigueur de l'accord en matière de brevets communautaires (n° 2249)** [2 octobre 1991].

Projet de loi relatif aux **conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270)** [9 octobre 1991].

Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'**indemnité des membres du Parlement (n° 2271)** [9 octobre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume de Suède** en vue d'**éviter les doubles impositions** et de **prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune** (ensemble un protocole), complétée par un échange de lettres des 14 et 18 mars 1991 **(n° 2278)** [16 octobre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **accord sous la forme de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco** relatif à la **construction d'un tunnel destiné à relier le réseau routier monégasque à la route Nationale 7 (n° 2279)** [16 octobre 1991].

Projet de loi relatif aux **professions de santé (n° 2280)** [16 octobre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la **République française** et le gouvernement de **Maurice** relative à l'**assistance administrative mutuelle internationale** en vue de **prévenir, rechercher et réprimer les infractions douanières (n° 2294)** [23 octobre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **amendement au protocole de Montréal** du 16 septembre 1987 relatif à des **substances qui appauvrissent la couche d'ozone (n° 2295)** [23 octobre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **protocole complémentaire** entre les gouvernements de la **République fédérale d'Allemagne, de la République française et du Grand-Duché de Luxembourg** au **protocole entre les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, de la République française et du Grand-Duché de Luxembourg** concernant la constitution d'une commission internationale pour la **protection de la Moselle contre la pollution,** signé à Paris le 20 décembre 1961, et au **protocole entre les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne et de la République française** concernant la constitution d'une **commission internationale pour la protection de la Sarre contre la pollution, signé à Paris le 20 décembre 1961, relatif à la création d'un secrétariat commun,** signé à Bruxelles le 22 mars 1990 **(n° 2305)** [30 octobre 1991].

Projet de loi portant **diverses dispositions d'ordre social (n° 2316)** [6 novembre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation des amendements à l'accord portant création du **Fonds de solidarité africain (n° 2317)** [6 novembre 1991].

Projet de loi relatif à la **titularisation d'agents de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 2318)** [6 novembre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention de coopération judiciaire** entre le gouvernement de la **République française** et le gouvernement de la **République argentine (n° 2335)** [13 novembre 1991].

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la **République française** et le **Royaume d'Espagne** en vue de la **construction d'un tunnel routier au col du Somport (n° 2338)** [13 novembre 1991].

Projet de loi d'habilitation relatif à l'**adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337)** [13 novembre 1991].

Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux **conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338)** [13 novembre 1991].

Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [22 novembre 1991].

Projet de loi autorisant la **ratification** du **Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe** (ensemble huit protocoles) signé à Paris le 19 novembre 1990 ainsi que trois déclarations faites le même jour, deux déclarations faites le 14 juin 1991 et deux déclarations faites le 18 octobre 1991 **(n° 2386)** [27 novembre 1991].

Lettre rectificative au projet de loi portant **diverses dispositions d'ordre social (n° 2387)** [27 novembre 1991].

Projet de loi relatif à la conduite des **inspections** menées en vertu de l'article 14 du **Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe** et du **protocole sur l'inspection annexé à ce Traité (n° 2448)** [11 décembre 1991].

Projet de loi relatif à la **profession d'expert-comptable** et portant modification de la loi n° 46-942 du 7 mars 1946 instituant l'ordre des **géomètres-experts (n° 2449)** [11 décembre 1991].

Projet de loi portant **règlement définitif du budget de 1990 (n° 2500)** [18 décembre 1991].

Projet de loi modifiant le **code civil** et relatif aux **droits des héritiers (n° 2530)** [23 décembre 1991].

Projet de loi modifiant le **code civil,** relatif à l'**état civil** et à la **filiation** et instituant le **juge aux affaires familiales (n° 2531)** [23 décembre 1991].

Projet de loi relatif aux **caisses de crédit municipal (n° 2532)** [23 décembre 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Brunhes (Jacques)* : problèmes posés dans les banlieues :** Mantes-la-Jolie : violences ; mort d'un jeune ; ghettos ; traitement social du chômage : insuffisance ; aides de l'Etat pour le développement social des quartiers ; formation professionnelle : meilleur accès à l'emploi ; loi sur la solidarité des communes : application ; loi sur la ville [29 mai 1991] (p. 2373, 2374).

- ***Barrot (Jacques)* : valorisation de l'apprentissage :** politique et réglementation : rôle des régions ; chômage des jeunes : niveau supérieur aux autres pays industrialisés ; partenariat entre lycées techniques et professionnels, régions et entreprises ; formation en alternance : projet de loi [29 mai 1991] (p. 2374).

- ***Chirac (Jacques)* : quartiers urbains défavorisés :** urbanisme inadapté : délinquance et criminalité ; chômage ; éducation et formation ; immigration : contrôle ; insécurité ; police : rôle et effectifs ; réforme du code de la nationalité ; office national des eaux et forêts : accueil des jeunes ; stages en milieu rural ; école interarmées des sports de Fontainebleau : organisation de stages [12 juin 1991] (p. 3015, 3016, 3017, 3018).

- ***Falco (Hubert)* : état de la France :** sécurité sociale : déficit ; cotisations sociales : augmentation ; tensions sociales ; impôts : T.V.A. et taxe d'habitation ; économie mondiale : phase de non-croissance [19 juin 1991] (p. 3346, 3347, 3348).

- ***Diméglio (Willy)* : situation des harkis :** Narbonne : événements de la cité de harkis des Oliviers ; hommage aux harkis ; mission de réflexion : mise en place des mesures sociales ; bourses scolaires et formation : effort maximum [26 juin 1991] (p. 3668, 3669).

- ***Barrot (Jacques)* : problèmes de l'agriculture et du monde rural :** manifestation des agriculteurs à Paris ; monde rural : désertification ; comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : réunion ; déconcentration : volonté du Gouvernement ; impôt sur le foncier non bâti : réforme ; aide aux éleveurs : mise en place ; loi sur les calamités : rénovation ; politique agricole commune (P.A.C.) : droit d'amendement de la France [2 octobre 1991] (p. 4022, 4023).

- ***Robert (Dominique)* : lutte pour l'emploi :** licenciement au sein des grands groupes industriels ; Etat actionnaire : responsabilité sociale ; Usinor : plan social : mise en place [2 octobre 1991] (p. 4027, 4028).

- ***Ecochard (Janine)* : étang de Berre :** centrale d'E.D.F. : pollution et nuisances ; référendum d'initiative municipale ; Gouvernement : engagement financier sur cinq ans ; agences de bassin : moyens financiers accrus ; centrale électrique : maintien ; aménagement de la Loire ; protection du littoral ; progrès industriel et protection de l'environnement : complémentarité [9 octobre 1991] (p. 4336, 4337).

- ***Durand (Yves)* : plan pour l'emploi :** chômage : emplois non occupés : actions locales ; plan pour l'emploi : formation des jeunes ; contrats à durée déterminée et contrats stables ; entreprises : exonérations de charges sociales pour les premières embauches ; carrefour jeunes : mise en relation des jeunes avec les entreprises ; emplois à domicile : réduction des impôts sur les revenus de l'employeur [16 octobre 1991] (p. 4555, 4556, 4557).

- ***Auroux (Jean)* : problèmes agricoles :** élevage : proposition de loi socialiste ; surproduction : conséquence des politiques de soutien des prix et de subvention ; auteurs de violence : poursuites ; politique agricole commune (P.A.C.) : réforme ; fiscalité foncière : réforme ; prêts bonifiés ; exportations à destination de l'Union soviétique [23 octobre 1991] (p. 4915, 4916).

- ***Patriat (François)* : expéditions de viande en Union soviétique :** situation des exploitants agricoles et des éleveurs ; protocole d'acord passé avec l'U.R.S.S. : livraison de produits agroalimentaires ; échanges commerciaux par compensation : fourniture à la France de pétrole et de gaz naturel [6 novembre 1991] (p. 5575, 5576).

- ***Chirac (Jacques)* : fonctionnement du Parlement :** Président de la République : projet de réforme constitutionnelle ; Gouvernement : procédures contraignantes : article 49, alinéa 3, de la Constitution ; Parlement : droit d'amendement et droit d'initiative [13 novembre 1991] (p. 5888, 5889, 5890).

- ***Griotteray (Alain)* : délocelisations :** délocalisation d'entreprises et d'administrations publiques ; choix : consultation des acteurs concernés ; décentralisation : application ; tâches dévolues à certaines administrations ; répartition de la population sur le territoire ; immeubles et terrains libérés : logements sociaux [4 décembre 1991] (p. 7121, 7122).

- ***Defontaine (Jean-Pierre)* : aménagement rural :** répartition de la population entre zones rurales et zones urbaines ; politique agricole commune (P.A.C.) : agriculture extensive ; comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : politique à l'égard des agriculteurs ; assises du monde rural : mai 1992 [4 décembre 1991] (p. 7124).

- ***Gallet (Bertrand)* : regroupement des pôles de haute technologie :** économie française : situation : chômage ; exportations ; concurrence japonaise ; secteur public ; technologies de pointe : restructuration ; pôle industriel de dimension internationale : perspectives [18 décembre 1991] (p. 8134, 8135).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2057).

Principaux thèmes développés [22 mai 1991] :

Action sociale et solidarité nationale :
- cohésion sociale (p. 2189) ;
- protection sociale : maintien (p. 2213, 2216).

Affaires étrangères :
- Afrique du Sud (p. 2193) ;
- Europe de l'Est et Europe du Sud : partenariat (p. 2193) ;
- Moyen-Orient (p. 2193) ;
- Pacte de Varsovie (décomposition) (p. 2193) ;
- ventes d'armes : réglementation (p. 2193).

Agriculture :
- compétitivité (p. 2191, 2217) ;
- négociations du G.A.T.T. (General Agreement on Tariffs and Trade) (p. 2191, 2217).

Aménagement du territoire (p. 2216).

Assurance maladie maternité : assurance maladie : équilibre (nécessité) (p. 2192).

Collectivités locales :
- Corse : développement (p. 2193) ;
- décentralisation : poursuite (p. 2193).

Commerce extérieur : échanges industriels : déséquilibre (p. 2189).

Communautés européennes :
- Communauté économique européenne (C.E.E.) : politique extérieure commune (p. 2215) ;
- construction européenne : rôle de la France (p. 2189, 2215) ;
- couple franco-allemand : base de la construction européenne (p. 2215) ;
- politique industrielle européenne (p. 2191, 2215) ;
- Strasbourg : capitale européenne (p. 2216) ;
- Union économique et monétaire (p. 2191, 2216) ;
- union politique (p. 2191, 2216).

Défense :
- dissuasion nucléaire française (maintien) (p. 2193) ;
- Force d'action rapide (F.A.R.) (p. 2194) ;
- forces conventionnelles françaises (rôle) (p. 2194) ;
- industrie d'armement française (nécessité) (p. 2194).

Délinquance et criminalité : délinquance internationale (p. 2192).

Démographie : natalité : perspectives (p. 2189).

Emploi :
- chômage (aggravation) (p. 2212, 2216) ;
- chômage (lutte) (p. 2189, 2215).

Enseignement :
- baccalauréat professionnel : développement (p. 2192) ;
- lycées : rénovation (p. 2192) ;
- orientation scolaire (p. 2192) ;
- universités : autonomie (p. 2192).

Environnement : respect (p. 2191).

Epargne : orientation vers l'investissement productif (mécanismes d'encouragement) (p. 2190).

Finances publiques : recettes fiscales : ralentissement (p. 2189).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- dialogue éducation-entreprises (p. 2192, 2214) ;
- formation initiale : adaptation aux besoins de l'entreprise (p. 2190) ;
- formation permanente : contrôle public (p. 2214) ;
- insertion professionnelle et sociale (p. 2189, 2192).

Gouvernement : « grand ministère » : économie, finances, industrie, commerce extérieur (p. 2190).

Impôts et taxes : impôts indirects : injustice (p. 2213).

Industrie :
- appareil productif : modernisation et priorité (p. 2190, 2214) ;
- automobile (p. 2191) ;
- électronique (p. 2191).

Justice :
- aide juridique : réforme (p. 2193) ;
- code pénal : réforme (p. 2193, 2194) ;
- indépendance et modernité (p. 2193, 2218).

Ordre public : banlieues : violence (p. 2189).

Parlement :
- calendrier parlementaire : respect (p. 2193) ;
- législature complète : nécessité (p. 2211) ;
- majorité : absence (p. 2211).

Politique économique et sociale :
- franc fort (p. 2190, 2212) ;
- inflation : maîtrise (p. 2189, 2212) ;
- planification à la française (p. 2194) ;
- protection sociale (p. 2213).

Recherche :
- bioéthique : contrôle (p. 2216) ;
- recherche fondamentale : promotion (p. 2190).

Retraites :
- « livre blanc », publication (p. 2192, 2213) ;
- retraite à soixante ans (p. 2213).

Secteur public :
- dénationalisations (p. 2217) ;
- entreprises publiques : alliances avec l'étranger (p. 2217) ;
- entreprises publiques : présence et modernisation (p. 2190, 2217).

Taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) : réduction (p. 2216).

Travail : concertation (p. 2191).

Urbanisme :
- habitat : lutte contre la ségrégation (p. 2192) ;
- loi sur la ville (p. 2192).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3099, 4000).

Collectivités locales : taxe sur l'électricité : T.V.A. (p. 3100).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3099) ;
- dépenses : annulations (p. 3099, 3100).

Logement social et 1 p. 100 logement (p. 3100).

Lois de finances : rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques (p. 3099).

Parlement : rôle (p. 3100).

Politique économique :
- croissance (p. 3099) ;
- environnement international (p. 3099).

Prévisions et projections économiques (p. 3099).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [29 juin 1991] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 3903).

Finances publiques : trésorerie de l'Etat (p. 3903).

Impôts locaux : taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 3903).

Politique économique :
- croissance (p. 3903) ;
- prélèvements obligatoires (p. 3903).

Sécurité sociale : système (p. 3903).

Lecture définitive [3 juillet 1991] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3989).

Assemblée nationale :
- texte adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture (p. 3989) ;
- travail législatif accompli (p. 3989) ;
- vote personnel (p. 3989).

- Projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1991] :

Ecoutes téléphoniques :
- commissions parlementaires de contrôle : rapports Marcilhacy et Schmelck (p. 3122) ;
- groupement interministériel de contrôle (G.I.C.) (p. 3122) ;
- projet de loi : élaboration (p. 3123) ;
- proposition de loi de M. Jacques Toubon (p. 3123) ;
- réglementation : intérêt et nécessité (p. 3122, 3123).

Etat de droit et libertés publiques : respect et protection (p. 3123).

Europe : Cour européenne des droits de l'homme : écoutes téléphoniques : jurisprudence et condamnation de la France (p. 3123).

Ordre public : sûreté de l'Etat et libertés individuelles : conciliation (p. 3123).

Premier ministre : Michel Debré : écoutes téléphoniques : directive de 1960 (p. 3122).

- Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Pierre Méhaignerie, Charles Millon et 121 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 13 juin 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [17 juin 1991] :

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 3205).

Etat : autorité (p. 3207).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3204, 3205) ;
- dépenses : annulations (p. 3205) ;
- recettes : plus-values enregistrées en 1988 et en 1989 (p. 3204).

Impôts locaux : taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 3205, 3206).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 3206).

Ordre public : sécurité (p. 3207).

Partis et mouvements politiques :
- majorité : faiblesse (p. 3204) ;
- opposition : divisions (p. 3204).

Politique économique :
- croissance (p. 3204) ;
- environnement international (p. 3204) ;
- taux d'intérêt (p. 3205).

Projet de loi n° 2067 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (p. 3204).

Retraites et retraite à soixante ans (p. 3207).

Santé : réforme du système (p. 3206).

Urbanisme : banlieues (p. 3207).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 4192).

Sécurité sociale : dépenses de santé : maîtrise (p. 4193).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Certificats d'hébergement : maires et Office des migrations internationales (O.M.I.) (p. 4351).

Immigration : politique générale (p. 4350).

Intégration, « francisation » (p. 4350, 4351).

Travail : travail clandestin : généralités (p. 4350, 4351).

Visas : contrôle (p. 4351).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie [18 octobre 1991] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 4791, 4792).

Deuxième partie et ensemble [15 novembre 1991] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6209).

Collectivités locales : dotation de compensation de la taxe professionnelle et concours de l'Etat.

Communautés européennes.

Finances publiques :
- déficit budgétaire ;
- dépenses : compléments de crédits consentis par le Gouvernement ;
- dépenses : évolution ;
- dépenses prioritaires.

Partis et mouvements politiques : opposition : attitude.

Secteur public : entreprises publiques : privatisations.

Nouvelle lecture [13 décembre 1991] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7864).

Agriculture (p. 7864, 7865).

Communautés européennes : Union économique et monétaire (p. 7865).

- Motion de censure déposée par MM. Jacques Barrot, Charles Millon, Bernard Pons et 64 membres de l'Assemblée nationale, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 22 octobre 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [24 octobre 1991] :

Agriculture : budget et difficultés des agriculteurs (p. 5020).

Aménagement du territoire (p. 5022).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 5019, 5021).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : plan P.M.E. - P.M.I. (p. 5021).

Etrangers : immigration (p. 5021).

Fonctionnaires et agents publics : rémunérations : négociation contractuelle (p. 5019).

Formation professionnelle : apprentis (p. 5021).

France :
- crise politique et morale (p. 5020) ;
- place dans le monde (p. 5021, 5022).

Motion de censure : objet et opportunité (p. 5021).

Partis et mouvements politiques :
- opposition : critiques et propositions en matière économique (p. 5018, 5019) ;
- opposition : divergence en son sein à propos de l'Europe (p. 5018) ;
- opposition : division et attitude à l'égard du Front national (p. 5022) ;
- parti communiste : motion de censure (p. 5019).

Politique économique :
- généralités (p. 5022) ;
- soutien du groupe socialiste (p. 5022).

Politique économique et sociale : « crise » sociale (p. 5019, 5020).

Premier ministre : démission (p. 5020).

Sécurité sociale : financement et maîtrise des dépenses de santé (p. 5019, 5021).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et 116 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 15 novembre 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [18 novembre 1991] :

Administration : « délocalisation » (p. 6264).

Entreprises : gestion à « stock zéro » (p. 6263).

Fonctionnaires et agents publics : fonction publique : accord salarial (p. 6263).

France : place au sein de la communauté mondiale (p. 6264, 6265).

Parlement : « radicalisation du discours » (p. 6262).

Politique économique : économie mondiale : fragilité (p. 6265).

Président de la République :
- institutions : réformes : propositions (p. 6264) ;
- Parlement : propos tenus sur son fonctionnement (p. 6264).

Professions paramédicales : protocole d'accord (p. 6263).

Salaires : dialogue social : promotion (p. 6263).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture [4 décembre 1991] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7222).

Communautés européennes (p. 7222).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 7223).

Impôts et taxes : impôt supplémentaire ou alourdissement de prélèvements : refus par le Gouvernement (p. 7223).

CUQ (Henri)

Député des Yvelines

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Progression des crimes et délits :** statistiques : hausse ; projet de loi sur la sécurité intérieure ; part de la petite et moyenne délinquance : 50 p. 100 ; renforcement des effectifs de police et de gendarmerie ; îlotage [24 avril 1991] (p. 1679, 1680).

à un ministre :

- **Police** [5 décembre 1991] :

Délinquance et criminalité : commune de Mantes-la-Jolie (p. 7216).

Police : enseignement secondaire : établissements : violences et présence policière (p. 7216).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1991] :

Délinquance et criminalité :
- commune de Mantes-la-Jolie : violences urbaines (p. 5164) ;
- département des Yvelines : violences urbaines (p. 5164, 5165) ;
- évolution de la délinquance (p. 5164) ;
- répression : efficacité (p. 5165) ;
- violences urbaines : banlieues et grandes agglomérations (p. 5164).

Drogue (p. 5165).

Ministère de l'intérieur : crédits : évolution et répartition (p. 5164).

Police :
- budget : objectifs généraux (p. 5165) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5164) ;
- « crise » (p. 5165) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 5165) ;
- moyens matériels (p. 5165) ;
- plan de modernisation et départementalisation (p. 5165) ;
- statut et carrières : réforme (p. 5165).

Sécurité civile : sapeurs-pompiers volontaires : projet de statut (p. 5165).

Services du Premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Questions* [30 octobre 1991] :

Fonction publique territoriale : indemnité de résidence : uniformisation entre les communes (p. 5336).

Professions paramédicales : fonction publique hospitalière : prime spéciale d'installation : extension pour toutes les communes de la région parisienne (p. 5336).

CURIEN (Hubert)

Ministre de la recherche et de la technologie

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre de la recherche et de la technologie. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* 17 mai 1991] (p. 6545).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Destot (Michel) :* déchets industriels :** décharges situées dans le Nord de la France ; rapport de l'Office parlementaire des choix technologiques ; maîtrise de la production de déchets industriels ; mission d'études confiée à M. Bourrelier [26 juin 1991] (p. 3677).

à un ministre :

- **Recherche** [30 mai 1991] :

Aménagement du territoire (p. 2426).

Automobile (p. 2425).

Budget civil de recherche : croissance (p. 2427, 2428).

Centres de recherche : dispersion géographique (p. 2428).

Communautés européennes (p. 2424).

Energie : énergie nucléaire : centrales de l'Europe de l'Est : contrôle (p. 2427).

Espace :
- fascicule budgétaire (p. 2426) ;
- fusée Ariane : retard du tir (p. 2427) ;
- programmes Hermès et Colombus (p. 2429).

Etablissements publics :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 2429) ;
- contrats d'entreprise (p. 2426).

Ministère de la recherche : compétences : environnement et déchets nucléaires (p. 2424).

Recherche agricole et vétérinaire : implantation d'un pôle unique : Essonne (p. 2428).

Recherche militaire (p. 2425).

Retraites : fonctionnaires civils et militaires : chercheurs contractuels titularisés (p. 2429).

orales sans débat de :

- ***Auberger (Philippe)* (n° 379) : enseignement supérieur (I.U.T. : Yonne) :** Auxerre : I.U.T. (création) ; schéma « Université 2000 » : mise en place ; concertation [19 avril 1991] (p. 1438, 1439).
- ***Saint-Ellier (Francis)* remplacé par *Meylan (Michel)* (n° 383) : élevage (veaux) :** veaux : anabolisant (interdiction) ; directive communautaire de 1988 [19 avril 1991] (p. 1440, 1441).
- ***Bassinet (Philippe)* (n° 384) : politiques communautaires (recherche) :** troisième programme-cadre de recherche et développement de la C.E.E. ; perspectives ; présidence luxembourgeoise : rôle moteur [19 avril 1991] (p. 1439, 1440).
- ***Micaux (Pierre)* (n° 420) : agroalimentaire (emploi et activité) :** importations de produits de substitution des Etats-Unis ; valorisation des céréales nationales ; programmes Agrobio et Aliments 2000-2 : perspectives [31 mai 1991] (p. 2498).
- ***Louis-Joseph-Dogué (Maurice)* remplacé par : *Carton (Bernard)* (n° 422) : DOM-TOM (Antilles-Guyane : enseignement technique) :** Institut universitaire de formation des maîtres : absence de formations à caractère technique ; filières universitaires locales : développement [31 mai 1991] (p. 2499).
- ***Berthol (André)* (n° 417) :** houillères du bassin de Lorraine : dynamisme ; aides de l'Etat : diminution ; investissements : emprunts : gestion plus difficile [31 mai 1991] (p. 2499, 2500).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Déchets nucléaires : Agence nationale des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.) : rôle et statut ; comportement (p. 3655).

Recherche : financement (p. 3655).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et technologie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1991].

Agence nationale pour la valorisation de la recherche (A.N.V.A.R.) (p. 5600, 5601).

Aménagement du territoire : déconcentration hors de l'Ile-de-France (p. 5600).

Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.) :
- missions et moyens (p. 5602) ;
- personnels : retraites (p. 5601).

Chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) :
- effectifs et créations d'emplois (p. 5599, 5601, 5602) ;
- étrangers : chercheurs étrangers (p. 5600) ;
- vieillissement (p. 5601).

Communautés européennes : programmes communautaires : Eurêka (p. 5600).
Energie :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : avenir ; missions (p. 5599, 5600) ;
- énergie nucléaire : recherche (p. 5602).
Enseignement supérieur :
- étudiants : allocation de recherche (p. 5602) ;
- recherche universitaire (p. 5601).
Entreprises : P.M.E./P.M.I. : incitations en faveur de la recherche (p. 5600, 5601).
Environnement : recherche (p. 5601).
Espace : Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) (p. 5601).
Europe : Europe centrale et pays de l'Est :
- coopération scientifique (p. 5600) ;
- sécurité civile : risques technologiques : sûreté nucléaire (p. 5600).
Evaluation et Comité national d'évaluation de la recherche (p. 5602).
Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 5601, 5602).
Industrie :
- aéronautique (p. 5601) ;
- recherche industrielle (p. 5599).
Lois : loi de programmation sur la recherche (p. 5603).
Programmes nationaux (p. 5602).
Recherche : ministère de la recherche et de la technologie :
- budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 5599) ;
- budget de la recherche et de la technologie (B.R.T.) et Fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 5602) ;
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 5599, 5601, 5602).
Recherche fondamentale (p. 5599, 5603).
Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5600).
Vie, médecine et biologie : projet génome humain (p. 5600, 5601).
Réponses aux questions :
Aménagement du territoire : déconcentration hors de l'Ile-de-France (MM. Christian Bataille, Jean-Yves Le Déaut, Jean-Pierre Kucheida) (p. 5604, 5607).
Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.) (M. Yves Fréville) (p. 5606).
Chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) :
- enseignants (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 5608) ;
- ingénieurs : formation (M. Dominique Gambier) (p. 5608) ;
- mobilité des chercheurs (M. Jean-Yves Le Déaut) (p. 5604).
Communautés européennes : programmes communautaires : Eurêka (M. Jean-Yves Le Déaut) (p. 5605).
Energie :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : avenir, missions (M. Michel Pelchat) (p. 5603) ;
- recherche nucléaire (M. Christian Bataille) (p. 5604).
Enseignement supérieur : classes préparatoires aux grandes écoles (p. 5608).
Environnement :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.E.M.E.) : missions (M. Michel Destot) (p. 5609) ;
- bois et forêts : écosystèmes forestiers (M. Daniel Chevallier) (p. 5607) ;
- recherche : mission Bourrelier (M. Michel Destot) (p. 5609).
Europe : Europe centrale et pays de l'Est : sécurité civile : risques technologiques : sûreté nucléaire (M. Michel Pelchat) (p. 5603).
Evaluation : Comité national d'évaluation de la recherche (M. Dominique Gambier) (p. 5607).
Industrie : chimie : Rhône-Poulenc : situation de l'emploi (Mme Marie-Josèphe Sublet) (p. 5605).
Informatique :
- Institut national de la recherche en informatique et en automatique (I.N.R.I.A.) (Mme Roselyne Bachelot, M. Yves Fréville) (p. 5606) ;
- situation (Mme Roselyne Bachelot) (p. 5606).
Pharmacie : recherche pharmaceutique (p. 5605).
Régions : Nord - Pas-de-Calais (MM. Christian Bataille, Jean-Pierre Kucheida) (p. 5607, 5608).
Vie, médecine et biologie : recherche génétique (M. Daniel Chevallier) (p. 5607).
Vote des crédits :
Demande la réserve des crédits en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5609).

D

DAILLET (Jean-Marie)

Député de la Manche

(1re circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire et démocratique d'Ethiopie en vue d'éviter la double imposition en matière de transport aérien (n° 1828) [11 avril 1991] (p. 1099).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 1828) autorisant l'approbation de l'**accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire et démocratique d'Ethiopie** en vue d'**éviter la double imposition en matière de transport aérien (n° 1997)** [18 avril 1991] (adoption sans débat le 7 mai 1991).

Proposition de loi relative à la contribution de la **France** à la **lutte contre la faim et pour le développement des régions très défavorisées (n° 2233)** [18 septembre 1991].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 372,** posée le 9 avril 1991 : **élevage (commerce extérieur)** (p. 1008). Appelée le 12 avril 1991 : bovins : importations ; contrôle sanitaire (nécessité) ; cours : effondrement (p. 1107, 1108).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1909).**

Principaux thèmes développés [19 mars 1991] :

Armes :
- armements, non-prolifération (p. 53) ;
- ventes d'armes : nécessité du contrôle (p. 48).

Défense : division Daguet : hommage (p. 53).

Irak :
- guerre civile : non-intervention des principaux alliés (p. 53) ;
- peuple irakien (p. 53).

Koweït :
- démocratie : retour rapide à des procédures démocratiques (nécessité, engagement du Gouvernement koweïtien) (p. 53) ;
- libération (p. 53) ;
- sécurité du Koweït (p. 53).

Moyen-Orient : démocratisation du monde arabe (p. 53).

Pétroles et dérivés :
- autorité internationale du pétrole (création) (p. 54) ;
- réserves de pétrole (nécessaire liberté d'accès) (p. 54).

Président de la République : plan de paix du 24 septembre 1990 devant les Nations Unies (p. 54).

- **Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (n° 2057).**

Principaux thèmes développés [22 mai 1991] :

Affaires étrangères :
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Conseil de Sécurité : statut de la France (p. 2211) ;
- Quai d'Orsay : rôle et moyens (p. 2211).

Communautés européennes :
- Union économique et monétaire (p. 2211) ;
- union politique (p. 2211).

Défense : sécurité extérieure de la France (p. 2211).

Emploi : chômage (aggravation) (p. 2211).

Formation professionnelle et promotion sociale : formation initiale : adaptation aux besoins de l'entreprise (p. 2211).

Parlement :
- majorité : absence (p. 2210) ;
- procédure parlementaire : désintérêt des Français (p. 2211).

- Projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1991] :

Ecoutes téléphoniques :
- commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité : composition et compétences (p. 3133, 3134) ;
- écoutes administratives et judiciaires : contrôle (p. 3133) ;
- groupement interministériel de contrôle (G.I.C.) (p. 3133) ;
- législations comparées (p. 3133) ;
- proposition de loi de M. Jacques Toubon (p. 3133) ;
- réglementation : intérêt et nécessité (p. 3134).

Europe : Convention européenne et Déclaration universelle des droits de l'homme (p. 3133).

Police : écoutes administratives et écoutes judiciaires : confusion (p. 3133).

Discussion des articles [13 juin 1991] :

Article 15 *(contrôles exercés par la commission nationale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 31 de M. Gilbert Millet (propose que toute personne ait accès aux informations nominatives recueillies à son nom par écoutes téléphoniques) (p. 3162).

Rappel au règlement : s'émeut des événements survenus en Yougoslavie et en République de Slovénie ; évoque la possibilité pour la France d'engager une action de médiation [27 juin 1991] (p. 3775).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Birmanie (p. 5491).

Cuba : situation économique et politique (p. 5491).

Organisations internationales : Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 5491).

Yémen (p. 5491).

- Projet de loi relatif à la sécurité des chèques et des cartes de paiement (n° 2293).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1991] :

Banques et établissements financiers : relations avec le client : information et conseil (p. 7085, 7086).

Chèques :
- chèques sans provision : projet de loi : interdiction bancaire, sanctions financières et dépénalisation (p. 7085, 7086) ;
- chèques sans provision : remboursement (p. 7086) ;
- utilisation et impayés : accroissement (p. 7085).

Communautés européennes : réglementation commune en matière de chèques sans provision (p. 7086).

DASSAULT (Olivier)

Député de l'Oise

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Emploi :** analyses du Président de la République sur la construction de l'Europe ; propos tenus par M. Jacques Delors ; situation économique de l'Europe ; marché unique ; accroissement de la population active ; taux d'activité féminine [18 décembre 1991] (p. 8138, 8139).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Communication. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Télévision : diffusion : œuvres françaises : quotas (p. 5272).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1991] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel : compétences et indépendance (p. 7699).

Diffusion : quotas (p. 7699).

Europe : œuvres européennes : diffusion et coproduction (p. 7699).

Télévisions privées : obligations et engagements (p. 7699).

DAUGREILH (Martine)

Député des Alpes-Maritimes

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation des rapatriés et des harkis :** indemnisation des harkis ; Corse : rapatriés persécutés ; cimetières français d'Algérie : état d'abandon ; solidarité nationale : effort exceptionnel pour la formation et l'insertion [26 juin 1991] (p. 3673, 3674).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1991] :

Bâtiment et travaux publics : participation des constructeurs à la diversité de l'habitat (P.D.H.) (p. 2366).

Communes : maires : rôle et compétences (p. 2366).

Emploi (p. 2366).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2366).

Logement et habitat :
- accession à la propriété (p. 2366) ;
- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2366).

Politique foncière : établissements publics fonciers : création (p. 2366).

Zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.) : quartiers en difficulté et grands ensembles (p. 2366).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Aides : 1 p. 100 logement (p. 5089).

Communes : Nice (p. 5089).

Départements : Alpes-Maritimes : coût du foncier (p. 5089).

Impôts et taxes :
- fiscalité immobilière (p. 5088).
- taxe additionnelle au droit de bail (T.A.D.B.) : réforme (p. 5088).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5088).

Rapport Lebègue (p. 5088).

Régions : Ile-de-France (p. 5088).

Secteur locatif privé (p. 5088).

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1991] :

Départements : Alpes-Maritimes : statistiques touristiques (p. 5553).

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur : statistiques touristiques (p. 5553).

Saison 1991 : bilan (p. 5553).

Questions :

Environnement : marées noires : conséquences sur le tourisme (p. 5562).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 5562).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles

(budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1991] :

Rapatriés :
- entreprises : remise des prêts et consolidation des dettes (p. 6039, 6040) ;
- Gouvernement : responsable des rapatriés en son sein (p. 6039) ;
- harkis et enfants de harkis (p. 6039, 6040) ;
- indemnisation : loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés : exécution (p. 6039) ;
- mémorial de la France d'outre-mer (p. 6040) ;
- retraites (p. 6040) ;
- titres indemnitaires : intérêt (p. 6039) ;
- de Tunisie : accords conclus par le Gouvernement (p. 6040).

DAVIAUD (Pierre-Jean)

Député de la Charente-Maritime

(4e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692) [*J.O.* du 26 mars 1991] (p. 4175).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de loi de M. André Berthol et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter le code de procédure pénale pour permettre aux associations de défense des intérêts moraux et de l'honneur des combattants et des morts pour la France de se constituer partie civile (n° 837) [30 mai 1991] (p. 2487).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Jacques Jegou et plusieurs de ses collègues, tendant à permettre aux associations d'anciens combattants d'ester en justice (n° 1058) [30 mai 1991] (p. 2487).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, permettant aux associations d'anciens combattants d'ester en justice (n° 2030) [30 mai 1991] (p. 2487).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean Auroux et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter le code de procédure pénale pour permettre aux associations de défense des intérêts moraux et de l'honneur des anciens combattants et des morts pour la France de se constituer partie civile (n° 2048) [30 mai 1991] (p. 2487).

DEPOTS

Rapport (n° 2375) [21 novembre 1991] fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur :

1° La proposition de loi, adoptée par le Sénat (n° 2030), permettant aux **associations d'anciens combattants d'ester en justice ;**

2° Les propositions de loi :
- (n° 837) de M. André Berthol tendant à compléter le code de procédure pénale pour permettre aux **associations de défense des intérêts moraux et de l'honneur des combattants et des morts pour la France de se constituer partie civile ;**
- (n° 1058) de M. Jean-Jacques Jegou tendant à permettre aux **associations d'anciens combattants d'ester en justice ;**
- (n° 2048) de M. Jean Auroux tendant à compléter le code de procédure pénale pour permettre aux **associations de défense des intérêts moraux et de l'honneur des anciens combattants et des morts pour la France de se constituer partie civile.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code de l'organisation judiciaire et instituant la saisine pour avis de la Cour de cassation (n° 1906).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 avril 1991] :

Cour de cassation : décision de principe (longueur des délais de procédure) (p. 1342).

Juridiction administrative : Conseil d'Etat : saisine pour avis : loi n° 87-1127 du 31 décembre 1987 (principes et bilan) (p. 1342).

Jurisprudence : arrêt de règlement : article 5 du code civil (interdiction) (p. 1342).

Régle de droit : complexité croissante et nécessaire interprétation (p. 1342).

- Projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1991] :

Ecoutes téléphoniques :
- commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité : composition et compétences (p. 3133) ;
- écoutes administratives ou « de sécurité » : motifs légaux, autorités responsables et modalités d'exécution (p. 3133) ;
- écoutes administratives et judiciaires : contrôle (p. 3132) ;
- écoutes judiciaires : motifs légaux, autorités responsables et modalités d'exécution (p. 3132) ;
- écoutes « sauvages » dues à l'absence de loi : exemples et nombre (p. 3132) ;
- réglementation : intérêt et nécessité (p. 3132).

Etat de droit et libertés publiques : respect et protection (p. 3133).

Europe : Convention européenne et déclaration universelle des droits de l'homme (p. 3133).

Ordre public : sûreté de l'Etat et libertés individuelles : conciliation (p. 3132).

Premier ministre : Michel Debré : écoutes téléphoniques : directive de 1960 (p. 3132).

Vie privée : protection (p. 3132).

Explications de vote [13 juin 1991] :

Ecoutes téléphoniques : projet de loi : crédibilité et efficacité (p. 3168).

Europe : Cour européenne des droits de l'homme : écoutes téléphoniques : condamnation de la France (p. 3168).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3168).

- Proposition de loi permettant aux associations d'anciens combattants d'ester en justice (n° 2030).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 novembre 1991] :

Associations :
- droit d'ester en justice : principes généraux (p. 6554) ;
- associations d'anciens combattants : droit d'ester en justice : proposition de loi : intérêt et nécessité (p. 6554) ;
- associations d'anciens combattants : missions (p. 6554) ;
- associations d'anciens déportés et résistants : droit d'ester en justice (p. 6554).

Parlement :
- initiative législative (p. 6553) ;
- propositions de loi de MM. André Berthol, Jean-Jacques Jegou et Jean Auroux sur le droit des associations d'anciens combattants d'ester en justice : imperfections (p. 6554) ;
- Sénat : travail sur le texte et adoption à l'unanimité (p. 6554).

Discussion de l'article unique [26 novembre 1991] :

Article unique *(droit d'ester en justice pour les associations d'anciens combattants) :*
- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Michel Meylan (propose que les associations départementales non représentées au plan national disposent également du droit d'ester en justice) (p. 6559) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 14 du Gouvernement (réserve aux associations inscrites auprés de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre le droit de se porter partie civile lorsque des dégradations ou destructions de monuments portent atteinte aux intérêts dont elles ont la charge) (p. 6561) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 15 de M. Bruno Bourg-Broc (précise que les conditions d'inscription auprés de l'Office national sont fixées par décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 14 du Gouvernement (p. 6561) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Michel Meylan (précise que l'article unique concerne les associations d'anciens combattants et victimes de guerre) (p. 6562) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Théo Vial-Massat (propose d'inclure dans le dispositif du texte les associations qui ont pour but de combattre les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre) (p. 6562).

DAVID (Martine)

Député du Rhône

(13e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Rapporteur du projet de loi relatif à la titularisation d'agents de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 2318) [13 novembre 1991].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la recherche des personnes disparues (n° 2459) [19 décembre 1991] (p. 8286).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 2318) relatif à la **titularisation d'agents de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 2394)** [28 novembre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Enseignement** [11 avril 1991] :

Enseignement technique et professionnel (valorisation) (p. 1071).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [8 avril 1991] :

Après l'article 56 :

- *son* amendement n° 746 soutenu par M. Bernard Derosier (prévoit que les irrégularités formelles des votes portant désignation des représentants des assemblées locales dans les instances extérieures ne peuvent être invoquées au-delà du délai de recours pour excès de pouvoir, par voie d'action ou par voie d'exception) (p. 872) : adopté (p. 873).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Questions* [30 octobre 1991] :

Fonctionnaires et agents publics :
- centres de responsabilité : extension : perspectives (p. 5335) ;
- mobilité : difficultés (p. 5335).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Enseignement technique et professionnel :
- lycées professionnels : enseignants : statut et recrutement (p. 5656) ;
- sections d'enseignement spécialisé, quatrièmes et troisièmes technologiques : évolution (p. 5671).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Associations : clubs : petits clubs : définition et critères (p. 5811).

- Projet de loi relatif à la titularisation d'agents de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 2318).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [12 décembre 1991] :

Corps spécifiques (p. 7664).

Etrangers : réfugiés politiques : procédure (p. 7664).

Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) :
- agents : compétence et titularisation (p. 7664, 7665) ;
- histoire (p. 7664) ;
- missions (p. 7664) ;
- organisation et fonctionnement (p. 7664) ;
- tutelle (p. 7664).

DEBARGE (Marcel)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du logement

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire d'Etat auprés du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du logement. Décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Rimbault (Jacques)* : difficultés des accédants à la propriété** : logement social ; société H.L.M. Carpi : contrôles ; commission d'enquête parlementaire : perspectives ; mission d'expertise ; prêts aidés à l'accession à la propriété (P.A.P.) ; charges d'endettement excessives ; prêts conventionnés : renégociation et refinancement [4 décembre 1991] (p. 7131, 7132).

orales sans débat de :

- ***Schreiner (Bernard) (Bas-Rhin) (n° 444)* : apprentissage (politique et réglementation)** : rapprochement de l'école et de l'entreprise ; délégation commune au ministère de l'éducation et au ministère du travail ; entreprises artisanales : accueil des jeunes [21 juin 1991] (p. 3478, 3479).

- ***Gengenwin (Germain) (n° 450)* : formation professionnelle (politique et réglementation)** : contrats d'apprentissage et contrats de qualification : harmonisation ; complémentarité des deux formules : respect ; délégation commune aux deux ministères : mise en place ; formation en alternance [21 juin 1991] (p. 3479, 3480).

- ***Jacquaint (Muguette) (n° 447)* : automobiles et cycles** : Renault ; loi n° 83-635 du 13 juillet 1983 : application ; égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : respect [21 juin 1991] (p. 3480, 3481).

- ***Lise (Claude) (n° 451)* : D.O.M. - T.O.M. (Martinique, risques naturels)** : tempête tropicale « Klaus » ; indemnisation des sinistrés ; commission d'évaluation des dommages : indemnisation des particuliers, des commerçants et des agriculteurs [21 juin 1991] (p. 3481).

- ***Lordinot (Guy) (n° 454)* : D.O.M. - T.O.M. (Martinique : communes)** : finances locales ; droits d'octroi de mer : nouvelle répartition ; conseils régionaux : compétence pour voter une nouvelle répartition [21 juin 1991] (p. 3482).

- ***Mattei (Jean-François) (n° 448)* : environnement (pollution et nuisances : Bouches-du-Rhône)** : Marseille : rocades autoroutières et décharges à ciel ouvert : nuisances [21 juin 1991] (p. 3483, 3484).

- ***Spiller (Christian) (n° 443)* : sports (football)** : bilans et perspectives [21 juin 1991] (p. 3485).

- ***Jacquat (Denis) (n° 449)* : logement (accession à la propriété)** : H.L.M. : prix de revient pour la société coopérative ; accédants à la propriété : fixation du prix d'acquisition de l'appartement [21 juin 1991] (p. 3486, 3487).

- ***Bourg-Broc (Bruno) (n° 445)* : enseignement agricole (établissements)** : institut des sciences et techniques du vivant : implantation en Champagne-Ardenne [21 juin 1991] (p. 3487, 3488).

- ***Jacquaint (Muguette) (n° 510)* : transports aériens (compagnies)** : U.T.A. : rachat par Air France ; conséquences ; personnel : concertation [6 décembre 1991] (p. 7287, 7288, 7289).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public (n° 2063).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Accessibilité :
- ascenseurs (p. 3617) ;
- bâtiments publics (p. 3609) ;
- contrôle (p. 3609) ;
- habitat (p. 3609, 3610) ;
- lieux de travail (p. 3610).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1991] :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5079) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5080) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5079).

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 5080).

Banques et établissements financiers : prêts conventionnés (p. 5080).

Bâtiment et travaux publics : plan de relance (p. 5080).

Départements : Seine-Saint-Denis (p. 5080).

D.O.M. - T.O.M. (p. 5079).

Droit au logement : « loi Besson » n° 90-449 du 31 mai 1990 (p. 5079).

Impôts et taxes :
- fiscalité immobilière (p. 5080) ;
- taxe additionnelle au droit de bail (T.A.D.B.) : réforme (p. 5080).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (p. 5080).

Logement social :
- construction (p. 5079) ;
- financement : collecte du livret A et du livret bleu (p. 5079) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5079, 5080) ;
- réhabilitation (p. 5079).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5079, 5080).

Régions : Ile-de-France (p. 5079).

Urbanisme et logement : ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5080).

Réponses aux questions :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (MM. Jean Oehler, Guy Malandain, Claude Barate) (p. 5083, 5095, 5096) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (MM. André Duroméa, Claude Barate) (p. 5088, 5092) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (MM. Jacques Toubon, Marcel Wacheux, Jean Royer, Claude Barate) (p. 5082, 5090, 5091, 5092) ;
- 1 p. 100 logement (Mme Martine Daugreilh) (p. 5089).

Banques et établissements financiers : prêts conventionnés (p. 5088).

Collectivités locales : participation financière (MM. Guy Malandain, Jean Royer) (p. 5083, 5091).

Communes :
- Clermont-Ferrand : démission de M. Quilliot (M. Claude Barate) (p. 5092) ;
- Tours (M. Jean Royer) (p. 5090).

Départements :
- Alpes-Maritimes : coût du foncier (Mme Martine Daugreilh) (p. 5090) ;
- Calvados (M. François d'Harcourt) (p. 5082).

D.O.M. - T.O.M. :
- Guadeloupe (cyclone « Hugo ») : programme d'urgence (M. Ernest Moutoussamy) (p. 5087) ;
- ligne budgétaire unique : diminution des crédits (M. Jean-Paul Virapoullé, (p. 5081) ;
- résorption de l'habitat insalubre (R.H.I.) (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 5081).

Droit au logement et politique du logement (M. Claude Barate) (p. 5096).

Enseignement supérieur : étudiants : logement (M. Bernard Angels) (p. 5091).

Formation professionnelle et promotion sociale : stagiaires : logement (M. Jean Royer) (p. 5090).

Impôts et taxes :
- fiscalité immobilière (Mme Martine Daugreilh) (p. 5088) ;
- taxe additionnelle au droit de bail (T.A.D.B.) : réforme (Mme Martine Daugreilh) (p. 5088).

Logement intermédiaire et prêts locatifs intermédiaires (P.L.I.) (MM. Jacques Toubon, Eric Raoult) (p. 5092, 5093).

Logement social :
- financement : livret A (M. Jean Royer) (p. 5083, 5091) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (MM. François d'Harcourt, Guy Malandain, Claude Barate) (p. 5093) ;
- réhabilitation (p. 5095).

Rapport Lebègue (Mme Martine Daugreilh) (p. 5083, 5088).

Loyers (MM. Guy Malandain, Jean Oehler) (p. 5083).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (Mme Martine Daugreilh, MM. Claude Barate, Michel Giraud) (p. 5088, 5090, 5095).

Régions :
- Ile-de-France (M. Eric Raoult) (p. 5093) ;
- Nord - Pas-de-Calais : communes minières (MM. Marcel Wacheux, Umberto Battist) (p. 5090, 5095).

Secteur locatif privé (Mme Martine Daugreilh) (p. 5088).

Villes :
- centres-villes (M. Umberto Battist) (p. 5095) ;
- diversification de l'habitat (M. Eric Raoult) (p. 5093).

DEBRE (Bernard)

Député d'Indre-et-Loire

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7707).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059) [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **stationnement des gens du voyage (n° 2513)** [19 décembre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 avril 1991] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 1043) ; rejetée au scrutin public (p. 1054).

Principaux thèmes développés :

Généralités (p. 1043, 1044).

Centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) (p. 1045, 1046, 1047, 1050).

Conseil économique et social (avis) (p. 1045, 1046).

Fonction publique hospitalière : statuts, revalorisation (p. 1049).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé :
- autonomie (p. 1046, 1051) ;
- budget global et taux directeur (p. 1044) ;
- « productivité » (p. 1045).

Historique de la fonction hospitalière (p. 1043).

Infirmiers et infirmières (p. 1049).

Lois : rétroactivité (p. 1051).

Personnes âgées : hébergement dans les établissements de soins (critères de partage entre secteurs sanitaire et social) (p. 1044, 1050).

Santé publique :
- évaluation médicale (p. 1050, 1051) ;
- médecine d'urgence : service d'aide médicale urgente (S.A.M.U.) (p. 1049) ;
- planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 1045, 1046) ;
- prévention (p. 1051).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1045, 1046).

Sécurité sociale : dépenses de santé et consommation de soins (p. 1043).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé :

- chefs de service, chefs de départements (nomination) (p. 1048) ;
- services, départements, unités fonctionnelles (p. 1047, 1048).

Fait personnel : s'élève contre les propos du ministre relatifs à l'hôpital d'Amboise (p. 1061).

Rappel au règlement : lit l'article 58, alinéa 6, du règlement de l'Assemblée nationale « Toute attaque personnelle, toute interpellation de député à député, toute manifestation ou interruption troublant l'ordre sont interdites » et appelle au calme (p. 1186).

Discussion des articles [18, 19, 22, 25 et 29 avril 1991] :

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

- *défavorable* (p. 1403).

Article L. 711-3 du code de la santé publique (communication du dossier médical et information des personnes soignées) :

- *favorable* à l'amendement n° 234 de M. Jean-Michel Dubernard (de suppression) (p. 1411).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 221 (supprime la dissociation des activités d'enseignement et de recherche et concentre les activités de recherche sur les centres hospitaliers régionaux) : retiré (p. 1415).

Article L. 711-5 du code de la santé publique (coopération du service public hospitalier avec les autres acteurs du système de santé) :

- *son* amendement n° 222 (permet au service public hospitalier de participer, avec le concours du médecin traitant, à l'organisation de soins au domicile du malade) : devenu sans objet (p. 1417).

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *son* amendement n° 223 (supprime la référence à la population proche) : rejeté au scrutin public (p. 1422) ;
- *son* amendement n° 224 rectifié (définit la catégorie des centres hospitaliers régionaux universitaires) : retiré (p. 1422).

Article L. 711-8 du code de la santé publique (participation au service d'aide médicale urgente) :

- *défavorable* à l'amendement n° 567 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les hôpitaux de proximité ont un rôle déterminant dans l'accueil des urgences) (p. 1426) ;
- *son* amendement n° 225 (supprime les dispositions relatives à la compositions des services d'aide médicale urgente) : retiré (p. 1427) ;
- *son* amendement n° 226 (supprime les dispositions relatives à la composition des services d'aide médicale urgente) : retiré (p. 1427).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

Article L. 711-15 (création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :

Rappel au règlement : souligne que la discussion parlementaire est garante de la démocratie (p. 1451).

- *ses observations* sur l'amendement n° 603 du Gouvernement (dispose que la composition, les régles de fonctionnement et les compétences du haut comité hospitalo-universitaire sont fixées par décret) (p. 1452) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la fixation par décret de la composition et des règles de fonctionnement du haut comité hospitalo-universitaire).

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

- *défavorable* (p. 1456).

Article L. 712-1 du code de la santé publique (objet et révision de la carte sanitaire et des schémas d'organisation sanitaire) :

- *son* amendement n° 548 (impose la prise en compte des projets d'établissement) : vote réservé (p. 1467) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 365 de M. Jean-Luc Préel (soumet la procédure de révision de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire à des critéres restrictifs) (p. 1468).

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *favorable* à l'amendement n° 244 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les limites des régions sanitaires correspondent à celles des collectivités territoriales) (p. 1469) ;
- *son* sous-amendement n° 604 rectifié (exclut de la carte sanitaire les activités liées à la chirurgie ambulatoire et à l'hospitalisation à domicile) à l'amendement n° 212 de M. Léonce Deprez (exclut de la carte sanitaire les activités de soins se situant dans des domaines de pointe ou nécessitant des dispositions particulières dans l'intérêt de la santé publique) (p. 1471) : vote réservé (p. 1472) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;
- *favorable* à l'amendement n° 90 corrigé de la commission (exclut de la carte sanitaire les activités de soins se situant dans des domaines de pointe) (p. 1472).

Article L. 712-6 du code de la santé publique (composition et organisation du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) :

- *son* amendement n° 227 (supprime la représentation des usagers des institutions et des établissements de soins) : retiré (p. 1482).

Après l'article L. 712-6 du code de la santé publique :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 595 du Gouvernement (supprime la mention de l'agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale) à l'amendement n° 554 de M. Jacques Barrot (crée une commission régionale de l'évaluation médicale des établissements) (p. 1485).

Article L. 712-11 du code de la santé publique (régime dérogatoire des autorisations de regroupement d'établissements) :

- *son* amendement n° 229 (rend obligatoire l'autorisation de regroupement ou de reconversion lorsque les conditions requises sont remplies) : vote réservé (p. 1488) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de renouvellement) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 374 de M. Jean-Luc Préel (de suppression) (p. 1491) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 108 de la commission (généralise l'autorisation à durée déterminée) (p. 1493) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 109 de la commission (de précision) (p. 1493) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 110 de la commission (dispose que la durée de l'autorisation ne peut être inférieure à cinq ans sauf pour les activités de soins nécessitant des dispositions particulières dans l'intérêt de la santé publique) (p. 1493) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 378 de M. Jean-Luc Préel (dispose que l'autorisation est renouvelée par tacite reconduction sauf dans les cas où le représentant de l'Etat se prononce pour une révision de l'autorisation afin de tenir compte des évolutions de la carte sanitaire) (p. 1494, 1495).

Article L. 712-15 du code de la santé publique (périodicité de l'examen des demandes d'autorisation ou de renouvellement) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 113 de la commission (dispose que les comités émettent un avis aprés avoir entendu le représentant désigné par la personne intéressée) (p. 1503).

Article L. 712-16 du code de la santé publique (procédure d'attribution ou de renouvellement des autorisations) :

- *favorable* à l'amendement n° 252 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que l'autorisation est donnée ou renouvelée par le président de la région) (p. 1504) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de M. Claude Wolff (dispose que le représentant désigné par la personne morale promotrice du projet est entendu, sur sa demande, par le comité régional ou national de l'organisation sanitaire et sociale) : vote réservé (p. 1504) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 230 (dispose que le représentant désigné par la personne morale promotrice du projet est entendu, sur sa demande, par le comité régional ou national de l'organisation sanitaire et sociale) : vote réservé (p. 1504) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 580 de M. Christian Estrosi (dispose que le représentant désigné par la personne morale promotrice du projet est entendu, sur sa demande, par le comité régional ou national de l'organisation sanitaire et sociale) : vote réservé (p. 1504) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-8 du code de la santé publique (projets soumis à autorisation) :

- *son* amendement n° 231 (précise que le comité régional de l'organisation sanitaire et sociale émet un avis au vu des observations formulées par le représentant de l'Etat et par l'établissement ou le service concerné) : vote réservé (p. 1506) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 382 de M. Jean-Luc Préel (précise que le comité régional de l'organisation sanitaire et sociale émet un avis au vu des observations formulées par le représentant de l'Etat et par l'établissement ou le service concerné) : vote réservé (p. 1506) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 corrigé de M. Claude Wolff (dispose que le comité régional de l'organisation sanitaire et sociale peut entendre le responsable de l'établissement sur la demande de ce dernier) : vote réservé (p. 1506) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 582 de M. Christian Estrosi (dispose que le comité régional de l'organisation sanitaire et sociale peut entendre le responsable de l'établissement sur la demande de ce dernier) : vote réservé (p. 1506) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 5 *(actions de coopération) :*

- *ses observations* (p. 1507).

Article L. 713-3 du code de la santé publique (modalités de représentation des établissements) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 441 de M. Jean-Jacques Jegou (dispose que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement sont membres de droit de la conférence interhospitalière de secteur) (p. 1509) ;

- *son* amendement n° 255 (dispose que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement assistent aux réunions de la conférence avec voix délibérative) : devenu sans objet (p. 1509) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 283 de Jean-Michel Dubernard (supprime les dispositions relatives à la représentation des établissements de soins privés) (p. 1509) ;

- *son* amendement n° 256 : devenu sans objet (p. 1510).

Article 6 *(codification et conventions de coopération) :*

- *ses observations* (p. 1510).

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin de faire le point avec son groupe avant l'examen de l'article 7 (p. 1511, 1512).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

- *défavorable* (p. 1530, 1531).

Article L. 714-1 du code de la santé publique (principes généraux) :

- *soutient* l'amendement n° 285 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les établissements publics de santé sont au plus régionaux ou interrégionaux mais non nationaux) : vote réservé (p. 1532) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 513 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les établissements publics de santé peuvent être régionaux) (p. 1532) ;

- *soutient* l'amendement n° 286 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les établissements publics de santé sont créés ou supprimés par le président de région après avis du conseil national de santé) : vote réservé (p. 1533) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 287 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les directeurs des établissements publics de santé sont nommés par le président de région) : vote réservé (p. 1533) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 455 rectifié de M. Jacques Barrot (établit un régime de contrôle *a posteriori* de l'Etat sur les établissements publics de santé et précise que leur objet principal n'est pas industriel ou commercial) (p. 1534) ;

- *soutient* l'amendement n° 288 de M. Jean-Michel Dubernard (soumet les établissements publics de santé à la tutelle de la région) : vote réservé (p. 1534) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *favorable* à l'amendement n° 571 de Mme Christine Boutin (de conséquence) (p. 1535) ;

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin de permettre au ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, de venir s'expliquer devant la représentation nationale au sujet de ses propos concernant le juge Jean-Pierre et l'attitude de l'opposition (p. 1535).

- *favorable* à l'amendement n° 572 de Mme Christine Boutin (prévoit la présence d'une infirmière libérale dans la composition du conseil d'administration des établissements publics de santé) (p. 1536) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 507 de M. Jean-Claude Boulard (introduit une représentation des usagers au sein du conseil d'administration des établissements comportant des unités de soins de longue durée) (p. 1537) ;

- *soutient* l'amendement n° 289 de M. Jean-Michel Dubernard (harmonise la répartition des diverses catégories au sein du conseil d'administration des établissements publics de santé) : vote réservé (p. 1537) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 120 de la commission (prévoit la représentation de la commune d'accueil de l'établissement public de santé au sein du conseil d'administration) (p. 1538) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 121 de la commission (introduit la représentation des professions paramédicales dans la composition des conseils d'administration des établissements publics de santé) (p. 1538) ;

- *son* amendement n° 258 (prévoit la présence d'un infirmier non hospitalier dans la composition des conseils d'administration des établissements publics de santé) : vote réservé (p. 1538) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 556 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la fixation par décret des modalités d'élection ou de désignation des membres du conseil d'administration) (p. 1539) ;

- *son* amendement n° 259 corrigé (attribue au conseil régional la désignation des présidents des conseils d'administration des établissements communaux et départementaux) : vote réservé (p. 1540) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 537 corrigé de Mme Elisabeth Hubert (dispose que la présidence du conseil d'administration des établissements communaux peut être assurée par un de ses membres autre que le maire) : vote réservé (p. 1540) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 447 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime la délégation permanente de la présidence du conseil d'administration par le maire ou le président du conseil général) (p. 1541) ;

- *soutient* l'amendement n° 291 de M. Jean-Michel Dubernard (de conséquence) : vote réservé (p. 1541) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 292 de M. Jean-Michel Dubernard (de conséquence) : vote réservé (p. 1542) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-3 du code de la santé publique (incompatibilités encourues par les membres du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 260 corrigé soutenu par M. Jean-Luc Préel (autorise l'ensemble des membres du personnel des établissements de soins privés assurant l'exécution du service public hospitalier à être membres du conseil d'administration d'un établissement public de santé) : vote réservé (p. 1542) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 342 de Mme Elisabeth Hubert (prévoit l'application de l'incompatibilité au président du comité de coordination de l'enseignement odontologique) : vote réservé (p. 1543) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-4 du code de la santé publique (attributions du conseil d'administration) :

- *son* sous-amendement n° 620 (dispose que le conseil d'administration délibère sur le projet infirmier présenté par le service infirmier) à l'amendement n° 449 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que le conseil d'administration délibère sur le projet médical rapporté par le président au comité médical de l'établissement et sur le projet d'établissement présenté par le directeur général) : vote réservé (p. 1546) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 562 de M. Robert Poujade (précise que le conseil d'administration délibère sur le projet d'établissement et le projet médical après avoir entendu le président de la commission médicale de l'établissement) à l'amendement n° 126 de la commission (dispose que le conseil d'administration délibère sur le contrat pluriannuel pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) : vote réservé (p. 1546) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *favorable* à l'amendement n° 450 de M. Jean-Pierre Foucher (prévoit la délibération du conseil d'administration sur le renouvellement des services ou des départements médicaux) (p. 1547) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 130 de la commission (dispose que le conseil d'administration délibère sur les modalités d'une politique d'intéressement) (p. 1555).

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 454 de M. Jacques Barrot (dispose que les délibérations soumises au représentant de l'Etat sont réputées approuvées si celui-ci n'a pas fait connaître son opposition dans un délai de six mois) (p. 1558) ;

- *son* amendement n° 549 (dispose que le représentant de l'Etat peut annuler une délibération qui entraînerait des dépenses supérieures à celles qui ont été votées par le conseil d'administration) : vote réservé (p. 1559) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 614 du Gouvernement (de conséquence) (p. 1560).

Article L. 714-7 du code de la santé publique (procédure d'élaboration du budget) :

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin de permettre à l'opposition de se concerter (p. 1563).

- *son* amendement n° 261 corrigé (supprime le vote du budget par groupes fonctionnels de dépenses) : vote réservé (p. 1565) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-8 du code de la santé publique (procédure en cas de désaccord entre le conseil d'administration et l'autorité de tutelle sur le montant et la répartition des dépenses budgétaires) :

- *son* amendement n° 550 (de conséquence) : vote réservé (p. 1568) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 551 (supprime l'intervention de la chambre régionale des comptes) : vote réservé (p. 1568) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-13 du code de la santé publique (attributions du directeur) :

- *favorable* à l'amendement n° 396 de M. Jean-Luc Préel (dispose que le directeur informe le conseil d'administration lorsqu'il procède à des virements de crédits excédant le dixième des autorisations de dépenses des comptes concernés) (p. 1571).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (institution, composition et attributions de la commission médicale d'établissement) :

- *favorable* à l'amendement n° 307 de M. Jean-Michel Dubernard (crée une commission de soins) (p. 1574) ;

- *son* amendement n° 552 (précise que la commission médicale d'établissement est consultée sur les programmes d'investissements relatifs aux travaux et équipements lourds) : vote réservé (p. 1576) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-18 du code de la santé publique (attributions du comité technique d'établissement) :

- *son* amendement n° 262 (substitue aux mots « services des départements et des fédérations » les mots « structures de l'établissement ») : vote réservé (p. 1581) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-19 du code de la santé publique (renvoi au règlement des modalités d'application des articles L. 714-17 et L. 714-18) :

Rappel au règlement : déclare que le Gouvernement a recours à des artifices de procédure afin de masquer son absence de majorité et sa confusion (p. 1588).

Article L. 714-26 du code de la santé publique (institution et attributions du service de soins infirmiers) :

- *son* amendement n° 278 (dispose que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement consultent le service de soins infirmiers) : vote réservé (p. 1592) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements privés qui assurent l'exécution du service public hospitalier ou sont associés à son fonctionnement) :*

Article L. 715-6 du code de la santé publique (obligations des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 279 (supprime les dispositions relatives au respect des obligations de service public des établissements de soins privés admis à assurer l'exécution du service public hospitalier) : vote réservé (p. 1596) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 11 *(établissements de soins privés ne participant pas au service public hospitalier) :*

Article L. 715-12 du code de la santé publique (conférence médicale) :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 625 du Gouvernement (dispose que la conférence médicale donne aussi

son avis sur l'élaboration des prévisions annuelles d'activité de l'établissement) à l'amendement n° 462 de M. Edouard Landrain (dispose que la conférence médicale donne son avis sur la politique médicale de l'établissement) (p. 1599).

Article 16 *(échanges d'informations entre l'Etat et les organismes de sécurité sociale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 197 de la commission (dispose que les modalités d'application du texte seront fixées par décret en Conseil d'Etat) (p. 1607).

Article 22 *(régime applicable aux structures de soins alternatives à l'hospitalisation déjà installées) :*

- *son* amendement n° 280 (supprime la référence à la date du 1er janvier 1989) : rejeté (p. 1610).

Après l'article 27 :

Rappel au règlement : souligne le caractère paradoxal de la procédure de discussion du projet de loi portant réforme hospitalière qui va obliger l'Assemblée à se prononcer sur des amendements de dernière minute émanant du Gouvernement (p. 1778).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-20 du code de la santé publique (services, départements et unités fonctionnelles) :

- *son* amendement n° 263 (dispose que les établissements publics de santé, autres que les hôpitaux locaux, sont organisés en services et que le conseil d'administration arrête l'organisation des établissements) (p. 1780) : vote réservé (p. 1783) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin d'étudier une modification du texte qui vient d'être proposée par le Gouvernement (p. 1783).

- *son* sous-amendement n° 629 (précise que le département est une structure fédérative volontaire de services) à l'amendement n° 483 de M. Jean-Pierre Foucher (définit le service et le département) (p. 1784) : vote réservé (p. 1785) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 627 du Gouvernement (définit les unités fonctionnelles) (p. 1786) ;

- *favorable* à l'amendement n° 486 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime le caractère exceptionnel de la constitution d'un service ou d'un département en une seule unité fonctionnelle) (p. 1788).

Article L. 714-21 du code de la santé publique (mode de nomination des chefs de service ou de département) :

- *son* amendement n° 264 (supprime les dispositions relatives à la nomination des chefs de service) : vote réservé (p. 1788) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 312 de M. Jean-Michel Dubernard (établit les modalités de nomination des chefs de service) (p. 1789) : vote réservé (p. 1789) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 566 de M. Robert Poujade (de précision) : vote réservé (p. 1789) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 265 (supprime les dispositions relatives aux modalités de nomination des chefs de département) : vote réservé (p. 1789) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 313 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les modalités d'application du texte seront fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1789) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 159 de la commission (dispose que la commission médicale d'établissement siège en formation restreinte limitée aux praticiens hospitaliers lorsqu'elle donne un avis sur la nomination du chef de département) (p. 1789) ;

- *son* amendement n° 266 (de conséquence) : vote réservé (p. 1790) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 267 (précise que, dans les centres hospitaliers régionaux ayant passé une convention avec une unité de formation et de recherches médicales, les chefs de service doivent être professeur d'université-praticien hospitalier) : vote réservé (p. 1790) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 268 (rédactionnel) : vote réservé (p. 1791) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 344 corrigé de Mme Elisabeth Hubert (supprime la reconnaissance explicite de l'originalité de la psychiatrie) : vote réservé (p. 1791) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 314 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres : vote réservé (p. 1791) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 269 (supprime les dispositions relatives à la cessation des fonctions hospitalières exercées par les professeurs des universités-praticiens hospitaliers) : vote réservé (p. 1792) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 544 de M. Jean Royer (supprime les dispositions relatives à la cessation des fonctions hospitalières exercées par les professeurs des universités-praticiens hospitaliers) : vote réservé (p. 1792) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 272 (attribue aux professeurs des universités-praticiens hospitaliers des missions d'évaluation) (p. 1792) : retiré (p. 1793) ;

- *son* amendement n° 273 (dispose qu'il n'est pas fait obstacle à la poursuite par les consultants en activité de leurs fonctions hospitalières jusqu'au terme de la prolongation qui leur a été accordée) : retiré (p. 1793).

Article L. 714-22 du code de la santé publique (institution, composition et attributions du conseil de service ou de département) :

- *soutient* l'amendement n° 315 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les modalités d'application du texte seront fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1793) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 274 de M. Jean-Yves Chamard (précise que le conseil de service ou de département favorise les échanges d'informations, notamment celles ayant trait aux moyens afférents au service) : retiré (p. 1794) ;

- *soutient* l'amendement n° 316 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que le conseil de service ou de département fait des propositions sur l'utilisation des fonds dégagés pour l'intéressement du personnel du service ou du département) : vote réservé (p. 1795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-23 du code de la santé publique (attributions des chefs de service ou de département) :

- *soutient* l'amendement n° 345 de Mme Elisabeth Hubert (précise que le chef de service ou de département agit en concertation avec les médecins titulaires du service ou du département) : vote réservé (p. 1795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 275 (dispose que le rapport d'activité et d'évaluation est établi périodiquement) (p. 1796) : vote réservé (p. 1797) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 317 de M. Jean-Michel Dubernard (donne une périodicité annuelle au rapport d'activité et d'évaluation) (p. 1796) : vote réservé (p. 1797) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-24 du code de la santé publique (modalités d'organisation des unités fonctionnelles) :

- *son* amendement n° 276 (de suppression) (p. 1797) : vote réservé (p. 1798) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 619 du Gouvernement (permet aux praticiens hospitalo-universitaires temporaires d'être responsables d'unités fonctionnelles) (p. 1799) ;

- *soutient* l'amendement n° 346 de Mme Elisabeth Hubert (supprime la définition par le chef de service ou de département de l'organisation générale dans le cadre de laquelle l'unité fonctionnelle est dirigée) : vote réservé (p. 1799) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 166 de la commission (précise qu'un praticien hospitalier peut être chargé de plusieurs unités fonctionnelles à titre exceptionnel) (p. 1800).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (possibilité de créer des fédérations) :

- *son* amendement n° 277 (de suppression) (p. 1801) : vote réservé (p. 1802) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 501 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que les résultats financiers peuvent être réaffectés à la fédération) (p. 1803) ;

- *soutient* l'amendement n° 319 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Après l'article L. 714-25 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 628 du Gouvernement (autorise, par dérogation, le conseil d'administration d'un établissement public de santé à décider de l'organisation des soins et du fonctionnement médical de l'établissement) (p. 1804).

Article 12 *(suite)* précédemment réservé *(expérimentations et dispositions diverses) :*

Après l'article L. 716-2 du code de la santé publique :

- *ses observations* sur l'amendement n° 465 de M. Jean-Pierre Foucher (établit une procédure expérimentale de nomination et de renouvellement des chefs de service des établissements non universitaires) (p. 1806).

Après l'article 25 *(suite) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 205 de la commission (prévoit la délibération obligatoire du conseil d'administration des établissements de soins publics sur la création des unités fonctionnelles) (p. 1808).

Après l'article 26 :

- *défavorable* à l'amendement n° 630 du Gouvernement (applique les dispositions relatives au mode de nomination des chefs de service ou de département aux professeurs des universités-praticiens hospitaliers qui atteignent la limite d'âge fixée pour les praticiens hospitaliers après le 30 septembre 1993) (p. 1808).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [3 juillet 1991] :

Budget global (p. 3943).

Centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) (p. 3943).

Crise des hôpitaux (p. 3943).

Santé publique : système de santé (p. 3944).

Secteur privé (p. 3943).

Structures médicales : services, départements, unités fonctionnelles (p. 3943).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 2721) : rejetée au scrutin public (p. 2725).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 2721, 2722).

Caisses de sécurité sociale : déficit et solutions (p. 2723).

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 2722).

Emploi : chômage : coût financier (p. 2723).

Hôpitaux et cliniques :
- budget global (p. 2723) ;
- reconversion (p. 2723, 2724).

Santé publique : système de santé : dégradation (p. 2722).

Tiers payant (p. 2724).

Rappel au règlement : constate, au vu du scrutin sur la question préalable, que son opinion est largement partagée par l'opposition (p. 2725).

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

Article L. 162-14-1 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *son* amendement n° 61 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (précise que, outre les directeurs de laboratoire, les organisations syndicales nationales doivent être représentatives des biologistes hospitaliers exerçant une activité libérale) : vote réservé (p. 2789) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821) ;

- *son* amendement n° 57 (prévoit la possibilité de modifier le montant total des frais d'analyses et examens de laboratoire pris en charge par les régimes d'assurance maladie pour faire face à des dépenses de santé rendues nécessaires par une situation imprévue) : vote réservé (p. 2791) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article L. 162-14-4 du code de la sécurité sociale (dispositions applicables à défaut d'accord, de convention ou d'annexe à la convention) :

- *son* amendement n° 62 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (introduit la consultation du comité professionnel national de la biologie dans la procédure applicable à défaut de la signature de la convention) : vote réservé (p. 2795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article 5 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

Article L. 162-22-2 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Marc Laffineur (dispose que l'accord fixe la liste des actes exploratoires telle que définie par les parties conventionnelles et les tarifs y afférents) (p. 2806) : vote réservé (p. 2807) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1991] :

Caisses de sécurité sociale : déficit et solutions (p. 3710, 3711).

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 3711).

Emploi : chômage : coût financier (p. 3710).

Hôpitaux et cliniques : reconversion (p. 3711).

Personnes âgées : dépendance (p. 3711).

Santé publique : système de santé : dégradation (p. 3711).

Tiers payant (p. 3711).

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *son* sous-amendement n° 23 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (précise que les organisations syndicales doivent être représentatives des biologistes hospitaliers exerçant une activité libérale) à l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3717) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735) ;
- *son* sous-amendement n° 27 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (redéfinit la procédure applicable à défaut de signature ou d'approbation de la convention ou de l'avenant dans les délais prévus) à l'amendement n° 8 de la commission : vote réservé (p. 3719) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735).

Article 5 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *son* sous-amendement n° 31 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (dispose que l'accord fixe la liste des actes exploratoires et les tarifs y afférents) à l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3721) : vote réservé (p. 3722) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Hôpitaux et cliniques : budget global (p. 4144).

Médicaments :
- Agence du médicament : missions et statut (p. 4144) ;
- Agence du médicament : subvention de l'Etat (p. 4144).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4144).

Sécurité sociale :
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4144, 4145) ;
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : enveloppe globale, taux directeur, objectifs chiffrés (p. 4145).

Rappel au règlement : condamne les propos de Mme Denise Cacheux sur les médecins et les visiteuses médicales [4 octobre 1991] (p. 4183).

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Article 2 *(détermination d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments remboursés et fixation contractuelle du prix desdits médicaments) :*

Article L. 162-18 du code de la sécurité sociale (détermination négociée d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments) :

- *défavorable* à l'amendement n° 172 du Gouvernement (établit le régime juridique du Comité du médicament) (p. 4186).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Discussion des articles [10 décembre 1991] :

Article 6 précédemment réservé *(modification de la réforme hospitalière à la suite de la décision du Conseil constitutionnel du 22 juillet 1991) :*

- *son* amendement n° 78 (supprime les dispositions relatives aux chefs de service et aux chefs de département) : rejeté (p. 7514) ;
- *son* amendement n° 80 (rend les avis du conseil d'administration et de la commission médicale d'établissement exclusifs de tout autre avis dans la procédure de nomination des chefs de service et de département) (p. 7515) : adopté (p. 7516) ;
- *son* amendement n° 79 (supprime les dispositions relatives à l'application de la présente loi au renouvellement des chefs de service déjà nommés) : retiré (p. 7516) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. Philippe Legras (impose l'avis préalable de la commission nationale compétente à toute décision de non-renouvellement) (p. 7517) ;
- *son* amendement n° 81 (dispose que les chefs de service doivent être professeurs d'université-praticiens hospitaliers dans les centres hospitaliers régionaux ayant passé une convention avec une unité de formation et de recherches médicales) : rejeté (p. 7518).

DEBRE (Jean-Louis)

Député de l'Eure

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Louis de Broissia tendant à inclure dans le code pénal des mesures répressives à l'égard des directeurs de messageries roses coupables d'outrages aux bonnes mœurs par la voie de services télématiques (n° 1739) [18 avril 1991] (p. 1430).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Bernard Pons et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter l'article L. 52-1 du code électoral afin d'étendre au Gouvernement l'interdiction des campagnes de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité (n° 1824) [18 avril 1991] (p. 1430).

Rapporteur de la proposition de loi constitutionnelle de M. Etienne Pinte tendant à compléter l'article 61 de la Constitution (n° 1902) [18 avril 1991] (p. 1430).

Rapporteur de sa proposition de loi et plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer les garanties des personnes inculpées et à compléter l'article 11 du code de procédure pénale (n° 1974) [2 mai 1991] (p. 1998).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Rapporteur de sa proposition de loi organique tendant à modifier la composition du Conseil supérieur de la magistrature ainsi que le mode de désignation de ses membres (n° 2035) [30 mai 1991] (p. 2487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaires (n° 1951) [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8580).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jacques Chirac et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter l'article L. 1er du code de la route afin d'étendre, sous certaines conditions, les mesures relatives à la lutte contre l'alcoolisme au volant, à la conduite automobile sous l'influence de drogues illicites (n° 2165) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jacques Godfrain tendant à aggraver les peines en matière de contrefaçon des moyens de paiement (n° 2203) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Rapporteur de la proposition de loi de Mme Roselyne Bachelot, tendant à modifier l'article L. 113-1 et à supprimer l'article L. 132-7 du code des assurances en ce qui concerne les risques garantis par l'assurance-vie en cas de décès par suicide (n° 2267) [21 novembre 1991] (p. 6472).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code

électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337) [*J.O.* du 21 décembe 1991] (p. 16755).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à renforcer les **garanties des personnes inculpées** et à compléter l'article 11 du code de procédure pénale **(n° 1974)** [17 avril 1991].

Proposition de loi organique tendant à modifier la **composition du Conseil supérieur de la magistrature** ainsi que le **mode de désignation de ses membres (n° 2035)** [14 mai 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Affaire Urba-Gracco :** indépendance de la justice ; dessaisissement d'un juge d'instruction ; respect des procédures par le juge ; financement des partis politiques [10 avril 1991] (p. 1013, 1014, 1015).

- **Situation en Corse :** terrorisme : assassinats ; listes électorales : refonte ; lois républicaines ; urbanisme sauvage : décision judiciaire : destruction des constructions illicites [27 novembre 1991] (p. 6660, 6661).

à un ministre :

- **Fonctionnaires et agents publics** [2 mai 1991] :

Communautés européennes : droit communautaire : conséquences sur la fonction publique française (p. 1983).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [3 avril 1991] :

Article 24 *(consultation et pouvoir de proposition de l'Assemblée) :*

- *son* amendement n° 139 soutenu par M. Pierre Pasquini (autorise l'Assemblée à saisir pour avis le Conseil d'Etat de ses propositions) (p. 715) : rejeté au scrutin public (p. 716).

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [9 et 25 avril 1991] :

Article 13 *(principes de saisissabilité des biens du débiteur) :*

- *son* amendement n° 118 soutenu par M. Pierre Mazeaud (prévoit que les modalités des saisies sur créances conditionnelles ou à terme seront fixées par décret pris en Conseil d'Etat) : rejeté (p. 997).

Article 18 *(mission des agents chargés de l'exécution) :*

- *son* amendement n° 88 soutenu par M. Patrick Devedjian (prévoit que, en cas d'insolvabilité du débiteur, le refus d'exécuter par l'huissier soit porté en marge du titre exécutoire permettant d'interrompre le délai de prescription) : retiré (p. 999).

Article 20 *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *son* amendement n° 89 soutenu par M. Pierre Mazeaud (permet au débiteur qui, sous huit jours, remet une déclaration sur l'honneur de ses biens, titres et valeurs d'éviter d'autres frais lors de la saisie-vente) : retiré (p. 1000).

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 90 soutenu par M. Patrick Devedjian (établit lors de la saisie, après ouverture des portes, un gardien au procès-verbal de l'huissier, indépendant de ce dernier et du créancier poursuivant) : rejeté (p. 1002).

Article 31 *(prise en charge des frais de l'exécution) :*

- *son* amendement n° 91 soutenu par M. Jean-Pierre Philibert (précise que les frais de première réclamation - entrepris sans titre exécutoire - sont à la charge du créancier et que les frais ultérieurement engagés sont provisoirement à la charge du créancier, qui peut demander au juge de l'exécution de les imputer au nom du débiteur) : rejeté (p. 1005).

Article 38 *(mission du ministère public) :*

- *son* amendement n° 92 soutenu par M. Pierre Mazeaud (rédactionnel) : rejeté (p. 1744) ;

- *son* amendement n° 93 soutenu par M. Pierre Mazeaud (prévoit la fixation par décret en Conseil d'Etat d'un délai au-delà duquel la réquisition du procureur de la République sera considérée comme infructueuse) : adopté après modifications (p. 1744) ; supprimé en seconde délibération (p. 1770).

Après l'article 42 :

- *son* amendement n° 94 corrigé soutenu par M. Pierre Mazeaud (impute à la charge du débiteur les frais de saisie dès lors que la procédure est justifiée) : rejeté (p. 1747).

Article 46 *(obligations spécifiques de l'établissement bancaire, tiers saisi) :*

- *son* amendement n° 95 soutenu par M. Pierre Mazeaud (prévoit que, lorsque le tiers s'oppose à la saisie ou à la communication de ses références bancaires, il en est référé au juge de l'exécution, cependant qu'il est sursis à la saisie) : retiré (p. 1749).

Article 49 *(vente amiable et vente aux enchères publiques) :*

- *son* amendement n° 96 corrigé (précise le point de départ du délai d'un mois durant lequel le débiteur peut procéder à une vente volontaire de ses biens) : retiré (p. 1753).

Article 70 *(paiement des frais) :*

- *son* amendement n° 97 soutenu par M. Patrick Devedjian (prévoit la condamnation à réparation du créancier en cas de mainlevée ordonnée par le juge) : rejeté (p. 1763).

Article additionnel avant l'article 77 A :

- *son* sous-amendement n° 101 corrigé (rédactionnel) à l'amendement n° 74 de la commission (impute les frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire à la charge du créancier) (p. 1763) : devenu sans objet (p. 1764) ;

- *son* sous-amendement n° 102 corrigé (rédactionnel) à l'amendement n° 74 de la commission : devenu sans objet (p. 1764) ;

- *son* sous-amendement n° 103 corrigé (rédactionnel) à l'amendement n° 74 de la commission : devenu sans objet (p. 1764).

Après l'article 77 B :

- *son* amendement n° 99 rectifié soutenu par M. Patrick Devedjian (modifie la compétence territoriale des huissiers de justice) : rejeté (p. 1765).

Article 79 *(avis à tiers détenteur) :*

- *son* amendement n° 98 soutenu par M. Patrick Devedjian (organise les conditions de l'attribution immédiate de la créance saisie-arrêtée) : adopté aprés modifications (p. 1767).

Après l'article 89 :

- *son* amendement n° 100 (précise le droit en matière de chèques impayés) : retiré (p. 1769).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture :

Discussion des articles [29 et 30 avril 1991] :

Article 1er *(affirmation de l'aide à l'accès à la justice et de l'aide à l'accès au droit) :*

Rappel au règlement : conteste la façon dont la séance est présidée et la « partialité » du vice-président (p. 1882).

Article 18 *(possibilité de demander le bénéfice de l'aide juridictionnelle en cours d'instance) :*

- *son* amendement n° 87 (précise que la demande d'aide juridictionnelle ne peut pas retarder la procédure) : rejeté (p. 1903).

Article 28 *(continuité de la défense en cas d'appel) :*

- *son* amendement n° 89 (propose que le bénéficiaire justifie son refus de conserver en appel le même avocat et que l'avocat motive son refus de continuer à défendre en appel la personne qu'il a défendue en première instance) (p. 1906) : rejeté (p. 1907).

Article 31 *(indemnisation des autres professionnels du droit) :*

- *son* amendement n° 94 soutenu par M. Jacques Toubon (dispose que les auxiliaires de justice peuvent s'adresser directement à la partie condamnée aux dépens et non bénéficiaire de l'aide juridictionnelle pour recouvrer les honoraires auxquels ils peuvent prétendre) : retiré (p. 1915).

Article 32 *(caractère exclusif de la contribution due à l'auxiliaire de justice au titre de l'aide juridictionnelle totale) :*

- *son* amendement n° 96 soutenu par M. Serge Charles (précise que toute stipulation contraire à l'article est interdite) : adopté (p. 1916).

Article 33 *(déduction des honoraires, émoluments et provisions reçus avant l'admission à l'aide juridictionnelle totale) :*

- *son* amendement n° 97 soutenu par M. Serge Charles (limite les sommes prises en compte aux seuls émoluments ou honoraires perçus par l'auxiliaire de justice) : adopté (p. 1916).

Article 36 *(réclamation d'honoraires en cas de retour à meilleure fortune par suite du gain du procès) :*

- *son* amendement n° 101 (dispose que l'avocat ne peut demander ses honoraires qu'après que la décision eut été effectivement exécutée) : rejeté (p. 1928).

Article 39 *(frais couverts par l'aide juridictionnelle) :*

- *son* amendement n° 104 : satisfait (p. 1929).

Article 42 *(condamnation aux dépens du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle) :*

- *son* amendement n° 107 (précise que la décision du juge de laisser une partie des dépens à la charge de l'Etat doit être motivée) (p. 1929) : rejeté (p. 1930).

Article 43 *(condamnation aux dépens de l'adversaire du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle partielle) :*

- *son* amendement n° 108 (limite la portée du 1er alinéa aux seules instances civiles, dispose que la partie condamnée rembourse au bénéficiaire du jugement les sommes exposées non comprises dans les dépens et prévoit, pour l'ensemble des remboursements, un barème établi par décret en Conseil d'Etat) : rejeté (p. 1930) ;

- *soutient* l'amendement n° 148 de M. Pierre Mazeaud (limite la portée du 1er alinéa aux seules instances civiles, dispose que la partie condamnée rembourse au bénéficiaire du jugement les sommes exposées non comprises dans les dépens et prévoit, pour l'ensemble des remboursements, un barème établi par décret en Conseil d'Etat) : rejeté (p. 1930) ;

- *son* amendement n° 109 (dispose que, lorsqu'une affaire est terminée avant le jugement au fond ou qu'une transaction intervient avec le concours de l'avocat, l'auxiliaire de justice reçoit la moitié des émoluments prévus à l'article 31) : retiré (p. 1932) ;

- *son* amendement n° 110 soutenu par M. Serge Charles (de précision) : adopté (p. 1933).

Article 44 *(remboursement en cas de retour à meilleure fortune) :*

- *son* amendement n° 113 soutenu par M. Serge Charles (propose que le remboursement des sommes exposées par l'Etat au titre de l'aide juridictionnelle puisse être prélevé sur les sommes encaissées lors de l'exécution forcée) : adopté (p. 1934).

Article 65 *(mesures d'application) :*

- *son* amendement n° 121 soutenu par M. Jacques Toubon (dispose que le décret fixe également les modalités de la répétibilité) : adopté (p. 1956).

- Proposition de loi de MM. Laurent Fabius, Jean Auroux, Bernard Pons, Charles Millon et Pierre Méhaignerie, tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (n° 1951).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Commissions d'enquête et de contrôle : publicité des débats (p. 2106).

Contrôle parlementaire (importance) (p. 2105).

Conditions de travail :
- groupe de travail pour la modernisation (p. 2106) ;
- organisation : réformes mises en œuvre et nouvelles propositions (p. 2106).

Opposition : droits (respect) (p. 2105).

- Proposition de résolution de M. Jean Auroux et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République (n° 2013).

Discussion de l'article unique [14 mai 1991] :

Article unique *(décide la création d'une commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République) :*

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Philippe Auberger (propose que le champ d'investigation de la commission d'enquête s'étende au-delà du 1er septembre 1990) : adopté au scrutin public (p. 2121).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Questions* [28 octobre 1991] :

Collectivités locales et finances locales : commune de Verneuil-sur-Seine : condamnation financière par le Conseil d'Etat : aide de l'Etat et éligibilité à la dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) (p. 5197).

Délinquance et criminalité : commune d'Evreux : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (p. 5192).

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1991] :

Justice :
- départementalisation : projet (p. 6009) ;
- greffiers (p. 6008, 6009) ;
- moyens immobiliers et matériels (p. 6008, 6009).

Magistrature :
- Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) (p. 6008) ;
- effectifs et recrutement (p. 6008, 6009) ;
- rémunérations (p. 6008).

Ministère de la justice :
- budget : priorité gouvernementale (p. 6008, 6009) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 6008, 6009) ;
- modernisation et informatisation (p. 6008).

Tribunaux : accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement (p. 6008).

Questions :

Système pénitentiaire : centre de détention Saint-Mihiel (p. 6023).

Tribunaux : Evreux : besoins judiciaires (p. 6017).

- Projet de loi relatif à la sécurité des chèques et des cartes de paiement (n° 2293).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1991] :

Banques et établissements financiers : Banque de France : fichier des interdits bancaires ou judiciaires : consultation (p. 7085).

Chèques :

- chèques sans provision : système actuel de l'interdiction bancaire : insuffisances (p. 7084) ;
- chèques sans provision : projet de loi : interdiction bancaire, sanctions financières et dépénalisation (p. 7084, 7085) ;
- chèques sans provision : remboursement (p. 7085) ;
- garantie bancaire : montant (p. 7085) ;
- utilisation et impayés : accroissement (p. 7084).

Commerce et artisanat : chèques sans provision : principales victimes (p. 7084).

Justice : lenteurs et encombrement : classement sans suite des affaires de chèques sans provision (p. 7084).

Lois : loi sur la sécurité des chèques et des cartes de paiement : application : bilan fin 1992 (p. 7085).

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Article 2 *(art. 57-1 et 57-2 du décret du 30 octobre 1935) (définition de la carte de paiement ; irrévocabilité de l'ordre de paiement par carte) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 corrigé de M. Jean-Louis Masson (autorise le vendeur à répercuter le coût de la commission bancaire sur le montant d'un règlement par carte) : rejeté (p. 7091).

- Projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337).

Rapporteur suppléant.

Commission mixte paritaire [20 décembre 1991] :

Avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire :

Parlement : commission mixte paritaire : texte adopté (p. 8325).

Polynésie française : statut : suppression de l'article 3 du projet par la commission mixte paritaire (p. 8325).

DECAUX (Alain)

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Vial-Massat (Théo)* : libération des détenus politiques au Maroc :** droits de l'homme : libération des prisonniers politiques ; relations franco-marocaines ; déclarations de M. Dumas ; législation nouvelle : garde à vue limitée [17 avril 1991] (p. 1301, 1302).

- ***Rochebloine (François)* : reconstruction de l'école de Léninakan :** U.R.S.S. ; Arménie : séisme ; souscription nationale ; moyens financiers : subvention exceptionnelle [24 avril 1991] (p. 1684, 1685).

DEFONTAINE (Jean-Pierre)

Député du Pas-de-Calais

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission de la production et des échanges sur les **rejets de chlorures dans la Moselle (n° 2401)** [4 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Aménagement rural :** répartition de la population entre zones rurales et zones urbaines ; politique agricole commune (P.A.C.) : agriculture extensive ; Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : politique à l'égard des agriculteurs ; assises du monde rural : mai 1992 [4 décembre 1991] (p. 7124).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Elevage : crise de l'élevage bovin et mesures (p. 4961).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 4961).

DEHAINE (Arthur)

Député de l'Oise

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

DEHOUX (Marcel)

Député du Nord

(24e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. André Lajoinie tendant à créer une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics consacrés en France à la formation professionnelle, à l'insertion et à la promotion de l'emploi (n° 2006) [24 mai 1991] (p. 2301).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242) [*J.O.* du 22 novembre 1991] (p. 15261).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de résolution (n° 2006) de M. André Lajoinie tendant à créer une **commission d'enquête** sur les **fonds publics consacrés en France à la formation professionnelle, à l'insertion et à la promotion de l'emploi (n° 2070)** [30 mai 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 et 26 mars 1991] :

Communes : coopération intercommunale :
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 365) ;
- communautés urbaines, districts, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes (p. 365).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Santé publique : vaccinations : prise en charge (p. 4881).

Ville et aménagement du territoire. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Régions : Nord - Pas-de-Calais : création d'une zone d'entreprises dans le Valenciennois et le Sambravennois (p. 5052).

DELAHAIS (Jean-François)

Député de l'Isère

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [*J.O.* du 9 avril 1991] (p. 4751).

Cesse d'appartenir à la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [*J.O.* du 22 juin 1991] (p. 8139).

Rapporteur pour avis du projet de loi autorisant la ratification du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (ensemble huit protocoles), signé à Paris le 19 novembre 1990, ainsi que trois déclarations faites le même jour, deux déclarations faites le 14 juin 1991 et deux déclarations faites le 18 octobre 1991 (n° 2386) [12 décembre 1991] (p. 7710).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi (n° 2386) autorisant la ratification du **Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe** (ensemble huit protocoles), signé à Paris le 19 novembre 1990, ainsi que trois déclarations faites le même jour, deux déclarations faites le 14 juin 1991 et deux déclarations faites le 18 octobre 1991 **(n° 2456)** [11 décembre 1991].

Rapport d'information déposé au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur l'**Europe et la télévision à haute définition** (T.V.H.D.) **(n° 2457)** [11 décembre 1991].

QUESTIONS :

à un ministre :

- Industrie [10 octobre 1991] :

Energie : E.D.F. : hydraulique (p. 4414).

Régions : Rhône-Alpes (p. 4414).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mars 1991] :

Communes : gestion (notion de bonne ou de mauvaise gestion) (p. 150).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :
- communes bénéficiaires (p. 150) ;
- critères : 10 000 habitants (seuil) (p. 150, 151) ;
- critères : logement social (p. 150).

Politique économique : inégalités (p. 150).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Communes : coopération intercommunale :
- généralités (p. 365) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 365).

Impôts locaux : taxe professionnelle (spécialisation et harmonisation) (p. 365).

Discussion des articles [27 mars 1991] ; [8 avril 1991] :

Article 22 *(droit à l'information des conseillers municipaux et généraux) :*

- *son* sous-amendement n° 706 (ajoute au domaine sur lequel s'exerce le droit à l'information du conseiller municipal les affaires de la commune ayant fait l'objet d'un arrêté) à l'amendement n° 366 de M. Jean-Claude Mignon (dispose que le conseiller municipal a le droit d'être informé des affaires de la commune ayant fait ou faisant l'objet d'une délibération) (p. 472) : retiré (p. 473).

Article 57 *(régime fiscal des communautés de villes) :*

- *son* sous-amendement n° 701 rectifié soutenu par M. Bernard Derosier (prend comme année de référence pour le calcul de la compensation de taxe professionnelle l'année précédant la création de la communauté de villes) à l'amendement n° 319 de la commission (crée pour chaque communauté de villes une commission locale d'évaluation des transferts et inverse au profit des communes le mode de distribution de la taxe professionnelle) : adopté (p. 902).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Après l'article 56 :

- *son* amendement n° 279 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (prévoit que lorsqu'un établissement public de coopé-

ration se transforme en un autre établissement public de coopération, il suit les règles de création du nouvel établissement) (p. 6894) : adopté après modifications (p. 6895).

Article 56 *decies* supprimé par le Sénat *(transformation d'un établissement public de coopération intercommunale non doté d'une fiscalité propre) :*

- *son* amendement n° 339 (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : retiré (p. 6912).

Article 57 *(taxe professionnelle de zone et taux unique de taxe professionnelle) :*

- *ses observations* (p. 6917).

Après l'article 64 *bis* :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 233 de la commission (précise les quatre cas d'exonération du prélèvement destiné au financement de la D.D.R. en 1992) à l'amendement n° 10 du Gouvernement (prévoit un prélèvement sur l'évolution annuelle de la dotation de compensation de la taxe professionnelle afin d'assurer, au sein du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, le financement d'une dotation de développement rural - D.D.R.) (p. 6945).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1991] :

Bâtiment et travaux publics : participation des constructeurs à la diversité de l'habitat (P.D.H.) (p. 2357).

Communes : maires : rôle et compétences (p. 2357).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2357).

Logement et habitat :
- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2357) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 2357).

Politique foncière : proposition de loi relative à la maîtrise foncière urbaine et la diversification de l'habitat (p. 2357).

Villes et banlieues : généralités (p. 2356).

- Projet de loi autorisant la ratification du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (ensemble huit protocoles), signé à Paris le 19 novembre 1990, ainsi que trois déclarations faites le même jour, deux déclarations faites le 14 juin 1991 et deux déclarations faites le 18 octobre 1991 (n° 2386).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [12 décembre 1991] :

Désarmement conventionnel :
- équipements limités par le traité (E.L.T.) (p. 7670) ;
- parité : principe d'égalité entre les forces conventionnelles des deux alliances (p. 7669) ;
- quotas d'inspection (p. 7670) ;
- sous-zones concentriques : principe de limitations régionales (p. 7669, 7670) ;
- suffisance nationale : principe (p. 7669, 7670) ;
- vérifications : échanges d'informations et inspections sur place (p. 7669, 7670) ;
- Vienne : conférence sur le désarmement conventionnel (p. 7669).

Europe :
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : sommet de Paris : 19 novembre 1990 (p. 7669) ;
- évolution géopolitique : incertitudes (p. 7669).

France :
- exportations d'armements (p. 7671) ;
- Parlement français : ratification : « signal politique » international (p. 7670, 7671) ;
- quotas d'armement fixés par le traité (p. 7670).

Union soviétique :
- armements classiques : reconversion civile : perspectives (p. 7670) ;
- avenir institutionnel : incertitudes (p. 7670) ;
- Minsk : « engagement solennel » de l'Ukraine, de la Russie et de la Biélorussie : 8 décembre 1991 (p. 7670) ;
- unités exclues du champ d'application du traité (p. 7670).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 32 supprimé par le Sénat, précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle) :*

- *son* sous-amendement n° 321 (maintient intégralement la compensation pour les communes qui, à la suite d'une diminution importante de leurs bases de taxe professionnelle, bénéficient au titre de l'année en cours ou ont été bénéficiaires au cours de l'une des deux années précédentes d'une compensation relevant de la deuxième part du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle prévue par l'article 1648 B du code général des impôts) à l'amendement n° 78 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, maintient intégralement la compensation pour les communes comptant une forte proportion de logements sociaux par rapport à leur population et réduit le plafonnement de la réduction de la dotation de compensation des groupements de communes au prorata de leur population vivant dans des communes éligibles aux dotations de solidarité urbaine ou de solidarité Ile-de-France ou comptant une forte proportion de logements sociaux par rapport à leur population) (p. 7818) : non soutenu (p. 7819).

DELALANDE (Jean-Pierre)

Député du Val-d'Oise

(6e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (affaires sociales et intégration : personnes âgées) [9 octobre 1991] (p. 4394).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **favoriser l'emploi du personnel dans les familles** en leur accordant les **mêmes avantages fiscaux qu'aux entreprises (n° 1938)** [27 mars 1991].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 5 : **affaires socieles et intégration : personnes âgées (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Senté :** attitude du Gouvernement envers les professionnels de la santé ; remboursement des soins ; surconsommation médicale ; dépenses de santé : augmentation raisonnable [12 juin 1991] (p. 3014, 3015).

- **Emploi :** chômage : progression de 11 p. 100 en un an ; causes structurelles ; formations inadéquates ; entreprises : responsabilités sociales [27 novembre 1991] (p. 6659, 6660).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mars 1991] :

Article 20 *(participation des représentants des usagers au fonctionnement des services publics locaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 365 de M. Jean-Claude Mignon (de suppression) (p. 462) : rejeté (p. 464) ;
- *favorable* à l'amendement n° 559 de M. Pierre Micaux (étend la participation des usagers aux services publics exploités dans le cadre d'une gestion déléguée par voie de convention) repris par M. René Beaumont (p. 464).

Article 21 *(mise à disposition des services municipaux dans des annexes mobiles de la mairie ; utilisation des locaux communaux par les associations, syndicats et partis politiques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 560 de M. Pierre Micaux (de suppression) (p. 466).

Après l'article L. 318-2 du code des communes :

- *ses observations* sur l'amendement n° 505 de M. Xavier Dugoin (dispose que les groupes minoritaires peuvent sur demande disposer sans frais du prêt d'un local commun) (p. 468).

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Discussion des articles [23 avril 1991] :

Article 1er *(extension du délit d'abus de faiblesse) :*

- *son* amendement n° 82 soutenu par M. Jean-Paul Charié (élargit la notion d'abus de faiblesse aux cas de remise d'argent ou autres valeurs) (p. 1652) : adopté (p. 1653) ;
- *son* amendement n° 83 soutenu par M. Jean-Paul Charié (étend le délit d'abus de faiblesse aux offres d'avantages gratuits ou à des prix dérisoires sur le lieu de vente) : rejeté (p. 1656).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Age de la retraite (p. 2149).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 2149).

Emploi : chômage : conséquences sur les régimes de retraite (p. 2150).

Familles : familles nombreuses : avantages (p. 2150).

Financement (problème et solutions) (p. 2150).

Finances publiques : dette : résorption (p. 2150).

Gouvernement :
- attentisme (p. 2151) ;
- réflexion et dialogue (p. 2149, 2151).

Livre blanc (p. 2151).

Pensions de retraite : modalités de calcul et durée de cotisation (p. 2149).

Personnes âgées : taux d'activité (p. 2149).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17 octobre 1991] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 234 (institue la déductibilité de l'assiette de l'impôt sur le revenu pour l'emploi de personnel affecté à des tâches ménagères ou familiales dans la limite de 60 000 F) (p. 4624) : vote réservé (p. 4627) ; retiré (p. 4633) ;

Rappel au règlement : s'interroge sur le sort des amendements n°s 234, 108, 88 et 126 corrigé (p. 4632).

- *favorable* à l'amendement n° 194 de M. Edmond Alphandéry (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location de logements vacants depuis plus de six mois à la date du 1er octobre 1991 dans les communes de moins de 10 000 habitants et limite l'application de cette disposition à un logement par propriétaire) (p. 4635).

Deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (personnes âgées) [22 octobre 1991] :

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) : allocation différentielle et minimum vieillesse (p. 4826, 4827).

Personnes âgées :
- dépendance : prise en charge (p. 4826) ;
- gestion des âges (p. 4826) ;
- hospices : rénovation (p. 4825).

Retraites :
- âge de la retraite (p. 4826) ;
- financement (p. 4826) ;
- système de retraite : répartition-capitalisation (p. 4826).

Sécurité sociale : branche famille : excédents (p. 4825, 4826).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [31 octobre 1991] :

Allocation d'insertion : suppression (p. 5353).

Chômage : taux de chômage : situation et évolution (p. 5352).

Chômeurs de longue durée : insertion (p. 5352).

Emploi :
- emplois de proximité : réduction d'impôt (p. 5352) ;
- situation et évolution (p. 5352).

Enseignement : échec scolaire, deuxième chance (p. 5352).

Entreprises : charges sociales (p. 5353).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- crédits (p. 5352) ;
- programme des ministères : suppression (p. 5353).

Industrie : développement (p. 5353).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5352) ;
- crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 5352).

Participation : participation aux résultats (p. 5353).

DELATTRE (André)

Député du Nord

(13e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692) [*J.O.* du 26 mars 1991] (p. 4175).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DELATTRE (Francis)

Député du Val-d'Oise

(4e circonscription).

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [*J.O.* du 9 avril 1991] (p. 4751).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [*J.O.* du 22 juin 1991] (p. 8139).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaires (n° 1951) [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8580).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337) [*J.O.* du 21 décembre 1991] (p. 16755).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Indépendance des magistrats ; service public de la justice :** affaire Urba-Gracco ; dessaisissement d'un juge d'instruction ; réforme du Conseil supérieur de la magistrature : projet de loi ; budget de la justice : insuffisance [24 avril 1991] (p. 1673, 1674, 1675).

- **Chômage :** stages et emplois précaires ; chômage : coût social ; exo-jeunes : plan gouvernemental ; plan en faveur des P.M.E. - P.M.I. : apport de 12 milliards de F ; accords patronat-syndicat : 1 500 F par licenciement à la charge de l'employeur ; plan autoroutier [11 décembre 1991] (p. 7582, 7583).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 mars 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 92, 97, 99) : rejetée au scrutin public (p. 99).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire : taxe sur les bureaux en Ile-de-France (p. 95).

Communes : gestion (notion de bonne ou de mauvaise gestion) (p. 93).

Communes : inégalités et solidarité (p. 93).

Délinquance et criminalité (p. 93, 94).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France : conditions de mise en œuvre (p. 95).

Enseignement (p. 94).

Etat : rôle (p. 93, 94, 95).

Etrangers : immigration (p. 94).

Logement social (politique) (p. 95).

Politique économique :
- pouvoir d'achat (p. 95) ;
- « opération politicienne » constituée par le projet (p. 92).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris :
- schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (p. 93) ;
- solidarité : coopération intercommunale, péréquation financière et proposition du maire de Paris (p. 96, 97, 98).

Ville : politique (p. 93).

Discussion des articles [22 mars 1991] :

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *favorable* à l'amendement n° 143 de M. Serge Charles (dispose que la D.S.U. doit être affectée par les communes bénéficiaires à des opérations à caractère social) (p. 212) ;

- *son* amendement n° 29 (dispose que le comité des finances locales émettra un avis sur la répartition des crédits alloués à la D.S.U.) : vote réservé (p. 213) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 de M. André Santini (ajoute la part des dépenses à caractère social, culturel et sportif au sein du budget communal aux critères de répartition de la D.S.U.) (p. 213) : vote réservé (p. 214) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *soutient* l'amendement n° 31 de M. André Santini (précise que les crédits attribués au titre de la D.S.U. ne peuvent être affectés à des dépenses de personnel ou d'amortissement de la dette) (p. 216) : vote réservé (p. 217) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

Impôts : taxe professionnelle (p. 216).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 43 de M. Philippe Vasseur (institue une dotation de solidarité rurale) (p. 218) : vote réservé (p. 223) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

Groupe U.D.F. : ne prend pas part au vote bloqué (p. 224).

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 224).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 161 de M. Jean-Jacques Jegou (exclut de la définition du logement social les habitations donnant lieu à un surloyer) (p. 243) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de M. André Rossinot (dispose que les logements sociaux compris dans un quartier sous contrat D.S.Q. sont comptés deux fois pour le calcul du total des logements sociaux) : vote réservé (p. 245) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission des finances (dispose que les communes dont le nombre de logements sociaux est élevé et dont le potentiel fiscal est supérieur à la moyenne nationale contribuent au financement de la D.S.U.) (p. 246) ;

- *soutient* l'amendement n° 34 de M. André Santini (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre de résidences principales dans la commune) : vote réservé (p. 250) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 de M. André Rossinot (dispose que les logements sociaux compris dans un quartier sous contrat D.S.Q. sont comptés deux fois pour le calcul du total des logements sociaux) : vote réservé (p. 250) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission des finances (dispose que contribuent à la D.S.U. les communes dont le nombre de logements sociaux est élevé, et dont le potentiel fiscal est supérieur à la moyenne nationale) (p. 251).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 74 de M. Philippe Vasseur (précise le mode de financement de la dotation de solidarité rurale) : vote réservé (p. 252) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article 5 *(financement de la dotation de solidarité urbaine en 1991, 1992 et 1993) :*

- *soutient* l'amendement n° 36 de M. André Santini (modifie le régime transitoire de l'écrêtement) : vote réservé ; devenu sans objet (p. 254).

Avant l'article 7 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 157 de M. Serge Charles (supprime l'intitulé du titre II qui se réfère à la solidarité entre communes d'Ile-de-France) (p. 260) ;

Assemblée nationale (conditions de travail) (p. 260).

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) :*

Article L. 263-15 du code des communes :

- *favorable* à l'amendement n° 66 rectifié de M. Alain Richard (transforme la dotation de solidarité au concours particulier au sein de la D.G.F. et assure son financement par un prélèvement sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée aux communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 281) ;

Constitution : article 44, alinéa 3 (levée de la réserve) (p. 282).

- *favorable* à l'amendement n° 168 de M. Alain Richard (transforme la dotation de solidarité en concours particulier au sein de la D.G.F. et assure son financement par un prélèvement sur la D.G.F. des communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 281) ;

Constitution : article 44-3 (levée de la réserve) (p. 282).

Après l'article 7 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 138 du Gouvernement (reporte la mise en place du mécanisme de prélèvement au 1er avril 1992 et décide pour 1991 d'un prêt de la Caisse des dépôts, remboursable sur les ressources du fonds de solidarité) (p. 285).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 40 de M. André Santini (modifie la composition du comité des finances locales) : vote réservé (p. 288) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 1366).

Communes :
- gestion (notion de bonne ou mauvaise gestion) (p. 1366) ;
- insuffisance du projet (p. 1366).

Enseignement (p. 1367).

Logement social : politique (p. 1367).

Ordre public : gendarmerie et police (prévention) (p. 1367).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris :
- schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (p. 1366) ;
- solidarité : péréquation financière : fonds régional (création) (p. 1367).

Urbanisme : schéma directeur et « urbanisme administré » (p. 1366).

Ville : politique (nécessité) (p. 1367).

Rappel au règlement : constate qu'il n'y a plus de majorité à l'Assemblée nationale pour adopter les textes présentés par le Gouvernement et invite ce dernier à en tirer toutes les conséquences [23 avril 1991] (p. 1618).

- Proposition de résolution de M. Jean Auroux et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République (n° 2013).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [14 mai 1991] :

Assemblée nationale : proposition de loi sur la publicité des débats au sein des commissions d'enquête (p. 2118).

Commission d'enquête sur le financement des partis :
- composition (p. 2118) ;
- création : conditions et raisons politiques (p. 2118) ;
- interférence avec des procédures judiciaires en cours (interdiction) (p. 2118) ;
- période d'enquête : 1958-1990 (p. 2117) ;
- transparence des débats (p. 2118).

Financement des partis et des campagnes électorales :
- lois de 1988, 1989 et 1990 (p. 2117) ;
- parti socialiste : affaire Urba (p. 2117, 2118).

Discussion de l'article unique [14 mai 1991] :

Article unique *(décide la création d'une commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République) :*

- *son* amendement n° 2 soutenu par M. Charles Millon (propose que la commission d'enquête soit composée de vingt-cinq membres) (p. 2120) : rejeté au scrutin public (p. 2121) ;

- *son* amendement n° 3 soutenu par M. Philippe Auberger (propose que le champ d'investigation de la commission d'enquête s'étende au-delà du 1er septembre 1990) : adopté au scrutin public (p. 2121).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 2414).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 et 29 mai 1991] :

Communes : maires : rôle et compétences (p. 2337, 2338, 2339, 2415).

Enseignement : échec scolaire (p. 2415).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2337, 2338).

Etrangers : immigration (p. 2339).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage, formation par alternance (p. 2338, 2415).

Jeunes : malaise (p. 2338).

Justice : fonctionnement (p. 2338).

Logement et habitat :
- accession à la propriété (p. 2340) ;
- logement locatif privé : incitations (p. 2339) ;
- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation ;
- organismes d'H.L.M. (p. 2339, 2340).

Ordre public : sécurité (p. 2338).

Police : commissariats, effectifs (p. 2338, 2414, 2415).

Régions : Ile-de-France (p. 2415).

Salaires (p. 2338).

Villes et banlieues :
- généralités (p. 2337) ;
- centres-villes (p. 2340) ;
- villes nouvelles (p. 2338).

Zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.) : quartiers en difficulté et grands ensembles (p. 2337, 2340).

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 165 (réaffirme le rôle de la politique d'aménagement du territoire) : rejeté (p. 2430).

Article 1er *(égalité des droits entre les habitants des villes) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 114 de la commission des lois (précise que chaque quartier doit être intégré à la ville par les transports publics) à l'amendement n° 8 rectifié de la commission (précise les conditions de l'égalité des droits) (p. 2433) ;
- *son* amendement n° 166 (étend à tous, qu'ils résident en ville ou non, le droit à l'égalité dans le domaine du logement, de l'emploi et de la formation) (p. 2432) : devenu sans objet (p. 2434) ;

« Droit à la ville » : droit illusoire (p. 2433).

- *ses observations* sur l'amendement n° 245 de M. Jacques Brunhes (précise que l'Etat met en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de la loi) (p. 2435, 2436) ;

Etat : rôle (p. 2436).

Urbanisme ségrégatif (p. 2435).

- *favorable* à l'amendement n° 463 de M. Eric Raoult (ajoute le « droit à la sécurité dans la ville ») (p. 2437) ;

Ordre public : sécurité (p. 2437).

Article 3 *(construction de logements sociaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 397 de M. René Beaumont (de suppression) (p. 2440) : vote réservé (p. 2441) : retiré (p. 2442) ;

Logement et habitat :

- accession à la propriété (p. 2440) ;
- logement social (p. 2440).

Article 4 *(égalité des droits entre les habitants des villes) :*

- *son* amendement n° 167 : devenu sans objet (p. 2442).

Article 5 *(participation des habitants) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 12 de la commission (organise les modalités de la concertation) (p. 2444, 2445, 2446) ;

Concertation : conditions de vie des habitants (p. 2444, 2446).

Après l'article 5 :

- *son* amendement n° 226 (donne aux maires le pouvoir de disperser les personnes incitant à la consommation des stupéfiants sur les lieux publics et dans les établissements recevant des mineurs) (p. 2447) : retiré (p. 2450) ;

Communes : maire : pouvoirs de police (p. 2448).

Délinquance et criminalité : prévention (p. 2448).

Drogue : lutte (p. 2447, 2448).

Etrangers : mariage (p. 2449).

- *son* amendement n° 227 (permet au maire de surseoir à la célébration d'un mariage sur la sincérité duquel il éprouve une suspicion sérieuse) (p. 2450) : rejeté après rectification (p. 2451) ;

Communes : maire : pouvoirs (p. 2450).

Droit civil : vide juridique (p. 2450).

Mariage : mariages blancs (p. 2450).

- *son* amendement n° 228 (détermine les conditions de délivrance par les maires des certificats d'hébergement des étrangers) : rejeté (p. 2462) ;
- *son* amendement n° 487 (rend exécutoire l'arrêté de reconduite à la frontière dès lors qu'il est confirmé par le président du tribunal administratif) : rejeté (p. 2463).

Article 6 *(modification de l'article L. 110 du code de l'urbanisme) :*

- *son* amendement n° 229 (de précision) (p. 2463) : devenu sans objet (p. 2464) ;

Administration : services publics (p. 2463).

Article 7 *(modification de l'article L. 121-10 du code de l'urbanisme : équilibre entre la protection des espaces naturels et les besoins de l'urbanisation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (précise que les documents d'urbanisme doivent rationaliser, et non limiter, l'utilisation de l'espace) (p. 2464) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 274 de M. Michel Giraud (précise que les documents d'urbanisme doivent organiser une utilisation harmonieuse de l'espace, plutôt que limiter l'utilisation de l'espace) (p. 2464) ;

Aménagement du territoire : espace rural (p. 2464).

Après l'article 8 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 276 de M. Michel Giraud (prévoit que le schéma directeur de la région d'Ile-de-France est élaboré par le conseil régional de l'Ile-de-France en association avec l'Etat et les conseils généraux et adopté par le conseil régional après avis du Comité économique et social) (p. 2467) ;

Etat : compétences (p. 2467).

Régions : compétences (p. 2467).

Schéma Delouvrier : échec (p. 2467).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation (définition du programme local de l'habitat) :

- *son* amendement n° 168 (précise que les objectifs quantitatifs fixés par un programme local de l'habitat approuvé sont prioritairement retenus dans la programmation des aides publiques) (p. 2482) : rejeté (p. 2483).

Article L. 302-2 du code de la construction et de l'habitation (élaboration du programme local de l'habitat) :

- *soutient* l'amendement n° 399 de M. René Beaumont (retire au représentant de l'Etat la faculté de déterminer les objectifs locaux à prendre en compte) (p. 2483) : rejeté (p. 2484).

Article L. 302-4 du code de la construction et de l'habitation (convention entre l'Etat et l'établissement public de coopération intercommunale) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 458 de M. Jacques Brunhes (prévoit que l'Etat peut signer une convention avec la commune comme avec l'établissement public de coopération intercommunale) (p. 2511) ;

Collectivités locales : coopération intercommunale (p. 2511).

Communes : compétences (p. 2511).

- *son* amendement n° 169 : devenu sans objet (p. 2511).

Après l'article L. 302-4 du code de la construction et de l'habitation :

- *favorable* au sous-amendement n° 513 du Gouvernement (supprime le dernier alinéa qui subordonne la révision des plans d'occupation des sols à la mise en place d'un programme local de l'habitat) à l'amendement n° 34 de la commission (prévoit la possibilité pour une commune d'élaborer seule un programme local de l'habitat dans un délai d'un an si un établissement public de coopération intercommunale n'a pas été constitué ou saisi) (p. 2513) ;
- *son* amendement n° 170 (prévoit une majoration de la dotation globale de fonctionnement pour les communes qui se dotent d'un programme local de l'habitat) : rejeté (p. 2514).

Article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation (conséquences de la non-élaboration d'un programme local de l'habitat dans un certain délai) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 514 du Gouvernement (étend les dispositions particulières prévues pour les communes comprises dans une agglomération de plus de 350 000 habitants à celles de plus de 200 000 habitants ayant une forte évolution de population) (p. 2515) ;

Régions : Ile-de-France (p. 2515).

- *ses* amendements nos 171, 181, 172 et 173 : devenus sans objet (p. 2516) ;
- *son* amendement n° 174 (supprime l'intervention du représentant de l'Etat au cas où une commune dans laquelle le nombre de logements sociaux représente moins de 20 p. 100 des résidences principales ne dispose pas d'un programme local de l'habitat) (p. 2516) : rejeté (p. 2517) ;
- *son* amendement n° 175 (porte de 18 mois à deux ans le délai dont dispose toute commune dans laquelle le nombre de logements sociaux représente moins de 20 p. 100 des résidences principales pour élaborer un programme local de l'habitat) : rejeté (p. 2517) ;
- *son* amendement n° 176 (substitue la notion de bénéficiaires de prestations à la notion de logements sociaux) (p. 2517) : rejeté (p. 2518).

Article L. 302-6 du code de la construction et de l'habitation (obligation de réaliser des logements locatifs sociaux) :

- *son* amendement n° 178 (diversifie les types de logements que les communes sont tenues de réaliser) : rejeté (p. 2520) ;

Logement et habitat : logement locatif privé (p. 2520).

Article L. 302-7 du code de la construction et de l'habitation (sanction financière à la non-réalisation de logements sociaux) :

- *favorable* à l'amendement n° 301 de M. Michel Giraud (entend prendre en compte les contraintes budgétaires des collectivités locales) (p. 2522) ;

Logement et habitat : mixité (p. 2522).

- *son* amendement n° 182 (fixe à 0,5 p. 100 et non 1 p. 100 le taux de la contribution pour non-réalisation de logements sociaux) (p. 2531) : rejeté (p. 2532) ;
- *son* amendement n° 195 (baisse à 2,5 p. 100 du montant des dépenses réelles de fonctionnement de la commune le taux maximum de la contribution) (p. 2532) : rejeté (p. 2533) ;
- *son* amendement n° 180 (laisse à la commune le soin de choisir l'organisme bénéficiaire de sa contribution) (p. 2533) : rejeté (p. 2535) ;

Collectivités locales : décentralisation (p. 2534).

Communes : compétences (p. 2534, 2535, 2536).

- *son* amendement n° 179 (inclut les logements locatifs intermédiaires dans les programmes de construction) (p. 2536) : rejeté au scrutin public (p. 2537) ;

Logement et habitat : diversité (p. 2536).

Article L. 302-8 du code de la construction et de l'habitation (réalisation des logements locatifs sociaux par l'engagement d'un programme de construction) :

- *son* amendement n° 184 (déduit de la contribution les dépenses engagées pour le logement en accession sociale ou pour le logement locatif intermédiaire) (p. 2538) : rejeté (p. 2539) ;
- *son* amendement n° 185 (élargit la définition des logements sociaux aux logements en accession sociale à la propriété) : rejeté (p. 2539) ;

Logement et habitat :

- logement intermédiaire (p. 2540) ;
- logement social : construction (p. 2540).

- *soutient* l'amendement n° 391 de M. Jean-Jacques Hyest (subordonne l'engagement de construction de la commune à l'engagement simultané de financement de l'Etat et des organismes constructeurs) : rejeté (p. 2542).
- *son* amendement n° 186 (précise que le programme de construction comprend des logements intermédiaires) : rejeté (p. 2542).

Après l'article 13 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 472 de M. Eric Raoult (précise que les dispositions de l'article 13 ne s'appliquent pas aux communes faisant l'objet d'une convention de développement social des quartiers) (p. 2546) ;

Villes et banlieues : problèmes (p. 2546).

- *son* amendement n° 183 corrigé (prévoit l'attribution de contingents de réservation supplémentaires pour les communes ayant versé la contribution ou engagé des actions foncières prévues à l'article 13) : rejeté (p. 2547) ;

Communes : maires : pouvoir d'attribution des logements sociaux (p. 2547).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

- *défavorable* (p. 2550) ;

Bâtiment et travaux publics : participation à la diversité de l'habitat (p. 2550).

Région Ile-de-France (p. 2551).

Article L. 332-17 du code de l'urbanisme (définition et calcul de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 188 (élargit la définition du logement social aux logements en accession aidée par l'Etat) : rejeté (p. 2552) ;
- *son* amendement n° 187 (réduit le taux maximal de la participation à la diversité de l'habitat de 15 p. 100 à 10 p. 100) rejeté (p. 2555).

Article L. 332-18 du code de l'urbanisme (opérations de construction exonérées de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de la commission (rédactionnel) (p. 2557) ;

Etat :

- spéculation foncière (p. 2557) ;
- suppression de l'exonération de la participation à la diversité de l'habitat (p. 2557).

Article L. 332-19 du code de l'urbanisme (modalités de paiement de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 190 (permet aux constructeurs de se libérer par dation d'une partie du terrain d'implantation de l'opération permettant la construction de tout logement, qu'il soit social ou non) : rejeté (p. 2558) ;
- *soutient* l'amendement n° 432 de M. Jean-Jacques Hyest (permet aux constructeurs de se libérer par dation d'une partie du terrain d'implantation de l'opération permettant la construction des logements bénéficiant d'une aide à la personne) : rejeté (p. 2558) ;
- *son* amendement n° 191 (prévoit que la dation en terrain est libératoire si la valeur de celui-ci est au moins égale à 70 p. 100 et non à 80 p. 100 du montant de la participation qui aurait été due si elle avait été acquittée sous forme de contribution financière) (p. 2559) : adopté (p. 2560) ;

Logement et habitat : diversité (p. 2559, 2560).

Article L. 332-21 du code de l'urbanisme (perception et affectation du produit de la participation à la diversité de l'habitat payée sous forme de contribution financière) :

- *son* amendement n° 192 (prévoit que le produit de la participation à la diversité de l'habitat doit être affecté aux opérations permettant la réalisation de logements en accession sociale à la propriété) : satisfait (p. 2561).

Article L. 332-22 du code de l'urbanisme (bénéficiaires des biens donnés en paiement de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 193 (de coordination) : rejeté (p. 2562).

Article L. 332-25 du code de l'urbanisme (non-respect des obligations contractées pour bénéficier d'une exonération de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 194 (prévoit que le constructeur bénéficie de toutes les protections d'usage en cas de contrôle fiscal) : rejeté (p. 2564).

Article 16 *(élaboration d'un programme de référence) :*

- *son* amendement n° 421 (soumet le programme de référence à l'avis du conseil départemental de l'habitat) : adopté (p. 2567).

Article 17 *(opérations programmées d'amélioration de l'habitat - O.P.A.H.) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 405 de M. Bernard Carton (précise que les opérations programmées d'amélioration de l'habitat doivent améliorer en particulier l'offre de logements locatifs) (p. 2569) ;

Logement et habitat : organismes H.L.M. : prêts : caution par les communes (p. 2568).

- *son* amendement n° 422 (prévoit que le projet de convention est soumis pour avis au conseil départemental de l'habitat) : retiré (p. 2569).

Article 18 *(dispositions fiscales relatives aux opérations de restauration immobilière et d'amélioration de l'habitat) :*

- *son* amendement n° 196 (supprime les dispositions qui remettent en cause les incitations fiscales de la « loi Malraux ») (p. 2583) : rejeté (p. 2584) ;
- *son* amendement n° 197 (prévoit des moyens de comparaison pour la fixation des plafonds de loyers) : retiré (p. 2585) ;
- *son* amendement n° 198 (supprime les dispositions qui remettent en cause les incitations fiscales de la « loi Malraux ») (p. 2585) : retiré (p. 2586).

Avant l'article 19 :

- *son* amendement n° 199 (instaure un programme d'intégration à la ville) : retiré (p. 2587) ;

- *son* amendement n° 200 (instaure un programme d'amélioration de la vie quotidienne) : retiré (p. 2587).

Article 19 *(suppression de plein droit des zones à urbaniser en priorité - Z.U.P.) :*

- *ses observations* (p. 2589) ;

Logement et habitat : locataires : double imposition (p. 2589).

Villes : Z.U.P. : suppression (p. 2589, 2590).

Voirie (p. 2589).

Après l'article 19 :

- *favorable* à l'amendement n° 342 de M. Michel Giraud (affirme que l'Etat doit assurer la protection des personnes et des biens et prend toutes les mesures nécessaires) (p. 2594) ;

Police : commissariats subdivisionnaires : fermetures (p. 2594).

Article 20 *(faculté d'exonérer de la taxe professionnelle les établissements s'implantant dans les grands ensembles) :*

- *son* amendement n° 201 (exonère les entreprises de la taxe professionnelle pendant cinq ans et compense la perte de recettes pour les conmunes concernées par une majoration de la dotation globale de fonctionnement) (p. 2595) : rejeté (p. 2596) ;

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement : compensation des exonérations (p. 2596).

Après l'article 20 :

- *son* amendement n° 204 (prévoit que les communes peuvent conclure avec l'Etat des conventions destinées à la réalisation d'actions en faveur de l'environnement et compense la hausse de la dotation de compensation par un relèvement du taux de la T.V.A. sur les bombes de peinture aérosol utilisées pour la réalisation de « tags ») : rejeté (p. 2597) ;

- *son* amendement n° 242 (exonère de l'impôt sur le revenu portant sur les bénéfices industriels et commerciaux les entreprises soumises à un régime réel d'imposition qui s'installent à l'intérieur des zones à urbaniser en priorité) (p. 2597) : rejeté (p. 2598) ;

- *son* amendement n° 202 (exonère les entreprises d'entretien de l'impôt sur les bénéfices pour leurs interventions à l'intérieur des grands ensembles) : rejeté (p. 2598) ;

- *son* amendement n° 243 (exonère pendant dix ans de l'impôt sur les sociétés les personnes morales qui créent une entreprise dans les grands ensembles) : rejeté (p. 2598).

Après l'article 21 :

- *son* amendement n° 503 (prévoit un dispositif permettant aux familles d'accéder à la propriété de leur logement H.L.M.) (p. 2600) : rejeté (p. 2601).

Article 22 *(création d'établissements publics fonciers) :*

- *son* amendement n° 206 (de suppression) : rejeté (p. 2602) ;

Impôts et taxes : financement de la politique foncière par des taxes (p. 2602).

Politique foncière : programmes d'action foncière (p. 2603).

Article L. 324-2 du code de l'urbanisme (création des établissements publics fonciers) :

- *son* amendement n° 207 (prévoit que le représentant de l'Etat signe l'arrêté de création d'un établissement public foncier, au lieu de l'autoriser) : devenu sans objet (p. 2605) ;

- *son* amendement n° 208 (prévoit que la majorité doit comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est supérieure au quart de la population totale du périmètre couvert par l'établissement public foncier) : rejeté (p. 2605).

Article L. 324-3 du code de l'urbanisme (composition du conseil d'administration des établissements publics fonciers) :

- *son* amendement n° 209 (prévoit la représentation de personnes qualifiées dans le domaine de l'habitat, de l'aménagement ou du cadre de vie) : adopté (p. 2606).

Article L. 324-4 du code de l'urbanisme (conditions d'admission ultérieure) :

- *son* amendement n° 210 (prévoit que la commune représentant plus du quart du périmètre couvert par l'établissement a un droit de veto pour l'admission d'autres collectivités, établissements publics de coopération intercommunale ou personnes morales de droit public) (p. 2606) : rejeté (p. 2607).

Article L. 324-5 du code de l'urbanisme (conditions de retrait) :

- *son* amendement n° 211 (facilite le retrait d'une commune de l'établissement public foncier après un délai de trois ans) : rejeté (p. 2607).

Article L. 324-6 du code de l'urbanisme (recettes des établissements publics fonciers) :

- *son* amendement n° 212 (de conséquence) : rejeté (p. 2607).

Après l'article L. 324-6 du code de l'urbanisme :

- *soutient* l'amendement n° 447 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que tout immeuble mis en vente par l'établissement public foncier doit être proposé en priorité à la commune du lieu de situation de cet immeuble) : rejeté (p. 2607).

Article 23 *(taxe spéciale d'équipement perçue par les établissements publics fonciers) :*

- *son* amendement n° 213 (de suppression) : rejeté (p. 2609) ;

- *soutient* l'amendement n° 448 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) : rejeté (p. 2609).

Article 24 *(exonération des droits de mutation pour les établissements publics fonciers) :*

- *son* amendement n° 215 rectifié (de suppression) : rejeté (p. 2610).

Après l'article 24 :

- *son* amendement n° 216 (crée un droit de priorité en faveur des communes pour l'acquisition des biens de l'Etat, des entreprises publiques et des établissements publics) : devenu sans objet (p. 2611).

Article 27 *(obligation pour le titulaire du droit de préemption de consigner la moitié de la valeur du bien) :*

- *son* amendement n° 217 : devenu sans objet (p. 2614).

Article 28 *(rétablissement des périmètres provisoires des zones d'aménagement différé - Z.A.D.) :*

- *son* amendement n° 218 (précise que la commune reste titulaire du droit de préemption) : rejeté (p. 2615) ;

Communes : compétences (p. 2615).

- *son* amendement n° 219 (de conséquence) (p. 2615) : rejeté (p. 2616).

Article 29 *(extension du champ d'application des zones d'aménagement différé) :*

- *soutient* les amendements n°s 360 de M. Michel Giraud et 450 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) et son amendement identique n° 220 : rejetés au scrutin public (p. 2618) ;

Collectivités locales : décentralisation : remise en cause (p. 2617).

Droit de préemption urbain : disparition (p. 2618).

Régions : Ile-de-France (p. 2617).

Schéma directeur d'aménagement urbain (p. 2617).

- *son* amendement n° 221 (supprime les dispositions qui prévoient que le droit de préemption urbain ne peut être institué lorsqu'une zone d'aménagement différé ou une pré-zone d'aménagement différé a été créée) : rejeté (p. 2618) ;

- *son* amendement n° 222 (de cohérence) (p. 2618) : retiré (p. 2619) ;

- *son* amendement n° 223 (supprime les mesures contraignant le maire à transmettre au représentant de l'Etat les déclarations d'intention d'aliéner des immeubles soumis au droit de préemption en cas de création de zone d'aménagement différé ou pré-zone d'aménagement différé avant l'expiration du délai de préemption de deux mois) : rejeté (p. 2619).

Après l'article 31 :

- *son* amendement n° 230 rectifié (pérennise le système d'incitations fiscales en faveur de l'immobilier locatif) (p. 2626) : retiré (p. 2627) ;

- *son* amendement n° 224 rectifié (incite les particuliers à investir dans l'immobilier locatif des grands ensembles) (p. 2627) : rejeté (p. 2628) ;

Logement et habitat :

- accession à la propriété (p. 2627) ;
- logement locatif (p. 2627).

- *soutient* l'amendement n° 453 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que le Gouvernement doit élaborer un rapport d'évaluation de la loi d'orientation pour la ville dans un délai de deux ans à compter de sa publication) (p. 2629) : rejeté (p. 2630).

Explications de vote :

Communes : maires : compétences (p. 2636).

Etat : engagement financier (p. 2636).

Impôts locaux : taxe professionnelle : exonération (p. 2636).

Logement et habitat : diversification de l'habitat (p. 2636).

Vote contre des groupes U.D.C. et U.D.F. (p. 2638).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Après l'article 20 *bis* :

- *son* amendement n° 89 soutenu par M. Michel Giraud (prévoit que les communes peuvent conclure avec l'Etat des conventions destinées à favoriser l'activité économique dans les grands ensembles) : rejeté (p. 3832) ;

- *son* amendement n° 90 soutenu par M. Michel Giraud (prévoit que les communes peuvent conclure avec l'Etat des conventions destinées à la réalisation d'actions en faveur de l'environnement et compense la hausse de la dotation de compensation par un relèvement du taux de T.V.A. sur les bombes de peinture aérosol utilisées pour la réalisation de « tags ») : rejeté (p. 3832) ;

- *son* amendement n° 95 soutenu par M. Michel Giraud (prévoit la création d'un livret d'accession à la propriété sociale destiné à faciliter le rachat de logements à loyer modéré par leurs locataires) : rejeté (p. 3832).

Après l'article 37 :

- *son* amendement n° 91 soutenu par M. Michel Giraud (prévoit des mesures fiscales pour inciter les sociétés civiles de placement immobilier à investir dans des villes qui se sont dotées d'un programme de développement social de quartier) (p. 3843) : rejeté (p. 3844) ;

- *son* amendement n° 92 (prévoit l'application du dispositif fiscal de la loi Quilès-Méhaignerie à l'accession sociale à la propriété) : rejeté (p. 3844) ;

- *son* amendement n° 93 (augmente le taux de la réduction d'impôt prévue par la loi Quilès-Méhaignerie pour inciter les particuliers à investir dans l'immobilier locatif dans les grands ensembles) : rejeté (p. 3844).

- Projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé du code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1991] :

Code électoral : conseils régionaux : effectifs et répartition des sièges entre les départements (p. 4171, 4172).

Opérations de vote : urnes non transparentes (p. 4172).

Projet de loi : opportunité (p. 4171).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Affaires étrangères : Yougoslavie : guerre civile entre Serbes et Croates (p. 6492).

Collectivités locales : dotations de l'Etat : retard de versement (p. 6492).

Démographie : recensement de 1990 (p. 6491).

Projet de loi : opportunité (p. 6491, 6492).

Régions : région Ile-de-France : effectifs du conseil régional (p. 6491).

Sièges : « inflation depuis 1981 » (p. 6492).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1991] :

Collectivités locales et finances locales :

- commune de Franconville : budget communal (p. 5170) ;
- crédits : répartition et évolution (p. 5170) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 5170) ;
- dotations de l'Etat et perte de responsabilité financière (p. 5169, 5170).

Communes : solidarité intercommunale : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de développement rural (D.D.R.) (p. 5170).

Délinquance et criminalité :

- évolution de la délinquance (p. 5169) ;
- taux d'élucidation (p. 5169) ;
- violences urbaines : banlieues et grandes agglomérations (p. 5159).

Drogue (p. 5169).

Etat : rôle (p. 5169).

Impôts locaux : réforme (p. 5170).

Police :

- auxiliaires de police (p. 5169) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5168) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 5169) ;
- formation (p. 5169) ;
- « îlotage » et « police de proximité » (p. 5169) ;
- informatique et transmissions (p. 5169) ;
- personnels administratifs (p. 5169) ;
- plan de modernisation et départementalisation (p. 5169) ;
- statut et carrières : réforme (p. 5169).

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants (n° 2216).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Banques et établissements financiers : rôle dans le blanchiment et bilan de l'action du Service du traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins (T.R.A.C.F.I.N.) (p. 6314).

Communautés européennes : accord de Schengen et convention d'application du 19 juillet 1990 (p. 6313).

Douanes : trafic de stupéfiants : lutte contre : rôle des douanes (p. 6313).

Drogue :

- « argent de la drogue » : lutte contre le blanchiment : dispositions législatives et contrôle douanier (p. 6314) ;
- consommateurs et victimes : statistiques (p. 6313) ;
- petite et grande délinquance : incitation (p. 6313) ;
- production et trafic : répression : coopération européenne internationale (p. 6314) ;
- production et trafic : répression en France : techniques actuelles et coordination nationale des différentes administrations et autorités concernées (p. 6314) ;
- projet de loi : « livraisons surveillées » et infiltration des réseaux de trafiquants et de blanchiment : garanties juridiques pour les agents des services d'enquête (p. 6313) ;
- trafic : intensification (p. 6313).

Justice : autorité judiciaire : livraison contrôlée ou infiltration : autorisation (p. 6313).

Ministère des affaires sociales et de la solidarité : crédits consacrés à la lutte contre la toxicomanie (p. 6314).

Régions : Ile-de-France : trafic et consommation de drogue en région parisienne : intensité (p. 6313).

Sports : football : moyens de paiement utilisés lors des transferts de joueurs colombiens (p. 6314).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1991] :

Aménagement du territoire (p. 7147).

Finances publiques : dépenses d'investissement (p. 7147).

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [19 décembre 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 8266) : rejetée au scrutin public.

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes :
- convention de Schengen : application en France (p. 8265) ;
- convention de Schengen : ratification par les Etats signataires (p. 8264).

Droit d'asile : conditions d'exercice (p. 8265).

Reconduite à la frontière (p. 8265).

Refus d'admission à la frontière : zone internationale ou de transit :
- statut (p. 8265, 8266) ;
- zone de transit de Roissy (p. 8266).

Visas : abrogation (p. 8265).

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 22 (soumet le régime juridique particulier de l'étranger marié à un conjoint de nationalité française à la condition que la communauté de vie des deux époux soit effective) : retiré (p. 8276).

Après l'article 7 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (établit le régime juridique des zones de transit qui accueillent les étrangers dont l'admission sur le territoire français a été refusée) (p. 8280).

Explications de vote :

Parlement : conditions de travail (p. 8282).

Abstention du groupe U.D.F.

DELEBARRE (Michel)

Ministre d'Etat, ministre de la ville

puis

Ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre d'Etat, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi portant réforme de la **dotation globale de fonctionnement des communes,** instituant une **solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France** et modifiant le code des communes **(n° 1899)** [16 janvier 1991].

Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [24 avril 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Pierna (Louis) :* dégradation sociale dans les banlieues :** quartiers : dégradation ; délinquance et criminalité ; police : rôle ; insertion sociale : enseignement et emploi ; loi d'orientation sur la ville ; taxe professionnelle : exonération pour les entreprises qui s'implantent dans les quartiers difficiles ; équipements sportifs au pied des immeubles : réalisation [12 juin 1991] (p. 3018, 3019).

- ***Wolff (Claude) :* situation de l'Auvergne :** emploi : licenciements ; agriculture de montagne ; crédits votés par le conseil régional ; attitude du Premier ministre à l'égard des députés du Puy-de-Dôme ; démission de M. Quilliot, maire de Clermont-Ferrand ; difficultés rencontrées par les maires ; désenclavement de la région Auvergne ; aide à l'industrialisation ; Michelin : mono-industrialisation [16 octobre 1991] (p. 4559, 4560).

- ***Pandraud (Robert) :* situation générale dans les banlieues :** agressions de témoins d'actions violentes ; criminalité dans les banlieues : hausse ; action de la justice : impunité juridique des bandes ; effectifs de la police ; politique à l'égard des quartiers difficiles : îlotage [16 octobre 1991] (p. 4561, 4562).

- ***Weber (Jean-Jacques) :* délocalisation de l'Entreprise minière et chimique :** siège de l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.) : réinstallation à Mulhouse : perspectives ; Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : propositions de déconcentration des entreprises publiques [27 novembre 1991] (p. 6667, 6668).

- ***Schreiner (Bernard) (Yvelines) :* situation dans les Z.E.P. :** collège Paul-Cézanne de Mantes-la-Jolie ; enseignement public : fonctionnement ; îlotage ; zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.) ; développement social des quartiers : plan à moyen terme : contrat de ville [11 décembre 1991] (p. 7587, 7588).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 et 21 mars 1991] :

Contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 91, 92).

Contre la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 97, 98).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire :
- taxe sur les bureaux en Ile-de-France (p. 97, 153) ;
- zones rurales (p. 82).

Collectivités locales : décentralisation (p. 153).

Communes : gestion (notion de bonne ou de mauvaise gestion) (p. 84, 85, 153).

Communes : inégalités et solidarité (p. 83, 91, 92).

Communes rurales et dotation de solidarité rurale (p. 154).

Constitution :
- collectivités locales : libre administration (art. 34 et 72) (p. 153) ;
- égalité devant la loi (art. 2) (p. 91, 92).

Coopération intercommunale (p. 133).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- garantie de progression minimale (p. 83) ;
- inégalités entre communes (p. 83) ;
- réformes (propositions) (p. 153, 154).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :
- communes bénéficiaires (p. 84) ;

- communes contributaires (p. 84) ;
- conditions de mise en œuvre (p. 97, 153) ;
- critères : développement social des quartiers (D.S.Q.) (p. 154) ;
- critères : 10 000 habitants (seuil) (p. 84) ;
- critères : logement social (p. 84, 97, 98, 154, 155, 156) ;
- critères : potentiel fiscal et effort fiscal (p. 84, 98, 155) ;
- date d'entrée en vigueur (p. 144, 153) ;
- prélèvement au titre de la dotation de solidarité en Ile-de-France (perception sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle) (p. 157) ;
- prélèvement au titre de la dotation de solidarité en Ile-de-France (perception sur la régularisation de la D.G.F.) (p. 154).

Etat : rôle (p. 83, 91, 152).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation) (p. 154).

Politique générale : « opération politicienne » constituée par le projet (p. 155).

Président de la République : déclarations (p. 84, 152).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris : solidarité : coopération intercommunale, péréquation financière et proposition du maire de Paris (p. 83, 84, 91, 153, 154).

Ville :
- politique (p. 82, 83, 85, 91, 92, 152, 153) ;
- projet de loi d'orientation pour la ville (p. 83) ;
- villes centres en zone rurale (p. 154, 155).

Observations sur les rappels au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 144) et *Mazeaud (Pierre)* (p. 157).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission (supprime la majoration d'un habitant par résidence secondaire pour l'évaluation de la population totale) (p. 167) ;

Régions : conseils régionaux (p. 167).

- *ses observations* sur l'amendement n° 62 corrigé de M. Yves Fréville (intègre dans le potentiel fiscal le montant des bases exonérées et compensées par l'Etat ainsi que le montant des attributions du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 169) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 12 rectifié de la commission (intègre dans le potentiel fiscal le montant des bases exonérées et compensées par l'Etat) (p. 168) ;

- *soutient* l'amendement n° 137 du Gouvernement (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement, avant la fin de 1991, un rapport sur les incidences de la modification de la définition du critère de potentiel fiscal d'une commune) (p. 169) : adopté après modifications (p. 169) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 179 de la commission (dispose que les résultats de la simulation prévue par le rapport sont communiqués au Parlement avant le 15 octobre 1991) à l'amendement n° 137 du Gouvernement (p. 169) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 180 de la commission (supprime l'obligation faite au Parlement de modifier la définition du critère de potentiel fiscal à la suite de la publication du rapport) à l'amendement n° 137 du Gouvernement (p. 169).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 176).

- *ses observations* sur l'amendement n° 42 de M. Patrick Ollier (modifie le mode de calcul de la dotation de péréquation afin de prendre en compte, d'une part, le rapport entre le potentiel fiscal de la commune et celui de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique et, d'autre part, le rapport entre l'effort fiscal moyen de la commune et celui de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique) (p. 178) ;

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 178, 179).

- *ses observations* sur l'amendement n° 135 de M. Augustin Bonrepaux (reporte au 1er janvier 1992 le dispositif de l'amendement n° 42 et demande au Gouvernement de présenter des simulations avant le 1er juillet 1991) : rejeté au scrutin public (p. 178) ;

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 178, 179).

- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Jean-Pierre Brard (intègre dans la notion de logement social les foyers de jeunes travailleurs, les foyers de travailleurs immigrés, les résidences universitaires et les maisons de retraite à caractère social) (p. 181) ;

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (p. 181).

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-Pierre Brard repris par M. Michel Péricard (intègre dans la notion de logement social les foyers de jeunes travailleurs, les foyers de travailleurs immigrés, les résidences universitaires et les maisons de retraite à caractère social) (p. 181).

Avant l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 136 rectifié de M. Augustin Bonrepaux (dispose que la strate de population prise en compte pour le calcul de la dotation de base des communes membres d'un groupement à fiscalité propre est celle de ce groupement, quand son critère d'intégration fiscale est supérieur à 10 p. 100) (p. 183).

Article 2 *(part de la dotation supplémentaire aux communes touristiques et thermales au sein des concours particuliers) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Léonce Deprez (garantit le niveau de la dotation supplémentaire versée aux communes et groupements de communes touristiques et thermales) (p. 184).

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *favorable* (p. 186, 187) ;

Politique générale : priorités (p. 186, 187).

- *défavorable* à l'amendement n° 119 de M. Eric Raoult (décide la création d'une dotation de solidarité politique pour les communes dont la majorité municipale est socialiste) (p. 190) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 78 de M. Christian Estrosi (intègre le critère de l'aide personnalisée au logement dans la définition des logements sociaux) (p. 192) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 139 de M. Serge Charles (supprime la référence à la définition des logements sociaux) (p. 192) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 122 corrigé de M. Yves Fréville (retient dans la définition des logements sociaux tous les logements occupés par des bénéficiaires de l'A.P.L. ou de l'allocation logement) (p. 192) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 160 de M. Jean-Jacques Jegou (exclut du nombre des logements sociaux pris en compte pour l'attribution de la D.S.U. les H.L.M. dont les locataires versent un surloyer) (p. 192) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Yves Fréville (réduit de moitié la D.S.U. pour les villes de moins de 10 000 habitants dont le nombre de logements sociaux est compris entre 950 et 1 100) (p. 194) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. André Santini (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre de résidences principales de la commune pour fixer le seuil d'attribution de la D.S.U.) (p. 195) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Christian Estrosi (prend en compte le nombre de bénéficiaires de l'A.P.L. dans la définition des logements sociaux) (p. 195) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission des finances (rabaisse le pourcentage de logements sociaux rapportés à la population à 9,5 p. 100) (p. 196) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. André Santini (oblige les communes bénéficiaires de la D.S.U. à passer un contrat de développement social des quartiers, une convention de quartier ou un contrat de ville avec l'Etat) (p. 197) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Robert Pandraud (dispose que les communes ayant passé un contrat de D.S.Q. bénéficient de la D.S.U. pendant la durée du contrat) (p. 198, 200) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Eric Raoult (dispose que, dans un département où toutes les communes ont passé un contrat D.S.Q., ces communes bénéficient de la D.S.U.) (p. 201) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 143 de M. Serge Charles (dispose que la D.S.U. doit être affectée par les communes bénéficiaires à des opérations à caractère social) (p. 208, 209) ;

Collectivités locales : préfet (p. 209).

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (précise les critères de répartition de la D.S.U.) (p. 214) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Yves Fréville (supprime la référence à l'effort fiscal dans les critères de répartition de la D.S.U.) (p. 213) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Christian Estrosi (substitue au critère du logement social celui du nombre de personnes bénéficiant de l'aide personnalisée au logement) (p. 214) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. André Santini (ajoute la part des dépenses à caractère social, culturel et sportif au sein du budget communal aux critères de répartition de la D.S.U.) (p. 214) ;

- *favorable* à l'amendement n° 69 de la commission (dispose que l'avis du Comité des finances locales sur l'attribution de la D.S.U. est donné au vu d'un rapport du Gouvernement sur l'utilisation de la dotation durant l'exercice précédent) (p. 215) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Serge Charles (modifie la définition du logement social retenue par le texte en y ajoutant les chambres de bonne, les logements régis par la loi de 1948 et les logements à loyer plafonné) (p. 215).

Après l'article 3 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 133 de M. Jacques Floch (prévoit que le Gouvernement présentera au Parlement avant le 15 octobre 1991 un rapport et une simulation sur la prise en compte des bénéficiaires de l'aide au logement dans la définition des logements sociaux) (p. 218) ;

- *défavorable* aux amendements n°s 53 de M. Augustin Bonrepaux, 43 de M. Philippe Vasseur, 47 et 116 de M. Patrick Ollier (instituent une dotation de solidarité rurale) (p. 222).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 223).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *défavorable* aux amendements n° 48 et 117 de M. Patrick Ollier (précisent les conditions à remplir par les communes pour bénéficier de la D.S.U. ou de la dotation de solidarité rurale ainsi que les modalités de prélèvement sur la garantie de progression de la D.G.F.) (p. 227) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 121 corrigé de M. Augustin Bonrepaux (précise le mode de financement de la dotation de solidarité rurale) (p. 236) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Jacques Toubon (dispose que la dotation de solidarité urbaine est financée, jusqu'en 1994 par un prélèvement préalable sur l'augmentation annuelle de la D.G.F. pour l'ensemble des communes, avant de devenir une dotation particulière de droit commun) (p. 236) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Yves Fréville (dispose que les communes participent au financement de la D.S.U. en proportion des crédits qu'elles touchent au titre de la garantie de progression minimale de la D.G.F.) (p. 236) ;

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (maintient la progression du taux de garantie au niveau prévu pendant la période transitoire) (p. 238) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Adrien Zeller (abaisse le seuil de contribution des communes à 5 000 habitants) (p. 238) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 147 de M. Serge Charles (supprime la distinction effectuée selon que la garantie de progression minimale représente plus ou moins de 20 p. 100 du total des attributions au titre de la dotation de base) (p. 239) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Serge Charles (dispose que le potentiel fiscal est corrigé de la redistribution opérée par le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 239) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Christian Estrosi (substitue le nombre de personnes bénéficiant de l'A.P.L. au critère du nombre de logements sociaux) (p. 242) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 124 corrigé de M. Yves Fréville (définit le logement social par le nombre de bénéficiaires de l'A.P.L., de l'allocation logement à caractère familial, ou de l'allocation logement à caractère social) (p. 242) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Serge Charles (de coordination) (p. 242) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 161 de M. Jean-Jacques Jegou (exclut de la définition du logement social les habitations donnant lieu à un surloyer) (p. 242) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 32 de M. André Santini (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre total de logements) (p. 244) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Serge Charles (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre total de logements) (p. 244) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Serge Charles (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre de logements soumis à la taxe d'habitation dont la valeur locative brute est inférieure de moitié à la moyenne départementale) (p. 244) ;

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (dispose que la population de la commune est celle qui résulte des recensements généraux ou complémentaires) (p. 245) ;

- *défavorable* aux amendements n°s 33 de M. André Rossinot et 174 de M. Michel Noir (disposent que les logements sociaux compris dans un quartier sous contrat D.S.Q. sont comptés deux fois pour le calcul du total des logements sociaux) (p. 245) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission des finances (dispose que les communes dont le nombre de logements sociaux est élevé et dont le potentiel fiscal est supérieur à la moyenne nationale contribuent au financement de la D.S.U.) (p. 245, 246) ;

Impôts locaux : liaison des taux (p. 246).

- *ses observations* sur l'amendement n° 151 de M. Serge Charles (supprime la possibilité de réduire le taux de progression garantie de la D.G.F. à 10 p. 100) (p. 247, 248) ;

Logement social (p. 248).

- *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Adrien Zeller (assure un taux de progression garantie minimum de 25 p. 100 aux villes de moins de 20 000 habitants chefs-lieux d'arrondissement) (p. 249) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission des finances (dispose que contribuent à la D.S.U. les communes dont le nombre de logements sociaux est élevé, et dont le potentiel fiscal est supérieur à la moyenne nationale) (p. 251) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 164 corrigé de M. Martin Malvy (dispose que les communes appartenant à des départements ruraux ne sont pas soumises à l'écrêtement) (p. 252) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Martin Malvy (dispose que les communes qui ne bénéficient pas de la dotation « ville-centre » et qui sont les seules à disposer d'équipements sociaux ne sont pas soumises à l'écrêtement) (p. 252).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 172 de M. Michel Noir (dispose que les contributions à la D.S.U. de communes membres d'une communauté urbaine sont distribuées aux seules communes attributaires de la D.S.U. membres de cette communauté urbaine) (p. 253).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Alain Jonemann (exonère de la contribution au financement de la D.S.U. les communes dont la taxe professionnelle représente moins de 20 p. 100 des recettes fiscales communales) (p. 256) ;

Communes (Le Vésinet) (p. 256).

Article 6 *(attribution de la dotation de solidarité urbaine aux communes des D.O.M.) :*

- *favorable* à l'amendement n° 103 corrigé de M. Henry Jean-Baptiste (soumet les communautés territoriales à statut spécial au dispositif de l'article) (p. 258).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que l'octroi de mer est pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal des D.O.M.) (p. 259) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que, pour le département de la Réunion, l'octroi de mer est pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal) (p. 259) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 89 rectifié de M. Jean-Paul Virapoullé (soumet la D.G.F. de la Réunion aux règles de droit commun, supprime le régime des quotes-parts et élargit la notion de logement social prise en compte) (p. 259) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 92 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que le Gouvernement engagera des simulations afin d'assurer aux communes des D.O.M., avant le 31 décembre 1991, un calcul et une répartition de D.G.F. plus équitables et plus favorables) (p. 259).

Avant l'article 7 :

Article L. 263-14 du code des communes :

- *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Serge Charles (supprime l'intitulé du titre II qui se réfère à la solidarité entre communes d'Ile-de-France) (p. 269) ;

Assemblée nationale (conditions de travail) (p. 260).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat (p. 269).

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) :*

Article L. 263-14 du code des communes :

- *favorable* à l'amendement n° 44 de M. Pierre Lequiller (dispose que les communes qui bénéficient de la 2e part du F.N.P.T.P. ne sont pas soumises au prélèvement au titre du fonds de solidarité de la région parisienne) (p. 276) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Jacques Brunhes (exonère les communes ayant une population à revenus modestes du prélèvement au titre du fonds de solidarité) (p. 277).

Article L. 263-15 du code des communes :

- *défavorable* à l'amendement n° 126 corrigé de M. Yves Fréville (définit le logement social par le nombre de bénéficiaires des différentes aides au logement) : vote réservé (p. 278) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 66 rectifié de M. Alain Richard (transforme la dotation de solidarité au concours particulier au sein de la D.G.F. et assure son financement par un prélèvement sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée aux communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 281) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 168 de M. Alain Richard (transforme la dotation de solidarité au concours particulier au sein de la D.G.F. et assure son financement par un prélèvement sur la D.G.F. des communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 279) : vote réservé (p. 284) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Après l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 138 du Gouvernement (reporte la mise en place du mécanisme de prélèvement au 1er avril 1992 et décide pour 1991 d'un prêt de la Caisse des dépôts, remboursable sur les ressources du fonds de solidarité) (p. 285) : vote réservé (p. 286) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article 9 *(report de la date limite d'adoption des budgets des communes de la région Ile-de-France) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 182 de M. Robert Poujade (autorise les communes à relever leurs taux et leurs produits de fiscalité directe jusqu'au 15 juillet 1991) (p. 288) ;
- *soutient* l'amendement n° 195 du Gouvernement (repousse au 31 avril 1991 la date limite d'adoption des budgets 1991 pour les communes d'Ile-de-France) : vote réservé (p. 288) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Après l'article 9 :

- *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. Yves Fréville (crée un fonds interdépartemental de solidarité de la taxe professionnelle) (p. 290) ;
- *favorable* à l'amendement n° 187 corrigé de M. Jacques Barrot (institue un mécanisme de solidarité financière entre départements au sein de la D.G.F.) (p. 290, 292) ;
- *favorable* à l'amendement n° 72 de M. Léon Bertrand (décide que le Gouvernement présentera au Parlement avant le 1er février 1992 un rapport sur l'application de la présente loi dans les T.O.M.) (p. 294) ;

Administration : ministère de l'intérieur (direction des collectivités locales) (p. 294).

- *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (dispose que le Gouvernement déposera, lors du projet de loi de finances pour 1992, une étude sur la création d'une dotation pour les communes rurales de montagne et les effets de celle-ci sur la D.G.F.) (p. 293) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 194 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que l'étude du Gouvernement prend la forme d'un rapport au Parlement déposé avant le 15 octobre 1991, et précise les modifications de D.G.F. envisagées pour les communes rurales) à l'amendement n° 26 de la commission (p. 293) ;
- *favorable* à l'amendement n° 45 de M. Pierre Mazeaud (dispose que le Gouvernement déposera, dans le cadre du projet de loi de finances pour 1992, une étude sur la création d'une dotation pour les communes rurales de montagne et les effets de celle-ci sur la D.G.F.) (p. 293) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 76 de M. Claude Wolff (complète le contenu de l'étude par l'analyse des conséquences d'une absence de neige dans les communes rurales de montagne) (p. 294).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 295).

Seconde délibération sur les articles 1er D et 1er du projet :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime l'article 1er D du projet qui prévoit la prise en compte sans condition des logements sociaux en accession à la propriété dans le total des logements sociaux) : vote réservé (p. 296) ; adopté au scrutin public ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 300) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (rétablit le texte d'origine en ce qui concerne la part des concours particuliers au sein de la D.G.F.) : vote réservé (p. 296) : adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 300).

Son intervention lors des explications de vote :

Aménagement du territoire : zone rurale (p. 300).

Logement social (critères) (p. 300).

Ville (politique) (p. 300).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 300).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 avril 1991] :

Aménagement du territoire : généralités, (p. 1206).

Collectivités locales :
- solidarité : conceptions différentes de celle du projet (p. 1199, 1205) ;
- solidarité (nécessité) (p. 1200, 1205).

Comité des finances locales (p. 1205).

Communes :
- gestion (notion de bonne ou mauvaise gestion) (p. 1199) ;
- insuffisance du projet (p. 1206) ;
- ressources et charges (endettement) (p. 1205).

Constitution : collectivités locales : libre administration (art. 34 et 72) (p. 1199, 1205, 1206).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : réformes (nécessité) (p. 1206).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :
- communes bénéficiaires (p. 1200) ;
- communes contributives (p. 1200) ;
- critères : choix (p. 1206) ;
- critères : logement social : prise en compte des bénéficiaires des aides au logement (p. 1200, 1206) ;
- critères : potentiel et effort fiscal (p. 1200) ;
- prélèvement au titre de la D.S.U. : contribution des départements (p. 1200) ;
- régime transitoire de sortie de la D.S.U. (p. 1200) ;
- utilisation des dotations (contrôle) (p. 1206).

Enseignement : priorité budgétaire et zone d'éducation prioritaire (p. 1206).

Etat : transfert de charges sur les collectivités locales (p. 1205).

Parlement :
- Sénat : première lecture (modifications apportées au texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 1199) ;
- commission mixte paritaire (échec) (p. 1199).

Politique générale : « opération politicienne » constituée par le projet (p. 1205).

Régions : région Ile-de-France :
- solidarité (nécessaire renforcement) (p. 1200, 1206) ;
- solidarité : péréquation financière : fonds régional (p. 1199) ;
- taxe professionnelle en Ile-de-France (péréquation) (p. 1206) ;
- ville de Paris : rôle international (renforcement) (p. 1206).

Ville :
- politique des gouvernements socialistes (p. 1204) ;
- villes-centres en zone rurale (p. 1200).

Discussion des articles [15 avril 1991] :

Article 1er C supprimé par le Sénat *(prise en compte dans le calcul du potentiel fiscal des bases exonérées et compensées par l'Etat) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 1208).

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le premier alinéa du paragraphe I) (p. 1210) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 56 de M. Jean-Jacques Hyest (abaisse à 10 000 le nombre de logements sociaux nécessaires pour avoir droit à la dotation de solidarité urbaine) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 1210) ;
- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le deuxième alinéa du paragraphe I) (p. 1210) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 61 du Gouvernement (prend en compte le nombre de bénéficiaires des aides au logement pour évaluer le pourcentage de logements sociaux) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 1210) : adopté (p. 1212) ;

Logement social : prise en compte des bénéficiaires des allocations logement : simulation (p. 1210).

Logement et habitat : loi de 1948 (p. 1211).

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Serge Charles (compare les potentiels fiscaux des communes par groupes démographiques) (p. 1212) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Serge Charles (dispose que la dotation de solidarité urbaine doit être affectée par les communes bénéficiaires à des opérations à caractère social) (p. 1213).

Après l'article 3 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 63 de M. Alain Richard (dispose que les maires des communes bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine présentent l'année suivante au conseil municipal un rapport sur leur politique sociale urbaine et sur son financement) (p. 1214).

Article 3 *bis* supprimé par le Sénat *(rapport au Parlement sur la prise en compte des bénéficiaires d'une aide personnelle au logement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 11 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et supprime la demande de simulations) (p. 1215).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le cinquième alinéa de l'article) (p. 1217) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 50 de M. Serge Charles (supprime la distinction effectuée selon que la garantie de progression minimale représente plus ou moins de 20 p. 100 du total des attributions au titre de la dotation de base) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 1217) ;
- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le sixième alinéa de l'article) (p. 1217) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 64 de M. Alain Richard (dispose que le potentiel fiscal par habitant divisé par l'effort fiscal est pris en compte s'il est égal ou supérieur au potentiel fiscal moyen national par habitant des communes de plus de 10 000 habitants) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 1217) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 65 de M. Alain Richard (dispose que le potentiel fiscal par habitant divisé par l'effort fiscal est pris en compte s'il est égal ou supérieur à 95 p. 100 du potentiel fiscal moyen national par habitant des communes de plus de 10 000 habitants) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 1217) ;
- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale après le 9e alinéa de l'article) (p. 1218) ;
- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale après le 9e alinéa de l'article) (p. 1218) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 22 de la commission (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants et les communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention de développement social des quartiers) (p. 1219) ;

Ville : ville-centre en zone rurale (p. 1219).

- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q. et limite celle des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants aux seules communes dont le potentiel fiscal est inférieur ou égal au double de celui de l'ensemble des communes) (p. 1220) ;
- *ses observations* sur les amendements nos 42 de M. Adrien Zeller, 57 de M. Germain Gengenwin et 62 de M. Alain Madelin (suppriment l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q. et

limitent celle des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants aux seules communes dont le potentiel fiscal est inférieur à une fois et demie le potentiel fiscal moyen des communes de plus de 10 000 habitants) (p. 1220) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 58 de M. Germain Gengenwin (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q. et limite celle des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants aux seules communes dont le potentiel fiscal est inférieur à une fois un tiers le potentiel fiscal moyen des communes de plus de 10 000 habitants) (p. 1220) ;

- *favorable* à l'amendement n° 54 de M. Martin Malvy (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q.) (p. 1220).

Après l'article 4 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean-Jacques Jegou (dispose que les communes contributives à la dotation de solidarité urbaine peuvent chaque année augmenter leur taux de taxe professionnelle dans la limite du taux moyen départemental de taxe professionnelle constaté l'année précédente) (p. 1221) ;

Impôts locaux : liaison des taux (p. 1222).

Article 7 *(institution d'un fonds régional de coopération et de solidarité de la région Ile-de-France) :*

- *favorable* à l'amendement n° 29 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, modifie la composition du comité régional et précise le contenu du rapport que le Gouvernement présente chaque année à ce comité) (p. 1227) ;

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation) (p. 1227).

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Francis Delattre (transforme la dotation de solidarité en concours particulier au sein de la dotation globale de fonctionnement et assure son financement par un prélèvement sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée aux communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 1227).

Article 10 *(solidarité financière entre départements) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de M. Patrick Ollier (assure dès 1991 le financement de la solidarité financière entre départements par un prélèvement sur les garanties de progression minimale de la région Ile-de-France et des départements dont le potentiel fiscal est supérieur de 20 p. 100 à la moyenne nationale, ainsi que par un prélèvement global sur la dotation globale de fonctionnement des départements) (p. 1239) ;

Aménagement du territoire : zones de montagne et zones rurales (p. 1239).

- *favorable* à l'amendement n° 59 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, le complète par un mécanisme de progression du taux de prélèvement) (p. 1239).

Son intervention à l'issue des explications de vote (p. 1246).

Assemblée nationale : travail des fonctionnaires de l'Assemblée nationale, de la direction générale des collectivités locales et du ministère de la ville (p. 1246).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Collectivités locales : solidarité (nécessité) (p. 1366).

Communes : ville de Montfermeil (non bénéficiaire de la dotation de solidarité urbaine) (p. 1368).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :

- dotation supplémentaire de solidarité urbaine (p. 1368) ;
- prélèvement au titre de la dotation de solidarité urbaine : contribution des départements (p. 1366).

Etat : rôle (p. 1366).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris :

- solidarité : conceptions différentes de celle du projet (p. 1366) ;
- spécificité (p. 1367).

Ville :

- actions de M. Bernard Tapie (p. 1368) ;
- développement social des quartiers et actions concrètes (p. 1368) ;
- politique (nécessité) (p. 1367).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 et 29 mai 1991] :

Action sociale et solidarité nationale :

- acteurs sociaux : rôle (p. 2410) ;
- paix sociale (p. 2316, 2409).

Aménagement du territoire (p. 2315, 2408).

Collectivités locales : décentralisation : remise en cause (p. 2316, 2409).

Communes : maires : rôle et compétence (p. 2409).

Communautés européennes : prise en compte du développement social urbain (p. 2316).

Conseil économique et social : avis (p. 2315, 2408).

Emploi (p. 2315, 2316).

Enseignement : échec scolaire (p. 2315, 2410).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2316, 2408).

Fonctionnaires et agents publics : bonification pour ceux travaillant en quartiers en difficulté (p. 2315, 2408).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage, formation par alternance (p. 2316).

Impôts locaux : taxe professionnelle : exonération dans les grands ensembles (p. 2316, 2410).

Jeunes : malaise (p. 2316).

Logement et habitat :

- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2316, 2408, 2409, 2410) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) (p. 2408) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 2408) ;
- restauration immobilière : loi « Malraux » n° 62-903 du 4 août 1962 (p. 2316).

Police : îlotage (p. 2338, 2410).

Politique foncière : établissements publics fonciers : création (p. 2409).

Régions : Ile-de-France (p. 2409).

Villes et banlieues :

- généralités (p. 2407) ;
- centres-villes (p. 2316) ;
- « droit à la ville » (p. 2316) ;
- politique de la ville (p. 2315, 2316, 2407, 2408, 2410).

Zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et pré-Z.A.D (p. 2409, 2410).

Zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.) : quartiers en difficulté et grands ensembles (p. 2409).

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Francis Delattre (réaffirme le rôle de la politique d'aménagement du territoire) (p. 2430).

Article 1er *(égalité des droits entre les habitants des villes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 245 de M. Jacques Brunhes (précise que l'Etat met en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de la loi) (p. 2435, 2436) ;

Collectivités locales : décentralisation : remise en cause (p. 2436).

- *ses observations* sur l'amendement n° 463 de M. Eric Raoult (ajoute le « droit à la sécurité dans la ville ») (p. 2437) ;

Ordre public : sécurité (p. 2437).

Article 2 *(politiques urbaines et lutte contre la ségrégation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 9 de la commission (de suppression) (p. 2438) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 115 de la commission des lois (affirme que les logements sociaux constituent un intérêt national) (p. 2439) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 246 de M. Jacques Brunhes (confirme le rôle de l'Etat) (p. 2439).

Demande la réserve des votes sur l'article 2 : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2439).

Article 3 *(construction de logements sociaux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 397 de M. René Beaumont (p. 2441) ;

Parlement : réserve des votes (p. 2441).

- *défavorable* à l'amendement n° 273 de M. Michel Giraud (affirme l'existence d'une solidarité financière de la part de l'Etat et entre les communes) (p. 2442) ;

Parlement : levée de réserve des votes (p. 2442).

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (dispose que la réalisation de logements sociaux est d'intérêt national) (p. 2442).

Article 5 *(participation des habitants) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (organise les modalités de la concertation) (p. 2443, 2446) ;

Conseil d'Etat : décret (p. 2445, 2446).

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 117 de la commission des lois (prévoit que la population concernée s'exprime par l'intermédiaire de représentants) à l'amendement n° 12 de la commission (p. 2446) ;
- *soutient* l'amendement n° 530 du Gouvernement (organise les modalités de la concertation) : retiré (p. 2443).

Après l'article 5 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 226 de M. Francis Delattre (donne aux maires le pouvoir de disperser les personnes incitant à la consommation des stupéfiants sur les lieux publics et dans les établissements recevant des mineurs) (p. 2447) ;

Délinquance et criminalité : prévention (p. 2447).

Ordre public : sécurité (p. 2447, 2448).

- *défavorable* à l'amendement n° 227 de M. Francis Delattre (permet au maire de surseoir à la célébration d'un mariage sur la sincérité duquel il éprouve une suspicion sérieuse) (p. 2450).

Article 8 *(modification de l'article L. 122-1 du code de l'urbanisme : schémas directeurs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (intègre la gestion des eaux au contenu des schémas directeurs) (p. 2465) ;

Eau : dépôt d'un projet de loi sur l'eau (p. 2465).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 276 de M. Michel Giraud (prévoit que le schéma directeur de la région d'Ile-de-France est élaboré par le conseil régional de l'Ile-de-France en association avec l'Etat et les conseils généraux et adopté par le conseil régional après avis du Comité économique et social) (p. 2466) ;

Collectivités locales : décentralisation (p. 2466).

Etat : compétences (p. 2466, 2467).

Régions : Ile-de-France (p. 2466, 2467).

Transports (p. 2467).

Article 9 *(modification de l'article L. 123-1 du code de l'urbanisme : plans d'occupation des sols) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) (p. 2469) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 119 de la commission des lois (prévoit que le contenu des plans d'occupation des sols concerne aussi les espaces naturels) (p. 2469) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 de la commission (ajoute au contenu des plans d'occupation des sols une mention relative à la délimitation des zones à l'intérieur desquelles il sera possible d'installer des commerces soumis à l'autorisation de la commission départementale d'urbanisme commercial) (p. 2470) : adopté après rectification (p. 2471) ;

Assainissement (p. 2470).

Eau (p. 2470).

Urbanisme commercial : schémas directeurs (p. 2470).

Article 12 *(modification de l'article L. 301-1 du code de la construction et de l'habitation : politique d'aide au logement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 155 de M. Jean-Paul Virapoullé (prévoit la prise en compte des besoins en logements et l'harmonisation entre les programmes locaux de l'habitat, les plans départementaux pour le logement des personnes défavorisées et le rôle des conseils départementaux de l'habitat) (p. 2473).

Après l'article 12 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 280 de M. Michel Giraud (prévoit que les concours financiers de l'Etat sont attribués en priorité aux communes où l'ensemble des logements locatifs sociaux représente moins de 20 p. 100 du total des résidences principales et qu'ils sont accordés dans la limite de la construction non aidée dans les communes où les logements sociaux excèdent 40 p. 100 du total des résidences principales) (p. 2474) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 250 de M. Jacques Brunhes (institue un programme d'amélioration de la vie quotidienne élaboré en concertation entre l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes bailleurs) (p. 2476) ;

Logement et habitat :

- aides : primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) ;
- logement social : réhabilitation (p. 2476).

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Dominique Baudis (prévoit que l'Etat s'engage à maintenir les conditions d'octroi de l'aide personnalisée au logement et de l'allocation logement) (p. 2477).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation (définition du programme local de l'habitat) :

- *défavorable* à l'amendement n° 252 de M. Louis Pierna (donne la possibilité aux communes d'établir un programme communal de l'habitat sans qu'il lui soit nécessaire de coopérer avec d'autres communes) (p. 2479) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale peuvent être soit des établissements existants, soit des établissements créés sur proposition du représentant de l'Etat) (p. 2480) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 253 de M. Jacques Brunhes (précise que l'établissement public de coopération intercommunale doit être créé par décision concordante des conseils municipaux concernés par un établissement public foncier) (p. 2480) ;
- *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (rédactionnel) (p. 2481) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 511 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 24 de la commission : adopté (p. 2481).

Demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article 2 modifié par l'amendement n° 246 corrigé de M. Jacques Brunhes : **application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution** (p. 2485).

Article L. 302-4 du code de la construction et de l'habitation (convention entre l'Etat et l'établissement public de coopération intercommunale) :

- *défavorable* à l'amendement n° 125 de la commission des lois (prévoit la prise en compte prioritaire des objectifs des programmes locaux de l'habitat dans l'affectation des

aides publiques établies par des conventions signées pour trois ans entre l'Etat et les établissements publics de coopération intercommunale) (p. 2509) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 458 de M. Jacques Brunhes (prévoit que l'Etat peut signer une convention avec la commune comme avec l'établissement public de coopération intercommunale) (p. 2511) ;

Collectivités locales : coopération intercommunale (p. 2511).

- *défavorable* à l'amendement n° 291 de M. Michel Giraud (porte de trois à cinq ans la durée de la convention) (p. 2512) ;

- *soutient* l'amendement n° 512 du Gouvernement (prévoit que la convention est prévue pour une durée de trois ans renouvelable une fois) : adopté (p. 2512).

Après l'article L. 302-4 du code de la construction et de l'habitation :

- *défavorable* à l'amendement n° 126 de la commission des lois (prévoit la possibilité pour une commune d'élaborer seule un programme local de l'habitat dans un délai de six mois si un établissement public de coopération intercommunale n'a pas été constitué ou saisi) (p. 2513) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de la commission (prévoit la possibilité pour une commune d'élaborer seule un programme local de l'habitat dans un délai d'un an si un établissement public de coopération intercommunale n'a pas été constitué ou saisi) (p. 2513) ;

Plan d'occupation des sols (p. 2513).

- *soutient* le sous-amendement n° 513 du Gouvernement (supprime le dernier alinéa qui subordonne la révision des plans d'occupation des sols à la mise en place d'un programme local de l'habitat) à l'amendement n° 34 de la commission (p. 2512) : adopté (p. 2513).

Avant l'article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation :

- *soutient* l'amendement n° 515 du Gouvernement (modifie l'intitulé de la section 2 pour prendre en compte les agglomérations de moins de 350 000 habitants) : adopté (p. 2514).

Article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation (conséquences de la non-élaboration d'un programme local de l'habitat dans un certain délai) :

- *soutient* l'amendement n° 514 du Gouvernement (étend les dispositions particulières prévues pour les communes comprises dans une agglomération de plus de 350 000 habitants à celles de plus de 200 000 habitants ayant une forte évolution de population) (p. 2515) ;

- *soutient* l'amendement n° 516 rectifié du Gouvernement (substitue au rapport entre le nombre de logements sociaux et le nombre de résidences principales le rapport entre le nombre de bénéficiaires de certaines prestations et le nombre de résidences principales) (p. 2517).

Article L. 302-6 du code de la construction et de l'habitation (obligation de réaliser des logements locatifs sociaux) :

- *défavorable* à l'amendement n° 490 de M. Guy Malandain (prévoit le cas des communes d'une agglomération de plus de 350 000 habitants qui ne répondent pas aux critères fixés mais ont un programme local de l'habitat) (p. 2519) ;

- *soutient* l'amendement n° 517 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 2520).

Article L. 302-7 du code de la construction et de l'habitation (sanction financière à la non-réalisation de logements sociaux) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 301 de M. Michel Giraud (entend prendre en compte les contraintes budgétaires des collectivités locales) (p. 2522, 2523) ;

Logement et habitat : mixité (p. 2522).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

Article L. 332-17 du code de l'urbanisme (définition et calcul de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *soutient* l'amendement n° 518 du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 2550) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 318 de M. Michel Giraud (prévoit qu'en l'absence de coefficient d'occupation des sols et de réglementation particulière la surface hors œuvre nette constructible est ajoutée à la superficie du terrain) (p. 2554).

Article L. 332-18 du code de l'urbanisme (opérations de construction exonérées de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *favorable* à l'amendement n° 324 de M. Michel Giraud (élargit le champ de l'exonération aux opérations d'aménagement foncier) (p. 2556) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de la commission (supprime l'exonération pour les constructions de maisons individuelles d'une surface inférieure à 170 m²) (p. 2557).

Article L. 332-19 du code de l'urbanisme (modalités de paiement de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *favorable* à l'amendement n° 191 de M. Francis Delattre (prévoit que la dation en terrain est libératoire si la valeur de celui-ci est au moins égale à 70 p. 100 et non à 80 p. 100 du montant de la participation qui aurait été due si elle avait été acquittée sous forme de contribution financière) (p. 2559) ;

Logement et habitat : diversité (p. 2559).

Article L. 332-20 du code de l'urbanisme (participation à la diversité de l'habitat et permis de construire) :

- *soutient* l'amendement n° 536 du Gouvernement (inscrit dans la loi la totalité des dispositions relatives aux services fiscaux) : adopté après modifications (p. 2560) ;

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (précise que l'avis du directeur des services fiscaux doit être donné dans le délai d'un mois) à l'amendement n° 536 : adopté (p. 2560).

Article L. 332-22 du code de l'urbanisme (bénéficiaires des biens donnés en paiement de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 231 de la commission (précise que le terrain ne peut être attribué qu'à un office public d'aménagement et de construction ou à un office public d'habitation à loyer modéré) (p. 2562) ;

Logement et habitat : cas des sociétés anonymes d'H.L.M. (p. 2561).

- *ses observations* sur l'amendement n° 69 de la commission (de précision) (p. 2562) ;

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 69 de la commission : adopté (p. 2652) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 70 de la commission (précise qu'en cas de dation de locaux ceux-ci doivent être transformés en logements locatifs sociaux dans les deux ans) (p. 2562, 2563) ;

Logement et habitat :

- diversité (p. 2563) ;

- locaux : coût de la réhabilitation (p. 2563).

Article 16 *(élaboration d'un programme de référence) :*

- *favorable* à l'amendement n° 507 de M. Jacques Barrot (élargit à l'organe compétent en matière d'habitat de l'établissement public de coopération intercommunale la faculté d'élaborer un programme de référence) (p. 2567).

Après l'article 17 :

- *ses observations* à l'amendement n° 79 de la commission (uniformise à 3 p. 100 le taux de la taxe additionnelle au droit de bail pour l'ensemble des logements de plus de quinze ans) (p. 2570) ;

Impôts et taxes (p. 2583).

Logement et habitat : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : moyens financiers et rôle (p. 2571).

Article 18 *(dispositions fiscales relatives aux opérations de restauration immobilière et d'amélioration de l'habitat) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 196 de M. Francis Delattre (supprime les dispositions qui remettent en cause les incitations fiscales de la « loi Malraux ») (p. 2584) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 80 de la commission (étend les dispositions de la « loi Malraux » aux rez-de-chaussée commerciaux) (p. 2584) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 197 de M. Francis Delattre (prévoit des moyens de comparaison pour la fixation des plafonds de loyers) (p. 2585) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 198 de M. Francis Delattre (supprime les dispositions qui remettent en cause les incitations fiscales de la « loi Malraux ») (p. 2586) ;

Conseil d'Etat : jurisprudence (p. 2586).

Article 19 *(suppression de plein droit des zones à urbaniser en priorité - Z.U.P.) :*

- *ses observations* (p. 2589) ;

Villes :
- politique de la ville (p. 2589, 2590) ;
- Z.U.P. : suppression (p. 2590).

- *ses observations* sur l'amendement n° 82 de la commission (prévoit qu'un programme de référence destiné à servir de cadre aux actions ou opérations d'aménagement doit être élaboré dans un délai d'un an, pour les anciennes Z.U.P.) (p. 2591) ;

Conseil économique et social : avis (p. 2591).

- *soutient* le sous-amendement n° 537 du Gouvernement (de cohérence) à l'amendement n° 82 de la commission (p. 2590) : adopté (p. 2591).

Après l'article 19 :

- *soutient* l'amendement n° 519 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 2592) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 342 de M. Michel Giraud (affirme que l'Etat doit assurer la protection des personnes et des biens et prend toutes les mesures nécessaires) (p. 2594) ;

Police : commissariats subdivisionnaires : fermetures (p. 2594).

Article 20 *(faculté d'exonérer de la taxe professionnelle les établissements s'implantant dans les grands ensembles) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 201 de M. Francis Delattre (exonère les entreprises de la taxe professionnelle pendant cinq ans et compense la perte de recettes pour les communes concernées par une majoration de la dotation globale de fonctionnement) (p. 2596) ;

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement : compensation des exonérations (p. 2596).

- *défavorable* à l'amendement n° 83 corrigé de la commission (répartit les conséquences financières de l'exonération de taxe professionnelle solidairement entre les communes ou le groupement de communes concernés et les autres collectivités de département par le biais du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 2596) ;

Régions : Ile-de-France (p. 2596).

- *favorable* à l'amendement n° 84 de la commission (permet aux départements et aux régions d'exonérer les établissements s'implantant dans les grands ensembles) (p. 2597).

Article 21 *(institutionnalisation des relations entre les autorités municipales et les organismes d'habitation à loyer modéré) :*

- *favorable* à l'amendement n° 344 de M. Michel Giraud (de suppression) (p. 2599) ;

Logement et habitat :
- logements locatifs sociaux : attribution (p. 2599) ;
- loyers : augmentation à la suite d'une réhabilitation (p. 2599).

Après l'article 21 :

- *défavorable* à l'amendement n° 456 rectifié de M. Louis Pierna (prévoit que des locaux insalubres ne peuvent être affectés à des fins de logement) (p. 2600) ;

Logement et habitat : rapport « Catoire » (p. 2600).

Article 22 *(création d'établissements publics fonciers) :*

Article L. 324-2 du code de l'urbanisme (création des établissements publics fonciers) :

- *soutient* le sous-amendement n° 523 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 88 de la commission (prévoit que le représentant de l'Etat signe l'arrêté de création d'un établissement public foncier, au lieu de l'autoriser) : adopté (p. 2605) ;

Etat : représentant de l'Etat (p. 2605).

- *soutient* le sous-amendement n° 520 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 146 de la commission des lois (de précision) : adopté (p. 2606).

Article 23 *(taxe spéciale d'équipement perçue par les établissements publics fonciers) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 351 de M. Michel Giraud (de suppression) (p. 2609) ;

Impôts locaux : petits contribuables : exonération (p. 2609).

Après l'article 24 :

- *soutient* le sous-amendement n° 522 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 149 de la commission des lois (crée un droit de priorité en faveur des communes pour l'acquisition des biens de l'Etat, des entreprises publiques et des établissements publics) (p. 2610) : adopté après modifications (p. 2611).

Article 26 *(élargissement de l'objet des réserves) :*

- *soutient* l'amendement n° 534 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 2613).

Après l'article 27 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 357 de M. Michel Giraud (prévoit que le propriétaire retrouve la libre disposition de son bien lorsqu'il y a annulation du droit de préemption ou illégalité reconnue) (p. 2614).

Article 28 *(rétablissement des périmètres provisoires des zones d'aménagement différé - Z.A.D.) :*

- *soutient* l'amendement n° 526 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 2616) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 525 du Gouvernement (de cohérence) à l'amendement n° 99 de la commission (précise que les dispositions relatives à la rétrocession s'appliquent également en cas de non-réalisation de la zone d'aménagement différé) : adopté (p. 2616).

Article 29 *(extension du champ d'application des zones d'aménagement différé) :*

- *ses observations* (p. 2617) ;

Communes : Paris (p. 2617).

- *défavorable* à l'amendement n° 450 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 2618) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 102 de la commission (de cohérence) (p. 2618).

Article 30 *(prolongation de la réduction d'impôt en faveur de l'investissement immobilier locatif) :*

- *soutient* l'amendement n° 527 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 2619).

Après l'article 31 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 425 de M. Emmanuel Aubert (prévoit que les sommes recueillies au titre du 1 p. 100 logement sont utilisées dans le département où est localisé l'établissement et non dans celui où est localisé le siège social) (p. 2621) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 418 de M. Bernard Carton (ouvre la possibilité aux offices de créer des filiales sous forme de sociétés pour favoriser leurs conditions d'intervention sur les marchés locaux du foncier, de l'aménagement et de l'habitat) (p. 2622) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 531 rectifié du Gouvernement (prévoit que, dans le cas où l'organisme bailleur ne suit pas l'avis du maire, il lui en donne les motivations) à l'amendement n° 459, deuxième rectification, de M. Jacques Brunhes (prévoit que les maires donnent un avis préalable sur toute attribution de logement social sur le territoire de leur commune) (p. 2623) : adopté après rectifications (p. 2624) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 539 du Gouvernement (prévoit que le maire peut, à sa demande, donner un avis préalable et motivé sur toute attribution de logement social sur le territoire de la commune) à l'amendement n° 459, deuxième rectification, de M. Jacques Brunhes : adopté (p. 2624) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 111 de la commission (soumet à l'obtention du permis de construire l'augmentation du nombre de logements résultant de la division d'une maison ou d'un appartement de grandes dimensions) (p. 2625) ;
- *soutient* l'amendement n° 528 du Gouvernement (prolonge de cinq ans le dispositif fiscal incitant les investisseurs à acheter des logements neufs destinés à être loués) (p. 2626) : adopté (p. 2627) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 240 de la commission (permet au notaire de payer les ayants droit lorsqu'il est donné quittance d'une indemnité d'expropriation) (p. 2628).

Demande de seconde délibération [31 mai 1991] (p. 2631) :

Article 1er *(égalité des droits entre les habitants des villes) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime le dernier alinéa relatif à la mise en œuvre par l'Etat des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de l'article) : vote réservé (p. 2631) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2638).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (prévoit que, dans le cas d'un programme local de l'habitat intercommunal, les conventions ne sont passées qu'entre l'Etat et les collectivités locales) : vote réservé (p. 2632) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2638).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (réintroduit dans les cas d'exemption de la participation à la diversité de l'habitat les constructions inférieures à 170 m²) : vote réservé (p. 2634) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2638).

Article 20 *(faculté d'exonérer de la taxe professionnelle les établissements s'implantant dans les grands ensembles) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (supprime la compensation de l'exonération de taxe professionnelle et le recours au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 2634) : vote réservé (p. 2635) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2638).

Article 32 *(information du maire en matière d'attribution des logements sociaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 du Gouvernement (de coordination) : vote réservé (p. 2635) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2638).

Article 38 *(impôt sur les terrains constructibles en zone à urbaniser) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 du Gouvernement (de suppression) : vote réservé (p. 2635) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2638).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2635).

Ses observations après les explications de vote (p. 2638).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1991] :

Bâtiment et travaux publics : participation des constructeurs à la diversité de l'habitat (P.D.H.) (p. 3808, 3809).

Collectivités locales : décentralisation : remise en cause (p. 3809).

Commission mixte paritaire : échec (p. 3809).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 3809).

Impôts locaux : taxe professionnelle : exonération dans les grands ensembles (p. 3808).

Logement et habitat :
- logement social : construction, attribution, affectation (p. 3809) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 3808, 3809).

Sénat : texte (p. 3809).

Villes et banlieues : plan d'intégration à la ville (p. 3808).

Zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et pré-Z.A.D. (p. 3809).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 1er *bis* nouveau *(politique de la ville et revitalisation de l'espace rural) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (supprime la référence à une politique de l'espace rural) (p. 3813) ;

Aménagement du territoire (p. 3813).

Article 5 *(participation des habitants) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale ; précise en outre que le comité d'habitants est créé par le maire et que les représentants de la population et des associations seront associés au comité à leur demande) (p. 3813) ;

Concertation : comité d'habitants : représentants de la population et des associations (p. 3813, 3814).

Article 12 *bis* nouveau *(répartition des concours financiers de l'Etat) :*

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (de suppression) (p. 3816).

Article 13 *(programme local de l'habitat - P.L.H.) :*

Article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation (champ d'application) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 24 de la commission (ajoute aux communes concernées celles comprises dans une agglomération de plus de 200 000 habitants ayant une forte évolution de population) (p. 3819) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 119 du Gouvernement (exclut le critère de croissance de la population) à l'amendement n° 24 de la commission : adopté (p. 3819).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

Article L. 332-17 du code de l'urbanisme (P.D.H.) (définition et calcul) :

- *soutient* l'amendement n° 110 du Gouvernement (étend à toutes les constructions un abattement de 170 m² pour la référence à la surface hors œuvre) : adopté (p. 3822) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 34 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale) (p. 3823) ;

Logement et habitat : opérations mixtes : uniformisation de la diminution du taux (p. 3823).

Article L. 332-18 du code de l'urbanisme (opérations de construction exonérées de la P.D.H.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale) (p. 3823) ;
- *soutient* l'amendement n° 111 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 3823).

Article L. 332-19 du code de l'urbanisme (modalités de paiement de la P.D.H.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de la commission (rétablit pour l'alinéa c le texte adopté par l'Assemblée nationale en remplaçant le mot « locaux » par le mot « logements ») (p. 3823) ;

Logement et habitat : transformation de locaux en logements (p. 3823).

Article L. 332-20 du code de l'urbanisme (P.D.H. et permis de construire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale) (p. 3824).

Article L. 332-21 du code de l'urbanisme (perception et affectation du produit de la P.D.H. payée sous forme de contribution financière) :

- *favorable* à l'amendement n° 94 de la commission (prévoit que la P.D.H. peut être utilisée pour des logements locatifs intermédiaires lorsque la commune compte plus de 20 p. 100 de logements locatifs sociaux) (p. 3824).

Article L. 332-22 du code de l'urbanisme (bénéficiaires des biens donnés en paiement de la P.D.H.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale) (p. 3825) ;
- *favorable* à l'amendement n° 44 de la commission (prévoit que les biens remis à la commune sous forme de dation en échange du versement de la P.D.H. ne sont pas aliénables) (p. 3825).

Article L. 332-26 du code de l'urbanisme (suivi de l'utilisation des biens reçus en paiement de la P.D.H.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 102 de M. Guy Malandain (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale) (p. 3826).

Article 15 *(prise en compte de la P.D.H. dans le code de l'urbanisme, le code général des impôts et le code des communes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 50 de la commission (rétablit le chapitre II de l'article qui précise que la P.D.H. peut être mise à la charge des lotisseurs-aménageurs) (p. 3826) ;

Impôts locaux : taxe locale d'équipement (p. 3826).

Logement et habitat : lotissements (p. 3826).

- *soutient* le sous-amendement n° 112 du Gouvernement (remplace la P.D.H. par un versement représentatif de la P.D.H.) : adopté (p. 3826).

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 96 de M. Bernard Carton (uniformise à 3 p. 100 le taux de la taxe additionnelle au droit de bail pour l'ensemble des logements de plus de quinze ans) (p. 3827).

Demande la réserve du vote (p. 3827).

Article 18 *(dispositions fiscales relatives aux opérations de restauration immobilière et d'amélioration de l'habitat) :*

- *soutient* l'amendement n° 104 du Gouvernement (étend les dispositions de la loi « Malraux » aux locaux que les propriétaires s'engagent à louer à usage de résidence principale au locataire pendant neuf ans) : adopté (p. 3828) ;
- *soutient* l'amendement n° 105 du Gouvernement (précise que la location doit prendre effet dans les douze mois qui suivent la date d'achèvement des travaux) (p. 3828) : adopté (p. 3829).

Article 19 *ter* nouveau *(élaboration d'un programme de référence dans les quartiers d'urbanisation récente) :*

- *favorable* à l'amendement n° 61 de la commission (rédactionnel) (p. 3830) ;
- *soutient* l'amendement n° 106 du Gouvernement (prévoit que le programme de référence doit être pris en considération à chaque étape de l'élaboration du P.O.S.) : adopté (p. 3830).

Article 20 *(faculté d'exonérer de la taxe professionnelle les établissements s'implantant dans les grands ensembles) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 64 de la commission (prévoit pour les communes une attribution compensatrice du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 3831) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 97 de M. Bernard Carton (prévoit pour les communes une attribution compensatrice du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 3831).

Après l'article 20 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Jacques Brunhes (prévoit que des locaux insalubres ne peuvent être affectés à des fins de logements) (p. 3832) ;

Logement et habitat : législation existante (p. 3832).

Article 22 *(création d'établissements publics fonciers) :*

Article L. 324-1 du code de l'urbanisme (nature et compétence des E.P.F.) :

- *soutient* l'amendement n° 107 du Gouvernement (remplace l'avis du maire par l'avis de la commune) : adopté (p. 3834).

Article L. 324-3 du code de l'urbanisme (composition du conseil d'administration des E.P.F.) :

- *soutient* l'amendement n° 108 du Gouvernement (de précision) : adopté (p. 3834).

Article 25 *(extension des pouvoirs du maire en matière de délégation des droits de préemption) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Bernard Carton (prévoit qu'un titulaire de droit de préemption peut déléguer son droit à une société d'économie mixte bénéficiant d'une concession d'actions foncières) (p. 3836) ;

Sociétés d'économie mixte : nature (p. 3836).

Article 26 *(élargissement de l'objet des réserves foncières) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 76 de la commission (précise les conditions dans lesquelles s'exerce le droit de préemption à l'intérieur des zones d'aménagement différé) (p. 3836) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 109 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 76 de la commission : adopté (p. 3836).

Article 27 *(obligation par le titulaire du droit de préemption de consigner la moitié de la valeur du bien) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de la commission (de suppression) (p. 3836) (p. 3837) ;

Communes : maire : pouvoirs (p. 3837).

Politique foncière : droit de préemption : consignation (p. 3837).

- *soutient* l'amendement n° 121 du Gouvernement (réduit le taux de consignation de 25 à 15 p. 100) (p. 3836, 3837) : adopté (p. 3837).

Article 31 *bis* nouveau *(utilisation du produit de la participation des employeurs à l'effort de construction en faveur du logement des personnes défavorisées) :*

- *favorable* à l'amendement n° 81 de la commission (de suppression) : adopté (p. 3839) ;

Etrangers : immigrés (p. 3839).

Logement et habitat : 1 p. 100 patronal : gestion (p. 3839).

Article 32 *bis* nouveau *(commissions d'attribution de logements H.L.M.) :*

- *favorable* à l'amendement n° 84 de la commission (prévoit que le maire de la commune où sont implantés les logements attribués est membre de droit de la commission d'attribution) (p. 3841) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 118 du Gouvernement (prévoit que la composition de la commission sera précisée par décret en Conseil d'Etat) à l'amendement n° 84 de la commission ; rectifié : par décret simple (p. 3840) : adopté après rectification (p. 3841).

Après l'article 32 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 116 de M. Jacques Brunhes (prévoit la création d'une commission d'attribution dans chaque société civile immobilière dont le capital est constitué en majorité par les fonds provenant du 1 p. 100 patronal) (p. 3841) ;

Logement et habitat : 1 p. 100 patronal : affectation (p. 3841).

Zones à urbaniser en priorité : quartiers en difficulté et grands ensembles (p. 3841).

Après l'article 38 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 99 de M. Bernard Carton (précise le mode de détermination des bases des impôts directs locaux) (p. 3844).

Demande la réserve du vote (p. 3844).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (redonne au projet de loi son intitulé initial « projet de loi d'orientation pour la ville ») : adopté (p. 3844).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3845).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [3 juillet 1991] :

Communes : maires : rôle et compétences (p. 3955).

Villes et banlieues :
- généralités (p. 3955) ;
- politique de la ville (p. 3955).

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale [3 juillet 1991] :

- *soutient* l'amendement n° 7 du Gouvernement (art. 5 : participation des habitants : rétablit le texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) (p. 3962, 3963) : adopté (p. 3963) ;

Copropriété (p. 3962).

Logement et habitat :
- concertation (p. 3962) ;
- logement social : réhabilitation : locataires : accord (p. 3962, 3963).

Observations sur le rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* [31 mai 1991] (p. 2507).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Ville et aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1991] :

Administration : déconcentration et maintien des services publics dans les zones fragiles (p. 5047, 5049).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et désertification (p. 5048) ;
- caractère interministériel de l'aménagement du territoire (p. 5046).

Collectivités locales : coopération intercommunale et péréquation (p. 5046).

Communautés européennes :
- dimension européenne de l'aménagement du territoire : prise en compte (p. 5047) ;
- fonds structurels européens et objectif 5 B (p. 5047).

Communes : situation économique : mono-activité (p. 5048).

Décentralisation (p. 5049).

Etat : rôle (p. 5048, 5049).

Industrie :
- délocalisation (p. 5047, 5048) ;
- reconversion (p. 5048).

Impôts et taxes : taxes sur les bureaux : alignement du secteur public sur le secteur privé (p. 5047).

Organismes et structures :
- Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 5047, 5049) ;
- Conseil national d'aménagement du territoire (C.N.A.T.) (p. 5047) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) : budget et effectifs (p. 5048) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) : prospection à l'étranger (p. 5048) ;
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 5048) ;
- Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (F.R.I.L.E.) (p. 5048) ;
- Groupe interministériel pour la restructuration des zones minières (G.I.R.Z.O.M.) (p. 5048).

Plan : contrats de plan Etat-régions (p. 5049).

Président de la République : déclaration relative à l'organisation des états généraux du monde rural (p. 5046, 5048, 5049).

Prévisions et projections économiques : prospective (p. 5049).

Primes :
- aide à l'industrie en zone rurale (A.I.Z.R.) et « P.A.T. - petits projets » (p. 5048) ;
- prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) (p. 5048).

Régions :
- Ile-de-France et grand Bassin parisien (p. 5046 à 5048) ;
- Nord - Pas-de-Calais (p. 5048) ;
- rôle et compétences (p. 5046, 5049).

Secteur public : entreprises publiques : délocalisation (p. 5048).

Transports : infrastructures (p. 5047).

Ville :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5046) ;
- développement social des quartiers (p. 5046) ;
- politique de la ville (p. 5046, 5047).

Réponses aux questions :

Administration : déconcentration : Institut des sciences et techniques du vivant (I.S.T.V.) (M. André Rossi) (p. 5052).

Communes :
- Douvrin (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 5054) ;
- Montfermeil (M. Eric Raoult) (p. 5055).

Défense : Groupement des industries d'armement terrestre (G.I.A.T.) : restructuration et conversion (M. François Hollande) (p. 5053).

D.O.M. - T.O.M. : La Réunion : schéma d'aménagement régional : retard (M. Alexis Pota) (p. 5057).

Formation professionnelle et promotion sociale : acteurs du développement local (M. Claude Miqueu) (p. 5058).

Lois :
- loi-cadre sur l'aménagement du territoire (M. Maurice Ligot) (p. 5051) ;
- loi d'orientation sur la ville (L.O.V.) : absence de décrets d'application (M. Eric Raoult) (p. 5058).

Organismes et structures :
- Conseil national de l'aménagement du territoire (C.N.A.T.) (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 5053) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 5058) ;
- Groupe interministériel pour la reconstruction des zones minières (G.I.R.Z.O.M.) (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 5054).

Régions :
- emploi (M. Eric Raoult) (p. 5055) ;
- Nord - Pas-de-Calais : bassin minier (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 5053, 5054) ;
- Nord - Pas-de-Calais : création d'une zone d'entreprises dans le Valenciennois et le Sambravennois (MM. Marcel Dehoux, Jean-Pierre Kucheida) (p. 5052, 5054) ;
- schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme : élaboration (M. André Rossi) (p. 5052).

Secteur public : entreprises publiques : délocalisation (p. 5055).

Transports :
- infrastructures : R.N. 24 (M. Georges Chavanes remplaçant M. Loïc Bouvard empêché en qualité de président de séance) (p. 5056) ;
- transports ferroviaires : ligne Questembert-La Brohinière : (M. Georges Chavanes) (p. 5056).

Zones minières : restructuration et reconversion (M. Jean-Pierre Kucheida) (p. 5054).

Vote des crédits :

Demande la réserve du vote des crédits : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5060).

DELEHEDDE (André)

Député du Pas-de-Calais

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (affaires étrangères) [9 octobre 1991] (p. 4396).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome I : **affaires étrangères (n° 2257)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sommet de la francophonie :** quatrième sommet de la francophonie ; développement de la démocratie ; communauté francophone : élargissement à la Roumanie et à la Bulgarie ; rôle des parlements ; assistance juridique ; coopération économique ; chaîne TV 5 : diffusion en Afrique [20 novembre 1991] (p. 6371, 6372).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : rapport constant (p. 5122).

Coopération et développement. - *Questions* [30 octobre 1991] :

Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) : conférence des présidents d'assemblées de pays francophones (p. 5300).

Droits de l'homme et libertés publiques : démocratie et développement économique : liens (p. 5300).

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (services diplomatiques et généraux) [5 novembre 1991] :

Cambodge : réouverture de l'ambassade de Phnom Penh (p. 5475).

Europe : Europe centrale et de l'Est : aide : diminution (p. 5475).

Ministère des affaires étrangères :
- crédits : montant, répartition, évolution (p. 5475) ;
- école diplomatique : projet (p. 5475) ;
- informatique : réseau mondial d'information et réseau mondial des visas (p. 5475) ;
- investissements immobiliers (p. 5475) ;
- personnel : effectifs, revalorisation des tâches (p. 5475).

Pays Baltes : indépendance, création de trois ambassades (p. 5475).

DELHY (Jacques)

Député de la Seine-Saint-Denis

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEMANGE (Jean-Marie)

Député de la Moselle

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Louis Masson tendant à instituer une garantie de qualification pour l'exercice d'une profession artisanale (n° 2044) [20 juin 1991].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Michel Barnier tendant à améliorer la protection du cadre de vie (n° 2108) [28 novembre 1991] (p. 6773).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [*J.O.* du 5 décembre 1991] (p. 15898).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 400,** posée le 30 avril 1991 : **retraites : régimes autonomes et spéciaux (travailleurs de la mine : montant des pensions)** (p. 1970). Appelée le 2 mai 1991 : retraités des mines de fer : pensions servies par l'Union des régimes de retraite et de la protection en cas d'invalidité et de maladie des industries métallurgiques, mécaniques et annexes (U.R.R.P.I.M.M.E.C.) ; dénonciation du contrat le 31 décembre 1990 [2 mai 1991] (p. 1988, 1989).

- **n° 516,** posée le 10 décembre 1991 : **retraites : régimes autonomes et spéciaux (travailleurs de la mine : politique à l'égard des retraités)** (p. 7568, 7569). Appelée le 13 décembre 1991 : régime du service militaire et du service ouvrier des mines de fer (S.M.S.O.) : gestion confiée au régime des retraites des industries métallurgiques ; dénonciation du protocole d'accord le 31 décembre 1990 ; retraités : pertes financières (p. 7721, 7722).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Déchets (chimiques, industriels, ménagers) : traitement ou stockage (p. 3653).

Déchets nucléaires :
- gestion (p. 3653) ;
- laboratoires souterrains de recherche de site : création et fonctionnement (p. 3653) ;
- moratoire (p. 3653).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 3653).

Parlement : compétence (p. 3652, 3654).

Recherche :
- conditionnement et entreposage des déchets (p. 3653) ;
- enfouissement : aptitude des formations géologiques profondes (p. 3653) ;
- financement (p. 3653) ;
- retraitement et transmutation (p. 3653.

Risques technologiques : sûreté nucléaire : recommandations (p. 3653).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 1er *(rapports d'évaluation des recherches portant sur l'élimination des déchets radioactifs) :*

- *son* amendement n° 47 rectifié soutenu par M. Jean de Gaulle (prévoit que l'élimination des déchets radioactifs doit être faite dans le respect de la protection de la nature, de l'environnement et de la santé et des droits des générations futures, que les recherches y afférentes seront entreprises, et que tous les trois ans le Gouvernement adressera un rapport au Parlement ; stipule que, en 2006, au cas où l'enfouissement s'avérerait être la meilleure solution, celui-ci ne pourra être que provisoire et réversible, et que le Gouvernement fera procéder à la rédaction d'un rapport public global d'évaluation) : rejeté (p. 3781).

Article 4 *(autorisation d'installation et d'exploitation d'un laboratoire souterrain) :*

- *son* amendement n° 50 rectifié (soumet l'installation et l'exploitation des laboratoires aux dispositions des lois n° 87-565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile et n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées ; fixe les modalités de l'enquête publique préalable au décret d'autorisation en Conseil d'Etat) (p. 3786) : retiré (p. 3787).

Article 7 *(utilisation de sources radioactives) :*

- *son* amendement n° 54 rectifié soutenu par M. Jean-Louis Masson (prévoit que des experts désignés par la commission locale d'information et de contrôle vérifient sur place que des déchets radioactifs ne sont pas entreposés ou stockés) : rejeté (p. 3790).

Article 9 *(décret d'application) :*

- *son* amendement n° 55 soutenu par M. Jacques Boyon (organise la participation des citoyens à la préparation du contenu des décrets) : rejeté (p. 3796).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Après l'article 1er A :

- *son* amendement n° 27 rectifié (précise que le stockage souterrain de produits dangereux doit être soumis à une autorisation pour une durée limitée, qui doit prévoir les conditions de réversibilité du stockage) (p. 6535).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1991] :

Affaires étrangères : Organisation des Nations Unies : conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro (p. 5455).

Agriculture : zones écologiques : application de l'article 19 du règlement communautaire n° 797/85 (p. 5455).

Aménagement du territoire (p. 5455).

Bruit (p. 5454).

Collectivités locales : rôle (p. 5454).

Déchets :
- importation : interdiction (p. 5454) ;
- impôts et taxes : taxe sur les déchets (p. 5454).

Eau : agences de bassin (p. 5454).

Ecologie : politique écologique (p. 5454, 5455).

Energie : énergie nucléaire : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5454).

Ministère de l'environnement : crédits :
- montant, évolution, répartition (p. 5454) ;
- régulation budgétaire : régularité (p. 5454).

Organismes et structures :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : mise en place : difficultés ; implantation à Cergy (p. 5454) ;
- Institut national de l'environnement industriel et des risques (I.N.E.R.I.S.) (p. 5454).

Plan national pour l'environnement (p. 5454).

Régions :
- Ile-de-France (p. 5455) ;
- Lorraine (p. 5454).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Communes : Thionville : implantation de Cedilor (p. 5760).

Environnement : déchets industriels (p. 5760).

Installations classées : enquêtes publiques (p. 5760).

Mines et carrières : Charbonnages de France (p. 5760).

Régions : Lorraine (p. 5760).

DENIAU (Jean-François)

Député du Cher

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Président de cette commission [*J.O.* du 30 mai 1991] (p. 7255).

Démissionne de la présidence de cette commission [*J.O.* du 25 septembre 1991] (p. 12524).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Buts de la guerre du Golfe :** minorités opprimées et rôle de la France ; Kurdes d'Irak : aide humanitaire française ; Communautés européennes : timidité ; O.N.U. : résolution du Conseil de Sécurité [3 avril 1991] (p. 650, 651, 652).

- **Droits des peuples à disposer d'eux-mêmes :** pays Baltes, Arménie, Liban : droit à l'autodétermination ; rôle de la France ; traité de Rambouillet du 29 octobre 1990 entre la France et l'U.R.S.S. [29 mai 1991] (p. 2374, 2375, 2376).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la politique au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1898).

Principaux thèmes développés [16 janvier 1991] :

Arabie Saoudite : irrespect des traditions françaises (p. 11).

Défense :
- forces françaises en Arabie Saoudite : armement (insuffisances) (p. 11) ;
- forces françaises en Arabie Saoudite : commandement en coordination avec les autres forces (p. 11) ;
- personnel : affection de la France pour ses soldats (p. 11).

Droit international : respect (nécessité) (p. 10).

Europe : médicaments (refus de l'Europe d'envoyer des médicaments en Lituanie) (p. 11).

Gouvernement : attitude du Gouvernement français : nécessité d'une attitude « ferme et cohérente » (p. 11).

Guerre : conséquences (p. 9).

Irak :
- annexion d'un Etat souverain (p. 9) ;
- Saddam Hussein (exactions, crimes et intransigeance) (p. 9, 10).

Israël : sécurité d'Israël (p. 10).

Koweït : annexion par l'Irak (p. 9).

Liban : intégrité et souveraineté (p. 10).

Paix :
- attachement de la France à la paix (p. 10) ;
- mouvements pacifistes (ambiguïté de leur attitude) (p. 9) ;
- plan de paix français (p. 10).

Palestine : considérations générales (p. 9).

Parlement : débat sur l'engagement français (caractère tardif) (p. 10).

Proche-Orient : conférence internationale pour la paix au Proche-Orient (p. 10).

Service national : appelés : refus de distinguer entre appelés et volontaires (p. 11).

Union soviétique :
- « empire colonial » soviétique (p. 11) ;
- pays Baltes : situation dans les pays baltes et position de la France (p. 11).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 11).

- Proposition de résolution de M. Jean Auroux et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Vᵉ République (nº 2013).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [14 mai 1991] :

Commission d'enquête sur le financement des partis : interférence avec des procédures judiciaires en cours (interdiction) (p. 2119, 2120).

- Projet de loi de finances pour 1992 (nº 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Allemagne : réunification (p. 5486).

Etats-Unis : position dominante (p. 5485).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : aide : diminution (p. 5487) ;
- Europe centrale et de l'Est : intégration progressive à la C.E.E. (p. 5487).

Liban : évacuation des troupes d'occupation (p. 5486).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5485).

Moyen-Orient : conférence de Madrid (p. 5486).

Pays Baltes : indépendance, création de trois ambassades (p. 5486).

Roumanie : évolution (p. 5486).

Union soviétique : événements d'août 1991 : signification (p. 5486, 5487).

Yougoslavie (p. 5486).

DENIAU (Xavier)

Député du Loiret

(4ᵉ circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord en matière d'enseignement, de culture, de sport, de communication audiovisuelle et de presse entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Burkina Faso et d'un échange de lettres rectificatif (nº 2002) [25 avril 1991] (p. 1811).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (nº 2240) (affaires étrangères : relations culturelles et francophonie) [9 octobre 1991] (p. 4396).

Rapporteur d'information sur les exportations et ventes d'armes [10 octobre 1991].

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la commission des affaires étrangères, à la suite d'une **mission effectuée en Union soviétique, du 15 au 23 mars 1991, à l'occasion du référendum du 17 mars 1991 sur l'Union (nº 1967)** [12 avril 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (nº 2002), autorisant l'approbation d'un **accord en matière d'enseignement, de culture, de sport, de communication audiovisuelle et de presse entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Burkina Faso** et d'un **échange de lettres rectificatif (nº 2073)** [30 mai 1991] (adoption simplifiée le 18 juin 1991).

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1992 (nº 2240)** : tome IV : **affaires étrangères : relations culturelles et francophonie (nº 2257)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **nº 507,** posée le 3 décembre 1991 : **logement (expulsions et saisies : Loiret)** (p. 7116). Appelée le 6 décembre 1991 : Châlette-sur-Loing : squatters ; expulsion : exécution d'une décision de justice ; force publique : intervention après l'hiver (p. 7281, 7282).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (nº 1692).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [3 avril 1991] :

Article 1ᵉʳ *(reconnaissance de l'entité corse) :*

- *défavorable* (p. 690) ;

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 690, 691).

- Projet de loi de finances pour 1992 (nº 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Questions* [30 octobre 1991] :

Enseignement :
- enseignement en français : Agence pour l'enseignement du français à l'étranger : rôle (p. 5298) ;
- professeurs « visitants » (p. 5298).

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions. Rapporteur pour avis (relations culturelles et francophonie) [5 novembre 1991] :*

Albanie : aide (p. 5478).

Audiovisuel (p. 5478).

Enseignement : Agence pour l'enseignement français à l'étranger : crédits (p. 5478).

Europe : Europe centrale et de l'Est : aide : diminution (p. 5478).

Français : langue :
- francophonie : sommets (p. 5478) ;
- relations culturelles (p. 5478).

Ministère des affaires étrangères :
- crédits : montant, répartition, évolution (p. 5478) ;
- dons du Trésor (p. 5478).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht et débat sur cette déclaration (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Affaires étrangères : Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : force de réaction rapide : création : perspectives (p. 6707).

Allemagne : Constitution : interdiction d'engager les troupes allemandes hors du champ de l'O.T.A.N. (p. 6707).

Commission européenne : méthodes « technocratiques » de la commission (p. 6706).

Conseil européen : vote à la majorité qualifiée (p. 6706).

Défense : corps d'armée franco-allemand (p. 6707).

Droit communautaire :
- « législation » communautaire et Constitution (p. 6706) ;
- « subsidiarité » : principe : définition (p. 6707).

Energie : gaz-électricité : directive européenne (p. 6707).

Europe :
- Association économique de libre-échange (A.E.L.E.) : formation de l'« Espace économique européen » avec la C.E.E. (p. 6707) ;
- Europe des régions : Comité des régions de l'Europe : création prévue par Maastricht (p. 6706) ;
- Europe industrielle : perspectives (p. 6707).

France : souveraineté : transferts : non-autorisation par la Constitution (p. 6706).

Institutions communautaires : « codécision » : procédure de conciliation entre le Conseil des ministres et le Parlement européen (p. 6706).

Parlement européen : « avis conforme » sur les accords internationaux (p. 6706).

Yougoslavie : médiation européenne : échec (p. 6707).

DENVERS (Albert)

Député du Nord

(12e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (équipement, logement, transports et espace : mer) [9 octobre 1991] (p. 4394).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : annexe n° 22 : **équipement, logement, transports et espace : mer (n° 2255)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS :

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [13 novembre 1991] :

Communautés européennes :
- aides (p. 5866) ;
- pêches maritimes : programme d'orientation pluriannuel (P.O.P.) (p. 5866).

Environnement : littoral : protection et aménagement ; schémas de mise en valeur de la mer (p. 5865).

Formation professionnelle et promotion sociale : enseignement et formation maritime (p. 5866).

Impôts et taxes :
- armateurs : allégements fiscaux et décharges (p. 5866) ;
- cession de navire sous condition de réemploi : exonération de l'imposition sur les plus-values (p. 5866).

Marine marchande : situation et plan marine marchande (p. 5866).

Mer et littoral : secrétariat d'Etat à la mer :
- administration générale (p. 5865) ;
- crédits : montant, évolution, répartition ; annulation (p. 5865).

Pavillon français (p. 5866).

Pêches maritimes : plan Mellick et crise de la pêche (p. 5866).

Ports maritimes :
- dockers (p. 5866) ;
- modernisation : équipements et voies d'accès (p. 5865, 5866).

Sécurité maritime : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5865).

Sécurité sociale : Etablissement national des invalides de la marine (E.N.I.M.) (p. 5865, 5866).

Questions :

Marine marchande : Compagnie générale maritime (C.G.M.) (p. 5905).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Après l'article 65 (amendements précédemment réservés) :

- *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (applique la réduction de valeur locative prévue à l'article 1518 B du code général des impôts aux seules immobilisations corporelles directement concernées par la restructuration et supprime ce dispositif à compter du 1er janvier 1992 pour les opérations réalisées depuis le 1er janvier 1989) (p. 6094, 6095) : retiré (p. 6156).

DEPREZ (Léonce)

Député du Pas-de-Calais

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Vice-président de cette mission [*J.O.* du 20 juin 1991] (p. 8034).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à instaurer une **péréquation de la taxe professionnelle en faveur des communes rurales (n° 2097)** [12 juin 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Chômage des jeunes :** croissance économique pour 1992 : prévision de 2,2 p. 100 ; besoins des entreprises et des professions ; emploi des jeunes ; services aux personnes et à l'environnement ; réflexion du Gouvernement avec les élus locaux ; contrats emploi-solidarité : formations qualifiantes [9 octobre 1991] (p. 4341, 4342).

à un ministre :

- **Tourisme et loisirs** [27 juin 1991] :

Collectivités locales : organisation territoriale du tourisme : loi-cadre (p. 3770, 3771).

Jeux et paris (p. 3771).

- **Mer et littoral** [21 novembre 1991] :

Communautés européennes :
- pêches maritimes : « dispositif spécifique merlan » (p. 6415) ;
- pêches maritimes : filets maillants dérivants (p. 6415) ;
- ressources : mer du Nord (p. 6415).

Pêches maritimes :
- artisans pêcheurs du Pas-de-Calais (p. 6415) ;
- pêche artisanale (p. 6415).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Première lecture :

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (supprime la majoration d'un habitant par résidence secondaire pour l'évaluation de la population totale) (p. 167).

Article 2 *(part de la dotation supplémentaire aux communes touristiques et thermales au sein des concours particuliers) :*

- *son* amendement n° 1 (garantit le niveau de la dotation supplémentaire versée aux communes et groupements de communes touristiques et thermales) (p. 183) : vote réservé (p. 184) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 2 (fixe à deux habitants par résidence secondaire la majoration de la population totale d'une commune) : vote réservé (p. 185) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [15 avril 1991] :

Article 2 *(part de la dotation supplémentaire aux communes touristiques ou thermales au sein des concours particuliers) :*

- *son* amendement n° 41 soutenu par M. Adrien Zeller (relève à 33 1/3 p. 100 et 45 p. 100 les pourcentages qui fixent la part de la dotation destinée aux communes touristiques et thermales au sein des concours particuliers) : rejeté (p. 1209).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 43 (propose que la population totale d'une commune soit majorée de deux habitants par résidence secondaire) : non soutenu (p. 1221).

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Communes : coopération intercommunale :
- généralités (p. 357) ;
- commission départementale (p. 357) ;
- communautés urbaines, districts, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes (p. 357).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 357).

Ressources des collectivités locales (p. 357).

Discussion des articles [8 avril 1991] :

Après l'article 57 :

- *son* amendement n° 569 soutenu par M. André Rossinot (crée un mécanisme de solidarité entre communes d'un même département pour la répartition de la taxe professionnelle provenant de l'activité industrielle) : rejeté (p. 905).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Article 56 *undecies* supprimé par le Sénat *(départementalisation des secours) :*

- *son* amendement n° 15 rectifié soutenu par M. Pierre Lequiller (dispose que dans chaque département le service départemental d'incendie et de secours est seul compétent pour la lutte contre l'incendie et tous les autres sinistres) (p. 6912) : rejeté (p. 6913).

Après l'article 57 :

- *son* amendement n° 16 soutenu par M. Philippe Vasseur (crée un fonds départemental de solidarité de la taxe professionnelle, fixe les règles de son alimentation et organise la répartition de ses dotations) : rejeté (p. 6921).

- **Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Fonction publique hospitalière : statuts, revalorisation (p. 1379).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé : budget global et taux directeur (p. 1379).

Santé publique : planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 1379).

Discussion des articles [18, 19, 22 et 25 avril 1991] :

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *son* amendement n° 209 (permet la coexistence dans les mêmes centres hospitaliers de services caractérisés par leur haute spécialisation et de services consacrés aux soins courants) : rejeté (p. 1421) ;

- *son* amendement n° 210 : devenu sans objet (p. 1421) ;

- *son* amendement n° 211 (supprime la mission des centres hospitaliers régionaux consistant à assurer les soins courants à la population proche) : rejeté (p. 1422).

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *son* amendement n° 212 soutenu par M. Jean-Luc Préel (exclut de la carte sanitaire les activités de soins se situant dans des domaines de pointe ou nécessitant des dispositions particulières dans l'intérêt de la santé publique)

(p. 1470) : vote réservé (p. 1472) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-6 du code de la santé publique (composition et organisation du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) :

- *son* amendement n° 213 soutenu par M. Jean-François Mattei (précise que les représentants des institutions citées appartiennent à chacune des sections des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) : vote réservé (p. 1482) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 215 soutenu par M. Jean-Luc Préel (dispose que les comités régionaux comprennent des personnalités qualifiées dont au moins un membre d'un comité d'éthique de la région) (p. 1482) : vote réservé (p. 1483) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 214 soutenu par M. Jean-Luc Préel (introduit la représentation des praticiens des centres hospitaliers) : vote réservé (p. 1482) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 216 corrigé soutenu par M. Jean-Luc Préel (impose la présentation de plusieurs rapports sur le montant et l'évolution des dépenses des régimes d'assurance maladie dans la région, au lieu d'un) : vote réservé (p. 1484) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [3 juillet 1991] :

Crise des hôpitaux (p. 3944).

Régionalisation et contrats d'objectifs (p. 3944).

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Consommateurs : information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 1643).

Contrats : droit des contrats (remise en cause) (p. 1643).

Publicité comparative :
- généralités (p. 1643) ;
- commerce et artisanat : conséquences de la publicité comparative sur le commerce de détail (p. 1643, 1644) ;
- presse, édition et imprimerie : ressources et campagnes publicitaires (p. 1643).

Discussion des articles [24 avril 1991] :

Article 8 *(action en représentation conjointe) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 43 corrigé de la commission des lois (prévoit qu'une association peut se constituer partie civile dès lors que plusieurs consommateurs lui ont donné un mandat écrit et précise qu'il s'agit d'une action en réparation) (p. 1692) ;

- *soutient* l'amendement n° 103 de M. Jacques Farran (prévoit la possibilité de saisir la juridiction du lieu du siège de l'association mandatée lorsque la résidence du professionnel mis en cause est inconnue ou erronée) : adopté après rectification (p. 1692).

Article 9 *(contrôle juridictionnel des clauses abusives) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 126 de M. Francis Geng (de suppression) (p. 1695) ;

Commission des clauses abusives (rôle) (p. 1695).

- *soutient* le sous-amendement n° 89 de M. Jean-Pierre Philibert (rédactionnel) à l'amendement n° 47 de la commission des lois (précise que les dispositions de l'article sont applicables aux contrats quels que soient leur forme ou leur support) : rejeté (p. 1696).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *soutient* l'amendement n° 130 de M. Jacques Farran (de suppression) (p. 1700) : vote réservé (p. 1702) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

Parlement : vote bloqué (procédure) (p. 1702).

- *soutient* l'amendement n° 98 de M. Jacques Farran (prévoit que la comparaison ne peut avoir pour objet ni pour effet de tirer avantage de la notoriété attachée à une marque) (p. 1714) : vote réservé (p. 1715) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *soutient* l'amendement n° 100 de M. Jacques Farran (interdit la publicité comparant des produits inconnus à des produits d'une marque prestigieuse) : vote réservé (p. 1716) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *soutient* l'amendement n° 104 corrigé de M. Jacques Farran (prévoit la sanction des infractions à l'article 10) (p. 1718) : vote réservé (p. 1719) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725).

- *soutient* l'amendement n° 90 de M. Jacques Farran (prévoit une période probatoire pour l'application des dispositions de l'article 10) : vote réservé (p. 1721) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725).

Explications de vote :

Consommateurs : information et protection (p. 1724).

Publicité comparative (p. 1724).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 1724).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Banques et établissements financiers : vente forcée (p. 6504).

Commerce et artisanat : métiers de l'artisanat : conditions d'établissement (p. 6504).

Consommateurs : information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 6504, 6505).

Contrats : droit des contrats : remise en cause (p. 6504).

Créances et privilèges : surendettement des particuliers (p. 6504).

Droit à la consommation : codification (p. 6504).

Entreprises : charges et contraintes (p. 6507).

Publicité comparative : presse, édition et imprimerie : ressources et campagne publicitaire (p. 6504).

Sénat : texte (p. 6504).

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Article 1er *(extension du délit d'abus de faiblesse) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Alain Brune (réintroduit les cas d'abus de faiblesse constatés dans le cadre des foires et salons) (p. 6509).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *ses observations* (p. 6520).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [17 décembre 1991] :

Bilans : études et statistiques : indice I.N.S.E.E. (p. 8097).

Commission mixte paritaire : texte (p. 8097).

Publicité : publicité comparative (p. 8097).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 mai 1991] :

Automobiles et cycles : cas des agents de marque automobile (p. 2235).

Commerce et artisanat : soldes : régime juridique (p. 2235).

Communautés européennes : directive communautaire sur les agents commerciaux (p. 2235).

Intermédiaires commerciaux et financiers : agents commerciaux : généralités (p. 2235).

Logement et habitat : cas des agents immobiliers (p. 2235).

Tourisme et loisirs : communes touristiques (p. 2235).

Discussion des articles [23 mai 1991] :

Article 1er *(définition de l'agent commercial) :*

- *son* amendement n° 14 (précise que les agents immobiliers sont concernés par le présent statut) (p. 2240) : retiré (p. 2241) ;

Loi du 2 janvier 1970 dite « Loi Hoguet » (p. 2241).

- *son* amendement n° 15 (précise que l'agent immobilier ne peut être qu'une personne physique) : retiré (p. 2241).

Article 3 *(représentation de nouveaux mandants) :*

- *son* amendement n° 16 (précise que le courtier immobilier est seul habilité à négocier, s'entremettre ou s'engager) : retiré (p. 2242).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 17 (détermine les conditions dans lesquelles un agent commercial peut exercer sa profession dans des locaux extérieurs à ceux du mandant en y créant l'activité d'agent immobilier) : retiré (p. 2242).

Article 14 *(activité d'agence commerciale exercée à titre accessoire) :*

- *son* amendement n° 22 (prévoit que la loi est applicable si l'activité exercée à titre principal est liée de façon indissociable à l'activité d'agent commercial) : retiré (p. 2246).

Article 15 *bis* nouveau *(régime juridique des soldes périodiques ou saisonniers) :*

- *son* amendement n° 20 (prévoit que chaque période de soldes ne peut excéder une durée continue de six semaines) (p. 2247) : adopté (p. 2248) ;

Tourisme et loisirs : communes touristiques (p. 2247).

- *soutient* l'amendement n° 26 de M. Michel Jacquemin (précise que les dates de début des périodes de soldes sont fixées par un calendrier national) (p. 2248, 2249) : retiré (p. 2249) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de M. Jean-Paul Charié (prévoit que les dates de début des périodes de soldes sont fixées par décret) (p. 2249) ;

Département : préfet : prise en compte des particularismes locaux (p. 2248).

Tourisme et loisirs : communes touristiques (p. 2249).

Après l'article 15 *bis* :

- *son* amendement n° 21 (précise qu'un décret détermine les périodes de l'année pendant lesquelles les soldeurs professionnels ne sont pas autorisés à exercer leur activité dans les communes touristiques) (p. 2249) : retiré (p. 2250).

Explications de vote :

Politique générale (p. 2251).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 2251).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Commerce et artisanat : soldes : régime juridique (p. 3220, 3221).

Logement et habitat : cas des agents immobiliers (p. 3220).

Tourisme et loisirs : communes touristiques (p. 3221).

Discussion des articles [18 juin 1991] :

Article 15 *bis* *(régime juridique des soldes périodiques ou saisonniers) :*

- *son* amendement n° 1 (prévoit que chaque période de soldes ne peut excéder une durée continue de six semaines) : retiré (p. 3221).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Discussion des articles [4 et 5 juin 1991] :

Article 1er *(tiers payant et conditions d'exécution des analyses et examens de laboratoires) :*

- *son* amendement n° 6 soutenu par M. Marc Laffineur (restreint l'application du tiers payant aux assurés titulaires d'une prise en charge à 100 p. 100 ou relevant du régime de la prise en charge au titre de l'aide médicale gratuite) (p. 2754) : rejeté (p. 2756).

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

Article L. 162-14-1 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *son* amendement n° 22 soutenu par M. Marc Laffineur (précise que, outre les directeurs de laboratoire, les organisations syndicales nationales doivent être représentatives des biologistes hospitaliers exerçant une activité libérale) : vote réservé (p. 2789) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 7 soutenu par M. Marc Laffineur (précise que les dispositions du titre premier de la loi sont adoptées à titre provisoire et devront être validées pour le 31 décembre 1992) (p. 2809) : adopté (p. 2810) ; supprimé en seconde délibération (p. 2820, 2823).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 7 *(réduction du taux des taxes locales sur l'électricité) :*

- *ses observations* sur la proposition du Gouvernement pour l'organisation de la discussion des articles (p. 3046).

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyages et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *défavorable* (p. 3054, 3055) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (reporte l'application des dispositions de l'article au 1er octobre 1991) (p. 3057).

Article 11 *(aménagement du taux de la T.V.A. applicable aux terrains à bâtir) :*

- *défavorable* (p. 3063).

Article 25 *(réduction du taux de la participation des employeurs à l'effort de construction et relèvement de leur contribution au Fonds national d'aide au logement) :*

- *défavorable* (p. 3088).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 88 soutenu par M. Gilbert Gantier (institue la déductibilité de l'assiette de l'impôt sur le revenu pour les cotisations sociales afférentes à l'emploi d'une aide à domicile) (p. 4624) : vote réservé (p. 4627) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 89, deuxième rectification, soutenu par M. Jean de Gaulle (institue le dégrèvement total de la taxe foncière sur les propriétés non bâties perçue sur les prés, prairies naturelles, herbages, pâturages et autres terrains concourant à l'élevage) (p. 4680) : vote réservé (p. 4684) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 octobre 1991] (p. 4686).

Après l'article 11 :

- *son* amendement n° 91 soutenu par M. Jean de Gaulle (étend à toutes les transmissions des biens agricoles loués à bail à long terme l'exonération des trois quarts de leur valeur prévue pour leur première transmission par l'article 793 du code général des impôts) : vote réservé (p. 4691) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 90 soutenu par M. Gilbert Gantier (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux locations d'espaces publicitaires sur les terrains de sport consenties par les associations sportives, les sociétés à objet sportif et les sociétés d'économie mixte) : vote réservé (p. 4707) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 22 :

- *son* amendement n° 106 soutenu par M. Philippe Auberger (exonère de droit de bail les loyers d'un montant annuel inférieur à 70 000 F) (p. 4726) : vote réservé (p. 4727) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Affaires sociales et intégration [22 octobre 1991] :

Après l'article 84 :

- *son* amendement n° 4 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (prévoit que chaque année le Gouvernement soumet au Parlement un rapport sur l'évolution du plafond de la rente mutualiste majorée par l'Etat) (p. 4892) : vote réservé en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4893) ; non soumis au vote [15 novembre 1991] (p. 6176).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : réforme (p. 4987).

Président de la République : annonce de mesures en faveur de l'agriculture (p. 4987).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [31 octobre 1991] :

Apprentissage et formation en alternance : industrie : soutien (p. 5382).

Contrats emploi-solidarité : réduction, sort des bénéficiaires (p. 5382).

Jeunes : « Exo jeunes » (p. 5383).

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales : tourisme rural (p. 5551).

Collectivités locales : rôle et compétences (p. 5551).

Emploi : emplois touristiques (p. 5551).

Environnement : rôle dans le développement du tourisme (p. 5551).

Equipements touristiques :

- équipements publics (p. 5551) ;
- hôtellerie indépendante : plan de rénovation (p. 5551).

Organismes et structures : Fonds d'intervention touristique (F.I.T.) (p. 5551).

Questions :

Collectivités locales : organisation territoriale du tourisme (p. 5564).

- Projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273).

Première lecture :

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 1er *(droits du sapeur-pompier volontaire en cas d'accident ou de maladie lié au service) :*

- *ses observations* (p. 6291) ;

Sapeurs-pompiers professionnels : « départementalisation » (p. 6291).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1991] :

Contrats :

- contrat d'orientation et contrat local d'orientation : création (p. 6586) ;
- contrat emploi-solidarité : reconduction ou transformation (p. 6586).

Emploi : emploi et environnement (p. 6586).

Jeunes : carrefours-jeunes (p. 6586).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 24 soutenu par M. Gilbert Gantier (assujettit à la T.V.A. les prestations d'hébergement fournies dans les terrains de camping et de caravaning) : vote réservé (p. 8231) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

DEROSIER (Bernard)

Député du Nord

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Rapporteur de cette mission [*J.O.* du 20 juin 1991] (p. 8034).

Rapporteur du projet de loi modifiant la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation et visant à permettre la représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation (n° 2248) [24 octobre 1991] (p. 5060).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur la **politique communautaire en matière d'énergie (n° 2119)** [13 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 2248) modifiant la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation et visant à **permettre la représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation (n° 2372)** [21 novembre 1991].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur **l'aide et l'action sociales des collectivités territoriales : la décentralisation à l'âge de raison (n° 2422)** [10 décembre 1991].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 521,** posée le 10 décembre 1991 : **handicapés (politique et réglementation)** (p. 7569). Appelée le 13 décembre 1991 : enfants handicapés : maintien à domicile ; complément de l'allocation d'éducation spéciale : décret du 23 septembre 1991 ; école : mission d'accueil ; allocation compensatrice pour tierce personne : attribution aux seuls adultes handicapés ; insertion professionnelle : primes aux entreprises (p. 7717, 7718).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Inscrit contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Lajoinie (André)* (p. 323).

Principaux thèmes développés :

Administration : administrations centrales (principe de subsidiarité) (p. 327).

Associations (p. 328).

Communes : coopération intercommunale :
- commission départementale (p. 329) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 329) ;
- communautés urbaines, districts, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes (p. 329) ;
- création et fusion de communes (p. 329).

Constitution :
- collectivités territoriales : libre administration (art. 72) (p. 328) ;
- vote de l'impôt (p. 329).

Contrôle juridictionnel (p. 329).

Coopération décentralisée : généralités (p. 330).

Décentralisation :
- généralités (p. 328) ;
- histoire (p. 327, 330).

Démocratie locale : champ d'application (seuil de population) (p. 328).

Elus locaux :
- droits des minorités (p. 328) ;
- statut de l'élu (p. 329).

Etat :
- déconcentration : charte (p. 328) ;
- déconcentration : extension (p. 327).

Impôts locaux : taxe professionnelle (spécialisation et harmonisation) (p. 329).

Institut des collectivités territoriales (p. 330).

Régions :
- coopération et ententes interrégionales (p. 329) ;
- région et département (p. 327).

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [5 et 8 avril 1991] :

Article 9 *(accès aux documents budgétaires) :*

- *son* amendement n° 513 corrigé (dispose que la commune publie la liste et le compte de résultat des associations présidées par un élu local) (p. 427) : retiré (p. 428).

Article 12 *(information des habitants sur les affaires départementales et régionales) :*

- *soutient* l'amendement n° 185 de la commission (dispose que les documents afférents aux budgets des régions peuvent être consultés dans chaque département, dans un lieu public) : adopté (p. 430).

Article 17 *(commissions consultatives créées par le conseil municipal) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 504 de M. Xavier Dugoin (dispose que la représentation des groupes minoritaires est assurée dans les commissions municipales et dans les commissions consultatives) (p. 459).

Article 19 *(création de sections au sein des comités économiques et sociaux régionaux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 458 corrigé de M. Jean-Jacques Hyest (élargit le domaine de saisine des comités économiques et sociaux de région) (p. 462).

Article 20 *(participation des représentants des usagers au fonctionnement des services publics locaux) :*

- *son* amendement n° 655 soutenu par M. Claude Ducert (étend la participation des usagers aux services publics exploités dans le cadre d'une gestion déléguée par voie de convention) (p. 464) : adopté (p. 465).

Article 21 *(mise à disposition des services municipaux dans des annexes mobiles de la mairie ; utilisation des locaux communaux par les associations, syndicats et partis politiques) :*

Après l'article L. 318-2 du code des communes :

- *favorable* au sous-amendement n° 704 de M. Christian Pierret (limite l'application de l'amendement aux communes de plus de 3 500 habitants et s'applique aux « conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ») à l'amendement n° 505 de M. Xavier Dugoin (dispose que les groupes minoritaires peuvent sur demande disposer sans frais du prêt d'un local commun) (p. 467).

Après l'article 26 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 401 de M. Jacques Brunhes (dispose que les commissions permanentes sont composées à la proportionnelle et assurent en leur sein l'expression pluraliste des élus) (p. 494).

Après l'article 30 :

- *son* amendement n° 656 soutenu par M. Didier Mathus (dispose que la rémunération des élus désignés dans les sociétés d'économie mixte locales est autorisée par délibération du conseil de la collectivité qui les désigne) (p. 501) : adopté (p. 502).

Rappel au règlement : demande des précisions au président de séance sur l'ordre du jour (p. 530).

Article 28 précédemment réservé *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 711 du Gouvernement (dispose que les vice-présidents sont élus au sein de la commission permanente et forment le bureau avec le président) (p. 537).

Article 36 *(institut des collectivités territoriales et des services publics locaux) :*

- *son* sous-amendement n° 657 soutenu par M. Jean-Pierre Balligand (dispose que le groupement d'intérêt public peut comporter des antennes régionales) à l'amendement n° 236 de la commission (dispose que l'institut des collectivités territoriales et des services publics locaux est un groupement d'intérêt public et précise la composition de son conseil d'administration ainsi que son mode de financement) (p. 549) : retiré (p. 559).

Article 37 *(institution de l'entente interrégionale) :*

- *ses observations* (p. 563) ;

Régions : compétences (p. 563).

Après l'article 47 :

- *défavorable* à l'amendement n° 647 de M. Paul-Louis Tenaillon (institue dans chaque région un conseil d'orientation qui réunit le président du conseil régional et les présidents des conseils généraux de la région) (p. 576).

Article 53 *(communautés de communes) :*

Article 167-4 du code des communes :

- *son* amendement n° 658, 2e rectification (dispose que les districts existants à la publication de la loi peuvent se transformer en communauté de communes en conservant l'intégralité de leurs compétences, par une décision du conseil de district prise à la majorité des deux tiers de ses membres) (p. 840) : adopté après modifications (p. 841).

Après l'article 53 :

- *son* amendement n° 659 (confie au district des compétences en matière d'aménagement d'espaces, d'urbanisme prévisionnel et de développement économique) : retiré (p. 842).

Article 55 *(non-application à la région d'Ile-de-France des nouvelles dispositions relatives à la coopération intercommunale) :*

- *défavorable* (p. 868) ;
- *son* amendement n° 516 (de suppression) (p. 868) : rejeté au scrutin public (p. 870).

Après l'article 56 :

- *soutient* l'amendement n° 746 de Mme Martine David (prévoit que les irrégularités formelles des votes portant désignation des représentants des assemblées locales dans les instances extérieures ne peuvent être invoquées au-delà du délai de recours pour excès de pouvoir, par voie d'action ou par voie d'exception) (p. 872) : adopté (p. 873) ;
- *son* sous-amendement n° 733 soutenu par M. Jean-Pierre Fourré (supprime la possibilité pour un conseil municipal de révoquer et de remplacer à tout moment l'un de ses délégués) à l'amendement n° 310 de la commission (propose que les délégués de la commune au sein des organismes extérieurs et les représentants de la commune dans les organismes de coopération intercommunale soient soumis à une nouvelle élection en cas de changement de maire) (p. 873) : retiré (p. 874) ;
- *son* amendement n° 66 soutenu par M. Jean-Pierre Fourré (propose que les délégués de la commune au sein des organismes extérieurs soient soumis à une nouvelle élection en cas de changement de maire) (p. 873) : devenu sans objet (p. 874) ;
- *son* amendement n° 517 (autorise les services publics locaux du gaz à être constitués ou à étendre leurs installations pour assurer une distribution dans les communes non desservies) : adopté (p. 877) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 523 de M. Patrick Ollier (organise un comité de développement local aux côtés d'une communauté de communes ou d'un district et autorise ces derniers à prendre, dans ce cas, la dénomination de « communauté rurale ») (p. 879) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 388, 2e rectification, de M. Jean Briane (organise un comité de développement local aux côtés d'une communauté de communes ou d'un district et autorise ces derniers à prendre, dans ce cas, la dénomination de « communauté rurale ») (p. 879) ;
- *son* amendement n° 660 corrigé et rectifié (dispose que les agents salariés d'un établissement public de coopération intercommunale ne peuvent être élus au conseil municipal d'une des communes membres de cet établissement) : adopté (p. 879).

Article 57 *(régime fiscal des communautés de villes) :*

- *soutient* l'amendement n° 701 rectifié de M. Jean-François Delahais (prend comme année de référence pour le calcul de la compensation de taxe professionnelle l'année précédant la création de la communauté de villes) : adopté (p. 902).

Après l'article 57 :

- *son* sous-amendement n° 734 (étend le mécanisme de spécialisation aux communautés urbaines et aux districts qui exercent soit les compétences en matière d'urbanisme, soit les compétences en matière de développement économique) à l'amendement n° 322 de la commission (étend le mécanisme de spécialisation de la taxe professionnelle aux communautés urbaines et aux districts dotés d'une fiscalité propre qui exercent les compétences proposées aux communautés de villes en matière d'urbanisme prévisionnel et de développement économique) : rejeté (p. 905).

Après l'article 59 :

- *son* amendement n° 663 rectifié soutenu par M. Didier Mathus (permet aux communautés urbaines de percevoir la taxe professionnelle des zones d'activité économique communautaires) : adopté après une rectification orale de M. Christian Pierret (p. 909) ;
- *son* amendement n° 662 rectifié (attribue aux districts le régime fiscal des communautés de villes lorsqu'ils exercent les compétences fixées pour ces communautés en matière d'urbanisme prévisionnel et de développement économique) : adopté après une rectification orale de M. Augustin Bonrepaux (p. 909).

Article 63 *(dotation globale de fonctionnement des communautés de villes et des communautés de communes) :*

- *son* amendement n° 664 (précise les règles d'évolution et de majoration de la D.G.F. versée aux organismes de coopération intercommunale) : adopté (p. 916) ;
- *son* amendement n° 676 (propose que la dotation de base de la communauté de villes soit pondérée par le coefficient d'intégration fiscale) : adopté (p. 917) ;
- *son* amendement n° 677 (propose que la dotation de péréquation des communautés de villes soit pondérée par le coefficient d'intégration fiscale) : adopté (p. 917).

Après l'article 63 :

- *son* amendement n° 674 rectifié (propose un nouveau mode de répartition pour la dotation globale d'équipement) : adopté (p. 919) ;
- *son* amendement n° 675 rectifié (réserve les majorations de dotation globale d'équipement aux groupements de communes à fiscalité propre présentant une insuffisance de potentiel fiscal) (p. 919) : rejeté (p. 920) ;
- *son* amendement n° 669 (rend les groupements de communes prioritaires dans le versement de la dotation supplémentaire aux communes touristiques et thermales) : adopté (p. 920) ;
- *son* amendement n° 667 deuxième rectification (limite les bases de taxe professionnelle des groupements à fiscalité propre à trois fois la moyenne nationale, l'écrêtement ainsi effectué étant reversé aux autres groupements à fiscalité propre) : adopté (p. 920) ;
- *son* amendement n° 668 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (prévoit que, à compter du 1er janvier 1992, les communes qui n'appartiennent pas à un groupement à fiscalité propre et qui disposent de bases de taxe professionnelle particulièrement élevées font l'objet d'un écrêtement perçu au profit du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle et affecté aux groupements à fiscalité propre) : retiré (p. 921) ;
- *son* amendement n° 670 (prévoit, pour les communes membres d'une communauté de communes, d'une communauté urbaine ou d'un district à fiscalité propre ne prélevant pas directement la taxe professionnelle, que les recettes supplémentaires de taxe professionnelle dues à un accroissement des bases sont partagées entre la commune et le groupement) (p. 921) : retiré (p. 922) ;
- *son* amendement n° 671 rectifié soutenu par M. Augustin Bonrepaux (propose des dispositions particulières de péréquation de la taxe professionnelle lorsque les bases nettes d'un groupement à fiscalité propre excèdent deux fois et demie la moyenne nationale des bases de la catégorie de groupements dont il relève) : retiré (p. 922) ;
- *son* amendement n° 678 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (modifie de façon progressive les modalités d'indexation de la D.G.F. sur le P.I.B. en vue de faciliter la création de nouveaux groupements de communes suscitée par la loi) (p. 922) : adopté (p. 923).

Explications de vote :

Communes :

- coopération intercommunale (p. 932) ;
- libre administration (p. 931).

Vote pour du groupe socialiste (p. 932).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1991] :

Communes : dotation de développement rural (D.D.R.) : création, communes bénéficiaires et mode de financement (p. 6733).

Coopération intercommunale :

- généralités et libre adhésion (p. 6733) ;
- communautés de communes et communautés de villes : création, compétences et régime fiscal (p. 6733).

Décentralisation : bilan, difficultés, relance (p. 6733).

Démocratie locale : généralités (p. 6733).

Etat : déconcentration : intérêt et extension actuelle (p. 6733).

Parlement :

- Assemblée nationale : commission spéciale : travaux sur le texte en première et deuxième lectures (p. 6733) ;
- Sénat : examen et modification du texte en première lecture (p. 6733).

Discussion des articles [28, 29 et 30 novembre 1991] :

Article 11 *bis* nouveau *(débat annuel dans les communes membres d'un établissement public de coopération) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6763).

Article 30 *bis* *(rémunération des représentants des collectivités locales au conseil d'administration des sociétés d'économie mixte) :*

- *son* sous-amendement n° 273 soutenu par M. Christian Pierret (précise que les élus locaux mandataires de collectivités territoriales ne doivent pas être assimilés à des entrepreneurs de services municipaux en ce qui concerne les règles d'éligibilité) à l'amendement n° 92 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 6801) : vote réservé (p. 6802) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6939).

Avant l'article 36 :

- *favorable* à l'amendement n° 379 de M. Christian Pierret (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 6818).

Article 36 *bis* *(régionalisation des universités) :*

- *défavorable* (p. 6820, 6821) ;

Administration : « délocalisations » (E.N.A.) (p. 6820).

Enseignement supérieur : plan « université 2000 » et compétence des collectivités locales (p. 6820, 6821).

Article 36 *decies* nouveau *(concours des collectivités territoriales aux établissements d'enseignement privés) :*

- *défavorable* (p. 6829, 6830).

Après l'article 54 A :

- *favorable* à l'amendement n° 333 de M. Michel Noir (précise que les attributions et les règles de fonctionnement des communautés urbaines sont les mêmes que celles des collectivités territoriales) (p. 6886).

Après l'article 56 :

- *soutient* l'amendement n° 277 de M. Marc Dolez (fixe les règles de composition des bureaux des conseils généraux et régionaux) : adopté (p. 6894) ;
- *son* amendement n° 278 (autorise le conseil de communauté urbaine à déléguer à son bureau certaines de ses attributions, à l'exception de ses compétences en matière de budget, d'inscription des dépenses obligatoires et d'approbation du compte administratif) : adopté (p. 6894).

Article 56 *bis* supprimé par le Sénat *(irrégularité des votes des conseils municipaux et généraux) :*

- *son* sous-amendement n° 275 (substitue le mot « nominations » au mot « votes ») à l'amendement n° 171 de la commission (dispose que l'irrégularité formelle des votes ne peut être invoquée au-delà du délai de recours pour excès de pouvoir) : devenu sans objet (p. 6896) ;
- *soutient* l'amendement n° 364 corrigé de M. Marc Dolez (propose que les désignations opérées par les conseils municipaux et généraux dont l'irrégularité formelle n'a pas été alléguée dans la période du recours pour excès de pouvoir soient validées) : adopté (p. 6896).

Article 56 *nonies* supprimé par le Sénat *(services publics locaux de distribution de gaz) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 305 du Gouvernement (légalise les seuls services publics locaux du gaz en cours d'exploitation au 1er juillet 1991) (p. 6900, 6901) ;

Services publics : monopole : « démantèlement » (p. 6900, 6901).

Après l'article 56 *sedecies* :

- *défavorable* à l'amendement n° 268 de M. Jean-Jacques Hyest (propose que les actions de coopération locale ayant pour but le développement économique soient menées en concertation avec les chambres consulaires) (p. 6915) ;
- *soutient* l'amendement n° 365 corrigé de M. Marc Dolez (autorise, à titre exceptionnel, la mise en place d'un péage pour une nouvelle route express à l'ouest de Lyon) : adopté (p. 6915).

Après l'article 64 *bis* :

- *son* sous-amendement n° 402 corrigé (rédactionnel) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (définit les bénéficiaires de la D.D.R. et précise la répartition de ses deux parts à partir de critères tels que l'appartenance à un groupement de communes, la situation de ville centre, le potentiel fiscal par habitant, l'effort fiscal et la population) : adopté (p. 6948) ;
- *son* sous-amendement n° 410 (dispose que la commission d'élus évalue les attributions de la D.D.R. en fonction notamment de l'augmentation attendue des bases de fiscalité directe locale et des créations d'emplois sur le territoire de la collectivité ou du groupement considéré) à l'amendement n° 12 du Gouvernement : adopté (p. 6949) ;
- *son* sous-amendement n° 318 (supprime la référence à l'effort fiscal dans la détermination des communes éligibles à la deuxième part de la D.D.R.) à l'amendement n° 12 du Gouvernement : adopté (p. 6950).

Explications de vote :

Communes : dotation de développement rural (D.D.R.) (p. 6955).

Coopération intercommunale : apport du projet de loi (p. 6955).

Enseignement privé : investissements : participation des collectivités locales (p. 6955).

Parlement :

- commission spéciale : travaux sur le texte en première et deuxième lectures (p. 6955) ;
- Sénat : examen et modification du texte en première lecture (p. 6955).

Rappel au règlement : s'explique sur le vote qu'il a fait émettre à M. Edmond Gerrer, député de l'Union du centre, en faveur de l'adoption du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République lors de la deuxième séance du 8 avril 1991 [9 avril 1991] (p. 969, 970).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Action sociale : crédits (p. 5633).

Apprentissage et formation en alternance : développement (p. 5633).

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 5631).

Baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 5632).

Bourses et allocations d'études (p. 5633).

Elèves : taux d'encadrement (p. 5632).

Enseignants :

- recrutement : plan pluriannuel, allocations de prérecrutement (p. 5632) ;
- revalorisation (p. 5633).

Enseignement maternel et primaire : accueil des enfants (p. 5632).

Enseignement privé :

- forfait d'externat : remboursement (p. 5633) ;
- liberté de choix, parité avec le secteur public (p. 5633).

Entreprises : relations école-entreprise (p. 5633).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (mise en place) (p. 5632).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5631).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5632).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5632).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Formation des enseignants :
- instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : équipes de direction et relations avec les universités (p. 5698) ;
- nombre d'allocations (p. 5700).

- Projet de loi modifiant la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation et visant à permettre la représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation (n° 2248).

Rapporteur.

Première lecture :

Procédure d'adoption simplifiée [26 novembre 1991] :

Article unique *(représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Georges Hage (dispose que les représentants des lycéens sont élus par les délégués des lycéens siégeant dans les conseils académiques de la vie lycéenne) (p. 6551).

DESANLIS (Jean)

Député de Loir-et-Cher

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

à un ministre :

- Industrie [10 octobre 1991] :

Automobiles et cycles :
- équipementiers automobiles (p. 4416) ;
- industrie automobile : situation (p. 4416).

Commerce extérieur : importations : véhicules japonais (p. 4416).

orales sans débat :

- n° 467, posée le 25 juin 1991 : **handicapés (établissements : Loir-et-Cher)** (p. 3659). Appelée le 28 juin 1991 : Montoire-sur-le-Loir : institut médico-social « L'Hospitalet » ; effectifs de personnel : création de trois postes (p. 3857).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [28 mars 1991] :

Après l'article 35 :

- *son* amendement n° 367 (autorise les maires et adjoints des communes de moins de 3500 habitants à se porter acquéreurs d'un terrain situé dans un lotissement communal) (p. 542) : retiré (p. 544).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

- *son* amendement n° 17 : devenu sans objet (p. 6877).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1991] :

Article 2 *(énoncé des formes du service national) :*

- *ses observations* (p. 4072).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 octobre 1991] :

Communes : ingérence et trafic d'influence (p. 4219).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Elevage :
- élevage ovin (p. 4954) ;
- élevage porcin (p. 4953).

DESCHAUX-BEAUME (Freddy)

Député de l'Eure

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (défense : espace et forces nucléaires) [9 octobre 1991] (p. 4396).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome V : **défense : espace et forces nucléaires (n° 2258)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [13 novembre 1991] :

Affaires étrangères : armes nucléaires : prolifération (p. 5910).

Armements classiques :
- avion « Atlantique 2 » (p. 5910) ;
- sous-marins nucléaires d'attaque (S.N.A.) (p. 5910).

Armements nucléaires d'ultime avertissement :
- composante aérienne : Mirage 2000 N et Super-Etendard (p. 5910, 5911) ;
- missile Hadès : limitation du programme (p. 5910).

Armements nucléaires stratégiques :
- avion Mirage IV P - A.S.M.P. (p. 5911) ;

- dissuasion française : crédits d'équipement : montant, évolution (p. 5910, 5911) ;
- essais nucléaires : réduction (p. 5910) ;
- force océanique stratégique (FOST) (p. 5910) ;
- missile M 5 (p. 5910) ;
- missile M 45 (p. 5910) ;
- missile S 45 : annulation du programme (p. 5910) ;
- plateau d'Albion : devenir (p. 5910) ;
- programmes « Astarté » et « Ramsès » (p. 5910) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5910).

Espace :
- programme « Syracuse II » (p. 5911) ;
- renseignement (p. 5910, 5911) ;
- satellites Hélios II et Hélios III (p. 5911).

Guerre du Golfe : enseignements (p. 5911).

Vote des crédits :

Article 44 *(mesures nouvelles sur les dépenses en capital des services militaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Michel Voisin (propose de réduire les crédits de paiement destinés aux études, recherches et prototypes de 8,8 milliards de francs) (p. 5957).

DESSEIN (Jean-Claude)

Député de la Somme

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Assemblée nationale : commission spéciale (travaux) (p. 360).

Communes : coopération intercommunale :
- commission départementale (p. 360) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 361).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1991] :

Appelés :
- conscription : rôle et devenir (p. 4064) ;
- formation professionnelle des appelés et intégration sociale (p. 4064).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 4064).

Exemptions du service national : taux (p. 4064).

Service civil :
- diversification (p. 4064) ;
- sécurité civile et sapeurs-pompiers (p. 4064).

Universalité du service national (p. 4064).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Ministère de la défense : personnels civils du ministère de la défense : statut, transferts de postes (p. 5941).

DESTOT (Michel)

Député de l'Isère

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

DEPOTS

Rapport fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les problèmes posés par le **traitement des déchets ménagers, industriels et hospitaliers (n° 2146)** [25 juin 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Déchets industriels :** décharges situées dans le nord de la France ; rapport de l'Office parlementaire des choix technologiques ; maîtrise de la production des déchets industriels ; mission d'étude confiée à M. Bourrelier [26 juin 1991] (p. 3677).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Affaires étrangères : Etats-Unis (p. 3754).

Déchets (chimiques, industriels, ménagers) : traitement ou stockage (p. 3754).

Opinion publique :
- consultation des populations concernées (p. 3754) ;
- information et transparence des décisions (p. 3755).

Parlement : compétence (p. 3754, 3755).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Déchets : décharges industrielles : sites (p. 5466).

Recherche : mission Bourrelier (p. 5466).

Recherche et technologie. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : avenir, missions (p. 5608).

Environnement :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.E.M.E.) : missions (p. 5608) ;
- recherche : mission Bourrelier (p. 5608).

Programmes nationaux (p. 5608).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1991] :

Affaires étrangères : Japon (p. 5743).

Commerce extérieur : assurance-crédit et Compagnie française pour le commerce extérieur (COFACE) (p. 5745).

Communautés européennes :
- Allemagne (p. 5743) ;
- énergie : directive de démantèlement des monopoles nationaux (p. 5744) ;
- politique industrielle (p. 5743).

Communes : Montchanin (p. 5744).

Energie : énergie nucléaire et Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 5744).

Enseignement supérieur : université bilingue (p. 5745).

Entreprises : P.M.E./P.M.I. : aides (p. 5744, 5745).

Environnement :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (p. 5744) ;
- déchets industriels (p. 5744).

Europe : Europe centrale et pays de l'Est (p. 5745).

Industrie : électronique (p. 5743).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur : crédits de l'industrie : montant, évolution, répartition (p. 5743).

Parlement : rôle et information (p. 5743).

Politique industrielle (p. 5743).

Recherche : recherche industrielle (p. 5744).

DEVAQUET (Alain)

Député de Paris

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Recherche** [30 mai 1991] :

Etablissements publics : contrats d'entreprise (p. 2426).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et technologie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1991] :

Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) (p. 5591).

Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.) : missions et moyens (p. 5591, 5592).

Chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) : effectifs et créations d'emplois (p. 5592).

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : avenir ; missions (p. 5591, 5592).

Enseignement supérieur : étudiants : allocation de recherche (p. 5592).

Evaluation et Comité national d'évaluation de la recherche (p. 5591).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 5591).

Industrie :
- aéronautique (p. 5591) ;
- recherche industrielle (p. 5591).

Programmes nationaux (p. 5591).

Recherche : ministère de la recherche et de la technologie :
- budget de la recherche et de la technologie (B.R.T.) et Fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 5591) ;
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 5591).

Recherche fondamentale (p. 5591).

DEVEDJIAN (Patrick)

Député des Hauts-de-Seine

(13e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (monnaies et médailles) [9 octobre 1991] (p. 4395).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : annexe n° 42 : **monnaies et médailles (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Arménie :** soutien du Président de la République à M. Gorbatchev ; attitude du K.G.B. ; intervention de l'armée soviétique ; réprobation de la France ; droits de l'homme : vigilance de la France [5 juin 1991] (p. 2780, 2781).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Discussion des articles [22 mars 1991] :

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *favorable* aux amendements nos 17 de la commission et 175 de M. Michel Noir (prend en compte l'effort fiscal des groupements de communes) (p. 241).

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1991] :

Justice :
- auxiliaires de justice : rôle accru : nécessité, statut (p. 991) ;
- jugements : lenteur et coût des procédures (p. 991) ;

- ministère de la justice : budget : moyens accrus (nécessité) (p. 991) ;
- tribunaux de grande instance : juge de l'exécution : président du tribunal de grande instance et juge exclusif des cas de surendettement (p. 991).

Logement et habitat : expulsions : délais, « trêve d'hiver » (p. 991).

Magistrature : magistrats : création de postes et redéploiement (p. 991).

Voies d'exécution : titre exécutoire (p. 991).

Discussion des articles [9 et 25 avril 1991] :

Article 3 *(énumération des titres exécutoires)* :

- *son* sous-amendement n° 150 (marque le caractère limitatif de la liste des titres exécutoires) à l'amendement n° 35 de la commission (rappelle que les actes reçus par les notaires en la forme authentique ne sont pas toujours des titres exécutoires) : adopté (p. 994).

Article 8 *(compétences du juge de l'exécution)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 de la commission (permet au juge de l'exécution de se prononcer sur le fond du droit) (p. 996) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 87 corrigé de M. Pierre Mazeaud (reconnaît qu'une compétence particulière peut être conférée à une autre juridiction dans le cas de la revendication par un tiers de la propriété d'un bien indûment compris dans la saisie) (p. 996).

Article 13 *(principes de saisissabilité des biens du débiteur)* :

- *son* amendement n° 154 (unifie les délais prévus au code de procédure civile avec ceux du code général des impôts) : devenu sans objet (p. 997).

Article 18 *(mission des agents chargés de l'exécution)* :

- *soutient* l'amendement n° 88 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que, en cas d'insolvabilité du débiteur, le refus d'exécuter par l'huissier soit porté en marge du titre exécutoire permettant d'interrompre le délai de prescription) (p. 998) : retiré (p. 999) ;
- *son* amendement n° 130 (prévoit, en cas d'insolvabilité du débiteur, la mention en marge du titre exécutoire du refus d'exécuter par l'huissier et l'interruption des délais de prescription) : rejeté (p. 999).

Article 20 *(pénétration dans le domicile du débiteur)* :

- *son* amendement n° 131 (permet au débiteur de bonne foi de remettre une déclaration sur l'honneur de ses biens, titres et valeurs à l'huissier, cette déclaration valant saisie-vente sans autres frais) : rejeté (p. 1001).

Après l'article 28 :

- *soutient* l'amendement n° 90 de M. Jean-Louis Debré (établit lors de la saisie, après ouverture des portes, un gardien au procès-verbal de l'huissier, indépendant de ce dernier et du créancier poursuivant) : rejeté (p. 1002) ;
- *son* amendement n° 132 (établit lors de la saisie, après ouverture des portes, un gardien au procès-verbal de l'huissier, indépendant de ce dernier et du créancier poursuivant) : adopté après modifications (p. 1002).

Article 38 *(mission du ministère public)* :

- *son* amendement n° 134 soutenu par M. Pierre Mazeaud (rédactionnel) : rejeté (p. 1744) ;
- *son* amendement n° 135 soutenu par M. Pierre Mazeaud (prévoit la fixation par décret en Conseil d'Etat d'un délai au-delà duquel la réquisition du procureur de la République sera considérée comme infructueuse) : adopté après modifications (p. 1744) ; supprimé en seconde délibération (p. 1770).

Article 39 *(obligation de renseignement mise à la charge de certains établissements et entreprises)* :

- *son* amendement n° 136 (rédactionnel) : non soutenu (p. 1745).

Article 47 *(saisie des rémunérations)* (p. 1749) :

- *son* amendement n° 140 (permet au tiers déclaré débiteur par le juge de frais supplémentaires de se défendre en étant entendu par ce dernier) : rejeté (p. 1750) ;
- *son* amendement n° 139 (précise que toutes les lettres recommandées auxquelles donne lieu la procédure de cession ou de saisie bénéficient de la franchise postale) : rejeté (p. 1750).

Article 58 *(conditions exigées pour procéder à une expulsion)* :

- *son* amendement n° 141 soutenu par M. Pierre Mazeaud (précise que l'expulsion ne peut être poursuivie qu'après signification par huissier délivrée aux personnes habitant les lieux) : retiré (p. 1755).

Article 59 *(respect d'un délai supplémentaire d'un mois après le commandement pour procéder à l'expulsion)* :

- *son* amendement n° 142 (interdit au juge la possibilité de réduire le délai d'expulsion) : rejeté (p. 1759).

Article 66 *(compétence du juge)* :

- *son* amendement n° 143 (supprime l'autorisation des mesures conservatoires accordée par le président du tribunal de commerce) : rejeté (p. 1762).

Article 70 *(paiement des frais)* :

- *soutient* l'amendement n° 97 de M. Jean-Louis Debré (prévoit la condamnation à réparation du créancier en cas de mainlevée ordonnée par le juge) : rejeté (p. 1763).

Article additionnel avant l'article 77 A :

- *son* sous-amendement n° 151 (rédactionnel) à l'amendement n° 74 de la commission (impute les frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire à la charge du créancier) : devenu sans objet (p. 1764) ;
- *son* sous-amendement n° 152 (rédactionnel) à l'amendement n° 74 de la commission : devenu sans objet (p. 1764) ;
- *son* sous-amendement n° 153 (rédactionnel) à l'amendement n° 74 de la commission : devenu sans objet (p. 1764).

Article 77 A *(clercs habilités à procéder aux constats)* :

- *son* amendement n° 44 (autorise le salariat dans la profession d'huissier) : devenu sans objet (p. 1764).

Après l'article 77 A :

- *son* amendement n° 145 (organise la compétence territoriale des commissaires-priseurs) (p. 1764) : rejeté (p. 1765) ;
- *son* amendement n° 146 (organise la compétence territoriale des huissiers) (p. 1764) : rejeté (p. 1765).

Après l'article 77 B :

- *soutient* l'amendement n° 99 rectifié de M. Jean-Louis Debré (modifie la compétence territoriale des huissiers de justice) : rejeté (p. 1765) ;
- *son* amendement n° 147 (permet la notification postale des actes judiciaires) : rejeté (p. 1765).

Article 79 *(avis à tiers détenteur)* :

- *soutient* l'amendement n° 98 de M. Jean-Louis Debré (organise les conditions de l'attribution immédiate de la créance saisie-arrêtée) : adopté après modifications (p. 1767).

Après l'article 80 *bis* :

- *son* amendement n° 148 (précise les autorités habilitées à signer les avis de mise en recouvrement et de mise en demeure) : rejeté (p. 1768).

Après l'article 89 :

- *son* amendement n° 149 (précise le droit en matière de chèques impayés) : retiré (p. 1769).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture :

Discussion des articles [30 avril 1991] :

Après l'article 35 :

- *son* amendement n° 127 soutenu par M. Jacques Toubon (abroge l'article 10 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 qui fixe les règles concernant les honoraires des avocats) : rejeté (p. 1920).

Article 40 *(droits et taxes) :*

- *son* amendement n° 128 corrigé : devenu sans objet (p. 1929).

Article 42 *(condamnation aux dépens du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle) :*

- *son* amendement n° 129 soutenu par M. Serge Charles (précise que le bénéficiaire de l'aide juridictionnelle supporte la charge des dépens taxés par le juge du fond dans les termes de l'article 699 et suivants du code de procédure civile) : rejeté (p. 1929).

Article 43 *(condamnation aux dépens de l'adversaire du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle partielle) :*

- *son* amendement n° 130 soutenu par M. Jacques Toubon (dispose que, lorsqu'une affaire est terminée avant le jugement au fond ou qu'une transaction intervient avec le concours de l'avocat, l'auxiliaire de justice reçoit la totalité des émoluments prévus à l'article 31) (p. 1932) : adopté après modifications (p. 1933) ;
- *son* amendement n° 131 soutenu par M. Serge Charles (précise que la prescription de cinq ans ne concerne pas uniquement les sommes dues à l'Etat) : adopté (p. 1933).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 4 *(application de la T.V.A. aux ventes publiques de biens d'occasion, d'antiquités et de collection, de pierres précieuses et perles et d'œuvres d'art originales) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 169 du Gouvernement (reporte la date d'application de l'article au 15 juillet 1991 et prévoit son entrée en vigueur le premier lundi suivant la promulgation de la loi si celle-ci est postérieure au 15 juillet 1991) (p. 3037).

Article 37 *(aménagement des règles d'inéligibilité des comptables de fait) :*

- *son* amendement n° 112 (précise qu'un élu local ne peut être déclaré démissionnaire d'office qu'après que le jugement le déclarant comptable de fait est devenu définitif) : vote réservé (p. 3098) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 111 (précise qu'un élu local, déclaré comptable de fait, ne peut être déclaré démissionnaire d'office que si quitus de sa gestion lui a été explicitement refusé dans le délai prévu par l'article) : vote réservé (p. 3098) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1991] :

Ecoutes téléphoniques :
- écoutes administratives ou « de sécurité » : reconnaissance légale (p. 3134) ;
- écoutes judiciaires : motifs légaux, autorités responsables et modalités d'exécution (p. 3134) ;
- écoutes « sauvages » dues à l'absence de loi : exemples et nombre (p. 3134) ;
- matériel d'écoute : commercialisation et utilisation : réglementation (p. 3134) ;
- projet de loi : crédibilité et efficacité (p. 3134) ;
- réglementation : intérêt et nécessité (p. 3134).

Europe :
- Convention européenne et déclaration universelle des droits de l'homme (p. 3134) ;
- Cour européenne des droits de l'homme : écoutes téléphoniques : jurisprudence et condamnation de la France (p. 3134, 3135).

Ordre public : sûreté de l'Etat et libertés individuelles : conciliation (p. 3135).

Vie privée : protection (p. 3135).

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1989 (n° 1877).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Cour des comptes : rapport (p. 3260).

Culture : Opéra de Paris : coût (p. 3260).

Finances publiques :
- crédits : dépassements (p. 3260) ;
- déficit budgétaire (p. 3260) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 3260) ;
- dette publique : niveau et charge (p. 3260) ;
- prélèvements obligatoires (p. 3260) ;
- recettes : plus-values (p. 3260).

Impôt sur les sociétés (p. 3260).

Politique économique :
- croissance (p. 3259) ;
- de 1986 à 1988 (p. 3260) ;
- inflation (p. 3260).

Secteur public : entreprises publiques : contribution au budget de l'Etat (p. 3260).

T.V.A. (p. 3260).

Groupe R.P.R. : ne prend pas part au vote (p. 3260).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4543).

Entreprises : investissements (p. 4543).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 4543).

Prévisions et projections économiques (p. 4542, 4543).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 4543).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4543).

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Régions : Ile-de-France (p. 5428).

Voirie : A 86 (p. 5428).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour le budget annexe des monnaies et médailles [15 novembre 1991] :

Monnaies et médailles :
- généralités : dépenses, recettes, productions (p. 6036) ;
- « délocalisation » (p. 6036) ;
- pièce de 20 F (p. 6036) ;
- statut (p. 6036).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Après l'article 35 :

- *soutient* l'amendement n° 88 de M. Jacques Godfrain (étend le dispositif du crédit d'impôt-recherche aux dépenses engagées pour la création de collections nouvelles par les entreprises des secteurs manufacturiers) : retiré (p. 7189).

DHAILLE (Paul)

Député de la Seine-Maritime

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Mer et littoral** [21 novembre 1991] :

Marine marchande : Compagnie générale maritime (C.G.M.) (p. 6418).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Après l'article 65 (amendements précédemment réservés) :

- *son* amendement n° 179 soutenu par M. Guy Bêche (accorde un crédit d'impôt égal à 25 p. 100 des dépenses engagées aux entreprises transférant ou modifiant notablement leur stockage de gaz combustible liquéfié lorsque ces opérations sont relatives à un stockage de plus de 200 tonnes et permettent une diminution importante du nombre des tiers exposés aux conséquences d'un accident et majore à due concurrence le droit de timbre sur les bulletins du Loto national) : retiré (p. 6155).

DHINNIN (Claude)

Député du Nord

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Usage de la drogue et augmentation de la délinquance :** toxicomanes et délinquance ; mission de la police ; drogue : mortalité ; Office central de répression contre le trafic illicite des stupéfiants : actions de saisie effectuées avec l'aide des douanes ; projet de loi sur les livraisons surveillées [2 octobre 1991] (p. 4032, 4033).

orales sans débat :

- **n° 490,** posée le 19 novembre 1991 : **chimie (entreprises : Nord)** (p. 6362). Appelée le 22 novembre 1991 : Rhône-Poulenc : usine de La Madeleine : restructuration ; sécurité des installations ; aides publiques spécifiques dans le cadre de la lutte contre les pollutions ; tissu industriel local : rénovation (p. 6476, 6477).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1991] :

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 284 soutenu par M. Gilbert Gantier (soumet les produits de l'horticulture et de la sylviculture au taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A.) (p. 4704) : vote réservé (p. 4706) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

DIEULANGARD (Marie-Madeleine)

Député de la Loire-Atlantique

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

Se démet de son mandat de député le 8 août 1991 [*J.O.* du 9 août 1991] (p. 10599).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 31 juillet 1991] (p. 10169).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Fonction publique hospitalière :

- concertation et participation (p. 1382) ;
- statuts, revalorisation (p. 1382).

Infirmiers et infirmières (p. 1382).

DIMEGLIO (Willy)

Député de l'Hérault

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République [*J.O.* du 4 octobre 1991] (p. 12968).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Droit d'asile et immigration clandestine :** demandes de droit d'asile : politique et réglementation ; convention

de Genève de 1951 ; réfugiés économiques : augmentation ; rôle de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) ; travail clandestin : lutte et prévention ; grèves de la faim ; traitement des dossiers : durée [29 mai 1991] (p. 2376, 2377).

- **Situation des harkis :** Narbonne : événements de la cité de harkis des Oliviers ; hommage aux harkis ; mission de réflexion : mise en place des mesures sociales ; bourses scolaires et formation : effort maximum [26 juin 1991] (p. 3668, 3669).

INTERVENTIONS

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Coopération et développement (p. 4379).

Droit pénal : peine d'interdiction du territoire français : étrangers protégés (p. 4378).

Immigration :
- immigration clandestine : évaluation et régularisation (p. 4378) ;
- politique européenne (p. 4378).

Travail : travail clandestin : généralités (p. 4378).

Rappel au règlement : demande à M. Guy Bêche d'apporter des preuves à l'appui de ses accusations contre le président du groupe U.D.F. (p. 4363).

Discussion des articles [10 octobre 1991] :

Article 9 *(extension du rôle de l'O.M.I.) :*

- *son* amendement n° 42 soutenu par M. Francisque Perrut (de suppression) (p. 4429) : retiré (p. 4430).

Article 10 *(rôle de l'O.M.I. dans la délivrance du certificat d'hébergement) :*

- *son* amendement n° 43 soutenu par M. Francisque Perrut (établit le régime juridique de la délivrance des certificats d'hébergement et supprime l'intervention de l'O.M.I.) : rejeté (p. 4433) ;
- *son* amendement n° 45 soutenu par M. Francisque Perrut (affecte à la commune la moitié du montant de la taxe acquittée par l'hébergeant) : rejeté (p. 4435) ;
- *son* amendement n° 46 soutenu par M. Francisque Perrut (supprime les dispositions relatives à l'entrée en vigueur du texte) : rejeté (p. 4435).

Article 11 *(modalités d'application des dispositions relatives au rôle de l'O.M.I.) :*

- *son* amendement n° 47 soutenu par M. Francisque Perrut (de suppression) : rejeté (p. 4436).

Article 12 *(aggravation des sanctions pénales de la violation du monopole de l'O.M.I.) :*

- *son* amendement n° 48 soutenu par M. Francisque Perrut (porte la peine plafond de deux à trois ans d'emprisonnement en cas de première infraction) : adopté (p. 4436).

Article 14 *(alourdissement des sanctions applicables aux personnes qui facilitent l'entrée ou le séjour irrégulier d'étrangers en France) :*

- *son* amendement n° 49 soutenu par M. Francisque Perrut (supprime les dispositions autorisant le juge à prononcer une seule des deux peines prévues par le texte) (p. 4437) : rejeté (p. 4438) ;
- *son* amendement n° 50 soutenu par M. Francisque Perrut (porte la durée plafond de la peine d'interdiction du territoire de cinq à dix ans) : adopté (p. 4438).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Francisque Perrut (établit une procédure autorisant l'officier d'état civil à surseoir à la célébration d'un mariage dont un des époux est de nationalité étrangère, en cas de doute sérieux sur la sincérité de l'engagement) (p. 4439) : rejeté (p. 4441).

Article 15 *(étrangers protégés contre l'interdiction du territoire) :*

- *son* amendement n° 52 (de suppression) : rejeté (p. 4442).

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 53 soutenu par M. Francisque Perrut (impose l'immédiate reconduite à la frontière de l'étranger dont l'arrêté de reconduite à la frontière n'est pas annulé) (p. 4443) : rejeté (p. 4444).

Article 19 *(interdiction du territoire aux étrangers condamnés pour infractions à la législation sur les stupéfiants) :*

- *son* amendement n° 54 (de suppression) : rejeté (p. 4449).

Explications de vote [15 octobre 1991] :

Principaux thèmes développés :

Coopération et développement (p. 4481).

Droit pénal : peine d'interdiction du territoire français : étrangers protégés (p. 4481).

Immigration :
- immigration clandestine (p. 4481) ;
- politique européenne (p. 4481).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 4481).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1991] :

Certificats d'hébergement : maires et Office des migrations internationales (O.M.I.) (p. 6966, 6967).

Coopération et développement (p. 6967).

Droit pénal : peine d'interdiction du territoire français : champ d'application (p. 6967).

Travail : travail clandestin :
- définition (p. 6966) ;
- répression : peines principales et complémentaires (p. 6966, 6967).

Discussion des articles [2 décembre 1991] :

Article 3 *(confiscation des produits du travail clandestin) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 29 de M. Jean-Claude Lefort (impose la régularisation des travailleurs clandestins justifiant d'une présence et d'une activité professionnelle en France de plus de cinq années en cas de fermeture de l'entreprise) (p. 6972).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Enseignements artistiques : développement (p. 5653).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Sports : jeux méditerranéens en Languedoc-Roussillon : soutien (p. 5811).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [15 novembre 1991] :

Rapatriés :
- entreprises : remise des prêts et consolidation des dettes (p. 6039) ;
- Gouvernement : responsable des rapatriés en son sein (p. 6038) ;
- harkis et enfants de harkis (p. 6038, 6039) ;

- indemnisation : loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés : exécution (p. 6038) ;
- retraites (p. 6039) ;
- titres indemnitaires : intérêt (p. 6038).

Fait personnel : s'insurge contre les termes dans lesquels M. Guy Bêche a évoqué les propos de l'opposition relatifs aux rapatriés (p. 6050).

DINET (Michel)

Député de Meurthe-et-Moselle

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Aménagement rural :** désertification : entretien de l'espace rural ; développement local ; équilibre démographique entre les régions ; voies de communication ; plan Universités 2000 : implantation dans les villes moyennes [12 juin 1991] (p. 3021, 3022).

à un ministre :

- **Agriculture** [3 octobre 1991] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural : nécessité et moyens (p. 4113) ;
- comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) consacré au milieu rural (p. 4113).

Ordre public : manifestation du 29 septembre 1991 (p. 4113).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Céréales : généralités (p. 4985).

Communautés européennes :
- aides (p. 4985) ;
- retrait et gel des terres (p. 4985).

Energie : biocarburants : développement de la production (p. 4985).

Jachères industrielles et énergétiques (p. 4985).

Ville et aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1991] :

Administration : déconcentration et maintien des services publics dans les zones fragiles (p. 5041).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et désertification (p. 5041) ;
- caractère interministériel de l'aménagement du territoire (p. 5040) ;
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5040).

Collectivités locales : coopération intercommunale et péréquation (p. 5041).

Communes : Clermont-Ferrand : démission de M. Quilliot (p. 5041).

Enseignement supérieur : plan Universités 2000 (p. 5041).

Etat : rôle (p. 5041).

Industrie : délocalisation (p. 5041).

Organismes et structures :
- Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 5041) ;
- Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 5040, 5041) ;
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 5040) ;
- Fonds d'intervention pour l'autodéveloppement en montagne (F.I.A.M.) (p. 5040, 5041) ;
- Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (F.R.I.L.E.) (p. 5040, 5041).

Plan : contrats de plan Etat-régions (p. 5040, 5041).

Président de la République : déclaration relative à l'organisation des états généraux du monde rural (p. 5041).

Prévisions et projections économiques : prospective (p. 5042).

Primes : prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) (p. 5040).

Recherche : décentralisation (p. 5041).

Régions :
- Ile-de-France et Grand Bassin parisien (p. 5041) ;
- rôle et compétences (p. 5041).

Transports :
- infrastructures (p. 5041) ;
- transports ferroviaires : T.G.V. Est (p. 5041).

DOLEZ (Marc)

Député du Nord

(17e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692) [*J.O.* du 26 mars 1991] (p. 4175).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Rapporteur du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [2 octobre 1991] (p. 4100).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (fonction publique et modernisation de l'administration) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à élargir en faveur des retraités la procédure du vote par procuration (n° 2182) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 2200) modifiant le

tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'**effectif des conseils régionaux** et à la **répartition des sièges entre les départements (n° 2247)** [2 octobre 1991].

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome III : **fonction publique et modernisation de l'administration (n° 2259)** [9 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, rejeté par le Sénat (n° 2298), modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'**effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2376)** [21 novembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'**effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2447)** [11 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République en nouvelle lecture, sur le projet de loi, rejeté par le Sénat en deuxième lecture (n° 2419), modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'**effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2466)** [12 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République en vue de la lecture définitive du projet de loi (n° 2493) modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'**effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2494)** [18 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Mesures en faveur des jeunes :** vacances : 300 000 jeunes bénéficiaires ; équipements sportifs de proximité : 531 implantations en 1991 ; terrains de sport : ouverture durant l'été ; ateliers pour la rénovation des quartiers [2 octobre 1991] (p. 4033, 4034).

orales sans débat :

- **n° 622,** posée le 10 décembre 1991 : **voirie (autoroutes : Pas-de-Calais)** (p. 7570). Appelée le 13 décembre 1991 : autoroute A 1 : section Dourges – Fresnes-lès-Montauban : aménagement ; financement : collectivités territoriales : avance remboursable (p. 7726, 7727).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).**

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 avril 1991] :

Assemblée de Corse : incompatibilité des mandats de conseiller régional et de conseiller général (p. 682).

Collectivités locales :
- création au titre de l'article 72 de la Constitution (p. 681, 682) ;
- cumul des mandats de conseiller général et de conseiller régional (interdiction) (p. 682).

Compétences de la collectivité territoriale de Corse :
- aménagement et fonds d'intervention pour l'aménagement de la Corse (p. 682) ;
- environnement (p. 682).

Conseil exécutif (p. 682).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 681).

Elections et référendum : listes électorales (refonte, révision) (p. 682).

Etat : autorité et Etat de droit (p. 681).

Parlement : Sénat (travail sur le projet) (p. 681).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 681, 682).

Explications de vote [4 avril 1991] :

Vote pour du groupe socialiste (p. 807).

- **Projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1991] :

Code électoral : conseils régionaux : effectifs et répartition des sièges entre les départements (p. 4169).

Démographie : recensement de 1990 (p. 4169).

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Après l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (autorise l'utilisation d'urnes non transparentes pour les élections cantonales et régionales de 1992) (p. 4176) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Jean-Louis Masson (dispose que la commission de contrôle des comptes de campagne se prononce dans un délai de cinq mois pour toute élection organisée dans le cadre d'un renouvellement général) (p. 4177).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Code électoral : conseils régionaux : effectifs et répartition des sièges entre les départements (p. 6490).

Démographie : recensement de 1990 (p. 6490).

Projet de loi : Sénat : rejet du texte en première lecture (p. 6490).

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Article 1er *(modification du tableau déterminant l'effectif des conseils régionaux et la répartition des sièges entre départements) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Jean-Louis Masson (propose que le nombre total des conseillers régionaux reste celui fixé pour les élections de 1986 et que, dans cette limite, chaque recensement national soit suivi d'un ajustement de la répartition des sièges entre départements) (p. 6497).

Après l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Louis Masson (dispose que la commission de contrôle des comptes de campagne se prononce dans un délai de cinq mois pour toute élection organisée dans le cadre d'un renouvellement général) (p. 6497).

Article 1er *bis* *(utilisation d'urnes non transparentes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Louis Masson (propose que l'urne transparente soit exigée pour le prochain scrutin régional) (p. 6499).

Nouvelle lecture [16 décembre 1991] :

Rapporteur suppléé par : *Pezet (Michel)* (p. 7987).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1991] :

Parlement :
- Assemblée nationale : dernier texte voté (p. 8150) ;
- Sénat : rejet du texte en nouvelle lecture (p. 8150).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Musées : musées de société : statut (p. 5239).

Services du Premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (fonction publique et modernisation de l'administration) [30 octobre 1991] :

Communautés européennes : concours administratifs : ouverture aux ressortissants de la C.E.E. (p. 5328).

Fonctionnaires et agents publics :
- fonction publique : modernisation : revalorisation des tâches (p. 5328) ;
- formation (p. 5328) ;
- mobilité (p. 5328) ;
- rémunérations : masse salariale : évolution, négociations (p. 5328).

Affaires étrangères. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Audiovisuel : satellites : utilisation des canaux libres (p. 5507).

Français : langue : Alliances françaises : consolidation (p. 5507).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : pôles de conversion :
- Finorpa (p. 5777) ;
- régions minières (p. 5777).

Départements : Nord (p. 5777).

Plan : plans productiques régionaux (p. 5779).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5777, 5779).

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Commerçants et artisans : frontaliers (p. 5979).

Commerce et artisanat : ouverture dominicale (p. 5979).

Communautés européennes :
- apprentissage : compagnonnage européen (p. 5979) ;
- harmonisation fiscale (p. 5979).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5979).

Justice. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Justice : « maisons de justice et du droit » : premier bilan (p. 6015).

Magistrature : magistrats :
- créations de poste et vacances d'emploi (p. 6014) ;
- indemnités de fonction différenciées (p. 6014).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Questions* [15 novembre 1991] :

Imprimerie nationale : statut (p. 6065).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Après l'article 56 :

- *son* amendement n° 277 soutenu par M. Bernard Derosier (fixe les règles de composition des bureaux des conseils généraux et régionaux) : adopté (p. 6894).

Article 56 *bis* supprimé par le Sénat *(irrégularité des votes des conseils municipaux et généraux)* :

- *son* amendement n° 364 corrigé soutenu par M. Bernard Derosier (propose que les désignations opérées par les conseils municipaux et généraux dont l'irrégularité formelle n'a pas été alléguée dans la période du recours pour excès de pouvoir soient validées) : adopté (p. 6896).

Après l'article 56 *sedecies* :

- *son* amendement n° 365 corrigé soutenu par M. Bernard Derosier (autorise, à titre exceptionnel, la mise en place d'un péage pour une nouvelle route expresse à l'ouest de Lyon) : adopté (p. 6915).

DOLIGE (Eric)

Député du Loiret

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Affaire du DC 10 :** justice : fonctionnement ; affaire Urba ; attentat commis contre le DC 10 Brazzaville-N'Djamena-Paris ; Chapour Baktiar : assassinat ; mandats d'arrêt lancés contre des diplomates libyens ; manifestation des policiers ; juge Bruguière : protection [13 novembre 1991] (p. 5890, 5891).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mars 1991 et 2 avril 1991] :

Après l'article 26 :

- *défavorable* à l'amendement n° 401 de M. Jacques Brunhes (dispose que les commissions permanentes sont composées à la proportionnelle et assurent en leur sein l'expression pluraliste des élus) (p. 494).

Article 28 *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux) :*

- *ses observations* (p. 499).

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

Article L. 160-1 du code des communes :

- *ses observations* sur l'amendement n° 595 de M. André Rossinot (dispose que des représentants du conseil régional siégent à la commission départementale et que celle-ci est présidée par un de ses membres élu parmi les représentants des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale) (p. 608).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

- *son* sous-amendement n° 732 (précise qu'un projet de coopération intercommunale au niveau interdépartemental doit être approuvé par des délibérations concordantes des commissions des départements concernés) à l'amendement n° 722 du Gouvernement (dispose que la commission départementale de coopération communale élabore un projet de schéma de coopération communale en fonction des propositions émises librement par les communes et que ce projet est transmis pour avis aux communes et établissements publics de coopération intéressés qui se prononcent dans un délai de trois ou six mois) (p. 626) : rejeté (p. 629).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1380, 1381).

Discussion des articles [18 avril 1991] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 509 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés pour les cliniques privées à but lucratif, filiales de groupes industriels et financiers) (p. 1401).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Départements : Loiret (p. 4984).

Energie : biocarburants :
- développement de la production (p. 4964) ;
- régime fiscal (p. 4964).

Exploitants agricoles : agriculteurs en difficulté : plan d'urgence (p. 4957).

Exploitations agricoles : financement : prêts bonifiés (p. 4957).

Ordre public : manifestation du 29 septembre 1991 à Paris et manifestations agricoles en province (p. 4957).

Risques naturels : calamités agricoles : fonds de garantie (p. 4957).

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1991] :

Administration : simplification administrative (p. 5967).

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 5967).

Commerçants et artisans :
- retraite : régimes de retraite : aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés (art. 35 du projet de loi de finances pour 1992) (p. 5967) ;
- situation (p. 5968).

Entreprises commerciales et artisanales :
- impôts et taxes : charges et fiscalité (p. 5967) ;
- plan P.M.E./P.M.I. (p. 5967).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage (p. 5967).

Prix et concurrence : concurrence : ordonnances de 1986 (p. 5967).

Justice. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Procédure civile : droits d'enregistrement (p. 6020).

Tribunaux :
- accroissement du contentieux et allongement des délais de jugement (p. 6017) ;
- tribunal d'Orléans (p. 6017).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) et projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [11 décembre 1991] :

Elections et référendums : mandats locaux : égalité d'accès : garanties et élargissement (p. 7624, 7625).

Elus locaux :
- généralités et définition (p. 7625) ;
- activité professionnelle : garanties, absences, crédit d'heures et interruption (p. 7625) ;
- formation : droit (p. 7625) ;
- indemnités de fonction : montant, cumul et fiscalisation (p. 7626) ;
- origines socio-professionnelles et compétences : évolution historique (p. 7625) ;
- projet de loi : insuffisance (p. 7625, 7626) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et opportunité (p. 7625) ;
- retraites : couverture et cotisations (p. 7626).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [17 décembre 1991] :

Article 308-2 du code pénal (excuse absolutoire de dénonciation) :

- *soutient* l'amendement n° 185 de Mme Nicole Catala (accorde l'exemption de peine au complice qui a simplement révélé aux autorités, avant toute poursuite, l'existence du groupement ou de l'entente) : rejeté (p. 8088).

Explications de vote :

Assemblée nationale : commission des lois et séance publique : amélioration du texte (p. 8089).

Code pénal : réforme et modernisation (p. 8089).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 8089).

DOLLO (Yves)

Député des Côtes-d'Armor

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (équipement, logement, transports et espace : aviation civile et météorologie) [9 octobre 1991] (p. 4396).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [28 novembre 1991].

DEPOTS

Proposition de loi relative au **statut** et à la **promotion des langues étrangères (n° 2201)** [3 juillet 1991].

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome III : **équipement, logement, transports et espace : aviation civile et météorologie (n° 2258)** [9 octobre 1991].

Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2390)** [28 novembre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports aériens et météorologie ; Budget annexe de l'aviation civile. - Rapporteur pour avis suppléé par : *Guigné (Jean)* [28 octobre 1991] (p. 5136).

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Industries d'armement : industrie aéronautique : recherche : crédits (p. 5950).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1991] :

Affaires étrangères :
- guerre du Golfe : conséquences pour le budget de l'Etat (p. 7136, 7137) ;
- interventions militaires (p. 7137).

Coopération et développement (p. 7138).

Défense : annulations de crédits (p. 7137, 7138).

DOMINATI (Jacques)

Député de Paris

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**extension des pouvoirs de police du maire de Paris (n° 2160)** [27 juin 1991].

DORLHAC (Hélène)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé de la famille et des personnes âgées

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Préel (Jean-Luc)* : difficultés de la sécurité sociale** : crise de trésorerie ; contribution sociale généralisée (C.S.G.) : rôle ; maîtrise des dépenses : nécessité ; livre blanc sur les retraites : publication [17 avril 1991] (p. 1294, 1295).

- ***Goasduff (Jean-Louis)* : situation des cliniques privées** : moyens financiers ; attitude de l'Etat ; mode de tarification : nécessité de la réforme [17 avril 1991] (p. 1298, 1299).

DOSIERE (René)

Député de l'Aisne

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Rapporteur du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [19 mars 1991] (p. 67).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [*J.O.* du 9 avril 1991] (p. 4751).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 11 avril 1991] (p. 4847).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant modification du statut du personnel d'assainissement des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne (n° 1837) [18 avril 1991] (p. 1430).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Président de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8313).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8316).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8317).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaires (n° 1951) [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8580).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 13 décembre 1991] (p. 16321).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1899) portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une **solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France** et modifiant le code des communes **(n° 1907)** [19 mars 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements, instituant une **solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France** et modifiant le code des communes **(n° 1954)** [10 avril 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1948), modifié par le Sénat, instituant des **solidarités financières** entre **communes,** entre **départements** et entre **collectivités locales** de la **région d'Ile-de-France (n° 1961)** [10 avril 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République en vue de la lecture définitive du projet de loi instituant **des solidarités financières** entre **com-**

munes, entre **départements** et entre **collectivités locales** de la **région d'Ile-de-France (n° 1994)** [18 avril 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Allocations d'études dans les I.U.F.M. :** instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : allocations d'études allouées aux élèves : paiement trimestriel ; nouvelles modalités : versement annuel ; indemnité prise en compte pour le calcul des retraites et soumise à l'impôt sur le revenu [11 décembre 1991] (p. 7592).

à un ministre :

- **Fonctionnaires et agents publics** [2 mai 1991] :

Fonction publique : action sociale (inégalités entre ministères) (p. 1981).

orales sans débat :

- **n° 505,** posée le 26 novembre 1991 : **environnement (politique et réglementation)** (p. 6642). Appelée le 29 novembre 1991 : vallée de l'Oise : gravières : ouverture de carrières ; perspectives et conséquences (p. 6784, 6785).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mars 1991] :

Communes rurales et dotation de solidarité rurale (p. 76, 77).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- garantie de progression minimale (p. 74, 75, 76) ;
- inégalités entre communes (p. 75, 76) ;
- réformes successives (p. 75, 76).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :
- communes bénéficiaires (p. 77) ;
- communes contributaires (p. 77) ;
- critères : potentiel fiscal et effort fiscal (p. 77) ;
- prélèvement au titre de la dotation de solidarité en Ile-de-France (plafonnement) (p. 77).

Impôts locaux :
- réforme (p. 77, 78) ;
- taxe professionnelle (péréquation) (p. 76) ;
- valeurs locatives (révision) (p. 77).

Président de la République : déclarations (p. 77).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris : solidarité (coopération intercommunale, péréquation financière et proposition du maire de Paris) (p. 76, 77).

Ville : politique (p. 75).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 183 de M. Michel Noir (introduit dans l'énoncé du titre Ier la notion de solidarité financière) (p. 163) ;

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 163).

- *soutient* l'amendement n° 184 de la commission (réintroduit dans le code des communes les dispositions relatives au taux d'évolution de la D.G.F. et détermine les modalités de répartition de la régularisation de la D.G.F.) (p. 164) : adopté (p. 165) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (supprime la majoration d'un habitant par résidence secondaire pour l'évaluation de la population totale) (p. 166) : adopté (p. 168) ;

Communes :
- Antibes (p. 166) ;
- La Baule (p. 166) ;
- stations touristiques (p. 166).

- *soutient* l'amendement n° 12 rectifié de la commission (intègre dans le potentiel fiscal le montant des bases exonérées et compensées par l'Etat) (p. 168) : retiré (p. 169) ;

- *favorable* à l'amendement n° 137 du Gouvernement (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement, avant la fin de 1991, un rapport sur les incidences de la modification de la définition du critère de potentiel fiscal d'une commune) (p. 169) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 179 de la commission (dispose que les résultats de la simulation prévue par le rapport sont communiqués au Parlement avant le 15 octobre 1991) à l'amendement n° 137 du Gouvernement : adopté (p. 169) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 180 de la commission (supprime l'obligation faite au Parlement de modifier la définition du critère de potentiel fiscal à la suite de la publication du rapport) à l'amendement n° 137 du Gouvernement : adopté (p. 169) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Patrick Ollier (modifie le mode de calcul de la dotation de péréquation afin de prendre en compte, d'une part, le rapport entre le potentiel fiscal de la commune et celui de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique et, d'autre part, le rapport entre l'effort fiscal moyen de la commune et celui de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique) (p. 177) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Augustin Bonrepaux (reporte au 1er janvier 1992 le dispositif de l'amendement n° 42 et demande au Gouvernement de présenter des simulations avant le 1er juillet 1991) (p. 177) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Yves Fréville (prévoit la prise en compte sans condition des logements sociaux en accession à la propriété dans le total des logements sociaux) (p. 180) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Jean-Pierre Brard (intègre dans la notion de logement social les foyers de jeunes travailleurs, les foyers de travailleurs immigrés, les résidences universitaires et les maisons de retraite à caractère social) (p. 181) ;

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (p. 181).

Article 1er *(part des concours particuliers au sein de la D.G.F.) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Patrick Ollier (modifie la part des concours particuliers au sein de la D.G.F. afin de faciliter le soutien aux communes rurales) (p. 182).

Avant l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 136 rectifié de M. Augustin Bonrepaux (dispose que la strate de population prise en compte pour le calcul de la dotation de base des communes membres d'un groupement à fiscalité propre est celle de ce groupement, quand son critère d'intégration fiscale est supérieur à 10 p. 100) (p. 182, 183).

Article 2 *(part de la dotation supplémentaire aux communes touristiques et thermales au sein des concours particuliers) : .*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Léonce Deprez (garantit le niveau de la dotation supplémentaire versée aux communes et groupements de communes touristiques et thermales) (p. 184).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Alain Vivien (établit un mécanisme de correction de la répartition de la dotation ville centre en Ile-de-France) (p. 184, 185) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Léonce Deprez (fixe à deux habitants par résidence secondaire la majoration de la population totale d'une commune) (p. 185).

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Patrick Ollier (modifie les critères d'attribution et de répartition de la D.S.U., limite son montant et prévoit une dotation réduite provisoire en cas de fin de droit à la D.S.U.) (p. 189) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Yves Fréville (crée un concours particulier appelé dotation minimale urbaine pour les communes les plus pauvres de plus de 10 000 habitants) (p. 188, 189) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Adrien Zeller (abaisse le seuil d'attribution de la D.S.U. aux communes de 5 000 habitants) (p. 190, 191) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Christian Estrosi (intègre le critère de l'aide personnalisée au logement dans la définition des logements sociaux) (p. 192) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 139 de M. Serge Charles (supprime la référence à la définition des logements sociaux) (p. 192) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 122 corrigé de M. Yves Fréville (retient dans la définition des logements sociaux tous les logements occupés par des bénéficiaires de l'A.P.L. ou de l'allocation logement) (p. 192) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 160 de M. Jean-Jacques Jegou (exclut du nombre des logements sociaux pris en compte pour l'attribution de la D.S.U. les H.L.M. dont les locataires versent un surloyer) (p. 192) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Yves Fréville (réduit de moitié la D.S.U. pour les villes de moins de 10 000 habitants dont le nombre de logements sociaux est compris entre 800 et 1 100) (p. 194) ;
- *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Yves Fréville (réduit de moitié la D.S.U. pour les villes de moins de 10 000 habitants dont le nombre de logements sociaux est compris entre 950 et 1 100) (p. 194) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. André Santini (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre de résidences principales de la commune pour fixer le seuil d'attribution de la D.S.U.) (p. 195) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Christian Estrosi (prend en compte le nombre de bénéficiaires de l'A.P.L. dans la définition des logements sociaux) (p. 195) ;
- *soutient* l'amendement n° 140 de M. Serge Charles (prend en compte la population de la commune telle qu'elle résulte des recensements généraux ou complémentaires) : vote réservé (p. 195) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission des finances (rabaisse le pourcentage de logements sociaux rapportés à la population à 9,5 p. 100) (p. 196) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Serge Charles (compare les potentiels fiscaux des communes par groupes démographiques) (p. 196) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 142 de M. Serge Charles (de coordination) (p. 197) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. André Santini (oblige les communes bénéficiaires de la D.S.U. à passer un contrat de développement social des quartiers, une convention de quartier ou un contrat de ville avec l'Etat) (p. 197) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Serge Charles (dispose que les communes bénéficiant d'une garantie de progression minimale de la D.G.F. supérieure à 10 p. 100 de la D.G.F. initiale ne peuvent se voir attribuer la D.S.U.) (p. 197) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Robert Pandraud (dispose que les communes ayant passé un contrat de D.S.Q. bénéficient de la D.S.U. pendant la durée du contrat) (p. 198) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Eric Raoult (dispose que, dans un département où toutes les communes ont passé un contrat D.S.Q., ces communes bénéficient de la D.S.U.) (p. 200) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 143 de M. Serge Charles (dispose que la D.S.U. doit être affectée par les communes bénéficiaires à des opérations à caractère social) (p. 208) ; Collectivités locales : chambres régionales des comptes (p. 208).
- *soutient* l'amendement n° 14 rectifié de la commission (dispose que le comité des finances locales émettra un avis sur la répartition des crédits alloués à la D.S.U.) : vote réservé (p. 213) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (précise les critères de répartition de la D.S.U.) (p. 213) : vote réservé (p. 214) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 215) ;
- *favorable* à l'amendement n° 123 de M. Yves Fréville (supprime la référence à l'effort fiscal dans les critères de répartition de la D.S.U.) (p. 214) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 4 de la commission des finances (instaure une D.S.U. réduite de moitié pour les villes de plus de 10 000 habitants dont le nombre de logements sociaux est compris entre 9,5 p. 100 et 11 p. 100 de la population totale) (p. 214) ;
- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (dispose que l'avis du comité des finances locales sur l'attribution de la D.S.U. est donné au vu d'un rapport du Gouvernement sur l'utilisation de la dotation durant l'exercice précédent) : vote réservé (p. 215) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Serge Charles (modifie la définition du logement social retenue par le texte en y ajoutant les chambres de bonne, les logements régis par la loi de 1948 et les logements à loyer plafonné) (p. 216) ;
- *défavorable* aux amendements n°s 31 de M. André Santini et 171 de M. Michel Noir (précisent que les crédits attribués au titre de la D.S.U. ne peuvent être affectés à des dépenses de personnel ou d'amortissement de la dette) (p. 216).

Après l'article 3 :

- *défavorable* aux amendements n°s 53 de M. Augustin Bonrepaux, 43 de M. Philippe Vasseur, 47 et 116 de M. Patrick Ollier (instituent une dotation de solidarité rurale) (p. 221).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *défavorable* aux amendements n° 48 et 117 de M. Patrick Ollier (précisent les conditions à remplir par les communes pour bénéficier de la D.S.U. ou de la dotation de solidarité rurale ainsi que les modalités de prélèvement sur la garantie de progression de la D.G.F.) (p. 227) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 121 corrigé de M. Augustin Bonrepaux (précise le mode de financement de la dotation de solidarité rurale) (p. 236) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Jacques Toubon (dispose que la dotation de solidarité urbaine est financée jusqu'en 1994 par un prélèvement préalable sur l'augmentation annuelle de la D.G.F. pour l'ensemble des communes, avant de devenir une dotation particulière de droit commun) (p. 236) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Yves Fréville (dispose que les communes participent au financement de la D.S.U. en proportion des crédits qu'elles touchent au titre de la garantie de progression minimale de la D.G.F.) (p. 236) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (maintient la progression du taux de garantie au niveau prévu pendant la période transitoire) : vote réservé (p. 238) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Adrien Zeller (abaisse le seuil de contribution des communes à 5 000 habitants) (p. 238) ;
- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (dispose que ce sont les données de la D.G.F. pour 1992 qui sont prises en compte pour le calcul du mécanisme) (p. 238) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 147 de M. Serge Charles (supprime la distinction effectuée selon que la garantie de progression minimale représente plus ou moins de 20 p. 100 du total des attributions au titre de la dotation de base) (p. 239) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Serge Charles (dispose que le potentiel fiscal est corrigé de la redistribution opérée par le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 239) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Yves Fréville (supprime la référence à l'effort fiscal pour la détermination des communes contributives (p. 239) ;

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (plafonne l'effort fiscal à 1,20 p. 100 de la moyenne nationale pour la détermination des communes contributives) (p. 239) : vote réservé (p. 241) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (prend en compte l'effort fiscal des groupements de communes) (p. 241) : vote réservé (p. 242) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Claude Wolff (précise que les groupements de communes sont pris en compte quelle que soit leur nature) (p. 242) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Christian Estrosi (substitue le nombre de personnes bénéficiant de l'A.P.L. au critère du nombre de logements sociaux) (p. 242) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 124 corrigé de M. Yves Fréville (définit le logement social par le nombre de bénéficiaires de l'A.P.L., de l'allocation logement à caractère familial ou de l'allocation logement à caractère social) (p. 242) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Serge Charles (de coordination) (p. 242) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 161 de M. Jean-Jacques Jegou (exclut de la définition du logement social les habitations donnant lieu à un surloyer) (p. 242) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. André Santini (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre total de logements) (p. 244) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Serge Charles (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre total de logements) (p. 244) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Serge Charles (rapporte le nombre de logements sociaux au nombre de logements soumis à la taxe d'habitation dont la valeur locative brute est inférieure de moitié à la moyenne départementale) (p. 244) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (dispose que la population de la commune est celle qui résulte des recensements généraux ou complémentaires) : vote réservé (p. 245) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *défavorable* aux amendements n[os] 33 de M. André Rossinot et 174 de M. Michel Noir (disposent que les logements sociaux compris dans un quartier sous contrat D.S.Q. sont comptés deux fois pour le calcul du total des logements sociaux) (p. 245) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Pierre Merli (dispose que les communes dont la D.G.F. par habitant est inférieure à la moyenne nationale de leur strate démographique sont exclues de l'écrêtement) (p. 245) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission des finances (dispose que les communes dont le nombre de logements sociaux est élevé et dont le potentiel fiscal est supérieur à la moyenne nationale contribuent au financement de la D.S.U.) (p. 245, 246) : vote réservé (p. 246) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (établit l'écrêtement total de la garantie de progression de la D.G.F. pour les communes bénéficiant d'une garantie de progression élevée) (p. 248) : vote réservé (p. 249) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. Serge Charles (supprime la référence à l'effort fiscal pour déterminer les communes contributives) (p. 249) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Christian Estrosi (remplace le critère du logement social par celui du nombre de bénéficiaires de l'A.P.L.) (p. 250) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Serge Charles (organise une période transitoire de trois ans pour l'écrêtement de la dotation de progression garantie) (p. 251) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (organise une année de transition en 1991 pour l'écrêtement de la dotation de progression garantie) : vote réservé (p. 251) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission des finances (dispose que contribuent à la D.S.U. les communes dont le nombre de logements sociaux est élevé et dont le potentiel fiscal est supérieur à la moyenne nationale) : vote réservé (p. 251) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 164 corrigé de M. Martin Malvy (dispose que les communes appartenant à des départements ruraux ne sont pas soumises à l'écrêtement) (p. 252) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. Martin Malvy (dispose que les communes qui ne bénéficient pas de la dotation ville centre et qui sont les seules à disposer d'équipements sociaux ne sont pas soumises à l'écrêtement) (p. 252).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 172 de M. Michel Noir (dispose que les contributions à la D.S.U. de communes membres d'une communauté urbaine sont distribuées aux seules communes attributaires de la D.S.U. membres de cette communauté urbaine) (p. 253) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 185 de M. Yves Fréville (ajoute le nombre de bénéficiaires des aides au logement comme critère d'éligibilité à la D.S.U. à compter du 1[er] janvier 1992) (p. 254).

Article 5 *(financement de la dotation de solidarité urbaine en 1991, 1992 et 1993) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 154 de M. Serge Charles (de suppression) : vote réservé (p. 254) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (supprime le régime transitoire d'écrêtement proposé pour 1991, 1992 et 1993) : vote réservé (p. 254) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Adrien Zeller (instaure une garantie de progression minimum de la D.G.F. pour les communes contribuant au financement de la D.S.U.) (p. 255) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 178 de M. Adrien Zeller (garantit un montant minimum de D.G.F. aux communes contribuant au financement de la D.S.U.) (p. 256).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Alain Jonemann (exonère de la contribution au financement de la D.S.U. les communes dont la taxe professionnelle représente moins de 20 p. 100 des recettes fiscales communales) (p. 256).

Article 6 *(attribution de la dotation de solidarité urbaine aux communes des D.O.M.) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 88 rectifié de M. Jean-Paul Virapoullé (soumet la D.G.F. applicable aux D.O.M. aux règles de droit commun, supprime le régime des quotes-parts et élargit la notion de logement social prise en compte) (p. 257) ;

- *favorable* à l'amendement n° 103 corrigé de M. Henry Jean-Baptiste (soumet les communautés territoriales à statut spécial au dispositif de l'article) (p. 258).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 89 rectifié de M. Jean-Paul Virapoullé (soumet la D.G.F. de la Réunion aux régles de droit commun, supprime le régime des quotes-parts et élargit la notion de logement social prise en compte) (p. 259) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que le Gouvernement engagera des simulations afin d'assurer aux communes des D.O.M., avant le 31 décembre 1991, un calcul et une répartition de D.G.F. plus équitables et plus favorables) (p. 259).

Avant l'article 7 :

- *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Serge Charles (supprime l'intitulé du titre II, qui se réfère à la solidarité entre communes d'Ile-de-France) (p. 269).

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) :*

- *ses observations* (p. 272).

Article L. 263-13 du code des communes :

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (dispose que le maire de Paris est membre ès qualités du comité régional) : vote réservé (p. 274) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (dispose que la désignation des présidents de groupement au comité régional s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste) : vote réservé (p. 274) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (dispose que la désignation des maires au comité régional s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste) : vote réservé (p. 274) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article L. 263-14 du code des communes :

- *favorable* à l'amendement n° 44 de M. Pierre Lequiller (dispose que les communes qui bénéficient de la 2e part du F.N.P.T.P. ne sont pas soumises au prélèvement au titre du fonds de solidarité de la région parisienne) (p. 276) ;
- *soutient* l'amendement n° 67 de M. Alain Richard (module le prélèvement opéré sur les communes les plus riches d'Ile-de-France afin de tenir compte de leurs logements sociaux) (p. 276) : vote réservé (p. 277) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *défavorable* aux amendements nos 132 de M. Didier Julia et 186 corrigé de M. André Santini (plafonnent le prélèvement en fonction du produit fiscal de la commune) (p. 277) ;
- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (plafonne le montant du prélèvement en fonction des dépenses réelles de fonctionnement telles qu'elles figurent au compte administratif de la pénultième année) : vote réservé (p. 277) ; adopté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Jacques Brunhes (exonère les communes ayant une population à revenus modestes du prélèvement au titre du fonds de solidarité) (p. 277).

Article L. 263-15 du code des communes :

- *défavorable* à l'amendement n° 126 corrigé de M. Yves Fréville (définit le logement social par le nombre de bénéficiaires des différentes aides au logement) (p. 278) ;
- *favorable* à l'amendement n° 125 de M. Yves Fréville (supprime la référence à l'effort fiscal comme critère d'attribution ou d'exonération de contribution) (p. 279) ;
- *soutient* les amendements nos 66 rectifié et 168 de M. Alain Richard (transforment la dotation de solidarité au concours particulier au sein de la D.G.F. et assurent son financement par un prélèvement sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée aux communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 279, 280, 281) : vote réservé (p. 284) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Après l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 138 du Gouvernement (reporte la mise en place du mécanisme de prélèvement au 1er avril 1992 et décide pour 1991 d'un prêt de la Caisse des dépôts, remboursable sur les ressources du fonds de solidarité) (p. 285).

Après l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 68 de M. Alain Richard (de conséquence) : vote réservé (p. 287) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article 9 *(report de la date limite d'adoption des budgets des communes de la région Ile-de-France) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 182 de M. Robert Poujade (autorise les communes à relever leurs taux et leurs produits de fiscalité directe jusqu'au 15 juillet 1991) (p. 288).

Après l'article 9 :

- *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. Yves Fréville (crée un fonds interdépartemental de solidarité de la taxe professionnelle) (p. 290) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 187 corrigé de M. Jacques Barrot (institue un mécanisme de solidarité financière entre départements au sein de la D.G.F.) (p. 290, 292) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Adrien Zeller (prévoit que les mécanismes d'attribution et de financement de la D.S.U. seront réétudiés avant leur application en 1992 au vu des nouveaux textes sur la coopération intercommunale) (p. 292) ;
- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (dispose que le Gouvernement déposera, lors du projet de loi de finances pour 1992, une étude sur la création d'une dotation pour les communes rurales de montagne et les effets de celle-ci sur la D.G.F.) (p. 293) : vote réservé (p. 294) ; adopté au scrutin public, sous sa forme rectifiée, en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 194 de M. Augustin Bonrepaux (dispose que l'étude du Gouvernement prend la forme d'un rapport au Parlement déposé avant le 15 octobre 1991, et précise les modifications de D.G.F. envisagées pour les communes rurales) à l'amendement n° 26 de la commission (p. 293) : vote réservé (p. 294) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 avril 1991] :

Collectivités locales : solidarité : conceptions différentes de celle du projet (p. 1198).

Communes : inégalités et solidarité (p. 1198).

Constitution : collectivités locales : libre administration (art. 34 et 72) (p. 1199).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- garantie de progression minimale (p. 1198) ;
- inégalités entre les communes (p. 1198) ;
- péréquation (réforme) (p. 1199) ;
- réformes (propositions du Sénat) (p. 1199).

Impôts locaux :
- réforme (p. 1199) ;
- valeurs locatives (p. 1199).

Parlement :
- Sénat : première lecture (modifications apportées au texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 1198) ;
- commission mixte paritaire (échec) (p. 1198).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris : solidarité : péréquation financière (fonds régional) (p. 1199).

Discussion des articles [15 avril 1991] :

Article 1er A *(évolution de la dotation globale de fonctionnement ; modalités de répartition de la régularisation) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (revient au texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 1207).

Article 1er B supprimé par le Sénat *(population prise en compte pour le calcul de la deuxième fraction de la dotation de péréquation) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 1207) : adopté (p. 1208).

Article 1er C supprimé par le Sénat *(prise en compte dans le calcul du potentiel fiscal des bases exonérées et compensées par l'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 1208).

Article 1er D *(définition des logements sociaux pris en compte pour le calcul de la dotation de compensation) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de suppression) (p. 1208) : adopté (p. 1209).

Article 2 *bis* supprimé par le Sénat *(attribution de la dotation « villes centres » à certaines communes membres d'une communauté urbaine, d'un district ou d'un syndicat d'agglomération nouvelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 1209).

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le premier alinéa du paragraphe I) (p. 1209) : adopté (p. 1210) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 56 de M. Jean-Jacques Hyest (abaisse à 10 000 le nombre de logements sociaux nécessaires pour avoir droit à la dotation de solidarité urbaine) à l'amendement n° 6 de la commission (p. 1210) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le deuxième alinéa du paragraphe I) (p. 1210) : adopté aprés modifications (p. 1212) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 61 du Gouvernement (prend en compte le nombre de bénéficiaires des aides au logement pour évaluer le pourcentage de logements sociaux) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 1210) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (supprime la prise en compte des bases nettes des quatre taxes directes locales dans le calcul du potentiel fiscal) : adopté (p. 1212) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Serge Charles (compare les potentiels fiscaux des communes par groupes démographiques) (p. 1212) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Serge Charles (supprime l'évaluation des montants de la dotation de solidarité urbaine pour 1991, 1992 et 1993) : rejeté (p. 1214) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rétablit, parmi les critères de répartition de la dotation de solidarité urbaine, l'effort fiscal des communes bénéficiaires et le plafonne à 1,20) : adopté (p. 1214).

Après l'article 3 :

- *favorable* à l'amendement n° 63 de M. Alain Richard (dispose que les maires des communes bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine présentent l'année suivante au conseil municipal un rapport sur leur politique sociale urbaine et sur son financement) (p. 1214).

Article 3 *bis* A *(indice des charges à caractère social de la commune) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1215).

Article 3 *bis* supprimé par le Sénat *(rapport au Parlement sur la prise en compte des bénéficiaires d'une aide personnelle au logement) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et supprime la demande de simulations) : adopté (p. 1215).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jacques Toubon (dispose que la dotation de solidarité urbaine est financée jusqu'en 1994 par un prélèvement préalable sur l'augmentation annuelle de la dotation globale de fonctionnement versée à l'ensemble des communes, avant de devenir une dotation particulière de droit commun) (p. 1216) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1216) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le quatriéme alinéa de l'article) : adopté (p. 1216) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le cinquiéme alinéa de l'article) (p. 1216) : adopté (p. 1217) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 50 de M. Serge Charles (supprime la distinction effectuée selon que la garantie de progression minimale représente plus ou moins de 20 p. 100 du total des attributions au titre de la dotation de base) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 1216) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le sixiéme alinéa de l'article) : adopté (p. 1217) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 64 de M. Alain Richard (dispose que le potentiel fiscal par habitant des communes divisé par l'effort fiscal est pris en compte s'il est égal ou supérieur au potentiel fiscal moyen national par habitant des communes de plus de 10 000 habitants) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 1217) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 65 de M. Alain Richard (dispose que le potentiel fiscal par habitant divisé par l'effort fiscal est pris en compte s'il est égal ou supérieur à 95 p. 100 du potentiel fiscal moyen national par habitant des communes de plus de 10 000 habitants) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 1217) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale aprés le sixiéme alinéa de l'article) : adopté (p. 1218) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1218) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le huitiéme alinéa de l'article) : adopté (p. 1218) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le 9e alinéa de l'article et précise le mode de calcul de l'effort fiscal des communes membres d'un groupement à fiscalité propre) (p. 1218) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale aprés le 9e alinéa de l'article) : adopté (p. 1218) ;
- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale aprés le 9e alinéa de l'article) (p. 1218) : adopté (p. 1219) ;
- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants et les communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention de développement social des quartiers) : rejeté (p. 1219) ;

  Ville : ville centre en zone rurale (p. 1219).

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q. et limite celle des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants aux seules communes dont le potentiel fiscal est inférieur ou égal au double de celui de l'ensemble des communes) (p. 1220) ;

- *défavorable* aux amendements nos 42 de M. Adrien Zeller, 57 de M. Germain Gengenwin et 62 de M. Alain Madelin (suppriment l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q. et limitent celle des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants aux seules communes dont le potentiel fiscal est inférieur à une fois et demie le potentiel fiscal moyen des communes de plus de 10 000 habitants) (p. 1220) ;
- *défavorable* à l'amendement no 58 de M. Germain Gengenwin (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q. et limite celle des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants aux seules communes dont le potentiel fiscal est inférieur à une fois un tiers le potentiel fiscal moyen des communes de plus de 10 000 habitants) (p. 1220) ;
- *favorable* à l'amendement no 54 de M. Martin Malvy (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q.) (p. 1220) ;
- *soutient* l'amendement no 23 de la commission (rédactionnel) (p. 1220) : retiré (p. 1220).

Article 4 *bis* *(rapport du Gouvernement préalable à l'entrée en vigueur des articles 3, 3* bis *A et 4) :*

- *soutient* l'amendement no 24 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1221).

Après l'article 4 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement no 69 de M. Jean-Jacques Jegou (dispose que les communes contributives à la dotation de solidarité urbaine peuvent chaque année augmenter leur taux de taxe professionnelle dans la limite du taux moyen départemental de taxe professionnelle constaté l'année précédente) (p. 1221).

Article 5 *(financement de la dotation de solidarité urbaine en 1991, 1992 et 993) :*

- *soutient* l'amendement no 25 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 1222).

Article 5 *bis* *(conséquences de l'institution de la dotation de solidarité urbaine sur les attributions de dotation globale de fonctionnement versées en 1991) :*

- *soutient* l'amendement no 26 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1222).

Article 6 *bis* *(études et simulations sur l'application du régime métropolitain de la dotation globale de fonctionnement aux départements d'outre-mer) :*

- *soutient* l'amendement no 27 de la commission (dispose que les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon sont comprises dans les simulations du Gouvernement et que le rapport sera remis avant le 1er février 1992) : adopté (p. 1223).

Avant l'article 7 :

- *soutient* l'amendement no 28 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour l'intitulé du titre II) : adopté (p. 1223).

Article 7 *(institution d'un fonds régional de coopération et de solidarité de la région Ile-de-France) :*

- *soutient* l'amendement no 29 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, modifie la composition du comité régional et précise le contenu du rapport que le Gouvernement présente chaque année à ce comité) (p. 1223, 1225) : adopté au scrutin public (p. 1229) ;

  Communes : ville de Paris : contribution à la dotation de solidarité en Ile-de-France (p. 1226).

- *défavorable* au sous-amendement no 53 de M. Jean Tardito (précise que les communes situées dans une ville nouvelle dont le rapport entre le nombre de logements sociaux et la population de la commune est supérieur à 18 p. 100 ne sont pas soumises au prélèvement) à l'amendement no 29 rectifié de la commission (p. 1224) ;
- *défavorable* à l'amendement no 70 de M. Francis Delattre (transforme la dotation de solidarité en concours particulier au sein de la dotation globale de fonctionnement et assure son financement par un prélèvement sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée aux communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 1226).

Après l'article 7 :

- *soutient* l'amendement no 68 de M. Alain Richard (dispose que les maires des communes bénéficiaires de la dotation de solidarité en Ile-de-France présentent l'année suivante au conseil municipal un rapport sur les actions d'amélioration des conditions de vie ainsi que sur leur financement) : adopté (p. 1235).

Article 7 *bis* *(entrée en vigueur des dispositions relatives à la région d'Ile-de-France) :*

- *soutient* l'amendement no 30 de la commission (rétablit dans une nouvelle rédaction le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 1235).

Article 7 *ter* *(possibilité pour les communes contribuant au fonds de solidarité d'augmenter leur taux de taxe professionnelle) :*

- *soutient* l'amendement no 31 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1236).

Article 8 A *(inclusion des opérations financées par les départements en vue de l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers en difficulté dans les actions d'insertion) :*

- *soutient* l'amendement no 32 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1236).

Article 8 supprimé par le Sénat *(conséquence de l'institution de dotation de solidarité urbaine sur les attributions de dotation globale de fonctionnement versées en 1991) :*

- *soutient* l'amendement no 33 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 1236).

Article 10 *(solidarité financière entre départements) :*

- *défavorable* à l'amendement no 44 de M. Patrick Ollier (assure dès 1991 le financement de la solidarité financière entre départements par un prélèvement sur les garanties de progression minimale de la région d'Ile-de-France et des départements dont le potentiel fiscal est supérieur de 20 p. 100 à la moyenne nationale, ainsi que par un prélèvement global sur la dotation globale de fonctionnement des départements) (p. 1238) ;
- *soutient* l'amendement no 59 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, le complète par un mécanisme de progression du taux de prélèvement) (p. 1238) : adopté (p. 1240).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement no 60 de la commission (crée, à partir de 1992, une dotation particulière de solidarité urbaine destinée aux communes qui ne répondent pas aux critères d'accession à la dotation de solidarité urbaine ou qui ont cessé de répondre à ces critères ; finance cette dotation par le prélèvement au titre de la solidarité financière départementale instituée à l'article 10) : adopté (p. 1240).

Article 11 *(réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes) :*

- *soutient* l'amendement no 35 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 1241).

Article 11 *bis* *(répartition de la dotation globale de fonctionnement des communes) :*

- *soutient* l'amendement no 36 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1242).

Article 12 supprimé par le Sénat *(mise à l'étude de la création d'une dotation pour les communes rurales) :*

- *soutient* l'amendement no 37 de la commission (rétablit dans une nouvelle rédaction le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 1242).

Article 13 *(rapport du Gouvernement évaluant l'application de la loi dans les D.O.M. et dans les collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) :*

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1242).

Titre *(projet de loi instituant des solidarités financières entre communes, entre départements et entre collectivités locales de la région d'Ile-de-France) :*

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (propose de rédiger comme suit le titre du projet : « Projet de loi instituant une dotation de solidarité urbaine et un fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, réformant la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements et modifiant le code des communes ») : adopté (p. 1243).

Son intervention à l'issue des explications de vote (p. 1246).

Assemblée nationale : travail des fonctionnaires de l'Assemblée nationale, de la direction générale des collectivités locales et du ministère de la ville (p. 1246).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Commission des lois : adoption du projet par la commission (p. 1366).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 avril 1991] :

Inscrit contre la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 1843).

Principaux thèmes développés :

Aide juridique :
- aide à l'accès au droit : intérêt et nécessité (p. 1844) ;
- contentieux et personnes concernées (p. 1843) ;
- financement : participation de l'Etat (insuffisance) (p. 1844) ;
- inégalités géographiques (p. 1844) ;
- loi n° 72-11 du 31 janvier 1972 (bilan) (p. 1843) ;
- plafonds de ressources (relèvement) (p. 1843) ;
- rapport Bouchet (p. 1843) ;
- réforme : incidence sur le nombre de recours (inflation) (p. 1844) ;
- réforme : nécessité (p. 1843).

Assemblée nationale : commission des lois (sérieux du travail) (p. 1845).

Avocats : indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (insuffisance) (p. 1844).

Egalité d'accès à la justice (nécessité) (p. 1843).

Ministère de la justice : budget (insuffisance) (p. 1844).

Professions juridiques et judiciaires : réforme du statut : loi n° 90-1259 du 31 décembre 1990 (lien avec le projet) (p. 1845).

Discussion des articles [30 avril 1991] :

Article 33 *(déduction des honoraires, émoluments et provisions reçus avant l'admission à l'aide juridictionnelle totale) :*

- *son* amendement n° 103 (exclut le cas de diligences et de frais importants qui auraient été effectués par l'avocat avant l'admission à l'aide juridictionnelle dans le cas où le client aurait laissé croire qu'il ne demanderait pas le bénéfice de celle-ci) : adopté (p. 1916).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 juin 1991] :

Aide juridique :
- aide à l'accès au droit : intérêt et nécessité (p. 2930) ;
- financement : participation de l'Etat (p. 2930) ;
- inégalités géographiques (p. 2930) ;
- plafonds de ressources : relèvement (p. 2930) ;
- réforme : évaluation (p. 2930) ;
- réforme : incidence sur le nombre de recours : inflation (p. 2930) ;
- réforme : progrès social (p. 2930).

Avocats : barreaux : gestion de l'indemnisation versée au titre de l'aide juridictionnelle (p. 2930).

Conseil économique et social : conclusions sur le projet de loi (p. 2930).

Gouvernement : ministre de la justice : élaboration du texte et discussion en séance publique (p. 2930).

Tribunaux : extension de l'aide juridictionnelle à l'ensemble des tribunaux (p. 2930).

Discussion des articles [10 juin 1991] :

Article 24 *bis* *(exonération de la T.V.A. des prestations indemnisées totalement ou partiellement par l'Etat dans le cadre de l'aide juridictionnelle) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 du Gouvernement (de suppression) (p. 2939) ;

T.V.A. : prestation d'aide juridictionnelle : exonération (p. 2939).

Article 33 *(déduction des honoraires, émoluments et provisions reçus avant l'admission à l'aide juridique totale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 15 corrigé de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 2944).

Article 63 *(financement de l'aide à l'accès au droit) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 29 rectifié de la commission (dispose que le financement de l'aide à l'accès au droit est notamment assuré par les participations de l'Etat et des autres membres du groupement d'intérêt public, les contributions des caisses de règlement pécuniaires des barreaux du ressort, les participations des organismes professionnels des professions juridiques et judiciaires et diverses subventions) (p. 2951).

Après l'article 65 :

- *soutient* l'amendement n° 42 de M. Michel Pezet (dispose que l'ensemble des litiges nés du contrat de travail d'un avocat est soumis à l'arbitrage non du conseil des prud'hommes, mais du bâtonnier) : adopté (p. 2953).

Explications de vote :

Aide juridique : réforme : progrès social (p. 2954).

Avocats : influence de la profession sur les débats (p. 2954).

Egalité d'accès à la justice (p. 2954).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2954).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Après l'article 31 :

- *favorable* à l'amendement n° 128 de M. Jean Auroux (fixe au 1er janvier 1992 la date d'entrée en vigueur de la taxe départementale sur le revenu et majore les abattements prévus pour charge de famille au titre de cette imposition) (p. 3096).

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Collectivités locales : concertation avec les élus et dédommagement (p. 3655).

Déchets nucléaires :
- gestion (p. 3654) ;
- moratoire (p. 3654).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits des générations futures (p. 3654).

Energie :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 3655) ;
- E.D.F. : responsabilités (p. 3655).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 3654, 3655).

Parlement : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : mission d'études et rapport (p. 3654).

Recherche (p. 3655) :
- conditionnement et entreposage des déchets (p. 3655) ;
- enfouissement : aptitude des formations géologiques profondes (p. 3654, 3655) ;
- financement (p. 3655).

Risques technologiques : sûreté nucléaire : recommandations (p. 3655).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 88 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que l'enfouissement dans les couches géologiques ou le stockage souterrain de déchets ne pourront être autorisés que par la loi) (p. 3777) ;

Déchets : enfouissement (p. 3777).

Article 8 *(groupement d'intérêt public) :*

- *ses observations* (p. 3790) ;

Impôts locaux : fiscalité locale (p. 3790).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 75 de Mme Marie-Noëlle Lienemann (précise que le groupement d'intérêt public comprendra dans ses organes de direction des personnalités indépendantes et aura des instances d'évaluation ouvertes au plan international) : rejeté (p. 3792) ;
- *son* amendement n° 62 (prévoit la création sur le site de chaque laboratoire d'un comité local d'information et de suivi) (p. 3793) : adopté après modifications (p. 3795) ;

Déchets : moratoire (p. 3793).

Opinion publique :
- oppositions (p. 3793) ;
- populations concernées : respect et consultation (p. 3793).

- *soutient* l'amendement n° 84 de M. Jean Auroux (prévoit qu'une loi sur l'énergie nucléaire sera proposée dans un délai de trois ans) : retiré ; repris par M. Marc Laffineur : adopté (p. 3795).

Explications de vote :

Opinion publique : transparence de l'information et des décisions (p. 3797).

Parlement : compétence : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : rapports (p. 3797).

Recherche : enfouissement : réversibilité (p. 3797).

Vote pour du groupe socialiste.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Collectivités locales : concertation avec les élus (p. 6532, 6533).

Commerce extérieur : déchets : importation (p. 6532).

Communes : Montcornet (p. 6533).

Déchets nucléaires :
- Agence nationale des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.) (p. 6533) ;
- laboratoires souterrains de recherche de sites : création et fonctionnement (p. 6532, 6533) ;
- stockage : réversibilité (p. 6532).

Energie : énergie nucléaire : débat ; loi-cadre (p. 6532).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 6532).

Parlement :
- compétence (p. 6532) ;
- Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques : mission d'études et rapport (p. 6532).

Recherche : évaluation : création d'une instance (p. 6532).

Sénat : texte (p. 6532, 6533).

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Article 8 *(groupement d'intérêt public) :*

- *son* amendement n° 28 (propose la substitution d'un syndicat mixte au groupement d'intérêt public auquel peuvent adhérer la région, le département, les communes du canton où est situé le puits principal d'accès au laboratoire ainsi que les groupements de communes à fiscalité propre ayant pour objet le développement économique et l'aménagement de l'espace) (p. 6540) : retiré (p. 6541) ;
- *son* amendement n° 30 (propose la substitution d'un syndicat mixte au groupement d'intérêt public auquel peuvent adhérer les communes du canton où est situé le puits principal d'accès au laboratoire) : retiré (p. 6541).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1991] :

Administration :
- préfets : contrôle de légalité (p. 5167) ;
- préfectures : plan de modernisation (p. 5167).

Collectivités locales et finances locales :
- coopération intercommunale et projet de loi sur l'administration territoriale de la République (p. 5168) ;
- crédits : répartition et évolution (p. 5168) ;
- décentralisation (p. 5168) ;
- dotations de l'Etat et perte de responsabilité financière (p. 5167).

Ministère de l'intérieur : personnel (p. 5167).

Impôts locaux :
- accroissement (p. 5167) ;
- opacité (p. 5168) ;
- péréquation fiscale (p. 5168) ;
- réforme (p. 5168) ;
- taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (T.D.R.) (p. 5168).

Police :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5167) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 5167) ;
- plan de modernisation et départementalisation (p. 5167).

Sécurité civile :
- matériel aérien (p. 5167) ;
- sapeurs-pompiers professionnels (p. 5167).

Questions :

Communes : emplois permanents à temps partiel : complexité du régime (p. 5195).

Services du Premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Questions* [30 octobre 1991] :

Fonctionnaires et agents publics :
- commission de déontologie : création, perspectives (p. 5336) ;
- crédits d'action sociale : inégalité entre ministères (p. 5336) ;
- personnel d'encadrement : départs vers le privé : contrôle (p. 5336).

Justice. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Audiovisuel : émissions télévisées sur la justice : autorisation de filmer des activités judiciaires (p. 6019).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) et projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du

13 décembre 1956 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).

Première lecture :

Avant la discussion des articles : discussion commune [11 décembre 1991] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 7637).

Principaux thèmes développés :

Elections et référendums :
- cumul des mandats (p. 7630, 7631) ;
- mandats locaux : égalité d'accès : garanties et élargissement (p. 7631) ;
- mandats successifs : nombre : limitation (p. 7631).

Elus locaux :
- généralités et définition (p. 7629) ;
- activité professionnelle : garanties, absences, crédit d'heures et interruption (p. 7630) ;
- avantages en nature : abus (p. 7630, 7631) ;
- indemnités de fonction : montant, cumul et fiscalisation (p. 7629, 7630) ;
- origines socioprofessionnelles et compétences : évolution historique (p. 7629, 7630) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et opportunité (p. 7629, 7637) ;
- statut de l'élu : commission et rapports Debarge (p. 7637) ;
- statut de l'élu : définition : risque de professionnalisation (p. 7630, 7631).

Parlement : Assemblée nationale : commission des lois : travail sur les deux projets de loi (p. 7637).

Discussion des articles [14 décembre 1991] :

Article 10 *(art. L. 121-46 à L. 121-49 du code des communes : droit des élus municipaux à la formation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 71 de M. Jacques Brunhes (porte la durée du congé de formation à deux jours par an et par élu) (p. 7907).

Article 17 *(art. L. 123-4 du code des communes : indemnités allouées par les conseils municipaux) :*

- *ses observations* (p. 7912) ;

Elections et référendums : cumul des mandats (p. 7912).

Maire : indemnités de fonction actuelles et charge de travail : disproportion (p. 7912).

Article 18 *(art. L. 123-5 du code des communes : majoration d'indemnités) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de la commission (étend la possibilité de majorer les indemnités aux communes attributaires de la dotation de solidarité urbaine lors de l'un au moins des trois exercices précédents) (p. 7917).

Article 24 *(art. 14 et 15 de la loi du 10 août 1871 : indemnités votées par les conseils généraux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de la commission (de coordination) (p. 7923).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [28 novembre 1991] :

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 6754).

Principaux thèmes développés :

Administration : administrations centrales : principe de subsidiarité (p. 6726).

Communes : dotation de développement rural (D.D.R.) : création, communes bénéficiaires et mode de financement (p. 6726).

Coopération intercommunale :
- généralités et libre adhésion (p. 6726) ;
- communautés de communes et communautés de villes : création, compétences et régime fiscal (p. 6726).

Décentralisation : bilan, difficultés, relance (p. 6726).

Démocratie locale :
- généralités (p. 6726) ;
- information, consultation et participation des citoyens (p. 6726).

Etat :
- déconcentration : intérêt et extension actuelle (p. 6726) ;
- déconcentration : charte (p. 6726).

Parlement :
- Assemblée nationale : commission spéciale : travaux sur le texte en première et deuxième lectures (p. 6725, 6754) ;
- motions de procédure : renvoi en commission demandé par le groupe U.D.F. : détournement de procédure (p. 6754) ;
- Sénat : examen et modification du texte en première lecture (p. 6726).

Discussion des articles [28, 29 et 30 novembre 1991] :

Article 6 *quater* nouveau *(indemnité de retraite des maires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de la commission (de suppression) (p. 6760).

Article 20 supprimé par le Sénat *(participation des représentants des usagers au fonctionnement des services publics locaux) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 310 du Gouvernement (prévoit que les associations représentatives d'usagers sont présentes dans les commissions consultatives compétentes pour la gestion des services publics locaux) à l'amendement n° 73 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 6794) ;
- *son* sous-amendement n° 392 (prévoit que les associations d'usagers sont présentes dans les commissions consultatives compétentes pour la gestion des services publics locaux) à l'amendement n° 73 de la commission : adopté (p. 6794).

Après l'article 26 *bis* :

- *favorable* à l'amendement n° 86 de la commission (élargit la composition des bureaux d'adjudication et des commissions d'appel d'offres et prévoit leur désignation à la proportionnelle) (p. 6799) ;

Constitution : domaine de la loi et du règlement (art. 34) (p. 6799).

Marchés publics : code : réforme (p. 6799).

Article 30 *bis* *(rémunération des représentants des collectivités locales au conseil d'administration des sociétés d'économie mixte) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 273 de M. Bernard Derosier (précise que les élus locaux mandataires de collectivités territoriales ne doivent pas être assimilés à des entrepreneurs de services municipaux en ce qui concerne les règles d'éligibilité) à l'amendement n° 92 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 6802).

Article 33 *(contrôle de la chambre régionale des comptes) :*

- *soutient* l'amendement n° 94 de la commission (étend les possibilités de saisine et les pouvoirs de contrôle des chambres régionales des comptes en ce qui concerne les organismes aidés par les collectivités locales et les conventions de marchés ou de délégation de service public) (p. 6803) ; corrigé (p. 6804) : vote réservé (p. 6805) ; adopté après modifications : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6939) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 386 du Gouvernement (applique à la gestion même des collectivités locales les dispositions prévues par l'amendement et prévoit que les chambres régionales des comptes peuvent requérir, par décision motivée, la publicité des avis rendus) à l'amendement n° 94 de la commission (p. 6804, 6805).

Après l'article 33 :

- *soutient* l'amendement n° 95 de la commission (dispose que l'arrêté des comptes communaux doit être effectif au 1er juin de l'année suivant l'exercice et raméne à un mois le délai pendant lequel les chambres régionales des comptes peuvent faire des propositions pour assurer l'équi-

libre du budget communal) ; rectifié : vote réservé (p. 6811) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6939).

Après l'article 35 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de M. Georges Chavanes (dipose que la responsabilité de l'Etat est engagée en cas de défaut de fonctionnement normal du contrôle de légalité des actes budgétaires locaux) (p. 6817).

Article 46 *bis* supprimé par le Sénat *(fonds de correction des déséquilibres interrégionaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 124 de la commission (crée un fonds de correction des déséquilibres régionaux, précise son mode d'alimentation et organise la répartition de ses ressources) (p. 6851, 6852, 6853) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 387 du Gouvernement (supprime le caractère progressif du prélèvement sur les recettes fiscales des régions) à l'amendement n° 124 de la commission (p. 6851, 6852).

Article 53 *quinquies* nouveau à 53 *undecies* nouveau *(modifications apportées au statut des districts) :*

- *soutient* les amendements n°s 146 à 152 de la commission (de suppression) (p. 6884, 6885) : adoptés (p. 6883 à 6885).

Avant l'article 54 A :

- *soutient* l'amendement n° 153 de la commission (rétablit l'intitulé adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 6885).

Après l'article 54 A :

- *favorable* à l'amendement n° 333 de M. Michel Noir (précise que les attributions et les régles de fonctionnement des communautés urbaines sont les mêmes que celles des collectivités territoriales) (p. 6885).

Article 54 supprimé par le Sénat *(communautés de villes) :*

- *soutient* l'amendement n° 154 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; prévoit en outre que les communautés de villes doivent obligatoirement exercer les compétences relevant de l'aménagement de l'espace et du développement économique et, au total, trois des six groupes de compétences proposées) (p. 6887) : adopté au scrutin public après modifications (p. 6891) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 354 de M. André Rossinot (supprime la fixation par arrêté préfectoral, sur l'initiative d'un ou de plusieurs conseils municipaux, de la liste des communes intéressées par la création d'une communauté de villes) à l'amendement n° 154 de la commission (p. 6888).

Après l'article 62 :

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean Briane (modifie le mode de calcul de la dotation de péréquation de la dotation globale de fonctionnement) (p. 6927).

Après l'article 64 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 227 de la commission (modifie la répartition de la première part de la dotation du fonds de péréquation de la taxe professionnelle aux dépens des communes de plus de 200 000 habitants) (p. 6936).

Après l'article 64 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 293 de M. Philippe Vasseur (accroît la prise en compte de la voirie dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement des communes de moins de 2 000 habitants) (p. 6940) ;

  Assemblée nationale : Gouvernement : dépôt tardif d'un amendement instituant la dotation de développement rural (D.D.R.) (p. 6940).

- *soutient* le sous-amendement n° 233 de la commission (précise les quatre cas d'exonération du prélèvement destiné au financement de la D.D.R. en 1992) à l'amendement n° 10 du Gouvernement (prévoit un prélèvement sur l'évolution annuelle de la dotation de compensation de la taxe professionnelle afin d'assurer, au sein du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, le financement d'une dotation de développement rural - D.D.R.) (p. 6944) : retiré (p. 6945) ;

- *son* sous-amendement n° 418 rectifié (précise les deux cas d'exonération du prélèvement destiné au financement de la D.D.R. en 1992) à l'amendement n° 10 du Gouvernement (p. 6944) : adopté (p. 6945) ;

- *son* sous-amendement n° 332 (précise que la population de la commune la plus importante des communautés de communes éligibles à la D.D.R. ne doit pas excéder 25 000 habitants) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (définit les bénéficiaires de la D.D.R. et précise la répartition de ses deux parts à partir de critères tels que l'appartenance à un groupement de communes, la situation de ville centre, le potentiel fiscal par habitant, l'effort fiscal et la population) : adopté (p. 6948) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 236 de la commission (propose que la première part de la D.D.R. soit répartie entre les groupements en fonction du nombre de communes regroupées, de leur population, de leur potentiel fiscal et de leur coefficient d'intégration fiscale) à l'amendement n° 12 du Gouvernement : rejeté (p. 6948).

DOUBIN (François)

Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du commerce et de l'artisanat

puis

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du commerce et de l'artisanat

puis

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de l'artisanat, du commerce et de la consommation

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du commerce et de l'artisanat. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

Est nommé ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de l'artisanat, du commerce et de la consommation. Décret du 25 mai 1991 [*J.O.* du 26 mai 1991] (p. 7149).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Charié (Jean-Paul)* : situation des commerçants :** situation du petit commerce de détail ; grandes surfaces : concurrence ; régulation et rééquilibrage entre les différentes formes de commerce [19 juin 1991] (p. 3351, 3352).

- ***Rimareix (Gaston)* : petits comptes bancaires :** attitude de la caisse régionale du Crédit agricole du Sud-Est ; droit au compte bancaire ; Conseil national de la consommation : information des clients [26 juin 1991] (p. 3671).

- ***Beix (Roland)* : chèques postaux :** personnes à faibles revenus : exclusion d'un service public ; régime juridique des comptes bancaires ; coût des chèques impayés ; délivrance des chéquiers [20 novembre 1991] (p. 6373, 6374).

- ***Loncle (François)* : bombes aérosols :** substitution des C.F.C. par des produits inflammables ; accidents domestiques ; rapport demandé au Comité supérieur de l'hygiène publique ; mise au point d'un gaz ininflammable ; responsabilisation des consommateurs [11 décembre 1991] (p. 7591, 7592).

- ***Spiller (Christian)* : transmission des entreprises à caractère familial ou individuel :** rôle des P.M.E. et P.M.I. ; entreprises individuelles et artisanales : pérennisa-

tion : transmission ; droits de mutation : abattement spécifique pour l'enfant repreneur : perspectives ; repreneurs : formation spécifique [18 décembre 1991] (p. 8147, 8148).

à un ministre :

- **Commerce et artisanat** [23 mai 1991] :

Foires et marchés : relations forains/mairies (p. 2231).

Formation professionnelle et promotion sociale : formation des jeunes (p. 2230).

Gouvernement : ministère du commerce et de l'artisanat : adjonction du secteur de la consommation et rattachement au ministère de l'économie, des finances et du budget (p. 2228).

Métiers d'art (p. 2230).

Moyens de paiement : chèques sans provision (p. 2231).

Police : agents assermentés (création) (p. 2229).

Prix et concurrence : discriminations tarifaires (p. 2230).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : commerçants et artisans (p. 2232).

Sécurité sociale :
- Caisse nationale d'assurances maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles (C.A.N.A.M.) : négociations (p. 2232) ;
- Comité pour la défense des commerçants et artisans : grève du versement des cotisations (p. 2227, 2230).

Travail : travail dominical et ouverture des magasins le dimanche : dépôt d'un projet de loi (p. 2226, 2227, 2228).

Urbanisme :
- commissions d'urbanisme commercial : composition (p. 2227) ;
- déséquilibre entre les commerces de proximité et les grandes surfaces (p. 2226) ;
- maintien du commerce dans les quartiers en difficulté (mesures) (p. 2229).

orales sans débat de :

- ***Berthol (André) (n° 446)* : chimie (entreprises : Moselle)** : site de Carling-Saint-Avold : réductions d'emplois ; Elf : mission d'industrialisation [21 juin 1991] (p. 3488, 3489).

- ***Kiffer (Jean) (n° 491)* : sidérurgie (emploi et activité : Lorraine)** : industrie lourde : restructurations successives ; investissements de productivité sans réduction des capacités de production ; plan social [22 novembre 1991] (p. 6475, 6476).

- ***Dhinnin (Claude) (n° 490)* : chimie (entreprises : Nord)** : Rhône-Poulenc : usine de La Madeleine : restructuration ; sécurité des installations ; aides publiques spécifiques dans le cadre de la lutte contre les pollutions ; tissu industriel local : rénovation [22 novembre 1991] (p. 6476, 6477).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 mai 1991] :

Automobiles et cycles : cas des agents de marque automobile (p. 2234, 2238, 2239).

Commerce et artisanat : soldes : régime juridique (p. 2234, 2235, 2239).

Communautés européennes : directive communautaire sur les agents commerciaux (p. 2234, 2238).

Intermédiaires commerciaux et financiers : agents commerciaux :
- généralités (p. 2234, 2239) ;
- commercialité de l'agent commercial (p. 2238) ;
- contrat d'agence (p. 2234).

Logement et habitat : cas des agents immobiliers (p. 2234, 2238).

Discussion des articles [23 mai 1991] :

Article 1er *(définition de l'agent commercial) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean-Paul Charié (précise que l'activité de l'agent commercial est soumise au droit commercial) (p. 2240) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 14 de M. Léonce Deprez (précise que les agents immobiliers sont concernés par le présent statut) (p. 2240) ;

Loi du 2 janvier 1970 dite « loi Hoguet » (p. 2240).

- *ses observations* sur l'amendement n° 13 de M. Roger Gouhier (exclut les V.R.P. du champ d'application du présent statut) (p. 2241).

Article 2 *(communication du contrat d'agence) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Roger Gouhier (précise que le contrat d'agence est obligatoirement écrit) (p. 2241, 2242).

Article 10 *(durée du contrat et délai de préavis) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (autorise la rupture immédiate du contrat d'agence dès que l'une des parties a commis une faute grave) (p. 2243).

Article 11 *(réparation du préjudice subi par l'agent commercial en cas de cessation de contrat) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (rédactionnel) (p. 2244) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Roger Gouhier (prévoit que les concubins bénéficient du droit à réparation lorsque la cessation du contrat est due au décès de l'agent) (p. 2244).

Article 14 *(activité d'agence commerciale exercée à titre accessoire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Philippe Bassinet (précise que la renonciation aux mesures prévues par le texte est nulle si cette activité est exercée à titre déterminant) (p. 2246).

Article 15 *bis* nouveau *(régime juridique des soldes périodiques ou saisonniers) :*

Commerce et artisanat : soldes : dates nationales (possibilité) (p. 2248).

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de M. Léonce Deprez (prévoit que chaque période de soldes ne peut excéder une durée continue de six semaines) (p. 2247, 2248) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de M. Jean-Paul Charié (prévoit que les dates de début des périodes de soldes sont fixées par décret) (p. 2249) ;

Département : préfet : prise en compte des particularismes locaux (p. 2249).

Après l'article 15 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Léonce Deprez (précise qu'un décret détermine les périodes de l'année pendant lesquelles les soldeurs professionnels ne sont pas autorisés à exercer leur activité dans les communes touristiques) (p. 2250).

Article 15 *ter* nouveau *(utilisation commerciale du mot « solde(s) ») :*

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 7 de la commission (de précision) : adopté (p. 2250).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Commerce et artisanat : soldes : régime juridique (p. 3219, 3220).

Communautés européennes : directive communautaire sur les agents commerciaux (p. 3219).

Sénat : texte (p. 3219).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Avant l'article 17 :

- *soutient* l'amendement n° 5 corrigé du Gouvernement (renforce les sanctions punissant l'incitation et le refus de

paiement des cotisations sociales par les artisans et commerçants) : vote réservé (p. 3730) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735, 3738).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 5975).

Banques et établissements financiers : prêts bonifiés (p. 5974).

Chambres consulaires : chambres de commerce (p. 5975).

Commerçants et artisans : retraite : régimes de retraite : aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés (art. 35 du projet de loi de finances pour 1992) (p. 5976, 5977).

Commerce et artisanat : ouverture dominicale (p. 5976).

Consommation :
- associations et organismes de consommateurs (p. 5975) ;
- Conseil national de la consommation (C.N.C.) (p. 5975) ;
- qualité des produits (p. 5975).

Entreprises commerciales et artisanales :
- impôts et taxes : charges et fiscalité (p. 5976) ;
- impôts et taxes : droits de mutation (p. 5976) ;
- plan P.M.E.-P.M.I. (p. 5975).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage (p. 5974).

Grandes surfaces : hypermarchés : restructuration (p. 5976).

Ministère de l'artisanat, du commerce et de la consommation :
- commerce et artisanat : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5973 à 5975) ;
- consommation : crédits : montant, évaluation, répartition (p. 5975) ;
- structure et rattachement au ministère de l'économie, des finances et du budget (p. 5973).

Urbanisme : urbanisme commercial et loi Royer n° 73-1193 du 27 décembre 1973 (p. 5976).

Ville : politique de la ville : rôle du commerce (p. 5976).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire : zones rurales : maintien des commerçants et artisans (M. Roger Lestas) (p. 5980, 5981).

Chambres consulaires : chambres de commerce et d'industrie : financement (M. Emile Zuccarelli) (p. 5981).

Commerçants et artisans :
- frontaliers (M. Marc Dolez) (p. 5979) ;
- retraite : régime d'attribution de l'indemnité de départ (Mme Marie Jacq) (p. 5978) ;
- sécurité sociale : régime d'indemnisation (M. Philippe Bassinet) (p. 5979).

Commerce et artisanat : ouverture dominicale (MM. Marc Dolez, Yves Coussain) (p. 5982).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (M. Marc Dolez) (p. 5979).

Consommation : associations et organisations de consommateurs (M. Philippe Bassinet) (p. 5981).

Formation professionnelle et promotion sociale : artisanat : qualification professionnelle préalable à l'installation (M. Jean Brocard) (p. 5980).

Impôts locaux : imposition additionnelle à la taxe professionnelle (I.A.T.P.) (M. Emile Zuccarelli) (p. 5981).

Prix et concurrence : transparence tarifaire (M. Claude Birraux) (p. 5978).

Urbanisme : urbanisme commercial : lois : application de la loi n° 90-1260 du 31 décembre 1990 (p. 5978).

Vote des crédits :

Demande la réserve des crédits inscrits à la ligne « Economie, finances et budget : IV. - Artisanat et commerce » aux titres III et IV de l'état B et au titre VI de l'état C : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5982).

Article 85 *(taxe pour frais de chambres de métiers) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Jean-Paul Charié (prévoit la création d'un fonds national destiné à la promotion et à la communication de l'artisanat et financé par une majoration de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle) (p. 5983) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Alain Richard (prévoit que la majoration de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle est destinée aux seules actions de développement de l'artisanat) (p. 5983) ;
- *favorable* à l'amendement n° 82 de M. Alain Griotteray (précise que le produit de la majoration de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle alimente un fonds national) (p. 5984) ;
- *favorable* à l'amendement n° 169 de M. Alain Brune (prévoit les modalités de financement exceptionnel pour les élections consulaires de 1992) (p. 5984).

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Bilans, études et statistiques : indice I.N.S.E.E. : calcul des indices de prix à la consommation (p. 6501).

Commerce et artisanat : métiers de l'artisanat : conditions d'établissement (p. 6501).

Consommateurs : information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 6501).

Contrats : clauses abusives : contrôle et encadrement (p. 6501).

DOUSSET (Maurice)

Député d'Eure-et-Loir

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DOUYERE (Raymond)

Député de la Sarthe

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Rapporteur du projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [19 mars 1991] (p. 67).

Rapporteur de la proposition de loi n° 1870 tendant à réformer le statut actuel des caisses d'épargne et de prévoyance résultant de la loi du 1er juillet 1983 (n° 1870) [19 mars 1991] (p. 67).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 14 juin 1991] (p. 7790).

Membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations [*J.O.* du 6 juillet 1991] (p. 8871).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Membre du conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance [*J.O.* du 11 octobre 1991] (p. 13384).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi (n° 1900) modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des **caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1957)** [10 avril 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant **réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 2124)** [13 juin 1991].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **bilan** et l'**adaptation de la loi bancaire (n° 2172)** [27 juin 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Conflit chez Renault :** rôle de l'Etat : organisation du dialogue social ; entreprises publiques : responsabilités économiques et sociales [6 novembre 1991] (p. 5576).

- **Programme du Front national :** Front national : parti xénophobe ; non-rétroactivité des lois ; intégration [20 novembre 1991] (p. 6372, 6373).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 avril 1991] :

Banques et établissements financiers : banalisation (p. 1251).

Caisses d'épargne :
- directoire (p. 1252) ;
- historique (p. 1251) ;
- propriété (p. 1253) ;
- restructuration (p. 1251, 1252) ;
- statut (p. 1252) ;
- titres participatifs (p. 1253).

Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP) (p. 1251, 1252).

Communautés européennes : marché unique (p. 1251).

Conseils d'orientation et de surveillance (C.O.S.) :
- incompatibilités (p. 1252, 1253) ;
- mode de scrutin (p. 1252, 1253).

Lois :
- loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1251) ;
- projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 : accord conclu entre la Caisse des dépôts et consignations et le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1252).

Parlement : représentation au Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1253).

Produits financiers :
- livret A (p. 1251, 1253) ;
- autres produits d'épargne (p. 1251).

Sociétés financières SF 1 et SF 2 et société unique (p. 1252).

Sociétés régionales de financement (SOREFI) (p. 1251, 1252).

Discussion des articles [6 mai 1991] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (confère l'appellation « caisses d'épargne Ecureuil » aux caisses d'épargne et de prévoyance dans l'intitulé du chapitre 1er) (p. 2005) ; adopté au scrutin public (p. 2007) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 64 de M. François d'Aubert (institue des comités de surveillance chargés de veiller au bon emploi des fonds figurant dans les sections d'épargne de la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2012) ;

  Caisse des dépôts et consignations : commission de surveillance (p. 2012).

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. François d'Aubert (prévoit la production par la commission de surveillance d'un tableau prévisionnel annuel des ressources et des emplois de la Caisse des dépôts et consignations et sa transmission au Parlement) (p. 2012) ; en propose la rectification (précise qu'il s'agit du rapport annuel d'activité) (p. 2025) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. François d'Aubert (institue le reversement annuel par la Caisse des dépôts et consignations aux caisses d'épargne de 30 p. 100 des remboursements des prêts consentis par la Caisse aux organismes d'H.L.M.) (p. 2014) ;

  Livret A (p. 2014).

  Logement social (financement) (p. 2014).

- *favorable* au sous-amendement n° 97 de M. Edmond Alphandéry (joint les comptes rendus de la commission de surveillance au tableau prévisionnel annuel transmis au Parlement) à l'amendement n° 66 de M. François d'Aubert (p. 2014) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Gilbert Gantier (prévoit que les caisses d'épargne se constituent sous forme de sociétés anonymes) (p. 2016) ;

  Caisses d'épargne : propriété (p. 2016).

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean Proriol (supprime dans le statut des caisses d'épargne la référence à leur « but non lucratif ») (p. 2016) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Charles Millon (rend les déposants propriétaires du réseau des caisses d'épargne) (p. 2020) ;

  Livret A (rémunération) (p. 2020).

- *favorable* à l'amendement n° 43 de M. Jacques Roger-Machart (précise que les caisses d'épargne utilisent leurs ressources, relevant de l'activité bancaire et commerciale du réseau, au profit notamment du financement de l'économie locale et sociale en appui aux collectivités territoriales) (p. 2021) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Michel Jacquemin (précise que les caisses d'épargne affectent une partie de leurs ressources au financement de l'économie locale, en association avec les collectivités territoriales) (p. 2021) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (pérennise à 30 p. 100 des emplois de chaque caisse la limite fixée aux crédits consentis à des personnes morales de droit privé) (p. 2022) : adopté (p. 2023) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Arthur Paecht (prévoit l'affectation des résultats bénéficiaires des caisses d'épargne au financement du logement social et à l'intéressement des déposants) : rectifié (affecte au moins 25 p. 100 des résultats au financement du logement social) (p. 2023, 2024).

Après l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 92 de M. François d'Aubert précédemment réservé (crée une caisse centrale d'épargne et de crédits chargée de gérer les fonds d'épargne et dont le capital est réparti entre les caisses d'épargne) (p. 2026) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (institue une société financière unique des caisses d'épargne et de prévoyance dont le capital est détenu à 65 p. 100 par les caisses d'épargne et à 35 p. 100 par la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2026, 2027) : rejeté (p. 2029) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 67 de M. Michel Jacquemin (précise les missions et les modalités d'action de la société financière unique) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 2026) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 50 rectifié de M. Arthur Paecht (institue une société financière unique des caisses d'épargne et de prévoyance dont le capital est détenu à 65 p. 100 par les caisses d'épargne et à 35 p. 100 par la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2026) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (organise la dévolution des actifs des sociétés régionales de financement - SOREFI - et fixe la date limite de leur dissolution au 1er janvier 1992) (p. 2044) : rectifié (suppression du financement de l'amendement) (p. 2045) ; adopté après modifications (p. 2046) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 90 de M. Jean Proriol (fixe la date limite au 30 juin 1992) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 2045) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 94 de M. Michel Jacquemin (fixe la date limite au 30 mars 1992) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 2045) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 70 de M. Michel Jacquemin (précise la répartition des actifs entre les caisses d'épargne et la Caisse des dépôts et consignations) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 2045).

Article 1er *(réseau des caisses d'épargne et de prévoyance)* précédemment réservé :

- *soutient* l'amendement n° 5 rectifié de la commission (de coordination) : adopté (p. 2047) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Michel Jacquemin (précise que le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance est le chef du réseau) (p. 2047).

Article 2 *(Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (affirme le rôle d'organe central dévolu au Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, modifie la répartition de son capital, énumère ses compétences, dispose qu'il est administré par un directoire et contrôlé par un conseil de surveillance et détermine la composition et le mode de désignation des membres de ces instances) (p. 2047) : adopté après modifications (p. 2049) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 71 de M. Michel Jacquemin (de précision) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 2048) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 57 de M. Jean-Paul Planchou (soumet la nomination des membres du directoire à l'agrément du ministre de l'économie et des finances) à l'amendement n° 9 de la commission ; en propose la rectification (agrément étendu à la nomination du président du directoire) (p. 2048) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 39 de M. Arthur Paecht (institue un collège des présidents des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne auprès du Centre national des caisses d'épargne, lui attribue neuf sièges au conseil d'orientation et de surveillance du Centre national et définit ses attributions) ; en propose la rectification (suppression de l'attribution de sièges au conseil d'orientation et de surveillance du Centre national) (p. 2049) ;
- *favorable* à l'amendement n° 38 de M. Arthur Paecht (dispose que le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance adresse chaque année un rapport au Parlement sur ses activités et sur l'usage des fonds d'épargne) (p. 2050).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (institue un censeur dans chacune des caisses d'épargne et de prévoyance, désigné par le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2050) : adopté (p. 2051) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 59 de M. Michel Jacquemin (prévoit la nomination du censeur par le directoire du Centre national après avis conforme de son conseil de surveillance) à l'amendement n° 10 de la commission (p. 2051) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 58 de M. Michel Jacquemin (dispose que le censeur adresse chaque année un rapport d'information au conseil de surveillance) à l'amendement n° 10 de la commission (p. 2051) ;
- *favorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean Proriol (étend le statut des baux commerciaux aux caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2051).

Article 3 *(directoire des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Michel Jacquemin (dispose que les membres du directoire sont désignés par le conseil de surveillance) (p. 2052) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (fixe à quatre ans renouvelables la durée du mandat des membres du directoire) : adopté (p. 2052) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Arthur Paecht (supprime l'agrément des membres du directoire par le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2053) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jean-Louis Masson (prévoit un agrément a posteriori des membres du directoire par le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2053) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (dispose que l'agrément est retiré sur proposition du directoire du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance après avis conforme du conseil de surveillance du Centre national) (p. 2053) : adopté (p. 2054) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (dispose que le retrait de l'agrément emporte révocation) : adopté (p. 2054) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 88 de M. Arthur Paecht (précise que le retrait de l'agrément emporte révocation du directoire) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 2054) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (interdit la nomination comme membres du directoire d'une caisse les personnes en ayant présidé le conseil d'orientation et de surveillance dans les douze années précédentes et ramène ce délai à six ans en cas de candidature dans une autre caisse) (p. 2054) : adopté après modification (p. 2055) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 99 corrigé de M. Edmond Alphandéry (prévoit que les dispositions de l'amendement entreront en vigueur à compter de la publication de la loi) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 2055) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2055).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (regroupe les dispositions relatives aux conseils consultatifs institués au sein des caisses d'épargne et dispose que leurs membres sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle) (p. 2055, 2056) : adopté (p. 2056).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 17 corrigé de la commission (fixe la composition et les modes d'élection des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2057, 2059, 2060) : adopté après modifications (p. 2060) ;

Incompatibilités entre les fonctions de président du conseil d'orientation et de surveillance et l'exercice de mandats locaux (p. 2059, 2060).

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 96 de M. Michel Jacquemin (détermine la répartition des sièges attribués aux déposants entre les conseils consultatifs et attribue au moins un siége à chaque département lorsqu'une caisse regroupe plusieurs départements) à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (p. 2059) ;

- *propose* la rectification (scrutin uninominal à deux tours) du sous-amendement n° 77 de M. Michel Jacquemin à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (p. 2059) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 54 de M. Jean Proriol (assure la représentation des artisans et des commerçants aux conseils d'orientation et de surveillance) à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (p. 2059) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (supprime l'article 11-2 de la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 relatif à la représentation des régions au sein des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance) : adopté (p. 2060) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean Proriol (reporte du 30 mars au 30 juin 1992 la date d'expiration du mandat des membres des organes statutaires élus par l'assemblée générale du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2060).

Article 5 *(compétences du conseil d'orientation et de surveillance) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 41 de M. Arthur Paecht (dispose que les membres du directoire des caisses d'épargne sont nommés à partir d'une liste d'aptitude et supprime en conséquence leur agrément par le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2060).

Article 6 *(fusions des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *présente* l'amendement n° 19 de la commission (dispose que les fusions sont effectuées soit dans le cadre d'un département, soit par regroupements de départements entiers) (p. 2061) : se déclare défavorable à cet amendement : rejeté (p. 2062) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 86 rectifié de M. Jean-Louis Masson (exclut du champ de l'amendement les regroupements proposés par le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance avant le 31 décembre 1992) à l'amendement n° 19 de la commission (p. 2061) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean-Louis Masson (dispose que les fusions ou modifications des ressorts de caisses d'épargne intervenant après le 31 décembre 1992 ne devront pas chevaucher les limites des régions et des départements) (p. 2061).

Article 7 *(mise en conformité des modèles de statuts) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Arthur Paecht (prévoit une mise en demeure du ministre de l'économie et des finances puis la substitution du préfet aux organismes dirigeants des caisses qui n'auraient pas procédé à la mise en conformité des statuts) (p. 2063).

Article 8 *(date d'expiration du mandat des mandataires sociaux en fonction à la date de promulgation de la présente loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Jean-Louis Masson (reporte la date limite d'expiration du 30 juin au 31 décembre 1992) (p. 2063) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (de précision) : adopté (p. 2063).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Gilbert Gantier (soumet les personnels du réseau des caisses d'épargne et de prévoyance au régime commun du droit du travail) (p. 2064) ;

- *favorable* à l'amendement n° 91 de M. Michel Voisin (confère au moins un siège à chaque organisation syndicale représentative au sein de la commission paritaire nationale) (p. 2064) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat détermine, en tant que de besoin, les relations financières entre les caisses des départements d'outre-mer et le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance : adopté (p. 2065) ;

- *son* amendement n° 27 (autorise les caisses d'épargne et de prévoyance à émettre des titres participatifs) (p. 2065, 2066, 2067) : retiré ; repris par M. Arthur Paecht ; rejeté (p. 2067) ;

Livret A (p. 2065).

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 81 de M. Jean-Paul Planchou (confère le régime fiscal du livret A aux titres participatifs) à son amendement n° 27 (p. 2066).

Article 9 *(mesures d'ordre) :*

- *soutient* les amendements nos 22, 24, 25 et 26 de la commission (de coordination) : adoptés (p. 2067) ;

Explications de vote :

Caisses d'épargne : autonomie (p. 2068).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2068).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission paritaire [18 juin 1991] :

Caisses d'épargne :
- directoire (p. 3250) ;
- dirigeants (p. 3250) ;
- économie locale (p. 3250, 3251) ;
- économie locale (p. 3250, 3251).

Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP) :
- dirigeants : nomination (p. 3251) ;
- établissements affiliés (p. 3250) ;
- rôle (p. 3251).

Conseil constitutionnel : décision A.T.I.C. n° 88-71 du 6 décembre 1988 (p. 3251, 3254).

Conseils consultatifs : mode d'élection (p. 3251).

Conseils d'orientation et de suveillance (C.O.S.) :
- incompatibilités (p. 3251, 3254) ;
- mode d'élection et répartition des sièges entre les conseils consultatifs (p. 3251).

Parlement :
- commission mixte paritaire : travaux (p. 3250, 3251, 3254) ;
- rapport annuel de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations ;
- représentation au centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 3250) ;
- rôle législatif (p. 3251).

Sociétés régionales de financement (SOREFI) (p. 3250).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [6 mai 1991] (p. 2004).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Principaux thèmes développés [11 juin 1991] :

Collectivités locales :
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 2994) ;
- taxe sur l'électricité : T.V.A. (p. 2994).

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 2993).

Finances publiques :
- dépenses : annulations (p. 2993) ;
- trésorerie de l'Etat (p. 2993).

Impôts locaux : taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 2994).

Logement :
- terrains à bâtir : T.V.A. (p. 2994) ;
- 1 p. 100 logement : gestion (p. 2994) ;
- 1 p. 100 logement : réduction (p. 2994).

Marchés financiers : modernisation et harmonisation européenne (p. 2993).

Politique économique : environnement international (p. 2993).

Prévisions et projections économiques (p. 2993).

T.V.A. : taux majoré : suppression (p. 2993).

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 19 *(aménagements du régime juridique et fiscal du prêt de titres) :*

- *son* amendement n° 123 (oblige les prêteurs de titres à bloquer au nom du bénéficiaire les espèces reçues en gage et prévoit que ces sommes peuvent donner lieu à rémunération) : vote réservé (p. 3076) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1989 (n° 1877).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Coopération et développement : allégement de la dette des pays les moins avancés (p. 3259).

Cour des comptes : rapport (p. 3259).

Finances publiques :
- crédits : dépassements (p. 3259) ;
- crédits : répartition : modification (p. 3259) ;
- crédits : reports (p. 3259) ;
- décrets d'avances (p. 3259) ;
- déficit budgétaire (p. 3258, 3259) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 3258, 3259) ;
- dette publique : niveau et charge (p. 3259) ;
- fonds de concours (p. 3259) ;
- recettes : plus-values (p. 3258).

Ministère de l'économie et des finances : grèves de 1989 : conséquences (p. 3259).

Parlement : rôle (p. 3259).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Agriculture :
- budget du ministère de l'agriculture et difficultés des agriculteurs (p. 4567) ;
- élevage (p. 4567, 4568).

Anciens combattants d'Afrique du Nord : chômeurs en fin de droits (p. 4568).

Communautés européennes :
- harmonisation fiscale (p. 4568) ;
- politique agricole commune (p. 4568).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 4567).

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4567).

Epargne :
- fonds salariaux (p. 4568) ;
- niveau (p. 4568) ;
- orientation (p. 4568).

Finances publiques :
- généralités (p. 4567) ;
- déficit budgétaire (p. 4568) ;
- dette publique (p. 4568).

Impôts locaux :
- réforme (p. 4568) ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 4567, 4568) ;
- taxe professionnelle (p. 4568).

Impôt sur le revenu : réforme et retenue à la source (p. 4568).

Impôt sur les sociétés (p. 4566).

Logement (p. 4567).

Plus-values : imposition (p. 4566).

Politique économique :
- généralités (p. 4566) ;
- comparaisons internationales : Allemagne et pays anglo-saxons (p. 4566) ;
- croissance (p. 4566) ;
- « désinflation compétitive » (p. 4566, 4568).

Président de la République (p. 4566, 4567).

Prévisions et projections économiques (p. 4566).

Recherche (p. 4567).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 4567).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 4567).

Première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 234 de Jean-Pierre Delalande (institue la déductibilité de l'assiette de l'impôt sur le revenu pour l'emploi de personnel affecté à des tâches ménagères ou familiales dans la limite de 60 000 F) (p. 4626) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 194 de M. Edmond Alphandéry (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location de logements vacants depuis plus de six mois à la date du 1er octobre 1991 dans les communes de moins de 10 000 habitants et limite l'application de cette disposition à un logement par propriétaire) (p. 4634, 4635).

Avant l'article 30 :

- *son* amendement n° 323 (porte de 21,50 F à 25 F par titre-restaurant le plafond de l'exonération d'impôt sur le revenu et de taxe sur les salaires) : non soutenu (p. 4743).

Deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Vote des crédits* [29 octobre 1991] :

Etat C, titre VI :

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Gilbert Gantier (réduit les crédits du chapitre destiné à la Bibliothèque de France dans l'attente d'une réflexion plus approfondie sur le projet) (p. 5240).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Agriculture (p. 7788).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : plan P.M.E.-P.M.I. (p. 7788).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7788) ;
- dépenses prioritaires (p. 7788) ;
- prélèvements obligatoires (p. 7788).

Parlement : Sénat : propositions (p. 7788).

Politique économique : environnement international (p. 7788).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 7788).

Lecture définitive [19 décembre 1991] :

Rapporteur suppléant.

Son intervention (p. 8246).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1991] :

Affaires étrangères :
- Etats-Unis : situation sociale (p. 7155) ;
- guerre du Golfe : conséquences pour le budget de l'Etat (p. 7156).

Chômage (p. 7155).

Collectivités locales : concours de l'Etat, transferts de charges (p. 7156).

Communautés européennes : prélèvements à leur profit (p. 7156).

Emploi : politique et créations (p. 7155, 7156).

Enseignement secondaire : « plan lycées » (p. 7156).

Entreprises :
- charges (p. 7155) ;
- petites et moyennes entreprises : plan P.M.E.-P.M.I. (p. 7155).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7156) ;
- dépenses : annulations de crédits et « régulation budgétaire » (p. 7156) ;
- dette publique (p. 7156) ;
- recettes non fiscales : prélèvements sur divers organismes (p. 7156) ;
- recettes non fiscales : prélèvement sur le fonds de réserve de l'épargne logement (p. 7156).

Impôt sur le revenu : emploi d'un salarié à domicile (p. 7155).

Politique économique :
- croissance (p. 7155) ;
- « désinflation compétitive » (p. 7155, 7156) ;
- environnement international (p. 7155) ;
- inflation (p. 7155).

Prévisions et projections économiques (p. 7155).

Revenu minimum d'insertion (p. 7156).

Secteur public : entreprises publiques et privatisations (p. 7156).

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Avant l'article 13 :

- *son* amendement n° 56 (détermine le caractère de non-imposition à l'impôt sur le revenu pour le calcul des dégrèvements de taxe d'habitation après prise en compte, plafonnées à 1 500 francs, des réductions d'impôt prévues au titre des intérêts d'emprunt et de l'aide à domicile) : adopté (p. 7171) ; supprimé en seconde délibération : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [6 décembre 1991] (p. 7323) ;

- *son* amendement n° 57 (porte de 30 à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt appliqué au montant des cotisations syndicales) (p. 7171) : adopté (p. 7172) ; supprimé en seconde délibération : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [6 décembre 1991] (p. 7323) ;

- *son* amendement n° 119 (porte de trois à cinq ans le délai durant lequel un logement doit être affecté à usage de résidence principale pour la non-restitution des réductions d'impôt afférentes aux intérêts d'emprunt ou à la réalisation de certaines dépenses et réserve le bénéfice de ce dispositif aux contribuables non propriétaires de leur résidence principale ou fiscalement considérés comme tels) : rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 7172) ;

- *son* amendement n° 58 (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location, sous certaines conditions, de logements vacants dans les communes de moins de 5 000 habitants et limite l'application de cette disposition à un logement par propriétaire) (p. 7172) : retiré (p. 7173).

Article 13 précédemment réservé *(réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) :*

- *son* amendement n° 59 (permet aux collectivités locales d'agréer les associations prestataires de services à domicile) : retiré (p. 7204).

Seconde délibération des articles 13 A, 13 B, 19 et 20 [5 décembre 1991] :

Rapporteur suppléant.

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime l'article 13 A résultant de l'adoption de son amendement n° 56 relatif à la modification du critère de non-imposition sur le revenu) (p. 7222) ;

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (supprime l'article 13 B résultant de l'adoption de son amendement n° 57 fixant à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt appliqué au montant des cotisations syndicales) (p. 7222) ;

- *favorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (reprend l'amendement n° 81 de M. Gilbert Gantier faisant figurer la valeur fiscale des éléments d'actifs non amortissables sur le registre prévu à l'article 54 *septies* du code général des impôts, créé par l'article 19) (p. 7222) ;

- *favorable* à l'amendement n° 4 du Gouvernement (précise que les dispositions de l'article 20 concernant l'impôt de solidarité sur la fortune s'appliquent aux contrats souscrits à compter du 20 novembre 1991) (p. 7222).

Explications de vote :

Agriculture : mesures prises par le Gouvernement (p. 7223).

Partis et mouvements politiques : soutien du groupe socialiste au Gouvernement (p. 7223).

Deuxième lecture :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 décembre 1991] :

Collectivités locales : fonds de compensation pour la T.V.A. (p. 8223).

Parlement :
- commission des finances : travaux (p. 8223) ;
- Sénat : travaux (p. 8223).

Régions : Ile-de-France : taxe sur les bureaux (p. 8223).

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Article 1er supprimé par le Sénat *(versement de l'Institut national de la propriété industrielle au profit du budget général) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 8224) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8226).

Article 2 *(prélèvement sur la Caisse nationale des télécommunications) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 8224) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8226).

Article 3 et état A supprimé par le Sénat *(équilibre général) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 8224) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8226).

Après l'article 4 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 47 du Gouvernement (ouvre un crédit de 361 000 000 F au titre IV du budget de l'éducation nationale) (p. 8226, 8227).

Après l'article 5 :

- *favorable* à l'amendement n° 48 du Gouvernement (ouvre une autorisation de programme de 50 000 000 F au profit du fonds d'industrialisation de la Lorraine) (p. 8227).

Article 6 supprimé par le Sénat *(dépenses ordinaires des services militaires : ouvertures) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 8227) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. José Rossi (reprend deux paragraphes de l'article 78 de la loi n° 91-428 du 13 mai 1991 portant statut de la collectivité territoriale de Corse, annulés par le Conseil constitutionnel au motif qu'ils auraient dû figurer dans une loi de finances) (p. 8228) ;

Lois de finances : création d'un chapitre budgétaire : compétence du Gouvernement (p. 8228).

Article 10 supprimé par le Sénat *(modification du compte spécial du Trésor n° 904-09 « gestion de titres du secteur public et apports et avances aux entreprises publiques ») :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 8228) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 13 A *(réduction d'impôt pour l'acquisition de la résidence principale) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8228, 8229) : vote réservé (p. 8229) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 13 B *(exonération d'impôt sur le revenu au titre de certains revenus fonciers) :*

- *favorable* à l'amendement n° 32 Gouvernement (supprime le financement du report au 1er juillet 1992 de la date limite de prise d'effet de la location) (p. 8229) ;

Logement : logements vacants : preuve de la vacance (p. 8229).

Avant l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Gilbert Gantier (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement le premier jour de la prochaine session ordinaire un rapport sur le coût financier des « délocalisations » ainsi que sur les plans sociaux qui les accompagnent) (p. 8229, 8230).

Après l'article 13 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 25 rectifié de M. François Rochebloine (porte de 1 800 à 2 200 F et indexe l'abattement minimum sur les pensions et retraites) (p. 8230) ;

- *favorable* à l'amendement n° 44 de M. Edmond Alphandéry (exonère d'impôt sur le revenu les primes que la commission nationale du sport de haut niveau attribuera aux athlètes français qui seront médaillés aux jeux Olympiques de 1992) (p. 8230).

Après l'article 14 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 24 de M. Léonce Deprez (assujettit à la T.V.A. les prestations d'hébergement fournies dans les terrains de camping et de caravaning) (p. 8231).

Article 14 *bis* nouveau *(prélèvement libératoire sur les intérêts versés aux associés ou actionnaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 8231) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 18 supprimé par le Sénat *(introduction en droit interne des dispositions de la directive communautaire sur le régime des sociétés mères et des filiales relative à la retenue à la source sur les dividendes) :*

- *soutient* les amendements nos 8 et 9 de la commission (rétablissent le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8231, 8232) : votes réservés (p. 8232) ; adoptés : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 19 *(régime fiscal des fusions de sociétés) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 43 du Gouvernement (précise que les profits et pertes résultant de la cession ultérieure des titres reçus à l'échange ainsi que les provisions pour dépréciation de ceux-ci sont déterminés par rapport à la valeur fiscale des éléments d'actifs auxquels ils se substituent et renforce les obligations déclaratives des sociétés concernées) (p. 8233, 8234) ;

- *favorable* à l'amendement n° 33 du Gouvernement (prévient une utilisation abusive des dispositions du paragraphe 7 de l'article 38 du code général des impôts relatif au régime fiscal des fusions de sociétés) (p. 8234) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (assimile à une branche complète d'activité les apports de participation portant sur plus de 50 p. 100 du capital de la société dont les titres sont apportés) : vote réservé (p. 8235) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 19 *bis* nouveau *(aménagement des procédures de report ou de sursis d'imposition des plus-values provenant de l'échange de valeurs mobilières et de droits sociaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 8235) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 23 supprimé par le Sénat *(modalités de déduction des provisions pour pertes à terminaison) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 du Gouvernement (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8236) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 45 de M. Michel Jacquemin (autorise la déduction des provisions pour pertes des travaux réalisés et à réaliser par rapport au prix de vente global de l'opération) à l'amendement n° 34 du Gouvernement (p. 8236).

Article 28 *(effet de l'avis à tiers détenteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 8236) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 34 *bis* nouveau *(aménagement de la taxe fiscale sur les betteraves alimentant le B.A.P.S.A.) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 8237) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 35 *(modification de l'assiette de la taxe affectée au compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 8237) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 8237) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Après l'article 35 :

- *favorable* à l'amendement n° 36 du Gouvernement (précise que les plus-values réalisées par les personnes physiques via les fonds communs d'intervention sur les marchés à terme sont taxées au taux de 16 p. 100) (p. 8238) ;

- *favorable* à l'amendement n° 42 du Gouvernement (supprime l'indexation du montant maximal de la réduction d'impôt au titre de revenus perçus dans les départements d'outre-mer) (p. 8238) ;

- *favorable* à l'amendement n° 40 du Gouvernement (de coordination pour l'application de l'article 9 du projet de loi de finances pour 1992 relatif au taux d'imposition des plus-values à long terme des sociétés) (p. 8238) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 41 du Gouvernement (supprime l'assujettissement à la T.V.A. des opérations portant sur la fourniture d'eau dans les communes de moins de 3 000 habitants) (p. 8238) ;

Communautés européennes (p. 8238).

- *favorable* à l'amendement n° 38 du Gouvernement (étend aux opérations portant sur toutes les œuvres d'art originales l'assujettissement au taux réduit de T.V.A. prévu pour les œuvres d'artistes vivants par l'article 18 *bis* du projet de loi de finances pour 1992) (p. 8239) ;
- *favorable* à l'amendement n° 37 du Gouvernement (précise que sont maintenues les règles de répartition, entre bailleur et preneur, de la taxe additionnelle au droit de bail afférente à des locaux commerciaux) (p. 8240) ;
- *favorable* à l'amendement n° 39 du Gouvernement (majore divers tarifs de droits d'enregistrement et de timbre) (p. 8240).

Article 35 *bis* A nouveau *(régime de la T.V.A. applicable aux objets d'occasion, d'antiquités ou de collection et aux œuvres d'art originales importés en vue d'une vente aux enchères publiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 8240) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 35 *septies* *(amélioration du régime de la provision pour investissement dans l'agriculture) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 8241) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 35 *duodecies* *(aménagement des droits de mutation pour les cessions à titre onéreux d'immeubles ruraux) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 8241) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 35 *terdecies* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 23 de M. Gilbert Gantier, 26 de M. Jacques Barrot et 49 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 8242) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (maintient les versements du fonds de compensation de la T.V.A. au titre des équipements mis à la disposition des services de l'Etat, des logements sociaux et des équipements donnés en gestion à des organismes à but non lucratif intervenant en matière touristique, sanitaire, sociale, culturelle, éducative ou sportive) : retiré (p. 8242).

Article 35 *terdecies* B nouveau *(exonération de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France pour certains locaux appartenant aux collectivités territoriales) :*

- *favorable* à l'amendement n° 35 du Gouvernement (de suppression) (p. 8243).

Article 35 *terdecies* *(extension du crédit d'impôt-recherche aux frais de collection) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Michel Voisin (étend le bénéfice du crédit d'impôt-recherche aux dépenses exposées par l'industrie automobile pour l'élaboration de nouvelles séries de produits) (p. 8243) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Michel Voisin (porte le crédit d'impôt à la totalité des dépenses engagées et supprime son plafonnement) (p. 8243) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rétablit l'entrée en vigueur des dispositions de l'article pour le seul crédit d'impôt afférent à l'année 1992) : vote réservé (p. 8243) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Après l'article 35 *terdecies* :

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (autorise, par décision unanime des communes membres, le transfert aux syndicats d'agglomération nouvelle de la perception des taxes et droits divers autres que les quatre taxes directes locales et permet à chaque commune de revenir sur sa décision) : vote réservé (p. 8244) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Seconde délibération :

Article 3 et Etat A *(équilibre général) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (majore les dépenses à caractère définitif et le solde général de 361 000 000 F en conséquence de l'ouverture d'un crédit de même montant en faveur de l'enseignement privé) (p. 8246).

DRAY (Julien)

Député de l'Essonne

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Fichier des juifs :** fichier de 700 000 personnes du département de la Seine constitué en octobre 1940 ; secrétariat d'Etat aux anciens combattants : utilisation du fichier pour établir les droits à réparation ; fichier de Drancy [13 novembre 1991] (p. 5887).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Jeunes : banlieues : continuité de l'action (p. 4889).

Professions médicales :
- infirmières : coordination et représentation (p. 4877) ;
- infirmières : statut et revendications (p. 4877).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : pathologie spécifique (p. 5122).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Fonctionnaires et agents publics : fonctionnaires ressortissants d'outre-mer : congés bonifiés (p. 5857).

Justice. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Jeunes : protection judiciaire de la jeunesse : éducateurs (p. 6015, 6016).

Système pénitentiaire :
- administration pénitentiaire : création de postes, revalorisation et formation (p. 6015) ;
- prison de Fleury-Mérogis (p. 6015).

DREYFUS (Tony)

Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

DEPOTS

Projet de loi portant diverses mesures de **soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904)** [19 mars 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

orales sans débat de :

- ***Gantier (Gilbert) (n° 391) :* heure légale (heure d'été et heure d'hiver) :** heure d'été : suppression ; proposition de loi adoptée par le Sénat ; inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ; débat européen [26 avril 1991] (p. 1819, 1820).

- ***Lordinot (Guy) (n° 392)* : D.O.M. : communes :** communes d'outre-mer : finances ; dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : calcul ; conséquences ; octroi de mer : affectation [26 avril 1991] (p. 1818, 1819).

- ***Louis-Joseph-Dogué (Maurice) (n° 396)* : D.O.M. - T.O.M. (Martinique : handicapés) :** centre d'action médico-sociale précoce (C.A.M.S.P.) : unité fonctionnelle pour enfants polyhandicapés (création) [26 avril 1991] (p. 1825).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 avril 1991] :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle des fonds collectés (p. 1320, 1321).

Bénévolat :
- congé de représentation et couverture sociale (p. 1308, 1309, 1320) ;
- formation (p. 1308, 1320).

Elus associatifs : statut (p. 1308, 1320).

Impôts et taxes : fiscalité des associations (clarification) (p. 1311).

Vie associative :
- crédits (baisse) (p. 1321) ;
- Fonds national de développement de la vie associative (F.N.D.V.A.) (p. 1321) ;
- histoire et développement (p. 1307, 1308) ;
- projet d'ensemble (p. 1320).

Discussion des articles [17 avril 1991] :

Article 1er *(congé de représentation) :*

- *ses observations* (p. 1327, 1328) ;

Collectivités locales : élus locaux (p. 1327).

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Jean-Paul Fuchs (exclut les entreprises de moins de dix salariés du champ d'application du texte) (p. 1328) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 42 du Gouvernement (précise que les associations doivent être légalement constituées) à l'amendement n° 21 de M. Jean Laurain (précise la nature des associations concernées par le texte) : adopté (p. 1328) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Edouard Landrain (précise que l'association doit avoir au moins deux années d'existence) (p. 1329) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Francisque Perrut (limite le bénéfice du congé de représentation à la participation à des réunions de niveau national) (p. 1329) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Francisque Perrut (réduit la durée maximale du congé de représentation à six jours) (p. 1329) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Jean-Paul Fuchs (précise que la consultation des institutions représentatives se fait lors de leur réunion régulière) (p. 1330).

Article 2 *(protection contre les accidents du travail) :*

- *ses observations* (p. 1330).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Jean-Louis Masson (autorise les associations ayant leur siège dans les départements d'Alsace-Lorraine et qui seront créées à compter de la promulgation de la loi à demander l'application du régime juridique de droit commun) (p. 1331) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Jean-Luc Reitzer (autorise les entreprises à déduire de leur bénéfice imposable le montant des salaires correspondant aux autorisations d'absence) (p. 1331) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de M. Jean-Luc Reitzer (autorise la déduction du revenu imposable des frais liés à l'activité bénévole) (p. 1332) ;

- *favorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean-Pierre Béquet (oblige les organismes faisant appel à la générosité publique à déclarer leur campagne à la préfecture) (p. 1332, 1334) ;

- *favorable* à l'amendement n° 27 de M. Jean-Pierre Béquet (attribue aux chambres régionales des comptes et à la Cour des comptes le contrôle du compte d'emploi des ressources collectées auprés du public) (p. 1335) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean-Luc Reitzer (exonère les associations de la participation proportionnelle aux recettes pour deux manifestations par an) (p. 1336) ;

- *soutient* l'amendement n° 43 du Gouvernement (impose au Gouvernement de présenter au Parlement un rapport sur l'application de la loi) : devenu sans objet (p. 1337).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 44 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 1337) : adopté (p. 1338).

DROUIN (René)

Député de la Moselle

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (départements et territoires d'outre-mer) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Cesse d'appartenir à la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome II : **départements et territoires d'outre-mer (n° 2260)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS :

au Gouvernement :

- **Stratégies industrielles et sociales :** Usinor-Sacilor : arrêt des derniéres mines de fer ; emploi et activité ; stratégie industrielle ; avenir de la sidérurgie en Europe ; plan social de 1990 : stabilité de l'emploi pour les salariés de plus de cinquante ans [9 octobre 1991] (p. 4344, 4345).

à un ministre :

- **Industrie** [10 octobre 1991] :

Emploi : sidérurgie : reconversion et restructuration (p. 4415).

Régions : Lorraine (p. 4415).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [12 novembre 1991] :

Commerce extérieur : Etats A.C.P. : échanges avec les D.O.M. - T.O.M. (p. 5816).

Communautés européennes :
- accord d'association avec les pays et territoires d'outre-mer (P.T.O.M.) : décision du 25 juillet 1991 (p. 5817) ;
- Etats A.C.P. : intérêt économique et politique (p. 5816) ;
- fonds structurels européens : Fonds européen de développement (F.E.D.) (p. 5817).

D.O.M. - T.O.M. :
- insertion et coopération régionale (p. 5817) ;
- Antilles et Guyane : coopération avec la région Caraïbe (p. 5816, 5817).

Politique économique et sociale : développement économique : généralités (p. 5816).

DRUT (Guy)

Député de Seine-et-Marne

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Fromages au lait cru :** projet de règlement communautaire : harmonisation des normes d'hygiène ; risques pour la production fromagère nationale [23 octobre 1991] (p. 4920).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [17 avril 1991] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 1309) : rejetée (p. 1313).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle des fonds collectés (p. 1310).

Associations d'utilité sociale (p. 1310).

Bénévolat :
- congé de représentation et couverture sociale (p. 1311) ;
- formation (p. 1311).

Constitution : domaine de la loi (p. 1309, 1310).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- liberté d'association : bloc de constitutionnalité (p. 1309) ;
- liberté d'association : principe d'égalité (p. 1310).

Elus associatifs : statut (p. 1310).

Entreprises : charges constituées par les absences autorisées (p. 1311).

Vie associative :
- crédits (baisse) (p. 1311) ;
- projet d'ensemble (p. 1310, 1311).

Discussion des articles [17 avril 1991] :

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Jean-Pierre Bequet (oblige les organismes faisant appel à la générosité publique à déclarer leur campagne à la préfecture) (p. 1332).

Titre :

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 1338).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Après l'article 27 :

- *son* amendement n° 119 (dispose que les groupements sportifs doivent détenir au moins 34 p. 100 du capital des sociétés sportives instituées par la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984) (p. 3090) : vote réservé (p. 3091) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

Associations : vie associative : crédits, postes FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) (p. 5792, 5793).

Jeunes :
- animateurs et encadrement (p. 5792, 5793) ;
- insertion sociale (p. 5792) ;
- opération « été-jeunes », équipements de proximité, ticket sport (p. 5792).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5792, 5793) ;
- relations avec le ministère de la ville (p. 5792).

Sports : fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : financement (p. 5793).

Questions :

Sports : football professionnel : statut des clubs (p. 5808).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1991] :

Cours d'eau, étangs et lacs : utilisation et occupation (p. 7258).

Environnement : plan national pour l'environnement (p. 7258).

Impôts et taxes : redevances (p. 7258).

Organismes et structures : commissions locales de l'eau (p. 7258).

Régions : Ile-de-France (p. 7258).

Tourisme et loisirs : activités nautiques (p. 7258).

DUBERNARD (Jean-Michel)

Député du Rhône

(3e circonscription)

Non inscrit

Elu le 3 février 1991 [*J.O.* du 6 février 1991] (p. 1911).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 6 février 1991] (p. 1911) ; [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé :
- autonomie (p. 1384) ;
- régionalisation (p. 1384).

Santé publique : ministère de la santé : compétences (p. 1384).

Discussion des articles [18, 19, 22 et 25 avril 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 232 (établit une charte des droits des malades hospitalisés) (p. 1398) : rejeté (p. 1399).

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

- *ses observations* (p. 1402) ;

Droits de l'homme et libertés publiques : droits du malade (p. 1402).

Article L. 711-2 du code de la santé publique (fonctions des établissements de soins) :

- *son* amendement n° 233 (substitue aux mots « personnes n'ayant pas leur autonomie de vie » les mots « personnes ayant une autonomie restreinte » et supprime l'expression « traitements d'entretien ») : rejeté (p. 1411).

Article L. 711-3 du code de la santé publique (communication du dossier médical et information des personnes soignées) :

- *son* amendement n° 234 (de suppression) : rejeté (p. 1411) ;

- *son* amendement n° 235 (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : rejeté (p. 1413).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 237 (inclut les médecins dans la catégorie des professionnels de la santé) : adopté (p. 1416).

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *son* amendement n° 238 (dispose que les centres hospitaliers régionaux ont une vocation régionale liée à leur haute spécialisation et peuvent assurer en outre les soins courants à la population proche) : rejeté (p. 1420) ;

- *son* amendement n° 239 (précise que les modalités particulières du fonctionnement médical des hôpitaux locaux sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : rejeté (p. 1425).

Article L. 711-8 du code de la santé publique (participation au service d'aide médicale urgente) :

- *son* amendement n° 240 (précise que les missions et l'organisation des unités participant au service d'aide médicale urgente sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : retiré (p. 1425) ;

- *son* amendement n° 241 (dispose que les soins d'urgence adéquats doivent être assurés en tout état de cause sur l'ensemble du territoire) : rejeté (p. 1427).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

Article L. 711-15 (création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :

- *son* amendement n° 242 (étend les compétences du haut comité hospitalo-universitaire) : vote réservé (p. 1450) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1454).

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

- *défavorable* (p. 1457).

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *son* amendement n° 244 (dispose que les limites des régions sanitaires correspondent à celles des collectivités territoriales) : vote réservé (p. 1469) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 245 (dispose que la liste des activités de soins est établie par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1473) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-5 du code de la santé publique (organes compétents pour arrêter la carte sanitaire et les schémas d'organisation sanitaire) :

- *son* amendement n° 246 (dispose que le président du conseil régional arrête le schéma régional d'organisation sanitaire après avis du conseil régional de santé de la région concernée) : vote réservé (p. 1479) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-6 du code de la santé publique (composition et organisation du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) :

- *son* amendement n° 247 (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1484) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 248 (dispose que le rapport sur le montant et l'évolution des dépenses des régimes d'assurance maladie dans la région est présenté à l'assemblée régionale après avis du conseil régional de santé) : vote réservé (p. 1484) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-7 du code de la santé publique (mise en place d'un système d'informations) :

- *son* amendement n° 249 (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1486) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-11 du code de la santé publique (régime dérogatoire des autorisations de regroupement d'établissements) :

- *son* amendement n° 250 (dispose que les modalités d'application du texte seront fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1489) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de renouvellement) :

- *son* amendement n° 251 (dispose que les modalités d'application du texte seront fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1495) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-16 du code de la santé publique (procédure d'attribution ou de renouvellement des autorisations) :

- *son* amendement n° 252 (dispose que l'autorisation est donnée ou renouvelée par le président de la région) : vote réservé (p. 1504) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-17 du code de la santé publique (caducité des autorisations) :

- *son* amendement n° 253 (dispose que le président de la région constate la caducité de l'autorisation) : vote réservé (p. 1505) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-18 du code de la santé publique (suspension de l'autorisation de fonctionner en cas d'urgence) :

- *son* amendement n° 254 (dispose que le président de la région prononce la suspension de l'autorisation de fonctionner et saisit le comité régional de l'organisation sanitaire et sociale) : vote réservé (p. 1505) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 5 *(actions de coopération) :*

Article L. 713-3 du code de la santé publique (modalités de représentation des établissements) :

- *son* amendement n° 281 (de suppression) : retiré (p. 1508) ;

- *son* amendement n° 282 (attribue le titre de directeur général aux directeurs des établissements publics de santé) : rejeté (p. 1509) ;

- *son* amendement n° 283 (supprime les dispositions relatives à la représentation des établissements de soins privés) : rejeté (p. 1509).

Article L. 713-4 du code de la santé publique (participation éventuelle d'autres organismes concourant aux soins) :

- *son* amendement n° 284 (dispose que le président de la région accorde les autorisations) : rejeté (p. 1510).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

- *ses observations* (p. 1516, 1517).

Article L. 714-1 du code de la santé publique (principes généraux) :

- *son* amendement n° 285 soutenu par M. Bernard Debré (dispose que les établissements publics de santé sont au plus régionaux ou interrégionaux mais non nationaux) : vote réservé (p. 1532) ; non soumis au vote ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 286 soutenu par M. Bernard Debré (dispose que les établissements publics de santé sont créés ou supprimés par le président de région aprés avis du conseil national de santé) : vote réservé (p. 1533) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 287 soutenu par M. Bernard Debré (dispose que les directeurs des établissements publics de santé sont nommés par le président de région) : vote réservé (p. 1533) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 288 soutenu par M. Bernard Debré (soumet les établissements publics de santé à la tutelle de la région) : vote réservé (p. 1534) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 289 soutenu par M. Bernard Debré (harmonise la répartition des diverses catégories au sein du conseil d'administration des établissements publics de santé) : vote réservé (p. 1537) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 290 soutenu par M. Bernard Debré (dispose que la présidence du conseil d'administration des établissements régionaux est assurée par le président du conseil régional) : vote réservé (p. 1540) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 291 soutenu par M. Bernard Debré (de conséquence) : vote réservé (p. 1541) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 292 soutenu par M. Bernard Debré (de conséquence) : vote réservé (p. 1542) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-3 du code de la santé publique (incompatibilités encourues par les membres du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 293 (de conséquence) : vote réservé (p. 1543) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-4 du code de la santé publique (attributions du conseil d'administration) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 130 de la commission (dispose que le conseil d'administration délibère sur les modalités d'une politique d'intéressement) (p. 1555) ;

- *son* amendement n° 539 corrigé (de conséquence) : vote réservé (p. 1556) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 294 (soumet les délibérations du conseil d'administration au président de la région) : vote réservé (p. 1557) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-6 du code de la santé publique (rapport prévisionnel d'activité) :

- *son* amendement n° 295 (établit la procédure de présentation du rapport prévisionnel d'activité) : vote réservé (p. 1561) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-8 du code de la santé publique (procédure en cas de désaccord entre le conseil d'administration et l'autorité de tutelle sur le montant et la répartition des dépenses budgétaires) :

- *son* amendement n° 297 (de suppression) : vote réservé (p. 1567) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-9 du code de la santé publique (procédure en cas de refus du conseil d'administration de délibérer sur le budget) :

- *son* amendement n° 298 (prévoit l'intervention du président de la région lorsque le budget n'est pas adopté par le conseil d'administration ou en cas de carence de l'ordonnateur dans le cadre de l'exécution budgétaire) : vote réservé (p. 1569) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-10 du code de la santé publique (déséquilibre financier grave ou durable) :

- *son* amendement n° 299 (de suppression) : vote réservé (p. 1569) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-11 du code de la santé publique (caractère exécutoire des marchés) :

- *son* amendement n° 300 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (substitue le président de la région au représentant de l'Etat) : vote réservé (p. 1570) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-13 du code de la santé publique (attributions du directeur) :

- *son* amendement n° 301 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (de conséquence) : vote réservé (p. 1570) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 302 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (substitue le président de la région au représentant de l'Etat) : vote réservé (p. 1570) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 304 rectifié (établit le régime juridique des délégations de signature et de compétences du directeur) : vote réservé (p. 1571) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-15 du code de la santé publique (attributions du comptable et relations avec l'ordonnateur) :

- *son* amendement n° 306 (modifie l'intitulé de la section 2) : vote réservé (p. 1573) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (institution, composition et attributions de la commission médicale d'établissement) :

- *son* amendement n° 307 (crée une commission de soins) : vote réservé (p. 1575) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 308 corrigé (dispose que la commission médicale d'établissement est consultée sur les modalités de mise en œuvre de la politique d'intéressement du personnel aux résultats de la gestion) : vote réservé (p. 1577) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 309 (de conséquence) : vote réservé (p. 1577) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-18 du code de la santé publique (attributions du comité technique d'établissement) :

- *son* amendement n° 310 (dispose que le comité technique d'établissement est consulté sur les modalités de mise en œuvre de la politique d'intéressement du personnel aux résultats de la gestion) : vote réservé (p. 1581) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-19 du code de la santé publique (renvoi au règlement des modalités d'application des articles L. 714-17 et L. 714-18) :

- *son* amendement n° 311 (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des

ministres) : vote réservé (p. 1582) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-26 du code de la santé publique (institution et attributions du service de soins infirmiers) :

- *son* amendement n° 320 (de suppression) : vote réservé (p. 1591) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 321 (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1592) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-27 du code de la santé publique (composition) :

- *son* amendement n° 322 (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1593) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-28 du code de la santé publique (droit d'expression directe et collective) :

- *son* amendement n° 323 (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1594) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 9 *(codification et représentation des salariés dans les établissements de soins privés) :*

- *son* amendement n° 324 (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1594) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements privés qui assurent l'exécution du service public hospitalier ou sont associés à son fonctionnement) :*

Article L. 715-6 du code de la santé publique (obligations des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 325 (attribue au président du conseil régional la décision d'admission à participer au service public hospitalier) : vote réservé (p. 1596) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 715-7 du code de la santé publique (budget des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier et recours à des praticiens hospitaliers) :

- *son* amendement n° 326 (soumet le budget des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier à l'approbation du président de la région) : vote réservé (p. 1598) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 715-8 du code de la santé publique (projet d'établissement et instance de représentation du personnel médical des établissements de soins privés participant au service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 327 (dispose que le projet d'établissement est approuvé par le président de la région) : vote réservé (p. 1598) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 12 *(expérimentations et dispositions diverses) :*

Article L. 716-1 du code de la santé publique (régime expérimental et dérogatoire d'autorisation d'installation des équipements lourds) :

- *son* amendement n° 328 (dispose que le contrat est conclu entre le demandeur de l'autorisation et le président de la région) : vote réservé (p. 1600) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 716-2 du code de la santé publique (expériences concernant le budget et la tarification) :

- *son* amendement n° 329 (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1601) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 716-3 du code de la santé publique (régime applicable à l'Assistance publique de Paris, aux hospices civils de Lyon, à l'Assistance publique de Marseille et aux établissements publics nationaux : régime des marchés) :

- *son* amendement n° 538 (dispose que les conditions d'application du texte à l'Assistance publique de Paris, aux hospices civils de Lyon, à l'Assistance publique de Marseille et aux établissements publics nationaux seront déterminées par voie réglementaire) (p. 1601) ; retiré (p. 1602) ;

- *son* amendement n° 330 (précise que les dispositions du code des marchés relatives à la passation des marchés peuvent être adaptées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1602) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-21 du code de la santé publique (mode de nomination des chefs de service ou de département) :

- *son* amendement n° 312 soutenu par M. Bernard Debré (établit les modalités de nomination des chefs de service) (p. 1788) : vote réservé (p. 1789) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *ses* amendements n°s 313 et 314 soutenus par M. Bernard Debré (disposent que les modalités d'application du texte seront fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1789, 1791) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-22 du code de la santé publique (institution, composition et attributions du conseil de service ou de département) :

- *son* amendement n° 315 soutenu par M. Bernard Debré (dispose que les modalités d'application du texte seront fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1793) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 316 soutenu par M. Bernard Debré (dispose que le conseil de service ou de département fait des propositions sur l'utilisation des fonds dégagés pour l'intéressement du personnel du service ou du département) : vote réservé (p. 1795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-23 du code de la santé publique (attributions des chefs de service ou de département) :

- *son* amendement n° 317 soutenu par M. Bernard Debré (donne une périodicité annuelle au rapport d'activité et d'évaluation) (p. 1796) : vote réservé (p. 1797) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (possibilité de créer des fédérations) :

- *son* amendement n° 318 (de suppression) (p. 1801) : vote réservé (p. 1802) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 319 soutenu par M. Bernard Debré (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) : vote réservé (p. 1803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé : régionalisation (p. 3285).

Humanisation des hôpitaux : droits du malade (p. 3285).

Santé publique : système de santé (p. 3285).

Discussion des articles [18 et 19 juin 1991] :

Article 1er A *(principes fondamentaux : droits du malade, évaluation et analyse de l'activité hospitalière) :*

- *son* amendement n° 115 (substitue au mot « malade » le mot « personne ») (p. 3289) : vote réservé (p. 3290) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

Article L. 710-1 du code de la santé publique (droit du malade au libre choix) :

- *son* amendement n° 116 (oblige les établissements de santé à désigner un interlocuteur médical privilégié à toute personne hospitalisée) (p. 3289) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

Article L. 710-2 du code de la santé publique (communication des informations médicales) :

- *son* amendement n° 117 (redéfinit le régime juridique du droit à l'information des patients) (p. 3289) : vote réservé (p. 3290) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359) ;

- *son* amendement n° 118 (autorise le médecin traitant qui a délivré le certificat d'hospitalisation à accéder au dossier médical hospitalier avec l'accord du malade) (p. 3290) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359) ;

- *son* amendement n° 119 (rédactionnel) (p. 3290) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Après l'article L. 710-3 du code de la santé publique :

- *son* amendement n° 120 (reconnaît un droit à réparation aux victimes d'un dommage hors de proportion manifeste avec les risques normalement encourus par un traitement médical mis en œuvre dans un établissement de santé) (p. 3290) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359) ;

- *son* amendement n° 121 (dispose que la définition complémentaire des droits et des devoirs des personnes accueillies dans un établissement de soins sera établie par voie réglementaire) (p. 3291) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

Article 1er *(missions et obligations des établissements de santé) :*

Article L. 711-6 du code de la santé publique (acteurs du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 123 (établit un devoir de traitement de l'urgence égal et efficace sur l'ensemble du territoire) (p. 3296) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

Article 3 *(organisation et équipement sanitaires) :*

Article L. 712-1 du code de la santé publique (objet et révision de la carte sanitaire et des schémas d'organisation sanitaire) :

- *son* amendement n° 124 (dispose que les orientations du système de protection sanitaire et l'évolution du fonctionnement du service public de santé font l'objet d'une loi annuelle) : vote réservé (p. 3302) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

Article L. 712-4 du code de la santé publique (contrats pluriannuels pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) :

- *son* amendement n° 125 (redéfinit le régime juridique des contrats pluriannuels de réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) (p. 3302) : vote réservé (p. 3303) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Recherche et technologie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1991] :

Chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) : effectifs et créations d'emplois (p. 5595).

Lois : loi de programmation sur la recherche (p. 5595).

Recherche : ministère de la recherche et de la technologie : crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 5595).

DUCERT (Claude)

Député de la Haute-Garonne

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [*J.O.* du 22 juin 1991] (p. 8139).

QUESTIONS

à un ministre :

- Transports [19 décembre 1991] :

Collectivités locales : espaces naturels : mise en valeur : compétences (p. 8220).

Urbanisme : droit de préemption et coopération intercommunale (p. 8220).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [27 et 28 mars 1991] ; [8 avril 1991] :

Article 20 *(participation des représentants des usagers au fonctionnement des services publics locaux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 365 de M. Jean-Claude Mignon (de suppression) (p. 463) ;

- *soutient* l'amendement n° 655 de M. Bernard Derosier (étend la participation des usagers aux services publics exploités dans le cadre d'une gestion déléguée par voie de convention) (p. 464) : adopté (p. 465).

Article 22 *(droit à l'information des conseillers municipaux et généraux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 366 de M. Jean-Claude Mignon (dispose que le conseiller municipal a le droit d'être informé des affaires de la commune ayant fait ou faisant l'objet d'une délibération) (p. 473) ;

- *son* sous-amendement oral (précise que le conseiller municipal a droit d'être informé des affaires de la commune qui doivent faire l'objet d'une délibération) à l'amendement n° 366 de M. Jean-Claude Mignon : retiré (p. 473).

Avant l'article 48 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 622 de M. Dominique Perben (dispose que, en vertu du principe de libre administration des collectivités locales, les communes choisissent librement les modalités et les structures de coopération intercommunale) (p. 582, 583).

Après l'article 63 :

- *défavorable* à l'amendement n° 671 rectifié de M. Bernard Derosier (propose des dispositions particulières de péréquation de la taxe professionnelle lorsque les bases nettes d'un groupement à fiscalité propre excèdent deux fois et demie la moyenne nationale des bases de la catégorie de groupements dont il relève) (p. 922).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Emploi (p. 2397).

Politique foncière :
- établissements publics fonciers : création (p. 2396) ;
- terrains à bâtir : rareté, coût (p. 2397).

Villes et banlieues : généralités (p. 2396).

Zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et pré-Z.A.D. (p. 2396, 2397).

DUCOUT (Pierre)

Député de la Gironde

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [*J.O.* du 5 décembre 1991] (p. 15898).

Rapporteur du projet de loi relatif à l'accès à la profession d'expert-comptable et portant modification de la loi n° 46-942 du 7 mars 1946 instituant l'ordre des géomètres-experts (n° 2449) [19 décembre 1991] (p. 8286).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Questions* [15 novembre 1991] :

Monnaies et médailles :
- missions (p. 6064) ;
- personnels : statut (p. 6064) ;
- pièce d'un écu (p. 6064) ;
- société « Distribution monnaie Paris international » (p. 6064) ;
- statut (p. 6064).

DUGOIN (Xavier)

Député de l'Essonne

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 16 janvier 1991] (p. 806).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 16 janvier 1991] (p. 806) ; [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [26 et 27 mars 1991] :

Article 16 *(consultation des électeurs de la commune) :*

Article L. 125-3 du code des communes :

- *son* amendement n° 503 (dispose que l'avis des groupes minoritaires figure dans le dossier d'information) : rejeté (p. 440).

Article 17 *(commissions consultatives créées par le conseil municipal) :*

- *son* amendement n° 504 soutenu par M. Eric Raoult (dispose que la représentation des groupes minoritaires est assurée dans les commissions municipales et dans les commissions consultatives) (p. 458) : rejeté au scrutin public (p. 460).

Article 21 *(mise à disposition des services municipaux dans des annexes mobiles de la mairie ; utilisation des locaux communaux par les associations, syndicats et partis politiques) :*

Après l'article L. 318-2 du code des communes :

- *son* amendement n° 505 soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que les groupes minoritaires peuvent sur demande disposer sans frais du prêt d'un local commun) (p. 467) ; adopté après modifications (p. 469).

Article 22 *(droit à l'information des conseillers municipaux et généraux) :*

- *son* amendement n° 601 (dispose que, dans les communes de 9 000 habitants et plus, chaque liste minoritaire ayant au moins un élu peut former un groupe minoritaire) : non soutenu (p. 473).

Article 25 *(règlement intérieur municipal) :*

- *son* amendement n° 602 soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que, dans les communes de plus de 9 000 habitants, le règlement intérieur traite du statut de l'opposition municipale) : retiré (p. 491).

Article 26 *(questions orales) :*

- *son* amendement n° 506 soutenu par M. Pierre Mazeaud (affirme le droit des groupes minoritaires de poser des questions orales) : retiré (p. 493).

DUMAS (Roland)

Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale du Nigeria** sur **l'encouragement et la protection réciproques des investissements** (ensemble un protocole) **(n° 1905)** [19 mars 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative tchèque et slovaque** sur l'**encouragement et la protection réciproques des investissements (n° 1941)** [27 mars 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'**accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique du Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française** relatif à la **suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028)** [7 mai 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique du Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française** relatif à la **suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2029)** [7 mai 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention entre les Etats membres des Communautés européennes** relative à l'**application du principe *ne bis in idem* (n° 2038)** [15 mai 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **accord entre les Etats membres des Communautés européennes** relatif à la **transmission des procédures répressives (n° 2037)** [15 mai 1991].

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord en matière de **brevets communautaires**, ensemble la convention relative au **brevet européen pour le Marché commun** (convention sur le brevet communautaire) et un règlement d'exécution, le protocole sur le **règlement des litiges en matière de contrefaçon et de validité des brevets communautaires** (protocole sur les litiges), le protocole sur les **privilèges et immunités de la cour d'appel commune**, le protocole sur le **statut de la cour d'appel commune**, ainsi que la ratification du protocole relatif à une **éventuelle modification des conditions d'entrée en vigueur de l'accord en matière de brevets communautaires (n° 2249)** [2 octobre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume de Suède** en vue d'**éviter les doubles impositions** et de **prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune** (ensemble un protocole), complétée par un échange de lettres des 14 et 18 mars 1991 **(n° 2278)** [16 octobre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **accord sous la forme de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco** relatif à la **construction d'un tunnel destiné à relier le réseau routier monégasque à la route Nationale 7 (n° 2279)** [16 octobre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la **République française** et le gouvernement de **Maurice** relative à l'**assistance administrative mutuelle internationale** en vue de **prévenir, rechercher et réprimer les infractions douanières (n° 2294)** [23 octobre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **amendement au protocole de Montréal** du 16 septembre 1987 relatif à des **substances qui appauvrissent la couche d'ozone (n° 2295)** [23 octobre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **protocole complémentaire** entre les gouvernements de la **République fédérale d'Allemagne, de la République française et du Grand-Duché de Luxembourg** au **protocole entre les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, de la République française et du Grand-Duché de Luxembourg** concernant la constitution d'une commission internationale pour la **protection de la Moselle contre la pollution**, signé à Paris le 20 décembre 1961, et au **protocole entre les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne et de la République française** concernant la constitution d'une **commission internationale pour la protection de la Sarre contre la pollution**, signé à Paris le 20 décembre 1961, relatif à la **création d'un secrétariat commun**, signé à Bruxelles le 22 mars 1990 **(n° 2305)** [30 octobre 1991].

Projet de loi relatif à la **titularisation d'agents de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 2318)** [6 novembre 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention de coopération judiciaire** entre le gouvernement de la **République française** et le gouvernement de la **République argentine (n° 2335)** [13 novembre 1991].

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la **République française** et le **Royaume d'Espagne** en vue de la **construction d'un tunnel routier au col du Somport (n° 2336)** [13 novembre 1991].

Déclaration du Gouvernement sur **l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht (n° 2384)** [27 novembre 1991].

Projet de loi autorisant la **ratification** du **Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe** (ensemble huit protocoles), signé à Paris le 19 novembre 1990, ainsi que trois déclarations faites le même jour, deux déclarations faites le 14 juin 1991 et deux déclarations faites le 18 octobre 1991 **(n° 2388)** [27 novembre 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Roudy (Yvette)* : répression contre le peuple kurde :** Kurdes irakiens : droit à l'autonomie ; O.N.U. : rôle de la France (dépôt d'une résolution) ; aide humanitaire ; apport de la France [3 avril 1991] (p. 644, 645).

- ***Deniau (Jean-François)* : buts de la guerre du Golfe :** minorités opprimées et rôle de la France ; Kurdes d'Irak : aide humanitaire française ; Communautés européennes : timidité ; O.N.U. : résolution du Conseil de sécurité [3 avril 1991] (p. 650, 651, 652).

- ***Mexandeau (Louis)* : situation du peuple kurde :** rôle de la France : action humanitaire, politique et diplomatique ; droit à l'autonomie ; devoir d'ingérence : zone de protection (création) ; Conseil de sécurité de l'O.N.U. : résolution 688 [10 avril 1991] (p. 1017, 1018).

- ***Chauveau (Guy-Michel)* : plan de maîtrise des armements et de désarmement :** désarmement : propositions françaises ; traité F.C.E. : forces conventionnelles en Europe : accord américano-soviétique ; traité de non-prolifération des armes nucléaires : ratification par la France ; Moyen-Orient : plan français pour l'élimination des armements de destruction massive [5 juin 1991] (p. 2770).

- ***Mesmin (Georges)* : relations avec l'O.T.A.N. :** refus de la France de participer à la force de réaction rapide ; guerre du Golfe : enseignements ; commandement intégré de l'O.T.A.N. : non-participation de la France ; alliance Atlantique : évolution ; débat de Copenhague : association de la France [5 juin 1991] (p. 2776, 2777).

- ***Lacombe (Jean)* : Haïti :** coup d'Etat militaire ; réaction des Nations Unies ; droit d'ingérence ; attitude de la France : condamnation et suspension de la coopération [2 octobre 1991] (p. 4029, 4030).

- ***Coffineau (Michel)* : Yougoslavie :** conflit entre Serbes et Croates ; nouvelles républiques : caractère inévitable ; minorités : respect ; initiatives communautaires ; Conseil de sécurité : résolution 713 ; embargo ; droit international et souveraineté des peuples ; action humanitaire : mise en place [9 octobre 1991] (p. 4337, 4338).

- ***Tavernier (Yves)* : sommet de Madrid :** conflit israélo-arabe ; conversations multilatérales de Madrid ; conférence des pays riverains de la Méditerranée : proposition de l'Union interparlementaire [6 novembre 1991] (p. 5575).

- ***Boutin (Christine)* : autonomie de la Croatie :** Yougoslavie ; Croatie : indépendance ; droit international : autodétermination des républiques ; Communautés européennes : conférence de la paix confiée à Lord Carrington ; commission d'arbitrage : fixation des frontières entre Serbie et Croatie [6 novembre 1991] (p. 5577, 5578).

- ***Lefort (Jean-Claude)* : sommet de Maastricht :** sommet européen : succès franco-allemand ; espace social européen ; charte sociale : absence de la Grande-Bretagne ; « Congrès » : association des parlements nationaux ; Maastricht : ratification par chaque parlement national [11 décembre 1991] (p. 7579, 7580).

- ***Stasi (Bernard)* : situation internationale à l'Est :** sommet de Maastricht : échanges de vues sur la Yougoslavie et l'U.R.S.S. ; ex-U.R.S.S. : dissémination nucléaire ; accords de désarmement : respect par les républiques soviétiques ; Président de la République française : conférence quadripartite : proposition ; nouvelles républiques : reconnaissance à douze [11 décembre 1991] (p. 7580, 7581).

- ***Josselin (Charles)* : sommet de Maastricht** : union économique et monétaire : monnaie unique ; union politique : politique étrangère et de sécurité commune ; institutions : conférences interparlementaires : mise en place ; Europe sociale : onze participants ; Grande-Bretagne : dumping social : risques [11 décembre 1991] (p. 7586, 7587).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Afrique : marché commun agricole : perspectives (p. 5499).

Allemagne : réunification (p. 5495).

Antarctique : protocole de Madrid du 4 octobre 1991 (p. 5499).

Audiovisuel (p. 5496).

Cambodge :
- réouverture de l'ambassade de Phnom Penh (p. 5495) ;
- retour à la paix (p. 5498).

Communautés européennes :
- budget communautaire : contribution française (p. 5496) ;
- Commission : compétences renforcées (p. 5497) ;
- union économique et monétaire (p. 5496) ;
- union politique et défense commune (p. 5496, 5497).

Coopération et développement :
- aide publique au développement (p. 5496) ;
- assistance humanitaire : devoir (p. 5496).

Désarmement : armements stratégiques : accords START du 30 juillet 1991 (p. 5497).

Enseignement : Agence pour l'enseignement français à l'étranger : crédits (p. 5496).

Etrangers :
- immigration : contrôle, intégration, secrétariat d'Etat (p. 5496) ;
- Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) (p. 5495).

Europe :
- Confédération européenne : perspectives (p. 5497) ;
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : mesures de confiance et de sécurité (M.D.C.S.) (p. 5497) ;
- Europe centrale et de l'Est : aide : diminution (p. 5496) ;
- Europe centrale et de l'Est : intégration progressive à la C.E.E. (p. 5497) ;
- Prague : conférence européenne (p. 5497).

Français : langue : relations culturelles (p. 5496).

Iran : règlement du contentieux financier (p. 5498).

Irak : guerre du Golfe : triomphe du droit international (p. 5495).

Liban : évacuation des troupes d'occupation (p. 5498).

Maghreb : coopération, espace « euro-méditerranéen » (p. 5496).

Ministère des affaires étrangères :
- crédits : montant, répartition, évolution (p. 5495) ;
- école diplomatique : projet (p. 5495) ;
- informatique : réseau mondial d'information et réseau mondial des visas (p. 5495) ;
- investissements immobiliers (p. 5495) ;
- réseau diplomatique et consulaire (p. 5495).

Moyen-Orient : conférence de Madrid (p. 5497).

Organisations internationales :
- Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement : Rio 1992 (p. 5499) ;
- Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés (P.M.A.) (p. 5499) ;
- Organisation des Nations Unies : pouvoirs, renforcement (p. 5497).

Pays Baltes : indépendance, création de trois ambassades (p. 5495, 5497).

Union soviétique : événements d'août 1991 : signification (p. 5495).

Yougoslavie (p. 5497).

Réponses aux questions :

Europe : Europe centrale et de l'Est : aide, évolution (M. Richard Cazenave) (p. 5503).

Français : langue : francophonie : crédits (M. Richard Cazenave) (p. 5503).

Liban : évacuation des troupes étrangères, retour à la souveraineté (M. Michel Bérégovoy) (p. 5504).

Moyen-Orient : Israël-Palestine : conférence de Madrid (M. Charles Ehrmann) (p. 5501).

Union soviétique : fragmentation et aide aux républiques de l'ex - U.R.S.S. (M. Richard Cazenave) (p. 5503).

Yougoslavie : guerre civile (M. Jean-Claude Mignon) (p. 5502).

Affaires européennes. - *Réponses aux questions* [5 novembre 1991] :

Yougoslavie : embargo économique : nécessité (M. Jean-Marie Caro) (p. 5535).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht et débat sur cette déclaration (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- contexte géopolitique : évolution (p. 6670) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique nord (O.T.A.N.) : finalité (p. 6670).

Automobiles et cycles : accord C.E.E. - Japon (p. 6670).

Conseil européen :
- Conseil des ministres des affaires étrangères : pouvoirs (p. 6670) ;
- Maastricht : enjeux du Sommet (p. 6669) ;
- Secrétariat général du conseil : section diplomatique : création (p. 6670) ;
- vote à la majorité qualifiée (p. 6669).

Coopération et développement : Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) : aide de la C.E.E. (p. 6670).

Défense :
- corps d'armée franco-allemand (p. 6670) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 6670).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : aide, association à la C.E.E. (p. 6670, 6671) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : placement sous l'autorité du Conseil européen des Communautés européennes (p. 6670).

France : membre permanent du Conseil de sécurité de l'O.N.U. (p. 6670, 6671).

Grande-Bretagne : union monétaire : statut d'exception (p. 6669).

Institutions communautaires :
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections au Parlement européen et aux élections locales (p. 6671) ;
- citoyenneté européenne : généralités (p. 6671).

Parlement européen : « avis conforme » sur les accords internationaux (p. 6671).

Parlements nationaux : « assises régulières » entre parlements nationaux et Parlement européen (p. 6671).

Union économique et monétaire :
- Banque centrale européenne (p. 6669) ;
- convergence économique (p. 6669) ;
- écu : monnaie unique (p. 6669).

Union politique : perspectives (p. 6671).

Yougoslavie : médiation européenne : échec (p. 6670).

DUMONT (Jean-Louis)

Député de la Meuse

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (anciens combattants) [9 octobre 1991] (p. 4394).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : annexe n° 7 : **anciens combattants (n° 2255)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et relatif à l'institution nationale des invalides (n° 1785).

Première lecture :

Discussion des articles [9 avril 1991] :

Article 1er *(transformation de l'Institution nationale des invalides en établissement public) :*

- *ses observations* (p. 956) ;

Institution nationale des Invalides (hommage) (p. 956).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [25 octobre 1991] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : aide sociale, fonds de solidarité (p. 5098).

Handicapés : Centre d'études et de recherches pour l'appareillage des handicapés (C.E.R.A.H.) (p. 5099).

Mémoire et souvenir :
- généralités (p. 5098) ;
- nécropole de Fréjus (p. 5099).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) (p. 5098, 5099).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- pensions de réversion : veuves et orphelins (p. 5098) ;
- rapport constant : réforme (p. 5098) ;
- retraite mutualiste (p. 5098).

Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5098) ;
- effectifs, modernisation (p. 5098).

Vote des crédits :

Après l'article 89 :

- *favorable* à l'amendement n° 69 du Gouvernement (rétablit le principe de l'immutabilité des pensions) (p. 5125) ;
- *favorable* à l'amendement n° 70 du Gouvernement (établit un fonds de solidarité en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord en situation de chômage de longue durée, âgés de plus de cinquante-sept ans) (p. 5125).

DUPILET (Dominique)

Député du Pas-de-Calais

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650) [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7032).

DURAFOUR (Michel)

Ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

REPONSES AUX QUESTIONS

à un ministre :

- Fonction publique [2 mai 1991] :

Administration :
- effectifs (réduction et redéploiement) (p. 1980, 1983) ;
- déconcentration (politique) (p. 1979, 1981) ;
- « renouveau du service public » : politique (bilan provisoire) (p. 1981) ;
- restructuration (p. 1979, 1983).

Aménagement du territoire : administration (concentration en Ile-de-France) (p. 1979).

Communautés européennes : droit communautaire : conséquences sur la fonction publique française (p. 1980, 1984).

Communes : classement en zone d'indemnité de résidence (région Ile-de-France et régions touristiques) (p. 1985).

Départements d'outre-mer : fonctionnaires : rémunérations (p. 1985).

Emploi : contrats emploi-solidarité d'Etat (création) (p. 1980).

Fonction publique : action sociale (inégalités entre ministères) (p. 1981).

Notation (réforme) (p. 1980, 1985).

Rémunérations : revalorisation et négociations paritaires (p. 1983, 1984, 1985).

Ville : politique : présence de fonctionnaires dans les quartiers difficiles (incitation) (p. 1982).

orales sans débat de :

- *Fourré (Jean-Pierre) (n° 404) :* imprimerie (entreprises : Seine-et-Marne) : Ozoir-la-Ferrière : imprimerie « François » ; emploi et activité (maintien) ; « table ronde » : réunion (nécessité) [2 mai 1991] (p. 1986).

- *Bassinet (Philippe) (n° 406) :* matériels électriques et électroniques (entreprises : Hauts-de-Seine) : Malakoff : entreprise Thomson C.S.F. (délocalisation) ; emploi et activité : adaptation au marché [2 mai 1991] (p. 1986, 1987, 1988).

- *Demange (Jean-Marie) (n° 400) :* retraites : régimes autonomes et spéciaux (travailleurs de la mine : montant des pensions) : retraités des mines de fer : pensions servies par l'Union des régimes de retraite et de la protection en cas d'invalidité et de maladie des industries métallurgiques, mécaniques et annexes (U.R.R.P.I.M.M.E.C.) ; dénonciation du contrat le 31 décembre 1990 [2 mai 1991] (p. 1988, 1989).

DURAND (Adrien)

Député de la Lozère

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 1er mars 1991] (p. 2992).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 1er mars 1991] (p. 2992).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 15 mars 1991] (p. 3693).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 15 mars 1991] (p. 3693) ; [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation des producteurs de lait :** prix du lait : baisse ; situation des producteurs ; taxe de coresponsabilité ; exonération pour les zones de montagne ; C.E.E. : baisse des quotas de 2 p. 100 [19 juin 1991] (p. 3352).

à un ministre :

- **Agriculture** [3 octobre 1991] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 4116).

Lait et produits laitiers : quotas et indemnisations (p. 4117).

Ordre public : manifestation du 29 septembre 1991 (p. 4117).

DURAND (Georges)

Député de la Drôme

(4e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [30 octobre 1991] :

Enseignement secondaire : recrutement : difficultés (p. 5332).

Fonction publique territoriale : personnel : gestion : limitation de la liberté des élus locaux (p. 5333).

Magistrature :
- greffiers : recrutement : difficultés (p. 5333) ;
- magistrats : recrutement : difficultés (p. 5332).

Plan :
- Commissariat général au Plan : crédits (p. 5332) ;
- contrats de plan Etat-région (p. 5332).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Industrie : chaussure : concurrence des importations d'Asie (p. 5774).

Recherche : crédit d'impôt-recherche (p. 5774).

Vote des crédits :

Après l'article 62 :

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Gilbert Gantier (prévoit que le Gouvernement devra présenter, avant le 30 mai 1992, un rapport sur l'évolution et l'utilisation par la COFACE des fonds publics dont elle bénéficie) : vote réservé ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5781) : non soumis au vote [15 novembre 1991] (p. 6176).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) et projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [11 décembre 1991] :

Démocratie locale : renforcement (p. 7628).

Elus locaux :
- généralités et définition (p. 7628) ;
- indemnités de fonction : montant, cumul et fiscalisation (p. 7628) ;
- origines socioprofessionnelles et compétences : évolution historique (p. 7628) ;
- projet de loi : financement : participation de l'Etat (p. 7628) ;
- projet de loi : insuffisance (p. 7628, 7629) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et opportunité (p. 7628) ;
- retraites : couverture et cotisations (p. 7628).

DURAND (Yves)

Député du Nord

(11e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Plan pour l'emploi :** chômage : emplois non occupés : actions locales ; plan pour l'emploi : formation des jeunes ; contrats à durée déterminée et contrats stables ; entreprises : exonérations de charges sociales pour les premières embauches ; carrefour jeunes : mise en relation des jeunes avec les entreprises ; emplois à domicile : réduction des impôts sur les revenus de l'employeur [16 octobre 1991] (p. 4555, 4556, 4557).

INTERVENTIONS

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 4373).

Principaux thèmes développés :

Droits de l'homme et libertés publiques : généralités (p. 4373).

Immigration : immigration clandestine : filières (p. 4373).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) et projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 décembre 1991] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 7605).

Principaux thèmes développés :

Décentralisation : loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative à la liberté des communes, des départements et des régions : parachèvement (p. 7624).

Démocratie locale : renforcement (p. 7621, 7624).

Elections et référendums : mandats locaux : égalité d'accès : garanties et élargissement (p. 7621).

Elus locaux :
- généralités et définition (p. 7621) ;
- formation : droit (p. 7622) ;
- indemnités de fonction : montant, cumul et fiscalisation (p. 7622, 7623) ;
- projet de loi : insuffisance (p. 7605, 7622) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et opportunité (p. 7605, 7621, 7622, 7623) ;
- statut de l'élu : commission et rapports Debarge (p. 7621) ;
- statut de l'élu : définition : risque de professionnalisation (p. 7622, 7623).

Parlement :
- indemnités : cumul avec les indemnités locales : plafonnement (p. 7623) ;
- indemnités : fiscalisation totale (p. 7623, 7624).

Presse, édition et imprimerie : projet de loi sur le statut de l'élu : présentation (p. 7621).

Discussion des articles [14 décembre 1991] :

Article 17 *(art. L. 123-4 du code des communes : indemnités allouées par les conseils municipaux) :*

- *favorable* (p. 7911).

Article 18 *(art. L. 123-5 du code des communes : majoration d'indemnités) :*

- *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (étend la possibilité de majorer les indemnités aux communes attributaires de la dotation de solidarité urbaine lors de l'un au moins des trois exercices précédents) (p. 7917).

Article 28 *(art. L. 123-10 à L. 123-13 du code des communes : retraite des élus municipaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission (supprime la disposition qui interdit à une collectivité publique de contribuer pour la retraite des élus municipaux en sus des cotisations prévues par l'article) (p. 7926).

Avant l'article 32 :

- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Eric Raoult (dispose que pour être éligible au mandat de député, de conseiller général ou de conseiller municipal, le candidat ne doit pas être susceptible de dépasser l'âge de soixante-quinze ans en cours de mandat) (p. 7928).

Après l'article 34 :

- *favorable* à l'amendement n° 138 du Gouvernement (propose la création d'une dotation particulière de l'Etat à destination des petites communes rurales afin de compenser la charge financière générée par le projet de loi) (p. 7931) ;

  Projet de loi : financement : participation de l'Etat : « juste retour » de la fiscalisation des indemnités (p. 7931).

- *soutient* l'amendement n° 127 de M. Jean Auroux (propose que l'indemnité parlementaire soit imposée dans les conditions de droit commun à compter d'une date fixée par la loi de finances pour 1993) (p. 7932) : adopté (p. 7933).

Explications de vote :

Assemblée nationale : conditions de travail en commission et en séance publique (p. 7935).

Décentralisation : parachèvement (p. 7935).

Elus locaux : projet de loi : nécessité, opportunité et insuffisances (p. 7935).

Vote pour du groupe socialiste (p. 7935).

DURIEUX (Bruno)

Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé de la santé

puis

Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la santé

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la santé. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi portant **diverses mesures d'ordre social (n° 2059)** [22 mai 1991].

Projet de loi relatif à l'**Agence du médicament** et à la **régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219)** [11 septembre 1991].

Projet de loi relatif aux **professions de santé (n° 2280)** [16 octobre 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Boutin (Christine) :* utilisation du RU 486 :** pilule abortive : danger ; contrôles préalables : mise en œuvre ; Roussel-Uclaf : information des médecins [10 avril 1991] (p. 1022, 1023).

- ***Charles (Bernard) :* sida :** expérimentation sur les malades en phase terminale de traitements nouveaux : procédure et déontologie ; comités d'éthique : respect des recommandations [17 avril 1991] (p. 1297, 1298).

- ***Grimault (Hubert) :* crédits dévolus aux associations de lutte contre la toxicomanie :** budget : insuffisance ; toxicomanie : fléau national [17 avril 1991] (p. 1304).

- ***Delalande (Jean-Pierre) :* santé :** attitude du Gouvernement envers les professionnels de la santé ; remboursement des soins ; surconsommation médicale ; dépenses de santé : augmentation raisonnable [12 juin 1991] (p. 3014, 3015).

- ***Chollet (Paul) :* sida et transfusions sanguines :** hémophiles : utilisation des stocks sanguins en 1984-1985 ; sida : responsabilités ; indemnisation des victimes ; contrôle des lots : chauffage ; démobilisation des donneurs de sang ; comité de suivi pour la sécurité transfusionnelle : mise en place [12 juin 1991] (p. 3024, 3025).

- ***Boulard (Jean-Claude) :* statut des infirmiers et des infirmières :** anesthésistes : revendications et statut ; diplôme ; gardes et astreintes ; grille indiciaire : risque de demandes reconventionnelles ; infirmières : représentation au conseil d'administration des hôpitaux [19 juin 1991] (p. 3348, 3349).

- ***Colin (Daniel) :* Centre national de transfusion sanguine - sida :** contaminations par transfusions en 1984 et 1985 ; utilisation des stocks contaminés ; responsabilités ; actions en justice ; indemnisation des victimes : mise en place de deux fonds dotés de 50 et 170 millions de F [26 juin 1991] (p. 3676).

- ***Boutin (Christine) :* situation des infirmières en France :** infirmiers et infirmières : revendications ; manifestations à Paris ; effectifs de personnels ; carrières ; formation ; rémunérations ; loi hospitalière : mise en place ; diplôme unique : création [2 octobre 1991] (p. 4030, 4031).

- ***Loncle (François) :* situation des handicapés :** revendications ; établissements d'accueil ; réforme des COTOREP ; forfait hospitalier ; auxiliaires de vie ; accessibilité des lieux publics : loi du 13 juillet 1991 ; concertation avec les associations : mise en valeur des deux programmes pluriannuels [2 octobre 1991] (p. 4033).

- ***Bachelot (Roselyne)* : négociations avec les infirmières** : revendications ; situation du système de santé français ; infirmières des hôpitaux : triplement des effectifs en 20 ans ; conditions de travail : négociations séparées par hôpital ; infimières libérales : rémunérations [9 octobre 1991] (p. 4345, 4346, 4347).

- ***Robien (Gilles de)* : infirmières** : manifestation et répression ; négociations ; audience demandée au Premier ministre ; conditions de travail : contrats d'amélioration ; création de 3 500 postes [23 octobre 1991] (p. 4913, 4914).

- ***Robert (Dominique)* : infirmières** : revendications ; conditions de travail ; négociations sur le temps de travail de nuit ; effectifs : création de 4 500 postes sur les trois années à venir ; rémunérations des jours fériés : majoration des primes [23 octobre 1991] (p. 4917, 4918).

- ***Charles (Bernard)* : réorganisation de la transfusion sanguine** : éthique française : sécurité transfusionnelle et bénévolat ; contrôles du ministère : renforcement ; Centre national de la transfusion sanguine : restructuration et fractionnement [6 novembre 1991] (p. 5579).

- ***Mattei (Jean-François)* : professions de santé** : manifestation du 17 novembre 1991 ; techniques médicales : évolution ; démographie médicale ; acte médical : revalorisation ; formation continue des médecins ; dépenses de santé : maîtrise [20 novembre 1991] (p. 6374, 6375).

- ***Paecht (Arthur)* : retraite des médecins** : allocataires de l'avantage supplémentaire vieillesse : diminution des pensions en 1992 ; cotisations payées par les médecins conventionnés : insuffisance ; indexation des pensions sur la valeur des actes médicaux : rendement excessif ; Inspection générale des affaires sociales (I.G.A.S.) : rapport [20 novembre 1991] (p. 6380, 6381).

- ***Hiard (Pierre)* : pollution de l'eau à Amiens** : Amiens : taux de plomb présent dans l'eau potable ; changement des canalisations en plomb ; traitement de l'eau par adoucissement ; compagnies de distribution : repérage des zones sensibles au plan national [27 novembre 1991] (p. 6665, 6666).

orales sans débat de :

- ***Aubert (Emmanuel) (n° 368)* : hôpitaux et cliniques (centres hospitaliers : Alpes-Maritimes)** : maternité : création (nécessité) ; préfet : déconcentration [12 avril 1991] (p. 1113, 1114).

- ***Ollier (Patrick) (n° 370)* : enseignement maternel et primaire (fonctionnement)** : montagne : fermeture de classes ; postes d'instituteurs : maintien (nécessité) ; Plan Montagne (respect) [12 avril 1991] (p. 1114, 1115).

- ***Raoult (Eric) (n° 369)* : délinquance et criminalité (lutte et prévention)** : jeunes des banlieues : violence urbaine ; action de la police ; effectifs supplémentaires (nécessité) ; missions d'étude à l'étranger [12 avril 1991] (p. 1115, 1116).

- ***Grignon (Gérard) (n° 376)* : D.O.M. - T.O.M. (Miquelon : finances locales)** : situation financière : déséquilibre ; aides de l'Etat : inscription annuelle au budget de la commune [12 avril 1991] (p. 1117, 1118).

- ***Jacquaint (Muguette) (n° 377)* : tourisme et loisirs (parcs d'attraction : Seine-et-Marne)** : Marne-la-Vallée : Eurodisneyland ; coût pour l'Etat ; desserte ferroviaire et routière ; emploi : législation du travail (respect) [19 avril 1991] (p. 1441, 1442).

- ***Calloud (Jean-Paul) (n° 403)* : établissements sociaux et de soins (stations thermales : Savoie)** : Aix-les-Bains : thermes nationaux (rénovation) ; financement : aides de l'Etat et des collectivités locales (nécessité) [2 mai 1991] (p. 1992, 1993).

- ***Bassinet (Philippe) (n° 407)* : politiques communautaires (marché unique)** : 1993 : conséquences ; commerce hors taxes (menaces et perspectives) ; aéroports et ports : pertes de recettes ; T.V.A. : réduction à 22 p. 100 [2 mai 1991] (p. 1993, 1994).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 et 18 avril 1991] :

Généralités (p. 1036, 1037).

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles, familiales et sociales : travaux et amendements (p. 1039).

Conseil économique et social (avis) (p. 1036, 1039).

Fonction publique hospitalière :
- concertation et participation (p. 1037, 1038, 1191) ;
- statuts, revalorisation (p. 1386, 1389).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé :
- autonomie (p. 1038, 1385, 1387, 1389) ;
- budget global et taux directeur (p. 1387) ;
- contrats pluriannuels (p. 1390) ;
- régionalisation (p. 1059, 1060, 1386).

Historique de la fonction hospitalière (p. 1036).

Hospitalisation : alternatives (p. 1387).

Infirmiers et infirmières (p. 1386).

Personnes âgées : hébergement dans les établissements de soins (critères de partage entre secteurs sanitaire et social) (p. 1037, 1388).

Santé publique :
- évaluation médicale (p. 1037, 1038, 1385, 1386, 1388) ;
- planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 1038, 1059, 1385, 1389).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1037, 1386, 1389).

Sécurité sociale : dépenses de santé et consommation de soins (p. 1059).

Discussion des articles [18, 19, 22, 25 et 29 avril 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Jean-Michel Dubernard (établit une charte des droits des malades hospitalisés) (p. 1399) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 358 de M. Jean-Luc Préel (dispose que le malade est au centre du dispositif hospitalier dont le but est d'être à son service) (p. 1399) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 594 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 69 de la commission (renforce le libre choix du malade en imposant la prise en compte des capacités techniques et des modes de tarification des établissements) : adopté (p. 1400) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 509 de Mme Muguette Jacquaint (porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés pour les cliniques privées à but lucratif, filiales de groupes industriels et financiers) (p. 1401).

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

- *ses observations* (p. 1405) ;

Droits de l'homme et libertés publiques : droits du malade (p. 1405).

Hôpitaux : plan d'urgence (p. 1405).

Planification sanitaire (p. 1406).

Santé publique : financement (p. 1405).

Art L. 711-1 du code de la santé publique (missions des établissements de soins) :

- *favorable* à l'amendement n° 419 de M. Jacques Barrot (confie aux établissements de soins une fonction de coordination médico-sociale) (p. 1407) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 420 rectifié de M. Jacques Barrot (rend obligatoire et précise l'activité d'évaluation) (p. 1407) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 331 rectifié de Mme Elisabeth Hubert (établit le régime juridique et les missions des structures de soins alternatives à l'hospitalisation) (p. 1408).

Article L. 711-2 du code de la santé publique (fonctions des établissements de soins) :

- *défavorable* à l'amendement n° 360 de M. Jean-Luc Préel (inclut les structures alternatives à l'hospitalisation) (p. 1409) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 233 de M. Jean-Michel Dubernard (substitue aux mots « personnes n'ayant pas leur autonomie de vie » les mots « personnes ayant une autonomie restreinte » et supprime l'expression « traitements d'entretien ») (p. 1410).

Article L. 711-3 du code de la santé publique (communication du dossier médical et information des personnes soignées) :

- *défavorable* à l'amendement n° 234 de M. Jean-Michel Dubernard (de suppression) (p. 1411) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 235 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les modalités d'application du texte sont fixées par décret pris en conseil des ministres) (1413) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 75 de la commission (supprime l'avis du Conseil national de l'Ordre des médecins dans la procédure d'établissement des modalités d'application du texte) (p. 1413) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 334 de Mme Elisabeth Hubert (introduit l'avis du Conseil national de l'Ordre des chirurgiens dentistes dans la procédure d'établissement des modalités d'application du texte) (p. 1413).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *favorable* à l'amendement n° 424 de M. Jacques Barrot (souligne l'importance des centres hospitaliers régionaux et universitaires) (p. 1414) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 221 de M. Bernard Debré (supprime la dissociation des activités d'enseignement et de recherche et concentre les activités de recherche sur les centres hospitaliers régionaux) (p. 1414) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 335 de Mme Elisabeth Hubert (substitue au mot « médecin » le mot « praticien ») (p. 1415).

Article L. 711-5 du code de la santé publique (coopération du service public hospitalier avec les autres acteurs du système de santé) :

- *défavorable* à l'amendement n° 362 de M. Jean-Luc Préel (prévoit la coopération du service public hospitalier avec les établissements de suite ou de réadaptation à but non lucratif) (p. 1416) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de la commission (permet au service public hospitalier de participer, en collaboration avec le médecin traitant, à l'organisation de soins au domicile du malade) (p. 1416) ;

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 79 de la commission (permet au service public hospitalier de participer, en collaboration avec le médecin traitant, à l'organisation de soins au domicile du malade) : rejeté (p. 1417) ;

- *soutient* l'amendement n° 595 du Gouvernement (précise les modalités de l'aide technique du service public hospitalier) : adopté (p. 1417).

Article L. 711-6 du code de la santé publique (composantes et principes de fonctionnement du service public hospitalier) :

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de la commission (substitue aux mots « établissements publics de santé » les mots « les établissements de soins publics ») (p. 1418).

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *défavorable* à l'amendement n° 211 de M. Léonce Deprez (supprime la mission des centres hospitaliers régionaux consistant à assurer les soins courants à la population proche) (p. 1421) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 223 de M. Bernard Debré (supprime la référence à la population proche) (p. 1421) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de Mme Muguette Jacquaint (définit les soins assurés par les hôpitaux locaux) (p. 1423) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 364 de M. Jean-Luc Préel (permet aux hôpitaux locaux de passer convention avec un ou plusieurs établissements publics et privés) (p. 1424) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 600 de M. Jean-Yves Chamard (permet aux hôpitaux locaux de passer convention avec un établissement de soins privé) à l'amendement n° 85 rectifié de la commission (permet aux hôpitaux locaux de passer convention avec un établissement à but non lucratif) (p. 1424).

Article L. 711-8 du code de la santé publique (participation au service d'aide médicale urgente) :

- *défavorable* à l'amendement n° 240 de M. Jean-Michel Dubernard (précise que les missions et l'organisation des unités participant au service d'aide médicale urgente sont fixées par décret pris en conseil des ministres) (p. 1425) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 567 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les hôpitaux de proximité ont un rôle déterminant dans l'accueil des urgences) (p. 1425) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 241 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les soins d'urgence adéquats doivent être assurés en tout état de cause sur l'ensemble du territoire) (p. 1426).

Après l'article L. 711-8 du code de la santé publique :

- *soutient* l'amendement n° 591 du Gouvernement (autorise les établissements publics de santé à gérer des structures pour toxicomanes) : adopté (p. 1427).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

- *ses observations* (p. 1450) ;

Santé publique : dépenses de santé et financement des soins (p. 1450).

Article L. 711-15 (création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 242 de M. Jean-Michel Dubernard (étend les compétences du haut comité hospitalo-universitaire) (p. 1450) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 430 de M. Jacques Barrot (rend obligatoire la consultation du haut comité hospitalo-universitaire sur toute question intéressant les missions hospitalo-universitaires des centres hospitaliers universitaires) (p. 1451) ;

- *soutient* l'amendement n° 603 du Gouvernement (dispose que la composition, les régles de fonctionnement et les compétences du haut comité hospitalo-universitaire sont fixées par décret) : vote réservé (p. 1452) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1454) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 87 de la commission (précise que le haut comité hospitalo-universitaire peut être consulté sur l'évaluation de la qualité de la formation médicale) (p. 1452) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la fixation par décret de la composition et des régles de fonctionnement du haut comité hospitalo-universitaire) (p. 1453).

Demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article 2, modifié par l'amendement n° 603 : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1454).

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1465).

Article L. 712-1 du code de la santé publique (objet et révision de la carte sanitaire et des schémas d'organisation sanitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives à l'établissement de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1466) ;

- *favorable* à l'amendement n° 88 de la commission (précise que le but de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire est de satisfaire de manière optimale la demande de santé) (p. 1466) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 548 de M. Bernard Debré (impose la prise en compte des projets d'établissement) (p. 1466) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 365 de M. Jean-Luc Préel (soumet la procédure de révision de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire à des critères restrictifs) (p. 1467).

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 244 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les limites des régions sanitaires correspondent à celles des collectivités territoriales) (p. 1469) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Léonce Deprez (exclut de la carte sanitaire les activités de soins se situant dans des domaines de pointe ou nécessitant des dispositions particulières dans l'intérêt de la santé publique) (p. 1470) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 604 rectifié de Bernard Debré (exclut de la carte sanitaire les activités liées à la chirurgie ambulatoire et à l'hospitalisation à domicile) à l'amendement n° 212 de M. Léonce Deprez (p. 1472) ;

- *favorable* à l'amendement n° 90 corrigé de la commission (exclut de la carte sanitaire les activités de soins se situant dans des domaines de pointe) (p. 1472) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 339 de Mme Elisabeth Hubert (supprime l'établissement par voie réglementaire de la liste des structures alternatives à l'hospitalisation régies par la carte sanitaire) (p. 1472, 1473).

Après l'article L. 712-3 du code de la santé publique :

- *défavorable* au sous-amendement n° 592 de M. Jean-Luc Préel (introduit la prise en compte des besoins exprimés par la population) à l'amendement n° 93 de la commission (établit le régime juridique de l'annexe du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1474) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 593 de M. Jacques Barrot (dispose que l'annexe est un document à caractère indicatif) à l'amendement n° 93 de la commission (p. 1474).

Article L. 712-3 du code de la santé publique précédemment réservé (contenu du schéma d'organisation sanitaire et de son annexe) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 434 de M. Jacques Barrot (supprime l'annexe du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1475).

Article L. 712-4 du code de la santé publique (contrats pluriannuels pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 94 de la commission (rend obligatoire la passation de contrats pluriannuels) (p. 1476) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 95 de la commission (institue des contrats pluriannuels de redéploiement des moyens sanitaires excédentaires) (p. 1477, 1478).

Article L. 712-5 du code de la santé publique (organes compétents pour arrêter la carte sanitaire et les schémas d'organisation sanitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 246 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que le président du conseil régional arrête le schéma régional d'organisation sanitaire après avis du conseil régional de santé de la région concernée) (p. 1479) ;

- *favorable* à l'amendement n° 436 rectifié de M. Jacques Barrot (institue une procédure d'appel du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1480) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 602 du Gouvernement (précise le régime juridique du comité national d'experts) à l'amendement n° 436 rectifié de M. Jacques Barrot : vote réservé (p. 1480) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (substitue au mot « appel » le mot « recours ») à l'amendement n° 436 rectifié de M. Jacques Barrot : vote réservé (p. 1480) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-6 du code de la santé publique (composition et organisation du Comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) :

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1481) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 437 de M. Jacques Barrot (précise que les représentants des institutions et des établissements de soins sont désignés selon une représentation proportionnelle à leur place respective dans le système régional de soins) (p. 1482) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 370 corrigé de M. Jean-Luc Préel (supprime la division en sections des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) (p. 1482) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 97 de la commission (précise que le conseiller d'Etat ou le conseiller maître à la Cour des comptes qui préside le comité national doit être en exercice) (p. 1483).

Après l'article L. 712-6 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 554 de M. Jacques Barrot (crée une commission régionale de l'évaluation médicale des établissements) (p. 1484) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 595 du Gouvernement (supprime la mention de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale) à l'amendement n° 554 de M. Jacques Barrot (p. 1484) : vote réservé (p. 1485) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-8 du code de la santé publique (projets soumis à autorisation) :

- *favorable* à l'amendement n° 100 de la commission (substitue au mot « transformation » les mots « conversion totale ou partielle ») (p. 1486) ;

- *favorable* à l'amendement n° 101 de la commission (dispose que la décision attribuant ou refusant une autorisation doit être motivée) (p. 1486).

Article L. 712-10 du code de la santé publique (régime dérogatoire des structures de soins alternatives à l'hospitalisation) :

- *défavorable* à l'amendement n° 340 de Mme Elisabeth Hubert (rend obligatoire l'autorisation des projets de structures de soins alternatives à l'hospitalisation lorsque les conditions requises sont remplies) (p. 1487).

Article L. 712-11 du code de la santé publique (régime dérogatoire des autorisations de regroupement d'établissements) :

- *favorable* à l'amendement n° 578 de M. Bernard Charles (prévoit la reconversion des établissements dispensant des soins de suite ou de réadaptation) (p. 1488) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 597 du Gouvernement (prévoit la reconversion de l'ensemble des établissements de soins) à l'amendement n° 578 de M. Bernard Charles : vote réservé (p. 1488) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 373 de M. Jean-Luc Préel (rend obligatoire l'autorisation de regroupement ou de reconversion lorsque les conditions requises sont remplies) (p. 1488) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 250 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les modalités d'application du texte seront fixées par décret pris en conseil des ministres) (p. 1489) ;

- *favorable* à l'amendement n° 105 de la commission (dispose que les modalités d'application du texte seront fixées par décret) (p. 1489).

Après l'article L. 712-12 du code de la santé publique :

- *favorable* à l'amendement n° 107 de la commission (subordonne l'autorisation à des conditions d'évaluation des activités de soins et de maîtrise des coûts) (p. 1489).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de renouvellement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 374 de M. Jean-Luc Préel (de suppression) (p. 1490) ;

- *soutient* l'amendement n° 601 du Gouvernement (dispose que la durée de l'autorisation ne peut être inférieure à la durée d'amortissements des investissements nécessaires) : vote

réservé (p. 1493) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 376 de M. Jean-Luc Préel (modifie le champ d'application de l'autorisation à durée déterminée et précise que la durée de l'autorisation doit être au moins identique à celle des amortissements des matériels et des équipements) (p. 1492) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 110 de la commission (dispose que la durée de l'autorisation ne peut être inférieure à cinq ans sauf pour les activités de soins nécessitant des dispositions particulières dans l'intérêt de la santé publique) (p. 1493, 1494) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 439 de M. Jacques Barrot (dispose que l'autorisation est renouvelée par tacite reconduction et que le renouvellement est de droit sauf faute imputable à l'établissement) (p. 1494) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 598 du Gouvernement (p. 1494) (précise les conditions de la motivation du refus de renouvellement de l'autorisation) à l'amendement n° 111 de la commission (dispose que l'autorisation est réputée renouvelée par tacite reconduction en cas d'absence de réponse de l'autorité compétente à la demande de renouvellement huit mois avant l'échéance) : vote réservé (p. 1495) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 599 du Gouvernement (p. 1494) (substitue aux mots « huit mois » les mots « six mois ») à l'amendement n° 111 de la commission : vote réservé (p. 1495) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 378 de M. Jean-Luc Préel (dispose que l'autorisation est renouvelée par tacite reconduction sauf dans les cas où le représentant de l'Etat se prononce pour une révision de l'autorisation afin de tenir compte des évolutions de la carte sanitaire) (p. 1494).

Article L. 712-15 du code de la santé publique (périodicité de l'examen des demandes d'autorisation ou de renouvellement) :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (précise que les demandes sont reçues au cours de périodes déterminées par voie réglementaire) : vote réservé (p. 1503) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 113 de la commission (dispose que les comités émettent un avis après avoir entendu le représentant désigné par la personne intéressée) (p. 1503).

Article L. 712-16 du code de la santé publique (procédure d'attribution ou de renouvellement des autorisations) :

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (de conséquence) : vote réservé (p. 1505) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-18 du code de la santé publique (suspension de l'autorisation de fonctionner en cas d'urgence) :

- *favorable* à l'amendement n° 117 de la commission (précise que le comité régional de l'organisation sanitaire et sociale émet un avis au vu des observations formulées par l'établissement ou le service concerné) (p. 1506).

Article 4 *(codification) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 511 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1507) ;

Assemblée nationale : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (liste des amendements retenus par le Gouvernement) (p. 1507).

Article 5 *(actions de coopération) :*

Article L. 713-3 du code de la santé publique (modalités de représentation des établissements) :

- *défavorable* à l'amendement n° 282 de M. Jean-Michel Dubernard (attribue le titre de directeur général aux directeurs des établissements publics de santé) (p. 1509) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 255 de M. Bernard Debré (dispose que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement assistent aux réunions de la conférence avec voix délibérative) (p. 1509) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 383 de M. Jean-Luc Préel (dispose que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement assistent aux réunions de la conférence avec voix délibérative) (p. 1509) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 558 de M. Jean Royer (dispose que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement assistent aux réunions de la conférence avec voix délibérative) (p. 1509).

Article 6 *(codification et conventions de coopération) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 512 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1511) ;

- *favorable* à l'amendement n° 118 de la commission (dispose que les conditions des actions de coopération sont définies par voie réglementaire) (p. 1511) ;

- *favorable* à l'amendement n° 119 de la commission (autorise les établissements publics de santé à participer à un groupement économique) (p. 1511).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

- *ses observations* (p. 1531).

Article L. 714-1 du code de la santé publique (principes généraux) :

- *défavorable* à l'amendement n° 443 de M. Jacques Barrot (dispose que les établissements publics de santé sont des établissements publics à caractère industriel et commercial) (p. 1532, 1533) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 455 rectifié de M. Jacques Barrot (établit un régime de contrôle *a posteriori* de l'Etat sur les établissements publics de santé et précise que leur objet principal n'est pas industriel ou commercial) (p. 1533, 1534).

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *défavorable* à l'amendement n° 570 de Mme Christine Boutin (introduit des représentants du personnel infirmier dans la composition du conseil d'administration) (p. 1534) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 571 de Mme Christine Boutin (de conséquence) (p. 1535) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 572 de Mme Christine Boutin (prévoit la présence d'une infirmière libérale dans la composition du conseil d'administration des établissements publics de santé) (p. 1536) ;

- *favorable* à l'amendement n° 507 de M. Jean-Claude Boulard (introduit une représentation des usagers au sein du conseil d'administration des établissements comportant des unités de soins de longue durée) (p. 1536) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 556 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la fixation par décret des modalités d'élection ou de désignation des membres du conseil d'administration) (p. 1539) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 447 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime la délégation permanente de la présidence du conseil d'administration par le maire ou le président du conseil général) (p. 1541).

Article L. 714-3 du code de la santé publique (incompatibilités encourues par les membres du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 616 du Gouvernement (autorise l'ensemble des membres du personnel des établissements de soins privés, assurant l'exécution du service public hospitalier hors d'une zone géographique déterminée par décret, à être membres d'un conseil d'administration d'un établissement public de santé) : vote réservé (p. 1542) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 du Gouvernement (supprime l'incompatibilité s'appliquant aux agents salariés de l'établissement) : vote réservé (p. 1542) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 corrigé du Gouvernement (rétablit l'incompatibilité s'appliquant aux agents salariés de l'établissement et en énumère les exceptions) : vote réservé (p. 1543) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-4 du code de la santé publique (attributions du conseil d'administration) :

- *favorable* à l'amendement n° 125 de la commission (dispose que le conseil d'administration définit la politique générale de l'établissement) (p. 1543) ;

- *favorable* à l'amendement n° 449 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que le conseil d'administration délibère sur le projet médical rapporté par le président du comité médical de l'établissement et sur le projet d'établissement présenté par le directeur général) (p. 1544) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 620 de M. Bernard Debré (dispose que le conseil d'administration délibère sur le projet infirmier présenté par le service infirmier) à l'amendement n° 449 de M. Jean-Pierre Foucher (p. 1544) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 621 de la commission (supprime après « le directeur » le mot « général ») à l'amendement n° 449 de M. Jean-Pierre Foucher (p. 1544) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 561 de M. Robert Poujade (dispose que le conseil d'administration délibère sur le projet d'établissement y compris, après avoir entendu le président de la commission médicale d'établissement sur le projet médical) (p. 1544) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 450 de M. Jean-Pierre Foucher (prévoit la délibération du conseil d'administration sur le renouvellement des services ou des départements médicaux) (p. 1547) ;

- *soutient* l'amendement n° 615 du Gouvernement (rédactionnel) : vote réservé (p. 1553) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 386 de M. Jean-Luc Préel (dispose que le conseil d'administration délibère sur la création, l'adhésion ou le retrait d'un organisme de coopération) (p. 1554) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 605 du Gouvernement (précise la nature des actions de coopération soumises aux délibérations du conseil d'administration) à l'amendement n° 129 rectifié de la commission (dispose que le conseil d'administration délibère sur les actions de coopération visées au chapitre III) : vote réservé (p. 1554) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *favorable* à l'amendement n° 130 de la commission (dispose que le conseil d'administration délibère sur les modalités d'une politique d'intéressement) (p. 1555, 1556) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 452 rectifié de M. Jacques Barrot (dispose que le conseil d'administration délibère sur la politique d'intéressement) (p. 1555).

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *défavorable* aux amendements n°s 387 de M. Jean-Luc Préel et 453 rectifié de M. Jacques Barrot (diminuent la liste des délibérations du conseil d'administration soumises au représentant de l'Etat en vue de leur approbation) (p. 1557) ;

- *favorable* à l'amendement n° 132 de la commission (diminue la liste des délibérations du conseil d'administration soumises au représentant de l'Etat en vue de leur approbation) (p. 1557) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 617 du Gouvernement (de conséquence) à l'amendement n° 132 de la commission : vote réservé (p. 1557) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 454 de M. Jacques Barrot (dispose que les délibérations soumises au représentant de l'Etat sont réputées approuvées si celui-ci n'a pas fait connaître son opposition dans un délai de six mois) (p. 1557) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 388 de M. Jean-Luc Préel (de conséquence) (p. 1558) ;

- *soutient* l'amendement n° 612 du Gouvernement (de conséquence : vote réservé (p. 1558) ; considéré comme adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 389 de M. Jean-Luc Préel (exclut le budget de la liste des délibérations soumises au représentant de l'Etat en vue de leur approbation) (p. 1558) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 455 rectifié de M. Jacques Barrot (de conséquence) (p. 1558) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 456 de M. Jacques Barrot (dispose que les délibérations qui ne sont pas soumises au représentant de l'Etat en vue de leur approbation sont exécutoires de plein droit dès leur notification au représentant de l'Etat) (p. 1559) ;

- *soutient* l'amendement n° 613 du Gouvernement (de conséquence) : vote réservé (p. 1559) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 614 du Gouvernement (de conséquence) : vote réservé (p. 1560) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-6 du code la santé publique (rapport prévisionnel d'activité) :

- *favorable* à l'amendement n° 458 de M. Jean-Pierre Foucher (associe le président de la commission médicale d'établissement à la présentation du rapport prévisionnel d'activité) (p. 1561).

Article L. 714-7 du code de la santé publique (procédure d'élaboration du budget) :

- *favorable* à l'amendement n° 136 de la commission (précise que le budget doit être présenté au conseil d'administration avant le 15 octobre de chaque année) (p. 1562) ;

Observations sur le rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* (p. 1563).

- *défavorable* aux amendements n°s 261 corrigé de M. Bernard Debré et 516 de Mme Muguette Jacquaint (suppriment le vote du budget par groupes fonctionnels de dépenses) (p. 1565) ;

- *soutient* l'amendement n° 607 corrigé et rectifié du Gouvernement (dispose que le nombre des groupes fonctionnels est fixé à quatre au plus, pour la section d'exploitation) : vote réservé (p. 1565) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3; et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 606 du Gouvernement (porte à soixante jours le délai accordé au représentant de l'Etat pour faire connaître son opposition) : vote réservé (p. 1566) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 608 du Gouvernement (introduit l'activité de l'établissement comme critère d'appréciation des prévisions budgétaires mis à la disposition du représentant de l'Etat) : vote réservé (p. 1566) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *favorable* à l'amendement n° 141 corrigé de la commission (introduit une possibilité de contre-proposition du conseil d'administration en cas de refus d'approbation de la première délibération par le représentant de l'Etat) (p. 1567).

Article L. 714-8 du code de la santé publique (procédure en cas de désaccord entre le conseil d'administration et l'autorité de tutelle sur le montant et la répartition des dépenses budgétaires) :

- *défavorable* à l'amendement n° 297 de M. Jean-Michel Dubernard (de suppression) (p. 1567) ;

- *soutient* l'amendement n° 610 du Gouvernement (allège la procédure en cas de désaccord et supprime l'intervention de la chambre régionale des comptes) : vote réservé (p. 1567) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 550 de M. Bernard Debré (de conséquence) (p. 1568).

Article L. 714-13 du code de la santé publique (attributions du directeur) :

- *ses observations* (p. 1571).

Article L. 714-15 du code de la santé publique (attributions du comptable et relations avec l'ordonnateur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 478 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que la comptabilité des établissements publics de santé est tenue sous la responsabilité d'agents comptables ayant la qualité d'agents titulaires de l'établissement) (p. 1572).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (institution, composition et attributions de la commission médicale d'établissement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 307 de M. Jean-Michel Dubernard (crée une commission de soins) (p. 1574) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 398 de M. Jean-Luc Préel (dispose que la commission s'intitule « commission médicale et pharmaceutique ») (p. 1575) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 480 rectifié de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que la commission médicale d'établissement prépare les mesures d'organisation des activités médicales, pharmaceutiques et odontologiques de l'établissement) (p. 1576) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 552 de M. Bernard Debré (précise que la commission médicale d'établissement est consultée sur les programmes d'investissements relatifs aux travaux et équipements lourds) (p. 1576) ;

- *favorable* à l'amendement n° 149 de la commission (dispose que la commission médicale d'établissement émet un avis sur le bilan social, le plan de formation des personnels et les modalités de mise en œuvre d'une politique d'intéressement) (p. 1576) ;

- *favorable* à l'amendement n° 151 de la commission (ajoute le chef de département et le coordinateur dans la liste des autorités habilitées à saisir la commission médicale d'établissement d'une demande de délibération sur les choix médicaux de l'année à venir) (p. 1577).

Article L. 714-17 du code de la santé publique (institution et composition du comité technique d'établissement) :

- *soutient* le sous-amendement n° 611 du Gouvernement (confie la présidence du comité technique d'établissement au directeur en cas d'empêchement du président du conseil d'administration) à l'amendement n° 153 de la commission (confie la direction du comité technique d'établissement au président du conseil d'administration ou à un représentant des élus des collectivités territoriales membres du conseil d'administration) : vote réservé (p. 1578) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 524 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'élection par collèges des représentants du personnel au comité technique d'établissement) (p. 1580) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 399 de M. Jean-Luc Préel (prévoit la présence de représentants du conseil d'administration n'appartenant pas au personnel, médical ou non et du personnel médical élu par le comité médical d'établissement dans le comité technique d'établissement) (p. 1580) ;

- *soutient* l'amendement n° 24 rectifié du Gouvernement (dispose que les représentants du personnel au comité technique d'établissements sont élus sur des listes présentées par les organisations syndicales représentatives et précise les critères de représentativité de ces organisations syndicales) : vote réservé (p. 1580) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-18 du code de la santé publique (attributions du comité technique d'établissement) :

- *favorable* à l'amendement n° 156 de la commission (prévoit la représentation du comité technique d'établissement et de la commission médicale d'établissement à chacune des réunions respectives de ces deux organes) (p. 1581).

Article L. 714-19 du code de la santé publique (renvoi au règlement des modalités d'application des articles L. 714-17 et L. 714-18) :

Observations sur les rappels au règlement de : *Pons (Bernard)* (p. 1588) ; *Millet (Gilbert)* (p. 1588) ; *Chamard (Jean-Yves)* (p. 1589).

Après l'article L. 714-25 du code de la santé publique :

- *soutient* le sous-amendement n° 623 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 170 de la commission (précise les compétences des sages-femmes) : vote réservé (p. 1591) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-26 du code de la santé publique (institution et attributions du service de soins infirmiers) :

- *favorable* à l'amendement n° 569 rectifié de Mme Christine Boutin (crée une commission au sein du service de soins infirmiers) (p. 1591) ;

- *défavorable* aux amendements n°s 171 de la commission et 278 de M. Bernard Debré (disposent que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement consultent le service de soins infirmiers) (p. 1592) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 532 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives à la consultation du service de soins infirmiers sur l'organisation générale de soins infirmiers et de l'accompagnement des malades) (p. 1593) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 504 rectifié de Mme Christine Boutin (établit la composition du service de soins hospitaliers et dispose que la direction en est confiée à un infirmier général) (p. 1593) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 624 du Gouvernement (précise que l'infirmier général est membre de l'équipe de direction et supprime les dispositions relatives à la composition du service de soins infirmiers) à l'amendement n° 504 rectifié de Mme Christine Boutin : vote réservé (p. 1593) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article L. 714-26 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 505 corrigé de M. Jean-Pierre Foucher (crée un collège cadres dans chaque établissement) (p. 1593).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements privés qui assurent l'exécution du service public hospitalier ou sont associés à son fonctionnement) :*

Article L. 715-6 du code de la santé publique (obligations des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) :

- *défavorable* à l'amendement n° 460 de M. Jean-Pierre Foucher (de suppression) (p. 1595).

Article L. 715-7 du code de la santé publique (budget des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier et recours à des praticiens hospitaliers) :

- *soutient* l'amendement n° 622 du Gouvernement (dispose que la procédure budgétaire s'applique aux décisions modificatives des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) : vote réservé (p. 1597) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article 11 *(établissements de soins privés ne participant pas au service public hospitalier) :*

Article L. 715-12 du code de la santé publique (conférence médicale) :

- *favorable* à l'amendement n° 462 de M. Edouard Landrain (dispose que la conférence médicale donne son avis sur la politique médicale de l'établissement) (p. 1599) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 625 du Gouvernement (dispose que la conférence médicale donne aussi son avis sur l'élaboration des prévisions annuelles d'activité de l'établissement) à l'amendement n° 462 de M. Edouard Landrain : vote réservé (p. 1599) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article 12 *(expérimentations et dispositions diverses) :*

Article L. 716-3 du code de la santé publique (régime applicable à l'Assistance publique de Paris, aux hospices civils de Lyon, à l'Assistance publique de Marseille et aux établissements publics nationaux : régime des marchés) :

- *favorable* à l'amendement n° 538 de M. Jean-Michel Dubernard (dispose que les conditions d'application du texte à l'Assistance publique de Paris, aux hospices civils de Lyon, à l'Assistance publique de Marseille et aux établissements publics nationaux seront déterminées par voie réglementaire) (p. 1601) ;

- *soutient* l'amendement n° 25 du Gouvernement (dispose que les conditions d'application du texte à l'Assistance publique de Paris, aux hospices civils de Lyon, à l'Assistance publique de Marseille et aux établissements publics nationaux seront déterminées par voie réglementaire) (p. 1601) : vote réservé (p. 1602) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article 12 :

- *défavorable* à l'amendement n° 471 rectifié de M. Edouard Landrain (autorise, à titre expérimental, des praticiens libéraux à intervenir au sein des hôpitaux généraux) (p. 1602).

Article 14 *(codification et modification des articles maintenus de la loi du 31 décembre 1970) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 534 de M. Georges Hage (interdit le prélèvement, le transport ou la greffe de tissu humain en exercice libéral hospitalier) (p. 1605) ;

- *favorable* à l'amendement n° 190 de la commission (interdit le transport ou la greffe d'organes ou de tissu humain en exercice libéral hospitalier) (p. 1605) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (dispose que la radiation du service public hospitalier résulte d'un arrêté du ministre chargé de la santé) : vote réservé (p. 1605) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 466 corrigé de M. Jacques Barrot (autorise, à titre expérimental, les établissements hospitaliers publics à organiser leurs structures internes en services et départements) (p. 1606).

Article 17 *(obligation des établissements de soins privés ne participant pas au servic public hospitalier de fournir des informations aux organismes d'assurance maladie) :*

- *favorable* à l'amendement n° 198 de la commission (donne la possibilité aux organismes d'assurance maladie de recueillir les informations nécessaires au contrôle de l'activité des services sur pièces et sur place) (p. 1608).

Article 21 *(coordination avec des dispositions de la loi relative à la fonction publique hospitalière) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 468 de M. Jacques Barrot (supprime le détachement des directeurs des établissements sur leur emploi) (p. 1610).

Article 22 *(régime applicable aux structures de soins alternatives à l'hospitalisation déjà installées) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 280 de M. Bernard Debré (supprime la référence à la date du 1er janvier 1989) (p. 1610).

Après l'article 23 :

- *favorable* à l'amendement n° 202 de la commission (soumet à la procédure de renouvellement les installations et équipements autorisés avant l'entrée en vigueur de la loi) (p. 1611).

Après l'article 25 :

- *favorable* à l'amendement n° 205 de la commission (impose une délibération du conseil d'administration des établissements de soins publics sur la création des unités fonctionnelles) (p. 1612).

Article 27 *(coordination avec les dispositions législatives en vigueur lors de la publication de la présente loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 470 de M. Jacques Barrot (substitue aux mots « établissements de soins privés » les mots « établissements privés de santé ») (p. 1613) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 626 de M. Jean-Yves Chamard (substitue aux mots « privés de santé » les mots « de santé privés ») à l'amendement n° 470 de M. Jacques Barrot (p. 1613).

Après l'article 27 :

Observations sur les rappels au règlement de : *Préel (Jean-Luc)* (p. 1778), *Jacquaint (Muguette)* et *Debré (Bernard)* (p. 1779).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé :*

Article L. 714-20 du code de la santé publique (services, départements et unités fonctionnelles) :

- *défavorable* à l'amendement n° 263 de M. Bernard Debré (dispose que les établissements publics de santé, autres que les hôpitaux locaux, sont organisés en services et que le conseil d'administration arrête l'organisation des établissements) (p. 1780, 1781) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 401 de M. Jean-Luc Préel (dispose que le conseil d'administration peut modifier l'organisation des établissements publics de santé autres que les hôpitaux locaux) (p. 1784) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (rectifie une erreur matérielle) : vote réservé (p. 1784) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 483 de M. Jean-Pierre Foucher (définit le service et le département) (p. 1784) ;

- *soutient* l'amendement n° 627 du Gouvernement (définit les unités fonctionnelles) (p. 1785) : vote réservé (p. 1787) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 403 de M. Jean-Luc Préel (dispose que les unités fonctionnelles forment une unité administrative, permettant de faciliter l'évaluation de ses activités et l'attribution des moyens qui lui sont nécessaires) (p. 1788).

Article L. 714-21 du code de la santé publique (mode de nomination des chefs de service ou de département) :

- *soutient* le sous-amendement n° 618 du Gouvernement (étend l'application de l'amendement à l'avis donné sur la nomination du chef de service) à l'amendement n° 159 de la commission (dispose que la commission médicale d'établissement siége en formation restreinte limitée aux praticiens hospitaliers lorsqu'elle donne un avis sur la nomination du chef de département) : vote réservé (p. 1789) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 267 de M. Bernard Debré (précise que dans les centres hospitaliers régionaux ayant passé une convention avec une unité de formation et de recherches médicales, les chefs de service doivent être professeur d'université-praticien hospitalier) (p. 1790) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 544 de M. Jean Royer (supprime les dispositions relatives à la cessation des fonctions hospitalières exercées par les professeurs des universités-praticiens hospitaliers) (p. 1792).

Article L. 714-22 du code de la santé publique (institution, composition et attributions du conseil de service ou de département) :

- *défavorable* à l'amendement n° 404 de M. Jean-Luc Préel (précise que le conseil de service ou de département participe aux modalités de réalisation du projet de service et du rapport d'activité) (p. 1794) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 577 de Mme Christine Boutin (dispose que les modalités de fonctionnement des conseils sont fixées par décret) (p. 1795).

Article L. 714-23 du code de la santé publique (attributions des chefs de service ou de département) :

- *défavorable* à l'amendement n° 275 de M. Bernard Debré (dispose que le rapport d'activité et d'évaluation est établi périodiquement) (p. 1796) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 rectifié du Gouvernement (dispose que le chef de service ou de département peut faire bénéficier le service ou le département des résultats de la gestion des moyens budgétaires du service ou du département) : vote réservé (p. 1797) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 714-24 du code de la santé publique (modalités d'orga-

- *ses observations* sur l'amendement n° 495 de M. Edouard Landrain (supprime la qualification d'hospitalier aux praticiens responsables de l'unité fonctionnelle) (p. 1798) ;

- *soutient* l'amendement n° 619 du Gouvernement (permet aux praticiens hospitalo-universitaires temporaires d'être responsables d'unités fonctionnelles) (p. 1798) : vote réservé (p. 1799) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 166 de la commission (précise qu'un praticien hospitalier peut être chargé de plusieurs unités fonctionnelles à titre exceptionnel) (p. 1800).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (possibilité de créer des fédérations) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 277 de M. Bernard Debré (de suppression) (p. 1802) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 deuxième rectification du Gouvernement (dispose que le coordonnateur de fédérations peut faire bénéficier la fédération des résultats de la gestion des moyens budgétaires) (p. 1802) : vote réservé (p. 1803) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article L. 714-25 du code de la santé publique :

- *soutient* l'amendement n° 628 du Gouvernement (autorise, par dérogation, le conseil d'administration d'un établissement public de santé à décider de l'organisation des soins et du fonctionnement médical de l'établissement) (p. 1803, 1804, 1805) : vote réservé (p. 1805) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article 25 *(suite) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 205 de la commission (prévoit la délibération obligatoire du conseil d'administration des établissements de soins publics sur la création des unités fonctionnelles) (p. 1808).

Après l'article 26 :

- *soutient* l'amendement n° 630 du Gouvernement (applique les dispositions relatives au mode de nomination des chefs de service ou de département aux professeurs des universités-praticiens hospitaliers qui atteignent la limite d'âge fixée pour les praticiens hospitaliers après le 30 septembre 1993) : vote réservé (p. 1808) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Demande l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Constitution : article 49, alinéa 3 (p. 3288).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé : régionalisation (p. 3286, 3287).

Humanisation des hôpitaux : droits du malade (p. 3286, 3287).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 3287).

Santé publique : planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 3286, 3287).

Sécurité sociale : dépenses de santé et consommation de soins (p. 3286).

Sénat : modifications (p. 3287, 3288).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé : services, départements, unités fonctionnelles (p. 3287).

Discussion des articles [18 et 19 juin 1991] :

Demande la réserve du vote sur l'ensemble des articles et des amendements : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3288).

Article 1er A *(principes fondamentaux : droits du malade, évaluation et analyse de l'activité hospitalière) :*

Article L. 710-2 du code de la santé publique (communication des informations médicales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 117 de M. Jean-Michel Dubernard (redéfinit le régime juridique du droit à l'information des patients) (p. 3290) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Jean-Michel Dubernard (autorise le médecin traitant qui a délivré le certificat d'hospitalisation à accéder au dossier médical hospitalier avec l'accord du malade) (p. 3290).

Après l'article L. 710-3 du code de la santé publique :

- *ses observations* sur l'amendement n° 120 de M. Jean-Michel Dubernard (reconnaît un droit à réparation aux victimes d'un dommage hors de proportion manifeste avec les risques normalement encourus par un traitement médical mis en œuvre dans un établissement de santé) (p. 3290).

Article L. 710-4 du code de la santé publique (évaluation de l'activité hospitalière) :

- *soutient* le sous-amendement n° 93 du Gouvernement (définit l'objectif des politiques d'évaluation) à l'amendement n° 1 de la commission (élargit le contenu des politiques d'évaluation) (p. 3291) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 710-5 du code de la santé publique (analyse de l'activité hospitalière) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (précise le contenu et les objectifs des systèmes d'informations médicalisées) (p. 3292).

Article 1er *(missions et obligations des établissements de santé) :*

- *ses observations* (p. 3295) ;

Santé publique : service d'aide médicale urgente (S.A.M.U.) (p. 3295).

Tarification et pathologie (p. 3295).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *soutient* l'amendement n° 81 du Gouvernement (de précision) (p. 3296) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 711-6 du code de la santé publique (acteurs du service public hospitalier) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 123 de M. Jean-Michel Dubernard (établit un devoir de traitement de l'urgence égal et efficace sur l'ensemble du territoire) (p. 3296).

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (précise la définition des centres hospitaliers universitaires) (p. 3297).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

Article L. 711-15 du code de la santé publique (création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives à l'autosaisine du haut comité hospitalo-universitaire) (p. 3298).

Article 3 *(organisation et équipement sanitaires) :*

- *ses observations* (p. 3301).

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'exercice de la chirurgie ambulatoire) (p. 3302).

Article L. 712-4 du code de la santé publique (contrats pluriannuels pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Jean-Michel Dubernard (redéfinit le régime juridique des contrats pluriannuels de réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) (p. 3303).

Article L. 712-5 du code de la santé publique (organes compétents pour arrêter la carte sanitaire et les schémas d'organisation sanitaire) :

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat relatives à l'avis obligatoire du conseil régional et du comité économique et social de la région concernée) (p. 3303).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de son renouvellement) :

- *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (redéfinit le régime juridique des autorisations à durée déterminée) (p. 3304) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 103 du Gouvernement (précise que la durée d'amortissement des seuls investissements mobiliers doit être prise en compte) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 3304) : vote réservé (p. 3305) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 104 du Gouvernement (supprime la prise en compte de l'importance des moyens en personnels) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 3304) : vote réservé (p. 3305) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 105 du Gouvernement (de coordination) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 3304) : vote réservé (p. 3305) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 106 du Gouvernement (dispose que l'autorisation est réputée renouvelée par tacite reconduction en cas d'absence de réponse de l'autorité compétente six mois avant l'échéance) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 3304) : vote réservé (p. 3305) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

- *ses observations* (p. 3320) ;

Budget : taux directeur (p. 3320).

Médecine de ville : contrats de santé (p. 3321).

Professions médicales : démographie médicale (p. 3321).

Sécurité sociale : dépenses de santé (p. 3320).

Structures médicales : services, départements, unités fonctionnelles (p. 3320).

Article L. 714-1 du code de la santé publique (statut des établissements publics de santé) :

- *soutient* l'amendement n° 84 du Gouvernement (de précision) (p. 3322) : vote réservé (p. 3323) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration des établissements publics de santé) :

- *soutient* l'amendement n° 85 du Gouvernement (de conséquence) (p. 3323) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;
- *soutient* l'amendement n° 86 du Gouvernement (de conséquence) (p. 3323) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-3 du code de la santé publique (incompatibilités encourues par les membres du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 87 du Gouvernement (de conséquence) (p. 3324) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 88 rectifié du Gouvernement (allège le régime de contrôle des délibérations du conseil d'administration) (p. 3324) : vote réservé (p. 3325) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-7 du code de la santé publique (procédure d'élaboration et d'approbation du budget) :

- *soutient* l'amendement n° 107 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 3325) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 100 de M. Jean-Luc Préel (impose la transmission des délibérations relatives au budget aux organismes d'assurance maladie) (p. 3326).

Article L. 714-10 du code de la santé publique (déséquilibre financier grave et durable) :

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3327).

Article L. 714-11 du code de la santé publique (procédure d'approbation des marchés) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 48 de la commission (supprime les dispositions introduites par le Sénat prévoyant l'obligation pour le représentant de l'Etat d'informer le conseil d'administration de son intention de ne pas exercer son droit de contrôle de la légalité de la passation d'un marché) (p. 3327).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (commission médicale d'établissement) :

- *soutient* l'amendement n° 89 du Gouvernement (de précision) (p. 3328) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 102 de M. Jean-Luc Préel (dispose que la commission médicale d'établissement délibère sur la répartition des crédits de formation médicale continue) (p. 3328).

Article L. 714-17 du code de la santé publique (comité technique d'établissement) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à la présidence du comité technique d'établissement) (p. 3329) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 128 du Gouvernement (autorise le directeur à présider le comité technique d'établissement par délégation du président du conseil d'administration) à l'amendement n° 55 de la commission (p. 3329) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-21 du code de la santé publique (mode de nomination des chefs de service et de département) :

- *soutient* le sous-amendement n° 108 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 59 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et maintient le consultanat) (p. 3330) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-24 du code de la santé publique (organisation des unités fonctionnelles) :

- *soutient* l'amendement n° 90 du Gouvernement (autorise un praticien hospitalo-universitaire temporaire à diriger une unité fonctionnelle) (p. 3331) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 109 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 61 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif au nombre d'unités fonctionnelles dont peut être chargé un praticien) (p. 3331) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (fédérations) :

- *soutient* le sous-amendement n° 110 du Gouvernement (supprime les dispositions relatives à la fixation des modalités d'application du texte par voie réglementaire) à l'amendement n° 63 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3331) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-25-1 du code de la santé publique (compétences des sages-femmes) :

- *soutient* l'amendement n° 113 du Gouvernement (de précision) (p. 3331) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-26 du code de la santé publique (service de soins infirmiers) :

- *soutient* l'amendement n° 127 du Gouvernement (confie la responsabilité du service des soins infirmiers au seul infirmier général) (p. 3331) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-26-1 du code de la santé publique (praticiens hospitaliers exerçant dans les centres hospitaliers généraux transformés en hôpitaux locaux) :

- *soutient* l'amendement n° 82 du Gouvernement (de suppression) (p. 3331) : vote réservé (p. 3332) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article L. 714-27 du code de la santé publique (personnels des établissements publics de santé) :

- *soutient* l'amendement n° 91 du Gouvernement (établit un régime réglementaire dérogatoire pour certains praticiens hospitaliers des hôpitaux locaux) (p. 3332) : vote réservé (p. 3332) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements de santé privés assurant l'exécution du service public hospitalier ou associés à son fonctionnement) :*

Article L. 715-8 du code de la santé publique (projet d'établissement et instances de représentation du personnel médical des établissements de santé privés à but non lucratif participant au service public hospitalier) :

- *soutient* l'amendement n° 111 du Gouvernement (de conséquence) (p. 3333) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 14 *(codification et modifications des articles maintenus de la loi du 31 décembre 1970) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3335).

Article 21 *(coordination avec des dispositions de la loi relative à la fonction publique hospitalière) :*

- *soutient* l'amendement n° 112 du Gouvernement (permet la représentation au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière d'une fédération syndicale de fonctionnaires disposant d'une représentativité supérieure à celle d'une fédération syndicale confédérée) (p. 3336) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *soutient* l'amendement n° 92 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 3336) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 114 de M. Alain Calmat (redéfinit le régime juridique de l'aménagement et de la répartition des horaires de travail) (p. 3337) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 129 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 114 de M. Alain Calmat (p. 3338) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

Article 22 *(régime applicable aux structures de soins alternatives à l'hospitalisation déjà installées) :*

- *soutient* l'amendement n° 83 du Gouvernement (redéfinit le régime juridique des établissements publics de santé comportant des structures de soins alternatives à l'hospitalisation) : retiré (p. 3338).

Article 23 *(régime applicable aux activités de soins exercées avant l'entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 126 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 3339) : vote réservé ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 25 ter *(délibération obligatoire des conseils d'administration sur la création des unités fonctionnelles) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 94 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 76 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture à l'Assemblée nationale) (p. 3340) : vote réservé : adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Article 28 *(coordination avec la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sanitaires et sociales) :*

- *soutient* l'amendement n° 95 du Gouvernement (proroge le délai de transformation des hospices) (p. 3340) : vote réservé (p. 3341) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359, 3365).

Demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur la liste des articles et des amendements retenus par le Gouvernement et sur l'ensemble du projet de loi : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [3 juillet 1991] :

Parlement : contribution législative (p. 3942).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1991] :

Santé publique :

- Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (A.N.D.E.M.) (p. 4853) ;
- Centre national de la santé publique, observatoires de la santé, haut comité de santé publique (p. 4851) ;
- maladies sexuellement transmissibles (M.S.T.) : prise en charge par les centres de planning familial (p. 4851) ;
- prévention (p. 4851) ;
- sida : lutte contre (p. 4851) ;
- tabagisme, prix du tabac (p. 4851) ;
- toxicomanie : lutte contre (p. 4851).

Sécurité sociale : dépenses d'assurance maladie et dépenses de santé : maîtrise négociée, enveloppe globale, objectif annuel de dépenses (p. 4851, 4852).

Réponses aux questions :

Hôpitaux et cliniques : programmes de médicalisation du système d'information (P.M.S.I.) (M. Bernard Charles) (p. 4876).

Professions médicales :
- infirmières : coordination et représentation (M. Julien Dray) (p. 4877) ;
- infirmières : statut et revendications (Mme Christine Boutin, MM. Julien Dray, Eric Raoult) (p. 4867, 4868, 4877, 4884).

Santé publique :
- Agence pour le développement de l'évaluation médicale (A.N.D.E.M.) (M. Jean-Pierre Foucher) (p. 4881) ;
- alcoolisme, tabagisme (M. Jean-Pierre Foucher) (p. 4875) ;
- Haut comité pour la santé (MM. Jean-Pierre Foucher, David Bohbot) (p. 4875) ;
- toxicomanie (MM. Jean-Pierre Foucher, Eric Raoult) (p. 4875, 4887) ;
- maladies sexuellement transmissibles (M.S.T.) : centres de planification familiale ou d'éducation sociale (M. Jean Albouy) (p. 4871) ;
- myopathie : lutte et prise en charge (M. François Rochebloine) (p. 4869) ;
- psychiatrie : schémas départementaux (M. Bernard Charles) (p. 4876) ;
- vaccinations : prise en charge (M. Marcel Dehoux) (p. 4881).

Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Jacques Houssin [18 décembre 1991] (p. 8149).

DURIEUX (Jean-Paul)

Député de Meurthe-et-Moselle

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DUROMEA (André)

Député de la Seine-Maritime

(8e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650) [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [*J.O.* du 22 juin 1991] (p. 8139).

DEPOTS

Proposition de loi relative aux **personnes hospitalisées en long séjour (n° 1980)** [17 avril 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Accords Volvo-Mitsubishi :** Renault-Volvo : accord ; Volvo-Mitsubishi : nouvel accord : conséquences pour Renault ; accord C.E.E. - Japon : application en 1996 ; industrie automobile en Europe : objectif de la France [29 mai 1991] (p. 2383, 2384).

orales sans débat :

- **n° 419,** posée le 28 mai 1991 : **politiques communautaires (politique agricole commune)** (p. 2368). Appelée le 31 mai 1991 : campagne 1991-1992 : « paquet-prix » : baisse ; production : limitation ; gel des terres ; taxe de coresponsabilité : augmentation ; producteurs laitiers : indemnisation et rachat de quotas ; préférence communautaire : respect (p. 2504, 2505, 2506).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).**

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Communautés européennes : politique maritime communautaire (p. 2090).

Environnement : pollution des océans (p. 2090).

Marins-pêcheurs (p. 2090, 2091).

Pêches maritimes :
- gestion des ressources (capacité de mise en exploitation) (p. 2090) ;
- pêche minotière (p. 2090, 2091) ;
- permis de mise en exploitation (P.M.E.) (p. 2090) ;
- « Plan Mellick » de mesures structurelles et sociales (p. 2090).

Discussion des articles [7 mai 1991] :

Article 6 *(pêche sous-marine et pêche à pied) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (précise que l'exercice à titre professionnel ou non de la pêche à pied doit être réglementé) (p. 2094).

- **Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1991] :

Collectivités locales : coopération intercommunale (p. 2334).

Communes : maires : rôle et compétences (p. 2334, 2335).

Emploi (p. 2334, 2335).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2335).

Impôts locaux : taxe professionnelle : exonération dans les grands ensembles (p. 2335).

Jeunes : malaise (p. 2334, 2336).

Logement et habitat :
- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2334, 2335) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) (p. 2334) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 2338).

Politique foncière : établissements publics fonciers : création (p. 2338).

Villes et banlieues : événements : Vaulx-en-Velin, Sartrouville, Mantes-la-Jolie (p. 2334).

Zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et pré-Z.A.D. (p. 2334).

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Article 5 *(participation des habitants) :*

- *soutient* l'amendement n° 248 de M. Jacques Brunhes (affirme le rôle de la démocratie dans la vie locale) (p. 2443) : devenu sans objet (p. 2447) ;

Conseil économique et social : avis (p. 2443).

Article 12 *(modification de l'article L. 301-1 du code de la construction et de l'habitation : politique d'aide au logement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de la commission (supprime la mention de l'accession à la propriété, prévoit que la politique d'aide au logement doit favoriser une offre de logements qui assure à toute personne le libre choix de son mode d'habitation) (p. 2472).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation (définition du programme local de l'habitat) :

- *soutient* l'amendement n° 253 de M. Jacques Brunhes (précise que l'établissement public de coopération intercommu-

nale doit être créé par décision concordante des conseils municipaux concernés par un établissement public foncier) : rejeté au scrutin public (p. 2480).

Article L. 302-4 du code de la construction et de l'habitation (convention entre l'Etat et l'établissement public de coopération intercommunale) :

- *son* amendement n° 254 (prévoit l'application de l'article, quel que soit le pourcentage de logements sociaux dans les résidences principales de la commune) : rejeté (p. 2510) ;
- *son* amendement n° 255 soutenu par M. Louis Pierna (accorde en priorité aux communes dont le nombre de logements sociaux représente plus de 20 p. 100 des résidences principales le droit de définir elles-mêmes leur programme local de l'habitat) (p. 2513) : rejeté (p. 2514).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

- *ses observations* (p. 2549) ;

Bâtiment et travaux publics : participation à la diversité de l'habitat (p. 2549).

Logement et habitat : logements sociaux : construction (p. 2549).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1991] :

Aides :
- aides personnalisées au logement (A.P.L.) (p. 5074) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5074) ;
- 1 p. 100 logement (p. 5074).

Bâtiment et travaux publics : plan de relance (p. 5074).

Etat : désengagement (p. 5074).

Logement social :
- construction (p. 5074) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5074) ;
- réhabilitation (p. 5074).

Loyers (p. 5074).

Régions : Ile-de-France (p. 5074).

Urbanisme et logement : ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5073).

Questions :

Aides : prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5088).

Communes : Montreuil (p. 5088).

Equipement, logement, transports et espace : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1991] :

Communautés européennes : Méditerranée : gestion de la ressource (p. 5870).

Marine marchande :
- Compagnie générale maritime (C.G.M.) (p. 5870) ;
- situation et plan marine marchande (p. 5869, 5870).

Mer et littoral : secrétariat d'Etat à la mer : crédits : montant, évolution, répartition ; annulation (p. 5870).

Pavillon : immatriculation aux Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.) (Kerguelen) (p. 5870).

Pêches maritimes :
- plan Mellick et crise de la pêche (p. 5870) ;
- ressource (p. 5870).

Pétrole et dérivés : navires pétroliers (p. 5870).

Ports maritimes :
- activités portuaires (p. 5870) ;
- dockers (p. 5870) ;
- modernisation : équipements et voies d'accès (p. 5870).

Sécurité maritime : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5870).

Sécurité sociale : Etablissement national des invalides de la marine (E.N.I.M.) (p. 5870).

DURR (André)

Député du Bas-Rhin

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 360,** posée le 2 avril 1991 : **postes et télécommunications (structures)** (p. 635). Appelée le 5 avril 1991 : redéploiement ; régions de l'Est ; Strasbourg : vocation européenne (p. 832, 833).
- **n° 436,** posée le 11 juin 1991 : **justice (tribunaux d'instance : Bas-Rhin)** (p. 3008). Appelée le 14 juin 1991 : tribunal d'instance : crédits nécessaires ; effectifs de personnel : renforcement (p. 3183, 3184).
- **n° 479,** posée le 8 octobre 1991 : **fonction publique territoriale (politique et réglementation)** (p. 4329). Appelée le 11 octobre 1991 : décentralisation : perspectives ; régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux : respect du principe d'égalité de traitement (p. 4466, 4467).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Handicapés :
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) : affectations des places par région (p. 4858) ;
- commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) : réforme (p. 4871).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Universités : université Robert Schuman de Strasbourg : licence « hôtellerie-restauration » (p. 5695).

Economie, finances et budget : Postes et télécommunications. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Poste (La) : services financiers : élargissement des produits (p. 5724).

DUVALEIX (Paul)

Député de la Dordogne

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Agroalimentaire : foie gras : situation de la filière palmipèdes gras (p. 4995).

Tabac : reconversion et politique communautaire (p. 5024).

E

ECOCHARD (Janine)

Député des Bouches-du-Rhône

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2507)** [19 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Réparation navale :** Marseille : entreprise Sud-Marine : difficultés ; réparation navale et promotion du matériel *off shore :* situation déficitaire ; repreneur privé [26 juin 1991] (p. 3671, 3672).

- **Etang de Berre :** centrale d'E.D.F. : pollution et nuisances ; référendum d'initiative municipale ; Gouvernement : engagement financier sur cinq ans ; agences de bassin : moyens financiers accrus ; centrale électrique : maintien ; aménagement de la Loire ; protection du littoral ; progrès industriel et protection de l'environnement : complémentarité [9 octobre 1991] (p. 4336, 4337).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 avril 1991] :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle de l'emploi des fonds collectés (p. 1317).

Bénévolat :
- congé de représentation et couverture sociale (p. 1317) ;
- formation (p. 1317).

Collectivités locales : élus locaux : statut (p. 1318).

Vie associative :
- crédits (baisse) (p. 1317) ;
- histoire et développement (p. 1317).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle de l'emploi des fonds collectés (p. 3580, 3581).

Bénévolat : congé de représentation et couverture sociale (p. 3580).

Elus associatifs : statut (p. 3581).

Vie associative : histoire et développement (p. 3581).

Explications de vote :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle de l'emploi des fonds collectés (p. 3597).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3597).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [31 octobre 1991] :

Femmes :
- contrôle des naissances : droits acquis (p. 5381) ;
- droits des femmes : application et lacunes (p. 5381) ;
- procréation médicale assistée (p. 5381).

- **Projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Sapeurs-pompiers volontaires :
- disponibilité (p. 6289) ;
- formation (p. 6289) ;
- hommage (p. 6289).

Sécurité sociale :
- protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires (p. 6289) ;
- tiers payant (p. 6289).

Service national : sapeurs-pompiers volontaires (p. 6289).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 6289).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1991] :

Sapeurs-pompiers volontaires :
- disponibilité (p. 7985) ;
- formation (p. 7985) ;
- hommage (p. 7985).

Commission mixte paritaire [20 décembre 1991] :

Rapporteur suppléé par : *Albouy (Jean)* (p. 8314).

EHRMANN (Charles)

Député des Alpes-Maritimes

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco relatif à la construction d'un tunnel destiné à relier le réseau routier monégasque à la route Nationale 7 (n° 2279) [7 novembre 1991] (p. 5704).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République italienne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions et sur les donations et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales (ensemble un protocole) (n° 2286) [7 novembre 1991] (p. 5704).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée sur la **politique méditerranéenne communautaire (n° 2148)** [25 juin 1991].

Proposition de loi tendant à **interdire aux étrangers polygames l'acquisition de la nationalité française (n° 2222)** [18 septembre 1991].

Proposition de loi tendant à limiter aux **deux premiers enfants à charge** le **versement des prestations familiales aux ressortissants d'un Etat non membre de la Communauté économique européenne (n° 2223)** [18 septembre 1991].

Proposition de loi tendant à ce que les **pupilles de l'Etat puissent, une fois leur majorité atteinte, obtenir des renseignements sur leur véritable origine familiale (n° 2266)** [9 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 2279) autorisant l'**approbation d'un accord** sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la **République française** et le gouvernement de **Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco** relatif à la **construction d'un tunnel destiné à relier le réseau routier monégasque à la route Nationale 7 (n° 2346)** [14 novembre 1991] (adoption simplifiée le 3 décembre 1991).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la **République française** et le gouvernement de la **République italienne** en vue d'**éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions et sur les donations** et de **prévenir l'évasion et la fraude fiscales** (ensemble un protocole) **(n° 2453)** [11 décembre 1991] (adoption simplifiée le 19 décembre 1991)..

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Croatie :** drame croate ; Communautés européennes : impuissance ; Bernard Kouchner : action humanitaire ; Slovénie et Croatie : autodétermination ; frontières internes : domaine de l'autorité internationale [27 novembre 1991] (p. 6664).

à un ministre :

- **Enseignement** [11 avril 1991] :

Enseignants : mutations (mouvement régional) (p. 1076).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1909).**

Principaux thèmes développés [19 mars 1991] :

Défense :
- division Daguet : hommage (p. 58) ;
- Kolwezi (p. 58).

Israël :
- politique de retenue pendant la guerre (p. 58) ;
- reconnaissance d'Israël par l'Egypte (p. 59) ;
- sécurité d'Israël : droit absolu (p. 58).

Maghreb : amitié avec le Maghreb (p. 58).

Moyen-Orient : surarmement (p. 59).

Partis et mouvements politiques : consensus durant la guerre (p. 58).

Président de la République : attitude durant la crise (p. 58).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1991] :

Etrangers :
- expulsions et reconductions à la frontière (p. 2696) ;
- regroupement familial (p. 2696).

- **Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [18 et 19 juin 1991] :

Article 3 *(organisation et équipement sanitaires) :*

Article L. 712-16 du code de la santé publique (procédure d'attribution ou de renouvellement des autorisations) :

- *son* amendement n° 78 (dispose que tout recours juridictionnel doit être précédé d'un recours hiérarchique) (p. 3305) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359) ;
- *son* amendement n° 79 (dispose que le ministre de la santé doit tenir compte de la légalité en vigueur au moment où la décision qui lui est déférée est intervenue) (p. 3305) : vote réservé (p. 3306) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359) ;
- *son* amendement n° 80 (dispose qu'un décret d'application fixera les règles de publicité) (p. 3306) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Moyen-Orient : Israël-Palestine : conférence de Madrid (p. 5500).

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis suppléant (institutions, marché unique et monnaie) [5 novembre 1991] :

Allemagne : unification : agriculture : charges supplémentaires pour la Communauté (p. 5518).

Budget communautaire : évolution (p. 5518).

Défense : défense européenne : propositions franco-allemandes (p. 5518).

Europe :
- Confédération européenne : perspectives (p. 5518) ;
- Conseil de l'Europe : rôle (p. 5518) ;
- Union européenne occidentale (U.E.O) : intégration dans la Communauté (p. 5518).

Guerre du Golfe : absence de l'Europe (p. 5518).

Institutions communautaires :
- approfondissement et élargissement de la Communauté (p. 5518) ;
- union politique : perspectives (p. 5518).

Ministère : crédits : contribution française : montant, évolution, répartition (p. 5518).

Moyen-Orient : conférence de Madrid : absence de l'Europe (p. 5518).

Union soviétique : événements d'août 1991 : signification (p. 5518).

Yougoslavie : médiation européenne : échec (p. 5518).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Communautés européennes : Italie (p. 5765).

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur : moyens de communication (p. 5765).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Associations : associations sportives : publicité : taux de T.V.A. (p. 5805).

Collectivités locales : financement de. la politique du sport (p. 5805).

Ministère de la jeunesse et des sports : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5806).

EMMANUELLI (Henri)

Député des Landes

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Président de cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900) [*J.O.* du 7 juin 1991] (p. 7525).

Président de cette commission [*J.O.* du 14 juin 1991] (p. 7790).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Président de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : indique que M. Edmond Gerrer souhaitait voter pour l'adoption du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République lors de la deuxième séance du 8 avril 1991 et s'élève contre le comportement du juge Jean-Pierre dans l'affaire Urba [9 avril 1991] (p. 971, 972).

Observations sur le rappel au règlement de : *Millon (Charles)* [11 juin 1991] (p. 2967).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 7 *(réduction du taux des taxes locales sur l'électricité) :*

Observations sur le rappel au règlement de : *Alphandéry (Edmond)* (p. 3043, 3044).

Conditions de discussion du projet (p. 3044).

Observations sur la proposition du Gouvernement pour l'organisation de la discussion des articles (p. 3046).

Article 11 *(aménagement du taux de la T.V.A applicable aux terrains à bâtir) :*

Observations sur le rappel au règlement de : *Gantier (Gilbert)* (p. 3067).

Après l'article 31 :

- *favorable* à l'amendement n° 128 de M. Jean Auroux (fixe au 1er janvier 1992 la date d'entrée en vigueur de la taxe départementale sur le revenu et majore les abattements prévus pour charge de famille au titre de cette imposition) (p. 3093).

- ***Observations*** lors du dépôt du rapport de la Cour des comptes au titre de l'année 1991 [26 juin 1991] (p. 3680, 3681).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Son intervention sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 4599).

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères : communisme : effondrement (p. 4602).

Agriculture :
- budget du ministère de l'agriculture et difficultés des agriculteurs (p. 4600) ;
- violences (p. 4600).

Assemblée nationale :
- députés : cas de M. Philippe Vasseur : emploi occupé antérieurement à son élection (p. 4599) ;
- motions de renvoi en commission : détournement de la procédure (p. 4599).

Collectivités locales : transferts de charges (p. 4599).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 4600, 4601).

Enseignement supérieur (p. 4599).

Epargne :
- fonds salariaux (p. 4602) ;
- orientation (p. 4602).

Politique économique :
- comparaisons internationales : Allemagne et pays anglo-saxons (p. 4602) ;
- franc (p. 4601, 4602) ;
- inflation (p. 4601) ;
- négociations commerciales internationales (p. 4601) ;
- taux d'intérêt (p. 4602).

Première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 234 de Jean-Pierre Delalande (institue la déductibilité de l'assiette de l'impôt sur le revenu pour l'emploi de personnel affecté à des tâches ménagères ou familiales dans la limite de 60 000 F) (p. 4626) ;

Handicapés : allocation compensatrice : déclaration du nom de la personne employée (p. 4626).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits d'insertion (p. 4626).

- *ses observations* sur l'amendement n° 194 de M. Edmond Alphandéry (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location de logements vacants depuis plus de six mois à la date du 1er octobre 1991 dans les communes de moins de 10 000 habitants et limite l'application de cette disposition à un logement par propriétaire) (p. 4636) ;

Assemblée nationale : amendements : recevabilité financière (p. 4636, 4637).

Article 39 et état A *(équilibre général du budget) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 345 du Gouvernement (majore et minore des évaluations de recettes et prend en compte des dépenses acceptées par le Gouvernement en cours de discussion) (p. 4791) ;

Assemblée nationale : motions de procédure : utilisation par l'opposition (p. 4791).

Motion de censure : dépôt par l'opposition en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution (p. 4791).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 32 *bis* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*

- *favorable* à l'amendement n° 79 de la commission (abroge l'article 42 de la loi de finances rectificative pour 1988 relatif au remboursement du versement du fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) attribué au titre d'immobilisations faisant ultérieurement l'objet de cessions ou de mises à disposition au profit de tiers non bénéficiaires du F.C.T.V.A.) (p. 7807, 7808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 347 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article et étend le bénéfice d'un versement du fonds de compensation de la T.V.A. aux mises à disposition donnant lieu à participation financière ou au paiement d'un loyer qui obéissent à un objectif à caractère social) (p. 7807) ;

Collectivités locales : fonds de compensation de la T.V.A. : mises à disposition : « montages » ayant donné lieu à des versements indus (p. 7807).

Observations sur le rappel au règlement de : *Toubon (Jacques)* [18 octobre 1991] (p. 4723, 4724).

- Motion de censure déposée par MM. Jacques Barrot, Charles Millon, Bernard Pons et 64 membres de l'Assemblée nationale, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 22 octobre 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [24 octobre 1991] :

Agriculture : budget et difficultés des agriculteurs (p. 5011, 5012).

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 5012).

Enseignement (p. 5012).

Etrangers : immigration (p. 5011).

Finances publiques : dépenses : réduction (p. 5010).

Fonctionnaires et agents publics : rémunérations : négociation contractuelle (p. 5012).

Motion de censure : objet et opportunité (p. 5009).

Partis et mouvements politiques :

- opposition : critiques et propositions en matière économique (p. 5509, 5010) ;
- opposition : divergence en son sein à propos de l'Europe (p. 5011) ;
- opposition : division et attitude à l'égard du Front national (p. 5011) ;
- parti communiste : motion de censure (p. 5011).

Politique économique : soutien du groupe socialiste (p. 5011).

Président de la République : annonce de mesures en faveur de l'agriculture (p. 5011).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 5010).

Le groupe socialiste ne vote pas la censure (p. 5012).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1991] :

Finances publiques : dette publique (p. 7146, 7147).

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Gilbert Gantier (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport relatif aux relations financières entre l'Etat, les établissements publics nationaux et les différents organismes qui versent à l'Etat une partie de leurs résultats) (p. 7161).

Avant l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Gilbert Gantier (porte de 8 à 15 p. 100 le taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) (p. 7170) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Gilbert Gantier (dispose que le propriétaire qui s'engage à louer un logement pendant six ans peut déduire de son revenu global imposable les déficits fonciers engendrés par ce logement dans la limite de 50 000 F par an) (p. 7171) ;

- *favorable* à l'amendement n° 56 de M. Raymond Douyère (détermine le caractère de non-imposition à l'impôt sur le revenu pour le calcul des dégrèvements de taxe d'habitation après prise en compte, plafonnées à 1 500 francs, des réductions d'impôt prévues au titre des intérêts d'emprunt et de l'aide à domicile) (p. 7171) ;

- *favorable* à l'amendement n° 57 de M. Raymond Douyère (porte de 30 à 50 p. 100 le taux de la réduction d'impôt appliqué au montant des cotisations syndicales) (p. 7171) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 119 de M. Raymond Douyère (porte de trois à cinq ans le délai durant lequel un logement doit être affecté à usage de résidence principale pour la non-restitution des réductions d'impôt afférentes aux intérêts d'emprunt ou à la réalisation de certaines dépenses et réserve le bénéfice de ce dispositif aux contribuables non propriétaires de leur résidence principale ou fiscalement considérés comme tels) (p. 7172).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Article 19 *(régime fiscal des fusions de sociétés) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 33 du Gouvernement (prévient une utilisation abusive des dispositions du paragraphe 7 de l'article 38 du code général des impôts relatif au régime fiscal des fusions de sociétés) (p. 8234, 8235) ;

Assemblée nationale : commission des finances (p. 8234, 8235).

Article 35 *terdecies* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*

- *favorable* aux amendements identiques n°s 23 de M. Gilbert Gantier, 26 de M. Jacques Barrot et 49 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 8242).

ESTEVE (Pierre)

Député des Pyrénées-Orientales

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Président de cette mission [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à la modification de la réglementation de la fabrication des pâtes alimentaires (n° 2194) [28 novembre 1991] (p. 6773).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **réduire les délais de paiement des produits alimentaires périssables (n° 2192)** [2 juillet 1991].

Proposition de loi tendant à la modification de la **réglementation de la fabrication des pâtes alimentaires (n° 2194)** [2 juillet 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Accords de Bruxelles sur les prix agricoles :** politique agricole commune : « paquet prix » : compromis ; agriculture française : sort ; crise agricole européenne ; désertification de l'espace rural ; diversification des activités ; préférence communautaire : respect ; producteurs : compensations financières [29 mai 1991] (p. 2382, 2383).

INTERVENTIONS :

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 et 24 octobre 1991] :

Aménagement du territoire : aménagement rural et objectif 5 B (p. 4967).

B.A.P.S.A. : cotisations sociales : réforme (p. 4952).

Communes : suppression du bénéfice du fonds de compensation de la T.V.A. pour des immobilisations mises à la disposition de tiers non éligibles au fonds contre le paiement d'un loyer conventionné (p. 4986).

Départements :
- Ardèche (p. 4986) ;
- Pyrénées-Orientales (p. 4986).

Hydraulique agricole : aides (p. 4986).

Ville et aménagement du territoire. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 5057).

Organismes et structures : Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (p. 5057).

Primes : aides à l'investissement industriel en zone rurale (« A.I.Z.R. » et « P.A.T. - petits projets ») : conditions d'éligibilité (p. 5057).

Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1991] :

Aides :
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5072) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5072, 5073) ;
- 1 p. 100 logement (p. 5072, 5073).

Banques et établissements financiers : prêts conventionnés (p. 5072).

Bâtiment et travaux publics : plan de relance (p. 5072).

Communes : Montfermeil (p. 5073).

Impôts et taxes : taxe additionnelle au droit de bail (T.A.D.B.) : réforme (p. 5073).

Logement social :
- construction (p. 5073) ;
- financement : collecte du livret A et du livret bleu (p. 5072) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5072) ;
- réhabilitation (p. 5073).

Loyers (p. 5073).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5073).

Villes : centres-villes (p. 5073).

- Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Cotisations : réforme :
- assiette : revenu cadastral, revenu professionnel, revenu disponible (p. 7749, 7750) ;
- conséquences pour les exploitants agricoles : par catégorie, par secteur (p. 7749, 7750) ;
- plafonnement (p. 7750).

Exploitants agricoles :
- exploitants en difficulté : aides (p. 7750) ;
- revenus (p. 7749).

Impôts et taxes : déduction fiscale pour autofinancement (p. 7750).

Personnes âgées : aides ménagères : financement (p. 7750).

Prestations : prestations familiales : financement (p. 7749).

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 1er *(assiette et mode de calcul des cotisations de prestations familiales agricoles) :*

- *ses observations* (p. 7754).

Article 2 *(plafonnement de la cotisation d'AMEXA due au titre des aides familiaux et associés d'exploitation) :*

- *ses observations* (p. 7756).

Article 3 *(assiette de la cotisation destinée au financement de la retraite forfaitaire) :*

- *ses observations* (p. 7760).

Article 4 *(cotisations de solidarité à la charge des petits exploitants et des associés des sociétés de personnes non affiliés au régime des non-salariés agricoles) :*

- *ses observations* (p. 7761).

Après l'article 8 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 26 du Gouvernement (établit le régime juridique des préretraites des chefs d'exploitation agricole âgés de cinquante-cinq ans) (p. 7767) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Germain Gengenwin (modifie l'article 35 de l'ordonnance 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence afin de réduire à quinze jours, après la livraison, le délai de paiement pour les achats de produits alimentaires périssables) (p. 7780).

ESTROSI (Christian)

Député des Alpes-Maritimes

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à la **suppression de l'amnistie des infractions** commises en relation avec le **financement** direct ou indirect **de campagnes électorales ou de partis politiques (n° 1985)** [17 avril 1991].

Proposition de loi relative à l'**indemnisation des personnes contaminées par le virus H.I.V. à la suite de transfusions sanguines (n° 2306)** [30 octobre 1991].

Proposition de loi tendant à **rétablir la peine de mort pour certains crimes (n° 2430)** [11 décembre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mars 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 147).

Communes : gestion (notion de bonne ou de mauvaise gestion) (p. 146).

Constitution : Conseil constitutionnel (décisions) (p. 146).

Délinquance et criminalité (p. 147).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France (conditions de mise en œuvre) (p. 146).

Emploi (p. 146).

Politique économique : inégalités (p. 146).

Politique générale : « bilan de la gauche » (p. 146).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris : retraites (pouvoir d'achat) (p. 146).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *son* amendement n° 78 soutenu par M. Jacques Toubon (intègre le critère de l'aide personnalisée au logement dans la définition des logements sociaux) (p. 191) : vote réservé (p. 193) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;
- *son* amendement n° 79 soutenu par M. Jacques Toubon (prend en compte le nombre de bénéficiaires de l'A.P.L. dans la définition des logements sociaux) (p. 194) : vote réservé (p. 195) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;
- *son* amendement n° 80 soutenu par M. Pierre Mazeaud (substitue au critère du logement social celui du nombre de personnes bénéficiant de l'aide personnalisée au logement) (p. 213) : vote réservé (p. 214) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *son* amendement n° 81 soutenu par M. Jacques Toubon (substitue le nombre de personnes bénéficiant de l'A.P.L. au critère du nombre de logements sociaux) (p. 242) : vote réservé (p. 244) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *son* amendement n° 82 soutenu par M. Pierre Mazeaud (remplace le critère du logement social par celui du nombre de bénéficiaires de l'A.P.L.) : vote réservé (p. 250) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Communes : coopération intercommunale :
- commission départementale (p. 354) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 354) ;
- communautés urbaines, districts, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes (p. 354).

Décentralisation : histoire (p. 354).

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Article 4 *(rôle du préfet de région) :*

- *son* amendement n° 630 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) : adopté au scrutin public (p. 394).

Article 16 *(consultation des électeurs de la commune) :*

Article L. 125-2 du code des communes :

- *son* amendement n° 631 : devenu sans objet (p. 440).

Article 23 *(réunions facultatives du conseil municipal) :*

- *son* amendement n° 632 (dispose que la réunion du conseil municipal est de droit sur demande de la moitié des membres en exercice du conseil) : non soutenu (p. 474).

Article 25 *(règlement intérieur municipal) :*

- *son* amendement n° 633 soutenu par M. Patrick Ollier (supprime l'obligation d'établir le règlement intérieur dans le mois qui suit l'installation du nouveau conseil municipal) : retiré (p. 491).

Article 34 *(recours à des experts par la chambre régionale des comptes) :*

- *son* amendement n° 635 : devenu sans objet (p. 509).

Article 28 précédemment réservé *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux)* :

- *son* amendement n° 634 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) : retiré (p. 532).

Article 36 *(institut des collectivités territoriales et des services publics locaux) :*

- *son* amendement n° 636 (de suppression) (p. 548) : vote réservé (p. 549) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 928).

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

- *défavorable* (p. 594) ;

Collectivités locales : préfet (présidence de la commission départementale) (p. 594).

Article L. 160-1 du code des communes :

- *ses observations* sur l'amendement n° 371 de M. Patrick Ollier (exclut le préfet de la présidence de la commission départementale) (p. 604) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 594 de M. André Rossinot (exclut le préfet de la présidence de la commission départementale) (p. 604) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 623 corrigé de M. Dominique Perben (dispose que le président de la commission est élu par les membres de celle-ci pour une durée de trois ans) (p. 604) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 361 de M. Michel Meylan (dispose que la commission départementale est présidée par un maire élu parmi les membres à bulletin secret et à la majorité absolue) (p. 604) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 566 de M. Pierre Micaux (dispose que la commission départementale est coprésidée par le représentant de l'Etat et par le président du conseil général) (p. 604).
- *son* sous-amendement n° 726 rectifié (dispose que 15 p. 100 des membres de la commission sont des représentants du conseil général et 5 p. 100 des représentants du conseil régional qui appartiennent au département concerné) à l'amendement n° 721 du Gouvernement (adjoint au président un rapporteur général et deux assesseurs élus parmi les maires, précise le mode d'élection des membres de la commission et réduit son pouvoir d'incitation en matière de coopération communale) (p. 620) : vote réservé (p. 621) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 622).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 722 du Gouvernement (dispose que la commission départementale de coopération communale élabore un projet de schéma de coopération communale en fonction des propositions émises librement par les communes et que ce projet est transmis pour avis aux communes et établissements publics de coopération intéressés qui se prononcent dans un délai de trois ou six mois) (p. 623, 624).

Article 53 *(communautés de communes) :*

- *son* amendement n° 637 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) : rejeté (p. 815).

Article 54 *(communautés de villes) :*

- *son* amendement n° 638 (de suppression) (p. 846) : rejeté (p. 847).

Après l'article L. 168-4 du code des communes :

- *son* sous-amendement n° 747 soutenu par M. Patrick Ollier (propose que la décision ne puisse être prise que sur avis conforme du conseil municipal, un silence de trois mois valant avis favorable) à l'amendement n° 305 de la commission (précise que les décisions du conseil de communauté qui ne concernent qu'une seule des communes membres ne peuvent être prises qu'après l'avis du conseil municipal concerné rendu dans le délai d'un mois et à une majorité des deux tiers si l'avis est défavorable) (p. 864) : rejeté (p. 865) ;
- *son* sous-amendement n° 748 soutenu par M. Patrick Ollier (porte le délai de réponse accordé à la commune à trois mois) à l'amendement n° 305 de la commission (p. 864) : adopté (p. 865).

Article 57 *(régime fiscal des communautés de villes) :*

- *son* sous-amendement n° 749 (précise que la commission d'évaluation est présidée par un élu municipal et qu'elle peut recourir à l'assistance d'experts indépendants désignés par la chambre régionale des comptes) à l'amendement n° 319 de la commission (crée pour chaque communauté de villes une commission locale d'évaluation des transferts et inverse au profit des communes le mode de distribution de la taxe professionnelle) (p. 901) : le rectifie oralement (précise que la commission désigne elle-même les experts) : adopté (p. 902).

Article 59 *(impositions perçues au profit des communautés de communes) :*

- *défavorable* (p. 907).

Après l'article 60 :

- *soutient* l'amendement n° 639 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit que l'affectation du versement destiné aux transports urbains est effectué après consultation d'une commission composée en majorité des représentants des professions cotisantes) : rejeté (p. 913).

Seconde délibération du projet de loi [8 avril 1991] :

Article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (rétablit l'article n° 4 dans la rédaction résultant des amendements de la commission spéciale) (p. 928).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [29 et 30 novembre 1991] :

Article 4 *(rôle du préfet de région) :*

- *son* amendement n° 369 (de suppression) : non soutenu.

Article 23 *(réunions facultatives du conseil municipal) :*

- *son* amendement n° 370 (propose que la convocation du conseil municipal soit obligatoire lorsque la moitié des membres dudit conseil en fait la demande) : non soutenu (p. 6796).

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

- *son* amendement n° 374 (de suppression) : non soutenu (p. 6855) ;
- *son* amendement n° 373 (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour la représentation des conseillers régionaux au sein de la commission) : non soutenu (p. 6856).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

- *son* amendement n° 375 (de suppression) : non soutenu (p. 6857).

Après l'article 50 :

- *son* amendement n° 372 (organise la création des communautés de communes proposées par le schéma départemental et la possibilité de refus de participation pour les communes pressenties) : non soutenu (p. 6877).

Article 53 supprimé par le Sénat *(communautés de communes) :*

- *son* sous-amendement n° 376 soutenu par M. Georges Tranchant (porte à trois mois le délai de réflexion dont dispose une commune pour donner son avis sur les décisions de la communauté de communes qui lui sont spécifiques) à l'amendement n° 142 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; prévoit en outre que les communautés de communes doivent obligatoirement exercer les compétences relevant de l'aménagement de l'espace et du développement économique et, au total, trois des six groupes de compétences proposés) : rejeté (p. 6883).

Article 54 supprimé par le Sénat *(communautés de villes) :*

- *son* sous-amendement n° 377 soutenu par M. Georges Tranchant (porte à trois mois le délai de réflexion dont dispose une commune pour donner son avis sur les décisions de la communauté de villes qui lui sont spécifiques) à l'amendement n° 154 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; prévoit en outre que les communautés de villes doivent obligatoirement exercer les compétences relevant de l'aménagement de l'espace et du développement économique et, au total, trois des six groupes de compétences proposées) : rejeté (p. 6890).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).

Première lecture :

Discussion des articles [19, 22, 25 et 29 avril 1991] :

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

Article L. 712-16 du code de la santé publique (procédure d'attribution ou de renouvellement des autorisations) :

- *son* amendement n° 580 soutenu par M. Bernard Debré (dispose que le représentant désigné par la personne morale

promotrice du projet est entendu, sur sa demande, par le comité régional ou national de l'organisation sanitaire et sociale) : vote réservé (p. 1504) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-18 du code de la santé publique (suspension de l'autorisation de fonctionner en cas d'urgence) :

- *son* amendement n° 581 soutenu par M. Alain Calmat (précise que la suspension peut être totale ou partielle) : vote réservé (p. 1505) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *son* amendement n° 582 soutenu par M. Bernard Debré (dispose que le comité régional de l'organisation sanitaire et sociale peut entendre le responsable de l'établissement sur la demande de ce dernier) : vote réservé (p. 1506) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé)* :

Article L. 714-3 du code de la santé publique (incompatibilités encourues par les membres du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 583 soutenu par M. Jean-Luc Préel (autorise l'ensemble des membres du personnel des établissements de soins privés assurant l'exécution du service public hospitalier à être membres d'un conseil d'administration d'un établissement public de santé) : vote réservé (p. 1542) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-13 du code de la santé publique (attributions du directeur) :

- *son* amendement n° 584 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (soustrait le personnel médical à l'autorité du directeur) : vote réservé (p. 1570) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements privés qui assurent l'exécution du service public hospitalier ou sont associés à son fonctionnement) :*

Article L. 715-6 du code de la santé publique (obligations des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 585 (supprime les dispositions relatives au respect des obligations de service public des établissements de soins privés admis à assurer l'exécution du service public hospitalier) : non soutenu (p. 1596).

Article L. 715-7 du code de la santé publique (budget des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier et recours à des praticiens hospitaliers) :

- *son* amendement n° 586 (simplifie la procédure budgétaire des établissements privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) : non soutenu (p. 1596).

Article L. 715-8 du code de la santé publique (projet d'établissement et instance de représentation du personnel médical des établissements de soins privés participant au service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 588 (impose aux établissements privés à but non lucratif participant au service public hospitalier l'obligation de préparer un rapport prévisionnel d'activité) : non soutenu (p. 1598).

Article 18 *(dotation globale des établissements publics de santé et des établissements privés à but non lucratif participant au service public hospitalier)* :

- *son* amendement n° 590 (introduit la prise en compte de l'activité constatée et de l'activité prévisionnelle) : non soutenu (p. 1608).

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Consommateurs : associations : action en représentation conjointe (p. 1647).

Contrats : clauses abusives : contrôle et encadrement (p. 1647).

Publicité comparative :
- généralités (p. 1647, 1648) ;
- commerce et artisanat : conséquences de la publicité comparative sur le commerce de détail (p. 1647).

Discussion des articles [24 avril 1991] :

Article 5 *(mention de l'adresse des entreprises de vente à distance) :*

- *son* amendement n° 134 soutenu par M. Jean-Paul Charié (rédactionnel) : rejeté (p. 1687).

Article 8 *(action en représentation conjointe) :*

- *son* amendement n° 135 (permet à une association de représenter un consommateur ayant subi un préjudice assimilable à un préjudice subi par l'ensemble des consommateurs) : retiré (p. 1692).

Article 9 *(contrôle juridictionnel des clauses abusives) :*

- *son* amendement n° 136 : retiré (p. 1695).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *son* amendement n° 137 soutenu par M. Jean-Paul Charié (limite la comparaison aux caractéristiques essentielles des biens ou services) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 138 soutenu par M. Jean-Paul Charié (précise que la comparaison doit porter sur des produits ou services identiques) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725).

- *son* amendement n° 139 soutenu par M. Jean-Paul Charié (précise que la comparaison doit porter sur des biens ou services vendus dans les mêmes conditions) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Age de la retraite (p. 2172).

Familles : familles nombreuses : avantages (p. 2172).

Gouvernement : attentisme (p. 2172, 2173).

Pensions de retraites : modalités de calcul et durée de cotisation (p. 2172).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-2 du code de la construction et de l'habitation (élaboration du programme local de l'habitat) :

- *son* amendement n° 491 soutenu par M. Jacques Toubon (supprime la possibilité pour le représentant de l'Etat d'adresser des demandes motivées de modifications à l'établissement public de coopération intercommunale) : rejeté (p. 2485).

Article L. 302-3 du code de la construction et de l'habitation (suivi de la réalisation du programme local de l'habitat) :

- *son* amendement n° 492 (supprime le deuxième alinéa relatif au rôle du représentant de l'Etat dans la modification d'un programme local de l'habitat) : devenu sans objet (p. 2508).

Article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation (conséquences de la non-élaboration d'un programme local de l'habitat dans un certain délai) :

- *son* amendement n° 493 soutenu par M. Eric Raoult (de suppression) : rejeté (p. 2514).

Article L. 302-6 du code de la construction et de l'habitation (obligation de réaliser des logements locatifs sociaux) :

- *son* amendement n° 495 soutenu par M. Eric Raoult (de suppression) : rejeté (p. 2518).

Article L. 302-7 du code de la construction et de l'habitation (sanction financière à la non-réalisation de logements sociaux) :

- *son* amendement n° 496 soutenu par M. Eric Raoult (de suppression) : rejeté (p. 2521).

Article L. 302-8 du code de la construction et de l'habitation (réalisation des logements locatifs sociaux par l'engagement d'un programme de construction) :

- *son* amendement n° 497 soutenu par M. Michel Giraud (de suppression) : rejeté (p. 2538).

Article 22 *(création d'établissements publics fonciers) :*

- *son* amendement n° 498 (de suppression) : non soutenu (p. 2602).

Article 23 *(taxe spéciale d'équipement perçue par les établissements publics fonciers) :*

- *son* amendement n° 499 (de suppression) : non soutenu (p. 2608).

Article 28 *(rétablissement des périmètres provisoires des zones d'aménagement différé - Z.A.D.) :*

- *son* amendement n° 500 (de suppression) : non soutenu (p. 2615).

Article 29 *(extension du champ d'application des zones d'aménagement différé) :*

- *son* amendement n° 501 (de suppression) : non soutenu (p. 2617).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1991] :

Communautés européennes : libre circulation des personnes (p. 2695).

Délinquance et criminalité : banditisme international (p. 2695).

Drogue : blanchiment des capitaux (p. 2695).

Etrangers : « nouvelle frontière européenne » : contrôle aux frontières externes (p. 2695).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Discussion des articles [4 et 5 juin 1991] :

Article 1er *(tiers payant et conditions d'exécution des analyses et examens de laboratoires) :*

- *son* amendement n° 68 (de suppression) : non examiné : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 2754).

Article 2 *(convention nationale) :*

- *son* amendement n° 69 (de suppression) : rejeté (p. 2759).

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *son* amendement n° 70 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (de suppression) (p. 2786) : vote réservé (p. 2787) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article L. 162-14-2 du code de la sécurité sociale (annexe de répartition de l'enveloppe globale) :

- *son* amendement n° 72 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (supprime les dispositions relatives à la répartition par zone géographique du montant total des frais d'analyses et examens de laboratoire pris en charge par les régimes d'assurance maladie) : vote réservé (p. 2792) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article L. 162-14-4 du code de la sécurité sociale (dispositions applicables à défaut d'accord, de convention ou d'annexe à la convention) :

- *son* amendement n° 71 (de conséquence) : vote réservé (p. 2795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article 4 *(tiers payant) :*

- *son* amendement n° 73 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (de suppression) : rejeté (p. 2797).

Article 5 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

Article L. 162-22-2 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *son* amendement n° 74 soutenu par M. Marc Laffineur (de suppression) : vote réservé (p. 2806) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyages et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *son* amendement n° 143 (de suppression) : vote réservé (p. 3057) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

- *son* amendement n° 144 (de suppression) : vote réservé (p. 3062) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 25 *(réduction du taux de la participation des employeurs à l'effort de construction et relèvement de leur contribution au Fonds national d'aide au logement) :*

- *son* amendement n° 145 (de suppression) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Discussion des articles [10 octobre 1991] :

Article 14 *(alourdissement des sanctions applicables aux personnes qui facilitent l'entrée ou le séjour irrégulier d'étrangers en France) :*

- *ses* amendements n°s 67 et 62 (aggravent les sanctions prévues par le texte) : non soutenus (p. 4437) ;

- *son* amendement n° 64 (porte la durée plafond de la peine d'interdiction du territoire de cinq à dix ans) : non soutenu (p. 4438).

Article 15 *(étrangers protégés contre l'interdiction du territoire) :*

- *son* amendement n° 63 (de suppression) : rejeté (p. 4442).

Article 18 *(interdiction du territoire aux étrangers condamnés pour violation des règles relatives à l'hébergement collectif) :*

- *son* amendement n° 65 (de coordination) : adopté (p. 4446).

Article 19 *(interdiction du territoire aux étrangers condamnés pour infractions à la législation sur les stupéfiants) :*

- *son* amendement n° 66 (de suppression) : rejeté (p. 4449).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1991] :

Après l'article 18 :

- *son* sous-amendement n° 330 soutenu par M. Philippe Auberger (étend la réduction du taux de la T.V.A. aux œuvres d'art originales d'auteurs décédés et exonère de la T.V.A., jusqu'au 31 décembre 1992, les prestations fournies par les guides et accompagnateurs, sportifs, artistes du spectacle et dresseurs d'animaux) à l'amendement n° 329 du Gouvernement (réduit à 5,5 p. 100, jusqu'au 31 décembre 1992, le taux de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les œuvres d'art originales d'auteurs vivants) (p. 4709) : vote réservé (p. 4712) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5121).

Culture et communication. - Communication. *Questions* [29 octobre 1991] :

Télévision : F.R. 3 : émissions régionales : région Provence-Alpes-Côte d'Azur (p. 5271).

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : zones de montagne : plan montagne (p. 5558).

Départements : Alpes-Maritimes (p. 5558).

Equipements touristiques : hôtellerie indépendante : financement (p. 5558).

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur (p. 5558).

Vacances : calendrier scolaire (p. 5558).

Fait personnel : condamne le mépris affiché par M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat, à l'encontre d'un élu de la nation [25 octobre 1991] (p. 5127).

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants (n° 2216).

Première lecture :

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 1er *(art. L. 627-7 du code de la santé publique) (livraisons surveillées et infiltration de réseaux par des officiers de police judiciaire) :*

- *favorable* (p. 6317) ;

Drogue :

- ampleur du fléau et nécessaire renforcement de la lutte (p. 6317) ;
- fourniture ou vente de stupéfiants par les agents des services d'enquête (p. 6317) ;
- production et trafic : répression : coopération nationale et internationale (p. 6317).

- *son* amendement n° 25 (précise que la procédure de livraison surveillée a également pour but l'identification des coauteurs de l'infraction) (p. 6318) : retiré (p. 6319).

Article 2 *(art. 67bis du code des douanes) (livraisons surveillées et infiltrations par des agents du service des douanes) :*

- *son* amendement n° 26 (précise que la procédure de livraison surveillée a également pour but l'identification des coauteurs de l'infraction) : retiré (p. 6322).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Santé publique :

- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : historique : rapport Lucas (p. 7434) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : fonds d'indemnisation, procédure (p. 7434) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : preuves (p. 7434) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7434).

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus H.I.V.) :*

- *ses observations* (p. 7450, 7451) ;

- *son* amendement n° 176 (dispose que la procédure d'indemnisation s'applique sans préjudice des actions qui pourraient être exercées conformément au droit commun) (p. 7456) : rejeté (p. 7457) ;

- *son* amendement n° 177 (réduit de six à trois mois le délai maximal accordé au fonds pour présenter à la victime une offre d'indemnisation à compter du jour de la réception de la justification complète des préjudices) : rejeté (p. 7458) ;

- *son* amendement n° 178 (supprime les dispositions obligeant la victime à informer le fonds d'indemnisation des procédures juridictionnelles en cours) : rejeté (p. 7459) ;

- *favorable* à l'amendement n° 159 de M. François d'Aubert (institue une commission financière spéciale chargée de vérifier les comptes de la Fondation nationale de la transfusion sanguine) (p. 7469) ;

- *son* amendement n° 179 (impose au Gouvernement le dépôt au Parlement d'un rapport annuel sur l'activité du fonds d'indemnisation) : devenu sans objet (p. 7471).

Article 7 précédemment réservé *(financement de moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de la réforme hospitalière) :*

- *son* amendement n° 191 (de suppression) (p. 7522) : adopté au scrutin public (p. 7524).

EVIN (Claude)

Ministre des affaires sociales et de la solidarité

puis

Député de la Loire-Atlantique

(8e circonscription)

Non inscrit

puis

Socialiste

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Elu le 22 septembre 1991 [*J.O.* du 26 septembre 1991] (p. 12589).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 26 septembre 1991] (p. 12589).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er octobre 1991] (p. 12808).

Contestation de son élection [*J.O.* du 4 octobre 1991] (p. 12968).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 10 octobre 1991] (p. 13322).

DEPOTS

Déclaration du Gouvernement sur l'**avenir des retraites (n° 2032)** [14 mai 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Léonard (Gérard) :*** **procédure de naturalisation :** procédure : simplification ; droit de vote des immigrés aux élections locales ; contrôle de l'immigration [10 avril 1991] (p. 1015).

- ***Chamard (Jean-Yves) :*** **problème des retraites :** financement ; livre blanc : parution ; retraite à soixante ans : droit ; système de répartition : maintien ; calcul des pensions : années de référence [24 avril 1991] (p. 1681, 1682).

orales sans débat de :

- ***Meylan (Michel) (n° 382) :*** **retraites : généralités (financement) :** livre blanc sur l'avenir des retraites ; système de la répartition ; contribution sociale généralisée (C.S.G.) : application aux retraités imposables à l'impôt sur les revenus [19 avril 1991] (p. 1443, 1444).

- ***Broissia (Louis de) remplacé par : Auberger (Philippe) (n° 380) :*** **prestations familiales (équilibre financier) :** cotisations : déplafonnement (perte pour les familles) ; aide de l'Etat (nécessité) [19 avril 1991] (p. 1442, 1443).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 avril 1991] :

Généralités (p. 1052).

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles, familiales et sociales : travaux et amendements (p. 1035).

Comparaisons internationales (p. 1035).

Conseil économique et social (avis) (p. 1032).

Fonction publique hospitalière :
- concertation et participation (p. 1034) ;
- statuts, revalorisation (p. 1035, 1053).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé : autonomie (p. 1033).

Historique de la fonction hospitalière (p. 1032).

Infirmiers et infirmières (p. 1035).

Personnes âgées : hébergement dans les établissements de soins (critères de partage entre secteurs sanitaire et social) (p. 1033).

Santé publique : évaluation médicale (p. 1034, 1035).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1033, 1053).

Sécurité sociale : dépenses de santé et consommation de soins (p. 1032, 1033)

Observations sur le rappel au règlement de : *Millon (Charles)* (p. 1060).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Age de la retraite (p. 2137, 2178).

Familles : familles nombreuses : avantages (p. 2179).

Financement : problème et solutions (p. 2135, 2136, 2179).

Gouvernement : réflexion et dialogue (p. 2134, 2180).

Livre blanc (p. 2134, 2178).

Minimum vieillesse (p. 2135).

Pensions de retraites :
- modalités de calcul et durée de cotisation (p. 2137, 2178) ;
- revalorisation (p. 2137, 2179).

Personnes âgées : dépendance (p. 2135).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux :
- compensation (p. 2136, 2179) ;
- harmonisation (p. 2180) ;
- transparence (p. 2180).

Retraite par points (p. 2136, 2179).

Retraite par répartition ou capitalisation (p. 2136, 2178).

Retraités :
- niveau de vie et ressources (p. 2135) ;
- rôle dans la société (p. 2135).

Solidarité entre les générations (p. 2134, 2135, 2136, 2179).

F

FABIUS (Laurent)

Député de la Seine-Maritime

(4e circonscription)

Socialiste

Président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux **commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (n° 1951)** [5 avril 1991].

Proposition de résolution tendant à modifier les articles 43, 83, 91, 103 à 107 et 146 du **Règlement de l'Assemblée nationale (n° 1952)** [5 avril 1991].

Proposition de loi organique tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant **loi organique relative au Conseil économique et social (n° 2469)** [12 décembre 1991].

INTERVENTIONS

En qualité de président :

Déclare ouverte la première session extraordinaire de 1990-1991 [16 janvier 1991] (p. 3).

Donne lecture du message au Parlement de **M. le Président de la République** (n° 1897).

Principaux thèmes développés [16 janvier 1991] :

Affaires étrangères :
- droit international (défense par la France) (p. 3) ;
- embargo (contribution de la France) (p. 3) ;
- Koweït (invasion et annexion par l'Irak) (p. 3) ;
- O.N.U., résolutions du Conseil de sécurité (adoption et mise en œuvre par la France) (p. 3) ;
- recours à la force armée (légitimité) (p. 3).

Défense :
- affection de la France pour ses soldats (p. 3) ;
- dispositif militaire français en Arabie Saoudite (p. 3) ;
- emploi des moyens militaires français (p. 3).

Droits de l'homme et libertés publiques : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (concours de la France) (p. 3).

Parlement :
- expression de l'unité nationale (p. 3) ;
- information régulière par le Gouvernement (p. 3) ;
- Jaurès (Jean) : déclarations (p. 3).

Déclare ouverte la seconde session extraordinaire de 1990-1991 [19 mars 1991] (p. 27).

Demande l'observation d'une minute de silence en hommage à **Michel d'Ornano** [19 mars 1991] (p. 27).

Déclare ouverte la seconde session ordinaire de 1990-1991 [2 avril 1991] (p. 591).

Prononce l'éloge funèbre de **Michel d'Ornano** [2 avril 1991] (p. 591).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [2 avril 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 603).

Hommage de bienvenue à une délégation parlementaire canadienne, conduite par M. Jean-Guy Guilbault, président de la section canadienne de l'Association interparlementaire France-Canada [10 avril 1991] (p. 1013).

Lors d'une question au Gouvernement de : *Debré (Jean-Louis) :* rappelle que les arguments doivent être échangés sans invectives pour donner de l'Assemblée nationale une image positive [10 avril 1991] (p. 1013, 1014).

Hommage de bienvenue à une délégation parlementaire de l'Assemblée nationale de la République de Hongrie [18 avril 1991] (p. 1359).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires hongrois [24 avril 1991] (p. 1670).

Hommage de bienvenue à une délégation parlementaire espagnole [24 avril 1991] (p. 1670)

Annonce la démission du gouvernement Rocard et l'annulation de la séance de questions au Gouvernement [15 mai 1991] (p. 2185).

Hommage de bienvenue à M. Bernard Weatherill, speaker de la Chambre des communes de Grande-Bretagne [29 mai 1991] (p. 2373).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires du sultanat d'Oman [12 juin 1991] (p. 3014).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires japonais [19 juin 1991] (p. 3345).

Hommage de bienvenue à une délégation de la Chambre des communes de Grande-Bretagne, conduite par Sir Anthony Meyer [26 juin 1991] (p. 3666).

Hommage de bienvenue à une délégation parlementaire de la Chambre des députés du Pérou [26 juin 1991] (p. 3666).

Donne acte du dépôt du rapport de la Cour des comptes au titre de l'année 1991 [26 juin 1991] (p. 3680, 3681).

Hommage de bienvenue à une délégation de députés de l'Assemblée nationale hellénique [6 novembre 1991] (p. 5569).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires autrichiens, conduite par le Dr Andréas Khol, président du groupe d'amitié Autriche-France au Parlement de la République d'Autriche [13 novembre 1991] (p. 5886).

Hommage de bienvenue à M. Armand Dupuis, ancien député de l'Oise [13 novembre 1991] (p. 5886).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires équatoriens, conduite par M. Edison Camino [13 novembre 1991] (p. 5891).

Hommage de bienvenue à M. Bourdès Ogouliguendé, président de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française et président de l'Assemblée nationale du Gabon [20 novembre 1991] (p. 6367).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Lecture définitive [3 juillet 1991] :

Assemblée nationale : propose de continuer la séance malgré des odeurs de gaz dans une partie de l'hémicycle (p. 3954).

Déclare ouverte la première session ordinaire de 1991-1992 [2 octobre 1991] (p. 4020).

Hommage de bienvenue au Président de la Chambre des députés d'Haïti [2 octobre 1991] (p. 4020).

Lors d'une question au Gouvernement de : *Auroux (Jean) :* invite ses collègues à garder leur calme [23 octobre 1991] (p. 4916).

Hommage de bienvenue à M. Habid ben Yahia, ministre des affaires étrangères de la République tunisienne [23 octobre 1991] (p. 4917).

Hommage à M. Michel Ameller, secrétaire général de l'Assemblée nationale [18 décembre 1991] (p. 8134).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires béninois, conduite par M. Bruno Amoussou, premier vice-président de l'Assemblée nationale du Bénin [18 décembre 1991] (p. 8134).

Hommage de bienvenue à une délégation de parlementaires vénézuéliens, conduite par M. Pedro Pablo Aguilar, président du groupe d'amitié Venezuela-France au Congrès de la République du Venezuela [18 décembre 1991] (p. 8134).

Prononce l'éloge funèbre de **Jacques Houssin** [18 décembre 1991] (p. 8149).

En qualité de député :

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1991] :

Article 22 précédemment réservé *(taxation au taux des taxes applicables au supercarburant plombé des produits employés ou vendus pour des usages non autorisés) :*

- *son* amendement n° 290 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (exonère l'ester d'huile de colza et de tournesol utilisé par les transports publics locaux de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les dépenses afférentes à la T.V.A. supportées par ces produits) (p. 4728) : vote réservé (p. 4730) ; adopté avec modifications : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [22 octobre 1991] (p. 4817).

FAÇON (Albert)

Député du Pas-de-Calais

(14e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : pôles de conversion : régions minières (p. 5778).

Industrie : matériel agricole et de travaux publics : usine Case-Poclain (p. 5778).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5778).

FALALA (Jean)

Député de la Marne

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

FALCO (Hubert)

Député du Var

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Rapporteur de la proposition de loi relative à la protection des forêts et aux agences de massif (n° 2162) [28 novembre 1991] (p. 6773).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Etat de la France :** sécurité sociale : déficit ; cotisations sociales : augmentation ; tensions sociales ; impôts : T.V.A. et taxe d'habitation ; économie mondiale : phase de non-croissance [19 juin 1991] (p. 3346, 3347, 3348).

- **Transmission d'un document de police à une puissance étrangère :** communication d'une liste d'opposants libanais résidant en France à un membre de l'ambassade libanaise ; enquête de l'inspection générale des services ; fuites : aveux d'un brigadier-chef du commissariat du XVIe arrondissement ; conseil de discipline ; Quai d'Orsay : observations aux autorités libanaises [4 décembre 1991] (p. 7122, 7123).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).**

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1991] :

Article 1er *(présentation du projet de loi) :*

- *ses observations* (p. 4072) ;

Jeunes Français d'origine algérienne : service militaire en Algérie : suppression (p. 4072).

- **Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 4373).

Principaux thèmes développés :

Certificats d'hébergement : maires et office des migrations internationales (O.M.I.) (p. 4373, 4374).

Lecture définitive :

Explications de vote [16 décembre 1991] :

Certificats d'hébergement : compétences des maires (p. 7966).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 7966).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Départements : Var (p. 4963).

Risques naturels : gel : aide à l'arboriculture et aux productions fruitières (p. 4963).

Viticulture (p. 4963).

Intérieur. - *Questions* [28 octobre 1991] :

Sécurité civile :

- Canadair : derniers appareils achetés (p. 5200) ;
- incendies de forêts : lutte : financement (p. 5200) ;
- sapeurs-pompiers volontaires : formation et disponibilité (p. 5200).

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

Associations : vie associative : crédits, postes FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) (p. 5789).

Collectivités locales : financement de la politique du sport (p. 5789).

Enfants : sport et rythmes scolaires : contrat du temps de l'enfant (p. 5790).

Jeunes :

- insertion sociale (p. 5789) ;
- opération « été-jeunes », équipements de proximité, ticket sport (p. 5789).

Ministère de la jeunesse et des sports :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5789) ;
- relations avec le ministère de la ville (p. 5789).

Sports :

- Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : financement (p. 5789) ;
- football professionnel : assainissement (p. 5790) ;
- jeux Olympiques d'hiver de 1992 : engagement de l'Etat (p. 5789) ;
- sport automobile : circuit automobile de Magny-Cours (p. 5790).

- **Projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés [19 novembre 1991] :

Départements :

- service départemental d'incendie et de secours (S.D.I.S.) : versement des prestations de sécurité sociale aux sapeurs-pompiers volontaires (p. 6282) ;
- transferts de charges : sapeurs-pompiers volontaires : protection sociale (p. 6282, 6283).

Incapacité de travail : sapeurs-pompiers volontaires : indemnité (p. 6282).

Sapeurs-pompiers volontaires :

- hommage (p. 6282) ;
- jeunes volontaires de seize à dix-huit ans (p. 6282).

Sécurité civile : équipement : achat de Canadair (p. 6282, 6283).

Sécurité sociale :

- protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires (p. 6282) ;
- tiers payant (p. 6282).

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 9 *(rente d'invalidité) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 19 de la commission (établit les règles applicables aux sapeurs-pompiers volontaires âgés de moins de dix-huit ans) (p. 6297).

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6283).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [16 décembre 1991] :

Son interruption (p. 7985).

Principaux thèmes développés :

Départements :
- service départemental d'incendie et de secours (S.D.I.S.) : versement des prestations de sécurité sociale aux sapeurs-pompiers volontaires (p. 7983) ;
- transferts de charges : sapeurs-pompiers volontaires : protection sociale (p. 7983) ;
- Var : équipement de lutte contre le feu (p. 7983, 7985).

Sapeurs-pompiers volontaires :
- disponibilité (p. 7983) ;
- formation (p. 7983) ;
- statut (p. 7983).

FARRAN (Jacques)

Député des Pyrénées-Orientales

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **améliorer la protection des professionnels ayant souscrit des contrats de crédit-bail ou de location de longue durée (n° 2361)** [20 novembre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Abus de faiblesse : élargissement du délit (p. 1631).

Banques et établissements financiers : vente forcée (p. 1631).

Consommateurs :
- associations : action en représentation conjointe (p. 1631) ;
- information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 1630, 1631, 1632).

Contrats :
- clauses abusives : contrôle et encadrement (p. 1631) ;
- garanties (p. 1631).

Entreprises : charges et contraintes (p. 1631, 1632).

Publicité comparative :
- généralités (p. 1630) ;
- jurisprudence : évolution (p. 1630) ;
- propriété intellectuelle : protection des marques (p. 1630).

Discussion des articles [23 et 24 avril 1991] :

Article 1er *(extension du délit d'abus de faiblesse) :*

- *ses observations* (p. 1656) ;
- *ses* amendements nos 92 et 93 : devenus sans objet (p. 1656).

Article 2 *(obligation générale d'information) :*

- *son* amendement n° 94 (supprime l'obligation d'information sur la disponibilité dans le temps des pièces détachées et autres éléments indispensables à l'utilisation du bien) : rejeté (p. 1657).

Article 3 *(exécution différée de la livraison de la chose ou de la prestation de services) :*

- *son* amendement n° 95 (précise que l'exécution d'une prestation est soumise à un délai) : rejeté (p. 1660) ;
- *soutient* l'amendement n° 119 de M. Gilbert Gantier (exclut les cas de force majeure du champ de l'article 3) : rejeté (p. 1660).

Article 7 *(extension de l'interdiction de l'envoi forcé aux prestataires de services) :*

- *son* amendement n° 96 : devenu sans objet (p. 1691).

Article 8 *(action en représentation conjointe) :*

- *son* amendement n° 103 soutenu par M. Léonce Deprez (prévoit la possibilité de saisir la juridiction du lieu du siège de l'association mandatée lorsque la résidence du professionnel mis en cause est inconnue ou erronée) : adopté après rectification (p. 1692).

Article 9 *(contrôle juridictionnel des clauses abusives) :*

- *son* amendement n° 97 soutenu par M. Germain Gengenwin (confirme le rôle de la commission des clauses abusives) (p. 1695) : rejeté (p. 1696).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *son* amendement n° 130 soutenu par M. Léonce Deprez (de suppression) (p. 1700) : vote réservé (p. 1702) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *son* amendement n° 98 soutenu par M. Léonce Deprez (prévoit que la comparaison ne peut avoir pour objet ni pour effet de tirer avantage de la notoriété attachée à une marque) (p. 1714) : vote réservé (p. 1715) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *son* amendement n° 99 (étend le régime applicable aux produits d'appellation d'origine contrôlée aux marques des maisons de haute couture) : non soutenu (p. 1716) ;
- *son* amendement n° 100 soutenu par M. Léonce Deprez (interdit la publicité comparant des produits inconnus à des produits d'une marque prestigieuse) : vote réservé (p. 1716) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *son* amendement n° 104 corrigé soutenu par M. Léonce Deprez (prévoit la sanction des infractions à l'article 10) (p. 1718) : vote réservé (p. 1719) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;
- *son* amendement n° 105 (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat précise les conditions dans lesquelles les dispositions de l'article 10 sont applicables aux élus hors des campagnes électorales) : non soutenu (p. 1720) ;
- *son* amendement n° 90 soutenu par M. Léonce Deprez (prévoit une période probatoire pour l'application des dispositions de l'article 10) : vote réservé (p. 1721) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725).

FAUROUX (Roger)

Ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

DEPOTS

Projet de loi relatif aux **recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049)** [15 mai 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

orales sans débat de :

- ***Durr (André) (n° 360) :* postes et télécommunications (structures) :** redéploiement ; régions de l'Est ; Strasbourg : vocation européenne [5 avril 1991] (p. 832, 833).

- ***Berthol (André) (n° 361) :*** **enseignement secondaire (constructions scolaires : Moselle) :** Faulquemont-Créhange : création d'un lycée (nécessité) ; conseil régional : responsabilité des nouvelles constructions [5 avril 1991] (p. 833, 834).

- ***Grussenmeyer (François) (n° 362) :*** **S.N.C.F. (T.G.V.) :** T.G.V. est-européen : construction (nécessité) ; Strasbourg : capitale européenne [5 avril 1991] (p. 834, 835).

- ***Jacquaint (Muguette) (n° 363) :*** **chômage : indemnisation (politique et réglementation) :** information et accompagnement des chômeurs : associations (reconnaissance et rôle) ; contrats à durée déterminée : multiplication [5 avril 1991] (p. 835, 836).

- ***Bonnet (Alain) (n° 365) :*** **mutualité sociale agricole (retraites) :** régime agricole : bilan et perspectives ; loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 ; Fonds national de solidarité : accès aux agriculteurs ; pensions de réversion : proposition de loi (dépôt) [5 avril 1991] (p. 836, 837, 838).

- ***Lordinot (Guy) (n° 366) :*** **D.O.M. - T.O.M. (Martinique : fruits et légumes) :** ananas : organisation de la production ; soutien du marché ; multinationales : concurrence [5 avril 1991] (p. 838).

FERRAND (Jean-Michel)

Député de Vaucluse

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sécurité :** situation dans les villes et les banlieues : insécurité ; affaire de Carpentras : enquête ; police : îlotage et création de commissariats [5 juin 1991] (p. 2774, 2775).

FEVRE (Charles)

Député de la Haute-Marne

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Déclarations du ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux reconversions :** propos tenus par M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur les zones rurales en difficulté ; P.M.I. : aides de l'Etat ; maintien des services publics d'éducation ; loi de programme pour les zones rurales : nécessité [17 avril 1991] (p. 1305, 1306).

- **Propos tenus par Mme Neiertz :** propos concernant le Pape tenus par Mme le secrétaire d'Etat aux droits des femmes ; Etat du Vatican : respect ; rappels au règlement ; loi sur l'interruption volontaire de grossesse [6 novembre 1991] (p. 5572, 5573).

à un ministre :

- **Transports** [19 décembre 1991] :

Transports ferroviaires : S.N.C.F. :
- dépôt de Chalindrey : avenir (p. 8221) ;
- ligne Paris-Bâle (p. 8221).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Aménagement du territoire : zones défavorisées et de montagne (p. 4968).

Départements : Haute-Marne : classement en zone 5 B (p. 4968).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : infrastructures : rôle (p. 5403).

Communautés européennes :
- France : position excentrée (p. 5402) ;
- harmonisation (p. 5403).

Impôts et taxes :
- pétrole et dérivés : taxe sur le gazole (p. 5403) ;
- taxe sur les assurances (p. 5403).

Plan et contrats de plan : respect par l'Etat (p. 5402).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5402).

Régions : Ile-de-France (p. 5403).

Transports : ministère des transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5402, 5410).

Transports en commun : R.A.T.P. et transports parisiens (p. 5403).

Transports ferroviaires :
- contrat de plan Etat-S.N.C.F. et désendettement (p. 5402) ;
- fret ferroviaire : diminution et mesures (p. 5402) ;
- T.G.V. Est (p. 5402).

Transports routiers : entreprises : mesures (p. 5403).

Voirie :
- autoroutes : investissements ; péages (p. 5402, 5403) ;
- Autoroutes de France : contribution (p. 5402) ;
- routes : investissements ; entretien (p. 5402).

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Equipements touristiques : hôtellerie indépendante : financement (p. 5561).

FILLON (François)

Député de la Sarthe

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (défense : forces terrestres) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14111).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome VIII : **défense : forces terrestres (n° 2258)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Allemagne : Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : place de l'Allemagne unifiée (p. 2871).

Armements classiques : interopérabilité (p. 2872).

Etats-Unis :
- armée américaine en Europe : réduction (p. 2871) ;
- guerre du Golfe : hommage dû aux Etats-Unis (p. 2871).

Europe :
- conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : perspectives (p. 2871) ;
- défense européenne : perspectives (p. 2870) ;
- Europe centrale et de l'Est : incertitudes (p. 2870) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : renouveau (p. 2871).

Traités et conventions : Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : renouveau de sa stratégie (p. 2871).

Rappel au règlement : conteste les chiffres du budget de la défense de la France en proportion du produit national brut [6 juin 1991] (p. 2889).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 octobre 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 4045) : rejetée au scrutin public (p. 4052).

Principaux thèmes développés :

Allemagne : armée : limitation des effectifs à 370 000 hommes (p. 4046).

Appelés :
- conscription : rôle et devenir (p. 4046) ;
- guerre du Golfe : opération Daguet : absence d'appelés (p. 4046).

Armée de métier :
- coût (p. 4048) ;
- nécessité (p. 4047, 4048).

Armée de terre : force d'action rapide (F.A.R.) (p. 4046).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 4045, 4046).

Etats-Unis : armée professionnelle (p. 4046).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : nationalismes (p. 4045) ;
- « ordre géopolitique européen » : changements (p. 4045) ;
- pacte de Varsovie : désintégration (p. 4045).

Exemptions du service national : taux (p. 4047).

France :
- Conseil de sécurité des Nations unies : membre permanent (p. 4045) ;
- indépendance nationale et sécurité (p. 4045).

Grande-Bretagne : armée de terre : effectifs : limitation à 120 000 hommes (p. 4046).

Loi de programmation militaire (p. 4045, 4048).

Moyen-Orient : incertitudes (p. 4045).

Union soviétique : « désintégration » (p. 4045).

Discussion des articles [2 octobre 1991] :

Article 2 *(énoncé des formes du service national) :*

- *soutient* l'amendement n° 50 de M. Michel Barnier (permet aux jeunes gens d'effectuer leur service dans un service de l'environnement et de la protection de la nature) : rejeté (p. 4073).

Article 3 *(durée du service actif) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 38 de M. Etienne Pinte (fixe à douze mois la durée du service pour les scientifiques, les médecins, vétérinaires, pharmaciens et chirurgiens-dentistes effectuant un service autre que ceux de l'aide technique ou de la coopération) à l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : rejeté (p. 4074).

Article 10 *(dispositions de l'article L. 12 du code du service national : mise en cohérence des durées des reports d'incorporation) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de M. Etienne Pinte (fixe à seize mois la durée du service national effectué au titre de l'aide technique ou de la coopération pour les jeunes médecins) : rejeté (p. 4078)

Explications de vote :

Affaires étrangères :
- guerre du Golfe : enseignements (p. 4093) ;
- « ordre géopolitique » : changements (p. 4093) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : retrait de la France du commandement intégré (p. 4093).

Armée de métier : nécessité (p. 4093).

Armée de terre : professionnalisation (p. 4093).

Service civil : sapeurs-pompiers : statut (p. 4093).

Union soviétique : événements d'août 1991 (p. 4093).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 4093).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [13 novembre 1991] :

Affaires étrangères : contexte géopolitique : évolution (p. 5911, 5932).

Armée de l'air : effectifs : évolution et rémunération (p. 5934).

Armée de métier : perspectives (p. 5932, 5933).

Armée de terre :
- effectifs : déflation (p. 5911, 5933) ;
- encadrement : amélioration (p. 5911) ;
- Force d'action rapide (F.A.R.) (p. 5911, 5933) ;
- professionnalisation (p. 5911, 5932) ;
- rémunérations : revalorisation (p. 5911).

Armements classiques :
- déstockage (p. 5912) ;
- hélicoptère HAP/HAC (p. 5912).

Armements nucléaires stratégiques : dissuasion française : doctrine : « sanctuarisation » du territoire (p. 5932).

Europe : Europe centrale et de l'Est : instabilité (p. 5911, 5932).

France : rôle mondial (p. 5932).

Industries d'armement : Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : restructuration (p. 5912).

Loi de programmation militaire (p. 5911).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5911, 5912).

Parlement : consultation, revalorisation (p. 5911).

Union soviétique : évolution (p. 5911, 5932).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht et débat sur cette déclaration (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : finalité (p. 6698) ;

- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : force de réaction rapide : création : perspectives (p. 6698).

Conseil européen : Maastricht : enjeux du sommet (p. 6698).

Défense :
- corps d'armée franco-allemand (p. 6698) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 6698).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : aide, association à la C.E.E. (p. 6698) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) (p. 6698) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : placement sous l'autorité du Conseil européen des Communautés européennes (p. 6698).

Parlements nationaux : rôle dans la future architecture institutionnelle (p. 6698).

FLEURY (Jacques)

Député de la Somme

(6e circonscription)

Socialiste

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Louis Masson, tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pollution de la Moselle et le respect des normes européennes concernant la pollution des eaux de surface (n° 1853) [11 avril 1991] (p. 1099).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean Kiffer, tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur la gestion administrative, financière et technique du parc attractif des Schtroumpfs à Hagondange (Moselle) (n° 1910) [11 avril 1991] (p. 1099).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Alain Bocquet tendant à créer une commission d'enquête sur les pratiques de certains organismes effectuant des opérations de construction de logements en accession sociale à la propriété (n° 2221) [7 novembre 1991] (p. 5704, 5705).

Rapporteur des propositions de résolution de M. André Lajoinie tendant à créer une commission d'enquête sur l'industrie automobile française (n° 2252) et de M. Jacques Masdeu-Arus tendant à créer une commission d'enquête chargée de déterminer la situation actuelle et l'avenir de l'industrie automobile française après l'accord conclu entre la Communauté économique européenne et le Japon (n° 2253) [7 novembre 1991] (p. 5704, 5705).

Rapporteur de la proposition de résolution de Mme Lucette Michaux-Chevry tendant à créer une commission d'enquête sur les conditions d'utilisation des moyens destinés à la reconstruction de la Guadeloupe après le cyclone Hugo (n° 2276) [7 novembre 1991] (p. 5704, 5705).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Louis Masson tendant à la création d'une commission d'enquête sur les perspectives d'évolution du monopole de Gaz de France (n° 2277) [7 novembre 1991] (p. 5704, 5705).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [*J.O.* du 5 décembre 1991] (p. 15898).

Président de cette commission [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Michel Barnier tendant à la création d'une commission d'enquête sur le coût de l'électricité d'origine nucléaire (n° 2311) [12 décembre 1991] (p. 7710).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Charles Miossec tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur le marché laitier (n° 2314) [12 décembre 1991] (p. 7710).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Denis Jacquat tendant à la constitution d'une commission d'enquête chargée d'évaluer l'intérêt et les perspectives réelles d'exploitation et de valorisation du charbon dans le bassin houiller lorrain (n° 2323) [12 décembre 1991] (p. 7710).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Louis Masson tendant à la création d'une commission d'enquête sur la stratégie industrielle d'Usinor-Sacilor et sur les perspectives d'avenir de la sidérurgie française (n° 2328) [12 décembre 1991] (p. 7710).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution de M. Jean-Louis Masson (n° 1853) tendant à la création d'une **commission d'enquête sur la pollution de la Moselle et le respect des normes européennes concernant la pollution des eaux de surface (n° 2011)** [25 avril 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 1910) de M. Jean Kiffer tendant à la constitution d'une **commission d'enquête** sur la **gestion administrative, financière et technique du parc attractif des Schtroumpfs** à Hagondange (Moselle) **(n° 2133)** [20 juin 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 2276) de Mme Lucette Michaux-Chevry, tendant à créer une **commission d'enquête** sur les **conditions d'utilisation des moyens destinés à la reconstruction de la Guadeloupe après le cyclone Hugo (n° 2330)** [13 novembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 2221) de M. Alain Bocquet, tendant à créer une **commission d'enquête** sur les **pratiques de certains organismes effectuant des opérations de construction de logements en accession sociale à la propriété (n° 2332)** [13 novembre 1991].

Rapport (n° 2333) [13 novembre 1991] fait au nom de la commission de la production et des échanges sur les propositions de résolution :

1° (n° 2252) de M. André Lajoinie, tendant à créer une **commission d'enquête sur l'industrie automobile française ;**

2° (n° 2253) de M. Jacques Masdeu-Arus, tendant à créer une **commission d'enquête chargée de déterminer la situation actuelle et l'avenir de l'industrie automobile française après l'accord conclu entre la Communauté économique européenne et le Japon.**

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 2311) de M. Michel Barnier tendant à la constitution d'une **commission d'enquête sur le coût de l'électricité d'origine nucléaire (n° 2475)** [16 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 2314) de M. Charles Miossec et plusieurs de ses collègues tendant à la constitution d'une **commission d'enquête sur le marché laitier (n° 2476)** [16 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution (n° 2323) de M. Denis Jacquat tendant à la constitution d'une **commission d'enquête** chargée d'évaluer l'**intérêt et les**

perspectives réelles d'exploitation et de valorisation du charbon dans le bassin houiller lorrain (n° 2477) [16 décembre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : infrastructures : rôle (p. 5401).

Communautés européennes : harmonisation (p. 5401).

Environnement : respect (p. 5401).

Plan et contrats de plan : respect par l'Etat (p. 5401).

Régions : Ile-de-France (p. 5401).

Transport combiné (p. 5401).

Transports : ministère des transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5401).

Transports en commun :
- province (p. 5402) ;
- R.A.T.P. et transports parisiens (p. 5401, 5402).

Transports ferroviaires :
- contrat de plan Etat-S.N.C.F. et désendettement (p. 5401) ;
- sécurité (p. 5401) ;
- T.G.V. : schéma directeur (p. 5401).

Voirie :
- autoroutes : investissements ; péages (p. 5401) ;
- routes : investissements ; entretien (p. 5401).

- Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur l'industrie automobile française (n° 2252) et proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée de déterminer la situation actuelle et l'avenir de l'industrie automobile française après l'accord conclu entre la Communauté économique européenne et le Japon (n° 2253).

Rapporteur suppléé par : *Leduc (Jean-Marie)* [13 décembre 1991] (p. 7729, 7732).

FLOCH (Jacques)

Député de la Loire-Atlantique

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [*J.O.* du 9 avril 1991] (p. 4751).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014) [2 mai 1991] (p. 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 29 mai 1991] (p. 7222).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 juin 1991] (p. 7395).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 8 juin 1991] (p. 7594).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Pierre Estève et plusieurs de ses collègues, tendant à réduire les délais de paiement des produits alimentaires périssables (n° 2192) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et des délits contre les personnes (n° 2083) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence (n° 2014), portant diverses dispositions relatives à la **fonction publique (n° 2024)** [7 mai 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la **fonction publique (n° 2090)** [7 juin 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 mars 1991] :

Inscrit contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 89).

Principaux thèmes développés :

Communes : gestion (notion de bonne ou de mauvaise gestion) (p. 89).

Constitution :
- collectivités locales : libre administration (art. 34 et 72) (p. 89, 90) ;
- Conseil constitutionnel : décisions (p. 89, 90) ;
- égalité devant la loi (art. 2) (p. 90).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France : prélèvement au titre de la dotation de solidarité en Ile-de-France (plafonnement) (p. 90).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 78 de M. Christian Estrosi (intègre le critère de l'aide personnalisée au logement dans la définition des logements sociaux) (p. 191) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 139 de M. Serge Charles (supprime la référence à la définition des logements sociaux) (p. 192) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 122 corrigé de M. Yves Fréville (retient dans la définition des logements sociaux tous les logements occupés par des bénéficiaires de l'A.P.L. ou de l'allocation logement) (p. 192) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 160 de M. Jean-Jacques Jegou (exclut du nombre des logements sociaux pris en compte pour l'attribution de la D.S.U. les H.L.M. dont les locataires versent un surloyer) (p. 192) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Robert Pandraud (dispose que les communes ayant passé un contrat de D.S.Q. bénéficient de la D.S.U. pendant la durée du contrat) (p. 199, 200) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 143 de M. Serge Charles (dispose que la D.S.U. doit être affectée par les communes bénéficiaires à des opérations à caractère social) (p. 20, 211) ;

Collectivités locales :
- chambres régionales des comptes (p. 210) ;
- Paris (p. 210).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 133 (prévoit que le Gouvernement présentera au Parlement avant le 15 octobre 1991 un rapport et une simulation sur la prise en compte des bénéficiaires de l'aide au logement dans la définition des logements sociaux) (p. 217) : vote réservé (p. 218) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225).

Explications de vote :

Logement social (critères) (p. 297).

Ville (politique) (p. 297).

Vote pour du groupe socialiste (p. 297).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 avril 1991] :

Aménagement du territoire : moyens (p. 1204).

Collectivités locales : solidarité (nécessité) (p. 1204).

Communes :
- gestion (notion de bonne ou mauvaise gestion) (p. 1204) ;
- inégalités et solidarité (p. 1204) ;
- ressources et charges (endettement) (p. 1204).

Constitution : collectivités locales : libre administration (art. 34 et 72) (p. 1205).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) : réformes (nécessité) (p. 1204).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :
- conditions de mise en œuvre : dotation aux communes ne répondant qu'à un seul critère (p. 1205) ;
- critères : logement social : prise en compte des bénéficiaires des aides au logement (p. 1205) ;
- utilisation des dotations (contrôle) (p. 1205).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris :
- solidarité (nécessaire renforcement) (p. 1204) ;
- solidarité : péréquation financière : fonds régional (p. 1205) ;
- taxe professionnelle en Ile-de-France (péréquation) (p. 1204) ;
- ville de Paris : rôle international (renforcement) (p. 1204).

Ville : politique des gouvernements socialistes (p. 1204).

Discussion des articles [15 avril 1991] :

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 61 du Gouvernement (prend en compte le nombre de bénéficiaires des aides au logement pour évaluer le pourcentage de logements sociaux) à l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le deuxième alinéa du paragraphe I) (p. 1212).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de la commission (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants et des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention de développement social des quartiers) (p. 1219) ;
- *soutient* l'amendement n° 54 de M. Martin Malvy (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q.) : adopté (p. 1220).

Explications de vote :

Ville : politique des gouvernements socialistes (p. 1245).

Vote pour du groupe socialiste (p. 1245).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 mai 1991] :

Architecture : enseignement supérieur : ouverture (p. 2266).

Communautés européennes :
- Cour de justice : jurisprudence en matière de fonction publique nationale (p. 2265) ;
- traité de Rome : article 48 : accès des ressortissants de la Communauté aux « emplois de l'administration publique » : principe et application (p. 2265) ;
- traité de Rome : article 48 : application : réciprocité (p. 2265).

Concours :
- préservation (p. 2266) ;
- validations législatives (p. 2266).

Instituts régionaux d'administration (I.R.A.) : troisième concours : création (p. 2266).

Statut général des fonctionnaires : modernisations proposées par le texte (p. 2266, 2267).

Discussion des articles [24 mai 1991] :

Article 1er A nouveau *(accès des ressortissants des Etats membres de la C.E.E. à la fonction publique française) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Louis Pierna (de suppression) (p. 2285).

Article 1er *(accès des ressortissants des Etats membres de la C.E.E. à la fonction publique française) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. François Asensi (de suppression) (p. 2288) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Robert Pandraud (autorise l'ouverture de la fonction publique française aux ressortissants d'un pays membre de la Communauté lorsque celui-ci assure la réciproque aux ressortissants français) (p. 2288) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 21 du Gouvernement (dispose que sont accessibles aux ressortissants de la Communauté les emplois publics « séparables de l'exercice de la souveraineté ») (p. 2289) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (dispose que sont accessibles aux ressortissants de la Communauté les emplois publics « séparables de l'exercice de la souveraineté ») : vote réservé (p. 2289) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 22 rectifié de Mme Nicole Catala (propose que la connaissance de la langue française soit une des conditions requises pour accéder à la fonction publique française) (p. 2290) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 23 de Mme Nicole Catala (réserve au Parlement le pouvoir de désigner les corps, cadres d'emplois et emplois ouverts aux ressortissants de la Communauté) (p. 2290) ;

Constitution : domaine de la loi (p. 2290).

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 2291) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300).

Après l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 2291) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300).

Article 2 *(modification de plusieurs articles de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 rectifié de M. Gilbert Millet (oblige à vérifier le respect des conditions requises pour concourir avant le déroulement du concours) (p. 2292) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) (p. 2292) : vote réservé (p. 2293) ; adopté après modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 20 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) (p. 2293) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jacques Brunhes (supprime le paragraphe IV de l'article relatif à la mise à disposition) (p. 2293) ;
- *favorable* à l'amendement n° 18 du Gouvernement (propose que les fonctionnaires remis à disposition de leur administration d'origine pour une raison autre qu'une faute commise dans l'exercice de leurs fonctions soient réintégrés de plein droit dans leur corps d'origine au besoin en surnombre) (p. 2293) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Louis Pierna (supprime le paragraphe VIII de l'article qui dispose que les jurys peuvent consulter les dossiers individuels des candidats pour compléter l'appréciation résultant des épreuves de l'examen professionnel) (p. 2294) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 2294) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2300).

Article 4 *(création d'un troisième concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Jean-Yves Haby (de suppression) (p. 2296) ;

Fonctionnaires et agents publics : E.N.A. : troisième concours (p. 2296).

Article 7 A nouveau *(inscription aux concours par voie télématique) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 13 de M. Gilbert Millet (propose que les candidats inscrits par voie télématique reçoivent une notification écrite de leur inscription) (p. 2297).

Après l'article 7 A :

- *favorable* à l'amendement n° 19 du Gouvernement (accorde un avantage spécifique d'ancienneté aux fonctionnaires qui, à titre principal, exercent leur service dans un quartier pour lequel l'Etat a passé une convention de développement social urbain) (p. 2298).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 14 rectifié de M. Jacques Brunhes (inclut les maîtres d'internat et les surveillants d'externat dans le champ d'application du décret du 28 mai 1982 instituant des commissions administratives paritaires) (p. 2299).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [18 juin 1991] (p. 3247) :

Affectation dans un quartier en difficulté : prime à l'ancienneté (p. 3247).

Communautés européennes : traité de Rome : article 48 : accès des ressortissants de la Communauté aux « emplois de l'administration publique » (p. 3247).

Détachement auprès d'une personne physique : réintégration de plein droit (p. 3247).

Parlement : commission mixte paritaire : accord sur le texte (p. 3247).

FORGUES (Pierre)

Député des Hautes-Pyrénées

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (travail, emploi et formation professionnelle : travail et emploi) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Membre de la commission centrale de classement des débits de tabac [*J.O.* du 6 décembre 1991] (p. 15951).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 36 : **travail, emploi et formation professionnelle : travail et emploi (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Plan montagne :** manque de neige ; baisse du chiffre d'affaires ; création d'unités touristiques : réglementation ; investissement hôtelier : aides de l'Etat ; locations : réforme de la fiscalité [24 avril 1991] (p. 1682, 1683).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (travail et emploi) [31 octobre 1991] :

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : missions et moyens : contrat de progrés (p. 5344).

Allocation d'insertion : suppression (p. 5344).

Chômage : taux de chômage : situation et évolution (p. 5343).

Contrats emploi-solidarité (p. 5344).

Contrats de retour à l'emploi (p. 5344).

Emploi :
- plan pour l'emploi (p. 5343) ;
- politique de l'emploi : objectifs et moyens (p. 5343, 5344) ;
- situation et évolution (p. 5343).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : « Exo jeunes » (p. 5343).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5342).

Questions :

Contrats emploi-solidarité : réduction, sort des bénéficiaires (p. 5387).

Vote des crédits [6 novembre 1991] :

Article 89 *(redéfinition du champ des bénéficiaires de l'allocation d'insertion) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 5615).

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Equipements touristiques : hébergement à caractère social (V.V.F.) (p. 5562).

Tourisme social et associatif (p. 5562).

FORNI (Raymond)

Député du territoire de Belfort

(1re circonscription)

Socialiste

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle sur le Crédit lyonnais et sur les risques pris par une banque nationalisée dans certaines de ses opérations à l'étranger, par l'intermédiaire de ses filiales (n° 1838) [17 avril 1991] (p. 1348).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Secrétaire de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 18 octobre 1991] (p. 13673).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation de l'entreprise Bull :** informatique : récession mondiale ; Bull : options de développement de l'entreprise ; partenaires financiers et industriels : nécessité ; aide de l'État : société de développement tripartite : 1 000 emplois créés à Belfort [5 juin 1991] (p. 2779, 2780).

à un ministre :

- **Industrie** [10 octobre 1991] :

Informatique : Bull : fermeture du site de Belfort (p. 4414).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Nouvelle lecture :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 754, 770) et *Pasquini (Pierre)* [4 avril 1991] (p. 754).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Répond au rappel au règlement de : *Brunhes (Jacques)* [4 avril 1991] (p. 809).

Répond au rappel au règlement de : *Ollier (Patrick) :* rappelle la décision prise par le Bureau à la suite de l'incident survenu lors d'un scrutin [10 avril 1991] (p. 1024).

Répond au rappel au règlement de : *Ollier (Patrick) :* invite M. Patrick Ollier à prendre connaissance du procès-verbal de la réunion du Bureau de l'Assemblée nationale [12 avril 1991] (p. 1119).

Répond au rappel au règlement de : *Bachelot (Roselyne)* [18 avril 1991] (p. 1372).

Répond au rappel au règlement de : *Aubert (François d')* [30 avril 1991] (p. 1944).

Répond au rappel au règlement de : *Micaux (Pierre)* [6 mai 1991] (p. 2044).

- Proposition de loi de MM. Laurent Fabius, Jean Auroux, Bernard Pons, Charles Millon et Pierre Méhaignerie, tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (n° 1951).

Première lecture [7 mai 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Aubert (Emmanuel)* (p. 2107).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

- *ses observations* sur le déroulement de la discussion [18 avril 1991] (p. 1405).

Répond aux rappels au règlement de : *Pandraud (Robert), Debré (Bernard)* (p. 1563) et *Pons (Bernard)* (p. 1588).

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [6 juin 1991] (p. 2840) et *Fillon (François)* (p. 2889).

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [11 juin 1991] (p. 2961) et *Millon (Charles)* (p. 2967).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [28 juin 1991] :

- *ses observations* (p. 3895) ;

Assemblée nationale : discussion des articles et des amendements : organisation (p. 3895).

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 4003 et 4004) et *Loncle (François)* [4 juillet 1991] (p. 4003).

Répond aux rappels au règlement de : *Gantier (Gilbert), Mazeaud (Pierre)* et *Lipkowski (Jean de) :* salue l'unanimité de l'Assemblée nationale sur les propos tenus par M. Gantier à la suite du refus de la Commission des Communautés européennes du rachat de De Havilland par l'Aérospatiale [3 octobre 1991] (p. 4118).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [3 octobre 1991] (p. 4119).

Répond aux rappels au règlement de : *Wiltzer (Pierre-André)* et *Mazeaud (Pierre)* [24 octobre 1991] (p. 4927).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture [16 octobre 1991] :

- *ses observations :* Assemblée nationale : motions de renvoi en commission : détournement de la procédure (p. 4599).

Deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle [31 octobre 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Ueberschlag (Jean)* (p. 5375).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule* [7 novembre 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Chamard (Jean-Yves)* (p. 5627).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - [15 novembre 1991] :

Répond à l'intervention pour fait personnel de : *Dimeglio (Willy)* (p. 6051).

Répond au rappel au règlement de : *Gantier (Gilbert)* (p. 6056).

Son intervention : rappelle que les questions posées ne doivent pas dépasser deux minutes (p. 6063).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [20 novembre 1991] (p. 6383).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Discussion des articles [26 novembre 1991] :

Article 41 *(sanctions pénales) :*

- *ses observations* sur la rédaction de l'amendement n° 19 de la commission (p. 6633).

Répond aux rappels au règlement de : *Chamard (Jean-Yves), Boulard (Jean-Claude)* et *Gengenwin (Germain)* [10 décembre 1991] (p. 7537).

FORT (Alain)

Député de la Drôme

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur du projet de loi modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007) [2 mai 1991] (p. 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à attribuer compétence au juge de l'expropriation pour l'indemnisation des préjudices résultant de l'existence d'un ouvrage public (n° 1939) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Elie Hoarau, portant amnistie à la suite des événements de la Réunion de février et mars 1991 (n° 2045) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Jacques Hyest, tendant à conférer aux chefs de cour le pouvoir de déléguer des magistrats du siège de la cour d'appel pour exercer des fonctions judiciaires dans les tribunaux du ressort de la cour d'appel (n° 2303) [21 novembre 1991] (p. 6472).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **autoriser les absences de salariés** qui participent à des **collectes bénévoles de sang (n° 1938)** [27 mars 1991].

Proposition de loi tendant à **attribuer compétence au juge de l'expropriation** pour l'**indemnisation des préjudices** résultant de l'**existence d'un ouvrage public (n° 1939)** [27 mars 1991].

Proposition de loi relative à la **réforme du divorce** pour **rupture de la vie commune (n° 1940)** [27 mars 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi organique (n° 2007) modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au **statut de la magistrature (n° 2320)** [7 novembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi (n° 2303) de M. Jean-Jacques Hyest tendant à **conférer aux chefs de cour le pouvoir de déléguer des magistrats du siège de la cour d'appel pour exercer des fonctions judiciaires dans les tribunaux du ressort de la cour d'appel (n° 2371)** [21 novembre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi organique, adopté par le Sénat, modifiant la loi organique n° 80-844 du 29 octobre 1980 relative au statut de la magistrature (n° 1913).

Rapporteur suppléant.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mars 1991] :

Assemblée nationale : travaux de la commission des lois (p. 523).

Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) : scolarité (allongement) (p. 522).

Magistrats :
- effectifs insuffisants et vacances d'emploi (p. 522) ;
- recrutement exceptionnel (modalités) (p. 522).

Discussion des articles [28 mars 1991] :

Article 1er *(mise en place de deux concours exceptionnels en 1991) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (supprime la condition de diplôme pour les candidats fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales justifiant de quinze ans d'activité professionnelle et appartenant depuis au moins huit ans à la catégorie A) : rejeté (p. 528).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1991] :

Conseil constitutionnel : projet de loi organique : soumission automatique au Conseil : risque d'inconstitutionnalité (p. 6391).

Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) : premier et troisième concours (p. 6390, 6391).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : détachement judiciaire (p. 6090, 6091).

Justice : institution judiciaire : place dans l'Etat et dans la société (p. 6390).

Magistrats :
- avancement à l'ancienneté au sein du second grade et dissociation du grade et de l'emploi (p. 6390) ;
- carrière : transparence des nominations et évaluation annuelle des aptitudes (p. 6390, 6391) ;
- discipline : garanties (p. 6391) ;
- indépendance et statut (p. 6390, 6391) ;
- ministère public : commission consultative du parquet : composition et compétences (p. 6390) ;
- mobilité territoriale pour l'accès au premier grade (p. 6390, 6391) ;
- recrutement : généralités (p. 6390).

Projet de loi : esprit, contenu et innovations (p. 6390).

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Article 1er *(art. 2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : niveaux hiérarchiques et avancement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Pascal Clément (propose que le passage du second au premier grade soit

subordonné à l'inscription du magistrat sur une liste d'aptitude) (p. 6431) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de Mme Nicole Catala (dispose que le passage du premier au second groupe au sein du premier grade a lieu au choix et que, pour le second grade et les deux groupes du premier grade, les échelons d'ancienneté prennent en compte le rang de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature) (p. 6431) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Jacques Toubon (propose que l'ancienneté prenne en compte le rang de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature) (p. 6431).

Article 2 *(art. 3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : emplois hors hiérarchie)* (p. 6431) :

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (ajoute le tribunal de grande instance de Bordeaux à la liste des tribunaux dont les chefs sont hors hiérarchie) (p. 6432).

Article 3 *(art. 9 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : incompatibilité des fonctions de magistrat avec l'exercice d'une fonction publique élective) :*

- *soutient* les amendement nos 14 et 15 de la commission (de forme) : adoptés (p. 6432).

Article 4 *(art. 12-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : évaluation) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (propose que l'évaluation soit biennale) : adopté (p. 6432) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 79 de M. Jacques Toubon (propose qu'une évaluation supplémentaire soit effectuée lors d'une présentation à l'avancement) (p. 6432) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (propose que l'évaluation soit précédée d'un entretien entre le magistrat et son chef de juridiction ou de service) : adopté (p. 6432) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (dispose que le magistrat peut saisir la commission d'avancement d'une contestation de l'évaluation et que la commission, après observations des deux parties concernées, peut émettre un avis motivé joint au dossier personnel du magistrat) : adopté (p. 6433).

Article 5 *(art. 12-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : contenu et communication du dossier personnel du magistrat) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (propose que les éléments relevant strictement de la vie privée ainsi que les informations concernant la vie privée ne puissent figurer dans un dossier personnel) : adopté après modifications (p. 6433).

Article 6 *(art. 27 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : présentations en vue de l'avancement et droit de réclamation des magistrats non présentés) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (supprime le premier alinéa de l'article 27 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, repris dans l'article 1er du projet) : adopté (p. 6433).

Article 7 *(art. 27-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : diffusion des projets de nomination et de la liste des candidats à une fonction) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Nicole Catala (supprime la disposition qui prévoit qu'un candidat à une fonction peut transmettre toute observation sur le projet de nomination à cette fonction au parquet, au ministère de la justice et au Conseil supérieur de la magistrature) (p. 6434) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Jacques Toubon (propose que les dispositions de l'article s'appliquent également aux projets de nomination aux fonctions de conseiller référendaire à la Cour de cassation et de substitut chargé du secrétariat général d'une juridiction) (p. 6434).

Article 8 *(art. 27-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : mécanisme de promotion à l'ancienneté au sein du second grade) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 6434) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 80 de M. Jacques Toubon (supprime la mention d'un décret en Conseil d'Etat) (p. 6434).

Article 9 *(art. 28 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : nomination des magistrats) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 6434) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de Mme Nicole Catala (soustrait les décrets de promotion ou de nomination des magistrats du parquet au dispositif prévu par l'article) (p. 6435).

Article 10 *(art. 37-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : exceptions aux listes de transparence) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Serge Charles (dispose que les fonctions de président et de procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris ne font pas exception au principe de la liste de transparence) (p. 6435) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 50 rectifié de Mme Nicole Catala (dispose que les fonctions de procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris, celles du parquet de la Cour de cassation et celles de procureur général près une cour d'appel ne font pas exception au principe de transparence) (p. 6435).

Article 11 *(art. 67 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : congé parental et détachement de magistrats dans la fonction publique) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 82 de M. Jacques Toubon (dispose que les statuts particuliers des corps recrutés par la voie de l'E.N.A. seront modifiés avant le 31 décembre 1992 pour régler les modalités de classement des magistrats détachés) (p. 6435).

Article 12 *(art. 76-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : intégration des magistrats dans la fonction publique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 6436) ;

- *favorable* à l'amendement n° 94 rectifié du Gouvernement (précise les conditions dans lesquelles les magistrats peuvent être détachés auprès ou intégrés au sein des corps issus de l'E.N.A. ; prévoit également le détachement ou l'intégration des magistrats dans les corps d'enseignants d'université) (p. 6436).

Article 14 *(art. 13-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : élection directe des magistrats appelés à siéger à la commission d'avancement et à la commission de discipline du parquet par le collège des magistrats) :*

- *défavorable* aux amendements identiques nos 51 de Mme Nicole Catala et 84 de M. Jacques Toubon (abrogent le chapitre 1er *bis* de l'ordonnance du 22 décembre 1958) (p. 6437).

Après l'article 15 :

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (organise l'élection des magistrats appelés à siéger à la commission d'avancement et à la commission de discipline du parquet) : adopté (p. 6437).

Article 20 *(art. 16 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : condition de diplôme exigée des candidats au premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (prévoit qu'un ressortissant français détenant un diplôme délivré dans un pays européen à un niveau « bac plus 4 » peut faire acte de candidature à l'Ecole nationale de la magistrature) (p. 6438).

Article 21 *(art. 17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : mise en place d'un troisième concours) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Jacques Toubon (précise que le troisième concours est ouvert aux per-

sonnes dont l'activité professionnelle fait appel à des connaissances juridiques) (p. 6439) ;

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (de forme) : adopté (p. 6439) ;

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (permet aux candidats ayant échoué au troisième concours de se présenter dans un délai de deux ans aux concours de catégorie A de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière) : adopté (p. 6440).

Article 23 *(art. 22 à 25-4 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : intégration directe) :*

Article 22 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de Mme Nicole Catala (supprime la possibilité d'intégration directe dans le second grade des fonctionnaires de catégorie A du ministère de la justice justifiant de sept années de service effectif) (p. 6441) ;

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (étend à l'ensemble des fonctionnaires de catégorie A justifiant de sept années de service effectif la possibilité de bénéficier d'une intégration directe dans le second grade) : retiré (p. 6441).

Articles 23, 24 et 25 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *favorable* à l'amendement n° 5 du Gouvernement (supprime la possibilité d'intégration directe dans le premier groupe du premier grade des fonctionnaires en situation de détachement judiciaire) (p. 6442).

Article 25-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6442).

Article 25-3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (de précision) : adopté (p. 6442) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (précise que le bilan du stage probatoire est établi par le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature et transmis sous la forme d'un rapport au jury de classement des auditeurs, qui, après un entretien avec le candidat, transmet son avis à la commission d'avancement) : adopté (p. 6442).

Article 24 *(art. 40 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : intégration directe aux fonctions hors hiérarchie) :*

- *soutient* les amendements n°s 28 et 29 de la commission (de forme) (p. 6442) : adoptés (p. 6443) ;

- *soutient* les amendements identiques n°s 30 de la commission et 71 de M. Pascal Clément (disposent que la commission d'avancement donne un avis conforme pour la nomination des avocats aux fonctions hors hiérarchie) : adoptés (p. 6443).

Avant l'article 25 :

- *défavorable* à l'amendement n° 54 de Mme Nicole Catala (de coordination) : devenu sans objet (p. 6443).

Article 25 *(art. 34 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : pouvoirs de la commission d'avancement) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (dispose qu'un magistrat compris dans les listes de présentation mais non inscrit sur le tableau d'avancement pour l'année suivante peut demander à la commission de se prononcer par un avis motivé) : rejeté (p. 6444).

Après l'article 27 :

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 59 de Mme Nicole Catala et 87 de M. Jacques Toubon (prévoient que la commission d'avancement est élue dans le cadre national au scrutin proportionnel direct) (p. 6445).

Article 28 *(art. 36 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : condition de mobilité territoriale) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (dispose que le magistrat inscriptible au tableau d'avancement dont la demande de mobilité n'a pas été satisfaite saisit la commission d'avancement, qui peut décider de l'inscrire au tableau si elle estime que le refus de lui accorder sa mobilité n'était pas justifié) : adopté (p. 6446).

Article 29 *(art. 36-1 à 36-4 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : commission consultative du parquet) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de Mme Nicole Catala (substitue à la commission consultative du parquet un collège des procureurs généraux près la Cour de cassation et les cours d'appel) (p. 6447) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 98 de M. Jacques Toubon (précise que la commission doit donner un avis conforme sur les propositions de nomination) (p. 6447).

Article 30 *(art. 40-1 à 40-6 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : conseillers et avocats généraux à la Cour de cassation en service extraordinaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 du Gouvernement (ramène à vingt-cinq ans l'ancienneté exigée pour la nomination aux fonctions de conseiller ou d'avocat général à la Cour de cassation en service extraordinaire) (p. 6448) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (de précision) : adopté (p. 6449).

Article 31 *(art. 41 à 41-10 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : détachement judiciaire) :*

- *défavorable* aux amendements identiques n°s 62 de Mme Nicole Catala et 42 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 6450).

Article 41-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 99 de M. Jean-Jacques Hyest (de cohérence) (p. 6459) ;

- *favorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (ramène à dix ans l'ancienneté exigée pour l'accès au premier groupe du premier grade) (p. 6459).

Article 41-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 93 de M. Pascal Clément (dispose que le détachement judiciaire est prononcé pour une durée de cinq ans non renouvelable) (p. 6459) ;

- *favorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean-Jacques Hyest (de forme) (p. 6459) ;

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) (p. 6459) : adopté (p. 6460).

Article 41-3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de Mme Suzanne Sauvaigo (prévoit l'éventualité d'une période de formation) (p. 6460).

Article 41-5 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *soutient* les amendements identiques n°s 35 de la commission et 72 de M. Pascal Clément (disposent que le détachement judiciaire est effectué pour une période de cinq ans non renouvelable pendant laquelle l'interruption du détachement ne peut se faire que sur demande de l'intéressé ou par mesure disciplinaire) (p. 6460) : adoptés (p. 6461).

Article 41-6 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6461).

Article 41-8 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 101 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que la personne qui fait l'objet d'un détachement judiciaire est, à la fin de son détachement, réintégrée de plein droit dans son corps d'origine) (p. 6461).

Article 41-9 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (limite le nombre de détachements possibles à un vingtième des emplois de chacun des deux grades) : adopté (p. 6461).

Après l'article 41-9 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *favorable* à l'amendement n° 12 du Gouvernement (précise les conditions d'intégration des personnes ayant bénéficié d'un détachement judiciaire) (p. 6461, 6462).

Article 36 *(art. 58-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : interdiction temporaire avant saisine de la commission de discipline du parquet) :*

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (propose que le garde des sceaux ne prononce l'interdiction temporaire de fonction qu'après avis de la commission de discipline du parquet) : adopté après correction (p. 6462).

Article 37 *(art. 60 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : désignation des membres de la commission de discipline du parquet) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 88 de M. Jacques Toubon (de coordination) (p. 6463).

Avant l'article 39 :

- *favorable* à l'amendement n° 75 du Gouvernement (autorise l'intégration directe au second grade jusqu'au 31 décembre 1995 des fonctionnaires de catégorie A ne répondant pas aux conditions habituelles de diplômes mais possédant au moins dix ans d'ancienneté et une expérience qui les qualifie pour exercer des fonctions judiciaires) (p. 6464) ;
- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 43 corrigé rectifié de M. André Berthol et 1 corrigé rectifié de M. Jean-Louis Masson (permettent, pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, l'accès à la fonction de juge du livre foncier pour les greffiers en chef présentant au moins quinze ans d'ancienneté et prévoient pour les juges du livre foncier une possibilité d'accès aux autres fonctions des deux grades de la hiérarchie judiciaire) (p. 6465) ;
- *favorable* à l'amendement n° 90 du Gouvernement (prévoit pour les juges fonciers des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle la possibilité d'accéder aux autres emplois du second groupe après trois ans d'exercice, sous réserve de l'avis conforme de la commission d'avancement lorsque la personne n'est pas licenciée en droit) (p. 6465).

Article 39 *(art. 14 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : prolongation du recrutement de magistrats à titre temporaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6465).

Avant l'article 40 :

- *soutient* l'amendement n° 70, deuxième correction, de la commission (supprime l'automaticité du maintien en fonction sur place des magistrats ayant atteint l'âge de la retraite) : adopté (p. 6466) ;
- *favorable* à l'amendement n° 13 du Gouvernement (modifie les règles de maintien en activité des magistrats ayant atteint l'âge de la retraite en permettant leur passage d'un degré de juridiction à un autre, du siège au parquet et du parquet au siège) (p. 6466).

Après l'article 42 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 76 du Gouvernement (maintient pour un an à dater de la promulgation de la loi les règles actuelles de recrutement sur titre des auditeurs de justice) (p. 6467).

Article 44 *(abrogation de certains articles de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6467) ;
- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6467).

- Conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de loi tendant à conférer aux chefs de cour le pouvoir de déléguer des magistrats du siège de la cour d'appel pour exercer des fonctions judiciaires dans les tribunaux du ressort de la cour d'appel (n° 2303).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1991] :

Justice : rapidité et efficacité (p. 6468).

Magistrats :

- délégation de magistrats de la cour d'appel dans les tribunaux du ressort : pouvoirs du chef de cour (p. 6468) ;
- inamovibilité : garanties (p. 6468).

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Titre : proposition de loi tendant à conférer aux chefs de cour le pouvoir de déléguer des magistrats du siège de la cour d'appel pour exercer des fonctions judiciaires dans les tribunaux du ressort de la cour d'appel et donnant force de loi au code de l'organisation judiciaire (partie législative) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 du Gouvernement (propose que le titre contienne l'expression « modifiant le code de l'organisation judiciaire ») (p. 6469).

FOUCHER (Jean-Pierre)

Député des Hauts-de-Seine

(12e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442, 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre de la mission d'information commune sur l'évaluation des lois de décentralisation en matière d'éducation nationale [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7705).

Vice-président de cette mission [*J.O.* du 20 juin 1991] (p. 8034).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7707).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059) [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 avril 1991] :

Fonction publique hospitalière : concertation et participation (p. 1191).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé : autonomie (p. 1190).

Hôpitaux de secteur (maintien) (p. 1191).

Santé publique : planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 1190, 1191).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1191).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé :

- chefs de service, chefs de département (nomination) (p. 1191) ;
- services, départements, unités fonctionnelles (p. 1190, 1191).

Discussion des articles [18, 19, 22, 25 et 29 avril 1991] :

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

Article L. 711-8 du code de la santé publique (participation au service d'aide médicale urgente) :

- *soutient* l'amendement n° 429 de M. Jacques Barrot (précise que le fonctionnement des services d'aide médicale urgente peut être assuré sans le concours des praticiens non hospitaliers) : adopté (p. 1427).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

Article L. 711-15 (création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 430 de M. Jacques Barrot (rend obligatoire la consultation du haut comité hospitalo-universitaire sur toute question intéressant les missions hospitalo-universitaires des centres hospitaliers universitaires) : retiré (p. 1452).

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 433 rectifié de M. Jacques Barrot (exclut de la carte sanitaire les activités de soins se situant dans des domaines de pointe) : vote réservé (p. 1472) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article L. 712-2 du code de la santé publique :

- *soutient* le sous-amendement n° 593 de M. Jacques Barrot (dispose que l'annexe est un document à caractère indicatif) à l'amendement n° 93 de la commission (établit le régime juridique de l'annexe du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1474) : vote réservé (p. 1475) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-3 du code de la santé publique précédemment réservé *(contenu du schéma d'organisation sanitaire et de son annexe) :*

- *soutient* l'amendement n° 434 de M. Jacques Barrot (supprime l'annexe du schéma d'organisation sanitaire) : retiré (p. 1476).

Article L. 712-5 du code de la santé publique (organes compétents pour arrêter la carte sanitaire et les schémas d'organisation sanitaire) :

- *soutient* l'amendement n° 436 rectifié de M. Jacques Barrot (institue une procédure d'appel du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1480) : vote réservé (p. 1481) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Après l'article L. 712-6 du code de la santé publique :

- *soutient* l'amendement n° 554 de M. Jacques Barrot (crée une commission régionale de l'évaluation médicale des établissements) (p. 1484) : vote réservé (p. 1485) ; considéré comme adopté après modifications : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de renouvellement) :

- *soutient* l'amendement n° 377 de M. Alain Lamassoure (modifie le champ d'application de l'autorisation à durée déterminée et précise que la durée de l'autorisation doit être au moins identique à celle des amortissements des matériels et des équipements) : vote réservé (p. 1493) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 438 rectifié de M. Jacques Barrot (modifie le champ d'application de l'autorisation à durée déterminée et précise que la durée de l'autorisation doit être au moins identique à celle des amortissements des matériels et des équipements) : vote réservé (p. 1492) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 439 de M. Jacques Barrot (dispose que l'autorisation est renouvelée par tacite reconduction et que le renouvellement est de droit, sauf faute imputable à l'établissement) : vote réservé (p. 1495) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-1 du code de la santé publique (principes généraux) :

- *soutient* l'amendement n° 443 de M. Jacques Barrot (dispose que les établissements publics de santé sont des établissements publics à caractère industriel et commercial) : vote réservé (p. 1533) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 455 rectifié de M. Jacques Barrot (établit un régime de contrôle a posteriori de l'Etat sur les établissements publics de santé et précise que leur objet principal n'est pas industriel ou commercial) : vote réservé (p. 1534) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 570 de Mme Christine Boutin (introduit des représentants du personnel infirmier dans la composition du conseil d'administration) : vote réservé (p. 1534) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 571 de Mme Christine Boutin (de conséquence) : vote réservé (p. 1535) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

Rappel au règlement : s'associe à la démarche de M. Bernard Debré qui consiste à dénoncer les propos du ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, relatifs au juge Jean-Pierre et à l'attitude de l'opposition (p. 1535).

- *soutient* l'amendement n° 572 de Mme Christine Boutin (prévoit la présence d'une infirmière libérale dans la composition du conseil d'administration des établissements publics de santé) : vote réservé (p. 1536) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 447 (supprime la délégation permanente de la présidence du conseil d'administration par le maire ou le président du conseil général) : vote réservé (p. 1541) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-4 du code de la santé publique (attributions du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 449 (dispose que le conseil d'administration délibère sur le projet médical rapporté par le président du comité médical de l'établissement et sur le projet d'établissement présenté par le directeur général) : vote réservé (p. 1546) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 450 (prévoit la délibération du conseil d'administration sur le renouvellement des services ou des départements médicaux) : vote réservé (p. 1548) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *soutient* l'amendement n° 452 rectifié de M. Jacques Barrot (dispose que le conseil d'administration délibère sur la politique d'intéressement) : retiré (p. 1555).

Article L. 714-5 du code de la santé publique (modalités d'exécution des délibérations du conseil d'administration) :

- *soutient* l'amendement n° 453 rectifié de M. Jacques Barrot (diminue la liste des délibérations du conseil d'administration soumises au représentant de l'Etat en vue de leur approbation) : vote réservé (p. 1557) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 454 de M. Jacques Barrot (dispose que les délibérations soumises au représentant de l'Etat sont réputées approuvées si celui-ci n'a pas fait connaître

son opposition dans un délai de six mois) : vote réservé (p. 1558) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 456 de M. Jacques Barrot (dispose que les délibérations qui ne sont pas soumises au représentant de l'Etat en vue de leur approbation sont exécutoires de plein droit dès leur notification au représentant de l'Etat) : vote réservé (p. 1559) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 457 de M. Jacques Barrot (rédactionnel) : vote réservé (p. 1560) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-6 du code la santé publique (rapport prévisionnel d'activité) :

- *son* amendement n° 458 (associe le président de la commission médicale d'établissement à la présentation du rapport prévisionnel d'activité) : vote réservé (p. 1561) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-15 du code de la santé publique (attributions du comptable et relations avec l'ordonnateur) :

- *son* amendement n° 478 soutenu par M. Edouard Landrain (dispose que la comptabilité des établissements publics de santé est tenue sous la responsabilité d'agents comptables ayant la qualité d'agent titulaire de l'établissement) : vote réservé (p. 1572) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (institution, composition et attributions de la commission médicale d'établissement) :

- *son* amendement n° 479 soutenu par M. Edouard Landrain (rédactionnel) : vote réservé (p. 1575) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *son* amendement n° 480 rectifié soutenu par M. Edouard Landrain (dispose que la commission médicale d'établissement prépare les mesures d'organisation des activités médicales, pharmaceutiques et odontologiques de l'établissement) : vote réservé (p. 1576) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *son* amendement n° 481 (dispose que la commission médicale d'établissement est consultée sur la politique générale de formation du personnel et notamment le plan de formation) : vote réservé (p. 1577) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-26 du code de la santé publique (institution et attributions du service de soins infirmiers) :

- *soutient* l'amendement n° 569 rectifié de Mme Christine Boutin (crée une commission au sein du service de soins infirmiers) : vote réservé (p. 1591) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848) ;

- *son* amendement n° 503 (dispose que le directeur ou le président de la commission médicale d'établissement consultent le service de soins infirmiers) : vote réservé (p. 1592) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Après l'article L. 714-26 du code de la santé publique :

- *son* amendement n° 505 corrigé (crée un collège cadres dans chaque établissement) : vote réservé (p. 1593) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements privés qui assurent l'exécution du service public hospitalier ou sont associés à son fonctionnement) :*

Article L. 715-6 du code de la santé publique (obligations des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 460 (de suppression) : retiré (p. 1595).

Article L. 715-7 du code de la santé publique (budget des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier et recours à des praticiens hospitaliers) :

- *son* amendement n° 461 (simplifie la procédure budgétaire des établissements privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier) : vote réservé (p. 1597) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 12 *(expérimentations et dispositions diverses) :*

Après l'article L. 716-2 du code de la santé publique :

- *son* amendement n° 465 (établit une procédure expérimentale de nomination et de renouvellement des chefs de service des établissements publics de santé) : réservé (p. 1601) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 21 *(coordination avec des dispositions de la loi relative à la fonction publique hospitalière) :*

- *soutient* l'amendement n° 468 de M. Jacques Barrot (supprime le détachement des directeurs des établissements sur leur emploi) (p. 1609) : rejeté (p. 1610).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-20 du code de la santé publique (services, départements et unités fonctionnelles) :

- *son* amendement n° 482 (autorise les établissements publics de santé autres que les hôpitaux locaux à être organisés en services et en départements) : vote réservé (p. 1783) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 483 (définit le service et le département) (p. 1784) : vote réservé (p. 1785) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 484 (dispose que les services et les départements sont placés sous la responsabilité d'un médecin sans préjudice de la responsabilité individuelle de chaque praticien) : vote réservé (p. 1785) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 627 du Gouvernement (définit les unités fonctionnelles) (p. 1786) ;

- *son* amendement n° 485 (supprime la qualification médicale des unités fonctionnelles) : vote réservé (p. 1787) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 486 (supprime le caractère exceptionnel de la constitution d'un service ou d'un département en une seule unité fonctionnelle) : vote réservé (p. 1788) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-21 du code de la santé publique (mode de nomination des chefs de service ou de département) :

- *son* amendement n° 487 (supprime les dispositions relatives aux conditions de candidature, de nomination ou de renouvellement dans les fonctions de chef de service ou de département) (p. 1790) : vote réservé (p. 1791) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 488 (supprime les dispositions relatives à la cessation des fonctions hospitalières exercées par les professeurs des universités-praticiens hospitaliers) (p. 1791) : vote réservé (p. 1792) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-22 du code de la santé publique (institution, composition et attributions du conseil de service ou de département) :

- *son* amendement n° 489 (précise que le conseil de service ou de département participe aux modalités de réalisation du projet de service) : vote réservé (p. 1794) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 490 (dispose que le conseil de service ou de département suit la gestion des moyens budgétaires propre au service ou au département) (p. 1794) : vote réservé (p. 1795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-23 du code de la santé publique (attributions des chefs de service ou de départements) :

- *son* amendement n° 491 (supprime l'attribution au service et au département de moyens budgétaires propres) : retiré (p. 1797) ;

- *soutient* l'amendement n° 492 de M. Jean-Jacques Jegou (dispose que le chef de service ou de département peut faire bénéficier le service ou le département des résultats de la gestion des moyens budgétaires du service ou du département) : vote réservé (p. 1797) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 493 (dispose que les résultats financiers peuvent être réaffectés au service ou au département) : vote réservé (p. 1797) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-24 du code de la santé publique (modalités d'organisation des unités fonctionnelles) :

- *son* amendement n° 494 (de conséquence) : vote réservé (p. 1798) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 497 (dispose que le conseil d'administration fixe l'étendue de la délégation confiée au praticien hospitalier chargé de l'unité fonctionnelle) : vote réservé (p. 1800) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 498 (dispose que le praticien hospitalier chargé de l'unité fonctionnelle est désigné après avis du directeur) (p. 1800) : vote réservé (p. 1801) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (possibilité de créer des fédérations) :

- *son* amendement n° 499 (de suppression) (p. 1801) : vote réservé (p. 1802) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 500 (de conséquence) : retiré (p. 1802) ;

- *son* amendement n° 501 (dispose que les résultats financiers peuvent être réaffectés à la fédération) (p. 1802) : vote réservé (p. 1803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Après l'article L. 714-25 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 628 du Gouvernement (autorise, par dérogation, le conseil d'administration d'un établissement public de santé à décider de l'organisation des soins et du fonctionnement médical de l'établissement) (p. 1805).

Article 12 *(suite)* précédemment réservé *(expérimentations et dispositions diverses) :*

Après l'article L. 716-2 du code de la santé publique :

- *son* amendement n° 465 (établit une procédure expérimentale de nomination et de renouvellement des chefs de service des établissements non universitaires) : vote réservé (p. 1806) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Fonction publique hospitalière : concertation et participation (p. 3284).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé : autonomie (p. 3284).

Infirmiers et infirmières (p. 3284).

Santé publique : planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 3284).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé : services, départements, unités fonctionnelles (p. 3284, 3285).

Explications de vote :

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 3361).

Lecture définitive :

Explications de vote [3 juillet 1991] :

Vote contre du groupe U.D.C (p. 3952).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Emploi (p. 2387).

Entreprises : implantation (p. 2387).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2387).

Logement et habitat :
- organismes d'H.L.M. (p. 2387) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) (p. 2387).

Discussion des articles [31 mai 1991] :

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-7 du code de la construction et de l'habitation (sanction financière à la non-réalisation de logements sociaux) :

- *soutient* l'amendement n° 388 de M. Jean-Jacques Hyest (laisse à la commune la maîtrise de l'utilisation de sa contribution financière et inclut des logements locatifs intermédiaires dans les programmes de construction) : rejeté (p. 2533) ;

- *soutient* l'amendement n° 387 de M. Jean-Jacques Hyest (de coordination) (p. 2535) : retiré (p. 2536).

Article L. 302-8 du code de la construction et de l'habitation (réalisation des logements locatifs sociaux par l'engagement d'un programme de construction) :

- *soutient* l'amendement n° 389 de M. Jean-Jacques Hyest (remplace les logements locatifs sociaux par les logements bénéficiant d'une aide à la personne) : rejeté (p. 2539) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de M. Dominique Baudis (donne un barème progressif des pourcentages des logements sociaux par rapport au nombre de résidences principales et par rapport au nombre de logements construits sur la commune au cours des dix années précédant l'engagement) : rejeté (p. 2541).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

Avant l'article L. 332-17 du code de l'urbanisme :

- *soutient* l'amendement n° 426 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que la participation à la diversité de l'habitat ne s'applique qu'aux agglomérations ayant moins de 20 p. 100 de logements sociaux) : rejeté (p. 2552).

Article L. 332-17 du code de l'urbanisme (définition et calcul de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *soutient* l'amendement n° 427 de M. Jean-Jacques Hyest (fait référence aux logements bénéficiant d'une aide à la personne) : rejeté (p. 2552) ;

- *soutient* l'amendement n° 429 corrigé de M. Jean-Jacques Hyest (fixe à 1 800 F par m² le montant forfaitaire déductible pour le calcul de l'assiette dans les départements de la région Ile-de-France) : rejeté (p. 2555).

Article L. 332-21 du code de l'urbanisme (perception et affectation du produit de la participation à la diversité de l'habitat payée sous forme de contribution financière) :

- *soutient* l'amendement n° 153 de M. Dominique Baudis (précise que le produit de la participation à la diversité de l'habitat peut être affecté à toutes les opérations participant de la politique de l'habitat) : rejeté (p. 2561).

Article L. 332-23 du code de l'urbanisme (aliénation et cession des biens reçus en paiement de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *soutient* l'amendement n° 7 corrigé de M. Dominique Baudis (prévoit que les biens non affectés peuvent être transférés après consultation du président de l'établissement public de coopération intercommunale ou, à défaut, le maire de la commune d'implantation) : rejeté (p. 2563).

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 163 de M. Jean-Paul Virapoullé (précise que le Gouvernement communiquera des études et évaluations concernant la gamme des produits et financements du logement existant dans les D.O.M. avant le 31 décembre 1991) : rejeté (p. 2565).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 2730).

Hôpitaux et cliniques :
- budget global (p. 2730) ;
- enveloppe globale (p. 2730).

Santé publique : laboratoires d'analyses médicales : enveloppe globale et « B flottant » (p. 2730).

Tiers payant (p. 2730).

Discussion des articles [4 et 5 juin 1991] :

Article 1er *(tiers payant et conditions d'exécution des analyses et examens de laboratoires) :*

- *défavorable* (p. 2754).

Article 2 *(convention nationale) :*

- *ses observations* (p. 2758).

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *défavorable* (p. 2786).

Article L. 162-14-1 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *son* amendement n° 56 (établit une nouvelle procédure d'élaboration de l'accord sur l'enveloppe globale en précisant la nature des organisations professionnelles nationales concernées) : vote réservé (p. 2787) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article L. 162-14-3 du code de la sécurité sociale (conditions d'application de la convention et de ses annexes et avenants) :

- *soutient* l'amendement n° 60 de M. Marc Laffineur (soumet l'entrée en vigueur de la convention à la seule approbation du ministre chargé de la sécurité sociale) : vote réservé (p. 2794) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article 5 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

Article L. 162-22-1 du code de la sécurité sociale (convention nationale et convention type annexée) :

- *son* amendement n° 46 (précise que la convention nationale de l'hospitalisation privée est conclue pour une durée qui ne peut être inférieure à cinq ans) : vote réservé (p. 2805) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823) ;

- *soutient* l'amendement n° 47 de M. Jean-Luc Préel (substitue au mot « nomenclature » le mot « liste ») : retiré (p. 2805) ;

- *soutient* l'amendement n° 48 de M. Jean-Yves Chamard (précise que la convention nationale détermine les modalités du contrôle de l'exécution de leurs obligations par les établissements de soins privés mais aussi par les organismes d'assurance maladie) : vote réservé (p. 2805) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article L. 162-22-2 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :

- *soutient* l'amendement n° 77 de M. Jean-Yves Chamard (introduit la prise en compte du taux d'évolution des dépenses hospitalières constaté l'année précédente) : vote réservé (p. 2806) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821) ;

- *son* amendement n° 50 (de conséquence) : retiré (p. 2806).

Article L. 162-22-5 du code de la sécurité sociale (dispositions applicables à défaut d'accord, de convention ou d'annexe à la convention) :

- *soutient* l'amendement n° 33 de M. Jean-Luc Préel (de suppression) : vote réservé (p. 2807) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Après l'article 16 :

- *son* amendement n° 63 (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport portant bilan d'application de la présente loi) : rejeté (p. 2820).

Explications de vote :

Santé publique : laboratoires d'analyses médicales (p. 2822).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 2822).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1991] :

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 3705).

Santé publique :
- laboratoires d'analyses médicales : enveloppe globale et « B flottant » (p. 3705) ;
- système de santé : dégradation (p. 3705).

Tiers payant (p. 3705).

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Article 2 *(convention nationale) :*

- *ses observations* (p. 3713) ;

- *son* sous-amendement n° 18 (prévoit la consultation des conseils nationaux des ordres des professions médicales) à l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : vote réservé (p. 3714) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735).

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*

- *son* sous-amendement n° 21 (redéfinit le contenu et les modalités de la conclusion de l'accord) à l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3716) ; vote réservé (p. 3717) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735).

Après l'article 7 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (crée une contribution exceptionnelle à la charge des grossistes-répartiteurs de spécialités pharmaceutiques au profit des régimes d'assurance maladie et plafonne les remises accordées par les grossistes aux pharmacies d'officine) (p. 3724).

Article 17 *(abrogation d'une disposition législative sur le régime d'assurance maladie de certains retraités) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 58 du Gouvernement (de suppression) (p. 3731).

Après l'article 18 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 du Gouvernement (abaisse de vingt à dix-huit ans l'âge d'affiliation au régime étudiant de sécurité sociale des étudiants et élèves actuellement ayants droit au régime général) (p. 3734) ;

- *son* amendement n° 34 (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport portant bilan d'application de la présente loi) : vote réservé (p. 3733) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3735).

Explications de vote :

Retraite : pensions : revalorisation (p. 3737).

Santé publique : système de santé : dégradation (p. 3736).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [29 juin 1991] :

Pharmacie : contribution exceptionnelle des grossistes et plafonnement des remises (p. 3919).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 3919).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 4131).

Médicaments :
- Agence du médicament : commissions scientifiques (p. 4131) ;
- Agence du médicament : subvention de l'Etat (p. 4131) ;
- Comité du médicament : missions et statut (p. 4131).

Sécurité sociale : dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4131).

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Article 2 *(détermination d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments remboursés et fixation contractuelle du prix des dits médicaments) :*

Article L. 162-18 du code de la sécurité sociale (détermination négociée d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments) :

- *son* sous-amendement n° 188 (supprime la mention des objectifs annuels d'évolution des dépenses de médicaments prises en charge par les organismes d'assurance maladie) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (établit le régime juridique du Comité du médicament) (p. 4188) : vote réservé (p. 4189) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4192).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Santé publique :
- Agence pour le développement de l'évaluation médicale (A.N.D.E.M.) (p. 4880) ;
- alcoolisme, tabagisme (p. 4874, 4875) ;
- Haut Comité pour la santé (p. 4875) ;
- toxicomanie (p. 4875).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Barrot (Jacques)* (p. 7399) : rejetée au scrutin public (p. 7402).

Principaux thèmes développés :

Assurances : compagnies d'assurances : indemnisation : victimes de la transfusion sanguine (p. 7400).

Constitution : article 2 : égalité des citoyens devant la loi (p. 7400).

Hôpitaux et cliniques : réforme hospitalière : application (p. 7421).

Logement et habitat : allocations de logement : associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées (p. 7421).

Parlement : conditions de travail (p. 7399, 7421).

Professions libérales : cumul emploi-retraites : limitation (p. 7421).

Santé publique :
- transfusion sanguine : contamination par le virus de l'hépatite (p. 7400) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : délai (p. 7421) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : financement (p. 7400) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : fonds d'indemnisation, procédure (p. 7400, 7421) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7400, 7421).

Vie, médecine et biologie : bioéthique : projet de loi (p. 7421).

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 7 précédemment réservé *(financement de moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de la réforme hospitalière) :*
- *défavorable* (p. 7520) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 44 rectifié de la commission (de suppression) (p. 7523).

Après l'article 8 :
- *son* amendement n° 137 (modifie la loi hospitalière afin de permettre la désignation d'un représentant de chaque organisation syndicale représentative au plan national, ayant créé une section dans un établissement public de santé, au conseil d'administration et au comité technique d'établissement) : retiré (p. 7527).

Après l'article 11 :
- *son* sous-amendement n° 135 soutenu par M. Jacques Barrot (dispose que le président du conseil général informe la caisse d'allocations familiales des décisions de refus d'agrément) à l'amendement n° 25 du Gouvernement (autorise, par dérogation, les personnes qui déposeront une demande d'agrément en qualité d'assistante maternelle avant le 1er juillet 1992, à accueillir des enfants à leur domicile à la journée et à faire bénéficier leurs employeurs de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée, dès le dépôt de cette demande) (p. 7542) : devenu sans objet (p. 7545).

Après l'article 20 :
- *son* amendement n° 125 (autorise les médecins titulaires du certificat d'études supérieures de cancérologie à solliciter l'attribution d'une qualification en cancérologie) : rejeté (p. 7560).

Explications de vote :

Parlement : conditions de travail (p. 7565).

Le groupe U.D.C. ne participe pas au vote (p. 7565).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1991] :

Assurances : compagnies d'assurance : indemnisation des victimes de la transfusion sanguine (p. 8157).

Parlement : conditions de travail (p. 8156).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation et indexation (p. 8157).

Santé publique :
- Agence du médicament : projet de loi : retrait (p. 8156) ;
- pharmacie : grossistes répartiteurs : contribution exceptionnelle (p. 8157) ;
- sida : dépistage obligatoire (p. 8157).

Sécurité sociale : dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 8157).

Vie, médecine et biologie : bioéthique : projet de loi (p. 8157).

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Après l'article 9 :
- *défavorable* à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (institue une contribution exceptionnelle à la charge des grossistes répartiteurs, reconduit le plafonnement des remises consenties aux pharmacies d'officine et crée un fonds d'entraide de l'officine) (p. 8173).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 décembre 1991] :

Parlement : conditions de travail (p. 8350).

Santé publique : sida : dépistage systématique (p. 8350).

Sécurité sociale : dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 8350).

FOURRE (Jean-Pierre)

Député de Seine-et-Marne

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code des postes et des télécommunications et la loi n° 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications (n° 1953) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Rapporteur d'information sur les services financiers de La Poste [30 octobre 1991].

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 29 du Règlement au nom des **délégués de l'Assemblée nationale à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'activité de cette Assemblée au cours de sa 42e session ordinaire (1990-1991) (n° 2396)** [28 novembre 1991].

Rapport d'information déposé en application de l'article 29 du Règlement au nom des **délégués de l'Assemblée nationale à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale sur l'activité de cette Assemblée au cours de sa 36e session ordinaire (1990) (n° 2397)** [28 novembre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- Fonction publique [2 mai 1991] :

Communes : classement en zone d'indemnité de résidence (région Ile-de-France et régions touristiques) (p. 1982).

- Recherche [30 mai 1991] :

Espace : fascicule budgétaire (p. 2425).

- Transports [6 juin 1991] :

Départements : Seine-et-Marne (p. 2838).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 2838).

T.V.A. : réduction sur les équipements de sécurité (p. 2838).

- Postes et télécommunications [12 décembre 1991] :

Administration : service public : Livre vert postal (p. 7648).

orales sans débat :

- n° 404, posée le 30 avril 1991 : **imprimerie (entreprises : Seine-et-Marne)** (p. 1970, 1971). Appelée le 2 mai 1991 : Ozoir-la-Ferrière : imprimerie « François » ; emploi et activité (maintien) ; « table ronde » : réunion (nécessité) (p. 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [8 avril 1991] :

Après l'article 56 :

- *soutient* le sous-amendement n° 733 de M. Bernard Derosier (supprime la possibilité pour un conseil municipal de révoquer et de remplacer à tout moment l'un de ses délégués) à l'amendement n° 310 de la commission (propose que les délégués de la commune au sein des organismes extérieurs et les représentants de la commune dans les organismes de coopération intercommunale soient soumis à une nouvelle élection en cas de changement de maire) (p. 873, 874) : retiré (p. 874) ;

- *soutient* l'amendement n° 66 de M. Bernard Derosier (propose que les délégués de la commune au sein des organismes extérieurs soient soumis à une nouvelle élection en cas de changement de maire) (p. 873) : devenu sans objet (p. 874).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code des postes et des télécommunications et la loi n° 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications (n° 1953).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Administration : pouvoirs d'investigation : garanties procédurales (p. 2709).

Commission supérieure du service public des P.T.T. : suivi de la réforme des postes et télécommunications (p. 2709).

Conseil constitutionnel : décision (p. 2709).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits de perquisition des fonctionnaires (art. 40 de la loi n° 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications) (p. 2709).

Parlement : contrôle (p. 2709).

Explications de vote [4 juin 1991] :

Conseil constitutionnel : décisions : respect (p. 2714).

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Audiovisuel : communication : massification (p. 2879).

Désarmement :
- désarmement régional et arrangements régionaux de sécurité (p. 2879) ;
- plan global de maîtrise des armements : proposition française (p. 2879).

Espace : satellites militaires d'observation (p. 2879).

Europe : Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : renouveau (p. 2879).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2879).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports aériens et météorologie ; Budget annexe de l'aviation civile. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1991] :

Commerce extérieur : Etats-Unis : concurrence avec l'industrie aéronautique européenne (p. 5138).

Communautés européennes :
- Agence spatiale européenne (p. 5138) ;
- stratégie industrielle et concurrence (p. 5138).

Espace :
- Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) (p. 5138) ;
- crédits (p. 5138) ;
- filière Spot (p. 5138).

Industrie aéronautique : Airbus Industrie (p. 5138).

Questions :

Communes :
- Orly (p. 5145) ;
- Perpignan (p. 5145).

Transports aériens : Europe Aéro Service (E.A.S.) : réglement judiciaire (p. 5145).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Régions : Ile-de-France (p. 5427).

Tourisme et loisirs : parcs de loisirs : dessertes (p. 5426).

Transports en commun : véhicules effectuant des transports publics de personnes (p. 5427).

Villes nouvelles : desserte (p. 5426).

Affaires européennes. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Europe :
- Confédération européenne : perspectives (p. 5533) ;
- Conseil de l'Europe : rôle, moyens (p. 5533).

Economie, finances et budget : Postes et télécommunications. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1991] :

Administration : service public (p. 5713).

France Télécom :
- Plan : contrats de plan Etat/France Télécom (p. 5712) ;
- résultats et désendettement (p. 5712).

Organismes et structures : Commission supérieure du service public (p. 5712).

Poste (La) :
- comptes chèques postaux et Caisse nationale d'épargne : rémunération des avoirs par le Trésor (p. 5713) ;
- Plan : contrat de plan Etat/La Poste (p. 5712) ;
- presse, édition et imprimerie : aides à la presse et accords Laurent (p. 5713) ;
- situation financière (p. 5713).

Secteur public : transformation des postes et télécommunications en deux exploitants publics (loi du 2 juillet 1990) :
- application de la réforme (p. 5712, 5713) ;
- personnels : statuts (p. 5713).

Explications de vote :

Poste (La) :
- comptes chèques postaux et caisse nationale d'épargne : rémunération des avoirs par le Trésor (p. 5726) ;
- presse, édition et imprimerie : aides à la presse et groupe de travail (p. 5726).

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Espace : centre de traitement et d'interprétation d'images satellitaires : installation en France : perspectives (p. 5953).

FRANÇAIX (Michel)

Député de l'Oise

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [21 novembre 1991].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté par le Sénat aprés déclaration d'urgence (n° 2349) modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la **liberté de communication (n° 2421)** [10 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la **liberté de communication (n° 2480)** [17 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale en première lecture (n° 2482) modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la **liberté de communication (n° 2489)** [18 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en vue de la lecture définitive du projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la **liberté de communication (n° 2523)** [20 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Télévision spectacle :** qualité de l'information ; problèmes posés par le « direct » ; propos tenus par M. le Président de la République ; émissions portant atteinte à la dignité de la justice et du Parlement ; information : dérive vers le spectacle ; Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A) et Gouvernement : liberté de la communication audiovisuelle : promotion ; journalistes : responsabilité [16 octobre 1991] (p. 4557, 4558).

à un ministre :

- **D.O.M. - T.O.M.** [13 juin 1991] :

Fonctionnaires et agents publics : rémunérations (p. 3118).

INTERVENTIONS

- Projet de loi complétant l'article 26 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2033).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1991] :

Réseaux câblés : comparaison France/Allemagne (p. 3233).

Télévision : chaîne culturelle européenne :
- budget (p. 3234) ;
- diffusion et réception (p. 3233) ;
- historique et signification (p. 3234) ;
- programmation (p. 3234).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Cinéma : politique européenne (p. 5234).

Culture et communication. - Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1991] :

Communication : définition (p. 5255).

Presse, édition et imprimerie :
- aides à la presse : évolution et adaptation (p. 5255, 5256) ;
- presse régionale (p. 5256).

Radiodiffusion :
- Radio France : crédits, diffusion (p. 5256) ;
- Radio France internationale (R.F.I.) : développement (p. 5256) ;
- Radio France outre-mer (R.F.O.) (p. 5256) ;
- radios associatives (p. 5256) ;
- radios libres : anniversaire (p. 5256).

Secteur public : déficit et financement (p. 5257).

Télévision :

- Antenne 2 - F.R. 3. : financement, plan Bourges, missions (p. 5257) ;
- la S.E.P.T. : évaluation et diffusion (p. 5257) ;
- télévision haute définition (p. 5257).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Audiovisuel : politique générale pour les D.O.M. - T.O.M. (p. 5856).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1991] :

Communautés européennes : directive « télévision sans frontière » : transposition (p. 7683).

Conseil supérieur de l'audiovisuel : compétences et indépendance (p. 7685).

Diffusion : quotas (p. 7683, 7684).

Europe : œuvres européennes : diffusion et coproduction (p. 7683).

Financement (p. 7683).

Œuvre audiovisuelle : définition française (p. 7683).

Programmes :

- industrie et production : soutien (p. 7684) ;
- uniformité (p. 7683).

Publicité : centrales d'achat (p. 7683).

Redevance : exonérations, compensation, tarif (p. 7683).

Télévisions privées :

- déséquilibre avec le secteur public (p. 7683) ;
- obligations et engagements (p. 7684, 7685).

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 15 rectifié de M. Louis de Broissia (redéfinit la composition et le mode de désignation des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel) (p. 7945) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 16 rectifié de M. Louis de Broissia (dispose que le Conseil supérieur de l'audiovisuel élit son président en son sein) (p. 7946).

Article 1er *(modifications des dispositions communes applicables aux secteurs public et privé de la communication audiovisuelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Robert-André Vivien (autorise une deuxième coupure publicitaire pendant la diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques sur les chaînes du secteur privé) (p. 7949) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Jacques Barrot (supprime les mentions chiffrées des quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques européennes ou françaises et substitue la notion d'heures d'écoute significative à celle d'heures de grande écoute) (p. 7952) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Robert-André Vivien (substitue la notion d'heures d'écoute significative à celle d'heures de grande écoute) (p. 7952) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Robert-André Vivien (supprime les dispositions relatives aux quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques européennes) (p. 7952) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Robert-André Vivien (réduit de 40 à 30 p. 100 le quota de diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles d'expression originale française) (p. 7952) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel une mission de régulation par tranches horaires des quotas de diffusion des œuvres audiovisuelles) (p. 7951) : adopté après modifications (p. 7955) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Adrien Zeller (établit un quota de diffusion d'émissions régionales de 10 p. 100) (p. 7955).

Après l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 18 de M. Georges Hage (attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel le pouvoir de fixer la proportion de musique consacrée à de nouveaux artistes et auteurs français ou francophones que les services de radiodiffusion sont tenus de diffuser aux heures de grande écoute) (p. 7956) ;
- *son* sous-amendement oral (supprime la référence aux heures de grande écoute) à l'amendement n° 18 : adopté (p. 7957).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Georges Hage (interdit toute coupure publicitaire dans la diffusion des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles par les chaînes de télévision) (p. 7960).

Explications de vote :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : compétences et indépendance (p. 7962).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 décembre 1991] :

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 8208).

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Article 1er *bis* *(proportion d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et artistes français ou francophones diffusées par les radios) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 8209).

Lecture définitive [20 décembre 1991] :

Rapporteur suppléé par : *Giovannelli (Jean)* (p. 8337).

FRANCHIS (Serge)

Député de l'Yonne

(1re circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [3 avril 1991] :

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable) :*

Article L. 366 du code électoral :

- *son* amendement n° 161 (fixe à trois le nombre de sièges attribués à la liste arrivant en tête au premier tour avec la majorité absolue ou en tête au second tour) (p. 708) : adopté (p. 709).

FRECHE (Georges)

Député de l'Hérault

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

FREDERIC-DUPONT (Edouard)

Député de Paris

(3e circonscription)

Apparenté R.P.R.

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 458,** posée le 25 juin 1991 : **patrimoine (secteurs sauvegardés : Paris)** (p. 3657). Appelée le 28 juin 1991 : septième arrondissement : plan de sauvegarde du faubourg Saint-Germain ; décret : publication prochaine (p. 3866).

- **n° 499,** posée le 26 novembre 1991 : **anciens combattants et victimes de guerre (monuments commémoratifs : Var)** (p. 6641, 6642). Appelée le 29 novembre 1991 : conquête de l'Indochine : soldats morts pour la France ; Fréjus : Nécropole nationale (p. 6785, 6786).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Personnes âgées : dépendance : prise en charge et établissements d'accueil (p. 4872)

FREVILLE (Yves)

Député d'Ille-et-Vilaine

(3e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Président de cette commission [*J.O.* du 30 mai 1991] (p. 7255).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (éducation nationale : enseignement supérieur) [9 octobre 1991] (p. 4394).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 19 : **éducation nationale : enseignement supérieur (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Charge de la dette publique :** charges des intérêts : évolution ; rôle du Parlement ; différentiel d'intérêt avec l'Allemagne : réduction ; maîtrise de la dette publique [10 avril 1991] (p. 1016, 1017).

à un ministre :

- **Enseignement** [11 avril 1991] :

Emploi : insertion professionnelle et sociale (p. 1077).

Enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : mise en place et généralisation (p. 1077).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mars 1991] :

Communes rurales et dotation de solidarité rurale (p. 118).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- dotation minimale urbaine (création) (p. 117) ;
- garantie de progression minimale (p. 117).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :
- communes bénéficiaires (p. 117) ;
- conditions de mise en œuvre (p. 117) ;
- critères : logement social (p. 116, 117) ;
- critères : potentiel fiscal et effort fiscal (p. 117).

Etat : transferts de charges sur les collectivités locales (p. 116).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation) (p. 116, 117, 118).

Ville :
- politique (p. 118) ;
- villes centres en zone rurale (p. 117).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 184 de la commission (réintroduit dans le code des communes les dispositions relatives au taux d'évolution de la D.G.F. et détermine les modalités de répartition de la régularisation de la D.G.F.) (p. 165) ;

- *son* amendement n° 62 corrigé (intégre dans le potentiel fiscal le montant des bases exonérées et compensées par l'Etat ainsi que le montant des attributions du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 168) : retiré (p. 169) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 42 de M. Patrick Ollier (modifie le mode de calcul de la dotation de péréquation afin de prendre en compte, d'une part, le rapport entre le potentiel fiscal de la commune et celui de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique, et, d'autre part, le rapport entre l'effort fiscal moyen de la commune et celui de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique) (p. 178) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 135 de M. Augustin Bonrepaux (reporte au 1er janvier 1992 le dispositif de l'amendement n° 42 et demande au gouvernement de présenter des simulations avant le 1er juillet 1991) (p. 178) ;

- *son* amendement n° 58 (prévoit la prise en compte sans condition des logements sociaux en accession à la propriété dans le total des logements sociaux) (p. 180) : adopté (p. 180).

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *son* amendement n° 59 (crée un concours particulier appelé dotation minimale urbaine pour les communes les plus pauvres de plus de 10 000 habitants) (p. 187) : vote réservé (p. 189) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *son* amendement n° 122 corrigé (retient dans la définition des logements sociaux tous les logements occupés par des bénéficiaires de l'A.P.L. ou de l'allocation logement) (p. 191) : vote réservé (p. 193) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *soutient* l'amendement n° 160 de M. Jean-Jacques Jegou (exclut du nombre des logements sociaux prix en compte pour l'attribution de la D.S.U. les H.L.M. dont les locataires versent un surloyer) (p. 191) : vote réservé (p. 193) ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *son* amendement n° 61 (réduit de moitié la D.S.U. pour les villes de moins de 10 000 habitants dont le nombre de logements sociaux est compris entre 800 et 1 100) (p. 193) : vote réservé (p. 194) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *son* amendement n° 60 (réduit de moitié la D.S.U. pour les villes de moins de 10 000 habitants dont le nombre de logements sociaux est compris entre 950 et 1 100) : vote réservé (p. 194) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission des finances (rabaisse le pourcentage de logements sociaux rapportés à la population à 9,5 p. 100) (p. 196) ;

- *son* amendement n° 123 soutenu par M. Adrien Zeller (supprime la référence à l'effort fiscal dans les critères de répartition de la D.S.U.) (p. 213) : vote réservé (p. 214) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *son* amendement n° 65 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (dispose que les communes participent au financement de la D.S.U. en proportion des crédits qu'elles touchent au titre de la garantie de progression minimale de la D.G.F.) (p. 235) : vote réservé (p. 238) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 63 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (supprime la référence à l'effort fiscal pour la détermination des communes contributives (p. 239) : vote réservé (p. 241) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 124 corrigé soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (définit le logement social par le nombre de bénéficiaires de l'A.P.L., de l'allocation logement à caractère familial, ou de l'allocation logement à caractère social) (p. 242) : vote réservé (p. 244) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 185 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (ajoute le nombre de bénéficiaires des aides au logement comme critère d'éligibilité à la D.S.U. à compter du 1er janvier 1992) (p. 253) : vote réservé (p. 254) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) :*

Article L. 263-14 du code des communes :

- *son* amendement n° 97 corrigé et rectifié soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (fonde le critère de contribution sur le potentiel fiscal relatif à la seule taxe professionnelle) : vote réservé (p. 275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 98 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (définit le potentiel fiscal relatif à la taxe professionnelle) : vote réservé (p. 275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 99 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (relève les seuils de potentiel fiscal qui conditionnent l'écrêtement) : vote réservé (p. 275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *ses* amendements nos 100 et 101 soutenus par M. Jean-Jacques Hyest (de conséquence) : vote réservé (p. 275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 102 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (prend en compte le potentiel fiscal relatif à la seule taxe professionnelle) : vote réservé (p. 277) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article L. 263-15 du code des communes :

- *son* amendement n° 126 corrigé soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (définit le logement social par le nombre de bénéficiaires des différentes aides au logement) : vote réservé (p. 278) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;

- *son* amendement n° 125 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (supprime la référence à l'effort fiscal comme critère d'attribution ou d'exonération de contribution) (p. 278) : vote réservé (p. 279) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 159 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (crée un fonds interdépartemental de solidarité de la taxe professionnelle) (p. 289) : vote réservé (p. 292) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [27 mars 1991] ; [5 et 8 avril 1991] :

Après l'article 30 :

- *soutient* l'amendement n° 35 de M. Jean Briane (précise que la population à prendre en compte pour l'application des dispositions des chapitres 1 à 3 du titre II est celle qui résulte des recensements généraux) : retiré (p. 501).

Avant l'article 31 :

- *soutient* l'amendement n° 679 de M. Georges Chavanes (dispose que dans les communes de plus de 10 000 habitants, la moitié au moins des membres du conseil municipal peut décider de transmettre les comptes consolidés de la commune à la chambre régionale des comptes pour certification) : retiré (p. 505).

Après l'article 34 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 611 de la commission (crée un observatoire régional du financement local) (p. 509).

Article 28 précédemment réservé *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 711 du Gouvernement (dispose que les vice-présidents sont élus au sein de la commission permanente et forment le bureau avec le Président) (p. 537).

Après l'article 35 :

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. Georges Chavanes (dispose que la responsabilité de l'Etat est engagée en cas de défaut de fonctionnement normal du contrôle de légalité des actes budgétaires locaux) (p. 540) : rejeté (p. 541) ;

- *soutient* l'amendement n° 12 rectifié de M. Georges Chavanes (dispose que les élus locaux ainsi que les ordonnateurs élus d'établissements publics locaux sont justiciables de la cour de discipline budgétaire) (p. 541) : rejeté (p. 542).

Après l'article 53 :

- *soutient* l'amendement n° 49 de M. Jean Briane (dispose que le président et le bureau du district présentent chaque année au conseil avant le 15 février un rapport sur les activités du district) (p. 842, 843) : rejeté (p. 843).

Article 54 *(communautés de villes) :*

Article L. 168-2 du code des communes :

- *ses observations* sur l'amendement n° 629 de M. Dominique Perben (dispose que les délégués des communes sont, quel que soit leur nombre, élus au scrutin majoritaire uninominal à deux tours) (p. 852) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 292 de la commission (dispose que les délégués des communes sont, quand leur nombre est supérieur à deux, élus au scrutin de liste majoritaire) (p. 852) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 106 de M. André Rossinot (dispose que le nombre de sièges attribués à une commune au conseil de la communauté ne peut être supérieur à l'effectif de son conseil municipal) (p. 854) ;
- *son* amendement n° 554 (propose que, dans les communes de 3 500 habitants et plus pour lesquelles le nombre de délégués est supérieur ou égal à quatre, l'élection de ces délégués se fasse au scrutin de liste) (p. 854) : rejeté (p. 855).

Article L. 168-4 du code des communes :

- *défavorable* au sous-amendement n° 619 de M. André Rossinot (élargit la compétence en matière culturelle et sportive à l'enseignement, la formation et la recherche) à l'amendement n° 300 de la commission (ajoute la création, l'entretien et le fonctionnement des équipements culturels et sportifs aux groupes de compétences reconnus à la communauté de villes) (p. 863).

Article 56 *(syndicats intercommunaux d'études et de programmation) :*

- *ses observations* (p. 872) ;
- Enseignement privé : financement (p. 872).

Après l'article 56 :

- *soutient* l'amendement n° 473 de M. Jean-Jacques Hyest (de conséquence) : adopté (p. 879).

Article 57 *(régime fiscal des communautés de villes) :*

- *son* amendement n° 555 (propose de continuer à appliquer aux communes membres d'une communauté de villes les dispositions des articles 1648 A et 1648 B du code général des impôts relatives aux fonds départementaux et au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) : adopté au scrutin public (p. 898) ;
- *son* sous-amendement n° 750 (vise à rendre compatibles les dispositions de l'amendement avec une évolution de la pression fiscale ou des changements de bases entre communes pendant la période de rapprochement des taux) à l'amendement n° 317 rectifié de la commission (propose de porter de cinq à dix ans la période d'adaptation et de rapprochement des taux de taxe professionnelle des communes membres de la communauté de villes) : retiré (p. 899).

Après l'article 57 :

- *défavorable* à l'amendement n° 322 de la commission (étend le mécanisme de spécialisation de la taxe professionnelle aux communautés urbaines et aux districts dotés d'une fiscalité propre qui exercent les compétences proposées aux communautés de villes en matière d'urbanisme prévisionnel et de développement économique) (p. 904).

Article 61 *(versement destiné aux transports en commun) :*

- *soutient* l'amendement n° 476 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 912).

Article 62 *(détermination du potentiel fiscal des communes membres de communautés de villes ou de communautés de communes ayant opté pour le régime fiscal des communautés de villes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 428 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 914).

Article 63 *(dotation globale de fonctionnement des communautés de villes et des communautés de communes) :*

- *soutient* l'amendement n° 65 de M. Jean Briane (garantit un niveau de progression minimum de la D.G.F. pour les communes et les collectivités territoriales concernées) : rejeté (p. 915) ;
- *soutient* l'amendement n° 68 de M. Jean Briane (propose que la dotation de péréquation des communautés de villes soit pondérée par le coefficient d'intégration fiscale) : rejeté (p. 917) ;
- *soutient* l'amendement n° 72 corrigé de M. Jean Briane (supprime le régime transitoire de D.G.F. spécifique aux groupements de communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur ou égal au potentiel fiscal moyen par habitant de la catégorie de groupement dont ils relèvent) : rejeté (p. 918).

Après l'article 63 :

- *soutient* l'amendement n° 73 de M. Jean Briane (propose un nouveau mode de répartition pour la dotation globale d'équipement) : rejeté (p. 919) ;
- *soutient* l'amendement n° 75 de M. Jean Briane (fixe les règles de péréquation de taxe professionnelle entre les groupements de commune à fiscalité propre) (p. 920, 921) : rejeté (p. 921).

Après l'article 64 :

- *soutient* l'amendement n° 471 de M. Jean-Jacques Hyest (crée un fonds interdépartemental de solidarité de la taxe professionnelle) : retiré (p. 923).

Explications de vote :

Collectivités locales : compétences (p. 931).

Communes : solidarité intercommunale (p. 930).

Enseignement privé (p. 931).

Vote contre du groupe U.D.C.

Deuxième lecture :

Discussion des articles [28, 29 et 30 novembre 1991] :

Après l'article 9 :

- *soutient* l'amendement n° 265 de M. Jean-Jacques Hyest (dispose que la chambre régionale des comptes peut être saisie de la légalité d'un budget municipal par un dixième des conseillers municipaux ou par une pétition d'un pour cent des électeurs inscrits dans la commune) (p. 6762) : rejeté (p. 6763).

Article 16 *bis* nouveau *(consultation des électeurs de la commune membre d'un groupement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 68 de la commission (de suppression) (p. 6771).

Après l'article 34 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 304 du Gouvernement (prévoit qu'un arrêté ministériel étend aux communes les dispositions du plan comptable de 1982 en matière d'amortissement et de provisions) (p. 6813).

Après l'article 35 :

- *soutient* l'amendement n° 18 de M. Georges Chavanes (dispose que lorsque le produit des quatre impôts locaux levés par une collectivité locale dépasse 80 p. 100 du produit obtenu en appliquant les taux plafond nationaux, cette collectivité peut saisir la chambre régionale des comptes compétente d'une demande d'annulation ou de consolidation de la dette) (p. 6815) : vote réservé (p. 6816) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6939) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de M. Georges Chavanes (dispose que les élus locaux ainsi que les ordonnateurs élus d'établissements publics locaux sont justiciables de la cour de discipline budgétaire) : vote réservé (p. 6816) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6939) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de M. Georges Chavanes (dispose que la responsabilité de l'Etat est engagée en cas de défaut de fonctionnement normal du contrôle de légalité

des actes budgétaires locaux) : vote réservé (p. 6817) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6939).

Article 36 *bis* *(régionalisation des universités)* :

- *ses observations* (p. 6823) ;

Enseignement supérieur : plan « Université 2000 » et compétence des collectivités locales (p. 6823).

Article 46 *bis* supprimé par le Sénat *(fonds de correction des déséquilibres interrégionaux)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 124 de la commission (crée un fonds de correction des déséquilibres régionaux, précise son mode d'alimentation et organise la répartition de ses ressources) (p. 6851).

Article 54 supprimé par le Sénat *(communautés de villes)* :

- *soutient* le sous-amendement n° 317 de M. Georges Chavanes (dispose qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions dans lesquelles les compétences d'un syndicat mixte peuvent être dévolues à une communauté de villes) à l'amendement n° 154 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; prévoit en outre que les communautés de villes doivent obligatoirement exercer les compétences relevant de l'aménagement de l'espace et du développement économique et, au total, trois des six groupes de compétences proposées) : retiré (p. 6891).

- Proposition de résolution de M. Pierre Méhaignerie tendant à la création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires (n° 1050).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [14 mai 1991] :

Commission de contrôle : opportunité et nécessité (p. 2124).

Premier cycle universitaire :
- bilan et réformes (p. 2124) ;
- délocalisation (p. 2124) ;
- filières courtes (B.T.S., I.U.T.) (p. 2124).

Régions : transfert de compétences en matière universitaire (p. 2124).

Rénovation globale de l'enseignement supérieur (p. 2124).

Universités :
- capacités d'accueil et moyens matériels : insuffisance (p. 2124) ;
- conditions d'enseignement : dégradation (p. 2124).

Discussion de l'article unique :

Article unique *(création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires)* :

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Pierre Méhaignerie (précise que la commission de contrôle sera composée de trente membres) : adopté (p. 2125).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Principaux thèmes développés [11 juin 1991] :

Impôts locaux : taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 3001, 3002).

Prévisions et projections économiques (p. 3001).

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Après l'article 31 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 128 de M. Jean Auroux (fixe au 1er janvier 1992 la date d'entrée en vigueur de la taxe départementale sur le revenu et majore les abattements prévus pour charge de famille au titre de cette imposition (p. 3094) ;

Impôts locaux :
- réforme (p. 3094) ;
- taxe professionnelle (p. 3094) ;
- valeurs locatives : révision (p. 3094).

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1989 (n° 1877).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Cour des comptes : rapport (p. 3262, 3263).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3262) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 3262) ;
- dette publique : niveau et charge (p. 3262) ;
- dette publique : obligations renouvelables du Trésor (O.R.T.) échangées contre des obligations assimilables du Trésor (O.A.T.) (p. 3263) ;
- recettes : plus-values (p. 3262).

Parlement : rôle (p. 3263).

Politique économique : de 1986 à 1988 (p. 3262).

Secteur public : entreprises publiques :
- débudgétisations : sidérurgie et Renault (p. 3262, 3263) ;
- dotations en capital (p. 3262).

Discussion des articles [18 juin 1991] :

Article 1er *(résultats généraux de l'exécution des lois de finances pour 1989)* :

- *son* amendement n° 1 (inscrit, au titre Ier du budget de l'Etat, 13 776 millions de francs correspondant à des intérêts courus sur des obligations renouvelables du Trésor) : vote réservé (p. 3265) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3270).

Article 3 et tableau B annexé *(dépenses ordinaires civiles du budget général)* :

- *son* amendement n° 2 (de coordination) : vote réservé (p. 3266) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3270).

Article 7 et tableau F annexé *(résultat du budget général de 1989)* :

- *son* amendement n° 3 (majore le déficit de 13 776 millions de francs au titre d'intérêts courus d'obligations renouvelables du Trésor) : vote réservé (p. 3267) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3270).

Article 12 *(annulations de dettes de pays étrangers)* :

- *son* amendement n° 4 (de coordination) : vote réservé (p. 3269) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3270).

Article 14 *(transports aux découverts du Trésor des résultats définitifs de 1989)* :

- *son* amendement n° 5 (de coordination) : vote réservé (p. 3270) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3270).

Groupe U.D.C. : ne prend pas part au vote (p. 3263).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17 octobre 1991] :

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur les amendements nos 223, 224, 226 et 225 de M. Jean-Pierre Brard (tiennent compte des réductions d'impôt dans la détermination de la cotisation d'impôt sur le revenu susceptible d'ouvrir droit à des dégrèvements de la taxe d'habitation et relèvent à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4643, 4644) ;

Taxe d'habitation : augmentation du nombre de redevables du fait de la non-prise en compte de réductions d'impôt dans la détermination de la cotisation d'impôt sur le revenu (p. 4643, 4644).

Deuxième partie :

Recherche et technologie. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) (p. 5606).

Informatique : Institut national de la recherche en informatique et en automatique (I.N.R.I.A.) (p. 5606).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [7 novembre 1991] :

Action sociale : crédits, plan social, bourses (p. 5674).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat (p. 5674).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : Instituts universitaires de technologie (I.U.T.), brevets de technicien supérieur (B.T.S.) : création de places et affectation (p. 5674) ;
- premier cycle : délocalisation (p. 5674) ;
- premier cycle : dysfonctionnements, diversification, réforme (p. 5674).

Enseignants :
- professeurs associés (p. 5674) ;
- « secondarisation » (p. 5674).

Enseignement privé : subvention (p. 5675).

Etudiants :
- effectifs (p. 5674) ;
- encadrement (p. 5674).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : mise en place (p. 5675).

Ingénieurs : formation, effectifs (p. 5675).

Ministère de l'éducation nationale : enseignement supérieur : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5673, 5674).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) : création d'emplois (p. 5675).

Recherche : crédits (p. 5674).

Universités :
- droits d'inscription : hausse (p. 5675) ;
- moyens pédagogiques : dégradation (p. 5675) ;
- plan Université 2000 (p. 5674) ;
- subventions globalisées (p. 5675).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions*

Collectivités locales : garanties accordées à des collectivités, établissements publics et services autonomes (p. 6038).

Comptes spéciaux du Trésor : directions départementales de l'équipement : compte de commerce (p. 6038).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6037) ;
- dette publique (p. 6037) ;
- nomenclature budgétaire (p. 6038).

Fonctionnaires et agents publics : accord salarial : financement (p. 6045).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 6037).

Président de la République : engagements (p. 6038).

Rapatriés :
- harkis et enfants de harkis (p. 6038) ;
- indemnisation : loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés : exécution (p. 6038).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 221 de M. François Rochebloine (porte à 2 200 F et indexe le plancher de l'abattement de 10 p. 100 sur les pensions et retraites) : vote réservé (p. 7789) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 23 *bis* *(exonération temporaire de la taxe intérieure sur les produits pétroliers - T.I.P.P. - applicable aux esters d'huile de colza et de tournesol) :*

- *son* amendement n° 326 soutenu par M. Germain Gengenwin (pérennise l'exonération prévue par l'article) : vote réservé (p. 7802) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 23 *ter* nouveau *(exonération de la taxe intérieure sur les produits pétroliers - T.I.P.P. - sur les bioéthanols) :*

- *son* amendement n° 327 (pérennise l'exonération prévue par l'article) : vote réservé (p. 7803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 32 *bis* supprimé par le Sénat *(aménagement du régime de la taxe additionnelle au droit de bail) :*

- *son* sous-amendement n° 306 (exonère de la taxe additionnelle au droit de bail les immeubles achevés après le 31 décembre 1969) à l'amendement n° 80 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7809) : vote réservé (p. 7810) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 83 *bis* supprimé par le Sénat *(dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les jeunes agriculteurs) :*

- *favorable* à l'amendement n° 182 rectifié de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article, étend son dispositif à toutes les collectivités territoriales, majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements et compense les pertes des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) (p. 7853) ;

Collectivités territoriales : potentiel fiscal : effet de l'exonération (p. 7853).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1991] :

Agriculture (p. 7144).

Chômage (p. 7143).

Collectivités locales : concours de l'Etat, transferts de charges (p. 7144).

Commerce extérieur : Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) et prêt de la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur) (p. 7144).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 7143).

Entreprises : investissements (p. 7143).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7142, 7143) ;
- dépenses : annulations de crédits et « régulation budgétaire » (p. 7143, 7144) ;
- dette publique (p. 7144) ;
- recettes : plus-values enregistrées en 1988, 1989 et 1990 (p. 7143) ;
- recettes non fiscales : prélèvements sur divers organismes (p. 7143) ;
- recettes non fiscales : prélèvement sur le fonds de réserve de l'épargne logement (p. 7143).

Impôt sur le revenu : emploi d'un salarié à domicile (p. 7143).

Impôt sur les sociétés : rendement (p. 7143).

Politique économique : croissance (p. 7142).

Prévisions et projections économiques (p. 7142, 7143).

Recherche (p. 7144).

T.V.A. : rendement (p. 7143).

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Article 1er *(versement de l'Institut national de la propriété industrielle au profit du budget général) :*

- *son* amendement n° 92 (de suppression) (p. 7160) : rejeté (p. 7161).

Article 2 *(prélèvement sur la Caisse nationale des télécommunications) :*

- *son* amendement n° 93 (de suppression) : rejeté (p. 7161).

Après l'article 35 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 45 du Gouvernement (modifie le 3° du paragraphe Ier de l'article 20 de la loi 90-669 du 30 juillet 1990 relative à l'évaluation des immeubles afin que, dans les départements comportant une proportion notable de landes, l'évaluation des chemins de fer, carrières et jardins d'agrément soit majorée et que celle des landes non pacables soit réduite) (p. 7181) ;

Rappel au règlement : demande que les amendements du Gouvernement relatifs à l'agriculture soient examinés successivement et regrette qu'ils n'aient pas fait l'objet d'une lettre rectificative au projet de loi de finances pour 1992 (p. 7183).

- *son* amendement n° 96 (porte à 20 p. 100 des bénéfices dans la limite de 75 000 F la déduction que les exploitants agricoles, soumis à un régime réel d'imposition, peuvent pratiquer au titre de leurs investissements) (p. 7183) : retiré (p. 7184) ;

- *son* sous-amendement n° 108 (porte la limite de déduction à 75 000 francs) à l'amendement n° 46 du Gouvernement (porte à 20 p. 100 du bénéfice dans la limite de 30 000 F la déduction que les exploitants agricoles, soumis à un régime réel d'imposition, peuvent pratiquer au titre de leurs investissements) : retiré (p. 7184) ;

- *son* amendement n° 97 (réduit de 20 p. 100 la part communale de la valeur locative des propriétés non bâties à l'exception des terrains à bâtir et assure la répercussion de cet avantage fiscal sur les exploitants agricoles non propriétaires ou non usufruitiers desdites propriétés) : retiré (p. 7187) ;

- *son* amendement n° 98 (exonère les exploitants agricoles ou forestiers des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des départements et compense les pertes des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) (p. 7187) : rejeté (p. 7188).

Article 26 *(paiement de la T.V.A par virement) :*

- *son* amendement n° 95 (de suppression) : rejeté (p. 7198).

Après l'article 26 :

- *son* amendement n° 112 (supprime immédiatement la règle du décalage d'un mois de la T.V.A. pour les nouvelles entreprises, fixe un échéancier la supprimant en dix ans pour les autres entreprises ; reprend le programme de privatisations) : rejeté (p. 7199).

FROMET (Michel)

Député de Loir-et-Cher

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Céréales : généralités (p. 4981).

Energie : biocarburants : développement de la production (p. 4981).

Président de la République : annonce de mesures en faveur de l'agriculture (p. 4981).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Education physique et sportive : Union nationale du sport scolaire (U.N.S.S.) : crédits (p. 5662).

Professions médicales : médecine scolaire : effectifs, moyens, missions (p. 5662).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Associations : bénévolat : congé de représentation : application (p. 5813).

FUCHS (Jean-Paul)

Député du Haut-Rhin

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6754).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6754).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle) [9 octobre 1991] (p. 4396).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242) [*J.O.* du 22 novembre 1991] (p. 15261).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome XVI : **travail, emploi et formation professionnelle : formation professionnelle (n° 2256)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Droits de l'homme en Afrique :** démographie « galopante » ; stagnation économique ; progrès de la démocratie : nécessité ; dette publique : annulation par la France ; coopération régionale : perspectives [3 avril 1991] (p. 655, 656, 657).

à un ministre :

- **Environnement** [18 avril 1991] :

Communes : compétences en matière d'environnement (p. 1361).

Déchets : gestion (p. 1361).

Plan : contrats de plan Etat-région (p. 1361).

- **Travail** [25 avril 1991] :

Formation professionnelle et promotion sociale : crédits (réduction) (p. 1740, 1741).

- **Transports** [6 juin 1991] :

Police de la route et circulation routière :
- boissons et alcools : alcool au volant et effet alcool-médicaments (p. 2837) ;
- sécurité routière (p. 2837).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 avril 1991] :

Bénévolat : congé de représentation et couverture sociale (p. 1314).

Impôts et taxes : fiscalité des associations (clarification) (p. 1314).

Vie associative :
- Alsace (p. 1313) ;
- histoire et développement (p. 1313) ;
- projet d'ensemble (p. 1313, 1314).

Discussion des articles [17 avril 1991] :

Article 1er *(congé de représentation) :*

- *son* amendement n° 33 soutenu par M. Edouard Landrain (exclut les entreprises de moins de dix salariés du champ d'application du texte) : rejeté (p. 1328) ;
- *son* amendement n° 34 soutenu par M. Edouard Landrain (précise que la consultation des institutions représentatives se fait lors de leur réunion régulière) (p. 1329) : rejeté (p. 1330).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 2740).

D.O.M.-T.O.M. :
- action sanitaire et sociale : caisses familiales (p. 2740) ;
- égalité sociale et développement économique (p. 2740) ;
- prestations familiales : alignement sur la métropole (p. 2740) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 2740).

Famille :
- politique familiale (p. 2740) ;
- prestations familiales : revalorisation (p. 2740).

- **Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Certificats d'hébergement : maires et office des migrations internationales (O.M.I.) (p. 4377).

Droit pénal : peine d'interdiction du territoire français :
- champ d'application (p. 4377) ;
- étrangers protégés (p. 4377).

Travail : travail clandestin :
- attestation d'embauche (p. 4377) ;
- contrôle : moyens humains et financiers (p. 4377) ;
- définition et évolution (p. 4376) ;
- législation : historique (p. 4376) ;
- répression : peines principales et complémentaires (p. 4377) ;
- sous-traitance et responsabilité civile des cocontractants (p. 4377).

Discussion des articles [10 octobre 1991] :

Article 10 *(rôle de l'O.M.I. dans la délivrance du certificat d'hébergement) :*

- *soutient* l'amendement n° 57 de M. Germain Gengenwin (établit le régime juridique de la délivrance des certificats d'hébergement et supprime l'intervention de l'O.M.I.) : retiré (p. 4432).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 58 de M. Germain Gengenwin (modifie le régime juridique du regroupement familial en le rendant plus difficile) (p. 4435) : rejeté (p. 4436).

Article 15 *(étrangers protégés contre l'interdiction du territoire) :*

- *son* amendement n° 59 (porte de six mois à deux ans la durée minimum du mariage avec un conjoint de nationalité française qui rend impossible la condamnation à une peine d'interdiction du territoire) : rejeté (p. 4443).

Article 19 *(interdiction du territoire aux étrangers condamnés pour infractions à la législation sur les stupéfiants) :*

- *son* amendement n° 60 (de coordination) : rejeté (p. 4449).

Explications de vote [15 octobre 1991] :

Droit pénal : peine d'interdiction du territoire français : étrangers protégés (p. 4479).

Immigration : politique générale (p. 4479).

Travail : travail clandestin :
- attestation d'embauche (p. 4479) ;
- causes (p. 4479) ;
- contrôle : moyens humains et financiers (p. 4479) ;
- répression : peines principales et complémentaires (p. 4479).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 4479).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Aménagement du territoire : aménagement rural et objectif 5 B (p. 4959).

Communautés européennes : environnement : financement du programme défini par l'article 19 du règlement communautaire n° 797/85 (p. 4959).

Culture et communication. - Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1991] :

Affaires étrangères : politique culturelle extérieure (p. 5219).

Bibliothèques : Grande Bibliothèque de France (p. 5218).

Collectivités locales : compétences dans le domaine culturel (p. 5219).

Communautés européennes : compétences dans le domaine culturel (p. 5213).

Déséquilibre Paris-Province (p. 5218).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5219).

Grands travaux :
- coûts de fonctionnement (p. 5218) ;
- crédits (p. 5218) ;
- utilité et fonctionnalité (p. 5218).

Ministère de la culture : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5218).

Musique : écoles et conservatoires (p. 5219).

Opéra : Opéra Bastille (p. 5219).

Patrimoine :
- loi de programme : exécution (p. 5218) ;
- patrimoine rural (p. 5218).

Politique culturelle (p. 5219).

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [30 octobre 1991] :

Afrique :
- Afrique du Sud : fin de l'apartheid (p. 5288) ;
- démocratisation : incertitudes (p. 5287) ;
- entreprises : économie : stagnation (p. 5287) ;
- entreprises : investissements en Afrique : retrait (p. 5287, 5288) ;
- espaces économiques régionaux : nécessité (p. 5288).

Coopération financière : zone franc (p. 5288).

Démographie (p. 5287).

Endettement : aggravation (p. 5287).

Enseignement : Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (p. 5288).

Europe : Europe de l'Est : risque de transfert de l'aide publique à son profit (p. 5288).

Ministère de la coopération et du développement : crédits, montant, évolution, répartition (p. 5287).

Organisations internationales : Banque mondiale : baisse des encours (p. 5287).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 5288).

Pays les moins avancés (P.M.A.) (p. 5287).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (formation professionnelle) [31 octobre 1991] :

Apprentissage : comparaison France-Allemagne (p. 5350).

Enseignement : échec scolaire, deuxième chance (p. 5349).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : crédits, réforme, contrat d'objectif (p. 5350) ;
- contrôle et inspection : généralités (p. 5350) ;
- crédit-formation individualisé (p. 5349) ;
- crédits (p. 5349) ;
- histoire et signification (p. 5349) ;
- programme des ministères : suppression (p. 5349).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 5649).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. *Questions* [4 novembre 1991] :

Police de la route et circulation routière :
- automobiles et cycles : motocyclettes : lutte contre les accidents (p. 5429) ;
- signalisation : modèle britannique (p. 5435).

Environnement. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Parcs naturels régionaux (p. 5458).

Sites : protection (p. 5458).

Affaires étrangères. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Audiovisuel : Canal France international et Radio France internationale : meilleure réception (p. 5499).

Français : langue : coopération culturelle : bureaux régionaux : création, perspectives (p. 5499).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Associations : vie associative : crédits, postes du fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP), fiscalité (p. 5810).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1991] :

Apprentissage : développement et soutien (p. 6584).

Congé de bilan de compétences : création (p. 6583).

Contrats : contrat d'orientation et contrat local d'orientation : création (p. 6583).

Emploi : emplois de proximité ; services aux personnes : aides et développement (p. 6583).

Formation en alternance : complexité (p. 6583, 6584).

Jeunes : Exo-jeunes (p. 6583).

Parlement et partenaires sociaux : redéfinition des relations (p. 6584).

Discussion des articles [26 novembre 1991] :

Article 32 *(droit à la formation professionnelle des travailleurs indépendants, des membres des professions libérales et des professions non salariées) :*

- *son* amendement n° 94 soutenu par M. Germain Gengenwin (établit le régime juridique de la contribution obligatoire des travailleurs indépendants, des membres des professions libérales et des professions non salariées au financement des actions de formation professionnelle) : adopté (p. 6624).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Discussion des articles [5 et 6 décembre 1991] :

Article 1er *(objectifs généraux) :*

- *son* amendement n° 107 rectifié soutenu par M. Pierre Micaux (précise la définition de « zones humides » en indiquant qu'il s'agit de terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire et que la végétation est dominée par des plantes hygrophiles) (p. 7268) : retiré (p. 7269).

Article 2 *(schémas d'aménagement et de gestion des eaux) :*

- *son* amendement n° 108 soutenu par M. Pierre Micaux (précise que le schéma d'aménagement et de gestion des eaux évalue les moyens économiques et financiers et détermine les mesures contractuelles de gestion nécessaires à sa mise en œuvre) : adopté (p. 7313).

G

GAILLARD (Claude)

Député de Meurthe-et-Moselle

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de loi relative à l'adaptation et la modernisation du droit de l'eau (n° 1620) [20 juin 1991] (p. 3472).

Rapporteur de la proposition de loi tendant à modifier l'article L. 146-4 du code de l'urbanisme, pour permettre la réalisation de stations d'épuration (n° 1928) [20 juin 1991] (p. 3472).

Rapporteur de la proposition de loi tendant à l'institution d'un droit d'établissement dans l'artisanat (n° 2105) [28 novembre 1991] (p. 6773).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 5971).

Chambres consulaires : chambres de commerce (p. 5972).

Entreprises commerciales et artisanales :
- emploi (p. 5971) ;
- plan P.M.E./P.M.I. (p. 5972).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- apprentissage (p. 5971, 5972) ;
- formation en alternance (p. 5972).

Ministère de l'artisanat, du commerce et de la consommation : commerce et artisanat : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5971).

Publicité : publicité comparative (p. 5972).

Urbanisme : urbanisme commercial et loi Royer n° 73-1193 du 27 décembre 1973 (p. 5972).

Ville : politique de la ville : rôle du commerce (p. 5971).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1991] :

Collectivités locales :
- compétences (p. 7253) ;
- recours (p. 7253).

Gestion et distribution de l'eau : décentralisation : coopération décentralisée (p. 7253).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : décrets d'application (p. 7254).

Organismes et structures : commissions locales de l'eau (p. 7253).

Recherche : financement (p. 7254).

Régions : Lorraine : implantation d'une papeterie (p. 7253).

Usagers : concertation (p. 7253).

Discussion des articles [5 et 6 décembre 1991] :

Article 1er *(objectifs généraux) :*

- *son* amendement n° 236 (prend en compte le cas particulier des eaux minérales) : rejeté (p. 7270).

Avant l'article 2 :

- *son* amendement n° 166 (prévoit qu'un préfet coordinateur de bassin désigné parmi les préfets des régions ou des départements inclus dans le périmètre concerné est chargé de mettre en œuvre et coordonner la politique de l'eau menée par l'Etat en coopération avec les collectivités locales) (p. 7273) : devenu sans objet (p. 7274).

Article 2 *(schémas d'aménagement et de gestion des eaux) :*

- *son* amendement n° 171 (précise que le schéma d'aménagement et de gestion des eaux doit être soumis, pour avis conforme, au comité de bassin) : rejeté (p. 7317) ;

- *son* amendement n° 172 (propose que le dossier soit mis à la disposition du public pendant deux mois et non un mois) : adopté (p. 7317).

Article 2 *bis* nouveau *(établissement public local de l'eau) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Ambroise Guellec (prévoit que les partenaires non élus ont également voix délibérative) (p. 7323).

Article 4 *(prescriptions spéciales) :*

- *son* amendement n° 206 (prévoit que l'autorité administrative fixe les conditions particulières applicables aux sources ou gisements d'eaux minérales naturelles) : retiré (p. 7328).

Article 5 *(régime de la déclaration ou d'autorisation des installations et ouvrages) :*

- *son* amendement n° 209 rectifié (prévoit les conditions d'application particulière aux sources ou gisements d'eau minérale naturelle) : retiré (p. 7335).

Article 5 *bis* nouveau *(coordination avec la loi relative aux installations classées) :*

- *soutient* l'amendement n° 258 de M. Pierre Micaux (de coordination) : adopté (p. 7335).

Article 7 *(périmètres de protection et facturation de l'eau) :*

- *son* amendement n° 211 (inclut les eaux minérales dans le champ d'application de l'article) (p. 7337) : rejeté (p. 7338).

Après l'article 18 *bis* :

- *son* amendement n° 263 (pose le principe de la recherche de mesures automatiques continues et fiables et impose de recourir, quand elles existent, à des techniques ou appareils ayant fait l'objet de normes homologuées) (p. 7365) : rejeté (p. 7366).

GAITS (Claude)

Député des Hautes-Pyrénées

(2e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission d'accès aux documents administratifs [*J.O.* du 18 juillet 1991] (p. 9611).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Gestion des déchets ; compétence des collectivités locales : décharges : pollution et nuisances ; tri : nécessité ; loi de 1975 : répartition des responsabilités ; réduction de la production de déchets : perspectives ; directive européenne : transposition en droit interne [17 avril 1991] (p. 1302, 1303).

- Action humanitaire de l'armée : Yougoslavie : cadre d'une intervention internationale ; marine nationale : navire-hôpital « la Rance » dans l'Adriatique [20 novembre 1991] (p. 6380).

à un ministre :

- Transports [6 juin 1991] :

Communautés européennes : harmonisation sociale et fiscale (p. 2839).

Transports routiers : cabotage (p. 2839).

- Défense [20 juin 1991] :

Armée : patrimoine immobilier : devenir (p. 3414).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 368).

Communes : coopération intercommunale :
- généralités (p. 368) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 368).

Démocratie locale : consultation et participation des citoyens (p. 368).

Elus locaux :
- droits des minorités (p. 368) ;
- statut de l'élu (p. 368).

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Armée : assistance humanitaire : rôle des armées (p. 2875).

Désarmement : plan global de maîtrise des armements : proposition française (p. 2874).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2874).

Industrie d'armement : Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : restructuration (p. 2875).

Traités et conventions :
- Organisation des Nations unies (O.N.U.) : Conseil de sécurité : « droit d'ingérence pour raisons humanitaires » (p. 2875) ;
- Traité de non-prolifération nucléaire : signature par la France (p. 2874) ;
- Traité de réduction des forces conventionnelles en Europe (F.C.E.) du 19 novembre 1990 (p. 2874).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et objectif 5 B (p. 4981) ;
- zones défavorisées et de montagne (p. 4980).

Départements : Hautes-Pyrénées (p. 4981).

Culture et communication : Communication. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Presse, édition et imprimerie :
- papier : concurrence (p. 5271) ;
- presse rurale et régionale : soutien (p. 5271).

Publicité : marché publicitaire : concurrence entre télévision et presse écrite (p. 5271).

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Industries d'armement : groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : site de Tarbes (p. 5952).

GALAMETZ (Claude)

Député du Pas-de-Calais

(9e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

GALLET (Bertrand)

Député d'Eure-et-Loir

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de résolution présentée par M. François Léotard, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les exportations de matériels d'armement et les prestations qui y sont directement liées (n° 1908) [11 avril 1991].

Cesse d'appartenir à la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (affaires étrangères) [9 octobre 1991] (p. 4396).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur la proposition de résolution (n° 1908) de M. François Léotard tendant à la création d'une **commission d'enquête sur les exportations de matériels d'armement et les prestations qui y sont directement liées (n° 2016)** [30 avril 1991].

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome I : **affaires étrangères (n° 2258)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Question kurde : personnes déplacées ; rôle de la France : devoir et droit d'ingérence ; coordination des secours par la Croix rouge française ; camps alliés au nord de l'Irak [17 avril 1991] (p. 1296, 1297).

- Regroupement des pôles de haute technologie : économie française : situation : chômage ; exportations ; concurrence japonaise ; secteur public ; technologies de pointe : restructuration ; pôle industriel de dimension internationale : perspectives [18 décembre 1991] (p. 8134, 8135).

à un ministre :

- Défense [20 juin 1991] :

Armée : missions humanitaires (p. 3415).

Service national :
- diversification des formes du service (p. 3415) ;
- objecteurs de conscience : statut (p. 3415).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [5 novembre 1991] :

Afghanistan (p. 5480).

Afrique : Angola : accord du 1er mai 1991 (p. 5481).

Coopération et développement : assistance humanitaire : devoir (p. 5481).

Désarmement : armements stratégiques : accords START du 30 juillet 1991 (p. 5481).

Ethiopie : conflits ethniques (p. 5481).

Europe :
- Confédération européenne : perspectives (p. 5481) ;
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : mesures de confiance et de sécurité (M.D.C.S.) (p. 5481).

Ministère des affaires étrangères : crédits : montant, répartition, évolution (p. 5490).

Organisations internationales : Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : finalité (p. 5481).

Union soviétique : événements d'août 1991 : signification (p. 5480).

Yougoslavie (p. 5480).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Sports : guides de haute montagne : diplômes, assujettissement à la T.V.A. (p. 5813).

- Projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273).

Première lecture :

Principaux thèmes développés [19 novembre 1991] :

Accidents du travail : sapeurs-pompiers volontaires (p. 6283).

Départements :
- service départemental d'incendie et de secours (S.D.I.S.) : versement des prestations de sécurité sociale aux sapeurs-pompiers volontaires (p. 6283) ;
- transferts de charges : sapeurs-pompiers volontaires : protection sociale (p. 6284).

Incapacité de travail : sapeurs-pompiers volontaires : indemnité (p. 6283, 6284).

Sapeurs-pompiers volontaires :
- catégories socioprofessionnelles : appartenance (p. 6283) ;
- disponibilité (p. 6283) ;
- hommage (p. 6283, 6284) ;
- jeunes volontaires de seize à dix-huit ans (p. 6283).

Sécurité sociale :
- protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires (p. 6283) ;
- tiers payant (p. 6283).

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 1er *(droits du sapeur-pompier volontaire en cas d'accident ou de maladie lié au service) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Gilbert Millet (interdit le licenciement d'un sapeur-pompier volontaire victime d'un accident survenu ou d'une maladie contractée à l'occasion de son service) (p. 6292).

Article 19 *(abrogation de dispositions du code des communes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (étend aux sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une rente d'invalidité l'obligation d'emploi en faveur des handicapés, telle qu'elle résulte de la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987) (p. 6300).

GALLEY (Robert)

Député de l'Aube

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (recherche et technologie) [9 octobre 1991] (p. 4398).

Rapporteur de la proposition de loi relative à la protection des eaux souterraines (n° 1820) [28 novembre 1991] (p. 6773).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284) [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome XIV : **recherche et technologie (n° 2260)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sommet de Maastricht :** union économique et monétaire : monnaie unique au 1er janvier 1999 ; politique étrangère commune : décisions à la majorité qualifiée ; Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : intégration à la C.E.E. ; coopération policière et judiciaire ; citoyenneté française et citoyenneté européenne [11 décembre 1991] (p. 7584).

à un ministre :

- **Environnement** [18 avril 1991] :

Eau : agence de bassin de Seine Normandie : excédents de trésorerie (utilisation) (p. 1359).

- **Recherche** [30 mai 1991] :

Energie : énergie nucléaire : centrales de l'Europe de l'Est : contrôle (p. 2426, 2427).

Espace : fusée Ariane : retard du tir (p. 2427).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Communes : Troyes (p. 2390).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage, formation par alternance (p. 2390).

Logement et habitat : logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2391).

Villes et banlieues : généralités (p. 2390).

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Affaires étrangères : crises régionales : multiplication (p. 2879).

Armée : rechanges et munitions (p. 2879).

Armements classiques : technologies nouvelles (p. 2879).

Crédits militaires : montant : évolution (p. 2879).

Espace : satellites militaires d'observation (p. 2879).

Force nucléaire stratégique :
- composition : double et triple composante (p. 2879) ;
- dissuasion française : perspectives (p. 2879) ;
- missile stratégique terrestre mobile S4 (p. 2879) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 2879).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2879).

Union soviétique : capacités militaires (p. 2879).

Traités et conventions : Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : renouveau de sa stratégie (p. 2879).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : fonds d'aide aux jeunes (p. 4879).

Sécurité sociale : dépenses de santé : maîtrise négociée, enveloppe globale, objectifs chiffrés (p. 4878).

Coopération et développement. - *Questions* [30 octobre 1991] :

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 5297).

Recherche et technologie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [6 novembre 1991] :

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : avenir ; missions (p. 5584).

Entreprises : P.M.E./P.M.I. : incitations en faveur de la recherche (p. 5584).

Europe : Europe centrale et pays de l'Est :
- coopération scientifique (p. 5584, 5585) ;
- sécurité civile : risques technologiques : sûreté nucléaire (p. 5585).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 5584).

Industrie : recherche industrielle (p. 5584).

Recherche : ministère de la recherche et de la technologie :
- budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 5584) ;
- budget de la recherche et de la technologie (B.R.T.) et Fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 5584) ;
- crédits : montant, évolution, répartition, régulation (p. 5584) ;
- ratio dépense nationale de recherche-développement (D.N.R.D./P.I.B.) (p. 5584).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1991] :

Agriculture : pollution d'origine agricole (p. 7231).

Assainissement (p. 7230).

Communautés européennes : directives européennes en matière d'environnement : respect et application (p. 7231).

Droit de l'eau : loi du 16 décembre 1964 (p. 7230).

Gestion et distribution de l'eau : décentralisation : coopération décentralisée (p. 7230).

Impôts et taxes : redevances (p. 7230).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : décrets d'application (p. 7231).

Organismes et structures :
- agences financières de bassin, agences de l'eau (p. 7230) ;
- commissions locales de l'eau (p. 7230).

Politique de l'eau ; généralités ; financement (p. 7231).

Prix et concurrence : prix de l'eau (p. 7230).

Recherche : financement (p. 7231, 7240).

Risques naturels : sécheresse (p. 7230, 7231).

Discussion des articles [5 et 6 décembre 1991] :

Article 1er A nouveau *(l'eau, patrimoine commun) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 251 de la commission (reconnaît à tous un droit d'usage) (p. 7266).

Article 1er *(objectifs généraux) :*

- *son* amendement n° 268 (précise la définition de « zones humides » en indiquant qu'il s'agit de terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre) (p. 7268) : rejeté (p. 7269) ;
- *son* amendement n° 269 (prend en compte le cas particulier des eaux minérales) : rejeté (p. 7270).

Avant l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de la commission (prévoit la mise en place de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux fixant les orientations fondamentales au niveau des bassins) (p. 7271).

Article 2 *(schémas d'aménagement et de gestion des eaux) :*

- *son* amendement n° 273 (précise que les associations syndicales de la loi de 1865 doivent être concernées) : adopté (p. 7316) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 31 de la commission (précise que le schéma approuvé peut comporter des dispositions opposables à toute personne publique ou privée) (p. 7317) ;

Urbanisme : plan d'occupation des sols : application (p. 7317).

Après l'article 2 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de la commission (donne aux agences financières de bassin l'appellation d'agences de l'eau et leur attribue la centralisation des données relatives aux eaux superficielles) (p. 7324).

Article 3 *(prescriptions générales) :*

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (de précision) : adopté (p. 7325).

Article 4 *(prescriptions spéciales) :*

- *son* amendement n° 275 (supprime l'avant-dernier alinéa de l'article relatif aux installations, travaux et activités qui font usage de l'eau ou en modifient le niveau ou le mode d'écoulement et aux conditions dans lesquelles peuvent être interdits ou réglementés tous forages, prises d'eau, barrages, travaux ou usages de rejet) : retiré (p. 7327) ;
- *son* amendement n° 276 (coordonne les prescriptions spéciales aux droits et obligations résultant des concessions de service public) : adopté (p. 7328) ;

Energie : E.D.F. : énergie hydroélectrique (p. 7328).

- *son* amendement n° 277 (prévoit que l'autorité administrative fixe les conditions particulières applicables aux sources et gisements d'eaux minérales naturelles) (p. 7328) : devenu sans objet (p. 7329).

Article 5 *(régime de la déclaration ou d'autorisation des installations et ouvrages) :*

- *son* amendement n° 282 (supprime la possibilité de prendre des actes complémentaires postérieurement à l'arrêté d'autorisation) (p. 7331) : rejeté (p. 7332).

Article 7 *(périmètres de protection et facturation de l'eau) :*

- *son* amendement n° 284 rectifié (inclut les eaux minérales dans le champ d'application de l'article) (p. 7337) : rejeté (p. 7338) ;

Santé publique : qualité de l'eau : eaux minérales (p. 7337, 7338).

- *favorable* à l'amendement n° 64 de la commission (supprime le paragraphe II relatif à l'obligation de facturer l'eau proportionnellement au volume consommé) (p. 7339) ;

Collectivités locales : compétences (p. 7339).

- *favorable* à l'amendement n° 245 de M. Yves Tavernier (prévoit que les données relatives à la qualité de l'eau sont rendues publiques et font l'objet d'un affichage en mairie) (p. 7339) ;

Santé publique : qualité de l'eau : analyses : fiabilité (p. 7339).

Article 10 *(intervention en cas d'incident ou d'accident) :*

- *favorable* à l'amendement n° 232 de M. Michel Meylan (prévoit que le préfet et le maire doivent prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'information des populations concernées) (p. 7346) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 240 de M. Yves Tavernier (prévoit que le préfet et le maire informent les populations concernées des circonstances de l'incident ou de l'accident, de ses effets prévisibles et des mesures prises pour y remédier) (p. 7346).

Article 12 *(droit d'accès aux installations) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de M. Patrick Ollier (prévoit que le procureur de la République autorise les opérations en vue de la recherche des infractions, sauf en cas de flagrant délit) (p. 7348) : rejeté (p. 7349).

Article 13 *(délit de pollution des eaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 118 de M. Richard Cazenave (prévoit le cas de dysfonctionnement de l'exploitation d'un ouvrage ou d'une installation) (p. 7357) : retiré (p. 7358) ;
- *son* amendement n° 286 (porte à un million de F le montant maximum de l'amende) : retiré (p. 7359) ;
- *son* amendement n° 287 (prévoit que les dispositions de l'article ne s'appliquent pas aux opérations résultant d'obligations légales ou réglementaires sous réserve du respect des procédures imposées) (p. 7359) : rejeté (p. 7360) ;

Energie : E.D.F. : barrages : responsabilité civile : respect (p. 7359).

Article 17 *(sanctions administratives) :*

- *soutient* l'amendement n° 288 de M. Richard Cazenave (précise que l'injonction pèse soit sur l'exploitant ou sur le propriétaire de l'installation, soit sur le responsable de l'opération) : retiré (p. 7362) ;
- *son* amendement n° 290 : devenu sans objet (p. 7362).

Après l'article 18 *bis* :

- *favorable* aux amendements n°s 80 de la commission et 162 de M. Ambroise Guellec (permettent l'amortissement exceptionnel des aménagements ou équipements à usage agricole qui économisent l'eau) (p. 7364).

Article 19 *(travaux d'intérêt général ou d'urgence) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 corrigé de M. Patrick Ollier (supprime la restriction limitant le pouvoir des collectivités locales en matière d'aménagement et d'entretien d'un cours d'eau non domanial aux cas de carence totale ou partielle des propriétaires riverains) : adopté (p. 7367) ;
- *soutient* l'amendement n° 291 de M. Pierre-Rémy Houssin (ajoute les périmètres de protection de captages, réservoirs et ouvrages pour eau potable) (p. 7367) : rejeté (p. 7368).

Article 20 *(extension de l'utilisation de la taxe départementale des espaces naturels sensibles) :*

- *son* amendement n° 292 (de suppression) (p. 7368) : rejeté (p. 7369) ;

Agriculture : élevage (p. 7368).

Urbanisme : droit de préemption (p. 7368).

Après l'article 22 :

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. Patrick Ollier (institue un comité de rivière ou de plan d'eau chaque fois qu'un projet d'aménagement d'un cours d'eau ou de ce plan d'eau, situé totalement ou en partie sur le territoire des collectivités territoriales ou de leur groupement, est de nature à avoir des incidences sur les différentes utilisations ou sur l'écosystème aquatique) : rejeté (p. 7371) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 rectifié de M. Patrick Ollier (affirme le principe de libre circulation ou de libre utilisation des cours d'eau) : rejeté (p. 7372) ;
- *soutient* l'amendement n° 249 de M. Patrick Ollier (exonère les associations sportives du paiement de droits et redevances lorsque, pour une manifestation sportive, elles occupent de façon temporaire une dépendance du domaine public) : retiré (p. 7372).

Après l'article 24 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 97 de la commission (prévoit que les immeubles et installations existants destinés à un usage autre que l'habitat et non soumis à la loi sur les installations classées doivent être dotés, dans un délai de trois ans, d'un dispositif de traitement des effluents autres que domestiques qui doit être maintenu en bon état de fonctionnement) (p. 7376).

Article 26 A nouveau *(champ d'application de la réglementation relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles) :*

- *ses observations* (p. 7381) ;

Chasse et pêche ; loi « pêche » n° 84-512 du 29 juin 1984 : taxe piscicole (p. 7381).

Propriété ; atteinte au droit de propriété (p. 7381).

Article 26 *(droit pour les associations de se constituer partie civile) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de M. Patrick Ollier (réserve à des associations agréées la faculté d'exercer les droits reconnus à la partie civile) : rejeté (p. 7382) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de M. Patrick Ollier (supprime la référence au préjudice indirect) : rejeté (p. 7382).

Après l'article 27 :

- *soutient* l'amendement n° 265, deuxième rectification, de M. Pierre Micaux (prévoit que les installations nucléaires restent, pour leur part, soumises aux dispositions de la loi du 11 décembre 1963 relative à la lutte contre la pollution atmosphérique) : rejeté (p. 7383) ;
- *son* amendement n° 299 (prévoit que les installations nucléaires restent, pour leur part, soumises aux dispositions de la loi du 11 décembre 1963 relative à la lutte contre la pollution atmosphérique) : rejeté (p. 7383).

Article 31 nouveau *(modification de la loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique) :*

- *soutient* l'amendement n° 300 de M. Richard Cazenave (précise que la procédure suivie dans le renouvellement de la concession sera strictement identique à celle suivie pour l'obtention d'une concession nouvelle) : rejeté (p. 7385).

Article 33 nouveau *(présentation d'un rapport sur l'application de la loi et les pollutions diffuses) :*

- *soutient* l'amendement n° 301 de M. Pierre-Rémy Houssin (prévoit que le Gouvernement présentera également un plan donnant les objectifs et moyens nécessaires à la réduction des pollutions diffuses) : retiré (p. 7385).

Explications de vote [10 décembre 1991] :

Collectivités locales : décentralisation (p. 7511, 7512).

Communautés européennes : contrats d'affermage et de concession : conformité (p. 7512).

Organismes et structures : schémas d'aménagement et de gestion des eaux (p. 7511).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 7512).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Article 3 *(prescriptions générales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de la commission (de coordination) (p. 8108).

Article 4 *(prescriptions spéciales) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) (p. 8108).

Article 5 *(régime de la déclaration ou d'autorisation des installations et ouvrages) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Richard Cazenave (prévoit que le bénéficiaire de l'autorisation devra déclarer à l'autorité administrative l'achèvement des travaux afin que celle-ci puisse effectuer le récolement) : rejeté (p. 8110) ;
- *favorable* à l'amendement n° 64 de M. Roger Gouhier (prévoit que le contrôle des rejets de substances radioactives ne pourra être effectué que par des laboratoires agréés) (p. 8111) ;

Environnement : déchets radioactifs : analyse (p. 8111, 8112).

Article 11 ter *(gardes champêtres intercommunaux) :*

- *ses observations* (p. 8115).

Article 20 *(extension de l'utilisation de la taxe départementale des espaces naturels sensibles) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 31 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8117) ;

Associations : associations syndicales agréées (p. 8117).

Communes : Goussainville (p. 8117).

Article 23 *(modification du code des communes) :*

- *son* amendement n° 75 (complète la loi du 21 juin 1865 sur les associations syndicales en précisant qu'elles peuvent exploiter un service sans préjudice de la compétence des collectivités locales pour exploiter le service correspondant) : rejeté (p. 8119).

Article 25 *bis* *(gestion des régies) :*

- *défavorable* (p. 8120) ;

Communautés européennes : contraintes (p. 8120).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 8122).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1991] :

Environnement : déchets radioactifs : laboratoires agréés (p. 8316).

Organismes et structures :
- commissions locales de l'eau (p. 8315) ;
- schémas d'aménagement et de gestion des eaux (p. 8315).

Tourisme et loisirs : loisirs nautiques (p. 8316).

GALY-DEJEAN (René)

Député de Paris

(13e circonscription)

R.P.R.

Elu le 3 février 1991 [*J.O.* du 6 février 1991] (p. 1911).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 6 février 1991] (p. 1911).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 16 février 1991] (p. 2404) ; [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

Contestation de son élection [*J.O.* du 19 mars 1991] (p. 3845) ; rejet de la requête contestant son élection [*J.O.* du 3 août 1991] (p. 10391).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

GAMBIER (Dominique)

Député de la Seine-Maritime

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8387).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (comptes spéciaux du Trésor) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Membre du Haut Conseil du secteur public [*J.O.* du 29 novembre 1991] (p. 15602).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 44 : **comptes spéciaux du Trésor (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- Recherche [30 mai 1991] :

Communautés européennes (p. 2424).

Recherche militaire (p. 2424).

- Tourisme et loisirs [27 juin 1991] :

Consommation : prix : hausses abusives (p. 3774).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- formation en alternance (p. 3773) ;
- métiers du tourisme (p. 3773).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Environnement et fiscalité de l'environnement (p. 4544, 4545).

Finances publiques : généralités (p. 4544).

Politique économique : généralités (p. 4543).

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Collectivités locales : organisation territoriale du tourisme (p. 5563).

Recherche et technologie. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) : ingénieurs : formation (p. 5608).

Evaluation : Comité national d'évaluation de la recherche (p. 5607).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Lycées : rénovation pédagogique et plan d'urgence (p. 5656).

Jeunesse et sports. - *Questions* [12 novembre 1991] :

Sports : clubs professionnels : statut (p. 5814).

Equipement, logement, transports et espace : Mer. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Communes : Rouen (p. 5902).

Ports maritimes : modernisation : équipement (p. 5902).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour les comptes spéciaux du Trésor [15 novembre 1991] :

Audiovisuel :
- redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de télévision : remplacement par une cotisation supplémentaire aux impôts directs (p. 6033, 6034) ;
- service de la redevance et extension de ses pouvoirs de contrôle (p. 6033).

Collectivités locales : comptes d'avances : présentation en équilibre et déficit d'exécution (p. 6033).

Comptes spéciaux du Trésor :
- généralités : création, suppression, soldes financiers (p. 6032, 6033) ;
- directions départementales de l'équipement : compte de commerce (p. 6032) ;
- Fonds national pour le développement des adductions d'eau (F.N.D.A.E.) (p. 6033) ;
- Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) et engagements du ministre délégué (p. 6034).

Parlement : contrôle (p. 6032, 6033).

GANTIER (Gilbert)

Député de Paris

(15e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (affaires sociales et intégration : santé et affaires sociales) [9 octobre 1991] (p. 4394).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) [*J.O.* du 10 décembre 1991] (p. 16122).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 391,** posée le 23 avril 1991 : **heure légale (heure d'été et heure d'hiver)** (p. 1663). Appelée le 26 avril 1991 : heure d'été : suppression ; proposition de loi adoptée par le Sénat ; inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ; débat européen (p. 1819, 1920).

- **n° 421,** posée le 28 mai 1991 : **audiovisuel (politique et réglementation)** (p. 2368). Appelée le 31 mai 1991 : A 2 et F.R. 3 : déficit ; missions des chaînes publiques : apport financier de l'Etat ; plan de réorganisation d'A 2 et F.R. 3 : publication en juillet 1991 ; redevance : élargissement de l'assiette (p. 2502, 2503).

- **n° 440,** posée le 11 juin 1991 : **animaux (pigeons : Paris)** (p. 3009). Appelée le 14 juin 1991 : pollution et nuisances ; lutte et prévention : capture des animaux en surnombre ; article 120 *bis* de la réglementation sanitaire du département de Paris (p. 3178, 3179).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 3 : **affaires sociales et intégration : santé et affaires sociales (n° 2255)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mars 1991] :

Aménagement du territoire : taxe sur les bureaux en Ile-de-France (p. 145).

Constitution : rétroactivité de la loi (p. 145).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France (date d'entrée en vigueur) (p. 145).

Impôts locaux : réforme (p. 145).

Politique générale : « opération politicienne » constituée par le projet (p. 145).

Premier ministre : « méthode Rocard » (p. 145).

Régions : région Ile-de-France et ville de Paris : schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (p. 145).

Rappel au règlement : déplore la mauvaise organisation des travaux de l'Assemblée, contradictoire avec la réflexion et les propositions relatives aux méthodes de travail parlementaire [21 mars 1991] (p. 141).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [28 mars 1991] ; [8 avril 1991] :

Article 35 *(publicité des conventions de délégation de gestion de service public) :*

- *son* amendement n° 591 : devenu sans objet (p. 540).

Article 61 *(versement destiné aux transports en commun) :*

- *soutient* l'amendement n° 649 de M. Claude Wolff (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 912).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Article 61 supprimé par le Sénat *(versement destiné aux transports en commun) :*

- *son* sous-amendement n° 346 (supprime la possibilité donnée aux communautés de villes, aux communautés de communes, aux communautés urbaines et aux autorités organisatrices de transports en commun auxquelles ont adhéré les communautés précédentes de majorer le taux du versement-transport) à l'amendement n° 211 de la commission (propose un taux de versement-transport évolutif en fonction de la population de la commune et prévoit une possibilité de majoration de 0,1 p. 100 au profit des communautés de communes, des communautés de villes, des communautés urbaines et des autorités organisatrices des transports urbains auxquelles ont adhéré les communautés précédentes) (p. 6925) : rejeté (p. 6926).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1676).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [18 avril 1991] :

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 1390) ; rejetée au scrutin public (p. 1391).

Principaux thèmes développés :

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé :
- autonomie (p. 1391) ;
- hôpital et entreprise (p. 1390, 1391).

Personnes âgées : hébergement dans les établissements de soins (critères de partage entre secteurs sanitaire et social) (p. 1390).

Santé publique : planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 1391).

Secteur public et secteur privé : harmonisation et différences (p. 1391).

Sécurité sociale : dépenses de santé et consommation de soins (p. 1390).

Structures médicales des hôpitaux et des établissements de santé : chefs de service, chefs de département (nomination) (p. 1391).

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Discussion des articles [23 avril 1991] :

Article 3 *(exécution différée de la livraison de la chose ou de la prestation de service) :*

- *son* amendement n° 119 soutenu par M. Jacques Farran (exclut les cas de force majeure du champ de l'article 3) : rejeté (p. 1660).

- Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 avril 1991] :

Banques et établissements financiers : banalisation (p. 1279).

Caisses d'épargne :
- directoire (p. 1279) ;
- historique (p. 1279) ;
- restructuration (p. 1279) ;
- statut (p. 1279, 1280).

Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (C.E.N.C.E.P.) (p. 1279).

Communautés européennes : marché unique (p. 1279).

Conseils d'orientation et de surveillance (C.O.S.) : mode de scrutin (p. 1279).

Logement social (p. 1279).

Lois : loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1279).

Produits financiers : livret A (p. 1279).

Discussion des articles [6 mai 1991] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur les amendements identiques nos 4 de la commission et 47 de M. Jean Proriol (confèrent l'appellation « caisses d'épargne Ecureuil » aux caisses d'épargne et de prévoyance dans l'intitulé du chapitre 1er) (p. 2006) ;
- *son* amendement n° 44 (prévoit que les caisses d'épargne se constituent sous forme de sociétés anonymes) (p. 2015) : retiré (p. 2019) ;

Caisses d'épargne : propriété (p. 2017).

Communautés européennes : marché unique (p. 2016, 2018).

Article 1er *(réseau des caisses d'épargne et de prévoyance)* précédemment réservé :

- *son* amendement n° 45 soutenu par M. Jean Proriol (fixe à 75 p. 100 la part des caisses d'épargne et à 25 p. 100 celle de la Caisse des dépôts et consignations dans le capital de la société financière centrale) (p. 2046) : devenu sans objet (p. 2047).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 46 soutenu par M. Jean Proriol (soumet les personnels du réseau des caisses d'épargne et de prévoyance au régime commun du droit du travail) : rejeté (p. 2064).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Age de la retraite (p. 2154).

Familles : familles nombreuses : avantages (p. 2154).

Gouvernement : attentisme (p. 2154).

Livre blanc (p. 2154).

Pensions de retraites : modalités de calcul et durée de cotisation (p. 2154).

Retraite par répartition ou capitalisation (p. 2154, 2155).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Collectivités locales : décentralisation : remise en cause (p. 2396).

Communes : Paris (p. 2395).

Délinquance et criminalité (p. 2395).

Emploi (p. 2396).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2396).

Etrangers : immigration (p. 2395).

Ordre public : sécurité (p. 2395).

Villes et banlieues : événements : Vaulx-en-Velin, Sartrouville, Mantes-la-Jolie (p. 2395).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 juin 1991] :

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Millon (Charles)* (p. 2975) : rejetée au scrutin public (p. 2979).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :
- article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 2975, 2978) ;
- commission des finances : conditions d'examen du projet (p. 2993).

Chômage (p. 2976).

Collectivités locales : taxe sur l'électricité : T.V.A. (p. 2977).

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 2993).

Conseil constitutionnel : décisions (p. 2976, 2977, 2978).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi :
- principe d'égalité : article 2 de la Constitution (p. 2977, 2978) ;
- principe de la libre administration des collectivités territoriales : article 72 de la Constitution (p. 2977).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 2976) ;
- dépenses : annulations (p. 2992) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 2992) ;
- recettes (p. 2975).

Lois de finances : rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques (p. 2976, 2992, 2993).

Lois de finances rectificatives : dépôt ou non d'un projet (p. 2976, 2977, 2992, 2993).

Paris : P.M.U. : prélèvement sur les enjeux (p. 2977).

Parlement : information (p. 2976, 2978, 2992, 2993).

Politique économique :
- croissance (p. 2975) ;
- taux d'intérêt (p. 2975).

Prévisions et projections économiques (p. 2975, 2976, 2992).

T.V.A. : taux normal (p. 2993).

Tourisme : agences de voyages : T.V.A. (p. 2978).

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 57 rectifié de M. Charles Millon (élargit les délais et le champ de dérogations pour la mise en place d'enseignements universitaires prévues par la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) : retiré (p. 3031).

Article 3 *(modification de la détermination de la base d'imposition à la T.V.A. pour certains achats d'œuvres d'art) :*

- *ses observations* (p. 3034) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale : T.V.A. (p. 3034).

- *son* amendement n° 60 (reporte la date d'application de l'article au 1er janvier 1993) (p. 3035) : vote réservé (p. 3036) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 4 *(application de la T.V.A. aux ventes publiques de biens d'occasion, d'antiquité et de collection, de pierres précieuses et perles et d'œuvres d'art originales) :*

- *son* amendement n° 61 (reporte la date d'application de l'article au 1er janvier 1993) (p. 3036) : vote réservé (p. 3037) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

T.V.A. : conditions d'application (p. 3037).

Article 5 *(assujettissement à la T.V.A. des auteurs et interprètes des œuvres de l'esprit, des artistes et des sportifs) :*

- *son* amendement n° 62 (porte la franchise à 350 000 F de chiffre d'affaires) (p. 3038) : vote réservé (p. 3039) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 63 (porte à 450 000 F le chiffre d'affaires entraînant assujettissement en cours d'année) : vote réservé (p. 3039) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 64 (reporte l'assujettissement en cours d'année au premier jour du deuxième mois suivant le franchissement du seuil de 300 000 F de chiffre d'affaires) : vote réservé (p. 3039) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 65 rectifié (de coordination) : vote réservé (p. 3039) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 66 (rédactionnel) : retiré (p. 3040).

Article 7 *(réduction du taux des taxes locales sur l'électricité) :*

Rappel au règlement : indique le gain procuré à l'Etat par le retrait de l'article 7 et déplore les conditions de discussion du projet (p. 3052).

Article 8 *(régime de T.V.A. applicable aux opérations de change, aux opérations portant sur des titres et aux opérations portant sur l'or) :*

- *son* amendement n° 72 (supprime la portée interprétative de la disposition du paragraphe I sur le caractère des prestations de service des opérations sur titres ou de change et la définition de leur chiffre d'affaires) (p. 3053) : vote réservé (p. 3054) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

  Lois : rétroactivité (p. 3054).
- *son* amendement n° 73 (maintient le droit d'option pour la T.V.A. pour les opérations de change scriptural) : vote réservé (p. 3054) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyage et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *son* amendement n° 74 soutenu par M. Claude Wolff (de suppression) : vote réservé (p. 3057) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 75 (reporte l'application des dispositions de l'article au 1er novembre 1991) (p. 3057) : vote réservé (p. 3058) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

- *son* amendement n° 76 (maintient le bénéfice du taux réduit pour les produits de l'horticulture et de la sylviculture constituant des plants ou des semences faisant l'objet d'une utilisation non agricole) : vote réservé (p. 3062) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 77 (reporte la date d'application de l'article au 1er janvier 1992 pour les ventes réalisées par correspondance) (p. 3062) : vote réservé (p. 3063) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 11 *(aménagement du taux de T.V.A. applicable aux terrains à bâtir) :*

- *son* amendement n° 78 (supprime les dispositions de l'article autres que celle réduisant de 13 à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les terrains à bâtir destinés au logement social) : vote réservé (p. 3064) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Rappel au règlement : s'insurge contre le dépôt par le Gouvernement d'un amendement, après l'article 23, instituant un prélèvement sur le résultat de la Caisse nationale de prévoyance et demande que la commission des finances se réunisse immédiatement (p. 3067).

Article 12 *(suppression des taux majoré et intermédiaire de la T.V.A.) :*

- *son* amendement n° 172 (étend le bénéfice du taux réduit à la confiserie et à l'ensemble des produits de la chocolaterie) : vote réservé (p. 3071) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 82 (étend le bénéfice du taux réduit à tous les produits de l'horticulture et de l'agriculture) : vote réservé (p. 3071) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 79 (maintient le bénéfice du taux réduit pour les produits de l'horticulture et de la sylviculture constituant des plants ou des semences faisant l'objet d'une utilisation non agricole) : vote réservé (p. 3071) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 13 *(harmonisation des droits à déduction de la T.V.A. portant sur certains produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 85 (supprime la réduction à 50 p. 100 de la déductibilité de la T.V.A. sur le gazole et le gaz de pétrole liquéfié utilisés par les véhicules de tourisme) (p. 3072) : vote réservé (p. 3073) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 86 (reporte la date d'application de l'article au 1er janvier 1993) : vote réservé (p. 3073) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 15 *(étalement de l'imputation de l'allégement accordé au titre des plafonnements de la taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée pour les impositions de 1991) :*

- *son* amendement n° 87 (de suppression) : vote réservé (p. 3074) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 17 *(prélèvement exceptionnel sur les fonds constitués par les produits des taxes instituées par l'article 3 de la loi du 13 juillet 1972 et les articles 104 et 106 de la loi de finances pour 1982) :*

- *son* amendement n° 88 (de suppression) : vote réservé (p. 3075) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 20 *(dispositions relatives aux titres de créances négociables) :*

- *son* amendement n° 149 (institue des règles de protection des titulaires de titres de créances négociables dématérialisés en cas de redressement judiciaire de l'intermédiaire financier) : vote réservé (p. 3077) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 148 (institue une procédure de nantissement pour les titres de créances négociables dématérialisés) (p. 3077) : vote réservé (p. 3078) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 24 *(harmonisation et aménagement des procédures de report ou de sursis d'imposition des plus-values provenant de l'échange de valeurs mobilières et de droits sociaux) :*

- *ses observations* (p. 3080) ;

  Entreprises : transmissions (p. 3080).
- *son* amendement n° 89 (généralise le différé d'imposition) : vote réservé (p. 3081) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;
- *son* amendement n° 90 (de coordination) (p. 3081) : vote réservé (p. 3082) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *ses* amendements nos 91, 92 et 93 (de coordination) : vote réservé (p. 3082) ; non soumis au vote : application de l'article 49, .alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 25 *(réduction du taux de la participation des employeurs à l'effort de construction et relèvement de leur contribution au Fonds national d'aide au logement) :*

- *son* amendement no 94 (de suppression) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement no 95 (avance au 1er juillet 1992 le passage au taux de 0,45 p. 100 afin d'en faire coïncider la date avec celle de la majoration du versement employeur au fonds national d'aide au logement) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement no 96 (permet aux entreprises d'imputer le trop perçu du premier semestre 1991 sur la participation due au second semestre 1991 et non sur celle de 1992) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 34 *(taxe professionnelle des médecins et autres titulaires de revenus non commerciaux exerçant des remplacements) :*

- *son* amendement no 97 (de suppression) : vote réservé (p. 3096) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 37 *(aménagement des règles d'inéligibilité des comptables de fait) :*

- *son* amendement no 99 (porte à un an le délai de six mois donné au juge pour donner quitus de sa gestion à l'élu local déclaré comptable de fait) : vote réservé (p. 3098) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Article 40 *(suppression de l'affectation du prélèvement au profit de la ville de Paris sur les enjeux engagés au pari mutuel) :*

- *son* amendement no 100 (de suppression) : vote réservé (p. 3098) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [28 juin 1991] :

Article 3 *(modification de la détermination de la base d'imposition à la T.V.A pour certains achats d'œuvres d'art) :*

- *son* amendement no 35 (reporte l'application de l'article au 1er janvier 1993) (p. 3886) : vote réservé (p. 3887) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 4 *(application de la T.V.A. aux ventes publiques de biens d'occasion, d'antiquité et de collection, de pierres précieuses et perles et d'œuvres d'art originales) :*

- *son* amendement no 36 : discussion et vote réservés (p. 3887) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 8 *(régime de T.V.A. applicable aux opérations de change, aux opérations portant sur des titres et aux opérations portant sur l'or) :*

- *ses* amendements nos 37 et 38 : non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 9 *(application du taux normal de la T.V.A. aux commissions perçues par les agences de voyage et les organisateurs de circuits touristiques) :*

- *ses* amendements nos 39 et 40 : discussion et vote réservés (p. 3888) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

- *ses observations* sur l'amendement no 2 de la commission (applique le taux réduit aux semences, qu'elles soient ou non utilisées en agriculture, ainsi qu'aux plants d'essences forestières pouvant être utilisés pour le reboisement et les plantations d'alignement) (p. 3889) ;

- *son* amendement no 43 (applique le taux réduit aux produits de l'horticulture et de la sylviculture constituant des plants ou des semences faisant l'objet d'une utilisation non agricole) : vote réservé (p. 3889) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903) ;

- *son* amendement no 42 : discussion et vote réservés (p. 3889) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 11 *(aménagement du taux de la T.V.A. applicable aux terrains à bâtir) :*

- *son* amendement no 61 : discussion et vote réservés (p. 3890) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 12 *(suppression des taux majoré et intermédiaire de la T.V.A.) :*

- *ses* amendements nos 58 et 59 : discussion et vote réservés (p. 3892) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 13 *(harmonisation des droits à déduction de la T.V.A. portant sur certains produits pétroliers) :*

- *ses* amendements nos 44 et 45 : discussion et vote réservés (p. 3892) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 17 *(prélèvement exceptionnel sur les fonds déposés auprès de la Caisse des dépôts et consignations et constitués par le produit des taxes instituées par l'article 3 de la loi du 13 juillet 1972 et les articles 104 et 106 de la loi de finances pour 1982) :*

- *son* amendement no 46 : discussion et vote réservés (p. 3893) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 24 *(harmonisation et aménagement des procédures de report ou de sursis d'imposition des plus-values provenant de l'échange de valeurs mobilières et de droits sociaux) :*

- *ses observations* (p. 3895) ;

Assemblée nationale : discussion des articles et des amendements : organisation (p. 3895).

- *son* amendement no 50 (substitue la valeur d'échange à la valeur nominale pour le calcul de la soulte en cas d'échange de titres) : vote réservé (p. 3896) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903) ;

- *son* amendement no 48 : discussion et vote réservés (p. 3895) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903) ;

- *ses* amendements nos 47, 49, 51, 52 et 53 : discussion et vote réservés (p. 3896) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Avant l'article 25 :

- *ses observations* sur l'amendement no 9 rectifié de la commission (réserve le bénéfice du non-écrêtement des bases de la taxe professionnelle aux seuls groupements de communes à fiscalité propre) (p. 3897).

Article 25 *(réduction du taux de la participation des employeurs à l'effort de construction et relèvement de leur contribution au Fonds national d'aide au logement) :*

- *son* amendement no 54 : discussion et vote réservés (p. 3897) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 34 *(taxe professionnelle des médecins et autres titulaires de revenus non commerciaux exerçant des remplacements) :*

- *son* amendement no 55 : discussion et vote réservés (p. 3900) : non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 37 *(aménagement des règles d'inéligibilité des comptables de fait) :*

- *son* amendement n° 56 : discussion et vote réservés (p. 3902) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

Article 40 *(suppression de l'affectation au profit de la ville de Paris du prélèvement sur les enjeux engagés au pari mutuel) :*

- *son* amendement n° 57 : discussion et vote réservés (p. 3902) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 3903).

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1989 (n° 1877).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Cour des comptes : rapport (p. 3262).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3261, 3262) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 3261) ;
- dette publique : niveau et charge (p. 3261) ;
- dette publique : obligations renouvelables du Trésor (O.R.T.) échangées contre des obligations assimilables du Trésor (O.A.T.) (p. 3261, 3262) ;
- politiques suivies de 1981 à 1986 et de 1986 à 1988 (p. 3261) ;
- recettes : plus-values (p. 3261).

Parlement : rôle (p. 3261).

Président de la République : engagements (p. 3261).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 3261).

Groupe U.D.F. : ne prend pas part au vote (p. 3262).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [29 juin 1991] :

D.O.M. - T.O.M. : égalité sociale et développement économique (p. 3918).

Retraites : pensions : revalorisation (p. 3918).

Santé publique : système de santé (p. 3918).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 3919).

Rappel au règlement : dénonce le refus opposé par la Commission des Communautés européennes à la demande de reprise de l'entreprise canadienne De Havilland par Aérospatiale et par la société italienne Alenia [3 octobre 1991] (p. 4117, 4119).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 4143).

Lois : projet de loi : élaboration, rapport Weber (p. 4143).

Médicaments :
- Comité du médicament : missions et statut (p. 4143) ;
- dépenses de promotion : abus, plafonnement, pénalités (p. 4143).

Sécurité sociale :
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4143) ;
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : enveloppe globale, taux directeur, objectifs chiffrés (p. 4143).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 octobre 1991] :

Chômage (p. 4519).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4519).

Communautés européennes : prélèvements à leur profit (p. 4520).

Culture et grands travaux (p. 4520).

Entreprises : charges (p. 4519).

Epargne :
- niveau (p. 4520) ;
- orientation (p. 4520) ;
- retraite (p. 4520).

Finances publiques :
- dette publique (p. 4520) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4520).

Industrie (p. 4519).

Politique économique :
- croissance (p. 4519) ;
- « désinflation compétitive » (p. 4518) ;
- franc (p. 4519) ;
- inflation (p. 4519) ;
- système monétaire international et européen (p. 4519) ;
- taux d'intérêt (p. 4519, 4520).

Président de la République (p. 4520).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 4519).

Première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *son* amendement n° 274 (propose un nouveau barème) (p. 4613) : vote réservé (p. 4614) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *son* amendement n° 125 corrigé (supprime le plafonnement du quotient familial pour les contribuables ayant au moins trois enfants à charge) : vote réservé (p. 4614) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 88 de M. Léonce Deprez (institue la déductibilité de l'assiette de l'impôt sur le revenu pour les cotisations sociales afférentes à l'emploi d'une aide à domicile) (p. 4624, 4633) : vote réservé (p. 4627) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Rappel au règlement : s'inquiète du retard pris dans la discussion (p. 4632).

- *favorable* à l'amendement n° 254 de M. Philippe Auberger (accorde une demi-part supplémentaire aux couples ayant élevé au moins quatre enfants lorsque ces derniers sont devenus majeurs) (p. 4639) ;
- *son* amendement n° 113 (institue, au profit des contribuables âgés de moins de trente-cinq ans, une réduction d'impôt égale à 60 p. 100 des intérêts - retenus dans la limite de 3 000 F - au titre des prêts contractés en vue du financement d'études supérieures) : vote réservé (p. 4639) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *soutient* l'amendement n° 208 de M. Gilles de Robien (accorde, sous certaines conditions, une réduction d'impôt de 5 000 F à toute personne âgée de moins de quarante ans ayant obtenu un nouveau diplôme reconnu par l'Etat) (p. 4644) : vote réservé (p. 4645) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *soutient* l'amendement n° 209 de M. Gilles de Robien (exonère les revenus professionnels, dans la limite de deux mois d'activité, des personnes âgées de moins de vingt-cinq ans rattachées au foyer fiscal de leurs parents et justifiant de leur participation aux examens universitaires et assimilés du second semestre) : vote réservé (p. 4645) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 210 de M. Gilles de Robien (accorde une réduction de 5 000 F sur l'impôt dû au titre des revenus professionnels de toute personne imposable âgée de moins de vingt-cinq ans justifiant de sa participation à l'ensemble des examens d'une année universitaire) : vote réservé (p. 4645) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 269 de M. Edmond Alphandéry (institue un crédit d'impôt de 10 p. 100 du montant des investissements réalisés par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) : vote réservé (p. 4645) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 127 (porte à 15 p. 100 le taux de l'abattement sur les revenus fonciers) : vote réservé (p. 4646) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* les amendements n°s 128 de M. Philippe Vasseur et 258 de M. Philippe Auberger (portent à 15 p. 100 le taux de l'abattement sur les revenus fonciers) : vote réservé (p. 4646) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 171 (institue un plan d'épargne pour l'éducation donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements et dont les produits ou la rente viagère sont exonérés d'impôt sur le revenu) (p. 4648) : vote réservé (p. 4649) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 172 (institue un « plan d'épargne entreprise retraite » donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements, permet à l'employeur de les abonder et, à ce titre, l'autorise à déduire jusqu'à 10 000 F par an de son bénéfice imposable et exonère d'impôt sur le revenu les produits du plan ou la rente viagère) (p. 4649) : vote réservé (p. 4650) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 173 (institue un plan d'épargne en actions donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements et dont les produits ou la rente viagère sont exonérés d'impôt sur le revenu) : vote réservé (p. 4650) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 5 :

- *son* amendement n° 131 (permet aux propriétaires bailleurs, s'engageant à louer un logement pour une période de six ans, d'en déduire les dépenses de réparation et d'entretien de leur revenu global imposable) (p. 4653) : vote réservé (p. 4654) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

  Logement : parc locatif (p. 4653).

- *son* amendement n° 132 (rend définitif le dispositif d'aide à l'investissement locatif prévu par la « loi Méhaignerie ») (p. 4653) : retiré (p. 4654).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 112 (porte de 6 000 F à 10 000 F l'abattement sur le total des plus-values de cession à titre onéreux de biens ou de droits de toute nature réalisées par les particuliers) : vote réservé (p. 4659) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 119 corrigé (porte de 3 000 F à 10 000 F la déduction de l'actif successoral au titre des frais funéraires) (p. 4659) : vote réservé (p. 4660) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 187 de M. François Rochebloine (porte de 3 000 F à 5 000 F et indexe la déduction de l'actif successoral au titre des frais funéraires) : vote réservé (p. 4660) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 8 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés sur les bénéfices distribués et de celui des acomptes) :*

- *favorable* (p. 4662) ;

- *son* amendement n° 141 (fixe à 33,33 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 1991) (p. 4662) : vote réservé (p. 4663) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 120 (fixe à 33,33 p. 100 le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués) : vote réservé (p. 4663) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 121 (étend le bénéfice de la réduction à 33,33 p. 100 du taux des acomptes de l'impôt sur les sociétés aux entreprises du bâtiment et des travaux publics satisfaisant aux conditions imposées par l'article aux P.M.E. industrielles) (p. 4664) : vote réservé (p. 4665) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

  Bâtiment et travaux publics (p. 4664, 4665).

- *ses observations* sur l'amendement n° 320 du Gouvernement (précise la notion d'activité principale dans le secteur de l'industrie pour le bénéfice de la réduction à 33,33 p. 100 du taux des acomptes de l'impôt sur les sociétés) (p. 4665).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 143 (institue un amortissement à 100 p. 100 dès l'année de leur réalisation sur les investissements affectés à la recherche par les entreprises du secteur pharmaceutique) (p. 4666) : vote réservé (p. 4667) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 150 (ramène de 95 p. 100 à 75 p. 100 le degré d'intégration financière déterminant l'application du régime des groupes en matière d'impôt sur les sociétés) (p. 4667) : retiré (p. 4668) ;

- *son* amendement n° 142 (autorise les entreprises à déduire de leur bénéfice imposable les versements à des établissements d'enseignement public ou privé sous contrat dans la limite de 5/1 000 de leur chiffre d'affaires) : vote réservé (p. 4668) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 9 *(taux d'imposition des plus-values à long terme des sociétés) :*

- *son* amendement n° 192 (supprime les dispositions de l'article applicables à compter du 1er juillet 1991) (p. 4669) : vote réservé (p. 4670) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

  Loi : rétroactivité (p. 4669, 4670).

Rappel au règlement : s'étonne que ses amendements n°s 171, 172 et 173 déposés en seconde partie, avant l'article 74, aient été placés et examinés après l'article 4 (p. 4674).

- *son* sous-amendement n° 312 (fixe la date d'application de l'article au 1er janvier 1992) à l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 4675) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* sous-amendement n° 313 (fixe la date d'application de l'article au 24 septembre 1991) à l'amendement n° 9 de la commission : vote réservé (p. 4675) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 147 (fixe la date d'application de l'article au 1er janvier 1992) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 148 corrigé (fixe la date d'application de l'article au 24 septembre 1991) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 149 de M. Philippe Vasseur (fixe la date d'application de l'article au 18 septembre 1991) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 319 de M. Philippe Vasseur (fixe au 18 septembre 1991 la date d'application du nouveau régime de compensation de certaines plus-values à long terme) : vote réservé (p. 4677) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 145 (impute les moins-values à long terme afférentes à des éléments d'actif sur la base du taux de 19 p. 100) : vote réservé (p. 4677) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 146 de M. Charles Millon (ramène à 18 p. 100 le taux d'imposition des plus-values réinvesties dans l'entreprise) (p. 4678) : retiré (p. 4678).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 133 (exonère les plus-values dégagées à l'occasion de scissions ou d'apports partiels d'actifs) : retiré (p. 4678).

Article 11 *(aménagement des règles de rappel des donations antérieures pour l'application des droits de mutation à titre gratuit) :*

- *son* amendement n° 273 (supprime tout délai pour le rappel fiscal des donations de biens professionnels en cas de succession ouverte à la suite du décès accidentel du donateur) (p. 4686) : vote réservé (p. 4687) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 11 :

- *son* amendement n° 137 corrigé (étend le bénéfice du crédit d'impôt recherche aux dépenses relatives à la création de nouvelles collections des industries saisonnières) (p. 4689) : retiré (p. 4689) ;

- *soutient* l'amendement n° 189 corrigé de M. François Rochebloine (porte à 310 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 340 000 F celui bénéficiant au conjoint survivant) : vote réservé (p. 4690) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 303 de M. Ambroise Guellec (porte à 500 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe ou bénéficiant au conjoint survivant lorsqu'elles concernent des exploitations agricoles) : vote réservé (p. 4690) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 294 de M. Jean Briane (exonère de droits de mutation les transmissions à titre gratuit des biens professionnels agricoles dont la valeur n'excède pas 800 000 F et les exonère de 50 p. 100 lorsque la valeur totale des biens transmis excède ce montant) : vote réservé (p. 4691) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 308 de M. Germain Gengenwin (supprime progressivement la taxe sur les betteraves perçue au profit du budget annexe des prestations agricoles (B.A.P.S.A.) et majore à due concurrence la cotisation de T.V.A. affectée au B.A.P.S.A.) : vote réservé (p. 4692) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 12 *(allégement des droits sur les cessions de fonds de commerce) :*

- *son* amendement n° 140 corrigé (porte à 700 000 F la fraction de la valeur taxable au taux de 6 p. 100) : vote réservé (p. 4693) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 193 (réduit les montants de l'imposition forfaitaire annuelle sur les sociétés) : vote réservé (p. 4694) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 151 (réduit de 13,8 p. 100 à 10 p. 100 le taux du droit d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux de propriétés) : vote réservé (p. 4694) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 152 de M. Charles Millon (réduit de 8,6 p. 100 à 5 p. 100 le taux du droit d'apport portant sur les immeubles et les fonds de commerce) : vote réservé (p. 4694) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Avant l'article 16 :

- *son* amendement n° 155 (attribue une majoration de la dotation de compensation au titre de la dotation globale de fonctionnement aux communes qui passeraient avec l'Etat des conventions mettant en œuvre des actions en faveur de l'environnement et du cadre de vie) : retiré (p. 4696).

Article 16 *(amortissement exceptionnel des véhicules électriques) :*

- *son* amendement n° 157 corrigé (étend le bénéfice des dispositions de l'article aux véhicules fonctionnant au gaz propane liquéfié) (p. 4696) : vote réservé (p. 4697) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 16 :

- *son* amendement n° 156 corrigé (porte à 75 000 F le plafond de la déduction pour amortissement des véhicules de société) : vote réservé (p. 4697) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 118 corrigé (ramène le décalage de la T.V.A. à 50 p. 100 de son montant et finance cette mesure par des privatisations) : vote réservé (p. 4698) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 275 corrigé (réduit à 17,6 p. 100 le taux normal de la T.V.A. et finance cette mesure par des privatisations) (p. 4698) : vote réservé (p. 4699) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 259 corrigé de M. Robert-André Vivien (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. sur la redevance pour droit d'usage des réseaux câblés télévisuels) : vote réservé (p. 4703) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 116 corrigé (ramène à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux produits de l'horticulture et de la sylviculture) (p. 4704) : vote réservé (p. 4706) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

  Agriculture : horticulture : distorsions de concurrence (p. 4706).

- *soutient* l'amendement n° 284 de M. Claude Dhinnin (soumet les produits de l'horticulture et de la sylviculture au taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A.) (p. 4704) : vote réservé (p. 4706) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 117 (reporte au 1er janvier 1993 le relèvement à 18,6 p. 100 du taux de la T.V.A. sur les produits de l'horticulture et de la sylviculture) (p. 4704) : vote réservé (p. 4706) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 114 corrigé de M. Ladislas Poniatowski (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux produits issus du débroussaillement des forêts) (p. 4706) : vote réservé (p. 4707) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 154 (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux véhicules automobiles terrestres à moteur fonctionnant exclusivement au moyen de l'énergie électrique) : vote réservé (p. 4707) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 90 de M. Léonce Deprez (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux locations d'espaces publicitaires sur les terrains de sport consenties par les associations sportives, les sociétés à objet sportif et les sociétés d'économie mixte) : vote réservé (p. 4707) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 299 de M. Ladislas Poniatowski (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux prestations de traitement des ordures ménagères effectuées dans le cadre du service public local pour le compte des collectivités locales ou de leurs groupements) (p. 4708) : vote réservé (p. 4709) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 111 de M. Charles Millon (supprime le taux majoré de la T.V.A. et finance cette mesure par des privatisations) : vote réservé (p. 4713) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 20 *(réduction du taux de la taxe sur les conventions d'assurances applicable à certains contrats) :*

- *son* amendement n° 159 corrigé (réduit à 6 p. 100 le taux de la taxe sur les conventions relatives aux véhicules d'un poids supérieur à 3,5 tonnes) (p. 4714) : vote réservé (p. 4715) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4715).

- *son* amendement n° 160 corrigé (réduit à 10 p. 100 le taux de la taxe sur les conventions relatives aux véhicules d'un poids inférieur à 3,5 tonnes dont le propriétaire est inscrit au registre des métiers ou au registre du commerce et des sociétés) : vote réservé (p. 4715) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 21 *(modification du tarif de la taxe intérieure de consommation applicable au gazole) :*

- *son* amendement n° 161 corrigé (de suppression) (p. 4725) : vote réservé (p. 4726) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4725, 4726).

- *soutient* l'amendement n° 247 de M. Patrick Ollier (de suppression) (p. 4725) : vote réservé (p. 4726) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4725, 4726).

Article 25 *(relèvement des taux du droit de francisation et de navigation) :*

- *son* amendement n° 163 corrigé (de suppression) (p. 4731) : vote réservé (p. 4732) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 27 *(reconduction du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

- *son* amendement n° 164 corrigé (de suppression) (p. 4732) : vote réservé (p. 4733) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Impôts et taxes : impositions sectorielles (p. 4733).

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 165 corrigé (exclut la résidence principale de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune) : vote réservé (p. 4736) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 29 *(hausse du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *soutient* l'amendement n° 300 de M. André Santini (diminue la hausse du droit de consommation sur les cigares) : vote réservé (p. 4742) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 4742).

Article 30 *(relèvement de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France) :*

- *son* amendement n° 167 corrigé (de suppression) (p. 4743) : vote réservé (p. 4744) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Régions : Ile-de-France :

- concurrence de métropoles européennes (p. 4743) ;
- taxe sur les bureaux : débudgétisation (p. 4743) ;
- taxe sur les bureaux : emploi des fonds (p. 4743).

Après l'article 32 :

- *soutient* l'amendement n° 169 de M. Philippe Vasseur (attribue une majoration de la dotation de compensation au titre de la dotation de fonctionnement aux communes de moins de 2 000 habitants concluant avec l'Etat des conventions portant sur le maintien de commerces de proximité et le développement d'activités économiques) : vote réservé (p. 4744) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 18 précédemment réservé *(aménagement des droits d'enregistrement sur les actes des huissiers de justice) :*

Rappel au règlement : s'élève contre les conditions d'examen du budget ainsi que contre l'éventuel recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution pour son adoption et souhaite la dissolution de l'Assemblée nationale afin que se dégage une majorité (p. 4755).

Article 17 précédemment réservé *(remplacement des dégrèvements d'office d'impôts locaux par une exonération) :*

- *son* amendement n° 158 corrigé (de suppression) (p. 4760) : vote réservé (p. 4762) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Collectivités locales :

- concours de l'Etat (p. 4760) ;
- transferts de charges (p. 4762).

Article 32 précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle) :*

- *son* amendement n° 168 corrigé (de suppression) (p. 4765) : vote réservé (p. 4768) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 343 du Gouvernement (maintient le versement de la fraction de la compensation excédant 2 p. 100 des recettes fiscales et exclut du dispositif de l'article les communes percevant la dotation de solidarité urbaine ou la dotation de solidarité Ile-de-France, les départements bénéficiaires de la dotation de solidarité ainsi que toutes les collectivités dont les bases de taxe professionnelle par habitant sont inférieures à la moyenne nationale des collectivités de même nature) ; rectifié (ajout de précisions rédactionnelles) (p. 4767, 4768, 4770, 4771) ;

Paris : coût du dispositif (p. 4770).

Article 39 et état A *(équilibre général du budget) :*

- *ses observations* (p. 4788) ;

Finances publiques : généralités (p. 4788).

Deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (santé et affaires sociales) [22 octobre 1991] :

Action sociale et solidarité nationale :

- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : croissance (p. 4817, 4818) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : insertion (p. 4818).

D.O.M. - T.O.M. : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : application (p. 4818).

Handicapés : centres d'aide par le travail (C.A.T.) : création de places (p. 4818).

Hôpitaux et cliniques :
- excédents de lits (p. 4818) ;
- réforme : financement et application (p. 4817).

Ministère des affaires sociales et de l'intégration : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4817).

Professions médicales : infirmiéres : statut et revendications (p. 4818).

Santé publique : transfusion sanguine : hémophiles et transfusés atteints du sida : indemnisation (p. 4818).

Sécurité sociale : dépenses d'assurance maladie et dépenses de santé : maîtrise négociée, enveloppe globale, objectif annuel de dépenses (p. 4817, 4818).

Rappel au règlement : déplore les conditions d'examen de la première partie de la loi de finances [22 octobre 1991] (p. 4844).

Equipement, logement, transports et espace : Transports aériens et météorologie ; budget annexe de l'aviation civile. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1991] :

Aviation civile et navigation aérienne : crédits : regroupement, montant, évolution, répartition (p. 5141).

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations (p. 5141).

Communautés européennes :
- affaire « De Havilland » (p. 5141) ;
- cabotage américain en Europe (p. 5141) ;
- stratégie industrielle et concurrence (p. 5141).

Impôts et taxes :
- aéroports : taxe de sécurité-sûreté (p. 5141) ;
- taxe intérieure sur les produits pétroliers (T.I.P.P.) (p. 5141).

Industrie aéronautique : Airbus Industrie (p. 5141).

Transports aériens :
- Air France (p. 5140) ;
- Air Inter : plan « Cap 93 » et ouverture du capital (p. 5140, 5141).

Culture et communication. - Culture. - *Vote des crédits* [29 octobre 1991] :

Etat C, titre VI :

- *son* amendement n° 52 (réduit les crédits du chapitre destiné à la Bibliothéque de France dans l'attente d'une réflexion plus approfondie sur le projet) : vote réservé en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5241) ; non soumis au vote [15 novembre 1991] (p. 6175).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Vote des crédits* [6 novembre 1991] :

Article 89 *(redéfinition du champ des bénéficiaires de l'allocation d'insertion) :*

- *son* amendement n° 16 soutenu par M. Jean Proriol (de suppression) (p. 5615) : vote réservé (p. 5616) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [15 novembre 1991] (p. 6175).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Vote des crédits* [7 novembre 1991] :

Après l'article 62 :

- *son* amendement n° 2 soutenu par Mme Nicole Catala (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport d'évaluation de l'efficacité des crédits destinés à l'éducation nationale avant le 31 décembre 1992) : rejeté (p. 5703).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1991] :

Affaires étrangéres :
- Iran : contentieux Eurodif (p. 5747) ;
- Japon (p. 5746, 5747).

Commerce extérieur : industrie : déficit du solde industriel (p. 5745).

Communautés européennes :
- affaire « De Havilland » (p. 5747) ;
- Allemagne (p. 5746, 5747) ;
- automobiles et cycles : accord C.E.E. - Japon (p. 5746) ;
- énergie : directive de démantèlement des monopoles nationaux (p. 5747) ;
- politique industrielle (p. 5747).

Emploi : dégradation (p. 5745, 5746).

Entreprises :
- fonds propres (p. 5747) ;
- P.M.E. - P.M.I. : aides (p. 5746).

Epargne (p. 5747).

Industrie : investissements matériels (p. 5475).

Informatique : Bull (p. 5746).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur : structure (p. 5745).

Politique industrielle (p. 5745, 5746).

Secteur public :
- prélévements de l'Etat (p. 5746) ;
- privatisation (p. 5746).

Vote des crédits :

Après l'article 62 :

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Georges Durand (prévoit que le Gouvernement devra présenter, avant le 30 mai 1992, un rapport sur l'évolution et l'utilisation par la COFACE des fonds publics dont elle bénéficie) : vote réservé (p. 5781) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [15 novembre 1991] (p. 6176).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Avant la procédure des questions* [15 novembre 1991] :

Rappel au règlement : demande que la séance soit suspendue jusqu'à l'issue de la réunion de la commission des finances (p. 6056).

Questions :

Revenu minimum d'insertion : bilan et imputation sur le budget des charges communes (p. 6061).

Vote des crédits :

Etat C, titre V :

- *son* amendement n° 53 (réduit de 3 290 000 000 F les autorisations de programme et les crédits de paiement) : retiré (p. 6068) ;

Secteur public : entreprises publiques : privatisations : affectation de leur produit au compte de gestion de titres du secteur public et apports en capital (compte de commerce n° 904-09) (p. 6068).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Après l'article 62 :

- *son* amendement n° 3 (dispose que le Gouvernement établira avant le 31 décembre 1992 un rapport comprenant un état détaillé de la situation patrimoniale de l'Etat) (p. 6091) ; rectifié par le gouvernement (rapport relatif à la situation patrimoniale de l'Etat adressé au Parlement) : adopté (p. 6093) ;

Assemblée nationale : amendements : mention sur la feuille de séance et examen en commission (p. 6091).

Etat :
- « délocalisations » (p. 6091) ;
- patrimoine immobilier : acquisitions et cessions (p. 6091).

Avant l'article 68 :

- *son* amendement n° 43 corrigé (institue un « plan d'épargne entreprise retraite » donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant

des versements, permet à l'employeur de les abonder et, à ce titre, l'autorise à déduire jusqu'à 10 000 F par an et par salarié de son bénéfice imposable et exonère d'impôt sur le revenu les produits du plan ou la rente viagère) (p. 6096) : rejeté (p. 6097) ;

- *son* amendement n° 44 corrigé (institue un plan d'épargne en actions donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements et dont les produits ou la rente viagère sont exonérés d'impôt sur le revenu) : rejeté (p. 6097) ;

- *son* amendement n° 233 (institue un compte revenu pour l'épargne et l'emploi dont les produits peuvent être exonérés de l'impôt sur le revenu et dont les titres et sommes sont exonérés des droits de succession ou de donation à titre gratuit lors de leur première transmission) : retiré (p. 6099) ;

- *son* sous-amendement n° 235 (double le plafond des versements autorisés, les portant à 75 000 F pour les personnes seules et à 150 000 F pour les contribuables mariés) à l'amendement n° 222 de M. Alain Richard (institue un plan d'épargne en actions et en exonère les produits de l'impôt sur le revenu) : devenu sans objet (p. 6100) ;

- *son* sous-amendement n° 236 (exonère des droits de succession ou de donation à titre gratuit, lors de leur première transmission, les titres et sommes figurant sur le plan d'épargne en actions) à l'amendement n° 222 de M. Alain Richard : devenu sans objet (p. 6100).

Article 68 *(participation des salariés au rachat de leur entreprise) :*

- *son* amendement n° 200 (maintient à 150 000 F par an la limite de déduction des intérêts d'emprunt du revenu imposable des salariés) (p. 6112) : rejeté (p. 6113) ;

- *son* amendement n° 85 (dispose que le nombre de salariés ne peut être inférieur à trois pour les entreprises de moins de cinquante salariés) : rejeté (p. 6115) ;

- *son* amendement n° 201 (institue une reprise des avantages fiscaux consentis aux salariés au prorata des titres cédés) : rejeté (p. 6115) ;

- *son* amendement n° 212 (supprime le paragraphe VI de l'article disposant que les avantages fiscaux consentis aux salariés cessent de s'appliquer lorsqu'une des conditions fixées pour leur obtention n'est plus satisfaite) (p. 6115) : rejeté (p. 6116) ;

- *son* amendement n° 207 (réduit à 80 p. 100 le pourcentage de détention du capital de la société rachetée par la société holding pour l'attribution du crédit d'impôt à cette dernière) (p. 6116) : rejeté (p. 6117).

Article 69 *(institution d'une réduction d'impôt pour la formation des chefs d'entreprise individuelle) :*

- *son* amendement n° 6 (porte à 10 000 F le plafond des dépenses prises en compte pour l'obtention de la réduction d'impôt) : rejeté (p. 6119).

Article 70 *(exonération partielle des rémunérations versées à l'ancien chef d'entreprise individuelle par le repreneur) :*

- *ses* amendements n°s 7 et 8 : devenus sans objet (p. 6121).

Article 72 *(crédit d'impôt pour augmentation de capital) :*

- *son* amendement n° 9 (porte le crédit d'impôt de 25 à 30 p. 100 du montant des souscriptions en numéraire) (p. 6124) : rejeté (p. 6125) ;

- *son* amendement n° 10 (porte de 500 000 000 à 700 000 000 F pour les entreprises industrielles et de 100 000 000 à 300 000 000 F pour les autres entreprises les plafonds de chiffres d'affaires ouvrant droit au crédit d'impôt) (p. 6124) : rejeté (p. 6125) ;

- *son* amendement n° 202 (étend le dispositif de l'article aux entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics) (p. 6124) : rejeté (p. 6125) ;

- *son* amendement n° 11 (50 p. 100 à un tiers la condition de détention du capital par des personnes physiques) (p. 6125) : rejeté (p. 6126) ;

- *son* amendement n° 203 (supprime l'imputation de la variation nette négative du montant global des comptes courants d'associés sur celui des souscriptions en numéraire) (p. 6126) : rejeté (p. 6127) ;

- *son* amendement n° 204 (impute le crédit d'impôt en totalité sur l'impôt dû au titre du premier exercice clos à compter du 31 décembre de l'année de réalisation de l'augmentation de capital) : rejeté (p. 6127) ;

- *son* amendement n° 205 (de coordination) : rejeté (p. 6128) ;

- *son* amendement n° 206 (de coordination) : rejeté (p. 6128) ;

- *favorable* à l'amendement n° 226 du Gouvernement (étend le dispositif de l'article aux augmentations de capital décidées et réalisées entre le 15 novembre et le 31 décembre 1991) (p. 6129).

Après l'article 73 :

- *soutient* l'amendement n° 86 de M. Claude Wolff (amortit à 100 p. 100 les investissements d'amélioration effectués en 1993 par les entreprises d'hôtellerie et de restauration) : rejeté (p. 6130).

Avant l'article 74 :

- *soutient* l'amendement n° 87 de M. Charles Millon (ramène à 50 p. 100 le taux de la dernière tranche de l'impôt sur le revenu pour l'année 1993) : rejeté (p. 6130) ;

- *son* amendement n° 42 (institue un plan d'épargne pour l'éducation donnant lieu à une réduction d'impôt, plafonnée à 20 000 F par an, égale à 25 p. 100 du montant des versements et dont les produits ou la rente viagère sont exonérés d'impôt sur le revenu) : rejeté (p. 6136) ;

- *son* amendement n° 64 (étend le bénéfice du crédit d'impôt recherche aux dépenses relatives à la création des nouvelles collections des industries saisonnières) : retiré (p. 6137).

Article 75 *(aménagement de la fiscalité des groupes)* (p. 6137) :

- *son* amendement n° 209 (de précision) : retiré (p. 6138) ;

- *son* amendement n° 208 (précise que les sommes réintégrées au résultat d'ensemble à raison des subventions et abandons de créances déductibles font l'objet d'une déduction de ce même résultat lors de la sortie du groupe d'une des sociétés concernées) (p. 6138) : retiré (p. 6139).

Article 76 *(régime fiscal des cessions ou concessions de droits de la propriété industrielle) :*

- *défavorable* (p. 6141) ;

Recherche : fiscalité (p. 6141).

- *son* amendement n° 210 (propose une nouvelle rédaction du 2e alinéa du paragraphe I précisant et étendant l'application du régime des plus-values à long terme et substitue la notion de produits nets de cession à celle de résultat net) (p. 6142) : rejeté (p. 6143) ;

- *son* amendement n° 211 (propose une nouvelle rédaction du 2e alinéa du paragraphe I précisant et étendant l'application du régime des plus-values à long terme, définit la notion de produit net de cession et la substitue à celle de résultat net) : rejeté (p. 6143).

Article 78 *(plafonnement du tarif des droits de mutation à titre onéreux afférents aux immeubles à usage d'habitation) :*

- *son* amendement n° 13 (réduit de 0,5 p. 100 chacun des taux proposés) : rejeté (p. 6145).

Article 82 *(pouvoirs de contrôle des agents du service de la redevance pour droit d'usage d'un appareil récepteur de télévision) :*

- *son* amendement n° 65 (de suppression) (p. 6151) : vote réservé (p. 6152) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175) ;

- *son* amendement n° 66 (précise que la recherche d'informations est effectuée par les agents assermentés du service de la redevance chargés du contrôle, de l'assiette et du recouvrement de celle-ci) : retiré (p. 6153) ;

- *son* amendement n° 67 (supprime la communication par les gestionnaires d'immeubles de documents de service relatifs aux raccordements aux antennes collectives ou aux réseaux câblés) (p. 6153) : vote réservé (p. 6154) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175).

Après l'article 83 :

- *soutient* l'amendement n° 25 corrigé de M. Philippe Vasseur (exonère les exploitants agricoles ou forestiers des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des départements et des régions) : rejeté (p. 6159).

Article 87 *(réforme de la compensation des exonérations de taxe sur les propriétés bâties) :*

- *son* amendement n° 15 (de suppression) : rejeté (p. 6173) ;
- *soutient* l'amendement n° 172 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) : rejeté (p. 6173).

Explications de vote :

Commerce extérieur (p. 6182).

Culture : dépenses (p. 6182).

Emploi et « plan emploi » (p. 6182).

Entreprises : petites et moyennes entreprises : « plan P.M.E. - P.M.I. » (p. 6181).

Epargne (p. 6181).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6181) ;
- dette publique (p. 6181).

Impôt sur les sociétés (p. 6181).

Politique économique :
- franc (p. 6182) ;
- prélèvements obligatoires (p. 6182).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 6182).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Chômage (p. 7787).

Entreprises :
- investissements à l'étranger et investissements étrangers en France (p. 7787) ;
- petites et moyennes entreprises : imposition (p. 7788).

Epargne : niveau et orientation (p. 7787, 7788).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7787) ;
- dépenses non financées (p. 7787) ;
- recettes non fiscales : prélèvements sur divers organismes (p. 7787) ;
- « régulation budgétaire » (p. 7787).

Fonctionnaires et agents publics : financement de l'accord salarial (p. 7787).

Impôts et taxes : complexité et modifications de la législation : coût pour les entreprises (p. 7788).

Marchés financiers : Bourse de Paris (p. 7787).

Parlement : Sénat : propositions (p. 7787).

Politique économique :
- franc (p. 7787) ;
- inflation (p. 7787) ;
- salaires : salaire direct (p. 7788) ;
- taux d'intérêt (p. 7787, 7788).

Prévisions et projections économiques et rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) (p. 7786, 7787).

Secteur public : entreprises publiques :
- Etat : tutelle (p. 7787) ;
- privatisations (p. 7787).

Sida : indemnisation des transfusés (p. 7787).

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 9 *(taux d'imposition des plus-values à long terme des sociétés)* (p. 7792) : vote réservé :
- *son* amendement n° 232 soutenu par M. Germain Gengenwin (reporte la date d'application de l'article du 1er juillet 1991 au 1er janvier 1992) : vote réservé (p. 7793) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 18 *bis* *(T.V.A. applicable aux opérations portant sur les œuvres d'art originales d'artistes vivants) :*
- *son* amendement n° 334 (propose une nouvelle rédaction de l'article, soumettant au taux de 5,5 p. 100 de la T.V.A. les opérations portant sur les œuvres d'art originales) (p. 7796) : vote réservé (p. 7797) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 23 *bis* *(exonération temporaire de la taxe intérieure sur les produits pétroliers - T.I.P.P. - applicable aux esters d'huile de colza et de tournesol) :*
- *soutient* l'amendement n° 228 de M. Philippe Vasseur (pérennise l'exonération prévue par l'article) : vote réservé (p. 7802) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 23 *ter* nouveau *(exonération de la taxe intérieure sur les produits pétroliers - T.I.P.P. - sur les bioéthanols) :*
- *soutient* l'amendement n° 229 de M. Philippe Vasseur (pérennise l'exonération prévue par l'article) : vote réservé (p. 7803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Après l'article 28 :
- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Jean-Pierre Brard (institue la révision annuelle du tarif de l'impôt sur la fortune de manière que le rendement de cet impôt soit égal aux crédits inscrits dans la loi de finances pour le revenu minimum d'insertion) (p. 7804).

Article 32 *bis* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*
- *son* amendement n° 226 (de suppression) : vote réservé (p. 7806) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840) ;
- *son* amendement n° 261 (applique les dispositions de l'article aux équipements construits à compter du 1er janvier 1992) : non soutenu (p. 7809) ;
- *son* amendement n° 227 (étend le bénéfice du versement du fonds de compensation de la T.V.A. aux mises à disposition donnant lieu à participation financière ou au paiement d'un loyer) : non soutenu (p. 7809).

Article 32 *bis* supprimé par le Sénat *(aménagement du régime de la taxe additionnelle au droit de bail) :*
- *son* sous-amendement n° 335 (exonère de la taxe additionnelle au droit de bail les immeubles achevés après le 31 décembre 1970) à l'amendement n° 80 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7809) : vote réservé (p. 7810) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 76 *(régime fiscal des cessions ou concessions de droits de la propriété industrielle) :*
- *favorable* à l'amendement n° 304 de M. Alain Richard (réserve le bénéfice du régime des plus-values à long terme aux plus-values de cession de brevets ou d'inventions brevetables et au résultat net de la concession de leurs licences d'exploitation ainsi qu'aux mêmes opérations portant sur des procédés de fabrication industriels constituant le résultat d'opérations de recherche et étant les accessoires indispensables de l'exploitation d'un brevet ou d'une invention brevetable) (p. 7849) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 340 du Gouvernement (dispose que le dispositif du régime des plus-values à long terme s'applique aux plus-values de cession ou de concession de procédés industriels cédés ou concédés conjointement au brevet ou à l'invention brevetable dont ils sont l'accessoire et aux termes du même contrat) à l'amendement n° 304 de M. Alain Richard (p. 7849).

Après l'article 83 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 218 de Gouvernement (précise que l'extension de la procédure de taxation d'office aux droits d'enregistrement prévue par l'article 67 de la loi de finances pour 1986 s'applique depuis le 1er janvier 1986 quelle que soit la date du fait générateur de l'imposition) (p. 7852) ;

Justice : décisions : validations législatives (p. 7852).

Lois : rétroactivité (p. 7852).

Lecture définitive [19 décembre 1991] :

Principaux thèmes développés :

Audiovisuel : service de la redevance : pouvoirs de contrôle (art. 82 du projet de loi) (p. 8247).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1991] :

Chômage (p. 7145).

Collectivités locales : concours de l'Etat, transferts de charges (p. 7145).

Commerce extérieur : balance commerciale et compétitivité (p. 7145).

Entreprises :
- charges (p. 7145) ;
- investissements (p. 7145) ;
- investissements à l'étranger et investissements étrangers en France (p. 7145).

Etat : patrimoine (p. 7147).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7144, 7145, 7146) ;
- dépenses : niveau, progression, reports et « promesses » (p. 7145) ;
- dépenses d'investissement (p. 7147) ;
- dette publique (p. 7146, 7147) ;
- prélèvements obligatoires (p. 7145, 7148) ;
- recettes non fiscales : prélèvements sur divers organismes (p. 7147).

Impôt sur le revenu : emploi d'un salarié à domicile (p. 7145).

Logement (p. 7147).

Politique économique :
- croissance (p. 7145) ;
- inégalités (p. 7145) ;
- Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) : rapport sur la France (p. 7145) ;
- taux d'intérêt (p. 7145).

Président de la République : engagements (p. 7145).

Revenu minimum d'insertion (p. 7145).

Secteur public : entreprises publiques et privatisations (p. 7146, 7147).

Sécurité sociale : allocations familiales : budgétisation (p. 7145).

T.V.A. : rendement (p. 7146).

Transports : routes (p. 7147).

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Article 1er *(versement de l'Institut national de la propriété industrielle au profit du budget général) :*

- *son* amendement n° 27 (de suppression) (p. 7160) : rejeté (p. 7161).

Article 2 *(prélèvement sur la Caisse nationale des télécommunications) :*

- *son* amendement n° 28 (de suppression) : rejeté (p. 8161).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 29 de M. Gilbert Gantier (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement un rapport relatif aux relations financières entre l'Etat, les établissements publics nationaux et les différents organismes qui versent à l'Etat une partie de leurs résultats) : rejeté (p. 7161).

Avant l'article 13 :

- *son* amendement n° 30 (porte de 8 à 15 p. 100 le taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) : rejeté (p. 7170) ;

- *son* amendement n° 31 (dispose que le propriétaire qui s'engage à louer un logement pendant six ans peut déduire de son revenu global imposable les déficits fonciers engendrés par ce logement dans la limite de 50 000 F par an) (p. 7170) : rejeté (p. 7171).

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 52 de M. Gilles de Robien (institue une réduction d'impôt égale à 50 p. 100 des sommes versées dans la limite de 20 000 F pour le remplacement des installations d'adduction d'eau des logements équipés de tuyaux de plomb par des dispositifs exempts de ce matériau et de composition neutre pour l'eau) : rejeté (p. 7176).

Article 14 *(simplification des obligations des contribuables imposés dans la catégorie des bénéfices non commerciaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 109 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article et étend son application aux bénéfices industriels et commerciaux) (p. 7177, 7178).

Article 15 *(modalités de détermination des plus-values immobilières en cas de cession de biens acquis par donation depuis moins de cinq ans) :*

- *son* amendement n° 99 (de suppression) : rejeté (p. 7178).

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 35 (institue une provision pour investissement déductible des bénéfices jusqu'à 200 000 F pour les entreprises imposables à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) : rejeté (p. 7178).

Article 18 *(introduction en droit interne des dispositions de la directive communautaire sur le régime des sociétés mères et filiales relative à la retenue à la source sur les dividendes) :*

- *son* amendement n° 69 (substitue la notion de bénéfices à celle de dividendes et supprime la référence au taux normal de l'impôt sur les sociétés) (p. 7179) : retiré (p. 7180) ;

- *son* amendement n° 70 (de coordination) : retiré (p. 7180) ;

- *son* amendement n° 90 (supprime la référence au taux normal de l'impôt sur les sociétés) : adopté après modifications (p. 7180) ;

- *son* amendement n° 72 (de coordination) : retiré (p. 7180) ;

- *son* amendement n° 73 (supprime la disposition - *e* du 2 de l'article 119 *ter* du code général des impôts - excluant de l'exonération de la retenue à la source les sociétés mères étrangères ayant droit en application d'une convention fiscale à un paiement du Trésor, au titre de l'avoir fiscal, d'un montant supérieur à la retenue à la source prévue par cette convention) : retiré (p. 7180) ;

- *son* amendement n° 71 (de coordination) : retiré (p. 7180).

Après l'article 35 :

- *soutient* l'amendement n° 42 corrigé de M. André Rossi (ramène de 10 à 2 p. 100 le taux de la taxe sur les betteraves perçue au profit du budget annexe des prestations agricoles (B.A.P.S.A.) et prévue par l'article 1617 du code général des impôts) : rejeté (p. 7187) ;

- *son* amendement n° 43 corrigé (exonère les exploitants agricoles ou forestiers de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des départements) (p. 7187) : rejeté (p. 7188) ;

- *soutient* l'amendement n° 100 de M. Philippe Vasseur (exonère les exploitants agricoles ou forestiers de la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et crée une taxe régionale sur les grandes surfaces) : rejeté (p. 7188) ;

- *soutient* l'amendement n° 110 de M. Adrien Zeller (étend le dispositif du crédit d'impôt-recherche aux dépenses engagées pour la création de collections nouvelles par les entreprises des secteurs manufacturiers) (p. 7188) : retiré (p. 7189) ;

- *son* amendement n° 76 (étend le dispositif du crédit d'impôt-recherche aux dépenses engagées pour l'élaboration des collections exposées par les entreprises des secteurs manufacturiers qui les renouvellent fréquemment) (p. 7188) : retiré (p. 7189) ;

Industrie : chaussure (p. 7189).

Article 19 *(régime fiscal des fusions de sociétés) :*

- *ses observations* (p. 7190, 7191) ;

Assemblée nationale : court délai imparti pour l'étude du projet de loi de finances rectificative pour 1991 et pour le dépôt des amendements (p. 7190).

- *son* amendement n° 78 (supprime l'obligation d'inscrire au bilan les titres reçus en échange pour la même valeur comptable que celle des titres échangés) : rejeté (p. 7191) ;

- *son* amendement n° 79 (détermine la plus-value de cession des titres reçus en échange à partir de leur valeur fiscale) : rejeté (p. 7191) ;

- *son* amendement n° 80 (étend le bénéfice du report d'imposition des plus-values de cession aux échanges de titres effectués avec une soulte dépassant de 10 p. 100 la valeur nominale des titres ou excédant la plus-value réalisée) : rejeté (p. 7191) ;

- *son* amendement n° 81 (fait figurer la valeur fiscale des éléments d'actifs non amortissables sur le registre prévu par l'article 54 *septies* du code général des impôts) : rejeté (p. 7192) ;

- *son* amendement n° 82 (étend le bénéfice des dispositions de l'article aux personnes physiques) : rejeté (p. 7192) ;

- *son* amendement n° 84 (substitue l'étalement de la réintégration des plus-values à leur réintégration annuelle par parts égales) : rejeté (p. 7192) ;

- *son* amendement n° 91 (supprime l'exigence d'une option globale de la société absorbée pour l'imposition des plus-values au taux réduit) (p. 7192) : rejeté (p. 7193) ;

- *son* amendement n° 85 corrigé (exonère certaines opérations de l'agrément du ministre de l'économie et des finances pour le bénéfice du régime fiscal des fusions de sociétés) : rejeté (p. 7193) ;

- *son* amendement n° 83 (assimile à une branche complète d'activité les apports de participation ou échanges de titres conférant la majorité des droits de vote) : rejeté (p. 7193) ;

- *son* amendement n° 86 (exonère de l'agrément du ministre de l'économie et des finances pour le bénéfice du régime fiscal des fusions de sociétés les apports faits à une société ayant son siège dans un Etat de la Communauté économique européenne) : rejeté (p. 7193) ;

- *son* amendement n° 87 (supprime le droit d'apport majoré de 1,20 p. 100 en cas de fusion de sociétés) : rejeté (p. 7193).

Article 23 *(modalités de déduction des provisions pour pertes à terminaison) :*

- *défavorable* (p. 7195, 7196) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 7195).

- *son* amendement n° 37 (de suppression) : rejeté (p. 7196) ;

- *soutient* l'amendement n° 107 de M. Jean de Gaulle (de suppression) : rejeté (p. 7196).

Article 26 *(paiement de la T.V.A. par virement) :*

- *son* amendement n° 38 (de suppression) : rejeté (p. 7198).

Après l'article 26 :

- *son* amendement n° 39 (prévoit que la déduction de la T.V.A. est opérée à 50 p. 100 en 1992 et à 100 p. 100 à partir de 1993 sur le mois pendant lequel le droit à déduction a pris naissance pour les biens ne constituant pas des immobilisations ainsi que pour les services ; reprend le programme de privatisations) : rejeté (p. 7199).

Article 30 *(exercice des actions en restitution en matière douanière) :*

- *son* amendement n° 40 (de suppression) : rejeté (p. 7200) ;

- *son* amendement n° 41 (porte la période de remboursement de trois à quatre ans à compter du 1er janvier précédant la date de la décision sanctionnant le défaut de validité du texte fondant la perception de la taxe) : rejeté (p. 7200).

Article 13 précédemment réservé *(réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile) :*

- *son* amendement n° 32 (précise que les sommes retenues pour le calcul de la réduction d'impôt comprennent les salaires et les cotisations sociales qui y sont attachées) : retiré (p. 7204) ;

- *son* amendement n° 33 (porte de 25 000 à 36 000 F le plafond des sommes retenues pour le calcul de la réduction d'impôt) (p. 7204) : rejeté (p. 7205).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Après l'article 4 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 47 du Gouvernement (ouvre un crédit de 361 000 000 F au titre IV du budget de l'éducation nationale) (p. 8226).

Avant l'article 13 :

- *son* amendement n° 31 (dispose que le Gouvernement présentera au Parlement le premier jour de la prochaine session ordinaire un rapport sur le coût financier des « délocalisations » ainsi que sur les plans sociaux qui les accompagnent) (p. 8229) : vote réservé (p. 8230) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;

Enseignement supérieur : Ecole nationale d'administration : coût de son transfert à Strasbourg (p. 8229).

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 24 de M. Léonce Deprez (assujettit à la T.V.A. les prestations d'hébergement fournies dans les terrains de camping et de caravaning) : vote réservé (p. 8231) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Article 19 *(régime fiscal des fusions de sociétés) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 43 du Gouvernement (précise que les profits et pertes résultant de la cession ultérieure des titres reçus à l'échange ainsi que les provisions pour dépréciation de ceux-ci sont déterminés par rapport à la valeur fiscale des éléments d'actifs auxquels ils se substituent et renforce les obligations déclaratives des sociétés concernées) (p. 8234).

Article 19 *bis* nouveau *(aménagement des procédures de report ou de sursis d'imposition des plus-values provenant de l'échange de valeurs mobilières et de droits sociaux) :*

- *favorable* (p. 8234).

Article 23 supprimé par le Sénat *(modalités de déduction des provisions pour pertes à terminaison) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 du Gouvernement (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8236).

- *soutient* le sous-amendement n° 45 de M. Michel Jacquemin (autorise la déduction des provisions pour pertes des travaux réalisés et à réaliser par rapport au prix de vente global de l'opération) à l'amendement n° 34 du Gouvernement (p. 8235) : vote réservé (p. 8236) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Après l'article 35 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 36 du Gouvernement (précise que les plus-values réalisées par les personnes physiques via les fonds communs d'intervention sur les marchés à terme sont taxées au taux de 16 p. 100) (p. 8238) ;

Assemblée nationale : amendements : conditions d'examen (p. 8238).

Article 35 *terdecies* A nouveau *(régime du fonds de compensation de la T.V.A. pour les équipements mis à la disposition de tiers) :*

- *son* amendement n° 23 (de suppression) (p. 8241) : vote réservé (p. 8243) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244) ;
- *soutient* l'amendement n° 26 de M. Jacques Barrot (de suppression) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

Vote contre de l'« intergroupe de l'opposition » (p. 8246).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1991] :

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 8339).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2318).

Première lecture :

Discussion des articles [10 décembre 1991] :

Article 7 précédemment réservé *(financement de moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de la réforme hospitalière) :*

- *son* amendement n° 70 (de suppression) (p. 7522) : adopté au scrutin public (p. 7524).

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *son* amendement n° 72 : devenu sans objet (p. 7551).

Article 18 précédemment réservé *(transfert de la gestion du régime spécial des chemins de fer secondaires et des tramways à la Caisse nationale d'assurance veillesse des travailleurs salariés - C.N.A.V.T.S.) :*

- *son* amendement n° 73 (transfère le patrimoine immobilier de la Caisse autonome mutuelle de retraites à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés - C.N.A.V.T.S.) : rejeté (p. 7552).

Rappel au règlement : proteste contre les conditions de travail imposées à l'Assemblée nationale [19 décembre 1991] (p. 8222).

GARMENDIA (Pierre)

Député de la Gironde

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Questions* [5 novembre 1991] :

Français : langue : Espagne : échange de jeunes avec la France (p. 5509).

GARREC (René)

Député du Calvados

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

GARROUSTE (Marcel)

Député de Lot-et-Garonne

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7707).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059) [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Personnes âgées : dépendance : prise en charge et établissements d'accueil (p. 4882).

- Projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254).

Première lecture :

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (établit une procédure autorisant l'inspecteur du travail à soustraire immédiatement un salarié à une situation de danger grave et imminent sur un chantier du bâtiment et des travaux publics) : adopté après modifications (p. 6351).

GASTINES (Henri de)

Député de la Mayenne

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à préciser les **conditions de vente du logement principal d'un débiteur soumis aux dispositions de la loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989** relative à la prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles **(n° 2238)** [18 septembre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round (p. 4984).

Communautés européennes : importation de produits agricoles et alimentaires (p. 4984).

GATA (Kamilo)

Député de Wallis-et-Futuna

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication : Communication. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Publicité : coupures publicitaires : télévision (p. 5270).

Radiodiffusion : Radio France outre-mer (R.F.O.) : Wallis-et-Futuna (p. 5274).

Télévision : F.R. 3 : émissions régionales : pluralisme (p. 5270).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

D.O.M. - T.O.M. :
- statut et institutions : réforme (p. 5834) ;
- Wallis-et-Futuna (p. 5834).

Emploi, formation professionnelle et promotion sociale : Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) (p. 5834).

Enseignement : bourses et allocations d'étude : revalorisation (p. 5835).

Fonctionnaires et agents publics : fonctionnaires ressortissants d'outre-mer : congés bonifiés (p. 5834, 5835).

Ministère des départements et territoires d'outre-mer : budget : objectifs et priorités (p. 5834).

Politique économique et sociale :
- développement économique : généralités (p. 5834) ;
- égalité sociale (p. 5834) ;
- fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (F.I.D.E.S.) (p. 5834).

Transports : infrastructures et désenclavement (p. 5834).

Questions :

Wallis-et-Futuna : politique économique et sociale (p. 5854).

- Projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2237).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1991] :

Constitution :
- article 38 : procédure des ordonnances : encadrement (p. 7662) ;
- article 74 : principe de l'organisation particulière et de la spécialité législative des T.O.M. (p. 7662).

Gouvernement : préparation des projets de loi : prise en compte des intérêts des T.O.M. (p. 7662).

Projet de loi : domaines législatifs étendus et adaptés aux T.O.M. (p. 7662).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Après l'article 64 *bis* :

- *son* amendement n° 358 rectifié (prévoit la création d'une quote-part au sein de la D.D.R. destinée aux communes des T.O.M., de Mayotte et aux circonscriptions territoriales de Wallis-et-Futuna) (p. 6950) : adopté (p. 6951).

GATEAUD (Jean-Yves)

Député de l'Indre

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Plan : contrats de plan Etat-régions : respect par l'Etat (p. 5417).

Régions :
- Auvergne : Massif central : désenclavement (p. 5418) ;
- Centre (p. 5417).

Voirie : A 20 (p. 5417).

GATEL (Jean)

Député de Vaucluse

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (défense : personnels de la défense) [9 octobre 1991] (p. 4396).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14111).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant certaines limites d'âge des militaires et modifiant l'article 27 de la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 2297) [6 novembre 1991].

Membre du haut conseil du secteur public [*J.O.* du 29 novembre 1991] (p. 15602).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article 698-2 du code de procédure pénale relatif à la **mise en mouvement de l'action publique (n° 2191)** [2 juillet 1991].

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome VII : **défense : personnels de la défense (n° 2258)** [9 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi, adopté par le Sénat aprés déclaration d'urgence (n° 2297) **modifiant certaines limites d'âge des militaires** et modifiant l'article 27 de la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales **(n° 2322)** [7 novembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Togo :** coup de force militaire ; transition démocratique : blocage ; action de la France : résidents français : sécurité ; gouvernement de transition : mise en place [4 décembre 1991] (p. 7130).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Armée :
- condition militaire : hommage aux soldats français engagés dans le Golfe (p. 2877, 2878) ;
- condition militaire : professionnalisation (p. 2878) ;
- condition militaire : revalorisation (p. 2878) ;
- force d'action rapide (F.A.R.) et division Daguet (p. 2878) ;
- forces françaises en Allemagne : rapatriement (p. 2878) ;
- plan « Armées 2000 » (p. 2878).

Crédits militaires : montant : évolution (p. 2878).

Désarmement : désarmement nucléaire (p. 2878).

Guerre :
- guerre du Golfe : enseignements (p. 2878) ;
- guerre froide : fin (p. 2878).

Loi de programmation militaire : projet de loi de programmation 1992-1996 (p. 2878).

Traités et conventions : Pacte de Varsovie : dissolution (p. 2878).

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [25 juin 1991] :

Article 1er *(congé de représentation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale relatif à l'application du congé de représentation aux représentants dans les instances de concertation départementales et régionales) (p. 3587).

Article 3 *(déclaration auprès de la préfecture des projets d'appel à la générosité publique) :*

- *ses observations* (p. 3590).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 octobre 1991] :

Inscrit contre la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 4049).

Principaux thèmes développés :

Appelés :
- conscription : rôle et devenir (p. 4050) ;
- formation professionnelle des appelés et intégration sociale (p. 4050).

Armée de métier : coût (p. 4051).

Armée de terre : réduction du format (p. 4050).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 4049).

Europe : « ordre géopolitique européen » (p. 4049).

Service civil : diversification (p. 4050).

Universalité du service national (p. 4050).

Discussion des articles [2 octobre 1991] :

Article 9 *(bénéficiaires du report de l'article L. 10 du code du service national) :*

- *favorable* à l'amendement n° 76 de M. Jean-Jacques Weber (accorde un report supplémentaire fixé au 1er août pour les médecins, vétérinaires, pharmaciens et chirurgiens-dentistes) (p. 4077).

Explications de vote :

Affaires étrangères : « ordre géopolitique » : changements (p. 4094).

Appelés :
- conscription : maintien (p. 4094) ;
- égalité et solidarité entre appelés (p. 4094).

Armée de terre : professionnalisation (p. 4094).

Service civil : diversification (p. 4094).

Service national : réduction à dix mois (p. 4094).

Vote pour du groupe socialiste (p. 4094).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [13 novembre 1991] :

Rapporteur pour avis.

Affaires étrangères : contexte géopolitique : évolution (p. 5909).

Armée de terre :
- effectifs : déflation (p. 5909) ;
- encadrement : amélioration (p. 5909) ;
- rémunérations : revalorisation (p. 5909).

Gendarmerie : effectifs : création de postes (p. 5909).

Guerre du Golfe : enseignements (p. 5909).

Loi de programmation militaire (p. 5909).

Ministère :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5909) ;
- pensionnés : pouvoir d'achat : évolution (p. 5909) ;
- personnels civils : statut (p. 5909) ;
- réversions (p. 5910).

Parlement : consultation, revalorisation (p. 5910).

Questions :

Armements nucléaires stratégiques : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : sites de Marcoule et Pierrelatte (p. 5949).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Discussion des articles [26 novembre 1991] :

Article 45 *(exonération des charges sociales pour l'embauche d'un premier salarié) :*

- *ses observations* (p. 6635).

- Projet de loi modifiant certaines limites d'âge des militaires et modifiant l'article 27 de la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 2297).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1991] :

Armée de l'air : colonels et officiers généraux : limites d'âge : recul (p. 7289).

Conseil supérieur de la fonction militaire (C.S.F.M.) : accord sur le projet de loi (p. 7289).

Fonctionnaires et agents publics : protocole Durafour : nouvelle grille indiciaire (p. 7289).

Gendarmerie : limite d'âge (p. 7290).

Sous-officiers :
- carrières courtes, intermédiaires ou longues (p. 7290) ;
- limites d'âge : harmonisation (p. 7289) ;
- reconversions : aides (p. 7290) ;
- statut : revalorisation (p. 7289, 7290).

Discussion des articles [6 décembre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) : retiré (p. 7291).

Article 2 *(limites d'âge applicables aux militaires non officiers) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (précise que les dispositions relatives aux militaires non officiers engagés concernent aussi bien les militaires du rang que les sous-officiers sous contrat) : retiré (p. 7293) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rédactionnel) : retiré (p. 7293).

Avant l'article 5 :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) : retiré (p. 7293).

Article 6 *(mesures transitoires en faveur des personnels de la marine) :*

- *soutient* les amendements nos 5 et 6 de la commission (précisent que la limite d'âge de quarante-cinq ans s'applique aux maîtres et seconds maîtres en service) : retirés (p. 7295).

Article 7 *(mesures transitoires en faveur des personnels de l'armée de l'air) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) : retiré (p. 7295) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précise que la limite d'âge applicable aux adjudants non navigants qui n'ont pas été autorisés à servir jusqu'à cinquante-deux ans est de quarante-sept ans) : retiré (p. 7296) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (précise que la limite d'âge applicable aux adjudants de carrière, sergents-chefs et sergents de carrière navigants qui n'ont pas été autorisés à servir jusqu'à quarante-sept ans est de quarante-deux ans) : retiré (p. 7296).

Article 8 *(promotion aux grades supérieurs) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 (rédactionnel) : retiré (p. 7296).

Après l'article 8 *(dispositions transitoires en faveur des officiers et sous-officiers mariniers) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (permet aux officiers et sous-officiers mariniers détachés d'atteindre la limite d'âge de leur grade de manière anticipée) : retiré (p. 7296).

Avant l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) : retiré (p. 7297).

GATIGNOL (Claude)

Député de la Manche

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 1er *(rapports d'évaluation des recherches portant sur l'élimination des déchets radioactifs) :*

- *son* amendement n° 76 (prévoit que le rapport d'évaluation porte sur la gestion des déchets et non sur leur élimination) : non soutenu (p. 3781) ;

- *son* amendement n° 42 (allonge à vingt ans l'échéance à l'issue de laquelle le Gouvernement établit un rapport global d'évaluation) : rejeté (p. 3783) ;

- *son* amendement n° 43 (prévoit que le stockage des déchets radioactifs n'est pas définitif) : devenu sans objet (p. 3781).

Article 8 *(groupement d'intérêt public) :*

- *son* amendement n° 45 soutenu par M. Marc Laffineur (prévoit que les communes sièges d'équipements créés en liaison directe avec l'installation du laboratoire ont accès au groupement) (p. 3791) : rejeté (p. 3792).

GAULLE (Jean de)

Député des Deux-Sèvres

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (Légion d'honneur - Ordre de la libération) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Représentant suppléant de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe [*J.O.* du 29 novembre 1991] (p. 15602).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 41 : **Légion d'honneur - Ordre de la libération (n° 2255)** [9 octobre 1991].

Proposition de loi tendant à instituer un **compte d'épargne pour l'investissement des entreprises (n° 2441)** [11 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Aggravation des charges fiscales :** taxe d'habitation : assiette : réintégration des revenus des placements financiers ; taux des prélèvements obligatoires : stabilisation ; taxe professionnelle : allégements [9 octobre 1991] (p. 4339, 4340).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1991] :

Affaires étrangères : Japon : programme Oméga (p. 3749).

Commerce extérieur : déchets : exportation dans les pays en voie de développement : impossibilité (p. 3748).

Déchets nucléaires :
- élimination (p. 3747) ;
- gestion (p. 3749) ;
- laboratoires souterrains de recherche de site : création et fonctionnement (p. 3748, 3749) ;
- moratoire (p. 3747) ;
- stockage : réversibilité (p. 3748, 3749).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits des générations futures (p. 3749).

Energie : E.D.F. : responsabilités (p. 3748).

Opinion publique :
- consultation des populations concernées (p. 3749) ;
- information et transparence des décisions (p. 3748, 3749).

Recherche :
- axes de la recherche (p. 3749) ;
- enfouissement : aptitude des formations géologiques profondes (p. 3748) ;
- évaluation : création d'une instance (p. 3748) ;
- financement (p. 3748, 3749) ;
- retraitement et transmutation (p. 3748).

Risques technologiques : sûreté nucléaire : recommandations (p. 3748).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 1er *(rapports d'évaluation des recherches portant sur l'élimination des déchets radioactifs) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de M. Jean-Louis Masson (de suppression) : rejeté (p. 3780) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 66 de M. Jean-Louis Masson (substitue à « l'échéance de 2006 » les mots « le moment venu » à l'amendement n° 25 de M. Claude Birraux (prévoit que des recherches sur l'élimination des déchets seront entreprises et qu'un rapport sera transmis au Parlement dans les trois ans ; stipule que, au cas où l'enfouissement s'avérerait être en 2006 la meilleure solution, celui-ci ne pourra être que provisoire et réversible) : rejeté (p. 3781) ;
- *soutient* l'amendement n° 47 rectifié de M. Jean-Marie Demange (prévoit que l'élimination des déchets radioactifs doit être faite dans le respect de la protection de la nature, de l'environnement et de la santé et des droits des générations futures, que les recherches y afférentes seront entreprises et que tous les trois ans le Gouvernement adressera un rapport au Parlement ; stipute que, en 2006, au cas où l'enfouissement s'avérerait être la meilleure solution, celui-ci ne pourra être que provisoire et réversible, et que le Gouvernement fera procéder à la rédaction d'un rapport public global d'évaluation) : rejeté (p. 3781) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 77 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que des recherches sont entreprises sur l'entreposage des déchets) à l'amendement n° 61 de M. Christian Bataille (prévoit que des recherches sont entreprises sur l'entreposage en surface des déchets) : rejeté (p. 3782) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de M. Jean-Louis Masson (ajoute à la liste des travaux de recherche l'étude des conditions permettant d'assurer la réversibilité des stockages souterrains) : rejeté (p. 3782) ;
- *soutient* l'amendement n° 79 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que le rapport global d'évaluation sera accompagné d'un projet de loi qui proposera la solution la mieux adaptée pour l'élimination des déchets radioactifs) : devenu sans objet (p. 3783).

Article 2 *(laboratoires souterrains destinés à étudier les formations géologiques profondes) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 de M. Jean-Louis Masson (remplace la notion d'enfouissement des déchets radioactifs par celle de stockage de manière réversible) : devenu sans objet (p. 3785).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 51 (prévoit la mise en place d'un comité scientifique indépendant et d'un comité national d'éthique habilités à débattre publiquement des rapports d'évaluation) (p. 3787) : rejeté (p. 3788) ;
- *soutient* l'amendement n° 52 rectifié de M. Jean-Louis Masson (crée une commission locale d'information et de contrôle auprès de chaque site d'installation d'un laboratoire souterrain et détermine ses missions et les modalités de sa composition) (p. 3788) : rejeté (p. 3789).

Après l'article 8 :

- *soutient* le sous-amendement n° 85 de M. Jean-Louis Masson (inclut la coordination des recherches sur tous les autres moyens d'élimination des déchets radioactifs dans les missions de l'A.N.D.R.A.) à l'amendement n° 63 de la commission (dote l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs [A.N.D.R.A.] d'un statut particulier et définit ses missions) (p. 3792) : rejeté (p. 3793) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 86 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que l'A.N.D.R.A. répertorie l'état et la localisation de tous les déchets radioactifs se trouvant sur le territoire national) (p. 3792) à l'amendement n° 63 de la commission : adopté (p. 3793).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 octobre 1991] :

Agriculture : budget du ministère de l'agriculture et difficultés des agriculteurs (p. 4516, 4517).

Aménagement du territoire (p. 4517).

Chômage (p. 4515).

Collectivités locales : transferts de charges (p. 4516).

Communautés européennes : Union économique et monétaire (U.E.M.) (p. 4516).

Culture et grands travaux (p. 4517).

Défense (p. 4516).

Enseignement : dépenses et efficacité du système (p. 4516).

Enseignement supérieur (p. 4516).

Entreprises : charges (p. 4515).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 4515) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 4515) ;
- dette publique (p. 4515) ;
- prélèvements obligatoires (p. 4515) ;
- recettes : plus-values (p. 4515).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste : économie de marché (p. 4516).

Politique économique : environnement international (p. 4515).

Première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *son* amendement n° 107 (propose un nouveau barème) (p. 4613) : vote réservé (p. 4614) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Impôt sur le revenu : pénalisation des entreprises individuelles par rapport aux sociétés (p. 4613).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 28 (rend la cotisation sociale généralisée déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu) (p. 4617) : vote réservé (p. 4618) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *son* amendement n° 108 (institue une réduction d'impôt plafonnée à 25 000 F et égale à 50 p. 100 des charges de personnel résultant de l'emploi d'une aide à domicile) (p. 4624) : vote réservé (p. 4627) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *son* amendement n° 29 (porte à 17 000 F le plafond retenu pour l'obtention de la réduction d'impôt au titre des frais de garde d'enfants) (p. 4639) : retiré (p. 4640).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 30 (institue un compte d'épargne pour l'investissement des entreprises - C.E.P.I.E. - et en exonère les produits de l'impôt sur le revenu) (p. 4646) : vote réservé (p. 4648) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Entreprises : financement (p. 4647).

Epargne (p. 4647).

- *son* amendement n° 31 (module l'exonération d'impôt sur le revenu bénéficiant aux produits du compte d'épargne pour l'investissement des entreprises - C.E.P.I.E. - en fonction de la durée de l'engagement d'épargne) (p. 4647) : vote réservé (p. 4648) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 6 :

- *soutient* l'amendement n° 242 de M. Patrick Ollier (exonère de droit de bail les locations dont le loyer annuel n'excède pas 10 000 F ainsi que celles dont le bail n'excède pas douze semaines et dont le loyer annuel est compris entre 10 000 F et 50 000 F) (p. 4655) : vote réservé (p. 4656) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* sous-amendement n° 325 (porte le seuil d'exonération à 12 000 F en règle générale et le ramène à 25 000 F pour les locations dont le bail n'excède pas douze semaines) à l'amendement n° 242 de M. Patrick Ollier (p. 4655) : vote réservé (p. 4656) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 243 de M. Patrick Ollier (relève le seuil d'exonération du droit de bail pour les locations de meublés classés en catégorie « tourisme » (p. 4655) : vote réservé (p. 4656) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 267 corrigé de M. Philippe Auberger (ramène de 35 p. 100 à 25 p. 100 le taux du prélèvement libératoire applicable aux placements à revenu fixe autres que les obligations et titres assimilés) : vote réservé (p. 4667) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 9 *(taux d'imposition des plus-values à long terme des sociétés) :*

- *son* amendement n° 33 (de suppression) : vote réservé (p. 4669) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 268 de M. Philippe Auberger (fixe la date d'application de l'article au 18 septembre 1991) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 89, deuxième rectification, de M. Léonce Deprez (institue le dégrèvement total de la taxe foncière sur les propriétés non bâties perçue sur les prés, prairies naturelles, herbages, pâturages et autres terrains concourant à l'élevage) (p. 4680, 4681) : vote réservé (p. 4684) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 octobre 1991] (p. 4686) ;

- *son* amendement n° 197, deuxième rectification, (institue le dégrèvement total des parts régionale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 4680) : vote réservé (p. 4684) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 octobre 1991] (p. 4686) ;

- *son* amendement n° 198, deuxième rectification, (institue un dégrèvement de 70 p. 100 des parts régionale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, classées dans la catégorie des prés, prairies naturelles, herbages et pâturages, le réserve aux propriétés réalisant un revenu fiscal inférieur à 120 000 F et en fait bénéficier le fermier) (p. 4680) : vote réservé (p. 4684) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [17 octobre 1991] (p. 4686).

Article 11 *(aménagement des règles de rappel des donations antérieures pour l'application des droits de mutation à titre gratuit) :*

- *soutient* l'amendement n° 245 de M. Patrick Ollier (ramène de dix à cinq ans le délai de rappel fiscal des donations antérieures concernant des terres agricoles) : vote réservé (p. 4686) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 11 :

- *soutient* l'amendement n° 162 corrigé de M. Philippe Vasseur (relève les déductions du bénéfice que les exploitants agricoles peuvent pratiquer au titre de leurs investissements) (p. 4687, 4688) : vote réservé (p. 4688) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 307 de M. Germain Gengenwin (relève les déductions du bénéfice que les exploitants agricoles peuvent pratiquer au titre de leurs investissements) (p. 4687, 4688) : vote réservé (p. 4688) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 39 (relève les déductions du bénéfice que les exploitants agricoles peuvent pratiquer au titre de leurs investissements et étend leur utilisation à l'acquisition de parts ou actions de sociétés coopératives agricoles et de leurs unions) (p. 4687) : vote réservé (p. 4688) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 296 de M. Philippe Vasseur (étend l'utilisation des déductions du bénéfice que les exploitants agricoles peuvent pratiquer au titre de leurs investissements à l'acquisition de parts ou d'actions de sociétés coopératives agricoles et de leurs unions) (p. 4687) : vote réservé (p. 4688) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 298 de M. Philippe Vasseur (étend l'exonération des plus-values accordée aux exploitants agricoles à la suite d'une expropriation si en cas de force majeure l'exploitant ne peut poursuivre son activité) : vote réservé (p. 4688) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 34 (maintient les modalités d'imposition du régime agricole pour les activités de nature artisanale, industrielle ou commerciale ne dépassant pas 30 p. 100 du chiffre d'affaires des exploitations agricoles) : retiré (p. 4688) ;

Agriculture : pluriactivité (p. 4688).

- *son* amendement n° 37 (institue une exonération totale à hauteur de 500 000 F et une réfaction de moitié au-delà sur la valeur des immeubles affectés à l'exercice d'une activité agricole faisant l'objet d'une mutation à titre gratuit) : vote réservé (p. 4689) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

Agriculture : exploitations : transmissions (p. 4689).

- *son* amendement n° 40 (porte à 350 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 400 000 F celui bénéficiant au conjoint survivant) : vote réservé (p. 4690) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 91 de M. Léonce Deprez (étend à toutes les transmissions des biens agricoles loués à bail à long terme l'exonération des trois quarts de leur valeur prévue pour leur première transmission par l'article 793 du code général des impôts) : vote réservé (p. 4691) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 35 (étend à toutes les transmissions des biens agricoles loués à bail à long terme l'exonération des trois quarts de leur valeur prévue pour leur première transmission par l'article 793 du code général des impôts) :

vote réservé (p. 4691) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *soutient* l'amendement n° 135 de M. Philippe Vasseur (exonère de droits de mutation à titre gratuit les terres agricoles d'une valeur inférieure à 600 000 F dans la succession à condition que l'héritier s'engage à les maintenir en exploitation pendant une durée de cinq ans) : vote réservé (p. 4691) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 36 (porte à 750 000 F le plafond, mentionné à l'article 793 *bis* du code général des impôts, dans la limite duquel un abattement de 75 p. 100 est pratiqué sur la valeur de biens agricoles faisant l'objet d'une mutation à titre gratuit) : vote réservé (p. 4691) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 110 rectifié (indexe les abattements pratiqués sur les mutations à titre gratuit) : vote réservé (p. 4692) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 12 *(allégement des droits sur les cessions de fonds de commerce) :*

- *son* amendement n° 191 (porte l'exonération à 150 000 F et ramène les taux de 6 p. 100 et de 11,8 p. 100 à respectivement 5 p. 100 et 10 p. 100) (p. 4693) : vote réservé (p. 4694) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Après l'article 16 :

- *son* amendement n° 32 (réduit progressivement jusqu'à 25 p. 100 le taux de prélèvement libératoire sur les placements à revenus fixes autres que les obligations) : vote réservé (p. 4697) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 35 *(aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés) :*

- *soutient* les amendements n°s 44 de M. Philippe Vasseur, 248 de M. Patrick Ollier et 260 de M. Jean de Lipkowski (de suppression) (p. 4746) : vote réservé (p. 4747) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 36 *(ajustement du montant de la T.V.A. affecté au budget annexe des prestations sociales agricoles - B.A.P.S.A.) :*

- *soutient* l'amendement n° 45 de M. Philippe Vasseur (de suppression) (p. 4747) : vote réservé (p. 4748) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 32 précédemment réservé *(aménagement de la dotation de compensation de la taxe professionnelle) :*

- *son* amendement n° 41 (de suppression) (p. 4765) : vote réservé (p. 4768) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération. - *Examen des fascicules* [14 novembre 1991] :

Rapporteur suppléé par : *Vivien (Robert-André)* (p. 5985).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Avant l'article 68 :

- *son* amendement n° 151 corrigé soutenu par M. Philippe Auberger (institue un compte d'épargne pour l'investissement des entreprises - C.E.P.I.E. - et en exonère les produits de l'impôt sur le revenu) (p. 6097) : rejeté (p. 6098) ;

- *son* amendement n° 152 corrigé soutenu par M. Philippe Auberger (module l'exonération d'impôt sur le revenu bénéficiant aux produits du compte d'épargne pour l'investissement des entreprises - C.E.P.I.E. - en fonction de la durée de l'engagement d'épargne) (p. 6098) : rejeté (p. 6099).

Après l'article 83 :

- *son* amendement n° 17 soutenu par M. Philippe Auberger (ramène de 11,8 p. 100 à 4,8 p. 100 le taux des droits de mutation à titre onéreux pour les immeubles ruraux et majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement) (p. 6156) : rejeté (p. 6157) ;

- *son* amendement n° 38 corrigé soutenu par M. Philippe Auberger (institue le remboursement de la T.V.A. aux collectivités locales l'année suivant celle de la réalisation de leurs investissements) : rejeté (p. 6162).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1991] :

Agriculture (p. 7157).

Commerce extérieur : Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) et prêt de la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur) (p. 7157).

Communautés européennes : prélèvements à leur profit (p. 7157).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 7157) ;
- dépenses : annulations de crédits et « régulation budgétaire » (p. 7157) ;
- dépenses : niveau, progression, reports et « promesses » (p. 7157) ;
- dette publique (p. 7157) ;
- recettes non fiscales : prélèvements sur divers organismes (p. 7157).

Parlement : rôle (p. 7157).

Politique économique :
- environnement international (p. 7157) ;
- taux d'intérêt (p. 7157).

Prévisions et projections économiques (p. 7157).

Revenu minimum d'insertion (p. 7157).

Article 23 *(modalités de déduction des provisions pour pertes à terminaison) :*

- *son* amendement n° 107 soutenu par M. Gilbert Gantier (de suppression) : rejeté (p. 7196).

GAYSSOT (Jean-Claude)

Député de la Seine-Saint-Denis

(5e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **supprimer les dispositions restrictives de la législation sur les archives** qui rendent possible la **mise en cause de la Résistance (n° 2302)** [30 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Mouvements sociaux :** mécontentement social : attitude du Gouvernement ; accord salarial dans la fonction publique : augmentation de 6,5 p. 100 entre novembre 1991 et février 1993 [23 octobre 1991] (p. 4922, 4923).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Age de la retraite (p. 2147, 2148).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) (p. 2148).

Emploi : chômage : conséquences sur les régimes de retraite (p. 2147).

Entreprises : cotisations sociales : augmentation (p. 2148).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 2148).

Pensions de retraites :
- modalités de calcul et durée de cotisation (p. 2147, 2148) ;
- revalorisation (p. 2148).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : maintien (p. 2148).

Retraite par répartition ou capitalisation (p. 2148).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1991] :

Commerce extérieur : industrie : déficit du solde industriel (p. 5741).

Communautés européennes : Allemagne (p. 5741).

Emploi : dégradation (p. 5741, 5742).

Politique industrielle (p. 5741, 5742).

Recherche : recherche industrielle (p. 5742).

Secteur public : privatisation (p. 5742).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht et débat sur cette déclaration (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- contexte géopolitique : évolution (p. 6678) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : finalité (p. 6677, 6678) ;
- Pacte de Varsovie : dissolution (p. 6678).

Audiovisuel : « quotas » de production européenne (p. 6678).

Automobiles et cycles : accord C.E.E. - Japon (p. 6678).

Coopération et développement : Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) : aide de la C.E.E. (p. 6679).

D.O.M. - T.O.M. : statut dérogatoire : nécessité (p. 6679).

Energie : gaz-électricité : directive européenne (p. 6678).

Europe :
- Europe des nations (p. 6678) ;
- Europe sociale : charte sociale (p. 6678).

Parlements nationaux : rôle dans la future architecture institutionnelle (p. 6678).

Politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 6678).

Union économique et monétaire : convergence économique (p. 6677).

GENG (Francis)

Député de l'Orne

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (équipement, logement, transports et espace : tourisme) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome XI : **équipement, logement, transports et espace : tourisme (n° 2260)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Industrie pharmaceutique et politique du médicament : remboursement des dépenses de soins ; mesures prises par le Gouvernement ; prix des médicaments en France : inadaptation ; dépenses de publicité ; dépenses de recherche ; agence du médicament : création [5 juin 1991] (p. 2778, 2779).

- Comptes de la sécurité sociale : plans successifs ; opacité des comptes ; déficits : accumulation ; stagnation économique : déficit : aggravation ; causes structurelles ; démographie médicale : maîtrise négociée ; commission des comptes : réunion en janvier 1992 [4 décembre 1991] (p. 7121).

à un ministre :

- Commerce et artisanat [23 mai 1991] :

Sécurité sociale : Comité pour la défense des commerçants et artisans : grève du versement des cotisations (p. 2227).

Urbanisme : commissions d'urbanisme commercial : composition (p. 2227).

- Tourisme et loisirs [27 juin 1991] :

Affaires étrangères : Canada : délégation québécoise et canadienne : déplacement (p. 3770).

Départements :
- organisation départementale du tourisme : proposition de loi du sénateur Mouly (p. 3770) ;
- Orne (p. 3770).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 3770).

- Agriculture [3 octobre 1991] :

Départements : Orne : « pays d'Ouche » : classement en zone défavorisée (p. 4117).

Ordre public : manifestation du 29 septembre 1991 (p. 4117).

- Industrie [10 octobre 1991] :

Emploi : Papeteries de La Couronne : licenciements (p. 4412).

Entreprises : Plan P.M.E. - P.M.I. : cas des entreprises individuelles soumises à l'impôt sur le revenu (p. 4411).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Discussion des articles [18 avril 1991] :

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *son* amendement n° 428 soutenu par M. Edouard Landrain (permet aux hôpitaux locaux de passer convention avec un ou plusieurs centres hospitaliers) (p. 1423) : retiré (p. 1424).

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Abus de faiblesse : élargissement du délit (p. 1629).

Banques et établissements financiers : vente forcée (p. 1629).

Consommateurs : information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 1628, 1629).

Contrats : garanties (p. 1629).

Entreprises : charges et contraintes (p. 1628).

Justice : fonctionnement : encombrement des tribunaux (p. 1628, 1629).

Publicité comparative :
- généralités (p. 1628, 1629, 1630) ;
- Communautés européennes : projet de réglementation (p. 1629) ;
- prix et concurrence : conséquences de la publicité comparative sur la concurrence (p. 1629) ;
- propriété intellectuelle : protection des marques (p. 1629).

Discussion des articles [23 et 24 avril 1991] :

Article 1er *(extension du délit d'abus de faiblesse) :*

- *ses* amendements nos 148 et 149 : devenus sans objet (p. 1656).

Article 3 *(exécution différée de la livraison de la chose ou de la prestation de service) :*

- *son* amendement n° 150 (remplace la notion de date limite de livraison ou d'exécution par celle de délai) (p. 1659) : rejeté (p. 1660) ;

- *son* amendement n° 151 (supprime la présomption d'arrhes) : rejeté (p. 1662) ;

Marchés financiers : valeurs mobilières (dispositions) (p. 1662).

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin que la commission de la production, saisie au fond sur le projet de loi relatif à la protection des consommateurs, puisse procéder à l'audition de MM. Delebarre et Besson sur le projet d'orientation pour la ville (p. 1686).

Article 7 *(extension de l'interdiction de l'envoi forcé aux prestataires de services) :*

- *son* amendement n° 52 (prévoit que l'article 7 ne s'applique pas aux contrats qui font l'objet d'un consentement tacite) : rejeté (p. 1690) ;

Banques et établissements financiers : pratiques (p. 1689).

- *son* amendement n° 125 : devenu sans objet (p. 1691).

Article 9 *(contrôle juridictionnel des clauses abusives) :*

- *son* amendement n° 126 (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 1695) ;

Commission des clauses abusives (rôle) (p. 1694).

- *son* amendement n° 153 (confirme la jurisprudence de la Cour de cassation relative à la procédure civile) : rejeté (p. 1695).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 130 de M. Jacques Farran (de suppression) (p. 1702) ;

Parlement : vote bloqué (procédure) (p. 1702).

- *son* amendement n° 106 (précise que la publicité comparative doit être véridique et ne pas être de nature à induire en erreur) : vote réservé (p. 1703) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 107 (assure la véracité de la comparaison) (p. 1703) : vote réservé (p. 1704) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 108 (de précision) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 154 (précise que la comparaison doit porter sur des qualités représentatives des caractéristiques essentielles des biens ou des services comparés) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 109 (précise que la comparaison ne peut porter que sur les qualités des biens ou services comparés et non sur des opinions ou déclarations individuelles ou collectives) : vote réservé (p. 1712) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 113 (précise que la définition des types de commerces comparables est faite par référence à la nomenclature d'activités et de produits de l'I.N.S.E.E.) : vote réservé (p. 1714) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 156 (prévoit que la comparaison ne peut avoir pour objet de tirer avantage de la notoriété attachée à une marque) : non soutenu (p. 1714) ;

- *son* amendement n° 111 (renforce la protection des marques contre le parasitisme) : vote réservé (p. 1715) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 112 (interdit à des entreprises de grande dimension de chercher à porter atteinte à des concurrents de moindre envergure commerciale et financière par le biais de la publicité comparative) (p. 1716) : vote réservé (p. 1717) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 155 (précise que les annonces comparatives parues dans la presse ne pourront donner lieu à l'exercice du droit de réponse) (p. 1718) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725).

Explications de vote :

Consommateurs : information et protection (p. 1724).

Contrats : droit des contrats (p. 1724).

Parlement : droits (p. 1724).

Publicité comparative (p. 1724).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 1724).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Abus de faiblesse : élargissement du délit (p. 6503).

Banques et établissements financiers : vente forcée (p. 6503).

Consommateurs : information, protection et déséquilibre entre professionnels et consommateurs (p. 6503).

Contrats : clauses abusives : contrôle et encadrement (p. 6503).

Entreprises : charges et contraintes (p. 6503).

Publicité comparative :
- généralités (p. 6503) ;
- propriété intellectuelle : protection des marques (p. 6503).

Sénat : texte (p. 6503).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 mai 1991] :

Commerce et artisanat : soldes : régime juridique (p. 2237).

Communautés européennes : directive communautaire sur les agents commerciaux (p. 2236, 2237).

Intermédiaires commerciaux et financiers : agents commerciaux :
- généralités (p. 2236) ;
- commercialité de l'agent commercial (p. 2237) ;
- contrat d'agence (p. 2237).

Logement et habitat : cas des agents immobiliers (p. 2237).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round (p. 4958).

Communautés européennes :
- aides (p. 4958) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4958).

Ordre public : manifestation du 29 septembre 1991 à Paris et manifestations agricoles en province (p. 4958).

Equipement, logement, transports et espace : Tourisme. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [6 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales : tourisme rural (p. 5548).

Affaires étrangères : crise du Golfe : conséquences sur le tourisme (p. 5547).

Commerce extérieur : excédent de la balance des paiements touristique (p. 5547).

Communautés européennes : directives (p. 5547).

Entreprises : entreprises touristiques et agences de voyage (p. 5547).

Formation professionnelle et promotion sociale : métiers du tourisme (p. 5548).

Ministère du tourisme : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5547).

Organismes et structures : Fonds d'intervention touristique (F.I.T.) (p. 5547).

Plan : contrats de plan Etat - régions : sous-consommation des crédits (p. 5547).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 5547).

Saison 1991 : bilan (p. 5547).

GENGENWIN (Germain)

Député du Bas-Rhin

(5e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à instituer un droit d'établissement dans l'artisanat fondé sur l'aptitude professionnelle et de gestion (n° 2110) [28 novembre 1991] (p. 6773).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à instituer un **droit d'établissement dans l'artisanat,** fondé sur l'aptitude professionnelle et la gestion **(n° 2110)** [12 juin 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Crise du bâtiment :** marché du logement neuf : repli ; T.V.A. sur les terrains à bâtir : augmentation ; un pour cent logement : réforme ; logement social : baisse des prêts P.A.P. ; concertation avec la profession : prorogation pour cinq ans du dispositif fiscal en faveur des investisseurs privés [26 juin 1991] (p. 3666, 3667).

- **Situation de la machine-outil en France :** importations et délocalisations ; plans sectoriels : interdiction par la C.E.E. ; aides de l'Etat : soutien à tous les secteurs ; procédures Meca et Anvar : deux milliards pour la productique [16 octobre 1991] (p. 4563, 4564).

à un ministre :

- **Travail** [25 avril 1991] :

Formation professionnelle et promotion sociale : enseignement technique et professionnel : schéma régional de formation (p. 1740).

Impôts et taxes : taxe d'apprentissage (réforme) (p. 1741).

orales sans débat :

- **n° 450,** posée le 18 juin 1991 : **formation professionnelle (politique et réglementation)** (p. 3310). Appelée le 21 juin 1991 : contrats d'apprentissage et contrats de qualification : harmonisation ; complémentarité des deux formules : respect ; délégation commune aux deux ministères : mise en place ; formation en alternance (p. 3479, 3480).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Deuxième lecture :

Discussion des articles [15 avril 1991] :

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *son* amendement n° 57 soutenu par M. Adrien Zeller (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q. et limite celle des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants aux seules communes dont le potentiel fiscal est inférieur à une fois et demie le potentiel fiscal moyen des communes de plus de 10 000 habitants) : retiré (p. 1220) ;

- *son* amendement n° 58 soutenu par M. Adrien Zeller (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q. et limite celle des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants aux seules communes dont le potentiel fiscal est inférieur à une fois un tiers le potentiel fiscal moyen des communes de plus de 10 000 habitants) : retiré (p. 1220).

- **Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Abus de faiblesse : élargissement du délit (p. 1642).

Audiovisuel : câble : vente forcée (p. 1642, 1643).

Consommateurs :
- associations : action en représentation conjointe (p. 1642) ;
- information, protection et déséquilibre entre professionnels et consommateurs (p. 1642).

Créances et priviléges : surendettement des particuliers (p. 1643).

Publicité comparative : généralités (p. 1643).

Discussion des articles [24 avril 1991] :

Article 3 *(exécution différée de la livraison de la chose ou de la prestation de service) :*

- *son* amendement n° 48 (précise que, sauf stipulation contraire, les sommes versées d'avance sont des arrhes) : rejeté (p. 1686).

Article 9 *(contrôle juridictionnel des clauses abusives) :*

- *soutient* l'amendement n° 97 de M. Jacques Farran (confirme le rôle de la commission des clauses abusives) (p. 1695) : rejeté (p. 1696).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 130 de M. Jacques Farran (de suppression) (p. 1702) ;

Commerce et artisanat : association de commerçants et publicité comparative (p. 1702).

- *son* amendement n° 49 (précise que la publicité comparative doit être véridique et ne pas être de nature à induire en erreur) : vote réservé (p. 1703) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 51 (assure la véracité de la comparaison) (p. 1703) : vote réservé (p. 1704) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 50 (de précision) : vote réservé (p. 1711) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 52 (précise que les biens ou services comparés doivent être disponibles sur le marché) : vote réservé (p. 1712) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 53 (exclut les comparaisons s'appuyant sur des opinions ou des déclarations individuelles ou collectives) : vote réservé (p. 1712) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

- *son* amendement n° 54 (précise qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités de la communication obligatoire au professionnel visé) (p. 1717) : vote réservé (p. 1718) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725).

Après l'article 10-1 :

- *soutient* l'amendement n° 41 de M. Jean-Jacques Hyest (institue un fichier national recensant l'ensemble des crédits accordés aux personnes physiques pour des besoins non professionnels) (p. 1722) : rejeté (p. 1723) ;

Créances et privilèges : surendettement des particuliers (p. 1722).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 2416).

Principaux thèmes développés [28 et 29 mai 1991] :

Aménagement du territoire (p. 2364).

Bâtiment et travaux publics :
- participation des constructeurs à la diversité de l'habitat (P.D.H.) (p. 2365) ;
- récession (p. 2365).

Collectivités locales : décentralisation : remise en cause (p. 2364).

Emploi (p. 2364).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2364, 2365).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage, formation par alternance (p. 2364).

Impôts locaux : fiscalité locale : poids (p. 2416).

Logement et habitat :
- fiscalité immobilière (p. 2365) ;
- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2365).

Politique foncière :
- droit de préemption (p. 2364) ;
- établissements publics fonciers : création (p. 2364).

Régions : Ile-de-France (p. 2364).

Villes et banlieues :
- « droit à la ville » (p. 2364) ;
- politique de la ville (p. 2364).

Zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et pré-Z.A.D. (p. 2364).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 10 *(application du taux normal de la T.V.A. aux produits horticoles et sylvicoles à l'exception de ceux qui sont utilisés en agriculture) :*

- *ses observations* (p. 3059, 3060) ;

Premier ministre : déclarations sur la fiscalité (p. 3059, 3060).

Article 11 *(aménagement du taux de la T.V.A. applicable aux terrains à bâtir) :*

- *défavorable* (p. 3063).

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle de l'emploi des fonds collectés (p. 3584).

Vie associative : projet d'ensemble (p. 3584).

Discussion des articles [25 juin 1991] :

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 26 du Gouvernement (établit la procédure applicable aux organismes qui font appel à la générosité publique sans avoir préalablement satisfait à l'obligation de déclaration) (p. 3595).

- Projet de loi relatif à la lutte contre la fièvre aphteuse et portant modification du code rural et du code pénal.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1991] :

Agriculture : élevage : éleveurs : indemnisation (p. 3690).

Commerce extérieur :
- contrôle sanitaire : frontières : surveillance des viandes importées (p. 3690) ;
- viandes : exportation en « zone propre » (p. 3689).

Communautés européennes :
- directives (p. 3689, 3690) ;
- entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la Communauté : conséquences sur les importations (p. 3690).

Fièvre aphteuse : vaccination : suppression (p. 3689).

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Article 2 *(interdiction de vacciner contre la fièvre aphteuse) :*

- *son* amendement n° 8 (de précision) : rejeté (p. 3696) ;

Communautés européennes : directives (p. 3696).

Article 5 *(plan d'intervention) :*

- *son* amendement n° 9 (prévoit un plan d'alerte national et en détermine le fonctionnement) : rejeté (p. 3697) ;

Agriculture : éleveurs : indemnisation (p. 3697).

Communautés européennes (p. 3697).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Article 1er *(tiers payant et conditions d'exécution des analyses et examens de laboratoires) :*

- *ses observations* (p. 3712) ;

Entreprises : avancement de la date de versement des cotisations sociales (p. 3712).

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 27 soutenu par M. Marc Laffineur (prévoit la mise en place d'un comité scientifique indépendant habilité à débattre publiquement des rapports d'évaluation) (p. 3787) : rejeté (p. 3788) ;
- *son* amendement n° 26 soutenu par M. Marc Laffineur (crée une commission locale d'information et de contrôle auprès de chaque site d'installation d'un laboratoire souterrain et détermine ses missions et les modalités de sa composition) (p. 3788) : rejeté (p. 3789).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 30 (interdit l'ouverture d'une centrale nucléaire tant que la preuve d'une solution d'élimination définitive des déchets radioactifs sans atteinte à la santé et à l'environnement n'aura pas été fournie) : non soutenu (p. 3796).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1991] :

Article 29 *(création du service de sécurité civile) :*

Article L. 94-16 du code du service national (service de sécurité civile dans les corps des sapeurs-pompiers) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de la commission (précise que le service de sécurité civile s'exerce essentiellement dans les corps de sapeurs-pompiers) (p. 4084).

Article L. 94-17 du code du service national (sapeurs-pompiers auxiliaires) :

- *favorable* à l'amendement n° 64 de M. Michel Voisin (favorise - pour l'affectation dans les corps de sapeurs-pompiers - les jeunes gens qui ont, avant le service national, été membres de ce corps) (p. 4086).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Discussion des articles [10 octobre 1991] :

Article 10 *(rôle de l'O.M.I. dans la délivrance du certificat d'hébergement) :*

- *son* amendement n° 57 soutenu par M. Jean-Paul Fuchs (établit le régime juridique de la délivrance des certificats d'hébergement et supprime l'intervention de l'O.M.I.) : retiré (p. 4432).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 58 soutenu par M. Jean-Paul Fuchs (modifie le régime juridique du regroupement familial en le rendant plus difficile) (p. 4435) : rejeté (p. 4436).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17 et 18 octobre 1991] :

Après l'article 11 :

- *son* amendement n° 307 soutenu par M. Jean de Gaulle (relève les déductions du bénéfice que les exploitants agricoles peuvent pratiquer au titre de leurs investissements) (p. 4687) : vote réservé (p. 4688) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;
- *son* amendement n° 308 soutenu par M. Gilbert Gantier (supprime progressivement la taxe sur les betteraves perçue au profit du budget annexe des prestations agricoles (B.A.P.S.A.) et majore à due concurrence la cotisation de T.V.A. affectée au B.A.P.S.A.) (p. 4691) : vote réservé (p. 4692) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 35 *(aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés) :*

- *son* amendement n° 309 soutenu par M. Edmond Alphandéry (de suppression) (p. 4746) : vote réservé (p. 4747) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Article 36 *(ajustement du montant de la T.V.A. affecté au budget annexe des prestations sociales agricoles - B.A.P.S.A.) :*

- *son* amendement n° 310 soutenu par M. Edmond Alphandéry (de suppression) : vote réservé (p. 4748) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 octobre 1991] :

B.A.P.S.A. :

- démantèlement : taxe sur les betteraves (p. 4950) ;
- financement : contribution du régime des non-salariés non agricoles et abaissement du taux de la cotisation incluse dans la T.V.A. (p. 4950).

Elevage : crise de l'élevage bovin et mesures (p. 4950).

Exploitants agricoles : agriculteurs en difficulté : plan d'urgence (p. 4950).

Impôts et taxes : fiscalité agricole (p. 4950).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : dégrèvement (p. 4950).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [31 octobre 1991] :

Apprentissage : rénovation, régionalisation (p. 5356).

Contrats de qualification (p. 5356).

Emploi :

- emplois de proximité : réduction d'impôt (p. 5355) ;
- plan pour l'emploi (p. 5355) ;
- politique de l'emploi : objectifs et moyens (p. 5356).

Formation professionnelle et promotion sociale :

- décentralisation (p. 5355, 5356) ;
- programme des ministères : suppression (p. 5356).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : « Exo jeunes » (p. 5355).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle :

- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5355) ;
- crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 5355).

Petites et moyennes entreprises (P.M.E. - P.M.I.) : plan de soutien (p. 5355).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Après l'article 70 :

- *son* amendement n° 159 soutenu par M. Michel Jacquemin (opère un abattement de 50 p. 100 sur la valeur des biens professionnels transmis à titre gratuit) : rejeté (p. 6121) ;
- *son* amendement n° 158 soutenu par M. Michel Jacquemin (étend le bénéfice des dispositions relatives aux donations-partage à l'enfant ou au descendant unique) : rejeté (p. 6121).

Article 71 *(exonération de certaines plus-values d'apport) :*

- *son* amendement n° 162 soutenu par M. Michel Jacquemin (exonère la plus-value réalisée par une entreprise industrielle, artisanale, commerciale ou agricole à l'occasion de la cession, de l'expropriation ou de la perception d'une indemnité d'assurance sous condition de réinvestissement dans un délai d'un an) : vote réservé (p. 6123) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175).

Après l'article 83 :

- *son* amendement n° 36 corrigé soutenu par M. Edmond Alphandéry (institue un dégrèvement de 100 p. 100 des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 6158) : rejeté (p. 6159).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 9 *(taux d'imposition des plus-values à long terme des sociétés)* (p. 7792) :

- *soutient* l'amendement n° 232 de M. Gilbert Gantier (reporte la date d'application de l'article du 1er juillet 1991 au 1er janvier 1992) : vote réservé (p. 7793) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 333 (supprime la réduction de la base d'amortissement des immobilisations acquises ou créées par utilisation de la déduction pour investissement accordée aux exploitants agricoles) : vote réservé (p. 7793) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

Article 23 *bis* *(exonération temporaire de la taxe intérieure sur les produits pétroliers - T.I.P.P. - applicable aux esters d'huile de colza et de tournesol) :*

- *soutient* l'amendement n° 326 de M. Yves Fréville (pérennise l'exonération prévue par l'article) : vote réservé (p. 7802) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

Agriculture : débouché offert par l'ester d'huile de colza ou de tournesol (p. 7802).

Article 29 supprimé par le Sénat *(hausse du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *son* sous-amendement n° 313 (réduit à 26,92 p. 100 le taux normal du droit sur les cigares) à l'amendement n° 75 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7804) : vote réservé (p. 7805) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 7804).

- Projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273).

Première lecture :

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 1er *(droits du sapeur-pompier volontaire en cas d'accident ou de maladie lié au service) :*

- *ses observations* (p. 6292) ;

Sapeurs-pompiers volontaires : formation et disponibilité (p. 6292).

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants (n° 2216).

Première lecture :

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 1er *(art. L. 627-7 du code de la santé publique) (livraisons surveillées et infiltration de réseaux par des officiers de police judiciaire) :*

- *ses observations* (p. 6317, 6318) ;

Jeunes : drogue : menace constante (p. 6317, 6318).

- Projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254).

Première lecture :

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 1er *(principes généraux de prévention) :*

Article L. 230-3 du code du travail (obligations générales des travailleurs) :

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de Mme Muguette Jacquaint (rejette la notion de responsabilité même partielle des salariés dans les accidents dont ils sont victimes) (p. 6347).

Après l'article 8 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de la commission (établit une procédure autorisant l'inspecteur du travail à soustraire immédiatement un salarié à une situation de danger grave et imminent sur un chantier du bâtiment et des travaux publics) (p. 6351).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1991] :

Apprentissage : développement et soutien (p. 6574).

Contrats : contrat d'orientation et contrat local d'orientation : création (p. 6578).

Emploi : emplois de proximité ; services aux personnes : aides et développement (p. 6579).

Formation en alternance : complexité (p. 6578, 6579).

Jeunes : Exo-jeunes (p. 6578, 6579).

Participation des employeurs :
- financement obligatoire : augmentation du taux de la masse salariale (p. 6579) ;
- entreprises de moins de dix salariés (p. 6579).

Régions : compétences (p. 6578, 6579).

Discussion des articles [26 novembre 1991] :

Article 15 *(information et consultation du comité d'entreprise en matière de formation et d'accueil des élèves, des étudiants et des enseignants) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. René Carpentier (impose la représentation du comité d'entreprise dans les discussions avec les enseignants) (p. 6612).

Article 26 *(coordination) :*

- *ses observations* (p. 6620) ;

Entreprises petites et moyennes : formation professionnelle continue (p. 6620).

Article 29 *(contribution minimale des entreprises de moins de dix salariés à la formation professionnelle continue) :*

Article L. 952-1 du code du travail (principe de la contribution et modalités de versement) :

- *son* amendement n° 95 (précise que l'organisme collecteur agréé peut être public ou privé) (p. 6622) : rejeté (p. 6623).

Article L. 952-2 du code du travail (mutualisation des sommes versées par les employeurs) :

- *son* amendement n° 96 (supprime les dispositions applicables lorsque l'organisme collecteur agréé est un fonds d'assurance formation) : rejeté (p. 6623).

Article 32 *(droit à la formation professionnelle des travailleurs indépendants, des membres des professions libérales et des professions non salariées) :*

- *soutient* l'amendement n° 94 de M. Jean-Paul Fuchs (établit le régime juridique de la contribution obligatoire des travailleurs indépendants, des membres des professions libérales et des professions non salariées au financement des actions de formation professionnelle) : adopté (p. 6624).

Après l'article 36 :

- *son* amendement n° 98 (dispose que l'application de ces dispositions aux conventions conclues par un groupement professionnel ou par d'autres organismes publics est fixée par voie réglementaire) : retiré (p. 6626).

Après l'article 46 :

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Adrien Zeller (dispose que les statistiques du chômage et de l'emploi salarié font l'objet, chaque mois, d'une publication conjointe par le ministre chargé de l'emploi) (p. 6636) : retiré (p. 6637).

Explications de vote :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 6639).

- Projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Article 11 *(consistance des servitudes) :*

- *son* amendement n° 21 (précise ce qui doit être évacué des terres périodiquement inondables au bord du Rhin) : repris par le Gouvernement : adopté (p. 7055).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Logement et habitat : allocations de logement : associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées (p. 7432).

Professions médicales : régime d'assurance vieillesse : difficultés financières (p. 7432).

Régime local de sécurité sociale : Alsace-Moselle : pérennité (p. 7432).

Santé publique :

- transfusion sanguine : contamination par le virus de l'hépatite (p. 7432) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : financement (p. 7432).

Discussion des articles [10 décembre 1991] :

Article 1er précédemment réservé *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 138 du Gouvernement (exclut le cumul de deux aides à la personne et rend compatible la nouvelle mesure avec les interventions des collectivités locales en faveur de l'hébergement des personnes défavorisées) (p. 7487).

Article 5 précédemment réservé *(pérennisation du régime local d'assurance maladie applicable dans les départements d'Alsace et de Moselle) :*

- *ses observations* (p. 7497, 7498) ;
- *son* amendement n° 119 (supprime les dispositions relatives aux modalités de passage du régime local au régime général) : retiré (p. 7499).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Article 5 *(pérennisation du régime local d'assurance maladie applicable dans les départements d'Alsace et de Moselle) :*

- *ses observations* (p. 8170).

Rappel au règlement : regrette le report du débat sur les cotisations sociales agricoles [10 décembre 1991] (p. 7537).

- Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Agriculture :

- plan d'adaptation : carburant vert : détaxation (p. 7746) ;
- plan d'adaptation : pré-retraites (p. 7746).

Cotisations : réforme :

- assiette : revenu cadastral, revenu professionnel, revenu disponible (p. 7745, 7746) ;
- conséquences pour les exploitants agricoles : par catégorie, par secteur (p. 7746).

Exploitants agricoles : revenus (p. 7745).

Impôts et taxes :

- déduction fiscale pour autofinancement (p. 7745) ;
- taxes du budget annexe des prestations sociales agricoles (B.A.P.S.A.) : démantèlement (p. 7746).

Prestations : prestations familiales : financement (p. 7746).

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 14 de M. Ambroise Guellec (impose la prise en compte des déficits dans le calcul de la moyenne triennale des revenus professionnels) : rejeté (p. 7754).

Article 1er *(assiette et mode de calcul des cotisations de prestations familiales agricoles) :*

- *son* amendement n° 16 (de suppression) : retiré (p. 7756) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 39 du Gouvernement (reporte au 1er janvier 1994 l'application des dispositions relatives aux cotisations au titre des prestations familiales) (p. 7756).

Article 2 *(plafonnement de la cotisation d'AMEXA due au titre des aides familiaux et associés d'exploitation) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de M. Edmond Alphandéry (donne un caractère forfaitaire aux cotisations d'AMEXA dues par le chef d'exploitation au titre de ses aides familiaux et associés d'exploitation) (p. 7757) : retiré (p. 7758).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 25 de M. Edmond Alphandéry (plafonne l'augmentation de la part des cotisations maladie assise sur le revenu) : vote réservé jusqu'à la fin de la discussion de l'ensemble des articles et amendements (p. 7759) ; rejeté (p. 7780).

Article 3 *(assiette de la cotisation destinée au financement de la retraite forfaitaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de M. Ambroise Guellec (de suppression) : retiré (p. 7760).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 15 rectifié de M. Ambroise Guellec (porte la déduction des bénéfices réinvestis de 10 à 20 p. 100 avec un plafonnement porté de 20 000 à 75 000 francs) (p. 7763) : rejeté (p. 7764) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 26 du Gouvernement (établit le régime juridique des préretraites des chefs d'exploitation agricole âgés de cinquante-cinq ans) (p. 7766) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 40 du Gouvernement (autorise les chefs d'exploitation âgés de plus de cinquante-cinq ans à opter jusqu'à la date de liquidation de leur retraite pour une assiette annuelle de cotisations constituée par les revenus de la dernière année connue) (p. 7779) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de M. Philippe Vasseur (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport relatif à la réforme du mode de calcul de la retraite proportionnelle des exploitants agricoles) : rejeté (p. 7779) ;
- *son* amendement n° 21 (modifie l'article 35 de l'ordonnance 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence afin de réduire à quinze jours, après la livraison, le délai de paiement pour les achats de produits alimentaires périssables) (p. 7779) : rejeté (p. 7780).

Explications de vote :

Agriculture : plan d'adaption : préretraites (p. 7782).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 7782).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1991] :

Agriculture : plan d'adaptation : préretraites (p. 8327, 8328).

Cotisations : réforme : assiette : revenu cadastral, revenu professionnel, revenu disponible (p. 8328).

Explications de vote :

Agriculture : plan d'adaptation : préretraites (p. 8330).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 8330).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Article 1er *(modifications des dispositions communes applicables aux secteurs public et privé de la communication audiovisuelle) :*

- *son* amendement n° 12 (établit un quota de diffusion d'émissions régionales de 10 p. 100) (p. 7955) : rejeté (p. 7956).

GERMON (Claude)

Député de l'Essonne

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (équipement, logement, transports et espace : transports terrestres et S.N.C.F.) [*J.O.* du 9 octobre 1991] (p. 4394).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 24 : **équipement, logement, transports et espace : transports terrestres et S.N.C.F. (n° 2255)** [9 octobre 1991].

Proposition de loi organique tendant à compléter l'**article 34 de la Constitution** et à **inclure dans le domaine législatif les schémas directeurs des infrastructures de transport (n° 2312)** [4 novembre 1991].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 433,** posée le 4 juin 1991 : **logement (construction : Ile-de-France)** (p. 2763, 2764). Appelée le 7 juin 1991 : solidarité financière entre les communes : loi : conséquences ; potentiel fiscal par habitant : distorsion (p. 2898, 2899).

- **n° 464,** posée le 25 juin 1991 : **handicapés (réinsertion professionnelle et sociale : Essonne)** (p. 3659). Appelée le 28 juin 1991 : remplacé par : *Autexier (Jean-Yves)* (p. 3857, 3858).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mars 1991] :

Collectivités locales : décentralisation (p. 147).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :

- critères : logement social (p. 147, 148) ;
- critères : potentiel fiscal et effort fiscal (p. 148).

Discussion des articles [22 mars 1991] :

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) :*

- *favorable* (p. 271) ;

Logement social : construction (incitation) (p. 271, 272).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour les transports terrestres et la S.N.C.F. [4 novembre 1991] :

Aménagement du territoire :

- Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 5396) ;
- intégration de l'Ouest de la France dans l'Europe (p. 5306) ;
- liaisons interrégionales et internationales : rôle de service public (p. 5396).

Commerce extérieur : exportation du T.G.V. (p. 5397).

Départements : Essonne (p. 5396).

Entreprises : versement transport (p. 5397).

Plan et contrats de plan : respect par l'Etat (p. 5397).

Régions : Ile-de-France (p. 5396, 5397).

Transport combiné (p. 5396).

Transports : ministère des transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5397).

Transports en commun :

- province (p. 5397) ;
- S.N.C.F. : banlieue parisienne (p. 5396, 5397) ;
- R.A.T.P. et transports parisiens (p. 5397).

Transports ferroviaires :

- contrat de plan Etat-S.N.C.F. et désendettement (p. 5395, 5396, 5397) ;
- fret ferroviaire : diminution et mesures (p. 5396) ;
- sécurité (p. 5395, 5396) ;
- T.G.V. : schéma directeur (p. 5396, 5397).

Transports fluviaux :

- voies navigables (p. 5396, 5397) ;
- Voies navigables de France : création (p. 5397).

Transports routiers :

- automobiles : accroissement du trafic (p. 5397) ;
- poids lourds : accroissement du trafic (p. 5396).

GERRER (Edmond)

Député du Haut-Rhin

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6754).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6754).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Louis Masson et plusieurs de ses collègues, tendant à moderniser le droit local d'Alsace-Lorraine applicable aux associations (n° 2202) [10 octobre 1991] (p. 4453).

GILLIBERT (Michel)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé des handicapés et des accidentés de la vie

puis

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés et accidentés de la vie

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé secrétaire d'Etat auprés du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé des handicapés et accidentés de la vie. Décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Metzinger (Charles)* : emploi et insertion des handicapés** : loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 relative à l'emploi des handicapés ; fonction publique : emploi, statistiques ; stages de formation ; contrats emploi-solidarité ; aide à l'insertion : « forfaitisation » du complément de rémunération à la charge de l'Etat [10 avril 1991] (p. 1018, 1019).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public (n° 2063).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Accessibilité :
- ascenseurs (p. 3601) ;
- bâtiments publics (p. 3601) ;
- lieux de travail (p. 3600, 3601) ;
- transports (p. 3600, 3619) ;
- ville (p. 3600) ;
- voirie (p. 3601).

Allocation spécifique aux parents éduquant leur enfant handicapé (p. 3620).

Appareillage et aides techniques (p. 3620).

Associations (p. 3602).

Centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 3618).

Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) : réforme (p. 3620).

Comparaisons internationales (p. 3620).

Impôts et taxes : incitation fiscale (p. 3619).

Information et enseignement (p. 3602).

Insertion professionnelle et sociale (p. 3601).

Discussion des articles [25 juin 1991] :

Après l'article 1er *bis* :

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (subordonne l'octroi des aides de l'Etat en faveur de l'habitat au respect des règles d'accessibilité) (p. 3621).

Article 2 *(subordination de la délivrance du permis de construire au respect de l'obligation d'accessibilité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. François Rochebloine (subordonne la délivrance du permis de construire des logements collectifs recevant une aide de l'Etat et des locaux de travail à la conformité des règles d'accessibilité) (p. 3622) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 rectifié du Gouvernement (allonge la liste des règles de construction que le demandeur d'un permis de construire doit s'engager à respecter) : adopté (p. 3623).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 6 corrigé de M. Georges Hage (fixe un délai de trois ans pour la mise en conformité des lieux de travail et des établissements recevant du public aux nouvelles dispositions relatives à l'accessibilité) (p. 3624).

Article 4 *(accessibilité des ascenseurs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Georges Hage (précise que les modifications apportées aux ascenseurs doivent permettre l'accessibilité de la cabine à une personne circulant en fauteuil roulant) (p. 3624) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Georges Hage (dispose que la dérogation accordée par l'autorité administrative en cas de difficultés techniques graves est provisoire) (p. 3625) ;
- *son* intervention lors des explications de vote.

Commission des affaires sociales : hommage (p. 3626).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [22 octobre 1991] :

Handicapés :
- accessibilité (p. 4850) ;
- action internationale (p. 4850) ;
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H.) : allocation différentielle et minimum vieillesse (p. 4848, 4849) ;
- allocation d'éducation spéciale (A.E.S.) : troisième complément de ressources (p. 4850) ;
- auxiliaires de vie (p. 4850) ;
- Centres d'aide par le travail (C.A.T.) : création de places (p. 4848) ;
- Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) : réforme (p. 4850) ;
- enseignement : intégration scolaire (p. 4849) ;
- insertion professionnelle : généralités (p. 4849) ;
- insertion professionnelle : Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (AGEFIPH) : crise (p. 4849) ;
- loi d'orientation de 1975 : actualisation (p. 4850) ;
- sourds (p. 4849) ;
- transports (p. 4850).

Ministère des affaires sociales et de l'intégration : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4848).

Réponses aux questions :

Handicapés :
- auxiliaires de vie : financement (MM. Jean Proriol, Guy Bêche) (p. 4880, 4885) ;
- insertion professionnelle : Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (AGEFIPH) : difficultés (M. Guy Bêche) (p. 4885) ;
- ressources : insuffisance (Mme Marie Jacq) (p. 4886).

GIOVANNELLI (Jean)

Député du Morbihan

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 30 mai 1991] (p. 7255).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

Rapporteur du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [2 octobre 1991] (p. 4100).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de contrôle sur le **fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires (n° 2339)** [13 novembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 2208) modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux **cotisations sociales agricoles (n° 2340)** [13 novembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relative aux **cotisations sociales agricoles et créant un régime de préretraite agricole (n° 2508)** [19 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 2505), modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relative aux **cotisations sociales agricoles et créant un régime de préretraite agricole (n° 2517)** [19 décembre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en vue de la lecture définitive du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relative aux **cotisations sociales agricoles et créant un régime de préretraite agricole (n° 2528)** [21 décembre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Enseignement** [11 avril 1991] :

Enseignement supérieur :
- Instituts universitaires professionnels (I.U.P.) (p. 1071) ;
- Universités : plan « Université 2000 » (p. 1071).

INTERVENTIONS

- **Proposition de résolution de M. Pierre Méhaignerie tendant à la création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires (n° 1050).**

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [14 mai 1991] :

Commission de contrôle : opportunité et nécessité (p. 2123).

Enseignement secondaire : lycée : réforme des filières (p. 2123).

Instituts universitaires professionnels (I.U.P.) (p. 2123).

Ministère de l'éducation nationale : crédits de l'enseignement supérieur : accroissement (p. 2123).

Premier cycle universitaire :
- bilan et réformes (p. 2123) ;
- filières courtes (B.T.S., I.U.T.) (p. 2123).

Rénovation globale de l'enseignement supérieur (p. 2123).

Universités :
- capacités d'accueil et moyens matériels : insuffisance (p. 2123) ;
- plans d'urgence et plan « Université 2000 » (p. 2123).

- **Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1991] :

Agriculture :
- balance commerciale (p. 7739) ;
- plan d'adaptation : généralités (p. 7738, 7739) ;
- plan d'adaptation : pré-retraites (p. 7738, 7739).

Cotisations : réforme :
- assiette : revenu cadastral, revenu professionnel, revenu disponible (p. 7738) ;
- conséquences pour les exploitants agricoles : par catégorie, par secteur (p. 7738) ;
- plafonnement (p. 7738) ;
- taux (p. 7738).

Exploitants agricoles :
- exploitants en difficulté : aides (p. 7739) ;
- femmes : congé de maternité (p. 7739).

Impôts et taxes :
- déduction fiscale pour autofinancement (p. 7739) ;
- taxes du budget annexe des prestations sociales agricoles (B.A.P.S.A.) : démantèlement (p. 7738).

Prestations : prestations familiales : financement (p. 7738).

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 7 corrigé de M. Philippe Vasseur (impose la prise en compte des déficits dans le calcul de la moyenne triennale des revenus professionnels) (p. 7753) ;

Article 1er *(assiette et mode de calcul des cotisations de prestations familiales agricoles) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Philippe Vasseur (de suppression) (p. 7755) ;

- *soutient* l'amendement n° 1 rectifié de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 7756).

Article 2 *(plafonnement de la cotisation d'AMEXA due au titre des aides familiaux et associés d'exploitation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 24 de M. Edmond Alphandéry (donne un caractère forfaitaire aux cotisations d'AMEXA dues par le chef d'exploitation au titre de ses aides familiaux et associés d'exploitation) (p. 7757) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Philippe Vasseur (autorise la déduction de l'assiette des cotisations dues par le chef d'exploitation des cotisations versées pour le compte des aides familiaux et des associés d'exploitation) (p. 7758).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 2 rectifié de la commission (plafonne l'assiette des cotisations AMEXA à six fois le plafond des cotisations de la sécurité sociale) (p. 7758) : adopté (p. 7759) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Edmond Alphandéry (plafonne l'augmentation de la part des cotisations maladie assise sur le revenu) (p. 7759).

Article 3 *(assiette de la cotisation destinée au financement de la retraite forfaitaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Philippe Vasseur (de suppression) (p. 7760).

Article 4 *(cotisations de solidarité à la charge des petits exploitants et des associés des sociétés de personnes non affiliés au régime des non-salariés agricoles) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Philippe Vasseur (interdit l'application de l'assiette prévue pour les nouveaux installés aux cotisants de solidarité) (p. 7761) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Philippe Vasseur (supprime les dispositions relatives à l'introduction d'une cotisation de solidarité pour les associés de sociétés de personnes non affiliés au régime des non-salariés des professions agricoles) (p. 7761, 7762).

Article 5 *(cotisation de solidarité à la charge des sociétés commerciales exerçant des activités agricoles) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) : adopté (p. 7762).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (porte la déduction des bénéfices réinvestis de 10 à 20 p. 100 avec un plafonnement porté de 20 000 à 75 000 francs) : rejeté (p. 7764) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (autorise les caisses de mutualité sociale agricole à accorder des allégements de cotisations aux agriculteurs en difficulté) (p. 7764) : retiré (p. 7765) ;
- *favorable* à l'amendement n° 26 du Gouvernement (établit le régime juridique des préretraites des chefs d'exploitation agricole âgés de cinquante-cinq ans) (p. 7766) ;
- *favorable* à l'amendement n° 27 du Gouvernement (modifie l'article 1617 du code général des impôts afin de permettre la disparition progressive par décret de la taxe sur les betteraves attribuée au budget annexe des prestations sociales agricoles) (p. 7777) ;
- *favorable* à l'amendement n° 40 du Gouvernement (autorise les chefs d'exploitation âgés de plus de cinquante-cinq ans à opter jusqu'à la date de liquidation de leur retraite, pour une assiette annuelle de cotisations constituée par les revenus de la dernière année connue) (p. 7778) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Philippe Vasseur (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport relatif à la réforme du mode de calcul de la retraite proportionnelle des exploitants agricoles) (p. 7779) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Germain Gengenwin (modifie l'article 35 de l'ordonnance 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence afin de réduire à quinze jours, après la livraison, le délai de paiement pour les achats de produits alimentaires périssables) (p. 7780).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1991] :

Cotisations : réforme : assiette : revenu cadastral, revenu professionnel, revenu disponible (p. 8326).

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 8326).

Discussion des articles [20 décembre 1991] :

Article 1er *(assiette et mode de calcul des cotisations de prestations familiales agricoles) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : vote réservé (p. 8329) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8331).

Article 3 *(assiette de la cotisation destinée au financement de la retraite forfaitaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : vote réservé (p. 8329) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8331) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8329) : vote réservé (p. 8330) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8331).

Article 6 *(cotisation de solidarité à la charge des non-salariés non agricoles exerçant à titre secondaire une activité agricole) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : vote réservé (p. 8330) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8331).

Article 12 *bis* *(déduction de l'assiette « revenus professionnels » des plus-values professionnelles réinvesties dans l'exploitation ou l'entreprise) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 8330) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8331).

Article 12 ter *(déduction de l'assiette « revenus professionnels » des plus-values professionnelles réinvesties dans l'entreprise) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 8330) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8331).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [21 décembre 1991] :

Parlement : commission mixte paritaire : échec et conséquences (p. 8355).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Rapporteur suppléant.

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1991] :

Assemblée nationale : lecture définitive (p. 8338).

GIRAUD (Michel)

Député du Val-de-Marne

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [*J.O.* du 22 juin 1991] (p. 8139).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Infrastructures routières et autoroutières :** autoroutes et routes : dotation financière ; transports terrestres : augmentation ; schémas directeurs routier et ferroviaire [24 avril 1991] (p. 1683, 1684).

- **Suppression de la compensation de la taxe professionnelle :** entreprises embauchant ou investissant : abattements ; budget pour 1992 : suppression de la compensation de la taxe professionnelle ; association des collectivités locales à la maîtrise du déficit budgétaire [16 octobre 1991] (p. 4552, 4553).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Discussion des articles [28 mars 1991] :

Article 35 *(publicité des conventions de délégation de gestion de service public) :*

- *ses observations* (p. 539) ;

Communautés européennes : directives européennes (marchés publics) (p. 539).

- **Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 et 29 mai 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 2324) : rejetée au scrutin public (p. 2333).

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 2410).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 et 29 mai 1991] :

Action sociale et solidarité nationale : paix sociale (p. 2326).

Aménagement du territoire (p. 2324, 2327).

Bâtiment et travaux publics :
- participation des constructeurs à la diversité de l'habitat (P.D.H.) (p. 2325, 2326) ;
- récession (p. 2326).

Collectivités locales :
- coopération intercommunale (p. 2328) ;
- décentralisation : remise en cause (p. 2328).

Conseil économique et social : avis (p. 2324).

Délinquance et criminalité (p. 2328).

Emploi (p. 2326, 2328).

Enseignement : échec scolaire (p. 2325).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2325, 2327, 2328).

Etrangers : immigration (p. 2326, 2328).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage, formation par alternance (p. 2326).

Jeunes : malaise (p. 2324, 2325, 2328).

Logement et habitat :
- accession à la propriété (p. 2325) ;
- logement locatif privé : incitations (p. 2326, 2414) ;
- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2325) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 2327).

Ordre public : sécurité (p. 2326, 2328).

Parlement : commission de la production : travail accompli (p. 2414).

Politique foncière : établissements publics fonciers : création (p. 2327).

Transports : T.G.V. (p. 2327).

Villes et banlieues :
- généralités (p. 2324) ;
- centres-villes (p. 2325, 2414) ;
- événements : Vaulx-en-Velin, Sartrouville, Mantes-la-Jolie (p. 2324).

Zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et pré-Z.A.D. (p. 2326, 2328).

Zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.) : quartiers en difficulté et grands ensembles (p. 2325).

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Article 1er *(égalité des droits entre les habitants des villes) :*

- ses *observations* (p. 2430, 2438) ;

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2431).

Logement et habitat : logement social (p. 2431).

- *favorable* au sous-amendement n° 114 de la commission des lois (précise que chaque quartier doit être intégré à la ville par les transports publics) à l'amendement n° 8 rectifié de la commission (précise les conditions de l'égalité des droits) (p. 2433) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 392 de M. Bernard Carton (inscrit dans la loi le « droit à la ville ») à l'amendement n° 8 rectifié de la commission (p. 2434) ;

- *son* amendement n° 271 : devenu sans objet (p. 2434).

Article 2 *(politiques urbaines et lutte contre la ségrégation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 115 de la commission des lois (affirme que les logements sociaux constituent un intérêt national) (p. 2439).

Article 3 *(construction de logements sociaux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 397 de M. René Beaumont (de suppression) (p. 2441) ;

Logement et habitat : logement social (p. 2441).

Parlement : réserve des votes (p. 2441).

- *son* amendement n° 273 (affirme l'existence d'une solidarité financière de la part de l'Etat et entre les communes) (p. 2441) : rejeté (p. 2442) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (dispose que la réalisation de logements sociaux est d'intérêt national) (p. 2442).

Article 5 *(participation des habitants) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 12 de la commission (organise les modalités de la concertation) (p. 2446).

Article 6 *(modification de l'article L. 110 du code de l'urbanisme) :*

- *son* amendement n° 275 (de précision) : adopté (p. 2463).

Article 7 *(modification de l'article L. 121-10 du code de l'urbanisme : équilibre entre la protection des espaces naturels et les besoins de l'urbanisation) :*

- *son* amendement n° 274 (précise que les documents d'urbanisme doivent organiser une utilisation harmonieuse de l'espace, plutôt que limiter l'utilisation de l'espace) : retiré (p. 2464).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 276 (prévoit que le schéma directeur de la région d'Ile-de-France est élaboré par le conseil régional de l'Ile-de-France en association avec l'Etat et les conseils généraux et adopté par le conseil régional après avis du comité économique et social) (p. 2465) : rejeté au scrutin public (p. 2468) ;

Aménagement du territoire (p. 2468).

Collectivités locales : décentralisation (p. 2465).

Communautés européennes : place de l'Ile-de-France (p. 2466).

Etat : compétences (p. 2465, 2468).

Régions :
- compétences (p. 2465, 2466, 2468) ;
- Ile-de-France (p. 2465, 2466, 2468).

Transports (p. 2468).

Article 11 *(modification de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme : plans d'aménagement de zone - P.A.Z.) :*

- *ses observations* (p. 2471) ;

Logement et habitat : logement social :
- affectation (p. 2471, 2472) ;
- financement (p. 2471).

Politique foncière : terrains à bâtir : coût (p. 2471).

Article 12 *(modification de l'article L. 301-4 du code de la construction et de l'habitation : politique d'aide au logement) :*

- *ses* amendements nos 278 et 279 : devenus sans objet (p. 2473).

Après l'article 12 :

- *son* amendement no 280 (prévoit que les concours financiers de l'Etat sont attribués en priorité aux communes où l'ensemble des logements locatifs sociaux représentent moins de 20 p. 100 du total des résidences principales et qu'ils sont accordés dans la limite de la construction non aidée dans les communes où les logements sociaux excédent 40 p. 100 du total des résidences principales) (p. 2473) : rejeté au scrutin public (p. 2475) ;

Logement et habitat : logement social : construction (p. 2475).

- *ses observations* sur l'amendement no 1 de M. Dominique Baudis (prévoit que l'Etat s'engage à maintenir les conditions d'octroi de l'aide personnalisée au logement et de l'allocation-logement) (p. 2477) ;

Logement et habitat :

- aides : maintien (p. 2477) ;
- 1 p. 100 logement (p. 2477).

Régions : Ile-de-France (p. 2477).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation (définition du programme local de l'habitat) :

- *ses observations* sur l'amendement no 393 de M. Bernard Carton (précise que le programme local de l'habitat indique les moyens à mettre en œuvre par l'Etat) : retiré : repris par M. Jacques Toubon (p. 2482) ;

Lois : amendements : irrecevabilité de l'amendement no 27 de la commission (p. 2482).

Article L. 302-2 du code de la construction et de l'habitation (élaboration du programme local de l'habitat) :

- *son* amendement no 283 (précise que le représentant de l'Etat doit transmettre à l'établissement public de coopération intercommunale toutes les informations utiles dans un délai de trois mois) : adopté (p. 2483) ;

- *son* amendement no 284 (crée l'obligation pour le représentant de l'Etat de préciser les raisons des objectifs qu'il suggère au programme local de l'habitat) (p. 2483) : rejeté (p. 2484) ;

- *son* amendement no 287 (fixe au représentant de l'Etat un délai de deux mois pour soumettre le projet pour avis au Conseil départemental de l'habitat) : adopté (p. 2485) ;

- *son* amendement no 288 (fixe au représentant de l'Etat un délai d'un mois pour adresser des demandes motivées de modifications en cas de contestation ou de désaccord) : adopté (p. 2485).

Article L. 302-4 du code de la construction et de l'habitation (convention entre l'Etat et l'établissement public de coopération intercommunale) :

- *son* amendement no 289 (de suppression) : retiré (p. 2509) ;

- *son* amendement no 290 soutenu par M. Eric Raoult (rédactionnel) : adopté (p. 2511) ;

- *son* amendement no 291 soutenu par M. Eric Raoult (porte de trois à cinq ans la durée de la convention) (p. 2511) : rejeté (p. 2512).

Article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation (conséquences de la non-élaboration d'un programme local de l'habitat dans un certain délai) :

- *ses* amendements nos 294 et 295 : devenus sans objet (p. 2516) ;

- *son* amendement no 298 soutenu par M. Robert Poujade (porte de 18 mois à deux ans le délai dont dispose toute commune dans laquelle le nombre de logements sociaux représente moins de 20 p. 100 des résidences principales pour élaborer un programme local de l'habitat) : rejeté (p. 2517) ;

- *son* amendement no 297 soutenu par M. Eric Raoult (précise que l'intervention du représentant de l'Etat n'a d'objet que si la commune renonce à préempter) : rejeté (p. 2518).

Article L. 302-6 du code de la construction et de l'habitation (obligation de réaliser des logements locatifs sociaux) :

- *son* amendement no 299 soutenu par M. Eric Raoult (substitue à la date de 1993 celle de 1994) : rejeté (p. 2519) ;

- *son* amendement no 300 soutenu par M. Eric Raoult (de précision) : rejeté (p. 2520).

Article L. 302-7 du code de la construction et de l'habitation (sanction financière à la non-réalisation de logements sociaux) :

- *son* amendement no 301 soutenu par M. Eric Raoult (entend prendre en compte les contraintes budgétaires des collectivités locales) (p. 2521) : rejeté (p. 2523) ;

- *son* amendement no 302 soutenu par M. Jacques Toubon (fixe à 0,5 p. 100 et non 1 p. 100 le taux de la contribution pour non-réalisation de logements sociaux) : rejeté (p. 2532) ;

- *son* amendement no 303 (prévoit que le cumul de la dotation de solidarité urbaine et de la contribution créée par l'article L. 302-7 ne peut excéder 5 p. 100 des dépenses réelles de fonctionnement de la commune) (p. 2532) : rejeté (p. 2533) ;

- *son* amendement no 304 (laisse à la commune le soin de choisir l'organisme bénéficiaire de sa contribution) : rejeté (p. 2533) ;

- *son* amendement no 305 (inclut les logements intermédiaires dans les programmes de construction) : rejeté (p. 2536) ;

- *son* amendement no 306 (confie le soin à l'Etat de désigner, en dernier ressort, l'organisme destinataire des sommes non utilisées) : retiré (p. 2537).

Après l'article L. 302-7 du code de la construction et de l'habitation :

- *son* amendement no 307 (prévoit que les contributions sont versées à un organisme H.L.M. choisi par les collectivités locales ou au fonds régional d'aménagement) : rejeté (p. 2538).

Article L. 302-8 du code de la construction et de l'habitation (réalisation des logements locatifs sociaux par l'engagement d'un programme de construction) :

- *soutient* l'amendement no 497 de M. Christian Estrosi (de suppression) : rejeté (p. 2538) ;

- *son* amendement no 310 soutenu par M. Robert Pandraud (inclut les logements intermédiaires dans les progammes de construction) (p. 2539) : rejeté (p. 2540) ;

- *son* amendement no 311 (fixe à 0,5 p. 100 des résidences principales le nombre des logements sociaux pour la réalisation desquels la commune s'engage à mettre en œuvre les actions nécessaires dans un délai de trois ans) : rejeté (p. 2541) ;

Communes : maires : compétences (p. 2541).

- *son* amendement no 312 (fixe à 4,5 p. 100 des logements construits au cours des dix années précédant l'engagement le nombre des logements sociaux pour la réalisation desquels la commune s'engage à mettre en œuvre les actions nécessaires dans un délai de trois ans) : rejeté (p. 2541) ;

- *son* amendement no 457 : devenu sans objet (p. 2542) ;

- *son* amendement no 313 (de coordination) : rejeté (p. 2542).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

- *défavorable* (p. 2549) ;

Bâtiment et travaux public : construction : récession (p. 2549).

Impôts et taxes : poids (p. 2549).

Logement et habitat : logements sociaux : construction (p. 2549).

- *son* amendement no 314 (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 2552) ;

Impôts et taxes : répercussion sur le contribuable (p. 2551).

Article L. 332-17 du code de l'urbanisme (définition et calcul de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 315 (prévoit que la participation à la diversité de l'habitat ne s'applique qu'aux agglomérations ayant moins de 20 p. 100 de logements sociaux) : rejeté (p. 2552) ;
- *son* amendement n° 316 (prévoit que l'article s'applique aussi pour la construction de logements intermédiaires) : rejeté (p. 2553) ;
- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission et son amendement identique n° 317 (précisent que la décision d'instauration de la participation à la diversité de l'habitat devra être motivée) : adoptés (p. 2553) ;
- *son* amendement n° 318 (prévoit qu'en l'absence de coefficient d'occupation des sols et de réglementtion particulière la surface hors œuvre nette constructible est ajoutée à la superficie du terrain) (p. 2553) : retiré (p. 2554) ;
- *soutient* l'amendement n° 428 de M. Jean-Jacques Hyest et son amendement identique n° 319 (fixent à 900 F par m² le montant forfaitaire déductible pour le calcul de l'assiette dans les départements autres que ceux de la région Ile-de-France) : rejetés (p. 2554) ;
- *son* amendement n° 320 (fixe à 1 700 F par m² le montant forfaitaire déductible pour le calcul de l'assiette dans les départements de la région Ile-de-France) : rejeté (p. 2555) ;
- *son* amendement n° 321 (réduit le taux maximal de la participation à la diversité de l'habitat de 15 p. 100 à 10 p. 100) : rejeté (p. 2555) ;
- *son* amendement n° 322 corrigé (précise que le montant de la participation à la diversité de l'habitat ne peut excéder 2 p. 100 du prix hors taxe de la construction) : rejeté (p. 2555) ;
- *son* amendement n° 323 corrigé (prend en compte les logements intermédiaires pour le calcul de la diminution du taux de la participation à la diversité de l'habitat) : rejeté (p. 2556).

Article L. 332-18 du code de l'urbanisme (opérations de construction exonérées de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 324 (élargit le champ de l'exonération aux opérations d'aménagement foncier) : adopté (p. 2556) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de la commission (rédactionnel) (p. 2557) ;

Aménagement du territoire (p. 2557).

Collectivités locales : charges (p. 2557).

Article L. 332-19 du code de l'urbanisme (modalités de paiement de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 326 (permet aux constructeurs de se libérer par dation d'une partie du terrain d'implantation de l'opération permettant la construction de logements intermédiaires) : rejeté (p. 2556) ;
- *son* amendement n° 327 (de coordination) : rejeté (p. 2559) ;
- *son* amendement n° 328 (de coordination) : rejeté (p. 2559) ;
- *favorable* à l'amendement n° 191 de M. Francis Delattre (prévoit que la dation en terrain est libératoire si la valeur de celui-ci est au moins égale à 70 p. 100 et non à 80 p. 100 du montant de la participation qui aurait été due si elle avait été acquittée sous forme de contribution financière) (p. 2559) ;

Constitutionnalité de l'amendement (p. 2559).

Article L. 332-20 du code de l'urbanisme (participation à la diversité de l'habitat et permis de construire) :

- *ses* amendements n°s 329 et 330 : devenus sans objet (p. 2560).

Article L. 332-21 du code de l'urbanisme (perception et affectation du produit de la participation à la diversité de l'habitat payée sous forme de contribution financière) :

- *son* amendement n° 331 (prévoit que la contribution est versée à un fonds pour la réalisation de logements sociaux) : devenu sans objet (p. 2561).

Article 15 *(prise en compte de la participation à la diversité de l'habitat dans le code de l'urbanisme et le code général des impôts) :*

- *son* amendement n° 332 (de suppression) : retiré (p. 2565).

Article 16 *(élaboration d'un programme de référence) :*

- *défavorable* (p. 2566) ;

Logement et habitat :

- loi « Malraux » n° 62-903 du 4 août 1962 tendant à faciliter la restauration immobilière (p. 2566) ;
- loyers : relations entre bailleurs et locataires (p. 2566).

Villes : centres villes : réhabilitation (p. 2566).

- *son* amendement n° 333 (de suppression) : rejeté (p. 2567).

Article 17 *(opérations programmées d'amélioration de l'habitat - O.P.A.H.) :*

- *ses observations* (p. 2568) ;

Enquêtes publiques (p. 2568).

Logement et habitat : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) : financement (p. 2568).

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 236 corrigé de la commission (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités d'application relatives aux changements d'affectation) (p. 2570) ;

Communes : maires : responsabilité (p. 2570).

- *ses observations* sur l'amendement n° 79 de la commission (uniformise à 3 p. 100 le taux de la taxe additionnelle au droit de bail pour l'ensemble des logements de plus de quinze ans) (p. 2571).

Article 18 *(dispositions fiscales relatives aux opérations de restauration immobilière et d'amélioration de l'habitat) :*

- *ses observations* (p. 2584) ;
- *soutient* l'amendement n° 436 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que la convention entre l'Etat et le propriétaire se réfère aux dispositions du programme local de l'habitat) : rejeté (p. 2585).

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 465 (donne aux maires et à eux seuls le pouvoir d'affectation des locaux) : retiré (p. 2586).

Article 19 *(suppression de plein droit des zones à urbaniser en priorité - Z.U.P.) :*

- *ses observations* (p. 2587) ;

Action sociale et solidarité nationale : harmonie sociale (p. 2587).

Emploi (p. 2588).

Enseignement : zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.) (p. 2588).

Etrangers : immigration (p. 2588).

Jeunes (p. 2588).

Logement et habitat : affectation (p. 2587).

Ordre public : sécurité (p. 2588).

- *ses observations* sur l'amendement n° 265 de M. Roger Gouhier (prévoit que l'affectation de logements en locaux professionnels doit être assortie de la construction de logements sociaux pour les anciens occupants au sein de la même commune) (p. 2591).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 337 (favorise pour les locataires l'accession à la propriété du logement qu'ils occupent) : rejeté (p. 2592) ;
- *son* amendement n° 338 (prévoit qu'un programme sur l'affectation et la réhabilitation est élaboré par les organismes bailleurs en charge de grands ensembles) (p. 2592) : rejeté (p. 2593) ;
- *son* amendement n° 340 (affirme, dans les grands ensembles, le rôle du partenariat entre l'éducation nationale, les collectivités, les organismes professionnels et consulaires pour assurer l'intégration des jeunes) : rejeté (p. 2593) ;
- *son* amendement n° 341 (précise que dans les grands ensembles l'Etat se donne les moyens de lutter contre l'immigration clandestine et d'assurer l'intégration sociale) (p. 2593) : rejeté (p. 2594) ;
- *son* amendement n° 342 (affirme que l'Etat doit assurer la protection des personnes et des biens et prend toutes les mesures nécessaires) : rejeté (p. 2594) ;

- *soutient* l'amendement n° 443 de M. Jean-Jacques Hyest (précise que l'Etat doit prendre, dans les zones urbaines sensibles, toutes les mesures nécessaires au renforcement de la protection des personnes et des biens) : rejeté (p. 2594) ;

- *soutient* l'amendement n° 444 de M. Jean-Jacques Hyest (précise qu'il est prévu des zones de loisirs et de jeux pour les enfants ainsi que des espaces verts dans les grands ensembles) : rejeté (p. 2544).

Article 20 *(faculté d'exonérer de la taxe professionnelle les établissements s'implantant dans les grands ensembles) :*

- *son* amendement n° 343 (de suppression) : retiré (p. 2595).

Article 21 *(institutionnalisation des relations entre les autorités municipales et les organismes d'habitation à loyer modéré) :*

- *son* amendement n° 344 soutenu par M. Jacques Toubon (de suppression) : adopté (p. 2599).

Article 22 *(création d'établissements publics fonciers) :*

- *défavorable* (p. 2601) ;

Politique foncière : établissements publics fonciers : création et coût (p. 2601).

- *son* amendement n° 345 (de suppression) : rejeté (p. 2602).

Article L. 324-1 du code de l'urbanisme (nature et compétences des établissements publics fonciers) :

- *son* amendement n° 346 (précise que les établissements publics fonciers ne peuvent agir que pour le compte de leurs membres) : rejeté (p. 2602) ;

- *son* amendement n° 347 (précise que les établissements publics fonciers ne peuvent réaliser des acquisitions foncières et immobilières qu'en vue de la constitution de réserves foncières) : adopté (p. 2603) ;

- *son* amendement n° 348 (prévoit que les établissements publics fonciers sont tenus de libérer les propriétés acquises après cinq ans si aucune action ou opération d'aménagement n'a été réalisée) : rejeté (p. 2603).

Article L. 324-2 du code de l'urbanisme (création des établissements publics fonciers) :

- *son* amendement n° 349 (prévoit que la création d'un établissement public foncier est autorisée au vu des délibérations concordantes des conseils municipaux ou des organes délibérants des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale concernés) : rejeté (p. 2605) ;

Collectivités locales : coopération intercommunale : association volontaire (p. 2605).

Article L. 324-8 du code de l'urbanisme (décret en Conseil d'Etat) :

- *son* amendement n° 350 (rédactionnel) : adopté (p. 2607).

Après l'article 22 :

- *soutient* l'amendement n° 482 de M. Eric Raoult (prévoit que les dispositions visées à l'article 22 ne s'appliquent pas aux communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants) : rejeté (p. 2608) ;

- *soutient* l'amendement n° 481 de M. Eric Raoult (prévoit que les dispositions visées à l'article 22 ne s'appliquent pas aux communes de moins de 6 000 habitants) : rejeté (p. 2608) ;

- *soutient* l'amendement n° 483 de M. Robert Pandraud (prévoit que les dispositions visées à l'article 22 ne s'appliquent pas aux communes ayant au moins un foyer de travailleurs migrants sur leur territoire) : rejeté (p. 2608) ;

- *soutient* l'amendement n° 484 de M. Eric Raoult (prévoit que les dispositions visées à l'article 22 ne s'appliquent pas aux communes recevant dans les établissements scolaires un nombre d'élèves au moins égal à 50 p. 100 de leur population totale) : rejeté (p. 2608) ;

- *soutient* l'amendement n° 485 de M. Eric Raoult (prévoit que les dispositions visées à l'article 22 ne s'appliquent pas aux communes ayant au moins un établissement d'accueil de personnes âgées) : rejeté (p. 2608) ;

- *soutient* l'amendement n° 486 de M. Eric Raoult (prévoit que les dispositions visées à l'article 22 ne s'appliquent pas aux communes faisant l'objet d'une convention de développement social des quartiers) : rejeté (p. 2608).

Article 23 *(taxe spéciale d'équipement perçue par les établissements publics fonciers) :*

- *son* amendement n° 351 (de suppression) : rejeté (p. 2609) ;

- *son* amendement n° 352 : devenu sans objet (p. 2609).

Article 24 *(exonération des droits de mutation pour les établissements publics fonciers) :*

- *son* amendement n° 353 (de suppression) : rejeté (p. 2610) ;

Villes nouvelles (p. 2610).

Après l'article 26 :

- *son* amendement n° 355 (prévoit que la concession du droit de préemption ne peut intervenir qu'après approbation du programme des équipements publics et du plan d'aménagement de zone) (p. 2613) : rejeté (p. 2614) ;

- *son* amendement n° 356 (prévoit la notification au propriétaire de l'évaluation faite par le directeur des services fiscaux) (p. 2613) : rejeté (p. 2614).

Après l'article 27 :

- *son* amendement n° 357 (prévoit que le propriétaire retrouve la libre disposition de son bien lorsqu'il y a annulation du droit de préemption ou illégalité reconnue) : rejeté (p. 2614).

Article 28 *(rétablissement des périmètres provisoires des zones d'aménagement différé - Z.A.D.) :*

- *son* amendement n° 358 (porte à dix-huit mois le délai dans lequel l'acte créant la zone d'aménagement différé doit être publié pour ne pas rendre caduc l'arrêté délimitant le périmètre provisoire de la zone) : rejeté (p. 2615) ;

- *son* amendement n° 359 (prévoit que les biens préemptés sont restitués à leurs anciens propriétaires en cas de caducité de l'arrêté) : retiré (p. 2615).

Article 29 *(extension du champ d'application des zones d'aménagement différé) :*

- *défavorable* (p. 2616) ;

Collectivités locales : décentralisation : remise en cause (p. 2616).

Zones d'aménagement différé (Z.A.D.) : création dévolue à l'Etat (p. 2616).

- *son* amendement n° 360 soutenu par M. Francis Delattre (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 2618).

Article 31 *(modification du taux du versement transport dans la région Ile-de-France) :*

- *ses observations* (p. 2620) ;

Etat : désengagement financier (p. 2620).

Régions :

- Conseil régional des infrastructures de transport : création (p. 2620) ;

- Ile-de-France (p. 2620).

Transports :

- compétences (p. 2620) ;

- transports en commun (p. 2620).

Voirie (p. 2620).

Après l'article 31 :

- *son* amendement n° 461 (prévoit la possibilité de récupérer la T.V.A. sur les acquisitions foncières des communes) : rejeté (p. 2628) ;

- *son* amendement n° 365 (prévoit que les communes ont un droit de priorité qu'elles exercent à l'occasion de tout projet de cession d'immeubles émanant de l'Etat ou de ses entreprises) (p. 2628) : retiré (p. 2629) ;

- *son* amendement n° 367 (prévoit que le Gouvernement doit élaborer un rapport d'évaluation de la loi d'orientation pour la ville dans un délai de quatre ans à compter de sa publication) (p. 2629) : retiré (p. 2630) ;

- *son* amendement n° 368 (donne au projet le titre de « projet de loi présentant diverses dispositions relatives à l'habitat en agglomération ») : rejeté (p. 2630).

Explications de vote :

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2635, 2636).

Logement et habitat :
- accession à la propriété (p. 2626) ;
- logement social (p. 2635).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 2636).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales : désertification (p. 3809).

Bâtiment et travaux publics : participation des constructeurs à la diversité de l'habitat (P.D.H.) (p. 3810).

Enseignement : échec scolaire (p. 3809).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 3810).

Logement et habitat :
- généralités (p. 3810) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 3810) ;
- restauration immobilière : loi « Malraux » n° 62-903 du 4 août 1962 (p. 3810).

Politique foncière : établissements publics fonciers : création (p. 3810).

Régions : Ile-de-France (p. 3809).

Sénat : texte (p. 3810).

Villes et banlieues :
- généralités (p. 3810) ;
- politique de la ville (p. 3810) ;
- rapport Delarue (p. 3809).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 12 *bis* nouveau *(répartition des concours financiers de l'Etat) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 16 de la commission (de suppression) (p. 3816) ;

Logement et habitat : logement social : construction (p. 3816) ;

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

Article L. 332-17 du code de l'urbanisme (P.D.H.) (définition et calcul) :

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale) (p. 3823).

Après l'article 20 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 89 de M. Francis Delattre (prévoit que les communes peuvent conclure avec l'Etat des conventions destinées à favoriser l'activité économique dans les grands ensembles) : rejeté (p. 3832) ;

- *soutient* l'amendement n° 90 de M. Francis Delattre (prévoit que les communes peuvent conclure avec l'Etat des conventions destinées à la réalisation d'actions en faveur de l'environnement et compense la hausse de la dotation de compensation par un relèvement du taux de T.V.A. sur les bombes de peintures aérosol utilisées pour la réalisation de « tags ») : rejeté (p. 3832) ;

- *soutient* l'amendement n° 95 de M. Francis Delattre (prévoit la création d'un livret d'accession à la propriété sociale destiné à faciliter le rachat de logements à loyer modéré par leurs locataires) : rejeté (p. 3832).

Article 27 *(obligation par le titulaire du droit de préemption de consigner la moitié de la valeur du bien) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 77 de la commission (de suppression) (p. 3837) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 121 du Gouvernement (réduit le taux de consignation de 25 à 15 p. 100) (p. 3837).

Article 29 *(extension du champ d'application des Z.A.D.) :*

Régions : Ile-de-France : schéma d'aménagement (p. 3838).

Zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et pré-Z.A.D. (p. 3838).

Après l'article 37 :

- *soutient* l'amendement n° 91 de M. Francis Delattre (prévoit des mesures fiscales pour inciter les sociétés civiles de placement immobilier à investir dans des villes qui se sont dotées d'un programme de développement social de quartier) (p. 3843) : rejeté (p. 3844).

Explications de vote :

Villes et banlieues : généralités (p. 3845).

Vote contre des groupes R.P.R. et U.D.F. (p. 3845).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [3 juillet 1991] :

Aménagement du territoire (p. 3954).

Bâtiment et travaux publics : participation des constructeurs à

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 3954).

Logement et habitat :
- généralités (p. 3954) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 3954).

Villes et banlieues : généralités (p. 3954).

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale [3 juillet 1991] :

- *favorable* à l'amendement n° 7 du Gouvernement (art. 5 : participation des habitants : rétablit le texte adopté par le Sénat en deuxième lecture) (p. 3963).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 25 *(réduction du taux de la participation des employeurs à l'effort de construction et relèvement de leur contribution au Fonds national d'aide au logement) :*

- *son* amendement n° 137 (réduit à 0,3 p. 100 le versement employeur au Fonds national d'aide au logement à compter du 1er janvier 1992 et le ramène à 0,2 p. 100 au 1er janvier 1993) : vote réservé (p. 3089) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement n° 138 (étend le champ du 1/9 prioritaire bénéficiant au logement des immigrés au logement de l'ensemble des personnes défavorisées) (p. 3089) : vote réservé (p. 3090) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100) ;

- *son* amendement n° 139 (prévoit la publication d'un rapport annuel par l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction et l'autorise à proposer des modifications du taux de contribution) : vote réservé (p. 3090) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1991] :

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 236 soutenu par M. Philippe Auberger (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux prestations de traitement et de collecte des ordures ménagères effectuées dans le cadre du service public local pour le compte des collectivités locales ou de leurs groupements) (p. 4707) : vote réservé (p. 4709) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792) ;

- *son* amendement n° 237 soutenu par M. Philippe Auberger (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux prestations de traitement des ordures ménagères effectuées dans le cadre du service public local pour le compte des collectivités locales ou de leurs groupements) (p. 4707) : vote réservé (p. 4709) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme et logement. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Impôts et taxes : taxe additionnelle au droit de bail (T.A.D.B.) : réforme (p. 5096).

Organismes et structures : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5096).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1991] :

Aménagement du territoire :
- Comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 5403) ;
- infrastructures : rôle (p. 5403, 5404) ;
- liaisons interrégionales et internationales : rôle de service public (p. 5403, 5404).

Communautés européennes : France : position excentrée (p. 5403).

Environnement : respect (p. 5404).

Impôts et taxes : taxe sur les bureaux : destination (p. 5403).

Plan et contrats de plan : respect par l'Etat (p. 5404).

Régions :
- Auvergne : Massif central : désenclavement (p. 5404) ;
- Ile-de-France (p. 5403) ;
- rôle et compétences (p. 5404).

Transports : ministère des transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5410).

Transports en commun :
- province (p. 5403) ;
- R.A.T.P. et transports parisiens (p. 5403).

Transports routiers : poids lourds : accroissement du trafic (p. 5403).

Voirie :
- autoroutes : investissements ; péages (p. 5403, 5404) ;
- Autoroutes de France : contribution (p. 5404) ;
- routes : investissements ; entretien (p. 5403) ;
- sociétés d'économie mixte (S.E.M.) autoroutières : privatisation (p. 5404).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Avant l'article 12 :

- *son* amendement n° 293 soutenu par M. Philippe Auberger (limite l'application de la taxe additionnelle au droit de bail aux immeubles achevés avant le 31 décembre 1965) : vote réservé (p. 7794) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839) ;

- *son* amendement n° 294 soutenu par M. Philippe Auberger (limite l'application de la taxe additionnelle au droit de bail aux immeubles achevés avant le 31 décembre 1970) : vote réservé (p. 7794) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7839).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).

Première lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1991] :

Article 17 *(art. L. 123-4 du code des communes : indemnités allouées par les conseils municipaux) :*

- *ses observations* (p. 7912, 7913) ;

Décentralisation : transfert de compétences et compensation financière (p. 7913).

Maire : indemnités de fonction actuelles et charge de travail : disproportion (p. 7912, 7913).

GOASDUFF (Jean-Louis)

Député du Finistère

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650) [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation des cliniques privées** : moyens financiers ; attitude de l'Etat ; mode de tarification : nécessité de la réforme [17 avril 1991] (p. 1298, 1299).

à un ministre :

- **Environnement** [18 avril 1991] :

Agriculture : protection de l'environnement, préservation des eaux (rôle) (p. 1360).

Départements : Finistère (p. 1360).

Eau : redevance pollution (p. 1360).

orales sans débat :

- **n° 509,** posée le 3 décembre 1991 : **handicapés** (p. 7116). Appelée le 6 décembre 1991 : établissements pour adultes handicapés : personnels éducatifs ; congés trimestriels : conditions d'attribution (p. 7280).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1991] :

Agriculture : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4906, 4907).

Agroalimentaire : industrie (p. 4906, 4907).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et mises en jachère (p. 4906, 4907) ;
- zones défavorisées et de montagne (p. 4907).

B.A.P.S.A. : financement : contribution du régime des non-salariés non agricoles et abaissement du taux de la cotisation incluse dans la T.V.A. (p. 4906).

Communautés européennes : politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4908).

Crise agricole (p. 4906, 4907).

Démographie : déséquilibre démographique du régime social des agriculteurs (p. 4906).

Energie : biocarburants et produits agro-industriels (p. 4907).

Exploitations agricoles : financement : prêts bonifiés (p. 4906).

Impôts et taxes : fiscalité agricole (p. 4907).

Offices d'intervention : réduction de la dotation (p. 4907).

Ordre public : manifestation du 29 septembre 1991 à Paris et manifestations agricoles en province (p. 4907, 4908).

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Industries d'armement : arsenal de Brest : construction du porte-avions Charles de Gaulle : plan de charge (p. 5950).

GODFRAIN (Jacques)

Député de l'Aveyron

(3e circonscription)

R.P.R.

Questeur de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Est nommé questeur de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **aggraver les peines en matière de contrefaçon des moyens de paiement (n° 2203)** [3 juillet 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Renseignements généraux :** sondage relatif aux élections régionales effectué par des fonctionnaires des renseignements généraux ; loi sur les campagnes électorales ; divulgation des résultats ; Office central des sondages et des statistiques : création en 1964 [26 juin 1991] (p. 3674, 3675).

à un ministre :

- **Défense** [20 juin 1991] :

Armée : transports aériens militaires : Airbus (p. 3416).

- **Postes et télécommunications** [12 décembre 1991] :

Aménagement du territoire :
- délocalisation (p. 7652) ;
- zones rurales : bureaux de poste (p. 7652).

Communes : Millau (p. 7652).

Départements : Aveyron (p. 7652).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [23 et 24 octobre 1991] :

Agroalimentaire : appellations d'origine contrôlée : position française face aux normes sanitaires imposées par les Communautés européennes (p. 4943).

Enseignement agricole : maisons familiales rurales : projet de décret (p. 5026).

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Industries d'armement : industrie aéronautique : avions Mirage 2000 et Rafale : marché national et exportation (p. 5943).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Après l'article 35 :

- *son* amendement n° 88 soutenu par M. Patrick Devedjian (étend le dispositif du crédit d'impôt-recherche aux frais de création et collection exposés par les entreprises manufacturières présentant au moins deux collections par an) (p. 7188) : retiré (p. 7189).

GOLDBERG (Pierre)

Député de l'Allier

(2e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **procédure de licenciement pour motif économique (n° 2263)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Développement de la région Centre :** emploi : dégradation ; infrastructures : routes et T.G.V. ; eaux potable et industrielle : risque de sécheresse ; aménagement de la Loire : barrages [26 juin 1991] (p. 3677, 3678).

- **Problèmes de l'enfance :** convention internationale des droits de l'enfant ; situation de l'enfance dans le monde ; actions internationales françaises : convention internationale sur le travail des enfants ; France : statut de « prémajorité » de l'enfant [20 novembre 1991] (p. 6370, 6371).

- **Politique agricole commune :** principes : préférence communautaire ; Etats-Unis : dérogations : cessation ; Parlements nationaux : consultation ; Président de la République : plan d'adaptation pour l'agriculture : proposition ; prix agricoles : soutien : maintien ; G.A.T.T. : fermeté des Européens [4 décembre 1991] (p. 7126).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 330) ; rejetée (p. 335).

Principaux thèmes développés :

Compétences (p. 331, 332).

Décentralisation : bilan, difficultés, relance (p. 331).

Démocratie locale :
- consultation et participation des citoyens (p. 333) ;
- information des citoyens (p. 333).

Elus locaux : statut de l'élu (p. 333).

Etat : déconcentration : extension (p. 331).

Impôts locaux : hausse (p. 331).

Ressources des collectivités locales (p. 331, 333).

Transferts de charges et compensations financières (p. 331, 332).

- Projet de loi relatif à la lutte contre la fièvre aphteuse et portant modification du code rural et du code pénal.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1991] :

Agriculture : élevage :
- éleveurs : indemnisation (p. 3689) ;
- patrimoine génétique : protection (p. 3689).

Commerce extérieur : contrôle sanitaire : frontières : surveillance des viandes importées (p. 3689).

Communautés européennes : directives (p. 3689).

Fièvre aphteuse :
- éradication (p. 3689) ;
- surveillance et plan d'intervention (p. 3689) ;
- vaccination : suppression (p. 3689).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1991] :

Agriculture : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4908, 4909).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et mises en jachère (p. 4909) ;
- zones défavorisées et de montagne (p. 4909).

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales : hausse (p. 4910) ;
- financement : contribution du régime des non-salariés non agricoles et abaissement du taux de la cotisation incluse dans la T.V.A. (p. 4910) ;
- rapport d'étape sur la réforme des cotisations sociales : absence (p. 4910).

Bois et forêts : protection (p. 4909).

Céréales (p. 4908).

Commerce extérieur :
- excédent commercial de l'agriculture (p. 4909) ;
- G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round (p. 4909).

Communautés européennes :
- importations de produits agricoles et alimentaires (p. 4908, 4909) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4908, 4909).

Crise agricole (p. 4908).

Elevage :
- crise de l'élevage et mesures (p. 4909) ;
- viandes : importation en provenance des pays de l'Est (p. 4909).

Enseignement agricole : généralités (p. 4909).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : installation (p. 4909).

Exploitations agricoles : financement : prêts bonifiés (p. 4909).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : réforme (p. 4909).

Offices d'intervention : réduction de la dotation (p. 4909).

Ordre public : manifestation du 29 septembre 1991 à Paris et manifestations agricoles en province (p. 4908, 4909).

Recherche (p. 4909).

Retraite et préretraite (p. 4910).

Questions :

Elevage :
- clause de sauvegarde : application (p. 4949) ;
- crise de l'élevage bovin et mesures (p. 4950).

GONNOT (François-Michel)

Député de l'Oise

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

QUESTIONS

à un ministre :

- Environnement [18 avril 1991] :

Agence de l'environnement : organisation (p. 1364).

Cours d'eau, étangs et lacs : Loire (barrages) (p. 1364).

Lois de finances : crédits de l'environnement (réduction) (p. 1364).

Politique de l'environnement (p. 1364).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Commerce extérieur : indépendance énergétique de la France (p. 3648).

Déchets nucléaires :
- laboratoires souterrains de recherche de site : création et fonctionnement (p. 3648) ;
- moratoire (p. 3648) ;
- stockage : réversibilité (p. 3649).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits des générations futures (p. 3649).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 3649).

Parlement : compétence (p. 3648).

Partis et mouvements politiques : écologistes (p. 3648).

Recherche :
- enfouissement : aptitude des formations géologiques profondes (p. 3648, 3649) ;
- évaluation : création d'une instance (p. 3649) ;
- financement (p. 3649) ;
- retraitement et transmutation (p. 3649).

Risques technologiques : Tchernobyl (p. 3648).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Déchets nucléaires :
- gestion (p. 6533) ;
- stockage : réversibilité (p. 6533).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 6533).

Recherche :
- évaluation : création d'une instance (p. 6533) ;
- retraitement et transmutation (p. 6533).

Sénat : texte (p. 6533).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1991] :

Air : pollution atmosphérique (p. 5451).

Déchets : impôts et taxes : taxe sur les déchets (p. 5452).

Mer et littoral : Conservatoire du littoral (p. 5451).

Ministère de l'environnement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5451).

Organismes et structures :
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : mise en place : difficultés ; implantation à Cergy (p. 5452) ;
- Fonds interministériel de la qualité de la vie (F.I.Q.V.) : crédits : diminution (p. 5451).

Parcs naturels régionaux (p. 5451).

Plan national pour l'environnement (p. 5451).

Vote des crédits :

Après l'article 82 :

- *soutient* l'amendement n° 77 de M. Pierre Micaux (relève le tarif des redevances pour l'eau utilisée pour les besoins domestiques à partir du 1er janvier 1993) : vote réservé (p. 5469) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [15 novembre 1991] (p. 6176).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (n° 2295).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1991] :

Communautés européennes : règlement du 4 mars 1991 (p. 7062).

Environnement :
- couche d'ozone : bouclier de protection (p. 7062) ;
- Montréal : protocole de 1987 (p. 7062).

Parlement :
- amendement : droit reconnu au Parlement pour les traités importants : perspectives (p. 7062) ;
- commission des affaires étrangères : association aux travaux du ministère des affaires étrangères pour les traités importants (p. 7062).

Recherche : technologies propres : perspectives (p. 7062).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République française et le Royaume d'Espagne en vue de la construction d'un tunnel routier au col du Somport (n° 2336).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1991] :

Communautés européennes : cofinancement (p. 7068).

Environnement : respect (p. 7068).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Discussion des articles [6 décembre 1991] :

Article 10 *(intervention en cas d'incident ou d'accident) :*

- *son* amendement n° 140 soutenu par M. Paul-Louis Tenaillon (rend obligatoire, pour le préfet, l'exécution des mesures nécessaires aux frais et risques des personnes responsables, après mise en demeure) : rejeté (p. 7345).

Article 12 *(droit d'accès aux installations) :*

- *son* amendement n° 141 soutenu par M. Guy Malandain (supprime la référence à la méconnaissance des règlements en vigueur) : adopté (p. 7358).

GORSE (Georges)

Député des Hauts-de-Seine

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

GOUHIER (Roger)

Député de la Seine-Saint-Denis

(9e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code des postes et des télécommunications et la loi n° 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications (n° 1953) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [*J.O.* du 5 décembre 1991] (p. 15898).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049) [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903) [*J.O.* du 14 décembre 1991] (p. 16368).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Mouvements sociaux :** mouvements revendicatifs des différentes catégories de travailleurs ; relance de l'économie ; négociations dans la fonction publique ; plan pour l'emploi des jeunes : exonération des charges patronales ; salariés à domicile : réduction d'impôt pour les familles [16 octobre 1991] (p. 4563).

à un ministre :

- **Environnement** [18 avril 1991] :

Déchets : importation d'Allemagne (p. 1360).

Départements :
- Meuse (p. 1360) ;
- Moselle (p. 1360).

- **Fonction publique** [2 mai 1991] :

Administration : restructuration (p. 1983).

Rémunérations : revalorisation et négociations paritaires (p. 1983).

- **Transports** [6 juin 1991] :

Communautés européennes : harmonisation sociale et fiscale (p. 2837).

Transports routiers : conducteurs routiers : conditions de travail : contrôles (p. 2836).

- **Transports** [19 décembre 1991] :

Aménagement du territoire : infrastructures (p. 8217).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. :
- budget (p. 8217) ;
- effectifs (p. 8217).

INTERVENTIONS

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Abus de faiblesse : élargissement du délit (p. 1634).

Bilans, études et statistiques : indice I.N.S.E.E. : calcul des indices de prix à la consommation (p. 1634).

Consommateurs :
- associations : action en représentation conjointe (p. 1634) ;
- information, protection et déséquilibre professionnels/consommateurs (p. 1633).

Contrats : garanties (p. 1634).

Créances et privilèges : surendettement des particuliers (p. 1633).

Politique économique et sociale (p. 1633).

Publicité comparative :
- généralités (p. 1634) ;
- prix et concurrence : conséquences de la publicité comparative sur la concurrence (p. 1634).

Discussion des articles [23 et 24 avril 1991] :

Article 1er *(extension du délit d'abus de faiblesse) :*

- *son* amendement n° 120 (étend la notion d'abus de faiblesse à toutes les transactions commerciales) (p. 1652) : rejeté (p. 1653).

Article 3 *(exécution différée de la livraison de la chose ou de la prestation de service) :*

- *son* amendement n° 121 (prévoit que le consommateur peut résilier un contrat en cas de dépassement de date limite) : adopté après modifications et rectification (p. 1661).

Article 8 *(action en représentation conjointe) :*

- *son* amendement n° 122 (prévoit qu'une association peut se constituer partie civile dès lors qu'elle est mandatée par une personne) (p. 1691) : retiré (p. 1692).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *son* amendement n° 123 (de suppression) (p. 1700) : vote réservé (p. 1702) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1725) ;

Consommateurs : protection et information (p. 1701).

Information comparative (p. 1701).

Article 10-1 *(calcul des indices de prix à la consommation) (lettre rectificative) :*

- *son* amendement n° 124 (réintègre le prix du tabac dans le calcul des indices de prix à la consommation pour la détermination des prestations) : rejeté (p. 1722).

Explications de vote :

Consommateurs : information et protection (p. 1725).

Abstention du groupe communiste (p. 1725).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Abus de faiblesse : élargissement du délit (p. 6502).

Bilans, études et statistiques : indice I.N.S.E.E. : calcul des indices de prix à la consommation (p. 6502).

Energie : E.D.F. - G.D.F. : démantèlement (p. 6502).

Publicité comparative :
- généralités (p. 6502) ;
- Communautés européennes : réglementation (p. 6502).

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Article 1er *(extension du délit d'abus de faiblesse) :*

- *son* amendement n° 44 (étend la notion d'abus de faiblesse à toutes les transactions commerciales) : rejeté (p. 6508).

Article 10 *(autorisation de la publicité comparative) :*

- *ses observations* (p. 6520) ;

Information comparative (p. 6520).

- *son* amendement n° 45 (de suppression) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6521) ; non soumis au vote (p. 6528).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998).

Première lecture :

Discussion des articles [23 mai 1991] :

Article 1er *(définition de l'agent commercial) :*

- *son* amendement n° 13 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (exclut les V.R.P. du champ d'application du présent statut) : rejeté (p. 2241).

Article 2 *(communication du contrat d'agence) :*

- *son* amendement n° 8 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (précise que le contrat d'agence est obligatoirement écrit) (p. 2241) : rejeté (p. 2242).

Article 4 *(rémunération de l'agent commercial) :* adopté (p. 2242) :

- *son* amendement n° 9 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (prévoit l'obligation de mentionner le taux de commission lors de la conclusion du contrat) : retiré (p. 2242).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 10 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (établit l'obligation d'envois périodiques d'un relevé des commissions dues à l'agent commercial, précise que l'agent commercial peut exiger les justifications nécessaires pour vérifier le montant des commissions qui lui sont dues) : rejeté (p. 2243).

Article 11 *(réparation du préjudice subi par l'agent commercial en cas de cessation de contrat) :*

- *son* amendement n° 11 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (prévoit que les concubins bénéficient du droit à réparation lorsque la cessation du contrat est due au décès de l'agent) : rejeté après correction (p. 2244).

Article 13 *(clause de non-concurrence après la cessation du contrat) :*

- *son* amendement n° 12 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (prévoit le versement d'une contrepartie pécuniaire en cas d'application d'une clause de non-concurrence) : rejeté (p. 2245)

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 mai 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Lajoinie* (André) (p. 2268) : rejetée au scrutin public (p. 2270).

Principaux thèmes développés :

Administration : service public : démantèlement : risque (p. 2270).

Communautés européennes :
- Cour de justice : jurisprudence en matière de fonction publique nationale (p. 2269) ;
- marché unique : construction (p. 2270) ;
- traité de Rome : article 48 : accès des ressortissants de la Communauté aux « emplois de l'administration publique » : principe et application (p. 2268, 2269).

Etat : souveraineté nationale : abandon (p. 2269, 2270).

Fonction publique à deux vitesses : risque (p. 2268).

Statut général des fonctionnaires : spécificité française et nécessaire préservation (p. 2270).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Discussion des articles [31 mai 1991] :

Article 19 *(suppression de plein droit des zones à urbaniser en priorité - Z.U.P.) :*

- *son* amendement n° 265 soutenu par M. Jacques Brunhes (prévoit que l'affectation de logements en locaux professionnels doit être assortie de la construction de logements sociaux pour les anciens occupants au sein de la même commune) (p. 2591) : rejeté (p. 2592).

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Associations faisant appel à la générosité publique : contrôle de l'emploi des fonds collectés (p. 3581).

Bénévolat : congé de représentation et couverture sociale (p. 3581).

Collectivités locales : élus locaux : statut (p. 3581).

Elus associatifs : statut (p. 3581).

Vie associative : projet d'ensemble (p. 3581).

Discussion des articles [25 juin 1991] :

Article 3 *(déclaration auprès de la préfecture des projets d'appel à la générosité publique) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 29 de M. Adrien Zeller (exclut du champ d'application du texte les campagnes menées à l'échelon régional ou départemental) à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3591).

Explications de vote :

Vie associative :
- projet d'ensemble (p. 3597) ;
- signification et développement (p. 3597).

Abstention du groupe communiste (p. 3597).

- Projet de loi relatif aux recherches sur l'élimination des déchets radioactifs (n° 2049).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Affaires étrangères : coopération internationale (p. 3652).

Commerce extérieur : déchets : exportation dans les pays en voie de développement : impossibilité (p. 3652).

Communes : La Hague : usines (p. 3652).

Déchets nucléaires :
- Agence nationale des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.) : rôle et statut ; comportement (p. 3651, 3652) ;
- laboratoires souterrains de recherche de site : création et fonctionnement (p. 3652) ;
- moratoire (p. 3651, 3652) ;
- réduction (p. 3652) ;
- stockage : réversibilité (p. 3652).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits des générations futures (p. 3651).

Energie : Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 3652).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 3651, 3652).

Parlement : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : mission d'études et rapport (p. 3651).

Recherche :
- axes de la recherche (p. 3652) ;
- enfouissement : aptitude des formations géologiques profondes (p. 3651) ;
- financement (p. 3651, 3652) ;
- retraitement et transmutation (p. 3652).

Risques technologiques :
- sûreté nucléaire : recommandations (p. 3651) ;
- Tchernobyl (p. 3651).

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 1er *(rapports d'évaluation des recherches portant sur l'élimination des déchets radioactifs) :*

- *ses observations* (p. 3780) ;

Energie : Phénix et Super-Phénix (p. 3780).

Article 2 *(laboratoires souterrains destinés à étudier les formations géologiques profondes) :*

- *son* amendement n° 31 (remplace la notion d'enfouissement des déchets radioactifs par celles de stockage ou entreposage) : adopté (p. 3785).

Article 3 *(indemnisation des travaux de recherche préalables à l'installation des laboratoires) :*

- *son* amendement n° 32 (prévoit que les travaux de recherche préalables à l'installation des laboratoires doivent faire l'objet d'une étude d'impact) : rejeté (p. 3786).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 33 de M. Daniel Le Meur (crée auprès de chaque futur laboratoire une commission locale d'information comprenant l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, le préfet, les élus locaux et des parlementaires ainsi que divers représentants des populations) (p. 3788) : retiré (p. 3789) ;

Opinion publique : populations concernées : respect et consultation (p. 3788).

Article 8 *(groupement d'intérêt public) :*

- *ses observations* (p. 3791) ;

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs : statut (p. 3791).

Après l'article 8 :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 93 du Gouvernement (ajoute des membres des syndicats agricoles et des représentants des personnels liés au site dans la composition du comité local) à l'amendement n° 62 de M. René Dosière (prévoit la création sur le site de chaque laboratoire d'un comité local d'information et de suivi) (p. 3794).

Explications de vote :

Déchets nucléaires : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.) : statut et mission (p. 3797).

Opinion publique : transparence de l'information et des décisions (p. 3797).

Recherche :
- enfouissement : réversibilité (p. 3797) ;
- financement (p. 3797).

Abstention du groupe communiste (p. 3797).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Communes : Varangeville (p. 6532).

Déchets nucléaires :
- Agence nationale des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.) (p. 6532) ;
- stockage : réversibilité (p. 6531).

Energie :
- Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 6532) ;
- énergie nucléaire : débat ; loi-cadre (p. 6532).

Opinion publique : information et transparence des décisions (p. 6531, 6532).

Sénat : texte (p. 6531).

Discussion des articles [25 novembre 1991] :

Article 1er B *(stockage irréversible des déchets) :*

- *son* amendement n° 24 rectifié (prévoit que le stockage souterrain irréversible de tous les déchets dans les couches géologiques profondes ne peut être autorisé que par la loi) : retiré (p. 6536).

Article 8 *bis* *(autonomie de l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) :*

- *son* amendement n° 25 (de suppression) : rejeté (p. 6542).

Article 8 *quater* *(loi concernant la politique de l'énergie nucléaire) :*

- *son* amendement n° 26 (rétablit l'article) : retiré (p. 6542).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : infrastructures :
- rôle (p. 5406) ;
- mission Carrère (p. 5406).

Communautés européennes : directives (p. 5406).

Plan et contrats de plan : respect par l'Etat (p. 5405).

Transports : ministère des transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5405).

Transports en commun : R.A.T.P. et transports parisiens (p. 5405).

Transports ferroviaires :
- contrat de plan Etat-S.N.C.F. et désendettement (p. 5406) ;
- frêt ferroviaire : diminution et mesures (p. 5406) ;
- sécurité (p. 5406) ;
- T.G.V. Est (p. 5406).

Transports fluviaux :
- infrastructures fluviales (p. 5406) ;
- Voies navigables de France : création (p. 5406).

Voirie :
- autoroutes : investissements ; péages (p. 5406) ;
- routes : investissements ; entretien (p. 5405).

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1991] :

Administration : effectifs ; directions régionales (p. 5453).

Collectivités locales : rôle (p. 5453).

Déchets : emballages (p. 5453).

Eau : politique de l'eau (p. 5453).

Ecologie : politique écologique (p. 5453).

Ministère de l'environnement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5453).

Organismes et structures : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : mise en place : difficultés : implantation à Cergy (p. 5453).

Parcs naturels régionaux (p. 5453).

Plan national pour l'environnement (p. 5453).

Recherche (p. 5453).

Transports : transports routiers : poids lourds : cabotage (p. 5453).

- Projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1991] :

Etat : désengagement (p. 7046).

Transports fluviaux :
- liaison Rhin-Rhône (p. 7046) ;
- liaison Seine-Nord (p. 7046) ;
- voie d'eau : capacités et avantages (p. 7046) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : création et statut (p. 7046) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : personnel (p. 7046) ;
- Voies navigables de France (V.N.F.) : ressources (p. 7046).

Transports routiers :
- cabotage : délit de défaut d'autorisation de cabotage (p. 7046) ;
- saturation (p. 7046).

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Article 1er *(statut et caractéristiques de Voies navigables de France) :*

- *son* amendement n° 16 (supprime le paragraphe III qui exclut V.N.F. de la liste des établissements soumis à la loi de démocratisation du secteur public) (p. 7048) : rejeté (p. 7049) ;

Conseil d'administration : représentation des salariés (p. 7048).

Article 16 *bis* nouveau *(extension des missions du port autonome de Paris) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 18 de M. Francisque Perrut (précise que les collectivités donnent leur accord et non leur avis) à l'amendement n° 15 de la commission (prévoit la consultation des collectivités locales avant la participation du port à de nouvelles activités relatives aux voies navigables de sa circonscription) (p. 7057).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République française et le Royaume d'Espagne en vue de la construction d'un tunnel routier au col du Somport (n° 2336).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1991] :

Environnement : respect (p. 7066).

Industrie :
- aéronautique (p. 7066) ;
- Lacq : démantèlement (p. 7066).

Parlement : association (p. 7066).

Tourisme et loisirs : régions Aquitaine et Midi-Pyrénées : promotion touristique (p. 7066).

- Projet de loi relatif à la sécurité des chèques et des cartes de paiement (n° 2293).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1991] :

Banques et établissements financiers : relations avec le client : information et conseil (p. 7083, 7084).

Chèques :
- chèques sans provision : projet de loi : interdiction bancaire, sanctions financières et dépénalisation (p. 7083, 7084) ;
- utilisation et impayés : accroissement (p. 7083).

Commerce et artisanat : chèques sans provision : principales victimes (p. 7083).

Créances et privilèges : surendettement des ménages (p. 7083).

Lois : loi sur la sécurité des chèques et des cartes de paiement : application : bilan fin 1992 (p. 7084).

Politique économique et sociale : crise : généralités (p. 7083, 7084).

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Après l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 23 de M. Gilbert Millet (propose que les chèques bancaires comportent une date limite d'utilisation) : rejeté (p. 7088) ;

- *soutient* l'amendement n° 24 de M. Gilbert Millet (supprime de la législation les dispositions relatives au protêt) (p. 7088) : rejeté (p. 7089).

Article 3 *(art. 65-2 du décret du 30 octobre 1935) (interdiction bancaire d'émettre des chèques) :*

- *son* amendement n° 27 rectifié (propose que la banque, avant de débiter le compte du tireur des frais et commissions, paye le bénéficiaire d'un chèque lorsque la provision disponible sur le compte du tireur correspond au moins au tiers de la valeur du chèque) : rejeté (p. 7099).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 34 de M. Gilbert Millet (propose que chaque institution bancaire dispose d'au moins un médiateur pour régler à l'amiable les conflits entre la banque et ses clients) : rejeté (p. 7099).

Article 4 *(art. 65-3 du décret du 30 octobre 1935) (recouvrement de la faculté d'émettre des chèques) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de M. Gilbert Millet (dispose que, à l'occasion du rejet ou du refus de paiement d'un chèque, le banquier tiré ne peut percevoir de frais autres que les déboursés versés au greffe du tribunal de commerce) : rejeté (p. 7100) ;

- *son* amendement n° 73 (supprime la disposition qui permet le recouvrement de la faculté d'émettre des chèques grâce au paiement d'une pénalité libératoire) : rejeté (p. 7101).

Article 5 *(art. 65-3-1 à 65-3-5 du décret du 30 octobre 1935) (pénalité libératoire) :*

- *soutient* l'amendement n° 35 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 7103) : rejeté (p. 7104).

Article 65-3-1 du décret du 30 octobre 1935 :

- *soutient* l'amendement n° 36 de M. Gilbert Millet (exempte le tireur du paiement de l'amende lorsqu'il justifie, dans un délai d'un mois à compter de l'injonction, avoir réglé le montant du chèque ou constitué une provision suffisante et disponible) : rejeté (p. 7104).

Article 65-3-2 du décret du 30 octobre 1935 :

- *soutient* l'amendement n° 37 de M. Gilbert Millet (supprime la disposition qui double la pénalité lorsque le titulaire du compte ou son mandataire a déjà procédé à trois régularisations d'impayés durant les douze mois précédents) : rejeté (p. 7104).

Article 65-3-5 du décret du 30 octobre 1935 :

- *soutient* l'amendement n° 39 de M. Gilbert Millet (décide que la contestation en justice de l'interdiction de chéquier a, de droit, un effet suspensif sur l'interdiction) : rejeté (p. 7105).

Après l'article 65-3-5 du décret du 30 octobre 1935 :

- *soutient* l'amendement n° 40 de M. Gilbert Millet (dispose que les chèques certifiés utilisés par un interdit bancaire sont gratuits) : rejeté (p. 7105).

Après l'article 21 :

- *soutient* l'amendement n° 41 de M. Gilbert Millet (engage le Gouvernement à présenter au Parlement un rapport sur l'application de cette loi un an après son entrée en vigueur) : adopté aprés modifications (p. 7113).

Explications de vote :

Chéques : chèques sans provision : caractère laxiste ou répressif du projet de loi (p. 7113).

Vote contre du groupe communiste (p. 7113).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Discussion des articles [5 et 6 décembre 1991] :

Après l'article 1er A :

- *son* amendement n° 302 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit, afin de protéger et développer la ressource, la création d'une agence nationale de l'eau fonctionnant sous le contrôle du Parlement et en détermine les missions) (p. 7266) : rejeté (p. 7267).

Article 1er *(objectifs généraux) :*

- *son* amendement n° 303 soutenu par M. Gilbert Millet (ajoute la planification de la gestion de la ressource aux objectifs de la loi) : rejeté (p. 7268) ;

- *son* amendement n° 304 soutenu par M. Gilbert Millet (de coordination) : rejeté (p. 7268) ;

- *son* amendement n° 305 soutenu par M. Gilbert Millet (précise la définition de « zones humides » en indiquant qu'il s'agit de terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire et que la végétation est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année) (p. 7268) : satisfait (p. 7269) ;

- *son* amendement n° 306 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime le sixième alinéa de l'article relatif à la valorisation de l'eau comme ressource économique) : rejeté (p. 7269) ;

- *son* amendement n° 307 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que les dispositions de la loi s'appliquent sans préjudice des dispositions de la loi du 16 octobre 1919 sur l'énergie hydraulique et de la loi du 2 août 1961 relative à la lutte contre les pollutions atmosphériques) : rejeté (p. 7270).

Article 2 *(schémas d'aménagement et de gestion des eaux) :*

- *son* sous-amendement n° 309 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que le schéma d'aménagement est arrêté conformément à l'avis du comité de bassin et des collectivités territoriales concernés) à l'amendement n° 26 de la commission (définit les conditions dans lesquelles le périmètre du schéma d'aménagement est arrêté) : rejeté (p. 7314) ;

- *son* amendement n° 310 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que la commission locale de l'eau est créée par les représentants des collectivités locales concernées) : devenu sans objet (p. 7315) ;

- *son* sous-amendement n° 311 soutenu par M. Gilbert Millet (précise que le schéma d'aménagement et de gestion des eaux doit être pris en compte dans les orientation du schéma directeur) à l'amendement n° 30 de la commission (précise que le schéma d'aménagement et de gestion des eaux doit être compatible avec les orientations du schéma directeur) : rejeté (p. 7316).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 312 soutenu par M. Gilbert Millet (modifie la composition des comités et des agences de bassin) : rejeté (p. 7319).

Après l'article 2 *bis* :

- *son* sous-amendement n° 313 soutenu par M. Gilbert Millet (précise que les agences de l'eau centralisent les données sous l'autorité du comité de bassin) à l'amendement n° 36 de la commission (donne aux agences financières de bassin l'appellation d'agences de l'eau et leur attribue la centralisation des données relatives aux eaux superficielles) : devenu sans objet (p. 7324).

Article 4 *(prescriptions spéciales) :*

- *son* amendement n° 314 soutenu par M. Gilbert Millet (précise que l'autorité administrative doit tenir compte des cahiers des charges liant le concessionnaire à l'autorité concédante) (p. 7327) : rejeté (p. 7328).

Article 5 *(régime de la déclaration ou d'autorisation des installations et ouvrages) :*

- *son* amendement n° 315 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que tout prélèvement d'eau soumis à déclaration ou à autorisation doit être porté à la connaissance des tiers et en détermine les conditions d'application) : rejeté (p. 7333).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 326 soutenu par M. Gilbert Millet (définit une convention type pour obliger les exploitants de mines de fer à mettre les eaux d'exhaure à la disposition des communes) : rejeté (p. 7343).

Article 10 *(intervention en cas d'incident ou d'accident) :*

- *son* amendement n° 317 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que les préfets communiquent régulièrement aux mairies les renseignements sur la qualité de l'eau distribuée afin qu'elles puissent les communiquer aux usagers) (p. 7344) : adopté après modifications (p. 7345).

Article 11 *(personnes habilitées à rechercher et à constater les infractions) :*

- *son* amendement n° 318 soutenu par M. Gilbert Millet (ajoute les agents assermentés des collectivités ayant des prises d'eau en fleuves ou en rivières à la liste des personnes ayant pouvoir de police dans le domaine de l'eau) : retiré (p. 7347) ;

- *son* amendement n° 319 soutenu par M. Gilbert Millet (précise les conditions du contrôle des rejets de substances radioactives) : rejeté (p. 7347).

Article 13 *(délit de pollution des eaux)* (p. 7357) :

- *son* amendement n° 320 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que les dispositions de l'article ne s'appliquent pas aux nuisances découlant des alluvions provenant des vidanges périodiques des retenues) : rejeté (p. 7360).

Après l'article 20 :

- *son* amendement n° 321 soutenu par M. Gilbert Millet (institue un droit de passage sur les berges pour les pêcheurs, dans des conditions établies entre les propriétaires et les associations concernées) : rejeté (p. 7369).

Article 23 *(modification du code des communes) :*

- *son* amendement n° 323 rectifié soutenu par M. Gilbert Millet (supprime l'obligation pour les communes de traiter les eaux fluviales et de ruissellement) : rejeté (p. 7374).

Article 24 *(modification du code de la santé publique) :*

- *son* amendement n° 324 soutenu par M. Gilbert Millet (fixe les conditions dans lesquelles devront être réalisées les installations autonomes) : rejeté (p. 7376).

Article 28 A nouveau *(champ d'application de la réglementation relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles) :*

- *son* amendement n° 325 : devenu sans objet (p. 7382).

Titre :

- *son* amendement n° 327 soutenu par M. Gilbert Millet (donne au projet de loi l'intitulé suivant « projet de loi sur la planification, la gestion et la protection des eaux ») : retiré (p. 7386).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Article 2 A *(schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) :*

- *son* amendement n° 57 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime l'intervention du préfet coordonnateur de bassin pour l'élaboration des schémas directeurs) (p. 8103) : rejeté (p. 8104).

Article 5 *(régime de la déclaration ou d'autorisation des installations et ouvrages) :*

- *son* amendement n° 64 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que le contrôle des rejets de substances radioactives ne pourra être effectué que par des laboratoires agréés) (p. 8111) : adopté (p. 8112).

Article 7 *(périmètre de protection et facturation de l'eau) :*

- *son* amendement n° 60 (supprime le paragraphe II relatif à l'obligation de facturer l'eau proportionnellement au volume consommé) : rejeté (p. 8112).

Article 10 *(intervention en cas d'incident ou d'accident) :*

- *son* amendement n° 61 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que les préfets sont tenus de communiquer régulièrement aux mairies la qualité de l'eau distribuée) : retiré (p. 8114).

Article 13 *(délit de pollution des eaux) :*

- *son* amendement n° 62 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit que les dispositions de l'article ne s'appliquent pas aux nuisances découlant des alluvions provenant des vidanges périodiques des retenues) : retiré (p. 8115).

Après l'article 18 *quater* :

- *son* amendement n° 63 soutenu par M. Gilbert Millet (permet l'amortissement exceptionnel des aménagements ou équipements à usage agricole qui économisent l'eau) : rejeté (p. 8116).

GOULET (Daniel)

Député de l'Orne

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la mission d'information commune sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural [*J.O.* du 13 septembre 1991] (p. 12076).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à l'**amélioration des conditions d'exercice des activités d'élevage (n° 2159)** [27 juin 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Mesures en faveur des agriculteurs :** mouvements revendicatifs ; attitude du Gouvernement ; engagements pris par le Président de la République ; aménagement de l'espace rural ; fiscalité agricole ; foncier non bâti ; préretraites [6 novembre 1991] (p. 5574, 5575).

à un ministre :

- **Commerce et artisanat** [23 mai 1991] :

Sécurité sociale : comité pour la défense des commerçants et artisans : grève du versement des cotisations (p. 2229).

orales sans débat :

- **n° 517,** posée le 10 décembre 1991 : **réactualisation de la loi de 1975 sur les handicapés** (p. 7569). Appelée le 13 décembre 1991 : éducation spécialisée ; insertion professionnelle ; moyens : revalorisation ; loi de 1975 : réactualisation (p. 7718, 7719).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 mars 1991] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 362, 363).

Communes : coopération intercommunale :
- généralités (p. 362) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 362) ;
- communautés urbaines, districts, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes (p. 362).

Coopération intercantonale (p. 362).

Démocratie locale : consultation et participation des citoyens (p. 363).

Discussion des articles [28 mars 1991] ; [2, 4 et 8 avril 1991] :

Article 48 *(principes du renouveau de la coopération intercommunale) :*

- *son* amendement n° 526 (dispose que les communautés d'intérêt et la libre volonté des collectivités locales sont les fondements de la coopération intercommunale et intercantonale) (p. 585) : vote réservé (p. 586) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 928).

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

Article L. 160-2 du code des communes :

- *son* amendement n° 527 (dispose que la commission est également saisie pour avis des projets de coopération intercantonale et de toute association de communes) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 622).

Article 53 *(communautés de communes) :*

Article L. 167-3 du code des communes :

- *son* amendement n° 529 : devenu sans objet (p. 818) ;

- *son* amendement n° 530 (crée deux groupes de compétences supplémentaires pour la communauté des communes qui concernent l'action culturelle et l'action de protection et de sécurité incendie) : rejeté (p. 818) ;

- *son* amendement n° 531 (précise que les actes procédant aux transferts de compétences déterminent les répartitions des dépenses et recettes budgétaires de la communauté de communes) : rejeté (p. 819).

Article 54 *(communautés de villes) :*

Article 168-4 du code des communes :

- *son* amendement n° 532 soutenu par M. Patrick Ollier (prévoit que la communauté de « pays » peut exercer les mêmes compétences que celle des communautés de villes) (p. 862) : retiré (p. 862).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1676).

Première lecture :

Discussion des articles [18 avril 1991] :

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

- *ses observations* (p. 1404) ;

Planification sanitaire (p. 1404, 1405).

GOURMELON (Joseph)

Député du Finistère

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650) [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7032).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (défense : marine) [9 octobre 1991] (p. 4397).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14111).

DEPOTS

Avis présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome IX : **défense : marine (n° 2258)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Armée :

- condition militaire : hommage aux soldats français engagés dans le Golfe (p. 2881) ;
- force d'intervention aéromobile (p. 2881).

Armements classiques : aéronavale et porte-avions nucléaire : renouvellement (p. 2881).

Force nucléaire stratégique :

- dissuasion française : perspectives (p. 2881) ;
- Force océanique stratégique (F.O.S.T.) (p. 2881).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2881).

Industrie d'armement : Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : restructuration (p. 2882).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [13 novembre 1991] :

Armements classiques :

- porte-avions (p. 5913) ;
- transporteurs de chalands de débarquement (T.C.D.) (p. 5913).

Europe : Europe centrale et de l'Est : instabilité (p. 5913).

Industries d'armement :

- arsenaux : devenir (p. 5913) ;
- importance (p. 5913).

Loi de programmation militaire (p. 5913).

Marine nationale :

- crédits : évolution (p. 5913) ;
- format : réduction (p. 5913).

Questions :

Marine : crédits (p. 5952).

Service national : coopérants au titre du service national au Zaïre : nouvelles affectations (p. 5952).

GOUZE (Hubert)

Député de Tarn-et-Garonne

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Armée :

- force d'action rapide (F.A.R.) et division Daguet (p. 2869) ;
- force d'intervention aéromobile (p. 2869).

Armements classiques : forces classiques : suffisance (p. 2869).

Force nucléaire stratégique : dissuasion française : perspectives (p. 2869).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2870).

Service national : perspectives (p. 2870).

Traités et conventions : Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : rôle dans la résolution des guerres (p. 2869).

GOUZES (Gérard)

Député de Lot-et-Garonne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Président de cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Cesse d'être président de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 juin 1991] (p. 7594).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 8 juin 1991] (p. 7595).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8316).

Président de cette commission [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8316).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8317).

Président de cette commission [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8317).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaires (n° 1951) [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8580).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 3 juillet 1991] (p. 8690).

Rapporteur du projet de loi relatif au code de la propriété intellectuelle (partie législative) (n° 2243) [10 octobre 1991] (p. 4453).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des siéges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Président de cette commission [*J.O.* du 12 décembre 1991] (p. 16235).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et des délits contre les personnes (n° 2083) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337) [*J.O.* du 21 décembre 1991] (p. 16755).

Vice-président et rapporteur de cette commission [*J.O.* du 21 décembre 1991] (p. 16755).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'**habilitation** relatif à l'**adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2518)** [20 décembre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Agriculture** [4 avril 1991] :

Communautés européennes :
- politique agricole commune : actualisation (p. 752) ;
- prix agricoles : fixation (« paquet prix ») (p. 752).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 mars 1991] :

Inscrit contre la motion de renvoi en commission de : *Millon (Charles)* (p. 370).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : commission spéciale (travaux) (p. 370).

Communes : coopération intercommunale :
- généralités (p. 371) ;
- communautés de communes et communautés de villes (création, compétences, régime fiscal) (p. 371) ;
- communautés urbaines, districts, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes (p. 371).

Décentralisation : bilan, difficultés, relance (p. 370, 371).

Impôts locaux : hausse (p. 371).

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2 avril 1991] :

Article 3 *(définition des circonscriptions d'action des services déconcentrés de l'Etat) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 390).

Article 5 *(publication d'une charte de la déconcentration) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 395) ;

Assemblée nationale :
- scrutins publics (demandes multiples) (p. 395) ;
- injonctions au Gouvernement (p. 395).

Article 7 *(droit des habitants à être informés des affaires de la commune et à participer aux décisions qui les concernent) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 557 de M. Pierre Micaux (de suppression) (p. 411).

Article 16 *(consultation des électeurs de la commune) :*

- *favorable* (p. 435) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 342 de M. Michel Meylan (de suppression) (p. 436) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 364 de M. Jean-Claude Mignon (de suppression) (p. 436) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 457 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 436).

Article 17 *(commissions consultatives créées par le conseil municipal) :*

- *favorable* à l'amendement n° 204 rectifié de la commission (dispose que la composition des comités consultatifs est fixée par le maire, en tenant compte des associations locales existantes) (p. 457) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 504 de M. Xavier Dugoin (dispose que la représentation des groupes minoritaires est assurée dans les commissions municipales et dans les commissions consultatives) (p. 459).

Article 20 *(participation des représentants des usagers au fonctionnement des services publics locaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 365 de M. Jean-Claude Mignon (de suppression) (p. 463).

Article 21 *(mise à disposition des services municipaux dans des annexes mobiles de la mairie ; utilisation des locaux communaux par les associations, syndicats et partis politiques) :*

Après l'article L. 318-2 du code des communes :

- *défavorable* à l'amendement n° 505 de M. Xavier Dugoin (dispose que les groupes minoritaires peuvent sur demande disposer sans frais du prêt d'un local commun) (p. 467, 468).

Article 30 *(conseil d'administration des centres communaux d'action sociale) :*

- *son* amendement n° 549 (aligne la durée du mandat des administrateurs des établissements publics de coopération communale nommés par le maire sur celle du conseil municipal, renvoie à un décret en conseil d'Etat l'actualisation de la réglementation des centres d'action sociale et prévoit le renouvellement des administrateurs de ces centres à la publication du décret) : adopté (p. 500).

Avant l'article 31 :

- *défavorable* à l'amendement n° 370 de M. Pierre Mazeaud (rétablit un contrôle a priori du préfet sur les actes financiers des communes) (p. 503) ;

Collectivités locales : préfets (contrôle) (p. 503).

Article 28 précédemment réservé *(mode d'élection du bureau des conseils généraux et régionaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 711 du Gouvernement (dispose que les vice-présidents sont élus au sein de la commission permanente et forment le bureau avec le Président) (p. 538).

Article 37 *(institution de l'entente interrégionale) :*

- *ses observations* (p. 563) ;

Régions : budget (p. 563).

Article 39 *(organe exécutif de l'entente) :*

Observations sur le rappel au règlement de : *Rossinot (André)* (p. 569).

Avant l'article 48 :

- *défavorable* à l'amendement n° 622 de M. Dominique Perben (dispose qu'en vertu du principe de libre administration des collectivités locales, les communes choisissent librement les modalités et les structures de coopération intercommunale) (p. 578, 579) ;

Communes : coopération intercommunale (liberté de choix) (p. 578, 579).

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

- *favorable* (p. 595, 596).

Article L. 160-1 du code des communes :

- *favorable* à l'amendement n° 253 de la commission (dispose que les communes associées dans le cadre de chartes intercommunales de développement sont représentées à la commission départementale et que leurs représentants, ainsi que ceux des établissements publics de coopération intercommunale sont élus à la proportionnelle à la plus forte moyenne) (p. 607).

- *son* sous-amendement n° 725 (précise que les représentants du conseil général et ceux du conseil régional, élus au scrutin proportionnel à la plus forte moyenne, représentent chacun 10 p. 100 du total des membres de la commission) à l'amendement n° 721 du Gouvernement (adjoint au président un rapporteur général et deux assesseurs élus parmi les maires, précise le mode d'élection des membres de la commission et réduit son pouvoir d'incitation en matière de coopération communale) (p. 620) : vote réservé (p. 621) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 622).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

Observations sur le rappel au règlement de : *Vasseur (Philippe)* (p. 625).

Rappel au règlement : indique que M. Edmond Gerrer, député de l'Union du centre, souhaitait voter pour l'adoption du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République lors de la deuxième séance du 8 avril 1991 [9 avril 1991] (p. 970).

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1991] :

Justice :

- auxiliaires de justice : rôle accru : nécessité, statut (p. 989, 990) ;
- tribunaux d'instance : encombrement (p. 989).

Logement et habitat :

- expulsions : délais, « trêve d'hiver » (p. 989) ;
- expulsions : droit au relogement des expulsés (p. 990) ;
- logement social : construction (p. 989).

Magistrature : magistrats : création de postes et redéploiement (p. 989).

Moyens de paiement : chèques à l'encaissement et contrepassation des chèques (date, paiement) (p. 989).

Propriété : droit et protection des propriétaires (p. 989).

Voies d'exécution :

- frais d'exécution forcée à la charge du débiteur, tarification : plafond (p. 989) ;
- injonction de payer (recouvrement des petites créances) (p. 989) ;
- procédures d'exécution : humanisation (p. 989) ;
- procédures d'exécution : modernisation (p. 989) ;
- règlement amiable (p. 989) ;
- saisies-attribution sur comptes courants : délai de huit jours (p. 989) ;
- saisies mobilières conservatoires : droit du créancier (p. 989) ;
- sociétés de recouvrement amiable : réglementation (p. 989).

Discussion des articles [9 et 25 avril 1991] :

Article 1er *(principes généraux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) (p. 994).

Article 8 *(compétences du juge de l'exécution) :*

- *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission (permet au juge de l'exécution de se prononcer sur le fond du droit) (p. 996) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 87 corrigé de M. Pierre Mazeaud (reconnaît qu'une compétence particulière peut être conférée à une autre juridiction dans le cas de la revendication par un tiers de la propriété d'un bien indûment compris dans la saisie) (p. 996).

Après l'article 28 :

- *son* sous-amendement n° 171 (oblige l'huissier de justice à prendre les dispositions nécessaires pour tenir les lieux clos) à l'amendement n° 132 de M. Patrick Devedjian (établit lors de la saisie, après ouverture des portes, un gardien au procès-verbal de l'huissier, indépendant de ce dernier et du créancier poursuivant) : adopté (p. 1002).

Article 31 ter nouveau *(coupures d'eau, de gaz ou d'électricité consécutives à un défaut de paiement) :*

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (de suppression) (p. 1742) : adopté (p. 1743).

Article 35 *(conditions de liquidation des astreintes) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (supprime en totalité l'astreinte s'il est établi que le retard dans l'exécution est dû à la force majeure) : rejeté (p. 1743) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (supprime en tout ou en partie le montant de l'astreinte s'il est établi que le retard dans l'exécution est dû à la force majeure) (p. 1743).

Article 46 *(obligations spécifiques de l'établissement bancaire, tiers saisi) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 109 du Gouvernement (permet l'imputation des opérations bancaires en cours, dès lors que les comptes bénéficiaires sont crédités avant la saisie) (p. 1748).

Article 47 *(saisie des rémunérations)* (p. 1749) :

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (supprime l'énumération des actes adressés en recommandé bénéficiant de la franchise postale) : adopté (p. 1750) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Gilbert Millet (permet au débiteur de ne pas se rendre à toutes les audiences) (p. 1751).

Article 48 *bis* *(caractère subsidiaire de la saisie-vente pour les recouvrements de créances de faible montant) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 164 de la commission (remplace le plafond de 3 000 F prévu pour les créances non alimentaires par une référence mobile) (p. 1751).

Article 53 *(exécution forcée relative à une obligation de livraison ou de restitution d'une chose) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 de M. François Asensi (supprime, s'il manque des meubles, les procès-verbaux de récolement au profit de procès-verbaux de déficit) (p. 1754).

Article 67 *(obligation pour le créancier d'engager ou de poursuivre une procédure au fond) :*

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (supprime la référence à la constatation de la liquidité et de l'exigibilité de la créance) : adopté (p. 1762).

Article 73 *(conversion de la saisie conservatoire en voie d'exécution forcée) :*

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1763).

Après l'article 86 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 112 du Gouvernement (de coordination) (p. 1769).

Explications de vote :

Justice :
- efficacité (p. 1770) ;
- humanisation (p. 1770) ;
- modernisation (p. 1770).

Logement et habitat : droit au logement (p. 1770).

Vote pour du groupe socialiste (p. 1771).

Commission mixte paritaire :

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [10 juin 1991] :

- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Jean Auroux (organise la présence d'un mandataire du représentant de l'État dans le département lors de la procédure d'expulsion si celui-ci le juge utile) : retiré (p. 2926).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Discussion des articles [30 mai 1991] :

Après l'article 5 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 226 de M. Francis Delattre (donne aux maires le pouvoir de disperser les personnes incitant à la consommation des stupéfiants sur les lieux publics et dans les établissements recevant des mineurs) (p. 2448) ;

Drogue : lutte (p. 2448).

Etrangers : mariage (p. 2448).

Police : police municipale (p. 2448).

- *ses observations* sur l'amendement n° 227 de M. Francis Delattre (permet au maire de surseoir à la célébration d'un mariage sur la sincérité duquel il éprouve une suspicion sérieuse) (p. 2450 2451) ;

Communes : mairie : pouvoirs (p. 2451).

Droit civil : vide juridique (p. 2450, 2451).

Rappel au règlement : rappelle que face aux événements tragiques de Mantes-la-Jolie, les parlementaires doivent être solidaires de la police [10 juin 1991] (p. 2920).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [10 juin 1991] :

Article 1er *(affirmation de l'aide à l'accès à la justice et de l'aide à l'accès au droit) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 2935) ;
- *son* sous-amendement oral (précise que l'accès à la justice et au droit est garanti par l'État) à l'amendement n° 1 de la commission : adopté (p. 2935).

Article 14 *bis* supprimé par le Sénat *(réclamations portées devant le Conseil constitutionnel) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture à l'Assemblée nationale) (p. 2938).

Article 24 *bis* *(exonération de la T.V.A. des prestations indemnisées totalement ou partiellement par l'Etat dans le cadre de l'aide juridictionnelle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 43 du Gouvernement (de suppression) (p. 2939) ;

T.V.A. : prestation d'aide juridictionnelle : exonération (p. 2939).

Article 35 *(honoraires complémentaires en cas d'aide juridictionnelle partielle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 du Gouvernement (précise que le complément d'honoraires est forfaitaire) (p. 2945).

Après l'article 63 :

- *défavorable* à l'amendement n° 40 de M. Gilbert Millet (assure le financement du tiers des dépenses de l'État au titre de l'aide juridique par la taxation des plaideurs institutionnels tels que banques, assurances, employeurs et bailleurs d'immeubles locatifs) (p. 2952).

- Projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068).

Première lecture :

Discussion des articles [13 juin 1991] :

Article 2 *(art. 100 à 100-6 nouveaux du code de procédure pénale) :*

Article 100 du code de procédure pénale (conditions légales de l'interception) et article 100-1 du code de procédure pénale (décision d'interception) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 34, 3e rectification de M. Jacques Toubon (précise les conditions de mise en œuvre d'une écoute téléphonique, affirme le caractère écrit de la procédure et dispose que la décision d'interception n'a pas de caractère juridictionnel et n'est pas susceptible de recours) (p. 3146).

Article 12 *(exécution par des agents des services des télécommunications) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commission (supprime la disposition qui fait du directeur de cabinet le délégué du ministre pour ce qui concerne les opérations d'installation des écoutes) (p. 3157).

Article 14 *(commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 47 rectifié de M. Jacques Toubon (propose que la commission soit composée d'une personne désignée par le Président de la République, d'un député, d'un sénateur, d'un conseiller d'État et d'un conseiller à la Cour de cassation et que son président soit élu pour trois ans parmi les non-parlementaires) (p. 3158) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 13 de la commission (supprime la référence à la limite d'âge appliquée aux membres de la commission) (p. 3160).

Article 15 *(contrôles exercés par la commission nationale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Gilbert Millet (propose que toute personne ait accès aux informations nominatives recueillies à son nom par écoutes téléphoniques) (p. 3162).

Article 16 *(contrôles exercés par la commission nationale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 50 rectifié de M. Jacques Toubon (précise que le Premier ministre informe sans délai la commission des suites données à sa recommandation) (p. 3163).

Après l'article 24 :

- *favorable* à l'amendement n° 80 de la commission (améliore les dispositions de l'article 368 du code pénal qui sanctionne l'atteinte à l'intimité de la vie privée par des moyens audiovisuels) (p. 3167).

Rappel au règlement : affirme que les conditions de vote sur le projet de loi portant réforme hospitalière étaient régulières [19 juin 1991] (p. 3372).

Rappel au règlement : souhaite un vote sur la demande de suspension de séance de M. Edmond Alphandery [19 juin 1991] (p. 3374).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [20 et 21 juin 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 221-1 du code pénal (meurtre) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 167 de M. Jacques Toubon (rédactionnel) (p. 3445) ;
- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (supprime la disposition relative à la période de sûreté obligatoire) (p. 3445).

Article 221-7-1 du code pénal (empoisonnement) :

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) (p. 3448).

Article 222-18 du code pénal (atteintes involontaires à l'intégrité de la personne) :

- *ses observations* (p. 3465) ;

Sida : transmission par imprudence et transmission volontaire : nécessité ou non de sanctions spécifiques (p. 3465).

Après l'article 222-31 du code pénal précédemment réservé :

- *défavorable* à l'amendement n° 283 de Mme Yvette Roudy (définit et punit le harcèlement sexuel en fixant le montant plafond de l'amende à 5 000 F) (p. 3527) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 300 de M. Gilbert Millet (définit et punit le harcèlement sexuel) (p. 3527) ;
- *favorable* à l'amendement n° 303 de Mme Yvette Roudy (définit et punit le harcèlement sexuel en fixant le montant plafond de l'amende à 100 000 F) (p. 3527).

Deuxième lecture :

Discussion de l'article unique [2 décembre 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 211-1 du code pénal (définition et répression du crime de génocide) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 112 du Gouvernement (définit le crime de génocide comme la volonté de détruire totalement ou partiellement un groupe national, ethnique, racial ou religieux par l'application d'un plan concerté et incrimine également les auteurs et les inspirateurs du crime) (p. 6997).

Article 222-6 du code pénal (circonstances aggravantes des violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner) :

- *défavorable* à l'amendement n° 116 de Mme Nicole Ameline (définit comme aggravée l'infraction de violences commises sur une personne projetée au sol) (p. 7006).

Après l'article 222-32 du code pénal :

- *ses observations* sur l'amendement n° 106 de Mme Yvette Roudy (dispose que le harcèlement sexuel se caractérise par une contrainte ou des pressions le cas échéant répétées sur une personne en situation d'infériorité hiérarchique ou de dépendance économique en vue d'obtenir des faveurs de nature sexuelle) (p. 7013, 7014, 7015, 7016) ;
- *son* sous-amendement n° 118 (supprime l'obligation que les pressions s'exercent à l'occasion ou dans l'exercice de l'activité professionnelle) à l'amendement n° 45 de la commission (définit le délit de harcèlement sexuel comme le fait d'abuser de son autorité professionnelle pour exercer des pressions sur une personne afin d'en obtenir des faveurs de nature sexuelle) : adopté (p. 7017).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Article 17 *(abrogation d'une disposition législative sur le régime d'assurance maladie de certains retraités) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 58 du Gouvernement (de suppression) (p. 3730).

- Proposition de loi tendant à modifier l'article 8 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (n° 1951).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juillet 1991] :

Assemblée nationale : réglement : modification des articles 140 à 144 (p. 3975).

Commissions d'enquête et de contrôle :

- nature non juridictionnelle (p. 3972) ;
- publicité des débats (p. 3972) ;
- réforme proposée : application immédiate aux commissions d'enquête en cours : non rétroactivité de la loi (p. 3972) ;
- témoins : protection pénale (p. 3972).

Commission mixte paritaire : échec (p. 3971).

Conseil constitutionnel :

- recours présentés à l'initiative de M. Mazeaud : multiplication (p. 3971) ;
- saisine sur le texte (p. 3971).

Constitution : principe d'égalité : rupture (p. 3971).

Partis et mouvements politiques : commission d'enquête sur le financement des partis et des campagnes électorales : publicité (p. 3971, 3972, 3975).

Rappel au réglement : précise que le réglement de l'Assemblée nationale ne fait pas référence à la publicité des commissions d'enquête et n'a donc pas besoin d'être modifié en préalable à l'application de la proposition de loi (p. 3977).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [5 juillet 1991] :

Commissions d'enquête et de contrôle :

- publicité des débats (p. 4013) ;
- réforme proposée : application immédiate aux commissions d'enquête en cours : non-rétroactivité de la loi (p. 4013).

Ses observations sur le vote favorable du groupe R.P.R. (p. 4015).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [7 octobre 1991] :

Article 410-1 du code pénal (intérêts fondamentaux de la nation) :

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (propose que les « éléments essentiels du patrimoine culturel français » fassent partie des intérêts fondamentaux de la nation) (p. 4225).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Discussion des articles [10 octobre 1991] :

Article 4 *(peines complémentaires nouvelles applicables au travailleur clandestin) :*

Article L. 362-5 du code du travail (interdiction du territoire) :

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Jacques Toubon (supprime les dispositions excluant certains étrangers protégés du champ d'application de l'interdiction du territoire) (p. 4425).

Article 15 *(étrangers protégés contre l'interdiction du territoire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 4442).

Article 19 *(interdiction du territoire aux étrangers condamnés pour infractions à la législation sur les stupéfiants) :*

- *son* amendement n° 79 soutenu par M. Jérôme Lambert (exclut de la protection les étrangers condamnés pour la fabrication, la production, l'exportation ou l'importation de stupéfiants dans le cadre d'une association formée dans ce but) (p. 4449) : adopté (p. 4450).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

B.A.P.S.A. : prestations sociales agricoles : parité (p. 4990).

Président de la République : annonce de mesures en faveur de l'agriculture (p. 4990).

Retraite et préretraite (p. 4990).

Rappel au règlement : précise que le Président de la République valorise le rôle du Parlement en reprenant la plupart des questions abordées pendant la discussion du budget de l'agriculture [24 octobre 1991] (p. 4977).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre) :* explique les raisons qui ont conduit le Gouvernement à modifier l'ordre du jour et souligne que tous les groupes parlementaires ont donné leur accord pour un examen anticipé du projet de loi organique [20 novembre 1991] (p. 6388).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Première lecture :

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Article 20 *(art. 16 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : condition de diplôme exigée des candidats au premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (prévoit qu'un ressortissant français détenant un diplôme délivré dans un pays européen à un niveau « bac plus 4 » peut faire acte de candidature à l'Ecole nationale de la magistrature) (p. 6438).

Article 21 *(art. 17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : mise en place d'un troisième concours) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Jacques Toubon (précise que le troisième concours est ouvert aux personnes dont l'activité professionnelle fait appel à des connaissances juridiques) (p. 6439).

Article 24 *(art. 40 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : intégration directe aux fonctions hors hiérachie) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques n°s 30 de la commission et 71 de M. Pascal Clément (disposent que la commission d'avancement donne un avis conforme pour la nomination des avocats aux fonctions hors hiérarchie) (p. 6443).

Article 29 *(art. 36-1 à 36-4 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : commission consultative du parquet) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 61 de Mme Nicole Catala (substitue à la commission consultative du parquet un collège des procureurs généraux près la Cour de cassation et les cours d'appel) (p. 6447).

Article 31 *(art. 41 à 41-10 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : détachement judiciaire) :*

- *ses observations* (p. 6457) ;

Assemblée nationale : conditions de travail et absentéisme (p. 6457).

- *défavorable* aux amendement n°s 42 de M. Jean-Jacques Hyest et 62 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 6451) ;

Fonctionnaires et agents publics : détachement judiciaire : constitutionnalité (p. 6451).

- Proposition de loi tendant à conférer aux chefs de cour le pouvoir de déléguer des magistrats du siège de la cour d'appel pour exercer des fonctions judiciaires dans les tribunaux du ressort de la cour d'appel (n° 2303).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1991] :

Assemblée nationale : commission des lois : travail sur le texte (p. 6468).

- Proposition de loi permettant aux associations d'anciens combattants d'ester en justice (n° 2030).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [26 novembre 1991] :

Article unique *(droit d'ester en justice pour les associations d'anciens combattants) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Michel Meylan (propose que les associations départementales non représentées au plan national disposent également du droit d'ester en justice) (p. 6560) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de M. Michel Meylan (précise que l'article unique concerne les associations d'anciens combattants et victimes de guerre) (p. 6562).

Titre : proposition de loi permettant aux associations d'anciens combattants d'ester en justice :

- *favorable* à l'amendement n° 4 de M. Michel Meylan (précise qu'il s'agit des associations d'anciens combattants et victimes de guerre) (p. 6563).

- Projet de loi relatif à la sécurité des chèques et des cartes de paiement (n° 2293).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Après l'article 2 :

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (dispose qu'une banque qui refuse de confier un chéquier à un client venant d'ouvrir un compte doit motiver sa décision) (p. 7097).

Article 4 *(art. 65-3 du décret du 30 octobre 1935) (recouvrement de la faculté d'émettre des chèques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Jean-Pierre Philibert (propose que, lorsqu'un tireur a eu trois accidents de paiement dans un délai de douze mois, la troisième régularisation ne prenne effet qu'un an après le remboursement et le paiement de l'amende) (p. 7101).

Article 7 *(art. 66 du décret du 30 octobre 1935) (sanctions pénales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean-Pierre Philibert (punit des peines prévues par l'article le délit d'habitude en matière de chèques sans provision) (p. 7107).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) et projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 décembre 1991] :

Rappel au règlement : justifie le fait de siéger un samedi après-midi par la volonté de voir aboutir des réformes souhaitées par les citoyens (p. 7897).

Discussion des articles [14 décembre 1991] :

Article 10 *(art. L. 121-46 à L. 121-49 du code des communes : droit des élus municipaux à la formation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 72 de M. Jacques Brunhes (propose que le congé de formation soit payé comme temps de travail et ne puisse pas être récupéré) (p. 7908).

Article 17 *(art. L. 123-4 du code des communes : indemnités allouées par les conseils municipaux) :*

- *favorable* (p. 7912) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 103 de M. Philippe Vasseur (propose d'abaisser le plafond du cumul d'indemnités à une fois le montant de l'indemnité parlementaire) (p. 7915).

Avant l'article 32 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 91 de M. Eric Raoult (dispose que pour être éligible au mandat de député, de conseiller général ou de conseiller municipal, le candidat ne doit pas être susceptible de dépasser l'âge de soixante-quinze ans en cours de mandat) (p. 7928).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 33 du Gouvernement (intègre dans l'assiette des cotisations sociales la part de l'indemnité de licenciement supérieure aux indemnités légales ou conventionnelles de branche et aux indemnités plus favorables prévues par les accords d'entreprise) (p. 8175).

Article 15 *ter* nouveau *(abrogation de l'article 9 de la loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales n° 90-1260 du 31 décembre 1990) :*

- *favorable* (p. 8184).

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 décembre 1991] :

Communautés européennes : convention de Schengen :
- application en France (p. 8271) ;
- constitutionnalité (p. 8271).

Droit d'asile : conditions d'exercice (p. 8271, 8272).

Immigration clandestine (p. 8271).

Refus d'admission à la frontière : zone internationale ou de transit :
- statut (p. 8271, 8272) ;
- zone internationale ou de transit : droit comparé (p. 8271).

- Projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337).

Commission mixte paritaire [20 décembre 1991] :

Rapporteur suppléé par : *Debré (Jean-Louis)* (p. 8325).

GREZARD (Léo)

Député de l'Yonne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16572).

GRIGNON (Gérard)

Député de Saint-Pierre-et-Miquelon

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 décembre 1991] (p. 15847).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 4 décembre 1991] (p. 15847).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Quotas de pêche avec le Canada :** Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Ecosse, Terre-Neuve ; accord franco-canadien de 1972 ; tribunal de New-York : sentence arbitrale en mars 1992 ; quotas de pêche pour 1992 : négociations ; armement de Saint-Malo : droit d'accès [9 octobre 1991] (p. 4343, 4344).

à un ministre :

- **D.O.M. - T.O.M.** [13 juin 1991] :

Saint-Pierre-et-Miquelon :
- conflit franco-canadien (p. 3119) ;
- desserte maritime : tarifs : convention Etat/armement Paturel-Dagort (p. 3120) ;
- mer et littoral : pêche (p. 3119).

orales sans débat :

- **n° 376,** posée le 9 avril 1991 : **D.O.M. - T.O.M. (Miquelon : finances locales)** (p. 1009). Appelée le 12 avril 1991 : situation financière : déséquilibre ; aides de l'Etat : inscription annuelle au budget de la commune (p. 1117, 1118).

- **n° 476,** posée le 2 octobre 1991 : **ministères et secrétariats d'Etat (mer : budget)** (p. 4105). Appelée le 4 octobre 1991 : port de Miquelon : réparation ; financement : avances des ministères de la mer et des D.O.M. ; restitution de ce financement : contexte budgétaire difficile (p. 4166, 4167).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Voirie : D.O.M. - T.O.M. (R.N. 3) (p. 5421).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

D.O.M. - T.O.M. :
- Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5840) ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon : pêche industrielle : situation et conflit franco-canadien (p. 5840).

Fonctionnaires et agents publics : fonctionnaires d'Etat en poste dans les D.O.M. - T.O.M. (p. 5840).

Jeunes : insertion sociale et professionnelle (p. 5840).

Mer et littoral : Ports maritimes d'outre-mer (p. 5840).

Politique économique et sociale : loi de programme n° 86-1383 du 31 décembre 1986, relative au développement des D.O.M., de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte : bilan (p. 5840).

Transports : infrastructures et désenclavement (p. 5840).

Equipement, logement, transports et espace : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1991] :

Communautés européennes : pêches maritimes : programme d'orientation pluriannuel (P.O.P.) (p. 5871).

D.O.M. - T.O.M. : Saint-Pierre-et-Miquelon : répartition des zones de pêche dans le Nord-Ouest atlantique (p. 5871).

Marine marchande : situation et plan marine marchande (p. 5871).

Mer et littoral : secrétariat d'Etat à la mer : crédits : montant, évolution, répartition ; annulation (p. 5871).

Pêches maritimes : ressource (p. (5871).

Ports maritimes : modernisation : équipements et voies d'accès (p. 5871).

Sécurité maritime : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5871).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Après l'article 64 *bis* :

- *son* amendement n° 285 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (dispose que la commune de Miquelon-Langlade bénéficie chaque année, de plein droit, d'une attribution de deux millions de F imputés sur la seconde fraction du fonds de péréquation de la taxe professionnelle) : rejeté (p. 6951).

GRIMAULT (Hubert)

Député de Maine-et-Loire

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de loi tendant à prendre en compte le principe d'équité dans la réglementation des péages autoroutiers (n° 1930) [20 juin 1991] (p. 3472).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Crédits dévolus aux associations de lutte contre la toxicomanie : budget : insuffisance ; toxicomanie : fléau national [17 avril 1991] (p. 1304).

- T.V.A. applicable aux produits horticoles et sylvicoles : hausse du taux : application de la directive européenne ; harmonisation totale de la T.V.A. : 1er janvier 1993 [5 juin 1991] (p. 2784, 2785).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Vote des crédits* [14 novembre 1991] :

Article 85 *(taxe pour frais de chambres de métiers) :*

- *son* amendement n° 150 (prévoit que le produit de la majoration de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle est géré par les chambres de métiers) : non soutenu (p. 5983).

GRIOTTERAY (Alain)

Député du Val-de-Marne

(8e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (économie, finances et budget : artisanat, commerce et consommation) [9 octobre 1991] (p. 4394).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 14 : **économie, finances et budget : artisanat, commerce et consommation (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Délocalisations : délocalisation d'entreprises et d'administrations publiques ; choix : consultation des acteurs concernés ; décentralisation : application ; tâches dévolues à certaines administrations ; répartition de la population sur le territoire ; immeubles et terrains libérés : logements sociaux [4 décembre 1991] (p. 7121, 7122).

à un ministre :

- Commerce et artisanat [23 mai 1991] :

Gouvernement : ministère du commerce et de l'artisanat : adjonction du secteur de la consommation et rattachement au ministère de l'économie, des finances et du budget (p. 2228).

Sécurité sociale : Comité pour la défense des commerçants et artisans : grève du versement des cotisations (p. 2228).

Travail : travail dominical et ouverture des magasins le dimanche : dépôt d'un projet de loi (p. 2228).

- Anciens combattants et victimes de guerre [28 novembre 1991] :

Appareillage : sourds de guerre : remboursement (p. 6718).

Retraite mutualiste :
- augmentation du plafond (p. 6718) ;
- fiscalité et droits de mutation (p. 6718).

- Police [5 décembre 1991] :

Délinquance et criminalité :
- banlieues et grandes agglomérations : violences urbaines et insécurité (p. 7215) ;
- départements du Val-d'Oise et du Val-de-Marne (p. 7215).

Police :
- départementalisation (p. 7215) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 7215) ;
- polices municipales (p. 7215).

orales sans débat :

- n° 518, posée le 10 décembre 1991 : **enseignement supérieur (établissements : Val-de-Marne)** (p. 7569). Appelée le 13 décembre 1991 : Maisons-Alfort : Ecole nationale vétérinaire : délocalisation ; perspectives ; concertation : nécessité (p. 7724, 7725).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [12 avril 1991] :

« Peuple corse » : notion (p. 1139, 1140).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [7 et 8 octobre 1991] :

Après l'article 433-17 du code pénal :

- *ses observations* sur l'amendement n° 67 de la commission (punit le ministre d'un culte qui procède à un mariage religieux sans avoir eu la preuve de la célébration préalable du mariage civil) (p. 4301).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Déportés : évadés des trains de déportation : statut (p. 5115).

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [14 novembre 1991].

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 5963).

Chambres consulaires : chambres de commerce (p. 5964, 5965).

Commerçants et artisans : retraite : régimes de retraite : aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés (art. 35 du projet de loi de finances pour 1992) (p. 5964).

Commerce et artisanat : ouverture dominicale (p. 5964).

Consommation : associations et organismes de consommateurs (p. 5964).

Entreprises commerciales et artisanales :
- emploi (p. 5965) ;
- Plan P.M.E./P.M.I. (p. 5964).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage (p. 5963).

Grandes surfaces : hypermarchés : restructuration (p. 5964).

Impôts locaux : imposition additionnelle à la taxe professionnelle (I.A.T.P.) (p. 5964).

Ministère de l'artisanat, du commerce et de la consommation :
- commerce et artisanat : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5963) ;
- consommation : crédits : montant, évaluation, répartition (p. 5964) ;
- structure et rattachement au ministère de l'économie, des finances et du budget (p. 5963).

Moyens de paiement : chèques bancaires (p. 5964).

Urbanisme : urbanisme commercial et loi Royer n° 73-1193 du 27 décembre 1973 (p. 5964).

Ville : politique de la ville : rôle du commerce (p. 5963).

Vote des crédits :

Article 85 *(taxe pour frais de chambres de métiers) :*

- *soutient* l'amendement n° 57 de M. Alain Richard (prévoit que la majoration de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle est destinée aux seules actions de développement de l'artisanat) : adopté (p. 5983) ;
- *son* amendement n° 82 (précise que le produit de la majoration de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle alimente un fonds national) (p. 5983) : adopté (p. 5984) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Alain Brune (prévoit les modalités de financement exceptionnel pour les élections consulaires de 1992) (p. 5984).

GRUSSENMEYER (François)

Député du Bas-Rhin

(8e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 362,** posée le 2 avril 1991 : **S.N.C.F. (T.G.V.)** (p. 635). Appelée le 5 avril 1991 : T.G.V. Est-européen : construction (nécessité) ; Strasbourg : capitale européenne (p. 834, 835).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Agriculture : bouilleurs de cru (p. 4547).

Première partie :

Discussion des articles [17 octobre 1991] :

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 250 rectifié (institue une réduction de 75 p. 100 du droit de consommation, dans la limite de dix litres d'alcool pur par an, au profit des récoltants familiaux de fruits, bouilleurs de cru ne bénéficiant pas du « privilège des bouilleurs de cru ») (p. 4660) : vote réservé (p. 4661) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Femmes :
- veuves : pensions de réversion : cumul avec une retraite personnelle (p. 4858) ;
- veuves : pensions de réversion : revalorisation (p. 4857).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [31 octobre 1991] :

Travailleurs frontaliers :
- formation continue : reconnaissance par l'Allemagne (p. 5376) ;
- maintien dans les entreprises françaises : incitations (p. 5376) ;
- observatoire économique transfrontalier (p. 5376)

GUELLEC (Ambroise)

Député du Finistère

(7e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650) [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7032).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284) [*J.O.* du 19 décembre 1991] (p. 16577).

QUESTIONS

à un ministre :

- Agriculture [4 avril 1991] :

Eau : redevance pour pollution (instauration) (p. 747).

Lait et produits laitiers :
- programme de restructuration communautaire (p. 746, 747) ;
- quotas (mobilité) (p. 746).

Sécurité sociale : cotisations sociales : rapport du Gouvernement sur la mise en œuvre de la réforme de l'assiette (p. 747).

- Mer et littoral [21 novembre 1991] :

Marine marchande : chantiers navals (p. 6422).

Sécurité maritime : Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 6422).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Pêches maritimes :
- gestion des ressources (capacité de mise en exploitation) (p. 2089) ;
- réglementation (notion de « région ») (p. 2090) ;
- « Plan Mellick » de mesures structurelles et sociales (p. 2089).

Discussion des articles [7 mai 1991] :

Article 4 *(dispositif de contrôle de la mise en exploitation des navires de pêche) :*

- *son* sous-amendement n° 7 (remplace la notion de « région et de type de pêche » par celle de « région ou groupe de régions de la même façade maritime et par type de pêche ») à l'amendement n° 1 de la commission (remplace la notion de « façade maritime » par celle de « région et de type de pêche » pour la détermination des objectifs du programme d'adaptation) : rejeté après rectification (p. 2093) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 8 du Gouvernement (précise que le programme d'adaptation peut être éventuellement fixé par type de pêche) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 2093).

Explications de vote :

Engagement du Gouvernement (p. 2095).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 octobre 1991] :

Agriculture : budget du ministère de l'agriculture et difficultés des agriculteurs (p. 4520, 4522, 4523).

Gouvernement : ministres : déplacements (p. 4520).

Impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 4520, 4522).

Première partie :

Discussion des articles [17 octobre 1991] :

Après l'article 11 :

- *son* amendement n° 303 soutenu par M. Gilbert Gantier (porte à 500 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe ou bénéficiant au conjoint survivant lorsqu'elles concernent des exploitations agricoles) : vote réservé (p. 4690) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1991] :

Commerce extérieur :
- excédent commercial de l'agriculture (p. 4928) ;
- G.A.T.T. : négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round (p. 4928).

Communautés européennes : commerce extérieur : politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 4928).

Crise agricole (p. 4929).

Enseignement agricole :
- généralités (p. 4928) ;
- maisons familiales rurales (p. 4928).

Exploitants agricoles : revenu (p. 4928).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : réforme (p. 4928).

Ordre public : manifestation du 29 septembre 1991 à Paris et manifestations agricoles en province (p. 4927, 4928).

Prix agricoles (p. 4928).

Retraite et préretraite (p. 4928).

Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [4 novembre 1991] :

Administration : effectifs ; directions régionales (p. 5450, 5451).

Déchets : élimination (p. 5451).

Eau :
- agences de bassin (p. 5451) ;
- agriculture : intégration du monde agricole dans le système des agences de bassin (p. 5451).

Mer et littoral : Conservatoire du littoral (p. 5450).

Ministère de l'environnement : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5450, 5451).

Organismes et structures : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : mise en place : difficultés ; implantation à Cergy (p. 5450).

Parcs naturels régionaux (p. 5450).

Plan national pour l'environnement (p. 5450).

Transports : transports routiers : embouteillages (p. 5450).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Après l'article 83 :

- *son* amendement n° 194 soutenu par M. Edmond Alphandéry (porte de 10 à 20 p. 100 du bénéfice la déduction pour investissement que peuvent pratiquer les exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition et relève son plafond de 20 000 F à 75 000 F) : rejeté (p. 6156) ;
- *son* amendement n° 37 corrigé soutenu par M. Edmond Alphandéry (ramène de 11,8 p. 100 à 4,8 p. 100 le taux des droits de mutation à titre onéreux pour les immeubles ruraux, compense les pertes de recettes des départements par une majoration de leur dotation globale de fonctionnement et celles des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) (p. 6156) : rejeté (p. 6157) ;
- *son* amendement n° 39 corrigé soutenu par M. Edmond Alphandéry (exonère les exploitants agricoles ou forestiers des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, majore à due concurrence la dotation globale de fonctionnement des départements et compense les pertes des régions par la création d'une taxe sur les grandes surfaces) (p. 6158) : rejeté (p. 6159).

Rappel au règlement : précise que le Président de la République a annoncé des mesures relatives aux préretraites et à la transmission des exploitations agricoles et demande le calendrier pour l'application de ces mesures [24 octobre 1991] (p. 4978).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1991] :

Agriculture : pollution d'origine agricole (p. 7237).

Assainissement (p. 7237).

Collectivités locales : compétences (p. 7237).

Droit de l'eau : loi du 16 décembre 1964 (p. 7236, 7238).

Gestion et distribution de l'eau : ressource : unicité ; quantité (p. 7237).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : décrets d'application (p. 7237).

Organismes et structures :
- agences financières de bassin, agences de l'eau (p. 7236, 7237) ;
- comités de bassin (p. 7236) ;
- commissions locales de l'eau (p. 7236) ;
- schémas d'aménagement et de gestion des eaux (S.A.G.E.) (p. 7236).

Police des eaux (p. 7236).

Politique de l'eau ; généralités ; financement (p. 7236).

Recherche : financement (p. 7237).

Risques naturels : sécheresse (p. 7236).

Discussion des articles [5 et 6 décembre 1991] :

Article 1er *(objectifs généraux) :*

- *son* amendement n° 161 (précise la définition de « zones humides » en indiquant qu'il s'agit de terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire et que la végétation est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année) (p. 7268) : satisfait (p. 7269).

Avant l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de la commission (prévoit la mise en place de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux fixant les orientations fondamentales au niveau des bassins) (p. 7272) ;

- *son* sous-amendement n° 332 (précise que le préfet de bassin est chargé de la mise en œuvre des objectifs de la loi uniquement pour ce qui ressort des compétences de l'Etat) (p. 7273) à l'amendement n° 252 de M. Guy Malandain (prévoit la création d'un poste de préfet de bassin dans chaque bassin hydrographique métropolitain chargé de mettre en œuvre et coordonner la politique de l'eau menée par l'Etat en coopération avec les collectivités locales) : adopté (p. 7274).

Article 2 *(schémas d'aménagement et de gestion des eaux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 272 de M. Pierre-Rémy Houssin (prévoit la désignation d'un préfet coordonnateur dans le cas où le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux concerne plusieurs départements ou régions) (p. 7318).

Article 2 *bis* nouveau *(établissement public local de l'eau) :*

- *son* amendement n° 15 (de suppression) : rejeté (p. 7321) ;

  Communes : compétences (p. 7320).

  Etablissement public de l'eau : rôle (p. 7320, 7321).

- *son* amendement n° 18 (prévoit que les partenaires non élus ont également voix délibérative) (p. 7322, 7323) : rejeté (p. 7323).

Article 4 *(prescriptions spéciales) :*

- *soutient* l'amendement n° 278 de M. Jacques Barrot (prévoit que l'autorité administrative fixe les conditions particulières applicables aux sources ou gisements d'eaux minérales naturelles) (p. 7328) : devenu sans objet (p. 7329).

Article 7 *(périmètres de protection et facturation de l'eau) :*

- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (supprime le paragraphe II relatif à l'obligation de facturer l'eau proportionnellement au volume consommé) (p. 7338) : adopté (p. 7339) ;

  Collectivités locales : compétences (p. 7338).

  Gestion et distribution de l'eau : ressource : lutte contre le gaspillage (p. 7338).

- *favorable* à l'amendement n° 245 de M. Yves Tavernier (prévoit que les données relatives à la qualité de l'eau sont rendues publiques et font l'objet d'un affichage en mairie) (p. 7340) ;

  Santé publique : qualité de l'eau : analyses : fiabilité (p. 7340).

Article 13 *(délit de pollution des eaux)* (p. 7357) :

- *son* amendement n° 235 (exclut les opérations de vidange réglementaires des retenues d'eau du champ d'application de l'article) (p. 7347) : rejeté (p. 7358) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 287 de M. Robert Galley (prévoit que les dispositions de l'article ne s'appliquent pas aux opérations résultant d'obligations légales ou réglementaires sous réserve du respect des procédures imposées) (p. 7360) ;

  Energie : E.D.F. : barrages : responsabilité civile : respect (p. 7360).

Article 18 *bis* nouveau *(droit de l'autorité administrative de transiger) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 158 de M. André Santini (de suppression) (p. 7362) ;

  Justice : fonctionnement : encombrement des tribunaux (p. 7362).

Après l'article 18 *bis* :

- *soutient* son amendement n° 162 et l'amendement identique n° 80 de la commission (permettent l'amortissement exceptionnel des aménagements ou équipements à usage agricole qui économisent l'eau) (p. 7363, 7365) : retirés (p. 7365) ;

  Agriculture : consommation d'eau (p. 7363).

  Environnement : mesures fiscales (p. 7363).

Article 21 *(transfert de compétences) :*

- *son* amendement n° 17 corrigé (affirme la compétence des régions en matière de ports fluviaux) : adopté (p. 7370) ;

- *son* amendement n° 163 corrigé (précise les compétences et établit un ordre de préférence au bénéfice de la région quant au transfert de compétences en matière de voies d'eau et de lacs du domaine public fluvial rayés de la nomenclature des voies navigables) : rejeté (p. 7370).

Article 23 *(modification du code des communes) :*

- *son* amendement n° 164 rectifié (prévoit que sont envisagées, par zonage, les mesures à prendre pour limiter l'imperméabilisation des sols ou rétablir des possibilités d'infiltration lorsque la pollution des eaux risque de nuire à l'efficacité des dispositifs d'assainissement) : adopté après rectification (p. 7374).

Article 24 *(modification du code de la santé publique) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 222 du Gouvernement (supprime la possibilité pour les communes, entre la mise en service de l'égoût et le raccordement de l'immeuble ou l'expiration du délai accordé pour celui-ci, de percevoir auprès des propriétaires des immeubles raccordables une somme équivalente à la redevance due en cas de raccordement) (p. 7375).

Après l'article 24 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 97 de la commission (prévoit que les immeubles et installations existants destinés à un usage autre que l'habitat et non soumis à la loi sur les installations classées doivent être dotés, dans un délai de trois ans, d'un dispositif de traitement des effluents autres que domestiques qui doit être maintenu en bon état de fonctionnement) (p. 7376) ;

  Agriculture : exploitations agricoles (p. 7376).

Article 25 *(modification du code de l'urbanisme) :*

- *son* amendement n° 165 (de coordination) : adopté (p. 7377).

Après l'article 25 :

- *défavorable* à l'amendement n° 101 de la commission (précise le mode de fonctionnement des contrats d'affermage et de concession afin d'en renforcer la transparence et d'améliorer les possibilités d'intervention des collectivités locales concernées) (p. 7379).

Article 32 *(nomination du président du conseil d'administration des agences financières de bassin) :*

- *son* amendement n° 19 : devenu sans objet (p. 7385).

Explications de vote [10 décembre 1991] :

Collectivités locales : décentralisation (p. 7510).

Environnement : pollution : pollutions diffuses (p. 7510).

Organismes et structures :
- agences de bassin (p. 7510) ;
- commission locale de l'eau (p. 7510) ;
- schémas d'aménagement et de gestion des eaux (p. 7510).

Prix et concurrence : prix de l'eau (p. 7510).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 7510).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Article 5 *(régime de la déclaration ou d'autorisation des installations et ouvrages) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Richard Cazenave (prévoit que le bénéficiaire de l'autorisation devra déclarer à l'autorité administrative l'achèvement des travaux afin que celle-ci puisse effectuer le récolement) (p. 8110) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 74 de M. Guy Malandain (propose une coordination entre la loi de 1919 et le paragraphe V de l'article en ce qui concerne les réglements d'eau des entreprises hydroélectriques) (p. 8110).

Article 7 *(périmètre de protection et facturation de l'eau) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. Roger Gouhier (supprime le paragraphe II relatif à l'obligation de facturer l'eau proportionnellement au volume consommé) (p. 8112) ;

Prix et concurrence : prix de l'eau (p. 8112).

Après l'article 18 *quater* :

- *son* amendement n° 72 corrigé (permet l'amortissement exceptionnel des aménagements ou équipements à usage agricole qui économisent l'eau selon des modalités fixées par décret) (p. 8116) : rejeté (p. 8117).

Explications de vote :

Agriculture : économies d'eau (p. 8122).

Prix et concurrence : prix de l'eau (p. 8122).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 8122).

- Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 14 soutenu par M. Germain Gengenwin (impose la prise en compte des déficits dans le calcul de la moyenne triennale des revenus professionnels) : rejeté (p. 7754).

Article 3 *(assiette de la cotisation destinée au financement de la retraite forfaitaire) :*

- *son* amendement n° 17 soutenu par M. Germain Gengenwin (de suppression) : retiré (p. 7760).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 15 rectifié soutenu par M. Germain Gengenwin (porte la déduction des bénéfices réinvestis de 10 à 20 p. 100 avec un plafonnement porté de 20 000 à 75 000 francs) (p. 7763) : rejeté (p. 7764).

GUICHARD (Olivier)

Député de la Loire-Atlantique

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Discussion des articles [21 mars 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (supprime la majoration d'un habitant par résidence secondaire pour l'évaluation de la population totale) (p. 166, 167) ;

Communes : stations touristiques (p. 166, 167).

Régions : conseils régionaux (p. 166).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [2 avril 1991] :

Article 49 *(commission départementale de la coopération intercommunale) :*

Article L. 160-1 du code des communes :

- *ses observations* sur l'amendement n° 253 de la commission (dispose que les communes associées dans le cadre de chartes intercommunales de développement sont représentées à la commission départementale et que leurs représentants, ainsi que ceux des établissements publics de coopération intercommunale sont élus à la proportionnelle à la plus forte moyenne) (p. 606) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 595 de M. André Rossinot (dispose que des représentants du conseil régional siègent à la commission départementale et que celle-ci est présidée par un de ses membres élu parmi les représentants des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale) (p. 608) ;
- *son* amendement n° 79 (précise que la désignation des membres de la commission est le fait des collectivités ou établissements qu'ils représentent) : vote réservé (p. 621) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 622).

GUICHON (Lucien)

Député de l'Ain

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

GUIGNE (Jean)

Député des Yvelines

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14111).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

QUESTIONS

à un ministre :

- Transports [6 juin 1991] :

Transports fluviaux : voies navigables :
- bateliers : maintien dans leur habitat des bateliers à la retraite (p. 2838) ;
- tourisme fluvial (p. 2839) ;
- Voies navigables de France : décrets d'application (p. 2838).

- D.O.M. - T.O.M. [13 juin 1991] :

Fonction publique territoriale : Nouvelle-Calédonie : cadres communaux : statut et formation (p. 3117).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports aériens et météorologie ; Budget annexe de l'aviation civile. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis suppléant : *Dollo (Yves)* [28 octobre 1991] :

Affaires étrangères : crise du Golfe : conséquences (p. 5136).

Commerce extérieur :
- G.A.T.T. : négociations (p. 5137) ;
- Japon : construction aéronautique (p. 5137).

Communautés européennes : Allemagne : construction aéronautique (p. 5137).

Défense :
- budget militaire : réduction des crédits (p. 5137) ;
- transport aérien militaire (p. 5136).

Industrie aéronautique :
- généralités (p. 5137) ;
- recherche-développement (p. 5137, 5138) ;
- Sextant avionique (p. 5136) ;
- S.N.E.C.M.A. (p. 5136).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Rapporteur suppléant.

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 décembre 1991] :

Appelés : libération anticipée pour les jeunes gens incorporés entre le 1er août 1991 et le 1er octobre 1991 (p. 8206).

Parlement :
- commission mixte paritaire : échec (p. 8206) ;
- Sénat : question préalable adoptée le 12 décembre 1991 (p. 8206).

Volontariat : service national en entreprise : introduction dans le code du service national (p. 8206).

GUIGOU (Elisabeth)

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommée ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'**accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique du Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française** relatif à la **suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028)** [7 mai 1991].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique du Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française** relatif à la **suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2029)** [7 mai 1991].

Déclaration du Gouvernement sur les **conférences intergouvernementales** sur l'**union politique** et sur l'**union économique et monétaire (n° 2131)** [19 juin 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Roger-Machart (Jacques)* : construction aéronautique :** Aérospatiale et Alitalia : rachat de De Havilland ; Commission européenne : veto ; Commissaire à la concurrence : attitude partiale ; politique industrielle européenne : prise en compte ; Cour de justice des Communautés : appel possible de la décision [9 octobre 1991] (p. 4335, 4336).

- ***Borotra (Franck)* : Aérospatiale :** rachat de De Havilland ; décision de la Commission européenne : veto ; commissaires français : attitude ; contrôle *a priori* des concentrations industrielles par Bruxelles : principe contestable ; recours juridictionnel : possibilité [9 octobre 1991] (p. 4338, 4339).

- ***Josselin (Charles)* : construction de l'Europe :** union monétaire et union politique : incertitudes ; affaire De Havilland ; accord automobile avec le Japon ; politique agricole commune ; conseil de Maastricht de décembre 1991 ; monnaie européenne ; citoyenneté européenne [30 octobre 1991] (p. 5312).

- ***Vial-Massat (Théo)* : institutions européennes et souveraineté nationale :** commission : poids ; Parlements nationaux : prérogatives ; conseil de Maastricht ; affaire De Havilland ; monopole d'E.D.F. - G.D.F. ; accord automobile avec le Japon ; rencontres nationales pour l'Europe : janvier 1992 [30 octobre 1991] (p. 5312, 5313).

- ***Ehrmann (Charles)* : Croatie :** drame croate ; Communautés européennes : impuissance ; Bernard Kouchner : action humanitaire ; Slovénie et Croatie : autodétermination ; frontières internes : domaine de l'autorité internationale [27 novembre 1991] (p. 6664).

- ***Alliot-Marie (Michèle)* : Yougoslavie :** guerre civile ; Europe des douze : impuissance ; France : aide humanitaire ; force d'interposition sous l'égide de l'O.N.U. ; embargo pétrolier : perspectives ; conférence présidée par Lord Carrington ; commission d'arbitrage présidée par Robert Badinter [4 décembre 1991] (p. 7127, 7128).

- ***Galley (Robert)* : sommet de Maastricht :** union économique et monétaire : monnaie unique au 1er janvier 1999 ; politique étrangère commune : décisions à la majorité qualifiée ; Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : intégration à la C.E.E. ; coopération policière et judiciaire ; citoyenneté française et citoyenneté européenne [11 décembre 1991] (p. 7584).

orales sans débat de :

- ***Reymann (Marc) (n° 371) :* étrangers (droit d'asile) :** asile politique : conditions d'octroi ; accords de Schengen : conséquences ; flux migratoires : maîtrise (nécessité) [12 avril 1991] (p. 1116, 1117).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative tchèque et slovaque sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (n° 1941).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1991] :

Commerce extérieur : COFACE : crédits-garanties (p. 2650).

Communautés européennes :
- aide alimentaire à l'Union soviétique (p. 2650) ;
- contrats d'association (p. 2650) ;
- programme PHARE : conditions requises au titre de l'aide à l'Europe de l'Est, exclusion de l'U.R.S.S. (p. 2650).

Coopération et développement :
- coopération scientifique et technique : accords sur l'enseignement technologique (p. 2650) ;
- échanges de jeunes (p. 2650) ;
- missions d'experts (p. 2650).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : rôle à l'exportation (p. 2650).

Union soviétique : pays Baltes : incidents (p. 2650).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 juin 1991] :

Accord de réadmission multilatéral avec la Pologne du 8 avril 1991 (p. 2659).

Accord germano-autrichien (p. 2659).

Accords de Schengen : texte intergouvernemental et non intercommunautaire (p. 2661, 2675, 2696).

Communautés européennes :
- citoyenneté européenne (p. 2697) ;
- Conseil européen de Fontainebleau de juin 1984 : origine de Schengen (p. 2658) ;
- droit communautaire : primauté sur le domaine réglementaire national (p. 2676) ;
- libre circulation des personnes (p. 2658) ;
- Parlement européen : débat sur les accords de Schengen : absence (p. 2696) ;
- Schengen : compatibilité avec le droit communautaire (p. 2696).

Coopération et développement : Nord-Sud : termes de l'échange : dégradation (p. 2696)

D.O.M. - T.O.M : exclusion du système de Schengen (p. 2676).

Drogue :
- blanchiment des capitaux (p. 2660) ;
- Pays-Bas : législation sur les stupéfiants : renforcement (p. 2659, 2697).

Droits de l'homme et libertés publiques : organisations humanitaires : craintes (p. 2697).

Etat : souveraineté nationale : transfert de souveraineté (p. 2675, 2677).

Etrangers :
- certificat d'hébergement : réforme (p. 2697) ;
- contrôles frontaliers nationaux : possibilité de rétablissement (p. 2675) ;
- déclaration obligatoire pour les résidents des pays tiers (p. 2658, 2675, 2677) ;
- droit d'asile : compatibilité de Schengen avec la convention de Dublin du 15 juin 1990 (p. 2676) ;
- droit d'asile politique : garanties (p. 2659, 2660, 2677, 2697) ;
- expulsions et reconductions à la frontière (p. 2659) ;
- extraditions (p. 2676) ;
- immigration clandestine : contrôle (p. 2659, 2697) ;
- « nouvelle frontière européenne » : contrôle aux frontières externes (p. 2658, 2697) ;
- visas : attribution : harmonisation (p. 2659).

Gouvernement : Conseil d'Etat : avis du 2 mai 1991 (p. 2662, 2675).

Informatique :
- commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) : consultation, référence pour les autres pays signataires (p. 2661) ;
- « système d'information Schengen » (S.I.S.) : données informatisées : installation à Strasbourg (p. 2660, 2676, 2697).

Parlement :
- organisme parlementaire de contrôle des accords de Schengen (p. 2696) ;
- transcription en droit interne des accords de Schengen : projet de loi (p. 2676).

Police :
- droit d'interpellation : refus opposé aux polices étrangères (p. 2676) ;
- police fédérale : perspectives (p. 2697) ;
- polices nationales : coopération et droit de poursuite (p. 2660, 2676, 2697) ;
- sécurité publique : renforcement (p. 2661, 2675).

Transports : transporteurs d'immigrés clandestins : réglementation et responsabilité : projet de loi (p. 2660, 2675, 2697).

- **Déclaration du Gouvernement sur les conférences intergouvernementales sur l'union politique et sur l'union économique et monétaire et débat sur cette déclaration (n° 2131).**

Principaux thèmes développés [19 juin 1991] :

Allemagne :
- « hégémonie » au sein de la Communauté (p. 3403, 3406) ;
- « sur-représentation » de l'Allemagne unifiée au sein du Parlement européen (p. 3406).

Citoyenneté européenne (p. 3375).

Commission européenne :
- pouvoir d'initiative, responsabilité devant le Conseil européen (p. 3378, 3404) ;
- responsabilité respective de la Commission et des gouvernements (p. 3406).

Conseil européen :
- « codécision » : procédure de « conciliation » entre le Parlement et le Conseil (p. 3378) ;
- Conseil européen de Luxembourg : 28 et 29 juin 1991 (p. 3375, 3376, 3379) ;
- rôle et prééminence (p. 3379) ;
- vote à la majorité (p. 3377, 3378).

Coopération et développement :
- généralités (p. 3405) ;
- Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) : aide de la Communauté (p. 3404).

Défense :
- défense et sécurité européenne (p. 3375, 3377) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : réunion ministérielle de Copenhague, 6 et 7 juin 1991 (p. 3377).

Europe :
- accords de Schengen : non-application aux départements et territoires d'outre-mer (D.O.M. - T.O.M.) (p. 3405) ;
- Europe centrale et de l'Est : incertitudes, association à la Communauté (p. 3403, 3404) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : lien avec la Communauté (p. 3377, 3405). Charte sociale (p. 3376, 3377, 3403).

Grande-Bretagne : attitude (p. 3375, 3379).

Institutions communautaires :
- compétences communautaires : extension (p. 3376) ;
- conférences intergouvernementales (p. 3375) ;
- « Congrès » : émanation à parité des parlements nationaux et du Parlement européen (p. 3378) ;
- déficit démocratique (p. 3403) ;
- Europe fédérale : démarche progressive (p. 3376) ;
- « subsidiarité » : principe (p. 3376, 3405) ;
- union politique : projet de traité (p. 3375, 3376, 3405).

Justice : actions communes entre pays membres de la Communauté (p. 3375, 3376).

Parlement européen :
- compétence législative et contrôle de l'exécutif communautaire (p. 3405) ;
- droit de pétition, droit d'enquête (p. 3377, 3378) ;
- élections : mode de scrutin (p. 3405) ;
- élections : vote dans le pays de résidence (p. 3376).

Parlements nationaux : conférence des présidents des assemblées des Etats membres et conférence des parlements (p. 3378, 3405).

Police : coopération (p. 3375, 3376).

Politique agricole commune (P.A.C.) (p. 3404).

Politique économique :
- « convergence » économique (p. 3378, 3379, 3405) ;
- fonds spécial de compensation en faveur des pays du Sud de la Communauté (p. 3379).

Politique monétaire européenne :
- Banque centrale européenne (p. 3379, 3405) ;
- monnaie commune et monnaie unique (p. 3405) ;
- politique monétaire extérieure (p. 3379) ;
- union économique et monétaire (p. 3378, 3379, 3403, 3405).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Réponses aux questions* [5 novembre 1991] :

Communautés européennes : accords d'association avec les pays d'Europe centrale et de l'Est (M. Jean-Claude Mignon) (p. 5505).

Pologne : coopération économique et financière (M. Jean-Claude Mignon) (p. 5505).

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Audiovisuel : télévision haute définition (p. 5530).

Automobiles et cycles : accord C.E.E. - Japon (p. 5531).

Budget communautaire : évolution (p. 5530).

Conseil européen :
- politique étrangère européenne et exécutif responsable (p. 5531) ;
- sommet de Maastricht : 9 et 10 décembre 1991 (p. 5532).

Défense : défense européenne : propositions franco-allemandes (p. 5531).

Energie : gaz-électricité : mission de service public (p. 5530).

Europe :
- Association européenne de libre échange (A.E.L.E.) et Espace économique européen (E.E.E.) (p. 5532) ;
- confédération européenne : perspectives (p. 5532) ;
- Europe centrale et de l'Est : aide, association à la Communauté (p. 5530, 5532) ;
- Union européenne occidentale (U.E.O.) : intégration dans la Communauté (p. 5531).

Europe industrielle et concurrence (p. 5530).

Europe sociale : charte sociale (p. 5531).

Institutions communautaires :
- approfondissement et élargissement de la communauté (p. 5530, 5532) ;
- conférences intergouvernementales : révision des traités (p. 5531) ;
- déficit démocratique (p. 5531) ;
- « Europe des citoyens » (p. 5529) ;
- Union politique : perspectives (p. 5530, 5531).

Ministère :
- « centre d'information sur l'Europe » : création (p. 5529) ;
- crédits : contribution française : montant, évolution, répartition (p. 5529) ;
- « rencontres nationales pour l'Europe » : organisation (p. 5529).

Parlement français : suivi des affaires communautaires (p. 5532).

Politique agricole commune (P.A.C.) : réforme : baisse des prix garantis (p. 5530).

Strasbourg :
- desserte aérienne (p. 5529) ;
- siège du Parlement européen (p. 5529).

Système monétaire européen (S.M.E.) :
- banque centrale européenne (p. 5531) ;
- Union économique et monétaire (U.E.M:) (p. 5531).

Réponses aux questions :

Défense : défense européenne : corps européen de défense : propositions franco - allemandes du 16 octobre 1991 (M. Jean Laborde) (p. 5533).

D.O.M. - T.O.M. :
- droit de cabotage : ouverture aux compagnies de la Communauté (M. Alexis Pota) (p. 5536) ;
- espace économique européen (E.E.E.) : préservation des intérêts des D.O.M. (M. Alexis Pota) (p. 5536) ;
- prêts à taux bonifiés de l'A.E.L.E. (M. Alexis Pota) (p. 5536) ;
- Union économique et monétaire : intégration des D.O.M. - T.O.M. (M. Alexis Pota) (p. 5536).

Enseignement : sensibilisation des jeunes à l'Europe communautaire (M. François Loncle) (p. 5537).

Europe :
- Confédération européenne : perspectives (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 5533) ;
- Conseil de l'Europe : rôle, moyens (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 5533) ;
- Union européenne occidentale (U.E.O.) : instrument de la politique de défense de la Communauté (M. Jean Laborde) (p. 5533).

Europe industrielle : industrie textile et accord multifibres (M. Maurice Ligot) (p. 5535).

Europe sociale : charte sociale : négociations préparatoires au sommet de Maastricht (M. Jean Lacombe) (p. 5532).

Parlement français :
- Assemblée nationale : commission permanente compétente dans le domaine communautaire : création (M. Jean-Pierre Chevénement) (p. 5537) ;
- Congrès : réunion conjointe en « congrès » des membres du Parlement européen élus par la France et de membres du Parlement français (M. Jean-Pierre Chevènement) (p. 5537).

Strasbourg :
- capitale européenne, desserte aérienne (M. Bernard Schreiner, Bas-Rhin) (p. 5534) ;

- nouvel hémicycle : financement (M. Marc Reymann) (p. 5535).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht et débat sur cette déclaration (n° 2384).**

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Affaires étrangères : espace méditerranéen (p. 6712).

Audiovisuel : norme D 2 Mac (p. 6709).

Conseil européen :
- Maastricht : enjeux du Sommet (p. 6710) ;
- vote à la majorité qualifiée (p. 6709).

Défense : politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 6710).

D.O.M. - T.O.M. : statut dérogatoire : nécessité (p. 6710).

Droit communautaire : « subsidiarité » : principe : définition (p. 6711).

Etats-Unis : sécurité sociale : absence de protection sociale généralisée (p. 6712).

Europe :
- confédération européenne : perspectives (p. 6712) ;
- Conseil de l'Europe : droits de l'homme et libertés publiques : rôle du Conseil (p. 6712) ;
- Europe centrale et de l'Est : aide, association à la C.E.E. (p. 6711) ;
- Europe de la recherche : nécessité (p. 6712) ;
- Europe des nations (p. 6712) ;
- Europe sociale : charte sociale (p. 6709) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : placement sous l'autorité du Conseil européen des Communautés européennes (p. 6710).

Institutions communautaires :
- approfondissement et élargissement de la Communauté (p. 6711) ;
- citoyenneté européenne : droit de vote dans le pays de résidence pour les élections au Parlement européen et aux élections locales (p. 6711) ;
- citoyenneté européenne : généralités (p. 6709, 6711) ;
- conférences intergouvernementales (p. 6711) ;
- fédéralisme « décentralisateur » : définition (p. 6712) ;
- structures communautaires et structures intergouvernementales : coexistence (p. 6710, 6711).

Moyen-Orient : Conférence de Madrid : absence de l'Europe (p. 6710).

Parlement européen :
- égalité de représentation de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Allemagne : maintien (p. 6711) ;
- pouvoirs : extension : perspectives (p. 6711).

Parlements nationaux : « assises régulières » entre parlements nationaux et Parlement européen (p. 6711).

Politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 6709).

Yougoslavie : médiation européenne : échec (p. 6710).

GUYARD (Jacques)

Député de l'Essonne

(1re circonscription)

Socialiste

puis

Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

Le président de l'Assemblée nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

NOMINATIONS

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République [*J.O.* du 2 février 1991] (p. 1765).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899) [*J.O.* du 9 avril 1991] (p. 4751).

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique. Décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, la commission des affaires étrangères, la commission de la défense nationale et des forces armées, la commission des finances, de l'économie générale et du plan, la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République et la commission de la production et des échanges en conclusion des travaux d'une **mission d'information sur l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme (n° 1942)** [28 mars 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

orales sans débat de :

- ***Raoult (Eric) (n° 410) :* enseignement supérieur (établissements : Seine-Saint-Denis) :** université de Paris XIII-Villetaneuse ; sécurité des enseignants et des étudiants ; emplois d'agents : création ; aménagement du site : études en cours et concertation [24 mai 1991] (p. 2259, 2260).

- ***Germon (Claude) (n° 464) : remplacé par : Autexier (Jean-Yves) :* handicapés (réinsertion professionnelle et sociale : Essonne) :** Orsay : équipes de préparation de suite et de reclassement (E.P.S.R.) : moyens financiers ; aides de l'Etat : revalorisation [28 juin 1991] (p. 3857, 3858).

- ***Hage (Georges) (n° 461) :* enseignement secondaire (fonctionnement) :** rénovation pédagogique des lycées ; mise en place et conséquences [28 juin 1991] (p. 3859, 3860, 3861).

- ***Virapoullé (Jean-Paul) (n° 460) :* budget de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer :** emploi : politique de mobilité vers la métropole ; Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) : moyens financiers ; aides de l'Etat : maintien [28 juin 1991] (p. 3861, 3862).

- ***Catala (Nicole) (n° 457) :* enseignement secondaire (enseignement technique et professionnel) :** stagnation du recrutement ; fermeture d'établissements d'enseignement professionnel à Paris ; gonflement des effectifs des classes de seconde ; sociologie de la population parisienne [28 juin 1991] (p. 3862, 3863, 3864).

- ***Carton (Bernard) (n° 463) :* textile et habillement (entreprises) :** groupe V.E.V. : emploi et activité ; pouvoirs publics et banques : plan en trois étapes [28 juin 1991] (p. 3864, 3865).

- ***Mattei (Jean-François) (n° 466) :* chantiers navals (entreprises : Bouches-du-Rhône) :** Marseille : entreprise Sud-Marine ; emploi et activité ; comité interministériel pour la restructuration industrielle : réalisation d'un audit financier à destination des repreneurs [28 juin 1991] (p. 3865, 3866).

INTERVENTIONS

En qualité de député :

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux sociétés anonymes de crédit immobilier (n° 1989).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Logement et habitat :

- accession à la propriété : perspectives (p. 2078) ;
- aide personnalisée au logement (A.P.L.) : ouverture sur l'habitat ancien (p. 2078) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) : diminution (p. 2078).

Sociétés anonymes de crédit immobilier (S.A.C.I.) :

- généralités (p. 2077) ;
- compétences : élargissement (p. 2078) ;
- réseau des sociétés anonymes de crédit immobilier : constitution et organisation (p. 2078).

En qualité de membre du Gouvernement :

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Apprentissage et formation en alternance : développement (p. 5650, 5651).

Baccalauréat : baccalauréats professionnels : effectifs (p. 5649, 5650).

Echec scolaire (p. 5651).

Enseignement technique et professionnel :

- crédits (p. 5649) ;
- élèves : encadrement (p. 5650) ;
- enseignants : professeurs associés (p. 5650) ;
- enseignants : recrutement et revalorisation (p. 5649, 5650) ;
- équipements (p. 5650) ;
- locaux et constructions (p. 5650).

Entreprises : relations école-entreprise (p. 5650, 5651).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 5651).

Lycées : classes technologiques (p. 5649).

Réponses aux questions :

Apprentissage et formation en alternance : développement (M. Jean-Pierre Luppi) (p. 5664, 5666).

Baccalauréat : baccalauréat G : débouchés et réforme (M. Jean-Pierre Luppi) (p. 5672).

Enseignement technique et professionnel :

- jeunes filles : débouchés dans l'enseignement supérieur (M. Jean-Pierre Luppi) (p. 5672) ;
- lycées professionnels : enseignants : statut et recrutement (Mme Martine David) (p. 5656) ;
- lycées professionnels : revalorisation et soutien (Mme Nicole Catala) (p. 5666) ;
- sections d'enseignement spécialisé, quatrièmes et troisièmes technologiques : évolution (Mme Martine David) (p. 5671).

Entreprises : relations école-entreprise (M. Jean-Pierre Luppi) (p. 5664, 5666).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : élèves professeurs : revendications (M. Jean-Pierre Baeumler) (p. 5673).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Réponses aux questions* [7 novembre 1991] :

Apprentissage et formation en alternance : débouchés sur le titre d'ingénieur et utilisation de la taxe d'apprentissage (p. 5699).

H

HABY (Jean-Yves)

Député des Hauts-de-Seine

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888) [*J.O.* du 6 juin 1991] (p. 7476).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 mai 1991] :

Communautés européennes :

- Cour de justice : jurisprudence en matière de fonction publique nationale (p. 2271) ;
- traité de Rome : article 48 : accès des ressortissants de la Communauté aux « emplois de l'administration publique » : principe et application (p. 2270, 2271) ;
- traité de Rome : article 48 : application : réciprocité (p. 2271).

Concours : validations législatives (p. 2270).

Instituts régionaux d'administration (I.R.A.) : troisième concours : création (p. 2270).

Traitements : « grille » : réforme (p. 2271).

Discussion des articles [24 mai 1991] :

Article 4 *(création d'un troisième concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration) :*

- *son* amendement n° 16 (de suppression) (p. 2295) : retiré (p. 2296) ;

Fonctionnaires et agents publics : E.N.A. : troisième concours (p. 2295).

Après l'article 7 A :

- *ses observations* sur l'amendement n° 19 du Gouvernement (accorde un avantage spécifique d'ancienneté aux fonctionnaires qui, à titre principal, exercent leur service dans un quartier pour lequel l'Etat a passé une convention de développement social urbain) (p. 2298) ;

Fonctionnaires et agents publics : égalité (p. 2298).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270).

Première lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1991] :

Article 6 *(art. 2 à 9 de la loi du 10 août 1871 : garanties accordées aux membres des conseils généraux) :*

- *soutient* l'amendement n° 129 de M. André Santini (étend aux vice-présidents de conseil général qui ont suspendu leur activité professionnelle le bénéfice des dispositions du code du travail relatives aux droits des salariés élus membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat) (p. 7903) : rejeté (p. 7904) ;

- *soutient* l'amendement n° 115 de M. André Santini (dispose que des décrets en conseil d'Etat fixent les modalités d'application des dispositions sur les crédits d'heures et les absences autorisées) : retiré (p. 7904).

Article 10 *(art. L. 121-46 à L. 121-49 du code des communes : droit des élus municipaux à la formation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Jacques Brunhes (porte la durée du congé de formation à deux jours par an et par élu) (p. 7907).

Article 17 *(art. L. 123-4 du code des communes : indemnités allouées par les conseils municipaux) :*

- *observations* (p. 7912) ;

Maire : indemnités de fonction actuelles et charge de travail : disproportion (p. 7912).

- *soutient* l'amendement n° 103 de M. Philippe Vasseur (propose d'abaisser le plafond du cumul d'indemnités à une fois le montant de l'indemnité parlementaire) : rejeté (p. 7915).

Après l'article 18 :

- *soutient* le sous-amendement n° 117 rectifié de M. André Santini (modifie le tableau de calcul de l'indemnité des maires et compense ce surcroit de charges pour les communes par une augmentation de la dotation de compensation versée au titre de la dotation globale de fonctionnement) à l'amendement n° 23 de la commission (rétablit dans un article spécifique le régime d'indemnité des maires) (p. 7918) : rejeté (p. 7919).

Article 24 *(art. 14 et 15 de la loi du 10 août 1871 : indemnités votées par les conseils généraux) :*

- *soutient* l'amendement n° 121 de M. André Santini (modifie le tableau de calcul de l'indemnité des conseillers généraux et compense le surcroît de charge pour les départements par une augmentation de la dotation globale de fonctionnement) : rejeté (p. 7921) ;
- *soutient* l'amendement n° 105 de M. Philippe Vasseur (propose d'abaisser le plafond du cumul d'indemnités à une fois le montant de l'indemnité parlementaire) : rejeté (p. 7922) ;
- *soutient* l'amendement n° 90 de M. Jean-Jacques Hyest (supprime les dispositions relatives à la fiscalisation des indemnités des élus départementaux) : rejeté (p. 7922) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 106 de M. Philippe Vasseur (propose que les avantages en nature soient réintégrés dans le revenu imposable selon les règles du droit commun) à l'amendement n° 33 de la commission (propose que l'évaluation de la part défiscalisée des indemnités prenne en compte les avantages en nature accordés aux élus) : rejeté (p. 7922).

Avant l'article 32 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 91 de M. Eric Raoult (dispose que pour être éligible au mandat de député, de conseiller général ou de conseiller municipal, le candidat ne doit pas être susceptible de dépasser l'âge de soixante-quinze ans en cours de mandat) (p. 7928).

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).**

Première lecture :

Discussion de l'article unique [14 décembre 1991] :

Après l'article unique :

- *son* amendement n° 5 (dispose que le mandat de député est incompatible avec celui de représentant à l'Assemblée des communautés européennes) (p. 7937) : rejeté (p. 7938).

HAGE (Georges)

Député du Nord

(16e circonscription)

Communiste

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (jeunesse et sports) [9 octobre 1991] (p. 4396).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **lutte** contre les **employeurs de main d'œuvre étrangère (n° 2231)** [18 septembre 1991].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : tome XIII : **jeunesse et sports (n° 2256)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Fonctionnement de la justice :** dessaisissement d'un juge d'instruction ; scandales politico-financiers ; indépendance de la justice ; juges : déontologie (règles de procédure pénale : respect) [10 avril 1991] (p. 1015, 1016).

- **Revendications des enseignants :** conditions de travail et de traitements : dégradation ; budget de 1992 : contraintes économiques ; implantations universitaires : progression ; artistes : emploi intermittent : protection sociale nécessaire [9 octobre 1991] (p. 4340, 4341).

- **Négociations entre la direction de Renault et les syndicats :** grève ; attitude du président de Renault ; revendications ; négociations ; décision du tribunal : liberté du travail et libre circulation des personnes et des biens [30 octobre 1991] (p. 5319, 5320).

- **Pluralisme de l'audiovisuel :** pluralisme des médias à la veille des élections cantonales et régionales ; temps d'intervention réservé aux formations politiques ; loi du 30 septembre 1986 ; Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : recommandations pour les prochaines campagnes électorales ; aides de l'Etat aux entreprises de presse en difficulté [18 décembre 1991] (p. 8141, 8142).

à un ministre :

- **D.O.M. - T.O.M.** [13 juin 1991] :

Communautés européennes : octroi de mer : réforme (p. 3120).

La Réunion : situation économique et sociale (p. 3121).

- **Tourisme et loisirs** [27 juin 1991] :

Chèque-vacances : financement (p. 3769).

- **Postes et télécommunications** [12 décembre 1991] :

Aménagement du territoire :
- délocalisation (p. 7654) ;
- zones rurales : bureaux de poste (p. 7653).

France Télécom : Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.) : délocalisation (p. 7654).

Poste (La) :
- plan : contrat de plan Etat/La Poste (p. 7653) ;
- services financiers : élargissement des produits (p. 7653).

orales sans débat :

- **n° 367,** posée le 9 avril 1991 : **matériels électriques et électroniques (entreprises : Sarthe)** (p. 1007). Appelée le 12 avril 1991 : Le Mans : usine Philips, licenciements ; emploi et activité dans la région ; télévision haute définition et terminaux télématiques : nouveaux débouchés mondiaux (p. 1109, 1110).

- **n° 424,** posée le 4 juin 1991 : **anciens combattants et victimes de guerre (politique et réglementation)** (p. 2762) : revendications : non appelée.

- **n° 461,** posée le 25 juin 1991 : **enseignement secondaire (fonctionnement)** (p. 3658). Appelée le 28 juin 1991 : rénovation pédagogique des lycées ; mise en place et conséquences (p. 3859, 3860, 3861).

- **n° 519,** posée le 10 décembre 1991 : **charbon (houillères)** (p. 7569). Appelée le 13 décembre 1991 : houillères du bassin du Nord - Pas-de-Calais : patrimoine immobilier ; réhabilitation des logements : rôle de la SACOMI : société d'économie mixte sous contrôle des collectivités locales ; Charbonnages de France : désendettement : nécessité (p. 7719, 7720, 7721).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

- **Projet de loi organique, adopté par le Sénat, modifiant la loi organique n° 80-844 du 29 octobre 1980 relative au statut de la magistrature (n° 1913).**

Première lecture [28 mars 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 529) ; *Clément (Pascal)* (p. 530).

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture [28 mars 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Derosier (Bernard)* (p. 531, 533) ; *Rossinot (André)* (p. 531, 535, 551) et *Mazeaud (Pierre)* (p. 531, 545).

Répond au rappel au règlement de : *Brunhes (Jacques)* [5 avril 1991] (p. 838).

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* [12 avril 1991] (p. 1129).

- **Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de la Corse (n° 1692).**

Lecture définitive [12 avril 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 1143).

- **Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).**

Première lecture [12 avril 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mattei (Jean-François)* (p. 1186) ; *Debré (Bernard)* (p. 1186).

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Deuxième lecture [15 avril 1991] :

Son intervention : Assemblée nationale : conditions de travail et heure de levée de la séance (p. 1229).

Répond aux rappels au règlement de : *Aubert (François d')* [29 avril 1991] (p. 1830).

Accepte que des rappels au règlement permettent brièvement à des députés d'attirer l'attention de leurs collègues sur des faits importants de la vie nationale ou internationale [6 mai 1991] (p. 2002, 2003).

Répond aux rappels au règlement de : *Pandraud (Robert)* [6 mai 1991] (p. 2001, 2002), *Aubert (François d')* (p. 2002) et *Mazeaud (Pierre)* (p. 2004).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).**

Première lecture [6 mai 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Paecht (Arthur)* (p. 2001) et *Mazeaud (Pierre)* (p. 2019).

Estime fort désagréable pour les députés présents en séance d'avoir à débattre d'amendements que leurs auteurs ne viennent pas défendre [6 mai 1991] (p. 2064).

- **Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 mai 1991] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 2331, 2333, 2334), *Kaspereit (Gabriel)* (p. 2332) et *Toubon (Jacques)* (p. 2332).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [3 juin 1991] (p. 2647).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes (n° 2028) et projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République italienne à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990 (n° 2029).**

Première lecture [3 juin 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 2653).

Répond aux rappels au règlement de : *Toubon (Jacques)* [10 juin 1991] (p. 2919) ; *Millet (Gilbert)* (p. 2919) ; *Mazeaud (Pierre)* (p. 2919) ; *Gouzes (Gérard)* (p. 2920).

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* [29 juin 1991] (p. 3918).

Prononce la clôture de la seconde session ordinaire de 1990-1991 [29 juin 1991] (p. 3930).

Déclare ouverte la troisième session extraordinaire de 1990-1991 [2 juillet 1991] (p. 3933).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [2 juillet 1991] (p. 3934).

Répond au rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* [4 octobre 1991] (p. 4177).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [7 octobre 1991] (p. 4211).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17 octobre 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Gantier (Gilbert)* (p. 4674).

Deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre) :* insiste sur le fait qu'il s'agit d'une réserve technique puisque les crédits des affaires européennes sont inclus dans la ligne budgétaire « affaires étrangères » (p. 5511).

Répond aux rappels au règlement de : *Millon (Charles)* et *Gantier (Gilbert)* [22 octobre 1991] (p. 4842, 4844).

Son intervention : retard du ministre délégué dû aux « embarras de Paris » [15 novembre 1991] (p. 6029).

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [21 novembre 1991] (p. 6422).

- Projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé du code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [25 novembre 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Raoult (Eric)* (p. 6496).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1991] :

Répond au rappel au règlement de : *Lequiller (Pierre)* (p. 6810).

Prononce la clôture de la première session ordinaire de 1991-1992 [20 décembre 1991] (p. 8345).

Déclare ouverte la première session extraordinaire de 1991-1992 [21 décembre 1991] (p. 8349).

- Projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208).

Lecture définitive [21 décembre 1991] :

Son intervention (p. 8356).

Assemblée nationale : secrétaire général : hommage (p. 8356).

Prononce la clôture de la première session extraordinaire de 1991-1992 [21 décembre 1991] (p. 8357).

En qualité de député :

- Motion de censure déposée par MM. Pierre Méhaignerie, Charles Millon, Bernard Pons et 60 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, le 9 avril 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [11 avril 1991] :

Amnistie : infractions liées au financement des campagnes électorales et des partis politiques : loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 (p. 1083).

Assemblée nationale : pouvoirs (nécessité d'une restauration) (p. 1084).

Constitution : pouvoir « exécutif » (prédominance depuis 1958) (p. 1083).

Démocratie :
- crise (p. 1084) ;
- partis et mouvements politiques (rôle) (p. 1084).

Droits de l'homme et libertés publiques : Etat de droit (extension) (p. 1082).

Justice :
- aide judiciaire : projet de loi relatif à l'aide légale (p. 1084) ;
- crise (p. 1084) ;
- indépendance : « principe » de la République (p. 1082) ;
- juges : garanties d'indépendance (renforcement) (p. 1084) ;
- justice à « deux vitesses » (p. 1083, 1084) ;
- séparation des pouvoirs : (p. 1082).

Magistrature : Conseil supérieur de la magistrature (réforme) (p. 1084).

Parlement :
- députés : corruption et enrichissement personnel (p. 1083, 1085) ;
- députés : moralité (p. 1083) ;
- opinion publique : perte de crédibilité du Parlement (p. 1085).

Partis et mouvements politiques :
- financement : « Affaires » (jugement) (p. 1083) ;
- financement : loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 (p. 1083) ;
- union de la gauche (p. 1085).

Politique économique et sociale : choix gouvernementaux (contestation) (p. 1084).

Ne vote pas la censure (p. 1085).

- Projet de loi modifiant le code de l'organisation judiciaire et instituant la saisine pour avis de la Cour de cassation (n° 1906).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 avril 1991] :

Aide judiciaire : aide légale (p. 1343).

Cour de cassation : saisine pour avis instituée par le projet (p. 1343).

Droits de l'homme et libertés publiques : Etat de droit (renforcement) (p. 1343).

Indépendance de la justice (renforcement) (p. 1343).

Jugement : délai (allongement) (p. 1343).

Juridiction : juridictions suprêmes (p. 1343).

Magistrature : Conseil supérieur de la magistrature (réforme) (p. 1343).

Règle de droit :
- complexité croissante et nécessaire interprétation (p. 1343) ;
- révision par le Parlement (p. 1343).

Recours contentieux (multiplication) (p. 1343).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).

Première lecture :

Discussion des articles [22 et 25 avril 1991] :

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-15 du code de la santé publique (attributions du comptable et relations avec l'ordonnateur) :

- *son* amendement n° 522 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime les dispositions relatives à la détermination par décret des conditions de placement et de rémunération des fonds des établissements publics de santé) : vote réservé (p. 1573) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (institution, composition et attributions de la commission médicale d'établissement) :

- *son* amendement n° 523 corrigé soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la référence au schéma d'organisation sanitaire) : vote réservé (p. 1575) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-26 du code de la santé publique (institution et attributions du service de soins infirmiers) :

- *son* amendement n° 532 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime les dispositions relatives à la consultation du service de soins infirmiers sur l'organisation générale de soins infirmiers et de l'accompagnement des malades) : vote réservé (p. 1593) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 12 *(expérimentations et dispositions diverses) :*

- *son* amendement n° 533 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : vote réservé (p. 1600) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 14 *(codification et modification des articles maintenus de la loi du 31 décembre 1970) :*

- *son* amendement n° 534 soutenu par M. Gilbert Millet (interdit le prélèvement, le transport ou la greffe de tissu humain en exercice libéral hospitalier) : vote réservé (p. 1605) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 24 *(dispositions transitoires applicables aux unités d'obstétrique des hôpitaux locaux) :*

- *son* amendement n° 535 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 1611).

Article 25 *(dispositions transitoires applicables aux services gérés par des établissements publics de santé et ne répondant pas à la mission du service public hospitalier) :*

- *son* amendement n° 536 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 1611).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-20 du code de la santé publique (services, départements et unités fonctionnelles) :

- *son* amendement n° 525 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime la création des services et des départements par le conseil d'administration) : vote réservé (p. 1783) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-22 du code de la santé publique (institution, composition et attributions du conseil de service ou de département) :

- *son* amendement n° 528 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que le conseil de service ou de département a pour objet d'assurer la participation effective des personnels) : vote réservé (p. 1793) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-23 du code de la santé publique (attributions des chefs de service ou de département) :

- *son* amendement n° 529 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives au rapport d'activité et d'évaluation) (p. 1795) : vote réservé (p. 1796) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;
- *son* amendement n° 530 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives aux modalités d'application du texte) : vote réservé (p. 1797) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-24 du code de la santé publique (modalités d'organisation des unités fonctionnelles) :

- *son* amendement n° 527 rectifié soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que chaque unité fonctionnelle est dirigée par un praticien hospitalier) : vote réservé (p. 1798) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (possibilité de créer des fédérations) :

- *son* amendement n° 531 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : vote réservé (p. 1802) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux sociétés anonymes de crédit immobilier (n° 1989).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Communautés européennes : règles bancaires (harmonisation au 1er janvier 1993) (p. 2079).

Epargne : livret A (p. 2079).

Logement et habitat :
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) : diminution (p. 2079) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) (p. 2079).

Sociétés anonymes de crédit immobilier (S.A.C.I.) :
- généralités (p. 2079) ;
- réseau des sociétés anonymes de crédit immobilier : constitution et organisation (p. 2079).

- Proposition de résolution de M. Laurent Fabius, Jean Auroux, Bernard Pons, Charles Millon et Pierre Méhaignerie tendant à modifier les articles 43, 83, 91, 103 à 107 et 146 du Règlement de l'Assemblée nationale (n° 1952).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Absentéisme et perte de crédibilité du Parlement (p. 2097).

Assemblée nationale : groupe de réflexion sur la réforme du travail parlementaire et réformes déjà effectuées (p. 2097).

Constitution : prééminence du pouvoir exécutif et abaissement du Parlement (p. 2096).

Groupes politiques : rôle (renforcement) (p. 2097).

Règlement : modifications proposées (p. 2097).

Temps de parole : organisation globale (projet de réforme) (p. 2097).

- Proposition de loi de MM. Laurent Fabius, Jean Auroux, Bernard Pons, Charles Millon et Pierre Méhaignerie, tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaire (n° 1951).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Absentéisme et perte de crédibilité du Parlement (p. 2105).

Commissions d'enquête et de contrôle :
- publicité des débats (p. 2105) ;
- secret : respect pendant 30 ans : sanctions pénales instituées par le projet (p. 2105).

Constitution : prééminence du pouvoir exécutif et abaissement du Parlement (p. 2105).

Délégation de l'Assemblée nationale pour les communautés européennes : participation aux travaux parlementaires (renforcement) (p. 2105).

Conditions de travail :
- groupe de travail pour la modernisation (p. 2105) ;
- organisation : réformes mises en œuvre et nouvelles propositions (p. 2105).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 juillet 1991] :

Commissions d'enquête et de contrôle :
- publicité des débats (p. 3975, 3976) ;
- réforme proposée : application immédiate aux commissions d'enquête en cours : non-rétroactivité de la loi (p. 3976).

Conditions de travail : groupe de travail pour la modernisation (p. 3976).

Partis et mouvements politiques :
- commission d'enquête sur le financement des partis et des campagnes électorales : publicité (p. 3976) ;
- groupe communiste : refus de signer la proposition de loi (p. 3976).

Sénat : modifications apportées au texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture (p. 3976).

- Proposition de résolution de M. Pierre Méhaignerie tendant à la création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires (n° 1050).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [14 mai 1991] :

Commission de contrôle : opportunité et nécessité (p. 2122, 2123).

Ministère de l'éducation nationale : crédits de l'enseignement supérieur : accroissement (p. 2123).

Premier cycle universitaire : bilan et réformes (p. 2122).

Régions : transfert de compétences en matière universitaire (p. 2122, 2123).

Rénovation globale de l'enseignement supérieur (p. 2123).

Universités :
- capacités d'accueil et moyens matériels : insuffisance (p. 2122) ;
- conditions d'enseignement : dégradation (p. 2122) ;
- plans d'urgence et plan « Université 2000 » (p. 2123).

Rappel au règlement : critique l'intervention de M. Pierre Méhaignerie après le vote, s'interroge sur le caractère socioculturel de l'échec en premier cycle et réaffirme le rôle de l'Etat dans le développement de l'université (p. 2125).

- Conclusion du rapport de la commission des affaires culturelles sur la proposition de loi de M. Jean-Michel Belorgey relative à la prorogation des mandats des membres du Conseil de l'Ordre des médecins et du Conseil de l'Ordre des sages-femmes (n° 2076).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juin 1991] :

Médecins :
- organisation et fonctionnement de l'Ordre (p. 2906) ;
- prorogation du mandat des membres du Conseil de l'Ordre (p. 2906).

Discussion des articles [7 juin 1991] :

Vote contre du groupe communiste (p. 2908).

- Projet de loi modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et relatif à l'Institution nationale des invalides (n° 1785).

Deuxième lecture (procédure d'adoption simplifiée) :

Explications de vote [7 juin 1991] :

Institution nationale des invalides : statut (p. 2913).

Vote contre du groupe communiste (p. 2914).

- Projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1991] :

Ecoutes téléphoniques :
- commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité : composition et compétences (p. 3129) ;
- commissions parlementaires de contrôle : rapports Marcilhacy et Schmelck (p. 3128) ;
- écoutes administratives ou « de sécurité » : reconnaissance légale (p. 3128, 3129) ;
- écoutes administratives ou « de sécurité » : motifs légaux, autorités responsables et modalités d'exécution (p. 3128) ;
- écoutes administratives et judiciaires : contrôle (p. 3129) ;
- écoutes judiciaires : motifs légaux, autorités responsables et modalités d'exécution (p. 3128) ;
- écoutes « sauvages » dûes à l'absence de loi : exemples et nombre (p. 3128, 3129) ;
- groupement interministériel de contrôle (G.I.C.) (p. 3128) ;
- projet de loi : crédibilité et efficacité (p. 3129) ;
- réglementation : intérêt et nécessité (p. 3127) ;
- réglementation : principes constitutionnels de base (p. 3128).

Etat de droit et libertés publiques : respect et protection (p. 3128, 3129).

Europe :
- Convention européenne et déclaration universelle des droits de l'homme (p. 3128) ;
- Cour européenne des droits de l'homme : écoutes téléphoniques : jurisprudence et condamnation de la France (p. 3128).

Ordre public : sûreté de l'Etat et libertés individuelles : conciliation (p. 3128).

Parlement : pouvoir législatif et pouvoir de contrôle : plein exercice (p. 3129).

Postes et télécommunications : transmissions hertziennes : surveillance et contrôle (p. 3129).

Vie privée : protection (p. 3128, 3129).

Discussion des articles [13 juin 1991] :

Article 1er *(inviolabilité des correspondances émises par la voie des télécommunications) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 rectifié de M. Gilbert Millet (affirme le caractère inviolable des correspondances téléphoniques, limite les cas d'atteintes à ce principe et interdit les écoutes téléphoniques à l'encontre d'une personne en raison de ses origines raciales, de ses opinions politiques et religieuses ou de son appartenance à un parti ou à un syndicat) : rejeté (p. 3144).

Article 2 *(art. 100 à 100-6 nouveaux du code de procédure pénale) :*

Article 100 du code de procédure pénale (conditions légales de l'interception) et article 100-1 du code de procédure pénale (décision d'interception) :

- *soutient* l'amendement n° 26 de M. Gilbert Millet (limite les possibilités d'écoutes judiciaires aux affaires d'atteinte à la défense nationale, de grand banditisme et de trafic de stupéfiants) (p. 3144) : rejeté (p. 3145).

Article 100-2 du code de procédure pénale (durée de l'interception) :

- *soutient* l'amendement n° 27 de M. Gilbert Millet (réduit la durée de l'interception à deux mois maximum) (p. 3147) : rejeté (p. 3148).

Article 3 *(motifs légaux d'interception) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 3152).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 29 de M. Gilbert Millet (affirme qu'aucune écoute de sécurité ne peut être opérée à l'encontre d'une personne en raison de son appartenance à un parti politique, à un syndicat ou à une association) (p. 3153) : rejeté (p. 3154).

Article 14 *(commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de M. Gilbert Millet (propose que la commission comporte un député désigné par chaque groupe parlementaire) : rejeté (p. 3159).

Article 15 *(contrôles exercés par la commission nationale) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de M. Gilbert Millet (propose que toute personne ait accès aux informations nominatives recueillies à son nom par écoutes téléphoniques) : rejeté (p. 3162).

Après l'article 24 :

- *soutient* l'amendement n° 32 de M. Gilbert Millet (interdit de mettre ou de conserver en mémoire informatisée des données nominatives qui se réfèrent à des appartenances de caractère racial, ethnique, et à des opinions politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales) (p. 3165) : rejeté (p. 3166).

Explications de vote :

Etat de droit et libertés publiques : respect et protection (p. 3168).

Vote contre du groupe communiste (p. 3168).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes relatif à la transmission des procédures répressives (n° 2037).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1991] :

Communautés européennes : dérive supranationale (p. 3224).

Drogue : répression du trafic (p. 3224).

Justice : coopération entre membres de la Communauté (p. 3224).

Police : « répression » policière (p. 3224).

- Projet de loi autorisant la ratification d'un traité entre la République française et les Laender de Bade-Wurtemberg, de l'Etat libre de Bavière, de Berlin, de la ville libre hanséatique de Brême, de la ville libre et hanséatique de Hambourg, de Hesse, de Basse-Saxe, de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, du Schleswig-Holstein sur la chaîne culturelle européenne (n° 2034).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1991] :

Allemagne : application du traité aux seuls Laender de l'Allemagne de l'Ouest (p. 3228).

Audiovisuel :
- chaîne culturelle européenne : création (p. 3228) ;
- chaînes publiques françaises : devenir (p. 3227) ;
- réseaux câblés et réseaux hertziens (p. 3228) ;
- SEPT (la) : ressources : parité de financement (p. 3228) ;
- système D2 (Mac Paquet) : devenir (p. 3228).

Droit international : accord avec des Etats fédérés : Laender de la partie ouest de l'Allemagne : portée d'un tel accord au regard du droit international (p. 3228).

- Projet de loi portant diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public (n° 2063).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1991] :

Accessibilité :
- contrôle (p. 3612) ;
- lieux de travail (p. 3612).

Aveugles (p. 3612).

Centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 3612).

Insertion professionnelle et sociale (p. 3612).

Sourds (p. 3612).

Discussion des articles [25 juin 1991] :

Article 1er *(accessibilité des locaux d'habitation, des lieux de travail et des établissements recevant du public) :*

- *son* amendement n° 5 soutenu par M. René Carpentier (impose des dispositions architecturales et des aménagements tels que l'accès des handicapés aux postes de travail et aux toilettes soit concrétement possible) : rejeté (p. 3621).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 6 corrigé soutenu par M. René Carpentier (fixe un délai de trois ans pour la mise en conformité des lieux de travail et des établissements recevant du public aux nouvelles dispositions relatives à l'accessibilité) (p. 3623) : rejeté (p. 3624).

Article 4 *(accessibilité des ascenseurs) :*

- *son* amendement n° 7 soutenu par M. René Carpentier (précise que les modifications apportées aux ascenseurs doivent permettre l'accessibilité de la cabine à une personne circulant en fauteuil roulant) : rejeté (p. 3624) ;

- *son* amendement n° 8 soutenu par M. René Carpentier (dispose que la dérogation accordée par l'autorité administrative en cas de difficultés techniques graves est provisoire) (p. 3624) : rejeté (p. 3625).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1991] :

Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) : ressources et missions (p. 5258).

Presse, édition et imprimerie :
- aides à la presse : évolution et adaptation (p. 5259) ;
- crise (p. 5259).

Publicité : coupures publicitaires (p. 5258).

Radiodiffusion :
- Radio France : crédits, diffusion (p. 5258) ;
- radios libres : anniversaire (p. 5258).

Secteur public : déficit et financement (p. 5258).

Société française de production (S.F.P.) : soutien (p. 5258).

Télévision :
- Antenne 2 - F.R. 3. : financement, plan Bourges, missions (p. 5258, 5259) ;
- T.F. 1 : obligations, nationalisation (p. 5258).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Apprentissage et formation en alternance : développement (p. 5636).

Baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 5634, 5635).

Classes préparatoires : ingénieurs (p. 5635).

Collectivités locales : décentralisation : éducation (p. 5635).

Démocratisation : inégalités sociales et régionales (p. 5634, 5635).

Echec scolaire (p. 5634).

Education physique (p. 5635).

Elèves : effectifs (p. 5634).

Enseignants :
- recrutement : crise (p. 5635) ;
- recrutement : plan pluriannuel, allocations de prérecrutement (p. 5635) ;
- revalorisation (p. 5635).

Enseignement maternel et primaire : accueil des enfants (p. 5635).

Entreprises : relations école-entreprise (p. 5636).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (mise en place) (p. 5635).

Handicapés :
- aveugles : intégration scolaire (p. 5635) ;
- sourds : intégration scolaire (p. 5635).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5634, 5636).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5635).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Enseignement supérieur : moyens et crédits : insuffisance (p. 5693).

Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [12 novembre 1991] :

Associations : bénévolat : économie du bénévolat (p. 5788).

Culture : culture et sport (p. 5799).

Enseignement : éducation physique et sportive : développement (p. 5799).

Jeunes :
- information-jeunesse (p. 5787) ;
- opération « été-jeunes », équipements de proximité, ticket sport (p. 5792).

Ministère de la jeunesse et des sports :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5787) ;
- crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 5787) ;
- emplois : suppression et gestion prévisionnelle (p. 5787) ;
- relations avec le ministère de la ville (p. 5787).

Sports :
- assises nationales du sport (p. 5788) ;
- Conseil national des activités physiques et sportives (C.N.A.P.S.) : mise en place (p. 5788) ;
- fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.) : financement (p. 5787, 5788) ;
- sport à deux vitesses (p. 5788).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen du fascicule* [15 novembre 1991] :

Principaux thèmes développés avant la procédure des questions :

Imprimerie nationale :
- « délocalisation » (p. 6037) ;
- livres en braille (p. 6037) ;
- personnels : effectifs, intérim, statut (p. 6037) ;
- préretraite des mineurs reconvertis travaillant dans l'établissement de Douai (p. 6037) ;
- statut (p. 6037).

Monnaies et médailles :
- personnels : effectifs : statut (p. 6037) ;
- statut (p. 6037).

- Projet de loi modifiant la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation et visant à permettre la représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation (n° 2248).

Première lecture :

Procédure d'adoption simplifiée [26 novembre 1991] :

Article unique *(représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation) :*

- *son* amendement n° 1 (dispose que les représentants des lycéens sont élus par les délégués des lycéens siégeant dans les conseils académiques de la vie lycéenne) (p. 6551) : rejeté (p. 6552) ;
- *son* amendement n° 2 (établit la composition des conseils académiques de la vie lycéenne qualifiés de sections spécialisées des conseils académiques de l'éducation nationale) : rejeté (p. 6552).

Explications de vote :

Lycéens : droits et obligations (p. 6552).

Abstention du groupe communiste (p. 6552).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1991] :

Congé de bilan de compétences : création (p. 6577).

Contrats : contrat d'orientation et contrat local d'orientation : création (p. 6577).

Emploi :
- chômage : causes (p. 6576) ;
- chômage : dégradation (p. 6575, 6576) ;
- demandeurs d'emploi immédiatement disponibles : obligations, sanctions (p. 6578) ;
- emploi et entreprises (p. 6576) ;
- emplois de proximité ; services aux personnes : aides et développement (p. 6578).

Enseignement : échec scolaire (p. 6576).

Enseignement technique et professionnel : débouchés (p. 6577).

Entreprises : « désindustrialisation et financiarisation » (p. 6576).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 6577).

Participation des employeurs : financement obligatoire : augmentation du taux de la masse salariale (p. 6577).

Patronat : responsabilités (p. 6576).

Travail : travail précaire (p. 6577).

Discussion des articles [26 novembre 1991] :

Article 2 *(exonération des charges sociales pour l'emploi d'un jeune sous contrat de qualification) :*

- *son* amendement n° 23 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 6600).

Article 3 *(contrat d'orientation) :*

Article L. 981-7 du code du travail (définition et objectifs du contrat d'orientation) :

- *son* amendement n° 25 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives aux modalités d'application des dérogations d'âge) (p. 6602) : rejeté (p. 6603).

Article 5 *(contrat d'insertion en alternance et coordination) :*

- *son* amendement n° 28 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions précisant le statut du contrat de qualification) (p. 6604) : rejeté (p. 6605).

Article 6 *(coordination) :*

- *son* amendement n° 31 soutenu par M. René Carpentier (de suppression) (p. 6606) : rejeté au scrutin public (p. 6607).

Article 11 *(rémunération du titulaire du contrat local d'orientation et coordination) :*

- *son* amendement n° 34 soutenu par M. René Carpentier (de suppression) : rejeté (p. 6609).

Article 15 *bis* *(rôle du comité d'entreprise à l'égard du plan de formation dans les entreprises publiques) :*

- *son* amendement n° 40 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 6613).

Article 17 *(création d'une section « congé de bilan de compétences ») :*

Article L. 931-22 du code du travail (durée du congé de bilan de compétences) :

- *son* amendement n° 41 soutenu par M. René Carpentier (porte à quarante-huit heures la durée maximale du congé de bilan de compétences) : rejeté (p. 6614).

Article L. 931-25 du code du travail (rémunération du congé de bilan de compétences) :

- *son* amendement n° 45 soutenu par M. René Carpentier (supprime toute restriction à la prise en charge par l'organisme paritaire des frais afférents au bilan de compétences) : rejeté (p. 6616).

Article 23 *(modalités d'application du congé de formation) :*

- *son* amendement n° 49 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives au calcul de la rémunération minimale du salarié en congé de formation) : rejeté (p. 6618).

Article 24 *(programme pluriannuel de formation de l'entreprise) :*

- *son* amendement n° 51 corrigé soutenu par Mme Muguette Jacquaint (introduit dans le programme pluriannuel de formation la prise en compte de la nécessité d'élever le niveau de qualification de l'ensemble des salariés de l'entreprise) (p. 6618) : adopté (p. 6619).

Article 28 *(contribution minimale des entreprises de dix salariés et plus) :*

- *son* amendement n° 54 soutenu par M. René Carpentier (porte à 2 p. 100 du montant de la masse salariale la contribution obligatoire des employeurs à la formation professionnelle) : rejeté (p. 6621) ;

- *son* amendement n° 55 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (porte à 0,2 p. 100 du montant de la masse salariale la contribution des employeurs à l'organisme paritaire agréé par l'Etat au titre du congé individuel de formation) : rejeté (p. 6621).

Article 29 *(contribution minimale des entreprises de moins de dix salariés à la formation professionnelle continue) :*

Article L. 952-5 du code du travail (conditions d'agrément des organismes collecteurs) :

- *son* amendement n° 59 soutenu par M. René Carpentier (supprime la prise en compte de la capacité financière, de l'organisation territoriale, professionnelle ou interprofessionnelle des organismes collecteurs dans la procédure de l'agrément par l'Etat) : rejeté (p. 6623).

Avant l'article 34 :

- *son* amendement n° 60 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport annuel annexé à la loi de finances sur l'utilisation des fonds publics relatifs à la formation professionnelle) : rejeté (p. 6625).

Article 34 *(financement des congés de formation des titulaires de contrats à durée déterminée) :*

- *son* amendement n° 62 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (double le montant de la majoration du versement des employeurs qui n'ont pas rempli leurs obligations) : rejeté (p. 6626).

Article 38 *(contrôle des demandeurs d'emploi) :*

- *son* amendement n° 63 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 6629).

Article 41 *(sanctions pénales) :*

- *son* amendement n° 66 soutenu par M. René Carpentier (de suppression) : rejeté (p. 6632).

Article 43 *(exonération des charges sociales pour des embauches en contrat de retour à l'emploi) :*

- *son* amendement n° 67 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) : rejeté (p. 6633).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2318).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Ses explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Barrot (Jacques)* (p. 7402).

Principaux thèmes développés :

Assurances : compagnies d'assurances : indemnisation : victimes de la transfusion sanguine (p. 7423).

Parlement :
- conditions de travail (p. 7422) ;
- relations majorité-Gouvernement (p. 7422).

Santé publique :
- sida : prévention (p. 7424) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus de l'hépatite (p. 7423) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : financement (p. 7422, 7423) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : fonds d'indemnisation, procédure (p. 7423) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7422).

Vie, médecine et biologie :
- bioéthique : projet de loi (p. 7423, 7424) ;
- procréation médicalement assistée : dons de sperme : contrôle, gratuité, anonymat (p. 7423).

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *son* amendement n° 12 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prend en compte le caractère évolutif du préjudice) (p. 7458) : retiré (p. 7459) ;

- *son* amendement n° 13 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (fixe un délai maximal de un mois au fonds d'indemnisation pour accorder une provision en cas de demande) : retiré (p. 7459) ;

- *son* amendement n° 15 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (fixe un délai maximal de trois mois au fonds pour procéder aux investigations nécessaires à l'instruction de la demande d'indemnisation) : devenu sans objet (p. 7459) ;

- *son* amendement n° 16 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (élargit les possibilités de recours judiciaire des victimes contre les décisions du fonds d'indemnisation et rétablit la compétence de l'ensemble des degrés de juridiction) (p. 7459) : rejeté (p. 7460) ;

- *son* amendement n° 17 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (supprime les dispositions relatives à la subrogation du fonds d'indemnisation dans les droits de la victime) : rejeté (p. 7461) ;

- *son* amendement n° 22 (établit des exonérations au mécanisme de financement du fonds d'indemnisation) : devenu sans objet (p. 7464) ;

- *son* amendement n° 19 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (crée un prélèvement additionnel de 10 p. 100 sur le montant de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 7464) : rejeté (p. 7465) ;

- *son* amendement n° 20 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (crée une contribution supplémentaire de 1 p. 100 sur le montant des revenus de capitaux mobiliers) (p. 7464) : rejeté (p. 7465) ;

- *son* amendement n° 21 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (crée une contribution supplémentaire de 10 p. 100 sur le montant de l'impôt sur le revenu acquitté par les contribuables assujettis à la plus haute tranche du barème) (p. 7464) : rejeté (p. 7465) ;

- *son* amendement n° 89 rectifié soutenu par Mme Muguette Jacquaint (crée une taxe sur les bénéfices des entreprises pharmaceutiques ayant leur siège social en France) (p. 7464) : rejeté (p. 7465) ;

- *son* amendement n° 88 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (alimente les ressources du fonds d'indemnisation par une taxe sur les bénéfices des compagnies d'assurance et interdit la répercussion de cette charge sur le montant des primes ou des indemnités) : rejeté (p. 7465) ;

- *son* amendement n° 90 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (dispose que l'alimentation du fonds d'indemnisation sera définie par une loi ultérieure) (p. 7468) : adopté au scrutin public (p. 7469) ;

- *son* amendement n° 91 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (impose au Gouvernement le dépôt au Parlement d'un rapport annuel sur les conditions de mise en œuvre de l'indemnisation et sur l'alimentation du fonds d'indemnisation) (p. 7470) : adopté (p. 7471).

Article 2 précédemment réservé *(modification de la loi sur le R.M.I. : échanges d'informations et prorogation de la durée d'application) :*

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Théo Vial-Massat (supprime les dispositions relatives à la transmission des informations demandées par les organismes payeurs aux organismes concourant aux dispositifs d'insertion ou versant des rémunérations au titre de l'aide à l'emploi) : rejeté (p. 7489) ;

- *son* amendement n° 2 soutenu par M. Théo Vial-Massat (supprime les dispositions autorisant les échanges automatisés d'informations dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés) : rejeté (p. 7489).

Article 6 précédemment réservé *(modification de la réforme hospitalière à la suite de la décision du Conseil constitutionnel du 22 juillet 1991) :*

- *son* amendement n° 3 soutenu par M. Théo Vial-Massat (supprime l'avis de la commission médicale d'établissement dans la procédure de nomination des chefs de services et de départements) (p. 7515) : rejeté (p. 7516) ;
- *son* amendement n° 4 soutenu par M. Théo Vial-Massat (supprime les dispositions relatives au principe selon lequel la commission médicale d'établissement statuant pour avis doit siéger en formation restreinte aux praticiens titulaires) : rejeté (p. 7518) ;
- *son* amendement n° 5 soutenu par M. Théo Vial-Massat (supprime la mention des décisions prises dans l'intérêt du service) (p. 7518) : rejeté (p. 7519).

Article 7 précédemment réservé *(financement de moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de la réforme hospitalière) :*

- *son* amendement n° 6 soutenu par M. Théo Vial-Massat (de suppression) (p. 7522) : adopté au scrutin public (p. 7524).

Article 14 précédemment réservé *(plafonnement de la cotisation proportionnelle d'assurance vieillesse à la charge des membres des professions libérales) :*

- *son* amendement n° 111 soutenu par M. Théo Vial-Massat (de suppression) : rejeté (p. 7547).

Article 15 précédemment réservé *(plafonnement de la cotisation proportionnelle d'assurance vieillesse à la charge des avocats) :*

- *son* amendement n° 112 soutenu par M. Théo Vial-Massat (de suppression) : rejeté (p. 7548).

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *son* amendement n° 7 : devenu sans objet (p. 7551).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [12 décembre 1991] :

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 7690).

Principaux thèmes développés :

Conseil supérieur de l'audiovisuel : compétences et indépendance (p. 7695).

Diffusion : quotas (p. 7694, 7695).

Europe : œuvres européennes : diffusion et coproduction (p. 7695).

Œuvre audiovisuelle : définition française (p. 7695).

Pluralisme (p. 7694).

Programmes :
- industrie et production : soutien (p. 7695) ;
- médiocrité (p. 7694).

Télévisions privées :
- déséquilibre avec le secteur public (p. 7695) ;
- obligations et engagements (p. 7695) ;
- T.F. 1 : retour dans le secteur public (p. 7695).

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 18 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel le pouvoir de fixer la proportion de musique consacrée à de nouveaux artistes et auteurs français ou francophones que les services de radiodiffusion sont tenus de diffuser aux heures de grande écoute) (p. 7956) : adopté après modifications (p. 7957).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 19 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (interdit toute coupure publicitaire dans la diffusion des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles par les chaînes de télévision) (p. 7959) : rejeté (p. 7960).

HARCOURT (François d')

Député du Calvados

(5e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à la mise en œuvre d'une **indemnisation des riverains** concernés par les **projets de création ou d'extension des voiries routières et ferroviaires en milieu rural (n° 2039)** [15 mai 1991].

Proposition de loi tendant à **accorder aux travailleurs français requis pour aller travailler en Allemagne la reconnaissance du titre de « victimes du travail forcé en Allemagne de 1942 à 1945 » (n° 2111)** [12 juin 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation des exploitants agricoles :** importation de viande en provenance des pays de l'Est ; quotas laitiers ; commission de Bruxelles : enveloppe de 3 milliards de F pour la restructuration laitière ; viande : programme français d'aide aux revenus agricoles [19 juin 1991] (p. 3345, 3346).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

- Equipement, logement, transports et espace : Urbanisme et logement. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Départements : Calvados (p. 5081, 5082).

Logement social :
- construction (p. 5081) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5082).

Régions : Pays de la Loire (p. 5082).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [25 octobre 1991] :

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : pensions de réversion : veuves et orphelins (p. 5119).

Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5119).

HERMIER (Guy)

Député des Bouches-du-Rhône

(4e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **mode de calcul des congés annuels des salariés (n° 2224)** [18 septembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Lutte contre les feux de forêt :** flotte de Canadairs : renouvellement ; bombardier d'eau : réalisation avec nos partenaires européens ; un Fokker et deux Hercules C 130 opérationnels pour l'été 1991 ; 27 000 sapeurs-pompiers locaux affectés aux feux de forêt [12 juin 1991] (p. 3025, 3026).

à un ministre :

- **Mer et littoral** [21 novembre 1991] :

Ports maritimes :
- dockers : effectifs (p. 6421) ;
- modernisation : négociation port par port (p. 6421).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).**

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [4 avril 1991] :

Article 66 *(transports maritimes et aériens entre la Corse et le continent) :*

- *son* amendement n° 142 soutenu par M. Gilbert Millet (soumet les liaisons avec le continent au décret du 6 mai 1976 afin d'assurer la protection du service public) (p. 791) : rejeté (p. 792) ;
- *son* amendement n° 145 soutenu par M. Gilbert Millet (précise que les contrats de concession assurent l'intégralité du transport des passagers et du fret toute l'année dans le cadre du service public) (p. 793) : adopté (p. 794).

- **Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Pierre Méhaignerie, Charles Millon et 121 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 13 juin 1991.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [17 juin 1991] :

Communautés européennes : marché unique et harmonisation de la T.V.A. (p. 3199).

Finances publiques : dépenses prioritaires (p. 3201).

Industrie :
- chantiers navals de La Ciotat (p. 3200) ;
- politique (p. 3200, 3201).

Motion de censure : raisons de son dépôt (p. 3199, 3200).

Partis et mouvements politiques :
- Front national (p. 3199, 3200) ;
- majorité de gauche (p. 3201) ;
- opposition : divisions (p. 3200) ;
- Parti communiste : attitude à l'égard d'une motion de censure (p. 3201) ;
- Parti communiste : propositions en matière fiscale (p. 3201).

Politique générale : « politique de gauche » (p. 3199, 3200, 3201).

Premier ministre : déclaration sur le nouvel élan (p. 3198).

Projet de loi n° 2067 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (p. 3199).

Santé : plans successifs pour l'équilibre des ressources et des dépenses (p. 3200).

Sécurité sociale :
- assurance maladie : cotisations (p. 3199, 3200, 3201) ;
- cotisation sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3199) ;
- système (p. 3200).

Ne vote pas la censure (p. 3199).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1991] :

Audiovisuel :
- coupures publicitaires (p. 5220) ;
- crise et déréglementation (p. 5219, 5220).

Cinéma : crise (p. 5220).

Culture : définition et évaluation (p. 5220).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 5220).

Grands travaux : crédits (p. 5219).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 5220).

Ministère de la culture : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5219).

Musique : écoles et conservatoires (p. 5220).

Pratiques culturelles : démocratisation (p. 5220).

Sécurité sociale : artistes-interprètes : indemnisation du chômage (p. 5219).

HERVE (Edmond)

Député d'Ille-et-Vilaine

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur de la proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle sur le service public de l'assurance-crédit et la COFACE (n° 1914) [17 avril 1991] (p. 1348).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié) [*J.O.* du 28 juin 1991] (p. 8392).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (économie, finances et budget : commerce extérieur) [9 octobre 1991] (p. 4394).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur la proposition de résolution (n° 1914) de M. François d'Aubert tendant à la création d'une **commission de contrôle** sur le **service public de l'assurance-crédit** et **la COFACE (n° 2062)** [23 mai 1991].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 15 : **économie, finances et budget : commerce extérieur (n° 2255)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés [11 juin 1991] :

Impôts locaux : taxe d'habitation : taxe départementale sur le revenu (p. 3005).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour le commerce extérieur [8 novembre 1991] :

Affaires étrangères : crise du Golfe : conséquences sur le commerce extérieur (p. 5728).

Commerce extérieur :
- agroalimentaire : excédent (p. 5728) ;
- assurance-crédit et Compagnie française pour le commerce extérieur (COFACE) (p. 5728, 5729) ;
- balance commerciale (p. 5728) ;
- exportation : soutien ; charte nationale de l'exportation (p. 5729).

Entreprises : P.M.E./P.M.I. : aides (p. 5728).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur : crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 5728).

Service national : volontaires du service national en entreprise (V.S.N.E.) (p. 5728).

Vote des crédits :

Après l'article 62 :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Gilbert Gantier (prévoit que le Gouvernement devra présenter, avant le 30 mai 1992, un rapport sur l'évolution et l'utilisation par la COFACE des fonds publics dont elle bénéficie) (p. 5781).

HEUCLIN (Jacques)

Député de Seine-et-Marne

(9e circonscription)

Socialiste

Devenu député le 18 juin 1991 en remplacement de M. Alain Vivien, nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 19 juin 1991] (p. 7965).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 21 juin 1991] (p. 8089).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14111).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants (n° 2216).

Rapporteur pour avis suppléant.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Douanes : douaniers : inculpation pour avoir joué le rôle de trafiquants (p. 6307).

Drogue :
- ampleur du « fléau » et nécessaire renforcement de la lutte (p. 6306) ;
- production et trafic : répression : coopération européenne internationale (p. 6307) ;
- production et trafic : répression en France : techniques actuelles et coordination nationale des différentes administrations et autorités concernées (p. 6307) ;
- projet de loi : fourniture ou vente de stupéfiants par les agents des services d'enquête (p. 6307) ;
- projet de loi : « livraisons surveillées » et infiltration des réseaux de trafiquants et de blanchiment : garanties juridiques pour les agents des services d'enquête (p. 6307).

Gendarmerie :
- rôle dans la lutte contre l'offre de stupéfiants (p. 6306, 6307) ;
- uniforme : port obligatoire : obstacle à la lutte contre le trafic de stupéfiants (p. 6307).

Justice : autorité judiciaire : livraison contrôlée ou infiltration : autorisation (p. 6307).

Traités et conventions : Convention de Vienne du 19 décembre 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants (p. 6307).

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Article 1er *(art. L. 627-7 du code de la santé publique) (livraisons surveillées et infiltration de réseaux par des officiers de police judiciaire) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 27 du Gouvernement (supprime la possibilité de « fournir » des stupéfiants) à l'amendement n° 21 de la commission (dégage les officiers et agents de police judiciaire de leur responsabilité pénale lorsqu'ils sont amenés à commettre des actes illicites pour identifier des trafiquants et les autorise à leur « fournir » des stupéfiants avec l'autorisation du procureur) (p. 6320) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission de la défense (propose que l'autorité judiciaire exerce son contrôle durant tout le déroulement de l'enquête) (p. 6319) : retiré (p. 6320) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 rectifié de la commission de la défense (propose que les agents des services d'enquête puissent mettre à la disposition des trafiquants des moyens de stockage et de conservation des produits et matériels) : adopté (p. 6320) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission de la défense (élargit la liste des matériels visés par l'article) : rejeté (p. 6321).

Article 2 *(art. 67bis du code des douanes) (livraisons surveillées et infiltrations par des agents du service des douanes) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission de la défense (propose que l'autorité judiciaire exerce son contrôle durant tout le déroulement de l'enquête) : retiré (p. 6322) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 rectifié de la commission de la défense (de coordination) : rejeté (p. 6322) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 rectifié de la commission de la défense (élargit la liste des matériels visés par l'article) : retiré (p. 6323).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 11 de M. Jacques Toubon (supprime ou réduit de moitié la peine encourue par tout participant à un délit de trafic de drogue qui permet, soit d'éviter que l'infraction ne se réalise, soit d'identifier les autres coupables) (p. 6324).

HIARD (Pierre)

Député de la Somme

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6971).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650) [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7032).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 24 avril 1975 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Malaisie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (n° 2285) [7 novembre 1991] (p. 5704).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242) [*J.O.* du 22 novembre 1991] (p. 15261).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 24 avril 1975 entre le gouvernement de la **République française** et le gouvernement de **Malaisie** tendant à **éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (n° 2452)** [11 décembre 1991]. Adoption simplifiée le 19 décembre 1991 (p. 8104).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Fiscalité des entreprises :** crédits d'impôts : abus et détournement ; rapport de la Cour des comptes de 1989 [17 avril 1991] (p. 1298).

- **Pollution de l'eau à Amiens :** Amiens : taux de plomb présent dans l'eau potable ; changement des canalisations en plomb ; traitement de l'eau par adoucissement ; compagnies de distribution : repérage des zones sensibles au plan national [27 novembre 1991] (p. 6665, 6666).

INTERVENTIONS

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Immigration : immigration clandestine : filières (p. 4385).

Travail : travail clandestin :
- définition et évolution (p. 4385) ;
- employeurs (p. 4385) ;
- sous-traitance et responsabilité civile des cocontractants (p. 4385).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [31 octobre 1991] :

Petites et moyennes entreprises : formation professionnelle : aide de l'État au remplacement du salarié (p. 5610).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : régulation budgétaire, exécution du budget (p. 5612).

Equipement, logement, transports et espace : Mer. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Risques naturels : défense contre la mer (p. 5904).

HOARAU (Elie)

Député de la Réunion

(4e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DEPOTS

Proposition de loi portant **amnistie** à la suite des **événements de la Réunion de février et mars 1991 (n° 2045)** [15 mai 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1991] :

D.O.M. - T.O.M. :
- action sanitaire et sociale : cantines scolaires : fonds d'action sanitaire et sociale obligatoire (F.A.S.S.O.) (p. 3709) ;
- égalité sociale et développement économique (p. 3709) ;
- prestations familiales : alignement sur la métropole (p. 3709) ;
- prestations familiales : allocation au premier enfant (p. 3709) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 3709).

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Article 13 *(action sociale spécifique) :*
- *ses observations* (p. 3726).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

Collectivités locales : décentralisation : poids financier (p. 5839).

Communautés européennes :
- intégration économique des D.O.M. - T.O.M. (p. 5839) ;
- octroi de mer (p. 5839) ;
- programme P.O.S.E.I.D.O.M. (p. 5839).

Démographie : accroissement démographique (p. 5839).

D.O.M. - T.O.M. : Réunion (p. 5839).

Emploi, formation professionnelle et promotion sociale : politique de l'emploi et de lutte contre le chômage (p. 5839).

Logement et habitat : logement social (p. 5839).

Politique économique et sociale : égalité sociale (p. 5839).

Revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : problème de l'assistance (p. 5839).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Après l'article 61 :

- *son* amendement n° 357 soutenu par M. Christian Pierret (valide la perception du versement-transport au profit du Sivom de la Réunion réalisée du 1er avril 1985 au 31 décembre 1991) : adopté (p. 6926).

HOLLANDE (François)

Député de la Corrèze

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (défense) [9 octobre 1991] (p. 4395)

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 39 : **défense (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- Défense [20 juin 1991] :

Guerre : Guerre du Golfe : coût et conséquences budgétaires (p. 3413).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Armée : condition militaire : professionnalisation (p. 2873).

Armements classiques :
- avions Rafale (p. 2873) ;
- hélicoptères NH 90 (p. 2873).

Crédits militaires : montant : évolution (p. 2873).

Force nucléaire stratégique :
- dissuasion française : perspectives (p. 2873) ;
- missile stratégique terrestre mobile S4 (p. 2873) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 2873).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2873).

Service national : perspectives (p. 2872).

- Déclaration du Gouvernement sur les conférences intergouvernementales sur l'union politique et sur l'union économique et monétaire et débat sur cette déclaration (n° 2131).

Principaux thèmes développés [19 juin 1991] :

Citoyenneté européenne (p. 3390).

Conseil européen : « codécision » : procédure de « conciliation » entre le Parlement et le Conseil (p. 3388).

Europe : Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : lien avec la Communauté (p. 3388).

Europe sociale : Charte sociale (p. 3389).

Institutions communautaires :
- compétences communautaires : extension (p. 3388) ;
- conférences intergouvernementales (p. 3388) ;
- « Congrès » : émanation à parité des parlements nationaux et du Parlement européen (p. 3388) ;
- déficit démocratique (p. 3388) ;
- Europe fédérale : démarche progressive (p. 3388) ;
- union politique : projet de traité (p. 3388).

Parlement nationaux : Parlement français : commission permanente des affaires européennes : création (p. 3388).

Politique économique : « convergence » économique (p. 3389).

Politique monétaire européenne :
- Banque centrale européenne (p. 3389) ;
- politique monétaire extérieure (p. 3389) ;
- union économique et monétaire (p. 3388).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1991] :

Allemagne : armée : limitation des effectifs à 370 000 hommes (p. 4060).

Appelés : conscription : rôle et devenir (p. 4059).

Armée de métier : coût (p. 4059).

Armée de terre : réduction du format (p. 4059).

Condition militaire : revalorisation (p. 4060).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 4060).

Engagés : recrutement : difficultés (p. 4059).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : nationalismes (p. 4060) ;
- Europe de la défense (p. 4060) ;
- « ordre géopolitique européen » : changements (p. 4060) ;
- pacte de Varsovie : désintégration (p. 4060).

Service civil : diversification (p. 4062).

Volontariat : volontaires du service national en entreprise (V.S.N.E.) (p. 4059).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 4539).

Entreprises : investissements à l'étranger (p. 4539).

Epargne :
- déficit mondial (p. 4539) ;
- fonds salariaux (p. 4539) ;
- niveau (p. 4538, 4539) ;
- orientation (p. 4539) ;
- retraite (p. 4539).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 4538).

Première partie :

Discussion des articles [17 octobre 1991] :

Après l'article 11 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 40 de M. Jean de Gaulle (porte à 350 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 400 000 F celui bénéficiant au conjoint survivant) (p. 4690) ;

Impôts sur la fortune et le patrimoine : droits de succession : abattements : indexation (p. 4690).

Deuxième partie :

Ville et aménagement du territoire. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Communes : Tulle (p. 5053).

Défense : Groupement des industries d'armement terrestre (G.I.A.T.) : restructuration et conversion (p. 5053).

Régions : Limousin : reconversion (p. 5053).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [13 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- armes nucléaires : prolifération (p. 5907) ;
- contexte géopolitique : évolution (p. 5907).

Allemagne : budget militaire (p. 5907).

Armée de métier : perspectives (p. 5934).

Armée de terre :
- « disponibilité opérationnelle différée » (p. 5907) ;
- effectifs : déflation (p. 5907, 5908) ;
- plan Armées 2000 (p. 5907) ;
- rémunérations : revalorisation (p. 5908).

Armements classiques : programmes d'équipement : évolution (p. 5908).

Armements nucléaires d'ultime avertissement : missile Hadés : limitation du programme (p. 5907).

Armements nucléaires stratégiques :
- dissuasion française : crédits d'équipement : montant, évolution (p. 5907) ;
- missile S45 : annulation du programme (p. 5907) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5907).

Désarmement : nucléaire : traité Start et nouvelles propositions (p. 5907).

Espace :
- crédits de paiement et autorisations de programme (p. 5907) ;
- recherche-développement (p. 5907) ;
- renseignement (p. 5908).

Etats-Unis : budget militaire (p. 5907).

Europe :
- défense européenne : coopération et inter-opérabilité (p. 5908) ;
- Europe centrale et de l'Est : instabilité (p. 5907).

Grande-Bretagne : budget militaire (p. 5907).

Industries d'armement :
- diversification, renconversion (p. 5908) ;
- importance (p. 5908).

Loi de programmation militaire (p. 5908).

Ministère : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5906, 5907).

Service national : devenir (p. 5908).

Questions :

Armée de terre : délégation aux restructurations : crédits et propositions (p. 5955).

Industries d'armement : groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : restructuration (p. 5953).

Vote des crédits :

Article 44 *(mesures nouvelles sur les dépenses en capital des services militaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Michel Voisin (propose de réduire les crédits de paiement destinés aux études, recherches et prototypes, de 8,8 milliards de francs) (p. 5956).

HOUSSIN (Jacques)

Député du Nord

(4e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

Décédé le 14 novembre 1991 [*J.O.* du 15 novembre 1991] (p. 14917).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1991] :

Agriculture : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits : montant, évolution, répartition (p. 4933).

Aménagement du territoire : aménagement rural et mises en jachère (p. 4933, 4934).

Enseignement agricole : généralités (p. 4933).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs : installation (p. 4933).

HOUSSIN (Pierre-Rémy)

Député de la Charente

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Départements : transferts de charges et de ressources (p. 4857).

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Départements : Charente (p. 5440).

Plan : contrats de Plan inter-régions : respect par l'Etat (p. 5440, 5441).

Régions : Poitou-Charentes (p. 5440).

Voirie :
- R.N. 10 (p. 5441) ;
- R.N. 141 (p. 5441).

Justice. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Système pénitentiaire :
- évasions : prévention (p. 6022) ;
- maison d'arrêt d'Angoulême (p. 6022).

- Projet de loi sur la répartition, la police et la protection des eaux (n° 2284).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1991] :

Droit de l'eau : loi du 16 décembre 1964 (p. 7239).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat : décrets d'application (p. 7240).

Organismes et structures : schémas d'aménagement et de gestion des eaux (S.A.G.E.) (p. 7239).

Risques naturels : sécheresse (p. 7239).

Discussion des articles [5 et 6 décembre 1991] :

Article 2 *(schémas d'aménagement et de gestion des eaux) :*

- *son* amendement n° 270 (de précision) : adopté (p. 7313) ;
- *son* amendement n° 271 (prévoit que le schéma d'aménagement et de gestion des eaux fixe, et non peut fixer, les objectifs relatifs à l'utilisation et la mise en valeur de la ressource en eau) : adopté (p. 7313) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Patrick Ollier (prévoit que le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux est soumis à enquête publique) : rejeté (p. 7317) ;
- *son* amendement n° 272 (prévoit la désignation d'un préfet coordonnateur dans le cas où le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux concerne plusieurs départements ou régions) : adopté (p. 7318).

Article 3 *(prescriptions générales) :*

- *son* amendement n° 274 (ajoute un alinéa mentionnant les compétences techniques que doivent posséder les entreprises de forage et de creusement de puits) : adopté (p. 7426).

Article 4 *(prescriptions spéciales) :*

- *son* amendement n° 279 (prévoit que les prescriptions ne peuvent que renforcer les mesures générales de protection de la qualité et la quantité des eaux) : devenu sans objet (p. 7329).

Article 5 *(régime de la déclaration ou d'autorisation des installations et ouvrages) :*

- *son* amendement n° 280 (précise que l'eau devenant patrimoine commun, son exploitation est soumise à autorisation) : rejeté (p. 7330) ;
- *soutient* l'amendement n° 281 de M. Richard Cazenave (rédactionnel) : rejeté (p. 7331) ;
- *soutient* l'amendement n° 283 de M. Richard Cazenave (prévoit que le bénéficiaire de l'autorisation devra déclarer à l'autorité administrative l'achèvement des travaux afin que celle-ci puisse effectuer le récolement) : rejeté (p. 7333).

Article 19 *(travaux d'intérêt général ou d'urgence) :*

- *son* amendement n° 291 soutenu par M. Robert Galley (ajoute les périmètres de protection de captages, réservoirs et ouvrages pour eau potable) (p. 7367) : rejeté (p. 7368).

Article 24 *(modification du code de la santé publique) :*

- *son* amendement n° 296 (complète les dispositions relatives aux effluents agricoles) : devenu sans objet (p. 7375).

Article 33 nouveau *(présentation d'un rapport sur l'application de la loi et les pollutions diffuses) :*

- *son* amendement n° 301 soutenu par M. Robert Galley (prévoit que le Gouvernement présentera également un plan donnant les objectifs et moyens nécessaires à la réduction des pollutions diffuses) : retiré (p. 7385).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Discussion des articles [10 décembre 1991] :

Article 3 précédemment réservé *(transfert de la totalité du service départemental d'action sociale sous l'autorité du président du conseil général) :*

- *son* amendement n° 77 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (de suppression) : rejeté (p. 7494).

HUBERT (Elisabeth)

Député de la Loire-Atlantique

(2e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire d'âge

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Professions de santé :** manifestation du 17 novembre 1991 ; politique sanitaire : maintien du système de soins ; dépenses de santé : croissance et maîtrise ; médecine de prévention ; restructuration hospitalière [20 novembre 1991] (p. 6367, 6368).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 avril 1991] :

Conseil économique et social (avis) (p. 1187).

Hospitalisation : alternatives (p. 1186, 1187).

Santé publique : planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 1187).

Discussion des articles [18, 19, 22 et 25 avril 1991] :

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

Article L. 711-1 du code de la santé publique (missions des établissements de soins) :

- *son* amendement n° 331 rectifié (établit le régime juridique et les missions des structures de soins alternatives à l'hospitalisation) : rejeté (p. 1409).

Article L. 711-2 du code de la santé publique (fonctions des établissements de soins) :

- *son* amendement n° 332 (ajoute l'odontologie à la liste des spécialités) : adopté (p. 1409).

Article L. 711-3 du code de la santé publique (communication du dossier médical et information des personnes soignées) :

- *son* amendement n° 333 (précise que l'intermédiaire de la communication du dossier peut être un chirurgien-dentiste) : adopté (p. 1412) ;
- *soutient* l'amendement n° 422 de M. Edouard Landrain (précise que l'intermédiaire de la communication du dossier peut être un chirurgien-dentiste) : adopté (p. 1412) ;
- *son* amendement n° 334 (introduit l'avis du Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes dans la procédure d'établissement des modalités d'application du texte) : devenu sans objet (p. 1413) ;
- *soutient* l'amendement n° 423 de M. Edouard Landrain (introduit l'avis du Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes dans la procédure d'établissement des modalités d'application du texte) : devenu sans objet (p. 1413).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 335 (substitue au mot « médecin » le mot « praticien ») : retiré (p. 1416).

Article L. 711-5 du code de la santé publique (coopération du service public hospitalier avec les autres acteurs du système de santé) :

- *ses* amendements nos 337, 568 et 338 : devenus sans objet (p. 1416) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 79 de la commission (permet au service public hospitalier de participer, en collaboration avec le médecin traitant, à l'organisation de soins au domicile du malade) (p. 1416).

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

- *ses observations* (p. 1463, 1464) ;

Alternatives à l'hospitalisation (p. 1464).

Article L. 712-2 du code de la santé publique (fonctions des établissements de soins) :

- *son* amendement n° 339 (supprime l'établissement par voie réglementaire de la liste des structures alternatives à l'hospitalisation régies par la carte sanitaire) (p. 1472) : vote réservé (p. 1473) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-10 du code de la santé publique (régime dérogatoire des structures de soins alternatives à l'hospitalisation) :

- *son* amendement n° 340 soutenu par M. Jean-Luc Préel (rend obligatoire l'autorisation des projets de structures de soins alternatives à l'hospitalisation lorsque les conditions requises sont remplies) : vote réservé (p. 1487) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 341 corrigé (dispose que le directeur de l'unité de formation et de recherche en odontologie siège au conseil d'administration des centres hospitaliers régionaux faisant partie d'un centre hospitalier universitaire) : non soutenu (p. 1538) ;
- *son* amendement n° 537 corrigé soutenu par M. Bernard Debré (dispose que la présidence du conseil d'administration des établissements communaux peut être assurée par un de ses membres autre que le maire) : vote réservé (p. 1540) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-3 du code de la santé publique (incompatibilités encourues par les membres du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 342 soutenu par M. Bernard Debré (prévoit l'application de l'incompatibilité au président du comité de coordination de l'enseignement odontologique) : vote réservé (p. 1543) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-16 du code de la santé publique (institution, composition et attributions de la commission médicale d'établissement) :

- *son* amendement n° 343 (ajoute le chef de département et le coordinateur dans la liste des autorités habilitées à saisir la commission médicale d'établissement d'une demande de délibération sur les choix médicaux de l'année à venir) : vote réservé (p. 1577) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article 10 *(codification et dispositions propres aux établissements privés qui assurent l'exécution du service public hospitalier ou sont associés à son fonctionnement) :*

Article L. 715-7 du code de la santé publique (budget des établissements de soins privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier et recours à des praticiens hospitaliers) :

- *son* amendement n° 351 (de précision) : vote réservé (p. 1598) ; considéré comme adopté : application des articles 44, alinéa 3, et 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808, 1848).

Article 11 *(établissements de soins privés ne participant pas au service public hospitalier) :*

Article L. 715-12 du code de la santé publique (conférence médicale) :

- *son* amendement n° 352 (substitue au mot « médecins » le mot « praticiens ») : non soutenu (p. 1599).

Article 22 *(régime applicable aux structures de soins alternatives à l'hospitalisation déjà installées) :*

- *son* amendement n° 353 (supprime la référence à la date du 1er janvier 1989) : non soutenu (p. 1610) ;
- *son* amendement n° 354 (de conséquence) : non soutenu (p. 1610).

Article 23 *(régime applicable aux activités de soins exercées avant l'entrée en vigueur de la loi) :*

- *son* amendement n° 355 (de suppression) : non soutenu (p. 1610).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-21 du code de la santé publique (mode de nomination des chefs de service ou de département) :

- *son* amendement n° 344 corrigé soutenu par M. Bernard Debré (supprime la reconnaissance explicite de l'originalité de la psychiatrie) : vote réservé (p. 1791) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-23 du code de la santé publique (attributions des chefs de service ou de département) :

- *son* amendement n° 345 soutenu par M. Bernard Debré (précise que le chef de service ou de département agit en concertation avec les médecins titulaires du service ou du département) : vote réservé (p. 1795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-24 du code de la santé publique (modalités d'organisation des unités fonctionnelles) :

- *son* amendement n° 346 soutenu par M. Bernard Debré (supprime la définition par le chef de service ou de département de l'organisation générale dans le cadre de laquelle l'unité fonctionnelle est dirigée) : vote réservé (p. 1799) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;
- *son* amendement n° 347 (dispose qu'un praticien hospitalier peut être chargé de plusieurs unités fonctionnelles si le nombre d'unités fonctionnelles est supérieur au nombre de praticiens titulaires) : non soutenu (p. 1800) ;
- *son* amendement n° 348 (de conséquence) : non soutenu (p. 1800) ;
- *son* amendement n° 349 (définit les missions du responsable de l'unité fonctionnelle) : non soutenu (p. 1801).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (possibilité de créer des fédérations) :

- *son* amendement n° 350 (de suppression) (p. 1801) : vote réservé (p. 1802) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Caisses de sécurité sociale : déficit et solutions (p. 2742).

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 2741).

Emploi : chômage : coût financier (p. 2742).

Hôpitaux et cliniques : reconversion (p. 2742).

Santé publique : système de santé : dégradation (p. 2741).

Tiers payant (p. 2742).

Discussion des articles [4 juin 1991] :

Article 1er *(tiers payant et conditions d'exécution des analyses et examens de laboratoires) :*

- *ses observations* (p. 2752).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Pons (Bernard)* (p. 7402) ; rejetée au scrutin public (p. 7408).

Principaux thèmes développés :

Assurances : compagnies d'assurances : indemnisation : victimes de la transfusion sanguine (p. 7405).

Professions médicales : éthique (p. 7405, 7406).

Santé publique :

- risque thérapeutique (p. 7403, 7405) ;
- sida : dépistage obligatoire (p. 7406) ;
- sida : historique (p. 7403) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus de l'hépatite (p. 7405) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : estimation (p. 7404) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : historique : rapport Lucas (p. 7403, 7404) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : fonds d'indemnisation, procédure (p. 7404) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7404, 7405).

Discussion des articles [9 et 10 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *ses observations* (p. 7449, 7450).

Explications de vote sur l'article 21 :

Le groupe R.P.R. ne prend pas part au vote (p. 7471).

Santé publique : risque thérapeutique (p. 7472).

Article 3 précédemment réservé *(transfert de la totalité du service départemental d'action sociale sous l'autorité du président du conseil général) :*

- *son* amendement n° 148 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (de suppression) : rejeté (p. 7494).

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *ses observations* (p. 7539) ;
- *son* amendement n° 144 (de suppression) (p. 7540) : rejeté au scrutin public (p. 7541).

Article 14 précédemment réservé *(plafonnement de la cotisation proportionnelle d'assurance vieillesse à la charge des membres des professions libérales) :*

- *ses observations* (p. 7546) ;

Professions médicales : médecins : asssurance vieillesse (p. 7546).

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 154 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport sur le coût de la pluriactivité pour les régimes de sécurité sociale) : rejeté (p. 7550).

Après l'article 18 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 124 de M. François Rochebloine (impose au Gouvernement la présentation d'un rapport relatif au Fonds national de l'assurance veuvage) (p. 7555).

Après l'article 20 :

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (institue un dépistage obligatoire de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine lors des examens prénuptiaux et prénataux) (p. 7556) : rejeté (p. 7559) ;
- *son* amendement n° 87 (institue un dépistage obligatoire de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine lors des examens prénuptiaux et prénataux) (p. 7556) : rejeté (p. 7559) ;
- *soutient* l'amendement n° 201 de Mme Françoise de Panafieu (abroge l'article 5 de la loi n° 91-716 du 26 juillet 1991 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier qui assujettit les auteurs des œuvres de l'esprit à la taxe sur la valeur ajoutée) (p. 7561) : rejeté (p. 7562) ;
- *soutient* l'amendement n° 200 de Mme Françoise de Panafieu (fixe au 1er janvier 1992 l'entrée en vigueur de l'assujettissement des auteurs des œuvres de l'esprit à la taxe sur la valeur ajoutée) : rejeté (p. 7562).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1991] :

Santé publique :
- risque thérapeutique (p. 8154) ;
- sida : dépistage obligatoire (p. 8154).

Sécurité sociale : dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 8154).

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Article 1er *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 5 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8167).

Après l'article 8 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 rectifié du Gouvernement précédemment réservé (autorise les organismes de sécurité sociale à recouvrer auprès des professionnels de santé les indus résultant de l'inobservation de la nomenclature générale des actes professionnels ou de la facturation d'un acte non effectué) (p. 8179).

Après l'article 14 :

- *défavorable* à l'amendement n° 4 rectifié du Gouvernement (autorise les organismes de sécurité sociale à suspendre leur participation au financement des cotisations sociales en cas de violation des règles conventionnelles par les professions de santé) (p. 8180).

Article 20 *duodecies* nouveau *(régimes indemnitaires de la fonction publique territoriale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (de suppression) (p. 8187).

Article 20 *quindecies* nouveau *(dépistage du virus V.I.H. lors des examens prénuptiaux et prénataux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 16 de la commission (de suppression) (p. 8188).

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *ses observations* (p. 8191).

HUGUET (Roland)

Député du Pas-de-Calais

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Cesse d'appartenir à la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 15 janvier 1991] (p. 769).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 15 janvier 1991] (p. 769) ; [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

HUNAULT (Xavier)

Député de la Loire-Atlantique

(6e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16509).

Secrétaire de la commission d'enquête chargée d'étudier la situation actuelle et les perspectives de l'industrie automobile française [19 décembre 1991] (p. 8286).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Agriculture** [3 octobre 1991] :

Energie : biocombustibles, diesters, éthanol (p. 4116).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Energie : biocarburants : développement de la production (p. 4991).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : réforme (p. 4991).

HUYGHUES des ETAGES (Jacques)

Député de la Nièvre

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

HYEST (Jean-Jacques)

Député de Seine-et-Marne

(3e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692) [*J.O.* du 26 mars 1991] (p. 4175).

Rapporteur du projet de loi modifiant le code de l'organisation judiciaire et instituant la saisine pour avis de la Cour de cassation (n° 1906) [28 mars 1991] (p. 587).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Vice-président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4533)

Rapporteur de la proposition de loi de M. Gérard Vignoble et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter les dispositions relatives au divorce par consentement mutuel (n° 1934) [2 mai 1991] (p. 1998).

Membre de la commission d'enquête sur les modalités de financement des campagnes électorales et des partis et groupements politiques ayant soutenu des candidats aux élections nationales depuis 1958 [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Rapporteur de la proposition de loi organique de M. Michel Voisin relative à la représentation des professions libérales au Conseil économique et social (n° 1911) [30 mai 1991] (p. 2487).

Rapporteur de la proposition de loi de M. François Rochebloine et plusieurs se ses collègues, tendant à abroger l'article L.18 du code de la route relatif à la procédure administrative de suspension du permis de conduire (n° 1931) [30 mai 1991] (p. 2487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888) [*J.O.* du 1er juin 1991] (p. 7326).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009) [*J.O.* du 22 juin 1991] (p. 8139).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8316).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949) [*J.O.* du 27 juin 1991] (p. 8317).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle parlementaires (n° 1951) [*J.O.* du 2 juillet 1991] (p. 8580).

Vice-président de la commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République [*J.O.* du 3 octobre 1991] (p. 12922).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Michel Jacquemin tendant à permettre aux chômeurs de longue durée de réduire le délai de préavis de résiliation du bail (n° 585) [21 novembre 1991] (p. 6472).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé au code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et des délits contre les personnes (n° 2083) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer (n° 2337) [*J.O.* du 21 décembre 1991] (p. 16755).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1906) **modifiant le code de l'organisation judiciaire et instituant la saisine pour avis de la Cour de cassation (n° 1963)** [11 avril 1991].

Proposition de loi tendant à conférer aux **chefs de cour le pouvoir de déléguer des magistrats du siège de la cour d'appel** pour **exercer des fonctions judiciaires dans les tribunaux du ressort de la cour d'appel (n° 2303)** [30 octobre 1991].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 2309), portant **réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2468)** [12 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Propos tenus par le Président de la République sur le rôle du Parlement :** institutions : réforme constitutionnelle ; Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.) : projet de loi : retrait de l'ordre du jour [13 novembre 1991] (p. 5894, 5895, 5896).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 mars 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 126).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) :
- garantie de progression minimale (p. 125) ;
- réformes successives (p. 125).

Dotations instituées par le projet : dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) et dotation de solidarité en Ile-de-France :
- critères : 10 000 habitants (seuil) (p. 125, 126) ;
- critères : logement social (p. 125, 126) ;
- critères : potentiel fiscal et effort fiscal (p. 126).

Etat : rôle (p. 126).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation) (p. 126).

Régions : Région Ile-de-France et ville de Paris : solidarité (coopération intercommunale, péréquation financière et proposition du maire de Paris) (p. 126).

Ville : projet de loi d'orientation pour la ville (p. 125).

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Alain Vivien (établit un mécanisme de correction de la répartition de la dotation ville-centre en Ile-de-France) (p. 185).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *soutient* l'amendement n° 65 de M. Yves Fréville (dispose que les communes participent au financement de la D.S.U. en proportion des crédits qu'elles touchent au titre de la garantie de progression minimale de la D.G.F.) (p. 235) : vote réservé (p. 238) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 70 de la commission (dispose que ce sont les données de la D.G.F. pour 1992 qui sont prises en compte pour le calcul du mécanisme) (p. 238) ;
- *soutient* l'amendement n° 63 de M. Yves Fréville (supprime la référence à l'effort fiscal pour la détermination des communes contributives (p. 239) : vote réservé (p. 241) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *favorable* aux amendements n°s 17 de la commission et 175 de M. Michel Noir (prennent en compte l'effort fiscal des groupements de communes) (p. 241) ;
- *soutient* l'amendement n° 124 corrigé de M. Yves Fréville (définit le logement social par le nombre de bénéficiaires de l'A.P.L., de l'allocation logement à caractère familial, ou de l'allocation logement à caractère social) (p. 242) : vote réservé (p. 244) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 161 de M. Jean-Jacques Jegou (exclut de la définition du logement social les habitations donnant lieu à un surloyer) (p. 242) : vote réservé (p. 244) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 185 de M. Yves Fréville (ajoute le nombre de bénéficiaires des aides au logement comme critère d'éligibilité à la D.S.U. à compter du 1er janvier 1992) (p. 253) : vote réservé (p. 254) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article 6 *(attribution de la dotation de solidarité urbaine aux communes des D.O.M.) :*

- *soutient* l'amendement n° 88 rectifié de M. Jean-Paul Virapoullé (soumet la D.G.F. applicable aux D.O.M. aux règles de droit commun, supprime le régime des quotes-parts et élargit la notion de logement social prise en compte) (p. 257) : vote réservé (p. 258) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *son* amendement n° 54 corrigé (soumet la collectivité territoriale de Mayotte au dispositif de l'article) : retiré (p. 258).

Après l'article 6 :

- *soutient* l'amendement n° 90 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que l'octroi de mer est pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal des D.O.M.) (p. 258) : vote réservé (p. 259) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 91 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que, pour le département de la Réunion, l'octroi de mer est pris en compte pour le calcul de l'effort fiscal) : vote réservé (p. 259) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 89 rectifié de M. Jean-Paul Virapoullé soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (soumet la D.G.F. de la Réunion aux règles de droit commun, supprime le régime des quotes-parts et élargit la notion de logement social prise en compte) : vote réservé (p. 259) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 92 de M. Jean-Paul Virapoullé (dispose que le Gouvernement engagera des simulations afin d'assurer aux communes des D.O.M., avant le 31 décembre 1991, un calcul et une répartition de D.G.F. plus équitables et plus favorables) : vote réservé (p. 259) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) :*

Article L. 263-14 du code des communes :

- *soutient* l'amendement n° 97 corrigé et rectifié de M. Yves Fréville (fonde le critère de contribution sur le potentiel fiscal relatif à la seule taxe professionnelle) : vote réservé (p. 275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 98 de M. Yves Fréville (définit le potentiel fiscal relatif à la taxe professionnelle) : vote réservé (p. 275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 99 de M. Yves Fréville (relève les seuils de potentiel fiscal qui conditionnent l'écrêtement) : vote réservé (p. 275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 100 de M. Yves Fréville (de conséquence) : vote réservé (p. 275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *son* sous-amendement n° 189 (précise que le potentiel fiscal moyen est celui relatif à la taxe professionnelle) à l'amendement n° 100 de M. Yves Fréville : vote réservé (p. 275) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 101 de M. Yves Fréville (de conséquence) (p. 275) : vote réservé (p. 276) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 102 de M. Yves Fréville (prend en compte le potentiel fiscal relatif à la seule taxe professionnelle) : vote réservé (p. 277) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 163 de M. Jacques Brunhes (exonère les communes ayant une population à revenus modestes du prélèvement au titre du fonds de solidarité) (p. 278).

Article L. 263-15 du code des communes :

- *soutient* l'amendement n° 126 corrigé de M. Yves Fréville (définit le logement social par le nombre de bénéficiaires des différentes aides au logement) : vote réservé (p. 278) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 125 de M. Yves Fréville (supprime la référence à l'effort fiscal comme critère d'attribution ou d'exonération de contribution) (p. 278) ; vote réservé (p. 279) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 66 rectifié de M. Alain Richard (transforme la dotation de solidarité au concours particulier au sein de la D.G.F. et assure son financement par un prélèvement sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée aux communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 282).

- *ses observations* sur l'amendement n° 168 de M. Alain Richard (transforme la dotation de solidarité en concours particulier au sein de la D.G.F. et assure son financement par un prélèvement sur la D.G.F. des communes d'Ile-de-France dont le potentiel fiscal est élevé) (p. 282).

Après l'article 9 :

- *soutient* l'amendement n° 159 de M. Yves Fréville (crée un fonds interdépartemental de solidarité de la taxe professionnelle) (p. 289) : vote réservé (p. 292) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 187 corrigé de M. Jacques Barrot (institue un mécanisme de solidarité financière entre départements au sein de la D.G.F.) (p. 289) : vote réservé (p. 292) ; adopté après modifications au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296) ;
- *soutient* l'amendement n° 170 de M. Adrien Zeller (prévoit que les mécanismes d'attribution et de financement de la D.S.U. seront réétudiés avant leur application en 1992 au vu des nouveaux textes sur la coopération intercommunale) (p. 292) : vote réservé (p. 293) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Explications de vote :

Aménagement du territoire : zone rurale (p. 297).

Ville (politique) (p. 297).

Abstention du groupe U.D.C.

Deuxième lecture :

Discussion des articles [15 avril 1991] :

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *son* sous-amendement n° 56 soutenu par M. Jean-Jacques Jegou (abaisse à 10 000 le nombre de logements sociaux nécessaires pour avoir droit à la dotation de solidarité urbaine) à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le premier alinéa du paragraphe I) : rejeté (p. 1210).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable au-delà de 1993) :*

- *son* amendement n° 55 soutenu par M. Adrien Zeller (supprime l'exonération de contribution à la dotation de solidarité urbaine des communes de moins de 100 000 habitants faisant l'objet d'une convention D.S.Q. et limite celle des communes chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants aux seules communes dont le potentiel fiscal est inférieur ou égal au double de celui de l'ensemble des communes) : rejeté (p. 1220).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [26, 27 et 28 mars 1991] ; [2, 4, 5 et 8 avril 1991] :

Article 2 *(organisation et missions des administrations civiles de l'Etat) :*

- *son* amendement n° 5 soutenu par M. Dominique Baudis (de suppression) (p. 386) : rejeté (p. 387) ;
- *son* amendement n° 451 soutenu par M. Dominique Baudis (dispose que la répartition des missions au sein de l'administration d'Etat est fixée par décret en Conseil d'Etat) (p. 387) : rejeté au scrutin public (p. 388).

Article 3 *(définition des circonscriptions d'action des services déconcentrés de l'Etat) :*

- *son* amendement n° 6 soutenu par M. Dominique Baudis (de suppression) (p. 390) : rejeté (p. 391).

Article 4 *(rôle du préfet de région) :*

- *son* amendement n° 7 soutenu par M. Charles Millon (de suppression) : adopté au scrutin public (p. 394).

Article 5 *(publication d'une charte de la déconcentration) :*

- *son* amendement n° 8 (de suppression) (p. 395) : adopté au scrutin public (p. 396).

Article 8 *(débat sur les orientations budgétaires) :*

- *son* amendement n° 455 soutenu par M. Georges Chavanes (de suppression) (p. 416) : vote réservé (p. 418) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 434).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 456 (organise le recours à un expert par les communes de plus de 3 500 habitants, les départements et les régions) : satisfait (p. 428).

Article 18 *(consultation des électeurs de la commune) :*

- *son* amendement n° 457 soutenu par M. Pierre Mazeaud (de suppression) (p. 435) : rejeté au scrutin public (p. 437).

Article 19 *(création de sections au sein des comités économiques et sociaux régionaux) :*

- *son* amendement n° 458 corrigé soutenu par M. Bernard Stasi (élargit le domaine de saisine des comités économiques et sociaux de région) (p. 461) : adopté (p. 462).

Article 21 *(mise à disposition des services municipaux dans des annexes mobiles de la mairie ; utilisation des locaux communaux par les associations, syndicats et partis politiques) :*

Article L. 318-2 du code des communes :

- *son* amendement n° 683 (supprime la possibilité d'utiliser les locaux communaux par des associations, syndicats et partis politiques) : rejeté (p. 467).

Article 24 *(convocation du conseil municipal) :*

- *son* amendement n° 459 soutenu par M. André Rossinot (supprime, pour fixer le délai d'envoi des convocations, la distinction effectuée entre les communes selon leur population) : rejeté (p. 485).

Article 25 *(règlement intérieur municipal) :*

- *son* amendement n° 460 (dispose que le ministère de l'intérieur proposera un règlement intérieur type) : retiré (p. 491) ;
- *son* amendement n° 461 (de coordination) : retiré (p. 491).

Article 36 *(institut des collectivités territoriales et des services publics locaux)* :

- *son* amendement n° 462 (de suppression) (p. 548) : vote réservé (p. 549) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 928).

Article 37 *(institution de l'entente interrégionale) :*

- *son* amendement n° 463 soutenu par M. Pierre Mazeaud (dispose que deux ou plusieurs conseils régionaux peuvent constituer entre eux une entente sur des objets d'utilité régionale, dont les institutions sont librement constituées) : rejeté (p. 565).

Article 38 *(organes de l'entente) :*

- *son* amendement n° 464 soutenu par M. André Rossinot (organise les institutions interrégionales selon les règles de fonctionnement des conseils régionaux) : rejeté (p. 568).

Article 39 *(organe exécutif de l'entente) :*

- *son* amendement n° 465 (de suppression) : rejeté (p. 568).

Article 40 *(compétences de l'entente) :*

- *son* amendement n° 466 (dispose que chaque conseil régional garde la maîtrise des débats et des décisions de l'entente qui le concernent) (p. 569) : rejeté (p. 570).

Article 41 *(recettes de l'entente) :*

- *son* amendement n° 467 soutenu par M. René Beaumont (de suppression) : rejeté (p. 570).

Article 42 *(exonération de l'impôt sur les sociétés) :*

- *son* amendement n° 468 (dispose que les syndicats mixtes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés) (p. 570) : adopté après modifications (p. 571) ;
- *son* amendement n° 469 (dispose que les ententes interdépartementales sont exonérées de l'impôt sur les sociétés) : adopté après modifications (p. 571).

Article 45 *(modification des statuts de l'entente) :*

- *son* amendement n° 470 (de suppression) : rejeté (p. 571).

Article 55 *(non-application à la région d'Ile-de-France des nouvelles dispositions relatives à la coopération intercommunale) :*

- *son* amendement n° 550 soutenu par M. André Rossinot (de suppression) (p. 868) : rejeté au scrutin public (p. 870).

Après l'article 56 :

- *son* amendement n° 472 soutenu par M. André Rossinot (dispose que dans chaque département, le service départemental d'incendie et de secours est seul compétent pour la lutte contre l'incendie et tous les autres sinistres) (p. 879) : adopté (p. 879) ;
- *son* amendement n° 473 soutenu par M. Yves Fréville (de conséquence) : adopté (p. 879).

Article 61 *(versement destiné aux transports en commun) :*

- *son* amendement n° 476 soutenu M. Yves Fréville (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 912) ;
- *ses* amendements n°s 477 et 478 : satisfaits (p. 913).

Après l'article 60 *(suite) :*

- *son* amendement n° 475 (prévoit que l'affectation du versement destiné aux transports urbains est effectué aprés consultation d'une commission composée en majorité des représentants des professions cotisantes) : rejeté (p. 913).

Après l'article 64 :

- *son* amendement n° 471 soutenu par M. Yves Fréville (crée un fonds interdépartemental de solidarité de la taxe professionnelle) : retiré (p. 923).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1991] :

Communes : dotation de développement rural (D.D.R.) : création, communes bénéficiaires et mode de financement (p. 6737).

Coopération intercommunale : généralités et libre adhésion (p. 6736).

Décentralisation : bilan, difficultés, relance (p. 6736).

Démocratie locale :
- généralités (p. 6736) ;
- information, consultation et participation des citoyens (p. 6736).

Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 6737).

Enseignement privé : investissements : participation des collectivités locales : abrogation de la loi Falloux (p. 6736).

Enseignement supérieur : collectivités locales : compétences (p. 6736).

Etat :
- déconcentration : intérêt et extension actuelle (p. 6736) ;
- déconcentration : charte (p. 6735).

Parlement :
- Assemblée nationale : commission spéciale : travaux sur le texte en première et deuxième lectures (p. 6735) ;
- Sénat : examen et modification du texte en première lecture (p. 6735).

Discussion des articles [28, 29 et 30 novembre 1991] :

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 265 soutenu par M. Yves Fréville (dispose que la chambre régionale des comptes peut être saisie de la légalité d'un budget municipal par un dixième des conseillers municipaux ou par une pétition de 1 p. 100 des électeurs inscrits dans la commune) (p. 6762) : rejeté (p. 6762).

Article 46 *bis* supprimé par le Sénat *(fonds de correction des déséquilibres interrégionaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 124 de la commission (crée un fonds de correction des déséquilibres régionaux, précise son mode d'alimentation et organise la répartition de ses ressources) (p. 6852).

Article 56 *undecies* supprimé par le Sénat *(départementalisation des secours) :*

- *son* amendement n° 263 rectifié soutenu par M. André Rossinot (dispose que le service départemental d'incendie et de secours est seul compétent pour la gestion de tous les moyens de lutte contre les incendies et autres accidents, sinistres ou catastrophes) (p. 6912) : devenu sans objet (p. 6913).

Après l'article 56 *sedecies* :

- *son* amendement n° 268 (propose que les actions de coopération locale ayant pour but le développement économique soient menées en concertation avec les chambres consulaires) (p. 6914) : rejeté (p. 6915) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 365 corrigé de M. Marc Dolez (autorise, à titre exceptionnel, la mise en place d'un péage pour une nouvelle route expresse à l'ouest de Lyon) (p. 6915).

Article 60 *bis* supprimé par le Sénat *(versement destiné aux transports en commun) :*

- *ses observations* (p. 6925).

Après l'article 60 *bis* :

- *son* amendement n° 267 (prévoit que l'affectation du versement destiné aux transports urbains est effectué aprés consultation d'une commission composée en majorité de représentants des professions cotisantes) : rejeté (p. 6925).

Article 64 *bis* nouveau *(versement du fonds de compensation pour la T.V.A. au profit de certaines communes urbaines et de certains districts) :*

- *ses observations* (p. 6938) ;

Communes : solidarité rurale : institution d'une dotation de développement rural (D.D.R.) (p. 6938).

Après l'article 64 *bis* :

- *favorable* au sous-amendement n° 233 de la commission (précise les quatre cas d'exonération du prélèvement destiné au financement de la D.D.R. en 1992) à l'amendement n° 10 du Gouvernement (prévoit un prélèvement sur l'évolution annuelle de la dotation de compensation de la taxe professionnelle afin d'assurer, au sein du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, le financement d'une dotation de développement rural - D.D.R.) (p. 6944) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 325 de M. Jacques Barrot (propose un nouveau mode de répartition de la D.D.R. fondé sur la population et la superficie des communes et distribué par des fonds départementaux de développement rural) à l'amendement n° 12 du Gouvernement (définit les bénéficiaires de la D.D.R. et précise la répartition de ses deux parts à partir de critéres tels que l'appartenance à un groupement de communes, la situation de ville-centre, le potentiel fiscal par habitant, l'effort fiscal et la population) : rejeté (p. 6947) ;
- *soutient* l'amendement n° 285 de M. Gérard Grignon (dispose que la commune de Miquelon-Langlade bénéficie chaque année, de plein droit, d'une attribution de deux millions de F imputés sur la seconde fraction du fonds de péréquation de la taxe professionnelle) : rejeté (p. 6951).

Explications de vote :

Communes : dotation de développement rural (D.D.R.) (p. 6955).

Coopération intercommunale : apport du projet de loi (p. 6955).

Enseignement privé : investissements : participation des collectivités locales (p. 6955).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 6955).

- Projet de loi organique, adopté par le Sénat, modifiant la loi organique n° 80-844 du 29 octobre 1980 relative au statut de la magistrature (n° 1913).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mars 1991] :

Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) : scolarité (allongement) (p. 526).

Magistrats :
- recrutement (crise) (p. 526) ;
- recrutement exceptionnel (modalités) (p. 526) ;
- statut (p. 526).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 avril 1991] :

Assemblée de Corse : motion de défiance constructive (p. 680).

Compétences de la collectivité territoriale de Corse : transferts de compétences (p. 680).

Elections et référendum : listes électorales (refonte, révision) (p. 680).

Etat : autorité et Etat de droit (p. 680).

Peuple corse : notion (p. 680).

Statut :
- de 1982 (p. 679, 680) ;
- spécificité corse (reconnaissance) (p. 679, 680).

Discussion des articles [3 et 4 avril 1991] :

Article 1er *(reconnaissance de l'entité corse) :*

- *son* sous-amendement n° 156 (substitue aux mots : « le peuple corse composante du peuple français » les mots « la Corse ») à l'amendement n° 15 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et reconnait l'existence du peuple corse, composante du peuple français) (p. 694) : vote réservé (p. 696) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 703) ;
- *son* amendement n° 155 (justifie le statut particulier de la Corse sans mentionner la notion de peuple corse) (p. 694) : devenu sans objet (p. 703).

Article 58 ter *(dégrèvement de taxe professionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 100 de la commission (de suppression) (p. 769).

Article 80 *(refonte des listes électorales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 123 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 802).

Explications de vote :

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 806).

Statut : insuffisances (p. 806).

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1991] :

Justice : auxiliaires de justice : rôle accru : nécessité, statut (p. 992).

Logement et habitat : expulsions : délais, « trêve d'hiver » (p. 992).

Moyens de paiement : chèques à l'encaissement et contrepassation des chèques (date, paiement) (p. 992).

Propriété : droit et protection des propriétaires (p. 992).

Voies d'exécution :
- frais d'exécution forcée à la charge du débiteur, tarification : plafond (p. 992) ;
- procédures d'exécution : humanisation (p. 992) ;
- procédures d'exécution : modernisation (p. 992) ;
- saisies-arrêt sur salaire (p. 992).

Discussion des articles [9 et 25 avril 1991] :

Article 20 *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *son* amendement n° 2 (permet au débiteur de bonne foi de fournir sous huit jours la liste de ses biens meubles à l'huissier, la communication valant saisie) : rejeté (p. 1001).

Article 47 *(saisie des rémunérations) :*

- *son* amendement n° 5 corrigé (évite au justiciable d'avoir à se rendre à toutes les audiences) : devenu sans objet (p. 1751).

Article 48 bis *(caractère subsidiaire de la saisie-vente pour les recouvrements de créances de faible montant) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 164 de la commission (remplace le plafond de 3 000 F prévu pour les créances non alimentaires par une référence mobile) (p. 1752) ;
- *son* amendement n° 6 (oblige le débiteur à communiquer les coordonnées de son employeur et de ses comptes bancaires) : adopté (p. 1753).

- Projet de loi modifiant le code de l'organisation judiciaire et instituant la saisine pour avis de la Cour de cassation (n° 1906).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 avril 1991] :

Affaires étrangères : Cour internationale de justice : droit international (interprétation) (p. 1340).

Communautés européennes : Cour de justice des Communautés européennes : droit communautaire (interprétation) (p. 1340).

Constitution (art. 41) : Conseil constitutionnel (interprétation) (p. 1340).

Cour de cassation :
- pourvoi dans l'intérêt de la loi : loi n° 67-523 du 3 juillet 1967 (p. 1340) ;
- saisine pour avis instituée par le projet (p. 1340).

Indépendance de la justice (renforcement) (p. 1340).

Jugement : délai (allongement) (p. 1340).

Juridiction : juridictions suprêmes (p. 1340).

Juridiction administrative : Conseil d'Etat : saisine pour avis : loi n° 87-1127 du 31 décembre 1987 (principes et bilan) (p. 1340).

Jurisprudence : arrêt de règlement : article 5 du code civil (interdiction) (p. 1340).

Règle de droit : complexité croissante et nécessaire interprétation (p. 1340).

Recours contentieux (multiplication) (p. 1340).

Discussion de l'article unique [17 avril 1991] :

Article unique *(saisine pour avis de la Cour de cassation) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (précise que l'avis rendu ne lie pas la juridiction qui a formulé la demande et est communiqué aux parties) (p. 1344) : adopté (p. 1345) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 6 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 1345) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de précision) : adopté (p. 1345) ;
- *soutient* les amendements n°s 3 et 4 de la commission (rédactionnel) : adoptés (p. 1345).

Après l'article unique :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (permet au procureur général près la Cour de cassation d'intervenir auprès de la formation prévue par le texte pour statuer sur les demandes d'avis) : adopté (p. 1345).

- Projet de loi renforçant la protection des consommateurs (n° 1903).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 avril 1991] :

Consommateurs : associations : action en représentation conjointe (p. 1648, 1649).

Contrats : clauses abusives : contrôle et encadrement (p. 1649).

Créances et privilèges : surendettement des particuliers (p. 1649).

Discussion des articles [24 avril 1991] :

Après l'article 10-1 :

- *son* amendement n° 41 soutenu par M. Germain Gengenwin (institue un fichier national recensant l'ensemble des crédits accordés aux personnes physiques pour des besoins non professionnels) (p. 1722) : rejeté (p. 1723).

- Proposition de résolution de M. Jean Auroux et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales sous la Ve République (n° 2013).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [14 mai 1991] :

Amnistie des infractions liées au financement des campagnes électorales et des partis politiques : loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 (p. 2119).

Assemblée nationale : pouvoir de contrôle sur l'exécutif (p. 2119).

Commission d'enquête sur le financement des partis :
- avis de la commission des lois et des différents groupes politiques (p. 2119) ;
- création : conditions et raisons politiques (p. 2119) ;
- transparence des débats (p. 2119).

Financement des partis et des campagnes électorales :
- illégalités dues à l'absence de lois avant 1988 (p. 2118) ;
- lois de 1988, 1989 et 1990 (p. 2119).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 mai 1991] :

Administration : service public : modernisation (p. 2284).

Affectations :
- affectation dans un quartier en difficulté : prime à l'ancienneté (p. 2284) ;
- rapprochement familial (p. 2284).

Communautés européennes :
- Cour de justice : jurisprudence en matière de fonction publique nationale (p. 2283) ;
- traité de Rome : article 48 : accès des ressortissants de la Communauté aux « emplois de l'administration publique » : principe et application (p. 2283) ;
- traité de Rome : article 48 : application : réciprocité (p. 2283) ;
- traité de Rome : article 48 : mobilité des fonctionnaires français (p. 2284).

Concours : validations législatives (p. 2274).

Instituts régionaux d'administration (I.R.A.) : troisième concours : création (p. 2284).

Statut général des fonctionnaires : modernisations proposées par le texte (p. 2284).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1991] :

Enseignement : échec scolaire (p. 2336).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2336, 2337).

Fonctionnaires et agents publics : bonification pour ceux travaillant en quartiers en difficulté (p. 2336).

Impôts locaux : fiscalité locale : poids (p. 2337).

Jeunes : malaise (p. 2336).

Logement et habitat :
- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2336) ;
- organismes d'H.L.M. (p. 2336) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) (p. 2336, 2337).

Ordre public : sécurité (p. 2336).

Politique foncière : établissements publics fonciers : création (p. 2337).

Régions : Ile-de-France (p. 2336, 2337).

Villes et banlieues : politique de la ville (p. 2336).

Discussion des articles [30 et 31 mai 1991] :

Article 1er *(égalité des droits entre les habitants des villes) :*

- *son* sous-amendement n° 371 (affirme la responsabilité de l'Etat) à l'amendement n° 8 rectifié de la commission (précise les conditions de l'égalité des droits) (p. 2432) : adopté après rectification (p. 2433).

Article 2 *(politiques urbaines et lutte contre la ségrégation) :*

- *son* amendement n° 373 (précise que la construction de logements intermédiaires doit être encouragée) : vote réservé (p. 2439) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2485).

Article 3 *(construction de logements sociaux) :*

- *son* amendement n° 374 : devenu sans objet (p. 2442) ;

- *son* amendement n° 375 (précise que la réalisation de logements intermédiaires est d'intérêt national) : retiré (p. 2441).

Article 7 *(modification de l'article L. 121-10 du code de l'urbanisme : équilibre entre la protection des espaces naturels et les besoins de l'urbanisation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de la commission (précise que les documents d'urbanisme doivent rationaliser, et non limiter, l'utilisation de l'espace) (p. 2464) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 274 de M. Michel Giraud (précise que les documents d'urbanisme doivent organiser une utilisation harmonieuse de l'espace, plutôt que limiter l'utilisation de l'espace) : retiré (p. 2464) ;

Aménagement du territoire : espace rural (p. 2464).

Après l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 276 de M. Michel Giraud (prévoit que le schéma directeur de la région d'Ile-de-France est élaboré par le conseil régional de l'Ile-de-France en association avec l'Etat et les conseils généraux et adopté par le conseil régional après avis du comité économique et social) (p. 2467) ;

Communautés européennes : place de l'Ile-de-France (p. 2467).

Etat : compétences (p. 2467).

Régions : Ile-de-France (p. 2467).

Transports (p. 2467).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation (définition du programme local de l'habitat) :

- *son* amendement n° 379 soutenu par Mme Bernadette Isaac-Sibille (précise que le programme local de l'habitat fait référence au montant des aides financières à la construction et à l'action foncière qu'apportera l'Etat) (p. 2481) : rejeté (p. 2482).

Article L. 302-2 du code de la construction et de l'habitation (élaboration du programme local de l'habitat) :

- *son* amendement n° 380 soutenu par Mme Bernadette Isaac-Sibille (précise que le représentant de l'Etat propose, en les motivant, les objectifs locaux à prendre en compte) : rejeté (p. 2484) ;

- *son* amendement n° 381 soutenu par Mme Bernadette Isaac-Sibille (prévoit que le représentant de l'Etat informe l'établissement public du montant des aides financières que l'Etat s'engage à apporter à la réalisation des objectifs du programme local de l'habitat) : rejeté (p. 2484) ;

- *son* amendement n° 382 soutenu par Mme Bernadette Isaac-Sibille (fixe un délai au représentant de l'Etat pour informer l'établissement public de coopération intercommunale) : rejeté (p. 2484) ;

- *son* amendement n° 383 soutenu par Mme Bernadette Isaac-Sibille (fixe au représentant de l'Etat un délai de deux mois pour soumettre le projet pour avis au Conseil départemental de l'habitat) : adopté (p. 2485).

Article L. 302-6 du code de la construction et de l'habitation (obligation de réaliser des logements locatifs sociaux) :

- *son* amendement n° 386 soutenu par M. Eric Raoult (substitue à la date de 1993 celle de 1994) : rejeté (p. 2519).

Article L. 302-7 du code de la construction et de l'habitation (sanction financière à la non-réalisation de logements sociaux) :

- *son* amendement n° 388 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (laisse à la commune la maîtrise de l'utilisation de sa contribution financière et inclut des logements locatifs intermédiaires dans les programmes de construction) : rejeté (p. 2533) ;

- *son* amendement n° 387 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (de coordination) (p. 2535) : retiré (p. 2536).

Article L. 302-8 du code de la construction et de l'habitation (réalisation des logements locatifs sociaux par l'engagement d'un programme de construction) :

- *son* amendement n° 389 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (remplace les logements locatifs sociaux par les logements bénéficiant d'une aide à la personne) : rejeté (p. 2539) ;

- *son* amendement n° 390 : devenu sans objet (p. 2542) ;

- *son* amendement n° 391 soutenu par M. Francis Delattre (subordonne l'engagement de construction de la commune à l'engagement simultané de financement de l'Etat et des organismes constructeurs) : rejeté (p. 2542).

Article 14 *(participation à la diversité de l'habitat - P.D.H.) :*

Avant l'article L. 332-17 du code de l'urbanisme :

- *son* amendement n° 426 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (prévoit que la participation à la diversité de l'habitat ne s'applique qu'aux agglomérations ayant moins de 20 p. 100 de logements sociaux) : rejeté (p. 2552).

Article L. 332-17 du code de l'urbanisme (définition et calcul de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 427 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (fait référence aux logements bénéficiant d'une aide à la personne) : rejeté (p. 2552) ;

- *son* amendement n° 428 soutenu par M. Michel Giraud (fixe à 900 F par m² le montant forfaitaire déductible pour le calcul de l'assiette dans les départements autres que ceux de la région Ile-de-France) : rejeté (p. 2554) ;

- *son* amendement n° 429 corrigé soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (fixe à 1 800 F par m² le montant forfaitaire déductible pour le calcul de l'assiette dans les départements de la région Ile-de-France) : rejeté (p. 2555) ;

- *son* amendement n° 430 (prend en compte les logements à usage locatif bénéficiant d'une aide à la personne pour le calcul de la diminution du taux de la participation à la diversité de l'habitat) : devenu sans objet (p. 2556).

Article L. 332-19 du code de l'urbanisme (modalités de paiement de la participation à la diversité de l'habitat) :

- *son* amendement n° 432 soutenu par M. Francis Delattre (permet aux constructeurs de se libérer par dation d'une partie du terrain d'implantation de l'opération permettant la construction des logements bénéficiant d'une aide à la personne) : rejeté (p. 2558).

Article 18 *(dispositions fiscales relatives aux opérations de restauration immobilière et d'amélioration de l'habitat) :*

- *son* amendement n° 435 (de précision) (p. 2584) : rejeté (p. 2585) ;

- *son* amendement n° 436 soutenu par M. Michel Giraud (prévoit que la convention entre l'Etat et le propriétaire se réfère aux dispositions du programme local de l'habitat) : rejeté (p. 2585) ;

- *son* amendement n° 439 (prévoit la déductibilité de tous les travaux imposés par les opérations de restauration en secteur sauvegardé) : rejeté (p. 2585).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 440 (prévoit que l'Etat et les collectivités locales développent des actions particulières pour l'éducation des jeunes dans les zones urbaines sensibles) : rejeté (p. 2593) ;

- *son* amendement n° 441 (affirme dans les zones urbaines sensibles le rôle du partenariat entre l'éducation nationale, les collectivités, les organismes professionnels et consulaires et les entreprises pour assurer l'intégration des jeunes) : rejeté (p. 2593) ;

- *son* amendement n° 442 (affirme que la lutte contre l'immigration clandestine et pour l'intégration sociale doivent être des priorités de l'Etat) (p. 2593) : rejeté (p. 2594) ;

- *son* amendement n° 443 soutenu par M. Michel Giraud (précise que l'Etat doit prendre, dans les zones urbaines sensibles, toutes les mesures nécessaires au renforcement de la protection des personnes et des biens) : rejeté (p. 2594) ;

- *son* amendement n° 444 soutenu par M. Michel Giraud (précise qu'il est prévu des zones de loisirs et de jeux pour les enfants ainsi que des espaces verts dans les grands ensembles) : rejeté (p. 2544).

Article 22 *(création d'établissements publics fonciers) :*

Article L. 324-1 du code de l'urbanisme (nature et compétences des établissements publics fonciers) :

- *son* amendement n° 445 (prévoit que les établissements publics fonciers sont tenus de libérer les propriétés acquises après trois ans si aucune action ou opération d'aménagement n'a été réalisée) : non soutenu (p. 2603).

Après l'article L. 324-6 du code de l'urbanisme :

- *son* amendement n° 447 soutenu par M. Francis Delattre (prévoit que tout immeuble mis en vente par l'établissement public foncier doit être proposé en priorité à la commune du lieu de situation de cet immeuble) : rejeté (p. 2607).

Article 23 *(taxe spéciale d'équipement perçue par les établissements publics fonciers) :*

- *son* amendement n° 448 soutenu par M. Francis Delattre (de suppression) : rejeté (p. 2609) ;

- *son* amendement n° 449 : devenu sans objet (p. 2609).

Article 29 *(extension du champ d'application des zones d'aménagement différé) :*

- *son* amendement n° 450 soutenu par M. Francis Delattre (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 2618).

Après l'article 31 :

- *son* amendement n° 453 soutenu par M. Francis Delattre (prévoit que le Gouvernement doit élaborer un rapport d'évaluation de la loi d'orientation pour la ville dans un délai de deux ans à compter de sa publication) (p. 2629) : rejeté (p. 2630) ;

- *son* amendement n° 454 (prévoit que le Gouvernement présentera au Parlement avant le 30 juin 1992 un rapport sur la politique de l'Etat en faveur du dialogue social dans les quartiers urbains en difficulté et de l'accès de toutes les catégories sociales aux fonctions urbaines) : rejeté (p. 2630).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [27 juin 1991] :

Article 18 *(dispositions fiscales relatives aux opérations de restauration immobilière et d'amélioration de l'habitat) :*

- *son* amendement n° 100 (prévoit, pour bénéficier des dispositions de la loi « Malraux », que les conventions entre l'Etat et les sociétés propriétaires sont des conventions spécifiques, conformes aux dispositions du P.L.H.) (p. 3828) : rejeté (p. 3829).

Explications de vote :

Logement et habitat : logement social : construction (p. 3845).

Région Ile-de-France (p. 3845).

Villes et banlieues : généralités (p. 3845).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 3845).

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [10 juin 1991] :

Article 29 *(règlement intérieur du barreau) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (encadre la possibilité pour les barreaux de passer des conventions avec les avocats afin d'organiser leur participation à l'aide juridictionnelle) (p. 2943).

Article 35 *(honoraires complémentaires en cas d'aide juridictionnelle partielle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (incite les barreaux à organiser par réglementation intérieure le mode de calcul du complément d'honoraire) (p. 2945).

Explications de vote :

Aide juridique :
- bureaux d'aide juridictionnelle (p. 2954) ;
- financement : participation de l'Etat (p. 2954) ;
- réforme : intérêt et nécessité (p. 2954).

Avocats : indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (p. 2954).

Abstention des groupes de l'U.D.C., de l'U.D.F. et du R.P.R. (p. 2954).

- Projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications (n° 2068).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1991] :

Conseil d'Etat : avis sur le projet (p. 3130).

Ecoutes téléphoniques :
- commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité : composition et compétences (p. 3130) ;
- écoutes administratives ou « de sécurité » : reconnaissance légale (p. 3129) ;
- écoutes administratives ou « de sécurité » : motifs légaux, autorités responsables et modalités d'exécution (p. 3130) ;
- écoutes « sauvages » dues à l'absence de loi : exemples et nombre (p. 3129) ;
- projet de loi : crédibilité et efficacité (p. 3130) ;
- réglementation : intérêt et nécessité (p. 3129).

Etat de droit et libertés publiques : respect et protection (p. 3129).

Europe :
- Convention européenne et déclaration universelle des droits de l'homme (p. 3129) ;
- Cour européenne des droits de l'homme : écoutes téléphoniques : jurisprudence et condamnation de la France (p. 3129).

Justice : Cour de Cassation : arrêts de réglement (p. 3129).

Ordre public : sûreté de l'Etat et libertés individuelles : conciliation (p. 3129).

Parlement : pouvoir législatif et pouvoir de contrôle : plein exercice (p. 3129).

Police : écoutes administratives et écoutes judiciaires : confusion (p. 3130).

Discussion des articles [13 juin 1991] :

Article 3 *(motifs légaux d'interception) :*

- *son* amendement n° 76 (propose que les écoutes de sécurité soient autorisées pour « la sauvegarde des éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la France ») : adopté (p. 3153).

Article 10 *(destruction des enregistrements) :*

- *soutient* l'amendement n° 63 de M. François d'Aubert (décide que lorsqu'une écoute a été déclarée illégale par la commission, l'enregistrement est détruit de façon automatique et immédiate) : rejeté (p. 3456) ;
- *soutient* l'amendement n° 64 de M. Paul-Louis Tenaillon (précise que le président de la commission est avisé de toutes les opérations de destruction) : rejeté (p. 3156).

Article 14 *(commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité) :*

- *son* amendement n° 77 (propose que la commission comporte un conseiller d'Etat et un conseiller à la Cour de cassation respectivement désignés pour six ans par le vice-président du Conseil d'Etat et le Premier président de la Cour de cassation) : adopté (p. 3160) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (supprime le dernier alinéa de l'article qui prévoit la présence d'un commissaire du gouvernement auprès de la commission) (p. 3161).

Explications de vote :

Ecoutes téléphoniques :
- commission nationale des interceptions de sécurité : composition et compétences (p. 3168) ;
- écoutes administratives ou « de sécurité » : motifs légaux, autorités responsables et modalités d'exécution (p. 3168).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 3168).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [20 juin 1991] :

Code pénal : réforme : histoire et signification (p. 3431).

Délinquance et criminalité : crimes contre l'humanité et génocide (p. 3431).

Drogue : incriminations, juridictions compétentes, sanctions pénales (p. 3431).

Femmes : interruption volontaire de grossesse (p. 3431).

Jeunes : protection des mineurs : agressions sexuelles (p. 3431).

Peines : période de sûreté (p. 3431).

Personnes morales : responsabilité pénale (p. 3431).

Discussion de l'article unique [20 et 21 juin 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 221-9 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 185 de M. Gilbert Millet (exclut les collectivités publiques, les groupements de collectivités publiques, les partis et groupements politiques, les syndicats professionnels, les associations à but non lucratif et les institutions représentatives du personnel du champ d'application du texte) (p. 3451) ;
- *son* sous-amendement n° 259 (de coordination) à l'amendement n° 15 de la commission (précise les modalités de diffusion de la décision de justice prononcée contre une personne morale) (p. 3451) : retiré (p. 3452).

Article 221-10 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* amendement n° 260 (rédactionnel) : adopté (p. 3453) ;
- *son* amendement n° 261 rectifié (ajoute la confiscation de l'arme et le retrait du permis de chasser à la liste des peines complémentaires) : adopté (p. 3453).

Article 221-11 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* amendement n° 262 (rédactionnel) : adopté (p. 3453).

Article 222-19 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *son* sous-amendement n° 298 (de coordination) à l'amendement n° 45 rectifié de la commission (de coordination) : retiré (p. 3469).

Article 222-35 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *son* amendement n° 297 soutenu par M. Pascal Clément (de coordination) : retiré (p. 3495).

Article 222-36 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* sous-amendement n° 263 soutenu par M. Pascal Clément (rédactionnel) à l'amendement n° 67 corrigé de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3495) ;

- *son* amendement n° 264 soutenu par M. Pascal Clément (ajoute la confiscation du véhicule, de l'arme et de la chose qui a servi à commettre l'infraction ou qui en est le produit à la liste des peines complémentaires) : adopté (p. 3495).

Article 222-27 du code pénal précédemment réservé *(agressions sexuelles autres que le viol sur des mineurs de moins de quinze ans ou des personnes particulièrement vulnérables) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 289 de M. Pascal Clément (porte la peine d'emprisonnement de sept à dix ans et le montant de l'amende de 700 000 F à 1 000 000 F) à l'amendement n° 57 de la commission (établit le régime juridique des agressions sexuelles autres que le viol sur des mineurs de moins de quinze ans ou des personnes particulièrement vulnérables) (p. 3511).

Article 223-11 du code pénal (interruption illégale de la grossesse) :

- *ses observations* (p. 3517, 3518) ;

- *son* amendement n° 265 (inclut dans le champ d'application du texte l'interruption de grossesse pratiquée par la femme sur elle-même) : rejeté (p. 3518).

Article 223-11-1 A du code pénal (qualification de l'interruption illégale de grossesse) :

Rappel au règlement : reconnaît son ignorance des positions de chacun des membres de son groupe sur l'interruption de grossesse qui fait appel à la liberté de conscience (p. 3519).

Après l'article 222-31 du code pénal précédemment réservé :

- *ses observations* sur l'amendement n° 283 de Mme Yvette Roudy (définit et punit le harcèlement sexuel en fixant le montant plafond de l'amende à 5 000 F) (p. 3529) ;

Délinquance et criminalité : chantage (p. 3529).

Article 225-23 du code pénal (peines complémentaires applicables en matière de discrimination et de conditions inhumaines de travail ou d'hébergement) :

- *son* sous-amendement n° 266 (précise que les peines sont complémentaires) à l'amendement n° 119 de la commission (complète la liste des peines complémentaires et précise les conditions d'application de l'affichage et de la diffusion) (p. 3537) : adopté (p. 3538) ;

- *son* sous-amendement n° 267 (précise les conditions d'application de la diffusion et de l'affichage) à l'amendement n° 119 de la commission : retiré (p. 3538).

Article 225-24 du code pénal (peines complémentaires applicables en matière de proxénétisme) :

- *son* sous-amendement oral (précise que les peines sont complémentaires) à l'amendement n° 120 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3538).

Article 225-27 du code pénal (conséquences de la fermeture de l'établissement) :

- *son* sous-amendement n° 268 (précise que les peines sont complémentaires) (p. 3539) à l'amendement n° 125 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3540).

Article 226-19 du code pénal (peines complémentaires) :

- *son* sous-amendement n° 269 (précise que les peines sont complémentaires) à l amendement n° 144 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3555) ;

- *son* amendement n° 270 (prévoit les peines complémentaires de diffusion et d'affichage de la décision prononcée) : retiré (p. 3556).

Article 227-18-2 du code pénal (atteintes sexuelles sans violence sur la personne d'un mineur du même sexe âgé de plus de quinze ans) :

- *favorable* à l'amendement n° 292 rectifié de M. Jacques Toubon (incrimine les atteintes sexuelles exercées sans violence par un majeur sur la personne d'un mineur de quinze à dix-huit ans non émancipé par le mariage) (p. 3567).

Explications de vote :

Jeunes : protection des mineurs (p. 3574).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1991] :

Code pénal : réforme : histoire et signification (p. 6986, 6987).

Délinquance et criminalité : crimes contre l'humanité et génocide (p. 6987).

Drogue : incriminations, juridictions compétentes et sanctions pénales (p. 6987).

Femmes : interruption volontaire de grossesse (p. 6987).

Jeunes : protection des mineurs : kidnapping et agressions sexuelles (p. 6987).

Parlement : Sénat : modifications apportées au texte en deuxième lecture (p. 6987).

Peines : période de sûreté (p. 6987).

Postes et télécommunications : France Télécom : minitel rose (p. 6987).

Discussion de l'article unique et des annexes [2 décembre 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 221-9 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Gilbert Millet (exclut de l'incrimination les collectivités publiques, les groupements de collectivités publiques, les partis et groupements politiques, les syndicats professionnels, les associations à but non lucratif et les institutions représentatives du personnel) (p. 7002).

Après l'article 222-32 du code pénal :

- *ses observations* sur l'amendement n° 106 de Mme Yvette Roudy (dispose que le harcèlement sexuel se caractérise par une contrainte ou des pressions le cas échéant répétées sur une personne en situation d'infériorité hiérarchique ou de dépendance économique en vue d'obtenir des faveurs de nature sexuelle) (p. 7016).

Article 223-11-1 B du code pénal (interruption de la grossesse pratiquée par la femme sur elle-même) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de la commission (de suppression) (p. 7022) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 102 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 7022).

Avant l'article 224-8 du code pénal :

- *son* sous-amendement n° 111 (inclut dans l'intitulé les entraves à la liberté du travail) à l'amendement n° 60 deuxième correction de la commission (intègre dans le chapitre IV une section III intitulée « des entraves à l'exercice des libertés d'expression, d'association, de réunion ou de manifestation ») : adopté (p. 7023).

Article 224-8 du code pénal supprimé par le Sénat *(entraves à l'exercice de la liberté d'expression, d'association, de réunion ou de manifestation) :*

- *son* sous-amendement n° 110 (de coordination) à l'amendement n° 61 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 7023).

Article 227-17 du code pénal supprimé par le Sénat *(excitation des mineurs à la débauche) :*

- *favorable* à l'amendement n° 89 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale en distinguant les cas où le mineur assiste aux réunions organisées par le majeur et les cas où il y participe) (p. 7031) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (établit le régime juridique de l'excitation des mineurs à la débauche) (p. 7031).

Explications de vote :

Assemblée nationale : examen du texte en deuxième lecture : « avancées » et sérieux du travail (p. 7032).

Son intervention après les explications de vote : opportunité d'un vote au scrutin public (p. 7032).

- **Projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé du code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1991] :

Code électoral : conseils régionaux : effectifs et répartition des sièges entre les départements (p. 4173).

Elections cantonales et régionales : scrutins : regroupement (p. 4173).

Elections régionales : mode de scrutin (p. 4173).

Projet de loi : opportunité (p. 4173).

Statut de l'élu (p. 4173).

- **Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique (n° 2083).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 octobre 1991] :

Code pénal :
- infractions : définition et classification : actualisation (p. 4211, 4212) ;
- livre IV : contenu et conditions d'examen (p. 4211) ;
- réforme : histoire, signification et buts (p. 4211).

Communes : ingérence et trafic d'influence (p. 4212).

Droits de l'homme et libertés publiques : Etat de droit et libertés fondamentales : conciliation (p. 4211).

Etat : sûreté de l'Etat et « intérêts fondamentaux de la Nation » (p. 4212).

Justice : crise (p. 4211).

Peines : échelle : actualisation (p. 4212).

Procédure pénale : code : réforme (p. 4211).

Terrorisme :
- livre IV : innovation (p. 4212) ;
- loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme (p. 4212).

Discussion de l'article unique [7 et 8 octobre 1991] :

Article 410-1 du code pénal (intérêts fondamentaux de la nation) :

- *soutient* l'amendement n° 124 de M. Jacques Toubon (dispose que les intérêts fondamentaux de la nation sont définis par l'article 410-1 du code pénal « hors les cas prévus par la loi ») : rejeté (p. 4231).

Après l'article 411-1 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 184 de Mme Nicole Catala (punit de la détention criminelle à perpétuité le fait pour un Français de participer directement ou indirectement à une activité militaire étrangère contre la France) : rejeté (p. 4232).

Article 411-7 du code pénal (obtention d'informations en vue de leur livraison) :

- *soutient* l'amendement n° 185 de Mme Nicole Catala (pénalise le recueil ou le rassemblement de renseignements, procédés, objets ou documents lorsqu'il est réalisé « dans l'éventualité de les livrer ultérieurement ») : rejeté (p. 4234).

Après l'article 412-4 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (punit de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 F d'amende la participation à un mouvement insurrectionnel en sachant que certains participants sont armés) (p. 4240).

Article 413-7 du code pénal (pénétration dans des locaux intéressant la défense nationale) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 118 de la commission de la défense (supprime la disposition qui prévoit un décret en Conseil d'Etat) (p. 4246).

Article 441-2 du code pénal (faux et usage de faux dans un document administratif) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 96 de la commission (punit le faux et l'usage de faux commis de façon régulière de sept ans d'emprisonnement et de 700 000 F d'amende et cette même infraction, commise par une personne chargée d'une fonction publique dans l'exercice de ses fonctions, de quinze ans de réclusion criminelle et de 1 500 000 F d'amende) (p. 4319).

Explications de vote :

Assemblée nationale : commission des lois : attitude du rapporteur (p. 4327).

Terrorisme : loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme : position du groupe socialiste à l'époque (p. 4327).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 4327).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [28 octobre 1991] :

Collectivités locales et finances locales :
- crédits : répartition et évolution (p. 5166) ;
- décentralisation (p. 5166) ;
- fonction publique territoriale : statut et régime indemnitaire (p. 5166) ;
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 5166) ;
- transferts de charges et compensation financière (p. 5166).

Police :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5166) ;
- effectifs : accroissement et répartition (p. 5166) ;
- moyens matériels (p. 5166) ;
- plan de modernisation et départementalisation (p. 5166) ;
- service public de la sécurité intérieure : réforme globale : projet de loi (p. 5166).

Sécurité civile :
- crédits : évolution, montant et répartition (p. 5165, 5166) ;
- sapeurs-pompiers volontaires : projet de statut (p. 5166).

Questions :

Collectivités locales et finances locales : fonds de compensation de la T.V.A. : réforme des règles d'attribution et effet rétroactif (p. 5194).

Sécurité civile : sapeurs-pompiers volontaires : formation et disponibilité (p. 5193).

Services du Premier ministre. - Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Questions* [30 octobre 1991] :

Fonctionnaires et agents publics : effectifs : évolution (p. 5337).

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1991] :

Aide juridique : loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 : premier bilan (p. 6003).

Créances et privilèges : loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 sur le surendettement des particuliers et des familles : encombrement des juridictions d'instance (p. 6003).

Justice :
- « crise » et rapport Haenel-Arthuis (p. 6003) ;
- départementalisation : projet (p. 6004) ;
- greffiers (p. 6003) ;
- moyens immobiliers et matériels (p. 6003).

Magistrature :
- carrières des magistrats : revalorisation (p. 6004) ;
- Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) (p. 6004) ;
- effectifs et recrutement (p. 6003, 6004) ;
- « malaise » (p. 6003) ;
- rémunérations (p. 6003).

Ministère de la justice :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 6003) ;
- modernisation et informatisation (p. 6003).

Système pénitentiaire :
- administration pénitentiaire : personnel : recrutement, formation et traitements (p. 6003) ;
- prisons : programme d'équipement des « 13 000 places » (p. 6003).

Questions :

Justice : départementalisation : projet (p. 6018).

Police : police judiciaire : projet de départementalisation et autorité de tutelle (p. 6018).

Tribunaux : cité judiciaire de Melun (p. 6018).

- Projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273).

Première lecture :

Principaux thèmes développés [19 novembre 1991] :

Accidents du travail : sapeurs-pompiers volontaires (p. 6286).

Départements : transferts de charges : sapeurs-pompiers volontaires : protection sociale (p. 6286)

Incapacité de travail : sapeurs-pompiers volontaires : indemnité (p. 6286).

Sapeurs-pompiers volontaires :
- catégories socio-professionnelles : appartenance (p. 6286) ;
- disponibilité (p. 6286) ;
- formation (p. 6286) ;
- hommage (p. 6286) ;
- statut (p. 6286).

Sécurité civile : « départementalisation » (p. 6286).

Sécurité sociale : protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires (p. 6286).

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 6286).

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants (n° 2216).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Amnistie : policiers et douaniers poursuivis ou inculpés pour actions illégales dans la lutte contre le trafic de stupéfiants : amendement de la commission des lois (p. 6312).

Douanes : douaniers : inculpation pour avoir joué le rôle de trafiquants (p. 6312).

Drogue :
- ampleur du « fléau » et nécessaire renforcement de la lutte (p. 6312) ;
- projet de loi : fourniture ou vente de stupéfiants par les agents des services d'enquête (p. 6312) ;
- projet de loi : « livraisons surveillées » et infiltration des réseaux de trafiquants et de blanchiment : garanties juridiques pour les agents des services d'enquête (p. 6312) ;
- proposition de loi n° 2327 de M. Jacques Toubon tendant à fixer les règles de procédure pénale applicables à la poursuite, à l'instruction et au jugement du trafic organisé de stupéfiants (p. 6312).

Traités et conventions : Convention de Vienne du 19 décembre 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants (p. 6312).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (n° 2007).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1991] :

Conseil constitutionnel : projet de loi organique : soumission automatique au Conseil : risque d'inconstitutionnalité (p. 6429).

Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) : premier et troisième concours (p. 6430).

Fonctionnaires et agents publics : hauts fonctionnaires : détachement judiciaire (p. 6429).

Justice :
- garde des sceaux : pouvoir disciplinaire sur les magistrats du siège et instructions au parquet (p. 6429) ;
- institution judiciaire : place dans l'Etat et dans la société (p. 6429).

Magistrats :
- avancement à l'ancienneté au sein du second grade et dissociation du grade et de l'emploi (p. 6430) ;
- féminisation (p. 6430) ;
- formation continue : droit : reconnaissance (p. 6430) ;
- inamovibilité (p. 6429) ;
- indépendance et statut (p. 6429) ;
- recrutement : généralités (p. 6430) ;
- recrutement latéral (p. 6430) ;
- statut : origine, évolution et spécificité (p. 6430) ;
- traitements : augmentation (p. 6430).

Projet de loi : esprit, contenu et innovations (p. 6429, 6430).

Discussion des articles [21 novembre 1991] :

Article 1er *(art. 2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : niveaux hiérarchiques et avancement) :*

- *soutient* l'amendement n° 91 de M. Pascal Clément (propose que le passage du second au premier grade soit subordonné à l'inscription du magistrat sur une liste d'aptitude) : rejeté (p. 6431).

Article 30 *(art. 40-1 à 40-6 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : conseillers et avocats généraux à la Cour de cassation en service extraordinaire) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 du Gouvernement (ramène à vingt-cinq ans l'ancienneté exigée pour la nomination aux fonctions de conseiller ou d'avocat général à la Cour de cassation en service extraordinaire) (p. 6449).

Article 31 *(art. 41 à 41-10 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 : détachement judiciaire) :*

- *son* amendement n° 42 (de suppression) : vote réservé à la demande du Gouvernement (p. 6450) : retiré (p. 6457) ;

Fonctionnaires et agents publics : détachement judiciaire : constitutionnalité (p. 6450).

Article 41 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *son* amendement n° 56 (réserve le détachement judiciaire aux membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, du corps des chambres régionales des comptes et aux professeurs et maîtres de conférence des universités) (p. 6458) : adopté (p. 6459).

Article 41-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *son* amendement n° 99 (de cohérence) : adopté (p. 6459).

Article 41-2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *son* amendement n° 57 (de forme) : adopté (p. 6459) ;

- *son* amendement n° 100 corrigé (de cohérence) : adopté (p. 6460).

Article 41-8 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 :

- *son* amendement n° 101 (prévoit que la personne qui fait l'objet d'un détachement judiciaire est, à la fin de son détachement, réintégrée de plein droit dans son corps d'origine) : adopté (p. 6461).

Avant l'article 39 :

- *ses observations* sur les amendements identiques nos 43 corrigé rectifié de M. André Berthol et 1 corrigé rectifié de M. Jean-Louis Masson (permettent pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, l'accès à la fonction de juge du livre foncier pour les greffiers en chef présentant au moins quinze ans d'ancienneté et prévoient

pour les juges du livre foncier une possibilité d'accès aux autres fonctions des deux grades de la hiérarchie judiciaire) (p. 6465).

- Conclusion du rapport de la commission des lois sur la proposition de loi tendant à conférer aux chefs de cour le pouvoir de déléguer des magistrats du siège de la cour d'appel pour exercer des fonctions judiciaires dans les tribunaux du ressort de la cour d'appel (n° 2303).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1991] :

Assemblée nationale : commission des lois : travail sur le texte (p. 6468).

Justice : code de l'organisation judiciaire : valeur législative (p. 6468).

Magistrats :
- délégation de magistrats de la cour d'appel dans les tribunaux du ressort : pouvoirs du chef de cour (p. 6468) ;
- inamovibilité : garanties (p. 6468).

- Projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux (n° 2270) et projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958 portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement (n° 2271).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [11 décembre 1991] :

Constitution : article 40 : limite du droit d'amendement (p. 7615, 7616).

Elus locaux :
- généralités et définition (p. 7615, 7617) ;
- activité professionnelle : garanties, absences, crédit d'heures et interruption (p. 7615) ;
- indemnités de fonction : montant, cumul et fiscalisation (p. 7616, 7617) ;
- origines socio-professionnelles et compétences : évolution historique (p. 7615) ;
- projet de loi : insuffisance (p. 7615) ;
- projet de loi : objectifs, nécessité et opportunité (p. 7615) ;
- retraites : couverture et cotisations (p. 7615).

Parlement :
- Assemblée nationale : commission des lois : travail sur les deux projets de loi (p. 7616) ;
- indemnités : cumul avec les indemnités locales : plafonnement (p. 7616).

Presse, édition et imprimerie : projet de loi sur le statut de l'élu : présentation (p. 7615).

Discussion des articles [14 décembre 1991] :

Article 1er *(art. L. 121-36 à L. 121-45 du code des communes : garanties accordées aux membres des conseils municipaux dans l'exercice de leur mandat et dans leur activité professionnelle) :*

- *son* amendement n° 111 (précise que les heures non utilisées du crédit d'heures trimestriel ne sont pas cumulables) : non soutenu (p. 7899) ;
- *son* amendement n° 81 (précise que les dispositions de l'article sont applicables aux salariés de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale) : non soutenu (p. 7900).

Article 8 *(art. 2 à 9 de la loi du 10 août 1871 : garanties accordées aux membres des conseils généraux) :*

- *son* amendement n° 112 (précise que les heures non utilisées du crédit d'heures trimestriel ne sont pas cumulables) : non soutenu (p. 7902).

Article 10 *(art. L. 121-46 à L. 121-49 du code des communes : droit des élus municipaux à la formation) :*

- *son* amendement n° 113 (précise que les frais des enseignements dispensés par un organisme agréé par le ministère de l'intérieur sont remboursés) : non soutenu (p. 7906).

Article 13 *(art. 10 à 13 de la loi du 10 août 1871 : droit des élus départementaux à la formation) :*

- *son* amendement n° 114 (précise que les frais des enseignements dispensés par un organisme agréé par le ministère de l'intérieur sont remboursés) : non soutenu (p. 7909).

Article 16 *(agréments délivrés aux organismes de formation - Conseil national de la formation des élus locaux) :*

- *son* amendement n° 82 (supprime le Conseil national de la formation des élus locaux) : non soutenu (p. 7909) ;
- *son* amendement n° 83 (de coordination) : non soutenu (p. 7910).

Article 17 *(art. L. 123-4 du code des communes : indemnités allouées par les conseils municipaux) :*

- *son* amendement n° 84 soutenu par M. Jacques Barrot (supprime les dispositions relatives à la fiscalisation des indemnités des élus municipaux) : rejeté (p. 7915).

Article 24 *(art. 14 et 15 de la loi du 10 août 1871 : indemnités votées par les conseils généraux) :*

- *son* amendement n° 87 (propose que l'indemnité des conseillers généraux soit calculée à partir du traitement moyen des conseillers auprés des tribunaux administratifs) : non soutenu (p. 7921) ;
- *son* amendement n° 90 soutenu par M. Jean-Yves Haby (supprime les dispositions relatives à la fiscalisation des indemnités des élus départementaux) : rejeté (p. 7922).

- Projet de loi relatif aux recours en matière de passation de certains contrats et marchés de fournitures et de travaux (n° 2342).

Première lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1991] :

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de la commission (précise que les dispositions de la loi seront applicables au bénéfice des requérants ressortissants d'Etats de la Communauté européenne sous réserve d'application réciproque au bénéfice des requérants français dans ces Etats (p. 8010, 8012, 8014, 8018, 8019) ;

Communautés européennes : directives (p. 8018).

Entreprises : pénalisation des entreprises françaises par rapport à la concurrence communautaire (p. 8014).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les biens (n° 2309).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 décembre 1991] :

Code pénal :
- livre III : contenu, intérêt actuel et modernisation (p. 8020) ;
- réforme : cohérence globale et nécessité (p. 8020).

Délinquance et criminalité :
- crimes et délits contre les biens : généralités et statistiques (p. 8020) ;
- escroquerie, filouterie et abus de confiance (p. 8021) ;
- extorsion (p. 8021) ;
- graffitis et « tags » : sanctions : travaux d'intérêt général (p. 8021) ;
- recel (p. 8021) ;
- violences urbaines et « insécurité » (p. 8020) ;
- vols : vols simples et aggravés (p. 8020, 8021).

Parlement :
- Assemblée nationale : commission des lois : travail sur le projet de loi (p. 8020, 8021) ;
- Sénat : modifications apportées au texte en première lecture (p. 8020, 8021).

Discussion de l'article unique [17 décembre 1991] :

Article unique *(réforme du livre III du code pénal relatif aux crimes et délits contre les biens) :*

Article 302-6 du code pénal (extorsions suivie de violences ayant favorisé la fuite ou facilité l'impunité du coupable) :

- *soutient* l'amendement n° 43 corrigé de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 8064).

Après l'article 302-6 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 44 rectifié de la commission (insère dans la section spécifique à l'extorsion les dispositions relatives à la tentative et aux immunités familiales) : adopté (p. 8064).

Avant l'article 302-7 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (insère une section 2 intitulée « du chantage ») : adopté (p. 8064).

Article 302-7 du code pénal (chantage) :

- *défavorable* à l'amendement n° 138 de Mme Nicole Catala (dispose que l'obtention par la force de la révélation d'un secret n'est pas constitutive d'un délit de chantage) (p. 8064).

Article 302-7-1 nouveau du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (dispose que le refus de la victime de céder au chantage ne peut être considéré comme une circonstance aggravante) : adopté (p. 8064).

Article 302-7-2 nouveau du code pénal (tentative) :

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (de coordination) (p. 8064) : adopté (p. 8065).

Avant l'article 302-8 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 8065).

Article 302-8-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8065).

Article 302-9 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 140 de Mme Nicole Catala (limite la responsabilité des personnes morales au seul délit de chantage) (p. 8065).

Article 303-1 du code pénal (escroquerie simple) :

- *défavorable* à l'amendement n° 142 de Mme Nicole Catala (écarte l'abus de qualité vraie des éléments constitutifs du délit d'escroquerie) (p. 8066).

Article 303-2 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (de précision) : adopté (p. 8066) ;

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (dispose que l'escroquerie est aggravée lorsque le délit est commis par une bande organisée) : adopté (p. 8066).

Article 303-3 du code pénal (exploitation frauduleuse de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse d'une personne vulnérable) :

- *défavorable* à l'amendement n° 143 de Mme Nicole Catala (dispose que constitue une exploitation frauduleuse de l'état d'ignorance ou de faiblesse d'un mineur ou d'une personne vulnérable le fait d'inciter ces derniers à un acte ou une abstention qui leur est gravement dommageable) (p. 8066).

Article 303-4 du code pénal (filouterie) :

- *défavorable* à l'amendement n° 144 de Mme Nicole Catala (définit également la filouterie comme le fait pour une personne de se faire délivrer un bien ou un service marchand alors qu'elle se sait dans l'impossiblité de le payer) (p. 8067) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Jacques Brunhes (définit notamment la filouterie comme le fait de se faire servir et de consommer des boissons et des aliments dans un établissement vendant ces biens en sachant que l'on est dans l'impossibilité de le payer) (p. 8067) ;

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (définit notamment la filouterie comme le fait de se faire servir des boissons et des aliments dans un établissement vendant ces biens en sachant que l'on est dans l'impossibilité de le payer) : rejeté (p. 8067).

Après l'article 303-4 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (établit le régime pénal des entraves apportées à la liberté des adjudications et enchères publiques) : adopté après rectification (p. 8067).

Article 303-5 du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (supprime la possibilité de prononcer une interdiction de séjour) : adopté (p. 8068).

Article 303-6 du code pénal (autres peines complémentaires pour les personnes coupables d'un délit d'escroquerie) :

- *défavorable* à l'amendement n° 145 de Mme Nicole Catala (supprime la peine complémentaire d'interdiction de chéquier) (p. 8068) ;

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (de coordination) : adopté (p. 8068).

Article 304-1 du code pénal (abus de confiance simple) :

- *soutient* les amendement n°s 57 de la commission et 192 de M. Jacques Toubon (rédactionnels) (p. 8068, 8069) : retirés (p. 8069) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 146 de Mme Nicole Catala (précise les titres en vertu desquels la remise de fonds a été effectuée) (p. 8069) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 191 de M. Jacques Toubon (précise que l'auteur de l'abus de confiance a accepté les fonds en vertu d'un contrat) (p. 8069).

Article 304-2 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *défavorable* à l'amendement n° 193 de M. Jacques Toubon (propose qu'en cas de circonstances aggravantes, la peine de prison soit portée à dix ans maximum) (p. 8069).

Article 304-2-1 nouveau du code pénal (abus de confiance commis par un mandataire de justice ou un officier public ou ministériel) :

- *défavorable* à l'amendement n° 194 de M. Jacques Toubon (précise que l'abus de confiance est puni de dix ans de réclusion criminelle lorsqu'il est commis par un mandataire de justice ou par un officier public ou ministériel) (p. 8069).

Article 304-3 du code pénal (détournement de gage) :

- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 8069) ;

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (punit des mêmes peines la tentative de destruction du gage) (p. 8069) : adopté (p. 8070).

Article 304-4 du code pénal (détournement d'objet saisi) :

- *soutient* les amendements n° 60 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 8070) ;

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (punit des mêmes peines la tentative de destruction de l'objet saisi) : adopté (p. 8070).

Article 304-5 du code pénal (organisation frauduleuse de l'insolvabilité) :

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (précise que le fait de dissimuler tout ou partie de ses revenus constitue également une organisation frauduleuse de l'insolvabilité) : adopté (p. 8070) ;

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 8070).

Article 304-6 du code pénal (solidarité, exclusion de confusion et point de départ de la prescription) :

- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (de coordination) : adopté (p. 8070).

Article 304-8 du code pénal (peines complémentaires encourues par les personnes physiques coupables d'un abus de confiance) :

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (de coordination) : adopté (p. 8071) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 147 de Mme Nicole Catala (supprime la peine complémentaire d'interdiction de chéquier) (p. 8071) ;

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (de coordination) : adopté (p. 8071).

Article 304-9 du code pénal (peines complémentaires encourues par les personnes physiques coupables de délits de détournement de gage ou d'objet saisi et du délit d'organisation frauduleuse de l'insolvabilité) :

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (de coordination) : adopté (p. 8071).

Après l'article 304-13 :

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (insère un titre II intitulé « des autres atteintes aux biens ») : adopté (p. 8072).

Article 305-1 du code pénal (recel simple) :

- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (complète la définition du recel en incriminant le fait de dissimuler quelque chose issu d'un crime ou d'un vol) : adopté (p. 8072) ;

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (complète la définition du recel en incriminant le fait de bénéficier en connaissance de cause, par tout moyen, du produit d'un crime ou d'un délit) : adopté (p. 8072) ;

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (supprime la possibilité d'élever l'amende au-delà de 2 500 000 F à concurrence de la moitié de la valeur des objets recelés) : adopté (p. 8072).

Article 305-2 du code pénal (recel habituel ou professionnel) :

- *soutient* l'amendement n° 72 corrigé de la commission (prévoit une aggravation des peines lorsque le recel est commis en bande organisée) : adopté (p. 8072).

Après l'article 305-2 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (précise dans un article distinct que l'amende peut être élevée au-delà de 2 500 000 F à concurrence de la moitié de la valeur des objets recelés) (p. 8072) : adopté (p. 8073).

Article 305-3 du code pénal (recel aggravé) :

- *soutient* l'amendement n° 74 rectifié de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 8073).

Article 305-3-1 nouveau du code pénal (récidive) :

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 8073).

Article 305-4 A nouveau du code pénal (recel assimilé) :

- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 8073).

Article 305-4 nouveau du code pénal (sanctions pénales en cas d'omission de la tenue d'un registre par les revendeurs de certains objets mobiliers et par les organisateurs de manifestions publiques) :

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 8073, 8074).

Article 305-6 du code pénal (peines complémentaires) :

- *défavorable* à l'amendement n° 148 de Mme Nicole Catala (supprime la peine complémentaire d'interdiction de chéquier) (p. 8074) ;

- *soutient* l'amendement n° 77 de la commission (prévoit une peine complémentaire de confiscation des armes dont le condamné est propriétaire ou dont il dispose librement) : adopté (p. 8074) ;

- *soutient* l'amendement n° 78 de la commission (limite la possibilité de prononcer l'interdiction de séjour en cas de recel) : adopté (p. 8074) ;

- *soutient* l'amendement n° 79 de la commission (de coordination) (p. 8074) : adopté (p. 8075).

Article 305-6-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 8075) ;

- *soutient* l'amendement n° 80 de la commission (supprime la peine d'interdiction du territoire et applique au receleur les peines complémentaires encourues pour les crimes et délits dont provient le bien recelé) : adopté (p. 8075).

Article 305-7 du code pénal (responsabilité des personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 81 de la commission (de coordination) : adopté (p. 8075) ;

- *soutient* l'amendement n° 82 de la commission (réduit le nombre des peines applicables aux personnes morales qui ont omis de tenir le registre des objets mobiliers) : adopté (p. 8075).

Avant l'article 306-1 du code pénal :

- *soutient* les amendements n°s 83 de la commission et 149 de Mme Nicole Catala (de conséquence) (p. 8075) : adoptés (p. 8076) ;

- *soutient* l'amendement n° 84 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 8076).

Article 306-1 du code pénal (vandalisme, destruction, dégradation ou détérioration d'un bien) :

- *soutient* l'amendement n° 85 de la commission (propose la suppression du mot vandalisme et assure l'harmonisation de l'amendement avec le reste du texte) : adopté (p. 8076) ;

- *ses observations* sur les amendements n°s 18 de M. Jacques Brunhes et 150 de Mme Nicole Catala (suppriment la mention des actes de vandalisme) (p. 8076) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 151 de Mme Nicole Catala (précise qu'il n'y a pas exemption de peine lorsque seul un dommage léger a été causé) (p. 8076) ;

- *soutient* l'amendement n° 86 de la commission (supprime la pénalisation pour l'inscription de graffitis sur les façades, les véhicules, la voie publique ou le mobilier urbain) : adopté (p. 8077).

Après l'article 306-1 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 87 de la commission (dispose que constitue un délit aggravé la dégradation de monuments et d'objets d'intérêt public de même que la destruction de registres, minutes et actes originaux de l'autorité publique) : adopté (p. 8077).

Article 306-1-1 nouveau du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jacques Brunhes (de suppression) : rejeté (p. 8077) ;

- *soutient* l'amendement n° 88 de la commission (de coordination) : adopté (p. 8078) ;

- *soutient* l'amendement n° 89 de la commission (précise que la vulnérabilité d'une personne est une circonstance aggravante lorsqu'elle a facilité la commission du délit) : adopté (p. 8078) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 155 de Mme Nicole Catala (précise que la destruction commise au préjudice d'un témoin, d'une victime ou d'une partie civile est considérée comme aggravée lors qu'elle a été perpétuée en raison de la plainte, dénonciation ou déposition de ladite personne) (p. 8078) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 156 de Mme Nicole Catala (précise que sont également qualifiées d'aggravées les destructions commises d'une part dans un lieu d'habitation ou un entrepôt, et d'autre part par ruse, escalade ou effraction) (p. 8078).

Article 306-1-2 nouveau du code pénal (tentative) :

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Jacques Brunhes (de suppression) : rejeté (p. 8078) ;

- *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (vise l'ensemble du délit de destruction volontaire, qu'il soit simple ou aggravé) : adopté (p. 8078).

Article 306-2 A nouveau du code pénal (incendie involontaire) :

- *défavorable* aux amendements n°s 22 de M. Jacques Brunhes et 157 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 8079) ;

- *soutient* l'amendement n° 91 de la commission (précise qu'il s'agit de la destruction de biens appartenant à autrui) : adopté (p. 8079) ;

- *soutient* l'amendement n° 92 de la commission (sanctionne également l'explosion volontaire) : adopté (p. 8079).

- *soutient* l'amendement n° 93 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 8079).

Article 306-2 du code pénal (destructions, dégradations et détériorations volontaires dangereuses pour les personnes) :

- *soutient* l'amendement n° 94 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 8079) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 158 de Mme Nicole Catala (supprime la possibilité de sanctionner une destruction commise par tout autre moyen que l'explosion ou l'incendie alors même qu'il présente un danger pour les personnes) (p. 8079) ;

- *soutient* l'amendement n° 95 de la commission (abaisse les peines maximales à un an d'emprisonnement et 700 000 F d'amende) : adopté (p. 8079).

Après l'article 306-2 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 159 de Mme Nicole Catala (insère une section 2 qui précise le régime pénal des destructions, dégradations et détériorations par imprudence) (p. 8080).

Article 306-2-1 nouveau du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *défavorable* à l'amendement n° 195 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 8080) ;

- *soutient* l'amendement n° 96 de la commission (abaisse à dix ans la peine maximale d'emprisonnement) : adopté (p. 8080) ;

- *soutient* l'amendement n° 97 de la commission (supprime la peine de sûreté obligatoire) : adopté (p. 8080).

Article 306-3 du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 8080).

Article 306-4-1 nouveau du code pénal (circonstances aggravantes) :

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 8081) ;

Article 306-4-2 nouveau du code pénal (tentative) :

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 8081).

Avant l'article 306-5 A nouveau du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 160 de Mme Nicole Catala (supprime l'intitulé de la section 3) (p. 8081) ;

- *soutient* l'amendement n° 98 de la commission (insère dans le titre de la section la mention des fausses alertes) : adopté (p. 8081).

Article 306-5 A nouveau du code pénal (menaces de destruction) :

- *défavorable* à l'amendement n° 196 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 8081) ;

- *soutient* l'amendement n° 99 de la commission (supprime la pénalisation des menaces de destruction sans danger pour les personnes) : adopté (p. 8081) ;

- *soutient* l'amendement n° 100 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 8081) ;

- *soutient* l'amendement n° 101 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 8082).

Article 306-5 B nouveau du code pénal (menaces de destruction) :

- *défavorable* à l'amendement n° 197 de M. Jacques Toubon (de suppression) : rejeté (p. 8082) ;

- *soutient* l'amendement n° 102 de la commission (rédactionnel et d'harmonisation) : adopté (p. 8082).

Article 306-5 C nouveau du code pénal (fausse alerte) :

- *défavorable* à l'amendement n° 161 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 8082) ;

- *soutient* l'amendement n° 103 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 8082) ;

- *soutient* l'amendement n° 104 de la commission (punit également le fait de divulguer ou de communiquer une fausse information faisant croire à un sinistre et de nature à provoquer l'intervention inutile des secours) : adopté (p. 8082).

Avant l'article 306-5 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 166 de Mme Nicole Catala (applique la peine de sûreté obligatoire aux peines prévues par les articles de la section) (p. 8083) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 165 de Mme Nicole Catala (punit de la réclusion criminelle à perpétuité et de 1 000 000 F d'amende les destructions, dégradations et détériorations ayant entraîné la mort d'autrui) (p. 8083) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 164 de Mme Nicole Catala (précise le régime pénal des circonstances aggravantes en matière de destructions, détériorations et dégradations) (p. 8083) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 163 de Mme Nicole Catala (punit de quinze ans de réclusion criminelle et de 1 000 000 F d'amende les infractions de destruction, dégradation et détérioration ayant entraîné pour autrui une incapacité de travail de plus de huit jours) (p. 8083) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 167 de Mme Nicole Catala (punit des mêmes peines la tentative d'infraction) (p. 8083).

Article 306-5 du code pénal (peines complémentaires applicables aux personnes physiques) :

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 8083) ;

- *soutient* l'amendement n° 105 de la commission (de coordination) : adopté (p. 8083).

Article 306-5-1 nouveau du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 106 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8084).

Article 306-6 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 168 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 8084) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jacques Brunhes (dispose que la responsabilité ne joue pas lorsque les faits qui ont donné lieu à l'effraction étaient relatifs à l'exercice du droit de manifestation ou à un conflit collectif du travail) (p. 8084).

Après l'article 306-6 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 169 de Mme Nicole Catala (précise le régime pénal de la fausse alerte) (p. 8085).

Avant l'article 307-1 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 170 de Mme Nicole Catala (supprime le chapitre VII) (p. 8085).

Article 307-1 du code pénal (accès et maintien frauduleux dans un système de traitement de données) :

- *soutient* l'amendement n° 171 de Mme Nicole Catala (de suppression) : rejeté (p. 8085).

Article 307-2 du code pénal (atteintes volontaires au fonctionnement d'un système de traitement de données) :

- *soutient* l'amendement n° 107 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 8085).

Article 307-3 du code pénal (atteintes volontaires aux données contenues dans un système de traitement automatisé) :

- *favorable* à l'amendement n° 173 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 8085) ;

- *soutient* l'amendement n° 108 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 8085) ;

- *soutient* l'amendement n° 109 de la commission (supprime de l'article la pénalisation de la suppression ou de la modification frauduleuse d'un mode de traitement ou de transmission de données) (p. 8085) : adopté (p. 8086) ;

- *soutient* l'amendement n° 110 de la commission (abaisse l'amende à 300 000 F maximum) : adopté (p. 8086).

Article 307-4 du code pénal (falsification de documents informatisés) :

- *soutient* l'amendement n° 111 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8086).

Article 307-4-1 nouveau du code pénal (usage de faux informatiques) :

- *favorable* aux amendements n°s 112 de la commission, 29 de M. Jacques Brunhes et 175 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 8086).

Article 307-4-2 nouveau du code pénal (recel de données) :

- *soutient* l'amendement n° 113 de la commission (de suppression) : adopté (p. 8086).

Article 307-4-3 nouveau du code pénal (association de malfaiteurs en matière d'infractions informatiques) :

- *défavorable* à l'amendement n° 177 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 8087) ;
- *soutient* l'amendement n° 114 de la commission (de coordination) : adopté (p. 8087).

Article 307-5 du code pénal (peines complémentaires) :

- *défavorable* à l'amendement n° 178 de Mme Nicole Catala (de suppression) : rejeté (p. 8087) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jacques Brunhes (supprime l'interdiction faite au coupable d'exercer, pour une durée de cinq ans au plus, une fonction publique ou l'activité professionnelle ou sociale au sein de laquelle l'infraction a été commise) (p. 8087).

Article 307-7 du code pénal (responsabilité des personnes morales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 179 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 8087).

Article 307-8 du code pénal (tentative) :

- *défavorable* à l'amendement n° 180 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 8087) ;
- *son* amendement n° 186 (de coordination) : adopté (p. 8088).

Avant l'article 308-1 du code pénal :

- *défavorable* à l'amendement n° 181 de Mme Nicole Catala (supprime l'intitulé du chapitre VIII) (p. 8088).

Article 308-1 du code pénal (associations de malfaiteurs) :

- *défavorable* à l'amendement n° 182 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 8088).

Article 308-2 du code pénal (excuse absolutoire de dénonciation) :

- *défavorable* à l'amendement n° 183 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 8088) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 185 de Mme Nicole Catala (accorde l'exemption de peine au complice qui a simplement révélé aux autorités, avant toute poursuite, l'existence du groupement ou de l'entente) (p. 8088).

Article 308-3 du code pénal (peines complémentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 115 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 8089).

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (n° 2338).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 décembre 1991] :

Droit d'asile : conditions d'exercice (p. 8268, 8269).

Immigration clandestine (p. 8268).

Parlement : conditions de travail (p. 8268, 8269, 8275).

Refus d'admission à la frontière : zone internationale ou de transit : statut (p. 8269).

Transports : transporteurs : responsabilités et sanctions (p. 8269).

Soutient la motion de renvoi en commission de : *Barrot (Jacques)* (p. 8274) : retirée (p. 8275).

Explications de vote :

Droit d'asile : conditions d'exercice (p. 8282).

Abstention des groupes R.P.R. et U.D.C. (p. 8282).

I

IFF (Simone)

Rapporteur du Conseil économique et social

INTERVENTION

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 avril 1991] :

Aide juridique :

- aide à l'accès au droit : intérêt et nécessité (p. 1835) ;
- conseils départementaux de l'aide juridique (rôle et composition) (p. 1835) ;
- financement : participation de l'Etat (insuffisance) (p. 1835, 1836) ;
- inégalités géographiques (p. 1835) ;
- initiatives décentralisées d'aide à l'accès au droit antérieures au projet (p. 1835) ;
- loi n° 72-11 du 31 janvier 1972 (bilan) (p. 1835) ;
- plafonds de ressources (relèvement) (p. 1835) ;
- rapport au Parlement en 1993 (bilan d'exécution de la loi) (p. 1835).
- rapport Bouchet (p. 1835) ;
- réforme : incidence sur le nombre de recours (inflation) (p. 1835) ;
- réforme : nécessité (p. 1834, 1835).

Avocats :

- barreaux : gestion de l'indemnisation versée au titre de l'aide juridictionnelle (p. 1835, 1836) ;
- indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (insuffisance) (p. 1836) ;
- spécialisation dans l'aide judiciaire et « barreaux à deux vitesses » (risque) (p. 1835).

Conseil économique et social : avis favorable au projet (p. 1834).

Egalité d'accès à la justice (nécessité) (p. 1834).

Institution judiciaire : réformes souhaitées et déjà réalisées (p. 1835, 1836).

Tribunaux : extension de l'aide à l'ensemble des tribunaux (p. 1835).

INCHAUSPE (Michel)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (équipement, logement, transports et espace : budget annexe de l'aviation civile, transports aériens et météorologie [9 octobre 1991] (p. 4394).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240)** : annexe n° 21 : **équipement, logement, transports et espace : budget annexe de l'aviation civile, transports aériens et météorologie (n° 2255)** [9 octobre 1991].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1991] :

Article 37 *(relèvement du tarif et aménagement du recouvrement de la taxe de sûreté sur les aéroports) :*

- *son* amendement n° 305 soutenu par M. Philippe Auberger (maintient les tarifs actuels de la taxe) (p. 4748) : vote réservé (p. 4749) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions*

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti : dégrèvement (p. 4965).

Lait et produits laitiers : lait de brebis (p. 4970).

Equipement, logement, transports et espace : Transports aériens et météorologie ; budget annexe de l'aviation civile. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [28 octobre 1991] :

Aéroports : équipements (p. 5133).

Affaires étrangères : crise du Golfe : conséquences (p. 5134).

Assemblée nationale : hommage : Airbus A 340 : vol d'essai (p. 5133).

Aviation civile et navigation aérienne : crédits : regroupement, montant, évolution, répartition (p. 5133).

Commerce extérieur :
- Etats-Unis : concurrence avec l'industrie aéronautique européenne (p. 5134) ;
- G.A.T.T. : négociations (p. 5134).

Communautés européennes :
- Grande-Bretagne (p. 5134) ;
- stratégie industrielle et concurrence (p. 5134).

Espace :
- Arianespace (p. 5134) ;
- Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) (p. 5134).

Impôts et taxes : Aéroports : taxe de sécurité-sûreté (p. 5133).

Industrie aéronautique :
- généralités (p. 5133, 5134) ;
- Airbus Industrie (p. 5133, 5134) ;
- Dassault (p. 5134) ;
- ouverture du capital (p. 5134) ;
- S.N.E.C.M.A. (p. 5134).

Météorologie : météorologie nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5134).

Trafic aérien (p. 5133).

Transports aériens : Air France (p. 5134).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République française et le Royaume d'Espagne en vue de la construction d'un tunnel routier au col du Somport (n° 2336).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [3 décembre 1991] :

Environnement : respect (p. 7067)

Transports :
- marchandises : utilisation du chemin de fer : perspectives (p. 7067) ;
- tunnel routier sous le Somport (p. 7067).

ISAAC-SIBILLE (Bernadette)

Député du Rhône

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **accorder aux personnes employant du personnel à des tâches familiales ou ménagères un abattement pour le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (n° 2265)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Associations de services à domicile : professions sociales : agrément : conditions d'attribution ; associations intermédiaires : cadre juridique : création ; réduction d'impôt pour les ménages-employeurs ; simplifications administratives ; charges sociales : exonération partielle ; aide à la formation : 120 millions inscrits au budget de 1992 [20 novembre 1991] (p. 6378, 6379).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Première lecture :

Discussion des articles [17 avril 1991] :

Article 1er *(congé de représentation) :*

- *ses observations* (p. 1326, 1327).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Jean-Pierre Béquet (oblige les organismes faisant appel à la générosité publique à déclarer leur campagne à la préfecture) (p. 1332).

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 mai 1991] :

Aménagement du territoire (p. 2391).

Architecture : architectes des Bâtiments de France (p. 2391, 2392).

Bâtiment et travaux publics : participation des constructeurs à la diversité de l'habitat (P.D.H.) (p. 2391).

Communes : Lyon (p. 2392).

Etat : rôle, compétences, responsabilité (p. 2391, 2392).

Jeunes : malaise (p. 2391).

Logement et habitat :
- accession à la propriété (p. 2391) ;
- Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 2392) ;
- logement social : construction, réhabilitation, répartition, affectation (p. 2391) ;
- programmes locaux de l'habitat (P.L.H.) (p. 2391).

Politique foncière : droit de préemption (p. 2391).

Villes et banlieues :
- centres-villes (p. 2392) ;
- politique de la ville (p. 2392).

Discussion des articles [30 mai 1991] :

Article 9 *(modification de l'article L. 123-1 du code de l'urbanisme : plans d'occupation des sols) :*

- *soutient* l'amendement n° 509 de M. Jacques Barrot (précise que les plans d'occupation des sols déterminent non seulement l'affectation des sols mais aussi celle des espaces) : rejeté (p. 2469) ;

- *soutient* l'amendement n° 510 de M. Jacques Barrot (rédactionnel) : rejeté (p. 2469).

Article 10 *(modification de l'article L. 123-3-2 du code de l'urbanisme : opposabilité des plans d'occupation des sols dans les communes non couvertes par un schéma directeur ou un schéma de secteur) :*

- *ses observations* (p. 2471).

Logement et habitat : logement social : diversification (p. 2471).

Article 12 *(modification de l'article L. 301-1 du code de la construction et de l'habitation : politique d'aide au logement) :*

- *soutient* l'amendement n° 155 de M. Jean-Paul Virapoullé (prévoit la prise en compte des besoins en logements et l'harmonisation entre les programmes locaux de l'habitat, les plans départementaux pour le logement des personnes défavorisées et le rôle des conseils départementaux de l'habitat) : rejeté (p. 2473).

Après l'article 12 :

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Dominique Baudis (prévoit que l'Etat s'engage à maintenir les conditions d'octroi de l'aide personnalisée au logement et de l'allocation-logement) (p. 2476) ;

Logement et habitat :

- Agence nationale d'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 2477) ;
- aides : maintien (p. 2476).

Article 13 *(programme local de l'habitat) :*

Article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation (définition du programme local de l'habitat) :

- *soutient* l'amendement n° 466 de M. Jean-Paul Virapoullé (prévoit que le programme local de l'habitat est établi par une commune ou par un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) : rejeté (p. 2479) ;
- *soutient* l'amendement n° 379 de M. Jean-Jacques Hyest (précise que le programme local de l'habitat fait référence au montant des aides financières à la construction et à l'action foncière qu'apportera l'Etat) (p. 2481) : rejeté (p. 2482).

Article L. 302-2 du code de la construction et de l'habitation (élaboration du programme local de l'habitat) :

- *soutient* l'amendement n° 380 de M. Jean-Jacques Hyest (précise que le représentant de l'Etat propose, en les motivant, les objectifs locaux à prendre en compte) : rejeté (p. 2484) ;
- *soutient* l'amendement n° 381 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que le représentant de l'Etat informe l'établissement public du montant des aides financières que l'Etat s'engage à apporter à la réalisation des objectifs du programme local de l'habitat) : rejeté (p. 2484) ;
- *soutient* l'amendement n° 382 de M. Jean-Jacques Hyest (fixe un délai au représentant de l'Etat pour informer l'établissement public de coopération intercommunale) : rejeté (p. 2484) ;
- *soutient* l'amendement n° 383 de M. Jean-Jacques Hyest (fixe au représentant de l'Etat un délai de deux mois pour soumettre le projet pour avis au Conseil départemental de l'habitat) : adopté (p. 2485).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Famille : politique familiale : objectifs et méthodes (p. 4875).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Professions médicales : médecine scolaire : effectifs, moyens, missions (p. 5651).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Article 53 supprimé par le Sénat *(communautés de communes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 142 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; prévoit en outre que les communautés de communes doivent obligatoirement exercer les compétences relevant de l'aménagement de l'espace et du développement économique et, au total, trois des six groupes de compétences proposés) (p. 6881).

Après l'article 54 A :

- *soutient* l'amendement n° 333 de M. Michel Noir (précise que les attributions et les règles de fonctionnement des communautés urbaines sont les mêmes que celles des collectivités territoriales) (p. 6885) : adopté (p. 6886).

ISTACE (Gérard)

Député des Ardennes

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214) [*J.O.* du 31 octobre 1991] (p. 14111).

J

JACQ (Marie)

Député du Finistère

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques [*J.O.* du 5 octobre 1991] (p. 13061).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant les dispositions du code rural et de la loi n° 90-85 du 23 janvier 1990 relatives aux cotisations sociales agricoles (n° 2208) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16669).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Famille : enfants : petite enfance : contrats enfance (p. 4888).

Handicapés : ressources : insuffisance (p. 4886).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [31 octobre 1991] :

Handicapés : Association de gestion du fonds de financement de l'insertion professionnelle des handicapés (A.G.E.F.I.P.H.) : blocage (p. 5388).

Jeunes : « Exo jeunes » (p. 5386).

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Questions* [14 novembre 1991] :

Commerçants et artisans : retraite : régime d'attribution de l'indemnité de départ (p. 5978).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1991] :

Article 29 supprimé par le Sénat *(hausse du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *son* sous-amendement n° 320 (réduit à 26,92 p. 100 le taux normal du droit sur les cigares) à l'amendement n° 75 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 7804) : vote réservé (p. 7805) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7840) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 7804).

S.E.I.T.A. : usine de Morlaix (p. 7804).

JACQUAINT (Muguette)

Député de la Seine-Saint-Denis

(3e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059) [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables (n° 2219) [*J.O.* du 11 décembre 1991] (p. 16189).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2254) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à créer une **commission d'enquête sur les conditions du financement du parc de loisirs d'Eurodisneyland** et sur le **respect de la législation du travail sur le chantier (n° 2005)** [24 avril 1991].

Proposition de loi tendant au **développement** et à **l'amélioration de la contraception et de l'éducation sexuelle (n° 2225)** [18 septembre 1991].

Proposition de loi relative au **droit au maintien dans les lieux pour les occupants sans titre (n° 2362)** [20 novembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Réduction des dépenses de surarmement :** budget du surarmement ; arrêt des essais nucléaires : perspectives ; transfert de quarante milliards de F à l'éducation ; budgets de la défense et de l'éducation nationale : comparaison ; contexte international : incertitude ; défense nationale : nécessité [5 juin 1991] (p. 2775, 2776).

- **Egalité des hommes et des femmes dans le domaine professionnel :** égalité professionnelle : lois ; directives européennes : égalité des salaires ; négociations collectives et accords de branche ; travail de nuit : arrêt de la Cour de justice européenne du 25 juillet 1991 [13 novembre 1991] (p. 5898, 5899).

à un ministre :

- **Travail** [25 avril 1991] :

Formation professionnelle et promotion sociale : moyens (augmentation) (p. 1741).

Travail de nuit, travail dominical : extension et réglementation (p. 1741).

Travail précaire (évolution) (p. 1741).

- **Commerce et artisanat** [23 mai 1991] :

Travail : travail dominical et ouverture des magasins le dimanche : dépôt d'un projet de loi (p. 2226).

Urbanisme : déséquilibre entre les commerces de proximité et les grandes surfaces (p. 2226).

orales sans débat :

- **n° 363,** posée le 2 avril 1991 : **chômage : indemnisation (politique et réglementation)** (p. 635, 636). Appelée le 5 avril 1991 : information et accompagnement des chômeurs : associations (reconnaissance et rôle) ; contrats à durée déterminée : multiplication (p. 835, 836).

- **n° 377,** posée le 16 avril 1991 : **tourisme et loisirs (parcs d'attraction : Seine-et-Marne)** (p. 1285). Appelée le 19 avril 1991 : Marne-la-Vallée : Eurodisneyland ; coût pour l'Etat ; desserte ferroviaire et routière ; emploi : législation du travail (respect) (p. 1441, 1442).

- **n° 411,** posée le 14 mai 1991 : **prestations familiales (allocations familiales)** (p. 2182). Appelée le 24 mai 1991 : montant : revalorisation ; politique familiale : souci national (p. 2263, 2264).

- **n° 447,** posée le 18 juin 1991 : **automobiles et cycles** (p. 3309). Appelée le 21 juin 1991 : Renault ; loi n° 83-635 du 13 juillet 1983 : application ; égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : respect (p. 3480, 3481).

- **n° 510,** posée le 3 décembre 1991 : **transports aériens (compagnies)** (p. 7116). Appelée le 6 décembre 1991 : U.T.A. : rachat par Air France ; conséquences ; personnel : concertation (p. 7287, 7288, 7289).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).**

Première lecture :

Discussion des articles [27 mars 1991] :

Article 31 *(transmission des conventions de marché au représentant de l'Etat) :*

- *défavorable* (p. 506).

- **Projet de loi organique, adopté par le Sénat, modifiant la loi organique n° 80-844 du 29 octobre 1980 relative au statut de la magistrature (n° 1913).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mars 1991] :

Justice :

- dysfonctionnements (p. 526) ;
- ministère de la justice (crédits) (p. 526).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1892).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [4 avril 1991] :

Article 60 *(régime fiscal spécifique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 147 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (exonère de la taxe sur la valeur ajoutée les prestations de services exécutées en Corse par les agences de voyages et les organisateurs de circuits touristiques) (p. 773).

Après l'article 60 :

- *soutient* l'amendement n° 6 de M. Gilbert Millet (autorise l'Assemblée de Corse à afficher dans les mairies les bénéficiaires des aides économiques) (p. 774) ; rejeté (p. 775).

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [9 et 25 avril 1991] :

Article 20 *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *son* amendement n° 119 (permet au débiteur de bonne foi de remettre une déclaration sur l'honneur de ses biens à l'huissier, cette déclaration valant saisie-vente sans autres frais) : rejeté (p. 1001).

Article 20 *bis* *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de M. Jacques Brunhes (supprime la possibilité pour l'huissier de se faire assister de deux témoins majeurs à défaut de la présence d'un officier de police ou d'un conseiller municipal) : rejeté (p. 1001).

Article 47 *(saisie des rémunérations) :*

- *soutient* l'amendement n° 26 de M. Gilbert Millet (permet au débiteur de ne pas se rendre à toutes les audiences) (p. 1750) : adopté (p. 1751).

Article 49 *(vente amiable et vente aux enchères publiques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de la commission (précise le point de départ du délai d'un mois à compter du jour de la saisie, durant lequel le débiteur peut procéder à une vente volontaire de ses biens) (p. 1753).

Article 53 *(exécution forcée relative à une obligation de livraison ou de restitution d'une chose) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de M. François Asensi (supprime, s'il manque des meubles, les procés-verbaux de récolement au profit de procés-verbaux de déficit) : rejeté (p. 1754).

Article 55 *(exécution forcée sur les véhicules terrestres à moteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de M. Jacques Brunhes (de suppression) : rejeté (p. 1754).

Article 58 *(conditions exigées pour procéder à une expulsion) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de M. Jacques Brunhes (permet aux débiteurs de bonne foi de rester dans le logement) : rejeté (p. 1755) ;

- *son* amendement n° 120 (permet au juge, saisi par le locataire de bonne foi, de rejeter - pour un délai de six mois, renouvelable une fois - la résiliation du contrat de location) : rejeté (p. 1756).

Article 59 *(respect d'un délai supplémentaire d'un mois après le commandement pour procéder à l'expulsion) :*

- *défavorable* (p. 1757) ;

- son amendement n° 121 (permet aux personnes menacées d'expulsion d'être maintenues dans les lieux entre le 15 décembre et le 15 mars) : rejeté (p. 1760).

Article 77 A *(clercs habilités à procéder aux constats) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de M. François Asensi (de suppression) : adopté (p. 1764).

Après l'article 77 B :

- *soutient* l'amendement n° 32 de M. François Asensi (organise l'assistance ou la représentation des parties devant le tribunal d'instance) : rejeté (p. 1765) ;

- *son* amendement n° 122 (permet la notification postale des actes judiciaires) : rejeté (p. 1765).

Article 79 *(avis à tiers détenteur) :*

- *son* amendement n° 123 (impute à la charge du créancier l'avis à tiers détenteur au-delà de deux notifications) : rejeté (p. 1767).

Après l'article 80 *bis* :

- *son* amendement n° 124 (précise les formalités des mises en demeure et des mises en recouvrement) : rejeté (p. 1768).

Explications de vote :

Logement et habitat : droit au logement (p. 1770).

Politique économique et sociale : préoccupations sociales (p. 1770).

Vote contre du groupe communiste (p. 1770).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).

Première lecture :

Discussion des articles [18, 19, 22 et 25 avril 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 509 soutenu par M. Gilbert Millet (porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés pour les cliniques privées à but lucratif, filiales de groupes industriels et financiers) : rejeté (p. 1401).

Article 1er *(missions et obligations des établissements de soins) :*

- *ses observations* (p. 1404) ;

Hôpitaux : plan d'urgence (p. 1404).

- *son* amendement n° 28 (substitue aux mots « établissements de soins » les mots « services publics de santé » : rejeté (p. 1406) ;

- *ses* amendements nos 29 et 555 (de conséquence) : devenus sans objet (p. 1406) ;

- *son* amendement n° 30 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la présentation en deux sections, dans le code de la santé publique, des missions de l'hôpital public et des établissements privés) : rejeté (p. 1406).

Art L. 711-1 du code de la santé publique (missions des établissements de soins) :

- *ses* amendements nos 31 et 32 (de conséquence) : devenus sans objet (p. 1406, 1407).

Article L. 711-2 du code de la santé publique (fonctions des établissements de soins) :

- *son* amendement n° 33 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 1409) ;

- *son* amendement n° 34 rectifié soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la mention des soins sans hébergement) : rejeté (p. 1409) ;

- *son* amendement n° 35 (substitue au but de réinsertion le but de nouvelle intégration dans la vie sociale) : rejeté (p. 1410) ;

- *son* amendement n° 36 soutenu par M. Gilbert Millet (intègre la notion de raison médico-sociale à l'absence d'autonomie) : rejeté (p. 1411).

Article L. 711-3 du code de la santé publique (communication du dossier médical et information des personnes soignées) :

- *son* amendement n° 37 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 1411).

Avant l'article L. 711-4 du code de la santé publique :

- *son* amendement n° 38 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 1413).

Article L. 711-4 du code de la santé publique (missions du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 39 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 1413) ;

- *son* amendement n° 40 (précise que le service public hospitalier concourt à ses missions avec les moyens spécifiques correspondants) : devenu sans objet (p. 1414).

Article L. 711-5 du code de la santé publique (coopération du service public hospitalier avec les autres acteurs du système de santé) :

- *son* amendement n° 41 (précise que l'organisation de soins coordonnée au domicile du malade ne peut avoir pour but la rentabilisation de capitaux émanant de groupes industriels ou financiers) : rejeté (p. 1417).

Article L. 711-6 du code de la santé publique (composantes et principes de fonctionnement du service public hospitalier) :

- *son* amendement n° 43 rectifié (modifie les composantes du service public hospitalier) : retiré (p. 1418).

Article L. 711-7 du code de la santé publique (catégories d'établissements publics de santé) :

- *son* amendement n° 510 rectifié soutenu par M. Gilbert Millet (dresse la liste des établissements publics de santé et dispose que les établissements de proximité constituent le maillage essentiel de la réponse aux besoins de santé) : rejeté (p. 1419) ;
- *son* amendement n° 45 soutenu par M. Gilbert Millet (dispose que les centres hospitaliers régionaux peuvent assurer les fonctions d'établissements hospitaliers de proximité) : rejeté (p. 1420) ;
- *son* amendement n° 46 (définit les soins assurés par les hôpitaux locaux) : rejeté (p. 1423) ;
- *son* amendement n° 47 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la fixation par voie réglementaire des modalités particulières du fonctionnement médical des hôpitaux locaux) : rejeté (p. 1424) ;
- *son* amendement n° 567 soutenu par M. Gilbert Millet (dispose que les hôpitaux de proximité ont un rôle déterminant dans l'accueil des urgences) : rejeté (p. 1426).

Article 2 *(codification et création d'un haut comité hospitalo-universitaire) :*

Article L. 711-15 (création d'un haut comité hospitalo-universitaire).

- *son* amendement n° 50 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 1450) ;
- *son* amendement n° 49 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la fixation par décret de la composition et des règles de fonctionnement du haut comité hospitalo-universitaire) : vote réservé (p. 1453) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1454).

Article 3 *(l'organisation et l'équipement sanitaires) :*

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : vote réservé (p. 1465) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-1 du code de la santé publique (objet et révision de la carte sanitaire et des schémas d'organisation sanitaire) :

- *son* amendement n° 52 (supprime les dispositions relatives à l'établissement de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire) (p. 1455) : vote réservé (p. 1465) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-2 du code de la santé publique (contenu de la carte sanitaire) :

- *son* amendement n° 53 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : vote réservé (p. 1469) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-3 du code de la santé publique précédemment réservé (contenu du schéma d'organisation sanitaire et de son annexe) :

- *son* amendement n° 54 (de suppression) : vote réservé (p. 1475) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-4 du code de la santé publique (contrats pluriannuels pour la réalisation des objectifs retenus par le schéma d'organisation sanitaire) :

- *son* amendement n° 55 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : vote réservé (p. 1476) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-5 du code de la santé publique (organes compétents pour arrêter la carte sanitaire et les schémas d'organisation sanitaire) :

- *son* amendement n° 56 (de suppression) : vote réservé (p. 1479) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-6 du code de la santé publique (composition et organisation du comité national et des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale) :

- *son* amendement n° 57 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1480) : vote réservé (p. 1481) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-7 du code de la santé publique (mise en place d'un système d'informations) :

- *son* amendement n° 58 (de suppression) : retiré (p. 1485).

Article L. 712-8 du code de la santé publique (projets soumis à autorisation) :

- *son* amendement n° 59 (de suppression) : vote réservé (p. 1486) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-9 du code de la santé publique (conditions d'autorisation) :

- *son* amendement n° 60 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : vote réservé (p. 1487) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-10 du code de la santé publique (régime dérogatoire des structures de soins alternatives à l'hospitalisation) :

- *son* amendement n° 61 (de suppression) : vote réservé (p. 1487) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-11 du code de la santé publique (régime dérogatoire des autorisations de regroupement d'établissements) :

- *son* amendement n° 62 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1487) : vote réservé (p. 1488) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-13 du code de la santé publique (conditions particulières d'autorisation) :

- *son* amendement n° 63 (de suppression) : vote réservé (p. 1489) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-14 du code de la santé publique (durée de l'autorisation et conditions de renouvellement) :

- *son* amendement n° 64 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 1490) : vote réservé (p. 1492) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-15 du code de la santé publique (périodicité de l'examen des demandes d'autorisation ou de renouvellement) :

- *son* amendement n° 65 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : vote réservé (p. 1503) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-16 du code de la santé publique (procédure d'attribution ou de renouvellement des autorisations) :

- *son* amendement n° 66 (de suppression) : vote réservé (p. 1504) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 712-17 du code de la santé publique (caducité des autorisations) :

- *son* amendement n° 67 (de suppression) : retiré (p. 1505).

Article L. 712-18 du code de la santé publique (suspension de l'autorisation de fonctionner en cas d'urgence) :

- *son* amendement n° 68 (de suppression) : retiré (p. 1505).

Article 4 *(codification) :*

- *son* amendement n° 511 (de conséquence) (p. 1506) : vote réservé (p. 1507) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article 6 *(codification et conventions de coopération) :*

- *défavorable* (p. 1510) ;

- *son* amendement n° 512 (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 1511).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-1 du code de la santé publique (principes généraux) :

- *son* amendement n° 513 (dispose que les établissements publics de santé peuvent être régionaux) : vote réservé (p. 1532) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-2 du code de la santé publique (composition du conseil d'administration) :

- *favorable* à l'amendement n° 507 de M. Jean-Claude Boulard (introduit une représentation des usagers au sein du conseil d'administration des établissements comportant des unités de soins de longue durée) (p. 1537) ;

- *son* amendement n° 556 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la fixation par décret des modalités d'élection ou de désignation des membres du conseil d'administration) : vote réservé (p. 1539) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-4 du code de la santé publique (attributions du conseil d'administration) :

- *son* amendement n° 514 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime les dispositions relatives à la délibération du conseil d'administration sur les créations, suppressions et transformations des services ou départements médicaux) : vote réservé (p. 1546) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *son* amendement n° 515 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime les dispositions relatives aux délibérations du conseil d'administration concernant la création d'un groupement d'intérêt public et d'un syndicat interhospitalier) (p. 1553) : vote réservé (p. 1553) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-7 du code de la santé publique (procédure d'élaboration du budget) :

- *son* amendement n° 516 (supprime le vote du budget par groupes fonctionnels de dépenses) : vote réservé (p. 1565) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3,de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-8 du code de la santé publique (procédure en cas de désaccord entre le conseil d'administration et l'autorité de tutelle sur le montant et la répartition des dépenses budgétaires) :

- *favorable* à l'amendement n° 392 de M. Jean-Luc Préel (supprime l'intervention de la chambre régionale des comptes) (p. 1568).

Article L. 714-10 du code de la santé publique (déséquilibre financier grave ou durable) :

- *son* amendement n° 519 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : vote réservé (p. 1569) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-12 du code de la santé publique (projet d'établissement) :

- *son* amendement n° 520 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime la compatibilité du projet d'établissement avec les objectifs du schéma d'organisation sanitaire) : vote réservé (p. 1570) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-14 du code de la santé publique (possibilité d'assurer des prestations de service et d'exploiter des brevets) :

- *son* amendement n° 521 (de suppression) : vote réservé (p. 1572) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-17 du code de la santé publique (institution et composition du comité technique d'établissement) :

- *son* amendement n° 524 soutenu par M. Gilbert Millet (supprime l'élection par collèges des représentants du personnel au comité technique d'établissement) : vote réservé (p. 1580) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-18 du code de la santé publique (attributions du comité technique d'établissement) :

- *son* amendement n° 557 (supprime les dispositions relatives à la consultation du comité technique d'établissement sur la constitution de groupements d'intérêt public et l'adhésion à un syndicat interhospitalier) : vote réservé (p. 1581) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Après l'article 27 :

Rappel au règlement : appelle l'attention du ministre délégué chargé de la santé sur le malaise des hôpitaux publics (p. 1777, 1778).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-20 du code de la santé publique (services, départements et unités fonctionnelles) :

- *sautient* l'amendement n° 525 de M. Georges Hage (supprime la création des services et des départements par le conseil d'administration) : vote réservé (p. 1783) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-21 du code de la santé publique (mode de nomination des chefs de service ou de département) :

- *défavorable* à l'amendement n° 566 de M. Robert Poujade (de précision) (p. 1789) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 487 de M. Jean-Pierre Foucher (supprime les dispositions relatives aux conditions de candidature, de nomination ou de renouvellement dans les fonctions de chef de service ou de département) (p. 1791).

Article L. 714-22 du code de la santé publique (institution, composition et attributions du conseil de service ou de département) :

- *soutient* l'amendement n° 528 de M. Georges Hage (dispose que le conseil de service ou de département a pour objet d'assurer la participation effective des personnels) : vote réservé (p. 1793) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-23 du code de la santé publique (attributions des chefs de service ou de département) :

- *soutient* l'amendement n° 529 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives au rapport d'activité et d'évaluation) (p. 1795) : vote réservé (p. 1796) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808) ;

- *soutient* l'amendement n° 530 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives aux modalités d'application du texte) : vote réservé (p. 1797) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-24 du code de la santé publique (modalités d'organisation des unités fonctionnelles) :

- *soutient* l'amendement n° 527 rectifié de M. Georges Hage (dispose que chaque unité fonctionnelle est dirigée par un praticien hospitalier) : vote réservé (p. 1798) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (possibilité de créer des fédérations) :

- *soutient* l'amendement n° 531 de M. Georges Hage (de suppression) : vote réservé (p. 1802) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Après l'article L. 714-25 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 628 du Gouvernement (autorise, par dérogation, le conseil d'administration d'un établissement public de santé à décider de l'organisation des soins et du fonctionnement médical de l'établissement) (p. 1804).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [18 et 19 juin 1991] :

Article 1er *(missions et obligations des établissements de santé) :*
- *défavorable* (p. 3294) ;

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé (p. 3294).

Sécurité sociale : ressources (p. 3294).

Article 7 *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*
- *défavorable* (p. 3318) ;

Sécurité sociale : dépenses de santé (p. 3318).

Article 9 *(codification et représentation des salariés dans les établissements de santé privés) :*
- *ses observations* (p. 3332).

Article 21 *(coordination avec des dispositions de la loi relative à la fonction publique hospitalière) :*
- *soutient* l'amendement n° 97 de M. Gilbert Millet (supprime les dispositions relatives à l'aménagement et à la répartition des horaires de travail) (p. 3337) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3359) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Alain Calmat (redéfinit le régime juridique de l'aménagement et de la répartition des horaires de travail) (p. 3337) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 129 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 114 de M. Alain Calmat (p. 3338).

Rappel au règlement : demande au Gouvernement d'interdire une réunion néo-nazie qui doit se tenir à Bagnolet le dimanche 21 avril [19 avril 1991] (p. 1506).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Age de la retraite (p. 2160).

Familles : familles nombreuses : avantages (p. 2160).

Femmes :
- égalité professionnelle (p. 2159) ;
- taux d'activité (p. 2160).

Pensions de retraites : modalités de calcul et durée de cotisation (p. 2159).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : maintien (p. 2159).

Sécurité sociale : transferts de la branche famille à la branche vieillesse (p. 2160).

Veuves : pensions de réversion (p. 2160).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [23 mai 1991] :

Communautés européennes : directive communautaire sur les agents commerciaux (p. 2237).

Intermédiaires commerciaux et financiers : agents commerciaux :
- contrat d'agence (p. 2238) ;
- voyageurs représentants placiers (V.R.P.) : difficultés (p. 2238).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 juin 1991] :

Intermédiaires commerciaux et financiers : agents commerciaux :
- généralités (p. 3220) ;
- voyageurs, représentants, placiers (V.R.P.) : difficultés (p. 3220).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 juin 1991] :

Dépenses de santé : maîtrise négociée (p. 2731).

D.O.M. - T.O.M. :
- action sanitaire et sociale : fonds d'action sanitaire et sociale obligatoire (F.A.S.S.O) (p. 2732) ;
- égalité sociale et développement économique (p. 2732) ;
- prestations familiales : alignement sur la métropole (p. 2732).

Emploi : chômage : coût financier (p. 2731).

Santé publique : laboratoires d'analyses médicales : enveloppe globale et « B flottant » (p. 2731).

Discussion des articles [4 et 5 juin 1991] :

Article 2 *(convention nationale) :*
- *défavorable* (p. 2758, 2759) ;
- *son* amendement n° 34 (de suppression) : rejeté (p. 2759).

Article 3 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*
- *défavorable* (p. 2761) ;
- *son* amendement n° 35 (de suppression) (p. 2786) : vote réservé (p. 2787) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article L. 162-14-1 du code de la sécurité sociale (accord sur l'enveloppe globale) :
- *son* amendement n° 36 (impose l'accord des organisations syndicales nationales les plus représentatives) (p. 2787) : vote réservé (p. 2789) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821) ;
- *son* amendement n° 37 (de conséquence) : vote réservé (p. 2791) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article L. 162-14-4 du code de la sécurité sociale (dispositions applicables à défaut d'accord, de convention ou d'annexe à la convention) :
- *son* amendement n° 38 (de suppression) (p. 2794) : vote réservé (p. 2795) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2823).

Article 5 *(dispositions contractuelles et dispositions applicables à défaut) :*
- *défavorable* (p. 2799) ;
- *son* amendement n° 39 (de suppression) : vote réservé (p. 2800) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2821).

Article 9 *(conditions d'attribution des allocations familiales) :*
- *ses observations* sur l'amendement n° 18 de M. Jean-Paul Virapoullé (fixe la date d'application de l'article au 1er janvier 1996) (p. 2816) ;

D.O.M. - T.O.M. : prestations familiales : alignement sur la métropole (p. 2816).

Explications de vote :

D.O.M. - T.O.M. : égalité sociale et développement économique (p. 2822).

Abstention du groupe communiste (p. 2823).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [26 juin 1991] :

Article 9 *(conditions d'attribution des allocations familiales) :*
- *ses observations* (p. 3725).

- Projet de loi complétant l'article 26 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2033).

Première lecture :

Explications de vote [18 juin 1991] :

Abstention du groupe communiste (p. 3247).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (n° 2014).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [18 juin 1991] (p. 3247).

Administration : service public : démantèlement (p. 3248).

Communautés européennes : Traité de Rome : article 48 : accès des ressortissants de la Communauté aux « emplois de l'administration publique » (p. 3248).

Etat : souveraineté nationale : abandon (p. 3248).

- Projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (n° 2061).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [20 et 21 juin 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 211-2 du code pénal (définition et répression des autres crimes contre l'humanité) :

- *soutient* l'amendement n° 271 de M. Gilbert Millet (précise la notion de crime contre l'humanité) : devenu sans objet (p. 3442).

Article 221-1 du code pénal (meurtre) :

- *soutient* l'amendement n° 182 de M. Gilbert Millet (réduit le maximum de la peine de trente à vingt ans de réclusion criminelle) (p. 3444) : devenu sans objet (p. 3445) ;

Réinsertion sociale (p. 3444).

- *soutient* l'amendement n° 183 de M. Gilbert Millet (supprime la disposition relative à la période de sûreté obligatoire) (p. 3445) : adopté (p. 3446).

Après l'article 221-8 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 184 de M. Gilbert Millet (précise que le fait de causer la mort d'autrui en laissant enfreindre des prescriptions par des personnes placées sous son autorité constitue un homicide involontaire) (p. 3449) : rejeté (p. 3450) ;

Accident du travail (p. 3445, 3450).

Article 221-12 du code pénal (interdiction de séjour) :

- *soutient* l'amendement n° 186 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 3453) : rejeté (p. 3454).

Article 221-13 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 187 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 3454) : adopté (p. 3455).

Article 222-18 du code pénal (atteintes involontaires à l'intégrité de la personne) :

- *ses observations* (p. 3465) ;

Sida : transmission par imprudence et transmission volontaire : nécessité ou non de sanctions spécifiques (p. 3465).

- *soutient* l'amendement n° 200 de M. Gilbert Millet (supprime les dispositions relatives à la dissémination d'une maladie transmissible épidémique) (p. 3467) : adopté (p. 3468).

Après l'article 222-18 du code pénal :

- *soutient* l'amendement n° 201 de M. Gilbert Millet (distingue les incriminations relatives aux accidents du travail et précise les conditions d'engagement de la responsabilité pénale du préposé par rapport à celle du chef d'entreprise) : rejeté (p. 3468).

Article 222-19 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 202 de M. Gilbert Millet (exclut les collectivités publiques, les groupement de collectivités publiques, les partis et groupements politiques, les syndicats professionnels, les associations à but non lucratif et les institutions représentatives du personnel du champ d'application du texte) (p. 3468) : rejeté (p. 3469).

Article 222-34 du code pénal (infractions liées au trafic de stupéfiants : autres infractions) :

- *favorable* à l'amendement n° 63 de la commission (redéfinit l'énoncé des infractions et l'échelle des peines) (p. 3493) ;

Drogue : lutte (p. 3493, 3494).

Article 223-1 du code pénal (exposition d'autrui à un risque immédiat de mort par la violation délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 258 de M. Jacques Toubon (de suppression) (p. 3499).

Article 223-2 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *favorable* à l'amendement n° 204 de M. Gilbert Millet (exclut du champ d'application du texte les collectivités publiques, les groupements de collectivités publiques, les syndicats professionnels, les associations à but non lucratif et les institutions représentatives du personnel) (p. 3508).

Article 223-3 du code pénal (délaissement d'une personne vulnérable) :

- *soutient* l'amendement n° 205 de M. Gilbert Millet (substitue au mot « quelconque » le mot « solitaire » : retiré (p. 3514).

Article 223-11 du code pénal (interruption illégale de la grossesse) :

- *ses observations* (p. 3516, 3518) ;

Femmes : contraception (p. 3516).

Article 224-5 du code pénal (détournement d'aéronef, de navire ou de tout autre moyen de transport) :

- *soutient* l'amendement n° 210 de M. Gilbert Millet (redéfinit la notion de détournement d'aéronef et allège les peines) : retiré (p. 3524).

Après l'article 222-31 du code pénal précédemment réservé :

- *soutient* l'amendement n° 300 de M. Gilbert Millet (définit et punit le harcèlement sexuel) (p. 3527) : rejeté (p. 3530).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 décembre 1991] :

Code pénal : Livre II : projet de loi : « logique sécuritaire » (p. 6986).

Délinquance et criminalité : harcèlement sexuel (p. 6986).

Etrangers : peine d'interdiction du territoire français (p. 6986).

Femmes : interruption volontaire de grossesse (p. 6986).

Lois : lois, mœurs et histoire (p. 6986).

Parlement : Sénat : modifications apportées au texte en deuxième lecture (p. 6986).

Peines : période de sûreté (p. 6986).

Personnes morales : responsabilité pénale (p. 6986).

Discussion de l'article unique et des annexes [2 décembre 1991] :

Article unique *(livre deuxième : des crimes et des délits contre les personnes) :*

Article 221-7-1 du code pénal (empoisonnement) :

- *son* amendement n° 96 (de suppression) : adopté (p. 7001).

Article 221-9 du code pénal (peines applicables aux personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 97 de M. Gilbert Millet (exclut de l'incrimination les collectivités publiques, les groupements de collectivités publiques, les partis et groupements politiques, les syndicats professionnels, les associations à but non lucratif et les institutions représentatives du personnel) (p. 7002) : rejeté (p. 7003).

Article 221-12 du code pénal (interdiction de séjour) :

- *soutient* l'amendement n° 98 de M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 7003).

Article 211-13 du code pénal (interdiction du territoire français) :

- *soutient* l'amendement n° 99 de M. Gilbert Millet (de suppression) : adopté (p. 7004).

Article 222-18 du code pénal (atteintes involontaires à l'intégrité de la personne) :

- *soutient* l'amendement n° 100 de M. Gilbert Millet (supprime l'incrimination spécifique de dissémination d'une maladie transmissible épidémique) (p. 7008, 7009) : adopté (p. 7009).

Après l'article 222-32 du code pénal :

- *favorable* à l'amendement n° 106 de Mme Yvette Roudy (dispose que le harcèlement sexuel se caractérise par une contrainte ou des pressions le cas échéant répétées sur une personne en situation d'infériorité hiérarchique ou de dépendance économique en vue d'obtenir des faveurs de nature sexuelle) (p. 7014, 7015) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 103 deuxième rectification de M. Gilbert Millet (remplace le mot « pressions » par les mots « ordres, menaces, contraintes, chantage ou contrainte morale » à l'amendement n° 45 de la commission (définit le délit de harcèlement sexuel comme le fait d'abuser de son autorité professionnelle pour exercer des pressions sur une personne afin d'en obtenir des faveurs de nature sexuelle) (p. 7017) : rejeté (p. 7018) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 104 deuxième rectification de M. Gilbert Millet (propose que les dispositions du présent article soient affichées sur les lieux de travail et d'embauche) à l'amendement n° 45 de la commission (p. 7017) : rejeté (p. 7018) ;
- *soutient* l'amendement n° 105 rectifié de M. Gilbert Millet (dispose que les associations de lutte contre les violences sexuelles peuvent se porter partie civile sur les délits de harcèlement sexuel) : rejeté (p. 7018).

Article 223-11 du code pénal (interruption illégale de grossesse) :

- *soutient* l'amendement n° 101 de M. Gilbert Millet (punit l'interruption illégale de grossesse d'une amende de 15 000 F uniquement dans le cas où elle est pratiquée par un médecin après un délai légal porté à douze semaines) : rejeté au scrutin public (p. 7021).

Article 223-11-1 B du code pénal (interruption de la grossesse pratiquée par la femme sur elle-même) :

- *soutient* l'amendement n° 102 de M. Gilbert Millet (de suppression) : adopté (p. 7022).

Son intervention après les explications de vote : opportunité d'un vote au scrutin public (p. 7032).

- Projet de loi portant diverses mesures de soutien au bénévolat dans les associations (n° 1904).

Lecture définitive :

Explications de vote [5 juillet 1992] :

Abstention du groupe communiste (p. 4011).

- Projet de loi modifiant le tableau n° 7 annexé du code électoral relatif à l'effectif des conseils régionaux et à la répartition des sièges entre les départements (n° 2200).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1991] :

Code électoral : conseils régionaux : effectifs et répartition des

Elections régionales : mode de scrutin (p. 4173, 4174).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 4129).

Médicaments :

- Agence du médicament : missions et statut (p. 4130, 4131) ;
- prix : réglementation (p. 4130).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4130).

Sécurité sociale : dépenses de santé et dépenses d'assurance-maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4130).

Vie, médecine et biologie : contraception : remboursement des pilules contraceptives (p. 4131).

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Article 2 *(détermination d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments remboursés et fixation contractuelle du prix des dits médicaments) :*

- *ses observations* (p. 4185).

Article L. 162-18 du code de la sécurité sociale (détermination négociée d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments) :

- *défavorable* à l'amendement n° 172 du Gouvernement (établit le régime juridique du Comité du médicament) (p. 4186).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Discussion des articles [10 octobre 1991] :

Article 4 *(peines complémentaires nouvelles applicables au travailleur clandestin) :*

Article L. 362-4 du code du travail (interdiction professionnelle) :

- *son* amendement n° 19 (élargit le champ d'application du texte) (p. 4424) : retiré (p. 4424).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (dispose que les services administratifs compétents pour constater les infractions relatives au travail clandestin reçoivent les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions) : adopté (p. 4427) ;
- *son* amendement n° 20 (dispose que les services administratifs compétents pour constater les infractions relatives à l'emploi de travailleurs étrangers en situation irrégulière reçoivent les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions) (p. 4426) : devenu sans objet (p. 4427).

Avant l'article 6 :

- *son* amendement n° 21 (renforce les peines applicables aux employeurs de travailleurs étrangers démunis de titres les autorisant à exercer une activité salariée en France) : retiré (p. 4427).

Article 6 *(confiscation des produits d'un travail effectué par un étranger employé irrégulièrement) :*

- *son* amendement n° 22 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (autorise la confiscation des biens utilisés à l'occasion de l'infraction) : retiré (p. 4428).

Article 7 *(confiscation des produits des extorsions de fonds à l'occasion de l'introduction d'un étranger en France) :*

- *son* amendement n° 23 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (aggrave les sanctions applicables à ceux qui se font remettre des fonds à l'occasion de l'introduction en France de travailleurs étrangers) : retiré (p. 4428).

Avant l'article 14 :

- *son* amendement n° 24 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (aggrave les sanctions punissant l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France) : retiré (p. 4437).

Article 17 *(nouvelle incrimination à l'encontre des étrangers s'opposant à l'exécution d'une mesure de reconduite à la frontière) :*

- *son* amendement n° 25 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (de suppression) : retiré (p. 4445) ;
- *son* amendement n° 26 rectifié soutenu par M. Jean-Claude Lefort (accorde un délai de vingt-quatre heures à l'étranger pour communiquer les renseignements permettant l'exécution de la mesure qui le frappe) (p. 4445) : rejeté (p. 4446).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 27 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport d'application de la loi) : adopté (p. 4451).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [2 décembre 1991] :

Article 15 *(étrangers protégés contre l'interdiction du territoire) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 31 de M. Jean-Claude Lefort (exclut l'application de l'interdiction du territoire aux personnes en situation régulière qui n'ont pas été condamnées à une peine au moins égale à un an d'empri-

sonnement sans sursis) à l'amendement n° 23 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : rejeté (p. 6977).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Questions* [22 octobre 1991] :

Personnes âgées : dépendance : prise en charge et établissements d'accueil (p. 4873).

Santé publique : transfusion sanguine : éthique (p. 4860).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [31 octobre 1991] :

Allocation d'insertion : suppression (p. 5354).

Chômage : taux de chômage : situation et évolution (p. 5353).

Emploi :
- emplois de proximité : réduction d'impôt (p. 5354) ;
- plan pour l'emploi (p. 5353) ;
- politique de l'emploi : objectifs et moyens (p. 5354, 5355) ;
- situation et évolution (p. 5353).

Entreprises :
- effort de formation (p. 5354) ;
- licenciements (p. 5354).

Femmes :
- contrôle des naissances : droits acquis (p. 5354) ;
- crédits (p. 5354) ;
- inégalités (p. 5354) ;
- insertion professionnelle (p. 5354) ;
- travail de nuit (p. 5354).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : crédits, réforme, contrat d'objectif (p. 5354) ;
- contrôle et inspection : généralités (p. 5354) ;
- crédits (p. 5354).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale : « Exo jeunes » (p. 5353, 5354).

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5353).

Questions :

Femmes :
- égalité professionnelle et sociale (p. 5379) ;
- travail de nuit (p. 5379).

Vote des crédits [6 novembre 1991] :

Article 89 *(redéfinition du champ des bénéficiaires de l'allocation d'insertion) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 16 de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 5615)

Après l'article 89 :

- *son* amendement n° 47 (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport annuel annexé à la loi de finances sur l'utilisation des fonds publics relatifs à la formation professionnelle) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5616) ; non soumis au vote [15 novembre 1991] (p. 6175).

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Questions* [7 novembre 1991] :

Enseignants :
- recrutement : plan pluriannuel : crise (p. 5664) ;
- revalorisation (p. 5665).

Enseignement maternel et primaire :
- accueil des enfants de deux à trois ans (p. 5657) ;
- cycles scolaires : mise en place (p. 5657)

Economie, finances et budget : Postes et télécommunications. - *Questions* [8 novembre 1991] :

France Télécom : téléphone : tarification téléphonique (p. 5724).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Communes : La Ciotat : chantiers (p. 5762).

Industrie : construction navale (p. 5761).

Mines et carrières : Houillères : patrimoine immobilier (p. 5771).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5771).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Avant l'article 74 :

- *soutient* l'amendement n° 234 rectifié de M. Jean-Pierre Brard (assimile les logements appartenant aux sociétés d'économie mixte - S.E.M. - attribués sous conditions de ressources à ceux des organismes d'H.L.M. attribués selon ces mêmes critères pour la détermination des valeurs locatives prévue par la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 et, à compter de l'année d'application de cette loi, exonère de la taxe spéciale d'équipement les logements des S.E.M. et des organismes d'H.L.M. attribués sous condition de ressources) (p. 6134) : vote réservé (p. 6135) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175).

- Projet de loi modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (n° 2264).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 novembre 1991] :

Accidents du travail : statistiques : dégradation (p. 6337, 6338).

Communautés européennes :
- directives : protection et santé des travailleurs (p. 6338) ;
- marché unique : sécurité et libre circulation (p. 6338).

Entreprises :
- chef d'entreprise : sécurité : responsabilité et obligations (p. 6338) ;
- salariés : sécurité : responsabilités (p. 6338) ;
- sous-traitance : sécurité (p. 6338).

Maladies professionnelles : statistiques (p. 6337, 6738).

Parlement : droit communautaire : association et information (p. 6338).

Travail :
- conditions de travail : dégradation (p. 6337) ;
- inspection du travail : suites judiciaires (p. 6338) ;
- travail de nuit : femmes (p. 6338) ;
- travail précaire : sécurité (p. 6338).

Discussion des articles [19 novembre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 17 (réduit la durée quotidienne maximale de travail de dix à huit heures) : rejeté (p. 6342) ;
- *son* amendement n° 18 (supprime les dispositions du code du travail autorisant les aménagements et dérogations au décompte de la durée hebdomadaire du travail) (p. 6342) : rejeté (p. 6343) ;
- *son* amendement n° 19 (supprime les dispositions du code du travail relatives aux dérogations à la règle des trente-neuf heures hebdomadaires) : rejeté (p. 6343) ;
- *son* amendement n° 20 (supprime les dispositions du code du travail autorisant le travail de nuit des femmes) : rejeté (p. 6343) ;
- *son* amendement n° 21 (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport sur les moyens d'assurer la réduction de la durée du travail) : rejeté (p. 6343) ;
- *son* amendement n° 22 (établit une procédure d'indemnisation des salariés d'une entreprise d'intérim victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) (p. 6343) : rejeté (p. 6344).

Article 1er *(principes généraux de prévention) :*

Article L. 230-2 du code du travail (obligations générales des chefs d'établissement) :

- *son* amendement n° 23 soutenu par M. Fabien Thiémé (précise que les principes généraux de prévention prévus par l'article doivent viser aussi la suppression du travail monotone, cadencé, en continu, de nuit et des heures supplémentaires systématiques) (p. 6345) : rejeté (p. 6346) ;

- *son* amendement n° 24 (supprime la référence à l'état d'évolution de la technique comme motif de s'opposer à la mise en place de dispositifs de sécurité suffisants) : rejeté (p. 6346) ;

- *son* amendement n° 25 soutenu par M. Fabien Thiémé (interdit le remplacement d'un équipement dangereux par un équipement qui présente encore une forme quelconque de danger) : rejeté (p. 6346) ;

- *son* amendement n° 26 (impose à l'employeur la vérification de la pleine maîtrise du salarié à mettre en œuvre les précautions de sécurité nécessaires) (p. 6346) : rejeté (p. 6347).

Article L. 230-3 du code du travail (obligations générales des travailleurs) :

- *son* amendement n° 27 soutenu par M. Fabien Thiémé (rejette la notion de responsabilité même partielle des salariés dans les accidents dont ils sont victimes) : rejeté (p. 6347).

Article L. 230-5 du code du travail (mise en demeure de remédier à une situation dangereuse) :

- *son* amendement n° 28 (oblige le directeur départemental du travail à mettre en demeure les chefs d'établissement de remédier à une situation dangereuse constatée par l'inspecteur du travail) : rejeté (p. 6348).

Article 4 *(formation et information des travailleurs dans le domaine de la sécurité) :*

- *son* amendement n° 30 soutenu par M. Fabien Thiémé (supprime la prise en compte de la taille de l'établissement) (p. 6348) : rejeté (p. 6349).

Article 9 *(obligations relatives à la mise sur le marché des équipements de travail et des moyens de protection) :*

- *son* amendement n° 32 (généralise l'application du texte à l'ensemble des lieux et des unités de production) : rejeté (p. 6352) ;

- *son* amendement n° 33 soutenu par M. Fabien Thiémé (établit l'obligation d'un entretien régulier des dispositifs de protection) : rejeté (p. 6352) ;

- *son* amendement n° 34 (supprime toute restriction à l'obligation d'entreprendre des vérifications, même inopinées) : rejeté (p. 6353) ;

- *son* amendement n° 35 (supprime les dispositions relatives à la fixation de normes obligatoires par des arrêtés du ministre chargé du travail ou de l'agriculture) : rejeté (p. 6353).

Article 10 *(régime applicable aux utilisateurs d'équipements de travail et de moyens de protection) :*

Article L. 233-5-3 du code du travail (exposition des équipements de travail et des moyens de protection) :

- *son* amendement n° 36 (de suppression) : rejeté (p. 6354).

Article 13 *(abaissement du seuil de création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans le secteur du bâtiment et des travaux publics) :*

- *son* amendement n° 37 (autorise l'inspecteur du travail à imposer la création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans toutes les entreprises ou établissements pour des motifs de sécurité) (p. 6355) : rejeté (p. 6356).

Article 16 *(communication des observations des représentants du personnel à l'inspecteur du travail) :*

- *son* amendement n° 38 soutenu par M. Fabien Thiémé (augmente les crédits d'heures des délégués du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail représentant le personnel) (p. 6356) : rejeté (p. 6357).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 41 (élargit les compétences du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail à la protection de l'environnement contre les nuisances pouvant résulter de l'activité de l'établissement) (p. 6358) : rejeté (p. 6359).

Article 20 *(indications portées sur les factures ou bons de livraison) :*

- *son* amendement n° 39 (de suppression) : rejeté (p. 6360).

Article 21 *(obligation pour les fabricants de fournir les informations nécessaires à l'appréciation de risques liés à des préparations dangereuses) :*

- *son* amendement n° 40 (établit le régime juridique de l'information du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail par l'organisme agréé et impose la mise en jeu de la responsabilité de l'employeur pour faute inexcusable en cas de manquement à son devoir d'information) : rejeté (p. 6361).

Explications de vote :

Vote contre du groupe communiste (p. 6338).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1991] :

Accidents du travail : statistiques : dégradation (p. 7968).

Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T) : compétences : environnement (p. 7968).

Communautés européennes : directives : protection et santé des travailleurs (p. 7968).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Discussion des articles [26 novembre 1991] :

Article 2 *(exonération des charges sociales pour l'emploi d'un jeune sous contrat de qualification) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de M. Georges Hage (de suppression) : rejeté (p. 6600).

Article 3 *(contrat d'orientation) :*

- *son* amendement n° 24 (abroge les dispositions relatives au contrat de retour à l'emploi, au contrat emploi solidarité, à la moralisation des S.I.V.P. et au contrat d'orientation) : rejeté (p. 6601).

Article L. 981-7 du code du travail (définition et objectifs du contrat d'orientation) :

- *soutient* l'amendement n° 25 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives aux modalités d'application des dérogations d'âge) (p. 6602) : rejeté (p. 6603).

Article L. 981-8 du code du travail (caractéristiques particulières du contrat d'orientation) :

- *soutient* l'amendement n° 26 de M. René Carpentier (établit la rémunération minimale au S.M.I.C. et interdit les heures supplémentaires, le travail de nuit et le dimanche) : rejeté (p. 6603).

Article L. 981-9 du code du travail (exonération des charges sociales pour l'emploi d'un jeune sous contrat d'orientation) :

- *son* amendement n° 27 soutenu par M. René Carpentier (de suppression) : rejeté (p. 6603).

Article 5 *(contrat d'insertion en alternance et coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de M. Georges Hage (supprime les dispositions précisant le statut du contrat de qualification) (p. 6604) : rejeté (p. 6605) ;

- *son* amendement n° 29 (supprime les dispositions relatives à l'articulation entre le contrat d'orientation et le contrat de qualification et celles relatives à la revalorisation annuelle de salaires) (p. 6604) : rejeté (p. 6605) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 corrigé de M. René Carpentier (supprime les dispositions relatives à la durée normale hebdomadaire du travail) (p. 6604) : rejeté (p. 6605).

Article 6 *(coordination) :*

- *ses observations* (p. 6606).

Article 7 *(contrat local d'orientation) :*

- *son* amendement n° 32 soutenu par M. René Carpentier (de suppression) (p. 6607) : rejeté au scrutin public (p. 6608).

Article 9 *(définition du contrat local d'orientation) :*

- *soutient* l'amendement n° 33 de M. René Carpentier (de suppression) (p. 6608) : rejeté (p. 6609).

Article 13 *(objectif du droit à la qualification) :*

- *son* amendement n° 35 (de suppression) : rejeté (p. 6610).

Article 15 *(information et consultation du comité d'entreprise en matière de formation et d'accueil des élèves, des étudiants et des enseignants) :*

- *soutient* l'amendement n° 39 de M. René Carpentier (impose la représentation du comité d'entreprise dans les discussions avec les enseignants) : rejeté (p. 6612).

Article 15 *bis* *(rôle du comité d'entreprise à l'égard du plan de formation dans les entreprises publiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de M. Georges Hage (de suppression) : rejeté (p. 6613).

Article 17 *(création d'une section « congé de bilan de compétences ») :*

Article L. 931-24 du code du travail (prise en charge des dépenses afférentes au congé de bilan de compétences) :

- *son* amendement n° 42 (dispose que le salarié bénéficie d'une prise en charge automatique des dépenses afférentes à un congé de bilan de compétences) (p. 6615) : rejeté (p. 6615) ;
- *soutient* l'amendement n° 43 de M. René Carpentier (restreint les motifs de refus de prise en charge et précise la procédure d'inscription des organismes chargés de la réalisation des bilans de compétence sur la liste arrêtée par le ministre de la formation professionnelle) : rejeté (p. 6615).

Article L. 931-25 du code du travail (rémunération du congé de bilan de compétences) :

- *son* amendement n° 46 soutenu par M. René Carpentier (supprime les dispositions relatives au concours de l'Etat et des régions au financement des dépenses causées par le bilan de compétences) : rejeté (p. 6616).

Article 18 *(affectation de la participation des employeurs au titre du congé individuel de formation au financement du congé de bilan de compétences) :*

- *soutient* l'amendement n° 47 de M. René Carpentier (supprime toute restriction à la prise en charge de frais de transport et d'hébergement) (p. 6616) : rejeté (p. 6617).

Article 22 *(report du congé individuel de formation lié aux effectifs) :*

- *son* amendement n° 48 soutenu par M. René Carpentier (de suppression) : rejeté (p. 6617).

Article 23 *(modalités d'application du congé de formation) :*

- *soutient* l'amendement n° 49 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives au calcul de la rémunération minimale du salarié en congé de formation) : rejeté (p. 6618).

Article 24 *(programme pluriannuel de formation de l'entreprise) :*

- *son* amendement n° 50 soutenu par M. René Carpentier (impose l'approbation préalable du programme pluriannuel de formation par le comité d'entreprise ou les délégués du personnel) : rejeté (p. 6618) ;
- *soutient* l'amendement n° 51 corrigé de M. Georges Hage (introduit dans le programme pluriannuel de formation la prise en compte de la nécessité d'élever le niveau de qualification de l'ensemble des salariés de l'entreprise) (p. 6618) : adopté (p. 6619).

Article 25 *(« co-investissement » du salarié pour l'acquisition d'une qualification professionnelle) :*

- *défavorable* (p. 6620).

Article 26 *(coordination) :*

- *son* amendement n° 53 (de suppression) : retiré (p. 6620).

Article 28 *(contribution minimale des entreprises de dix salariés et plus) :*

- *soutient* l'amendement n° 55 de M. Georges Hage (porte à 0,2 p. 100 du montant de la masse salariale la contribution des employeurs à l'organisme paritaire agréé par l'Etat au titre du congé individuel de formation) : rejeté (p. 6621).

Article 29 *(contribution minimale des entreprises de moins de dix salariés à la formation professionnelle continue) :*

Article L. 952-2 du code du travail (mutualisation des sommes versées par les employeurs) :

- *son* amendement n° 57 soutenu par M. René Carpentier (double le montant du reversement au Trésor public des fonds dont l'emploi ne correspond pas aux règles posées par l'article 952-2) : rejeté (p. 6623).

Avant l'article 34 :

- *soutient* l'amendement n° 60 de M. Georges Hage (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport annuel annexé à la loi de finances sur l'utilisation des fonds publics relatifs à la formation professionnelle) : rejeté (p. 6625).

Article 34 *(financement des congés de formation des titulaires de contrats à durée déterminée) :*

- *son* amendement n° 61 soutenu par M. René Carpentier (supprime les dispositions de l'article à l'exception de celles s'appliquant à l'employeur qui n'a pas rempli ses obligations) : rejeté (p. 6625) ;
- *soutient* l'amendement n° 62 de M. Georges Hage (double le montant de la majoration du versement des employeurs qui n'ont pas rempli leurs obligations) : rejeté (p. 6626).

Article 38 *(contrôle des demandeurs d'emploi) :*

- *défavorable* (p. 6627) ;
- *soutient* l'amendement n° 63 de M. Georges Hage (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 6629).

Article 39 *(sanctions applicables aux chômeurs indemnisés) :*

- *soutient* l'amendement n° 64 de M. René Carpentier (supprime les dispositions relatives à la radiation de la liste des demandeurs d'emplois des personnes qui refusent de se soumettre à une visite médicale destinée à vérifier leur aptitude au travail) (p. 6630) : rejeté (p. 6631) ;
- *son* amendement n° 65 soutenu par M. René Carpentier (supprime les dispositions relatives à la fausse déclaration et à l'omission de déclarations obligatoires) : devenu sans objet (p. 6631).

Article 43 *(exonération des charges sociales pour des embauches en contrat de retour à l'emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 67 de M. Georges Hage (de suppression) : rejeté (p. 6633).

Article 44 *(associations intermédiaires) :*

- *son* amendement n° 68 (de suppression) : rejeté (p. 6634).

Article 45 *(exonération des charges sociales pour l'embauche d'un premier salarié) :*

- *son* amendement n° 70 (de suppression) : rejeté (p. 6635).

Article 46 *(extension des groupements d'intérêt public au domaine du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) :*

- *son* amendement n° 71 soutenu par M. René Carpentier (de suppression) : rejeté (p. 6636).

Article 47 *(association de services aux personnes) :*

- *son* amendement n° 72 soutenu par M. René Carpentier (de suppression) (p. 6637) : rejeté au scrutin public (p. 6638).

Explications de vote :

Vote contre du groupe communiste (p. 6639).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 décembre 1991] :

Enseignement : échec scolaire (p. 7994).

Emploi : chômage : causes et solutions (p. 7994, 7995).

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Article 24 *(programme pluriannuel de formation de l'entreprise) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (ajoute la prise en compte des compétences des salariés dans le programme pluriannuel de formation de l'entreprise) (p. 7997).

Explications de vote :

Vote contre du groupe communiste (p. 8001).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1991] :

Affaires étrangères :
- corps franco-allemand (p. 7300) ;
- force d'action rapide européenne (p. 7300).

Appelés :
- conscription : rôle et devenir (p. 7300) ;
- formation professionnelle et intégration sociale des appelés (p. 7300).

Armée de métier : perspectives (p. 7300).

Armée de terre : encadrement (p. 7300).

Désarmement :
- désarmement nucléaire (p. 7300) ;
- essais nucléaires : arrêt (p. 7300).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 7300).

Loi de programmation militaire (p. 7300).

Réserves : gestion (p. 7300).

Service civil : diversification (p. 7300).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Discussion des articles [9 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de M. Georges Hage (prend en compte le caractére évolutif du préjudice) (p. 7458) : retiré (p. 7459) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de M. Georges Hage (fixe un délai maximal de un mois au fonds d'indemnisation pour accorder une provision en cas de demande) : retiré (p. 7459) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de M. Georges Hage (fixe un délai maximal de trois mois au fonds pour procéder aux investigations nécessaires à l'instruction de la demande d'indemnisation) : devenu sans objet (p. 7459) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 de M. Georges Hage (élargit les possibilités de recours judiciaire des victimes contre les décisions du fonds d'indemnisation et rétablit la compétence de l'ensemble des degrés de juridiction) (p. 7459) : rejeté (p. 7460) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 de M. Georges Hage (supprime les dispositions relatives à la subrogation du fonds d'indemnisation dans les droits de la victime) : rejeté (p. 7461) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de M. Georges Hage (crée un prélévement additionnel de 10 p. 100 sur le montant de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 7464) : rejeté (p. 7465) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de M. Georges Hage (crée une contribution supplémentaire de 1 p. 100 sur le montant des revenus de capitaux mobiliers) (p. 7464) : rejeté (p. 7465) ;
- *soutient* l'amendement n° 21 de M. Georges Hage (crée une contribution supplémentaire de 10 p. 100 sur le montant de l'impôt sur le revenu acquitté par les contribuables assujettis à la plus haute tranche du barème) (p. 7464) : rejeté (p. 7465) ;
- *soutient* l'amendement n° 89 rectifié de M. Georges Hage (crée une taxe sur les bénéfices des entreprises pharmaceutiques ayant leur siége social en France) (p. 7464) : rejeté (p. 7465) ;
- *soutient* l'amendement n° 88 de M. Georges Hage (alimente les ressources du fonds d'indemnisation par une taxe sur les bénéfices des compagnies d'assurance et interdit la répercussion de cette charge sur le montant des primes ou des indemnités) : rejeté (p. 7465) ;
- *soutient* l'amendement n° 90 de M. Georges Hage (dispose que l'alimentation du fonds d'indemnisation sera définie par une loi ultérieure) (p. 7468) : adopté au scrutin public (p. 7469) ;
- *soutient* l'amendement n° 91 de M. Georges Hage (impose au Gouvernement le dépôt au Parlement d'un rapport annuel sur les conditions de mise en œuvre de l'indemnisation et sur l'alimentation du fonds d'indemnisation) (p. 7470) : adopté (p. 7471).

Explications de vote sur l'article 21 :

Abstention du groupe communiste (p. 7473).

Santé publique : transfusion sanguine : contamination par le virus de l'hépatite (p. 7473).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1991] :

Famille : assistantes maternelles : statut (p. 8153).

Hôpitaux et cliniques : forfait hospitalier : augmentation (p. 8153).

Professions médicales : régime d'assurance vieillesse (p. 8153).

Retraites : généralités : pensions : revalorisation et indexation (p. 8153).

Vie, médecine et biologie :
- bioéthique : projet de loi (p. 8153) ;
- procréation médicalement assistée (p. 8153).

Discussion des articles [18 décembre 1991] :

Article 1er *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées) :*

- *ses observations* (p. 8166).

Après l'article 9 :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 rectifié du Gouvernement (institue une contribution exceptionnelle à la charge des grossistes répartiteurs, reconduit le plafonnement des remises consenties aux pharmacies d'officine et crée un fonds d'entraide de l'officine) (p. 8173).

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 33 du Gouvernement (intègre dans l'assiette des cotisations sociales la part de l'indemnité de licenciement supérieure aux indemnités légales ou conventionnelles de branche et aux indemnités plus favorables prévues par les accords d'entreprise) (p. 8175).

Après l'article 11 *ter* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (établit un dispositif de tiers payant pour l'allocation de garde d'enfants à domicile) (p. 8177)

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 26 du Gouvernement (dispose que le rapport déposé au Parlement par le Gouvernement traitera des conditions d'application du présent article) à l'amendement n° 18 rectifié de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 8191).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Première lecture :

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Article 1er *(modifications des dispositions communes applicables aux secteurs public et privé de la communication audiovisuelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Robert-André Vivien (réduit de 40 à 30 p. 100 le quota de diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles d'expression originale française) (p. 7953) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel une mission de régulation par tranches horaires des quotas de diffusion des œuvres audiovisuelles) (p. 7953).

Après l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 18 de M. Georges Hage (attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel le pouvoir de fixer la proportion de musique consacrée à de nouveaux artistes et auteurs français ou francophones que les services de radiodiffusion sont tenus de diffuser aux heures de grande écoute) (p. 7956) : adopté après modifications (p. 7957).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 19 de M. Georges Hage (interdit toute coupure publicitaire dans la diffusion des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles par les chaînes de télévision) (p. 7959) : rejeté (p. 7960).

JACQUAT (Denis)

Député de la Moselle

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4486).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876) [*J.O.* du 12 juin 1991] (p. 7707).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (n° 2059) [*J.O.* du 26 juin 1991] (p. 8252).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique (n° 1904) [*J.O.* du 30 juin 1991] (p. 8548).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (affaires sociales et intégration : personnes âgées : les personnels intervenants) [*J.O.* du 9 octobre 1991] (p. 4395).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242) [*J.O.* du 22 novembre 1991] (p. 15261).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service (n° 2273) [*J.O.* du 20 décembre 1991] (p. 16670).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la reconnaissance du **statut de combattant** aux **militaires français** ayant participé aux **opérations de maintien de la paix dans le cadre des forces de l'O.N.U.** ou des **missions extérieures organisées par la France (n° 1921)** [27 mars 1991].

Proposition de loi relative au **financement des établissements privés d'enseignement par les collectivités territoriales (n° 1927)** [27 mars 1991].

Proposition de résolution tendant à la constitution d'une **commission d'enquête** sur la **situation comparée au regard du droit social et du droit fiscal entre les frontaliers travaillant en Allemagne et au Grand-Duché du Luxembourg et les salariés français travaillant en France (n° 1968)** [12 avril 1991].

Proposition de loi tendant à l'**intégration des périodes de patriote réfractaire à l'annexion de fait ou d'insoumission à l'incorporation dans l'armée allemande** dans la **liquidation des pensions de retraite de la fonction publique (n° 1975)** [17 avril 1991].

Proposition de résolution tendant à la constitution d'une **commission d'enquête** sur la **commercialisation par le Centre national de transfusion sanguine de produits sanguins contaminés par le virus du sida (n° 2092)** [7 juin 1991].

Proposition de loi tendant à la reconnaissance d'un **droit à réparation** au profit des **victimes de guerre bénéficiant du titre de personne transférée en pays ennemi (n° 2103)** [12 juin 1991].

Proposition de loi tendant à favoriser l'**insertion professionnelle des personnes handicapées en recherche d'emploi** par le financement des équipements nécessaires à l'adaptation de leurs véhicules en vue de leur apprentissage à la conduite automobile **(n° 2104)** [12 juin 1991].

Proposition de loi tendant à l'institution d'un **droit d'établissement dans l'artisanat (n° 2105)** [12 juin 1991].

Proposition de loi tendant à la création d'un **statut spécifique au profit des Alsaciens-Mosellans incorporés de force dans les organisations du « Reichsarbeitsdienst » et du « Kriegshilfsdienst » (n° 2170)** [27 juin 1991].

Proposition de loi tendant à modifier les **conditions d'attribution de l'allocation-logement** aux **personnes hébergées en centres de long séjour (n° 2189)** [2 juillet 1991].

Proposition de loi tendant à inscrire les **affections consécutives à une exposition à l'acrylonitrile dans le tableau des maladies professionnelles (n° 2232)** [18 septembre 1991].

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** tome V : **affaires sociales et intégration : personnes âgées (n° 2258)** [9 octobre 1991].

Proposition de résolution tendant à la constitution d'une **commission d'enquête** chargée d'examiner **l'intérêt et les perspectives réelles d'exploitation et de valorisation du charbon dans le bassin houiller lorrain (n° 2323)** [7 novembre 1991].

Proposition de loi tendant à instituer une **déduction fiscale au profit des contribuables ayant à charge un ou plusieurs enfants atteints d'adrénoleucodystrophie (n° 2359)** [20 novembre 1991].

Proposition de loi tendant à conférer la qualité de **ressortissant de l'Office national des anciens combattants aux orphelins de guerre et pupilles de la nation majeurs (n° 2367)** [20 novembre 1991].

Proposition de loi tendant à la **création d'un fonds de garantie** destiné à l'**indemnisation des hémophiles et transfusés contaminés par le virus H.I.V. (n° 2429)** [11 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Abus de pouvoir de l'exécutif :** dessaisissement d'un juge d'instruction ; affaire Urba-Gracco ; réforme du Conseil supérieur de la magistrature : projet de loi ; budget de la justice : programme pluriannuel [10 avril 1991] (p. 1020).

à un ministre :

- **Travail** [25 avril 1991] :

Contrats emploi-solidarité : prolongation (p. 1735).

Emploi : chômage partiel (aides ménagères) (p. 1736).

Femmes : veuves : emploi (p. 1736).

Handicapés : formation et insertion professionnelle (p. 1736).

- **Industrie** [10 octobre 1991] :

Emploi :
- chimie (p. 4417) ;
- sidérurgie : reconversion et restructuration (p. 4417).

Régions : Lorraine (p. 4417).

orales sans débat :

- **n° 412,** posée le 14 mai 1991 : **logement (accession à la propriété) :** H.L.M. ; prix de revient (p. 2182) : non appelée.

- **n° 449,** posée le 18 juin 1991 : **logement (accession à la propriété)** (p. 3309, 3310). Appelée le 21 juin 1991 : H.L.M. : prix de revient pour la société coopérative ; accédants à la propriété : fixation du prix d'acquisition de l'appartement (p. 3486, 3487).

- **n° 472,** posée le 2 octobre 1991 : **armée (armée de terre : Moselle)** (p. 4104). Appelée le 4 octobre 1991 : Sarrebourg : fermeture de l'établissement régional du matériel ; Morhange : dissolution du 61è régiment d'infanterie ; personnel : reclassement ; contexte international : évolution (p. 4167, 4168, 4169).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1876).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 avril 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 1054) : rejetée au scrutin public (p. 1061).

Principaux thèmes développés :

Généralités (p. 1054, 1055).

Assemblée nationale : commission des affaires culturelles, familiales et sociales : travaux et amendements (p. 1056).

Fonction publique hospitalière :
- concertation et participation (p. 1055) ;
- statuts, revalorisation (p. 1055).

Gestion des hôpitaux et des établissements publics de santé :
- autonomie (p. 1055) ;
- budget global et taux directeur (p. 1055) ;
- régionalisation (p. 1056).

Historique de la fonction hospitalière (p. 1054).

Infirmiers et infirmières p. 1055).

Personnes âgées : hébergement dans les établissements de soins (critères de partage entre secteurs sanitaire et social) (p. 1056, 1057).

Santé publique :
- évaluation médicale (p. 1056) ;
- planification sanitaire : carte sanitaire, schéma d'organisation sanitaire, autorisation à durée déterminée (p. 1055, 1056).

Sécurité sociale : dépenses de santé et consommation de soins (p. 1056).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir des retraites et débat sur cette déclaration (n° 2032).

Principaux thèmes développés [14 mai 1991] :

Age de la retraite (p. 2145, 2146).

Familles : familles nombreuses : avantages (p. 2146).

Financement : problème et solutions (p. 2146).

Gouvernement :
- attentisme (p. 2145) ;
- réflexion et dialogue (p. 2145).

Livre blanc (p. 2145).

Pensions de retraites :
- modalités de calcul et durée de cotisation (p. 2146) ;
- revalorisation (p. 2147).

Personnes âgées : dépendance (p. 2147).

Retraite par répartition ou capitalisation (p. 2145, 2146).

Retraités : rôle dans la société (p. 2146).

Veuves : pensions de réversion (p. 2145).

- Projet de loi relatif à l'Agence du médicament et à la régulation des dépenses de médicaments prises en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie (n° 2219).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 octobre 1991] :

Soutient la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 4122) : rejetée au scrutin public (p. 4126).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : conditions de travail (p. 4124).

Laboratoire national de la santé (p. 4123).

Médicaments :
- Agence du médicament : commissions scientifiques (p. 4123) ;
- Agence du médicament : missions et statut (p. 4123) ;
- consommation (p. 4122) ;
- dépenses de promotion : abus, plafonnement, pénalités (p. 4123) ;
- prix : réglementation (p. 4123).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4123).

Sécurité sociale :
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : régulation et maîtrise négociée (p. 4122) ;
- dépenses de santé et dépenses d'assurance maladie : enveloppe globale, taux directeur, objectifs chiffrés (p. 4122, 4123).

Rappel au règlement : déplore les conditions de travail de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (p. 4154).

Discussion des articles [4 octobre 1991] :

Article 2 *(détermination d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments remboursés et fixation contractuelle du prix des dits médicaments) :*

Article L. 162-18 du code de la sécurité sociale (détermination négociée d'objectifs d'évolution des dépenses de médicaments) (p. 4183) :

- *son* sous-amendement n° 189 (supprime la mention des objectifs annuels d'évolution des dépenses de médicaments prises en charge par les organismes d'assurance maladie) (p. 4188) à l'amendement n° 172 du Gouvernement (établit le régime juridique du Comité du médicament) : vote réservé (p. 4189) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4192).

- Projet de loi renforçant la lutte contre le travail clandestin et la lutte contre l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France (n° 2242).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 octobre 1991] :

Travail : travail clandestin :
- généralités (p. 4384) ;
- définition et évolution (p. 4384) ;
- employeurs (p. 4384).

Discussion des articles [10 octobre 1991] :

Article 2 *(mise en jeu de la responsabilité civile des cocontractants du travailleur clandestin) :*

- *son* amendement n° 31 soutenu par M. Francisque Perrut (de suppression) : rejeté (p. 4420).

Article L. 324-14 du code du travail (règles applicables en cas de relation contractuelle directe) :

- *son* amendement n° 32 soutenu par M. Francisque Perrut (de suppression) : rejeté (p. 4421).

Article L. 324-14-1 du code du travail (règles applicables en cas de sous-traitance) :

- *son* amendement n° 33 (de suppression) : rejeté (p. 4422).

Article L. 324-14-2 du code du travail (règles applicables aux entreprises étrangères) :

- *son* amendement n° 34 (de suppression) : rejeté (p. 4422).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et intégration. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (personnes âgées) [22 octobre 1991] :

Personnes âgées :
- dépendance : prise en charge (p. 4827) ;
- personnel : statut et compétences (p. 4827) ;
- politique de la vieillesse : immobilisme (p. 4827).

Questions :

Handicapés :
- insertion professionnelle : Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (A.G.E.F.I.P.H.) : difficultés (p. 4861) ;
- ressources : insuffisance (p. 4861).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1991] :

Emploi :
- emplois de proximité ; services aux personnes : aides et développement (p. 6585, 6586) ;
- emplois de proximité ; services aux personnes : associations et personnels (p. 6585, 6586).

Handicapés : auxiliaires de vie : coordination avec le dispositif de développement des services aux personnes (p. 6585).

Personnes âgées : services d'aide ménagère : coordination avec le dispositif de développement des services aux personnes (p. 6585, 6586).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [9 décembre 1991] :

Rappel au règlement : demande au Gouvernement de préciser la date de discussion du dispositif de financement de l'indemnisation des victimes de la transfusion sanguine (p. 7393)

Principaux thèmes développés :

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 7408).

Logement et habitat : allocations de logement : associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées (p. 7408).

Parlement : conditions de travail (p. 7409).

Régime local de sécurité sociale : Alsace-Moselle : pérennité (p. 7408).

Retraites : généralités :
- pensions : petites pensions (p. 7408) ;
- pensions : revalorisation (p. 7408).

Santé publique :
- sida : dépistage obligatoire (p. 7408) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : estimation (p. 7410) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : historique : rapport Lucas (p. 7409) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : financement (p. 7410) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : indemnisation : fonds d'indemnisation, procédure (p. 7409) ;
- transfusion sanguine : contamination par le virus du sida : responsabilité : pour risque, pour faute ; responsabilité civile, responsabilité politique (p. 7409).

Discussion des articles [9 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *ses observations* (p. 7448, 7449) ;
- *favorable* à l'amendement n° 163 de M. Alain Madelin (dispose que toute clause de quittance pour solde valant renonciation à toute instance et action contre tout tiers au titre de sa contamination ne fait pas obstacle à la procédure d'indemnisation) (p. 7456) ;
- *favorable* à l'amendement n° 204 du Gouvernement (dispose qu'un conseil composé notamment de représentants des associations concernées est placé auprès du président du fonds d'indemnisation) (p. 7457) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 177 de M. Christian Estrosi (réduit de six à trois mois le délai maximal accordé au fonds pour présenter à la victime une offre d'indemnisation à compter du jour de la réception de la justification complète des préjudices) (p. 7458) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 164 de M. Alain Madelin (exclut les compagnies d'assurance de la catégorie des personnes contre lesquelles le fonds d'indemnisation est subrogé dans les droits de la victime) (p. 7462) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 208 rectifié de M. Jean-Claude Boulard (restreint la subrogation du fonds d'indemnisation au dommage imputable à une faute) (p. 7462).

Explications de vote sur l'article 21 :

Le groupe U.D.F. ne prend pas part au vote (p. 7471).

Article 1er précédemment réservé *(aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées) :*

- *ses observations* (p. 7485) ;

Logement et habitat : allocation logement : personnes hébergées dans les unités et centres de long séjour (p. 7485).

Article 2 précédemment réservé *(modification de la loi sur le R.M.I. : échanges d'informations et prorogation de la durée d'application) :*

- *ses observations* (p. 7488).

Article 3 précédemment réservé *(transfert de la totalité du service départemental d'action sociale sous l'autorité du président du conseil général) :*

- *ses observations* (p. 7492) ;

Professions sociales (p. 7492).

Article 5 précédemment réservé *(pérennisation du régime local d'assurance maladie applicable dans les départements d'Alsace et de Moselle) :*

- *ses observations* (p. 7495, 7497, 7498) ;

- *son* amendement n° 97 (de suppression) (p. 7498) : rejeté au scrutin public (p. 7499).

Article 6 précédemment réservé *(modification de la réforme hospitalière à la suite de la décision du Conseil constitutionnel du 22 juillet 1991) :*

- *ses observations* (p. 7500) ;
- *son* amendement n° 98 (dispose que l'avis de la commission nationale statutaire compétente est obligatoirement requis pour toutes les situations de non renouvellement) : retiré (p. 7517).

Article 7 précédemment réservé *(financement de moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de la réforme hospitalière) :*

- *défavorable* (p. 7520) ;
- *son* amendement n° 99 (de suppression) (p. 7522) : adopté au scrutin public (p. 7524).

Article 8 précédemment réservé *(intégration dans la fonction publique hospitalière des personnels non médicaux de l'Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant et des centres régionaux d'étude de biologie prénatale) :*

- *ses observations* (p. 7525).

Article 9 précédemment réservé *(régime applicable aux structures de soins alternatives à l'hospitalisation installées avant la promulgation de la loi du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière) :*

- *ses observations* (p. 7538).

Article 10 précédemment réservé *(recueil, traitement, conservation et cession de sperme) :*

- *ses observations* (p. 7539).

Article 11 précédemment réservé *(validation d'un examen pour l'obtention du certificat de capacité d'ambulancier) :*

- *ses observations* (p. 7541).

Article 13 précédemment réservé *(prorogation des dispositions limitant le cumul emploi-retraite et régime applicable en cas de transmission d'entreprise) :*

- *ses observations* (p. 7546) ;

Professions médicales : médecins libéraux : cumul emploi-retraite (p. 7546).

Article 14 précédemment réservé *(plafonnement de la cotisation proportionnelle d'assurance vieillesse à la charge des membres des professions libérales) :*

- *ses observations* (p. 7547) ;

Professions médicales : médecins : asssurance vieillesse (p. 7547).

Article 15 précédemment réservé *(plafonnement de la cotisation proportionnelle d'assurance vieillesse à la charge des avocats) :*

- *ses observations* (p. 7547).

Après l'article 15 :

- *soutient* l'amendement n° 196 de M. Jean-Pierre Philibert (abroge les dispositions de l'article 42 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 relatives à la Caisse nationale des barreaux français) (p. 7548) : rejeté (p. 7550) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 210 de M. Michel Meylan (supprime les dispositions relatives aux risques invalidité-décés) à l'amendement n° 28 deuxième rectification du Gouvernement (établit les conditions d'affiliation des nouveaux avocats salariés à la Caisse nationale des barreaux français) (p. 7548) : rejeté (p. 7550).

Après l'article 18 :

- *soutient* l'amendement n° 75 de M. Michel Meylan (précise que la limite d'âge de soixante-cinq ans ne s'applique que dans les sociétés d'économie mixte concessionnaires d'autoroutes dans lesquelles l'Etat détient plus de la moitié du capital social) : rejeté (p. 7555).

Après l'article 20 :

- *son* amendement n° 103 (institue un dépistage obligatoire de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine lors des examens prénuptiaux et prénataux) (p. 7556) : rejeté (p. 7559) ;
- *favorable* à l'amendement n° 57 de la commission (applique les dispositions de la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés à La Poste et à France Télécom) (p. 7561).

Après l'article 21 :

- *son* amendement n° 110 (autorise la déduction du revenu imposable des sommes versées au titre des dépenses occasionnées du fait d'un enfant atteint d'adrénoleucodystrophie à charge d'un contribuable) : retiré (p. 7563).

Explications de vote :

Parlement : conditions de travail (p. 7565).

Le groupe U.D.F. ne participe pas au vote (p. 7565).

JACQUEMIN (Michel)

Député du Doubs

(2e circonscription)

U.D.C.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1991] (p. 591).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (Imprimerie nationale) [9 octobre 1991] (p. 4395).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299) [*J.O.* du 5 décembre 1991] (p. 15898).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 40 : **Imprimerie nationale (n° 2255)** [9 octobre 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- Transports [6 juin 1991] :

Transports fluviaux : Voies navigables de France : décrets d'application (p. 2837).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1er juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1900).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 avril 1991] :

Caisses d'épargne : restructuration (p. 1276).

Communautés européennes : marché unique (p. 1276).

Epargne : niveau (p. 1276).

Lois : projet de loi n° 1900 modifiant la loi n° 83-557 : accord conclu entre la Caisse des dépôts et consignations et le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (p. 1276).

Produits financiers : Livret A (p. 1276).

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 69 (précise que les caisses d'épargne affectent une partie de leurs ressources au financement de l'économie locale, en association avec les collectivités territoriales) (p. 2021) : devenu sans objet (p. 2022).

Après l'article 1er :

- *son* sous-amendement n° 67 (précise les missions et les modalités d'action de la société financière unique) à l'amendement n° 7 de la commission (institue une société financière unique des caisses d'épargne et de prévoyance dont le capital est détenu à 65 p. 100 par les caisses d'épargne et à 35 p. 100 par la Caisse des dépôts et consignations) (p. 2025) : rejeté (p. 2029) ;
- *son* sous-amendement n° 94 (fixe la date limite au 30 mars 1992) à l'amendement n° 8 de la commission (organise la dévolution des actifs des sociétés régionales de financement - S.O.R.E.F.I. - et fixe la date limite de leur dissolution au 1er janvier 1992) (p. 2044) : devenu sans objet (p. 2046) ;
- *son* sous-amendement n° 70 (précise la répartition des actifs entre les caisses d'épargne et la Caisse des dépôts et consignations) à l'amendement n° 8 de la commission (p. 2044) : adopté (p. 2046).

Article 1er *(réseau des caisses d'épargne et de prévoyance)* précédemment réservé :

- *son* amendement n° 55 (précise que le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance est le chef du réseau) (p. 2046) : retiré (p. 2047).

Article 2 *(Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *son* sous-amendement n° 71 (de précision) à l'amendement n° 9 de la commission (affirme le rôle d'organe central dévolu au Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, modifie la répartition de son capital, énumère ses compétences, dispose qu'il est administré par un directoire et contrôlé par un conseil de surveillance et détermine la composition et le mode de désignation des membres de ces instances) (p. 2047) : adopté (p. 2049).

Après l'article 2 :

- *son* sous-amendement n° 59 (prévoit la nomination du censeur par le directoire du Centre national après avis conforme de son conseil de surveillance) à l'amendement n° 10 de la commission (institue un censeur dans chacune des caisses d'épargne et de prévoyance, désigné par le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2050) : retiré (p. 2051) ;
- *son* sous-amendement n° 58 (dispose que le censeur adresse chaque année un rapport d'information au conseil de surveillance) à l'amendement n° 10 de la commission (p. 2050) : rejeté (p. 2051).

Article 3 *(directoire des caisses d'épargne et de prévoyance) :*

- *son* amendement n° 72 (dispose que les membres du directoire sont désignés par le conseil de surveillance) : rejeté (p. 2052) ;
- *son* sous-amendement n° 95 (prévoit le retrait d'agrément sur décision du directoire, après avis conforme du conseil de surveillance) à l'amendement n° 12 de la commission (dispose que l'agrément est retiré sur proposition du directoire du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance après avis conforme du conseil de surveillance du Centre national) : retiré (p. 2054) ;
- *son* amendement n° 73 (interdit la nomination comme membres du directoire d'une caisse des personnes en ayant présidé le conseil d'orientation et de surveillance dans les cinq années précédentes) (p. 2054) : devenu sans objet (p. 2055) ;
- *son* amendement n° 60 (institue au moins un conseil consultatif par département dans les caisses d'épargne regroupant plusieurs départements) : retiré (p. 2055).

Après l'article 4 :

- *son* sous-amendement n° 96 (détermine la répartition des sièges attribués aux déposants entre les conseils consultatifs et attribue au moins un siège à chaque département lorsqu'une caisse regroupe plusieurs départements) à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (fixe la composition et les modes d'élection des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2056) : retiré (p. 2059) ;
- *son* sous-amendement n° 77 (institue le scrutin uninominal à un tour pour l'élection des membres représentant les déposants et organise leur désignation dans le cadre des conseils consultatifs) à l'amendement n° 17 corrigé de la commission : rectifié (scrutin uninominal à deux tours) : adopté (p. 2059) ;
- *son* amendement n° 89 (assure la représentation des conseillers consultatifs de chaque département au conseil d'orientation et de surveillance) : satisfait (p. 2060).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 91 de M. Michel Voisin (confère au moins un siège à chaque organisation syndicale représentative au sein de la commission paritaire nationale) (p. 2064) : adopté (p. 2065).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (n° 1998).

Première lecture :

Discussion des articles [23 mai 1991] :

Article 15 *bis* nouveau *(régime juridique des soldes périodiques ou saisonniers) :*

- *son* amendement n° 25 soutenu par M. Jean-Paul Charié (prévoit que chaque période de soldes ne peut excéder une durée continue d'un mois) (p. 2247) : rejeté (p. 2248) ;
- *son* amendement n° 26 soutenu par M. Léonce Deprez (précise que les dates de début des périodes de soldes sont fixées par un calendrier national) (p. 2248) : retiré (p. 2249).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067 rectifié).

Première lecture :

Discussion des articles [12 juin 1991] :

Article 17 *(prélèvement exceptionnel sur les fonds, déposés auprès de la Caisse des dépôts et consignations, constitués par les produits des taxes instituées par l'article 3 de la loi du 13 juillet 1972 et les articles 104 et 106 de la loi de finances pour 1982) :*

- *son* amendement n° 141 (raméne le prélévement à 500 millions de francs) : vote réservé (p. 3075) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [12 juin 1991] (p. 3100).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 octobre 1991] :

Commerce et artisanat : régimes de retraite (p. 4536).

Entreprises :

- investissements (p. 4536) ;
- petites et moyennes entreprises : plan P.M.E. - P.M.I. (p. 4536).

Première partie :

Discussion des articles [17 octobre 1991] :

Après l'article 2 :

- *favorable* à l'amendement n° 93 de M. Edmond Alphandéry (institue la déductibilité fiscale des cotisations de retraite complémentaire aux régimes par capitalisation prévoyant une sortie en rente) (p. 4620, 4621) ;

Epargne (p. 4620, 4621).

- *son* sous-amendement n° 322 soutenu par M. Edmond Alphandéry (étend le champ de l'amendement aux communes disposant de secteurs sauvegardés de centre ancien) à l'amendement n° 194 de M. Edmond Alphandéry (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location de logements vacants depuis plus de six mois à la date du 1er octobre 1991 dans les communes de moins de 10 000 habitants et limite l'application de cette disposition à un logement par propriétaire) (p. 4633) : vote réservé (p. 4637) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [18 octobre 1991] (p. 4792).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget : Artisanat, commerce et consommation. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 5970).

Associations : E.G.E.E. (p. 5969).

Chambres consulaires : chambres de commerce (p. 5969).

Commerçants et artisans : retraite : régimes de retraite : aménagement de la contribution sociale de solidarité des sociétés (art. 35 du projet de loi de finances pour 1992) (p. 5970).

Entreprises commerciales et artisanales : impôts et taxes : charges et fiscalité (p. 5969).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- apprentissage (p. 5969) ;
- formation en alternance (p. 5969).

Ministère de l'artisanat, du commerce et de la consommation : commerce et artisanat : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5969).

Questions :

Urbanisme : urbanisme commercial : Lois : application de la loi n° 90-1260 du 31 décembre 1990 (p. 5979).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour le budget annexe de l'Imprimerie nationale [15 novembre 1991] :

Imprimerie nationale :
- généralités : dépenses, recettes, productions (p. 6036) ;
- Communautés européennes : marché unique (p. 6036) ;
- établissement de Bondoufle (p. 6036) ;
- La Poste et France Télécom : nouveau statut leur permettant de choisir leurs fournisseurs (p. 6035) ;
- personnels : effectifs, intérim, statut (p. 6036) ;
- statut (p. 6036) ;
- versement au Trésor (p. 6036).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [15 novembre 1991] :

Article 68 *(participation des salariés au rachat de leur entreprise) :*

- *soutient* l'amendement n° 156 de M. Edmond Alphandéry (porte à 200 000 F par an la limite de déduction des intérêts d'emprunt du revenu imposable des salariés) (p. 6112) : retiré (p. 6113) ;

- *soutient* l'amendement n° 157 de M. Edmond Alphandéry (maintient à 150 000 F par an la limite de déduction des intérêts d'emprunt du revenu imposable des salariés) (p. 6112, 6113) : rejeté (p. 6113).

Article 69 *(institution d'une réduction d'impôt pour la formation des chefs d'entreprises individuelles) :*

- *son* amendement n° 189 (porte à 12 000 F le plafond des dépenses prises en compte pour l'obtention de la réduction d'impôt) : rejeté (p. 6119) ;

- *son* amendement n° 188 (étend le dispositif de l'article à la formation des conjoints participant à l'exercice de la profession) : rejeté (p. 6120) ;

- *son* amendement n° 190 (rend les frais de voyage et de déplacement éligibles à la réduction d'impôt) : rejeté (p. 6120).

Article 70 *(exonération partielle des rémunérations versées à l'ancien chef d'entreprise individuelle par le repreneur) :*

- *son* amendement n° 191 : devenu sans objet (p. 6121).

Après l'article 70 :

- *soutient* l'amendement n° 159 de M. Germain Gengenwin (opère un abattement de 50 p. 100 sur la valeur des biens professionnels transmis à titre gratuit) : rejeté (p. 6121) ;

- *soutient* l'amendement n° 158 de M. Germain Gengenwin (étend le bénéfice des dispositions relatives aux donations-partage à l'enfant ou au descendant unique) : rejeté (p. 6121) ;

- *soutient* l'amendement n° 160 de M. Edmond Alphandéry (institue un crédit d'impôt égal à 10 p. 100 du montant de leurs investissements amortissables en faveur des entreprises industrielles, commerciales et artisanales soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) (p. 6121) : rejeté (p. 6122).

Article 71 *(exonération de certaines plus-values d'apport) :*

- *soutient* l'amendement n° 161 de M. Edmond Alphandéry (rédactionnel) : vote réservé (p. 6123) ; rejeté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6183) ;

- *soutient* l'amendement n° 162 de M. Germain Gengenwin (exonère la plus-value réalisée par une entreprise industrielle, artisanale, commerciale ou agricole à l'occasion de la cession, de l'expropriation ou de la perception d'une indemnité d'assurance sous condition de réinvestissement dans un délai d'un an) : vote réservé (p. 6123) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6175).

Article 72 *(crédit d'impôt pour augmentation de capital) :*

- *soutient* l'amendement n° 163 de M. Edmond Alphandéry (permet le report du crédit d'impôt qui n'a pu être imputé dans un délai de cinq ans suivant l'exercice au cours duquel l'augmentation de capital a été réalisée) : rejeté (p. 6128).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et 116 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 15 novembre 1991.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [18 novembre 1991] :

Agriculture : fiscalité agricole : réforme, perspectives (p. 6260).

Aménagement du territoire : infrastructures : modernisation (p. 6260).

Collectivités locales : responsabilité : accroissement (p. 6260).

Emploi : chômage : croissance (p. 6259).

Entreprises :
- petites et moyennes entreprises (P.M.E. - P.M.I.) : allégements fiscaux : perspectives (p. 6259) ;
- taxation des plus-values des entreprises (p. 6259).

Epargne : épargne à long terme : renforcement : nécessité (p. 6259).

Finances publiques :
- dette de l'Etat : encours total : augmentation (p. 6260) ;
- loi de finances pour 1992 : structure et évolution (p. 6259, 6260).

Formation professionnelle :
- apprentissage : rénovation (p. 6260) ;
- formation en alternance (p. 6260).

France : Français : inquiétude (p. 6259, 6260).

Logement et habitat : logement social : désengagement de l'Etat (p. 6260).

Parlement : abaissement (p. 6258) ;

Politique économique :
- économie mondiale : fragilité (p. 6259) ;
- investissements productifs : recul (p. 6259).

Transports :
- plan autoroutier (p. 6260) ;
- plan ferroviaire (p. 6260).

T.V.A. : allégements reportés à 1993 (p. 6259).

Vote la censure (p. 6260).

- Projet de loi portant dispositions diverses en matière de transports (n° 2299).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Article 1er *(statut et caractéristiques de Voies navigables de France) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 22 du Gouvernement (supprime le paragraphe V relatif au contrat de plan Etat/V.N.F.) (p. 7049).

Article 2 *(dispositions relatives à la taxe sur les ouvrages hydrauliques) :*

- *son* amendement n° 20 (étend l'exonération de la taxe aux ouvrages et équipements annexes prévus dans les cahiers des charges relatifs aux concessions) (p. 7050) : adopté (p. 7051).

- Projet de loi relatif à la sécurité des chèques et des cartes de paiement (n° 2293).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1991] :

Banques et établissements financiers : Banque de France : fichier des interdits bancaires ou judiciaires : consultation (p. 7080).

Cartes de paiement : sécurité d'utilisation (p. 7080).

Chèques :
- chèques sans provision : projet de loi : interdiction bancaire, sanctions financières et dépénalisation (p. 7080) ;
- utilisation et impayés : accroissement (p. 7080).

Commerce et artisanat : chèques sans provision : principales victimes (p. 7080).

Lois : loi sur la sécurité des chèques et des cartes de paiement :
- application : bilan fin 1992 (p. 7080) ;
- intérêt et nécessité (p. 7080).

Discussion des articles [3 décembre 1991] :

Article 2 *(art. 57-1 et 57-2 du décret du 30 octobre 1935) (définition de la carte de paiement ; irrévocabilité de l'ordre de paiement par carte) :*

- *son* amendement n° 43 (définit les rôles des émetteurs, gestionnaires de réseau, accepteurs et acquéreurs de cartes de paiement, ainsi que la notion de « système de carte ») : retiré (p. 7090) ;
- *soutient* l'amendement n° 57 de M. Claude Wolff (définit les rôles des émetteurs, gestionnaires de réseau, accepteurs et acquéreurs de cartes de paiement, ainsi que la notion de « système de carte ») : retiré (p. 7090) ;
- *son* amendement n° 44 (précise le régime juridique des cartes de paiement en matière de contrat et de commission) : retiré (p. 7090) ;
- *son* amendement n° 46 (dispose que l'on ne peut pas interdire à un commerçant de répercuter tout ou partie de la commission bancaire sur le montant d'un réglement par carte) : retiré (p. 7091).

Article 4 *(art. 65-3 du décret du 30 octobre 1935) (recouvrement de la faculté d'émettre des chèques) :*

- *son* amendement n° 47 corrigé (propose que le banquier dispose de 24 heures pour enjoindre le titulaire d'un compte en découvert non autorisé de restituer tous ses chéquiers) : rejeté (p. 7100).

Article 15 *(art. 73-3 et 73-4 du décret du 30 octobre 1935) (communication des déclarations d'incidents de paiement de chèques) :*

- *son* amendement n° 50 (dispose que les établissements de crédit peuvent utiliser les informations communiquées par la Banque de France pour apprécier l'opportunité d'une ouverture de compte ou d'un accord de crédit) : rejeté (p. 7109).

Explications de vote :

Chèques : chèques sans provision : dépénalisation (p. 7113).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 7113).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 décembre 1991] :

Article 23 supprimé par le Sénat *(modalités de déduction des provisions pour pertes à terminaison) :*

- *son* sous-amendement n° 45 soutenu par M. Gilbert Gantier (autorise la déduction des provisions pour pertes des travaux réalisés et à réaliser par rapport au prix de vente global de l'opération) à l'amendement n° 34 du Gouvernement (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 8235) : vote réservé (p. 8236) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8244).

JALTON (Frédéric)

Député de la Guadeloupe

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 23 mai 1991] (p. 6972).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7030).

JEAN-BAPTISTE (Henry)

Député de Mayotte

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

à un ministre :

- D.O.M. - T.O.M. [13 juin 1991] :

Enseignement : Mayotte : instituteurs en grève (p. 3116).

orales sans débat :

- **n° 438,** posée le 11 juin 1991 : **D.O.M. - T.O.M. (Mayotte)** (p. 3009). Appelée le 14 juin 1991 : loi n° 89-923 du 23 décembre 1989 : application à Mayotte ; ordonnances : projet de loi de ratification en octobre 1991 (p. 3182, 3183).

- **n° 529,** posée le 17 décembre 1991 : **D.O.M. - T.O.M. (Mayotte)** (p. 8126). Appelée le 20 décembre 1991 : statut diplomatique ; référendum : consultation prévue par les lois de 1976 et 1979 (p. 8294, 8295).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Discussion des articles [22 mars 1991] :

Article 9 *(attribution de la dotation de solidarité urbaine aux communes des D.O.M.) :*

- *son* amendement n° 103 corrigé (soumet les communautés territoriales à statut spécial au dispositif de l'article) : vote réservé (p. 258) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 296).

Après l'article 6 :

Rappel au règlement : signale que Mayotte n'a pas été « oubliée » dans l'application de la loi sur le regroupement des élections cantonales et régionales comme cela avait été dit à la séance précédente (p. 266).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1991] :

Agriculture : Fonds national des adductions d'eau (F.N.D.A.E.) (p. 5835).

D.O.M. - T.O.M. : Mayotte (p. 5835, 5836).

Logement et habitat : ligne budgétaire unique : évolution (p. 5835).

Ministère des départements et territoires d'outre-mer :
- budget : objectifs et priorités (p. 5835) ;
- crédits : montant, évolution et régulation (p. 5835).

Politique économique et sociale : loi de programme n° 86-1383 du 31 décembre 1986, relative au développement des D.O.M., de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte : bilan (p. 5835).

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1991] :

Après l'article 64 *bis* :

- *son* amendement n° 262 soutenu par M. Guy Lordinot (propose de porter de 10 à 20 p. 100 le coefficient de majoration appliqué à la dotation globale d'équipement des territoires d'outre-mer, de Mayotte et Wallis-et-Futuna) : adopté (p. 6950).

- Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 89-923 du 23 décembre 1989 d'habilitation relative à l'adaptation de la législation applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte (n° 2350) et projet de loi d'habilitation relatif à l'adaptation de la législation applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte (n° 2351).

Première lecture :

Principaux thèmes développés : discussion commune [12 décembre 1991] :

Droit local : droit musulman : base du statut particulier local (p. 7659)

Fonction publique territoriale : décrets, publication : nécessité (p. 7659).

Justice : organisation judiciaire et aide juridictionnelle : modernisation (p. 7659).

Mayotte : collectivité territoriale (p. 7659).

Postes et télécommunications : équipements : modernisation (p. 7659).

Urbanisme : cadastre : instauration (p. 7659).

JEANNENEY (Jean-Noël)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, chargé du commerce extérieur

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, chargé du commerce extérieur. Décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Saint-Ellier (Francis) :*** **sidérurgie normande :** Mondeville : Usinor-Sacilor ; plan de restructuration : suppression de 4 000 emplois ; position du Gouvernement : réindustrialisation de la région [6 novembre 1991] (p. 5578, 5579).

- ***Masson (Jean-Louis) :*** **aciérie de Grandange :** Usinor-Sacilor : plan de restructuration ; investissements à l'étranger aux dépens de la modernisation des sites français ; avenir de la sidérurgie française [6 novembre 1991] (p. 5579).

orales sans débat de :

- ***Planchou (Jean-Paul) (n° 441) :*** **police (fonctionnement : Seine-et-Marne) :** Effectifs de personnel : augmentation et répartition plus équilibrée [14 juin 1991] (p. 3178).

- ***Gantier (Gilbert) (n° 440) :*** **animaux (pigeons : Paris) :** pollution et nuisances ; lutte et prévention : capture des animaux en surnombre ; article 120 *bis* de la réglementation sanitaire du département de Paris [14 juin 1991] (p. 3178, 3179).

- ***Baeumler (Jean-Pierre) (n° 395) :*** **risques technologiques (déchets industriels : Haut-Rhin) :** mine de Wittelsheim ; projet de la société Stocamine : stockage en site minier ; commissions locales d'information ; droit du sous-sol : projet de loi [14 juin 1991] (p. 3179, 3180, 3181).

- ***Richard (Lucien) (n° 435) :*** **textile et habillement (commerce extérieur) :** accords multifibres : prorogation au-delà du 31 juillet ; contrefaçon : lutte ; négociations de l'Uruguay Round : principe de la réciprocité [14 juin 1991] (p. 3181, 3182).

- ***Hage (Georges) (n° 519) :*** **charbon (houillères) :** houillères du bassin du Nord - Pas-de-Calais : patrimoine immobilier ; réhabilitation des logements : rôle de la SACOMI : société d'économie mixte sous contrôle des collectivités locales ; Charbonnages de France : désendettement : nécessité [13 décembre 1991] (p. 7719, 7720, 7721).

- ***Demange (Jean-Marie) (n° 516) :*** **retraites : régimes autonomes et spéciaux (travailleurs de la mine : politique à l'égard des retraités) :** régime du service militaire et du service ouvrier des mines de fer (S.M.S.O.) : gestion confiée au régime des retraites des industries métallurgiques ; dénonciation du protocole d'accord le 31 décembre 1990 ; retraités : pertes financières [13 décembre 1991] (p. 7721, 7722).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (n° 2067).

Lecture définitive :

Prise d'acte de l'adoption définitive du projet de loi [4 juillet 1991] ;

- *ses observations* (p. 4004).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- crise du Golfe : conséquences sur le commerce extérieur (p. 5758) ;
- Etats-Unis (p. 5756) ;
- Japon (p. 5757) ;
- zone Pacifique (p. 5758).

Commerce extérieur :
- assurance-crédit et Compagnie française pour le commerce extérieur (COFACE) (p. 5758, 5759) ;
- balance commerciale (p. 5755) ;
- exportation : soutien ; charte nationale de l'exportation (p. 5756) ;
- G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (p. 5756).

Communautés européennes : Allemagne (p. 5756).

Enseignement supérieur : université bilingue (p. 5757).

Entreprises : P.M.E./P.M.I. : aides (p. 5758, 5759).

Europe : Europe centrale et pays de l'Est (p. 5757, 5758).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur : crédits du commerce extérieur : montant, évolution, répartition (p. 5757, 5758).

Service national : volontaires du service national en entreprise (V.S.N.E.) (p. 5757).

Réponses aux questions :

Commerce extérieur : assurance-crédit et Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) (M. Jean-Pierre Baeumler) (p. 5764).

Communautés européennes :

- Italie (M. Claude Ehrmann) (p. 5765) ;
- encadrement des importations : produits en provenance de Chine et de Corée (p. 5774) ;

Communes : Montreuil (M. Jean-Pierre Brard) (p. 5763).

Coopération et développement : coopération décentralisée (M. Jean-Pierre Brard) (p. 5763).

Difficultés des entreprises : Cernay : réglement judiciaire (M. Jean-Pierre Baeumler) (p. 5764).

Industrie :

- chaussure : concurrence des importations d'Asie (M. Georges Durand) (p. 5774) ;
- matériel textile : société Schlumberger (M. Jean-Pierre Baeumler) (p. 5764).

Recherche : crédit d'impôt-recherche (M. Georges Durand) (p. 5774).

Régions : Provence - Alpes - Côte d'Azur : moyens de communication (M. Charles Ehrmann) (p. 5765).

JEGOU (Jean-Jacques)

Député du Val de-Marne

(4e circonscription)

U.D.C.

puis

Non inscrit

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

Cesse d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 21 juillet 1991] (p. 9709).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 21 juillet 1991] (p. 9709).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1991] (p. 4529).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 31 juillet 1991] (p. 10169).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 4 octobre 1991] (p. 12969).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Discussion des articles [21 et 22 mars 1991] :

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *son* amendement n° 160 soutenu par M. Yves Fréville (exclut du nombre des logements sociaux pris en compte pour l'attribution de la D.S.U. les H.L.M. dont les locataires versent un surloyer) (p. 191) : vote réservé (p. 193) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 225).

Article 4 *(financement de la dotation de solidarité urbaine ; régime applicable après 1993) :*

- *son* amendement n° 161 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (exclut de la définition du logement social les habitations donnant lieu à un surloyer) (p. 242) : vote réservé (p. 244) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France) :*

Article L. 263-15 du code des communes :

- *son* amendement n° 162 (exclut de la définition du logement social les habitations donnant lieu à un surloyer) : non soutenu (p. 278).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [15 avril 1991] :

Article 3 *(institution d'une dotation de solidarité urbaine) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 56 de M. Jean-Jacques Hyest (abaisse à 10 000 le nombre de logements sociaux nécessaires pour avoir droit à la dotation de solidarité urbaine) à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale pour le deuxième alinéa du paragraphe I) : rejeté (p. 1210).

Après l'article 4 *bis* :

- *son* amendement n° 69 (dispose que les communes contributives à la dotation de solidarité urbaine peuvent chaque année augmenter leur taux de taxe professionnelle dans la limite du taux moyen départemental de taxe professionnelle constaté l'année précédente) (p. 1221) : rejeté (p. 1222) ;

Impôts locaux :

- taxe d'habitation (p. 1221) ;
- liaison des taux (p. 1221).

- Projet de loi portant réforme hospitalière (n° 1878).

Première lecture :

Discussion des articles [19 avril 1991] :

Article 5 *(actions de coopération) :*

Article L. 713-3 du code de la santé publique (modalités de représentation des établissements) :

- *son* amendement n° 440 (établit la représentation des établissements publics de santé) : rejeté (p. 1508) ;
- *son* amendement n° 441 soutenu par M. Edouard Landrain (dispose que le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement sont membres de droit de la conférence interhospitalière de secteur) : adopté (p. 1509).

Article L. 713-4 du code de la santé publique (participation éventuelle d'autres organismes concourant aux soins) :

- *son* amendement n° 442 soutenu par M. Edouard Landrain (établit la représentation des établissements privés) : adopté (p. 1509).

Article 7 *(suite)* précédemment réservé *(dispositions applicables aux établissements publics de santé) :*

Article L. 714-23 du code de la santé publique (attributions des chefs de service ou de département) :

- *son* amendement n° 492 soutenu par M. Jean-Pierre Foucher (dispose que le chef de service ou de département peut faire bénéficier le service ou le département des résultats de la gestion des moyens budgétaires du service ou du département) : vote réservé (p. 1797) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

Article L. 714-25 du code de la santé publique (possibilité de créer des fédérations) :

- *son* amendement n° 502 soutenu par M. Edouard Landrain (dispose que le coordonnateur de fédérations peut faire bénéficier la fédération des résultats de la gestion des moyens budgétaires) (p. 1802) : vote réservé (p. 1803) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1808).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1991] :

Commerce extérieur :
- balance commerciale (p. 5747) ;
- exportation : soutien ; charte nationale de l'exportation (p. 5747, 5748).

Communautés européennes : Allemagne (p. 5748).

Entreprises : P.M.E. - P.M.I. : aides (p. 5747).

Ministère de l'industrie et du commerce extérieur :
- dépendance du ministère des finances (p. 5747) ;
- structure (p. 5747).

JONEMANN (Alain)

Député des Yvelines

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Insécurité dans certaines banlieues :** sécurité des biens et des personnes ; rôle de l'Etat ; action des préfets ; programme de développement social des quartiers (D.S.Q) : mise en place ; effectifs de police ; réglementation du gardiennage (nécessité d'une loi) [3 avril 1991] (p. 647, 648).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Discussion des articles [22 mars 1991] :

Après l'article 5 :

- *son* amendement n° 57 soutenu par M. Eric Raoult (exonère de la contribution au financement de la D.S.U. les communes dont la taxe professionnelle représente moins de 20 p. 100 des recettes fiscales communales) (p. 256) : vote réservé (p. 257) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (n° 2316).

Première lecture :

Discussion des articles [9 décembre 1991] :

Article 21 *(indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus V.I.H.) :*

- *son* amendement n° 198 rectifié (autorise une victime qui s'est désistée d'une action administrative à agir en justice contre le fonds d'indemnisation) : retiré (p. 7460) ;
- *son* amendement n° 205 (de conséquence) : retiré (p. 7460) ;
- *son* amendement n° 199 rectifié (précise que le fonds d'indemnisation est subrogé dans les droits de la victime à due concurrence des sommes versées) : adopté (p. 7461) ;
- *son* amendement n° 206 (conserve à la victime le droit d'agir devant la juridiction pénale et de se constituer partie civile) (p. 7463) : retiré (p. 7464).

JOSEPH (Jean-Pierre)

Député du Gers

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République [*J.O.* du 19 novembre 1991] (p. 15069).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Agriculture** [3 octobre 1991] :

Commerce extérieur : importations de produits des pays de l'Est (p. 4111).

Communautés européennes : clause de sauvegarde (p. 4112).

Elevage : mesures budgétaires (p. 4111).

JOSEPHE (Noël)

Député du Pas-de-Calais

(11e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581).

Première lecture :

Discussion des articles [28 mars 1991] :

Article 37 *(institution de l'entente interrégionale) :*

- *ses observations* (p. 563) ;

Régions : compétences (p. 563).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1991] :

Article 36 *decies* nouveau *(concours des collectivités territoriales aux établissements d'enseignement privés) :*

- *ses observations* sur les amendements identiques nos 109 de la commission et 260 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 6834).

Article 50 *(schéma départemental de la coopération intercommunale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 131 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale ; supprime l'obligation de conformité entre les propositions des communes et le projet de schéma) (p. 6859, 6860).

JOSPIN (Lionel)

Ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

puis

Ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi relatif au **recrutement** et à la **promotion des enseignants-chercheurs** et portant dispositions diverses relatives à l'**enseignement supérieur (n° 2027)** [7 mai 1991].

Projet de loi modifiant la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation et visant à permettre la **représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation (n° 2248)** [2 octobre 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Colin (Daniel) :* affaire Boudarel :** activités d'un ancien commissaire politique d'un camp de prisonniers du Vietminh ; rôle de l'administration de l'éducation nationale pour la sanction en première instance ; loi d'amnistie : application à M. Boudarel [3 avril 1991] (p. 652, 653).

- ***Sueur (Jean-Pierre) :* plan social étudiant :** bourses : augmentation ; logements étudiants ; prêts bancaires ; rénovation des universités [3 avril 1991] (p. 655).

- ***Meylan (Michel) :* plan d'urgence pour les lycées :** rénovation : financement par les régions ; délais d'exécution des travaux [10 avril 1991] (p. 1024).

- ***Berson (Michel) :* professionnalisation des enseignements :** filières de professionnalisation : développement ; besoin des entreprises : formation en alternance ; apprentissage ; développement des T.U.C. ; régions et partenaires sociaux : consultation [5 juin 1991] (p. 2771, 2772).

- ***Lequiller (Pierre) :* enseignement privé :** moyens financiers et effectifs de personnel : insuffisance ; versement de subventions d'investissements par les collectivités locales : opposition de l'Etat ; attitude de l'Etat : principe de parité [2 octobre 1991] (p. 4024, 4025).

- ***Hage (Georges) :* revendications des enseignants :** conditions de travail et de traitements : dégradation ; budget de 1992 : contraintes économiques ; implantations universitaires : progression ; artistes : emploi intermittent : protection sociale nécessaire [9 octobre 1991] (p. 4340, 4341).

- ***Ameline (Nicole) :* réforme des classes préparatoires :** grandes écoles scientifiques : accès ; formation des ingénieurs : qualité ; cursus : bac plus cinq [30 octobre 1991] (p. 5309, 5310).

- ***Reoult (Eric) :* insécurité à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires :** sécurité des élèves et des professeurs ; rackets et violences ; effectifs de police à la sortie de certains établissements ; comités d'environnement social : doublement ; postes d'A.T.O.S. [30 octobre 1991] (p. 5313, 5314, 5315).

- ***Seitlinger (Jean) :* enseignement universitaire à Sarreguemines :** I.U.T. franco-allemand : implantation à Metz et Sarrebruck ; Sarreguemines : dossier pour la création d'un I.U.T. ; plan Université 2000 [30 octobre 1991] (p. 5317, 5318).

- ***Papon (Monique) :* enseignement privé :** établissements sous contrat : sommes dues par l'Etat ; Conseil d'Etat : annulation des forfaits d'externat ; négociations avec les représentants de l'enseignement privé ; crédits : rattrapages successifs ; documentalistes : formation ; instituts universitaires de formation des maîtres : extension au privé [6 novembre 1991] (p. 5570, 5571).

- ***Couanau (René) :* enseignement privé : financement :** locaux : financement possible par les collectivités locales ; attitude du Gouvernement : refus ; dette de l'Etat ; forfait d'externat ; postes d'enseignant : création à parité pour le public et le privé [27 novembre 1991] (p. 6661, 6662, 6663).

- ***Bourg-Broc (Bruno) :* problèmes de l'enseignement :** grève des enseignants : conséquences pour les élèves ; situation dans les écoles ; création de postes ; qualité du système éducatif français ; paiement des instituteurs : rectorat de Paris : dysfonctionnements [11 décembre 1991] (p. 7590, 7591).

- ***Dosière (René) :* allocations d'études dans les I.U.F.M. :** instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : allocations d'études allouées aux élèves : paiement trimestriel ; nouvelles modalités : versement annuel ; indemnité prise en compte pour le calcul des retraites et soumise à l'impôt sur le revenu [11 décembre 1991] (p. 7592).

- ***Laffineur (Marc) :* difficultés de l'enseignement privé :** Etat : dette de cinq milliards de francs au titre du forfait d'externat ; personnels : statut ; crédits Barangé ; collectivités locales : investissements : perspectives ; accord sur le forfait d'externat ; formation des maîtres et des documentalistes [18 décembre 1991] (p. 8142, 8143).

à un ministre :

- **Education nationale** [11 avril 1991] :

Aménagement du territoire : montagne : fermetures d'écoles à classe unique (p. 1073).

Budget du ministère de l'éducation nationale (régulation) (p. 1075).

Emploi : insertion professionnelle et sociale (p. 1077).

Enseignants :
- instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : mise en place et généralisation (p. 1072, 1074, 1077) ;
- mutations (mouvement régional) (p. 1077).

Enseignement privé : participation des collectivités locales aux investissements des établissements privés (p. 1076).

Enseignement secondaire : lycées (réforme) (p. 1072).

Enseignement supérieur :
- instituts universitaires professionnels (I.U.P.) (p. 1071) ;
- universités : plan Université 2000 (p. 1071).

Enseignement technique et professionnel (valorisation) (p. 1071, 1072).

Formation professionnelle et promotion sociale : classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) et classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) (suppression) (p. 1072, 1075).

Zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.) (relance) (p. 1073).

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale. - Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Apprentissage et formation en alternance : développement (p. 5641).

Bourses et allocations d'études (p. 5640).

Collectivités locales : décentralisation : éducation (p. 5644, 5645).

Démocratisation : inégalités sociales et régionales (p. 5640).

Echec scolaire (p. 5640).

Ecole : réforme (p. 5645).

Elèves : effectifs (p. 5639).

Enseignants :
- recrutement : plan pluriannuel, allocations de prérecrutement (p. 5642) ;
- revalorisation (p. 5641).

Enseignement privé :
- forfait d'externat : remboursement (p. 5639) ;
- liberté de choix, parité avec le secteur public (p. 5639).

Enseignement technique et professionnel : auxiliariat : résorption (p. 5642).

Entreprises : relations école-entreprise (p. 5641).

Etablissements scolaires : autonomie et déconcentration (p. 5644).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (mise en place) (p. 5642, 5643).

Lycées :
- fonds social lycéen (p. 5640) ;
- rénovation pédagogique (p. 5640).

Ministère de l'éducation nationale : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5639).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 5639).

Uniformité et diversité (p. 5640).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 5640).

Réponses aux questions :

Bourses et allocations d'études : développement (MM. Robert Le Foll, René Carpentier) (p. 5656, 5665).

Calendrier scolaire : rythmes scolaires (M. Henri Bayard) (p. 5655).

Classes bilingues : développement (Mme Michèle Alliot-Marie) (p. 5659).

Classes préparatoires : ingénieurs : réduction de la durée (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 5660).

Collèges : rénovation pédagogique, moyens (M. Robert Le Foll) (p. 5670).

Education physique et sportive :
- développement (M. Henri Bayard) (p. 5655) ;
- Union nationale du sport scolaire (U.N.S.S.) : crédits (M. Michel Fromet) (p. 5663).

Enseignants :
- congé de mobilité (M. Guy Bêche) (p. 5663) ;
- recrutement : plan pluriannuel : crise (M. René Carpentier, Mme Muguette Jacquaint) (p. 5658, 5665) ;
- revalorisation (M. Guy Bêche, Mme Muguette Jacquaint) (p. 5663, 5665).

Enseignement en zone rurale : réseau éducatif (M. Alfred Recours) (p. 5670).

Enseignement maternel et primaire :
- accueil des enfants de deux à trois ans (Mme Muguette Jacquaint) (p. 5657) ;
- cycles scolaires : mise en place (Mme Muguette Jacquaint, M. Jean-Paul Bret) (p. 5657, 5669).

Enseignement primaire : langues étrangères : bilan (M. Henri Bayard) (p. 5654).

Enseignement privé :
- enseignants : formation (M. Pierre Lequiller) (p. 5667) ;
- enseignants : statut (M. Gilles de Robien) (p. 5667) ;
- forfait d'externat, dépenses d'investissement, parité avec le secteur public (MM. René Couanau, Serge Charles, Gilles de Robien, Pierre Lequiller) (p. 5653, 5659, 5667).

Enseignements artistiques :
- développement (M. Willy Diméglio) (p. 5653) ;
- reconnaissance et formation (M. Jean-Paul Bret) (p. 5673).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : enseignants et formation (M. René Carpentier) (p. 5658, 5668).

Impôts et taxes : T.V.A. : fournitures scolaires (M. René Carpentier) (p. 5665).

Lycées :
- fonds social lycéen (M. René Carpentier) (p. 5665) ;
- rénovation pédagogique et plan d'urgence (M. Dominique Gambier) (p. 5657).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) : création de postes, gestion des personnels (M. Paul-Louis Tenaillon) (p. 5661).

Professions médicales : médecine scolaire : effectifs, moyens, missions (Mme Bernadette Isaac-Sibille, M. Michel Fromet) (p. 5652, 5662).

Régions : lycées : construction, financement, dotation de l'Etat (M. Jean Proriol) (p. 5662).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) : transferts de crédits au profit du ministère de l'équipement (M. Alfred Recours) (p. 5669).

Education nationale. - Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1991] :

Action sociale : crédits, plan social, bourses (p. 5689).

Collectivités locales : constructions universitaires : partenariat, désengagement de l'Etat (p. 5689, 5693).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.), brevets de technicien supérieur (B.T.S.) : création de places et affectation (p. 5691) ;
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) : mise en place (p. 5691) ;
- premier cycle : délocalisation (p. 5692) ;
- premier cycle : dysfonctionnements, diversification, réforme (p. 5691).

Enseignants :
- moniteurs (p. 5689) ;
- professeurs associés (p. 5689) ;
- recrutement et revalorisation (p. 5689) ;
- « secondarisation » (p. 5688).

Etudiants :
- effectifs (p. 5689) ;
- encadrement (p. 5689) ;
- prêts garantis (p. 5690) ;
- sécurité sociale : majorité sociale à dix-huit ans (p. 5690).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : mise en place (p. 5691, 5692).

Ministère de l'éducation nationale : enseignement supérieur : crédits : montant, évolution, répartition (p. 5688).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) : création d'emplois (p. 5689).

Recherche : crédits (p. 5688).

Universités :
- bibliothèques : emplois et développement (p. 5690) ;
- droits d'inscription : hausse (p. 5690) ;
- gestion : autonomie (p. 5692) ;
- plan Université 2000 (p. 5693).

Réponses aux questions :

Action sociale : crédits, plan social, bourses, logement (M. Roger-Gérard Schwartzenberg) (p. 5697).

Classes préparatoires aux grandes écoles : débat et réflexion (M. Jean-Paul Bret) (p. 5700).

Communautés européennes : reconnaissance de diplômes à finalité professionnelle (Mme Nicole Catala) (p. 5699).

Cycles universitaires :
- délocalisations, antennes (M. Maurice Ligot) (p. 5694) ;
- filières courtes professionnalisées : département d'institut universitaire de technologie (I.U.T.) d'Auxerre (M. Philippe Aubert) (p. 5696) ;
- filières courtes professionnalisées : instituts universitaires de technologie (I.U.T.), sections de techniciens supérieurs (S.T.S). : place des bacheliers technologiques (M. Jean-Pierre Luppi) (p. 5699) ;
- instituts universitaires professionnalisés (I.U.P.) : mise en place (M. Jean-Pierre Luppi) (p. 5701) ;
- premier cycle : rénovation et information (M. Roger-Gérard Schwartzenberg) (p. 5698).

Droits de l'homme et libertés publiques : bizutage : sanctions (M. Jean Proveux) (p. 5702).

Enseignants :
- création de postes : répartition géographique (M. Gilles de Robien) (p. 5694) ;
- recrutement : « secondarisation » (M. Jean Proveux) (p. 5701).

Enseignement privé : subventions : montant (M. Maurice Ligot) (p. 5695).

Etudiants : taux d'encadrement : disparités (M. Jean Proveux) (p. 5701).

Formation des enseignants :
- instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : équipes de direction et relations avec les universités (M. Bernard Derosier) (p. 5698) ;
- nombre d'allocations (M. Bernard Derosier) (p. 5700).

Formation professionnelle et promotion sociale : acquis professionnels : validation universitaire (M. Jean-Paul Bret) (p. 5702).

Ingénieurs : Ecole nationale supérieure des arts et métiers (E.N.S.A.M.) : avenir (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 5696).

Universités :
- conseil national des universités (M. Jean-Paul Bret) (p. 5702) ;
- gestion et dotation de l'Etat (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 5696) ;
- plan Université 2000 : état d'avancement (M. Guy Bêche) (p. 5697) ;
- université Robert-Schuman de Strasbourg : licence « hôtellerie-restauration » (M. André Durr) (p. 5695).

Vote des crédits :

Demande la réserve des votes des crédits de l'enseignement scolaire et supérieur (p. 5703).

- Projet de loi modifiant la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation et visant à permettre la représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation (n° 2248).

Première lecture :

Procédure d'adoption simplifiée [26 novembre 1991] :

Article unique *(représentation des élèves des lycées au Conseil supérieur de l'éducation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Georges Hage (dispose que les représentants des lycéens sont élus par les délégués des lycéens siégeant dans les conseils académiques de la vie lycéenne) (p. 6551) ;

- *ses observations ;*

Conseil supérieur de l'éducation : avis (p. 6553).

JOSSELIN (Charles)

Député des Côtes-d'Armor

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) (culture et communication : culture) [9 octobre 1991] (p. 4394).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes sur la **quatrième conférence des organes spécialisés dans les affaires européennes des parlements de la Communauté européenne** (Luxembourg, 6 et 7 mai 1991) **(n° 2081)** [5 juin 1991].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance du 17 novembre 1958 modifiée, sur l'**activité des Communautés européennes au second trimestre 1990 (n° 2082)** [5 juin 1991].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur la **politique extérieure et de sécurité commune (n° 2127)** [18 juin 1991].

Rapport d'information déposé en application de l'article 146 du Règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur l'**emploi des crédits du ministère de la culture (n° 2206)** [4 juillet 1991].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240) :** annexe n° 9 : **culture et communication : culture (n° 2255)** [9 octobre 1991].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur la décision prise par la Commission des Communautés européennes relative au **projet d'acquisition du constructeur aéronautique De Havilland par les sociétés Aérospatiale et Alenia (n° 2272)** [9 octobre 1991].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur **l'union politique et sur l'union économique et monétaire (n° 2300)** [29 octobre 1991].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur la **cinquième conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires des parlements de la Communauté européenne,** tenue à La Haye les 4 et 5 novembre 1991 **(n° 2341)** [13 novembre 1991].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur l'**activité des Communautés européennes au 1er semestre de 1991 (n° 2400)** [3 décembre 1991].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Construction de l'Europe :** union monétaire et union politique : incertitudes ; affaire De Havilland ; accord automobile avec le Japon ; politique agricole commune ; conseil de Maastricht de décembre 1991 ; monnaie européenne ; citoyenneté européenne [30 octobre 1991] (p. 5312).

- **Sommet de Maastricht :** union économique et monétaire : monnaie unique ; union politique : politique étrangère et de sécurité commune ; institutions : conférences interparlementaires : mise en place ; Europe sociale : onze participants ; Grande-Bretagne : dumping social : risques [11 décembre 1991] (p. 7586, 7587).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur les conférences intergouvernementales sur l'union politique et sur l'union économique et monétaire et débat sur cette déclaration (n° 2131).

Principaux thèmes développés [19 juin 1991] :

Conseil européen : « codécision » : procédure de « conciliation » entre le Parlement et le Conseil (p. 3393).

Cour de justice des Communautés européennes : saisine par les parlements nationaux (p. 3393).

Directives européennes : transposition en droit interne par voie réglementaire (p. 3392).

Institutions communautaires :
- compétences communautaires : extension (p. 3393) ;
- conférences intergouvernementales (p. 3393) ;
- « Congrès » : émanation à parité des parlements nationaux et du Parlement européen (p. 3393) ;
- dérive bureaucratique (p. 3392) ;
- « subsidiarité » : principe (p. 3393) ;
- union politique : projet de traité (p. 3393).

Parlement européen : compétence législative et contrôle de l'exécutif communautaire (p. 3392, 3393).

Parlements nationaux : conférence des présidents des assemblées des Etats membres et conférence des parlements (p. 3393).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [29 octobre 1991] :

Arts plastiques (p. 5210).

Bibliothèques : Grande Bibliothèque de France (p. 5210).

Danse (p. 5210).

Déséquilibre Paris-Province (p. 5211).

Formation professionnelle et promotion sociale : fonds de la formation professionnelle : suppression (p. 5210, 5211).

Grands travaux :
- coûts de fonctionnement (p. 5210) ;
- crédits (p. 5209) ;
- démocratisation (p. 5210) ;
- utilité et fonctionnalité (p. 5209).

Ministère de la culture :
- crédits : montant, évolution, répartition (p. 5209, 5211) ;
- statistiques (p. 5211).

Musées : musée du Louvre (p. 5210).

Musique : généralités p. 5210).

Opéra : opéra Bastille (p. 5210).

Pratiques culturelles : démocratisation (p. 5211).

Presse, édition et imprimerie : exportations : surtaxe aérienne (p. 5210).

Sécurité sociale : artistes interprètes : indemnisation du chômage (p. 5211).

Théâtre (p. 5210).

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1991] :

Affaires étrangères : G.A.T.T. : négociations (p. 5520).

Conseil européen : sommet de Maastricht : 9 et 10 décembre 1991 (p. 5521).

Droit communautaire :
- jurisprudence communautaire (p. 5520) ;
- normes communautaires (p. 5520) ;
- principe de subsidiarité : appréciation par la Cour de justice européenne : risques (p. 5521).

Europe :
- Association européenne de libre échange (A.E.L.E.) et Espace économique européen (E.E.E.) (p. 5520) ;
- Europe centrale et de l'Est : aide, association à la Communauté (p. 5521).

Europe culturelle : absence (p. 5521).

Guerre du Golfe : absence de l'Europe (p. 5521).

Institutions communautaires :
- approfondissement et élargissement de la Communauté (p. 5522) ;
- conférences intergouvernementales : révision des traités (p. 5521) ;
- déficit démocratique (p. 5521).

Ministère : crédits : contribution française : montant, évolution, répartition (p. 5521, 5522).

Parlement européen :
- mode d'élection : réforme (p. 5521) ;
- pouvoirs : renforcement (p. 5521).

Parlement français : suivi des affaires communautaires (p. 5520, 5521).

Politique agricole commune (P.A.C.) : réforme : baisse des prix garantis (p. 5520).

Recherche : programmes nationaux : décloisonnement (p. 5521).

Strasbourg : desserte aérienne (p. 5522).

Système monétaire européen (S.M.E.) :
- Banque centrale européenne (p. 5521) ;
- monnaie unique ou monnaie commune (p. 5521).

T.V.A. : taux : harmonisation (p. 5521).

Yougoslavie : médiation européenne : échec (p. 5521).

- Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht et débat sur cette déclaration (n° 2384).

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Commission européenne : président : investiture par le Parlement (p. 6683).

Conseil européen : Maastricht : enjeux du sommet (p. 6682).

Défense : politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 6683).

Droit communautaire :
- « législation » communautaire et législation nationale (p. 6683) ;
- « subsidiarité » : principe : définition (p. 6684).

Europe :
- Europe industrielle : perspectives (p. 6682) ;
- Europe sociale : charte sociale (p. 6682).

France : Parlement français : commission permanente compétente dans le domaine communautaire (p. 6683).

Institutions communautaires :
- « codécision » : procédure de conciliation entre le Conseil des ministres et le Parlement européen (p. 6683) ;
- fédéralisme « décentralisateur » : définition (p. 6683) ;
- structures communautaires et structures intergouvernementales : coexistence (p. 6683).

Moyen-Orient : guerre du Golfe : rôle prépondérant des Etats-Unis (p. 6682).

Parlement européen : déficit démocratique (p. 6683).

Parlements nationaux :
- « assises régulières » entre parlements nationaux et Parlement européen (p. 6684) ;
- « congrès » : participation des assemblées régionales : perspectives (p. 6684) ;
- rôle dans la future architecture institutionnelle (p. 6683).

Politique agricole commune (P.A.C.) : réforme (p. 6682).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1991 (n° 2379).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1991] :

Après l'article 35 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 46 du Gouvernement (porte à 20 p. 100 du bénéfice dans la limite de 30 000 F la déduction que les exploitants agricoles, soumis à un régime réel d'imposition, peuvent pratiquer au titre de leurs investissements) (p. 7186) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 49 du Gouvernement (étend le dispositif du crédit d'impôt-recherche aux entreprises agricoles imposées d'après leur bénéfice réel) (p. 7186).

JOURNET (Alain)

Député du Gard

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

JOXE (Pierre)

Ministre de l'intérieur

puis

Ministre de la défense

NOMINATIONS

Est nommé ministre de la défense. Décret du 29 janvier 1991 [*J.O.* du 30 janvier 1991] (p. 1551).

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre de la défense. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi portant réforme de la **dotation globale de fonctionnement des communes**, instituant une **solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France** et modifiant le code des communes **(n° 1899)** [16 janvier 1991].

Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la **politique de défense (n° 2089)** [6 juin 1991].

Projet de loi modifiant le code du **service national (n° 2214)** [10 juillet 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Montdargent (Robert) :* désarmement nucléaire :** dénucléarisation de l'Europe centrale : propositions américaines et soviétiques ; Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : finalité ; Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) : rôle ; essais nucléaires français : moratoire ; missile Hadès : limitation du programme et stockage des armes ; armements considérables des deux superpuissances [16 octobre 1991] (p. 4553, 4554).

- ***Schreiner (Bernard) (Bas-Rhin) :* personnels civils des forces françaises en Allemagne :** rapatriement ; agents de droit privé allemand : licenciements avec amélioration des conventions collectives : aide de l'A.N.P.E. et des A.S.S.E.D.I.C. ; agents publics : reclassement en France [23 octobre 1991] (p. 4924, 4925).

- ***Gaits (Claude) :* action humanitaire de l'armée :** Yougoslavie : cadre d'une intervention internationale ; marine nationale : navire-hôpital *la Rance* dans l'Adriatique [20 novembre 1991] (p. 6380).

à un ministre :

- **Défense** [20 juin 1991] :

Armée :
- forces conventionnelles : « intégration opérationnelle » (p. 3411) ;
- missions humanitaires (p. 3415, 3416) ;
- patrimoine immobilier : devenir (p. 3414) ;
- renseignement : réorganisation (p. 3411) ;
- transports aériens militaires : Airbus (p. 3416).

Armements classiques :
- hélicoptère franco-allemand (p. 3414) ;
- « interopérabilité » des matériels (p. 3411).

Armements nucléaires préstratégiques : missile Hadès : commandement national (p. 3411).

Force nucléaire :
- force nucléaire stratégique : devenir des trois composantes, association du Parlement (p. 3412, 3417) ;
- plateau d'Albion : devenir (p. 3417).

Guerre : guerre du Golfe : coût et conséquences budgétaires (p. 3413).

Industries d'armement :
- contrôle des exportations : rôle du Parlement (p. 3413) ;
- groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : restructuration : (p. 3415, 3416).

Service national :
- appelés : assurance sociale : prise en charge des cotisations par l'Etat (p. 3412) ;
- diversification des formes du service (p. 3415) ;
- objecteurs de conscience : statut (p. 3415).

orales sans débat de :

- ***Jacquat (Denis) (n° 472) :* armée (armée de terre : Moselle) :** Sarrebourg : fermeture de l'établissement régional du matériel ; Morhange : dissolution du 61e régiment d'infanterie ; personnel : reclassement ; contexte international : évolution [4 octobre 1991] (p. 4167, 4168, 4169).

- ***Beix (Roland) (n° 481) :* S.N.C.F. (fonctionnement : Charente-Maritime) :** Saintes : dépôt des conducteurs ; transfert à Angoulême : conséquences ; loi d'orientation des transports intérieurs : gestion optimale ; effectifs de la région : stabilisation [11 octobre 1991] (p. 4459, 4460).

- ***Berthol (André) (n° 477) :* armée (armée de terre : Moselle) :** Morhange : 61e régiment d'artillerie : dissolution ; forces militaires : réduction dans toute l'Europe ; forces françaises d'Allemagne : retrait ; Morhange : conséquences économiques et sociales ; réutilisation du site de Morhange à des fins civiles [11 octobre 1991] (p. 4463, 4464).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).**

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Affaires étrangères ; crises régionales : multiplication (p. 2842).

Allemagne :
- armée : limitation des effectifs (p. 2842) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : place de l'Allemagne unifiée (p. 2841).

Armée :
- assistance humanitaire : rôle des armées (p. 2844) ;
- condition militaire : hommage aux soldats français engagés dans le Golfe (p. 2840, 2887) ;
- condition militaire : professionnalisation (p. 2886) ;
- force d'action rapide (F.A.R.) et division Daguet (p. 2845, 2887) ;
- forces françaises en Allemagne : rapatriement (p. 2840) ;
- « intégration opérationnelle » (p. 2844) ;
- plan Armées 2000 (p. 2845) ;
- rechanges et munitions (p. 2845) ;
- renseignement (p. 2841, 2845) ;
- transports militaires (p. 2845).

Armements classiques :
- interopérabilité (p. 2841) ;
- technologies nouvelles (p. 2841, 2843, 2886).

Crédits militaires : montant : évolution (p. 2842, 2885).

Désarmement :
- désarmement régional et arrangements régionaux de sécurité (p. 2842) ;
- plan global de maîtrise des armements : proposition française (p. 2842).

Espace : satellites militaires d'observation (p. 2841).

Etats-Unis :
- armée américaine en Europe : réduction (p. 2842) ;
- budget de la défense : réduction (p. 2842) ;
- guerre du Golfe : conséquences politiques de la victoire militaire américaine (p. 2887) ;
- industrie d'armement américaine : exportation : concurrence pour la France (p. 2843) ;
- recherche-développement : progression (p. 2846).

Europe :
- armements : préférence communautaire : perspectives (p. 2843) ;
- confédération européenne : perspectives (p. 2841, 2887) ;
- défense européenne : perspectives (p. 2841, 2887) ;
- Europe centrale et de l'Est : incertitudes (p. 2841) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : renouveau (p. 2841, 2887, 2888).

Force nucléaire stratégique :
- composition : double et triple composante (p. 2845) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 2840).

Gendarmerie : modernisation et rôle (p. 2841, 2888).

Grande-Bretagne :
- budget de la défense : réduction (p. 2842) ;
- coopération franco-britannique (p. 2884).

Guerre :
- guerre du Golfe : enseignements (p. 2840, 2888) ;
- guerre froide : fin (p. 2841).

Industrie d'armement :
- groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : restructuration (p. 2888) ;
- programmes d'armement : internationalisation (p. 2843, 2887).

Loi de programmation militaire :
- planification de la défense à l'horizon 2002 (p. 2843, 2844, 2888) ;
- projet de loi de programmation 1992-1996 (p. 2840, 2888).

Parlement :
- politique de défense et définition du concept de sécurité : rôle du Parlement (p. 2884) ;
- ventes d'armes : contrôle du Parlement, rapport annuel sur les exportations d'armement (p. 2846, 2886, 2889).

Recherche : recherche militaire : développement (p. 2846).

Service national : perspectives (p. 2841, 2845, 2884).

Union soviétique : capacités militaires (p. 2841).

Traités et conventions :
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : commandement intégré : absence de la France (p. 2842, 2887) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : force de réaction rapide : non-participation de la France (p. 2842) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : renouveau de sa stratégie (p. 2842) ;
- Pacte de Varsovie : dissolution (p. 2841) ;
- traité de non-prolifération nucléaire : signature par la France (p. 2842) ;
- traité de réduction des forces conventionnelles en Europe (F.C.E.) du 19 novembre 1990 (p. 2842) ;
- traité sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires en Europe (F.N.I.) (p. 2842).

- Projet de loi modifiant le code du service national (n° 2214).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1991] :

Appelés :
- conscription : rôle et devenir (p. 4036, 4037, 4068) ;
- guerre du Golfe : opération Daguet : absence d'appelés (p. 4036) ;
- incorporation (p. 4070).

Armée de métier : coût (p. 4037).

Armée de terre :
- brigade franco-allemande : devenir (p. 4071) ;
- disponibilité opérationnelle différée (p. 4038, 4071) ;
- encadrement : taux : amélioration (p. 4069) ;
- force d'action rapide (F.A.R.) (p. 4071) ;
- forces françaises d'Allemagne : retrait (p. 4037, 4072) ;
- réduction du format (p. 4038) ;
- troupes de marine : devenir (p. 4069).

Armements nucléaires préstratégiques : missile Hadès (p. 4068, 4070).

Condition militaire : revalorisation (p. 4036).

Désarmement :
- désarmement conventionnel en Europe (p. 4037) ;
- désarmement nucléaire : négociations (p. 4068) ;
- président Bush : propositions (p. 4068).

Durée du service national : réduction à dix mois (p. 4036, 4068).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : nationalismes (p. 4070) ;
- « ordre géopolitique européen » : changements (p. 4036, 4037, 4068).

Exemptions du service national : taux (p. 4069, 4071).

France : indépendance nationale et sécurité (p. 4036).

Grande-Bretagne : armée de métier : recrutement : difficultés (p. 4037).

Industries d'armement : groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : suppression d'emplois (p. 4070).

Loi de programmation militaire (p. 4036, 4069).

Moyen-Orient : incertitudes (p. 4068).

Réserves : gestion (p. 4072).

Service civil :
- diversification (p. 4068) ;
- police (p. 4070) ;
- sécurité civile et sapeurs-pompiers (p. 4037, 4068).

Union soviétique : capacités militaires (p. 4069, 4070).

Universalité du service national (p. 4037).

Volontariat : volontaires du service national en entreprise (V.S.N.E.) (p. 4071).

Zaïre : intervention (p. 4070).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- Afrique : accords de défense (p. 5926) ;
- armes nucléaires : prolifération (p. 5925) ;
- Cambodge : présence de 600 soldats français (p. 5926) ;
- contexte géopolitique : évolution (p. 5924, 5929) ;
- Zaïre : envoi de l'armée française (p. 5926).

Allemagne : effectifs militaires : réduction (p. 5929).

Armée de l'air : transports logistiques : accords avec les compagnies aériennes (p. 5926, 5927).

Armée de métier : perspectives (p. 5940).

Armée de terre :
- « disponibilité opérationnelle différée » (p. 5925, 5927) ;
- effectifs : déflation (p. 5927) ;
- encadrement : amélioration (p. 5927) ;
- forces françaises en Allemagne : rapatriement (p. 5929) ;
- interventions et missions humanitaires (p. 5925, 5926) ;
- plan Armées 2000 (p. 5928) ;
- rémunérations : revalorisation (p. 5927) ;
- réserves : revalorisation (p. 5927).

Armements classiques :
- avion de combat tactique (A.C.T.) Rafale (p. 5928) ;
- avions de transport (p. 5926) ;
- chars AMX-Leclerc (p. 5928).

Armements nucléaires stratégiques :
- dissuasion française : crédits d'équipement : montant, évolution (p. 5925) ;
- dissuasion française : doctrine : « sanctuarisation » du territoire (p. 5925) ;

- force océanique stratégique (FOST) (p. 5925) ;
- missile air-sol de longue portée (A.S.L.P.) (p. 5925, 5940) ;
- missile M 5 (p. 5925) ;
- plateau d'Albion : devenir (p. 5924) ;
- sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (S.N.L.E.) (p. 5925).

Désarmement :
- conventionnel : traité de Paris de novembre 1990 (p. 5924) ;
- nucléaire : traité Start et nouvelles propositions (p. 5924).

Espace :
- crédits de paiement et autorisations de programme (p. 5928) ;
- recherche-développement (p. 5928) ;
- renseignement (p. 5925) ;
- satellites Hélios II et Hélios III (p. 5926).

Etats-Unis :
- compagnies aériennes : subventions pour le transport des troupes (p. 5927) ;
- défense stratégique : « protection globale contre les attaques limitées » (G.P.A.L.S.) : systèmes antimissiles balistiques (p. 5925) ;
- effectifs militaires : déflation (p. 5927, 5929).

Europe :
- brigade franco-allemande (p. 5926, 5928, 5941) ;
- coopération franco-britannique : frégate antiaérienne, projet (p. 5928, 5940) ;
- corps d'armée franco-allemand : décision du 16 octobre 1991 (p. 5926, 5941) ;
- défense européenne : coopération et interopérabilité (p. 5925, 5927) ;
- dissuasion nucléaire franco-britannique : perspectives (p. 5940) ;
- Europe centrale et de l'Est : instabilité (p. 5924) ;
- hélicoptère européen (p. 5926, 5928) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : conseil ministériel de Bonn : 20 décembre 1991 (p. 5924, 5926).

France :
- rôle mondial (p. 5926) ;
- « solidarité » avec les alliés : principe : application en cas de crise (p. 5925).

Gendarmerie : effectifs : création de postes (p. 5927).

Grande-Bretagne : budget militaire (p. 5940).

Industries d'armement :
- diversification, renconversion (p. 5928) ;
- groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : restructuration (p. 5940).

Ministère :
- cadre budgétaire : modification (p. 5914) ;
- personnels civils : statut (p. 5927).

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) :
- Alliance atlantique : rencontre avec les anciens membres du Pacte de Varsovie (20 décembre 1991) (p. 5924) ;
- mission (p. 5926) ;
- sommet de Rome : 7 et 8 novembre 1991 (p. 5924, 5926).

Parlement : consultation, revalorisation (p. 5941).

Service national :
- devenir (p. 5927) ;
- réduction à dix mois (p. 5927).

Union soviétique :
- capacités militaires (p. 5924) ;
- évolution (p. 5924).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mestre (Philippe)* (p. 5930).

Réponses aux questions :

Armée de terre :
- délégation aux restructurations : crédits et propositions (M. Paul Chollet) (p. 5952) ;
- effectifs : déflation (MM. André Berthol, Aloyse Warhouver) (p. 5944, 5948) ;
- encadrement et carrière des officiers (M. André Berthol) (p. 5944) ;
- Etablissement régional du matériel (E.R.M.) : site de Sarrebourg (M. Aloyse Warhouver) (p. 5948) ;
- régiments : Morhange : suppression du site (M. André Berthol) (p. 5944).

Armements classiques : missile antinavire supersonique (A.N.S.) : coopération franco-allemande (M. Alain Calmat) (p. 5949).

Armements nucléaires stratégiques : commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) : crédits : évolution (M. Jean-Guy Branger) (p. 5947).

Espace : centre de traitement et d'interprétation d'images satellitaires : installation en France : perspectives (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 5953).

Europe : corps d'armée franco-allemand : composition et mission (M. Emile Kœhl) (p. 5947).

Gendarmerie : brigades territoriales : crédits (M. Michel Voisin) (p. 5958).

Industries d'armement :
- arsenal de Brest : construction du porte-avions *Charles-de-Gaulle* : plan de charge (M. Jean-Louis Goasduff) (p. 5950) ;
- groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) : site de Bourges (M. Alain Calmat) (p. 5949) ;
- industrie aéronautique : avions Mirage 2000 et Rafale : marché national et exportation (M. Jacques Godfrain) (p. 5943) ;
- industrie aéronautique : grandes entreprises du Sud-Ouest : avenir (M. Michel Sainte-Marie) (p. 5943) ;
- industrie aéronautique : recherche : crédits (M. Yves Dollo) (p. 5950).

Marine : crédits (M. Joseph Gourmelon) (p. 5952).

Ministère de la défense : personnels civils du ministère de la défense : statut, transferts de postes (M. Michel Voisin) (p. 5948).

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : sommet : lien transatlantique : maintien (M. Arthur Paecht) (p. 5951).

Service national : coopérants au titre du service national au Zaïre : nouvelles affectations (M. Joseph Gourmelon) (p. 5952).

Union soviétique : armes nucléaires : prolifération et dissémination dans les républiques soviétiques (M. Daniel Colin) (p. 5946).

Vote des crédits :

Demande la réserve du vote des crédits : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5956).

JULIA (Didier)

Député de Seine-et-Marne

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

Première lecture :

Discussion des articles [22 mars 1991] :

Article 7 *(institution d'un fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France) :*

Article L. 263-14 du code des communes :

- *son* amendement n° 132 (plafonne le prélèvement en fonction du produit fiscal de la commune) : vote réservé (p. 277) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 296).

JUPPE (Alain)

Député de Paris

(18e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre de la commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires [*J.O.* du 22 mai 1991] (p. 6888).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Chômage :** taux et progression ; politique économique : fiscalité des entreprises ; apprentissage ; emplois de proximité ; aménagement du code du travail ; réorganisation et changement du travail : réforme capitale [29 mai 1991] (p. 2377, 2378).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur les orientations de la politique de défense et débat sur cette déclaration (n° 2089).**

Principaux thèmes développés [6 juin 1991] :

Affaires étrangères : crises régionales : multiplication (p. 2861).

Allemagne :
- coopération franco-allemande (p. 2860) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : place de l'Allemagne unifiée (p. 2858).

Armée :
- condition militaire : professionnalisation (p. 2861) ;
- condition militaire : revalorisation (p. 2860) ;
- renseignement (p. 2861) ;
- transports militaires (p. 2861).

Armements classiques : avions Rafale (p. 2861).

Armes chimiques : interdiction et élimination (p. 2859).

Crédits militaires : montant : évolution (p. 2860).

Désarmement :
- désarmement régional et arrangements régionaux de sécurité (p. 2859) ;
- plan global de maîtrise des armements : proposition française (p. 2859).

Espace : satellites militaires d'observation (p. 2861).

Etats-Unis : armée américaine en Europe : réduction (p. 2859, 2860).

Europe :
- confédération européenne : perspectives (p. 2859) ;
- défense européenne : perspectives (p. 2860) ;
- Europe centrale et de l'Est : incertitudes (p. 2859).

Force nucléaire stratégique :
- composition : double et triple composante (p. 2861) ;
- dissuasion française : perspectives (p. 2861) ;
- missile stratégique terrestre mobile S 4 (p. 2861) ;
- plateau d'Albion (p. 2861).

Guerre : guerre du Golfe : enseignements (p. 2859, 2860).

Parlement : politique de défense et définition du concept de sécurité : rôle du Parlement (p. 2859).

Service national : perspectives (p. 2861).

Union soviétique : capacités militaires (p. 2859).

Traités et conventions :
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : comité des plans de défense : absence de la France (p. 2860) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : commandement intégré : absence de la France (p. 2860) ;
- traité de non-prolifération nucléaire : signature par la France (p. 2859).

- **Motion de censure déposée par MM. Jacques Barrot, Charles Millon, Bernard Pons et 64 membres de l'Assemblée nationale, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 22 octobre 1991.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [24 octobre 1991] :

Emploi : « plan emploi » et politique de l'emploi (p. 5013).

Finances publiques :
- généralités (p. 5013) ;
- déficit budgétaire (p. 5015) ;
- dépenses : réduction (p. 5014) ;
- recettes : allégements fiscaux (p. 5014).

France : crise politique et morale (p. 5014).

Gouvernement :
- ministre de l'économie et des finances : choix économiques (p. 5013) ;
- politique « du pire » (p. 5014, 5015).

Motion de censure : objet et opportunité (p. 5015).

Partis et mouvements politiques : opposition : critiques et propositions en matière économique (p. 5013, 5014).

Politique économique :
- généralités (p. 5013) ;
- depuis 1981 : bilan négatif (p. 5013).

Politique économique et sociale : « crise » sociale (p. 5013).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 5014).

Sécurité sociale : financement et maîtrise des dépenses de santé (p. 5014).

Le groupe R.P.R. vote la censure.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'état des travaux des conférences intergouvernementales avant le sommet de Maastricht et débat sur cette déclaration (n° 2384).**

Principaux thèmes développés [27 novembre 1991] :

Affaires étrangères :
- armes nucléaires : prolifération (p. 6674) ;
- Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) : finalité (p. 6674).

Conseil européen : Maastricht : enjeux du sommet (p. 6673).

Défense :
- corps d'armée franco-allemand (p. 6674) ;
- politique étrangère et de sécurité commune (P.E.S.C.) (p. 6675).

Droit communautaire : « subsidiarité » : principe : définition (p. 6675).

Etats-Unis : troupes stationnées en Europe : limitation à 50 000 hommes (p. 6674).

Europe :
- Europe centrale et de l'Est : aide, association à la C.E.E. (p. 6674, 6675) ;
- Europe des nations (p. 6675) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : liens avec l'Alliance Atlantique (p. 6674).

Institutions communautaires :
- approfondissement et élargissement de la Communauté (p. 6674) ;
- citoyenneté européenne : généralités (p. 6674) ;
- conférences intergouvernementales (p. 6673).

Moyen-Orient : Conférence de Madrid : absence de l'Europe (p. 6673).

Parlement européen : égalité de représentation de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Allemagne : maintien (p. 6675).

Union soviétique : désintégration (p. 6674).

Yougoslavie : médiation européenne : échec (p. 6673).

K

KASPEREIT (Gabriel)

Député de Paris

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation pour la ville (n° 2009).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [28 mai 1991] :

Rappel au règlement : s'indigne qu'un député soit monté à la tribune sans l'autorisation du président alors qu'un orateur y était déjà présent (p. 2332).

KERGUERIS (Aimé)

Député du Morbihan

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650) [*J.O.* du 24 mai 1991] (p. 7032).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Réforme de la manutention portuaire : dockers : statut : réforme ; ports : emploi et activité ; filière portuaire : modernisation : plan « global » ; autonomie portuaire ; dockers : négociation et sens des responsabilités [13 novembre 1991] (p. 5894).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 mai 1991] :

Communautés européennes : politique maritime communautaire (p. 2091).

Navires : fiscalité (p. 2091).

Pêches maritimes :
- gestion des ressources (capacité de mise en exploitation) (p. 2091) ;
- réglementation (notion de « région ») (p. 2091) ;
- permis de mise en exploitation (P.M.E.) (p. 2091) ;
- « Plan Mellick » de mesures structurelles et sociales (p. 2091).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Exploitations agricoles : pluriactivité : statut fiscal et social (p. 4981).

Retraite et préretraite (p. 4981).

Equipement, logement, transports et espace : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1991] :

Communautés européennes : pêches maritimes :
- filets maillants dérivants (p. 5872) ;
- programme d'orientation pluriannuel (P.O.P.) (p. 5872).

Communes : Lorient (p. 5873).

Conchyliculture et cultures marines : structures professionnelles (p. 5872, 5873).

Défense : guerre du Golfe : opération Daguet : soutien logistique de notre flotte (p. 5872).

Formation professionnelle et promotion sociale : enseignement et formation maritime (p. 5873).

Impôts et taxes : cession de navire sous condition de réemploi : exonération de l'imposition sur les plus-values (p. 5872).

Mer et littoral : secrétariat d'Etat à la mer : crédits : montant, évolution, répartition ; annulation (p. 5872).

Pavillon français (p. 5872).

Pêches maritimes :
- plan Mellick et crise de la pêche (p. 5872) ;
- ressource (p. 5872).

Ports maritimes : activités portuaires (p. 5873).

Sécurité maritime :
- centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (C.R.O.S.S.) (p. 5873) ;
- Société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) (p. 5873).

KERT (Christian)

Député des Bouches-du-Rhône

(11e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4443).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 4 décembre 1991] (p. 15847).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 4 décembre 1991] (p. 15847).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349) [*J.O.* du 18 décembre 1991] (p. 16511).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **reboisement des espaces boisés détruits** par l'incendie ou par l'intensité anormale d'un agent naturel et à la **compensation par**

l'Etat des pertes de recettes qui résultent pour les communes de cette destruction (n° 1978)[17 avril 1991].

QUESTIONS

à un ministre :

- Postes et télécommunications [12 décembre 1991] :

Audiovisuel : câble : plan câble (p. 7655).

Communes :
- Aix-en-Provence (p. 7656) ;
- Avesnes-sur-Helpe (p. 7656) ;
- Salon-de-Provence (p. 7656).

Poste (La) : bureaux de la Poste : créations (p. 7656).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'aide juridique (n° 1949).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 avril 1991] :

Aide juridique :
- financement : participation de l'Etat (insuffisance) (p. 1868) ;
- historique (p. 1867) ;
- loi n° 72-11 du 31 janvier 1972 (bilan) (p. 1867) ;
- plafonds de ressources (relèvement) (p. 1868) ;
- projet de loi (vacuité et insuffisance) (p. 1868) ;
- rapport Bouchet (p. 1867) ;
- réforme : nécessité (p. 1867).

Avocats :
- indemnisation au titre de l'aide juridictionnelle (insuffisance) (p. 1868) ;
- spécialisation dans l'aide judiciaire et « barreaux à deux vitesses » (risque) (p. 1867).

Egalité d'accès à la justice (nécessité) (p. 1867).

Etat : désengagement (p. 1868).

Institution judiciaire : crise (p. 1868).

« Socialisation de la justice » (risque) (p. 1868).

Explications de vote [30 avril 1991] :

Aide juridique : réforme proposée : progrès social (p. 1963).

Assemblée nationale : examen du texte : prise en compte des propositions de l'opposition et de l'ensemble des parlementaires (p. 1963).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 1963).

- Projet de loi autorisant la ratification d'un traité entre la République française et les Laender de Bade-Wurtemberg, de l'Etat libre de Bavière, de Berlin, de la ville libre hanséatique de Brême, de la ville libre et hanséatique de Hambourg, de Hesse, de Basse-Saxe, de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, du Schleswig-Holstein sur la chaîne culturelle européenne (n° 2034).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1991] :

Audiovisuel :
- chaîne culturelle européenne : indépendance (p. 3228) ;
- chaînes publiques françaises : devenir (p. 3229) ;
- conseil supérieur de l'audiovisuel européen : création, perspectives (p. 3228) ;
- réseaux câblés et réseaux hertziens (p. 3229) ;
- Sept (la) : ressources : parité de financement (p. 3229).

Droit international :
- accord avec des Etats fédérés : forme juridique : groupement européen d'intérêt économique (p. 3228) ;
- accord avec des Etats fédérés : Laender de la partie ouest de l'Allemagne : portée d'un tel accord au regard du droit international (p. 3228).

- Projet de loi complétant l'article 28 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2033).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1991] :

Télévision :
- chaîne culturelle européenne : budget ; diffusion et réception ; historique et signification ; programmation (p. 3234) ;
- la Sept : bilan, budget (p. 3234) ;
- télévision haute définition et norme D2 Mac (p. 3235).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Questions* [28 octobre 1991] :

Police : polices municipales : statut : rapport Clauzel (p. 5193).

Sécurité civile : pilotes de canadairs : rémunération (5198).

Culture et communication. - Culture. - *Questions* [29 octobre 1991] :

Patrimoine : monuments historiques : procédure (p. 5238).

Presse, édition et imprimerie : livre et édition : soutien (p. 5237).

Culture et communication. - Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1991] :

Câble : soutien (p. 5247).

Presse, édition et imprimerie :
- achat de papier (p. 5248) ;
- aides à la presse : évolution et adaptation (p. 5248) ;
- vendeurs-colporteurs : statut (p. 5248).

Publicité :
- marché publicitaire : crise (p. 5247) ;
- régie commune (p. 5247).

Radiodiffusion :
- Radio France : crédits, diffusion (p. 5247) ;
- Radio France internationale (R.F.I.) : développement (p. 5247).

Redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5247).

Télévision :
- Antenne 2 - F.R. 3 : financement, plan Bourges, missions (p. 5246, 5247) ;
- la Sept : évaluation et diffusion (p. 5247) ;
- TV 5 Europe (p. 5247).

Questions :

Télévision : exclusivité et liberté d'information (p. 5268).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1991] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel : compétences et indépendance (p. 7690, 7691).

Diffusion : quotas (p. 7690, 7691).

Financement (p. 7690).

Programmes :
- industrie et production : soutien (p. 7691) ;
- participation des hommes politiques (p. 7690).

Publicité : seconde coupure publicitaire (p. 7691).

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Article 1er *(modifications des dispositions communes applicables aux secteurs public et privé de la communication audiovisuelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de M. Jacques Barrot (supprime les mentions chiffrées des quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques européennes ou françaises et substitue la notion d'heures d'écoute significative à celle d'heures de grande écoute) (p. 7951) : retiré (p. 7954 ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Adrien Zeller (établit un quota de diffusion d'émissions régionales de 10 p. 100) (p. 7955) : rejeté (p. 7956).

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 24 (attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel le pouvoir de fixer la proportion de musique consacrée à de nouveaux artistes français que les services de radiodiffusion sont tenus de diffuser aux heures de grande écoute) : retiré (p. 7956).

Explications de vote :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 7961).

- Projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'emploi (n° 2315).

Deuxième lecture :

Explications de vote [16 décembre 1991] :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 8001).

KIEJMAN (Georges)

Ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice

puis

Ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé de la communication

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, chargé de la communication. Décret du 16 mai 1991 [*J.O.* du 17 mai 1991] (p. 6545).

DEPOTS

Projet de loi modifiant le **code de l'organisation judiciaire** et instituant la **saisine pour avis de la Cour de cassation (n° 1906)** [19 mars 1991].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Français (Michel) :*** **télévision spectacle :** qualité de l'information ; problèmes posés par le « direct » ; propos tenus par M. le Président de la République ; émissions portant atteinte à la dignité de la justice et du Parlement ; information : dérive vers le spectacle ; Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) et Gouvernement : liberté de la communication audiovisuelle : promotion ; journalistes : responsabilité [16 octobre 1991] (p. 4557, 4558).

- ***Aubert (François d') :*** **pluralisme de l'information :** chaîne : la Cinq : temps consacré à l'information : réduction ; affaire de la liste d'opposants libanais ; radios indépendantes et chaînes de télévision privées : développement ; presse écrite : aides de l'Etat : maintien [11 décembre 1991] (p. 7583, 7584).

- ***Auroux (Jean) :*** **devenir des médias :** la Cinq : devenir ; pluralisme de l'information ; gestionnaires de la Cinq : responsabilités ; viabilité des entreprises ; engagements pris par le groupe Hachette ; Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : pouvoir de modulation des obligations des chaînes : perspectives [18 décembre 1991] (p. 8135, 8136, 8137).

- ***Broissia (Louis de) :*** **la Cinq :** cinquième chaîne : fermeture ; audiovisuel privé et public : financement ; réglementation : assouplissement ; intérêts culturels français : respect ; presse écrite : aides de l'Etat [18 décembre 1991] (p. 8139, 8140, 8141).

- ***Hage (Georges) :*** **pluralisme de l'audiovisuel :** pluralisme des médias à la veille des élections cantonales et régionales ; temps d'intervention réservé aux formations politiques ; loi du 30 septembre 1986 ; Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : recommandations pour les prochaines campagnes électorales ; aides de l'Etat aux entreprises de presse en difficulté [18 décembre 1991] (p. 8141, 8142).

orales sans débat de :

- ***Reymann (Marc) (n° 416) :*** **commerce et artisanat (politique et réglementation) :** Alsace-Lorraine : artisans français (qualifications) ; concurrence des artisans allemands ; brevet de maîtrise professionnelle : création ; C.E.E. : programme « Interreg » : participation de l'artisanat frontalier [24 mai 1991] (p. 2262, 2263).

- ***Panafieu (Françoise de) (n° 414) :*** **arts plastiques (expositions : Paris) :** salons artistiques : utilisation du Grand Palais ; artistes indépendants : regroupement [24 mai 1991] (p. 2264, 2265).

- ***Gantier (Gilbert) (n° 421) :*** **audiovisuel (politique et réglementation) :** A. 2 et F.R. 3 : déficit ; missions des chaînes publiques : apport financier de l'Etat ; plan de réorganisation d'A. 2 et F.R. 3 : publication en juillet 1991 ; redevance : élargissement de l'assiette [31 mai 1991] (p. 2502, 2503).

- ***Cazenave (Richard) (n° 418) :*** **automobiles et cycles (pollution et nuisances) :** lutte et prévention ; procédé « Gasox » : amélioration du rendement ; Gouvernement : soutien technique [31 mai 1991] (p. 2503, 2504).

- ***Duroméa (André) (n° 419) :*** **politiques communautaires (politique agricole commune) :** campagne 1991-1992 : « paquet-prix » : baisse ; production : limitation ; gel des terres ; taxe de coresponsabilité : augmentation ; producteurs laitiers : indemnisation et rachat de quotas ; préférence communautaire : respect [31 mai 1991] (p. 2504, 2505, 2506).

- ***Lordinot (Guy) (n° 453) :*** **D.O.M. - T.O.M. (audiovisuel) :** cinéma : aides de l'Etat : absence ; loi du 25 octobre 1946 relative au Conseil national de la cinématographie (C.N.C.) : non-application dans les D.O.M. - T.O.M. [21 juin 1991] (p. 3482, 3483).

- ***Bourg-Broc (Bruno) (n° 528) :*** **postes et télécommunications (courrier) :** culture française : acheminement de livres à destination de l'Europe centrale et de l'Est ; expédition par les éditeurs et par avion ; tarifs préférentiels : suppression ; envois de plus de 100 kilos : accord avec la profession ; petits colis : solutions à l'étude [20 décembre 1991] (p. 8302, 8303).

INTERVENTIONS

- Projet de loi organique, adopté par le Sénat, modifiant la loi organique n° 80-844 du 29 octobre 1980 relative au statut de la magistrature (n° 1913).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mars 1991] :

Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) : scolarité (allongement) (p. 523).

Justice : ministère de la justice (crédits) (p. 527).

Magistrats :

- effectifs insuffisants et vacances d'emploi (p. 523) ;
- recrutement exceptionnel (modalités) (p. 523, 524, 527) ;
- statut (p. 527).

Discussion des articles [28 mars 1991] :

Article 1er *(mise en place de deux concours exceptionnels en 1991) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (supprime la condition de diplôme pour les candidats fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales justifiant de quinze ans d'activité professionnelle et appartenant depuis au moins huit ans à la catégorie A) (p. 528) ;
- *défavorable* au sous-amendement oral de M. Pierre Mazeaud (impose un diplôme au moins équivalent à la licence) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 528).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de M. Pascal Clément (impose au Gouvernement de réaliser une économie d'un milliard de francs sur la subvention prévue au bénéfice des chaînes publiques de télévision) (p. 527, 529).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 529).

Observations sur les rappels au règlement de : *Auroux (Jean), Toubon (Jacques), Villiers (Philippe de), Emmanuelli (Henri), Millon (Charles)* [9 avril 1991] :

Assemblée nationale : députés : « liens » avec le juge Jean-Pierre (p. 974, 975).

Justice : juge Jean-Pierre et affaire Urba :
- dessaisissement du juge (p. 974) ;
- irrégularités commises par ce magistrat, « cambriolage judiciaire » et voie de fait (p. 974, 975).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 975).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* : rappelle que le Gouvernement a fait l'éloge du corps des magistrats instructeurs et se considère respectueux de l'indépendance des juges [9 avril 1991] (p. 980).

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [9 avril 1991] :

Commission Perrot (p. 985, 993).

Créances et privilèges :
- débiteur : protection (p. 993) ;
- loi sur le surendettement (bilan) (p. 985).

Justice :
- ministère de la justice : budget : moyens accrus (nécessité) (p. 993) ;
- tribunaux de grande instance : juge de l'exécution : président du tribunal de grande instance et juge exclusif des cas de surendettement (p. 985).

Magistrature : magistrats : création de postes et redéploiement (p. 985, 993).

Propriété : droit et protection des propriétaires (p. 993).

Voies d'exécution :
- procédures d'exécution : humanisation (p. 984, 993) ;
- procédures d'exécution : modernisation (p. 984, 993) ;
- projet de loi : date d'entrée en vigueur (p. 985) ;
- saisies-arrêt sur salaire (p. 985) ;
- saisies-attribution sur comptes courants : délai de huit jours (p. 985) ;
- saisies immobilières : projet de loi ultérieur (p. 985).

Discussion des articles [9 et 25 avril 1991] :

Article 1er *(principes généraux) :*

- *favorable* à l'amendement n° 33 de la commission (rédactionnel) (p. 993) ;
- *favorable* à l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) (p. 993).

Article 3 *(énumération des titres exécutoires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission (rappelle que les actes reçus par les notaires en la forme authentique ne sont pas toujours des titres exécutoires) (p. 994) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 150 de M. Patrick Devedjian (marque le caractère limitatif de la liste des titres exécutoires) à l'amendement n° 35 de la commission (p. 994).

Article 7 *(institution d'un juge de l'exécution) :*

- *favorable* à l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) (p. 995) ;
- *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission (rédactionnel) (p. 995) ;
- *soutient* l'amendement n° 104 du Gouvernement (accorde au juge de l'exécution unique les compétences du juge du surendettement) : adopté (p. 995).

Article 8 *(compétences du juge de l'exécution) :*

- *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission (permet au juge de l'exécution de se prononcer sur le fond du droit) (p. 996) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 87 corrigé de M. Pierre Mazeaud (reconnaît qu'une compétence particulière peut être conférée à une autre juridiction dans le cas de la revendication par un tiers de la propriété d'un bien indûment compris dans la saisie) (p. 996) ;
- *favorable* à l'amendement n° 39 de la commission (organise l'appel des décisions du juge de l'exécution devant le premier président de la cour d'appel) (p. 996).

Article 13 *(principes de saisissabilité des biens du débiteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (supprime la disposition introduite par le Sénat relative à l'action en distraction des biens saisissables par le tiers détenteur) : adopté (p. 997) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 154 de M. Patrick Devedjian (unifie les délais prévus au code de procédure civile avec ceux du code général des impôts) (p. 997) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que les modalités des saisies sur créances conditionnelles ou à terme seront fixées par décret pris en Conseil d'Etat) (p. 997).

Article 14 *(biens saisissables) :*

- *favorable* à l'amendement n° 40 de la commission (prévoit que des biens mobiliers de grande valeur puissent être saisis, perdant ainsi leur caractère de nécessité) (p. 998) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 165 du Gouvernement (précise que les biens mobiliers de grande valeur saisissables doivent se trouver dans un lieu autre que celui où le débiteur saisi demeure ou travaille habituellement) à l'amendement n° 40 de la commission : adopté (p. 998).

Article 18 *(mission des agents chargés de l'exécution) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que, en cas d'insolvabilité du débiteur, le refus d'exécuter par l'huissier soit porté en marge du titre exécutoire permettant d'interrompre le délai de prescription) (p. 999) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Patrick Devedjian (prévoit, en cas d'insolvabilité du débiteur, la mention en marge du titre exécutoire du refus d'exécuter par l'huissier et l'interruption des délais de prescription) (p. 999) ;
- *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (permet à l'huissier de refuser son concours dans le cas où les frais de recouvrement de la créance sont supérieurs au montant de la créance réclamée) (p. 999) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 172 du Gouvernement (prend en compte les créances symboliques auxquelles le débiteur se refuserait abusivement) à l'amendement n° 41 de la commission : adopté (p. 999).

Article 19 *(conditions d'exercice de ses prérogatives par l'agent chargé de l'exécution) :*

- *favorable* à l'amendement n° 42 de la commission (rédactionnel) (p. 999).

Article 20 *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Jacques Hyest (permet au débiteur de bonne foi de fournir sous huit jours la liste de ses biens meubles à l'huissier, la communication valant saisie) (p. 1000) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 119 de Mme Muguette Jacquaint (permet au débiteur de bonne foi de remettre une déclaration sur l'honneur de ses biens à l'huissier, cette déclaration valant saisie-vente sans autres frais) (p. 1000) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 131 de M. Patrick Devedjian (permet au débiteur de bonne foi de remettre une déclaration sur l'honneur de ses biens, titres et valeurs à l'huissier, cette déclaration valant saisie-vente sans autres frais) (p. 1000).

Article 20 *bis* *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (rédactionnel) (p. 1001) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Jacques Brunhes (supprime la possibilité pour l'huissier de se faire assister de deux témoins majeurs à défaut de la présence d'un officier de police ou d'un conseiller municipal) (p. 1001).

Après l'article 28 :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. François Asensi (établit lors de la saisie, après ouverture des portes, un gardien au procès-verbal de l'huissier, indépendant de ce dernier et du créancier poursuivant) (p. 1002) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 90 de M. Jean-Louis Debré (établit lors de la saisie, après ouverture des portes, un gardien au procès-verbal de l'huissier, indépendant de ce dernier et du créancier poursuivant) (p. 1002) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 132 de M. Patrick Devedjian (établit lors de la saisie, après ouverture des portes, un gardien au procès-verbal de l'huissier, indépendant de ce dernier et du créancier poursuivant) (p. 1002) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 171 de M. Gérard Gouzes (oblige l'huissier de justice à prendre les dispositions nécessaires pour tenir les lieux clos) à l'amendement n° 132 de M. Patrick Devedjian (p. 1002).

Article 29 *(vente à l'amiable d'objets saisis) :*

- *favorable* à l'amendement n° 44 de la commission (de suppression) (p. 1002).

Article 31 *(prise en charge des frais de l'exécution) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 84 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime les notions de « frais nécessaires » ou de « frais abusifs » introduits par le Sénat et autorise le juge de l'exécution - à la demande du créancier - à mettre tout ou partie des frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire, à la charge du débiteur) (p. 1004) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 91 de M. Jean-Louis Debré (précise que les frais de première réclamation - entrepris sans titre exécutoire - sont à la charge du créancier et que les frais ultérieurement engagés sont provisoirement à la charge du créancier qui peut demander au juge de l'exécution de les imputer au nom du débiteur) (p. 1005) ;
- *soutient* l'amendement n° 105 du Gouvernement (précise les cas où le juge de l'exécution peut imputer les frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire à la charge du débiteur et prévoit que l'activité des agences de recouvrement fera l'objet d'une réglementation fixée par décret en Conseil d'Etat) (p. 1004) : adopté (p. 1006) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 168 de la commission (impute les frais de première réclamation à la charge du créancier, dans le cas du recouvrement sans titre exécutoire) à l'amendement n° 105 du Gouvernement (p. 1005) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 169 de la commission (fixe forfaitairement par décret les frais à la charge du débiteur afin d'éviter les abus dans le cas du recouvrement amiable) à l'amendement n° 105 du Gouvernement (p. 1005) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 156 de M. Pierre Mazeaud (dispense de la réglementation fixée par décret en Conseil d'Etat les sociétés filiales d'un même groupe) à l'amendement n° 105 du Gouvernement (p. 1006).

Article 31 *bis* nouveau *(recouvrement des frais effectué au moyen de traitements automatisés) :*

- *favorable* à l'amendement n° 46 de la commission (de suppression) (p. 1742).

Article 31 *ter* nouveau *(coupures d'eau, de gaz ou d'électricité consécutives à un défaut de paiement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 47 de la commission (de suppression) (p. 1743).

Article 35 *(conditions de liquidation des astreintes) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 48 de la commission (supprime en totalité l'astreinte s'il est établi que le retard dans l'exécution est dû à la force majeure) (p. 1743) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 du Gouvernement (supprime en tout ou en partie le montant de l'astreinte s'il est établi que le retard dans l'exécution est dû à la force majeure) : adopté (p. 1743).

Article 38 *(mission du ministère public) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 92 de M. Jean-Louis Debré et 134 de M. Patrick Devedjian (rédactionnels) (p. 1744) ;
- *favorable* à l'amendement n° 49 de la commission (supprime la référence à l'établissement d'un procès-verbal de carence établi par l'huissier de justice mais, en revanche, donne force juridique à la notion de « justification de recherches infructueuses tentées pour l'exécution ») (p. 1744) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 158 de la commission (prévoit la fixation par décret en Conseil d'Etat d' un délai pour la recherche des coordonnées du débiteur au-delà duquel le créancier peut engager la procédure de saisie-vente) (p. 1744) ;
- *défavorable* aux amendements n°s 93 de M. Jean-Louis Debré et 135 de M. Patrick Devedjian (prévoient la fixation par décret en Conseil d'Etat d'un délai au-delà duquel la réquisition du procureur de la République sera considérée comme infructeuse) (p. 1744).

Article 40 *(confidentialité des renseignements obtenus) :*

- *favorable* à l'amendement n° 159 de la commission (permet à l'huissier saisi de plusieurs titres exécutoires à l'encontre d'un même débiteur d'utiliser tous les renseignements qu'il a pu rassembler) (p. 1745) ;
- *favorable* à l'amendement n° 50 de la commission (simplifie la procédure de recherche d'informations en supprimant la référence à l'établissement d'un procès-verbal dressé par l'huissier lors de la réquisition) (p. 1745).

Article 42 *(effets de la saisie-attribution) :*

- *favorable* à l'amendement n° 51 de la commission (supprime le délai de huit jours, introduit par le Sénat entre l'acte de saisie et la date ou celle-ci produit ses effets) (p. 1746) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 du Gouvernement (supprime le délai de huit jours, introduit par le Sénat entre l'acte de saisie et la date ou celle-ci produit ses effets) : adopté après modifications (p. 1746) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 160 de la commission (permet, dans le cas où plusieurs actes de saisies interviennent au cours de la même journée, aux créanciers saisissants de venir en concours) à l'amendement n° 10 du Gouvernement (p. 1746) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 106 du Gouvernement (permet, dans le cas où plusieurs actes de saisie sont signifiés au cours de la même journée entre les mains du même tiers, aux créanciers saisissants de venir en concours, sous réserve de leurs privilèges éventuels) à l'amendement n° 10 du Gouvernement : retiré (p. 1746) ;
- *favorable* à l'amendement n° 161 de la commission (dispose que les sommes résiduelles à l'issue d'une saisie à titre provisionnel sont indisponibles, sans pour autant faire l'objet d'une attribution immédiate au profit d'un tiers saisissant) (p. 1746).

Après l'article 42 :

- *défavorable* aux amendements n°s 94 corrigé de M. Jean-Louis Debré et 114 de M. Pascal Clément (imputent à la charge du débiteur les frais de saisie dès lors que la procédure est justifiée) (p. 1747).

Article 44 *(paiement immédiat ou différé du créancier saisissant) :*

- *soutient* l'amendement n° 107 du Gouvernement (limite à un mois le délai pendant lequel les contestations relatives à une saisie peuvent être élevées) : adopté (p. 1747).

Article 46 *(obligations spécifiques de l'établissement bancaire, tiers saisi) :*

- *soutient* l'amendement n° 108 rectifié du Gouvernement (raméne de deux mois à huit jours le délai durant lequel le solde du compte bancaire du saisi peut être affecté par diverses opérations bancaires) (p. 1747) : adopté (p. 1748) ;
- *soutient* l'amendement n° 109 du Gouvernement (permet l'imputation des opérations bancaires en cours, dés lors que les comptes bénéficiaires sont crédités avant la saisie) : adopté (p. 1748) ;
- *favorable* à l'amendement n° 54 de la commission (rédactionnel) (p. 1749).

Article 47 *(saisie des rémunérations)* (p. 1749) :

- *défavorable* à l'amendement n° 140 de M. Patrick Devedjian (permet au tiers déclaré débiteur par le juge de frais supplémentaires de se défendre en étant entendu par ce dernier) (p. 1750) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 139 de M. Patrick Devedjian (précise que toutes les lettres recommandées auxquelles donne lieu la procédure de cession ou de saisie bénéficient de la franchise postale) (p. 1750) ;
- *favorable* à l'amendement n° 55 de la commission (supprime l'énumération des actes adressés en recommandé bénéficiant de la franchise postale) (p. 1750) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Gilbert Millet (permet au débiteur de ne pas se rendre à toutes les audiences) (p. 1751) ;
- *favorable* à l'amendement n° 56 de la commission (rédactionnel) (p. 1751).

Article 48 *bis* *(caractère subsidiaire de la saisie-vente pour les recouvrements de créances de faible montant) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 164 de la commission (remplace le plafond de 3 000 F prévu pour les créances non alimentaires par une référence mobile) (p. 1751) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Jean-Jacques Hyest (oblige le débiteur à communiquer les coordonnées de son employeur et de ses comptes bancaires) (p. 1753).

Article 49 *(vente amiable et vente aux enchères publiques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 58 de la commission (précise le point de départ du délai d'un mois à compter du jour de la saisie, durant lequel le débiteur peut procéder à une vente volontaire de ses biens) (p. 1753) ;
- *favorable* à l'amendement n° 59 de la commission (permet au débiteur de vendre volontairement ses biens et non pas à l'amiable et d'en affecter le prix au paiement des créanciers) (p. 1753).

Article 53 *(exécution forcée relative à une obligation de livraison ou de restitution d'une chose) :*

- *favorable* à l'amendement n° 60 de la commission (supprime l'obligation pour le juge d'entendre ou d'appeler le tiers, préalablement à l'appréhension du meuble que le débiteur est tenu de livrer ou de restituer au créancier) (p. 1754) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. François Asensi (supprime, s'il manque des meubles, les procès-verbaux de récolement au profit de procès-verbaux de déficit) (p. 1754).

Article 55 *(exécution forcée sur les véhicules terrestres à moteur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Jacques Brunhes (de suppression) : (p. 1754).

Article 57 *(exécution forcée des droits incorporels) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 1755).

Article 58 *(conditions exigées pour procéder à une expulsion) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Patrick Devedjian (précise que l'expulsion ne peut être poursuivie qu'aprés signification par huissier délivrée aux personnes habitant les lieux) (p. 1755) ;
- *favorable* à l'amendement n° 61 de la commission (rédactionnel) (p. 1755) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jacques Brunhes (permet aux débiteurs de bonne foi de rester dans le logement) (p. 1755) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 162 de la commission (dispose que lorsque l'appartement est occupé par des personnes « non dénommées », l'acte doit être remis au parquet) (p. 1755) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 120 de Mme Muguette Jacquaint (permet au juge, saisi par le locataire de bonne foi, de rejeter - pour un délai de six mois, renouvelable une fois - la résiliation du contrat de location) (p. 1756).

Article 59 *(respect d'un délai supplémentaire d'un mois après le commandement pour procéder à l'expulsion) :*

- *favorable* à l'amendement n° 62 de la commission (porte de un à deux mois le délai supplémentaire accordé après le commandement pour procéder à l'expulsion) (p. 1758) ;
- *favorable* à l'amendement n° 170 de M. Guy Malandain (impose la présence d'un représentant de l'Etat dans le département lors de l'expulsion) (p. 1758) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 142 de M. Patrick Devedjian (interdit au juge la possibilité de réduire le délai d'expulsion) (p. 1759) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (supprime la référence au tarif des huissiers pour le commandement d'avoir à libérer les locaux) : adopté (p. 1760) ;
- *favorable* à l'amendement n° 63 de la commission (supprime la référence au tarif des huissiers pour le commandement d'avoir à libérer les locaux) (p. 1760) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 121 de Mme Muguette Jacquaint (permet aux personnes menacées d'expulsion d'être maintenues dans les lieux entre le 15 décembre et le 15 mars) (p. 1760) ;
- *soutient* l'amendement n° 110 rectifié du Gouvernement (permet au juge de repousser l'expulsion de trois mois en cas de circonstances atmosphériques exceptionnelles) : adopté (p. 1760) ;
- *favorable* à l'amendement n° 64 de la commission (rédactionnel) (p. 1760) ;
- *favorable* à l'amendement n° 129 de M. Bernard Carton (oblige la présence du représentant de l'Etat dans le département lors de l'expulsion en vue de la prise en compte du besoin de relogement) (p. 1760).

Article 62 *(sort des meubles situés dans le logement de la personne expulsée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 65 de la commission (supprime la référence à l'accord du créancier pour l'entrepôt des meubles) (p. 1761).

Article 65 *(exception à l'autorisation judiciaire préalable) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 rectifié du Gouvernement (rétablit l'article 65) : adopté (p. 1761).

Article 66 *(compétence du juge) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 143 de M. Patrick Devedjian (supprime l'autorisation des mesures conservatoires accordée par le président du tribunal de commerce) (p. 1762) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 du Gouvernement (déplace la disposition relative à la constitution bancaire irrévocable à la fin de l'article 69 du projet) : retiré (p. 1762) ;
- *favorable* à l'amendement n° 67 de la commission (déplace la disposition relative à la constitution bancaire irrévocable à la fin de l'article 69 du projet) (p. 1762).

Article 67 *(obligation pour le créancier d'engager ou de poursuivre une procédure au fond) :*

- *favorable* à l'amendement n° 68 de la commission (supprime la référence à la constatation de la liquidité et de l'exigibilité de la créance) (p. 1762).

Article 69 *(mainlevée de la mesure conservatoire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 69 de la commission (de coordination) (p. 1762) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 du Gouvernement (prévoit que la constitution d'une caution bancaire irrévocable entraîne la mainlevée de la mesure de sûreté) : adopté (p. 1762).

Article 70 *(paiement des frais) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 du Gouvernement (met à la charge du débiteur les frais résultant de la mesure conservatoire) : adopté (p. 1763) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Jean-Louis Debré (prévoit la condamnation à réparation du créancier en cas de mainlevée ordonnée par le juge) (p. 1763).

Article 72 *(saisie conservatoire sur une créance portant sur une somme d'argent) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 1763).

Article 73 *(conversion de la saisie conservatoire en voie d'exécution forcée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 73 de la commission (rédactionnel) (p. 1763).

Article 77 A *(clercs habilités à procéder aux constats) :*

- *soutient* l'amendement n° 111 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 1764).

Après l'article 77 A :

- *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Patrick Devedjian (organise la compétence territoriale des commissaires-priseurs) (p. 1764) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Patrick Devedjian (organise la compétence territoriale des huissiers) (p. 1764).

Après l'article 77 B :

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. François Asensi (organise l'assistance ou la représentation des parties devant le tribunal d'instance) (p. 1765) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 99 rectifié de M. Jean-Louis Debré (modifie la compétence territoriale des huissiers de justice) (p. 1765) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 122 de Mme Muguette Jacquaint (permet la notification postale des actes judiciaires) (p. 1765) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 147 de M. Patrick Devedjian (permet la notification postale des actes judiciaires) (p. 1765).

Article 78 *(délais de grâce) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 75 de la commission (autorise le juge à imputer les paiements successifs du débiteur sur le capital) (p. 1766).

Article 79 *(avis à tiers détenteur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 98 de M. Jean-Louis Debré (organise les conditions de l'attribution immédiate de la créance saisie-arrêtée) (p. 1767) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 166 de la commission (fixe à deux mois le délai d'attribution de la créance saisie-arrêtée) à l'amendement n° 98 de M. Jean-Louis Debré (p. 1767) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 corrigé du Gouvernement (supprime l'obligation de réaliser les avis à tiers détenteur dans la forme des actes d'exécution) : retiré (p. 1767) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 123 de Mme Muguette Jacquaint (impute à la charge du créancier l'avis à tiers-détenteur au-delà de deux notifications) (p. 1767).

Article 80 *bis* *(revendication des biens saisis) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 1768).

Après l'article 80 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 124 de Mme Muguette Jacquaint (précise les formalités des mises en demeure et des mises en recouvrement) (p. 1768) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Patrick Devedjian (précise les autorités habilitées à signer les avis de mise en recouvrement et de mise en demeure) (p. 1768).

Article 86 *(dispositions d'abrogation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 78 de la commission (rédactionnel) (p. 1768).

Après l'article 86 :

- *soutient* l'amendement n° 112 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 1769).

Après l'article 88 :

- *soutient* l'amendement n° 113 du Gouvernement (organise la compétence du juge d'instance au moment de l'entrée en vigueur de la présente loi) : adopté (p. 1769).

Seconde délibération :

Article 38 *(mission du ministère public) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime la référence au décret en Conseil d'Etat pour fixer le délai imparti aux recherches des coordonnées du débiteur) : adopté (p. 1770).

- Projet de loi modifiant le code de l'organisation judiciaire et instituant la saisine pour avis de la Cour de cassation (n° 1906).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 avril 1991] :

Cour de cassation :
- chambre sociale : jurisprudence (p. 1345) ;
- décision de principe (longueur des délais de procédure) (p. 1341) ;
- pourvoi dans l'intérêt de la loi : loi n° 67-523 du 3 juillet 1967 (p. 1341) ;
- saisine pour avis instituée par le projet (p. 1341, 1344, 1345).

Indépendance de la justice (renforcement) (p. 1341).

Jugement : délai (allongement) (p. 1341).

Juridiction :
- double degré (respect) (p. 1341, 1342) ;
- juridictions suprêmes (p. 1344).

Juridiction administrative : Conseil d'Etat : saisine pour avis : loi n° 87-1127 du 31 décembre 1987 (principes et bilan) (p. 1341).

Jurisprudence : arrêt de réglement : article 5 du code civil (interdiction) (p. 1345).

Règle de droit : complexité croissante et nécessaire interprétation (p. 1340).

Recours contentieux (multiplication) (p. 1342).

Discussion de l'article unique [17 avril 1991] :

Article unique *(saisine pour avis de la Cour de cassation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (précise que l'avis rendu ne lie pas la juridiction qui a formulé la demande et est communiqué aux parties) (p. 1345) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 6 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 1344) : adopté (p. 1345) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de précision) (p. 1345).

Après l'article unique :

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (permet au procureur général près la Cour de cassation d'intervenir auprès de la formation prévue par le texte pour statuer sur les demandes d'avis) (p. 1345).

- Projet de loi complétant l'article 26 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2033).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [18 juin 1991] :

Télévision :
- chaîne culturelle européenne : autonomie (p. 3243, 3244) ; budget (p. 3244) ; diffusion et réception (p. 3233, 3244) ; historique et signification (p. 3233, 3243) ; programmation (p. 3244) ;
- télévision haute définition et norme D2 Mac (p. 3244).

Discussion de l'article unique [18 juin 1991] :

Article unique *(extension à la chaîne culturelle européenne du régime d'attribution des fréquences prévu à l'article 26 de la loi du 30 septembre 1986 pour les sociétés nationales de programmes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit l'égalité de traitement pour l'attribution des fréquences entre la chaîne culturelle européenne et les sociétés nationales de programme) (p. 3245) ;
- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (impose au Gouvernement la présentation au Parlement d'un rapport triennal sur l'exécution de ses missions par la chaîne culturelle européenne) (p. 3246) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 7 de M. Michel Pelchat (substitue le mot « annuel » au mot « triennal ») à l'amendement n° 6 de la commission (p. 3246).

Après l'article unique :

- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (dispense la chaîne culturelle européenne de passer convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour les services distribués par câble) : adopté (p. 3247) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (dispense la chaîne culturelle européenne de passer convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour les services diffusés par satellite de télécommunication) : adopté (p. 3247).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 5 rectifié du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 3247).

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Culture et communication. - Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1991] :

Affaires étrangères : politique extérieure audiovisuelle : généralités (p. 5265).

Banques d'images : Canal France international (p. 5265).

Câble : soutien (p. 5267).

Impôts et taxes : impôt sur le revenu : privilège fiscal des journalistes (p. 5265).

Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) : ressources et missions (p. 5264).

Presse, édition et imprimerie :
- Agence France Presse : abonnements publics (p. 5265) ;
- aides à la presse : évolution et adaptation (p. 5265) ;
- presse gratuite (p. 5266).

Publicité : centrales d'achat d'espaces (p. 5265).

Radiodiffusion :
- Radio France : crédits, diffusion (p. 5264) ;
- Radio France internationale (R.F.I.) : développement (p. 5264) ;
- Radio France outre-mer (R.F.O.) (p. 5264) ;
- radios associatives (p. 5267).

Redevance : taux, répartition, exonérations, recouvrement (p. 5262, 5263).

Secteur public : déficit et financement (p. 5261, 5262, 5263).

Société française de production (S.F.P.) : soutien (p. 5266).

Télévision :
- Antenne 2 - F.R. 3 : financement, plan Bourges, missions (p. 5261, 5262, 5263, 5266) ;
- chaîne musicale (p. 5267) ;
- la Sept : évaluation et diffusion (p. 5264) ;
- télévision éducative (p. 5267) ;
- TV 5 Europe (p. 5265).

Réponses aux questions :

Affaires étrangères : politique extérieure audiovisuelle : Asie du Sud-Est (M. Bernard Schreiner, Yvelines) (p. 5274).

Câble : soutien (M. Jean-Paul Bret) (p. 5275).

Presse, édition et imprimerie :
- papier : concurrence (M. Claude Gaits) (p. 5275) ;
- presse rurale et régionale : soutien (M. Claude Gaits) (p. 5275).

Publicité :
- coupures publicitaires : télévision (MM. Kamilo Gata, François Loncle) (p. 5273) ;
- marché publicitaire : concurrence télévision - presse écrite (M. Claude Gaits) (p. 5271).

Radiodiffusion :
- fréquences : R.T.L. et Europe n° 1 (M. Rudy Salles) (p. 5269) ;
- fréquences : service public : priorité (M. Jean-Pierre Béquet) (p. 5270) ;
- Radio France internationale (R.F.I.) : diffusion (M. Jean-Claude Mignon) (p. 5273) ;
- Radio France internationale (R.F.I.) : subvention (M. Robert-André Vivien) (p. 5273) ;
- Radio France outre-mer (R.F.O) : Wallis-et-Futuna (M. Kamilo Gata) (p. 5274) ;
- radios associatives : soutien (M. Jean-Pierre Béquet) (p. 5276).

Télévision :
- Antenne 2 : situation financière (M. Jean-Jack Queyranne) (p. 5269) ;
- Antenne 2 - F.R. 3 : programme et spécialisation (M. Rudy Salles) (p. 5268) ;
- diffusion : œuvres françaises : quotas (M. Olivier Dassault) (p. 5272) ;
- exclusivité et liberté d'information (M. Christian Kert) (p. 5268) ;
- F.R. 3 : centre de production de Dijon : suppression (M. Jean-Marc Nesme) (p. 5269) ;
- F.R. 3 : émissions régionales : pluralisme (M. Kamilo Gata) (p. 5270) ;
- F.R. 3 : émissions régionales : région Provence-Alpes-Côte d'Azur (M. Christian Estrosi) (p. 5271) ;
- la Sept : audience (M. Rudy Salles) (p. 5268).

Votes des crédits :

Demande la réserve des lignes 48 et 49, Etat E : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 5277).

Article 62 *(approbation de la répartition du produit de la redevance et approbation du produit attendu de la publicité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Robert-André Vivien (approuve le produit attendu des recettes provenant du parrainage) (p. 5278).

- Projet de loi modifiant les articles 27, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (n° 2349).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1991] :

Communautés européennes : directive « télévision sans frontière » : transposition (p. 7702).

Conseil supérieur de l'audiovisuel : compétences et indépendance (p. 7689, 7702).

Diffusion : quotas (p. 7701, 7706).

Europe : œuvres européennes : diffusion et coproduction (p. 7702).

Publicité : seconde coupure publicitaire (p. 7702).

Redevance : exonérations, compensation, tarif (p. 7703).

Secteur public : missions et moyens (p. 7703).

Discussion des articles [16 décembre 1991] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 15 rectifié de M. Louis de Broissia (redéfinit la composition et le mode de désignation des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel) (p. 7946, 7947) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 16 rectifié de M. Louis de Broissia (dispose que le Conseil supérieur de l'audiovisuel élit son président en son sein) (p. 7946, 7947).

Article 1er *(modifications des dispositions communes applicables aux secteurs public et privé de la communication audiovisuelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Robert-André Vivien (autorise une deuxième coupure publicitaire pendant la diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques sur les chaînes du secteur privé) (p. 7949, 7951) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Robert-André Vivien (supprime les dispositions relatives aux quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques européennes) (p. 7952, 7954) ;

Communautés européennes : directives : transpositions (p. 7954).

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Robert-André Vivien (réduit de 40 à 30 p. 100 le quota de diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles d'expression originale française) (p. 7952) ;
- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel une mission de régulation par tranches horaires des quotas de diffusion des œuvres audiovisuelles) (p. 7955) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 5 de M. Jacques Barrot (dispose que la régulation exercée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel consiste à pouvoir substituer la notion d'heures d'écoute significative à celle d'heures de grande écoute) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 7954) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Adrien Zeller (établit un quota de diffusion d'émissions régionales de 10 p. 100) (p. 7955).

Article 3 *(dispositions relatives à la diffusion des œuvres cinématographiques de longue durée ; coordination) :*

- *ses observations* (p. 7958) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 9 de M. Robert-André Vivien (de coordination) (p. 7959).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Georges Hage (interdit toute coupure publicitaire dans la diffusion des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles par les chaînes de télévision) (p. 7960).

Titre :

- *soutient* l'amendement oral du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 7960).

Son intervention :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : compétences et indépendance (p. 7962).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 décembre 1991] :

Parlement : commission mixte paritaire : échec (p. 8208).

Son intervention (p. 8209).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) : compétences et moyens : attribution de fréquences (p. 8209).

Télévision : financement (p. 8209).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1991] :

Assemblée nationale : lecture définitive (p. 8338).

KIFFER (Jean)

Député de la Moselle

(8e circonscription)

Apparenté R.P.R.

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la constitution d'une **commission d'enquête** sur la **gestion administrative, financière et technique du parc attractif des Schtroumpfs** à Hagondange (Moselle) **(n° 1910)** [19 mars 1991].

Proposition de loi tendant à permettre l'accès à l'**apprentissage à partir de l'âge de quatorze ans (n° 2442)** [11 décembre 1991].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 491,** posée le 19 novembre 1991 : **sidérurgie (emploi et activité : Lorraine)** (p. 6362). Appelée le 22 novembre 1991 : Industrie lourde : restructurations successives ; investissements de productivité sans réduction des capacités de production ; plan social (p. 6475, 6476).

KOEHL (Emile)

Député du Bas-Rhin

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et espace : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Communes : Strasbourg : Rocade Sud (p. 5425).

Défense. - *Questions* [13 novembre 1991] :

Europe : corps d'armée franco-allemand : composition et mission (p. 5947).

KOUCHNER (Bernard)

Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire

puis

Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de l'action humanitaire

NOMINATIONS

Fin de ses fonctions : démission du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Décret du 15 mai 1991 [*J.O.* du 16 mai 1991] (p. 6472).

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de l'action humanitaire. Décret du 17 mai 1991 [*J.O.* du 18 mai 1991] (p. 6789).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Gallet (Bertrand)* : question kurde** : personnes déplacées ; rôle de la France : devoir et droit d'ingérence ; coordination des secours par la Croix-Rouge française ; camps alliés au nord de l'Irak [17 avril 1991] (p. 1296, 1297).

- ***Tavernier (Yves)* : Yougoslavie** : guerre civile ; Communauté européenne : impuissance ; France : efforts diplomatiques et humanitaires ; Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : proposition de résolution relative à l'envoi de « casques bleus » [27 novembre 1991] (p. 6657, 6658).

orales sans débat de :

- ***Mauger (Pierre) (n° 470)* : animaux (oiseaux : Vendée)** : piscivores : prolifération ; régulation : opérations expérimentales d'effarouchement [4 octobre 1991] (p. 4161, 4162).

- ***Calloud (Jean-Paul) (n° 473)* : parcs naturels (parcs régionaux)** : massifs de la Chartreuse et des Bauges : classement ; développement économique « de qualité » ; ministre de l'environnement habilité pour décider le classement [4 octobre 1991] (p. 4162, 4163).

- ***Albouy (Jean) (n° 533)* : politique extérieure (Togo)** : armée : intervention ; démocratisation : perspectives [20 décembre 1991] (p. 8300, 8301).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention du 19 juin 1979 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Corée tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (n° 2291).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [19 décembre 1991] :

Affaires étrangères :
- accord entre les deux Corées (p. 8205) ;
- convention fiscale du 19 juin 1979 : réactualisation (p. 8205) ;
- Corée du Sud : niveau de développement atteint (p. 8205).

Culture : centres culturels : exonération fiscale (p. 8205).

Impôt sur les sociétés : « établissement stable » : définition et imposition conforme au modèle de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) (p. 8205).

KUCHEIDA (Jean-Pierre)

Député du Pas-de-Calais

(12e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 31 mars 1991] (p. 4442).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1991] (p. 4487).

Membre du Conseil national de l'aménagement du territoire [*J.O.* du 28 mai 1991] (p. 7199).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1992 (n° 2240).**

Première lecture, deuxième partie :

Ville et aménagement du territoire. - *Questions* [24 octobre 1991] :

Communes : Douvrin (p. 5054).

Organismes et structures :
- Conseil national de l'aménagement du territoire (C.N.A.T.) (p. 5053) ;
- Groupe interministériel pour la reconstruction des zones minières (G.I.R.Z.O.M.) (p. 5053).

Régions : Nord - Pas-de-Calais :
- bassin minier (p. 5053, 5054) ;
- création d'une zone d'entreprises dans le Valenciennois et le Sambravennois (p. 5054).

Zones minières : restructuration et reconversion (p. 5053).

Environnement. - *Questions* [4 novembre 1991] :

Eau : pollution (p. 5461).

Mines et carrières : conséquences sur l'environnement et réhabilitation (p. 5461).

Régions :
- Lorraine (p. 5461) ;
- Nord - Pas-de-Calais (p. 5461).

Economie, finances et budget : Industrie et commerce extérieur. - *Questions* [8 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : pôles de conversion : régions minières (p. 5764, 5773).

Mines et carrières :
- bassin de Carmaux (p. 5773) ;
- Charbonnages de France (p. 5764, 5773) ;
- Houillères : patrimoine immobilier (p. 5764, 5772).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 5764, 5773).

Recherche et technologie. - *Questions* [6 novembre 1991] :

Aménagement du territoire : déconcentration hors de l'Ile-de-France (p. 5607).

Chercheurs et ingénieurs-techniciens-administratifs (I.T.A.) : enseignants (p. 5608).

Départements : Pas-de-Calais (p. 5607).

Enseignement supérieur :
- Ecole nationale d'administration (E.N.A.) (p. 5607) ;
- plan Université 2000 (p. 5608).

Régions :
- Ile-de-France (p. 5607) ;
- Nord - Pas-de-Calais (p. 5607, 5608).